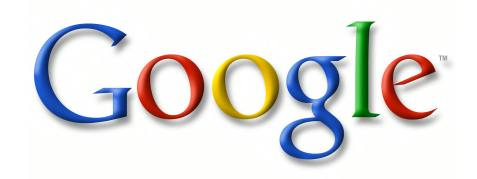
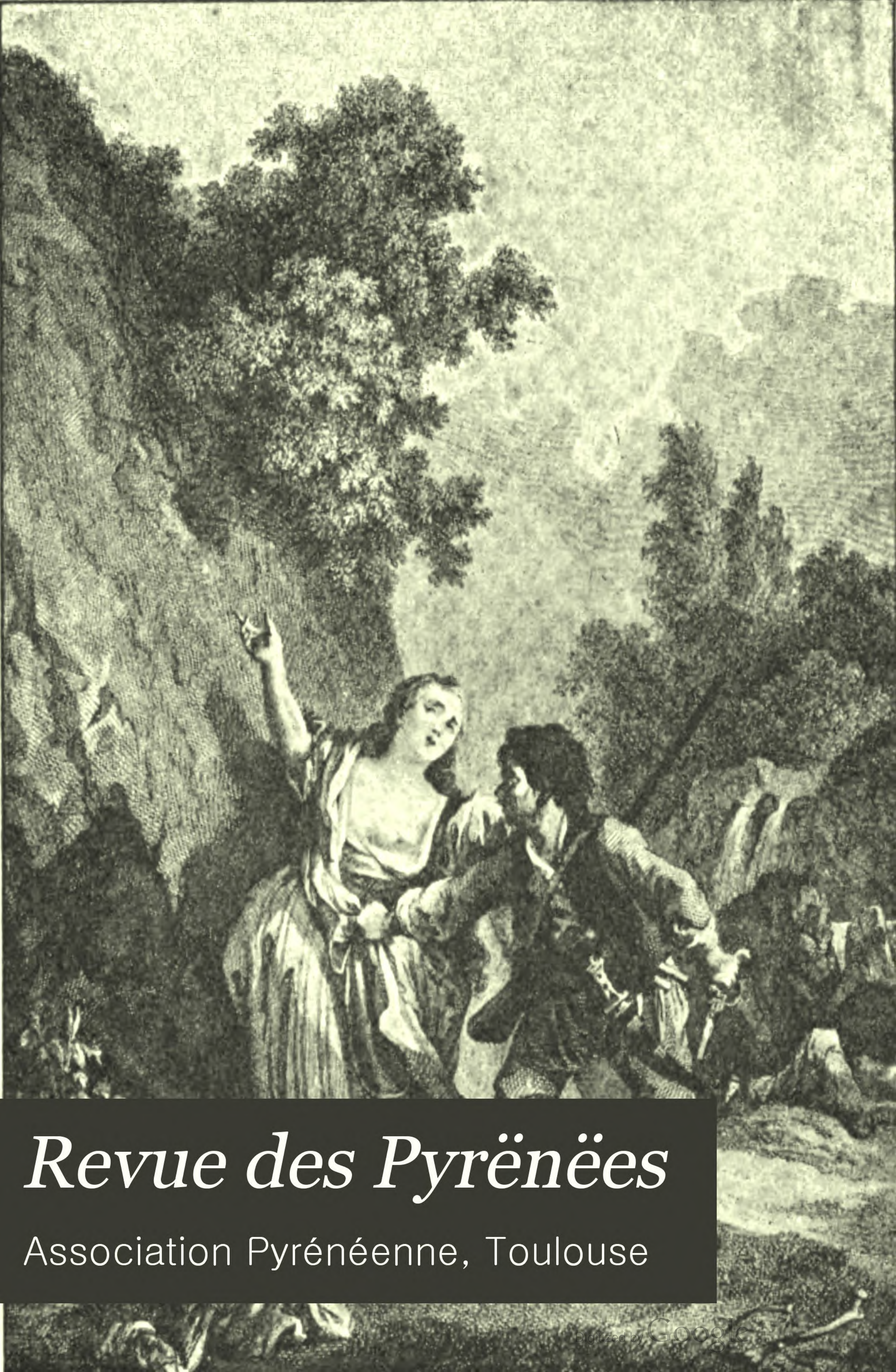
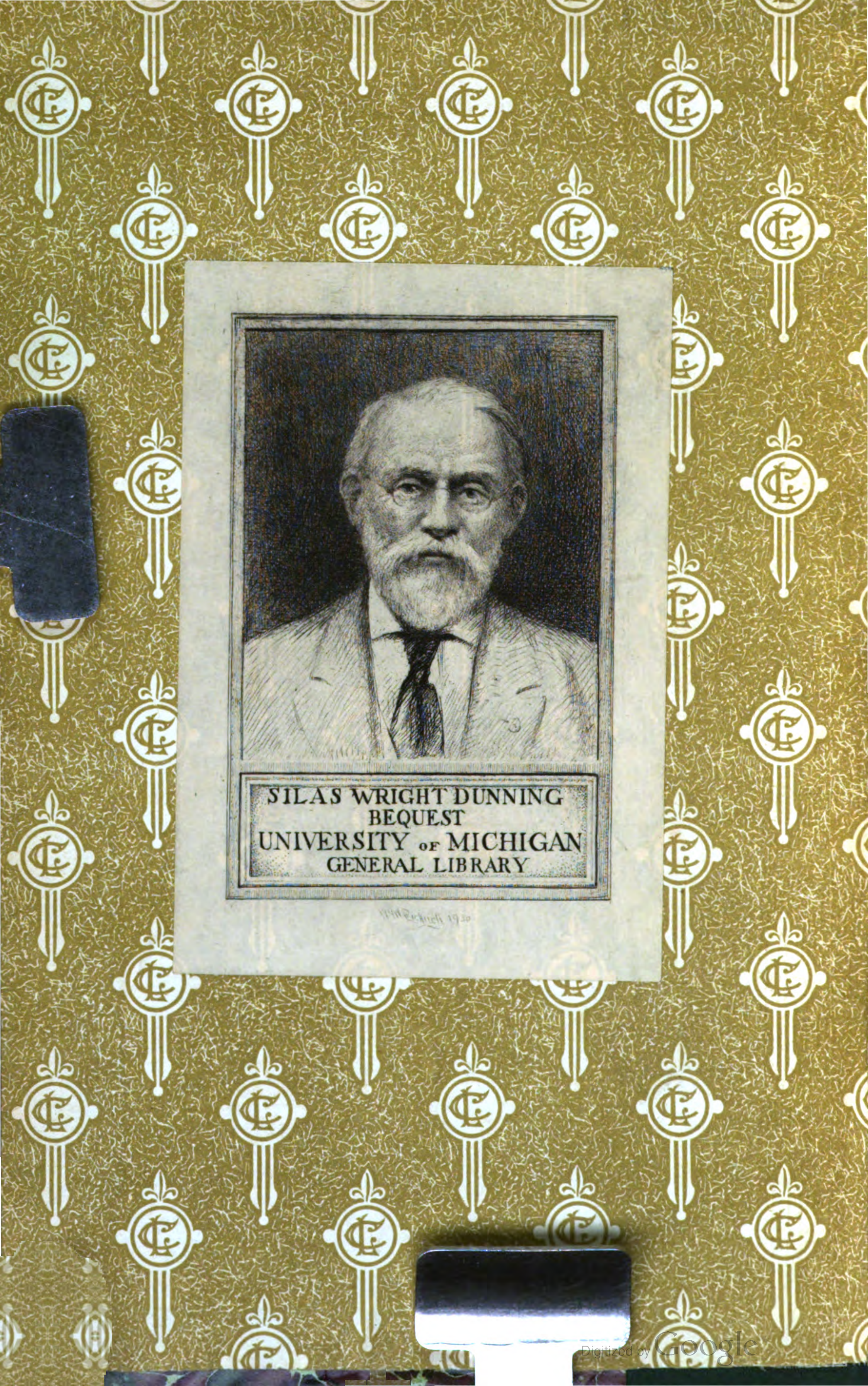



Revue des Pyrënëes
Association Pyrénéenne, Toulouse


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
Digitized by Google



REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE

DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

FONDÉE PAR

FEU JULIEN SACAZE ET LE D[r] F. GARRIGOU

DIRIGÉE PAR

LE DOCTEUR F. GARRIGOU

CHARGÉ DU COURS D'HYDROLOGIE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IV.

ANNÉE 1892, 1[er] FASCICULE

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15. — TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet — MARSEILLE, Passailhan.
ALGER, Jourdan. — GENÈVE, H. Georg. — BARCELONE, A. Verdaguer.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — ROME & FLORENCE, Fratelli Bocca.
LONDRES, Baillière Tindal & Cox. — BERLIN, Asher.
SAINT-PÉTERSBOURG, Ricker. — BRUXELLES, Lebègue. — NEW-YORK, Christern.

REVUE

DES PYRÉNÉES

ET

DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

REVUE
DES
PYRÉNÉES
ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE
DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

FONDÉE PAR
FEU JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRIGÉE PAR
LE DOCTEUR F. GARRIGOU
CHARGÉ DU COURS D'HYDROLOGIE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

TOME IV.
ANNÉE 1892.

TOULOUSE
Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15. — TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet. — MARSEILLE, Passailhan.
ALGER, Jourdan. — GENÈVE, H. Georg. — BARCELONE, A. Verdaguer.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — ROME & FLORENCE, Fratelli Bocca.
LONDRES, Baillière Tindal & Cox. — BERLIN, Asher.
SAINT-PÉTERSBOURG, Ricker. — BRUXELLES, Lebègue. — NEW-YORK, Christern.

LA FÊTE DE SAHUN

(8 Septembre 1891.)

Nous avions été invités, mes deux fils aînés & moi, par l'aubergiste du Port-de-Vénasque, Francisco Cabelliud, à assister avec lui à la fête de Sahun, le 8 septembre. Le dimanche 6, par un temps magnifique, nous allions coucher au Port, & le lendemain soir à Vénasque, où notre hôte nous avait fait préparer une chambre dans sa maison, une des plus belles de la ville, à côté du pont qu'il faut traverser pour aller à Eristé.

L'hospitalité que nous avons reçue dans la maison de Cabelliud à Vénasque, comme celle qui m'a été donnée chez son fils Paco, à Sahun, a été des plus cordiales, & ce n'est pas la faute des braves gens qui nous ont accueillis si leur pays n'offre pas les mêmes ressources que Luchon ou Toulouse. Chez Cabelliud, pas plus qu'ailleurs en Espagne, on ne connaît l'art de faire les lits à la française; mais les lits sont propres. La salle à manger offrait un certain désordre : dans un coin, les pièces d'étoffe que les gens du pays envoient pour les faire teindre (Cabelliud & son fils Paco sont teinturiers pendant l'hiver); dans un autre, une sorte de buffet-dressoir où l'on trouve de la vaisselle pêle-mêle avec des paquets ou des chapeaux; à côté, une de ces malles à clous dorés qui là-bas servent d'armoires, & sur laquelle on avait entassé quelques-unes des victuailles que notre hôte prévoyant avait apportées de Luchon, à cheval, pour la fête du lendemain.

On n'avait guère mis qu'une heure à préparer le souper, ce qui, en Espagne, représente le comble de la célérité, & le souper était fort bon : bouillon digne d'une cuisinière française, truites de l'Essera, cailles tuées la veille par notre ami Paco dans les champs de Cerler, près de Vénasque. La fille de notre hôte, la señora Fidela, s'occupait de la cuisine, mais ne se mit pas à table avec nous; il n'y avait avec Cabelliud & son fils qu'une petite fille de douze ans, la jeune Dolorès, fille d'un parent, ancien capitaine, en retraite depuis l'année dernière, & qui devait le lendemain venir avec nous à Sahun.

On nous avait fait espérer une soirée brillante au Casino de Vénasque, ce fameux casino-hôtel, qui, aux beaux jours de Mariano Torrente, en 1887, abrita dix-huit alpinistes de Toulouse & de Bordeaux, celui-là même dont les prospectus ont fait notre joie en nous parlant de la correspondance avec tous les trains du chemin de fer... jusqu'à Luchon. On nous avait dit que le 7 septembre dernier, comme le 12 juillet 1887, la salle du Casino se remplirait de la plus brillante société, & qu'on y danserait la jota au son de la guitare et des castagnettes. Illusion! Lorsqu'après avoir failli nous casser le cou dans les ruelles noires nous arrivâmes à l'établissement que dirige actuellement le señor Ignacio, la façade n'était pas illuminée, & les deux seigneurs français qui devaient, dit-on, s'offrir le divertissement d'une danse espagnole restèrent invisibles; nous n'aperçumes, outre ledit Ignacio, qui n'a rien de particulièrement intéressant, que des Espagnols jouant aux cartes à la lueur douteuse d'une lampe à pétrole. Nous abrégeâmes la soirée, & à neuf heures nous allions nous coucher. Le ciel était radieux; c'était un champ d'étoiles : il n'y manquait que la faucille d'or dont parle le poète.

La matinée tint les promesses d'une si belle nuit. A sept heures un quart, après avoir pris le chocolat, nous nous dirigeons vers le village de Sahun, à une heure & demie de Vénasque, en descendant la vallée de l'Essera. Paco, la señorita Dolorès & son père font route avec nous. Francisco ne nous rejoint qu'à trois quarts d'heure de Vénasque, à Eristé, où nous nous arrêtons pour compléter nos approvisionnements. A neuf heures nous arrivons au sanctuaire de Guayente, où doit se

passer la partie religieuse de la fête. Le sanctuaire est dans une situation admirable : d'un promontoire de cinquante mètres de haut l'on plonge, presque à pic, sur l'Essera, qui de l'autre côté est dominé par des falaises de deux cents mètres. C'est à un tournant de la vallée : la plaine qui s'ouvre très largement près de Vénasque se resserre graduellement en approchant du village de Sahun, qui est situé dix minutes plus loin que le sanctuaire, sur des hauteurs en pente douce, d'où l'on aperçoit au sud le Turbon, à l'ouest la Sierra de Chia, & tout près, à un kilomètre environ, l'Estrecho de Sahun, où l'Essera coule entre des falaises si rapprochées que du village on dirait, non pas une gorge étroite, mais un mur barrant le torrent.

Le sanctuaire de Guayente, situé comme je viens de le dire, se compose d'une église assez vulgaire, dans le goût jésuite du dix-septième siècle, & d'un corps de logis assez vaste faisant suite à l'église, avec une aile en retour. Cette partie du bâtiment comprend le logement du prêtre qui dessert la chapelle, plus un vaste corridor, une salle de réception & une chambre connue sous le nom de chambre de l'archevêque, un peu mieux entretenue que les autres, & d'où l'on a une vue admirable sur la vallée. C'est dans la cour assez étroite formée d'un côté par l'église, & des deux autres par le reste du bâtiment, que doit avoir lieu, après la messe, la danse traditionnelle qui donne à la fête de Sahun son caractère original. En attendant la messe & la danse, les paysans des villages voisins, depuis Vénasque jusqu'à Villanova, Sos & Castéjon (Castillon de l'Essera), arrivent à pied ou à cheval, la plupart avec leurs femmes & leurs enfants, & viennent fumer des cigarettes sur la terrasse qui est à l'entrée de la cour, & où de nombreux marchands de fruits, de raisins noirs surtout, ont déballé leurs paniers. Dans une prairie, à gauche de l'église, les gens avisés vont choisir une place à l'ombre pour manger leurs provisions en famille après l'office. Les chevaux, les ânes, les mulets, sont attachés çà & là aux arbres. Hommes & animaux se pressent & se bousculent dans un espace assez resserré. Je me figure quel vacarme on entendrait en France, par exemple dans un village du pays toulousain, en pareille circonstance; il faudrait

se boucher les oreilles ou prendre la fuite si l'on était d'humeur pacifique. Ici, au contraire, tout se passe, je ne dirai pas dans le plus grand ordre, mais avec le plus grand calme. Ces grands gaillards à mine truculente, avec leurs ceintures bleues & leurs foulards multicolores, ressemblent souvent à des brigands, mais font moins de bruit et surtout sont infiniment plus patients que bien des Français de ma connaissance. Je demande à quelle heure doit commencer la messe. On me répond par des paroles ou des gestes vagues, d'où je conclus qu'en Espagne il en est de l'heure de la messe comme de celle du dîner; elle arrive quand elle peut, & le mieux est de s'en fier à la Providence. Cependant il est prudent d'aller le plus tôt possible prendre nos places pour voir la fête qui doit succéder à la cérémonie religieuse. Cabelliud, qui est connu des gens de la maison, se fait notre introducteur. Le desservant de la chapelle, bonhomme à la figure paterne & souriante, nous reçoit la cigarette à la main, & nous conduit dans sa chambre d'où nous pourrons assister tour à tour à la messe, puisque la chambre communique avec la tribune de l'église, & à la danse qui doit avoir lieu dans la cour au-dessous de la fenêtre. Les murs de la chambre sont simplement blanchis à la chaux & l'ameublement est sommaire : trois ou quatre chaises de paille, autant de vieux fauteuils en cuir qui devaient avoir un certain caractère lorsqu'ils avaient encore leurs clous dorés, mais qui, comme le bâtiment lui-même, sont à demi-ruinés; tout le fond de la pièce est occupé par une bibliothèque, dont le bas par une armoire fermée à clef; le haut est formé de deux parties : des rayons chargés de livres poudreux s'alignent de chaque côté d'une sorte de cachette, fermée par des barreaux à jour & dans laquelle on aperçoit des bouteilles; il est probable qu'après avoir feuilleté un des volumes de sermons qui garnissent les étagères, le bon chapelain se délasse en buvant un doigt de rancio; honni soit qui mal y pense! Nous n'avons eu qu'à nous louer de son accueil, & je suis persuadé que le brave homme ne pèche pas plus contre la tempérance que contre la charité & la politesse.

La cloche qui depuis plus d'une heure ne se lassait pas d'appeler les retardataires s'arrête enfin, & la foule envahit la

petite église, où trois cents personnes tiendraient à peu près à l'aise, mais qui ce jour-là en reçoit probablement le triple. De la tribune nous assistons à l'entrée des fidèles. Les hommes, avant de prendre de l'eau bénite, ôtent le foulard aux couleurs vives qui pour eux remplace le chapeau; ils se mettent à genoux par terre & font coup sur coup deux signes de croix. La tribune où je suis est bientôt remplie comme le reste de l'église; c'est là que prennent place les chantres & les musiciens, sans compter le reste. Je tiens bon quelque temps malgré l'odeur pénétrante que dégage tout ce monde; mais je n'ai pas le courage de résister au nasillement de mes voisins les chantres, & je vais rejoindre dans la pièce à côté les Espagnols chez qui l'habitude de la cigarette fait tort à la dévotion. Tout à coup une musique gaie & sémillante se fait entendre; je dresse l'oreille, & je me demande si l'on va déjà danser. Pas du tout : c'est dans la tribune que j'ai quittée tout à l'heure qu'a lieu le concert. On en est à l'offertoire de la messe, & c'est en l'honneur du bon Dieu & de la Vierge que le son du violon & de la guitare se mêle à ceux de la mandoline & de l'ophicléide. Après tout il ne faut pas disputer des goûts, & si les Allemands aiment à entendre à l'église des fugues de Bach, les Espagnols ont bien le droit d'exprimer leur piété par des airs de polka. Ces bonnes gens sont si gais aujourd'hui qu'ils veulent associer le bon Dieu lui-même à leur joie, & lui faire prendre sa part de la fête.

La messe terminée, la foule se précipite hors de l'église & l'on s'entasse le long des quatre murs de la cour, sans se soucier d'un soleil capable de cuire des œufs à la coque. De nombreux gamins ont déjà choisi leurs places; ils se sont hissés à la force du poignet, ou en se faisant les uns aux autres la courte échelle, jusqu'à des fenêtres qui font face aux nôtres, & qui doivent être celles de pièces inhabitées, car elles restent obstinément fermées. Les uns s'asseyent sur le balcon de pierre, d'autres se tiennent par une seule main, à la grâce de Dieu; à telle de ces fenêtres il y a des grappes de six à huit personnes accrochées on ne sait comment. Pendant ce temps on a fait les derniers préparatifs, très simples, de la fête officielle. On a installé dans un coin de la cour, à l'ombre, un banc pour

les autorités & des chaises pour les musiciens, ceux-là même qui tout à l'heure célébraient les louanges de la Vierge & qui vont passer maintenant à des divertissements plus profanes. Voilà les conducteurs de la danse, les chefs du chœur, qui arrivent, ayant non seulement, comme tout le monde, une touffe d'albaca (*basilic*) sur l'oreille, mais une sorte de panache fait en fleurs artificielles planté dans leur foulard de tête. Ils s'avancent d'un pas léger, moitié courant, moitié dansant, vers le coin des autorités, le banc de la justice, & là ils exécutent l'un après l'autre un pas dans le genre de celui de la jota; ils accompagnent leur danse avec leurs castagnettes, que soutient la musique de l'orchestre primitif dont j'ai parlé. A la suite des chefs de la danse viennent vingt-cinq ou trente jeunes gens, qui après avoir dansé devant le señor alcade le pas traditionnel, font le tour de la cour en rythmant leur danse au son des castagnettes. A des signaux convenus, la chaîne des danseurs évolue, tourne à droite & à gauche, forme des figures variées, jusqu'au morceau final où ils se réunissent en un groupe compacte au milieu de la cour en poussant une sorte de : hourrah! auquel se joint toute l'assistance.

Je ne sais si, comme on le dit, cette danse traditionnelle remonte à une haute antiquité. Ce qui la caractérise, c'est que les garçons seuls y prennent part, & ce qui est surprenant pour des Français, c'est que ces jeunes paysans endimanchés n'ont rien de nos lourdauds de village; ils dansent tous en mesure, & quelques-uns avec une grâce véritable. Il y avait parmi eux de fort beaux hommes, entre autres deux frères, dont je n'ai pas retenu le nom, mais dont je me rappellerai longtemps les traits & la tournure. Ce sont deux grands gaillards de six pieds de haut, vigoureux & bien proportionnés, nullement dégingandés malgré leur grande taille, & qui portent avec une élégance naturelle le costume du pays : le gilet ouvert sur la chemise, la grande ceinture qui enveloppe les reins, la culotte courte qui laisse entrevoir le caleçon blanc, enfin les bas bleus & les espadrilles. L'un d'eux, qui a une physionomie ouverte & gracieuse, a voyagé plusieurs années en France, a séjourné à Bordeaux, & parle très bien le français. C'est lui qui nous fit les honneurs d'une cérémonie traditionnelle qui

suit la danse & précède le repas servi chez l'alcade pour la *corporation*, c'est-à-dire, je pense, pour les musiciens & les principaux danseurs organisateurs de la fête. Avant donc de quitter le sanctuaire de Guayente pour retourner au village, les membres de la *corporation* se réunissent dans une grande salle, aux murs nus, autour desquels court un simple banc de bois. Une table est placée au milieu; on y apporte une outre monumentale, de la contenance de neuf carros (environ 18 litres). Un des jeunes gens remplit avec le vin de cette outre une demi-douzaine de verres posés sur un plateau, que l'on fait circuler ensuite dans l'assemblée, en même temps qu'une corbeille où sont des tranches de brioche, à peu près comme le pain bénit dans nos églises. Le plus vieux ou le plus titré de ceux qui sont présents prend le premier un morceau de brioche & trempe ses lèvres dans le verre, qu'il replace ensuite sur le plateau; les suivants boivent après lui. Cette communion à une même coupe a sans doute une origine religieuse & symbolise la fraternité humaine.

La salle où ont lieu ces agapes n'a rien de remarquable que la porte par laquelle on y entre, & qui est formée de deux panneaux en bois sculpté. Les figures qui les décorent représentent probablement des Infidèles faits prisonniers par les Espagnols. Ils ont des cuirasses & des lances; ils sont enchaînés par le cou; ils portent des boucles d'oreilles & ont le visage noirci, tandis que le reste du corps a la teinte fauve du bois de chêne; ils portent sur la tête le bonnet de forçat. C'est probablement un souvenir de la bataille de Lépante. La tradition veut qu'un grand étendard bleu & blanc, suspendu à un des murs de l'église, ait été enlevé à cette bataille par un Espagnol natif de Vénasque ou de Sahun, ainsi qu'un grand coussin rouge placé dans une chambre voisine de la salle dont je parle, & connue sous le nom de chambre de l'archevêque. Cette chambre, dont les murs sont blanchis à la chaux & ornée de quelques fresques grossières, renferme un grand lit, celui sans doute où couchait jadis l'évêque de Huesca lorsqu'il venait visiter le sanctuaire, & un fauteuil dont le siège est formé par ce coussin historique. Ce qui fait la beauté de cette pièce, c'est la vue qu'on a sur l'Essera qui coule au pied dans

une gorge étroite & pittoresque, sur le Turbon qui se dresse au sud de la vallée, & sur la sierra de Chià qui à l'ouest se profile sur le ciel bleu.

La brioche & le vin d'honneur que nous avions partagés avec les membres de la corporation ne pouvaient suffire à des estomacs à jeun depuis sept heures du matin, & après avoir visité l'appartement de l'évêque notre premier soin fut de chercher un endroit commode pour déjeuner. Toutes les places à l'ombre dans la prairie voisine ayant été prises, nous dûmes chercher un refuge dans une galerie de bois vermoulu placée derrière le bâtiment central à la hauteur du premier étage, & qui donne sur un jardin potager célèbre, me dit Cabelliud, par la qualité de ses haricots. Ce n'est pas sur ces fameux haricots que nous comptions pour notre repas, mais sur les provisions abondantes que notre hôte avait apportées de Luchon sur son cheval. A part le gigot piqué d'ail, que j'étais incapable d'apprécier à sa juste valeur, le déjeuner me parut exquis autant que plantureux; rien n'y manquait, ni le rancio, ni l'eau délicieusement fraîche, & le cadre du festin ajoutait encore à son charme. Ce jardin de curé, avec ses carrés de choux & de laitues, ses haricots qui grimpent au milieu des fleurs où bourdonnent les abeilles, sa fontaine dont on entend le murmure sans la voir, tout cela est charmant & évoque des idées de calme & de repos délicieux. Ajoutez-y un beau soleil de septembre, une atmosphère limpide & rayonnante qui enveloppe les objets comme d'un voile lumineux, & vous comprendrez que le temps ne nous ait pas paru long dans la galerie de Guayente, même sur les sièges médiocrement confortables où nous nous étions assis pour déjeuner.

Il nous restait à voir la seconde partie de la fête, celle qui se passe au village même. Nous y allons vers trois heures, lorsque le soleil commence à tomber moins d'aplomb. Cependant, au moment où nous arrivons sur la place où l'on danse, elle est encore si ensoleillée que c'est une vraie fournaise, & que, laissant mes compagnons jouir du spectacle de ce bal champêtre, je m'en vais à travers les ruelles désertes du village chercher de l'ombre & du repos dans une jolie prairie à côté de l'église & du cimetière : on y est admirablement pour regarder le paysage

& laisser passer dans un demi-sommeil les heures trop chaudes. Ce n'est que lorsque le soleil a disparu derrière la montagne qui abrite Sahun au couchant que je me hasarde à regagner la salle de danse en plein air, où, sur un pavé peu engageant, jeunes gens & jeunes filles tournent intrépidement jusqu'à la nuit, faisant succéder les polkas aux valses & aux scottish, qu'interrompt trop rarement à mon gré la seule danse intéressante & originale du pays, la jota aragonese.

Vers six heures mes enfants s'en retournent à Vénasque avec Cabelliud, & je reste confié aux soins de son fils Paco, qui est marié à Sahun, & qui me donne l'hospitalité dans la maison de ses beaux-parents. Je me propose, sous la direction d'un guide que m'a retenu Cabelliud, de passer le lendemain matin le port de Sahun, d'où j'irai, par les villages de Plan & de Gistaïn, coucher à l'hôpital de Plan, pour rentrer en France le surlendemain par la vallée de Rioumajou, &, s'il fait beau, aller rendre visite au lac d'Orédon à notre collègue, M. Fontès. Je m'en vais donc souper dans la maison de mon ami Paco, qui est une des plus belles du village, & où je suis admirablement reçu par sa charmante jeune femme & toute sa famille. Mon hôte me fait manger de l'izard tué par lui & des beignets de la main de sa belle-mère. La conversation est un peu languissante, car mon interprète Paco ne sait pas beaucoup plus de français que je ne sais d'espagnol; mais nous y mettons tous tant de bonne volonté que nous finissons quelquefois par nous entendre, ou du moins que nous nous l'imaginons, ce qui revient au même. A neuf heures & demie, on me conduit dans ma chambre, la plus belle de la maison, & je me couche avec l'intention de ne faire qu'un somme. Mais, hélas! l'homme propose & les puces disposent; au bout d'un quart d'heure la lutte s'engage entre moi & mes ennemies invisibles, mais présentes. J'oppose une résistance héroïque, mais les troupes ennemies sont trop nombreuses, & comme je frotte une allumette pour examiner le champ de bataille, je m'aperçois avec horreur qu'il est arrivé un corps d'armée auxiliaire, & que les punaises se sont mises de la partie. A ce moment j'entends des pas furtifs; j'aperçois deux ombres qui se glissent avec précaution au milieu de ma chambre. A l'un des coins j'avais remarqué une

porte qui s'ouvrait sur une chambre voisine où l'on ne pouvait pénétrer que par la mienne; mais on avait négligé de me dire qu'elle était occupée : c'est Paco & sa femme qui vont s'y coucher. Je n'ose me lever de peur de faire du bruit & de paraître indiscret, & cependant dans le lit la position n'est plus tenable. En vain je m'enveloppe de mon manteau de caouchouc, pensant que l'étoffe imperméable sera un rempart sérieux contre mes assaillants. De guerre lasse, au bout d'une heure ou deux, je vais fumer un cigare à la fenêtre & admirer les étoiles qui brillent au ciel; je me recouche, je me relève, je me fabrique un lit avec des chaises mises bout à bout. J'ai beau me rappeler le dicton connu « qu'une mauvais nuit est bientôt passée, » je ne puis m'empêcher de trouver celle-ci horriblement longue. Vers deux heures je réussis à m'endormir un instant; mais cela ne dure pas, & je n'ai plus qu'à attendre le plus patiemment possible l'heure du départ. Vers quatre heures mon guide frappe à ma porte, mon hôtesse vient m'apporter une tasse de chocolat; à cinq heures nous nous mettons en route. Mais au grand ébahissement de Marcelino Subra, l'Espagnol qui doit me conduire au Port de Sahun, je lui déclare que j'ai changé d'idée, & que je vais rentrer le jour même à Luchon. Je m'étais dit que si une nuit avec punaises m'avait éreinté, une seconde nuit, pire peut-être passée à l'hôpital de Plan, me mettrait sur les dents, & j'avais renoncé à mon premier plan de campagne. Mais mon guide, témoin de ce changement sans en connaître les vraies raisons que je ne pouvais lui dire, devait à part lui me trouver bien capricieux. Je ne lui demande pas de me communiquer ses réflexions, & nous filons rapidement dans la direction de Vénasque, où nous arrivons à 6 h. 1/2, & où nous allons prendre une tasse de café chez Ignazio, en compagnie d'un sergent de carabiniers matinal & de bonne humeur. A sept heures, en route pour Luchon. Je n'étais pas très content de moi, ni très fier de rentrer au logis par cet éternel port de Vénasque. Au bout d'une heure de marche dans cette admirable vallée de l'Essera, encore plongée dans l'ombre tandis que les flèches du soleil pénètrent par la vallée de Malibierne & vont frapper les monts rocheux qui lui font face, je me résous à changer de nouveau

mes batteries & à passer une journée aux bains de Vénasque, où je vais arriver dans une heure environ, & à rentrer le lendemain en France par la vallée de Litayrolles, le Perdighero & le lac d'Oô. Je fais part de mon nouveau projet à mon guide, qui continue évidemment à me prendre pour une girouette, mais qui est enchanté, puisqu'il sera payé deux jours au lieu d'un.

Les Bains de Vénasque, où nous avons reçu en 1886, avec quelques-uns de nos collègues, une hospitalité si médiocre, ont heureusement passé depuis entre les mains d'un autre fermier, le señor Pepe Borbonete, qui, ainsi que sa femme Maria Pepa, hôtesse accueillante & ménagère très entendue, a tout ce qu'il faut pour les faire prospérer.

Tandis qu'à l'Hospice, à une heure & demie de là, on est écorché sans compensations, aux Bains les prix sont modérés, la chère est bonne, les lits sont parfaitement propres; je ne parle pas de la situation de l'établissement, qui est à la fois très pittoresque & très commode, car de là on pourrait faire en quelques jours, avec infiniment moins de fatigue que de Luchon, toutes les grandes courses de la région des monts Maudits & de celle des Posets. Nous y déjeunons confortablement, sans autre ennui que la compagnie forcée de cette vieille loque de Sébastien, l'hôte trop célèbre de la Rencluse, qui en mangeant avec nous la classique *tortilla*, m'assomme de ses vantardises & de ses protestations d'amitié. L'après-midi passa bien vite, moitié à dormir (ce qui n'est pas inutile après ma nuit de Sahun), moitié à explorer les environs de l'hôtel, d'où, à l'ombre des pins, on a une vue admirable soit sur la vallée de l'Essera qu'on domine d'une centaine de mètres, soit sur les derniers & imposants contreforts des monts Maudits auxquels l'établissement est adossé, soit sur la vallée de Litayrolles qui s'ouvre juste en face & au fond de laquelle se dresse la masse grise & dénudée du Perdighero, ou sur le vallon sauvage de Ramougne, dominé à gauche par le pic du même nom. La soirée ne se passe pas non plus sans distractions : après dîner mon guide décroche une guitare pendue au mur de la cuisine; on convoque dans le corridor du premier étage le ban & l'arrière-ban des bai-

gneurs, & pendant une heure on danse, en l'honneur du señor français, la jota aragonese. On voulut même me la faire danser à moi-même, & la femme très aimable de M. le maire de Vénasque s'offrait à guider mes premiers pas. Je dus m'excuser sur mon âge & mes souliers ferrés, & malgré l'attrait de la danse & de la guitare, je m'esquivai pour aller me coucher; ma nuit de la veille & ma journée du lendemain m'en donnaient le droit.

Le lendemain matin à 5 h. 1/2 nous quittons l'hôtel, nous traversons l'Essera, & nous commençons à gravir le sentier sous bois à droite du torrent qui descend de la vallée de Litayrolles. Une fois qu'on est sorti des bois, on monte dans des prairies interminables jusqu'à l'endroit où la vallée est divisée en deux par une muraille de rochers de plus en plus escarpés à mesure qu'on s'élève. Là on peut tourner à gauche & se borner à remonter le torrent; c'est un chemin long, mais sûr; l'autre, que j'avais suivi une fois à la descente avec Courrège, passe par la première brèche de la muraille dont je viens de parler, d'où l'on descend ensuite à gauche pour rejoindre à une certaine hauteur le premier itinéraire. La seconde route est la plus courte, mais il ne faut pas se tromper; il ne faut pas, comme nous le fîmes, suivre la longue crête de rochers jusqu'en haut; autrement, après s'être inutilement fatigué pendant une heure & demie dans une escalade pénible, on se trouve au-dessus de pentes à peu près impraticables lorsqu'on n'est que deux & qu'on n'a pas de corde. Nous dûmes donc rétrograder & retrouver, après avoir perdu au moins deux heures, la brèche praticable qui donne accès au côté ouest de la vallée. Dès lors, nous étions dans la bonne voie; mais grâce à ce retard intempestif nous n'arrivâmes qu'à 1 heure au-dessous du lac de Litayrolles, au pied du Perdighero, & nous n'atteignîmes le sommet par la facile mais longue arête S.-E. N.-O. qu'à 2 h. 1/2.

Le panorama était splendide; c'est certainement un des plus beaux des Pyrénées, car en même temps qu'on découvre des sommets lointains, comme le mont Perdu & le Vignemale d'un côté, & le Montvallier de l'autre, on a tout près de soi de hautes cimes, comme le Crabioules, le Quaïrat, les Her-

mittans, & la majesté des premiers plans s'unit à la grandeur & à la poésie des horizons lointains. Je retrouvai dans le cairn du sommet, la carte que j'y avais déposée en 1887, lors d'une ascension faite avec mon frère, & celles que nos collègues Hivonnait & Séjourné y ont laissées depuis; celle qui constatait notre ascension de 1885 avec M. Batigne a disparu. A 3 h. 1/4 nous commençâmes à descendre. Suivant mes prévisions nous devions être à 7 heures au lac d'Oô; mais j'avais compté sans quelques difficultés qui retardèrent notre marche au retour. Jusqu'au col qui sépare le glacier ouest de Perdighero du glacier est, je connaissais la route qui suit tout simplement l'arête; mais depuis ce point jusqu'après le lac du Portillon, je n'en savais pas plus que mon guide, qui peut-être (& encore j'en doute) était monté au sommet par le versant espagnol, mais jamais n'était descendu sur le versant français. Pendant un quart d'heure après le col tout va bien, on est sur un glacier en pente douce; mais une fois arrivés à la moraine terminale, nous ne savions plus comment nous orienter. Nous descendimes à peu près droit à l'ouest, tandis qu'il aurait fallu, je crois, se diriger vers le nord, & gravir pendant quelques minutes des éboulis qui forment la base du Pic Royo, & qui nous auraient conduits au-dessus du lac du Portillon. Notre route à nous nous amena à une sorte de plateau rocheux, d'où nous ne pouvions descendre que par une des cheminées qui aboutissent au glacier du Portillon. C'est ce que nous fimes; mais une fois arrivés au glacier très crevassé de fâcheuse apparence, nous étions fort mal à notre aise. Mon guide était équipé comme un véritable Espagnol : il avait des espadrilles & un mauvais bâton non ferré; mauvaises conditions pour s'embarquer sur un glacier au mois de septembre. Nous fîmes des tours de force pour éviter de traverser la neige; nous cheminions entre la glace & le rocher, nous arc-boutant des pieds & des mains, quelquefois nous mettant à cheval sur l'arête finale du glacier. Mais nous arrivâmes à un passage où il fallait absolument se décider à traverser une quarantaine de mètres de neige-dure. Si mon guide avait été équipé comme moi, ou si seulement j'avais eu mon piolet, ce n'aurait été qu'un jeu; mais il fallait nous en tirer avec nos res-

sources telles qu'elles. Marcelino prit donc mon bâton ferré, & fit péniblement des pas dans la neige durcie, se tenant en équilibre avec beaucoup d'adresse; je venais après, agrandissant les pas de mon mieux avec mes souliers, & m'accrochant de la main droite à la neige; pour franchir ces quarante mètres il nous fallut près d'une demi-heure. Une fois sur les éboulis qui succèdent au glacier, nous étions sauvés. Mais l'heure était avancée; il était six heures moins un quart quand nous quittions, après une courte halte, le vallon, neigeux ou caillouteux suivant la saison, qui mène au col supérieur de Litayrolles.

Le problème était maintenant de sortir avant la nuit des pentes qui séparent le Pic Intermédiaire & le Quaïrat des lacs & des torrents inférieurs. Nous marchâmes à toute vitesse, surtout à la dernière descente, lorsque les dernières lueurs du jour suffisaient à peine pour nous guider; il était 7 h. 10 lorsque nous eûmes à sauter les deux torrents qu'on trouve au-dessous du quatrième lac. Dès lors il n'y avait plus de danger; nous risquions seulement d'allonger notre chemin en nous égarant dans la nuit qui était noire à ce moment. Sauf une petite erreur avant d'arriver au lac d'Espingo, tout alla bien & nous poussâmes un soupir de satisfaction en nous trouvant à 8 heures au col d'Espingo, à l'entrée du sentier qui mène au lac d'Oô. Ce sentier est détestable, mais c'est un sentier, & ceux-là comprendront toute la douceur de ce mot qui se sont trouvés la nuit perdus au milieu de la montagne, dans ce que mon ami Marcelino appelle de méchants pays. Nous arrivâmes à l'auberge de lac d'Oô à 9 heures, presque aussi tard que le soir de notre ascension des Hermittans avec mes collègues Eschbach & Hivonnait. Heureusement l'auberge est bien munie & possède un excellent vin de Villaudric très propre à réparer les alpinistes épuisés. A 11 heures, convenablement lestés, nous allâmes nous mettre au lit, & le lendemain dans la matinée nous arrivions à Luchon.

Antoine Benoist

Membre du Club Alpin Français (Section des Pyrénées-Centrales).

DISCOURS D'OUVERTURE

DU

CONGRÈS DE BORDEAUX

1891

L'Association pyrénéenne, on le sait, avait organisé, l'an dernier, à Bordeaux, un Congrès scientifique, littéraire & artistique, dont on lira plus loin le compte rendu. M. Perrens, enfant lui-même de cette grande & hospitalière cité, membre de l'Institut, & actuellement président de l'Association, avait bien voulu faire à cette dernière l'honneur de présider le Congrès dans une ville aussi justement orgueilleuse d'ailleurs de tant d'hommes remarquables sortis de son sein que de ses vins & de son port. La *Revue des Pyrénées & de la France méridionale* est heureuse & fière de publier le beau discours prononcé, en cette circonstance par l'éminent historien de Florence, qui, sous une inspiration généreuse autant que pleine d'à-propos, a eu à cœur de se faire cette fois, durant quelques minutes trop courtes, aux applaudissements répétés d'un auditoire ravi, l'historien même des grandeurs de sa petite patrie en même temps que le défenseur autorisé & convaincu de l'œuvre entreprise par l'*Association pyrénéenne*. Oserons-nous dire qu'il nous a été donné de goûter une fois de plus ces grands crus bordelais dont la secrète & merveilleuse vertu est d'échauffer le cœur sans troubler les idées qu'au contraire ils ravivent & rendent plus lumineuses? « Eclairer est bien, a-t-il été dit il y a longtemps, brûler est mieux; éclairer & brûler à la fois, c'est le comble de la perfection. » Mais,

nous croirions manquer aux convenances en insistant sur la valeur d'un tel témoignage qui, à la suite de ceux de MM. de Quatrefages & Armand Gauthier, restera dans nos archives comme un de ces titres de noblesse qui obligent pour l'avenir. Qu'il nous soit permis seulement de faire parvenir, de cette place, à M. Perrens, l'hommage respectueux de notre vive gratitude; &, que ce soit là un écho de « ces imposantes & nobles montagnes », où sa forte, éclatante & libérale parole a si bien retenti jusqu'au fond des plus lointaines vallées. Elle contribuera, dans un but élevé & sur les diverses parties de notre vaste & beau domaine qui, de loin ou de près, se rattachent à la chaîne des Pyrénées, à resserrer comme à développer, si l'on peut dire, la chaîne même des Pyrénéens.

M. Perrens s'est exprimé dans les termes suivants :

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Il y a un an, lorsque vous ouvriez le premier de vos Congrès, mon honorable & savant prédécesseur à ce fauteuil promettait longue vie à votre jeune Association.

Douze mois de vie, ce n'est pas bien long encore; mais à tout il faut un commencement. Le substantif est justifié, en attendant que l'adjectif le soit. Plus heureux que l'Association fondée en 1834 par le pharmacien narbonnais qui a illustré son nom en troublant l'homme fossile dans ses retraites souterraines, vous voyez votre premier anniversaire; nous allons vous proposer des mesures pour en célébrer un deuxième, & vous en êtes déjà à votre troisième président. M. de Quatrefages, qui en a porté avant tout autre le titre flatteur, a dirigé vos efforts dans la période difficile de l'organisation. De loin comme de près, il suit avec intérêt les développements de votre œuvre, qu'il a préparés & prévus. Il avait droit à vos remerciements, & vous ne les lui avez pas ménagés. Son successeur, M. Armand Gautier, constatait avec une fierté régionale, en vous souhaitant la bienvenue, les résultats si heureusement obtenus, & son habileté à les procurer, comme sa parole éloquente, recevait vos unanimes, vos justes applaudissements.

Celui qui a l'insigne honneur de venir après ces hommes éminents occuper passagèrement cette place où vos suffrages l'ont porté ne peut vous offrir qu'un bon vouloir de novice, & il n'a pas le droit de se dire pyrénéen au même degré que beaucoup d'entre vous. Mais il se rattache à vos imposantes & nobles montagnes au moins par ses origines.

Tous les Basques férus d'émigration ne s'embarquent pas pour Buenos-Ayres ou Montévidéo. Il en est qui préfèrent des voyages de moins long cours & n'aiment à poser leurs pieds, pour parler comme nos ancêtres, que sur le plancher des vaches. Je suis issu d'un de ces émigrants moins aventureux.

Ce que j'en dis ici, Messieurs, c'est uniquement pour justifier ma présence parmi vous. Etait-ce toutefois bien nécessaire? Faisant à cette grande & belle ville où nous sommes la faveur de lui demander l'hospitalité, vous avez voulu qu'un de ses enfants vous saluât en son nom. Je remplis avec joie ce devoir, sans trop d'inquiétudes sur mon insuffisance, puisque, pour y suppléer, je puis compter sur votre vaillant & dévoué directeur. Il a si bien organisé le passé, il gouverne si bien le présent que vous vous reposez sur lui, avec une confiance entière, du soin de préparer l'avenir. Vous vous ralliez à son panache, sachant bien que, de quelque couleur qu'il soit, vous le trouverez toujours dans le bon chemin.

Vous avez déjà vos traditions, Messieurs, & je n'ai pas le droit de les interrompre, puisqu'il est bien qu'il y en ait, puisque, par définition même, il n'y en a que si elles ne sont pas interrompues. En ouvrant votre premier Congrès à Narbonne, mon cher confrère M. Armand Gautier, fils renommé de cette cité si anciennement illustre, vous la peignait en traits que vous n'avez pas oubliés, & il faisait défiler devant vous ceux de ses compatriotes dont elle s'enorgueillit. Il avait grandement raison. Vous étiez à Narbonne, nous sommes à Bordeaux pour nous unir, & la condition primordiale pour s'unir, c'est de se connaître. Suivrai-je cependant de point en point son exemple? Permettez-moi de n'en rien faire. Je ne dirai pas de notre ville — ce serait trop ambitieux — ce que le général Bonaparte, à Léoben, disait de la République française, qu'elle est comme le soleil, & qu'aveugle est qui ne la voit pas. Non; mais j'estime que nos quartiers de noblesse se perdant moins que ceux de Narbonne dans la nuit des temps, il n'est pas nécessaire de vous les rappeler. Bordeaux a sur sa vénérable sœur l'avantage, réel à tout prendre, d'avoir moins de rides. Si Narbonne n'est plus renommée pour son port, comme au temps de Strabon, ni pour ses palais, comme au temps de Sidoine Apollinaire, ni pour ses écoles comme au onzième & au douzième siècles; s'il ne lui reste, pour emprunter à mon predécesseur sa langue imagée, que « son miel & sa flore », Bordeaux a toujours ce port magique & ce riche commerce qui ont fait sa gloire & sa prospérité. Ah! sans doute, nous avons connu de plus beaux jours, ceux où nous n'avions pas à redouter la concurrence de Marseille & du Havre; mais Bordeaux tient son rang à côté de ces puissantes rivales. Le négociant venu de loin détourne son regard de ses affaires pour admirer la courbe gracieuse du fleuve, les navires qui l'animent, le mouvement des quais, & même celui de nos principales rues, n'en déplaise à Théophile Gautier qui, de méchante

humeur dès qu'il s'éloignait des boulevards parisiens, ne voyait ici qu'un désert, ne remarquait pas cette population si vivante qui met son esprit dans sa physionomie, &, si j'ose dire, dans sa démarche, non moins que dans ses paroles. Quant au touriste, venu pour deux jours, il reste deux semaines ou plus, & ne s'éloigne qu'à regret.

Nous aussi, d'ailleurs, nous avons eu, dès les temps anciens, nos hommes célèbres, dont le nom ne sera jamais oublié! C'est Ausone & saint Paulin, qui nous appartiennent tout au moins par la naissance. C'est le pape Clément V, qui, avec bien des défauts, eut le mérite de servir la patrie française en servant son terrible souverain, Philippe le Bel. C'est Montaigne, enfant de la province voisine, qui a été par deux fois maire de Bordeaux, si bien qu'il nous faut un effort pour nous souvenir qu'il n'est pas tout à fait un des nôtres. C'est Montesquieu, dont vous pouvez, pèlerins éclairés, parcourir le château toujours entouré de ses eaux vives, & les terres où l'étranger surpris surprenait le grave président à mortier en sabots & en bonnet de coton. C'est, à la veille de la Révolution, l'aimable Berquin, si digne de rester l'ami de nos enfants après avoir été le nôtre. C'est, à l'heure de la tourmente, nos jeunes & poétiques Girondins, qui ayant dédaigné de résoudre ce difficile problème de vivre durant la terreur, que Siéyés se glorifiait d'avoir résolu, surent couronner leur courte vie par une héroïque mort. C'est, la Restauration venue, cette pléiade de nouveaux orateurs politiques qui les continuent par le talent & l'éloquence, sinon par les croyances & les doctrines. C'est, dans le domaine de la science médicale & physiologique, les deux grands médecins Roux & Magendie. C'est, dans le domaine de l'art, Carle Vernet, le peintre si vivant des immortelles batailles de la Révolution & de l'Empire, le caricaturiste presque sans pareil de nos mœurs populaires, le père de cet Horace qui a été, d'une main si agile, l'animé, l'amusant historiographe des plus brillants exploits de ses contemporains. C'est enfin, après lui, tant d'autres excellents peintres, parmi lesquels je me contenterai de nommer Alaux, Brascassat, — je prononce à la gasconne ce nom si éminemment gascon de forme, — & Rosa Bonheur qui lui succède à la tête de nos artistes champêtres, de nos grands animaliers. Génies immortels, nobles & courageux martyrs de la liberté, élégants modèles de la tribune & du barreau, talents qui fixent sur la toile ou le papier, pour l'immortalité du souvenir, ce qu'il y a de plus éphémère, les victoires, les mœurs, les êtres vivants & changeants, n'est-ce pas assez pour que notre ville se fasse une parure de ses fils de naissance ou d'adoption ?

Avec nos hommes, Messieurs, nous avons nos pierres, dont nous ne sommes guères moins superbes, alors même que nous avons, à leur sujet, quelque gros péché sur la conscience. Sans parler de notre admirable théâtre, chef-d'œuvre de l'architecture au dix-huitième siècle, nous conservons avec un soin pieux les vénérables ruines de

notre Palais-Gallien, désolés seulement que nos pères ne nous aient pas laissé davantage à conserver. Grâce à leur incurie, nous n'avons plus rien de ces palais, de ces cirques, de ces thermes, de ces aqueducs que mentionnent nos auteurs, & les dessins du temple fameux des Piliers de Tutelle, qui sont tout ce qui nous en reste, ne font que raviver nos regrets.

J'accuse l'incurie ? J'accuserai aussi le courtisanesque désir de plaire. L'histoire en est curieuse. Permettez-moi, Messieurs, de vous la rapporter, au risque d'une courte digression. En l'année 1594, le long du ruisseau bordelais de la Devise, des fouilles mettaient à nu trois statues de marbre blanc, hautes chacune de six pieds. Deux d'entre elles représentaient des sénateurs romains : si leur tête manquait, leur costume faisait foi. A la troisième, plus heureuse, ne manquient que les bras, comme à notre Vénus de Milo. Sa ressemblance frappante avec un camée antique autorisait à voir en elle la célèbre Messaline. Son vêtement de matrone romaine, écrit le chroniqueur Gabriel de Lurbe, était drapé & arrangé « d'une admirable façon ». Brantôme, plus soucieux de la personne même, nous dit que c'était une « fort belle femme, de très belle haute taille », avec une coiffure « tant gentille à l'antique romaine », avec de beaux traits & « la vraye mine de faire une telle vie », qui n'était pas précisément la vie d'une sainte. En 1623, ce savant Peiresc que Bayle appelait le « procureur général de la littérature », craignant que, dans les niches découvertes de l'hôtel de ville où l'on avait placé les trois statues, elles n'achevassent de se détériorer, demandait avec instances qu'on lui en exécutât un fidèle dessin.

Ce que sont devenus les deux sénateurs, je ne saurais le dire; mais, quant à Messaline, ses destinées ne sont que trop connues. En 1686, Louis XIV ayant manifesté le désir « d'ajouter aux ornements de Ver« sailles celui de quelques statues antiques, la municipalité de Bordeaux s'empressa de lui offrir celle de Messaline, « qui était, dit un « chroniqueur, une des plus belles & des plus curieuses de l'anti« quité. » Le roi « ayant eu la bonté d'accepter », & même de remercier par la plume d'un secrétaire d'État, l'impudique femme de Claude fut embarquée sur un bateau chargé d'autres marbres, qui sombra à l'embouchure de la Gironde. C'est là, au fond de la mer, & mieux conservée peut-être sous l'énorme pression des flots salés qu'elle n'eût pu l'être au grand air humide de notre climat, que la retrouvera quelque jour le scaphandre, soit que M. Mine-Edwards poursuive sa fructueuse exploration du golfe de Gascogne, soit qu'une souscription due à l'initiative privée rende possibles des recherches spéciales. Crésus est mort, & aussi Mécène, & Richard Wallace, & le duc de Luynes l'ancien; mais ils ont parmi nous des successeurs. Ouvrir la bourse d'autrui en ouvrant la leur pour nous rendre notre Messaline & réparer la faute de nos pères, qui sait si ce ne serait pas, dans la postérité, l'honneur de tel ou tel nom?

Nos Bordelais du dix-septième siècle étaient donc aussi dévoués au roi de France que leur ville l'avait été précédemment au roi d'Angleterre. Des critiques sévères ont trouvé mauvais que nos maîtres d'outre-Manche aient été suivis de regrets dans leur retraite. C'est trop oublier qu'ils avaient su rendre leur joug tolérable, infiniment plus tolérable que ne fut jamais celui des Valois & des Bourbons. Je veux bien que cette sagesse fût commandée par l'éloignement : il y a loin des rives de la Tamise aux rives de la Garonne, &, à une telle distance, le despotisme avait tout intérêt à revêtir sa main de fer d'un gant de velours. Les velléités d'indépendance des sujets britanniques laissaient toujours plus ou moins aux sujets gascons la bride sur le col.

Ne contestons pas, cependant, car il faut savoir être juste, ce que la douceur des Anglais eut de volontaire dans leur province de Guyenne. Aussi bien sont-ils, même chez eux, nos devanciers dans les voies fécondes de la liberté politique. C'est de six siècles que la grande charte de Jean sans Terre est antérieure à la charte octroyée par Louis XVIII. Parcourez, Messieurs, si vous en avez le temps, & je vous préviens que ce ne sera pas du temps perdu, parcourez les admirables volumes que la municipalité de Bordeaux a tirés de ses archives, avant qu'un nouvel incendie, qu'il faut, paraît-il toujours prévoir, en vienne détruire les précieux restes. Un de mes confrères de l'Institut celui peut-être de qui la parole a le plus d'autorité dans cet ordre de choses, M. Léopold Delisle, n'hésite pas à reconnaître qu'il n'y a point de municipalité dans notre patrie pour remplir, à l'égal de celle qui nous donne l'hospitalité, ses devoirs envers la science. Vous verrez dans ces huit beaux & savants volumes, où la vérité historique se produit entourée de toutes les lumières propres à la montrer sous toutes ses faces, d'une part les concessions vraiment libérales des rois d'Angleterre, d'autre part les restrictions vraiment vexatoires des rois de France. Qui veut conserver l'empire, ou, s'il le perd, être regretté, n'hésitera pas entre les deux méthodes. C'est pour n'avoir pas suivi la première, qui nous semble aujourd'hui l'*a b c* du métier royal, que l'Autriche éprouve l'humiliation de voir la Lombardie & la Vénitie dater leur bonheur du jour de leur affranchissement par nos armes. La Prusse non plus n'est pas, que je sache, populaire en Lorraine, ni même en Alsace. Je ne me pique pas de prédire l'avenir : les oracles de Calchas ont décrié les prédictions. Mais enfin est-il interdit de penser que qui sème le vent récolte la tempête, & qu'à l'heure de la tempête ceux qu'on a opprimés ne seront pas tout à fait des amis ?

Ajoutons que l'intérêt mercantile, qui tient légitimement une si grande place dans les choses humaines, devait tourner les regards des Bordelais vers Londres plutôt que vers Paris. L'homme vit de son travail, & le travail, ici, c'est celui de la vigne, de ces petits ceps rabougris qui produisent les vins exquis que vous savez. Les placer, après les avoir créés & recueillis, était une nécessité impérieuse. Or, nos

archives nous les montrent de difficile défaite sur les lieux. Souvent il fallait accorder des délais aux débiteurs, parce qu'ils ne pouvaient payer qu'avec leur récolte & que les créanciers, ayant aussi la leur, se souciaient peu de cette monnaie par trop liquide. On exportait donc le Margaux, le Saint-Émilion, le Sauterne, & même des crus de moins grand renom. Mais où ? Notre Guyenne était pour John Bull comme une colonie, & les colonies, les possessions éloignées, font de préférence le commerce avec la métropole, quand elles n'en sont pas détournées par des droits trop onéreux. De plus, la voie de mer, moins coûteuse & alors plus rapide comme plus sûre que les voies de terre, était une provocation permanente à diriger les navires vers les ports de la Grande-Bretagne, où un climat humide & brumeux rend les toniques obligatoires pour donner à nos insulaires voisins ce teint frais & rosé qu'ils ne donnent pas aux Chinois en leur vendant le poison de l'opium. Certes, Messieurs, je répudie hautement le vieux dicton : *Ubi bene, ibi patria.* J'estime avec Danton qu'on n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers, & j'estime Danton, malgré ses vices & ses fautes, pour avoir mieux aimé y mourir, sous le couteau de la guillotine, que de s'en aller vivre sur un sol étranger. Je professe qu'il faut aimer sa patrie comme une mère, alors même qu'elle se comporte comme une marâtre. Mais, dans ces temps si troublés du moyen âge, les Gascons avaient-ils une autre patrie que la Gascogne ? Alain Chartier n'avait pas encore, dans son *Quadriloge invectif*, éloquemment exhorté tous les fils de France, sans distinction entre les ordres, à s'unir contre l'ennemi commun. Jeanne d'Arc n'avait pas encore montré à un prince amolli & à un peuple éperdu les saintes voies de l'honneur, du sacrifice, & bientôt aussi de la victoire. En revanche, on voyait Eustache de Saint-Pierre se faire Anglais pour rester Calaisien & Froissart, un curé de la frontière flamande, célébrer avec un égal enthousiasme les beaux coups de lance des deux armées belligerantes & aussi les exploits des « povres brigands », comme il disait. C'est qu'il paraissait naturel alors de subir un joug étranger qui n'était pas, à tout prendre, beaucoup plus étranger qu'un autre, & qui, dans l'espèce, n'était presque pas un joug.

Mais comme nos pères bordelais, exclusivement Gascons en ce temps-là, sont, depuis, devenus Français ! De leur travail, de leur or, de leur sang ils ont servi, ils servent la cause commune. Nous ne rappelons pas sans une fierté douloureuse que le jour où le gouvernement de la Défense nationale, désemparé à Tours & battu du flot de l'invasion allemande, dut chercher vers le Sud un port de refuge, c'est à Bordeaux qu'il se vint réfugier. C'est à Bordeaux, devenu pour un moment capitale de la France, que se réunit l'Assemblée nationale, élue pour rendre la France à elle-même. C'est de Bordeaux que partit, après s'être inspiré de la pensée générale, l'illustre vieillard qui, ayant assumé sur ses épaules de septuagénaire la lourde charge du pouvoir

exécutif, allait, avant de mourir, rendre à la chère & pantelante blessée une paix nécessaire & libérer son territoire d'une brutale occupation. De tels souvenirs se gravent au fond des cœurs comme des mémoires. Ils sont un titre d'honneur & ils obligent pour l'avenir.

Bons Français sans cesser d'être de bons Gascons, & je dirais presque de bons Pyrénéens, on nous accuse pourtant, je l'ai entendu parfois de mes oreilles, d'être... devinez quoi, Messieurs? D'être de faux méridionaux ! Dans la bouche d'un grand Flandrin ou d'un Parisien pur sang, s'il en existe, ce mot là est peut-être un semblant d'éloge. Provençaux & Languedociens le reprendraint-ils à leur compte pour nous en faire un reproche? Ce serait bien injuste. Sans doute, il pleut ici non pas plus, mais plus souvent qu'à Montpeilier ou à Marseille; sans doute, le soleil nous brûle moins, le mistral nous est presque inconnu; l'*r* dans les mots, sur des lèvres bordelaises, n'a pas la résonnance du tambour; mais il y a des degrés en tout, & notre modestie se contente de la seconde catégorie, pourvu qu'on ne nous la refuse pas. Voyez plutôt : dans les personnes, vives allures, œil mobile, parole facile, abondante, spirituelle, colorée, patois & accent musical; dans les choses, climat chaud, végétation plantureuse; à défaut d'olivier, la vigne, & aussi, hélas! le phylloxéra, tout autant que dans l'Hérault. Quand nos professeurs veulent expliquer à leurs élèves ce qui, en France, doit s'appeler le Midi, ils tirent sur la carte une ligne droite qui part de Grenoble & aboutit à La Rochelle. Je n'ai pas ouï dire qu'aucun d'entre nos écoliers ait jamais placé Bordeaux au nord de cette ligne.

Vous avez donc eu raison, Messieurs, d'étendre jusqu'à nous votre Association régionale. Nous vivons côte à côte, & tout nous rapproche : le plaisir comme le travail, l'été comme l'hiver. Dans la saison chaude, le Bordelais en quête d'un air frais & pur ne traverse pas la France pour le demander aux sommets des Alpes ou aux plages de la Manche : il s'en va tout bonnement à quelques heures de chez lui, vers Bagnères-de-Bigorre ou Bagnères-de-Luchon, vers Biarritz ou Saint-Jean-de-Luz, qui lui donnent sur le bord de la mer, le magique spectacle des montagnes. Dans ces charmantes villes si nombreux sont les habitants de la nôtre, que plus d'un parmi les baigneurs venus du Nord, s'y croirait volontiers notre hôte. J'y ai retrouvé, pour ma part, des amis d'enfance que je n'avais pas rencontrés sur le pavé de notre grand Bordeaux. Vienne la saison froide, nos malades vont chercher un climat égal & doux dans ce riant séjour de Pau, où, devant un panorama splendide, Henri IV, âgé de quelques minutes eut les lèvres humectées de ses premières gouttes de vin & frottées de sa première gousse d'ail. Voilà, je pense, des Pyrénées à la Pointe-de-Grave, notre groupement bien justifié, si tant est qu'il eût besoin de l'être.

Quelques bons patriotes pourtant le condamnent, mais uniquement parce qu'ils s'en prennent aux groupes mêmes. Pourquoi, disent-ils,

des groupes régionaux en France, quand on vient de supprimer, après en avoir constaté l'inconvénient, les groupes parlementaires à la Chambre? Pourquoi cette tentative de décentralisation dans un pays dont la centralisation est le passé, le présent & sans doute aussi l'avenir? L'école dite de Nancy y a échoué dans les dernières années de l'empire & dans les premières du régime actuel. Après l'Année terrible, assez de divisions! L'union entre nous, entre nous tous, de quelque contrée que nous venions, à quelque parti que nous appartenions!

Messieurs, je reconnais avec une satisfaction commune à nous tous que la France présente un spectacle peut-être unique au monde, celui d'un peuple qui, formé de peuplades diverses d'origine, de caractère, de langue, a résolu ce grand problème, presque équivalent à celui de la quadrature du cercle, de constituer une véritable unité nationale. Portez au dehors vos regards & ne prononçons pas de noms, si vous le voulez bien. Ne voyez-vous pas plus d'un royaume, plus d'un empire dont les membres ont entre eux, à cette heure encore, des rivalités passionnées, bruyantes, & qui sait, grosses peut-être de quelque déchirement? Mais, pour nous, est-ce que vous avez craint rien de semblable? Parcourez notre chère patrie, de Perpignan à Lille, & de Brest ou de Cherbourg à Nice, — je nomme à dessein cette dernière ville, à cause du bruit qu'y menait naguère une poignée de séparatistes soudoyés — & dites s'il s'y trouve un Français qui veuille cesser de l'être! Dans l'adversité comme dans le bonheur, notre solidarité est entière. Nous pouvons défier tous les dissolvants. Notre union patriotique n'a plus besoin, pour être cimentée, d'une héroïne qui frappe les imaginations & provoque l'enthousiasme. Nos pères avaient déjà su s'en passer au temps où la Provence était envahie par les impériaux de Charles-Quint, où Marseille se défendait si vaillamment pour rester française, où les femmes y creusaient la tranchée dite des Dames, où le chef des assiégeants se refusait de donner l'assaut pour « n'aller pas trop tôt, disait-il, en paradis, où les malins de la Rome pontificale promettaient une récompense honnête à qui donnerait des nouvelles d'une armée impériale égarée dans les Alpes, où l'empereur lui-même allait, selon un mot des contemporains, « enterrer en Espagne son honneur mort en Provence! »

Et ce glorieux passé, Messieurs, quels lendemains il a eus! Je les omets pour ne pas vous retenir trop longtemps; mais vous me reprocheriez de ne pas nommer ici notre énergique Bayonne, quatorze fois assiégée, & qui ne s'en porte pas plus mal. Assiégée, elle l'était encore en décembre 1813 & en janvier 1814. Cinq aspirants de notre marine militaire la ravitaillaient toutes les nuits, évacuaient les malades sous le feu des Anglais, des Portugais, des Espagnols, qui, s'ils tuaient à l'équipage de nos hardis bateaux quelques hommes, ne parvinrent jamais à les faire virer de bord, à leur faire rebrousser chemin. Je

n'évoque pas sans émotion le souvenir de ces héros obscurs, car si pour quatre d'entre eux je ne puis dire de quelle ville, de quelle province même ils étaient venus aux rives de l'Adour, le cinquième tout au moins avait pris naissance à Bordeaux, dans une famille déjà bordelaise. C'est ce vaillant ignoré qui m'a transmis le nom que nous nous sommes efforcés, mon frère & moi, durant notre longue vie, de maintenir dans ses pures traditions d'honneur.

Enfin, Messieurs, comme dernier témoignage de fraternité entre nos provinces, laissez-moi vous rappeler qu'il y a quelques mois à peine, dans une commémoration pieuse sur le champ de bataille de Nuits, nos compatriotes bourguignons criaient, dans toute la chaleur de leur âme : « Vivent les Lyonnais, Vivent les Bordelais ! » Nous leur rendrions volontiers acclamation pour vivat, si c'en était ici le lieu & si dans la pensée d'unité française que j'énonce, nous pouvions distinguer entre les Français.

Il y a même eu un temps, peu éloigné de nous encore, où notre nationalité paraissait tellement consacrée par les siècles, que nous croyons pouvoir aller au delà & prêcher la fraternité des peuples. Nos désastres ont dissipé ce généreux rêve, renouvelé de Fénelon; il faut qu'en cette fin du dix-neuvième siècle, comme au moyen âge, chacun se barde de fer, s'arme jusqu'aux dents, se retranche chez soi, dans l'attente du jour où la parole sera peut-être rendue à la poudre, cette fois sans fumée. D'une telle attente il ne faut pas voir seulement le mauvais côté : elle en a un bon. Les prévisions guerrières amoindrissent l'effet fâcheux de nos discordes & tendent à les supprimer. Rien ne nous pousse davantage à nous rapprocher, à nous sentir les coudes, comme on dit au régiment. Sur quelque point que la France puisse un jour être menacée, nous savons bien que dans les régions le mieux à l'abri du danger, tout le monde serait debout.

Nous pouvons donc, Messieurs, sans manquer en rien aux devoirs sacrés du patriotisme, sans compromettre en rien le salut ou l'avenir de la patrie, & même avec grand profit pour elle, nous grouper selon les rapports d'origine commune, de voisinage, de mœurs, d'intérêts. Ce que vous faites, au demeurant, ne le fait-on pas depuis vingt ans pour notre armée? Revêtus de la tunique du soldat, nos enfants ne sont plus seulement réunis dans l'unité un peu trop fragmentaire du régiment, ni même de la brigade ou de la division. Régiments, brigades, divisions se soudent pour former des corps d'armée, à chacun desquels est assignée une région du sol français. L'autorité militaire a jugé très sagement que l'unité régionale, comme autrefois l'unité provinciale, avait encore dans la grande unité nationale, sa raison d'être. Ainsi que le disait si bien le président de votre premier Congrès : « Vous entretenir directement de vos intérêts. vous ressouvenir un peu de votre histoire & de vos origines, vous communiquer vos aspirations diverses, mesurer vos moyens d'action & de propagande, res-

serrer enfin le nœud de votre antique amitié au bénéfice de la vie locale & provinciale, source première des forces & des richesses de notre commune patrie », voilà une tâche de nature à occuper les plus actifs & à contenter les plus exigeants. Vous connaissez la vieille histoire des minces tiges de jonc qui, réunies en un faisceau, constituent une force, & vous avez déjà formé le faisceau. Que votre exemple soit suivi, tous ces faisceaux deviendront indestructibles, & comme ils seront animés de vie, d'intelligence, de volonté, de dévouement, la patrie en sera plus puissante : elle pourra de pied ferme attendre ses ennemis.

Mais un faisceau n'est solide qu'à la condition de ne pas affecter des dimensions exagérées. C'est pourquoi, Messieurs, on ne peut que vous louer de n'avoir pas grossi le vôtre outre mesure. On a beau dire dans le Nord, où l'on juge de trop loin nos contrées, qu'un citoyen de Vaucluse ou des Bouches-du-Rhône est un Gascon, vous n'en avez rien cru. Voyant de plus près hommes & choses, vous en appréciez plus finement les différences. Vous n'avez vu les affinités sérieuses qui justifient votre conception & votre création que dans la région du Sud-Ouest, si largement étendue, il est vrai, que sur le terrain assigné par vous à votre Association, & qui s'étend de la rive droite du Rhône aux rivages du golfe de Gascogne, sont cantonnés, évoluent librement trois corps d'armée. Vous avez pensé que les parties dont cette vaste région se composent pourraient prendre la cohésion qu'avaient jadis nos provinces & qui manque un peu à nos départements. Chateaubriand nous dit qu'aux premiers jours de la Restauration, alors que les partisans de l'ancien régime se flattaient de le rétablir, un de ces fanatiques du passé exprima au duc d'Angoulême le vœu de voir bientôt les provinces reconstituées, & que ce prince lui répondit : « Mais nous préférons les départements ! » — Qu'est-ce à dire, Messieurs, sinon que les départements étant plus nombreux, plus faibles, sans lien entre eux, paraissaient à la royauté, restaurée & mal assise encore, moins propres à lui opposer une virile résistance ! A coup sûr, nous ne rêvons pas de la suppression des départements, entrés depuis un siècle dans nos habitudes, pas plus que, dans les départements, nous n'approuverions qu'on supprimât l'arrondissement ou le canton ; mais nous croyons fermement & nous disons très haut que plusieurs departements bien unis entre eux présenteront pour la vie journalière, pour le commerce & les échanges, pour les progrès de la vie intellectuelle, scientifique & littéraire, pour la résistance à l'ennemi & aussi pour l'attaque, si l'on nous forçait à attaquer, plus de ressources & de ressources immédiates que s'ils s'enfermaient judaïquement dans leurs limites administratives comme derrière une muraille de la Chine, dont l'idée absurde ne hanta jamais le cerveau de nos premiers constituants.

Toutefois, si vous avez dû, Messieurs, dans votre judicieux dessein de ne pas trop grossir le faisceau, arrêter votre ardeur expansive à la

ligne de démarcation que vous fournissait le cours rapide du Rhône, vous n'avez point hésité à franchir les Pyrénées. Frontière suffisante pour un peuple plus que pour la vérité, n'en déplaise à l'amère & profonde ironie de Pascal, frontière admirable même, & telle que nos voisins d'Espagne n'en sauraient souhaiter de meilleure, puisque le plus puissant de nos rois & le plus irrésistible des conquérants n'ont pu la faire tomber que pour quelques jours, vos montagnes escarpées n'en séparent pas moins des hommes de même race, presque de même langue, qui habitent sur les deux versants & entretiennent d'incessantes relations de voisinage, d'affaires, d'amitié. Si certaines doctrines témérairement conçues & maladroitement appliquées, avaient encore cours, ce magnifique, cet épais massif devrait cesser d'être une frontière : tous les Béarnais seraient sujets de la monarchie espagnole ou tous les Catalans, citoyens de la République française.

Je m'assure, Messieurs, que ni au nord ni au midi des Pyrénées il ne se trouve un songe creux pour caresser cette malsaine chimère; mais c'est justement pour ce motif, c'est même parce que les liens naturels peuvent paraître un peu trop distendus, qu'il est utile & bon de les resserrer. Partis de Narbonne, l'an dernier, vous avez poussé une pointe sur Barcelone. Pointe d'ennemis? Pointe de conquérants? Quelques-uns de nos voisins, mal éclairés sur vos intentions amicales ont semblé un instant le craindre : ils se sont tenus en défiance, tant est vif & jaloux, chez tout Espagnol, l'amour de sa nationalité. Mais quand Barcelone a vu vos visages souriants & vos mains tendues, quand elle a eu prêté l'oreille à vos fraternels discours, les fronts les plus ombrageux se sont rassérénés, votre courtoise visite a reçu l'accueil cordialement empressé qu'elle méritait.

Hélas! que ne pouvons-nous, sur toutes nos frontières, comme sur la frontière espagnole, visiter chez eux nos voisins, les recevoir chez nous avec cette ouverture de cœur si naturelle à tous les Français! Le jour viendra-t-il de cette fraternité des peuples ou restera-t-elle la douce manie d'humanitaires attardés? Malgré tant de raisons de désespérer, ne bannissons pas toute espérance! Reportons nos esprits vers les souvenirs prestigieux de l'Exposition universelle à Paris, du centenaire de l'Université languedocienne à Montpellier. N'avons-nous pas vu des visiteurs de toute nation vivre chez nous comme chez eux, accueillis partout avec une affectueuse bienveillance ou, pour le moins, avec une parfaite courtoisie, alors même que la langue qu'ils parlaient tout haut ravivait en nos cœurs les plus cuisantes blessures? N'avons-nous pas vu des étudiants de toute l'Europe produire chez nous leurs costumes nationaux, leurs bannières si diverses, & chaudement acclamer notre France, seconde patrie, il y a longtemps qu'on l'a dit, de tout homme civilisé? Des visites de cette sorte, ces contacts agréables à tous, puisqu'on les renouvelle, préparent dans la mesure du possible l'avenir de demain, ou, soyons modestes, d'après-demain.

Si ces prévisions encore un peu vagues ne sont pas entièrement illusoires, votre Association, Messieurs, aura contribué pour une grande part à les justifier. Voulant démontrer que le mouvement est possible, vous avez marché ; vous avez poussé votre navire à la mer & le vent, désormais, enfle ses voiles. De divers côtés, des Sociétés savantes marquent l'intelligent désir de s'affilier à vous. Votre *Revue des Pyrénées & de la France méridionale*, si utile à consulter, si intéressante à lire, est assurée déjà d'un tirage que lui envieraient bien de recueils périodiques & même bien de feuilles quotidiennes. Votre programme régional, national &, dans une certaine mesure, international est approuvé de tous. C'est celui de vos présidents d'hier. Vous avez permis à votre président d'aujourd'hui de vous le rappeler, & vous avez eu raison, vous avez toujours raison ! Il ne saurait vous en proposer un meilleur. Décentraliser, pour apprendre à agir par soi-même & accroître ses propres forces, tel est le moyen; mettre ces forces accrues au service de la patrie, tel est le but. Avoir entrepris cette œuvre de relèvement & de salut est votre honneur; y avoir réussi sera votre gloire.

Messieurs, je déclare ouvert le second Congrès de l'Association pyrénéenne. »

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DU

CONGRÈS DE BORDEAUX

1891

L'*Association pyrénéenne* a ouvert son second Congrès le 25 mai 1891. Quand elle visite une partie de son vaste territoire, situé sur les deux versants des Pyrénées, elle franchit toujours dans ses voyages cette chaîne de montagnes, dix fois plus haute en moyenne que la tour Eiffel, se donnant pour mission de réaliser par l'union des travailleurs le dénivellement du massif que des unions princières ont été impuissantes à abaisser.

En tacticienne habile, l'*Association pyrénéenne* a commencé l'attaque par des mouvements tournants. L'année dernière elle manœuvrait à l'Est, cette année elle a opéré à l'Ouest. Après ces deux grandes reconnaissances, à droite & à gauche, elle se sentira, je pense, assez aguerrie pour aborder l'obstacle de front.

Si les Pyrénées orientales & les Pyrénées occidentales ont leur mérite, les Pyrénées centrales ne sont pas à dédaigner. Des gisements riches en minerais variés, une gamme d'eaux minérales complète, avec dièzes & bémols, des routes thermales splendides, des étages géologiques bien caractérisés, une faune & une flore spéciales, des grottes où les débris préhistoriques abondent, des monuments anciens & modernes intéressants, sont leurs puissantes attractions.

Une excursion par Foix, Ax, le Val d'Andorre, Saragosse-

Pampelune, Pau, les Eaux-Bonnes, Cauterets, Luhcon, ne serait-elle pas bien instructive?

Mais je m'aperçois que je parle du Congrès de 1892, alors que je suis chargé de résumer les travaux du Congrès en 1891; aussi, ne voulant pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, je m'arrête & je reviens au sujet de cette communication.

Cette année, le lieu de concentration désigné aux membres du Congrès était la ville de Bordeaux.

Dans le sud-ouest de la France, ce choix s'imposait. Quelle ville de la région pouvait offrir d'aussi précieux souvenirs que l'antique *Burdigala*, le célèbre *Emporium* cité par Strabon, la métropole de la seconde Aquitaine, la pépinière de professeurs assez renommés pour être recherchés, au quatrième siècle, par Rome & Byzance, la patrie d'Ausone & de tant d'autres écrivains célèbres, la capitale du duché d'Aquitaine, la cité qui, après avoir servi de proie aux Normands, resta trois siècles sous la domination de l'Angleterre?

Sans évoquer ces souvenirs, quelle ville moderne pouvait rivaliser avec elle? Son magnifique port, ses larges quais, son pont monumental long de cinq cents mètres, ses nombreux monuments & en particulier son théâtre modèle, ses belles promenades, ses Sociétés littéraires & scientifiques, sa ceinture de pampres connus du monde entier, ne la plaçaient-ils pas hors de pair?

En 1890, nous étions aussi dans un pays vinicole, les vins y étaient corsés & capiteux, les habitants avaient le caractère de vivacité propre à la race Catalane; cette année nous sommes dans la région des crus moelleux, délicats, toniques sans agir sur le cerveau, dans une contrée habitée par une population vouée à une vie douce & agréable. Ici les qualités & la nature un peu personnelle de la race Anglo-Saxonne ont laissé leur empreinte sur la race Ibéro-Gauloise; sous ces diverses influences, les anciens Aquitains sont devenus les Girondins, amis des arts, du confortable & du progrès. Le Congrès a pu se convaincre qu'ils font largement bénéficier leurs hôtes de ces brillantes prérogatives

La ville de Bordeaux, justement fière de faire remonter au quinzième siècle la fondation de son Université, n'a pas admis

que le culte des vieilles traditions fût incompatible avec les allures modernes; elle a pensé, n'en déplaise aux *décadents* & aux *symbolistes*, que les bons littérateurs du dix-neuvième siècle peuvent être les disciples de Racine & de Bossuet, de même que Lagrange, Laplace & Bertrand sont les disciples de Descartes, de Newton & de Fermat. C'est pourquoi au lieu de mettre à la rue les anciennes institutions auxquelles elle devait sa renommée intellectuelle, Bordeaux leur a élevé un temple spacieux & commode.

Toutes les associations littéraires ou scientifiques, tant anciennes que modernes, viennent y tenir leurs séances, y installer leurs bibliothèques, y déposer leurs archives. La création de cet *Athénée*, où les Sociétés libres peuvent s'installer sans souci du lendemain, prouve mieux que toutes les protestations de dévouement, avec quelle sollicitude la ville, dont les presses imprimèrent pour la première fois, en 1580, les *Essais* de Montaigne, encourage l'érudition.

Ce local hospitalier a été mis à la disposition du Congrès.

Dans une assemblée recrutée en faisant appel à toutes les bonnes volontés, on devait fatalement parler un peu de tout; c'est ce qui est arrivé.

L'histoire, la médecine, la géographie, le commerce, la géologie, la linguistique, la botanique, l'archéologie, l'agriculture, l'alpinisme, l'économie politique, l'anthropologie préhistorique, la météorologie, les beaux-arts, l'hydrologie, &c...... figuraient au programme. Ne croyez pas que chaque membre du Congrès fût obligé de savoir tout cela; cette énumération prouve seulement que plusieurs d'entre nous avaient une bonne occasion d'apprendre beaucoup de choses qu'ils ignorent.

La séance d'ouverture a été tenue le 25 mai. M. Perrens, membre de l'Institut, a fait à l'*Association pyrénéenne* l'honneur d'accepter la présidence du Congrès. A ses côtés avaient pris place : M. Baysselance, maire de Bordeaux, M. le Dr Azam, président du comité d'organisation, M. le Dr Garrigou, directeur de notre Association, M. Nicolaï, secrétaire du Congrès.

M. Baysselance, dans une belle allocution, a souhaité la bienvenue à notre Société adolescente, il a fait un éloge mérité de nos aînées, & il a bien voulu constater que les volumes

de notre revue périodique prouvent la virilité de l'*Association pyrénéenne*.

Le Congrès ayant acquis droit de cité, M. Perrens a pris la parole. Après avoir résumé l'histoire de Bordeaux, il a recherché ce que peut être le patriotisme suivant les temps, les mœurs, les intérêts & les passions, il a précisé les conditions d'une décentralisation utile, & il a approuvé les limites dans lesquelles l'*Association pyrénéenne* la pratique.

M. Garrigou, toujours prêt, a remercié, au nom du Congrès, la municipalité de son bienveillant accueil.

Le soir, les autorités de la ville, entourées des notabilités des sciences, des lettres & des arts, assistaient à la féerique réception donnée à l'hôtel de ville en notre honneur.

Des 26 au 30 mai, les questions les plus variées sont traitées dans les séances des sections ou dans les conférences. La partie historique nous a valu :

Une note de M. le Dr Duhourcau sur *Quelques pages authentiques de l'histoire médicale de Cauterets.*

Une communication de M. Xavier de Cardeilhac sur *le cloître de Saint-Sever de Rustang.*

Un mémoire de M. Labrouche sur *la Gascogne du premier siècle.*

Une conférence très intéressante de M. le Dr Bouchard, le savant professeur de la Faculté de médecine, sur *les Basques.*

Une conférence très applaudie de M. Jullian, professeur à la Faculté des Lettres, sur *Bordeaux gallo-romain*. L'éloquent & spirituel orateur a eu l'ingénieuse pensée de piloter une Association pyrénéenne, composée de Gallo-Romains, à travers le Bordeaux du troisième siècle, sous le règne de l'empereur Tetricus.

Nous devons aux géologues :

Une note de M. Baysselance sur *les mouvements du sol à Bordeaux.*

Une communication de M. Hautreux, sur *les passes de la Garonne.*

Un mémoire de M. Fallot, sur l'*âge probable des derniers mouvements de la chaîne Pyrénéenne.*

Dans la section des sciences naturelles, une communication

sur la flore Pyrénéenne a fourni l'occasion à M. le docteur de Nabias de rappeler les titres trop oubliés de Jean Prévost, éminent botaniste de Pau.

Le crétinisme a eu aussi sa part. Nous avons entendu, à propos de cette question si humanitaire : Une communication de M. le Dr Hamau, sur la *Pellagre.*

Une lecture sur *les Cagots aux bains de Cauterets*, par M. le Dr Duhourcau.

Une autre lecture sur *le Goître*, par M. le Dr Armaingaud.

M. le Dr Régis a signalé un cas de crétinisme sans précédent dans la ville de Bordeaux. Il a produit en séance ce cagot-phénomène qui n'avait rien de séduisant, car il en est de ces déshérités comme des chiens de manchon, plus ils sont purs, plus ils sont laids. Heureusement ces cruelles infirmités tendent à disparaître, & ce ne sera pas le moindre honneur du dix-neuvième siècle d'avoir, par l'abolition de l'esclavage & par les progrès de l'hygiène, arraché un nombre incalculable de victimes au triste sort qui leur ravissait l'usage de leur libre arbitre, cet apanage caractéristique de l'homme.

Dans la même séance, on a discuté sur la construction du canal qui doit faire de Toulouse un port de mer. On a donné tant de bonnes raisons pour & contre cette entreprise, qu'il paraît difficile de prévoir si, au point de vue des actionnaires, ce canal maritime sera un petit Suez ou un grand Panama.

Je ne mentionne pas tout ce qui a été écrit, dit ou lu, puisqu'en dehors des conférences & des discussions il a été déposé quarante-deux mémoires sur le bureau du Congrès!

Il doit être, d'ailleurs, bien entendu qu'en faisant quelques citations, à titre d'exemples, je n'ai pas eu l'intention d'opérer un triage dans la collection de travaux si méritants ; rien ne pouvait m'autoriser à montrer une pareille outrecuidance. J'ai cité au hasard, de mémoire & au courant de la plume.

Les excursions ménagées aux membres du Congrès dans les environs de Bordeaux avaient toutes une puissante séduction.

M. le commandant Ravaud, maire d'Arcachon, M. le Dr Armaingaud, directeur du Sanatorium, M. Durrigne, directeur de la station zoologique, MM. Vialanne, Zunc & Petit,

attachés à cette station, M. le Dr Hameau & M. Lesca, ont fait à Arcachon la réception la plus flatteuse aux membres du Congrès.

Le site a charmé les excursionnistes; le Sanatorium & la station zoologique leur ont rappelé les installations analogues qu'ils avaient admirées à Banyuls-sur-Mer en 1890.

Saint-Émilion, riche en monuments archéologiques, fut pour eux le pendant d'Elne & de Fontfroide.

Le cuvier modèle du château de Campion, les grands chais de Médoc, où l'art de la vinification a atteint ses dernières limites, la vacherie, sans rivale, du palais de Parempuyre, dans laquelle cent vaches donnent en moyenne cinq cents litres d'excellent lait par jour, sont, près des côtes de l'Océan, les émules de la propriété des Onglous que nous visitions, l'année dernière, sur les côtes de la Méditerranée.

M. Piganeau, à Saint-Emilion, M. Vassillière, au château de Campion, M. le docteur Raffailhac, à Margaux, s'étaient mis, avec une complaisance parfaite, à la disposition du Congrès. Les excursionnistes ont d'ailleurs reçu un très bon accueil partout où ils se sont présentés.

Quand on parle des environs de Bordeaux est-il besoin de dire que les procédés mis en œuvre pour conserver & améliorer la vigne offrent aux visiteurs des modèles accomplis? La science & la pratique ont fait des vignobles bordelais une académie vinicole de premier ordre.

Le Congrès a tenu le 30 mai sa séance générale de clôture. M. Perrens en a profité pour remercier la municipalité de sa somptueuse hospitalité, pour féliciter M. Garrigou de son intarissable dévouement à la science, & pour souhaiter longue vie à l'*Association pyrénéenne*.

Le Congrès termine ses travaux en émettant un certain nombre de vœux tendant : à la disparition du crétinisme, — à la protection des hirondelles, — à l'inventaire des chartes communales dans le midi de la France, — à la célébration du cinquantenaire du chemin de fer qui relie Bordeaux à La Teste, — à l'érection d'une statue de Montesquieu sur la place de la Brède. Souhaitons que ces vœux soient exaucés.

Le Congrès adresse un hommage public de gratitude à la

famille de Montesquieu, qui a pris la louable initiative de publier les œuvres inédites de son illustre ancêtre.

II

Le 31 mai, le Congrès quittait Bordeaux à destination de Dax.

A notre vif regret, un assez grand nombre d'adhérents, qui avaient retenu leurs cartes, manquaient à l'appel lorsque le train est parti. Les photographes, en particulier, ont, cette année, déserté le régiment; vous serez donc privés des projections que vous aviez si fort appréciées l'année dernière. En compensation nous avions avec nous les représentants des journaux bordelais, dont le concours nous a été si précieux. Puisque la presse est de nos jours souveraine, nous nous sommes réjouis de ce que ses délégués au Congrès aient été assez gracieux & assez aimables pour nous faire supporter agréablement son autorité.

Le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne traverse les dunes voisines du littoral. La bonne volonté du Pin maritime, sobre & vivace, a été mise à profit pour arrêter la marche envahissante des sables mouvants vers l'Est; grâce à ces plantations, un désert aride a été transformé en forêts productives. C'est à travers ces *pignadas*, d'aspect un peu monotone, que le train nous emporte vers Dax. On raconte qu'autrefois le paysage était égayé par les silhouettes des pâtres landais montés sur de longues échasses; ces hérons humains ne se voient plus aujourd'hui que dans les cirques.

M. Milliès-Lacroix, maire de Dax, les membres de la Société Borda & les membres du conseil d'administration Dax-Salin-Thermal nous attendaient à la gare.

Puisque l'on doit à tout seigneur tout honneur, notre première visite est pour la merveilleuse *Fontaine chaude*, source à 56° de température, justement célèbre dans les annales de l'hydrologie à cause de son grand débit. Nous visitons ensuite les divers établissements dans lesquels des bains de boue régé-

nèrent les malades débilités. Heureux pays celui où la boue sert à autre chose qu'à provoquer des coryzas!

En parcourant la ville natale de la célèbre Guimard nous avons rencontré un grand nombre de jolies femmes. Faut-il attribuer cette beauté du type Dacquois à l'usage des eaux locales? Si la corrélation était prouvée, je vous dirais : Mesdames de l'*Association pyrénéenne*, allez affronter le traitement peu engageant des bains de boue & vous conserverez, comme les Dacquoises, vos beaux cheveux, vos jolis traits, votre œil brillant & votre gracieuse tournure.

Si vous redoutez de vous plonger dans une eau terreuse, apprenez qu'un système d'hydrothérapie très bien organisé vous permettra de quitter l'établissement thermal aussi propres que notre premier père au sortir de son bloc d'argile. Si vous appréhendez les fatigues du voyage, rappelez-vous que Mme de Sévigné brava les dangers & les cahots d'un long trajet en carosse, sur une route raboteuse, quand elle allait prendre des bains de boue à Vichy.

D'ici à peu de temps vous trouverez encore à Dax des bains au chlorure de sodium, attendu que la nature complaisante met tous les jours de nouvelles sources salées à la disposition des docteurs qui ne trouvent pas l'eau de la mer assez abondante.

Durant un gai repas, une savante causerie du Dr Mora *sur les richesses minérales de Dax* & un madrigal très bien tourné du Dr E. Raillard, en l'honneur des nouveaux thermes, furent de charmants intermèdes.

Une excursion en ville nous a permis d'admirer la statue récemment élevée à l'inventeur du cercle à réflexion, au créateur de la méthode des doubles pesées, au marin distingué qui a donné son nom au vaisseau-école de la marine.

L'hôtel de ville renferme un musée jeune, mais déjà intéressant. Les restes de l'*opus quadratum*, que l'on retrouve sur les vestiges des remparts, témoignent du soin & du luxe avec lesquels les Romains avaient fortifié l'antique capitale des *Tarbelli*.

Le soir nous quittons cet oasis des Landes, où nous avions été si gracieusement reçus, pour nous rendre à Bayonne.

Désormais le Congrès voyage à la façon des souverains; un train spécial le transporte le soir même à Cambo.

Dès son arrivée il est reçu dans la grande salle de l'établissement thermal par les notables du pays. M. le Dr Juanchuto lui souhaite, en excellents termes, la bienvenue; il se félicite de la décision intelligente qui permet à notre savant Directeur d'utiliser, au profit de nos étudiants en médecine, ses connaissances approfondies de l'hydrologie, il termine son discours en nous présentant ses Naïades bienfaisantes. Dans ce charmant séjour le climat aide, paraît-il, puissamment l'action curative des sources, ce qui confère à Cambo le rare privilège d'offrir aux malades un remède agréable.

Nous voilà en plein pays Basque, patrie des légendes & des traditions, contrée habitée par une population virile, agile, indépendante, courageuse & entreprenante. La race Basque est essentiellement distincte de celles qui l'entourent, au point de vue du caractère, des usages & du langage; particularité bien faite pour agacer la perspicacité des Ethnologistes. Si l'on adopte l'opinion de ceux qui regardent la race Basque comme aborigène, il est facile de se convaincre, lorsqu'on parcourt la région, que nos ancêtres de la Gaule valaient au moins leurs envahisseurs.

Le 1er juin nous avons visité, aux environs de Cambo, le site appelé *Pas-de-Rolland.* Ce défilé, d'un accès naguère difficile aux mulets de bât, est traversé aujourd'hui par une route carrossable & une voie de chemin de fer. Il atteste que si notre époque, armée de la poudre, peut ouvrir en plusieurs années un rocher qu'un simple coup de la terrible *Durandal* suffisait à trancher, le travail des Ingénieurs contemporains est moins pittoresque que celui des Paladins.

Près de là se trouvent de puissants gisements de feldspath, aptes à régénérer les vignes, & un kaolin recherché par les fabriques de Limoges.

Non loin du *Pas-de-Rolland*, l'église & le cimetière d'Itsassou sont de curieux spécimens des monuments basques; les jonchées de la Fête-Dieu répandues sur les dalles du porche & de l'église affirmaient les sentiments religieux de cette race bien trempée,

Nous avons pu apprécier son adresse & sa vigueur à une partie de pelote jouée, en notre honneur, par les quatre champions les plus célèbres de la contrée. Combien ces divertissements énergiques humilient les jeux de quilles, de boules ou de bouchon pratiqués dans la région sous-pyrénéenne!

La fanfare de Saint-Jean-de-Luz avait eu l'amabilité de se déplacer pour venir donner un concert sous les magnifiques ombrages du Parc.

Le soir nous étions invités à un festin qui, s'il était autochtone, faisait honneur à la science culinaire des marmitons gaulois. Au dessert, le Dr Dautezac souhaitait, le verre en main, bon voyage au Congrès. Notre séjour à Cambo nous a prouvé que les Basques joignent à leurs nombreuses qualités celle de pratiquer cordialement l'hospitalité.

Le 2 juin, de très bonne heure, le chemin de fer, tracé dans la charmante vallée que dominent les blanches maisons des villages basques, nous ramène à Bayonne, & le train nous conduit sans désemparer à Saint-Sébastien.

Arrivé dans la capitale du pays Basque Espagnol, le Congrès se rend à l'hôtel de l'Ayuntamiento, accompagné de plusieurs conseillers municipaux, du consul de Portugal & de l'ingénieur attaché à la compagnie du Nord de l'Espagne.

L'alcade Don Victor Samaniego, entouré de conseillers municipaux, de professeurs, de magistrats, d'artistes, auxquels s'étaient joints le consul d'Espagne à Bayonne & l'abbé Ariztiabat, chapelain de la reine, nous reçoît, nous adresse une allocution sympathique & nous fait les honneurs de son riche palais. Il nous invite à assister le soir, du haut des balcons constitutionnels, à une solennité réservée aux visiteurs de grande marque : *Le Toro de Fuego.*

Une charpente de bois, représentant un taureau gigantesque, circule, portée par deux hommes, sur la *Plaza de la Constitution.* L'engin arrose d'une abondante pluie de feu une foule électrisée & à la fin de la promenade les cornes du taureau se changent en pièces d'artifice. Ce soir là, au centre du bouquet final, un cartouche, surmonté des drapeaux français & espagnols, traçait en traits de feu l'inscription : *Vive l'Association pyrénéenne.* A ce moment une bordée formidable

de sifflets sortit de tous les points de la place : c'était un gracieux hommage adressé au Congrès, attendu que les Basques de Saint-Sébastien ont l'habitude de manifester ainsi leur satisfaction & leurs meilleures sympathies.

La musique municipale, qui se faisait entendre pendant la représentation, termina son concert en jouant l'air national espagnol & la *Marseillaise*. Ces morceaux furent applaudis par presque tous les assistants.

Au *Toro de Fuego* succédèrent des danses espagnoles exécutées par la plus grande partie de la population.

Pour terminer la soirée un splendide souper nous attendait dans la grande salle du palais. L'alcade Don Victor Samaniego & les notabilités de Saint-Sébastien nous en firent les honneurs.

Le Dr Garrigou fut l'interprète de notre gratitude ; il termina son improvisation par cette déclaration trouvée que le cartouche flamboyant du *Toro de Fuego* serait, à l'avenir, le blason de l'*Association pyrénéenne*. Un brillant discours, en français élégant, prononcé par le premier adjoint avec une pureté d'accent irréprochable, clôtura la réception. La cérémonie faite, chacun rentra chez soi.

Le lendemain le Congrès a visité les établissements scolaires, le laboratoire municipal, la citadelle de la Mota fièrement campée sur le mont Orgullo, la Concha bordée de riches villas, les deux églises paroissiales & les principaux monuments de Saint-Sébastien.

A une heure l'appel : *caballieros al train*, nous annonce que le moment de la séparation est arrivé. Les membres du Congrès quittent la ville aux coquettes *miradores*, emportant le souvenir ineffaçable de la magnifique réception ; ils adressent un dernier adieu à cette cité amie & ils font route vers Burgos.

Le *Ferrocarrile* passe devant Hernani, la ville curieuse du Guipuzcoa dont Victor Hugo a immortalisé le nom. Plus loin il entre dans la chaîne Cantabrique & se débrouille dans un labyrinthe de montagnes pittoresques pour grimper à une hauteur de 600 mètres. Durant ce trajet le train s'avance avec une solennelle lenteur, s'arrêtant à des gares perdues au fond des ravins ou perchées sur des cols ; après cet effort, il descend, encore tout essoufflé, sur les bords de l'Ebre, reprend haleine à Mi-

randa, franchit la sierra de Oña, attaque sous terre la Brujula & arrive enfin dans l'ancienne capitale de la Vieille-Castille.

A la gare, Don Vicente-Alfonse Ortega, teniente de alcade, les membres de la municipalité, les notabilités scientifiques & littéraires de Burgos, les représentants de la presse locale, nous reçoivent & nous conduisent dans de bonnes voitures à l'hôtel *Del Norte y de Londres*, très bon gîte, bien tenu.

Le lendemain matin les chanoines Nicolas Marquez & Santos-Martinez Estecha nous introduisent dans leur superbe cathédrale. La forêt de cloches & de tourelles finement dentelées, les ouvertures décorées de riches ornements produisent un effet magique. Quant aux beautés de l'intérieur, Philippe II, ami éclairé des arts, les regardait comme « l'œuvre des anges plutôt que le travail des hommes. » Si leur exécution a nécessité un aussi grand mérite, on comprend que leur description exigerait un talent surhumain. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour que, sans fausse modestie, je me récuse.

Près de la cathédrale nous admirons le superbe rétable de l'église *San Gil*. A l'hôtel de ville nous nous découvrons devant le cercueil qui renferme les restes du Cid & de Chimène, car ce n'est pas sans un sentiment de profond respect que l'on s'approche de ce héros dont les hauts faits ont inspiré à la muse française ses plus sublimes accents.

Des voitures nous transportent à la Chartreuse de Miraflorès, en passant près du *Solar del Campeador* (maison du Cid) & sous le bel arc-de-triomphe élevé par Philippe II à la mémoire de Fernan Gonzalès.

Avant de visiter le monastère, nos amphytrions nous offrent un déjeuner à la villa fleurie de Don Hilarion Igon, président du Tribunal de cassation. Ce magistrat avait mis gracieusement sa demeure à la disposition du maire pour nous y recevoir.

Ce fut, pendant deux heures, une lutte internationale entre les grands crus de France & les grands vins d'Espagne. A plusieurs reprises les deux camps firent assaut de compliments flatteurs; dans nos rangs : M. Lapierre, bibliothécaire de la ville de Toulouse, M. Garrigou, M. Labrouche, répondirent vaillamment au feu bien dirigé du Burgalais; M. Routurier, représentant du journal *la Gironde*, soutint avec un rare bon-

heur de pensées & de langage l'honneur de notre drapeau littéraire; M. le Dr Duhourcau, s'exprimant en Castillan, vint nous prêter main-forte & combattre fièrement nos adversaires avec leurs propres munitions. Pour garder nos positions, nous avions été obligés, on le voit, d'engager nos meilleures troupes.

Peu à peu l'action fut plus chaude; les verres se choquaient, des toast retentissants se mêlaient aux détonations des bouteilles de champagne dont les bouchons se croisaient dans l'air, la fumée d'excellents cigares sortait de toutes les bouches, le vin coulait à pleins bords; mais dans cette mêlée chacun fit si bien son devoir que, la bataille terminée, il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus.

Cette satisfaction donnée à la vie mondaine, nous entrâmes au couvent. Le supérieur de la Chartreuse nous reçut dans son monastère d'une manière très aimable.

L'ensemble du monument est du style gothique; l'église renferme un rétable doré avec le premier or importé d'Amérique; des mausolées sculptés avec un grand art s'élèvent dans le chœur; une statue vivante de saint Bruno, due au ciseau de Pereira, & des tableaux de Ribera ornent les chapelles.

De cet asile pieux, destiné aux hommes, nous nous rendîmes au célèbre monastère de *Les Huelgas reales*. Il faut, si l'on veut être reçu dans ce couvent richement doté, avoir des quartiers de noblesse. C'est là que viennent les jeunes filles de grandes familles lorsqu'elles veulent se dérober aux amours terrestres, & s'adonner à l'amour du ciel qui ne fut jamais trompeur.

Une autorisation spéciale nous permettait de visiter ce réfuge impénétrable. Il nous suffit, pour prouver l'insigne faveur accordée par Monseigneur l'évêque de Burgos au Congrès, de signaler que l'autorisation étant donnée, par erreur, aux hommes seulement, les dames sociétaires ne purent pas, à leur grande déception, visiter ce couvent de femmes.

L'abbesse Daña Angeles Grande, Don Santiago Fernandez, administrateur du couvent, Don Francisco Rodriguez Lechon, aumônier, nous ont ouvert les grilles après vérification de notre passeport épiscopal.

Le monastère est immense; de magnifiques tombeaux sont

rangés dans les galeries; à la voûte de l'église est suspendue la bannière enlevée aux Maures par Alphonse VIII à la bataille de *Las Novas de Tolosa.* Dans cette vaste solitude, où le bruit du monde ne peut jamais pénétrer, les parties les plus prisées des archéologues sont les cloîtres & les salles décorées dans le style arabe ou byzantin. Sous la *porteria*, formée de cinq arcs romans richement sculptés, se trouve l'entrée du couvent; une ouverture murée ne s'ouvre que pour donner accès, par la brèche, aux têtes couronnées quand elles entrent dans le monastère.

Ces visites terminées, nous sommes redevenus mondains. Nous avons fait, en voiture, le tour de la ville & de ses boulevards; le soir nous avons flâné sur l'*Espolon*, promenade élégante & animée; vers dix heures, nous regagnions à tâtons notre hôtel pour y prendre un repos bien mérité.

Le 3 juin, des excursions complémentaires en ville & aux environs & un banquet de remercîments offert par le Congrès à ceux qui nous avaient si bien reçus, terminaient notre odyssée.

Après la réception de Barcelone, de Saint-Sébastien & de Burgos, l'*Association pyrénéenne* peut dire que pour elle *il n'y a plus de Pyrénées.*

Le lendemain nous subissions le sort des grandeurs humaines. Nous aurions volontiers continué cette vie princière, ces tournées instructives, ces voyages dont les étapes nous offraient toujours bonne table, bon gîte & bon accueil, mais la Fée-Programme avait fixé au 4 juin la fin de notre félicité; à l'heure fatale elle nous frappa de sa baguette, & de souverains que nous étions nous redevîmmes M. X... ou Mme Y..., rentrant chez eux en n'emportant que le souvenir de leur éphémère splendeur.

Nous avons pour consolation l'espoir de recommencer l'année prochaine.

E. Daguillon Pujol.

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU SOL
A BORDEAUX

Au commencement de 1875, un débat très intéressant fut soulevé par un savant naturaliste de Bordeaux, membre de la Société Linnéenne, M. Delfortrie. Il prétendit démontrer que le sol du littoral de l'Océan subit dans nos régions un mouvement d'affaissement, comparable à celui dont l'existence a été constatée sur les côtes nord de la mer Baltique. Ce phénomène, si la réalité en eût été bien prouvée, entraînerait l'inutilité des travaux faits à grands frais pour défendre la plage d'Arcachon contre les érosions de la mer, puisque le sol se trouverait condamné à être submergé en entier au bout d'un certain nombre d'années.

Cette théorie jeta l'émoi parmi les riverains, & quelques-uns, parmi lesquels se distingua M. Lafont, la combattirent énergiquement. Le débat fut porté devant la Société de géographie, qui décida de charger de l'examen de cette question, une commission spéciale composée de membres de la Société Linnéenne & de la Société de géographie. MM. Raulin, professeur de géologie à la Faculté, Benoist, Artigue, Druilhet-Lafargue & Bayssellance, furent désignés pour en faire partie; MM. Delfortrie & Lafont furent priés de s'adjoindre à eux.

La commission entendit les arguments donnés dans les deux sens opposés, examina soigneusement les différents faits signalés, prit connaissance des cartes, plans, notes, qui lui furent fournis par les personnes qui s'occupent de cette question, & déposa un rapport qui fut inséré dans le *Bulletin* de la Société de géographie (1er volume, page 221.)

En voici les conclusions :

« De tous les faits qui ont été examinés, il résulte que rien ne prouve qu'à Arcachon il se produise un affaissement rapide, c'est-à-dire, d'environ un mètre par siècle, analogue au mouvement de soulèvement qui est constaté sur les côtes de la Scandinavie.

« Les changements observés sont dûs surtout à l'érosion incontestable & considérable de la plage.

« Cependant les renseignements recueillis, à défaut de données précises, permettent d'admettre comme probable, l'existence d'un affaissement très lent de toute la côte de Gascogne. »

Depuis l'époque où fut déposé ce rapport, différentes observations faites à l'occasion de quelques fouilles opérées à Bordeaux, ont donné lieu de penser que les conclusions de la commission étaient exactes, & que le sol de notre région avait, en effet, subi depuis les temps historiques un affaissement sensible, bien que très lent. Mais j'ai eu la bonne fortune de trouver a ce sujet un renseignement d'une grande précision, qui m'a été fourni par notre regretté architecte, Charles Durand, président de l'Académie de Bordeaux.

En s'occupant de la restauration de la Porte de Cailhau, ce bijou de nos monuments du moyen âge, étudié & reconstitué par lui avec tant de patience & de savoir archéologique, Charles Durand a reconnu que la modification apportée à la forme de la voûte au siècle dernier, avait été nécessitée par une surélévation du niveau de la chaussée primitive. Sur ma demande, il a étudié de près ces variations de niveau, & voici les observations qu'il m'a fournies, & que je suis heureux de communiquer au Congrès, pour établir un fait important qui pourra servir de point de départ à des travaux ultérieurs.

Le seuil de la Porte de Cailhau, tel qu'il était en 1495, a été retrouvé à $5^{m}07$ au-dessus de l'étiage de la Garonne. En 1753, quand l'architecte Pierre Dardan répara la Porte, il laissa le sommet de la chaussée à $5^{m}75$ au-dessus de l'étiage, relevant ainsi le sol de $0^{m}68$. En 1879, la chaussée a été trouvée à $5^{m}85$, & on a dû la porter, en 1888, à $6^{m}20$, parce que dans les grandes marées, elle était recouverte d'une couche d'eau s'élevant à $0^{m}20$.

Si l'on admet que lorsque la Porte de Cailhau a été construite, le seuil était atteint par la marée dans les mêmes proportions qu'en 1879, c'est de 0^m78 que le sol se serait affaissé en moins de quatre siècles. Mais il est infiniment probable que le seuil avait été établi à l'abri de l'invasion des eaux, & dans ce cas, ce serait de plus d'un mètre qu'aurait été l'affaissement.

C'est donc de 0^m20 à 0^m25 par siècle, au minimum, que le niveau du sol s'est abaissé à Bordeaux, depuis la fin du moyen âge. Cette donnée précise vient confirmer les conclusions de la commission de 1875.

Si la marche régulière de ce mouvement remonte à une quinzaine de siècles, il se serait produit un affaissement de 3 à 4 mètres au moins, qui, combiné avec les puissantes érosions des courants marins, suffirait à expliquer les énormes changements qui ont eu lieu depuis les temps historiques sur les côtes de l'Océan; la disparition de l'île de Cordouan encore habitée au moyen âge; la destruction de l'impotante cité de Noviomagus, que la tradition représente comme ensevelie sous les flots de la passe du Sud; la disparition complète des ports qui découpaient la côte à l'époque romaine, & ont sans doute encore servi aux débarquements des invasions Normandes, fort difficiles à expliquer si la côte eût été alors dans le même état qu'aujourd'hui.

La constatation de ce phénomène est-elle de nature à produire quelques préoccupations, & à causer des inquiétudes sur le sort réservé dans l'avenir aux villes situées sur les bords du golfe de Gascogne? Il faudrait pour cela porter ses prévisions à quelques dizaines de siècles. Les fouilles pratiquées dans les villes amènent toujours à retrouver à une certaine profondeur le niveau du sol des âges précédents. Nous pourrions en citer bien des exemples, notamment à Bordeaux où le niveau du *podium* des anciennes arènes du palais Gallien a été retrouvé à 4 mètres au-dessous de la chaussée actuelle.

Le sol des villes subit, sans qu'on s'en rende compte, par les travaux successifs faits sur les chaussées, une surélévation constante, qui compense tout naturellement un affaissement aussi faible que celui que nous venons de constater. La lutte contre l'envahissement des eaux se fera, pour ainsi dire,

inconsciemment, & ce n'est pas de ce côté que peuvent être entrevues des perspectives menaçantes pour l'avenir de nos ports girondins. Un mouvement en sens inverse, qui tendrait à élever peu à peu les fonds solides de notre rade & les seuils de nos bassins, constituerait un bien autre danger.

A. BAYSSELLANCE,

Ingénieur en chef de la marine.

JEAN PREVOST

BOTANISTE PYRÉNÉEN DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1]

Je désire appeler l'attention du Congrès de l'*Association pyrénéenne* sur un botaniste béarnais du nom de Jean Prevost, qui vécut dans la première moitié du dix-septième siècle. Ce botaniste, qui est resté ignoré jusqu'à ce jour & qui mérite cependant que son nom soit tiré de l'oubli, a dressé le premier, avec le plus grand soin & la plus haute compétence, la nomenclature des plantes qui croissent dans nos régions. Ainsi que l'indique le catalogue qu'il a publié, cette nomenclature s'étend aux plantes qui croissent *en Béarn*, *Navarre & Bigorre & ès costes de la mer des Basques*, *depuis Bayonne jusques à Fontarabie & Saint-Sébastien en Espagne.* « J'ai creu obli-
« ger, dit-il, des personnes doctes & curieuses, si je descou-
« rais ce thrésor caché dans le sein de nos montaignes & si je
« donnais au public des plantes que la nature semble n'a-
« voir voulu donner qu'à ceux qui sont aussi curieux de ces
« raretés que moy ; ce que je fais avec beaucoup de satisfac-
« tion, me persuadant qu'il n'y aura personne à qui mon tra-
« vail ne soit agréable & qui ne lise avec plaisir ce de quoy
« il peut user avec profit. »

Dans une Etude publiée en 1886[2], j'ai eu la bonne fortune

1. Communication faite au Congrès de l'*Association pyrénéenne*, Bordeaux, 1891.

2. B. de Nabias, *Jean Prevost, médecin de la ville de Pau,* & *son catalogue des plantes du Béarn, de la Navarre, du Bigorre & des côtes de la mer, depuis Bayonne jusqu'à Saint-Sébastien,* 1600-1660. Bordeaux, 1886.

de pouvoir faire connaître Jean Prevost & de faire ressortir le mérite, qu'on ne conteste pas aujourd'hui, de notre premier botaniste pyrénéen [1]. Toutefois, j'ai pensé qu'il y aurait avantage à revenir sur le nom, la vie & le travail scientifique de ce botaniste qui fut aussi médecin, devant un Congrès qui ne laisse rien perdre de ce qui intéresse l'histoire des Pyrénées, & qui semble avoir pris à tâche de mettre en lumière toutes les illustrations de notre pays.

Biographie de Jean Prevost.

La biogrophie de Jean Prevost n'est pas encore faite. Une grande obscurité règne sur la vie de ce botaniste. Jean Prevost est né en Béarn; cela n'est pas douteux. Mais, nous ne connaissons ni le lieu ni l'année de sa naissance. Il convient de faire remonter celle-ci au commencement du dix-septième siècle, car nous savons qu'il prit ses grades en médecine à Montpellier en 1634, & qu'il mourut à Pau vers 1660, investi du titre de médecin de la ville. D'un autre côté, on peut supposer qu'il était né à Lescar, si l'on songe qu'il se qualifie lui-même de *Lascariensis*, c'est-à-dire originaire de Lescar, sur un registre d'examen qui existe à Montpellier. Si cette hypothèse était fondée, il y aurait lieu d'admettre que Jean Prevost était le fils, le neveu ou le parent très proche de Gaspard Prevost, apothicaire & jurat de Lescar, mort dans cette ville le 17 février 1639, & enterré dans la cathédrale, où sa pierre tombale existait encore en 1882 [2]. Gaspard Prevost exerçait sa profession à Lescar depuis fort longtemps, puisque déjà, en 1609, il demandait au conseil souverain du Béarn d'être rétabli dans la charge & les gages d'apothicaire de l'hôpital [3].

La famille Prevost est très répandue en Béarn & elle peut être comptée parmi les plus notables du pays. Ses membres occu-

1. Docteur Guillaud. — *Un botaniste ignoré. Jean Prevost. Revue scientifique*, 1886.
2. Communication de M. Barthéty, de Lescar.
3. Archives departementales des Basses-Pyrénées, FF. I, n° 13.

pent de grandes fonctions publiques & appartiennent à la cour de Navarre. Ils s'allient à la noblesse & sont nobles eux-mêmes. En 1576, une Marie Prevost, veuve de Nicolas Ribier, seigneur de Chupin, perçoit une pension due à son mari. De 1581 à 1588, Etienne Prevost, maître de danse des pages du roi de Navarre, reçoit des appointements & en donne quittance. Une ordonnance royale qui fixe ses fonctions & son traitement, est donnée à Nérac à son sujet. En 1583, Jean Prevost est messager de Paris pour le compte de la Cour. De 1584 à 1613, un François Prevost est capitaine d'armes & commande le château de Montgaillard, qu'il fait réparer en 1600. De 1600 à 1605, Simon Prevost est secrétaire ordinaire de Navarre[1]. Tous ces Prevost sont certainement des parents très proches de Gaspard, l'apothicaire, & de Jean Prevost, notre médecin botaniste, bien que nous n'ayons pas en mains les preuves matérielles de leur filiation.

Nous avons beaucoup cherché pour savoir où Jean Prevost avait pu aller étudier la médecine & la botanique. Nous pensons que ce fut peut-être à Montpellier, qui jouissait alors d'une réputation européenne & où chacun tenait à honneur de prendre ses grades. D'abord, c'était une école peu éloignée de son pays. Puis la botanique y était fort cultivée, & Jean Prevost aurait pu puiser là, où l'enseignement des Rondelet & des Richer de Belleval avait jeté tant d'éclat, à la suite des Clusius, des Lobel, des Pena & avant les Magnol & les Tournefort, la science dont il fit preuve par la suite. En outre, il parle de Ranchin, un des maîtres de Montpellier, & il signale une plante appelée *Giroflade de Rondelet*, expression méridionale au premier chef. Enfin, nous trouvons à Montpellier des preuves de son passage, puisqu'il y prit ses grades en médecine, en septembre 1634. Mais, ce sont justement les circonstances de cette prise de grades qui nous laissent des doutes sur son séjour prolongé dans cette ville.

Les registres d'immatriculation & d'examens qui existent à la Faculté de Montpellier ne nous offrent rien de lui. Mais, un

1. Archives départementales des Basses-Pyrénées.

autre manuscrit[1], ayant appartenu à Pradel, évêque de cette ville, mentionne les réceptions des docteurs & médecins qui ont eu lieu de 1613 à 1648. Au folio 68 & au verso, on trouve la date du baccalauréat en médecine, de la licence & du doctorat de Jean Prevost, de Lescar, sous la forme suivante : *Ego Joannes Prevost Lascariensis accepi litteras baccalaureatus a domino Delort Decano ipso praesidio Actum in Conclavi collegii regii die* 18 *septembris* 1634. *Joannes Prevost;* & au-dessous : *Ego Joannes Prevost doctor medicus accepi litteras licentiae & doctoratus ab amplissimo domino Ranchino Cancellario die* 26 *mensis septembris* 1634. *Joannes Prevost*[2].

Ce sont là les seuls documents qui aient été trouvés à Montpellier jusqu'à présent. Bien des registres de l'époque ont été perdus, & il ne serait pas étonnant que les traces de la scolarité de Jean Prevost aient en même temps disparu. Mais ce qui a lieu de nous surprendre, c'est qu'il ait été admis à subir, dans l'espace de huit jours, les épreuves du baccalauréat en médecine, de la licence & du doctorat. De si grandes dispenses ou faveurs font supposer que Jean Prevost, en arrivant à Montpellier, devait être déjà docteur d'une autre Université ou bien avoir longuement étudié sans avoir pris régulièrement ses grades. Ce sont ces suppositions diverses qui ne nous permettent pas d'établir le lieu de ses études & la manière dont il les fit. Quelques mots sur le régime scolaire suivi à Montpellier aux seizième & dix-septième siècles feront mieux saisir la portée de nos réserves.

L'élève qui allait à Montpellier étudier la médecine, devait se faire immatriculer quelques jours après son arrivée. Le registre d'immatriculation de l'époque où Prevost aurait pu arriver à Montpellier est égaré. Au bout de trois années de scolarité, l'étudiant était admis à passer son baccalauréat en médecine. Une fois reçu, le bachelier devait faire des leçons publiques pendant trois mois. Après ces cours, venaient les examens *per intentionem*, ainsi appelés parce qu'on les passait *per intentionem adipiscendi licentiam.* Il y en avait quatre dans l'espace

1. Archives départementales de l'Hérault.
2. Pièce communiquée par M. Dubouchet.

d'un mois, & quatre professeurs, qui percevaient chacun des droits d'examen, interrogeaient à tour de rôle. Les examens rigoureux, *pro punctis rigorosis*, suivaient dans l'ordre & consistaient dans la soutenance d'une ou plusieurs thèses à l'Eglise de Notre-Dame-des-Tables où à l'Ecole même, selon l'époque. Ils duraient de huit heures à midi & de midi à cinq heures du soir. La licence suivait de près & était conférée par l'évêque en personne ou par son grand vicaire au candidat que deux professeurs lui présentaient. Cette cérémonie se passait au conclave du collège royal de médecine, dans la salle dite *Salle l'Evêque*. Ces épreuves ne suffisaient point encore pour être admis au doctorat. Il fallait subir, en outre, les examens *Triduanes*, ainsi appelés parce qu'ils duraient trois jours, deux heures le matin & deux heures le soir. Enfin arrivait le moment du doctorat qui n'était plus qu'une simple formalité, & consistait surtout en cérémonies à l'église, en discours, cavalcades, festins, &c.[1].

On voit donc que Jean Prevost, en passant coup sur coup ses examens, a tout à fait l'air de n'être venu à Montpellier qu'après avoir étudié la médecine ailleurs & uniquement pour y prendre le titre de docteur.

Dans quelle Université serait-il alors allé? Nous n'avons rien trouvé à Toulouse, qui était plus à sa portée, bien que le registre des receptions aux différents grades de médecine soit complet de 1611 à 1639[2] Nous n'avons rien trouvé non plus à Paris, où le registre des bacheliers en médecine, reçus depuis l'anné 1539 jusqu'à l'année 1671, existe également au complet[3]. Serait-il venu à l'Université de Bordeaux, où existait, dès cette époque, un collège médical & où les sieurs de Maurès & de Lopez, docteurs en médecine, faisaient des leçons publiques sur les simples[4]. Serait-il allé dans une Université étrangère, notamment à l'exemple de son compatriote & contemporain Nicolas Marchant, à l'Université de Padoue, célè-

1. Astruc, *Histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*.
2. Archives de la Faculté de droit de Toulouse.
3. Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris. Ouvrage imprimé. 1752.
4. *Chronique Bordelaise*, d'après les extraits des registres du Conseil d'Etat. 1609,

bre par son jardin botanique & où enseignait son homonyme & peut-être son parent *Joannes Prevotius?* Nous n'en savons rien.

Quoi qu'il en soit, une fois coiffé du bonnet de docteur de Montpellier, Jean Prevost vint s'établir comme médecin à Navarrenx (Basses-Pyrénées), ville importante & forteresse célèbre du Béarn. Il était sûrement à Navarrenx en 1642, puisque, à cette époque, il a fait baptiser deux enfants. En décembre 1645, il en fit baptiser trois autres [1]. Il n'y était plus en 1655, époque à laquelle il s'intitule lui-même médecin de la ville de Pau. C'est pendant son séjour à Navarrenx que se placent les deux actes les plus importants de la vie scientifique de Jean Prevost : 1° la publication d'un ouvrage sur les plantes des Pyrénées ; 2° la proposition aux Etats de Béarn de la création d'un jardin botanique à Pau. Nous y reviendrons plus loin. Notons déjà que la réputation de savant & de botaniste qu'il n'avait pas tardé à acquérir dans le pays lui valurent d'être nommé aux fonctions importantes de médecin de la ville de Pau. C'était une charge municipale qui, en dehors de l'inspection des boutiques des apothicaires, obligeait les titulaires à un service régulier à l'hôpital & à donner leurs soins aux malades indigents. Jean Prevost dut occuper douze ou quinze ans les fonctions de médecin de la ville de Pau. Durant tout ce temps, nous ne retrouvons plus sa trace. Il mourut vers l'année 1660. Nous trouvons, en effet, à la date du 17 mars 1664, une délibération des jurats de Pau au sujet de son remplacement, laquelle indique que le corps de ville différait depuis longtemps de remplir le place devenue vacante par le décès de feu M. de Prevost [2].

1. Archives de Navarrenx.
2. Archives de Pau. BB. 3, f° 235.

Jean Prevost, botaniste. — Son catalogue des plantes du Béarn, de la Navarre, du Bigorre & des côtes de la mer des Basques, depuis Bayonne jusqu'à Saint-Sébastien.

C'est pendant son séjour à Navarrenx, durant la première partie de sa carrière médicale, c'est-à-dire celle qui est comprise entre sa réception au grade de docteur & sa nomination au poste de médecin de la ville de Pau, que Jean Prevost a pu herboriser & se perfectionner dans la connaissance des simples. Placé ainsi, à l'âge où les forces physiques permettent de se livrer avec toute l'ardeur possible à des goûts de botaniste, au débouché des vallées d'Aspe & d'Ossau, qui conduisent en Aragon, & des vallées de Baïgorry & de val Carlos, qui conduisent à Pampelune, dans la Navarre espagnole; à portée des routes de plaine qui pouvaient le mener d'un côté à Bayonne & à Saint-Sébastien pour la recherche des plantes littorales, de l'autre à Tarbes & à Bagnères pour l'exploration des hautes montagnes de Bigorre, Jean Prevost a pu employer pendant d'assez longues années tous ses loisirs, & peut-être ceux qu'il n'avait pas, à étudier & à classer les plantes qui croissent dans toutes les régions. Il nous a laissé comme fruit de ses excursions botaniques un livre extrêmement rare aujourd'hui. On en trouve un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, avec le titre suivant : *Catalogue des plantes qui croissent en Béarn, Navarre & Bigorre & ès costes de la mer des Basques, depuis Bayonne jusqu'à Saint-Sébastien en Espagne, par maistre Jean Prevost, docteur en médecine & médecin de la ville de Pau. A Pau, par la vesve de Pierre Desbaratz, marchand libraire & imprimeur du collège Royal*, 1655 [1]. Ce livre a été connu seulement de quelques rares botanistes. Linné mentionne Jean Prevost parmi les premiers floristes français [2], sous l'indication suivante : Vasconiae part. Beneharnia, Bigerren-

1. Bibliothèque Nationale, in-8°, n° 1043.
2. Linné, *Bibliotheca botanica*, 1736, p. 165.

sis, &c.; *Prevost Johannes*, *Paris*, 1655, 8°. Haller[1] mentionne également Prevost & son Catalogue dans la forme suivante : *Jean Prevost, catalogue des plantes qui croissent en Béarn*, *Navarre*, *Bigorre*..., &c. Enfin, Pritzel[2], cite à son tour cet ouvrage. C'est de ces auteurs classiques qu'est tirée l'indication qu'en donne M. le Dr Guillaud, dans sa *Flore de Bordeaux & du Sud-Ouest*, le premier ouvrage régional qui nous ait signalé l'existence du Catalogue de Prevost.

Si Jean Prevost a été mentionné par Linné, Haller & Pritzel, en revanche, il a été méconnu par tous ceux qui auraient eu le plus d'intérêt à le connaître, notamment par ceux qui ont écrit sur les plantes de nos montagnes. Tournefort, Lapeyrouse, Léon Dufour, relèvent scrupuleusement les noms de tous ceux, même des bergers, qui ont herborisé avant eux dans les Pyrénées, & celui de Jean Prevost ne se trouve cité nulle part.

Et pourtant, Jean Prevost méritait moins que tout autre de rester dans l'oubli, car on peut presque dire qu'il n'a été dépassé par aucun des botanistes qui sont venus après lui dans les Pyrénées. Jean Prevost a surtout pour caractère, comme l'a remarqué Linné, d'être un floriste. Son Catalogue est aussi étendu & aussi complet que toutes les flores locales publiées avant lui. Il renferme, en effet, plus de neuf cents plantes diverses, & il embrasse une région parfaitement déterminée & tout à fait naturelle[3]. Envisagé au point de vue de la totalité de la flore du sud-ouest de la France, telle qu'elle a été dressée depuis, ce chiffre représente près du tiers des plantes sauvages ou cultivées qui y croissent. Bergeret, qui vint cent cinquante ans plus tard, évalue à deux mille espèces ou variétés le nombre des plantes qui doivent composer sa flore des Basses-Pyrénées. Il n'a pas achevé cet ouvrage, & nous pouvons voir par les deux volumes qui ont paru, qu'il comprend dans ce nombre pas mal de plantes cultivées. Tournefort & Fagon qui, après Prevost, explorèrent les Pyrénées &

1. Haller, *Biblotheca botanica*, 1771, t. I, p. 490.
2. Pritzel, *Thesaurus litt. bot*, 1840.
3. B. de Nabias, *loc. cit.* Catalogue, pp. 26, 129.

les environs de Bayonne, ne nous ont fait connaître que trois cents espèces environ, si l'on s'en rapporte aux extraits de leur liste insérés par Lapeyrouse dans son *Histoire des plantes des Pyrénées*[1]. Enfin, Palassou[2], qui essaya de faire, à la fin du siècle dernier, une histoire naturelle complète des Pyrénées, mentionne environ deux cent cinquante plantes dans les Pyrénées centrales & occidentales. En outre, les trouvailles de ces botanistes, ainsi que celles qui furent faites plus tard & qui firent la renommée de Gouan, de Ramond, de Léon Dufour, &c., se trouvent déjà dans le Catalogue de notre auteur. Les plantes propres à Jean Prevost, c'est-à-dire indiquées pour la premfère fois par lui & nouvelles pour la science, sont au au nombre de trente à trente-cinq. Citons, par exemple :

Aconitum Pyrenaicum, L.
Alchemilla Pyrenaica, L. Duf.
Allium ericetorum, Thore.
Chrysanthemum coronopifòlium, Gr. & God.
Carlina acanthifolia, All.
Rhaponticum cynaroides, Less.
Merendera bulbocodium, Ram.
Enryguin Bourgati, *Gouan*.
Horminum Pyrenaicum, L.
Lithospermum prostratum, Lois.
Lychnis Pyrenaica, Bergeret.
Crocus multifidus, Ram.
Paronychia polygonifòlia, D. C.
Teucrium Pyrenaicum, L....., &c.[3].

Ainsi, Jean Prevost se place visiblement à côté des plus grands botanistes par le nombre relativement considérable de plantes qu'il a signalées, ainsi que par ses précieuses découvertes au sein des Pyrénées.

Nous avons étudié le Catalogue de Jean Prevost pendant près d'une année, avec l'aide de Monsieur le professeur Guil-

1. T, I, p. XXXIX, VIIC, V, II
2. *Essai sur la minéralogie des monts Pyrénéens suivis d'un catalogue de plantes observées dans cette chaîne de montagnes.* Paris, Didot, 1781.
3. Voir B. de Nabias, *Catalogue... loc. cit.*, pp. 134, 135, 136, 137.

laud, de Bordeaux. Les espèces y sont indiquées par de courtes phrases, la plupart même binominales, comme dans la nomenclature binaire adoptée depuis Linné. Nous sommes arrivés, après beaucoup de recherches &, en nous servant des ouvrages que notre botaniste avait dû lui-même utiliser, à la détermination exacte des plantes contenues dans le Catalogue. Nous avons consulté les travaux de Charles de l'Ecluse, plus connu sous le nom de Clusius, de Dodoëns, de Lobel, de Gaspard Bauhin, de Dalechamps, &c. Nous avons pu étudier longuement ces divers botanistes, & c'est ainsi que, plus que tout autre, nous avons pu nous rendre compte de la valeur scientifique de Jean Prévost.

Proposition de Jean Prevost aux Etats de Béarn sur la création d'un jardin botanique à Pau. 1644.

En 1644, Jean Prevost, encore médecin à Navarrenx, proposa aux Etats de Béarn la création d'un jardin botanique. Nous savons maintenant combien ce botaniste était à la hauteur de cette tâche, & sa proposition à l'assemblée du Béarn, n'est nullement faite pour nous étonner. Nul doute même que si son projet avait pu réussir, il n'eût créé un jardin botanique digne de rivaliser avec ceux qui existaient alors en France & qui avaient tant de renommée : les jardins de Montpellier, de Paris & de Blois. Et quels avantages le pays n'aurait-il pas retirés du jardin de Prevost à une époque où la botanique était la science tout à fait à l'ordre du jour & embrassait même presque entièrement le domaine médical !

En ce moment, il y avait à Pau un terrain disponible qu'on pouvait utiliser pour la création d'un jardin botanique : c'était le jardin de *Haout* ou de la Haute-Plante, dépendance du château. Pouvait-on douter que le roi, petit-fils d'Henri IV, ne s'empressât de l'accorder, si on lui en faisait la demande, dans le but de favoriser une ville qui était le berceau de sa famille? En outre, la place de médecin du pays était vacante par la mort récente du sieur Noguez, titulaire de cet emploi, & on pouvait très bien imposer au successeur, en dehors de

ses occupations ordinaires, l'obligation de s'occuper aussi des plantes du jardin. Quant aux frais d'installation & d'entretien, Sa Majesté y contribuerait sans doute pour une large part, & les Etats de Béarn feraient le reste. Monseigneur de Lescar, qui avait saisi d'emblée toute la portée du projet de Jean Prevost, s'exprimait ainsi dans la séance du 24 juin 1644 : « *La proposition de M. Prevost est utile & recevable, & que lous Estats s'empleguen vers Sa Maiestat per obtenir lou jardin de Haout pour servir de jardin Herbié, e si plats à Sa Maiestat ordonar caouque caouse per l'entretien deü dit jardin & sie advisat si lou pays poudera aussi baillar caouque caouse...,* &c..., & *Prevost sie remerciat de soun affectiou aou bien deû pays* »[1].

Pour entraîner les Etats, notre botaniste avait pris soin de faire imprimer le catalogue des plantes recueillies par lui dans le pays & de le faire distribuer aux députés. Il ne se proposait pas pour la charge de médecin du pays, mais on pouvait deviner que, le cas échéant, il ne refuserait pas de donner ses services. D'ailleurs, nul n'était plus apte que lui à visiter les boutiques des apothicaires & d'apprécier leurs drogues, ce qui constituait l'une des principales attributions de cet emploi. Nous ne connaissons pas les raisons énoncées par Prevost lui-même à l'appui de sa proposition. Les pièces qui la concernent nous font absolument défaut, & dans la longue délibération des Etats où son projet fut discuté, nous ne trouvons qu'indiquée d'une façon générale l'utilité de cette création. Il est probable que ce jardin devait servir de lieu d'étude pour les médecins & les apothicaires & de moyen d'approvisionnement pour les hôpitaux.

L'idée mise en avant par Jean Prevost était grande & juste & aurait pu être réalisée dans d'autres circonstances. Mais à ce moment, le pays était pauvre. Les révoltes religieuses étaient à peine étouffées, & la guerre avec l'Espagne durait encore ; situation difficile pour un pays de frontière. Le jeune roi, âgé de six ans, laissait le royaume à tous les hasards des régences. Quant aux Etats de Béarn, il ressort de leur délibération

1. Archives des Basses-Pyrénées. C. 716, p. 116.

qu'ils étaient, en réalité, partisans de la création d'un jardin botanique à Pau, « la proposition de Prevost était très utile & recevable », mais les charges du pays étaient déjà très lourdes, & ils furent effrayés des dépenses que cette création entraînerait encore. « La pauvreté du pays », tel fut le dernier mot de l'assemblée. Les Etats repoussèrent donc la proposition de Jean Prevost, mais ils se montrèrent bien disposés en faveur de sa personne & de ses travaux. Ils le comblèrent de remercîments pour « sa bonne affection au bien du pays ». Ils lui octroyèrent en outre, une somme de 74 écus destinés à la fois à le dédommager des frais de l'impression du livre qu'il avait présenté à l'assemblée & à acheter les exemplaires qui lui restaient pour les distribuer dans la contrée. « *Je despense de la somme de 74 escutz pagats à Monsieur Prevost, médecin de Navarrenx, per la reconechence & pene qui a prés en la resergue curiouse a las montagnes, lo long de la mar & austres endretz deus simples & de l'impression dun libe qui contient lo nombre deus simples & lous proprieytat* »[1].

La délibération des Etats de Béarn, en juin 1644, nous apprend que Jean Prevost avait fait imprimer une première fois un catalogue de plantes, résultat d'excursions & de voyages déjà nombreux. Ce livre avait été mis en vente depuis quelque temps, puisqu'à ce moment on décida d'acheter à l'auteur les exemplaires restants. Cette première édition de 1640, environ, ou de 1643 au plus tard, n'existe plus & n'a été retrouvée nulle part.

*
* *

Je ne prolongerai pas davantage cette communication. Toutefois j'espère avoir suffisamment montré que Jean Prevost mérite de compter au nombre de nos grands naturalistes français, & qu'il peut être considéré comme le premier botaniste du Sud-Ouest. C'est à nous, Pyrénéens, à le reconnaître & à nous en souvenir.

B. DE NABIAS.

1. Etats du Béarn, *Compte dou Thesaurer dou pays de las duas anneyres 1643 & 1644*, folio 31 R. — Je dois cette communication à M. Lasserre, avocat à Pau, auquel j'adresse ici tous mes remercîments.

LES

JEUNES ANNÉES DU GÉNÉRAL MARBOT

EN PÉRIGORD, A TOULOUSE, ET A SORÈZE.

Les pages que l'on va lire sont extraites des mémoires du général Marbot, dont la publication récente a obtenu un si grand & si légitime succès. La *Revue des Deux Mondes* a publié son poignant & admirable récit du passage de la Bérézina, qui a intéressé tous les Français; nous avons cru devoir suivre cet exemple & être agréable aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées & de la France Méridionale* en reproduisant la relation faite par le général de ses premières années écoulées dans le sud-ouest, où il était né & où il avait grandi. Outre que l'on y voit l'homme tout entier se dessiner déjà dans l'enfant & l'adoleseent, c'est une peinture, prise sur le vif, de notre midi, vers la fin agitée du dernier siècle.

« Je suis né le 18 août 1782, au château de Larivière, que mon père possédait sur les rives de la Dordogne, dans la belle & riante vallée de Beaulieu, sur les confins du Limousin & du Quercy, aujourd'hui département de la Corrèze. Mon père était fils unique. Son père & son grand père l'ayant été aussi, une fortune territoriale fort considérable pour la province s'é-

tait accumulée sur sa tête. La famille de Marbot était de noble origine, quoique depuis longtemps elle ne fît précéder son nom d'aucun titre. Selon l'expression de ce temps-là, elle vivait *noblement*, c'est-à-dire de ses propres ressources, sans y joindre aucun état ni aucune industrie. Elle était alliée à plusieurs gentilshommes du pays & faisait société avec les autres, tels que les d'Humières, d'Estresse, Cosnac, la Majorie, &c., &c.

Je fais cette observation, parce que, à une époque où la noblesse était si hautaine & si puissante, l'amitié qui unissait la famille Marbot à des maisons illustres comptant plusieurs maréchaux de France parmi les aïeux, prouve que notre famille jouissait d'une grande considération dans le pays.

Mon père était né en 1753, il reçut une excellente éducatiou & était très instruit. Il aimait l'étude, les belles-lettres & les arts. Son caractère un peu violent avait été tempéré par l'habitude de la bonne société dans laquelle il vivait. Son cœur était d'ailleurs si bon que, le premier mouvement passé, il cherchait toujours à faire oublier les brusqueries qui lui étaient échappées. Mon père était un superbe homme, d'une très haute & forte stature. Sa figure brune, mâle & sévère était très belle & régulière.

Mon grand-père était devenu veuf pendant que son fils était encore au collège, sa maison était dirigée par une de ses vieilles cousines, l'aînée des demoiselles Oudinot de Beaulieu. Cette parente rendit de grands services à mon grand-père qui, devenu presque aveugle à la suite d'un coup de foudre tombé à ses côtés, ne sortait plus de son manoir. Ainsi, mon père, à son entrée dans le monde, se trouvant entre un vieillard infirme & une tante dévouée à ses moindres volontés, disposait à son gré de la fortune de la maison. Il n'en abusa pas; mais comme il avait pour l'état militaire un goût très prononcé qui se trouvait journellement excité par ses liaisous avec les jeunes seigneurs des environs, il accepta la proposition que lui fit le colonel marquis d'Estresse, voisin & ami de la famille, de le faire recevoir dans les gardes du corps de Louis XV.

En entrant dans les gardes, mon père avait reçu le brevet de sous lieutenant. Au bout de quelques années, il fut fait garde lieutenant. Comme sous les auspices du marquis d'Es-

tresse, il était reçu à Paris dans plusieurs maisons, notamment dans celle du lieutenant-général comte de Schomberg, inspecteur général de cavalerie, celui-ci ayant apprécié les mérites de mon père, le fit nommer capitaine dans son régiment de dragons (1781), & le prit pour son aide de camp (1782).

Mon grand-père venait de mourir; mon père était encore garçon, & sa fortune ainsi que sa position (un capitaine était à cette époque, en province, un personnage de quelque importance) le mettait en état de choisir une femme sans crainte d'être refusé.

Il existait alors au château de Laval de Cère, situé à une lieue de celui de Larivière, qui appartenait à mon père, une famille noble, mais peu riche, nommée Certain. Le chef de cette maison étant accablé par la goutte, ses affaires étaient dirigées par Mme de Certain, femme d'un rare mérite. Elle sortait de la famille noble de Verdal qui, on le sait, a la prétention de compter saint Roch parmi les parents de ses ancêtres du côté des femmes, un Verdal ayant, dit-elle, épousé une sœur de saint Roch à Montpellier. J'ignore jusqu'à quel point cette prétention est fondée, mais il est certain qu'avant la Révolution de 1789, il existait à la porte du château de Grumiac (que possède la famille de Verdal), un banc de pierre en très grande vénération parmi les habitants des montagnes voisines, parce que, selon la tradition, saint Roch, lorsqu'il venait passer quelque temps auprès de sa sœur, se complaisait à se placer sur ce banc, d'où l'on apercevait la campagne, ce que l'on ne peut faire du château, espèce de forteresse des plus sombres.

M. & Mme de Certain avaient trois fils & une fille, &, selon l'usage de cette époque, ils ajoutèrent à leur nom de famille celui de quelque domaine. Ainsi l'aîné des fils reçut le surnom de *Canrobert*, porté encore par son fils, notre cousin, qui l'a tant illustré depuis. Le fils aîné de la maison de Certain était, à l'époque dont je parle, chevalier de Saint-Louis & capitaine au régiment d'infanterie de Penthièvre; le second fils s'appela *de l'Ile,* il était lieutenant au régiment de Penthièvre; le troisième fils reçut le surnom de *La Coste*, & servait comme mon père, dans les gardes du corps; la fille s'appela Mlle *Du Puy:* ce fut ma mère. Mon père s'unit intimement avec M. Cer-

tain de La Coste, & il était difficile qu'il en fût autrement, car, outre les trois mois qu'ils passaient à l'hôtel de Versailles pendant leur service, les voyages qu'ils faitaient ensemble deux fois par an devaient achever de les lier.

Les voitures publiques étaient alors fort rares, sales, incommodes, & marchaient à très petites journées; il n'était d'ailleurs pas de bon ton d'y monter, aussi les nobles vieux ou malades prenaient seuls des voiturins, tandis que la jeune noblesse & les officiers voyageaient *à cheval*. Il s'était donc établi parmi les gardes du corps un usage qui, de nos jours, paraîtrait fort bizarre. Comme ces messieurs ne faisaient annuellement que trois mois de service, & que le corps se trouvait, par conséquent, partagé en quatre fractions à peu près égales, ceux d'entre eux qui habitaient la Bretagne, l'Auvergne, le Limousin & autres contrées fournissant de bons petits chevaux, en avaient acheté un certain nombre dont le prix ne devait pas dépasser *cent francs*, y compris la selle & la bride. Au jour fixé, tous les gardes du corps de la même province appelés à aller reprendre leurs fonctions se réunissaient à cheval sur le point désigné, & la joyeuse caravane se mettait en route pour Versailles. On faisait douze à quinze lieues par jour, certain de trouver tous les soirs à des prix très modérés & convenus, & un bon gîte & un bon souper dans les hôtels choisis pour étapes, car on y était attendu à jour fixe. Le voyage se faisait gaîment, en devisant, chantant, bravant les mauvais temps ou la chaleur, ainsi que les mésaventures, & riant de bons contes que chacun devait faire à son tour en cheminant. La caravane se grossissait en route par l'arrivée des gardes du corps des provinces qu'on traversait. Enfin, les divers groupes arrivant de tous les points de la France, entraient à Versailles le jour même de l'expiration de leur congé, & par conséquent au moment du départ des gardes qu'ils devaient relever. Alors chacun de ceux-ci achetait l'un des bidets amenés par les arrivants, auxquels ils le payait *cent francs*, & formant de nouvelles caravanes, tous prenaient le chemin du castel paternel, puis, à leur rentrée dans leurs pays, ils lâchaient les *criquets* dans les prairies, où ils les laissaient paître à l'aventure pendant neuf mois, jusqu'au moment où ils les ramenaient à Ver-

sailles & les cédaient à d'autres camarades, de sorte que ces chevaux changeant continuellement de maîtres, allaient tour-à-tour dans les diverses provinces de la France.

Mon père s'était donc lié intimement avec M. Certain de La Coste qui était du même quartier & appartenait comme lui à la compagnie de Noailles. De retour au pays, ils se voyaient fréquemment : il devint bientôt l'ami de ses frères. Mlle Du Puy était jolie, spirituelle, &, quoiqu'elle ne dût avoir qu'une très faible dot & que plusieurs riches partis fussent offerts à mon père, il préféra Mlle Du Puy & l'épousa en 1776.

Nous étions quatre frères : l'aîné, Adolphe, aujourd'hui maréchal-de-camp; j'étais le second, Théodore le troisième & Félix le dernier. Nos âges se suivaient à peu près à deux ans de distance.

J'étais très fortement constitué & n'eus d'autre maladie que la petite vérole; mais je faillis périr d'un accident que je vais raconter. Je n'avais que trois ans lorsqu'il advint; mais il fut si grave que le souvenir en est resté gravé dans ma mémoire. Comme j'avais le nez retroussé & la figure ronde, mon père m'avait surnommé le *Petit chat*. Il n'en fallait pas d'avantage pour donner à un enfant le désir d'imiter le chat; aussi mon plus grand bonheur était-il de marcher à quatre pattes en miaulant, & j'avais pris ainsi l'habitude de monter tous les jours au second étage du château, pour aller joindre mon père, dans une bibliothèque, où il passait les heures les plus fortes de la chaleur. Dès qu'il entendait les miaulements de son petit chat, il venait ouvrir la porte & me donnait un volume des œuvres de Buffon dont je regardais les gravures pendant que mon père continuait sa lecture. Ces séances me plaisaient infiniment; mais un jour ma visite ne fut pas aussi bien reçue qu'à l'ordinaire. Mon père, probablement occupé de choses sérieuses n'ouvrit pas à son *Petit chat*. Enfin je redoublai mes miaulements sur les tons les plus doux que je pus trouver, la porte restait close. J'avisai alors, au niveau du parquet, un trou nommé *chatière* qui existe dans les châteaux du *Midi* au bas de toutes les portes, afin de donner aux chats un libre accès dans les appartements. Ce chemin me paraissait être tout naturellement le mien; je m'y glisse tout doucement. La tête passe

d'abord, mais le corps ne peut suivre; alors je veux reculer, mais ma tête était prise, & je ne puis ni avancer ni reculer. J'étranglais. Cependant, je m'étais tellement identifié avec mon rôle de chat, qu'au lieu de parler pour faire connaître à mon père la fâcheuse situation dans laquelle je me trouvais, je *miaulai* de toutes mes forces, non pas douceusement, mais en chat fâché, en chat qu'on étrangle, & il paraît que je le faisais d'un ton si naturel, que mon père, persuadé que je plaisantais, fut pris d'un fou rire inestinguible. Mais tout à coup les miaulements s'affaiblirent, ma figure devint bleue, je m'évanouis. Jugez de l'embarras de mon père, qui comprit alors la vérité. Il enlève, non sans peine, la porte de ses gonds, me dégage & m'emporte sans connaissance dans les bras de ma mère, qui, me croyant mort, eut elle-même une crise terrible. Lorsque je revins à moi un chirurgien était en train de me saigner. La vue de mon sang, & l'empressement de tous les habitants du château groupés autour de ma mère & de moi, firent une si vive impression sur ma jeune imagination, que cet évènement est resté fortement gravé dans ma mémoire.

Pendant que mon enfance s'écoulait paisiblement, de bien graves évènements se préparaient. L'orage révolutionnaire grondait déjà, & ne tarda pas à éclater : nous étions en 1789.

L'assemblée des États généraux, remuant toutes les passions, détruisit la tranquillité dont jouissait la province que nous habitions & porta la division dans presque toutes les familles, surtout dans la nôtre; car mon père, qui blâmait depuis longtemps les abus auxquels la France était assujettie, adopta le principe des améliorations qu'on projetait, sans prévoir les atrocités que ces changements allaient amener, tandis que ses trois beaux-frères & ses amis repoussaient toute innovation. De là de vives discussions, auxquelles je ne comprenais rien, mais qui m'affligeaient, parce que je voyais ma mère pleurer, en cherchant à calmer l'irritation de ses frères & de son époux. Cependant sans trop savoir pourquoi, je me rangeais du côté des modérés démocrates qui avaient choisi mon père pour chef, car il était incontestablement l'homme le plus capable de la contrée.

L'Assemblée constituante venait de détruire les *rentes féo-*

dales. Mon père, en qualité de gentilhomme, en possédait quelques-unes que son père avait achetées. Il fut le premier à se conformer à la loi. Les roturiers, qui attendaient pour se décider que mon père leur donnât l'exemple, ne voulurent plus rien payer, lorsqu'ils connurent sa renonciation aux rentes féodales qu'il possédait.

Peu de temps après, la France ayant été divisée *en départements*, mon père fut nommé administrateur de la Corrèze &, peu de temps après, membre de l'Assemblée législative.

Les trois frères de ma mère & presque toute la noblesse du pays n'avaient pas tardé à émigrer. La guerre paraissait imminente. Alors, pour engager tous les citoyens à s'armer, ou peut-être aussi pour savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur l'énergie des populations, le gouvernement, à un jour donné, fit répandre dans toutes les communes de France les bruits que les *brigands*, conduits par les émigrés, venaient pour détruire les nouvelles institutions. Le tocsin sonna sur toutes les églises, chacun s'arma de ce qu'il put trouver; on organisa *les gardes nationales :* le pays prit un aspect tout guerrier, & l'on attendait les prétendus brigands que, dans chaque commune, on disait être dans la commune voisine. Rien ne parut; mais l'effet était produit : la France se trouvait sous les armes & avait prouvé qu'elle était en état de se défendre.

Nous étions alors à la campagne, seuls avec ma mère. Cette alerte, qu'on nomma dans le pays le *jour de la peur*, m'étonna & m'aurait probablement alarmé, si je n'eusse vu ma mère assez calme. J'ai toujours pensé que mon père, connaissant sa discrétion, l'avait prévenue de ce qui devait arriver.

Tout se passa d'abord sans excès de la part des paysans, qui, dans nos contrées, avaient conservé un grand respect pour les anciennes familles; mais, bientôt excités par les démagogues des villes, les campagnards se portèrent sur les habitations des nobles, sous prétexte de chercher les émigrés cachés, mais en réalité pour se faire donner de l'argent, & prendre les titres de rentes féodales qu'ils brûlaient dans d'immenses feu de joie. Du haut de notre terrasse, nous vîmes ces forcenés courir la torche en main vers le château d'Estresse, dont tous les hommes avaient émigré & qui n'était plus habité que par des dames.

C'étaient les meilleures amies de ma mère; aussi fut-elle vivement affectée de ce que, malgré mon extrême jeunesse, je taxai de *brigandage*. Les anxiétés de ma mère redoublèrent, lorsqu'elle vit arriver sa vieille mère qu'on venait de chasser de son château, déclaré *propriété nationale*, par suite de l'émigration de ses trois fils!... Jusque-là le foyer de mon père avait été respecté avec d'autant plus de raison que son patriotisme était connu & que, pour donner des preuves nouvelles, il avait pris du service dans l'armée des Pyrénées comme capitaine des chasseurs des montagnes, à l'expiration de son mandat à l'Assemblée législative; mais le torrent révolutionnaire passant tout sous le même niveau, la maison de Saint-Céré, que mon père avait achetée dix ans auparavant de M. de Lapanouie, fut confisquée & déclarée *propriété nationale*, parce que l'acte de vente avait été passé sous seing privé, & que le vendeur avait émigré avant de ratifier devant le notaire. On n'accorda à ma mère que quelques jours pour en retirer son linge, puis la maison fut vendue aux enchères, & achetée par le président du district qui en avait lui-même provoqué la confiscation! Enfin les paysans, ameutés par quelques meneurs de Beaulieu, se portèrent en masse au château de mon père, où, avec tous les ménagements possibles, & même avec une espèce de politesse, ils dirent à ma mère qu'ils ne pouvaient se dispenser de brûler les titres de rentes féodales que nous avions encore, & de vérifier si les émigrés, ses frères n'étaient pas cachés dans son château. Ma mère les reçut avec beaucoup de courage, leur remit les titres & leur fit observer que, connaissant ses frères pour des gens d'esprit, on ne devait pas supposer qu'ils eussent émigré pour revenir ensuite se cacher dans son château. Ils convinrent de la justesse de ce raisonnement, burent & mangèrent, brûlèrent les titres au milieu de la cour & se retirèrent sans faire aucun dégât, en criant : Vive la Nation & le citoyen Marbot! Et ils chargèrent ma mère de lui écrire qu'ils l'aimaient beaucoup & que sa famille était en sûreté au milieu d'eux.

Malgré cette assurance, ma mère, comprenant que son titre de sœur d'émigrés pourrait lui attirer les plus grands désagréments, dont ne la sauverait peut-être pas celui d'épouse d'un défenseur de la patrie, résolut de s'éloigner momentanément.

Elle m'a dit depuis que ce qui la décida à prendre ce parti fut la conviction que l'orage révolutionnaire ne durerait que quelques mois : bien des gens le croyaient aussi.

Ma grand'mère avait eu sept frères, qui, tous, selon l'usage de la famille de Verdal, avaient été militaires & chevaliers de Saint-Louis. L'un d'eux, ancien chef de bataillon au régiment de Penthièvre-infanterie, avait, en prenant sa retraite, épousé la riche veuve d'un conseiller au Parlement de Rennes. Ma mère résolut de se rendre auprès d'elle, & se préparait à partir comptant m'emmener avec elle, quand je fus assailli par une quantité de gros clous très douloureux. Il était impossible de faire voyager un enfant de huit ans dans cet état, & comme il se prolongeait, ma mère était dans une grande perplexité... Elle en fut tirée par une respectable dame, Mlle Mongalvi, qui lui était bien dévouée & dont la mémoire me sera toujours chère. Mlle Mongalvi recevait à Turenne quelques pensionnaires dont ma mère avait été l'une des premières; elle proposa de me prendre chez elle pendant les quelques mois que durerait l'absence de ma mère; celle-ci en référa à mon père, & son consentement étant arrivé, je partis & fus installé dans le pensionnat de demoiselles. — Quoi? direz-vous, un garçon avec des jeunes filles? Eh oui!... Mais observez que j'étais un enfant très doux, paisible, obéissant, & n'ayant que huit ans.

Les pensionnaires, entrées dans la maison de Mlle Mongalvi depuis l'époque où ma mère en avait fait partie, étaient des jeunes personnes de seize à vingt ans; les plus jeunes avaient au moins quatorze ans, & étaient assez raisonnables pour qu'on pût m'admettre parmi elles.

A mon arrivée, tout le petit troupeau féminin accourut au devant de moi & me reçut avec de tels cris de joie & de si bonnes caresses, que je me félicitai dès le premier instant d'avoir fait ce voyage. Je me figurais d'ailleurs qu'il serait de peu de durée, & je crois même que je regrettais intérieurement de n'avoir que peu de temps à passer avec ces bonnes jeunes demoiselles, qui me donnaient tout ce qui pouvait me faire plaisir, & se disputaient à qui me tiendrait par la main.

Cependant, ma mère partit & se rendit auprès de mon oncle. Les évènements marchaient avec rapidité. La terreur ensan-

glanta la France. La guerre civile éclata dans la Vendée & la Bretagne. Il devint absolument impossible d'y voyager, de telle sorte que ma mère qui ne devait passer que deux ou trois mois à Rennes, s'y trouva retenue malgré elle pendant plusieurs années. Mon père combattait toujours dans les Pyrénées & en Espagne, où sa capacité & son courage l'avaient élevé au grade de général de division. Entré dans le pensionnat pour quelques mois, j'y restai donc au moins pendant quatre ans, qui furent pour moi autant d'années de bonheur, que venait bien obscurcir de temps en temps le souvenir de mes parents; mais les bonnes dames Mongalvi & leurs pensionnaires redoublaient alors de bonté pour moi & chassaient les pensées qui m'attristaient momentanément.

Lorsque, bien des années après, j'ai lu l'histoire de Vert-Vert vivant au milieu des Visitandines de Nevers, je me suis écrié : « C'est ainsi que j'étais dans le pensionnat de Turenne! » Comme lui, j'étais gâté au-delà de toute expression par les maîtresses & par les pensionnaires. Je n'avais qu'à désirer pour obtenir; rien n'était assez bon ni assez beau pour moi. Ma santé était redevenue parfaite. J'étais blanc & frais; aussi c'était à qui m'embrasserait!

Dans les récréations qui avaient lieu dans un très vaste clos où se trouvaient un beau jardin, des prairies, des vignes, des bosquets, les jeunes filles me couronnaient, *m'enguirlandaient* de fleurs; puis me plaçant sur un petit brancard couvert de roses, elles me portaient à tour de rôle en chantant. — D'autrefois je jouais aux barres avec elles, ayant le privilège de toujours prendre sans être pris. Elles me lisaient des histoires, me chantaient des chansons; enfin, c'était à qui chercherait à faire quelque chose pour moi.

Il me souvient qu'en apprenant l'horrible exécution de Louis XVI, Mme Mongalvi fit mettre toute la pension à genoux pour réciter des prières pour le repos de l'âme du malheureux roi. L'indiscrétion de quelqu'un d'entre nous aurait pu lui attirer à cette occasion de grands désagréments, mais toutes ses élèves étaient d'âge à le comprendre, & je sentis qu'il n'en fallait pas parler : on n'en sût rien au dehors de la maison.

Je restai dans ce doux asile jusqu'en novembre 1793. J'avais onze ans & demi lorsque mon père reçut le commandement d'un camp formé à Toulouse. Il profita de quelques jours de congé pour me voir & régler ses affaires, dont il n'avait pu s'occuper depuis plusieurs années. Il descendit à Turenne chez un de ses amis & courut à la pension. Il était en uniforme d'officier général, avec un grand sabre, les cheveux coupés, sans poudre, & portant des moustaches énornes, ce qui contrastait singulièrement avec le costume que j'avais l'habitude de lui voir lorsqu'il habitait paisiblement le château de Larivière.

J'ai dit que mon père, malgré sa mâle figure & son aspect sévère, était très bon, surtout pour les enfants, qu'il aimait passionnément. Je le revis donc avec de vifs transports de joie, & il me combla de caresses. Il passa quelques jours à Turenne, remerciant bien les bonnes dames Mongalvi des soins vraiment maternels qu'elles m'avaient prodigués; mais en me questionnant, il lui fut très facile de voir que si je savais bien les prières, les litanies & force cantiques, mes autres connaissances se bornaient à quelques notions d'histoire, de géographie & d'orthographe. Il considéra d'ailleurs qu'étant dans ma douzième année, il n'était plus guère possible de me laisser dans une pension de demoiselles, & qu'il était temps de me donner une éducation plus mâle & plus étendue. Il résolut donc de m'emmener avec lui à Toulouse, où il avait déjà fait venir Adolphe à la sortie d'Effiat, afin de nous placer tous deux au collège militaire de Sorèze, le seul grand établissement de ce genre que la tourmente révolutionnaire eût laissé debout.

Je partis en embrassant mes jeunes amies. Nous nous dirigeâmes sur Cressensac, où nous trouvâmes le capitaine Gault, aide de camp de mon père. Pendant qu'on graissait la voiture, Spire, le vieux serviteur de mon père, qui savait que son maître voulait marcher jour & nuit, faisait provision de vivres & arrageait les paquets. En ce moment, un spectacle nouveau pour moi se présente : une colonne mobile, composée de gendarmes, de gardes nationaux & de volontaires, entre dans le bourg de Cressensac, musique en tête. Je n'avais jamais rien vu de pareil & trouvai cela superbe; mais je ne pouvais m'expliquer pourquoi les soldats faisaient marcher au milieu d'eux

une douzaine de voitures remplies de vieux messieurs, de dames & d'enfants ayant tous l'air fort triste.

Cette vue mit mon père en fureur. Il se retira de la fenêtre, & se promenant à grands pas avec son aide de camp dont il était sûr, je l'entendis s'écrier : « Ces misérables conventionnels ont gâté la Révolution qui pouvait être si belle! Voilà encore des innocents qu'on mène en prison parce qu'ils sont nobles ou parents d'émigrés; c'est affreux! » Je compris tout ce que mon père dit à ce sujet, & je vouai comme lui la haine la plus prononcée à ce parti terroriste qui gâta la Révolution de 1789.

Mais pourquoi, dira-t-on, votre père servait-il encore un gouvernement qu'il méprisait? — Pourquoi? — C'est qu'il pensait que repousser les ennemis du territoire français était toujours une chose honorable & qui ne rendait pas les militaires solidaires des atrocités que la Convention commettait à l'intérieur.

Ce que mon père avait dit m'avait déjà intéressé en faveur des individus placés dans les voitures. Je venais d'apprendre que c'étaient des familles nobles qu'on avait arrachées le matin de leurs châteaux, & que l'on conduisait dans les prisons de Soulhac. Il y avait des vieillards, des femmes, des enfants, & je me demandais en moi-même comment ces êtres faibles pouvaient être dangereux pour le pays, lorsque j'entendis plusieurs des enfants demander à manger. Une dame pria un garde national de la laisser descendre pour acheter des vivres : il s'y refusa durement, & la dame lui ayant présenté un assignat, en le priant de vouloir bien lui procurer du pain, le garde lui répondit : « Me prends-tu pour un de tes ci-devant laquais?... » Cette brutalité m'indigna. J'avais remarqué que Spire avait placé dans les poches de la voiture plusieurs petits pains, & m'approchant de la voiture des enfants prisonniers, je les leur jetai pendant que les gardes tournaient le dos. La mère & les enfants me firent des signes de reconnaissance si expressifs, que je résolus d'approvisionner aussi les autres prisonniers, & je leur portai successivement toutes les provisions que Spire avaient faites pour nourrir quatre personnes pendant les quarante-huit heures que nous devions passer en route, afin de nous

rendre à Toulouse. Enfin, nous partons sans que Spire se soit douté de la distribution que je venais de faire. Les petits prisonniers, m'envoient des baisers, les parents me saluent; mais à peine sommes-nous à cent pas du relais, que mon père qui avait hâte de s'éloigner d'un spectacle dont il était navré, & qui n'avait pas voulu se mettre à table dans l'auberge, éprouva le besoin de manger & demanda des provisions. Spire indique les poches dans lesquelles il les a placées. Mon père & M. Gault fouillent tout l'intérieur de la voiture & n'y trouvent rien. Mon père s'emporte contre Spire qui, du haut de son siège, jure par tous les diables qu'il avait garni la voiture de vivres pour deux jours. J'étais un peu embarrassé; cependant, je ne voulus pas laisser gronder plus longtemps le pauvre Spire & déclarai ce que j'avais fait. Je m'attendais à être un peu repris pour avoir agi sans autorisation, mais mon père m'embrassa de la manière la plus tendre, & bien des années après il parlait encore avec bonheur de ma conduite en cette occasion. Voilà pourquoi, mes enfants, j'ai cru devoir vous la rappeler. On est si heureux de penser qu'on a obtenu dans quelques circonstances l'approbation de ceux qu'on a aimés & perdus!

De Cressensac à Toulouse, la route était couverte de volontaires qui se rendaient gaiement à l'armée des Pyrénées en faisant retentir les airs de chansons patriotiques. Ce mouvement me charmait, & j'aurais été heureux si je n'eusse souffert physiquement, car n'ayant jamais fait de longues courses en voiture, j'avais le *mal de mer* pendant le voyage, ce qui détermina mon père à s'arrêter toutes les nuits pour me faire reposer. J'arrivai cependant à Toulouse, très fatigué; mais la vue de mon frère, dont j'étais séparé depuis quatre ou cinq ans, me donna une joie fort grande qui me rétablit en peu de temps.

Mon père, en qualité de général de division commandant le camp situé au *Miral*, près de Toulouse, avait droit à être logé militairement, & la municipalité lui avait assigné le bel hôtel de Rességuier, dont le propriétaire avait émigré. Mme de Rességuier s'était retirée avec son fils dans les appartements les plus éloignés, & mon père avait ordonné qu'on eût les plus grands égards pour sa malheureuse position.

La maison de mon père était très fréquentée; il recevait tous tous les jours & devait faire beaucoup de dépenses, car, bien qu'un général de division reçût alors dix-huit rations de tout genre, & que ses aides de camp en eussent aussi, cela ne pouvait suffire; il fallait acheter une foule de choses, & cependant l'État ne donnait alors à l'officier général comme au simple sous-lieutenant que *huit francs par mois en numéraire*, le surplus de la solde étant payé en *assignats* dont la valeur diminuait chaque jour; &, comme mon père était très généreux, invitait de nombreux officiers du camp, avait de nombreux domestiques (qu'on appelait alors serviteurs), dix-huit chevaux, des voitures, une loge au théâtre, &c., &c., il dépensait les économies qu'il avait faites au château de Larivière, & ce fut du moment de sa rentrée au service que date la diminution de sa fortune.

Quoiqu'on fût au plus fort de la Terreur, que la subordination fût très affaiblie en France, d'où le bon ton semblait éloigné pour toujours, mon père savait si bien en imposer aux nombreux officiers qui venaient chez lui que la plus parfaite politesse régnait dans son salon comme à sa table.

Parmi les officiers employés au camp, mon père en avait pris deux en grande prédilection, aussi les invitait-il plus souvent que les autres.

L'un, nommé Augereau, était adjudant général, c'est-à-dire colonel d'état-major; l'autre était Lannes, simple lieutenant de grenadiers dans un bataillon de volontaires du département du Gers. Ils sont devenus maréchaux de l'Empire & j'ai été leur aide de camp. Je vous donnerai leur biographie lorsque j'écrirai le récit de ce qui m'est advenu quand je servais auprès d'eux.

A cette époque, Augereau, après s'être évadé des prisons de l'inquisition de Lisbonne, venait de faire la guerre dans la Vendée, où il s'était fait remarquer par son courage & la facilité avec laquelle il maniait les troupes. Il était très bon *tacticien*, science qu'il avait apprise en Prusse, où il avait longtemps servi dans les gardes à pied du grand Frédéric; aussi l'appelait-on *le grand Prussien*. Il avait une tenue militaire irréprochable, toujours tiré à quatre épingles, frisé & poudré à blanc, longue queue, grandes bottes à l'écuyère des plus

luisantes, & avec cela une tournure fort martiale. Cette tenue était d'autant plus remarquable qu'à cette époque ce n'était pas par là que brillait l'armée française, presque uniquement composée de *volontaires* peu habitués à porter l'habit d'uniforme & fort peu soigneux de leur toilette. Cependant personne ne se permettait de railler Augereau sur cet article, car on savait qu'il était grand *bretteur*, très brave & avait fait mettre les pouces au célèbre Saint-Georges, la plus forte lame de France.

J'ai dit qu'Augereau était bon tacticien; aussi mon père l'avait-il chargé de diriger l'instruction des bataillons des nouvelles levées dont se composait la majeure partie de la division. Ces bataillons provenaient du Limousin, de l'Auvergne, des pays basques, du Quercy, du Gers & du Languedoc. Augereau les forma très bien, & en agissant ainsi il ne se doutait pas qu'il travaillait pour sa gloire future, car les troupes que mon père commandait alors formèrent plus tard la célèbre division Augereau, qui fit de si belles choses dans les Pyrénées orientales & en Italie. Augereau venant presque tous les jours chez mon père, & s'en voyant apprécié, lui voua une amitié qui ne s'est jamais démentie & dont je ressentis les bons effets après la mort de ma mère.

Quant au lieutenant Lannes, c'était un jeune Gascon, des plus actifs, spirituel, très gai, sans éducation ni instruction, mais désireux d'apprendre, à une époque où personne ne l'était. Il devint très bon instructeur, & comme il était fort vaniteux, il recevait avec un bonheur indicible les louanges que mon père lui prodiguait parce qu'il les méritait. Aussi, par reconnaissance, Lannes gâtait-il autant qu'il le pouvait les enfants de son général.

Un beau matin, mon père reçoit l'ordre de lever le camp du Miral & de conduire sa division au corps d'armée du général Dugommier, qui faisait en ce moment le siège de Toulon, dont les Anglais s'étaient emparés par surprise. Alors, mon père me déclara que ce n'était pas dans une pension de demoiselles que je pouvais apprendre ce que je devais savoir, qu'il me fallait des études plus sérieuses, & qu'en conséquence il me mènerait le lendemain au collège militaire de Sorèze, où il avait déjà retenu ma place & celle de mon frère. Je restai

confondu!... Ne plus retourner auprès de mes amies, avec les dames Mongalvi, cela me paraissait impossible!

Les routes étaient couvertes de troupes & de canons que mon père passa en revue à Castelnaudary. Ce spectacle, qui m'eut charmé quelque jours auparavant, ne put adoucir ma douleur, car je pensais constamment aux professeurs en présence desquels j'allais me trouver.

Nous couchâmes à Castelnaudary, où mon père apprit l'évacuation de Toulon par les Anglais (18 décembre 1793) & reçut l'ordre de se rendre avec sa division aux Pyrénées-Orientales.

Il résolut donc de nous déposer le lendemain même à Sorèze, de n'y rester que quelques heures, & de se rendre promptement à Perpignan.

En sortant de Castelnaudaty, mon père avait fait arrêter sa voiture devant l'arbre remarquable sous lequel le connétable de Montmorency fut fait prisonnier par les troupes de Louis XIII à la suite de la défaite infligée aux partisans de Gaston d'Orléans, révolté contre son frère. Il causa sur cet évènement avec ses aides de camp, & mon frère déjà fort instruit, prit part à la conversation. Quand à moi, qui n'avais que de très légères notions sur l'histoire générale de la France & n'en connaissais aucun détail, c'était pour la première fois que j'entendais parler de la bataille de Castelnaudary, de Gaston, de sa révolte, de la prise & de l'exécution du connétable de Montmorency. Aussi, comprenant parfaitement que mon père ne m'adressait aucune question à ce sujet parce qu'il avait la conviction que je ne pouvais y répondre, cela m'humilia beaucoup, & j'en conclus, à part moi, que mon père avait raison de me conduire au collège pour y faire mon éducation. Mes regrets se changèrent donc en résolution d'apprendre ce qu'il fallait savoir. Cependant, je n'en eus pas moins le cœur navré à la vue des hautes & sombres murailles du cloître dans lequel on allait m'enfermer. J'avais onze ans & quatre mois lorsque j'entrai dans l'établissement.

C'est ici le moment de donner un abrégé historique du célèbre collège de Sorèze, tel qu'il m'a été fait par dom Abal, ancien sous-principal que je voyais très souvent, à Paris sous l'Empire.

Lorsque, sous Louis XV, on résolut de chasser les Jésuites de France, leurs défenseurs prétendant qu'eux seuls pouvaient élever la jeunesse, les Bénédictins, ennemis déclarés des Jésuites voulurent prouver le contraire; mais comme il ne leur convenait pas, quoiqu'ils fussent très studieux & très instruits, de se transformer en pédagogues, ils choisirent quatre de leurs maisons pour en faire des collèges. Ce furent entre autres Sorèze & Pontlevoy, dans lesquels ils réunirent les membres de l'ordre qui avaient le plus d'aptitude pour le professorat & qui, après l'avoir exercé plusieurs années, pouvaient se retirer dans les autres couvents de l'ordre. Les nouveaux collèges prospérèrent; Sorèze surtout se fit remarquer, & la foule d'élèves qui y accoururent de toutes parts ayant rendu nécessaire un plus grand nombre de professeurs, les Bénédictins y attirèrent beaucoup de laïques des plus instruits. Ceux-ci s'établirent avec leur famille dans la petite ville où était le couvent, & les enfants de ces professeurs civils, élevés gratuitement au collège en qualité d'externes, formèrent plus tard une pépinière de maîtres de toutes les sciences & de tous les arts. Enfin, la facilité de faire donner des leçons à très bon compte ayant amené à Sorèze l'établissement de plusieurs pensionnats de demoiselles, cette petite ville devint remarquable en ce que les hommes, les femmes de la société, & jusqu'aux plus simples marchands, possédaient une instruction très étendue & cultivaient tous les beaux-arts. Une foule d'étrangers, surtout des Anglais, des Espagnols & des Américains, venaient s'y fixer pour quelques années, afin d'être près de leurs fils & de leurs filles pendant la durée de leur éducation.

L'ordre des Bénédictins était généralement composé d'hommes fort doux; ils allaient dans le monde & recevaient souvent; aussi étaient-ils fort aimés, ce qui fut d'une très grande utilité à ceux de Sorèze lorsque la Révolution éclata. L'établissement avait alors pour principal dom Despaulx, homme du plus grand mérite, mais qui, n'ayant pas cru devoir prêter le *serment civique* exigé des membres du clergé, se retira, passa plusieurs années dans la retraite & fut plus tard nommé par l'Empereur à l'un des principaux emplois de l'Université. Tous les autres Bénédictins de Sorèze s'étaient soumis au serment :

dom Ferlus devint principal, dont Abal sous-principal, & le collège, malgré la tourmente révolutionnaire, continua à marcher, en suivant l'excellente impulsion que lui avait imprimée dom Despaulx. Enfin, une loi ayant ordonné la sécularisation des moines & la vente de leurs biens, l'établissement allait tomber; mais tous les hommes importants du pays avaient été élevés à Sorèze & désiraient qu'il en fût de même pour leurs enfants; les habitants de la ville, les ouvriers, les habitants eux-mêmes, vénéraient les bons Péres & comprirent que la destruction du collège amènerait la ruine de la contrée. On engagea dom Ferlus à se porter acquéreur du collège & des immenses propriétés qui en dépendaient. Personne ne mit aux enchères, le principal devint donc *propriétaire* à bon compte de l'immense couvent & des terres qui y étaient annexées. Les administrateurs du département lui donnèrent beaucoup de temps pour payer. On lui prêta de toutes parts des assignats, qu'il remboursa avec quelques coupes de bois. Les vastes fermes du domaine fournirent la nourriture du collège, & faute d'argent, dom Ferlus payait les professeurs externes en denrées, ce qui leur convenait très fort à une époque où la famine régnait en France.

Dom Ferlus fit l'usage le plus honorable de la fortune que les circonstances venaient de lui donner. Il y avait parmi les élèves une centaine de créoles de Saint-Dominique, la Guadeloupe, la Martinique & autres colonies, que la guerre maritime & surtout la révolte des nègres privaient de la faculté de correspondre avec leurs parents. Dom Ferlus les garda tous. A mesure que ces enfants arrivaient à l'âge d'homme, il les employait comme sous-maîtres & les faisait placer dans différentes administrations. Plus tard l'horizon politique s'étant éclairci, le Directoire, puis l'Empereur, aidèrent dom Ferlus dans la bonne œuvre qu'il avait entreprise. C'est ainsi que la loyauté & l'humanité de ce supérieur estimable, augmentant la bonne réputation de son établissement, le firent prospérer de plus en plus.

A la mort de dom Ferlus, le collège passa aux mains de dom Ferlus, homme peu capable, frère du précédent, ancien oratorien marié, mauvais poète & connu seulement par la

guerre de plume qu'il a longtemps soutenue contre M. Baour-Lormian. Le collège allait en déclinant, lorsque la Restauration de 1814 ramena les Jésuites. Ceux-ci voulurent alors se venger des Bénédictins, en abattant l'édifice qu'ils avaient établi sur les ruines de leur ordre. L'université, dirigée par l'abbé Frayssinous, prit parti pour les Jésuites. M. Raymond Ferlus céda alors le collège à son gendre, M. Bernard, ancien officier d'artillerie, qui avait été mon condisciple. Celui-ci n'entendait rien à la direction d'un tel établissement; d'ailleurs une foule de bons collèges vinrent lui faire concurrence, & Sorèze, perdant de jour en jour de son importance, est devenu une des plus médiocres maisons d'éducation [1].

Je reviens à l'époque où je fus placé à Sorèze. Je vous ai dit comment dom Ferlas avait sauvé ce collège de la ruine & comment, soutenu par les soins de cet homme éclairé, ce fut le seul grand établissement de ce genre que la Révolution laissa debout. Les moines prirent l'habit laïque, & le nom de *citoyen* remplaça celui de *dom*. A cela près, rien d'essentiel n'était changé dans le collège, qui subsistait paisiblement dans un coin de la France, pendant qu'elle était en proie aux plus cruels déchirements. Je dis que rien d'essentiel n'était changé, parce que les études y suivaient leur cours habituel & que l'ordre n'était point troublé; mais il était cependant impossible que l'agitation fébrile qui régnait au dehors ne se fît un peu sentir dans le collège. Je dirai même que dom Ferlus, en homme très habile, faisait semblant d'approuver ce qu'il ne pouvait empêcher. Les murs étaient donc couverts de sentences républicaines. Il était défendu de prononcer le nom de *monsieur*. Les élèves n'allaient au réfectoire ou à la promenade qu'en chantant la *Marseillaise* ou autres hymnes républicains, & comme ils entendaient parler constamment des hauts faits de nos armées, que même quelques-uns des plus âgés s'étaient enrôlés parmi les *volontaires* & que d'autres en avaient aussi le désir, toute cette jeunesse qui, d'ailleurs, était élevée au milieu des armes, puisque même avant la Révolution Sorèze

1. Elle s'est singulièrement relevée sous la direction & l'impulsion du Père Lacordaire.

était un collège militaire où l'on apprenait l'exercice, l'équitation, la fortification, &c., &c., toute cette jeunesse, dis-je, avait pris depuis quelque temps une tournure & un esprit guerriers qui avaient amené des manières un peu trop sans façons. Ajoutez à cela que le costume contribuait infiniment à lui donner l'aspect le plus étrange. En effet les élèves avaient de gros souliers que l'on ne nettoyait que le *décadi*, des chaussettes de fil gris, pantalon & veste ronde de couleur brune, pas de gilet, des chemises débraillées & couvertes de taches d'encre ou de crayon rouge, pas de cravate, rien sur la tête, cheveux en queue souvent défaite, & des mains!... de vraies mains de charbonnier.

Me voyez-vous, moi, propret, ciré, vêtu d'habits de drap fin, enfin tiré à quatre épingles, me voyez-vous lancé au milieu de sept cents gamins fagotés comme des diables & qui, en entendant l'un d'eux crier : « Voilà des nouveaux! » quittèrent tumultueusement leurs jeux pour venir se grouper autour de nous, en nous regardant comme si nous avions été des bêtes curieuses!

Mon père nous embrassa & partit?... mon désespoir fut affreux! me voilà donc *seul,* seul pour la première fois de ma vie, mon frère étant dans la grande cour & moi dans la petite. Nous étions au plus fort de l'hiver; il faisait très froid, & d'après les règlements de la maison jamais les élèves n'avaient de feu...

Les élèves de Sorèze étaient du reste bien nourris, surtout pour l'époque, car, malgré la famine qui désolait la France, la bonne administration de dom Ferbus faisait règner l'abondance dans la maison. L'ordinaire était certainement tout ce qu'on pouvait désirer pour des écoliers. Cependant le souper me parut des plus mesquins, & la vue des plats servis devant moi me dégoûtait; mais m'eût-on offert des ortolans, je n'en eusse pas voulu, tant j'avais le cœur gros. Le repas finit comme il avait commencé, par un chant patriotique. On se mit à genoux au couplet de la *Marseillaise* qui commence par ces mots : Amour sacré de la patrie..., puis on défila comme on était venu, au son du tambour; enfin, on gagna les dortoirs.

Les élèves de la grande cour avaient chacun une chambre

particulière, dans laquelle on les enfermait le soir; ceux de la petite couchaient quatre dans la même chambre, donc chaque angle contenait un lit. On me mit avec Guiraud, Romestan & Lagarde, mes compagnons de table, presque aussi nouveaux que moi. J'en fus bien aise. Ils m'avaient paru bons enfants & l'étaient réellement; mais je demeurai pétrifié en voyant l'exiguïté de ma couchette & le peu d'épaisseur du matelas, & ce qui me déplaisait surtout, c'est que le lit fut en fer. Je n'en avais jamais vu de pareils. Cependant tout était fort propre, &, malgré mon chagrin, je m'endormis profondément, tant j'avais été fatigué par les secousses morales que j'avais éprouvées pendant cette fatale journée.

Le lendemain de grand matin le tambour de service vint battre le réveil & faire d'horribles roulements dans les dortoirs, ce qui me parut atrocement sauvage. Mais que devins-je, lorsque je m'apeaçus que, pendant mon sommeil, on m'avait enlevé mes beaux habits, mes bas fins & mes jolis souliers, pour y substituer les grossiers vêtements & la lourde chaussure de l'école ! Je pleurai de rage...

Après avoir fait connaître les premières impressions que j'éprouvai à mon entrée au collège, je vous ferai grâce du récit des tourments auxquels je fus en butte pendant six mois. J'avais été trop bien choyé chez les dames Montgalvi, pour ne pas beaucoup souffrir moralement & physiquement dans ma nouvelle position. Je devins fort triste, & avec une constitution moins robuste je serais certainement tombé malade. Cette époque fut une des plus douloureuses de ma vie. Enfin le travail & l'habitude me firent prendre peu à peu le dessus. J'aimais beaucoup les cours de littérature française, de géographie & surtout d'histoire, & j'y fis des progrès. Je devins un écolier passable en mathématiques, en latin, au manège & à la salle d'armes; j'appris parfaitement l'exercice du fusil & me plaisais beaucoup aux manœuvres de bataillon formé d'élèves que commandait un vieux capitaine retraité.

J'ai dit que l'époque de mon entrée au collège (fin de 1793), était celle où la Convention faisait peser son sceptre sanglant sur la France. Des représentants du peuple en mission parcouraient les provinces, & presque tous ceux qui dominaient dans le

midi, vinrent visiter l'établissement de Sorèze, dont le titre *militaire* sonnait agréablement à leurs oreilles. Le citoyen Ferlus avait un talent tout particulier pour leur persuader qu'ils devaient soutenir un établissement destiné à former une nombreuse jeunesse, l'*espoir de la patrie;* ainsi en obtenait-il tout ce qu'il voulait, & très souvent ils lui firent délivrer une grande quantité de fascines destinées aux approvisionnements des armées, notre principal leur persuadant que nous en faisions partie & que nous en étions la pépinière. Aussi ces représentants étaient-ils reçus & fêtés comme des souverains.

A leur arrivée tous les élèves revêtaient leurs habits d'uniforme militaire; le bataillon manœuvrait devant les représentants. On montait la garde à toutes les portes, comme dans une place d'armes; on y jouait des pièces de circonstance dans lesquelles régnait le patriotisme le plus pur; on chantait des hymnes nationaux, & lorsqu'ils visitaient les classes, surtout celle d'histoire, on trouvait toujours l'occasion d'amener quelques tirades sur l'excellence du gouvernement *républicain* & les vertus *patriotiques* qui en dérivent. Il me souvient à ce propos que le représentant Chabot, ancien capucin, me questionnant un jour sur l'histoire romaine, me demanda ce que je pensais de Coriolan, qui, se voyant outragé par ses concitoyens oublieux de ses anciens services, s'était retiré chez les Volsques, ennemis jurés des Romains. Dom Ferlus & les professeurs tremblaient que je n'approuvasse la conduite du Romain; mais je la blâmai en disant : « qu'un bon citoyen ne devait jamais porter les armes contre la patrie, ni songer à se venger d'elle, quelque justes que fussent ses sujets de mécontentement. » Le représentant fut si content de ma réponse, qu'il me donna l'accolade & complimenta les chefs du collège & les professeurs sur les bons principes qu'ils inculquaient à leurs élèves.

Général Marbot.

La vie, a dit l'auteur de *Servitude & grandeur militaire*, est une grande pensée conçue dans le jeune âge, réalisée dans

l'âge mûr. Quelques mois plus tard, Marbot s'engageait dans le premier régiment de housards, l'un des plus renommés de France. De la première à la dernière heure, il fut lui aussi l'un des héros de cette épopée impériale dont il a si admirablement retracé plus tard les gloires & les revers. Toute son existence virile fut l'application & le commentaire de la brave & loyale parole du jeune étudiant de Sorèze au représentant Chabot.

H. L.

LE DIOCÈSE DE PAMIERS

AU SEIZIÈME SIÈCLE, D'APRÈS LES PROCÈS-VERBAUX DE 1551

AVANT-PROPOS

Un registre in-4° de 116 feuillets, déposé aux archives de la Haute-Garonne[1] contient les procès-verbaux de visite de quatre-vingt-quatre paroisses sur cent dont se composait le diocèse de Pamiers.

Comme introduction, on lit la lettre du roi Henri II, datée de Blois, le 18 février 1551, & adressée à tous les évêques du royaume pour les exhorter à faire dans les six mois la visite des églises de leur diocèse. L'intention manifeste de ce prince était bien certainement de connaître les tendances religieuses dans ses provinces; car il insistait principalement sur les progrès que les huguenots avaient fait jusqu'à ce jour, & sur l'indifférence, que l'on ne saurait trop blâmer, de la part des catholiques.

— « ... Les prelatz & pasteurs vigilans & soigneux sur leurs « troupeaulx doivent aussi avoir l'œil & prendre garde pour « leurs énormes faultes, erreurs, abbuz & scandalles que « aujourduy pullulent en la Chretienté au grand detriment « & mespris de nostre religion laquelle non sullement diminue « chascun jour, mais à veue d'œil se pert & perist par la « negligence ou peu d'envie d'aulcun desdictz prelatz & pas- « teurs leurs vicaires & curez ayans la charge des ames... »

1. Archives de la Haute-Garonne. G. Etranger. Ariège, n° 3.

Il engageait les évêques à exercer sur les recteurs une grande surveillance pour se rendre compte de la manière dont ils instruisaient leurs paroissiens, & surtout à s'enquérir des réformés & de leurs pratiques dans chaque communauté; « affin de purger & nettoyer leur cher diocèse desdites erreurs, « scandalles, faulces & reprises doctrines que contaminent & « infectent le troupeau de Jésus-Christ, en procedant contre « eulx que vous treuvares sectateurs & imitateurs desdites « erreurs & faulces doctrines, ainsin qu'il vous est permis & « selon la dispôsition de nostre dernier edict, pour en faire « les purgations & corrections exemplaires & telles que meri- « tent tels malheureux perturbateurs du repos public... »

Le roi voulait aussi être instruit sur l'état des abbayes & des monastères dont la plupart voyaient leurs édifices tomber en ruine, par suite de la mauvaise administration des abbés commendataires; & les évêques devaient encore s'informer si le nombre des religieux, fixé par les anciennes fondations avait diminué, comme on avait pu déjà le constater.

Le roi désirait enfin que ces procès-verbaux fussent envoyés après les six mois aux métropolitains, pour être ensuite présentés dans un concile national qui devait se tenir ultérieurement, « pour le bien de l'Église gallicane & conservation de « nostre religion en son entier. »

A la réception de cette lettre, l'évêque de Pamiers, Jean de Barbanson, se rendit aussitôt dans sa ville épiscopale. Mais comme, en raison de son âge, il n'avait pas encore reçu la consécration & ne pouvait, en conséquence, procéder aux « visitations & inquisitions » ordonnées par le roi; il délégua à sa place, Me Jean de Regert « docteur ez droicts, chanoine des églises cathédrale de Pamies & abbatiale Saint-Volusien de Foix, sacristain & recteur de celle-ci, official & vicaire général du diocèse ». Les lettres de commission de l'évêque, transcrites dans le même registre, sont datées du « Mas Sainct-Anthonin lez Pamyez, en nostre maison épiscopal, ce tretziesme jour d'apvril, lan mil cing cens cinquante ung. »

On sait que l'évêque de Pamiers, Jean de Barbanson, abbé de Saint-Eloy-de-Noyon, fils du seigneur de Cany & de Péronne de Pisseleu, neveu de la duchesse d'Etampes, se

montra pasteur peu zélé durant son épiscopat. Se désintéressant d'une façon presque absolue des affaires spirituelles de son diocèse, il se laissa entraîner vers le calvinisme, suivant l'exemple de quelques prélats, notamment de son métropolitain, Odet de Châtillon. Il se démit de son office en 1557, & fut cité à Rome avec les autres évêques dissidents, par le pape Pie IV, 1563[1].

La visite de chaque église portait sur plusieurs points : autant de questions auxquelles les vicaires perpétuels devaient répondre d'une façon aussi complète que possible. Le commissaire de l'évêque s'informait, tout en visitant l'eglise, si l'édifice avait besoin de réparation; si la réserve était convenablement tenue; s'il y avait de saintes images & où elles se trouvaient; si les fonts baptismaux étaient en bon état; si l'on prenait soin des ornements & du luminaire; si les messes de fondation obituaire étaient régulièrement célébrées; s'il y avait dans la paroisse des hérétiques & des gens de mauvaise vie. Enfin le vicaire général prescrivait de faire des processions particulières & générales.

La réponse apportée à ces questions est presque invariablement la même, & il semble que sur certains points, la visite n'ait été faite que très superficiellement. Au contraire, le commissaire délégué se livrait, après la déclaration du vicaire perpétuel, à une enquête particulière pour savoir s'il n'existait point de gens supects d'hérésie. La fin de chaque procès-verbal porte : « Nous dit, de Regert, vicaire, nonobstant ladite attes- « tation, avons faict inquisition secrete comme aux precedens « visites, toutefoys n'avons treuvé aulcuns suspectz de heresye « malvivans meritans punition exemplayre. »

La plupart des eglises se trouvaient en bon état; quelques-unes étaient complètement en ruine; beaucoup exigeaient immédiatement des réparations plus ou moins considérables. On ne dit pas dans ce registre s'il y avait des confréries, on ne donne pas d'avantage le nombre de communiants dans chaque paroisse; nous ne relevons aucun de ces renseignements, précieux à recueillir, qu'offrent en général les procès-verbaux de visites pastorales. Mais, ce qui se dégage nettement de cette

1. Cf. J. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. I, p. 461.

sorte d'enquête, est la préoccupation constante de s'enquérir de la présence de réformés dans le diocèse.

En somme, les indications fournies par ces procès-verbaux, ne présentent pas un bien grand intérêt; & cependant, la date & les résultats de cette enquête ordonnée par le roi, ne laissent pas que de mériter quelque attention. Soit qu'à ce moment-là, quelques-années à peine avant la première prise d'armes des huguenots, il n'y eut réellement encore aucun réformé dans la Province, ce qui paraît peu admissible, mais bien plutôt qu'il ne s'en rencontrât aucun osant pratiquer publiquement ses croyances; soit que par tolérance & complaisance extrême pour son évêque, le commissaire négligeât de signaler les rares adeptes de la religion nouvelle; les déclarations couchées sur le registre à la suite de chaque visite s'accordent toutes à constater l'absence de tout réformé dans les diverses paroisses, & par conséquent dans tout le diocèse.

On pourrait admettre encore que certains vicaires perpétuels gardèrent le silence sur les quelques huguenots qui résidaient dans leurs paroisses, afin de les soustraire & peut-être aussi dans le but d'échapper eux-mêmes aux persécutions qu'ils prévoyaient déjà, en hommes plus éclairés que la majeure partie de leurs compatriotes. Il est à remarquer, en effet, que contrairement à ce qui s'était produit à l'époque de l'hérésie albigeoise, c'est principalement chez les hommes instruits & chez les seigneurs du seizième siècle que le protestantisme compta à son origine, le plus grand nombre de prosélytes. Enfin, il serait permis de supposer qu'un rapport particulier fut remis à l'évêque sur les communautés qui comprenaient des réformés; mais nous n'avons pu retrouver aucun document à cet égard.

A une date qui coïncide à peu près avec celle de ces visites pastorales & qui lui est peut-être même antérieure : plusieurs habitants de Foix, séduits par les doctrines de Calvin, tentèrent d'entraîner quelques-uns de leurs compatriotes vers la nouvelle religion en prêchant publiquement l'évangile dans le chef-lieu de la Province. Lescazes nous apprend à ce sujet :
« ... qui fut cause que plusieurs firent alors profession
« publicque de la fausse croyance d'iceux, pour augmenter le

« troupeau des malings... & si puissamment qu'il falut que « le feu couvert se manifestat par sa fumée dans le pays de « Foix, où quelques hérétiques secrets commencerent de faire « esclater par leurs desbordement, le venin qui avait desia « saisi leurs parties nobles; & de fait certains cayers & articles « ayant esté receus pour estre produits & soustenus publique- « ment [selon les mémoires & intentions de François de la « Bascounete, natif de la ville de Besplas, chirurgien, arrivé « de Genève, où Calvin estoit pour lors cathedran] Domi- « nique Cavé assisté d'un nommé Fantouret, Campilhou & « autres leurs complices; soubs pretexte de vouloir représenter « quelque agréable comédie, entreprindrent follement de « publier la doctrine de Calvin, de Luther & de Bèze, dans « la ville de Foix, & prescher publiquement icelle, sur le « tablier de la maison de Samarains à la place de Labistour « ... mais à l'instant une esmotion populaire survenant, après « plusieurs bastonnades & outrages receus par ces nouveaux « heretiques... furent contraincts pour conserver leurs vies de « fuïr vistement hors la ville[1]... »

Les protestants qui se trouvaient alors à Pamiers, essayèrent en même temps de se montrer au grand jour. « ... Le bruit « de laquelle nouvelle, ajoute Lescazes, retint encore l'inso- « lence d'autres heretiques cachez dans Pamies, qui préten- « daient aussi desia lever la creste, à l'imitation de ceux de « Béarn. »

D'autre part, les réformés de la ville de Foix, au nombre de cinquante environ, sous la conduite du ministre Antoine Caffer, logeaient dès 1556 dans la chapelle du cimetière Saint-Vincent hors les murs, & s'y livraient à tous les exercices de leur culte.

Il est donc fort probable qu'en 1551, des habitants soit de Foix, soit de Pamiers ou de toute autre localité du diocèse aient adhéré à la religion nouvelle qu'ils pratiquaient peut-être encore secrètement.

En conséqence des considérations générales que nons venons

1. Cf. Lescazes, *Mémorial historiques*, 1644, p. 56.

d'exposer, il nous a paru inutile de transcrire intégralement les procès-verbaux de visites dont la plupart, comme nous le disions, n'offrent que peu d'intérêt & fatigueraient du reste le lecteur par la répétition incessante des mêmes formules. Nous avons cru devoir donner seulement l'énumération des localités qui furent visitées par le vicaire général J. de Regert, tout en prenant note des observations faites par celui-ci, & enregistrant les noms des recteurs, vicaires perpétuels, des consuls & des notables de chacune d'elles.

Il nous a été impossible, malgré les recherches les plus minutieuses auxquelles nous nous sommes livrés de préciser l'emplacement de quelques paroisses absolument disparues aujourd'hui, & dont le souvenir ne s'est même pas perpétué. Signalons les églises de N.-D. de Chamarieu, non loin de Bouan & d'Albiès; N.-D. de..... entre Siguer & Junac; N.-D. de Burac ou Busac entre Roquefort & Ventenac.

Aux onzième & douzième siècles, il est certain que des agglomérations existaient déjà ou se formèrent nombreuses, soit à mi-côte soit au sommet des montagnes & des hautes collines. Ces villages, habités primitivement par des populations pastorales, furent peu à peu abandonnés pour des causes diverses. Les guerres religieuses du seizième siècle qui firent de si grands ravages dans le haut Comté de Foix, au dire de Lescazes, furent évidemment un des principaux motifs de ces émigrations; car les habitants, dispersés durant ces luttes sanglantes, ne revinrent pas se fixer, après la pacification du pays, dans les hameaux où ils ne pouvaient retrouver que des ruines, & se fixèrent dans la plaine ou tout au moins dans des endroits moins escarpés & plus accessibles que ceux qu'ils avaient originairement occupés. Cela est si vrai que sous Louis XIV, à l'époque où M. de Froidour procédait à la réformation forestière dans le comté de Foix, il ne restait qu'un vague souvenir de ces villages disparus depuis plus d'un siècle, & les habitants du voisinage s'étaient emparés des biens communaux délaissés par leurs anciens propriétaires en fuite. Ainsi, dans les montagnes de Gudanes, peut-on signaler les vestiges de plusieurs centres d''habitation.

VISITES PASTORALES DE 1551.

En vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par l'évêque, J. de Regert procéda d'abord à la visite des églises paroissiales & des chapelles conventuelles de la ville de Pamiers [1].

Le dimanche 2 août, après la messe, le vicaire général réunit les clergés de la cathédrale & de la collégiale du Camp, ainsi que les religieux des quatre couvents mendiants de la ville. Une procession générale parcourut les rues, en l'honneur de saint Antonin dont les reliques étaient portées par quatre chanoines.

PAMIERS. — *La Cathédrale.* — Le lendemain 3 août, dès neuf heures du matin, J. de Regert, accompagné de Me Pierre Rodes, secrétaire de l'évêque, se transporta devant l'église cathédrale, où il trouva réunis, Me Guillaume de Léran, chanoine & sacristain de cette église; Barthelemy Baudouyn, bachelier ès-droits & Ramond Lonmaussa, tous deux consuls; Antoine Lavail, chanoine de la collégiale du Camp & procureur fiscal pour l'évêque.

Après la lecture des lettres royales & épiscopales, Barthélemy Baudoyn fit observer, au nom du chapitre, que la cathédrale était exempte de la juridiction de l'évêque par privilège du Pape. Toutefois, pour se conformer aux désirs du roi, il déclara consentir à la visite du commissaire de l'évêque.

Les prêtres obituaires du *Mercadal* se trouvaient, paraît-il, en défaut; car ils négligeaient complètement de dire les messes pour les âmes des trépassés selon les diverses fondations. Il leur fut enjoint d'avoir désormais à se conformer aux volontés des défunts sous peine de 25 marcs d'or.

L'édifice avait besoin de grandes réparations que le commissaire ordonna d'entreprendre aussitôt.

1. Les procès-verbaux de visites des églises de Pamiers & des Allemans, ont été transcrits par M. J. de Lahondès, dans la *Semaine catholique de Pamiers*, nos 353, 354, 355 (1890).

Tous les recteurs, prêtres & *gens ecclésiastiques* furent exhortés à remplir convenablement les fonctions de leur ministère, à vivre chastement, à « soy gouverner suyvant les decretz & ordonnances & constitutions de Saincte Mère Eglise & de ne point pourter abillementz dissoluz de diverses couleurs ne decouppez. »

Passant à l'examen intérieur de l'église, J. de Regert trouva la réserve, les fonts baptismaux, les ornements & les vases sacrés en bon état & parfaitement entretenus. Dans la nef & le sanctuaire brûlaient douze lampes pendant le jour & dix-huit durant la nuit.

Enfin, le commissaire visita les reliques conservées dans l'église cathédrale. « Pareillement, avons visité ou repousent les corps sainctz de messieurs sainct Anthonin, Alexandre Gayet, Almachi [1], estans au retable au couste de lautel grand du cueur de ladite église, dans coffres, scavoir, le corps de St Anthonin, patron de ladite église dans ung coffre de boys garny au dessus d'argent, lesdits sainctz Jehan, Alexandre, Gayet, Almachi, dans deux coffres de boys estans aussi surargentés & couverts de taffatas rouge bien honorablement entretenuz à grand honneur & louenge de Dieu & de son sainct nom & desdicts sainctz, mais navonz pas ouvertz lesdicts coffres ou repousent lesdicts corps saincts [2]. »

Me Jehan de Boys, prêtre, était vicaire de l'église cathédrale.

Le Camp. — Le 4 août, le commissaire visita l'église collégiale du Camp.

A l'exception de la voûte du clocher dont la réparation était urgente, le reste de l'édifice, ainsi que les objets servant au culte, étaient en parfait état.

Étaient présents : Valle, procureur du chapitre; Bernard Cabanhes, Jean Coarraza, chanoines; Pierre Plantier, Ramond

1. Les saints Jean & Almaque, compagnons de saint Antonin. Les reliques des saints Caïus & Alexandre avaient été rapportées d'Orient par le comte Roger au onzième siècle. — Cf. Abbé Barbier: *L'église & la paroisse de N.-D. du Camp à Pamiers.*

2. Il y avait aussi à la sacristie un reliquaire d'argent renfermant un fragment de la Sainte-Épine, — Cf. J. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. I, p. 375.

Clausels, prébendiers de l'église du Camp ; le notaire Me Pierre Fraisse; Antoine Maynier, Jean La Fage, Jacques-Jérôme Ganes, marchands; Danis Vignes, Pierre Sabarors, Pierre Gasc, couturiers & habitants de la ville.

Les Carmes. — J. de Regert continua ses visites le 13 août par l'église N.-D. des Carmes. Il fut reçu par les FF. Guillaume Gorsse, provincial & gardien du couvent, & Jean Superiri, syndic.

Le provincial, en présence du mandement du roi, consentit à la visite du monastère, bien qu'il fût exempt de la juridiction de l'évêque.

Le commissaire ordonna qu'on hatât les travaux de réparation qui étaient déjà commencés à l'église. Il constata en outre que le couvent renfermait le nombre de religieux prescrit.

Le couvent de Sainte-Claire. — Le commissaire s'arrêta plus longuement au couvent de Sainte-Claire. Il s'informa auprès de l'abbesse, dame Marguerite de Borries, de l'état de sa maison ; & demanda pourquoi les religieuses, comme cela lui avait été rapporté, n'observaient pas exactement les règles que l'évêque Bernard de Lordat avaient introduites par une dernière réforme. Celle-ci déclara qu'en présence du revenu très modique dont jouissait le couvent, il était impossible à ses compagnes de pourvoir à leur entretien, & qu'elles étaient obligées d'aller quêter chez les bonnes gens. C'était là l'unique cause de leur manquement aux prescriptions de leur ordre.

Les religieuses étaient en nombre voulu.

Les Cordeliers. — Au couvent des P. Cordeliers, de l'ordre de Saint-François, J. de Regert fut reçu par le P. Jean Infant, gardien, qui ouvrit les portes de sa maison uniquement pour obéir aux volontés du roi.

L'église fut trouvée en bon état & les religieux au nombre fixé.

Les Jacobins. — Le P. Daudruys, docteur en théologie & prieur du couvent, se présenta à l'arrivée du commissaire & lui adressa les mêmes observations que nous avons signalées plus haut au sujet de la juridiction épiscopale dont il ne relevait point. J. de Regert ayant reçu l'autorisation de pénétrer dans le couvent, trouva l'église & la maison de l'ordre de Saint-

Dominique, en fort bon état. Il s'assura enfin qu'il y avait autant de religieux que le voulait le règlement.

Les Augustins. — Le commissaire termina ses visites à Pamiers par le couvent des Augustins, où le sous-prieur Jean Terre, après avoir fait les mêmes réserves au sujet de la visite du délégué de l'évêque, lui permit d'entrer & d'examiner les bâtiments. Le sous-prieur fournit ensuite à Me J. de Regert des explications de toute nature & dont ce dernier se déclara satisfait.

FOIX. — Le lundi 16 août, le commissaire délégué se rendit à Foix. Devant l'église collégiale & abbatiale Saint-Volusien, il trouva Guillaume Jansa & Ramond Tissaire, consuls de la ville & Me Pierre Maurin, substitut du procureur fiscal qui l'accompagnèrent. En premier lieu, Etienne Fabre, chanoine, pria Me de Regert de remarquer que cette église était exempte de la juridiction de l'évêque & ne relevait que de l'abbé de Foix; mais en présence des lettres royales, le chapitre voulait bien permettre au commissaire de remplir le mandat qui lui avait été confié.

L'édifice religieux fut trouvé en bon état.

« Dans une chapelle de pierre & ung coffre de boys », était renfermé le corps de saint Volusien, patron de l'église; &, parmi les autres reliques précieusement conservées, on remarquait « la teste de madame Saincte Ursule & le bras de monsieur St Loys. »

Me de Regert prescrivit la réparation immédiate du clocher, « lequel est grandement dangereux de tomber » & de la « sacristanye » qui était en ruines; & cela sous peine de mille livres d'amende & d'excommunication.

SERRES[1]. — Le 18 août, visite de l'église Saint-Pierre de Serres, annexe de Bénac. Présents : Mes Robert Barrière & Pierre Franc, prêtres & vicaires, Jehan Balnisa, Jean Cauret, Manauld Bernard, consuls.

BÉNAC[2] — Le même jour, visite de N.-D. de Bénac. Présents:

1. Serres, commune de 1650 habitants, canton de Foix.
2. Bénac, commune de 295 habitants, canton de Foix.

M. Arnaud Clarac, bachelier ès droits, Jean Ramond & Germain de la Casse, fabriciens.

GANAC[1]. — Le 19 août, visite de l'église Saint-Jean de Ganac. Présents : MM. Jacmes Jany & Pierre Garrigues, vicaires.

BRASSAC[2]. — Le même jour, visite de Saint-Etienne de Brassac. Présents : Mes Jacques Géraud, Pierre Truren & Gaillard Saurart, vicaires. L'abbé de Foix & le recteur de la paroisse étaient fruits prenants. Le bâtiment fort délabré devait être réparé dans les six mois.

SAINT-MARTIN[3]. — Le 21 août, visite de l'église Saint-Martin, annexe de Baulou. Présents : Mes Pierre-Ramond Pujols & Jean Bouet, vicaires. L'abbé de Foix & le recteur étaient fruits-prenants. L'église, en mauvais état, était déjà en voie de réparation.

BAULOU[4]. — Le même jour, visite de l'église Sainte-Magdeleine de Baulou, qui avait besoin de réparations.

VERNAJOUL[5]. — Le même jour, visite de Saint-Martin (?) de Vernajol. Présents : Mes Guillaume..... & Guillaume de Fys, vicaires.

PRADIÈRES[6]. — Le 22 août, visite de l'église Saint-Pierre de Pradières, qui fut trouvée en ruines & dont le commissaire ordonna la réparation immédiate. Le recteur de la paroisse & le chapitre de la cathédrale de Pamiers étaient fruits-prenants. Vicaire : Me Arnaud Doussa.

MONTLAUR[7]. — Le même jour, visite de Saint-Martin de Montlaur qui était en mauvais état. Présents : Me Bernard

1. Ganac, commune de 1 220 habitants, même canton.

2. Brassac, commune de 1 345 habitants, même canton.

3. Saint-Martin. — Cette annexe de Baulou est devenue aujourd'hui une commune distincte qui porte le nom de Saint-Martin de Caralp, 625 habitants, & fait partie du canton de Foix.

4. Baulou, commune de 450 habitants, du même canton.

5. Vernajoul, commune du même canton, 470 habitants. Le nom du patron de cette paroisse est absolument dénaturé. Aujourd'hui, la fête de Vernajoul se célèbre le 15 août, pour l'Assomption de la Vierge.

6. Pradières, commune de 225 habitants, du canton de Foix.

7. Montlaur. — La paroisse de Saint-Martin de Montlaur a disparu aujourd'hui. Le nom de Montlaur désigne un hameau avec un château en ruines, dans la commune de l'Herm, canton de Foix.

Casabonne, vicaire. Noble François de Navalhes, seigneur du lieu; Me Antoine Boyer, prêtre; Jean-Ramond Barbier, fabricien; noble Guy Ysalguier, seigneur de Gressac.

ARABAUX[1]. — Le même jour, visite de l'église de Villeneuve d'Arabaux, annexe de Villeneuve-du-Boys, que le commissaire trouva en mauvais état. Vicaire : Me Géraud Denjean.

FERRIÈRES[2]. — Le 25 août, Me J. de Regert visita l'église de Sainte-Eularie de Ferrières. Présents : Me J. Denjean, vicaire; Jean Pascal, Arnaud Barthe & Fournier, fabriciens.

MONTOULIEU[3]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Martin de Montoulieu, en présence du vicaire qui n'est pas nommé & des notables, Guillaume Gasc, Pey-Ramond Roussel & Arnaud Bonnet.

AMPLAING[4]. — Le même jour, visite de l'église d'Amplaing, dont les arcs & les murailles étaient fendus & menaçaient ruine. Pour ce motif, il n'y avait point de réserve dans l'église. Vicaire : Me Pierre Franc.

MERCUS[5]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Geniès de Mercus. Présents : Me Bernard Bernadac, vicaire; Guillaume Alciat, Antonin Renauld & Georges Canal, fabriciens.

SAINT-PAUL[6]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Germier de Saint-Paul. Présents : Me Joncallas, vicaire; noble Jean Castet, capitaine de Lordat; Peyret-Traversier & Jacmet Rolland, consuls.

ROQUEFIXADE[7]. — Le 10 septembre, le commissaire visita l'église de Roquefixade qu'il trouva en bon état, & dont la réserve avait été transportée à Lissert (Leychert), annexe de cette paroisse. Présents : M. Pierre Trenque, vicaire; Jean-Paul & Bertrand Chabot, tisseurs de Pamiers; Me Jean

1. Arabaux, commune de 120 habitants.
2. Ferrières, commnne de 240 habitants, du même canton, C'est Sainte-Eulalie qu'il faut lire; elle est encore la patronne de cette paroisse.
3. Montoulieu, commune de 775 habitants, du même canton.
4. Amplaing, commune de 250 habitants, canton de Tarascon.
5. Mercus, commune de 765 habitants, du même canton.
6. Aujourd'hui, Saint-Paul de Jarrat, commune de 1310 habitants, canton de Foix.
7. Roquefixade, commune de 500 habitants, canton de Lavelanet.

Mourgue, prêtre; M. Jean Salcenac, maréchal & Pierre Canal.

CARAYBAT[1]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Cyriac, annexe de Caraybat. Présents : Me Jean Pujol, vicaire; Me Pierre Orgauld, prêtre; noble Tristant de Potestat; Jean Calvet & Naudon, fabriciens.

MONTGAILLARD[2]. — Le 11 septembre, visite de l'église Saint-Geniès de Montgaillard. Présents : Me Bertrand Sabatier, vicaire; Arnaud Charoye, consul; Pierre Rigaud & Arnaud Barra, fabriciens.

SAINT-JEAN DE VERGES[3]. — Le 16 septembre, visite de l'église Saint-Jean de Verges. Présents : Me Arnaud Cabaniol, vicaire; Michel Coustauld, fabricien.

VERNIOLLE[4]. — Le 17 septembre, le commissaire visita l'église Saint-Laurent de Verniolle qui venait d'être réédifiée. Présents : Me Bernard Delpla, vicaire; Mes Ramond Delpla, Paul Bertrand, prêtres; Barrau, fabricien; Jean Pourtes, consul.

SAINT-FÉLIX[5]. — Le même jour, visite de l'église N.-D. de Saint-Félix de Tremasines ou Tremasmes (?), qui avait besoin d'être réparée. Vicaire : Jean Yssarny. Présents : Pierre Arnauld & Bernard Dupuy, prêtres; Antoine Resac & Ramond Ysarny, consuls.

COUSSA[6]. — L'église de Saint-Sulpice de Coussa était alors en ruines. Le commissaire ordonna qu'elle fût réparée dans les six mois.

LES PUJOLS[7]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Pierre des Pujols. Vicaire : Me François Fourmatgeat. Présents : M. Pierre Montfagie, prêtre & Jean Fourmatgeat, consul.

1. Caraybat. — Aujourd'hui Saint-Cyrac & Caraybat, sont deux hameaux de la commune de Soula, 508 habitants, canton de Foix. Cette paroisse était autrefois comprise dans le Languedoc & faisait partie de la chatellenie de Roquefixade.

2. Montgaillard, commune de 850 habitants, canton de Foix.

3. Saint-Jean de Verges, commune de 515 habitants, même canton.

4. Verniolle, commune de 1 215 habitants, canton de Varilhes.

5. Saint-Félix. Il s'agit ici de Saint-Félix de Rieutort, commune de 200 habitants, canton de Varilhes.

6. Coussa, commune de 250 habitants, canton de Varilhes.

7. Les Pujols, commune de 560 habitants, canton de Pamiers.



LES ALLEMANS[1]. — Le même jour encore, le commissaire visita l'église des Saints Pierre & Paul des Allemans. Vicaire : Me Bernard Gasc.

BONNAC[2]. — Le 18 septembre, Me J. de Regert se rendit à Bonnac pour visiter l'église paroissiale de Saint-Pierre qui avait besoin de réparations. Fruits-prenants : le recteur & l'évêque de Pamiers. Vicaire : Me Bonnet Lanes. Présents : Germain Astre & Jean del Solié, consuls; Me Jean La Croix, notaire.

LE VERNET[3]. — Le même jour, visite de l'église Sainte-Marie-Magdeleine du Vernet, annexe de Montaut. Vicaire : Me Pierre Alas. Présents : Guillaume Cabibel & Ramond Munyer, fabriciens.

MONTAUT[4]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Michel de Montaut. Vicaire : Me Pierre Pallossa. Présents : Jean Camasi & Jean Baudelz, consuls; Dominique Bellecoste & Jean del Fau, prêtres.

VILLENEUVE DU BOSC[5]. — Le 22 septembre, visite de l'église N.-D. de Villeneuve-du-Bosc, Vicaire : Me Jammes Gaillard.

DALOU[6]. — Le même jour, visite de l'église Saint-André de Dalou. Vicaire : Me Pierre Virdely. Présents : Pons Clarac & Guillaume Rossel, prêtres.

VARILHES[7]. — Le même jour, visite de l'église N.-D. de Varilhes, où se faisaient des réparations. Vicaire : Me Jean Gilh. Présents : Jean Gasc, Jean Tran & François Seguella, prêtres; Arnaud La Case & Seguella, consuls.

UNZENT[8]. — Le 23 septembre, Me J. de Regert se rendit à Unzent dont il visita l'église paroissiale de Saint-Sernin.

1. Les Allemans, commune de 800 habitants, canton de Pamiers. — [Cf. J. de Lahondès, *Semaine catholique de Pamiers*, n° 355.]

2. Bonnac, commune de 845 habitants, canton de Pamiers. — [Cf., notre *Histoire de la ville & de la châtellenie de Saverdun*, p. 207.]

3. Le Vernet, commune de 500 habitants, canton de Saverdun.

4. Montaut, commune de 1 295 habitants, canton de Saverdun.

5. Villeneuve-du-Bosc, commune de 98 habitants, canton de Foix.

6. Dalou, commune de 520 habitants, canton de Varilhes.

7. Varilhes, chef-lieu de canton, 1 673 habitants, arrondissement de Pamiers.

8. Unzent, commune de 320 habitants, canton de Pamiers. [Cf. notre *Histoire de Saverdun*, p. 202.]

Vicaire : Me Antoine Montolieu. Présents : Rogier Moynier vieux, Rogier Moynier jeune & Bernard Casajux, prêtres.

Escosse[1] — Le même jour, visite de l'église Saint-Germier d'Escosse. Vicaire : Me Pierre Darvinha. Présents : David Blandinières, consul; noble Tristan de Potestat.

Madières[2] — Le même jour, visite de Saint-André de Madières. Vicaire : Me Jean Gosa. Présents : Me Marie Bouffa, prêtre.

Saint-Victor[3]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Victor. Vicaire : Antoine Bosc. Présents : Jean Sarda, Vincent Chabassier, prêtres; Jean Daniset & Arnaud Sarda, fabriciens.

Tarascon[4]. — Le 1er octobre, J. de Regert se rendit à Tarascon pour procéder à la visite de l'église N.-D. de Tarascon. Vicaire : Me Florac. Présents : Mes Loys Vaillant, archiprêtre d'Ax; Jean Glora, recteur de Larnat; Vidal & Ferran, prêtres; Georges Vaner & Jean Mercyer, consuls; Me Jean Vignes, notaire.

Surba[5]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Michel de Surba. Vicaire : Me Ramond Demeur. Présents : Me Loys Vaillant, archiprêtre d'Ax; Pierre Claviert, prêtre & Nicolas Ayac, fabricien.

Rabat[6]. — Le même jour, visite de N.-D. de Rabat. Vicaire : Me Michel Regauld. Présents : Mes Antoine Vidal, Jean Espier, prêtres; Jean Baule & Jean Couarraza, fabriciens.

Bédeillac[7]. — Le même jour, visite de Saint-Martin de Verdellac (Bedeillac). Vicaire : Me Aimé Martin. Présents : Arnaud Fournier, fabricien; Me Loys Vaillant, archiprêtre d'Ax; Ramond Samarant, bachelier ès droits.

1. Escosse, commune de 675 habitants, canton de Pamiers.
2. Madières, commune de 506 habitants, canton de Pamiers.
3. Saint-Victor, commune de 400 habitants, canton de Pamiers.
4. Tarascon, chef-lieu de canton, 1 740 habitants, arrondissement de Foix.
5. Surba, commune de 248 habitants, canton de Tarascon.
6. Rabat, commune de 975 habitants, même canton.
7. Bédeillac, commune de 500 habitants, même canton. Dans les registres de décès de cette paroisse, nous relevons au dix-septième siècle, la mention suivante : « Lan mil six cent cinquante & sept & le cinquiesme septembre, fust enseveli dans

SAURAT[1]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Jean de Saurat. Vicaire : Me Jean Talon. Présents : Ant.-Etienne Archimbaud Bonnel, Jean Balen, Archimbaud Sans, Pierre Fornié & Peyre Durand, consuls.

ARIGNAC[2]. — Le même jour, visite de Saint-Pierre d'Arenhac (Arignac). Vicaire : Me André de Saint-Martin. Présents : Me Loys Vaillant, archiprêtre d'Ax; Me Ramond Samara, bachelier ès droits; noble Tristant de Potestat.

BOUAN[3]. — Le 2 octobre, le commissaire visita l'église de N.-D. de Bouan. Vicaire : Me Bernard den Peyre.

N.-D. DE CHAMARIEU[4]. — Le même jour, visite de l'église de N.-D. de Chamarieu. Vicaire : Me Ramond Lyssaldeys. Présents : Mes Georges Villedelayn & Jean Reule, prêtres.

ALBIÈS[5]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Paul d'Albiès. Vicaire : Me Ramond Camille.

VERNAUX[6]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Pierre de Veloc (Vernaux). Vicaire : Me Mathieu Vidal. Présents : Domenge de Falhe, syndic; Jean Rorensa & Jean Aliat, dit Lhéritier, fabriciens.

GARANOU[7]. — Le même jour, visite de l'église Saint-André de Garanou. Vicaire : Me Guillaume Genevaulx. Présents : Me Ramond Raize, prêtre.

AX[8]. — Le 3 octobre, le commissaire J. de Regert se rendit à

le cimetière Saint-Martin de Vedeillac, Jean Astier qui fust tué sur le chemin d'Espagne, au raport de ceux qui viendrent de *cet quartierece*, & les funérailles faites pour luy par moy, Gazabonne, prètre & recteur de Vedeillac. » [Dû à l'obligeante communication de M. l'abbé Augé, curé de Bédeillac.

1. Saurat. commune de 3110 habitants, canton de Tarascon.

2. Arignac, commune de 820 habitants, même canton.

3. Bouan, commune de 170 habitants, canton des Cabannes.

4. Malgré les recherches les plus minutieuses auxquelles nous nous sommes livré, il nous a été impossible de retrouver la trace de cette paroisse. Elle a peut-être disparu à la suite des guerres religieuses.

5. Albiès, commune de 405 habitants, canton des Cabannes.

6. Vernaux. Le nom a été vraisemblablement mal écrit dans le document. Il s'agit ici incontestablement de la paroisse de Vernaux (aujourd'hui commune de 125 habitants, canton des Cabannes), dont le patron, saint Pierre est encore vénéré à ce titre.

7. Garanou, commune de 200 habitants, canton des Cabannes.

8. Ax, chef-lieu de canton, 1815 habitants. [Cf. *Monographie de la ville d'Ax*. Marcailhou d'Aymeric.]

Ax où il visita l'église Saint-Vincent. Archiprêtre : Me Loys Vaillant; vicaire : Me Bertrand Porte. Présents : Mes Ramond Bonel & Jean Cazal, prêtre; Fortanier Attane, Germain & Antoine Marti, consuls; Jean Lubet, fabricien.

MONTAILLOU[1]. — Le même jour, visite de N.-D. de Monthollieu (Montaillou). Présents : Arnaud Vacquier, Arnaud Clergue, Domenges Vésia.

PRADES[2]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Pierre de Prades. Vicaire : Me Ramond Tournier. Présents : Antoine Naudy, consul; Jean de Martimort, Jean Vergier & Bernard Vézia, fabriciens.

ORLU[3]. — Le 4 octobre, le commissaire J. de Regert subdélégua Me Bernard Roze, prêtre de Mérens, pour procéder à la visite de l'église Saint-Pierre d'Orlu. Les chemins étaient, paraît-il, impraticables à cheval, & J. de Regert, à cause de son grand âge, ne pouvait voyager à pied « à cause que ledit lieu d'Ourlu estre asses en pays de montagne, mesmes que nest gueres possible de y aller à cheval... » Vicaire, Me Jean Anhaber. Présents : Me Ramond Bonnel, prêtre; Jean Régnier, noble Antoine Sarda, fabriciens.

PERLES[4]. — Le 5 octobre, le commissaire visita l'église de N.-.D. de Perles. Vicaire : Me Thomas Perpon.

CAUSSOU[5]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Jean de Caysse (Caussou). Vicaire : Me Guillaume Delpont.

UNAC[6]. — Le même jour, visite de l'église de Saint-Martin

1. Montaillou. Ici encore, le nom a été déformé. Il ne s'applique pas au village de Montoulieu que nous avons signalé plus haut, mais bien à Montaillou, commune de 240 habitants, canton d'Ax.

2. Prades, commune de 520 habitants, du même canton.

3. Orlu, commune de 345 habitants, canton d'Ax.

4. Perles, commune actuelle de Perles & Castelet, 370 habitants, canton d'Ax.

5. Caussou. Le nom de *Caysse* porté dans le registre semblerait au premier abord désigner la commune de Caychax, située dans le canton des Cabannes. Mais cette identification doit être écartée, car cette localité, comprise autrefois dans le territoire d'Albiès n'est devenue une paroisse indépendante qu'il y a trente ans environ. Du reste, saint Jean est encore aujourd'hui le patron de l'église de Caussou, qui se trouve entre Perles & Unac, & fait partie du même canton. Cette commune compte 407 habitants.

6. Unac, commune de 270 habitants, canton des Cabannes.

d'Unac. Vicaire : Mes Fauré Sicard. Présents : Me Philippe Bausi, prêtre.

LORDAT[1]. — Le même jour, visite de N.-D. de Lordat. Vicaire : Me Dominique Dulhet. Présents . Jean Sabatier & Arnaud Margalhe, consuls; Jeanot Pelicier & Arnaud Sabatier, fabriciens.

VERDUN[2]. — Le 6 octobre, J. de Regert alla visiter l'église Saint-Blazi, de Verdun. Vicaire : Me Antoine Capdeville. Présents : Mes André Ralhat & Jean Moron, prêtres; Jeanot Anglade & Barthélémy Nogarol, fabriciens.

ORNOLAC[3]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Pierre d'Ornolac. Vicaire : Me Pierre Périer. Présents : Bernard Bonnans, fabricien.

USSAT[4]. — Le même jour, visite de N.-D. d'Ussat & Legeat (Lujat), en présence du fabricien Jean Res & de quelques habitants portant tous le nom de Pascal. Le vicaire n'est pas indiqué; il est probable que le recteur d'Ornolac desservait aussi la paroisse d'Ussat.

SABART[5]. — Le même jour, visite de l'église N.-D. de Sabart. Vicaire : Me Jammes La Farre. Présents : Me Holyé den Bat, prêtre; Ramond Lurantes, fabricien.

ARNAVE[6]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Pierre & Saint-Paul d'Arnave. Vicaire : Me Ramond Traversier. Présents : Mes Jean de Merrier & Ramond Araneyre, prêtres; Guillaume Bernard & François en Jaloirt, consuls.

GENAT[7]. — Le 7 octobre, visite de l'église Saint-Pierre de Genat. Vicaire : Me Pierre Marti, fabricien.

1. Lordat, commune de 170 habitants, même canton.

2. Verdun, commune de 430 habitants, même canton.

3. Ornolac, commune de 423 habitants, canton de Tarascon.

4. Ussat, commune de 220 habitants, canton de Tarascon. La petite église de Lujat est comprise aujourd'hui dans la commune d'Ornolac. [Cf. notre *Dénombrement du comté de Foix sous Louis XIV*, p. 82.]

5. Sabart, section de la commune de Tarascon; ancien siège de la viguerie de Foix, depuis le Pas-de-La Barre jusqu'au col de Puymorens, pays appelé le Sabartès. L'origine de Sabart remonterait à une haute antiquité selon M. A. Garrigou. [Cf. A. Garrigou, *Notice sur Sabart.*]

6. Arnave, commune de 406 habitants, canton de Tarascon.

7. Genat, commune de 240 habitants, canton de Tarascon.

MIGLOS[1]. — Le même jour, visite de l'église Sainte-Suzanne de Miglos. Recteur : Me Antoine Germain.

SIGUER[2]. — Le même jour, visite de Saint-Mandilh (Saint-Baudil) de Siguer. Vicaire : Me Claude Marfaing. Présents : Guillaume Marfaing, fabricien; Antoine Pascal, prêtre.

N.-D. de...[3]. — Le même jour, visite de N.-D. de Va....ge(?). Vicaire : Me Gaspard Claustre. Présent : Me Antoine Germain, notaire.

JUNAC[4]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Julien de Junac. Vicaire : Me Guillaume Dupuy. Présents : Pierre Teulere & François Roch, fabriciens.

CELLES[5]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Michel de Celles. Recteur : Me Yves Guynet. Présent : Ramond de Lugo, prêtre.

CAMPAGNE[6]. — Le 10 octobre, le commissaire visita l'église de Saint-Pierre de Campagne. Recteur : Me Jean Fournier. Présent : Me Jean Reignac, notaire.

SAINT-BAUZEIL[7]. — Le 11 octobre, visite de l'église de Saint-Bauzeil; réparations urgentes. Vicaire : Me François Ferrier.

ARTIX[8]. — Le même jour, visite de l'église d'Artix, dont le vicaire n'est pas nommé. Présents : Bernard Bort & Pierre Ysarn, fabriciens.

RIEUX DE PELLEPORT[9]. — Le même jour, visite de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Rieux de Pelleport. Vicaire :

1. Miglos, commune de 930 habitants, canton de Tarascon. Le nom du patron de cette église a-t-il été mal écrit? C'est probable, car depuis le treizième siècle, la paroisse de Miglos est sous le vocable de saint Hilaire.

2. Siguer, commune de 660 habitants, canton de Vic-de-Sos. Le nom déformé est Saint-Baudil ou Baudèle, *Sanctus Baudelius*, dont la fête est le 20 mai.

3. N.-D. de... Nous n'avons pu retrouver dans les environs de ces diverses localités qui furent visitées le même jour, aucune indication de nature à identifier cette paroisse dont le nom a totalement disparu.

4. Junac, commune de 414 habitants, canton de Tarascon. Aujourd'hui commune de Capoulet & Junac.

5. Celles, commune de 455 habitants, canton de Foix.

6. Campagne, commune de 670 habitants, canton du Mas-d'Azil.

7. Saint-Bauzeil, commune de 140 habitants, canton de Varilhes.

8. Artix, commune de 170 habitants, canton de Varilhes.

9. Rieux de Pelleport, commune de 510 habitants, canton de Varilhes.

Me Jean Tournier. Présents : Bertrand Palmade & Jammes las Buffas, prêtres; Guillaume Cavitier & Guillaume Ferrier, consuls.

LA BASTIDE DE LORDAT[1]. — Le 12 octobre, J. de Regert visita l'église de Saint-Étienne de la Bastide de Garderenou, aujourd'hui, la Bastide de Lordat. Vicaire : Me Bertrand Moynier.

LES ISSARDS[2]. — Le même jour, visite de l'église Sainte-Colombe des Yssartz. Vicaire : Me Jean Geoffres. Présents : Jean de La Falle, fabricien & Pascal La Falle, consul.

SAINT-AMADOU[3]. — Le même jour, visite de l'église de Saint-Amadour, qui avait besoin de réparations. Vicaire : Guillaume Sarrat. Présents : Géraud Videllat, Ramond Bardot & Étienne Faure, prêtre.

VIRA[4]. — Le 13 octobre, visite de l'église Sainte-Catherine de Vira ; réparations nécessaires. Vicaire : Me Jean Pelhoy. Présents : Mathelin Capella, prêtre ; Alen Vidal, Jean Cathala, Arnaud Rascamier, fabriciens.

DUN[5]. — Le même jour, visite de Saint-Michel de Dun. Vicaire : Me Jean Calhau. Présents : Jean Regnes, Pierre Bertié, consuls : Guillaume Sans, fabricien.

SAINT-JULIEN-DE-GRAS-CAPOU[6]. — Le 14 octobre, le commissaire visita l'église de Saint-Julien, annexe de Senesse, qu'il trouva en mauvais état. Vicaire : Me Pierre Subrat. Présent : Jacques Bertrand, prêtre.

LIMBRASSAC[7]. — Le même jour, visite de l'église de Saint-Rome de Limbrassac, dont la restauration était urgente. Fruits prenants, le recteur & l'évêque. Vicaire : Me Jean

1. La Bastide de Garderenou, aujourd'hui de Lordat, commune de 373 habitants, canton de Saverdun.

2. Les Issards, commune de 200 habitants, canton de Pamiers.

3. Saint-Amadou, commune de 430 habitants, canton de Pamiers.

4. Vira, Commune de 260 habitants, canton de Varilhes.

5. Dun, commune de 870 habitants, canton de Mirepoix. [Cf. *Documents inédits sur l'abbaye de Boulbonne*, p. 11.]

6. Saint-Julien de Gras-Capou, commune de 140 habitants, canton de Mirepoix. — Senesse de Sénabugue, commune de 106 habitants du même canton.

7. Limbrassac, commune de 300 habitants, canton de Mirepoix.

Delort. Présents : Jean Bayle, vieux & Méric Del Glat, fabriciens; Guillaume Bayle & Antoine Bayle-Jean, consuls.

MONTFORTE[1]. — Le même jour, visite de l'église Saint-Pierre de Montforte. Vicaire : Me Antoine Dalbepeyra. Recteur : Me Jean Verdié. Présents : Ramond Surre, consul; noble Tristant de Potestat.

ROQUEFORT[2]. — Le 15 octobre, le commissaire visita l'église N.-D. de Roquefort qu'il trouva dans un grand délabrement. Le recteur & le vicaire étaient absents.

BURAC[3]. — Le même jour, visite à l'église N.-D. de Burac ou Busac, qui était en fort mauvais état. Fruits prenants : le recteur & l'évêque. Vicaire : Me Antoine Solié. Présents : Pierre Estienne & Bernard Ilhat, prêtres.

VENTENAC[4]. — Le même jour, visite de Saint-Martin de Ventenac; vicaire : Me Jean Molinier; présents : Bertrand Delpech & Pierre Estienne, prêtres.

MALÉOU[5]. — Le 16 octobre, visite de l'église de Maléou. Vicaire : Me Pierre Verniolle.

SÉGURA[6]. — Le même jour, J. de Regert se rendit à Ségura, dont l'église démolie était en reconstruction. Recteur : Me Guillaume Durand.

LOUBENS[7]. — Le même jour, visite de l'église de la Sainte-Trinité de Lobenx. Vicaire : Me Bertrand Bayle. Présent : Arnaud Bérard, prêtre.

Les églises suivantes ne furent pas visitées par le commissaire J. de Regert :

1. Montforte, paroisse aujourd'hui disparue. Elle devait être située entre Saint-Julien de Gras-Capou & La Bastide de Bouzignac. Là se trouve en effet, le hameau de Saint-Peyré, divisé en Saint-Peyré de Maout & Saint-Peyré de Bas; au sommet du côteau se voient les ruines d'une chapelle qui devait être au seizième siècle, l'église paroissiale de Saint-Pierre de *Montforte*.

2. Roquefort, commune de 370 habitants, canton de Lavelanet.

3. Qu'est-ce que cette paroisse de N.-D. de Burac? Il nous est impossible de préciser le lieu où se trouvait cette localité, tout souvenir en étant perdu dans la contrée.

4. Ventenac, commune de 515 habitants, canton de Lavelanet.

5. Malléou, commune de 200 habitants, canton de Varilhes.

6. Ségura, commune de 240 habitants, canton de Varilhes.

7. Loubens, commune de 440 habitants, canton de Varilhes.

SAINT-GERMAIN D'ORUS.
SAINT-VINCENT D'AUZAT.
SAINT-JACQUES DE SALEIX.
SAINTE-CROIX & SAINT-FABIEN DE SEM.
SAINT-MICHEL DE GOLIÉ (Goulier).
SAINT-LURENS DE SUC (Suc & Sentenac[1]).

Faisant partie du consulat de Vic-de-Sos, les habitants de ces paroisses allaient assister aux offices à l'église de cette localité. Toutefois, celles-ci étaient pourvues de recteurs & de vicaires; car, ayant été mandés devant le commissaire, ils déclarèrent que les offices se disaient régulièrement dans leurs églises &, en outre, qu'il n'y avait aucun hérétique dans l'étendue du consulat.

Le registre de visite finit ici avec les signatures du commissaire J. de Regert & de Rodes, secrétaire de l'évêque.

C. BARRIÈRE-FALVY.

1. Orus, commune de 377 habitants. — Auzat, commune de 1 260 habitants. — Saleix, commune de 320 habitants. — Sem, commune de 400 habitants. — Goulier-Olbier, commune de 1 110 habitants. — Suc & Sentenac, commune de 1 196 habitants. — Toutes ces communes font actuellement partie du canton de Vic-de-Sos.

UNE NOUVELLE ÉDITION

DES

JOYEUSES RECHERCHES

DE LA LANGUE TOLOSAINE

PAR LE Dr J.-B. NOULET

Au moment où la mort l'a frappé, le Dr J.-B. Noulet préparait une édition annotée de ce petit livre. La consciencieuse revision du texte, les nombreuses & savantes annotations, le glossaire étaient achevés.

Le soin d'en surveiller la publication nous étant dévolu, nous osons compter sur l'indulgence de ceux que cette étude peut intéresser, en affirmant avoir apporté à notre tâche la sollicitude la plus dévouée en souvenir de l'amitié que nous prodiguait ce savant & aimable vieillard. Toute notre bonne volonté n'a pu suppléer cependant au travail qu'aurait fait M. Noulet sur les épreuves; c'est là, nous le savons par expérience, qu'il polissait une dernière fois son œuvre & la mettait parfaitement au point. Nous n'avons pu que compulser avec grande attention tous les travaux préparatoires, les coordonner quand cela a été nécessaire, mais nous les avons scrupuleusement respectés.

Dans son projet d'avertissement, le Dr Noulet parle du livre & de son auteur. Nous résumons ce qu'il en dit :

« Le livret de Claude Odde de Triors, dont nous avons préparé avec tout le soin dont nous sommes capable une nouvelle édition, porte un titre qui indique suffisamment le but que se propose l'auteur en l'écrivant; qu'on n'y cherche donc point une sévère étude lexicologique sur l'idiome toulousain; on n'y rencontrera qu'une suite de dissertations, soi-disant

badines, où les convenances les moins exigeantes ne se trouvent pas toujours respectées.

« Etranger & étudiant à Toulouse, il est frappé de l'usage général que l'on fait dans cette ville de l'idiome local, qui lui est tout nouveau ; il recueille des mots, des dictons, des sobriquets qu'il ne prend que chez le bas peuple ; il les définit & les commente, en les surchargeant des gloses les plus fantaisistes, sans autre dessein que d'en rire le premier & de se complaire à croire que bien d'autres en riront après lui ; étant de ceux qui pensent que

> Mieulx est de ris que de larmes écrire ;
> Pour ce que rire est le propre de l'homme[1].

« Malheureusement, il ne pouvait trouver dans le milieu qu'il avait choisi que des grossièretés de langage & une crudité d'expressions qu'il s'est complu à souligner.

« Toutefois, la lexicologie a pu s'enrichir, tout à travers de si peu sérieuses « Recherches », d'un assez grand nombre de locutions, proverbes & dictons que l'on chercherait vainement ailleurs, ainsi que des définitions de mots du dialecte toulousain ayant eu cours au seizième siècle, mais peu usités ou entièrement abandonnés au siècle suivant.

« Après de telles appréciations, on se demande peut-être si une telle œuvre méritait d'être soigneusement étudiée? Nous avons cru que cette nouvelle édition pouvait être offerte au public lettré & curieux des choses du passé ; &, à ce titre, s'intéressant à tout ce qui touche à notre vieille langue du Midi. De tels esprits peuvent affronter les gravelures que l'auteur semble avoir prises pour de simples badinages, &, d'autre part, la contexture du livret n'a rien d'assez attrayant pour que sa lecture puisse être supportée par d'autres que des érudits habitués à l'intempérence de langage familière à l'école de Rabelais. »

Claude Odde Triors, gentilhomme dauphinois, étudiait à l'Université de Toulouse, alors très florissante. Il résidait à Toulouse en 1578, quand parurent les *Joyeuses recherches*.

1. Rabelais, *Gargantua ; aux lecteurs.*

« On avait déjà de lui une traduction des *Distiques latins* de Michel Verin[1], & le *Bannissement des Ministres huguenots,* imprimé à Paris l'an 1573 par Jean Ruelle[2]. Sa première édition des *Joyeuses recherches* fut imprimée à Toulouse, dans le format petit in-8°, en juin 1578[3]. Triors ne les signa pas; mais son nom est révélé par ceux de ses amis qui lui adressent des vers à la louange de son œuvre.

« Il est parlé en ces termes des *Joyeuses recherches* dans les *Mélanges tirés d'une bibliothèque* (*Tr. de la lecture des livres françois*, Xe partie, 1781, p. 337) : « Nous n'avons sur l'étude « de toutes les langues d'Oc qu'un seul livre grammatical, « publié au seizième siècle; il est intitulé *Joyeuses recherches* « *de la langue tolosaine.* Il a été imprimé à Toulouse en 1578, « & est certainement fort rare; j'y ai trouvé des étymologies « curieuses & singulières tirées de plusieurs mots qui, du « langage ancien, ont passé dans le français ordinaire. »

« Nous savons par le témoignage de Guy Allard[4] que Claude Odde vivait en 1580, deux ans après la publication des *Joyeuses recherches.* Postérieurement à cette date, nous ne trouvons plus trace de l'auteur, si bien que le silence, un silence complet, se fait autour de son nom & nous laisse comme sous l'impression d'une mystérieuse disparition.

« Quant aux *Joyeuses recherches,* elles étaient encore lues à Toulouse au dix-septième siècle. On ne peut hésiter à reconnaître que Goudelin ne se soit inspiré parfois dans ses moments

1. Michel Verin, mort en 1487, à l'âge de dix-huit ans. Ses *Distiques moraux* furent imprimés la même année à Florence *sa ville natale.* J.-Ch. Brunet (*Manuel du libraire*) donne ainsi le titre de la traduction de Cl. Odde : « *Les Distiques moreaux* « *du très docte poète espagnol* (sic), *Michel Verin, traduites du latin en langue vulgaire* « *par beaux quatrains françoys, par Claude Odde de Triors.* Lyon. *Claquemain,* 1577.

2. Le titre de cet ouvrage est, d'après M. J.-Ch. Brunet (*l. c.*) : « *Le bannissement & adieu des Ministres des huguenots, sur le départ du pays de France, où est* « *contenu le piteux despart du Ministre de Castanet, faict par Claude Odde de Triors,* « *Dauphinois.* Lyon, *Benoist Rigaud,* 1576, *petit in-8° de 7 ff, dont le sixième repré-* « *sente la figure d'un Lion.* » La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette rareté bibliographique.

3. Du Verdier de Vauprivas dans sa *Bibliothèque françoise,* attribue aux *Joyeuses recherches* la date de 1579, ce qui doit être considéré comme une erreur ou une faute d'impression. C'est peut-être là le motif qui a fait dire à Dumège, dans la *Biographie toulousaine* (art. St-Anian), que ce livret avait eu plusieurs éditions.

4. *Bibl. historique & littéraire du Dauphiné,* t. III, col. 234.

de libre gaieté, des joyeusetés de ce singulier « livre grammatical » & ne lui ait emprunté plusieurs noms de fantaisie, ainsi que nous avons eu le soin de le faire remarquer dans les Notes qui accompagnent notre édition des œuvres du célèbre poète toulousain [1].

« A son tour, l'érudit Jean Doujat, en rédigeant son *Dictionnaire de la langue toulousaine*, utilisa un assez grand nombre de définitions de mots, déjà vieillis de son temps, relevés par Triors.

« Celui-ci, à la fin de sa publication, annonçait son intention de donner une deuxième édition de son livre; elle ne parut jamais, & il n'y en a pas eu d'autre jusqu'à celle publiée avec le titre suivant :

LES || JOYEUSES RECHERCHES || DE LA LANGUE TOLOSAINE, || *Par Claude Odde de Triors.* || Deuxième édition. || Paris, 1847, || in-8°, pp. 59.

« Cette édition, tirée à cent exemplaires, est précédée d'un avant-propos de l'éditeur, signé G. B. (Gustave Brunet, de Bordeaux), elle laisse à désirer sous le rapport de la correction des textes, & n'est pas complète.

« D'après M. Rochas (*Biographie du Dauphiné*), Claude Odde, d'abord catholique serait devenu huguenot; son nom ne figure pas néanmoins dans la *France protestante*, & nous le trouvons plus que fidèle à l'Église romaine en 1573, l'année qui suivit la Saint-Barthélemy, lorsqu'il publia le *Bannissement & adieu des Ministres huguenots*. Il vivait dans la familiarité des catholiques pendant son séjour à Toulouse, ainsi que le prouve sa liaison avec Pierre de Saint-Agnan, qui était, avec Duranti, le représentant du roi. Dans son livret, Triors dit qu'il allait prier à l'église des Augustins; il jure par « celuy qui feut filz de la Vierge », & prend à témoin, « *Dieu & sa saincte & glorieuse mère sacrée* ». Il affirme son dévouement fanatique à Henri III, souverain Sire, légitime & naturel prince. »

E. CONNAC.

1. *Œuvres de Pierre Goudelin collationnées sur les éditions originales, accompagnées d'une étude biographique & bibliographique, de Notes & d'un Glossaire,* par le Dr J.-B. Noulet. Toulouse, Ed. Privat, 1887, in-8°, avec portrait.

LES

JOYEUSES RECHERCHES

DE

LA LANGUE TOLOSAINE

[EPISTRE LIMINAIRE [1].]

Au nom de Nostre Seigneur. Le present Autheur, Dalphinic, Burgundic, Francisc, Espaignolic, Lusitanic, Cantabric, Briaric, Campanic, Vasconic, Provinsalic, Tolosanic [2], &c. Pie, heureux, inclite, veinqueur, triumphateurque [3], tousjours bon compagnon. A tous les nobles enfans de Menerve, estudians en ceste fameuse, & signalée Université Tolosaine ou envoyez pour ce faire [4]. S. (salut.)

Celui qui a vouté & lambrissé d'une si riche couverture ceste fabrique ronde (tres-chers & bien aimez compaignons), du fete de laquelle il esclaire tout ce qu'en ce bas repaire, soubz sa faveur, se nourrit & alimente, & qui, sans cesse, espuisant les deux vases combles du bien & du mal, verse sur les humains ses inevitables destins, selon leurs biens faicts ou demerite, celui (dis-je) qui causant l'outre-

1. Nous empruntons à l'auteur ce titre que ne porte pas l'édition originale.

2. Dalphinic (*Dauphinois*), Burgundic (*Bourguignon*), Francisc (*Français*), Espagnolic (*Espagnol*), Lusitanic (*Portugais*), Cantabric (*Cantabre, Basque*), Briaric (*Briard, de la Brie*), Campanic (*Champenois*) Vasconic (*Gascon*), Provensalic, *Provençal*) Tolosanic (*Toulousain*).

3. Triumphateurque, comme *Triumphatorque* en latin.

4. Il a été diversement écrit des étudiants de l'Université de Toulouse : Rabelais, faisant allusion à Jean Caturce, brûlé en 1532, en cette ville, comme huguenot, dit : « De là (de Bordeaux), Pantagruel vint à Thoulouse, où apprint fort « bien a dancer, & a jouer de l'espée a deux mains, comme est l'usance des escho- « liers de ladite Université ; mais il n'y demeura guere, quant il veit qu'ilz fai- « soyent brusler leurs regens tout vifz comme harans soretz. » (*Pantagruel*, livre II, chap. V.)

Chassenée, parlant de l'indiscipline des écoliers des diverses villes, cite les sur-

cuidance, & larrecin du robe-feu anima (esmeu d'un juste courroux) l'innique Pandore[5] pour luy servir de ministre, à enfieller le miel des hommes, & de torche pour enflamer, gaster, & ruiner l'ordre du premier aage, entre tant de fleaus desquels justement il nous afflige, je penserois croire la corruption & confusion des langues, tenir le premier lieu en tout mal-heur & disgrace. Pour preuve de cecy nous pourront servir de bon & ample tesmoignage, non une Illiade d'Homère, non un Pindare, non unes Æneides de Virgile & tels ou semblables autres livres profanes, ains les sainctes & sacrées lettres, comme par icelles tres fidellement, purement, & sincerement nous pouvons veoir & cognoistre, à l'edification de la Tour de Babel, en ce quand l'un demandoit du mortier, l'autre luy apportoit des pierres, quand l'un demandoit des pierres, l'autre luy apportoit de l'eau, & ainsi des autres choses semblables. Or si jamais pays & région, a senti tel fleau & incommodite à bon droit & juste occasion, nous pourrons bien dire ceste noble region Languedoine, & provinse Narbonanse avec son illustre Cité Tolosaine n'estre des moindres & dernieres &, ce le tout, à cause de ces meschans maudicts & miserables Goths[6], quant ilz vin-

noms donnés à ceux de Poitiers, d'Orléans, d'Angers, de Paris, de Pavie, de Turin, & il ajoute : « *Tamen dicitur :* Les bons estuans (*sic*) de Tholouse. » (Chassaneus, *Catalogus gloriæ mundi,* part. 10, cons. 32.)

Citons, à l'appui de la caractérisque de Chassenée, l'opinion de Bonaventure des Perriers : « Il y avoit, de ce temps là, danseurs d'Orléans, flûteurs de Poitiers, braves d'Avignon, étudiants de Toulouse, » (*Les Contes & Nouvelles ;* nouvelle LVI.)

A son tour, A. de Arena a dit en style macaronique :

Sunt que Tholosani studiantes atque valentes,
Per totum mundum la sua fama volat,
Deboutum faciunt, homines stare per urbem,
Cregnere se faciunt ut focus abrasatus.
Plures in numero sunt, bragat docta Tholosa
In jure studia maxima semper habens.

(A. de Arena, *Provençalis, De bragardissima Villa de Soleriis, ad suos compagnones studiantes,* &c., 1670, p. 37.)

Henri Étienne, parlant des étudiants français envoyés en Italie pour y compléter leurs études & y perdant leur temps, dit du père de l'un d'eux : « Je pense bien « toutes fois que le personnage qui escrivant à son fils demeurant à Padouë, mit à « la superscription de la lettre, de peur de mentir, *Studenti Patavi, aut studenti* « *causa misso,* se doutoit assez de tel mesnage. « (*Apologie pour Hérodote,* chap. XI.)

5. Prométhée, ayant formé le corps du premier homme du limon de la terre, monta au ciel, &, par le secours de Minerve, déroba le feu divin pour animer son ouvrage. Jupiter, irrité, chargea Vulcain de former une femme, Pandore, & de l'envoyer, avec une boîte mystérieuse, à Prométhée, qui refusa de l'épouser & la donna pour femme à son frère Épiméthée. Celui-ci ouvrit la boîte d'où s'échappèrent tous les maux qui, depuis ce temps, désolent la terre.

6. Triors s'est souvenu, sans doute, du passage suivant de Rabelais : « Le temps « estoyt encore tenebreux & sentant l'infélicité & calamité des Goths qui aveyent « mis a destruction toute bonne littérature. » (*Pantagruel,* livre II, chap. VIII.)

rent ravager ce pays, desquels le createur un temps a esté s'est servi comme d'un fleau pour chastier lors, selon les secrets & occultes jugemens de sa divine vengence, plusieurs Royaumes, Provinces, Villes & Citez, mesmes des plus braves & piaffantes; de cela en pourroit bien dire quelque chose la grand Cité de Romme, jadis le chef de tout cest univers. Si donc la teste & le chef a esté tormenté, & n'a peu estre exempt de tel malheur, nous faut-il esbaïr si les membres hont senti une pareille peine? *Juxta illud*, *quando caput dolet, caetera membra dolent,* & a esté la peine & désastre qu'a receu ce present climat, tel & si violent, que les marques y paroissent encores, & y paroistront à jamais si son langage ne se change du tout. Je dis cecy à cause d'une infinité de mots & termes, que les susdits Goths ont laissé parmi la langue de ce present climat, comme un reliqua de leurs malheurs & incommoditez, qu'est cause que plusieurs ont voulu dire que ce mot de Languedoc vaut autant à dire comme langue de Goth, & ce pour les causes & raisons susdictes, & n'est certes l'opinion de telz impertinente[7], bien que d'autres ont voulu dire autrement, assavoir que Languedoc vaut autant à dire comme langue·d'or, mais tout cela n'est que pure foullie, *& trupha est inquit Bald*[8]*. L. eunuchis in gloss. cod. qui. teltam facer. poss.* Et faut dire que ceus qui premierement ont mis tel æquivoque en avant ont esté transportés d'affection, pour raison qu'ils estoient de la patrie Languedoine, ou esmeus par presents, ou par quelque autre chose. Car à quel propos Languedoc quasi Langue d'or? C'est bien à propos, soufflez, *quasi dicat* que la langue de ce pays soit si propre & exquise, comme une langue françoise ou latine, laquelle n'a toutesfois, ceste ethimologie de langue d'or; & pourtant qui ne veoid clairement tout cela n'estre que songe, & moquerie, veu que la pauvre est si trestant corrompue, qu'il n'est possible de plus, comme il appert par une infinité de mots presque, desquels nous prenons presentement la charge d'expliquer en françois, estant les susdits si barbares, goffes, difficilles, & comme estant sortis du plus parfond des entrailles Gothiques, que pour leur trop grand barbarie & difficulté d'entendre bien souvent on vient *de verbis ad verbera*, comme de nostre temps il n'y a guiere est advenu en ces cartiers entre un Provençal & un Gascon, estant en different entre eux d'un Double, appelé en Provençal « *Patac*[9], » en ce pays *verò* « *Tolsa*, » le Provençal

7. Triors a adopté l'opinion qui prévalait de son temps, à savoir que Languedoc venait de l'allemand *Land* & *Goth* (pays des Goths), tout en raillant ceux qui faisaient dériver cette dénomination de *Langue d'Oc*. Au fait, cette dénomination géographique était composée de *lingua* & de *Oc* (pays de langue d'oc) : *Oc* signifiant *Oui* dans le Midi, par opposition à *Oil* employé pour *Oui* dans le nord de la France.

8. Balde, *Baldus*, jurisconsulte italien du quatorzième siècle.

9. Le *Patac* avait la valeur du Double en Provence. Le Double, d'après Richelet (*Dict.*), était une pièce ronde portant d'un côté la figure du roi de France, & de

donc, ayant par plusieurs fois inquiété & injurié le Gascon par tels ou semblables mots : « *Baillo moun Patac, layrou Gascou; baillo me moun Patac? me voles tu rendre moun Patac? te dounarèy sur la tèsto*[10]. » Ce diable de Gascon enfin baille un « *Patac* » à ce pauvre Provençal. « *Patac* » (dis-je) à la mode de son pays de Gascogne, qui est une monoye longue, *aut sin mavis*, selon aucuns, amende de Turquie[11] de tresque mauvaise digestion, en luy disant assez brusquement en son langage : « *Hè mau de terro! tè goèro aqui toun Patac*[12]. » Mais d'où

l'autre, trois fleurs de lis, & qui faisait la sixième partie du sou, c'est-à-dire deux deniers; tandis que *Patac*, en Gascogne & dans le Languedoc, signifiait *coup*, *taloche*, ce qui occasionne le malentendu entre le Provençal & le Gascon.

Rabelais fait dire à un Gascon de Saint-Sever, furieux d'avoir perdu son argent au jeu : « *Ares que pergudes sont* (*son*) *les mies bingt & quouate baquettes* (petites pièces de monnaie du Béarn), *ta pla donnarien* (*sic*) *pics, trucs & patacs*. (*Pantagruel*, livre III, chap. XLII.)

De paraulos tout un plen sac,
Mais d'argen noun pas un patac.

(*Las foulies dau Sage de Mounpelie*, — La mort d'Esperounat, Prologue, 1650).

Que t'atucare de patacs.

(D'Astros, *la Moundino*, coumedio ; *Poés. gasc.*, t. II, p. 229, v. 1).

Et nou bous gausarets plainhe al mendre patac.

(J. de Valès, *Las Sèt satiros de Pèrso*, sat. 5, ms.)

10. Édit. orig. : *Baille mon patac l'ayrou gascou, baille me mon pasac, tu me voles rendre mon patac? te donnarey sur la teste.*

11. Amende de Turquie me semble désigner le supplice de la bastonnade usité dans tout l'Orient.

12. Édit. orig. : *Hæ mal de terre te goere, aqui ton patac.* — *Mal de terre*, que Furetière & Richelet définissent, dans leurs Dictionnaires, par *Scorbut*, avait le sens de *Mal caduc*, d'*Epilepsie*, en Gascogne, dans l'Agenais & dans le haut Languedoc.

Si cavalgatz nau passes l'ors ;
Apres qu'aura fait les nau tors,
Descalvagatz de la me esquerra,
Et jamays n'auretz mal de terra.

(*Las Ordenansas & Coustumas del libre blanc*, texte corrigé dans notre édit., 1878, p. 57, vv. 729-732.)

Le mau de terre bous bire !

(Rabelais, *Pantagruel*, Prologue de l'auteur.)

È mau de sèrro (*de tèrro*), *que noum bire !*

(D'Astros, *la Moundino*, coumedio, seno IV, dans *Poésies gasc.* ; t. II, p. 233.)

Mal de terro me bire !

(Delprat, *las Bucolicos de Birgilo*, p. 8.)

A Toulouse, *Mal de terre!* était employé comme imprécation; c'est ainsi que cette locution motiva, pour sa part, la proclamation du 11 avril 1534, des

procedoit cela? sinon d'une confusion, corruption & ignorance de langue, en tant qu'il est tout certain que ceste diction « *Patac*, » *aliud sonat apud Vascones quam apud Provinciales*. Hors de propos ne sera ce compte d'un certain Parisien, lequel un jour demandant quelque chose à son Hoste pour boire le matin, & l'Hoste ayant dit à sa femme ainsi, & selon son langage, « *dau quicom à mounseigne per beoure*[13], » la femma haiant porté au dict Parisien son Hoste une andoille, & cuidant iceluy que « *quicom* » en bon langage Tolosain voulut autant à dire en françois qu'une andoille, estant retourné à Paris alla semer incontinent le bruit partout que « *quicom* » en langage Tolosain estoit à dire une andoille en françois, qu'est une très lourde, & insigne faute, pure ignorance & préjudice à ce pauvre langage Tolosain. Car ne suffit-il pas qu'il soit assez corrompu, sans le corrompre d'avantage? J'en passe plusieurs autres soubz silence, a cause d'eviter prolixité, comme d'aucuns principalement qui se font æquivoques grandement sur ce mot « *mau lancis*[14] » estimans que ce fut un mal de lance : Et d'autres qui bien souvent ont prins un mot & une diction pour autre comme au lieu de dire « *coujo,* » ilz ont dit « *goujo.* » *Et e converso*, & pour dire « *coquo de Murèt,* » ils ont dit « *croto de Murèt*[15]; » *& quàm plurima alia*. Pour à toutes lesquelles broilleries, différens, & debats[16] obvier, il ne nous a semblé impertinent, *imo* fort louable & conforme à raison, mettre la main à un tel œuvre, œuvre (dis-je) autant bon, utille, & necessaire, voire de consequence pour ceste noble Cité, & qui concerne son honneur autant que chose du monde, & ce à cause d'une tant brave, gentille, gaillarde, escarabillade, & dispote jeunesse, *nec non* brusque comme le pet d'un dain, laquelle *a solis ortu usque ad occasum*[17], & de plusieurs

commissaires du Parlement de cette ville, contre les blasphémateurs : « Le pays, « dit ce document, étant accablé de pestilence, stérilité & famine, défense est faite, « pour appaiser l'ire de Dieu, de molgréer, renier, blasphémer le nom de Dieu..., « faire imprécation sur aucun de mal de terre, de peste, &c. » (Roschach, *Inventaire sommaire des archives de la ville de Toulouse*, t. I, p. 86, 2[e] col.)

13. Édit. orig. : *Dau quicom a monseigne per beore.*

14. *Mau lancis*, en gascon, mauvaise foudre.

« *Lancis*, la foudre quand il y a de la diablerie. » (Doujat, *Dict.*)

Anats dounc libromen, brabos gens, adoura
Jusqu'al Lancis el mémo. . . . .

(*Le Miral moundi*, libre IV, p. 51, & au *Dictionnaire*, la définition empruntée à Doujat.)

On en tirait une imprécation : « Le lancy vous trousse! » (Rabelais. *Pantagruel*, Prologue de l'auteur.)

15. Édit. orig. : *couge*, *gouge*, *coque*, *Crote*.

16. Édit. orig. : *debas*.

17. C'est là le début du verset 3 du Psaume CXII : *Laudate pueri Dominum. A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini.*

autres pars du monde vient estudier dans ses portes, à grosses troupes, centeines, quarantenes, dozaines, demi dozaines, & presques à milliers, dizaines de milliers, à milliards : dizaine de milliards, & milliasses, & bien souvent à quintaux, livres, & carterons, que sont 25 pour un carteron selon la computation que je fais sur le carteron des Poires & des Pommes desquelles les 25 font le carteron, laquelle *quidem sub* jeunesse pendans le temps quelle seroit en ceste Cité, & quelle devroit estudier bien souvent ne feroit que ravasser, songer, turulututer, & migrobologiser sur les mots de ce climat & pays & ne feroit semblablement *que scornifistibuler* les oreilles des uns, & des autres disant : Et que veut dire cecy ? & que veut dire cela ? & comment s'entend ce mot ? à mont, à val, barrabin, barrabas, de ça, de la, torche, lorgne, torne, gare, vire, pare ; par les chapelets de ma bonne mère grand, diroit un autre, autant y entends je que le haut Aleman, je crois que ce mot soit venu du plus parfond de Callicut[18] ; toutes lesquelles choses ne se pourroient faire sans endommager & prejudicier les estudes des susdits, & pourtant ils n'auront dorenavant plus d'excuse s'ils ne sçavent les mots les plus difficilles de la langue Tolosaine, à tout le moins la plus grand part, en tant qu'ilz ont icy ample matiere pour y apprendre, & pourmener, *vel alias, ut dicitur apud Tolosates,* « *passeja* » leurs esprits. A cecy semblablement grandement m'ont incité les nouvelles de la venue du Roy tres chrestien en ce pays, la suite duquel estant composée de plusieurs Princes, Barons, Seigneurs, Gentilz-hommes, & autres de grand estat & qualité n'entendens bien les mots Tolosains, pourront estre grandement soullagés en cela par ce present œuvre, priant à Dieu qu'ainsi soit, car jouissant un coup de la presence du susdit Roy, il me semblera bien proprement advis que je verray mon souverain Sire, legitime & naturel Prince. Mais que dis-je semblera ? resve je ou quoy ? *imo,* je le croiray fermement, comme je crois (lorsque je suis bien estendu dans le lict) que je suis couché. L'estat & succès duquel soit avec tout bien & prospérité longue, accompagnée d'une bonne & heureuse fin & lequel presque j'adore, d'une adoration, dis-je, latrie, ou bien *ad minus* hiperdulie[19].

Au demeurant, Dieu sçait le grand travail que j'ay pris à ce present œuvre, voire tel que je m'assure, quiconques tu sois gentil, gaillard, fresé, popin, & goderonné mondin, *nec non* « *poulid* » comme un « *hardit,* » voulant un peu regarder & espellucher de pres ce mien dit travail, tu voirras que ce n'est pas sans peine, & me fais bon que, bien souvent, estant à par toy, tu seras contrainct de dire de moy en ton

18. Calicut, ville de l'Indoustan sur la côte du Malabar.

19. Rabelais avait dit, par ironie, des Décrétales, de ces Constitutions pontificales relatives à l'administration & à la discipline : « Ces sacrez livres lesquels « deviez baiser & adorer, je dis d'adoration de latrie, ou de hyperdulie pour le « moins ».



langage, *commiserationis causa : « Hè! lou paure, ieu m'asseguri que n'es pas sens grand susou d'esprit qu'el a fait asso, cèrtos que me fa doulou, paure! agaras be*[20] *!* » Avec plusieurs autres termes, & parolles semblables, & de tout cecy, mon bon Mondin, tu te peux asseurer que tu ne mentiras pas d'un seul « *boussi* », non pas mesmes de la plus petite « *miqueto*[21] », & tant soit peu petite « *briqueto*[22] » que l'on puisse trouver au monde. Car de faict je ne puis croire que jamais ce grand Erasme de Roterodam[23] (*qui utinam altius sapere noluisset*), & duquel infailliblement je puis dire cecy, avec le docte Scaliger, sçavoir, *que major erat futurus si minor esse voluisset*) haye pris tant de peine à ce brave & immortel œuvre des Chiliades, comme j'ay faist à ce present œuvre. Aussi comme ce grand personnage (selon qu'aucuns veulent dire) en cela s'est aucunement aydé du labeur & travail de plusieurs gens doctes, de mesme en cecy me suis-je aydé de la peine & industrie des plus braves, & insignes docteurs onoraires de la pierre[24], comme de Claude, Bagis, Rigail, Quiston, Fronton quand vivoit, duquel Dieu haye l'ame[25], & de plusieurs autres tels semblables, discrets, & suffisans personnages, estantz[26] d'une conscience incredible & telle que Dieu veut. Davantage aussi me suis-je aidé de l'industrie des maints docteurs du Bazacle[27], de Roais[28], du Salin[29], du Port[30], & de plusieurs autres places publiques de ceste Cité, lesquels sont fort doctes en la signification, propriété, vraye energie, & ethimologie des presens mots pour estre cecy leur propre, naturel, & maternel langage, & n'ay faict cecy sans y laisser bien souvent du sang de la bource, car par plusieurs fois à mes propres faicts, costes & depens il me les a

20. Edit. orig. : *He lou paure ieu m'assegury que nez pas sens grand susou d'esprit quel a fai asso, certas que me fa dollou paure, agaras be.*

21. Édit. orig. : *miquete.*

22. Édit. orig. : *briquete.*

23. Érasme, auteur de l'*Éloge de la Folie*, des *Colloques*, &c., ouvragess qui ont joui d'une grande réputation. Son livre des *Adages* fut publié en 1500, avec le titre de *Adagiorum veterum collectanea;* la 4e édition, fut intitulée : *Adagiorum Chiliades;* ce sont là des dictons, des proverbes, des sentences empruntés aux anciens & commentés par Érasme.

24. Ces docteurs honoraires de la Pierre étaient les forts de la halle aux grains, nommée *la Pierre*, des mesures de pierre qui y étaient établies.

25. Edit. orig. : l'ame duquel Dieu haye l'âme.

26. Édit. orig. : estatz.

27. Le Bazacle, moulin de Toulouse, sur la Garonne, en grand renom.

28. Rouaix, petite place, ainsi désignée du nom d'une très ancienne famille toulousaine.

29. La place du Salin, près du Château-Narbonnais, où se tenait un des principaux marchés.

30. Le Port-Garaud, au sud de la ville, sur la rive droite de la Garonne, qui a conservé ce nom.

fallu mener au Paticier *de Feudis*, du Dauffin, de Raspet[31], & en plusieurs tavernes & « *loutgis*[32], » comme vers Remond Lautier, la Véronique[33], la Clef, la Francimande, la Joannette, la Prune, le Saulvage, Pinel, la Blanque, Guissel, le Romieu, Gratalon, *alias* le Pipotier, & Paillardise quand tenait « *loutgis*[34], » & plusieurs autres lesquels je ne nomme *brevitatis causa*, & estoient si modestes les susdits docteurs qu'il ne se parloit aucunement d'ivrognerie entre eux ains seulement de boire. Davantage, en contemplation de cest œuvre, j'ay stipendié plusieurs bonnes vieilles sempiternelles, qui fesoient la cire par les yeux, l'eau ardant par le nez, & la parrasine[35] par le derrière, *in quarum albo est* done Mondete[36], revenderesse de livres au Seneschal[37], & ce le tout pour ne point trop boire d'eau, lesquelles toutes estoient consomées à la vraye signification desdits mots, & en cela aussi *a longo rerum usu consultissimæ;* bien souvent aussy, pour ce mesme faict, je me suis acosté des lavandières du *Pont vieil*[38], à toutes enseignes quelles, estant en un jour bien « *enbriaygos*[39] », ou pour le moins en faisant le semblant, deschargearent leur colère sur des pauvres « *quartets & huchaus*[40] » quelles avoient avec elles en frappant & battant iceux fort

31. Les pâtissiers servaient à boire & à manger; il y avait celui du Dauphin (Édit. orig. du D'*auffin*), ainsi nommé d'après son enseigne; celui du *Raspet* devait avoir principalement la clientèle des portefaix. On donne le nom de *Bi raspet* au mauvais vin.

32. Édit. orig. : lougis.

33. La Véronique, hôtellerie qui devait également son nom à son enseigne, était située dans la rue des *Grasalaires*, c'est-à-dire des marchands de baquets (*grasals*) creusés dans un tronc d'arbre. Cette rue devint la rue des Tourneurs, où se vendent encore de semblables baquets. (V. Noulet, *Guillaume de la Barre*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. du midi de la France*, 1872, & *tirage à part*.)

34. Édit. orig. : lougis.

35. Parrasine, Poix-résine; *Pega rousina*, dans les *Nonpareillas receptas*, &c. (V. notre édit., 1882, p. 77.) *Parasine*, dans Rabelais (*Pantagruel*, livre IV, chap. XIII).

36. Edit. orig. : *dona Mondete;* en français done Mondete, que nous adoptons.

37. La Sénéchaussée, vulgairement le Sénéchal, hôtel où se tenait le tribunal du Sénéchal, dans la rue Mirabel, aujourd'hui rue de Rémusat.

38. Le *Pont Vieil* était le plus ancien pont de Toulouse; il s'écroula, en partie, en 1281. Il répondait, du côté de la ville, à la sortie de la rue des Couteliers, encore ainsi nommée, & au-dessus des halles (aujourd'hui halle au poisson). Il donna son nom à un capitoulat jusqu'à la Révolution. La rue du Pont-Vieux existe encore au faubourg Saint-Cyprien. (V. Catel *Mém. de l'Hist. du Languedoc*, livre III; *Tolose*, p. 194.)

39. Édit. orig. : *enbriagues*.

40. *Quartet* est le diminutif de « *Quart*, mesure de vin plus grande que la cho- « pine de Paris, d'environ deux tiers. » (Doujat, *Dict.*) *Uchau*, petite mesure ou « poids, huitième d'un *Pega* ou d'une livre. » (Doujat, *Dict.*) « Le *Pega* était une « mesure de vin plus grande environ deux tiers que la quarte de Paris. » (Doujat, *Dict.*)

outrageusement sans qu'ils heussent en rien mesfaict, estimant icelles comme je cuide par leur fustigations, faire sortir quelque sang ou pour mieux dire quelque just de ces pauvres corps insensibles; mais les pauvres folles entreprenoient chose du tout impossible, entant qu'elles l'avoient ja envoyé en Angolesme[41] : hors de ce rang aussi ne doivent estre mis plusieurs femmes de la Porterie[42], desquelles en cecy je me suis grandement aidé & servi, lors principallement qu'elles tenoint leurs estats, apres soupper, en esté, devant la porte de l'eglise de sainct Quentin[43]. Certeinement, nobles enfants, je me puis bien vanter d'une chose, hors toutes fois de jactance, c'est qu'en faisant cecy je ay consumé & despendu beaucoup plus de vin que d'huile[44], ô de par Dieu, je me faus, je voulois dire plus d'huile que de vin, « *mal de tèrro! la fadesso*[45]*!* » bien souvent je m'equivoque, & bien passons outre, ce n'est pas grand cas *lingua præcucurrit mentem. Quandoque bonus dormitat Homerus*[46]*, adde quod*, selon l'ancien proverbe, n'est pas lordaut qui tombe, mais qui ne se relieve. Or si ainsi est toutes fois que vous pensiez qu'une affection de vaine gloire me transporte de dire tout cecy *in mei commendationem*, je vous prie bien fort pour l'amitié que je vous porte, de vous despoiller de toute affection, & considerer un peu de pres combien de veillées, nuictées, & lucubrations il m'a faillu passer pour bien regarder, ruminer, recoler, lire, relire, feuilleter, refeuilleter tant de beaux livres Tolosains, comme l'ordonnance du Livre blanc[47], « *la farsa de las gojas quand van à*

41. Vin envoyé à Angoulême, se dit, par allusion à *Engoula* (engoler, avaler gloutonnement), vin passé par le gosier des buveurs.

42. On donnait le nom de *Porterie* (*Porta-arietis*) à l'entrée qui faisait communiquer la ville proprement dite avec le bourg, avant leur réunion. La rue de ce nom était intermédiaire entre la rue du Taur, appartenant au bourg, & celle de Saint-Rome. Cette dernière fut appelée d'abord *Carriera de Cervinieras* (rue des Cerviniers, des préparateurs de peaux de cerf). (V. notre édition de *Las Ordenansas & Coustumas del libre blanc*, p. 75.)

43. L'église, ou mieux la chapelle de Saint-Quentin, se trouvait vers le milieu de la rue de la Porterie, à droite, en venant de la rue du Taur. C'était un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Sernin. (V. Catel, *Mém. de l'Histoire du Languedoc*, livre XI, *Tolose*, p. 214.)

44. Dépenser de l'huile était une façon de rappeler les veillées consacrées à l'étude. Rabelais avait écrit : « Et prendray autant à gloire qu'on die de moy que « plus en vin aye despendu qu'en huile. » (*Gargantua*, *Prologue de l'auteur*.) — Gui Patin, dans une lettre adressée à son correspondant Belin, lui disait : « Je vous tiens pour Minerve & au delà ; mais j'ai de quoi montrer que je ne suis « point du tout dépourvu de ses faveurs, après l'huile que j'y ai usée. »

45. Édit. orig. : *Mal de terre la fadesse*.

46. *Horacii Flacci*, De Arte Poetica, v. 359.

47. Il est question de *las Ordenansas & Coustumas del libre blanc, observadas de tota ancianetat compausadas per las sabias femnas de Tolosa, & regidas en forma per lor secretary*, 1555. (V. notre édition de 1878.)

Garonna[48], » un autre intitulé quand les « *femnas de Tolosa volen fa nobias lours filhas*[49], » plus un epistre en langage Tolosain, par les mesmes dames Tolosaines[50], responcive à celle que les dames de Pau, ma commere, je voulois dire Paris, leur ont envoyé; *Item « las nauvas novellas de Jean de Cardonne Tolosain*[51]. » Item aussi plusieurs receptes

48. *La Farsa*, &c.; œuvre badine du seizième siècle. Elle n'a pas été retrouvée.

49. *Quand las femnas de Tolosa*, &c. Encore une œuvre badine de la même époque qui nous manque. L'édition originale porte : Quand *les femme de Tolosa volen fa nobias lours filhas*.

50. *Une Epistre*, &c. C'est *l'Épistre en langaige Tolosain, faicte par les Dames de Tolose, responcive à celle que les Dames de Paris leur avoyent envoyée*. Cette pièce est la dernière dans la plaquette intitulée : *La Requeste faicte & baillée par les Dames de la ville de Tolose, aux Messieurs maistres & mainteneurs de la gaye science de Rhetorique, au moys de May, auquel moys par les dits seigneurs se adjugent les Fleurs d'Or & d'Argent aux mieux disans, tandent* (*sic*) *affin qu'elles fussent receues a gaigner le dit pris, &c.*, 1555. C'est là encore une œuvre badine, composée de diverses pièces de poésie en français & en idiome toulousain, &c. (V. mon *Étude* intitulée : *De la prétendue pléiade toulousaine*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, 4e série, t. III, p. 297, & tirage à part, où j'ai reproduit bon nombre de passages de ce rare & curieux livret.)

51. L'œuvre de Jean de Cardonne est aujourd'hui inconnue; nous n'en avons que le titre, mais fautivement reproduit par ceux qui l'ont relevé. C'est ainsi que Triors s'est contenté de dire : « *Las nauues nouuellas de Jean de Cardonne Tolo-« sain.* » Du Verdier en a donné le titre complet, la date de l'impression & le nom de l'imprimeur dans sa *Bibliothèque françoise*, t. II, p. 371, édition de 1773, ainsi formulé : « *Las navas noveras de Joan de Cardonna Tolosenc, dictadas à la maison commune; impr. à Tolouse, par G. Boudeuille*, 1558. »

De ces deux textes, on pourrait, ce me semble, tirer celui-ci : « *Las nauvas « Novellas de Joan de Cardonna, Tolosenc, dictadas à la maison communa.* » D'après cela, il semblerait que l'œuvre de Cardonne dut être lue dans une des solennités du Consistoire de la gaie-science, ayant lieu à l'hôtel de ville.

Voici ce que nous avons pu savoir de l'auteur : Jean de Cardonne docteur, fut capitoul de la partie de Saint-Étienne, en 1586, & en cette qualité, il rédigea la chronique de cette année, demeurée incomplète dans le registre conservé aux archives. « Elle fut dressée en l'honneur de Dieu, de la benoiste Vierge Marie & « de tous les saints de paradis. » E. Roschach, *les Douze livres de l'Histoire de Toulouse, Chroniques municipales*, in-8°, p. 51, 1887.)

De Cardonne composa en latin un chant funèbre en l'honneur de Henri II, en 1559, &, en 1568, il publia « en rime » : « Remontrances aux Catholiques de « prendre les armes, en l'armée de la croisade instituée, en la ville de Tholose, « contre les Calvinistes, Huguenots, Traites & Rebèles. » Ce fut la deuxième ligue, connue sous le nom de *Croisade*, que les catholiques formèrent à Toulouse. Elle fut signée le 12 septembre 1568 dans l'église de Saint-Étienne.

Voilà, certes, deux titres d'ouvrages sérieux, en rapport avec l'état des esprits à l'époque où ils furent publiés, émanant d'un auteur très zélé catholique. En avait-il été de même des *Nouvelles nouvelles* que Triors cite en compagnie de compositions plus que frivoles?

en langage Tolosain comme celle qui monstre le moyen « *per far a las Femnas bellas. polsieras, espessas, rossas & rotilhadas coma un clesc d'un escaragol,* » plus une autre recepte : « *Recepta per far parlar polidamen las Femnas & per las far pla cantar, & mais per las far caminar honestamen & per compas en forma de braga d'Alaman,*[52] » & plusieurs autres avec une infinité de chansons, pasquins[53], ballades, au mesme langage, & autres semblables. Considerez *inquam,* combien de peine il m'a fallu prendre pour avoir de tous les susdits livres, pasquins, & receptes, tiré & choisi comme du plus parfond des entrailles de Proserpine[54], sans l'aide d'aucun instrument toutes fois, soit de pierre, de fer, de bois, mortier, estoupes, de foin, de paille, ou de quelque autre chose que vous voudrez (fors que de mon joly & petit mignon esprit), les plus difficiles, gentilz, gaillards & substantiels mots, pour le moins ceux que j'ay peu, & ce le tout pour vous les présenter maintenant en la forme & maniere qe vous voies, lesquels, *in epitomen contraxi, & velut in arctum coegi,* & ce le tout pour vostre grand prouffit & commodité, & au grand contentement de mon esprit. Au demeurant d'une infinité d'autres mots ou il n'y a pas grand suc nous ne les mettons pas icy, estiment cela estre une chose superflue d'autant qu'ils s'apprendront assés conversans les uns avec les autres... Mais pour venir à nostre premier poinct si vous donc bien consideres comme je vous dis tout ce que dessus vous pourres juger de par vous en pure & saine conscience, si la seule vaine gloire & affliction me faict chanter la peine que j'ay à ce present œuvre, & si ainsin est que vous pensiés que je vous compte fourbes & mensonges, plusieurs, vers lesquelz j'ay demeuré par le passé, & ceux avec lesquelz à present je demeure, vous pourront tesmoigner qu'en prenent mes repas, je tumbois en telle extase, lors que pensois à la structure de ce present œuvre qu'en beuvant je ne pouvois aucunement respirer, ny en respirant ne pouvois boire (chose certes du tout incredible à qui ne le pourroit croire, & du tout inaudite à qui n'en auroit jamais ouy parler). Qui donc pourra nier que cecy ne soit peine? Cherche, cherche tant que tu voudras, amy lecteur, avec la lanterne du Philosophe Cinic[55], ja n'en treuveras tu un tel que moy de trois jours. Or quant à ce que j'ay dict que j'ay faict cecy au grand contentement de mon esprit, d'autre part aussi

52. Citons le fatras que l'auteur a mis à la place du texte de *las Nonpareilhas receptas* (V. le texte corrigé dans notre édition, 1880, in-8°.) : « Item aussi plu« sieurs receptes en langage Tolosain comme celle qui monstre le moyen *per fa* « *las femnas bellas, policieras, espessas, roussas & rotillhadas comme un cles descargol,* « plus une autre recepte *per las fa parla polidamen & placanta, camina honestamen,* « *& per compas en forma de bragua d'Alleman* ».

53. Pasquin, écrit satirique bouffon ou scandaleux.

54. Proserpine, fille de Jupiter & de Cérès, femme de Pluton, reine des enfers.

55. Diogène, le philosophe cynique grec.

ay-je à me plaindre fort d'une chose c'est que de tant de siecles & d'années qui sont passées il n'y a eu aucun de ceste noble cité, cité (dis-je) le vray siege de tant de braves Nestors, & de laquelle tant de braves jeunes hommes sortent, *tanquam ex equo Trojano*, lequel aye jamais deigné mettre la main à un subject si bon, & utile pour la Republicque qu'est cestui-cy : *ô tempora! ô mores!* Certes bien souvent je me suis persuadé, & de faict je ne puis encor faire que je ne me persuade, & que je ne croye que le tout puissant ne m'aye reservé pour se servir de moi en cecy, puisque ceux ausquels telle charge touchoit de plus pres qu'à moy n'en hont tenu aucun compte, qu'est cause noble cité que le siecle present & posterité future te pourront aucunement accuser & arguer de paresse & negligence, veu que forains & estrangiers sont plus soigneux & curieux de ton bien, proffit & honneur que toy mesme comme l'on veoit icy. Et secondement, en une autre chose qui est bien digne d'estre remarquée, laquelle je diray ici presentement, *Obiter*, en passant[56], & de laquelle peut estre il y a bien peu de gens qui se soint prins garde comme moy, & ce, sur ce proverbe ou adage qui se dict *aurum Tholosanum*[57], celebré & chanté par tant d'historiographes grecs & latins, il y a plus, ce croys je, de mille & cinq cens ans, six mois & cinq sepmaines, douze jours, vingt & quatre heures, troys minutes & dimi minutes (dis-je) d'horloge, non de femme ny de musiciens. Car, presque d'une miliasse d'hommes qu'il y a en ceste cité, au diable « *lou cap*[58] » que j'ay treuvé qui m'aye asseuré ny rendu certain du lieu ou estoit cest[59] *aurum Tholosanum,* les uns me disent bien qu'il estoit à Sainct-Sarnin[60] dans un lac, *sunt & nonnulli qui dicunt* qu'il estoit à l'Eglise du Taur[61], d'autres disent qu'il estoit à la Dauraude[62]; accordés les flutes; l'un dict bif, l'autre baf, à

56. Édit. orig. : en passants.

57. L'adage : C'est *de l'or de Toulouse*, se dit en parlant d'un objet mal acquis, dont la possession doit porter malheur, en souvenir de ce que Cépion (*Caepio Quintus Servilius*), proconsul en 106, envoyé pour défendre la Gaule Narbonnaise contre les Cimbres & les Teutons, s'étant rendu maître de Toulouse, aurait enlevé les grands trésors que les Toulousains avaient déposés dans un lac ou marais, &, d'après certains, dans un temple, & qu'il se les serait appropriés étant arrivé près de Marseille. Ayant plus tard péri tragiquement, après la défaite complète que lui firent subir les Cimbres dans la vallée du Rhône, l'Or de Toulouse passa en proverbe.

Les historiens de Toulouse ont perdu leur temps, comme le faisait déjà entendre Triors, à rechercher l'emplacement du lieu sacré profané par Cépion.

58. En gascon.

59. Édit. orig. : c'est.

60. L'église de Saint-Sernin, que l'on supposait bâtie au lieu où aurait existé un ancien lac.

61. L'église du Taur, qui a donné son nom à une rue.

62. L'ancienne église la Daurade (la dorée, Dauraude, dans l'édit. orig., & plus loin Daurade), église paroissiale, dépendait d'une abbaye de Bénédictins. On a cru,

qui dois-je croire? Par la vertu de Quinticharpe qui a sang à l'œil, *nec non* les mains gluantes, je vouloys dire glissantes, il y en a là pour devenir « *crabo*[63] » & par consequent cornard, encor bien qu'on ne feut pas « *Couyoul*[64] ». Il seroit presque de besoing que ceste tant sage femme Tholosaine nommée « *dauno Sernini*[65] », il n'y a guiere de temps decedée de ce siecle, laquelle maintenant n'ignore rien comme je crois, retournat des champs Elisiens pour nous acertener vrayement du lieu ou estoit ledict thresor. Quant à moy, suyvant ceste regle de droit qui dict que *in rebus dubiis, benignior interpretatio est sumenda,* je croirois qu'il feut plustost à la Daurade (pour lors appellée des anciens payens le temple de Jupiter), que non pas à Sainct-Sernin, *inde meo judicio, fortitum est nomen* la Daurade *ab auro ibi posito :* ce qui est bien vraysemblable & n'est du tout impertinente ceste etymologie *juxta illud : Conveniunt rebus nomina sæpe suis* : & de faict d'ou diable est ce donc que ce mot prendroit son etymologie, si ce n'est de l'or estant là mis. Mais soit que soit, tu seras tousjours arguée comme

sans preuves, qu'elle avait été d'abord un temple didié soit à Apollon, soit à Pallas. Nous empruntons à Catel (*Mém. de l'Hist. du Languedoc*, livre II, *Tolose*, p. 46) ce qu'il a judicieusement écrit de la Daurade : « L'église de la Daurade est « une des anciennes églises de Tolose, de laquelle est fait mention tant dans Gré- « goire de Tours que dans des lettres de Charles le Chauve contenant sauvegarde : « elle donne le nom au capitoulat; car la pluspart d'iceux ont prins nom de « l'église principalle qui est dans iceluy; & outre ce qu'elle se monstre grande- « ment antique, encore se treuve elle bastie sur des anciens fondemens, mais à qui « appartenoient ces anciens fondemens, c'est chose que j'ignore, & mon intention « est de n'escrire rien de quoy je n'aye quelque asseurance. »

63. Édit. orig. : *crabe.*

64. Édit. orig. : *Couyaul.*

65. Édit. orig. : *daune Sernini.* Nous ne savons rien de la vraie signification de cette dénomination. Rochegude (*Gloss.*), a DAUNA, Dame. Pierre de Garros attribue à *Dauna* le sens de maîtresse de maison, de ménagère :

..... & vos pren per la pelha
La nostra dauna, e ly parla a l'aurelha

(*Poesias gasconas,* Egloga 8. 1567.)

Étendant le sens de ce vocable, J. Géraud d'Astros a nommé Notre-Dame, la vierge Mère : « *Daune de tout lou moun.* » (*L'escolo deou crestian idiot; à Noste-Dame de Tudet.*) Avant lui, G. Bedout avait attribué, dans un noël, la même qualification à la Vierge Marie :

Es bertat qu'en ue stablarie
Dauna Marie,
E bérges é més mai anèit l'age pourtat (*Jesus*)
Per noste libertat ?

(*Lou partèrre gascoun ;* Perpaus de Bertran, d'Armand & Echo.)

j'ay dict cy dessus de paresse & de negligence non mediocre. Car où est le pauvre, & meschant petit vilage du monde, & feusse mesmes Gaffelasse[66], Cornobarrieu[67] ou Ruffiac[68] (lecteur) qui ne remarque ses antiquités si aucunes il en ha; ainsin que bien souvant mesmes nous voyons entre les enfans des vilageois, devisans familierement entre eux quelque jour de feste, sous un prunier, figuier, noyer, faisantz des cerneaus *alias* « *nougaillous*, » comme on dict en ce pays, ou bien soubz quelque arbre que se soit, disant l'un à son compaignon en son language barragoin ainsi : « O Guillièn que pla me brembo « encaros quand yeu èri petitoung que bèlcop de beguados ayci se « moucavo ma bouno augiolo à la marguo per fauto de moucadou. « Atabe pla me brembo, dira l'autre, quand le seigne payre baillèc « forço trucz à dono mayre dedins aquel balat que veses aqui, per « despièyt que nou boulio mangia souppos. Tabe ayci metis, dira le « plus ancièn, un gigand al temp passat èro si grand[69] (commo yeu « hè auzit dire à mon augiol) qu'el se tirabo les brians amb'un « piguassou. Yeu que soun incaros ayci (dira un autre) me podi banta « d'ave vist la mayre de l'augiollo & arrèire augiolo d'aquello « crabo que veses aqui, petito barbo pèd fendut. Encaros tout aquo « n'es re (*dira un morosophe estant assis sur son cul comme un singe*) al « près d'aquo que yeu hè vist[70], car yeu hè vist le payre de l'augiol « de la tanto de masio cousino germano del frayre de moun payre « qu'èro moun ouncle & moun oncoon[71], & de la sor de ma mayre

66. *Gaffelase; Gaffo-l'ase*, en idiome toulousain, se disait d'un lieu désert fréquenté par les fauves. La localité ici désignée, est devenue la commune de Saint-Alban (arrondissement de Toulouse, Nord). Au sujet d'une contestation survenue, en 1446, entre les Capitouls & le syndic des Carmes, l'avocat Benedicti, plaidant pour les premiers, & parlant de la grande population des faubourgs de Toulouse, disait qu'autrefois (*prœteritis temporibus*) ils allaient jusqu'à Gaffelase & à Castanet. (V. Catel, *Mém. de l'hist. du Languedoc*, livre II; *Tolose*, p. 112.)

67. Cornebarieu, commune de l'arrondissement de Toulouse (Ouest). Édit. orig.: Cornobarriou.

68. Rouffiac, commune de l'arrondissement de Toulouse (Centre). De Triors a employé, en équivoquant, ce nom de localité avec l'intention de lui faire signifier *Rufian*, en français *Rufien*, homme adonné à la débauche.

69. *Si grand* est du français ; si grand, tellement grand, en patois *tant grand*, prononcé *ta gran*.

70. C'est là une imitation du passage suivant de Rabelais : « En apres, lisant les « belles chroniques de ses ancestres, trouva que Geoffroy de Lusignan à la grand « dent, grand pere du beau cousin de la sœur aisnée, de la tante du gendre de « l'oncle de la belle bruz de sa belle mere, estoit en terre à Maillezais. »

(*Pantagruel*, livre II, chap. v.)

71. Nous corrigeons *Encoon* par *Oncoon*, en attribuant à ce mot la signification d'oncle, qu'il a en Béarn (V. Lespy, *Dict. béarnais*, au mot Ouncou, &c.), en fai-

« qu'ero ma tanto, nevoudo de la cousino del nevout de mon payrastre « filhol de ma mayrino secoundo moulhè en secoundos nopços de Pey- « routou Cagoraffe que se maridèc le propi jour qu'espouzèc dins la « crambeto del loutgis, de la maysou, de l'oustal, de l'habitaciu de « Ramounet l'asclayre, fil del boun seigne Couscoul[72], que fourèq tres « lèguos dela-myetjoun & couneguèc les azes demèst las auquos, & « tenio sa boutiguo vis à vis de soun bezi al coufin de la carrièro que « fa le cantou, à l'enseigno del Carbou-Blanc, tout davant un calliau de « fusto, commo qui va à man dretto à la boutiguo de Guilliên Bosoun- « bos le qual en soun temps pregnio las louffos an le besc, & lequal « èro ta sage & boun maynadgè que fasio mangia per mesuro [et] dis- « cretieu le fe à soun roussi per un trauc de barriquo de paour[73] que « n'esclatèsso per ne mangia trop, & èro aqueste Bosounbos sogre de « la cuiniado de l'arrèire sogre de l'arrèire cuigniado[74] de l'augioullet « de las sicourèyos que soleillavo les pets à la luno, laquallo quidem « cuigniado per pla souffri le cuing s'ajaguèc d'un bèl, joulid, poulidet « & beroutèl filliet[75]. » Et plusieurs autres divers comptes, qu'ils

sant observer toutefois que, dans le passage visé, ce vocable ajoute une qualité, qui reste à définir, à celle d'oncle. A Toulouse, les enfants surtout nomment par tendresse un oncle *Ounclou*.

72. Le nom de *Couscoul*, Bruche des légumes, a été de même employé comme terme injurieux par Ader dans son *Gentilome gascoun*, p. 125, & par P. Goudelin, *Œuvres*, p. 42 & note 6.

73. *Paour*, peur. Les impressions toulousaines du seizième siècle ont *paor*, *paour* & *pou ;* celles du dix-septième portent invariablement *poou*.

« *Yeu ey laissat de mal far per paor de justicia & nou pas per amor de Dieu.* »

(*La Coufessiou generala de fraire Olivier Mailhart en lenguatge de Tholosa.*)

« *Per crenta ho paor els y eran sebelits.* »

(*Lo Doctrinal de Sapiensa ;* De mal metre & emplegar son temps.)

« *Tu paubre creatura no te mervelhas pas sy aquel loqual es Dieu a aguda paour & tristor.* »

(*Lo Doctrinal*, &c. ; De la passiou de Nostre Senhor.)

« *Et d'autra part nous farian gran festa,*
« *Se n'avian pou d'aquella traita pesta.* »

(*Epistre en langaige Tolosain*, &c., vv. 37 & 38.)

74. Jeu de mots, ayant un sens non avouable, sur *cugniado*, belle-sœur, & *cuing*, coin, outil employé à fendre du bois.

75. Edition orig. : « O Guillien que pla me brenbo encaros quand yeu eri petitong que belcop de beguados aicy se moucave ma bonne augiollo a la margue per fauto de moucadou. Atabe pla me brembo dira l'autre quand le seigne payre bailliec force trucz a dona mayre dedins a quel balat que veses a qui, per despieyt que nou boulio mangia souppos ta be aycy metis, dira le plus anciens, un gigand



disent entre eux, lesquels il n'est besoing ny loysible maintenant specifier tout au long, tant pour ce que je ne les sçay pas que comme aussi seroit une chose trop prolixe, toutes lesquelles choses te doivent esguilloner doresnavant à faire autrement touchant ce de quoy nous t'admonestons que tu n'as pas faict par cy devant & par le passé, & ne prens cecy en mauvaise part, s'il te plaict, noble cité, ains te supplie très humblement & affectueusement de penser & croire que l'ardant desir & bonne volonté que j'ay à te faire perpetuel service me transporte tellement jusques là que de te dire librement ce qui concerne ton bien, proffit & honneur, *juxta illud : Ex abundantia cordis os loquitur; cordis (inquam) boni erga te.* Mais d'où provient telle amitiè? me pourrois tu dire. Ha! c'est bien dit[76], « *la mio amour.* » *In promptu causa est, & respondeo objectioni.* N'ay je pas occasion de t'aymer, « *la mio amouretto*[77] », veu que d'une infinité de personnes presque qui sont dans tes portes[78], je n'y ay eu oncques aucun qui m'aye vouleu mal, fors quatre, sçavoir est : un homme & une femme & les deux chiens rotisseurs[79] qui sont au college de l'esquille[80];

al temp passat ero si grand (comme yeu he auzit dire a mon augiol) quel se tirabo les brians amb'un piquassou. Yeu que incaros soun aicy (dira un autre) me podi banta d'have vist la mayre de laugiolle & areyre augiollo daquello crobo que veses a qui, petito barbo ped fendut. Incaros tout a quo n'es re (*dira un morosophe estant assis sur son cul comme un singe*) al pres d'aquo que yeu he vist, car yeu he vist le payre de l'augiol de la tante de massio cousino germano del frayre de mon payre qu'ero mon oncle & mon encoon, & de la sor de ma mayre qu'ere ma tanto, nevouda de la cousino del nevout de mon payrastre, filhol de ma mayrino secondo moulhe en secondos nopces de Peyroutou Caguo raffe que se maridec le propi jour qu'espouzec dins la crambeto d'el loutgis, de la maysou, de l'oustal de l'habitatio de Ramounet l'esclayre fil d'el bon seigne Couscoul que fourec tres leguos d'ela mietjon & couneguec les azes demest las auquos, & tenio sa boutiguo vis a vis de son bezial coufin de la carriero que fa le cantou, à l'enseigno d'el carbou blanc tout davant un calliau de fusto, commo qui va a ma dretto a la boutiguo de Guillien Bosounbos le qual en son temps pregnio las louffos an le besc, & le qual ero ta sage & bon maynadge que fatsio mangia per mezuro discretion le fe a son roussi per un trauc de barriquo de paour que n'esclatesso per ne mangia trop & ero aquesto Bosounbos sogre de la cuniado de larreire sogre de l'arriere cugniado de l'augiollet de las si coureyos que soleillava les pets a la luna, laquallo quidem cugniado per pla souffri le cuing s'ajaguec d'un bel, joulid, poulid poulidet & berroutel filliet. »

76. Édit. orig. : à c'est bien dit.

77. Édit. orig. : *amourette.*

78. Qui sont dans les portes; sont, dans l'édition originale, se trouve, par transposition, en tête de la phrase incidente.

79. Les chiens rôtisseurs du collège de l'Esquille étaient deux tournebroches; chiens dressés à entrer dans un tambour, mettant en mouvement la broche.

80. Le collège de l'Esquille fut définitivement fondé par les capitouls en 1552, & se maintint en renom jusqu'à la Révolution. Ses bâtiments sont actuellement occupés par le petit séminaire diocésain.

maintenant je n'en ay que trois, à cause de l'homme qui est mort, que Dieu aye pardonné. Quant est d'iceluy & de la femme, je ne les nomme presentement, tant pour ce qu'il ne m'est licite & permis, que comme aussy se seroit une chose superflue, en tant que toutz messieurs mes compaignons & amis les cognoissent bien.

Mais maintenant retourne je à vous, nobles enfans de Minerve, à vous (dis-je) pour lesquels principallement ce present œuvre est compilé &, à vostre contemplation, mis & posé sur les caractères & types calcographicques, à vous (dis-je) de rechef, tendres nourrissons & faons de toute la tourbe & Phalange *nec non* turme Castilidienne[81], & de toute la société, ouy mesmes de toute la race, stirpe, prole, sobole, *nec non* progenie Apollinée, Phœbienne, Pieridienne, Palladienne, *Minervaleque*, *atque ut uno dicam verbo,* de toute la caterve Cecropidienne[82], &c.

A vous (*inquam*), tres chers & bien aymés fleurons[83], *quid dicam* fleurons? *imo parvum abest quin dicam* mignards, *aut, si mavultis, ut dicitur apud Tolosates,* « *vesiatz*, » en certains lieux de Gascoigne « *Engregnatz*[84] » du divin & sacratissime prince l'Empereur Justinien[85] &, à bon droict, certes en tant que vous avez *utrumque*, *tempus, bellorum scilicet & pacis, bellorum* (dis-je), pour ce qu'il vous faict mauvais demander quelquefois « *le descambi d'un ardit* », *ut dicitur apud Tholosates : Gallice*[86], le change d'un liard. Et de ce tesmoing en sera maint bras, maint jarret, mainte espaulle, maint « *cap* » & maint « *muscle de fourrou*[87] » auquel autresfois avés dict à tout ses hallebardes, & autres

81. *Phalange Castilidienne* au lieu de *Castalidienne,* dénomination tirée de la fontaine du Parnasse, nommée *Castalie,* dont les eaux inspiraient le génie de ceux qui en buvaient. Elle était dédiée aux Muses. — Progénie Appollinée (*Apollinée*), race d'Apollon, dieu des arts, des sciences, &c. ; — Phoebienne (Édit. orig. : Phæbienne), de Phœbus, surnom poétique d'Apollon ; — Pieridienne, des Piérides, filles de Pierus, roi de Macédoine, qui osèrent défier les Muses jusque sur le Mont Parnasse ; — Palladienne, de Pallas ; — *Minervaleque* (*sic*), de Minerve.

82. La Caterve Cécropienne (la troupe athénienne), ainsi appelée du premier nom de la ville d'Athènes, Cécropie, qu'elle avait pris de Cécrops, son fondateur.

83. Édit. orig. : Avons (*inquam*) trescher & bien aymés fleurons.

84. *Engrenat,* en gascon, a le sens de *Vesiat* (*Besiat*), en patois toulousain, & répond au français, Mignard, Chéri, Mignoté.

85. Justinien Ier, empereur d'Orient. On lui doit la rédaction des lois romaines sous le titre : 1° De Code, 2° de Digeste ou de Pandectes ; 3° d'Institutes ; 4° de Nouvelles ou lois faites par Justinien pour améliorer ou compléter la législation romaine.

86. Édit. orig. : *Galice.*

87. On donnait à Toulouse le sobriquet de *Fourrous* aux sergents qui formaient

arnois tels ou semblables mots : Vassal[88], fier pautonnier & glouton, que quiers-tu ? ce disant, leur avés assené tels coups[89], en vous ruants sur leur host, que vous en avés fait issir le sang à grand randon, si que par ce moyen les avés faict tomber en grand pasmoyson & effroy, bien que ne feussiés montés sur destrier ni palefroy, ains tous à beau pied, sans lance, & leur avés, qui plus est, autresfois pourfendu, d'un seul coup, une oreille, & la moytié de l'autre, & un naseau pareillement. Dont je vous puis asseurer par celuy qui feut filz de la Vierge que ce leur poise moult, & à toute leur mesnie. Mais de grande joye & graigneur qu'avies en dementiers que vous faisies ces choses, & de bonne & fine force que vous en esties liés, ne vous en souciez mie, bien que vous leur eussiés tollu la vie, des mauvais (dis-je) non pas de ceux qui sont gens de bien loing, ouy mesme encor que vous les eussiés faict ardre en leur propre hostel, & que vous leur eussiés tollu tout leur bien & avoir, & de toutes ses choses en avez esjouy meint gentil guers[90] & juvencel mesmes je vous puis asseurer qu'avant que le Soleil soit huy mussé[91] si vous y penses un peu vous ne pourres faire que vous ne vous en esbaudissiés baudement, comme si, en temps d'esté, vous baigniés dans l'eaue, bien que feussies en un moustier[92] pour prier, &c. Doncques dis-je de rechef, retourne-je à vous. Et pourtant affin que, *Ego non decipere cornos hiantes, ut est in veteri proverbio, hoc est*, que je ne vous frustrasse de l'attente & espoir qu'aviez de veoir ce present œuvre mis un coup en lumière, œuvre (dis-je) par vous tant désiré, maintenant me mets je en compaigne, *tanquam Tria-*

le Guet, milice des Capitouls. Les étudiants de l'Université vivaient en état permanent de guerre avec eux :

> *Multeties Guetum de facto rite rebrundant;*
> *Atque cotillatas dant sibi sæpe bonas.*

(A. de Arena, *l. c. : De gentilisiis studantium*, p. 37.)

Nous trouvons encore dans la *Requeste, &c.;* (Kirielle unisonante des gens de tout mestier), le passage suivant :

> *Item du Guet rustres galiers*
> *Qui souvent montrent a Escoliers (sic)*
> *La semelle de leurs soliers*
> *Sont fort loyals en ceste ville.*

Il faut entendre par *Galiers*, gens battus, rossés, étrillés, d'après Roquefort, *Glossaire*, au mot *Gallés*, t. I, p. 660.

88. *Vassal*, pris en mauvaise part. — « *Pautonier*, homme sans feu ni lieu, prêt à tout faire. » (Roquefort, *Glossaire*.)

89. Édit. orig. : corps.

90. Édit. orig. : gentilguers; nous proposons gentil gars (gentil garçon.)

91. Édit. orig. : muslé, au lieu de mussé, caché en vieux français.

92. Édit. orig. : monstier.

rius miles pour m'acquitter de la promesse qu'autresfois je vous ay faict *juxta illud; Quicquid promiseris facito,* cela s'entend *in rebus honestis*, comme en ce lieu icy, *alias non*. A la structure duquel *quidem* œuvre & à ses joyeuses recreations, nous ayant vacqué en un temps calamiteux, où Mars nous apprestoit de si sanglantes tragédies[93], n'ay esté si reservé, *aut si mavultis dicitur apud Tholosates* (« *gavach*[94]), » que nous n'en ayions bien vouleu faire part au public, affin que toutes personnes vinsent à espuiser icy, comme à une corne d'abondance, des Antidotes pour obvier aux ennuyeux pensemens que le temps nous appourtoit. Aincy donc, pourrés vous, nobles enfans Minervaux, apres avoir bandé vostre douzaine ou dimi douzaine d'esteufs[95], & gyroueté[96] la volte chez le gentil Mathelin, & le gaillard Ponset[97], & apres avoir avalé un « *huchau* » ou « *quartet* » de paragraphes de forme de pillules cefalicques, prendre ici une dragme de rafreschissement. Au demeurant le present œuvre est faict, construit & basti d'un artifice si merveilleux & ingenieux, & telle industrie, que quand il vous semblera un peu trop long, vous le pourres accourcir en forme d'estrivieres si vous voulés.

Mais pour n'user plus de longues & prolixes parolles, & affin que, par la trop grand prolixité de ceste epistre liminaire, l'on ne me reproche que ce present œuvre est comme Moullins en Bourbonois[98], qui ha les fauxbourgs plus grans que la ville, que reste il sinon rendre grace au grand fabricateur de ceste machine ronde, & estoilles[99] & firmament, puisque nous sommes parvenus au bout d'une attente, espoir & dessein si bon & honorable, sçavoir est que d'avoir mis en lumière un œuvre si gaillard & galand, & lequel nous baille ample matière & suffisant argument de chanter ces vers de Nason[100] :

Jamque opus exegi quod nec Jovis ira nec ignes,
Nec poterit ferrum nec edax abolere vetustas.

Qu'est cause qu'à bon droict la posterité, dors en avant, me pourra appeller & nommer, sans scrupule de conscience, la vraye perle des François, le diamant de Provence, l'esmeraude de Languedoc, l'escar-

93. Durant les guerres civiles qui désolèrent la France à cette époque.

94. *Gavach*, adj. : barbare, rustre, grossier. Ce terme nous semble avoir été d'abord appliqué aux habitants des montagnes, tenus éloignés des centres plus avancés en urbanité.

95. Esteuf, balle du jeu de paume.

96. Girouetter la Volte rend bien le caractère de la danse de ce nom, ainsi définie par Furetière (*Dict. univ.*) « Ancienne danse en laquelle l'homme fait tourner « plusieurs fois la dame, & puis l'aide à faire un saut ou cabriole en l'air. »

97. Mathelin & Ponset, ménétriers toulousains en grand renom.

98. Édit. orig. : Bourbonis.

99. Édit. orig. : estoille.

100. Nason, surnom du poéte Ovide (Publius Ovidius Naso.)

boucle de tout le pays d'Albigot, le rubis de Lauragoys[101], la topase[102] du gentil pais de Gascogne, la vraye joye & soulas de ceste florissante ville, cité, & Université Tolosaine, & de tous autres lieux du monde avec plusieurs autres, me pourra aussi nommer pour le dernier poinct, lequel je n'ay vouleu oblier comme estant le Principal de tous, le vray filz adoptif[103] de ma tres chere & bien aymée mere adoptive, la noble nation de Bourgogne[104]. Bran doncques pour la mort, nargues, figues, *iterum, atque iterum*, nargues pour ses dards, pour ses fleches, pour sa maigre mine & finablement pour tout son corps maigre comme une fluste d'Aleman[105], car maintenant maugré elle nostre renommée sera immortelle, depuis le pole Gaffelasicque, jusques au pole Antigaffelasique & depuis une des plagues des Francimandes jusques à la plague « du *Trucat* »[106]. Et pour tant qu'elle esclate, qu'elle creve, qu'elle pete, petillonne, se despite, & face, *ut vulgo fertur*, le Diable de Vauvert[107] : « *Aquo li cal sufri & may aguèsso la galo*[108]. »

Mais que dis-je hô ? il semble icy que je me vueille desarsonner, & sortir hors les gons d'humilité, en tant que : *Ego sum mihi ipsi suffenus*[109] *& rerum mearum gestarum præco.* Ha, c'est trop, *ni quid nimis, nimium convertitur in* trop, ce n'est pas *secundum Lucam,* sçavoir que de se vanter soy mesmes, *juxta illud, proprio sordescit, &c. Adde quod Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*[110]. Pourtant quelqu'un, à bon droict, me pourroit tout beau dire : tout beau « *moussen*[111]

101. Le pays d'*Albigot,* l'Albigeois. Le Lauragais, érigé en comté en 1477.

102. Édit. orig. : l'otopase.

103, Édit. orig, : adoptit.

104. Les étudiants, dans les Universités, se classaient par nations, & élisaient un chef parmi eux ; Triors avait été adopté par celle de Bourgogne.

105. La flûte d'Allemand est citée par Rabelais parmi les instruments de musique que Gargantua apprenait à jouer. (*Gargantua*, l. I, ch. XXIII.)

106. « *Plague,* lieu, superficie, plaine (Roquefort, *Gloss.*) Furetière (*Dict.*) a ce mot avec le sens de « *Plage,* plates campagnes. » De là les plages de Gaffelasse & de Castanet, opposées l'une à l'autre, en nous en rapportant à ce que disait l'avocat Benedicti de ces deux localités, la première étant au nord, la deuxième au midi de la ville de Toulouse.

Quant aux *Plagues des Francimandes* & *du Trucat* (du frappé, du battu), nous ignorons quelles localités l'auteur a eu l'intention de désigner ; on peut supposer toutefois qu'elles étaient opposées l'une à l'autre, & en sens contraire des précédentes. On trouve plus loin une hôtellerie du nom de la *Francimande.*

107. Vauvert était une habitation déserte près de Paris. Des diables s'y étaient établis & y firent grand bruit, jusqu'à ce que saint Louis, en 1258, la donna aux Chartreux, qui en prirent possession, &, dès lors les diables en furent chassés.

108. Édit. orig. : *Gallo.*

109. Édit. orig. : Suffenus. Il s'agit de Suffenus, mauvais poète vantard & prolixe dont se moqua Catulle. (*Carm.* 22.)

110. Épître de S. Jacques, chap. VI, v. 6.

111. Édit. orig. : *mousse Miqueau.*

Miquéau », vous vous hastés trop, à grand peine engendrerés vous jamais, car vous estes trop chaut, & me pourroit dire aussi, selon la coustume de ce pays : « *Hé! per nostro fè, hé!*[112] » que vous voules dires *moussen Totus*[113]? Non, non, amy, entends moy, je te prie, en m'escoutant, &, en m'escoutant, entends moy : *Quicquid dicant homines intentio judicat omnes.* Je ne me vante poinct, seulement je me loue de ce que j'ay proffité à la posterité par ce present œuvre, comme l'on peut cognoistre à veue d'œil, sans lunettes, ou si tu aymes mieux, sans lanterne, avec sa chandelle *& e converso*, & en suis si aise, qu'il m'est proprement advis que la terre me porte.

Parquoy, pour faire fin finalle, vous receuvres ce present œuvre, nobles enfants, d'aussi bon cœur & volonté, s'il vous plaict, que je le vous presente, & lequel se met en vostre protection [&] sauvegarde comme soubs un bouclier, & clypée Barsellonois, & espée Valantienne, *aut si mavultis* Viennoyse, &, ce le tout, & affin que, comme soubs vostre adveu & authorité, il a esté mis en lumiere. de mesme qu'il soit deffendu par vostre bon los, bruit, & renommée de la langue lezarde & plus que serpentine du détracteur, innique & mal-disant Zoile[114]. Et vous prie de rechef de penser[115] & croire ce que je vous baille presentement n'est que *pro tentativa*, esperant moyennant l'ayde de Dieu & de sa saincte & glorieuse mere vierge sacrée, si je veois qu'il vous soit agreable, que je donrey[116] une autre fois *pro magna ordinaria* d'autant braves & excellents livres, que vous ayés encores jamais onques veu jour de vostre vie, & desquels je me puis bien vanter que vous n'avez jamais ouy parler sinon à cest'heure, & par mon moyen, & sont fort excellants; *quid dicam*, excellants? *imo*, admirables, à cause de leur rareté, lesquels selon qu'aucun m'ont dict sont venus nouvellement de Themistitam en Calicut[117], les noms desquels n'avons point vouleu vous estre cachez, ains manifestez. Ceux cy donc, pour tout potage & pour toute fricassée & sans tant « *franciscimandeja*[118] » sont tels & tels, sçavoir est : Les simples de Bartolle[119], les contracts de Gallien, un

112. Édit. orig. : *he per nostro* féhe.

113. Édit. orig. : *Mosson Totus.*

114. Zoïle, sophiste & grammairien, qu'a rendu célèbre sa haine pour Homère ; nom appliqué aux envieux & mauvais critiques.

115. Edit. orig. : perser, au lieu de penser.

116. Édit. orig. : dorrey.

117. Themistian en Calicut. (Voir note 18.)

118. *Franciscimandeja* en conformité de l'orthographe de Francisc (français), employée en tête de l'Espitre liminaire. On a dit, depuis *Francimandeja*.

119. Il y a là, d'abord, une transposition de titres d'ouvrages réels, &, ensuite, une série de livres imaginaires. — Barthole (Paul), fameux jurisconsulte du quinzième siècle. — Galien (*Claudius Galenus*), médecin célèbre, né à Pergame, vers l'an 131 après J.-C. — Platon, célèbre philosophe grec. — L'*Histoire tripartite* est un abrégé d'histoire ecclésiastique composé par Cassiodore, avec les trois histoires de

pet à quatre volumes, la cornemuse de Platon, l'Histoire tripartite de Caton, la Cosmographie d'Anthonius Arena, le livre de *appetitu inanis gloriæ*, par Pelisson, les Substitutions fidei commissaires de monsieur sainct Augustin, *Præparationes evangelicas in Lucam,* par Jason, le descrotoir de tristesse, « *l'Engragnyèro* » de pauvreté, *De perengues & perengariis responsum luculenta repetitio, Item de stercore amantis & ejus vi, alia dilucida enarratio.* Plus, un autre fort beau livre, s'il y en a au monde, intitulé : *Cornucopiæ Portaleti,* & comment il est traicté la dedans que : *cornu ejus non exaltabitur in gloria. Item præterea*, davantage, un autre non moins beau que le susdict *Cornucopiæ*, intitulé les lignes penilieres & bas ventricques de *madone des Estables,* avec ses rubis orientaux, mis par ordre Quincontial. Ensemble les agreables services de *madone de Totains*, *je voulois dire de Totis temporibus.* Un autre, d'avantage supernaturelement bellissime, intitulé la république de socisses & andoilles. Que si quelqu'un un peu trop consciencieux & tandre d'oreilles, me voloit dire par cas fortuit estre cela impertinent, je voudrois bien qu'ils me repondissent, sauf correction, de leurs tandres, mignardes, *nec non* vesiades oreilles, *quid ob* qui n'y puisse aussi bien avoir un livre de la République des socisses & andoilles, comme nous avons en France un livre de la République de Boudin ? en tant que saulcisses, andoilles, & boudins sunt *correlata*, & pourtant que tels delicats s'allent oindre les oreilles avec du burre. Car nous ne les demandons pas icy. *Item de arte fredonandi libri tres, per eximium doctorem in eadem arte dominum, dominum, dominum, dominum, si bene memini,* ma foy je ne m'en souviens plus. Et comment il est disputé la dedans *utrum* hoet, hoet, *possit coherere cum* liri lan lere lere hoet, hoet. *In eodem subjecto, scilicet in rebeco aut in fanfognia & hoc quando facit eadem fanfognia* [120] *sic* gni, gni, gni, tin, tin, tin, *aut quando sacabutus, aut cornetus a boquino facit* fananana, fana, na, na, na, na, na, na, na, na, *cum reliquis quæ sequuntur & ibi glossa,* avec

Socrate, de Sozomène & de Théodoret. — Caton (Marcus Porcius), surnommé le Censeur. Il a laissé un traité de l'agriculture & les *Origines*, contenant l'histoire des rois de Rome. — Antoine de Arena. Voyez à la note 4, le titre de son livre, uniquement composé de macaronées. — La *Comosgraphie* la plus connue au seizième siècle, était celle de Munster. — Pelisson de Coindrieu (Jean), auteur d'un abrégé de la Syntaxe latine du Flamand d'Espautère. — La *Préparation évangélique* est un ouvrage célèbre d'Eusèbe, évêque de Césarée. — Jason de Mayno, fut un des plus illustres historiens du seizième siècle. — Le *Cornucopiae*, ouvrage renommé de grammaire latine de l'archevèque de Siponto, Nicolas Perrotti, mort en 1480. — Boudin, mis pour Bodin (Jean), publiciste & jurisconsulte d'Angers, au seizième siècle. Le livre qui est dans ce passage si singulièrement visé, est intitulé : *Les six livres de la République ;* il fut publié, pour la première fois, à Paris, en 1576, in-fol., & depuis plusieurs fois réimprimé.

120. *Fanfonia*, vielle, que A. de Arena (l. c. ; *Epistola,* p. 12) nomme *Fonfonia*, & Doujat (*Dict.*) *Sansoyno*. En espagnol *Sinfonia*.

plusieurs braves & gentilles questions *in jure nostro :* Comme *utrum* donation de coups de baston du pere envers le fils, sans insinuation soit valable, *etiam si sit in potestate ratentus,* &, si de là, on peut tirer la falcidie ou quarte Trebellianicque[121]. Ou bien si donation de dix ou douze bons coups de baston, faicte par quelque noble filz de Minerve, *alias* escollier, sur les espaules d'un « *fourrou* », en deduction de plus grand somme à l'advenir, *etiam sine insinuatione*, soit valable. *Item* nous disputerons *in utramque partem utrum* se batre, fraper, foyter, fustiger, escorcher, maleficier, sanguinolenter, lacerer, & dilanier les espaules le propre jour de mardy gras, *sit contra bonos mores, necne. Item* aussi *utrum* hostellieres & tavernieres, avec leur face cramoisye & rouge museau, peuvent porter chaperon de velours, qu'est une chose du tout contrevenante à l'ordonance & institution du livre blanc de ceste ville de Tolose[122], & par consequent un grand préjudice & interest aux damoyselles d'estat de ceste presente ville, & comment doncques, selon mon opinion & advis, elles debvroint toutes, *uno consensu,* fort & ferme, de cul & de teste, de bec & d'ongles, presenter requeste pour obvier à une si lourde faute, laquelle est *contra bonos mores*, quoy fesant, me feroint un grandissime plaisir. *Item* nous disputerons aussi *utrum spiritus sint uniformes, nec ne, & utrum habeant discursus.* P. V. avec plusieurs autres que nous obmettons *brevitatis causa.* Le tout imprimé à Paris, chez Claude Fremy, à Basle par Jehan Opporin, à Cologne par Jehan Bickman, à Anvers per *Joannes Steelsius*, à Venise per *Petrus Daniel,* à Seville en Espaigne *per Guillelmus Gutierres (per Antiphrasin*[123] *casus pro casu)* & pieça tout de nouveau, il n'y a guiere de temps, par nostre bon & intime amy, le noble Jean des Planches en la noble cité de Dijon, & en plusieurs autres divers lieux de plusieurs contrées, des coings & cantons des pays qui sont soubz les climats des regions posez soubs cette sphere ronde comme une boulle, assavoir : ce grand estellé firmement, appellé, en bon latin, *Cœlum*, en bon françois le ciel, *neutrius generis per regulam*[124].

121. On nomme *quart trébellianique* le quart que l'héritier avait droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommis en remettant l'hérédité. De là le jeu d'esprit de l'auteur à propos de coups de bâton du père envers le fils.

122. On lit dans *las Ordenansas del libre blanc :*

En un ITEM *el es metut*
Qu'a deguna n es permetut
Portar Capayro de Velos,
Ni Patins bridats pelz talos
Si les maritz no son Doctors
O Licenciatz en grand honors.

(V. notre édit., p. 25, vv. 153 à 158.)

123. Édit. orig. : *per Antipiosin.*

124. Allusion à la règle de Despautère : *Um neutrum pones, hominum si propria tollis.*



Un estron punais, je voulois dire *un neutrum pones, secundæ declinationis* & par consequent faisant son genitif *ini, ut hoc coelum, coeli per regulam. l. patrius servat.* He bran ! je crois que je ne fais icy que ratisser le papier. Fesons la fin & puis A Dieu, car *quorsum hæc* toutes ces choses ? (à bon droict me pourroit dire quelqu'un) & par ma foy quand je y pense bien de pres : « *aquo es vertat* », mais que voulez-vous ? Ainsin va le monde, *& quo es vertat* », mais que voulez-vous ? Ainsin va le monde, *& quo metumque rapit tempestas deferor hospes*[125]. A tant donc me tairay-je, tres chers & bien aymez commilitons, voyant bien que c'est asses chanté pour le present, priant le createur pour la fin que, d'icy à cent cinquante ans, moy & vous, ou pour parler plus civilement, vous & moy, puissions crever touts ensemble. Vous priant de rechef recepvoir ce present œuvre d'aussi bon cœur que je le vous presente. « *Atal sia*[126]. » De Tolose, ce treziesme Juin, 1578.

125. Vers cité par Despautère comme exemple de *Tmèse : Quocumque quo me cum.* — Édit orig. : *mêtumque.*

126. *Atal sia!* d'après la vieille orthographe toulousaine. On a dit depuis *Atal sio!*

De hoc nomine « Bagasse. »

« *Bagasso* », *seu ut nonnulli volunt*, « *courredisso* », en ceste cité de Tolose, est un terme injurieux entre les pauvres femmes, de fort basse, vile & infime condition, lequel nom de « *Bagasso* » *sæpissime resolvitur per aliud nomen quod dicitur* « *cantounière*[1] » *sunt & nonnulli qui dicunt* (*cabas*) *juxta vulgare dictum* figue de Marseillie, cabas d'Avignon, *inde* « *moussen Cabassi* », avec son compaignon « *moussen Ramus* », jadis fameux advocat, en ceste cité, pour les pauvres « *Bagassos* », lesquelles volontiers font plaisir aux bons compaignons. Au demeurant, ayant icelluy, quand vivoit, presque autant de conseils au « *cap* », *aut si mavultis* à la teste, qu'un chien a de puces, mesme en estoit si bien fourni & muni, qu'il les jettoit dans ces petites rivieres, lesquelles se font d'une prompte & soubdaine pluye qui tombe du ciel appellée par les Tolosains[2] « *labassi* », & jettoit iceux conseils au « *labassi* », le susdict « *moussen Cabassi* » (pour bien rimer), principalement quand il alloit par les champs ; *juxta illud vulgare*, en ceste cité de Tolose, « *moussen Cabassi jettavo les counseils*[3] *al labassi* ». Or bien que le susdict proverbe se dise & s'usite[4] bien souvent, comme nous voyons

1. Édit. orig. : *Cantoniero.*
2. Édit. orig. : tolosain.
3. Édit. orig. : *les conseils.*
4. Édit. orig. : l'usite.

icy, *in malam partem,* contre la noble cité d'Avignon, toutesfois je m'asseure que telle maladie regne plus aillieurs qu'en Avignon, & que, si elle a le bruit de cela, les autres ont le faict. Que mal de pippe[5] eut abattu le premier inventeur de tels blasmes, & ne peus croire que ce n'aye esté quelque larron foeté & banni de la susdicte noble cité. Et pour tant hongne qui hongne, gronde qui gronde, tousjours vivra la noble cité d'Avignon[6] moienant l'ayde de Dieu, car *sine ipso factum est nihil, & per ipsum omnia facta sunt. Deo gratias.* Doncques celle noble cité vivra *cum omnibus habitatoribus suis, similique modo cum suis bellis damis, damisellis, madonis & guarsis;* pourtant vive l'amour. Mais pour tourner à nostre premier propos, faut noter que ce mot de « *bagasso* » se prend pour toute femme laquelle *facit questum sui corporis,* & laquelle se faict biscoter à tous venans & tous allans, allans & venans (dis-je), encor bien qu'elle n'eut eu affaire, jour de sa vie, qu'à quatre ou cinq. *Nec obest* en cecy l'opinion du decret, là ou il est dict dedans que : *non dicitur illa meretrix, nisi ipsa receperit viginti millia hominum, ut notatur in c. vidua distinst.* XXXIIII *& ibi glossa,* je dis la glosse en bon françois. Car ceste glose se doit entandre *actu vel potentia,* comme dict Jason en sa lecture. Car il n'y a femme qui ne soit capable, je ne dis pas de .XX. mille, mais bien de cent mille;

5. Il faut entendre par *mal de pipe*, l'ivresse. Rabelais fait dire à un Gascon de Saint-Sever : « *Que mau de pippe bous tresbire* », que mal de pipe vous renverse.

(*Pantagruel,* livre III, chap. XLII.)

Pipo (pipe), grand tonneau pour le vin ; pris parfois pour le vin :

Aprèp abe farcit la tripo
Dal milhiou sang de nostro pipo,
Damori que la soupa mounte
Per acaba de fa moun counte.

(J. de Valès, *A la Camarado ;* quatrain 21, ms.)

Touts lous que fan aquo mal de pipos lous vire.

(Auger Gaillard, *Lou Banquet ;* Sounet à las gens galantos.)

Que mal-hur dessus el, mal de pipos lou vire

(Auger Gaillard, *Les Amours prodigieuses;* à M. de Roques.)

6. La noble cité d'Avignon, de laquelle A. de Arena a dit :

Avinion felix est bragardissima villa,
Nobilis & santa perpopulosa quoque,
Si queras bellas mulieres sive puellas,
De bellis garsis una garena manet.

(*Loc. cit. ; De gentilissiis studentium*, p. 26.)

« Et vint (Pantagruel) en Avignon, où il ne feut trois jours qu'il ne devint « amoureux. Car les femmes y jouent volontiers du serre cropiere. »

(Rabelais, *Pantagruel,* livre II, chap. V.)

idque potentia quamvis non actu, par défaut de presentation. Et se dict « ***bagasso*** » par une transposition d'une lettre entre autre, c'est à dire : au lieu de la seconde lettre, qui est A, mettes y un E, il y aura « ***begasso*** ». Ainsin c'est comme un equivcque. Doncques « ***bagasso*** » se dict quasi « ***begasso*** ». Et non sans cause, car tout ainsi que la bagasse, becasse avec un C (selon aucuns), ha asses long bec, ainsi ces « ***bagassos***, « ***alias*** » ***cantounièros***[7] », ont le bec, c'est à dire la bouche, & non pas proprement la bouche, à dire la verité, mais les parolles qui sortent de la bouche, qu'est ***accidens pro subjecto;*** celles donc (***inquam***) ont leurs paroles affilées, amielées, & asses longues pour attraper l'argent des jeunes gens. Et ainsi ce nom de « ***bagasso*** » se prend ***in malam partem***, & au dommage des jovenceaux. D'autres le prennent en bien, comme quant ils peuvent jouir d'une « ***bagasso*** » ; ils disent que c'est autant comme avoir pris une becasse en leurs filets, & chantent souvent ce vers d'Ovide :

Incidit in casses præda petita meos.

Il y a quelque difference entre « ***bagasso & cantounièro*** », car « ***bagasso*** » est nom plus général, « ***cantounièro*** » ***vero*** est nom moins commun : d'autant que toute « ***bagasso*** » est bien « ***cantounièro*** », mais toute « ***cantounièro*** » n'est pas « ***bagasso*** ». ***Est autem*** « ***bagasso*** », comme nous avons dict cy dessus, une laquelle se prostitue à tous venans & allans, ***& hoc palam & publicè publica*** (dis-je), en tant qu'un chascun le sçait, mais non pas que ce soit à la rue & à veue d'œil comme « ***ases*** », ou comme chiens. Et pourtant ***notate bene verba si placet*** : « ***Cantounièro*** » ***vero est illa quæ clanculum dontaxat & occultè biscotat***, par les cantons tantost cy, tantots là, ***& sunt conjugata*** « ***cantou & cantounièro***[8] ». Vous voyés donc la difference qu'il y a entre ces deux mots, car au vray parler, « ***cantounièro*** » ***differt à*** « ***bagasso*** », ***quomodo***[9] ***species a genere*** ny plus ny moins que ***in jure nostro plebs***[10] ***differt a populo.*** Jaçoit qu'aucuns aujourd'huy confondent coustumièrement ces deux mots, ne plus ne moins que faict la loi ***Julia de adulteriis***[11] (***adul-***

7. Édit. orig. : *bagasses, alias cantonieres.*
8. Édit. orig. : *canton & cantoniere.*
9. Édit. orig. : *quo.*
10. Édit. orig. : *blebs.*
11. La loi Julia, *de adulteriis*, prescrivait des peines contre ceux qui seraient convaincus d'adultère.

« Entre autres (livres) il avoit leu la répétition bragmardienne, & sur la loy « Julius des Adultères, faite à Toulouse en l'an cinq cent & sept. Là met l'Auteur « la différence entre putain, paillarde, dame, maistresse & amye. »

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, XIV, p. 86.)

terium & stuprum), d'autant qu'on use souvent de ce mot « *cantounièro* » *pro* « *bagasso* », [& *bagasso*][12] *pro* « *cantounièro* » *genus enim quandoque pro specie ponitur ff. de judic. l. non videtur.* Mais si quelqu'un demande maintenant, si d'une femme d'estat, & de marque, *puta* de quelque dame ou damoyselle, ou laquelle soit d'asses mediocre fortune comme de quelque *madonne,* laquelle vienne à passer les bornes & limites de chasteté & pudicité & vienne à polluer & profaner son sainct & sacré grabat, *nec non* thore nuptial, ou bien soit elle vefve ou à marier, assavoir[13] si nous pouvons appeler proprement telles femmes « *bagassos* » ? sauf meilleure autre opinion, je crois que non, ains, *paulo honestiore nomine*, nous la devons appeller courtisane, ou pour mieux dire amie, à l'exemple de ce nom *pellex,* lequel, selon l'oppinion du Jurisconsulte Paulus[14], se doit changer en ce nom d'amie, & de faict *habenda est ratio personarum*; touchant cela voyez la loi *Masurius de verb. & rer. sign. ff.* avec les commentaires du Drusac[15]. Au demeurant si quelqu'une de telles[16] ou semblables femmes de marque me faict plaisir du molle de sa chemise ou coutillon, à moy (dis-je) seul, ou que je luy fasse la court à ces fins selon l'ancienne & honneste coustume de tout ce noble Royaume de France, laquelle *quidem* coustume *vim*[17] *legis obtinet :* je pourray appeler celle la, *nomine*[18] *refragante,* ma maistresse, & non point « *bagasso* », mais si elle a affaire à d'autres qu'à moy, *tunc temporis*, je ne l'apeleray plus ma maistresse, ains *duntaxat*, comme nous avons dict cy dessus, courtisane ou amie.

12. Nous ajoutons « & *bagasso* » ainsi que le sens de la phrase l'indique.
13. Édit. orig. : assavoir mon si.
14. Le jurisconsulte romain Paulus vivait en 235 de l'ère moderne.
15. Il s'agit, dans ce passage, du livre de Drusac : *L'Art & science de rhétorique métrifié.* Tolose, 1534.
16. Édit. orig. : telle.
17. Édit. orig. : *vin.*
18. Édit. orig. : *nemine.*

« Esclata. »

« *Esclata* » *idem est quod* crever, *inde illud apud Tolosates :* « *esclato poulet*[1] *!* » *& tunc* quand quelqu'un a faict un pet, *alias :* « *avalisques*[2] ? *tu n'es pas des nostres* »

1. Edit. orig. : *poullet.*
2. *Avalisques.* « Courage, enfants . si estes de Dieu, beuvez trois ou cinq fois « pour la première partie du sermon, puis respondez à ma demande : *Si estes de* « *l'autre, Avalisque Satanas.* » (Que Satan s'anéantisse !)

(Rabelais, *Pantagruel*, livre V, *prologue*.)

« REQUINQUA. »

« *Requinqua* », proprement vaut autant à dire comme se reverdir & esgayer, & se dict coustumierement ce verbe à gens qui sont naturellement songeards, mornes & taciturnes, & qui sont aussi peu esveillez qu'une teste de bœuf endormie pres d'un buisson. Mais le plus souvent il se dict à de vieilles gens *juxta vulgarem cantilenam Tolosanam*[1].

« *Requinquo te vieillo, requinquo te dounc*[2].
« *Et per que nou te requinquos, vieillo,*
« *Et per que nou te requinquos dounc?* »

1. La tradition nous a conservé ce couplet que l'on chante encore.
La dixième chanson de Gaultier Garguille (édit. Ed. Fournier, Jamet, Paris, 1858, p. 31) a pour refrain :

Requinquez-vous, vieille,
Requinquez-vous donc,
Que ne vous requinquez-vous, vieille,
Que ne vous requinquez-vous donc?

2. Édit. orig. :

Requinque te vieillo, requinque te donc,
Et per que nou te requinques vieillo,
Et per que nou te requinques donc,

« SECOUTI. »

« *Secouti* » est autant à dire comme esbranler quelque chose avec force & violance, autrement secoer, comme secoer un pruuier, un pomier, un figuier, un amandier[1], ou quelque autre arbre que tu voudras. Il se prent aussi pour secoer toutes choses du monde tant sensitives, vegetatives, raisonnables qu'irresonables. Ce ne sera pas donc mal dict « *secouti* » une damoiselle, « *secouti* » une madone, « *secouti* » une gouge. Et qu'ainsin ne soit, j'ay authorité expresse, & probable par ceste usitée & assez vulgaire chanson Tolosaine qui dict aincy : « *Le moullinié la secoutio*[2] *darrè la farinièro*, *la faridoundeino*[3], &c. »

1. Edit. orig. : amandir.
2. Édit. orig. : *secotio*.
3. Édit. orig. : *faridondeine*.

« RIGOULA[1]. »

« *Rigoula* » vaut autant à dire comme se saouler de quelque chose que ce soit, aucuns disent « *arrigoula,* » *inde* « *yeu me soun pla rigoulat*

1. Édit. orig. : RIGOLA.

ou arrigoulat d'aquo[2], » c'est-à-dire je me suis bien saoulé de cela, encor sera il dict plus honestement : j'ay prins ma refection de cela. Car se saouler proprement est à faire aux pourceaux. Ce verbe de « *rigoula* » se prend aussi generalement pour contenter son appetit, & pour satisfaire à ses plaisirs & desirs : *Inde illud Anthonii Arenæ, bragardissimi poetæ, ad falotissimam garsam*[3] :

Tu es mihi tam bella & bona bragardissima garsa,
Quod vellem in camera te rigolare mea[4].

Il faut noter, en passant, que par trop de viande se « *rigoula*[5] », s'en forme, & en sort ce verbe de « *regala*, » lequel nous expliquerons *paulò inferius, codice eodem*.

2. Édit. orig. : *yeu me son pla rigoulat ou arrigoulat daquo.*
3. Édit. orig. : *ad folitissimam guersam.*
4. *Loc. cit. : Epistola ad suam garsam*, p. 80.
5. Édit. orig. : regoula.

Maleva.

« *Maleva* » *idem est quod* emprompter; en y adjoustant un L il y aura « *Maleval* » qu'est le nom propre d'un homme *apud Tolosates*, mais laissons cela à part puisqu'il ne vaut rien pour nostre faict. Ce verbe de « *maleva* » se fabrique seulement en choses bonnes, utilles & necessaires pour la vie de l'homme & pour l'usage d'icelluy, comme « *maleva* » pain, vin, chair, argent, froment, huile, pastel, tartres sucrées, cachemuseaux, *alias* petits chous à Paris, patés frians, dariolles, & autres semblables especes de friandise que les damoyselles[1] aiment fort. Nous ne dirons pas donc : « *maleva picqs, trucs & patacs*, » car *proprie bona dici non possunt quæ plus incommodi quam commodi habent*, *de verb. & rev. signifi. ff.* Or il est certain que coups de baston apportent plus de mal que de bien, concluez donc; *adde quod* cela seroit user d'une figure appelee par les Grammoiriens[2] *Acyrologia*; *id est impropria locutio*, laquelle on doit rejetter. Comme si je disois maintenant à quelqu'un aincy, luy parlant de son cul, *honore dicto :* Monsieur, vostre cul passe par la bouche des Romains, au lieu[3] de dire : on parle de votre cul à Rome. On void clairement que cela est une locution du tout impropre & ridicule, & vaut autant cette phrase de parler comme si je disois à quelqu'un, qui m'auroit presté une espée qui feut un peu trop longue pour moy, comme, de faict, dict un certain Mondin de bon lieu & de bonne part, il n'y a guiere de

1. Édit. orig. : damoiselle.
2. Édit. orig. : Grammoirien.
3. Édit. orig. : ou lieu de.



temps (le nom duquel je passe soubs silence), à un qui luy avoit presté une espee, laquelle estoit un peu trop longue pour luy : Monsieur je vous remercie bien humblement pour le present de vostre espee, car elle est un peu trop prolixe pour moy, au lieu dire trop longue. Vrayement celuy la pour lors usoit bien d'une Acyrologie, aussi bien comme quand il dict, un autrefois[4], à des damoyselles, combien vous pourtez vous ? au lieu dire : comment vous pourtez vous, & une bonne somme d'hommes, au lieu de dire un bon nombre, & une maison agee, au lieu de dire vieille ou ancienne. Il faut noter que ce verbe de « *maleva* » s'usite & practique seulement à choses muables & mobiles, c'est à dire qu'on peut changer & muer de lieu en autre, comme l'on peut evidement cognoistre par la force & vertu de son etymologie, laquelle vaut autant à dire comme *manu levare*[5], ce que se practique proprement en toute sorte de marchandise, & pareillement, si bonnement je pouvois & osois dire, à la conscience des marchans, laquelle bien souvent est si mobile & muable qu'elle en devient legiere de plus de trois grains, bien qu'elle soit aussi large que la manche d'un cordelier, & principallement à l'endroit des pauvres enfants de Minerve quand ils acheptent quelque chose des susdicts, ou quand ils prenent leur pension & cartier des susdits mesmes, leur faisants iceux *sub* marchants passer bien souvent une verde parmy deus meures, *id est*, en baillant des escuts lesquels seront de la paroisse saint Legier, bien que les parens leur en ayent baillé d'or & de poids. Mais quoy ? patience *& non grognatis & may grand gauch de ave pats*[6], » puisqu'il n'y a autre remede que de passer par la ou par la porte, & boire cela doux comme laict, *velint nolint*, *ribon, ribaine.* Comme dict l'ancien proverbe : faut prandre d'un mauvais payeur ce que l'on peut, bien qu'il soit quelque fois si effronté que de vous dire (en se mettant la main sur l'estomac & jurant à foy de marchant) qu'il pert plus de six onces de conscience, je voulois dire de marchandise. Or quant à ce que nous disons cy-dessus que ce verbe de « *maleva* » s'usite & pratique propremant à toute chose muable, — par consequent donc à toute sorte de marchandise : *Car mercis appellatio ad res mobiles tantum pertinet de verbor. & rer. ff. l. mercis.* Ce ne sera pas donc proprement parlé, « *maleva* » une terre, une telle possession, une telle vigne, &c., car telles choses sont immobiles. Mais, *questionis est utrum*, il sera bien dict « *maleva* » une femme ? Nous respondrons que non, bien que ce soit la chose la plus muable du monde, *juxta illud* : *Varium & mutabile semper fœmina & illud antiquum ; fœmina nulla bona*, *quia ter mutatur in hora*, *& istud præterea.* Selon l'interpretation d'un certain bon compaignon : *Fama malum*, *que non velocius ullum.* Car *mercis appellatione*

4. Édit. orig, : un, autrefois.
5. Édit. orig. : *manu lenare.*
6. Édit. orig. : *d'ave pats.*

homines non contineri Mela ait ff. eod. l. mercis. Mais si on replique que la femme proprement n'est pas homme, ains plustot selon l'oppinion de plusieurs philosophes, un animal imparfaict. Il faut respondre que la femme se comprant sous ce nom d'homme. *l. hominis ff. eod. & per regulam Pellissonis. Quicquid utrique datur*[7].

7. D'après la règle de la *Syntaxe latine*, de J. Pelisson de Coindrieu, dont il a été parlé dans la note 119 de *l'épître liminaire.*

Ascla.

« *Ascla* » *idem est quod* fendre, *& hoc propriè refertur* au bois & non guieres à autre chose, *inde* : « *Asclayre* », *id est* fandeur de bois, *aut sin mavis* « *de leigne* »[1] *ut dicitur apud Tolosates,* mestier dangereux bien souvent, ou, pour le moins, quelquefois pour ceux qui sont au devant & reguardant celuy qui faict tel office ; & ce à cause des esclats qui vont contre les yeux ; *hinc natum est vulgare proverbium apud eosdem :* « *De veguados valdrio may èstre davan un cagayre que davan un asclaire*[2]. »

1. Édit. orig. : *leigne.*
2. Édit. orig. : *esclaire.*

De Mistras aut Micas.

« *Mistras* » *aut sin mavis* « *micas* »[1] *species quædam cibi apud Tholosates,* faicte & composée de mil, mise en petites pelotes pour les pauvres gens la bource desquels est fort flematique, *hinc illud vulgare* entres les revenderesses de telle marchandise : « *A la mica, caut!* » *aut sin mavis*[2], « *& lèau, à las caudos, lèau !* »

1. Doujat (*Dict.*) a ainsi défini ces deux mots : « *Mistras,* pain de millet (de maïs). » *Micos*, miettes, boules de millet (de farine de maïs) cuit (cuites) à la chaudière ou marmite. »

Le *Mistras* est aujourd'hui une sorte de galette de farine de maïs ; l'usage en est très restreint. Las *Micos*, comme les nomme Doujat, sont faites de farine de maïs détrempée & façonnée en boules compactes, que l'on fait cuire à l'eau. L'usage s'en est conservé dans l'Albigeois ainsi que dans quelques localités du Béarn. Cette manière d'apprêter la farine de maïs est abandonnée depuis d'assez longues années à Toulouse, où las *Micos caudos* étaient criées dans les rues au temps de Triors.

Il ressort des précédentes considérations que Triors a compris sous les deux dénominations qu'il fait synonymes, les *Micos* (*Micas* de la vieille orthographe,) & le *Mistras*.

2. Édit. orig. : *A la mica caut, aut sin mavic, & leau a las caudos leau.*

(A continuer.)

A PROPOS DE

LA CRÉATION DES GRANDS BAILLIAGES

Le 8 mai 1788 le comte de Périgord faisait transcrire dans les registres du Parlement de Toulouse l'ordonnance du roi sur l'administration de la justice, qui divisait le ressort de la cour en cinq grands bailliages ayant pour chefs-lieux les villes de Toulouse, d'Auch, de Carcassonne, de Nimes & de Villefranche de Rouergue.

La réforme portait un coup trop rude aux vanités & aux intérêts de la puissante Compagnie pour ne pas soulever des tempêtes. Après l'enregistrement, une déclaration du roi envoyait la cour en vacances. Cette nouvelle & bonne organisation, rapprochant les sièges de justice des justiciables, fut dénoncée par les membres du parlement comme destructive de la Constitution de l'État. Les tribunaux subalternes du ressort rivalisèrent d'empressement à copier la Cour souveraine, en faisant suivre l'enregistrement forcé de protestations solennelles[1].

Ce changement éphémère tenté par Louis XVI provoqua des protestations non seulement parmi les parlementaires, mais aussi dans les rangs de la noblesse & du clergé. Les membres du présidial ou autres, entrés au grand bailliage, étaient journellement pris à partie. Les amis du Parlement stigmatisaient ceux qui siégeaient dans la nouvelle cour de justice; &, c'est

1. *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, *Études historiques sur la Province*, par M. E. Roschach, t. XIII, p. 1347 & suiv.

à cette occasion que furent composées les litanies du grand bailliage; ses auteurs ne se doutaient guère que, deux ans après, Monarque & Parlement seraient emportés par la Révolution.

Litanies du grand Bailliage de Toulouse.

Louis XVI, roi bon & clément, Ayez pitié de nous,
Louis XVI, roi de Justice & de Paix, Exaucez-nous,
Louis XVI, père d'un peuple qui vous adore, Écoutez-nous.

De tous les coquins qui composent votre bailliage de Toulouse, & dont vous verrez la liste ci-après, délivrez-nous, roi juste & clément;

De ce malheureux Lartigue, criblé de dettes & de maladies honteuses & qui, pour payer ses dépenses folles & fournir au luxe de ses coquines a dévoré pendant trois mois la substance du pauvre peuple, Délivrez-nous.

De ce coquin de Demont, qui, après avoir donné longtemps dans le travers, a comblé la mesure de ses iniquités en prenant place au bailliage & en faisant gagner le procès le plus injuste à la partie adverse du rédacteur des *Affiches de Toulouse* dont il avait reçu vingt-cinq louis, Délivrez-nous.

De sa vieille sœur de quarante ans qui tous les soirs, comme autrefois Diane, va se placer sur le devant d'une boutique des Puits-Clos pour y attendre son Endymion & y médire des Parlements, Délivrez-nous.

De ce misérable Bernadou, qui, après s'être vautré longtemps dans la fange, enfermé à l'hôpital en 1766, puis laquais, puis sous-commis des fermes, vient enfin de ruiner une pauvre famille sur les décombres de laquelle il a élevé le fantôme de sa fortune, qu'il accroît tous les jours par les extorsions sans nombre qu'il commet de sa place, Délivrez-nous.

De ce fripon de Bellegarde, pour qui le dieu Plutus est le seul vrai Dieu, qui vend au poids de l'or ses services, qui ne connaît de meilleurs amis que ceux qui empruntent à gros intérêt, & qui serait même capable de faire le bien pour une modique somme d'argent, Délivrez-nous.

De ce Rimailho, être sans cœur & sans âme, susceptible, ainsi que tous les automates, de toutes les impressions étrangères, faisant le mal par occasion, ignorant par nature, crédule par caractère, enfin l'homme le plus digne de figurer dans l'illustre compagnie, Délivrez-nous.

De cet être abruti par les plus grands excès, de ce Compayré, qui toujours pris de vin, ne fait pas difficulté de s'asseoir sur les fleurs-delys pour y prononcer sur la vie de ses concitoyens, & pour y rendre

avec cette gaieté, suite ordinaire de l'ivresse, des jugements que l'humanité mitige, quelque justes qu'ils puissent être, Délivrez-nous.

De ce faible Ruette qui a sacrifié l'estime publique aux larmes de sa femme & de ses enfants, & qui a mieux aimé siéger parmi ses confrères qu'il avait méprisé, & qu'il méprise, plutôt que d'être jeté dans un fort, martyr de la cause publique, Délivrez-nous.

De ce vilain décrassé, de ce Derey de Belbèze, fils d'un ancien portier des Jacobins, héritier des vertus & des talents de son père, commis marchand comme lui, puis marchand lui-même, usurier, banqueroutier, faussaire, capitoul à prix d'argent, conseiller au présidial à force de bassesses, conseiller à prix d'infâmie, Délivrez-nous.

De ce roué d'Espigat, honnête homme par aventure & coquin par réflexion, semblable à ces chefs de bande qui envoient leurs lieutenans pour faire les petits coups, & qui ne sortent en personne que dans les grandes actions; voilà ce qu'il a fait en entrant au baillage : peu content du petit pécule que lui procurait le ressort du présidial, il s'était retiré, soi-disant pour rétablir l'ordre dans sa conscience; à peine l'édit du 8 mai est-il lâché, le voilà parti à la piste comme un chien courant, Délivrez-nous.

De cet être amphibie aux yeux de corbeau, de ce Berrié, qui semblable au dieu Janus porte deux visages, l'un riant, affable, & propre à capter des héritages. l'autre sombre & farouche, vrai épouvantail de la veuve & de l'orphelin dont il dévore la substance par les voies les plus iniques, Délivrez-nous.

De ce cerf à haute futaie, de ce Montané, c..u par raisonnement, libertin par ton, qui a su réparer les brêches de sa fortune en tirant la moitié des profits de sa chère moitié pour la liberté de conscience qu'il lui accorde, la moitié des aubaines que sa maîtresse reçoit des parties qui viennent la solliciter, & de celles qu'il reçoit lui-même, pour ce dernier objet & dont il a fait un tarif, morceau vraiment édifiant, Délivrez-nous.

De cet insecte éphémère, de ce Lancelot, faiseur de vers en mauvaise prose, libelliste aux gages de sa Compagnie, valet effronté couvert de huées, poursuivi sans relache par les sifflets & les brocards du public, auteur famélique, juge *perfas* & *nefas*, Délivrez-nous.

De ce fat impertinent, adulateur lâche & intéressé, de ce Perpessac qui ne rougit pas de céder aux instances du sieur Demont, & d'aller, ministre des vengeances de son corps, condamner son meilleurami, malgré toutes les réclamations de la justice & de la raison, Délivrez-nous.

De ce jaloux sans amour, livré à la plus honteuse crapule, de cet Esparceil, ennemi juré de toute vertu, de toute probité, muet quand il s'agit de faire ou de dire du bien, soutien scandaleux de tous les vices & de tous les désordres que l'industrie, fille de la nécessité, invente pour chatouiller les sens émoussés d'un pécheur invétéré, Délivrez-nous.

De ce filou adroit, de ce chatemitte, de ce Baric qui sait fort bien, à l'aide de sa patte, tirer les marrons du feu, & qui exerçant tout à la fois le double métier de juge & d'avocat, a su s'approprier un pécule considérable, augmenté encore par d'autres tours vraiment ingénieux, Délivrez-nous.

De cet être isolé, rejeté par l'Église, honni par la noblesse, méprisé par le peuple, de cet abbé Corail, qui, dans sa correspondance avec le garde des sceaux, trouvait son plan admirable & lui indiquait certaines jolies petites tournures pour le mettre en exécution, malgré la résistance de la France entière, & qui a cru tranquilliser sa conscience en consacrant aux plaisirs de sa maîtresse les profits de sa place au grand baillage, Délivrez-nous.

De cet idiot de Martin-Bergnac, vrai morceau de rapport, qui se trouve avec tous ces coquins, comme mars en carême, ou comme le *Gloria Patri* au bout d'un pseaume; de cet ignorant sans prétentions, juge sans jugement, honnête homme par habitude, Délivrez-nous.

De ce niais aux bésicles, qui affublé de son vieux habit noir & de son grand toupet en l'air, ne ressemble pas mal pour le costume à ces bouffons qu'on met en scène sur les théâtres d'Italie, de ce Laporte-Marignac, pauvre esprit, génie plus pauvre encore, tout bouffi de son talent musical & qui promène son colosse disloqué au milieu des injures que le peuple ne cesse de vomir contre l'héritier des vexations d'un père trop ambitieux, Délivrez-nous.

De cet esprit infernal que la colère céleste a mis au monde pour être le fléau de l'humanité, de ce Moysset, persécuteur de l'innocence, qui va surprendre, avec l'appareil le plus formidable, des libraires zélés & patriotes; mauvais père, mauvais mari, traître à la patrie, à ses devoirs, à son corps même, couvert, comme le bouc d'Israël, des iniquités de ses confrères, Délivrez-nous.

De cet infâme scélérat qui mérite de figurer ici, quoique son état dût l'en éloigner, de ce scélérat de Senovert, hypocrite raffiné, envieux, à l'œil louche, distillant sans cesse le fiel de son âme sur la vie de ses meilleurs concitoyens, vendu aux bourreaux de sa patrie, consacrant ses talents, ses veilles & ses travaux aux tyrans qui voulaient l'opprimer, lui qui aurait dû être son défenseur, Délivrez-nous.

De ce tas de coquins, va nuds-pieds, misérables, serpents dangereux, harpies insatiables, tels que procureurs, avocats, greffiers, huissiers, tous gens de sac & de corde, Délivrez-nous.

NÉCROLOGIE

M. VAUSSENAT, DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI[1].

Le mercredi 16 décembre s'est éteint, à Bagnères-de-Bigorre, M. Vaussenat, qui fut, avec le général Nansouty, le promoteur de la création de l'Observatoire du Pic du Midi & qui en a été directeur depuis 1882, date de la remise de cet Observatoire à l'Etat. La nouvelle de la mort de cet homme infatigable a surpris tous ceux qui ont eu l'honneur de de le connaître. A soixante ans, au sommet du Pic, au milieu de ces magnifiques terrasses qu'il a créées, il paraissait plein de jeunesse. Sans doute ses forces, minées par un long séjour à l'altitude de 3,000 mètres, dans un air raréfié, à une température toujours basse, s'étaient lentement usées; mais la volonté de Vaussenat était si fortement trempée qu'il n'en laissait rien paraître. Une fois, il y a deux ans, nous l'avons entendu nous dire que l'âge venait pour lui, qu'il sentait que son séjour au sommet ne pourrait plus se prolonger bien des années. Mais il nous parlait de son œuvre avec tant d'enthousiasme, nous indiquait avec tant de netteté ce qui lui restait à faire, qu'il ne pouvait venir à la pensée de personne que cet esprit si lucide, doublé d'un corps si robuste, ne verrait pas l'achèvement complet de son œuvre. Aujourd'hui, en face de la mort impitoyable, qu'il soit permis à l'un de ceux qui ont été les fervents admirateurs de Vaussenat de rendre à sa mémoire le témoignage qui lui est dû.

Nous reproduisons plus loin un des discours prononcés à ses obsèques. Nous ne pourrions mieux dire ce qu'a été cet homme extraordinaire que ne l'ont fait ceux de ses amis qui ont, en face de sa tombe ouverte, retracé sa vie, énuméré les services rendus à la science & à ses concitoyens. Nous n'aurons qu'à ajouter ici quelques lignes pour faire connaître à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas fait récemment

1. Cette notice a paru dans la *Revue de l'Université de Toulouse*. Elle est de main de maître & nous n'avions qu'à la reproduire ici pour rendre hommage de notre mieux à la mémoire de notre regretté ami Vaussenat.

(*La Rédaction*).



l'ascension du Pic du Midi quelle est l'importance de l'œuvre principale de Vaussenat, de celle à laquelle son nom restera toujours attaché.

Au sommet du Pic du Midi, à 2,870 mètres d'altitude, M. Vaussenat a construit, sans abaisser d'un mètre le niveau de la montagne, une terrasse de 130 mètres de longueur orientée sensiblement de l'ouest à l'est. Sur cette terrasse est établie, du côté ouest, une maison d'habitation comprenant un rez-de-chaussée & un premier étage, construite de façon à pouvoir résister à tous les vents & supporter pendant plusieurs mois d'hiver une couche de neige de 6 mètres d'épaisseur. Cette maison assure un abri confortable, susceptible d'être très suffisamment chauffé, aux observateurs & aux gens de service qui y passent toute l'année.

Sur la grande terrasse de 130 mètres est construite, du côté est, une seconde terrasse élevée de 6 mètres environ au-dessus de la première, sur laquelle est installée la station météorologique. Un souterrain permet aux observateurs, pendant la saison d'hiver, de se rendre de la maison d'habitation à ces instruments.

Du côté ouest s'élève une autre terrasse contiguë à la maison d'habitation, destinée, dans la pensée de M. Vaussenat, à l'Observatoire astronomique. La disposition adoptée est telle que les astronomes puissent se rendre directement de la maison d'habitation à la coupole qui doit abriter les instruments.

Le service météorologique fonctionne régulièrement depuis 1881, grâce au dévouement des hommes attachés à l'Observatoire & notamment de M. Ginet, à qui M. Vaussenat a su inspirer pour son œuvre l'enthousiasme qui l'animait lui-même. Aucune station météorologique ne peut rendre de plus grands services, soit pour l'étude des orages qui se forment ordinairement à l'altitude du sommet du Pic ou un peu au-dessous, soit pour l'annonce des crues des rivières torrentielles qui descendent des Pyrénées. L'Observatoire du Pic est relié télégraphiquement à Bagnères-de-Bigorre; il est défendu de la foudre par un système complet de paratonnerres dirigés dans tous les sens, aussi bien vers le bas que vers le haut. Les météorologistes du Pic ont dès à présent une connaissance approfondie des mouvements de l'atmosphère dans le bassin de la Garonne. Il semble que le rattachement de cet Observatoire aux stations de la plaine, de Perpignan à Bordeaux, permettrait un système très axact de prévisions météorologiques qui pourrait rendre les plus grands services.

Mais l'Observatoire du Pic est un laboratoire universel destiné à quiconque veut entreprendre des recherches à une grande altitude ou sous une faible pression atmosphérique.

C'est surtout pour les études de physique & d'astronomie que l'Observatoire du Pic est appelé à un grand avenir, & c'était bien la pensée constante de Vaussenat. La hauteur du baromètre au sommet n'est que de 54 centimètres, inférieure de 22 centimètres, c'est-à-dire de près

d'un tiers, à la normale. C'est donc près du tiers de l'atmosphère supprimé, & celui où les poussières de toute sorte produisent l'absorption lumineuse la plus grande. Aussi l'observateur qui arrive de nuit au sommet reste-t-il émerveilié en présence du nombre immense des astres qui y sont visibles à l'œil nu. C'est un véritable éblouissement. On a dit que le courant d'air vertical qui règne presque constamment autour du Pic empêcherait la formation de bonnes images aux foyers des lunettes. C'est comme si l'on disait qu'il ne faut pas faire d'astronomie à Toulouse à cause du vent d'autan. Partout, il y a des nuits donnant de mauvaises images, au Pic, assurément, comme ailleurs. Les quelques essais faits par des astronomes de profession, avec de bons instruments, permettent d'affirmer qu'il s'y en rencontre de merveilleuses. MM. Thollon & Trépied qui y ont passé cinq semaines en août-septembre 1883 ont été émerveillés : « Nous avons pu distinguer Vénus à l'œil nu à deux degrés du soleil. Mais ce qui nous a le plus vivement surpris c'est la netteté merveilleuse des images optiques. Le disque du soleil projeté sur la fente d'un spectroscope avait des bords découpés comme à l'emporte pièce & d'une fixité absolue. Nous déclarons n'avoir jamais rien vu de pareil nulle part, à Nice, en Italie, en Algérie, & même dans la Haute-Egypte. » Il ne peut y avoir d'incertitude sur la possibilité d'obtenir des résultats remarquables soit au moyen d'une lunette photographique de 6 à 7 mètres de distance focale, soit par l'installation d'un télescope à miroir de 6 mètres de distance focale & 1 mètre d'ouverture. L'établissement de tels instruments n'exigeant pas la construction d'une immense coupole serait fait sur la terrasse astronomique construite par Vaussenat. Il en a lui-même préparé tous les plans. La dépense ne serait assurément pas énorme. Si l'on commençait par achever la route projetée du col du Tourmalet au sommet, route dont les plans ont été tracés par Vaussenat & dont il a fait l'amorce sur une longueur de 150 mètres dans la partie la plus hardie, les dépenses ne dépasseraient pas de beaucoup celles qu'exigent l'installation d'un observatoire dans la plaine.

Il est impossible que cette dernière partie du plan dressé par Vaussenat ne soit pas promptement réalisée. C'est une question à la fois d'honneur scientifique & d'honneur national. Les Américains ont installé à l'Observatoire Lick, à 1,800 mètres d'altitude, la plus grande lunette du monde. L'ambition des astronomes français est d'en voir une semblable au sommet du Pic, à 2,900 mètres. En attendant la réalisation de ce qui peut paraître encore un rêve, il suffira d'une dépense de 100 à 150,000 francs, tout compris, pour y établir un instrument capable, sinon de surpasser celui de l'Observatoire Lick, du moins de donner des résultats du même ordre. Ce sera l'achèvement de l'œuvre même de Vaussenat; c'est le plus beau monument qui puisse être élevé à la mémoire de cet homme qui n'a pu recevoir la croix des braves parce qu'il est mort au champ d'honneur.

Aux obsèques, M. DUMORET, au nom de la Société Ramond, dont Vaussenat était membre a prononcé un discours dont voici les principaux passages.

« ..... Je connus Vaussenat dès son arrivée à Bagnères. Son intelligence vive, son imagination ardente, son savoir étendu en histoire naturelle & surtout son amour des montagnes nous rapprochèrent l'un de l'autre; quelques courses alpestres nous furent l'occasion d'une affection mutuelle qui ne s'est jamais refroidie.

« Dans ces courses faites le sac sur le dos & le bâton ferré à la main, j'étudiais, sous la direction de Vaussenat, la structure & la composition de ces masses énormes qui nous dominent, & j'appris bientôt, en même temps, ce qu'il y avait de chaleur & d'affection dans ce cœur qui ne bat plus.

« Je sus alors, ce qu'il prouva plus tard, qu'il était mûr pour tous les labeurs utiles, dévoué à toutes les œuvres de bienfaisance & de progrès, ami du pauvre, protecteur du faible & prêt à tous les sacrifices pour rendre meilleure la situation des petits & des malheureux.

« Une Société d'agriculture fut organisée à Bagnères. Il en fut le membre le plus zélé, & ils sont nombreux les travaux publiés dans les premières années du bulletin de cette Société : étude géologique & orographique des sols, examen technique des meilleures machines & des outils les plus perfectionnés, analyse des amendements & des engrais. Vaussenat ne répugnait à aucune tâche, &, avec la même ardeur, il les remplissait toutes.

« Bientôt une Société nouvelle, au nom de laquelle je parle, se fonda à Bagnères. Par son caractère & par son but, elle convenait mieux à l'esprit & aux études premières de Vaussenat; il en devint naturellement le secrétaire & plus tard le vice-président.

« Assidu aux réunions, exact au séances, il était toujours le premier à écrire ou à agir, — ils sont rares, au début tout au moins, les fascicules où son nom ne figure point. Tantôt c'est une communication orale, tantôt un travail écrit, & toujours il y avait dans ses paroles comme dans ses mémoires quelque chose de neuf ou d'original qui témoignait de sa grande intelligence & de sa prodigieuse facilité d'assimilation.

« Mais Vaussenat se multiplia lorsque fut créé l'Observatoire du Pic du Midi. Cette œuvre fut modeste à ses débuts; il n'était question alors que d'observations estivales. Vaussenat voulut mieux & nous convainquit par ses discours enthousiastes. Le général de Nansouty, séduit & entraîné, consentit à vivre sept années à l'hôtellerie de Sencours où notre ami allait souvent, au cœur même de l'hiver, animer sa solitude & surchauffer son enthousiasme.

« Vous savez tous à suite de quels accidents la création de l'Observatoire du sommet fut décidée. — Le général appela à son aide les

hommes de science & aussi les riches & les opulents. Vaussenat allait de ville en ville portant la bonne & chaude parole ; la Société Ramond donnait la meilleure partie de son encaisse & aussi de son concours; mais tout eût été impuissant sans la renommée & la volonté énergique du premier & l'activité incessante du second. L'Observatoire construit & l'État devenu propriétaire, le général de Nansouty, fatigué déjà par l'âge, se retira & fut nommé directeur honoraire.

« Vaussenat prit naturellement sa place & continua, comme directeur titulaire, l'œuvre commencée. Il le fit avec le même zèle, la même ténacité, avec le même dévouement. C'est à lui que nous devons ces terrasses superbes, ces aménagements nouveaux, ces constructions récentes auxquelles il mettait la dernière main il y a quinze jours à peine & qui font de l'Observatoire du Pic la station météorologique & astronomique la plus élevée & l'on dira sous peu la plus remarquable du globe.

« Dans ses travaux, & vivant à ces altitudes, Vaussenat perdait peu à peu de ses forces, mais non de sa volonté. Pendant les quelques mois qu'il passait dans les plaines, nous le voyions soutenant les Sociétés coopératives, fondant des associations libérales : un jour le sou des écoles, demain la Société des Amis de la Jeunesse. Conférencier à ses heures, il représenta à toutes nos Expositions, depuis 1867, nos industries locales & les fit classer à leur rang, selon leur mérite.

« Et de cet homme si actif, si dévoué, si intelligent, si bon, il ne restera bientôt plus que le souvenir.....

M. Francière, sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre a prononcé aussi une allocution & a rendu en excellents termes un juste hommage à Vaussenat.

LE POÈTE AUGUSTE FOURÈS

Le poète Auguste Fourès, dont la littérature méridionale déplorera longtemps la perte prématurée, était une personnalité remarquable. Remarquable, non seulement par ses qualités poétiques & littéraires, mais aussi par son caractère individuel. Le *trobaïre* languedocien dont l'œuvre est, du commencement à la fin, un hymne enthousiaste à la patrie locale, était, au plus haut degré, l'homme de sa poésie. Rien ne lui était indifférent de ce qui se rapportait à son pays natal; il en notait les moindres coutumes, les usages, les chansons populaires, avec la même émotion qu'il en redisait dans ses vers les jours ensoleillés, les nuits étoilées, les plantureuses moissons. Il vivait son histoire comme s'il avait été un contemporain des âges passés; & quand, il parlait des anciens troubadours, des chevaliers, des *faidits* qui avaient

défendu la terre méridionale contre la conquête de Simon de Montfort, il s'animait comme s'il les avait connus. Les deux Raymond de Toulouse, les Trencavel, les comtes de Foix, l'évêque Foulques, Montfort, Figueiras, Peire Cardinal n'étaient point pour lui des ancêtres, c'étaient des hommes qu'il avait vus, qu'il avait entendus; leurs passions, leurs colères, leurs ambitions, leurs douleurs étaient siennes; il détestait les uns, il admirait, il aimait les autres. Certes, plusieurs pièces de ses *Grilhs* & de ses *Cants dél Soulelh*, sont de purs chefs-d'œuvre; Mistral a appelé Fourès le grand poète de l'*Espazo*, & certaines de ses strophes enflammées prendront place dans l'histoire littéraire à côté de l'épopée que Félix Gras a attachée comme un splendide & immortel fleuron à la couronne comtale de *Tolosa*; mais ceux-là même qui admireront le plus Fourès comme poète, ne sauront jamais, s'ils ne l'ont connu personnellement, quel Tyrtée il devenait, quand il évoquait en d'intimes causeries, le souvenir des luttes sanglantes où sombra l'individualité du Languedoc.

L'individualité du Languedoc! Telle fut l'unique idolâtrie, la constante & généreuse utopie pour laquelle il combattit durant toute son existence...

Fourès (Auguste-Armand-Laurent) était né à Castelnaudary, le 8 avril 1848. Il fut élevé par son père, ancien directeur de l'enseignement mutuel; mais il avait à peine quinze ans quand il le perdit. Dès-lors, il fit l'école buissonnière, grandissant en pleine liberté; folles échappées à travers champs, courses bruyantes, à travers les quartiers populaires dont il aimait la grosse gaieté & au service desquels il avait toujours quelque nouvelle chanson languedocienne qu'on chantait après lui, mais aussi veillées studieuses où il se faisait une éducation des plus complètes (sciences naturelles, mathématiques, histoire, musique), telle fut sa vie jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, époque où il débuta à Toulouse dans le journalisme politique & littéraire. Dans cette carrière où tant d'autres se laissent emporter par le courant du jour, il garda jusqu'à la fin de sa vie cette intrangiseance intellectuelle, cette indépendance d'allures, ce mépris des opinions banales qu'on retrouve dans ses œuvres littéraires & dans les innombrables articles qu'il publia un peu partout, mais toujours & de préférence dans les journaux du Midi.

Certaines considérations de famille l'ayant ramené à Castelnaudary, il fut nommé conseiller municipal.

Revenu à Toulouse, il fut de 1885 à 1888 rédacteur en chef du *Petit Toulousain*, & quitta cette ville lorsque, saisi par la cruelle maladie qui devait l'emporter, l'ataxie, il vint recevoir à Castelnaudary, auprès de sa sœur, Mme Hermet, les soins les plus dévoués, mais malheureusement inutiles. C'est là qu'il est mort, le 4 septembre 1891.

Toulouse fut toujours pour Fourès la ville de prédilection. Il aurait pu se créer à Paris une très honorable notoriété littéraire. Ses chroni-

ques de la *Gueuserie*, ses *Sylves Païennes*, *Oiselets & Fleurettes*, sont là pour attester qu'il était un écrivain de la vraie race française. Victor Hugo lui avait écrit : « Je lis vos beaux vers & je salue votre noble esprit. » Michelet, Sully-Prudhomme, Laurent Pichat, Quinet, ont publiquement rendu hommage à son talent. Mais, pour ce Languedocien convaincu, Paris eut été l'exil. Il ne se sentait à l'aise qu'à Toulouse, auprès de ce Capitole qui est le cœur même de la patrie méridionale, sur ces rives de la Garonne où il entendait parler à toute heure cette sonore Langue d'Oc dont il ne pouvait se passer.

Nous n'avons point ici à essayer de déterminer quel avenir est réservé à l'association du *Félibrige*, ni quel sort est réservé à sa tentative de relever la langue méridionale; mais ce qu'il nous est permis de constater, c'est que l'œuvre poétique de Fourès, en dehors des beautés de premier ordre qu'elle renferme, affirme, dans ce mouvement, l'existence de l'idiome languedocien, différent de celui de la Provence, différent aussi de celui du Bordelais & du Périgord. A ce point de vue, l'individualité languedocienne que Fourès tenta, de concert avec son ami Xavier de Ricard, d'opposer à l'individualité provençale en opposant, de 1877 à 1879, *La Laureto*, almanach du patriote languedocien, à l'*Armana Prouvencau* des bords du Rhône, a été supérieurement affirmé par les deux volumes des *Grilhs* & des *Cants del Soulelh*.

Là est la note caractéristique de l'œuvre de Fourès; elle méritait d'être signalée, mais il est vraiment regrettable que la mort ait frappé si vite & qu'elle n'ait pas permis au *Félibre majoral* du Lauragais de se révéler tout entier.

Quoi qu'il en soit, nous allons énumérer celles de ses productions qu'on peut signaler comme les plus importantes :

— *Sylves païennes*, en prose. Castelnaudary, Labadie, 1872, in-8°, 24 pages.

— *Oiselets & Fleurettes*, poésies. Paris, Vanier, 1872, in-8°, 123 pages.

— *Antée*, poème. Paris, Vanier, 1873, in-8°, 8 pages.

— *Marsyas*, poème. Paris, Vanier, 1873, in-8°, 16 pages.

— *La grande armoire*, nouvelle. Castelnaudary, Labadie, 1873, in-8°, 22 pages.

— *Les Sauveteurs obscurs*. Castelnaudary, Labadie, 1875, in-8°, 8 p.

— *Le Lion, poème*. Castelnaudary, Chavard, 1875, in-8°, 8 pages.

— *La Croux del grand aigat*, l'alphabet de l'Inondation. Castelnaudary, Chavard, 1875, in-8°; 2ᵉ édition, Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°, 20 pages.

— *Achilo Mir e la Cansou de la Lauseto*. Carcassonne, Labau, 1875, in-8°, 8 pages.

— L'*Avocat muet*, nouvelle. Paris, 12, 1870, in-8°, 12 pages.

— *La Gueuserie*, coureurs de grands chemins & batteurs de pavés. Narbonne, Caillard, 1889, in-8°, 164 pages.

— *Le Coumpousitou*, le compositeur d'imprimerie. Montpellier, Hamelin frères, 1879, in-8°, 20 pages.

— *Per l'Alsacio-Lourreno*. Paris, Maisonneuve, 1883, in-8°, 103 pages.

— *Les Grilhs*, les Grillons; Recueil de poésies languedociennes avec la traduction française en regard. Paris, Maisonneuve & Leclerc, 1888, in-8°, 187 pages.

— *Les Hommes de l'Aude*, 1[re] série; Martin Dauch & Hugues Destrem. Narbonne, Caillard, 1889 in-8°, 43 pages.

— *Le Midi gastronomique*, le Cassolet. Ribaute, Alquié, 1889, in-8°, 18 pages.

— *Potiers & Poteries du Lauragais*. Notes historiques & statistiques, Albi, Amalric, 1891, in-8°, 35 pages.

— *Rodolphe Bresdin dit Chien Caillou*, avec fac-simile de deux dessins inédits & dix lettres inédites. Paris, Savine, 1891, in-4°, 32 pages.

— *La Bibliothèque de Castelnaudary*. Albi, Amalric, 1891, in-8°, 38 pages.

— *Les Cants del Soulelh*, les Chants du Soleil; poésies languedociennes avec la traduction française en regard. Paris, Savine; Carcassonne, Servière, 1891, in-8°, 356 pages.

— *Les Hommes de l'Aude*, dernières séries. Narbonne, Caillard; 1891, in-8°,

— *G. de Salluste du Bartas*. Revue des Pyrénées, 1891, p. 148.

— *Les Jeux des enfants en Lauragais*. Montpellier, imprimerie Centrale du Midi, 1891, in-8°, 24 pages.

Auguste Fourès a collaboré, nous l'avons dit plus haut, à un grand nombre de journaux; ses principaux pseudonymes étaient : Albert Faidit, Jean Magistre, Pierre Lamfri, Pierre Alespy, Frère Jean des Entommeures, Pierre Toloza, Adolfo Fornari, Jean Prouvaire, &c...

Gaston JOURDANNE.



BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Bassin houiller de Carmaux-Albi, par Jules LAROMIGUIÈRE. Brochure in-8° de 16 pages avec cartes. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'histoire naturelle de Toulouse.*)

« Le bassin de Carmaux-Albi fait partie de ce groupe important de bassins, situés au Sud du plateau central.

« Malgré les travaux de mine, que l'on poursuit à Carmaux depuis très longtemps, & les sondages, que l'on a faits autour de la concession de 1852 à 1886, ce bassin est peu connu. Cela tient : d'une part, à ce que les sondages placés dans l'axe du dépôt houiller, ou à l'Ouest de cette ligne, sont trop peu nombreux, &, d'autre part, à ce que les exploitants de Carmaux n'ont jamais eu besoin, grâce à la richesse de leurs couches, d'étendre bien loin les recherches pour suffire à l'extraction ou assurer les réserves de l'avenir.

« Mais, d'ici peu d'années, on peut compter, je crois, sur une connaissance plus approfondie du bassin ; car, pendant que la Société d'Albi continue ses recherches au Sud, la Société de Carmaux en commence de sérieuses à l'Ouest, & développe de plus en plus le champ de ses travaux souterrains. »

L'auteur passe successivement en revue les terrains houiller & ancien, puis le permien & le tertiaire. Il insiste sur la composition du terrain houiller, & note les points qui limitent certainement le bassin. Il résume ce qui concerne la compagnie des usines de Carmaux, ses puits, ses ateliers, ses sondages de Valarens, il expose les recherches effectuées autour de la concession de Carmaux, notamment près d'Albi sous la direction de M. Grand, & termine par les conclusions suivantes :

« Nous serions donc fondés à conclure : que le bassin de Carmaux-Albi n'a pas une largeur supérieure à 2 kilomètres. Mais comme, d'autre part, il y a bien des raisons pour supposer, avec Dufrenoy'

Burat & M. Bergeron : que le bassin peut s'étendre vers l'ouest & dépasser cette limite de Vendeilles à Saint-Jean-le-Froid, au moins dans la concession de Carmaux, il me paraît assez naturel de laisser à la Compagnie des mines le soin de déterminer laquelle de ces deux hypothèse est la vraie. C'est elle seule, en effet, qui pourra fixer bien exactement la position du rivage occidental, quand elle aura terminé cet ensemble de recherches, qu'elle exécute actuellement dans la région de Valarens.

« Au Sud, la vallée houillère paraît se prolonger assez loin, mais il ne nous est pas possible de dire, quant à présent, jusqu'où elle arrive vers Albi. Les renseignements fournis par les sondages faits au midi de la concession de Carmaux sont, en effet, trop insuffisants pour nous permettre de fixer la position du rivage Sud. Aussi, tant que de nouveaux sondages, placés sur la ligne d'axe du dépôt houiller, entre Saint-Quentin & la Maurélie, en dessous du Camp-Grand, n'auront pas accusé la présence des terrains anciens dans cette région, nous admettrons que le bassin reste ouvert vers le Sud.

« Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, le bassin de Carmaux-Albi, tel qu'il est, constitue une bien belle richesse houillière. L'étendue de son périmètre, l'ensemble de ses couches & la qualité de ses charbons, en font un des meilleurs parmi les bassins du midi de la France. »

L'historique & la description sommaire du gisement de Carmaux mérite d'être reproduit.

« A l'origine, les têtes des couches qui se trouvaient près du jour furent dépouillées par les habitants de Carmaux qui y puisaient le charbon dont ils avaient besoin.

« Plus tard, en 1752, M. de Solages obtint un droit de concession qui, successivement prolongé, finit par devenir perpétuel en 1810. M. de Solages, ou ses héritiers, usèrent de ce droit jusqu'en 1856; mais, à cette époqne, ils le cédèrent à une Société en commandite qui se transforma, quatre ans plus tard, le 20 mai 1860, en Société anonyme, au capital de dix-sept millions quatre cent mille francs, représentant 23200 parts.

« De 1752 à 1850, un très grand nombre de puits furent creusés pour exploiter le gisement à des profondeurs moyennes. La plupart de ces fosses furent successivement abandonnées & pour des causes diverses; de sorte qu'il ne restait plus, en 1860, que cinq puits & une galerie inclinée sortant au jour, pour répondre aux besoins de l'extraction, qui était alors de 110000 tonnes.

« A partir de cette époque, comme on avait en vue un accroissement considérable de l'extraction & qu'on allaït, d'ailleurs, chercher le charbon à une bien plus grande profondeur, on fut amené, pour ne pas augmenter le nombre des fosses, à perfectionner les moyens d'extraction; les puits furent guidés & armés de puissantes machines.

« Mais cette tendance à produire beaucoup ne devint réellement

manifeste qu'après 1871, quand la hausse se produisit sur tous les combustibles. C'est à dater de ce moment, en effet, que l'extraction augmente d'une façon sensible tous les ans & finit par devenir, en 1890, le quadruple de ce qu'elle était en 1871.

« Voici, du reste, un tableau qui montre bien cette progression toujours croissante :

1871..................	127 000	tonnes.
1875..................	240 000	—
1880..................	306 230	—
1885..................	333 170	—
1890..................	518 520	—

« La production est aujourd'hui assurée par trois centres d'extraction : Sainte-Barbe, la Grillatié & la Tronquié. Chacun de ces centres, qui nécessite une force de quatre cents chevaux, comporte :

» 1° Deux fosses placées à peu de distance l'une de l'autre. La première est utilisée pour l'extraction du charbon & de l'eau; & la seconde sert à l'introduction des remblais, à l'aérage & autres services.

« 2° Un atelier de criblage pouvant passer cent tonnes à l'heure, & suffisant très largement, par conséquent, au classement de tous les charbons sortis.

« 3° Un ventilateur de 4 mètres de diamètre assurant amplement l'aérage des travaux souterrains.

4° Une chambre de compresseurs d'air produisant la force nécessaire pour actionner les perforatrices & les petits treuils des exploitations en vallée.

Un embranchement de chemin de fer, à voie normale, relie ces différents centres : d'une part, à la gare de Carmaux, &, d'autre part, aux ateliers de lavage, d'agglomération & de carbonisation que possède la compagnie & qu'elle a, d'ailleurs, très bien aménagés.

« L'atelier de lavage, composé de dix-huit lavoirs, simples ou doubles, peut donner 450 à 500 tonnes de charbons lavés par jour.

« L'usine d'agglomération renferme quatre presses, dont deux du système Middleton, produisant 7 tonnes par heure & deux du système Bittrix, fournissant 18 tonnes. Ces quatre presses réunies assurent une production totale de 26 tonnes d'agglomérés par heure de travail.

« L'atelier de carbonisation comprend 74 fours fournissant un rendement de 296 tonnes par 48 heures.

« Ces différentes usines ont été successivement améliorées & mises en harmonie avec les progrès réalisés à ce jour.

« Il en a été de même des méthodes d'exploitation, qui, aujourd'hui peuvent être ramenées aux deux types suivants : Tranches horizontales & fronts montants. On applique l'une ou l'autre de ces méthodes, sui-

vant que la pente est supérieure ou inférieure à 0m 20 centimètres par mètre.

« Enfin, dans un autre ordre d'idées, la compagnie a réorganisé, en 1886, la Société de secours des 2400 ouvriers qu'elle occupe. Cette Société comprend actuellement :

« 1° Une caisse de maladie, alimentée par une retenue de 2 0/0 sur les salaires.

« 2° Une caisse d'accidents, dont les fonds sont entièrement faits par la Compagnie des mines.

« 3° Une caisse de retraites, entretenue par un prélèvement de de 3 50 0/0 sur les salaires, le produit des amendes & une subvention de 1 0/0, fournie par la Compagnie.

« En dehors de cette Société, la Compagnie des mines donne à tous ses ouvriers le chauffage gratuit & prend encore à sa charge le service médical & celui des écoles.

« Comme nous l'avons vu, l'extraction a été déjà bien forte en 1891, puisqu'elle a atteint le chiffre de 518520 tonnes; mais il paraît que l'intention des exploitants est de la forcer encore & de la porter à 550 ou 600000 tonnes. — Ils font donc acte de sage prévoyance en cherchant à reconnaître, par le sondage de Valarens, la partie ouest du bassin recouverte par le permien. E. CARTAILHAC.

Bulletin de la Société de Borda, Dax. — Nous sommes en retard avec cette Société dont les bulletins se succèdent régulièrement & renferment des mémoires ou des articles de plus en plus nombreux & importants. Les deux livraisons que nous allons analyser aujourd'hui correspondent au second & troisième trimestre de la quinzième année, 1890. Elles se divisent en trois parties ayant des paginations distinctes ; d'abord les procès-verbaux des séances rédigées avec cette sobriété de phrases, cette absence de compliments mutuels, cette richesse de faits qui sont les qualités des Académies sérieuses, actives, bien vivantes.

Les mémoires forment la seconde partie. La troisième enfin, est un fragment d'un ouvrage spécial, l'*Aquitaine historique & monumentale*, par MM. DUFOURCET, TAILLEBOIS, G. CAMINADE. Dans les deux bulletins que nous avons sous les yeux, ces Messieurs donnent le chapitre sur les remparts de Dax & son vieux château fort, un autre sur les anciens plans de Dax avec l'étude minutieuse de toutes les rues & des édifices & des maisons notables dont l'emplacement est discuté, l'histoire résumée. De petits dessins dans le texte, des reproductions de vieilles gravures, des phototypies illustrent ce consciencieux travail. Le titre est sans doute un peu vaste, l'Aquitaine va bien au-delà du domaine naturel de la Société de Borda, mais cela prouve qu'elle a bon courage, & ce qu'elle produit actuellement permet de compter sur son succès.

Au fur & à mesure de leur publication, les auteurs se sont décidés à

faire paraître des additions qui complètent déjà certains passages. Ainsi, ils nous donnent sur le titre *Les chars du Marensin*, une note émaillée de charmants croquis & phototypies. C'est le *Bros* & le *Ca* comparés au Carpentum & au Clabulare des Romains. Le Marensin (pagus maritinensis) est la partie forestière du département des Landes, comprise entre l'Adour & la mer. On y trouve encore le Carpentum à deux roues avec sa voûte de toile tel qu'il est figuré dans le dictionnaire de Rich; par exemple, on l'appelle le *Bros*. On y trouve le clabulare, qu'on appelle le *Ca*, char à quatre roues, à cuve curviligne, en treillage de bois.

Les mémoires de ces deux bulletins sont au nombre de dix. Nous trouvons au début une notice de M. l'abbé MEYRANX, curé de Cazères-sur-l'Adour, sur *saint Girons, son culte, sa crypte, sa collégiale*. Il s'agit d'une maison religieuse établie à Hagetmau vers le milieu du huitième siècle & qui devint une importante collégiale, aux immenses revenus. L'auteur retrace les détails de son histoire, d'après les documents originaux qu'il n'indique peut-être pas assez minutieusement. Il s'étend avec raison sur les droits, usages & coutumes en vigueur dans l'abbaye. C'était une véritable république, avec un président à vie, « le doyen » élu par le suffrage des chanoines. Une seule autorité y dominait, mais hors du couvent, c'était celle de l'évêque d'Aire.

M. L'abbé BESSELLÈRE poursuit son inventaire archéologique sous le titre : *Quelques notes sur les sculptures des chapiteaux de l'époque romane & de transition qui ont été consacrées dans notre diocèse*. Les croquis joints au texte sont-ils suffisants ?

L'*Histoire de Sore* (48 k. N. de Mont-de-Marsan), par M. l'abbé J.-M. MENGELATTE, est un travail qui paraît par fragments. Les portions maintenant publiées concernent la période qui va de l'époque gallo-romaine au moyen âge & le moyen âge. En lisant les procès-verbaux des séances on voit que cette histoire a provoqué d'assez longues discussions. M. Taillebois, avec l'autorité du véritable érudit, a dû modérer un peu l'imagination de son confrère.

Si nous nous refusons aussi à admettre les origines grecques de cette localité, nous apprécions néanmoins certains récits de M. Mongelatte. Nous citerons même une page qui fera le bonheur des Folkloristes.

« Le jour du mariage venu, les amis de l'époux se réunissent de bonne heure dans sa maison. Après un premier repas, ils se rendent tous ensemble dans la famille de l'épouse où les jeunes amies de la future les ont déjà précédés.

« Aussitôt que les parents de la jeune fille aperçoivent le cortège du fiancé, ils s'empressent de fermer toutes les portes de la maison, & s'apprêtent, à l'intérieur, à parlementer avec ceux qui s'approchent.

« Un des garçons d'honneur, alors, s'avance & frappe trois coups sur l'extérieur de la porte. Aussitôt une voix de l'intérieur de la maison

commence le dialogue suivant chanté sur un rythme tout à fait rustique & naïf :

Qu'est-ce qui frappe à la porte, portier?
Qu'est-ce qui frappe à la porte?

Une voix du dehors répond :

L'Espous, l'Espous, il frappe à la porte.

Une voix de l'intérieur :

Que portes à la nobis,
Espous?
Que portes à la nobis?

Une voix du debors :

Je porte, je porte la peille à la nobis.

A l'intérieur :

Prenem-le, & sarram-le aoü cabinet de la nobis.
Espous,
Aoü cabinet de la nobis.

Une voix de l'intérieur :

Espous, espous, que portes à la nobis.

« Les voix du dehors répondent à cette question renouvelée en énumérant & en donnant, jusqu'au dernier, tous les objets de la toilette que l'époux a lui-même achetée à sa fiancée. Après chaque objet, les voix de l'intérieur reprennent le refrain :

Prenem-le, & sarram-le aoü cabinet de la nobis,
Espous,
Aoü cabinet de la nobis.

« Dès que ce dialogue est terminé, on ouvre les portes au cortège du fiancé, & commence, alors, une pratique assez curieuse qui semble nous transporter au milieu des peuplades de l'Orient, où, d'après le récit des historiens, l'épouse est achetée par le mari, prise de force & donnée à son nouveau maître. Tout cela se trouve à Sore en plein dix-neuvième siècle. Ecoutez encore :

« Deux jeunes gens ont à peine pénétré dans la cuisine qu'ils constatent l'absence de la fiancée. Où est-elle? C'est ce qu'ils vont savoir.

« Armés de deux bougies, allumées d'avance, ils se mettent aussitôt à fureter dans tous les recoins les plus secrets de la maison. Leurs recherches les conduisent à l'endroit le plus caché de la demeure où l'on avait eu soin d'enfermer la fiancée.

« Dès qu'elle a été découverte, les deux explorateurs la prennent par la main & la conduisent à l'époux qui s'empresse de lui passer un ruban blanc autour de la ceinture. »

C'est un autre prêtre, M. l'abbé LAURENS, & cela fait l'éloge du clergé des Landes, — il n'en est pas hélas! de même partout, — qui nous fait connaître à propos des abbayes de *Sauveterre & de Jalies, le droit de présentation aux bénéfices devant le conseil souverain de Béarn.*

Signalons de même, en passant très rapidement, les notes fournies par M. GARDERÈS, instituteur, & M. l'abbé BACQUÉ, *sur le Baron de la Hontan*, officier français qui servit en 1663 jusqu'en 1694 dans les troupes envoyées au Canada, lieutenant au régiment de Bourbon & fils d'Isaac du Lom, conseiller au parlement de Navarre.

Voici le passage principal de la lettre du Baron de la Hontan, qui, retrouvée au Canada, a provoqué ces recherches :

Le Baron, en date du 26 mai 1688, demande un congé pour rentrer en France, se défendre contre les créanciers de sa famille, rentrer dans ses droits & sauver ses biens.

Les sciences ne sont oubliées dans les publications de la Société de Borda. M. P.-E. DUBALEN a fait la *monographie raisonnée des oiseaux* observés dans les départements des Landes, de la Gironde, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées & sur le golfe de Gascogne. C'est un ouvrage de longue haleine.

Le compte rendu des observations météorologiques, par M. J.-Eug. DUFOURCET, comprend douze tableaux que peut-être un jour on pourra utiliser. Je suis très sceptique en fait de météorologie. Je ne crois pas pas à la valeur des méthodes actuellement suivies en France, pas plus qu'à celle des observations faites avec des appareils non contrôlés. On peut dire qu'en dépit des apparences, la météorologie est abandonnée par les observatoires officiels. M. J.-Eug. Dufourcet termine cependant son laborieux compte rendu par les conclusions que voici : « Nous croyons devoir, en terminant, constater que les observations dont nous avons l'honneur de rendre compte semblent donner raison au proverbe que les Romains formulent ainsi : Tota est (luna) sicut tertia (die) nisi mutetur in sexta.

« Cette constatation a été souvent vérifiée par nos généraux d'Afrique, notamment par le légendaire P. Bugeaud, qui l'ont légèrement modifiée en en tirant la conclusion suivante :

« Le temps se comporte, onze fois sur douze, pendant toute la durée de la lune, comme il s'est comporté le cinquième jour, si pendant le sixième il est resté comme le cinquième;

« Il se comporte, neuf fois sur douze, comme le quatrième jour, si le sixième jour ressemble au quatrième.

« Seulement, ces jours ne sont pas des jours proprement dits, mais bien des périodes de vingt-quatre heures, à partir de l'heure à laquelle la lune change. Il est même bon, dit un météorologiste auquel nous empruntons ce renseignement, d'ajouter six heures à ce sixième jour.

« Tout cela revient à dire que la lune se comporte ordinairement pendant toute sa durée comme pendant son premier quart.er. En

jetant les yeux sur nos tableaux, on pourra se convaincre de cette vérité depuis longtemps admise par le bon sens populaire. »

Il n'y a malheureusement qu'un mot à dire pour condamner ces conclusions! Il suffit de rappeler que la lune est la même pour la terre entière & que, le temps au même moment est diversifié à l'infini selon les régions!

Dans les livraisons de janvier à juin 1891, nous trouvons également nombre de travaux à citer. M. le Dr Louis SENTEX termine son mémoire *sur les mosaïques Gallo-Romaines du Gleyzia,* à Saint-Sever-sur-Adour, Landes. Les mosaïques l'entrainent à rechercher la nature & l'âge de l'habitation qui les posséda, ses transformations & sa destruction.

Le mémoire intitulé : *La monnaie du vicomte de Castelbon*, est marqué au coin d'une érudition moins indécise. Il est difficile de l'analyser : facta non verba. La vicomté de Castelbon est intimément liée à celle du comté de Foix. Quoique située de l'autre côté des Pyrénées dans le diocèse d'Urgel, elle était très proche du comté & de plus posséda divers fiefs dans le Bigorre. M. J. Andrien BLANCHET relate quelques faits de son histoire & puis entre pleinement dans son sujet. Le roi de France avait accordé à son vassal le droit de frapper des monnaies d'or. Concession qui s'explique, quant on songe à l'état précaire de la puissance royale dans le midi à cette époque. Nous sommes sous Charles V, & le roi émettait ainsi dans des contrées éloignées des monnaies qui répandaient son nom & qui lui rapportaient une part de bénéfice. M. Blanchet a publié à la suite de précieuses pièces justifica tives.

M. Louis BATCAVE s'est occupé d'une maison d'Orthez connue sous le nom d'Hôtel de Jeanne d'Albret & qui était en réalité une de ces *Maisons du Roi* communes en Béarn dans les nombreuses propriétés du domaine de Navarre. C'est ce que l'auteur met en lumière dans un premier chapitre ; dans le second, il fait voir que les rois n'ont guère dû l'habiter.

Le même écrivain dans une note pluviométrique & thermométrique donne deux textes manuscrits qui signalent la *rigueur de l'hiver de* 1709, notamment du 7 au 23 janvier.

Les courses de taureaux en Espagne & en France, étude ethnographique & historique, par MM. E. DUFOURCET. Em. TAILLEBOIS, G. CAMINADE est un très agréable travail écrit avec compétence & illustré d'une façon charmante par de nombreux croquis & photographies instantanées. C'est un chapitre & non l'un des moins originaux de « l'Aquitaine historique & monumentale ». Je voudrais bien discuter avec les auteurs sur certains points de leur introduction. Ils remontent à l'âge de la pierre pour chercher les origines de la passion du peuple pour les luttes avec les taureaux. Et à propos des Ibères, des Basques, de l'Eskuara, du Gascon ils oublient un peu cet avertissement si

sage de M. Vinson : « La réponse à ces diverses questions n'a point été donnée encore; mais on s'est lancé à corps perdu dans le domaine illimité de la fantaisie & de l'hypothèse »..... & plus loin M. Vinson ajoute : le problème de l'origine de Basques demeure tout entier irrésolu ». Je regrette des assertions telles que celle-ci : « Le Basque est la langue des Ibères conservée à peu près pure ». MM. D. T. & C. ont oublié que M. J.-F. Bladé a prouvé définitivement que les plus anciens monuments littéraires du Basque, ne remontent pas plus haut que le quinzième siècle pour l'Espagne & le seizième siècle pour la France & que l'Eskuara « a subi depuis cette époque, des changements si notables, que ses plus anciens monuments sont plus ou moins obscurs, quand ils ne sont pas tout-à-fait inintelligibles. »

Une grande partie du Bulletin avril-juin est consacrée au récit des fêtes qui ont eu lieu à propos de l'*inauguration de la statue de Borda* en présence du Président de la République. La Société des amis des lettres, sciences & arts de Dax en prenant pour titre le nom de Borda avait été admirablement inspirée. C'est elle qui eut l'initiative de faire élever un monument à l'illustre mathématicien, au grand marin né à Dax & dont s'honore la France. Nous avons lu avec émotion les beaux & patriotiques discours prononcés par le Président de la Société, par M. l'amiral Paris, & M. Bouquet de la Grye. E. C.

Bulletin de la commission archéologique et littéraire de l'arrondissement de Narbonne. — Cette Société qui s'intitule modestement une Commission & qui a tenu à bien délimiter son domaine est digne d'une grande estime. Elle rend de véritables services, soit par son activité & son zèle en faveur du musée & des trésors archéologiques de Narbonne, soit par ses publications.

Dans le bulletin du deuxième semestre 1890 nous lisons la suite & la fin d'une notice de M. L. NARBONNE sur Simon Vigor, archevêque de Narbonne. C'est d'abord son testament qui nous est donné & ce texte assez étendu a, par divers passages, engagé l'auteur à porter son attention sur le rôle que joua le diocèse de Narbonne pendant les guerres de religion sous l'archiépiscopat de Simon Vigor. Quelques localités notamment Bize ou Bizan-les-Allières & Cuxac, prirent une grande part au mouvement que M. de Narbonne a pu retracer en détail.

Nous devons à M. G. AMARDEL deux articles de numismatique; l'un sur *un nouveau triens d'Achila,* roi Wisigoth, dont la monnaie a été frappée à Narbonne, l'autre sur les *Monnaies wisigothes du musée de Narbonne*, moins importantes que la précédente, mais qui sont cependant rares & précieuses & qui méritent à ce titre d'être signalées.

Il y a, au tome III, l'étude d'un précieux manuscrit « Annales historiques des « consuls de Narbonne, par le sieur Guillaume LAFONT, bour- « geois de Narbonne, cy devant second consul de la même ville » un

curieux récit de la *visite de Charles IX & Catherine de Médicis à Narbonne*. La Commission archéologique a eu l'excellente idée de le publier.

Le roi & sa mère furent reçus avec cette pompe artistique & superbe qui était alors tant à la mode. On avait prodigué sur leur passage les arcs de triomphe, ornés de peintures & de sculptures, garnis de belles devises ; sur des échaffauds étaient des groupes de musiciens aux brillants costumes, & la procession était composée de nombreux personnages & corporations étalant tout le luxe de l'Église, de l'État de la Cité. Charles IX écouta « fort humainement du commencement à la fin » de petits vers, « le *te Deum laudamus* avec un moutet en « musique, accompagné de l'orgue qu'il fait bon ouyr », & le lendemain, pendant qu'on le haranguait & le saluait, il remarqua la clef d'or pesant deux cents écus ou environ, que le premier consul lui présenta. « Elle était fort bien élabourée, burinée & émaillée avec les armes de sa majesté, & celles de la ville au plus bas. Le Roy la trouva si belle, qu'après l'avoir un long temps contemplée, il lui prit envie de la garder, & commanda qu'on donnât autant qu'elle pesait à celluy qui avait en don le présent de Narbonne. Cela nous rappelle qu'à Toulouse, François I[er] eut envie du « Camaieu » ; il le prit pour le *montrer* au Pape & finalement Saint-Sernin le perdit sans compensation. Les consuls de Narbonne offrirent aussi à la Reine mère une médaille d'or de quatre-vingts écus à l'effigie de sa majesté & à ses armes. Elle reçut ce présent « fort humainement, ensemble une douzaine de grands massepans de belle dragée & autres confitures exquises qu'on avait recouvrées d'Espagne. »

Toute la relation serait à reproduire !

Les notes sur l'*enceinte pré-wisigothe de Narbonne* par M. F.-P. THIERS mériterait d'être citée tout entière, car elle est très instructive. En voici les premières pages :

« Le sujet que je traitais dans notre dernier *Bulletin* m'amena à parler des fortifications de la décadence romaine, que nos pères élevèrent un peu partout, aux quatrième & cinquième siècles, dans le but de se défendre contre les incursions des barbares. Pendant longtemps on a attribué ces fortifications aux Goths, qui n'ont fait qu'en profiter. En Septimanie, certaines parties, en raison de leur forme, furent attribuées aux Arabes.

« Ce qui motivait ces attributions incontestablement erronées, c'est la présence de fragments de monuments romains dans les fondations de ces remparts. On ne pouvait admettre que nos pères eussent méthodiquement détruit leurs temples & leur tombeaux pour en enfouir les débris. Mais on oubliait que ces fortifications avaient été élevées à la hâte, après les incursions des Vandales qui avaient semé le sol de ruines, & que la meilleure protection à donner aux statues, ou autres monuments, c'était de les enfouir à tout jamais sous des murailles, où il ne viendrait certes jamais à personne l'idée d'aller les

chercher. Certes la destruction des tombeaux dut être particulièrement pénible à nos pères, mais valait encore mieux les enfouir, que d'attendre qu'on les leur jetât à la tête sous forme de projectiles.

« Tout fut donc enterré; on emporta les urnes funéraires; on ramena dans l'enceinte des villes les amphores qui garnissaient les hypogées, on les coucha à plat emboîtées les unes dans les autres le long des chemins de ronde, quelquefois à l'intérieur de l'enceinte, comme nous l'avons constaté récemment à Narbonne, quelquefois au dehors.

« Les fortifications élevées à cette époque & dont la cité de Carcassonne (abstraction faite des modifications imputables au moyen âge & à l'époque moderne) semble être le type, se composaient généralement d'une enceinte polygonale dont les côtés fort nombreux étaient réunis par des tours semi-circulaires, fermées ou non à la gorge. Il semble que la forme idéale rêvée par les ingénieurs militaires de l'époque fût le cercle ou l'ovale; aussi ils ne manquèrent pas d'utiliser pour la défense les amphithéâtres de Nimes & d'Arles, & même le Colisée de Rome.

« Les courtines, dont la longueur variait de dix-huit à trente mètres, étaient commandées par les tours dont nous avons parlé, qui étaient massives jusqu'au niveau du chemin de ronde du rempart. Au-dessus, la tour élevait ses deux étages percés chacun de trois fenêtres en plein cintre. L'appareil de ces tours variait suivant les circonstances.

« A Narbonne, où les monuments de toute nature abondaient, tout paraît avoir été construit avec des matériaux de seconde main. A Carcassonne, on se contenta de construire en gros matériaux jusqu'au niveau de la plate-forme de la ville. Le reste fut construit selon le petit appareil fort en usage à cette époque & qu'on est convenu d'appeler l'appareil wisigothique, bien qu'il soit romain. Cet appareil (*opus spicatum*) se composait d'assises de pierres posées obliquement dans des sens différents; de distance en distance, des assises de briques posées à plat reliaient les différentes parties de la construction, & donnaient à la fois plus de solidité & d'élégance à l'ensemble.

« A cheval sur le mur d'enceinte & dans le voisinage des portes se trouvaient des tours carrées dont le rôle était bien différent des autres. Ces tours étaient extrêmement élevées & ne contenaient qu'un escalier de bois, qui permettait d'installer au sommet pendant la nuit un feu destiné à servir de signal d'alarme ou même à un échange de communications moins simple. Car il était loisible d'en allumer ou d'en éteindre un certain nombre suivant des conventions faites à l'avance. On voit que la télégraphie optique peut se targuer d'une haute origine.

« Les vieux documents mentionnent à Narbonne « la tour carrée de la porte *Royale* »; la porte *Aiguière* était aussi flanquée d'une tour très haute qu'on appelait sans raison la tour mauresque; quarante inscrip-

tions romaines & un grand nombre de bas-reliefs tirés des fondations de cette tour sont là pour attester qu'elle datait aussi du cinquième siècle. J'ai des raisons de croire qu'auprès de la porte *Bisballe* se trouvait aussi une tour de ce genre ; j'enregistrerai le fait quand mes soupçons seront devenus une certitude.

« Le type de ces tours de signaux se trouve encore à la cité de Carcassonne ; plus près de nous, à Saint-Pierre-des-Clars, une haute tour carrée subsiste encore & c'est à cause de cette tour que cette petite forteresse pré-wisigothique a été ainsi nommée (*de Claro*).

« On ne saurait se faire une idée du nombre des monuments de la décadence romaine que l'on confond avec ceux du moyen âge. Pour mon compte j'espère bien arriver à classer ceux que renferme notre région & je souhaiterais, dans l'intérêt de la science, d'avoir des imitateurs dans les régions voisines.

« La présente étude a surtout pour objet d'appeler l'attention sur une tour ayant appartenu à l'enceinte pré-wisigothique de Narbonne & de demander qu'on en déblaie la base aujourd'hui enfouie. Mais avant d'aborder cette question je tiens à compléter les renseignements que j'ai donnés sur les tours à signaux.

« Certaines de ces tours qu'on nommait des Capitoles ne paraissent pas avoir appartenu à l'enceinte fortifiée, du moins à Narbonne, & je crois que leur construction avait précédé celle de l'enceinte. J'en donnerai les raisons. A Narbonne nous trouvons dans un acte de l'an 1344 une tour désignée sous le nom de *Capitolium* ou de *Capduel* en langue romane, située « *prope muros ipsius civitatis* » & dite « *major, altior, fortior & antiquior aliarum turrium.* » Elle était la propriété de l'archevêque, qui à ce titre en avait entrepris la démolition. Les consuls en appellent au juge royal, qui décide que si l'intérêt de la défense de la ville ainsi que ceux de l'art l'exigent, la tour sera respectée. Les mots « *splendor operis* », que l'on trouve dans ce texte, signifient ici sans aucun doute la beauté de l'appareil & indiquent clairement, comme le prétendaient les consuls, que la tour était d'une époque antérieure à la décadence.

« On connaît le texte de Sidoine Apollinaire relatif au martyre de saint Saturnin « *de gradu summo Capitoliorum praecipitatum* ». Ce texte indique fort nettement qu'à Toulouse, se trouvaient au troisième siècle une ou plusieurs tours situées sans doute auprès du Capitole antique & qui remplacèrent pour Saturnin la roche Tarpienne. Mais le mot roman de *Capduel* ou *Capdeil* sous lequel on les désignait, signifiant tête de l'œil ou sommet de la vigie, indique clairement qu'elles avaient été établies pour servir de postes optiques. Il me paraît donc qu'il n'y a pas lieu de les rattacher aux fortifications de la décadence. Elles étaient de beaucoup antérieures. »

M. F.-P. Thiers revient ensuite à la question qu'il se posait tout à

l'heure & examine la tour du jardin de l'archevêché à la lumière des données architectoniques & des documents des archives locales.

M. le baron DE RIVIÈRES est l'historiographe des cloches. Il publie les *inscriptions campanaires dans le Narbonnais.* Elles fournissent des noms de curés, de consuls, de parrains, de fondeurs. Ce sont des jalons pour l'histoire locale & provinciale.

C'est avec une véritable tristesse que l'on lit le mémoire sur *l'église Lamourguier & le musée lapidaire.* Nous en sommes là, en France, que la collection la plus remarquable d'Europe après Rome, les antiques de Narbonne, près de deux mille monuments, au lieu d'être protégés &, mis en évidence comme il convient chez un peuple instruit & soucieux de sa gloire, sont dispersés dans cinq ou six édifices où ils sont entassés comme dans un chantier de construction. Le lot le plus considérable, 943 pièces, 620 bas-reliefs & 323 inscriptions, est accumulé dans une vieille église que M. P. LAFONT s'est plu à décrire & dont il a recherché l'histoire. L'importance du bâtiment, la grande utilité qu'il présente pour assurer la conservation, non seulement des monuments qu'il contient mais de ceux que l'on sera dans l'obligation d'y transporter si les circonstances l'exigent, alors que tous les autres dépôts ne pourront être augmentés, font vivement désirer que l'ancienne église paroissiale de Lamourguier soit classée parmi les monuments historiques & définitivement affectée à la conservation des antiques.

L'inventaire des biens meubles & immeubles laissés par *Pierre-Etienne Delom, marchand du bourq de Narbonne,* 20 août 1246 nous donne une idée de ce qu'était au treizième siècle la fortune mobilière & immobilière d'un marchand de Narbonne, du luxe & du confort qu'on pouvait trouver dans sa demeure. M. J. TISSIER a pris soin de résumer le document qu'il publie & de signaler quelques-uns des points les plus curieux. Ainsi dans l'énumération des pièces d'argenterie, quatre candélabres, six coupes, deux plats, six cuillers, &c., il n'est pas question de fourchettes ni de couteaux. Les armes offensives & défensives sont nombreuses & variées. La literie est considérable, mais l'inventaire ne mentionne qu'un matelas pour sept lits, onze oreillers, six couettes, six paillasses; en fait de sièges, trois bancs & quatre escabeaux seulement.

Semblable à cette intéressante note, celle de M. M. MASSIP nous entretient du *mobilier du dernier archevêque de Narbonne,* A.-R. Dillon, archevêque de Toulouse en 1758 & plus tard de Narbonne, qui émigra en 1791 & dont le mobilier saisi fut mis en vente aux enchères au profit de la nation, L'auteur commence par nous donner un aperçu de la manière de vivre de ce grand seigneur qui restait le plus souvent à Paris, mais qui aimait à retrouver dans sa résidence officielle comme dans sa villégiature abbatiale, le confortable élégant auquel il était accoutumé. Quand il venait à Narbonne avec Mesdames les comtesses de Roth & de Dillon ses nièces, & son neveu. M. le comte de Dillon accompagnés eux-mêmes d'amis nombreux & distingués, « le palais

primatial..... devenait un lieu de réunions mondaines où la musique, le jeu, la danse, les piquantes causeries & la bonne chère étaient les principales occupations. » M. Massip, avec son érudition parfaite, étudie l'inventaire des meubles, & s'attache à redonner à l'intérieur du palais la physionomie qui le distinguait en 1789. Il restitue les dix chambres & retrouve à leur aspect l'hôte qui les habitait. Il énumère les prix de vente, parfois très disproportionnés, & la quantité achetée par divers adjudicataires; il cite les noms de ceux-ci; il émet l'espoir qu'on pourrait peut-être retrouver chez leurs héritiers une partie des objets. La vente dura dix jours & produisit en totalité 21 314 livres 17 sols : résultat important, si l'on considère que les préoccupations politiques & certains scrupules religieux, aussi bien que le passage à Narbonne & la réception solennelle des citoyens commissaires de la convention durent éloigner & distraire bon nombre de personnes; résultat médiocre, si l'on considère la valeur réelle des meubles & déplorable si l'on se rapporte au passif qu'avait laissé l'archevêque : 161,690 livres. E. C.

Bulletin de la Société scientifique de l'Aude. — Nous avons lu avec satisfaction l'extrait du second fascicule de cette jeune Société fondée à Carcassonne il n'y a pas encore deux ans; elle est fort bien dirigée & en très bonne voie puisqu'elle a été organisée par trente personnes & qu'elle possède déjà soixante-quatre membres au chef-lieu & cinquante-sept dans le département, au total cent-vingt & un associés payant cotisation. Une excellente idée nous paraît être la création de délégués régionaux nommés dans chaque canton ayant au moins cinq membres titulaires. Les comptes rendus des séances montrent que les communications sont multipliées. Nous les analyserons quand nous aurons reçu le bulletin. Nous devons cependant une mention à deux extraits que les auteurs ont bien voulu nous envoyer.

Le Président de la Société, M. CHARLES DAT DE SAINT-FOULC a fait le récit d'une excursion à Greffeil, dans les Corbières. Il est question de fouilles exécutées près de cette localité où l'on a jadis recueilli diverses antiquités. Les tombeaux découverts étaient en grande partie creusés dans le roc, imitant la forme d'une amphore, l'ouverture a 0^{m}50 à 0^{m}60 de diamètre, la panse dans sa partie la plus renflée a de 1^{m}50 à 1^{m}60. Sa profondeur est de 1^{m}80 environ. Mais nous ne voyons pas dans la brochure la preuve que ne sont pas des silos. On y a rencontré des cendres charbonneuses, des os d'animaux (on ne dit pas lesquels), un fragment de coupe de verre, des tessons de poterie grossière, deux haches de pierre. Il paraît que les silex taillés ne sont pas rares aux environs immédiats, de l'autre côté du village, autour de la *peyro dreto*. Nous ne saurions trop engager les archéologues de l'Aude à se méfier

des étymologies suggérées par un brave prêtre du pays auteur d'une brochure inénarrable sur « la vraie langue celtique. »

M. G. SICARD a publié l'exploration scientifique & pittoresque des environs de Lastours & de la vallée de l'Orbeil (Montagne-Noire), 40 pages in-8°. Cette région est des plus curieuses du Midi, elle est fort bien décrite par l'auteur qui passe en revue le sol & la flore à la lumière de nombreuses publications qu'il résume. Il signale avec détails les grottes visitées par ses collègues & lui, il insiste sur les nombreux châteaux ruinés qui couronnent fièrement les rochers élevés, & chemin faisant il rappelle leurs principaux souvenirs historiques. Comme appendice il donne une note sur la mine de la Caunette, près de Lastours qui occupe actuellement une trentaine de mineurs, peut fournir 7 à 8000 tonnes de minerai par an (plomb & fer riches en argent) & paraît susceptible d'un grand avenir. E. C.

La España Regional [de Barcelone.] Juin 1891. — ARTURO CAMPION. *Origine & développement du régionalisme Navarrais*, conférence à la Ligue de Catalogne. Détails intéressants sur le mouvement fuériste en Navarre, au point de vue politique & littéraire, ainsi que sur le poète Navarrais Hermilio de Oloriz. — A. E. *Le régionalisme à l'étranger : Langues du Nord & Langues du Midi*, à propos d'articles de M. Mérimée.

Juillet 1891. — JOSÉ MARIA FERRER. *La renaissance de la Catalogne en 1793.* — DOMINGO DE AGUIRRE. *Etude sur le Père Larramendi*, travail purement biographique.

Août 1891. — SEBASTIAN FARNES. *La question sociale en Catalogne : Une Société coopérative modèle.* Etude sur la coopérative dite *Primera del Ter*, de Roda. — J. M. DE A. Les Fueros basques & la loi du 21 juillet 1876.

Septembre 1891. — A. E. *Revue du mouvement régional : La voix du Nord*; *Réponse du Midi.* A propos du voyage des *Cigaliers* & d'un article du *Petit Journal.*

Octobre 1891. — J. YXART. *La décadence des Jeux Floraux de Barcelone.* — DES DEVISES DU DÉZERT. *Cinq mois en Espagne*, traduction de l'article paru dans la *Revue des Pyrénées.*

Novembre 1891. — *Continuation des deux articles précédents.* — *Bibliographie. Histoire de Lampurdan*, de *J. Pella y Forgas.* — *Montalba, nouvelle Catalane-Roussillonnaise*, de *Bosch de la Trinxeria.* [Q]. E. M.

Boletin de la Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa.

Décembre 1891. — *Buenaventura Hernandez Sanahuja.* — Article nécrologique sur ce savant, auteur de l'*Histoire de Tarragone*, & l'un des fondateurs du musée archéologique de cette ville. (1810 † 1891.)

Janvier 1892. — L'Association ouvre un concours (premier prix, 500 *pesetas*), sur *Un sujet archéologique relatif à l'une des régions d'Espagne.* — J.-M. PELLICER Y PAGES. — *Nouveaux renseignements relatifs à l'histoire de Mataro* E. M.

Annales du Midi, 1891, t. III. — (Voir pour les années précédentes *Revue des Pyrénées*, t. II, pp. 478, 892.)

Janvier. — H. OMONT. *Les manuscrits de Pacius chez Peiresc & Holstenius* (1629-

1631). (C'est l'historique de l'acquisition des mss. de Pacius par Peiresc, dont il offrit généreusement la plus grande partie à Holstenius. Ces mss. sont aujourd'hui conservés au Johanneum, dans la Bibliothèque de la ville de Hambourg. La plupart des autres mss. de Peiresc doivent, sans doute, être cherchés, dit M. Omont, à Rome, dans la Bibliothèque Barberine), p. 1. — L.-G. PELISSIER. *Quelques lettres de Bayle & Baluze.* (La rareté des lettres imprimées de Bayle & de Baluze donne de la valeur à celles-ci; de plus, elles offrent des renseignements bibliographiques curieux & inédits), p. 21. — TAMIZEY DE LARROQUE. *Billets languedociens inédits.* (Ce sont quatre lettres, copiées à la *Méjanes*, de Cujas, de Du Faur de Saint-Jory, de Garrigues & d'un quatrième dont le nom cité trois fois est toujours écrit d'une façon différente : Desclan (p. 60), Duclan (p. 61), Desclau (p. 68) (?). Cette dernière, qui raconte un procès de sorcellerie fait à Toulouse, est de beaucoup la plus intéressante. Elle est adressée à Peiresc, p. 60. — CH. PORTAL. *Levée d'un subside dans le diocèse d'Albi, en 1407, pour le rachat du château de Lourdes.* (Ce document prouve que la place de Lourdes ne fut pas rendue aux Anglais en 1406, comme l'a écrit Dom Vaissete, mais en 1407, 26 novembre). p. 70. — A. THOMAS. *Un dicton gascon dans la « Revue des Deux-Mondes ».* (Ce dicton est tiré de la première édition de Mlasson (1618), de l'ouvrage qui a pour titre : *Descriptio fluminum Galliae...* Il est ainsi conçu :

Lo no es bon Guasconet, | Se no sabe dezi | Higue, hogue, hagasset.

M. Thomas propose d'écrire :

Lo non es bon Gascouet, | Que no sab dize : Higue, hogue, hagasset, p. 77.

— COMPTES RENDUS. — D'Arbois de Jubainville *Recherches sur l'origine de la propriété foncière & des noms des lieux habités en France.* (L'ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville est apprécié au point de vue historique, par M. Ch. Lécrivain, & au point de vue philologique & méridional, par M. A. Thomas), p. 79. — Carl Appel. *Provenzalische inedita aus Pariser Handschriften.* [A. Jeanroy]. Bien que M. Appel ait publié plus de cent pièces inédites, elles n'offrent que peu d'œuvres remarquables au point de vue littéraire & de maigres renseignements historiques), p. 84. — Maurice MASSIP. *Le collège de Tournon en Vivarais.* [Eug. Lapierre.] (L'œuvre est complète, lumineuse, pleine de faits nouveaux), p. 88. — *Livre juratoire de Beaumont-de-Lomagne* [Emile Rébouis] (Offre l'intérêt de tous les documents analogues déjà connus), p. 91. — AXEL DUBOUL. *La fin du Parlement de Toulouse.* [Ch. Lécrivain]. (Histoire consciencieuse & intéressante, souvent dramatique), p. 92. — Abbé Edouard MÉCHIN. *L'Enseignement en Provence avant la Révolution* [L.-G. Pélissier]. (Utile contribution à l'histoire de la Provence), p. 93. — REVUE DES PÉRIODIQUES. *Périodiques français méridionaux*, p. 95. — *Périodiques français non méridionaux*, p. 114. — *Périodiques étrangers*, p. 126. — CHRONIQUE, p. 133. — LIVRES NOUVEAUX, p. 143.

Avril. — EDMOND CABIÉ. *Sur trois chartes albigeoises concernant les origines de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.* (M. Cabié cherche à démontrer que les chartes albigeoises publiées par M. Saige[1], & qui sont datées de 1083, 1084 & 1085, appartiennent plutôt au commencement du douzième siècle), p. 145. — P.-M. PERRET. *Boffille de Juge, comte de Castres, & la République de Venise.* (L'auteur retrace quelques épisodes peu connus de la vie du comte de Castres, surtout dans ses rapports avec Venise & les ducs de Milan. Les documents mis à profit proviennent d'archives italiennes), p. 159. — ALFRED SPONT. *L'équivalent aux aides en Languedoc, de*

1. Biblioth. de l'Ecole des Chartes, XXV, p. 552.

1450 à 1515. (L'équivalent en Languedoc est un impôt indirect & n'a de commun que le nom avec l'impôt de Languedoïl. M. Spont fait l'historique de cette forme d'impôt « qui », dit-il, « n'est qu'un épisode du remaniement des finances qui eut lieu en 1443 »), p. 232. — A. THOMAS. Le maréchal d'Audrehem & le château de Saint-Léonard. (Le château de Noaillac, dont il est parlé dans les lettres de rémission accordées, le 26 novembre 1352, à l'évêque de Limoges, par le maréchal d'Audrehem, ne correspond pas à Noaillac, commune du canton de Meyssac, arrondissement de Brive, mais au château de Noblat, près de Saint-Léonard, chef-lieu de canton de la Haute-Vienne), p. 254. — A. THOMAS. *Arnaud de Cervole & le drame de Glaizé.* (Un passage du *Thalamus* de Montpellier dit : *Arnaut de Servola..... fo mort a Glazi.....* M. Cherest interprète : à Glaizé, près de Villefranche (Rhône); M. Thomas fait remarquer que *Glazi* est la forme provençale du mot *glaive*. En note une erreur curieuse concernant Capdenac (Lot), p. 256. — Ch. LÉCRIVAIN. *Note sur la vie de saint Orientius, évêque d'Auch.* (Des deux vies de ce saint qui nous restent, l'une est apocryphe, & M. Lécrivain nous montre que l'autre ne mérite pas plus de confiance), p. 257. — COMPTES RENDUS CRITIQUES. BARRIÈRE-FLAVY. (*Histoire de la ville & de la chatellenie de Saverdun.* [Eug. Lapierre]. Tout est clair & méthodique dans ce livre), p. 259. — A. DE MONTAIGLON & G. RAYNAUD. *Recueil général & complet des fabliaux des treizième & quatorzième siècles, imprimés & inédits* [A. Thomas]. (Quelques *nouvelles en vers* pourraient avoir leur source dans la littérature méridionale), p. 261. — Le R. P. M. FORNIER. *Histoire générale des Alpes-Maritimes*, p. p. l'abbé P. GUILLAUME [L.-G. Pélissier], p. 262. — NOEL VALOIS. *Raymond Roger, vicomte de Turenne, & les papes d'Avignon* (1386-1408) [L.-G. Pélissier], Id. — CAIS DI PIERLAS. *Statuts & privilèges accordés au comté de Vintimille & Val de Lantosque par les comtes de Provence* [L.-G. Pélissier], p. 263. — GUSTAVE SAIGE. *Documents historiques sur la principauté de Monaco* [L.-G. Pélissier]. (Intéressent spécialement les Alpes-Maritimes & la Rivière du Ponent), p. 264. — FLACH. *Etudes sur l'histoire du Droit romain au moyen âge.* — MAX CONRAT. *Geschichte der Quellen und Literatur des romischen Rechts im früheren Mittelalter* [Ch. LÉCRIVAIN]. — LE BLANT. *L'épigraphie chrétienne en Gaule & dans l'Afrique romaine* [Ch. Lécrivain], p. 270. — CHRONIQUE, p. 273. — Livres nouveaux, p. 281.

Juillet. — E. TEILHARD DE CHARDIN. *La première charte de coutumes de Montferrand.* (Par conjecture, la date de cette coutume est fixée entre l'année 1183 & 1199. Suit la publication de la charte avec un *fac-similé* très net, p. 283.) — E. CONNAC. *Troubles de mai 1562 à Toulouse.* (C'est un récit fort bien fait, sobre & très attachant des désordres qui eurent lieu à Toulouse en même temps que dans tout le Midi après le massacre de Vassy), p. 310. — P. DOGNON. *La taille en Languedoc, de Charles VII à François Ier.* (Importante contribution à l'histoire de l'impôt en France), p. 340. — C. DOUAIS. *Les hérétiques du Midi au treizième siècle.* (Cinq pièces inédites dont Benoît d'Alignau, abbé de La Grasse (Aude), puis évêque de Marseille, semble avoir eu connaissance s'il n'en est pas lui-même l'auteur), p. 367. — MAURICE PROU. *Documents nouveaux sur l'archiprêtre*, p. 380. — CH. PORTAL. *Le prieuré d'Ambialet* (Tarn). (Trois pièces concernant ce prieuré), p. 381. — *Comptes rendus critiques.* E. ESPÉRANDIEU. *Inscriptions de la Cité des Lemovices.* (La cinquième partie relative à la géographie du Limousin au moyen âge, & dont M. Deloche a fourni les éléments, est la plus faible [A. Thomas], p. 390. — L. GUIBERT. *La Commune de Saint-Léonard de Noblat au treizième siècle.* (Les récits de M. Guibert sont attachants ; ses pièces justificatives curieuses [Ch.-V. Langlois], p. 391. — *Revue des Périodiques. Périodiques français méridionaux*, p. 393. — *Chronique*, p. 419. — *Livres nouveaux*, p. 424.

Octobre 1891. — A. SPONT. *La Gabelle du sel en Languedoc*, p. 427. — A. SPONT. *La Taille en Languedoc* (conclusion), p. 482. — M. MUTERSE. *Le Siège d'Antibes* (1746-1747). (Ce travail est fait d'après les documents originaux qui se trouvent dans les archives de la Place & du Génie a Antibes), p. 495. — A. THOMAS. *Textes romans du Gard.* (Quelques erreurs sont redressées à propos du discours de M Bondurand à l'Académie de Nimes), p. 526. — C. DOUAIS. *Les Capucins de Béziers & le président Pierre d'Ausserre.* (Trois lettres de ce dernier), p. 528. — ANTOINE BENOIST. *L'Histoire générale du Languedoc.* (M. Benoist raconte comment a été menée à bonne fin la publication de ce grand ouvrage, qui est le plus beau monument de la science historique élevé à l'honneur de notre province. Il en attribue le mérite au zèle infatigable, au désintéressement au-dessus de tout éloge des éditeurs, MM. Édouard Privat & Paul Privat, & au bon choix des collaborateurs.) — *Le passage d'une reine d'Espagne.* (Lettre de l'Intendant Laugeoy aux consuls de la ville de Gimont, 14 novembre 1714), p. 551. — *Revue des Périodiques.* — *Périodiques français non méridionaux*, p. 553. — *Périodiques étrangers*, p. 561. — *Chronique*, p. 563. — *Livres nouveaux*, p. 569.

Annales de Bretagne, t. VI. — Dr R. PETIT. *Action thérapeutique de Salies-de-Béarn.* ... [D. Delaunay], p. 486.

Annales de l'Est. — H. SUCHIER. *Le Français & le Provençal*, trad. par P. MONET. [A C. Campaux.] (Insignifiant.) p. 460.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France. — Août, septembre, octobre 1891. BOUQUET DE LA GRYÉ & CHAMBRELENT. *Les incendies dans les landes de Gascogne*, p. 625.

Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers. — XXe année, 1890. GIRAUDIAS. *Notes critiques sur la flore ariégeoise*, p. 63.

Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 1891, p. cxj. (*Etymologies basques*, présentées par M. CHARENCEY).

Journal des Economistes. — Octobre 1891. FRÉDÉRIC PASSY. *Le Code de commerce espagnol*, p. 32. — Janvier 1892. J.-A. BRUTAILS. *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon.* (Important compte rendu de H. BAUDRILLART), p. 114.

Journal des Savants, 1891. — GASTON PARIS. *Les origines de la poésie lyrique en France.* (Etude très élogieuse du beau livre de M. A. JEANROY, qui porte ce titre. Elle se continuera dans les prochains cahiers), p. 674.

H. T.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LII, p. 150. — F. ABBADIE. *Lettres d'un cadet de Gascogne, François de Sarraméa, capitaine au régiment de Languedoc.* (M. P. Bonnassieux relève ce renseignement sur les moyens de communication. « En quatorze jours les valets de cet officier se rendent de Paris dans les Pyrénées, & Sarraméa s'étonne d'une marche aussi rapide. » — Le capitaine PONSSY. Signets des anciens notaires de Tarn-&-Garonne. [M. le comte de Marsy], p. 182. — CH. V. LANGLOIS. *Pons d'Aumelas.* (Pons d'Aumelas exerçait, au commencement de l'année 1308, les fonctions de juge mage dans la sénéchaussée

de Rodez, & durant l'hiver de 1309 à 1310 dans celle de Toulouse. Il fut chargé, par le sénéchal Alphonse de Rouvray, d'exécuter une sentence de la cour du roi contre le comte de Foix; mais le procureur de celui-ci le récusa. En 1313, il poursuivit en Aquitaine une mission d'enquêtes, d'actes d'exécution, & jugea en province, au nom du Parlement, certains appels en matière criminelle. Pendant toute l'année 1317, il parcourut le midi de la France en qualité d'enquêteur réformateur, & on relève ses traces à Rodez, à Carcassonne & à Toulouse. M. Boutaric avait dit à M. Renan, en 1877, que Pons d'Aumelas était un écrivain de la race des Nogaret & des Pierre Dubois; mais M. Langlois ignore sur quelles raisons cette opinion pouvait être fondée), p. 259. — MARCEL FOURNIER. *Une Association entre professeurs pour l'enseignement des arts à Perpignan.* (M. Fournier publie le texte du contrat intervenu entre trois professeurs & donne une explication ingénieuse & satisfaisante du document qui est très bref), p. 299. — Le marquis de GALARD-MAGNAS. *Compte rendu des séances de l'administration provinciale d'Auch,* avec notes & documents. [P. Tierny]. (Les trois quarts de l'ouvrage se composent de documents sur l'histoire de la Révolution & n'ont qu'un rapport très indirect avec l'administration provinciale; de plus, l'auteur semble avoir ignoré l'existence du *Procès-verbal officiel des séances de l'Assemblée provinciale de la généralité d'Auch*), p. 318. — A. BRUTAILS. *Note sur un cartulaire en forme de rouleau provenant de l'abbaye de la Sauve-Majeure.* (Ce cartulaire contient la transcription de trente-cinq actes relatifs aux possessions de l'abbaye en Espagne, p. 418.) HENRI TEULIÉ.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, 1891. — ANTONIO RESTORI. *Letteratura provenzale.* (Une histoire de la littérature provençale manquait jusqu'ici, les travaux de Bartsch & de Chabanneau ne pouvant être considérés que comme un ensemble de matériaux destinés à la préparer. A ce point de vue, l'ouvrage de A. Restori comble une lacune.) [Albert Stimming], p. 347. — MUNTHE. *Anteckningar om folkmalet i en trakt af vestra Asturien.* (Recherches sur la prononciation populaire dans quelques régions des Asturies occidentales). — *Folkpoesi fran Asturien* (Poésie populaire des Asturies). — *Romance de la tierra.* — *Observations sur les composés espagnols du type « aliabierto. »* (M. G. Baist regrette que les *Anteckningar*, dont il fait le plus grand éloge, soient écrites en suédois & par là peu accessibles aux philologues des pays de langues romanes), p. 383. — Ant. RESTORI. *Le gesta del Cid.* [G. Baist], p. 410. Henri TEULIÉ.

Mélusine, — *La bergère résignée.* (Deux chansons en Langue d'Oc), V, p. 238.

Ministère de l'agriculture. Bulletin. Mars 1891. — F. VASSILLIÈRE. *Rapport sur l'enquête viticole de 1890 dans le département de la Gironde*, p. 47. — PONSIGNON. *La récolte des vins & le commerce des vins dans la province de Barcelone*, p. 67.

Le Monde économique. — 5 décembre 1891, Dr H. BEAUREGARD. *Le titre des vins espagnols.* — 26 décembre 1891, Paul BEAUREGARD. *Les vins espagnols & l'application des nouveaux tarifs.* — 16 janvier 1892. G. HEUDE. *Les finances espagnoles.*

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Le Congrès de l'Association française à Pau, septembre 1892. — L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra sa vingt & unième session aux pieds des Pyrénées, à Pau, du 15 au 21 septembre. On sait avec quel éclat ont lieu ces Congrès; depuis vingt ans les villes rivalisent à qui recevra le mieux les savants & les amis des sciences. Des excursions nombreuses sont organisées & pour cela Pau est dans des conditions admirables. On peut faire partie de l'Association, jouir de tous les avantages qu'elle procure à ses membres (voyages à demi tarif, &c.) & recevoir les publications en envoyant 20 francs au Secrétariat, 28, rue Serpente, Paris.

Subventions données par l'Association française. — L'Association a plus de trois mille membres. Elle dispose d'un capital de 852151 francs & d'un revenu annuel de 91624. Elle a distribué en 1881 des subventions pour une somme de 18628 francs.

Dans notre région ont obtenu des subventions : M. de Lacaze-Duthiers pour les recherches & travaux de zoologie, exécutés au laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer, 600 francs. Société de Borda, à Dax, pour continuer des fouilles dans les stations préhistoriques du nord-est des Landes, 250 francs.

Un négociant de Lyon, M. Girard, a légué à l'Association une bonne partie de sa fortune afin que les revenus en soient distribués comme récompense ou encouragement aux savants qui auront fait avancer l'histoire naturelle & primitive de l'homme & les sciences auxiliaires. De ce chef l'Association vient d'accorder 1500 francs à M. Cartailhac (Toulouse) pour aider à la continuation de ses travaux préhistoriques; 1500 francs à M. Henri Filhol (Toulouse & Paris), & 1500 francs à M. Donnesan (Perpignan) pour aider à la continuation de leurs travaux paléontologiques. Les autres savants récompensés n'appartiennent pas à notre région.

Découvertes paléontologiques dans les Pyrénées. — A) *Station préhistorique de Saint-Martory.* — MM. Chamaison, percepteur, & Darbas, négociant, à Saint-Martory ont découvert & fouillé pendant plusieurs mois une station de l'âge de la pierre aux environs immé-

diats de cette petite ville, au rocher dit de la Tourrasse au pied de la colline que surmontent les ruines si pittoresque du château de Montpezat.

Dans les couches supérieures du remblai accumulé dans l'abri sous roche, ils ont rencontré un certain nombre de squelettes humains d'époques indéterminées mais qui pourraient être en général de la dernière partie de l'âge de la pierre, période néolithique (celle des dolmens); plus bas parmi cendres & charbons de foyers, étaient d'abondants silex taillés, des os travaillés & quantité d'ossements, débris de cuisine. Les silex sont grossiers, se taillant mal & il est presque impossible de les classer en séries. Les os travaillés sont surtout des harpons barbelés en bois de cerf pareils à ceux que M. Piette a trouvés dans une couche de la grotte du Mas-d'Azil & que d'autres explorateurs ont recueillis dans plusieurs stations des Pyrénées ou du Lot. Les os appartiennent au cerf, au bœuf, au cheval, au blaireau, au castor. Le renne fait défaut; c'est un gisement qui se place entre la période de la pierre taillée (âge du renne) & la période de la pierre polie.

B). *Le Singe fossile de Montsaunès* (Haute-Garonne). — Il y a plusieurs années, l'entrepreneur Dencausse porta à son chef, M. Roques, ingénieur principal de la Compagie des chemins de fer du Midi, quelques débris osseux qu'il avait trouvés dans un long couloir horizontal mis à découvert par l'exploitation de la carrière de Montsaunès, entre Saint-Martory & Salies-du-Salat (Haute-Garonne). M. Roques les fit voir à M. Cartailhac qui reconnut parmi eux des coprolithes de hyène, le reste n'était pas déterminable. M. Harlé, collègue de M. Roques, vient de revoir ce gisement; il y restait encore un petit lambeau de brèche osseuse qu'il exploita avec le plus grand soin. Il y avait là parmi de nombreux coprolithes une portion de mandibule droite de Macaque, avec des restes d'Ours, Blaireau, Hyène, Castor, Rhinocéros, Sus, Cerf (Elaphe ?) Cerf (Chevreuil ?), un grand Bœuf.

Actuellement le seul Singe vivant en Europe est un Macaque, le Magot du rocher de Gibraltar, frère de celui qu'on voit à Tanger & qu'on rencontrait si abondamment dans les gorges de la Chiffa à l'époque de la conquête de l'Algérie & qui a presque disparu. Le Magot a les jambes hautes & fortes, le museau peu saillant & à peine un petit moignon cutané à la place de la queue; bon gymnaste, grimpeur, en général bon enfant mais irritable & courageux. Il devait être très répandu jadis. Malgré la petitesse de l'échantillon découvert dans la brèche de Montsaunès, M. Harlé a pu reconnaître d'une façon certaine le genre, c'est bien un Macaque; il suppose que ce n'est pas le Magot en question, mais une autre espèce toute voisine d'ailleurs. Il faut attendre sur ce point le verdict de nos maîtres. Nous reviendrons sur cette intéressante découverte dont la Société d'histoire naurelle de Toulouse a eu la primeur.

Le petit Éléphant du Quercy. — Bien plus importante est la trou-

vaille faite par M. Filhol d'un gisement quaternaire très ancien ou plutôt tertiaire supérieur dans lequel il a constaté la présence de reste d'animaux entièrement intéressants & par exemple un Eléphant de très petite taille très différent d'ailleurs de celui qu'on a depuis longtemps signalé dans les brêches osseuses de l'île de Malte, & un *Machairodus*, le plus formidable des Chats de grande taille dont la mâchoire supérieure armée de longues canines en forme de lames de poignard devait affreusement déchirer ses victimes. C'était un buveur de sang qui n'est plus représenté parmi les animaux vivants & dout on a rencontré de très rares vestiges en France & en Angleterre.

Bibliographie pyrénéenne. — M. Emile Cartailhac vient de publier dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse* la bibliographie générale des ouvrages & notices, livres, brochures, journaux qu'il faut consulter pour faire l'étude des anciennes populations des Pyrénées, depuis les premiers temps de l'âge de pierre jusqu'à l'époque romaine. Cette liste n'a pas mois de trente pages. (Tiré à part, librairie Ed. Privat, Toulouse).

Eau potable : TOULOUSE. — La question des eaux potables occupe & préoccupe la population.

La véritable solution du problème, est l'emprunt aux eaux pyrénéennes de l'eau potable qui doit alimenter la vieille capitale du Languedoc.

On parle de divers projets relatifs à cette importante question. En ce moment une Compagnie fait exécuter dans ce but des études sur divers points de l'Ariège & de la Haute-Garonne.

La ville devrait mettre au concours le problème de son alimentation, afin d'éviter à ses habitants des surprises désagréables.

Eaux minérales : TARN. — Une source ferrugineuse, unique dans son espèce, vient d'être découverte aux environs de Brassac. Cette source est en train d'être captée. Il paraît que l'usage auquel elle est destinée rendra de vrais services aux malades : facilité d'avoir toujours à sa disposition, à un bon marché encore inconnu, de l'eau ferrugineuse facilement assimilable.

Eaux minérales : LANDES. — On vient de découvrir dans les terrains de l'établissement des Bacgnots, une source à 60° débitant une aussi grande quantité d'eau que la source de la Nébe. Cette source est en ce moment captée par M. Billot, de Bordeaux, & va transformer la situation dèjà si brillante de l'établissement en question.

Voies ferrées et eaux minérales : HAUTES-PYRÉNÉES. — La station de Cauterets va être reliée à Pierrefitte par un chemin de fer. Il serait à désirer qu'on ne négligeât pas non plus la montée de Cauterets à La Raillère, surtout aujourd'hui où les éboulements de la montagne de Pignère sont conjurés.

L'Administration supérieure devrait veiller à ce que des richesses thermales sans rivales telles que les Eaux-Bonnes, Cauterets, Luchon, Ax, entrent carrément dans une voie de progrès qui les maintienne à jamais au premier rang.

Voies ferrées : ARIÈGE. — Le chemin de fer de Foix à Saint-Girons est entré dans sa période d'exécution. Il reliera le département avec l'Espagne d'une façon directe, par la voie de Salau. Il est à désirer que l'on active de part & d'autre l'exécution de ce chemin international dont la concession est faite dans les deux pays.

Voie ferrée et Station thermale : LUCHON. — On parle d'un nouveau chemin de fer funiculaire qui relierait les Quinconces à la Chaumière. C'est très bien; mais que l'on songe également dans la ville qui s'intitule à juste titre la *Reine des Pyrénées* à donner l'exemple du progrès pour la station elle-même & pour l'hygiène. Une véritable station d'altitude serait admirablement placée au-dessus de Cazarilh. Pourquoi ne l'y ferait-on pas?

Cartographie : BASSES-PYRÉNÉES. — La carte d'état-major au 200 000e a livré la carte en courbes qui regarde la région de Bayonne. Il serait à désirer que l'on puisse promptement livrer le reste de la carte des Pyrénées avec courbes.

Etablissement de Bains : BIARRITZ. — Le Conseil municipal de Biarritz a statué sur divers projets qui lui avaient été soumis, tendant à la reconstruction de l'établissement des bains de la Grande-Plage, en repoussant le principe d'une concession à longue échéance, sur laquelle ces projets étaient établis; il émettait aussi le vœu que, dans la limite du possible, la reconstruction de cet établissement devînt l'œuvre de la ville.

C'est pour se conformer à ces vues, que la municipalité a étudié un programme pour la mise au concours d'un projet qui lui paraît le mieux convenir pour l'élaboration d'une opération de cette importance. Un plan de l'emplacement réservé au futur établissement & le programme du concours ont été mis sous les yeux du Conseil.

La question des eaux potables à Biarritz ouvrait une solution définitive; on détournerait, paraît-il, pour les y conduire des sources venant de la vallée de la Nive.

C'est là la véritable solution pour l'alimentation de toutes les villes. Aller puiser l'eau dans des points où l'on est certain d'avoir en abondance de l'eau dépourvue de microbes, de microbes pathogènes surtout, & pouvant être amenée en abondance.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 9720.

PROMENADE

A TRAVERS LE MONDE ROMAIN[1]

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne croyais n'avoir à dire que « Messieurs » ; je pensais n'avoir à parler qu'aux congressistes pyrénéens. Après tout, peut-être y a-t-il des dames parmi eux. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela. Il ne serait pas impossible que des femmes du Midi n'aient reculé ni devant les fatigues d'un voyage, ni devant les austérités de la science, ni devant les ennuis d'une conférence. Cela serait assez dans leur nature. De tout temps, elles ont aimé le travail, les lettres & les voyages. Au temps des Romains (puisque c'est de cette époque que j'ai surtout à parler), un congrès pyrénéen eût réuni beaucoup de matrones. Elles n'étaient pas le moins du monde, les mères de famille d'alors, enfermées dans leur gynécée, victimes obéissantes de maris tyranniques. On le répète volontiers; cela n'est point exact. Elles étaient beaucoup plus libres & beaucoup plus éclairées que vous ne pensez : liberté & lumières vont d'ailleurs ensemble. Nous connaissons beaucoup, grâce à Ausone, les matrones bordelaises d'autrefois, vos aïeules. Celle-là administrait ses biens au lieu & place d'un époux indolent; elle n'avait pas peur des chiffres. Un autre alla en Palestine & a raconté son voyage. Celle-ci, très bonne ménagère & très lettrée, faisait des vers en l'honneur de son mari, & les brodait sur les tuniques qu'elle cousait pour lui : voilà une

1. Conférence faite le 27 mai 1891 aux Membres du Congrès, par M. Camille JULLIAN, professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

galante manière de concilier le culte des Muses, l'affection conjugale & les devoirs du ménage! Une autre enfin étudia la médecine à la manière des hommes, ce qui, paraît-il, la décida à ne point se marier. Femmes médecins, avocates, doctoresses, femmes poètes, nous avons tout cela dans le Midi romain : que de questions que nous croyons nouvelles sont vieilles de vingt siècles! Que de membres de Sociétés savantes aurait fourni en ce temps-là « la fleur choisie du genre humain », *flos delibatus generis humani,* pour me servir de l'expression du vieux poète!

Toutefois, une grande désillusion va attendre ici les héritières de ces vaillantes d'autrefois. Elles vont être obligées de faire ce que les femmes aiment le moins au monde. Elles vont être obligées de vieillir, & de vieillir terriblement. Car je vous demanderai, Mesdames, de vous reporter par la pensée seize siècles en arrière, vers l'an 270 de notre ère, au temps où régnait l'empereur Tétricus, lequel prit la pourpre à Bordeaux.

Supposez, Messieurs, qu'en ce temps-là vous soyez venus à Bordeaux, congressistes pyrénéens de l'époque gallo-romaine. Vous arrivez des Pyrénées : j'ai été chargé par ceux qui vous reçoivent — les décurions bordelais, c'est-à-dire les conseillers municipaux d'alors — de vous servir de guide dans leur cité de *Burdigala.* Nous avons une journée à passer ensemble : il faut la bien employer. D'abord, le matin, une promenade dans les rues vous montrera les monuments. Puis, vers une heure ou deux heures (ce sont les heures romaines), vous prendrez place à la table d'un banquet. Dans le reste de la journée, une conversation, que nous chercherons à rendre instructive, vous fera connaître le caractère & les mœurs de vos hôtes. Refaisons donc en une heure cette promenade, ce festin, cet entretien. Cela sera moins long, mais (car vous n'aurez que l'odeur du festin & l'ombre de la promenade) cela sera, sans aucun doute, moins agréable.

J'oubliais. Faites au préalable appel à votre imagination. Vous n'en manquez pas. Vous êtes du Midi. Vous en aurez besoin ce soir plus que jamais.

I

Vons arrivez donc par la route des Pyrénées. Les décurions de Bordeaux viennent à votre rencontre. La rencontre se fait sur les hauteurs qui avoisinent Talence, là où passait la grande chaussée gallo-romaine. Il va sans dire que ni les décurions ni vous n'avez le même costume; pas d'habit noir, pas de pardessus sombre. Les anciens n'aimaient pas ces couleurs tristes; ils avaient l'humeur plus gaie, & leurs yeux préféraient les choses claires; ils n'étaient ni dans leurs habits, ni dans leur style, ni dans leurs idées, ils n'étaient ni décadents, ni « fin de siècle, » ni même « fin de monde. » Les décurions auront la toge de laine blanche & la tunique également blanche, l'une & l'autre brodées & ornées de bandes de pourpre qui sont fort belles à voir (vous savez que la toge est le costume officiel du citoyen romain; mais, en ce temps-là, Pyrénéens & Bordelais, nous sommes tous également citoyens romains). Vous autres, qui arrivez de voyage, vous ne portez pas la toge; c'est l'habit de cérémonie. Vous êtes en manteau de voyage; vous avez ce qu'on appelle une *cuculle*, c'est-à-dire un grand pardessus de laine épaisse, surmonté d'un capuchon. C'est bien un vêtement un peu chaud; mais il n'a pas été inutile dans votre voyage à travers les Landes : il vous a fallu lutter contre le vent & la poussière dans ces solitudes desséchées, où, dit un ancien, on risquait parfois de faire naufrage en pleine terre.

Le cortège se forme, & nous descendons vers la ville.

Nous sommes encore en plein bois. Autrefois, les bois venaient jusqu'aux portes de Bordeaux (ceci est une expression métaphorique, car en 270, Bordeaux n'avait ni murailles ni portes). Beaucoup de localités voisines nous rappellent par leur nom le temps où nos campagnes disparaissaient sous les taillis de chêne ou les bois de hêtres & de pins : *Talence*, c'est le taillis; *le Bouscat*, c'est le bois. Dans ces bois, les loups & les sangliers étaient les maîtres. On a beaucoup chassé le sanglier dans le Médoc à l'époque romaine. Quant aux loups, les grands hivers ils pénétraient dans Bordeaux & dévoraient les

chiens. On dit même que le nom de la *rue du Loup* vient de là : ce que je ne crois pas. On dirait au moins *rue des Loups*.

Nous descendons le coteau. Nous sommes dans la plaine. Les bois sont finis. Mais, avant d'arriver à Bordeaux, nous avons des marécages à traverser. Bordeaux nous apparaît d'ici, avec ses toits de briques & de chaume, & les frontons pointus de ses temples. Mais il nous apparaît comme isolé au milieu des marais ; c'est un îlot investi par les marécages. Eh bien ! c'est là le caractère que notre ville a eu à tous les moments de son histoire. Au temps d'Auguste, Bordeaux est une île au milieu des marais ; il l'est encore en 270, sous les Anglais, au temps de Tourny ; il l'est de nos jours. Vous avez les marais à la Bastide, à Bacalan, aux Chartrons, à Paludate. Mais voilà qui doit nous rendre fiers de notre ville, de nos ancêtres, de nous-mêmes. Ce sol, ces monuments, ces rues, ces jardins, mais tout cela, nous l'avons conquis sur le marécage, nous l'avons arraché à la nature infertile ! De nos jours, la conquête continue. Voyez à La Bastide, voyez surtout au quartier de Luze : vous voyez la ville émerger au sein des marais, s'étendant peu à peu, sans s'arrêter, poursuivant sans défaillance son œuvre de lutte & de victoire, admirable exemple de ténacité & de triomphe dans l'éternelle lutte de l'homme contre la nature.

Nous voici à la hauteur des boulevards. Des constructions apparaissent, échelonnées le long de la route, inégales & capricieuses. Ce sont des tombeaux.

C'était l'usage autrefois de disposer les tombeaux le long des routes, à l'entrée des villes. Avant d'entrer dans la cité des vivants, il nous faut, bon gré, mal gré, visiter la cité des morts. Mais cela n'attristait guère les anciens. Le tombeau n'éveillait pas dans leurs âmes de tristes pensées, de lugubres souvenirs. Leur esprit, possédé & presque obsédé par la croyance à l'immortalité de l'âme, ne souffrait point à l'idée de la tombe ; loin de les effrayer, la vue du sépulcre les consolait, les fortifiait. Il les faisait penser à l'âme immortelle du défunt. Lisez les premières pages du livre admirable de Fustel de Coulanges sur *la Cité antique*, & vous verrez quelle force & quelle grandeur la croyance à l'immortalité de l'âme a données au monde ancien. Il y avait même quelque chose de plus. Le

mort n'était pas seulement immortel ; il était dieu. Nos ancêtres ne croyaient pas seulement à l'immortalité, mais aussi à la divinité de l'âme humaine. Le défunt, en rendant le dernier soupir, devenait dieu. La tombe n'était plus, aux yeux de ses descendants, le dépositaire de son cadavre, mais vraiment un temple élevé à sa mémoire, à sa divinité. Les tombeaux étaient des monuments religieux, comme les autels, comme les sanctuaires. Ils portaient la dédicace : « Aux Dieux Mânes. » On disait même parfois *Diis Parentibus :* « A nos ancêtres qui sont dieux. » « O toi qui es dieu sous la terre ! » dit quelque part, chez un tragique grec, un fils en invoquant son père mort. Et vous vous souvenez des paroles qu'Enée, chez Virgile, adresse à son père dans ses prières : *Sancte parens, divinus pater :* « Mon père qui es sanctifié, mon père qui es divin. » C'est pour cela que nos tombeaux sont des temples en miniature ; ils ont des frontons, des acrotères, ils ont des statues. Chez les anciens, le temple n'allait pas sans la statue de la divinité. Le tombeau est comme le temple, il a sa statue. Mais le dieu du tombeau, c'est la mort ; la statue sera le portrait du défunt. Voilà pourquoi, sur la plupart de nos tombeaux bordelais, nous trouvons représentés les portraits des morts. Si bien que cette première promenade, au premier aspect si funèbre, va nous montrer, au contraire, l'image de nos ancêtres. Ce n'est pas la ville des morts que nous traversons avant d'entrer dans la ville des vivants, c'est la galerie des vieux Bordelais que nous parcourons avant de faire connaissance avec les Bordelais de l'époque.

Je n'invente rien. Ces tombeaux, vous pouvez encore les voir dans vos Musées. Contemplez avec respect les figures qui y sont sculptées. Ce sont les portraits de vos ancêtres. Il n'y a pas à en douter un seul instant, ce sont bien des portraits. L'artiste n'a pas embelli ses modèles. Il n'a jamais eu le désir d'idéaliser leurs traits. D'ailleurs, il ne le pouvait pas, la religion des morts l'en eût empêché. Il fallait que l'image du défunt devenu dieu fût la reproduction véritable de ce qu'avait été le vivant. Aussi nos vieux Bordelais sont-ils peu flattés. Les hommes sont généralement laids. On ne leur a pas épargné les verrues ; on ne leur a pas fait grâce des petites imper-

fections de leur visage. Les chauves sont représentés avec leur vénérable calvitie. Nous pouvons, à l'aide de ces portraits, voir comment s'habillaient les anciens Gaulois; je vous l'ai dit au début de cet entretien. Nous pouvons aussi voir comment ils se coiffaient. Les hommes, pères de famille, portaient la barbe, épaisse, fournie; ils ressemblent un peu, parfois, aux *grandes barbes* de 1848. Les jeunes gens se rasaient. Peu ou pas de moustaches. Ah! les longues & fières moustaches que la légende attribue aux guerriers gaulois, que l'art a consacrées de toutes les manières en dépeignant les Celtes d'autrefois, vous les chercherez longtemps vainement sur les sculptures de nos tombeaux. Il faut y renoncer; c'est de la pure imagination. Nos braves Gaulois ne portaient pas de moustaches. Vercingétorix lui-même, le héros chevelu & barbu, avait les cheveux courts & bouclés & la figure rasée. Voyez ses médailles.

Quant aux femmes, les jeunes filles se coiffaient fort simplement. Elles avaient les cheveux tombant légèrement sur les tempes en boucles gracieuses, séparés par une raie bien faite au milieu du front. Les matrones avaient un port de chevelure plus solennel. Leurs cheveux étaient amassés en tresses épaisses & compactes; puis ces tresses relevées, enroulées, étaient amoncelées sur la tête qu'elles couronnaient d'un solide diadème. N'est-ce pas, pour une femme, le plus gracieux & le plus vrai diadème que la parure de ses cheveux? Diadème de vérité & de franchise, & non pas, comme celui des reines, diadème de hasard & de vanité.

Sur ces sculptures, le mort est à peu près toujours figuré avec les objets qu'il a aimés durant sa vie, surtout avec les insignes de sa profession. Rappelez-vous d'ailleurs que ces morts sont des dieux; or, les dieux ont des emblèmes. Jupiter a ses foudres, Minerve son casque, Apollon sa lyre, Mercure son caducée. Or, quel peut être l'emblème de ce mort divinisé, sinon ce qui a été l'attribut de sa vie & son moyen d'existence? Le soldat a sa lance & son bouclier; celui-ci, héraut municipal, porte fièrement sa trompette. Les bourgeois, les rentiers de ce temps, tiennent à la main une bourse ou un coffret. Le sculpteur a son ciseau, le forgeron est près de son enclume. Ce Bordelais, qui agite son fouet, c'est un charretier, ou un

conducteur de bige ou de quadrige, un cocher de fiacre du temps. Voici une femme qui tient une balance; je n'en doute pas, c'est une vendeuse du marché. Voilà *Secundus*, le sculpteur, robuste vieillard, qui est représenté dans une niche, en train de sculpter son propre tombeau. Allez voir ce monument; c'est un des plus curieux de notre Musée. Presque toutes les femmes portent des corbeilles de fleurs ou de fruits, mais surtout des miroirs. Le miroir est l'emblème de la femme dans l'antiquité. On dit que la femme est mobile; il n'y paraît guère. Rien ne ressemble plus aux femmes d'aujourd'hui, surtout quand il s'agit de toilette & de miroir.

Aux enfants, on a mis entre les mains des fleurs, des fruits, ou de petits animaux domestiques. Quelques-uns ont des oiseaux. Celui-ci tient un chat. Les anciens ont beaucoup aimé & choyé le chat, comme nous : c'était l'animal qui amusait, qui égayait la maison, le jouet vivant des enfants. Le chien était l'animal sérieux par excellence; je dirais volontiers, c'était un meuble de famille. Il était l'apanage du père de famille & de la matrone. Il faisait partie du gouvernement domestique, gardien du seuil & protecteur du foyer. Nous possédons une charmante sculpture qui représente un chef de famille & son épouse, assis sur le lit conjugal; à leurs pieds, repose le chien domestique, comme un garant immuable de la fidélité conjugale & de la dignité domestique.

Un petit enfant tient entre ses mains un lapin. On voit que nous sommes près de l'Espagne; le lapin était rare en Gaule & en Italie; c'était un animal espagnol par excellence. Il paraît que lorsqu'un Romain partait pour l'Espagne, on lui disait en guise de plaisanterie : « Tu nous rapporteras des lapins. » A Bordeaux, le lapin s'était glissé, à côté du chat, au foyer domestique.

Mais voici des monuments funéraires qui sont de véritables mausolées; ils s'élèvent à trente pieds de hauteur. Ils sont encombrés de figures, de bas-reliefs. Approchons-nous d'eux. Ce sont les tombeaux de riches négociants bordelais. Ils y ont fait figurer l'histoire de toute leur vie. Ici, ce sont des fermiers qui leur apportent l'or de leurs redevances; là, des intendants comptent leur argent; ailleurs, des chariots amènent

leurs marchandises aux marchés; plus loin, des barques charrient leurs barriques. C'est toute l'épopée du négoce bordelais & de la vie de grands propriétaires que nous trouvons sur ces tombes. De la même manière, nous trouverions sur les temples élevés à Jupiter toute l'histoire de ses amours & de ses combats. Je vous le répète encore ; ces tombeaux sont des temples élevés à la mémoire des riches bordelais d'autrefois. Aujourd'hui les heureux de notre ville aiment à se construire des chais gigantesques ou de somptueux châteaux. Autrefois, c'est à leurs tombeaux que les riches trafiquants employaient la meilleure partie de leur fortune. Car, reposant ainsi dans le temple qu'ils s'étaient bâti, ils continuaient, à l'entrée des villes, sous les regards de leurs descendants, comme une carrière posthume de gloire & de divinité.

Nous avançons bien lentement. Mais qu'importe? Cette promenade à travers les morts nous a déjà fait connaître tant de choses du monde des vivants!

Nous arrivons aux abords du cours des Fossés. Les tombeaux disparaissent. Voici quelques boutiques, des tavernes & des auberges, situées à des angles de rues ; autrefois, comme de nos jours, les débits & les buvettes cherchaient « les bons coins. »

Puis les maisons sont plus nombreuses, plus hautes; & là quelques petits temples de faubourgs, bas & chétifs. Nous sommes en ville.

Nous y sommes sans nous en apercevoir. Il n'y a pas d'octroi, il n'y a pas de muraille. Pas de sentinelle, pas de guérites aux portes. C'est que nous sommes encore dans la période pacifique de l'Empire romain. Il y a aux frontières de la Gaule cinquante mille hommes chargés d'arrêter l'ennemi. A l'abri de ces troupes, solides comme un rempart, la Gaule peut se livrer en toute sécurité aux arts de la paix & du travail. A quoi bon des murailles autour des cités? Les légions forment une muraille autour de la Gaule. La belle devise qu'Octave avait inspirée à Virgile : *Pascite boves*, *submittite tauros :* « Faites paître vos bœufs, mettez vos taureaux sous le joug. » Cette devise était celle de la Gaule. On se battait aux frontières; on travaillait dans les champs & dans les villes. Bordeaux était alors comme maintenant une cité paisible, bourgeoise & désarmée.

Nous nous promenons lentement aux alentours de la place Pey-Berland. C'est une ville bien religieuse que Bordeaux. Les temples abondent. Chacun a son dieu : Jupiter, Mercure, la Grande-Mère, Isis, Mithra, Divona ; que de divinités ! On ne peut pas faire un pas sans en rencontrer une. D'ailleurs, ne nous arrêtons devant aucun de ces temples. Ils se ressemblent tous, avec leurs frontons, leurs colonnades empruntées au style grec, les tons grisâtres de leur façade, les pierres de la Charente dont ils sont tous construits. Allons plus loin, en face de l'hôtel de ville actuel. Là, un beau monument nous attire. C'est une longue colonnade, majestueuse, ample, formant un spacieux portique. A l'intérieur, des bas-reliefs, des fresques. Là se réunissent toutes sortes de gens : banquiers, négociants, armateurs, hommes d'affaires, sont là bruyants, occupés, discutant. C'est la bourse de l'époque, bourse allongée & ouverte à tous les vents. Notre bourse, pour être carrée, plus haute & fermée de toutes parts, n'en demeure pas moins aussi exposée à tous les vents que le portique du vieux Bordeaux.

Près de là coule une rivière aux eaux tranquilles & limpides. Il n'y a pas en Gaule, dit quelque part un poète bordelais, de ruisseaux aux eaux plus pures. Vous ne le reconnaîtriez guère aujourd'hui ; c'est la Devèze, misérable égout dont nous avons presque honte, & que nous couvrons soigneusement, pour n'être ni offusqués de sa vue ni blessés de son odeur. *Quantum mutatus ab illo !* Autrefois, la Devèze, qu'on appelait *Divona*, était la source chérie des Bordelais. Nos ancêtres, comme tous les Gaulois, n'avaient pas de culte qui leur fût plus précieux que celui des fontaines ; ils adorèrent leur *Divona*. Elle devint le génie de la cité de Bordeaux, la mère bienfaisante & la divinité tutélaire de la patrie municipale.

Un peu plus loin, le lit de la Devèze s'élargissait ; il formait un vaste estuaire qui s'étendait depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la place Saint-Pierre. Les Bordelais avaient creusé, élargi, encaissé cet estuaire. Des quais le bordaient. Ils en avaient fait le port intérieur de leur ville. Port de petite allure, sans doute ; mais bien abrité, où les navires, serrés l'un contre l'autre, se trouvaient pour ainsi dire chez eux, comme en famille, groupés en face des maisons de leurs arma-

teurs. L'estuaire de la Devèze a été le premier port de Bordeaux, & même, je crois, le véritable berceau de notre ville. Les vieux Gaulois n'ont pas eu d'autre port que l'*estey* de notre ruisseau. C'est au bord de ses eaux que notre ville s'est fondée. Nous dirons donc volontiers avec Ausone, en songeant à la nymphe *Divona*, aujourd'hui ridée & défraîchie : « Salut, source bienfaisante, génie protecteur, mère éternelle de Bordeaux. »

Franchissons ses rives, bordées de boutiques de toute sorte, tanneries, mégisseries ; ne nous arrêtons pas aux thermes & aux bains publics qui les avoisinent ; nous sommes si pressés! Gravissons les pentes de la colline de Puy-Paulin, un peu affaissée aujourd'hui : c'est la hauteur qui domine Bordeaux.

Aussi est-ce là que les anciens ont élevé le temple principal de leur divinité préférée, Mercure. Le Mercure gaulois aimait les hauteurs. On l'adorait au Puy-de-Dôme, à Montmartre ; du haut de Puy-Paulin il présidait aux destinées de Bordeaux dont les habitudes commerciales n'étaient pas faites pour lui déplaire. C'était un beau temple que celui qu'on lui avait dressé là. Surtout, il était curieux à voir à l'intérieur. C'est un sanctuaire fort populaire. Que d'*ex-voto* y sont accumulés! Statues de pierre, statuettes de bronze, terres cuites sont là, entassées, témoins permanents de la dévotion des fidèles. Qui pour une naissance longtemps désirée, qui pour une guérison imprévue, qui pour un amour couronné, tous les dévots sont venus là remercier Mercure & lui laisser une preuve palpable de leur reconnaissance. Les dieux changent ; les habitudes demeurent, & Lourdes ou Fourvières ont remplacé le Mercure de Puy-Paulin sans changer, dans le cœur des hommes, l'éternelle gratitude envers la puissance divine.

C'est un beau quartier que celui-là. Nous sommes étonnés d'y rencontrer beaucoup de fontaines. Non pas des fontaines larmoyantes, comme il y en a encore dans ce quartier, mais de vrais châteaux d'eau, superbes & mugissants, ornés de sculptures & de bas-reliefs. C'est que Bordeaux avait beaucoup d'eau à l'époque romaine ; un aqueduc lui amenait une vraie rivière. Puis elle avait la *Divona*, l'Audège, & bien d'autres fontaines. Il fallait tant d'eau aux anciens Gaulois! Une partie de la population passait une partie de sa vie dans les bains ;

on se réunissait dans les thermes, pour se baigner d'abord, pour causer ensuite; c'était le lieu de réunion des oisifs. Voilà qui a bien changé. De nos jours, l'hydrothérapie est de la médecine; c'est au café que l'on se repose. Autrefois, le café, j'entends ce qui en tenait lieu, était de la médecine. Le bain était le rendez-vous des flâneurs. Se lavait-on davantage & buvait-on moins? c'est possible.

En descendant l'autre côté de Puy-Paulin, nous arrivons dans une rue mouvementée, pleine de gens fort occupés, une vraie artère de travail & de mouvement. C'est la rue Sainte-Catherine; elle a changé de nom, mais elle n'a changé ni de place ni de caractère.

Nous la remontons vers le nord. Tout à coup, nous débouchons dans une grande place, blanche, lumineuse, épanouie, entourée de somptueux édifices. Nous voici à la place de la Comédie, c'est-à-dire au forum de l'ancien Bordeaux.

Vous le voyez. Les villes ont des habitudes, comme les hommes. Les anciens avaient bien raison de dire qu'un génie à face humaine présidait à la vie des cités. De nos jours, le cœur de notre ville est la place de la Comédie : beaux magasins, foule, clameurs, vous avez tout cela réuni en quelques mètres carrés. Il en allait de même autrefois; là, tous les jours, le tout-Bordeaux du temps de Tetricus se rencontrait pour ses plaisirs, ses affaires ou la politique du jour. Maintenant, notre vrai grand monument est le Théâtre. Autrefois, à cette même place, s'élevait le plus bel édifice de Bordeaux, & comme sa cathédrale païenne, le temple de la Tutelle, de la Divinité municipale.

Ce temple avait survécu aux barbares. On l'admirait encore au dix-septième siècle, sous le nom de *Pilieis-de-Tutelle*. Mais il gênait, à cette place, les manœuvres du Château-Trompette, la forteresse voisine construite par la monarchie absolue. Louis XIV le fit démolir en 1677. Nous n'avons guère de raison, à Bordeaux, pour donner à Louis XIV le titre de Grand. Jamais Bordeaux ne fut plus triste, plus obscur, plus humilié que sous Louis XIV. Il en voulut même à cette pure gloire, si dangereuse, que Bordeaux recevait de ses beaux monuments antiques. Notre président, M. Perrens, vous a

raconté l'autre jour l'histoire de la statue bordelaise de Messaline; il vous l'a racontée avec cette émotion pieuse & dans ce style imagé & vibrant où vous avez reconnu l'auteur de *Savonarole* & de l'*Histoire de Florence*. On offrit cette belle statue à Louis XIV. Cela porta malheur à Messaline. Elle fit naufrage. Les Piliers-de-Tutelle, eux, furent démolis. Quel acte de sauvagerie misérable! Il n'y avait rien de pareil en France; c'était un merveilleux spécimen de l'architecture aux proportions colossales, avec des statues à tous les piliers, des acanthes fouillées & somptueuses, tout un monde de sculptures, de chapiteaux, tout un passé de luxe & d'éclat.

Au-devant des Piliers-de-Tutelle, au centre du Forum, se dressait, isolé, un petit monument, simple, humble. Arrêtons-nous avec respect devant lui. C'est l'autel consacré par les Bordelais au génie de leur peuple, & pour ainsi dire à l'âme de leur patrie. Chaque année, aux jours de fête, on vient y brûler l'encens du sacrifice. Vous êtes tenus, par déférence, de brûler aussi, sur le marbre de l'autel, quelques grains d'encens. C'est un devoir d'hôtes envers le génie de la cité qui vous reçoit.

Comme nos ancêtres avaient l'amour de la patrie! C'était une religion pour eux, une religion de tout instant & de toute pensée. Nous l'avons nous aussi, mais moins visible & moins dévote. De nos jours, le centre de Bordeaux est un monument tout laïque, un temple du plaisir, le Théâtre. Autrefois, c'était l'autel de la patrie, autel dont tout citoyen était le prêtre, pierre angulaire de la cité morale & de la ville matérielle.

Promenons-nous encore autour du Forum. C'est là qu'habitent les riches de ce temps, à l'Intendance, à l'Esprit-des-Lois. Nous avons souvent vu mettre à jour les ruines de leurs demeures; que de curieux débris on a pu voir! Vaisselle somptueuse, mosaïques aux couleurs brillantes, débris d'argenterie, jusqu'à des résidus de cuisine.

Ce dernier mot me fait songer que nous approchons de la neuvième heure du jour (il est une heure passée) & que notre estomac commence à crier. D'ailleurs, nous sommes fatigués. Je vous demande de ne pas vous mener à l'amphithéâtre (d'ailleurs, il n'est pas achevé & nous ne pourrions peut-être pas le visiter). Un de nos hôtes, un des *duumvirs* de Bordeaux (c'est-

à-dire un des deux maires de la ville), dont la maison est située tout près du Forum, vous a invités à un banquet. Entrons chez lui. Le chien de la maison, à la vue de ce monde, s'irrite ; il accueille par de furieux aboiements nos démonstrations amicales. Mais il est solidement attaché. Nous n'avons pas besoin de « prendre garde au chien » comme nous y invite l'affiche de la loge du portier.

Le duumvir, homme riche & aimable (c'est une tradition chez les maires de Bordeaux), nous conduit par son *atrium* dans une belle salle, toute parfumée de fleurs & d'essences, aux murs peints de fresques de chatoyantes couleurs. C'est le *tablinum*. Prenons, avant de nous coucher à table, quelques instants de repos.

II.

C'est d'un banquet qu'il s'agit, & d'un banquet de congressistes. De tout temps, bien boire & bien manger sont choses inséparables d'un congrès de Sociétés savantes. Les meilleures assises scientifiques sont celles qui se tiennent à table. Nous allons y rester au moins trois heures.

Voici le menu, il est fort respectable.

Mais, avant de vous le lire, je dois vous avertir qu'il n'est pas le produit de mon imagination. Ce menu est très authentique. Il est presque un événement historique. Il a été servi cinquante ans av. J.-C., à la table de Publius Cornelius Lentulus Spenther, qui fêtait sa nomination à la dignité d'augure. Ce fut un festin mémorable. Cicéron y alla. Il en revint malade, très malade. Je vous souhaite que ce banquet vous réussisse davantage. Il va sans dire que je change quelques plats, qui étaient passés de mode au troisième siècle, ou qu'il serait difficile de nous procurer à Bordeaux. Je les remplace par des mets locaux, dont je trouve la mention chez Ausone ou ailleurs.

Vous avez, n'est-ce pas? quitté la caculle pour vous mettre en toge, comme vos amphitryons. Mais cela ne suffit pas. Des esclaves vont vous apporter des couronnes de roses. Pour un banquet solennel, on vous doit bien cette politesse.

A table donc, & lisons notre menu.

PREMIER SERVICE. — Il y a trois services, avec, je pense, intermèdes musicaux & chorégraphiques. Les congressistes ne dédaignent pas cela non plus.

1. *Huîtres à discrétion.* — Remarquez « à discrétion ». Les anciens, qui respectaient leurs convives, ne limitaient pas à douze huîtres leur appétit naissant. Ce sont des huîtres du Médoc, blanches, grasses, savoureuses, juteuses. C'est Ausone qui le dit, & nous pouvons le croire.

2. *Moules à la bordelaise.* — Nos ancêtres aimaient terriblement les coquillages. Ils en faisaient une consommation effrayante. Vous n'avez qu'à voir les détritus des cuisines romaines, trouvés à six mètres au-dessous de notre sol : coquilles de moules & d'huîtres sont là en grande abondance. C'est un goût de décadents & de bas-empire.

3. *Clovisses & palourdes.*

4. *Grives aux asperges.* — Cela doit être fort bon. Avec les coquillages, le gibier était le plat recherché des riches. Pas de viande de boucherie. Cela était réservé aux pauvres gens. Le bœuf, le veau, le mouton étaient nourriture indigne des gens de bien.

5. *Poularde farcie.* — Arrêtez-vous avec respect devant ce plat. Il est banal aujourd'hui. Autrefois, c'était l'excès de luxe. Les lois l'ont interdit pendant longtemps. Comme les mœurs changent.

6. *Bouchées aux huîtres.*

7. *Lamproies de rivière.* — C'est un plat d'amateur, de fin gourmet.

DEUXIÈME SERVICE. — 1. *Clovisses & palourdes.*

2. *Becfigues hachés, sauce aux moules.* — Je vous recommande ce plat. Je l'ai arrangé exprès pour vous, suivant le précepte du célèbre écrivain Apicius. Je suis convaincu que vous le trouverez délicieux, mais que vous ne reconnaîtrez absolument pas ce dont il s'agit. N'est-ce pas le triomphe de l'art? Apicius le dit fort clairement. Un plat est parfait quand personne ne reconnaît ce qu'il mange : *Nemo agnocet quod manducat.*

3. *Côtelettes de sangliers.* — Ils ont été chassés dans le Médoc.

4. *Jambons de Besançon.*

5. *Pâtés de volailles.*

6. *Conserves de maquereaux.* — Nous les avons fait venir d'Espagne, où on les prépare fort bien.

TROISIÈME SERVICE. — 1. *Hure de sanglier.*

2. *Ragoût de poissons.* — Choisissez. Vous avez du saumon, du turbot ou du mulet.

3. *Ragoût de porc.* — Je suis un peu fatigué de cette viande. Mais, que voulez-vous? Les anciens l'aimaient tant! Et puis, dites-vous que Cicéron a passé par là.

4. *Poitrine d'oie rôtie.*

5. *Fricassée d'oies sauvages.*

6. *Lièvre rôti.*

7. *Poulets rôtis.* — A la fin! Mon Dieu! oui! la volaille, je vous le répète, est un luxe de grande maison.

DESSERTS. — 1. *Crême à la fleur de farine.*

2. *Pâtes de coings d'Espagne.*

3. *Figues de Marseille.*

4. *Biscuits.* — Il y avait un peu moins de dessert au banquet de Lentulus. J'en ajoute pour satisfaire vos goûts.

VINS. — 1. *Bordeaux*, comme vin ordinaire.

2. *Falerne.*

3. *Cécube.*

4. *Tarragone.*

5. *Côte du Rhône.* — Et, comme vins de dessert :

6. *Muscat de Béziers.* — C'est le frontignan d'alors.

7. *Vieux Chypre.*

8. *Liqueur de roses.* — Roses au début, roses à la fin. Voilà un banquet bien parfumé.

III.

Après un tel festin, n'est-ce pas? mes chers hôtes, vous n'avez pas le courage de recommencer votre promenade de ce matin. Il faut se reposer & causer. La causerie est douce vers

cinq heures du soir, après un banquet de gala. Notre duumvir nous mène dans son *xyste*, le jardin de sa maison ; nous nous étendons à l'ombre, respirant la fraîche senteur de ses roses. Des joueurs de flûte viennent nous jouer quelques airs folâtres. Quelques danses d'esclaves syriennes viennent nous reposer les yeux. Mais il est temps de s'instruire. Demandons à notre hôte quelques renseignements sur Bordeaux. Notre hôte est instruit. Il connaît son Bordeaux à fond. C'est un maire modèle par l'aménité & la distinction. Nous avons plaisir à l'écouter.

Bordeaux, nous dit-il, est une ville très riche. Vous l'avez vu ce matin. Il a grand air, n'est-il pas vrai ? Belles places, grands monuments, beaucoup de fontaines ; c'est une vraie capitale, & la capitale du Sud-Ouest, de notre joyeuse Aquitaine.

Hé bien ! cette ville a poussé, permettez-moi l'expression, en quelques années. Une génération a suffi pour la créer. Hameau de pêcheurs & lieu de foire au temps de César, c'est une grande ville sous le règne d'Auguste, avec ses temples, ses bains, ses vaisseaux & ses armateurs. — Je prends la parole un instant à la place du duumvir. Bordeaux a jailli comme brusquement, par l'incroyable ténacité des hommes, du milieu de ses marais. Il a donné autrefois au monde le spectacle qu'offrent aujourd'hui ces villes prodigieuses de l'Ouest américain, qui naissent en un jour, fiévreuses & grandioses.

Ce qui a fait la richesse de Bordeaux, reprend le duumvir, ce n'est ni l'agriculture (le vin du Médoc est fort bon, & il y aurait là une grande source de revenus ; mais on ne cultive pas encore bien la vigne), ce n'est pas non plus l'industrie (il n'y a guère ici que des poteries), c'est le commerce qui fait affluer dans notre ville l'or & les hommes. Nous avons à Bordeaux des relations avec tous les pays du monde. C'est une foire permanente. Les marchandises de la Gaule s'y échangent avec celles de la Bretagne, de l'Espagne & même des pays de l'Orient. Nous faisons surtout le commerce de transit, la commission & l'exportation. Vous avez d'ailleurs vu ce matin l'activité de nos rues, autour du bassin de la Devèze. Que de charrettes & que de camions ! Avons-nous été bousculés ! —

Malheureux poète! malheureux rêveur! dira plus tard Ausone, il n'y a pas place pour toi dans les rues de Bordeaux. Tu songes à ta Muse, & le choc d'un brancard te ramène violemment sur terre.

Aussi avez-vous remarqué combien d'étrangers nous avons entrevus? On parle ici toutes les langues de l'Empire romain, le grec, le sémite, l'ibère, sans parler du gaulois & du latin. Un dixième de notre population vient du dehors. Il y a d'abord une colonie d'Espagnols qui nous apportent leur huile, leurs conserves & leur acier. Il y a des Gaulois de tous les pays, surtout de Belgique. Il y a enfin une colonie d'Orientaux, grecs, syriens, asiatiques. Ce sont de petites gens, très laborieux, très intelligents, pas très propres. Ils vivent ensemble, ils ne frayent pas avec le reste des hommes. — Et votre duumvir, qui est un homme bien pensant, sévère observateur des lois & des cultes de la patrie romaine, ajoutera que ces Orientaux ont de déplorables habitudes, de mauvaises pratiques, d'infâmes superstitions. Ils adorent le soir, dans leurs réunions secrètes, un dieu pauvre & nu, qu'ils appellent Christ, &, serrés autour de ce dieu, ils méprisent le genre humain. — Saluons avec respect, Messieurs, ces petits négociants orientaux. Ce sont les ancêtres de notre foi. Dans leurs pieuses synagogues, c'est de fraternité qu'ils parlent, & ce que les riches de ce temps appellent la haine du genre humain se nommera bientôt la bonne nouvelle du royaume des cieux.

Les autres étrangers ne s'occupent guère, à leurs moments de loisirs, du royaume de Dieu & de la fraternité humaine. Après le travail, c'est au plaisir que s'adonnent les habitants de notre Bordeaux. Ils savent dépenser leur argent comme ils savent le gagner. C'est une ville de grand luxe & de grande vie. On cherche le plaisir de la bonne chère, & d'autres plaisirs. — Et, comme votre duumvir est un homme de mœurs austères & de grande dignité dans sa vie, il vous décrira en termes assez fâcheux la conduite des Bordelais. En ce temps-là, ils passaient dans l'Empire romain pour de grands dépensiers, faisant sonner leur or, leurs plaisirs & leurs débauches, de vrais *rastaquouères*. Et on vous lira sans doute une poésie de Martial, où nos ancêtres sont singulièrement malmenés. Je

vous la lirai à mon tour, mais en la transformant un peu; les congressistes aiment à être respectés.

« J'aime bien, dit Martial, une bonne petite femme, simple d'allures, & qui n'a qu'une pèlerine pour toute parure. Je sais bien qu'il y a des femmes qui vous ruinent, demandant sans cesse de l'argent & vous donnant de belles paroles. Mais ces femmes-là, je n'en veux pas ; je les laisse aux plaisirs de ces lourdauds de Bordelais. »

Mais alors, Bordeaux n'était donc qu'une ville de travail, de richesse, de dépenses & de plaisirs? N'y avait-il pas, chez nos ancêtres, quelque chose de mieux? Ne connaissaient-ils ni les lettres, ni la poésie, ni la science? N'y avait-il aucun poète pour aller rêver dans les bois de lauriers qui couvraient les coteaux de Lormont? Malheureusement non, Messieurs. Au troisième siècle, la poésie & l'art évitaient Bordeaux ; le bruit des quais & l'encombrement des rues les effrayaient. Plus tard, dans un siècle, quand le commerce de Bordeaux sera ruiné, les poètes y viendront; vous aurez un Ausone. Maintenant, les arts libéraux ne sont guère représentés que par les sculpteurs & les architectes (il en faut dans toutes les villes), & surtout que par les médecins. Les médecins ! Il n'en manquait pas plus dans le Bordeaux d'autrefois que dans celui de nos jours. Nous les connaissons un peu d'ailleurs, les médecins de ce temps. Nous connaissons surtout leur médecine. Elle est franchement pitoyable. Rien de scientifique chez elle; c'est une médecine de sorciers & de rebouteurs. Ce n'est pas le remède qui guérit, c'est la formule que l'on prononce en l'administrant. Et quelle formule ! moins on en comprend les paroles, & plus le remède est efficace. S'il s'agit d'une herbe, il faut l'avoir cueillie tel jour de la lune & de telle manière. — Mais, ne vous effrayez pas. Les Bordelais de ce temps ne s'en portaient pas plus mal. Ils avaient deux ennemis : les marécages & leurs médecins. On n'en devenait pas moins vieux, & les octogénaires ne sont pas rares sur les épitaphes. A l'aide de ces épitaphes, nous pouvons retrouver le chiffre de a vie moyenne dans le Bordeaux romain. Elle était de trente-six ans, à peu près comme de nos jours. La médecine était fort ridicule, les médecins fort ignorants; les malades n'en souffraient pas.

Mais, en dépit de cette ignorance, de ce luxe, de ce besoin de jouir & de s'enrichir, il y a chez nos anciens Bordelais des qualités de cœur & de courage auxquelles il faut maintenant rendre un pieux hommage. L'amour du plaisir & le soin du lucre n'a point, en eux, affaibli le tempérament & amolli les âmes. Ils ne ressemblent point à des Grecs efféminés ou à de lâches Asiatiques. Ils excellent à se divertir. Mais aussi ils savent se battre, & se battre pour la patrie. Ce sont (car votre duumvir voudra, en terminant sa causerie, vous laisser une impression meilleure de ses administrés), ce sont de vaillants soldats & de vrais patriotes de la patrie gauloise. Il y a là-bas, sur les bords du Rhin, en face de ces barbares qu'attirent invinciblement sur le sol de la Gaule la jalousie de nos richesses, la cupidité de notre sol & le désir du pillage (c'est une phrase de Tacite que le duumvir vous citera), — il y a là-bas, résistant aux Germains menaçants, plusieurs cohortes de Bituriges, des ailes de cavalerie, des légions où les Bordelais font excellente figure. D'ailleurs, les Bordelais sont Gaulois, & les Gaulois sont les meilleurs soldats de l'empire romain. Au dernier jour de l'Empire, on trouvera des Bordelais dans la dernière armée qui luttera contre les barbares. Et savez-vous ce que les écrivains nous disent de ces soldats que la Gaule donne à l'Empire? « On n'a jamais vu un Gaulois tourner le dos à l'ennemi. » C'est Julien qui leur rend ce témoignage, & il les a vus de près, sur le champ de bataille de Strasbourg. Et un historien ajoute : « Ils sont soldats à tout âge. Jeunes & vieux courent au combat avec la même ardeur. L'habitude de s'amputer le pouce pour échapper au service militaire leur est inconnue. » Enfin, un poète latin a écrit ces paroles énergiques, qu'on pourrait inscrire aux drapeaux de nos armées & dont nous acceptons l'augure pour l'éternité de notre gloire militaire : *Gallos casu, non robore vinci.* « C'est le hasard, ce n'est point la force qui a triomphé des Gaulois. »

Eh bien! mais voilà un cité vivante que celle de Bordeaux romain. Une belle ville d'abord, avec des temples sans nombre, de grandes places, des rues animées. On y mange bien. Une population active & bruyante y vit, unissant l'amour du tra-

vail à celui des plaisirs & le patriotisme au courage. Vaillante, joyeuse & brillante, voilà les épithètes qu'on lui donnait autrefois; elle les méritait bien.

Elle les mérite encore, n'est-ce pas? Ce Bordeaux du temps de Tétricus ressemble singulièrement au nôtre. Il y a bien quelques différences. Le théâtre a remplacé les Piliers-de-Tutelle. Il y a beaucoup moins de dieux dans les rues & beaucoup plus de prêtres. Les âmes immortelles de nos ancêtres ne séjournent plus à l'entrée de la ville. Une colonie anglo-saxonne s'est substituée à la colonie d'Orientaux. Nous trouvons beaucoup moins de bains & beaucoup plus de tavernes. La question sociale a remplacé la question de l'esclavage, & la fête du 1er mai, les Saturnales du mois de décembre, qui étaient, elles aussi, des fêtes du travail & de l'égalité. — Mais au fond, il n'y a que le costume, que le décor, que l'aspect des hommes & des rues qui ait changé. Le génie de Bordeaux n'a pas changé son caractère. Les anciens disaient que le génie des villes ressemblait à celui des hommes, qu'il avait des goûts, des caprices, des passions. Nous avons vu que celui de Bordeaux avait ses passions & ses humeurs, & nous voyons qu'il les a conservées. Les anciens ajoutaient que ce génie vieillissait comme celui des hommes. En cela, ils se trompaient. Le génie de Bordeaux n'a pas su vieillir. Il est demeuré, après vingt siècles d'existence, le même qu'autrefois; il a conservé sa jeunesse, son activité, sa force pour le plaisir & pour le travail. Il est resté fidèle aux inclinations que la Providence lui a mises au cœur, & elles ont aujourd'hui la même fraîcheur qu'aux temps de jadis. Il a toujours, au même degré, le culte du travail, le goût de la dépense, le courage. Il sait s'amuser ici aujourd'hui; demain, il saura se battre aux frontières. Travail, richesse, plaisir, patriotisme sont aussi éternels dans la vie de notre cité que la verdure dans vos vallons pyrénéens & que les neiges au sommet de vos montagnes.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à prendre congé de vous à la manière romaine. Adieu, portez-vous bien, & souvenez-vous de Bordeaux.

Camille JULLIAN.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

DE DAX A SAINT-SÉBASTIEN

(Congrès du 11 au 25 juin 1888).

Dax.

Au Musée, dont la fondation date de peu de temps, quelques tombeaux de marbre attribués aux huitième & neuvième siècles, mais dont quelques-uns pourraient être plus anciens, de nombreux fragments gallo-romains dont l'intérêt est purement local; aucun n'ayant l'importance ou la valeur archéologique que l'on serait en droit d'attendre d'objets trouvés dans une cité romaine telle que devait être Dax. Une série de moulages des bas-reliefs de marbre encastrés à l'extérieur de l'abside de Saint-Paul-les-Dax.

Saint-Paul-les-Dax remonte au douzième siècle; une abside est primitive ainsi qu'une partie du transept servant aujourd'hui de sacristie; elle a conservé ses arcatures, ses colonnettes, ses chapiteaux, sa corniche à modillons. C'est au-dessus de ces arcatures qu'ont été encastrés les curieux bas-reliefs dont les moulages sont au Musée; ils représentent, grossièrement, naïvement traités divers sujets du Nouveau Testament; la mort de N.-S., le tombeau du Christ (en forme d'autel) avec des anges en adoration au-dessus sortant de nuages ondés; un repas où le Christ figure, mais le nombre des personnages qui l'entourent, déroute l'observateur; d'autres scènes encore. A Dax, on attribue ces bas-reliefs à l'époque carolingienne,

M. de Lasteyrie les croit seulement du onzième siècle, exécutés sur des données traditionnelles & perpétuées par les ouvriers du pays; l'exécution de ces sculptures est très grossière & dénote une ignorance presqu'absolue des proportions du corps humain; elles n'en sont pas moins d'un grand intérêt.

L'ancienne cathédrale, Notre-Dame, a conservé un très beau portail du treizième siècle, qui fait regretter la disparition du monument ancien remplacé par une église construite de 1656 à 1755 : ce nouveau monument ne manque pas de grandeur ni de richesse d'ornementation, mais le théâtral y domine trop au détriment du sentiment chrétien qui, à notre avis, y fait entièrement défaut. Ce magnifique portail va être démoli & changé de place pour des convenances d'agrandissement des transepts; il serait profondément regrettable qu'il disparût, car c'est le seul monument du moyen âge digne d'être étudié que possède la ville de Dax. Ce portail est chargé de sculptures dont l'ordonnance rappelle plutôt l'architecture du Nord de la Loire que celle du Midi. La statuaire : les douze apôtres, le jugement dernier, les effigies de Dieu le père, de N.-S. J.-C., de la Sainte-Vierge, &c., sont d'une exécution & d'une expression dignes de remarque. Une grande quantité de statuettes garnissent les voussures des archivoltes, on y voit une série d'anges jouant de divers instruments.

Le soir de ce même jour, le 14 juin, un banquet réunissait à l'hôtel de la Paix les membres du Congrès que M. Taillebois avait si bien organisé.

Je parle pour mémoire seulement des ruines des remparts gallo-romains, que le *Bulletin monumental*, les volumes des Congrès antérieurs ont plusieurs fois décrits; ils ont été aux trois quarts sacrifiés à des nécessités d'agrandissement; ce qui reste est mal entretenu & couvert d'un enduit qui empêche d'en voir l'appareil. Le château de Dax, ou citadelle, dont les bases reposent sur les remparts romains, n'a aucun caractère architectural.

Il ne faut pas oublier de rappeler au voyageur la belle source d'eau chaude qui jaillit presque à l'entrée de la ville, au milieu d'un vaste bassin où elle bouillonne en laissant échapper une vapeur épaisse; elle sort à 64° degrés aux griffons.

Ce bassin est entouré d'un mur de vingt-cinq mètres de côté, percé d'ouvertures cintrées garnies de grilles de fer, la façade tournée du côté de l'ouest est plus particulièrement ornée de colonnes de l'ordre toscan. Ces eaux ne sont utilisées que pour les usages domestiques.

Aire.

Le 16 nous allâmes passer la journée à Aire, où nous fûmes reçus par Mgr Delannoy qui voulut bien présider la séance qui eut lieu dans une des salles de l'évêché; Monseigneur avait réuni son clergé composé de prêtres éminents par leur savoir & qui nous a fourni un grand nombre de travaux archéologiques. Les bâtiments de l'évêché que Monseigneur daigna nous faire visiter sont d'un assez beau caractère, du seizième & du dix-septième siècles; ils renferment une assez belle collection de portraits des évêques d'Aire avec des objets leur ayant appartenu, entre autres un assez beau portrait de Fénelon, acheté à Cambrai, & un chapeau de cet illustre Périgourdin; cependant nous ne voyons pas à quel titre ce portrait se trouve là, Fénelon, que nous sachions, n'ayant point été évêque d'Aire.

La cathédrale Saint-Jean-Baptiste est fort ancienne, elle a été restaurée & remaniée plusieurs fois; la façade est très simple & a été refaite en partie au quatorzième siècle; l'appareil, ainsi que celui des transepts, est alterné de briques & de pierres dont les lits sont régulièrement espacés; le transept nord est du quatorzième siècle. L'extérieur n'a rien qui attire l'œil, il est d'une simplicité qui touche à la pauvreté; je n'ai pu prendre de notes sur l'intérieur.

L'Eglise de Mas-d'Aire ou Sainte-Quitterie, est plus intéressante ou du moins je l'ai mieux vue. Le chœur & la nef sont romans. A l'intérieur, le chœur est orné d'arcatures dont les chapiteaux & les archivoltes sont finement décorés; le porche est surmonté du clocher, tour carrée avec arcatures romanes, mais dont la partie supérieure a été refaite ou retou-

chée au quatorzième siècle. Dans la crypte, le tombeau de Sainte-Quitterie, patronne de l'église, sarcophage attribué au quatrième siècle, de marbre, sur lequel sont représentées plusieurs scènes de l'Ancien & du Nouveau Testament; la résurrection de Lazare; Daniel dans la fosse aux lions; une orante ou une défunte présentée à N.-S. J.-C.; un personnage à déterminer, le Bon Pasteur; une femme avec un voile que de sa main droite elle semble repousser pour se découvrir la figure (la foi nouvelle?); la création de l'homme, la chute, Ève tend la main & va cueillir le fruit défendu; Adam a déjà commis le péché d'intention, car il couvre sa nudité par une large feuille. Au-dessus, sur le couvercle, le sacrifice d'Abraham, la guérison du paralytique, Jonas vomi par la baleine & Tobie extrayant du poisson le fiel qui doit guérir son père. Le titulus est vide; les extrémités du couvercle sont amorties par deux belles têtes à l'abondante chevelure avec des ailettes comme celles que le paganisme attribuait à Mercure : est-ce un souvenir de cet attribut de Mercure qui était de conduire les âmes des morts aux Champs-Elysées? Sur les côtés, la représentation de Jonas précipité du navire, & Jonas reposant sur la rive après que la baleine l'a rejeté [1].

Mgr Delannoy a bien voulu donner aux membres du Congrès d'intéressantes explications sur ce tombeau, sur sa découverte, sur sa restauration.

Dans une des cryptes, nous avons retrouvé des marques de tâcherons sur lesquelles il y aurait des observations à faire dans une étude spéciale.

En descendant du Mas, le Congrès a visité l'intéressante collection de M. le Dr Saubet, réunion d'objets trouvés dans les environs, surtout une grande quantité de faïences de Samadet, des bois sculptés & beaucoup d'autres objets que le temps limité dont nous disposions ne nous a pas permis de voir avec détail.

1. Voir les *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, par E. Le Blant, planche XXVI.

SAINT-SEVER.

Le 15, nous arrivâmes à Saint-Sever sans nous arrêter à Mont-de-Marsan; avant la nuit, nous eûmes le temps de prendre une idée de la ville & de sa position pittoresque dominant la vallée de l'Adour; de la promenade de la Mortanne, la vue est variée, étendue & assez riante. Le 16 au matin, le Congrès put visiter l'église dont la façade est moderne dans le goût du douzième siècle, & dont l'intérieur est en partie roman, avec de beaux chapiteaux variés, dont deux représentent Daniel dans la fosse aux lions; un d'eux le représente debout, vêtu, dans l'attitude de la prière, les pieds nus léchés par deux lions rampant, pendant que deux autres se tiennent près de lui. Cette église est à trois nefs avec cinq travées, celle qui touche au transept du midi est romane, les autres sont du quatorzième siècle, les transepts à galeries sont de la même époque. Le chœur & les absidioles arrondies portent bien le cachet du douzième siècle. La voûte de la grande nef est à berceau, porté par les colonnes engagées. Une tour carrée dont la base est contemporaine de ces parties anciennes, a été remaniée dans le haut; elle donne à la partie nord-est du monument une apparence mouvementée & pittoresque. — La place principale est entourée de maisons à arcades, disposition si fréquente dans le midi de la France & qu'on retrouve en Espagne, à Saint-Sébastien, à Pampelune, &c. — On peut s'arrêter devant une maison de bois du quinzième siècle, dont les colombages sont moulurées.

Chez M. le Dr Saintet, collectionneur heureux, nous avons été appelés à voir de belles mosaïques romaines provenant des villas voisines, d'une conservation parfaite & d'un dessin très pur ainsi qu'une riche collection de faïences du pays & d'autres objets intéressant le pays des Landes où ils ont été trouvés.

Orthez.

Partis de Saint-Sever vers dix heures du matin, nous nous sommes arrêtés près d'Horsarrieu pour voir un beau menhir haut de $4^{m}80$ dont la face principale a $3^{m}22$ de largeur à la base & nous arrivâmes à Saint-Girons vers onze heures. L'église est en ruines & des plus ordinaires, mais elle contient une crypte des plus intéressantes & des mieux conservées attribuée par quelques archéologues au douzième siècle & par d'autres à la fin du onzième. Les colonnes trappues sont terminées par des chapiteaux très ornés dont presque chaque face porte un sujet différent : les chrétiens livrés aux bêtes; saint Pierre en prison avec des gardes dont les costumes rappellent ceux des guerriers d'un chapiteau de Saint-Caprais d'Agen, un de l'église de Soulac & une sculpture du musée de Limoges. De là, à environ 1 kilomètre nous avons déjeuné à Hagetmau après quoi nous partîmes pour Orthez, station du chemin de fer de Pau à Bayonne. Avant Orthez, près de la route, à droite le château de Maumuy, avec ses tours rondes & carrées, ses hautes toitures, se détache bien au milieu des prairies & des arbres dont il est entouré.

Orthez est une jolie ville dominant la rive droite du gave de Pau, aux eaux rapides, courant au travers des berges escarpées que l'on traverse sur un pont du treizième siècle avec une tour centrale du plus pittoresque effet : c'est un des rares ponts fortifiés qui restent en France. Les ruines du château de Moncade, belle tour du treizième siècle, dominent tout le pays, la plaine verdoyante & les coteaux coupés de bois & de cultures. M. Planté, maire d'Othez, a bien voulu nous recevoir & nous faire les honneurs de sa ville en nous offrant un lunch à la mairie.

D'Orthez la voie suit le gave de Pau, rentre dans les Landes, passe à Peyrehorade & revient dans les Basses-Pyrénées vers le confluent du Gave & de l'Adour, passe en vue des ruines féodales de Guiche & arrive à la gare du faubourg Saint-Esprit

de Bayonne après avoir traversé un pays tantôt pittoresque, tantôt fertile & riant.

Bayonne.

A Bayonne, où la Société a tenu deux séances bien remplies, nous avons visité la cathédrale Notre-Dame, église du quatorzième siècle, à trois nefs. Quelques parties ont été élevées au quinzième siècle, reconnaissables à la forme des baies & à leurs traceries flamboyantes. Le heurtoir de la porte du nord est remarquable par la finesse de son travail & l'influence espagnole se sent dans l'exécution de cette œuvre de ferronnerie; le pareil existe à la cathédrale de Bourges & a été publié en 1855 dans le *Magasin pittoresque* : à côté de ce dessin très exact, une description est inutile. Un beau cloître du quatorzième siècle est attenant à l'église du côté du sud; de belles verrières dont une datée de 1531 garnissent la plupart des fenêtres.

L'église du Saint-Esprit, monument peu remarquable du quinzième siècle dans lequel il faut voir une représentation de pierre de la *Fuite en Egypte;* l'âne, la Vierge assise tenant l'Enfant-Jésus dans une position peu gracieuse & peu naturelle, tout de grandeur naturelle; saint Joseph manque ainsi que l'ange qui les conduisent. On trouve encore à Bayonne des vestiges importants d'une enceinte romaine, tours rondes reliées par des courtines où les assises de brique alternent avec des assises de pierre. Le Château-Vieux flanqué de tours rondes n'a plus rien qui vaille qu'on s'y arrête, les tours ont été découronnées & on a percé des embrasures pour le canon dans les parties basses. Les remparts extérieurs & la citadelle ont été construits par Vauban. — Nous devons encore signaler aux touristes la Villa-Caradoc, propriété de M. Bocher : c'est une belle construction moderne avec de beaux appartements contenant des tableaux & des meubles anciens, entourée de magnifiques & vastes jardins en terrasses d'où la vue s'étend sur Bayonne & la plaine environnante; il n'est pas toujours facile

de la visiter. — Nous ne parlons pas des allées marines & de la route qui mène à la barre de l'Adour; toute personne qui a visité Biarritz connaît ces belles promenades. — Personnellement, j'ai assisté à une partie de *pelote*, jeu de paume aux règles très compliquées & qui n'est intéressant que pour ceux qui les comprennent; malgré l'habileté des joueurs il arrive que quelques balles s'égarent, non sans danger de contusions pour les spectateurs.

SAINT-JEAN-DE-LUZ.

Le lundi 18, les membres du Congrès, en grand nombre, partirent en voiture pour Saint-Jean-de-Luz dont j'ai revu avec plaisir l'église si intéressante remaniée au quinzième siècle & qui est un des types les plus complets des églises basques. L'extérieur en est très lourd; à l'intérieur, trois rangs superposés de tribunes ou galeries de bois, aux balustres tournés du plus heureux effet, sont la place réservée aux hommes; les femmes s'agenouillent dans la nef & quand elles sont en deuil sur des tapis noirs & font brûler devant elles des cierges en souvenir des morts de leur famille; nous retrouverons cet usage en Espagne. Un immense rétable de bois sculpté & doré contenant des tableaux peints à l'huile décore le fond de l'église; les chapelles latérales ont aussi des rétables plus petits dans le même goût; des parements d'autel des dix-septième & dix-huitième siècles, méritent qu'on les regarde, ce sont de belles étoffes de soie. Les stalles, assez élégantes, nous ont paru dater du temps de Louis XVI. Enfin un tableau de Restout & les ornements qui ont servi au mariage de Louis XIV, complètent l'intérêt qu'offre cette église aux visiteurs. — Nous ne parlons que pour mémoire de la maison dite de Louis XIV avec les deux échauguettes où le roi s'arrêta lors de son mariage en 1660, & de la maison de l'Infante, lourde construction carrée de briques & pierre. A l'hôtel-de-ville se trouve, & l'on y montre avec orgueil, le contrat de mariage de Louis XIV & de Marie-Thérèse. Dans l'intérieur de la ville quelques maisons des seizième & dix-septième siècles.

A Urrugne, l'église est encore du style basque & du quinzième siècle avec rétables & galeries. Le clocher a été refait. Un bénitier de pierre, en forme de boîte, d'une forme curieuse se voit près d'une petite porte, la porte des Cagots; sous le porche un fragment de statue de sainte Barbe, avec sa tour, & la palme du martyre. Tout près le château d'Urtubie dont on rapporte la construction au quatorzième siècle; il a joué un certain rôle dans l'histoire du pays. Au dix-septième siècle on l'a réparé ou restauré, remaniement bien reconnaissable à la forme des toitures des tours & aux lucarnes; il est entouré de beaux arbres qui ombragent un vaste parc. Son propriétaire, M. Larralde, l'entretient avec soin.

Fontarabie.

La route devient pittoresque; on commence à apercevoir les montagnes du Guipuscoa & l'on descend à Hendaye qui depuis quelques années a pris un grand développement. Sa position est magnifique, sur les bords de la Bidassoa, avec Fontarabie & N.-D. de Guadalupe en face; à gauche Irun & les montagnes aux aspects variés des Trois-Couronnes, de la Rhune, de la Haya & du Jasquibel, couronnés de tours & de forteresses plus ou moins ruinées.

Là nous trouvâmes les délégués de l'Académie de l'histoire de Madrid & de l'Académie des Jeux-Floraux de Saint-Sébastien, Don Carlos Uriarte, président de la Commission; Don Jose Olano; Don Morales de los Rios, architecte à Saint-Sébastien; Don Pedro Manuel de Soraluce; Don Antonio Bernal O'Reilly, ancien consul d'Espagne à Bayonne, qui avaient bien voulu quitter leurs occupations pour nous introduire eux-mêmes sur la terre espagnole. Après le déjeûner à l'hôtel du Commerce, dont le menu & la qualité font honneur aux gérants de l'hôtel, après les discours & compliments d'usage, le Congrès traversa la Bidassoa pour visiter Fontarabie; il fut reçu au débarcadère par l'alcade Don Félix Laborda, le commandant de la canonnière *Le Tage* & les notabilités de l'endroit & pénétra dans la

ville par cette calle Major si pittoresque, aux maisons sculptées & aux poutrelles si finement décorées qui supportent l'avancement des toits. Fontarabie est une des villes d'Espagne qui a le mieux conservé un ensemble que l'on peut dire complet de vieilles maisons historiées, de fenêtres grillées, de portes ornées de clous & de ferrures de formes élégantes & variées. La foule curieuse envahissait la rue & une bande interminable de garçons sortant de l'école avec les cris perçants usités en pareil cas chez tous les peuples, est venue s'abattre au-dessous du balcon de l'Ayuntamiente pour tâcher de saisir quelques-uns des sous que nous jetions au milieu de ce tourbillon de gamins pittoresquement vêtus. Dans la salle principale de cet édifice on avait réuni à notre intention une certaine quantité d'objets intéressants : des bulles papales, des plats de cuivre, quelques armes, des croix, un calice de vermeil à clochettes du dix-septième siècle ; le prêtre en agitant ces clochettes rappelait l'attention des fidèles & les avertissait de l'endroit de la messe où il en était; des baguettes d'alcades, signe de leur autorité.

L'église, dont l'extérieur a l'aspect d'un monument de la Renaissance, & dont le clocher est le type de la plupart de ceux du Guipuzcoa, est d'un gothique avancé à l'intérieur. Les rétables sont des monuments & vraiment des œuvres capitales de sculpture & de peinture, les piliers les plus rapprochés du chœur sont entourés de petits autels de bois faits pour la place qu'ils occupent & dont le mérite n'est pas inférieur à celui qui remplit le chœur. De grands fauteuils du temps de Louis XIV servent de siège aux officiants. Les orgues sont assez belles & nous y trouvons l'usage espagnol des tuyaux en forme de longues trompettes qui projettent le son dans la nef. Dans la sacristie de beaux ornements & quelques pièces d'orfèvrerie. Les ruines du château de Charles V de Navarre dont l'origine remonte en partie au roi Sanche Abarca & à la reine Jeanne-la-Folle ont plus d'intérêt par les souvenirs qui s'y rattachent & leur lourde masse que par leurs détails. Pendant le temps de notre promenade, sur la tour ruinée qui défendait la porte de la ville, un pétard nous saluait de ses salves répétées. Enfin nous reprîmes nos embarcations

auxquelles se joignit pour emporter à Irun les hauts dignitaires de la Société, un canot du *Tage* offert obligeamment par le capitaine de frégate Sr Baldasamo y Topete.

Au débarcadère d'Irun nous attendaient l'alcade Don Arana & son premier lieutenant D. Pedro Aristegui. Notre première visite fut pour l'église Notre-Dame des Joncs, de la fin du quinzième siècle, aux colonnes cylindriques très élevées & aux voûtes à nervures diversement menées. Cette église a trois nefs contournées par plusieurs rangs de galeries de bois, comme à Saint-Jean de Luz, à Ciboure, à Urrugne. La nef principale frappe par sa largeur & sa hauteur, nous trouverons le même effet à Renteria. Un retable d'une belle ordonnance couvre le chœur de ses frontons & de ses niches dans une desquelles on a placé une statue de Notre-Dame des Joncs, à laquelle on attribue une haute antiquité, dans le nord de l'Espagne. Quelques-uns de nos confrères l'ont vue de près, & disent qu'il faut rabattre de cette prétention; pendant ce temps notre attention était attirée par un bas-relief de marbre peint, représentant les âmes du purgatoire délivrées par l'intercession de la Vierge. Au sommet de cette composition trône la cour céleste, Dieu le Père, N.-S. Jésus-Christ, le Saint-Esprit, entourés d'anges adorateurs; ces figures ont une grande expression de majesté & de bonté; au centre du tableau, la Vierge debout, tendant les mains vers les âmes personnifiées qui l'entourent & sont au-dessous d'elle; l'attitude de Marie, son visage, sont empreints de grâce & de bonté, enfin des personnages de tout âge, de tout sexe, de tout état, implorant la protection de la mère de Dieu, garnissent le fond de ce tableau, de conception originale. Le haut du clocher porte la date de 1609.

Les écoles publiques font la gloire des habitants d'Irun, elles sont bien aménagées & très fréquentées.

L'alcade & les membres de l'Ayuntamiento voulurent bien nous offrir un lunch fort agréablement servi au Casino de la Amistad où plusieurs toasts furent portés à l'alcade, à Irun, à l'Espagne, &c. Nos breaks vinrent nous prendre sur la place d'Irun & au départ, la foule nous salua des cris répétés de : « Adios! adios! Viva la Francia! » Le soir nous rentrions à Bayonne à dix heures.

Le mardi, nous passâmes la journée à Bayonne, visitant les monuments de la ville que nous n'avions fait qu'apercevoir le dimanche.

PAMPELUNE.

Le mercredi matin, 20 juin, nous partions au nombre de trente-trois pour Pampelune. A Alsusua, lieu de bifurcation de la ligne de Madrid & de Saragosse, nous arrivons en retard d'une heure & demie; le déjeuner nous attendait, & comme nous manifestions la crainte de manquer de temps, le chef de gare nous rassura en nous promettant qu'il ne donnerait l'ordre de faire partir le train que lorsque nous serions prêts & qu'il y avait si peu de voyageurs sur la ligne de Saragosse, qu'un retard plus ou moins long n'avait aucune importance. Nous trouvâmes à Alsasua le marquis de Echandia & don Iturralde y Suit qui n'avaient pas craint d'y arriver dès cinq heures du matin pour nous souhaiter la bienvenue.

Le Guiposcoa & la Navarre, ou du moins la partie que nous en traversons sont des plus fertiles & des mieux cultivés, pas un pouce de terrain n'est perdu, & la plaine plus ou moins large est limitée par la chaîne boisée des monts Cantabres. Après Tolosa, la voie devient très pittoresque; Tolosa est une ville assez importante & dans une position charmante; à Beasain entre Zumarraga & Oazurza la voie montant depuis longtemps dans les cols des montagnes, arrive à 614 mètres d'où elle redescend jusqu'à Alsasua. La plaine s'ouvre de nouveau, bien cultivée, parsemée de villages rapprochés, ayant chacun son église, dont plusieurs sont pittoresquement ou gracieusement posés, Echarri-Aranas dominé par la peña de Beriain, Huerte-Araquil, Villanueva & Irursun; près de ce village un rocher coupé, formant une gorge étroite appelé le Paso de las dos Hermanas, le Pas-des-deux-Sœurs; ce lieu est célèbre par une des plus sanglantes batailles que se livrèrent les Carlistes & les Christinos en 1837; Zuasti où la plaine s'élargit encore jusqu'aux pieds de Pampelune. Avant d'arriver à la gare, la

ville se développe sur la hauteur qu'elle couronne avec ses clochers & sa ceinture de remparts.

Nous trouvons à la gare le Docteur de Landa, médecin inspecteur de l'armée; don Oloris, archiviste de Navarre; don Anseolaga, architecte provincial, qui se mettent à notre disposition & nous embarquent dans des omnibus qui nous mènent à l'hôtel de la Perla. Nous passons les fortifications, longeons la promenade ombragée de la Taconera, traversons la belle place de la Constitution, vaste esplanade entourée d'arcades & bordée de belles maisons dont plusieurs anciennes portent encore sur leurs façades ces larges écussons des familles nobles & ces beaux balcons de fer ouvragé avec leurs stores de toile rayée destinés à garantir les appartements des rayons du soleil & qui donnent aux villes de ce pays un aspect si original & si gai. Peu après notre arrivée, le gouverneur civil intérimaire, don De la Roca vient offrir à M. de Marsy son concours & ses services pour tout ce qui pourra nous être utile ou agréable, la même visite & les mêmes offres sont faites par l'alcade & par le président de la députation provinciale.

Pendant que nous attendons nos malles, le lieutenant colonel du régiment d'Amérique Don Emilio Anil, fait défiler sous nos balcons un bataillon de ce régimeut, musique en tête : nous admirons la tenue des troupes & le bon air des soldats & des officiers & applaudissons à la fois la musique & l'aimable idée du colonel. Nous profitons du temps qui nous reste pour faire une première visite à la cathédrale; nous rapporterons nos notes à cette visite sommaire pour ne pas mettre de désordre dans le récit de notre séjour en Navarre.

La façade de Notre-Dame de l'Assomption est du dix-huitième siècle & peut passer pour une bonne œuvre de l'époque; mais quand il a passé la porte, le visiteur est saisi par la grandeur & la majesté de l'église gothique qui se développe devant lui. Cinq larges nefs, bordées de chapelles, séparées par de légers piliers avec de hautes voûtes du quatorzième siècle, un chœur magnifique, forment un ensemble grandiose que l'archiprêtre & le chantre, prévenus, s'empressent de nous montrer en nous donnant toutes les explications désirables complétées par l'architecte provincial, don Ansoleaga. La nef principale

est coupée par le chœur, vaste enceinte fermée par une belle grille de la Renaissance; à l'entrée se trouve le tombeau de Charles III le Noble, mort à Olite le 8 septembre 1425, & de sa femme Léonore de Castille; ces deux statues sont très bien conservées & portent sur leurs riches vêtements les insignes royaux. Les boiseries du chœur, composées de deux rangs de stalles sculptées & ornées de marqueteries, les dossiers portant des statues de prophètes, d'apôtres, de saints, peuvent rivaliser avec celles de la cathédrale d'Auch, étant comme elles du seizième siècle; il y a peut-être à Pampelune moins d'effet, moins de lignes, mais les motifs sculptés sont plus nombreux & au moins aussi bien traités. Les rétables, répandus partout, sont dignes d'attention; les absides, les chapelles latérales ont toutes leur autel plus ou moins richement décoré; il est impossible de les voir tous & de les apprécier en si peu de temps. Dans une de ces chapelles on a réuni quelques chapiteaux de l'église romane primitive, nous en retrouverons quelques autres dans une des dépendances du cloître. En Espagne, on conserve sur place les débris des monuments anciens, & le public peut les voir; en France, les architectes s'ils ne les détruisent pas, ou ne les envoient pas a Paris où ils n'ont qu'un intérêt secondaire, les cachent si bien que personne ne sait où les trouver.

Le cloître est tout entier du quatorzième siècle, d'une largeur peu commune, éclairé par de hautes arcades à traceries élégantes, les nervures des voûtes & les nefs sont d'une grande finesse, les formerets sont très délicatement fouillés d'ornements feuillagés. Tous les ornements sculptés, à de rares exceptions sont entiers, sans brisures, sauf les accidents inévitables dans une aussi longue suite d'années. Les révolutions en Espagne laissent les monuments intacts & respectent les objets destinés au culte : vases sacrés & ornements, tableaux & mobilier; c'est ce qui explique comment les églises de ce pays ont conservé tant d'objets curieux & de si grande valeur.

Dans ce cloître, il faut s'arrêter devant la porte qui communique avec l'église, & dont le tympan porte des scènes de la vie de la Vierge; une Salutation est à étudier. Les bas-reliefs qui ornent les bases des montants, représentent l'histoire de

Samson. A l'autre extrémité de cette travée nord du cloître, & correspondant à cette porte, est situé le tombeau de Lionel de Navarre, père de Charles le Noble, mort en 1386. Le tombeau du comte de Gages, né à Mons le 27 décembee 1682, mort à Pampelune en janvier 1753, se trouve dans la travée sud ; le roi Charles III de Bourbon, auquel il avait rendu de grands services, lui fit élever ce tombeau en 1768, & composa lui-même son épitaphe. Enfin la chapelle du cloître, Santa-Cruz, est entourée d'une belle grille de fer forgé : elle a été forgée avec les chaînes conquises à la bataille de las Navas de Tolosa, gagnée le 16 juillet 1212 par Alphonse le Noble, roi de Castille, contre Mohammed el Nassr, émir des Almohades. Ce dernier avait élevé un retranchement fermé par des chaînes de fer au milieu duquel il s'était mis avec les plus braves de son armée ; ces chaînes étaient destinées à le protéger contre le choc des cavaliers. Le roi de Navarre, Sanche le Fort était à cette bataille avec les Navarrais, & pour rappeler que c'était lui qui, le premier, avait rompu cette barrière & contribué ainsi au gain de la bataille, il changea son écu qui alors était de gueules, & y ajouta des chaînes d'or entrelacées avec une émeraude au centre. Ces grilles d'une belle exécution, ont été faites, on le croirait, sur le modéle de celles de l'abbaye de Conques en Rouergue ; cette analogie nous ayant suggéré cette réflexion, un des chanoines qui nous suivait, nous dit que cela n'aurait rien d'extraordinaire, car à cette époque, un abbé ou un moine de Conques avait été appelé à l'évêché de Pampelune. A Saint-Aventin, près de Luchon, si notre mémoire nous sert, les grilles du chœur sont analogues. Nous avons vu un fragment de ces chaînes dans une des salles du palais de la Députation. La porte qui communique du cloître à l'ancien réfectoire & qui fait face au portail de la Vierge, porte aussi des sculpures ayant trait à la Vie de la Vierge. A droite & à gauche, se dressent deux statues de femmes : l'une personnifie la foi nouvelle, la seconde, les yeux bandés, la foi ancienne ; cette dernière est d'un beau style. Nous aurions encore bien des détails à noter avant de quitter ce beau cloître, entre autres, que les clefs de voûtes de la galerie qui longe l'église sont timbrées des signes du zodiaque ; que les colonnettes qui divi-

sent les baies, ne portent pas sur une base à hauteur d'appui, mais descendent jusqu'au sol, & que ces baies séparées par des contreforts sont assez larges pour être divisées en quatre parties par trois de ces colonnettes.

Nous entrons dans l'ancienne salle qui servait de refectoire, remarquable par ses vastes dimensions; une chaise pour le lecteur du quinzième ou seizième siècle, d'un mauvais goût indiscutable, ne laisse pas douter qu'elle en ait remplacé une plus ancienne. Un linteau de porte & un tympan, portent sculptées, des scènes qui sont probablement tirées d'un bestiaire.

De cette salle immense on communique, par une porte sans caractères, à la colossale cuisine aux cinq cheminées qui rappelle dans de plus grandes proportions celle de Fontevrault. De là, nous montons sur les galeries supérieures du cloître, en partie pavé de carreaux émaillés de fabrications & d'époques qui nous ont paru différentes, pour visiter la bibliothèque du chapitre, très riche en manuscrits & en belles reliures.

Enfin, nous descendons de ces vastes dépendances de l'église ou règne l'odeur de la cigarette pour voir la sacristie, qui se divise en deux parties; la sacristie proprement dite & un salon Louis XIV, où les chanoines se retirent, soit pour se reposer, lire leur office, soit pour attendre l'heure des offices. Ce salon tout doré avec ses glaces lourdement encadrées, ses consoles de mauvais modèles, ses boiseries mal contournées, ses peintures médiocres, produit cependant un grand effet général, inhérent à ce style du dix-septième siècle, mais aussi fait un contraste singulier si près d'un monument du quatorzième.

Messieurs les chanoines avaient daigné faire dans la sacristie une exposition de leur trésor : des étoffes comme l'Espagne seule a su en conserver, plusieurs reliquaires dont un, croyons-nous, fait de plusieurs pièces du treizième au quinzième, mérite une étude spéciale, des vases sacrés de la plus grande valeur, & enfin un coffret d'ivoire, œuvre mauresque d'une délicatesse inouïe & d'une conservation merveilleuse, pris sur un roi Maure en 1005, ou qui porte la date de 1005. En tout cas, c'est une œuvre de la plus grande finesse d'exécution de la fin du dixième siècle. Du reste, ce coffret, de même qu'une

relique, a son authentique. Au milieu de cette chapelle, le tombeau d'un évêque français de la famille de Barbazan, qui lui a donné son nom, la Barbazane.

Ces notes sont très incomplètes, & elles le seraient bien davantage sans le bon vouloir & l'extrême complaisance de Messieurs les chanoines qui ont dirigé les membres de la Société d'archéologie dans cette instructive visite. Un beau heurtoir du quinzième siècle est accroché à une des portes de l'église : il mesure $0^{m}25$ centimètres de diamètre; l'anneau porte sur son contour deux sortes de lézards allongés & un chien fantastique le soutient dans ses dents; l'applique est composée de fines traceries ajourées. Ce heurtoir est intéressant, mais bien moins beau que celui de Bayonne.

Rue San-Francisco, une maison du dix-septième siècle, très chargée de sculptures; le fronton de la porte est supporté par deux cariatides. De larges écussons décorent la façade dont les fenêtres sont garnies de belles grilles, la porte monumentale est défendue par de beaux clous.

Le Musée, en formation, ne possède encore que quelques objets non classés; nous recommandons un fragment de mosaïque trouvé à Estella; pour nous il provient d'une mosaïque chrétienne : c'est un personnage debout, jeune, imberbe, vêtu d'une longue tunique par-dessus laquelle est drapé un manteau que relève la main gauche, tenant un rouleau ou volumen; une étole à longue frange retombe entre les deux vêtements; nous n'osons pas lui assigner une date, le fragment n'ayant pas assez d'importance.

La nuit arrivant, nous entrons dîner à la Perla, où nous recevions nos si aimables & infatigables hôtes, le marquis de Echandia, le Dr de Landa, don Iturralde y Suit, don Hermilio de Oloris, don Ansoleaga, le marquis de Molins, fils de l'ancien ambassadeur d'Espagne, à Paris. Enfin, à dix heures, nous nous rendions au nouveau Casino, cercle de Pampelune où une soirée musicale nous avait été préparée : l'escalier était illuminé comme pour une grande fête, les marches garnies de fleurs, la grande salle décorée avec goût, & toute la société élégante de la ville réunie attendant notre arrivée. Après le concert, composé en partie de vieux airs Navarrais, on a fait

quelques tours de valse & de polka, la danse étant le complément nécessaire de toute musique.

Le 21 au matin, nous avons visité quelques églises : Saint-Saturnin, avec un bas-relief fort ancien, sur la façade : il représente le martyre de saint Saturnin traîné par un bœuf furieux sur les marches du Capitole de Toulouse, excité par des bourreaux armés de fouets & de bâtons. Saint Saturnin avait passé deux ans à Pampelune, évangélisé tout le pays; la légende rapporte qu'il convertit quarante mille personnes au christianisme; il n'est pas étonnant qu'on ait élevé une église en son honneur.

L'église Saint-Laurent qui fut fortifiée & rappelle certaines églises du midi de la France avec un portail du seizième siècle. L'église Saint-Ignace, construite à l'endroit ou saint Ignace de Loyola fut blessé en défendant une des portes de la ville, en 1521 : elle n'a rien de remarquable à l'extérieur; à l'intérieur un dôme orné d'arabesques qui produisent un certain effet décoratif.

Ce même jour nous partions pour Olite, une des anciennes résidences des rois de Navarre que M. Iturralde y Suit a décrit & dont il a fait l'historique. Nous parcourons un pays bien cultivé, riant & gai; à Noain, nous passons sous une des arches du bel aqueduc qui conduit à Pampelune les eaux qui l'alimentent; nous traversons des jardins maraîchers couverts d'arbres fruitiers, & la plaine où l'on cultive l'olivier au glauque feuillage, &, passons devant Tafalla où nous nous arrêterons au retour. Nous arrivons à Olite où nous sommes reçus par l'alcade, don Jose Antonio Camon & son lieutenant. Comme toujours, il faut voir vite & beaucoup. Je prends un croquis rapide de l'ensemble du palais des rois de Navarre, construction considérable des quatorzième, quinzième & seizième siècles, avec ses nombreuses tours carrées, ses courtines aux angles saillants amortis par des échanguettes en encorbellement & je rejoins mes collègues sur la grande place au moment où ils pénètrent dans les ruines. Il est impossible en de si courts instants de se rendre compte de la disposition intérieure d'un si vaste ensemble de cours & de salles de toutes dimensions. Mais je m'arrête devant l'église de Santa-Maria la Reale, ancienne chapelle du

château. C'est une œuvre robuste du quatorzième siècle avec de belles voûtes à fortes nervures; les rétables sont très remarquables, & le principal, à ses motifs, dorés joint une suite de peintures encadrées dans les divers ordres de son architecture. Le portail est si richement sculpté, que je n'ai pu résister au désir de l'étudier d'un peu plus près & d'en donner une description aussi complète que possible pour le temps dont nous pouvions disposer. Disons d'abord que c'est une merveille par l'abondance des sujets, la manière habile dont ils sont traités, la largeur de l'exécution & les détails dont on peut dire qu'il est surchargé & dont la multiplicité nuit peut-être à l'ensemble. Etant du quatorzième siècle, comme nous l'avons dit, ce portail est ogival, entouré de huit archivoltes portées par autant de colonnettes très élégantes, alternativement minces ou un peu plus fortes. Les cinq premières archivoltes sont séparées de celles qui circonscrivent immédiatement le tympan par une moulure à gorge formant un arc divisant cette série de voussures en deux portions inégales; à gauche sur le tailloir de la dernière colonnette & amortissant la tombée de l'archivolte extérieure, un ange debout, jouant d'un instrument qui ressemble à une flûte droite ou à une trompette. En suivant la série des tailloirs, nous trouvons un personnage assis, indéterminé. Le roi Hérode assis, tenant son sceptre de la main gauche, le bras droit est brisé, mais le mouvement de ce qui en reste indique qu'il donne congé aux rois mages qui se dirigent, avec leurs présents, vers la scène centrale du tympan où la Vierge est assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux; le dernier roi mage est agenouillé sur un carreau. Les archivoltes sont chargées de choux frisés, profondément creusés, formant un fouillis inextricable qui nuit à l'effet général, & la dernière renferme dans une niche, debout, un personnage ecclésiastique, évêque ou abbé, reconnaissable à son étole dont une extrémité pend entre sa tunique & son vêtement de dessus; il a les mains jointes & son visage souriant exprime la bonhomie; plus haut, presque au sommet de la troisième archivolte, la Vierge assise, avec son fils sur son bras gauche. A droite, à la retombée des arcs, & faisant pendant aux mages, une scène que nous n'avons su déterminer, mais dont les personnages

ont aussi le corps tourné vers la Vierge centrale & sont dans des niches aux dais richement ornés. Le tympan, nous l'avons dit, est occupé au centre par une statue de la Vierge avec son fils assis sur les genoux. Le vêtement de la Vierge est gracieusement drapé & étudié avec soin, les replis en sont naturels & tombent sans raideur, ses pieds reposent sur un escabeau à quatre pieds; la tête est expressive mais un peu maigre & le menton est trop pointu. Ce tympan se divise en quatre compartiments & contient en bas, à gauche, la naissance de la Vierge.

Anne est à demi couchée, la tête appuyée sur le bras droit & reposant sur un traversin; les draps qui la recouvrent accusent bien les formes du corps & retombent jusqu'à terre en replis simples & naturels; le lit est à colonnes portant un surciel, comme on disait, drapé de manière à laisser voir le berceau de la nouvelle-née, suspendu par deux cordes, à portée de la main de la mère pour être facilement ramené quand l'enfant s'éveillerait. Cet usage commode était-il usité au quatorzième siècle? C'est probable, les artistes de ce temps reproduisant dans leurs œuvres ce qu'ils voyaient quotidiennement. Saint Joachim se tient debout au pied du lit; de l'autre côté confèrent deux matrones. Au-dessus la présentation de la Vierge au temple, Joachim à genoux offre les tourterelles pendant que sa femme présente l'enfant au grand-prêtre; à gauche, dans la partie inférieure, Hérode, assis, tenant une épée nue à la main, un ange au-dessus de lui, brise la pointe de l'épée, tandis que le roi indique à deux soldats une femme assise, tenant dans ses bras un enfant; l'épée brisée d'Hérode n'atteindra pas la victime désignée; en effet, à côté, la Sainte-Famille s'enfuit en Egypte. Dans le quatrième compartiment : le baptême de N.-S. dans le Jourdain, l'ange tenant la tunique pendant que Jean verse l'eau sur la tête du Sauveur; un quatrième personnage, debout, représentant probablement la foule qui se pressait aux bords du Jourdain. Le linteau est surchargé de feuillages enroulés & entrelacés, les jambages portent une ornementation végétale où sont encadrés des médaillons dans lesquels nous distinguons l'agneau avec la croix, un bœuf, d'autres animaux que nous n'avons pu, faute de temps, rechercher.

A la hauteur des tailloirs des colonnettes & des deux côtés de ce porche admirable, les statues des douze apôtres, de grandeur plus que naturelle remplissent des niches trilobées surmontées de frontons triangulaires très allongés, de crochets & surmontés d'un chou frisé. L'attitude de ces saints personnages, leurs visages différents expriment bien les divers caractères que la tradition leur donne, la bonté, la douceur, l'énergie, la sérénité. les traits sont beaux, les poses variées & sans raideur, les vêtements, sobres de plis, sont drapés avec élégance. C'est une œuvre vraiment artistique que cette partie de N.-D. la Reale, & quand on a parcouru le livre de M. Iturralde y Suit, après avoir visité le château d'Olite, on voit que les rois de Navarre étaient aussi intelligents que braves, aussi pieux que bons pour leur peuple, & qu'ils ne négligeaient rien quand il s'agissait de Dieu ou de la grandeur de leur royaume.

L'autre église San-Pedro, dont le clocher est original, est aussi du quatorzième siècle. Nous n'avons pas pénétré à l'intérieur. Enfin, si nous voulons visiter Tafalla il faut songer au départ; mais il n'y a pas de train avant plusieurs heures & il serait trop tard pour nous arrêter; nous n'avons qu'un moyen, c'est de franchir à pied les cinq kilomètres qui nous en séparent, mais nous avons avec nous des confrères âgés, nous avons MM^mes^ de Poul, Le Féron de Longcamp, Wilson qui ne le pourront pas. Nous apprenons qu'un train de marchandises va arriver, M. de Marsy insinue à l'alcade que si nous pouvions faire accrocher notre wagon laissé sur la voie par le train qui nous a menés à celui qu'on signale, cela nous serait fort agréable & nous permettrait de voir Tafalla où nous attend un garçon de la Perla avec une collation. — Le chef de station fait bien quelques difficultés, mais l'alcade couvre sa responsabilité par un ordre & l'on accroche notre wagon au train de marchandises. Dans notre pays, un chef de gare eût poliment prié le maire de se mêler de ses affaires. Pendant les manœuvres nécessaires les membres de l'Ayuntamiento d'Olite nous offraient des rafraîchissements avec la politesse & l'urbanité espagnoles. Grâce à la complaisance du chef de station nous partons pour Tafalla, petite ville assez importante qui fut longtemps un des lieux de résidence des rois de Navarre;

nous n'avons pu monter aux ruines de leur château, mais nous avons visité l'église qui possède un beau christ & un beau rétable doré & peint; Santa-Maria possède aussi des ornements remarquables & une porte ornée de beaux clous de fer.

Sur la place une croix de pierre, colonne très svelte dont le fût est décoré de quatre-feuilles entourées de feuillages entre-croisés; la base est ornée de tresses & le chapiteau feuillagé soutient la croix fleuronnée portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge. Sur les quatre faces du piédestal on reconnaît la Vierge & les trois vertus théologales. Nous étions dirigés dans notre promenade à travers les vieilles rues de Tafalla par l'alcade & le député provincial qui nous montraient, avec le français le plus correct, ce qu'ils croyaient devoir nous intéresser. Pendant que nous nous arrêtions au Casino, la musique municipale jouait sous nos fenêtres des airs variés & termina par la *Jota*, air national; aussitôt toute la jeunesse se mit à tournoyer sur la place envahie par la foule. Nous applaudissons comme il convient à cette attention de l'alcade auquel nous portons un toast en le remerciant vivement de sa bienveillante réception; nous partons pour la gare où nous sommes suivis par une foule immense, & pendant que nous attendons le train, une femme du peuple s'avance vers un de nous & lui dit : « Bonjour, Messieurs les Français, revenez vite nous voir »; nous causons avec des jeunes filles élevées au couvent d'Iturritz près de Bayonne & nous prenons nos places aux cris de : « Adios! Adios! Viva la Francia. » Nous agitons nos chapeaux, nos mouchoirs en répondant : « Viva Tafalla! Viva la Navarra! Viva la España! Viva las Señoritas! » A dix heures du soir nous soupions à la Perla. Le vendredi matin quelques-uns des membres du Congrès vont avec M. de Marsy, à Estella pour nous rejoindre le samedi à la gare d'Echarri-Aranaz; d'autres poussent jusqu'à Saragosse, nous retrouverons ceux-là le lendemain à notre départ de Pampelune.

Ceux qui restent à Pampelune étudieront de nouveau la cathédrale & les autres monuments, feront les visites aux personnes qui les ont si bien reçus afin de les remercier

de tout ce qu'elles ont fait pour nous : le gouverneur civil, Mgr l'évêque, le doyen du Chapitre, don H. de Oloriz, le Dr Landa, le Marquis de Echandia, &c. Vers trois heures nous faisons une promenade en voiture à Gazola, petite paroisse à cinq ou six kilomètres de Pampelune. Gazola est une paroisse de cent & quelques habitants qui possède une église romane fort intéressante & dont la façade est entourée d'un petit cloître formant vestibule ou porche, comme on voudra; les colonnettes doublées & les chapiteaux du onzième siècle sont extrêmement curieux, les arcades sont légèrement ogivales; je trouve sur mes notes la date de 1060 qui m'a été donnée par un de nos amis espagnols. Dans la sacristie, des ornements magnifiques, comme beaucoup de cathédrales de France voudraient en posséder, faits avec de vieilles soies & des velours des seizième & dix-septième siècles que le temps n'use pas, parmi lesquels une chasuble de velours vert ornée de dessins de soie entourés de filigrammes d'or dont nous ne pouvons nous lasser d'admirer l'élégance & la fraîcheur. Un des chapiteaux du cloître représente les mêmes oiseaux se becquettant les pattes reproduits sur un des chapiteaux du douzième siècle de Pampelune & que M. de Lahondès a dessiné dans une des dépendances de la cathédrale. On peut comparer le même motif exécuté à deux époques différentes par un ouvrier naïf ou par un ouvrier qui a étudié les effets des saillies & des creux dans la sculpture ornementale. Nous jetons un coup d'œil rapide sur une vieille maison noble, avec son écusson monumental & sa porte à clous saillants.

Saint-Sébastien.

C'est à regret que le samedi 23 nous quittons Pampelune où nous aurions encore tant à voir, & nos hôtes si aimables, si dévoués dont nous emportons un ineffaçable souvenir; le train nous dépose, par une pluie battante, à la gare de Saint-Sébastien où nous trouvons pour nous recevoir le secrétaire du gouverneur civil, l'alcade don Larrauri & ses deux lieutenants,

don Zabala, député provincial, don Carlos Uriarte, directeur de l'Institut, le chancelier du consulat de France, don Moralès de Los Rios, architecte, don de Soraluce, don Olano qui nous conduisent à l'hôtel Continental où nos logements sont retenus ; c'est un hôtel neuf, construit en face de la passe, dominée à droite par la citadelle & à gauche par les coteaux qui portent le phare, paysage pittoresque & vivant quoique les baigneurs fassent défaut. Le dimanche matin nous allons à la messe & après nous parcourons les rues de la ville, les nouveaux quais, le Casino, œuvre remarquable de don Moralès, bien conçue, bien aménagée, décorée avec goût ; nous faisons le tour de la citadelle, nous admirons la belle vue que l'on a de cette hauteur sur l'Océan & les côtes lointaines de Bilbao d'un côté, de Biarritz de l'autre. Nous nous arrêtons un instant devant Santa-Maria où nous ne pouvons pénétrer, c'est l'heure des messes ; il en est de même pour San-Vicente. A une heure, nous rentrons pour déjeuner, nous avons invité le gouverneur civil don Moral & les membres de la Commission chargée de nous recevoir. Après de nombreux toasts, nous montons en voiture pour aller à Pasajes San Pedro & Pasajes San Juan, Lezo & Renteria, visiter ces localités si gaiement & si pittoresquement placées sur la baie de Pasajes, leurs églises à rétables, leurs ornements précieux, leurs nombreuses maisons nobles ; il paraît qu'autrefois la noblesse du nord de l'Espagne aimait à se retirer dans ces sites agréables où l'air est très sain, prés de la mer & des montagnes dont on a une belle vue ; au moment où nous étions à Pasajes, les Trois-Couronnes se détachaient admirablement sur les chaînes voisines.

A Lezo nous avons aperçu une vieille église, des maisons chargées d'écussons & assisté à une danse basque, l'*Aurrescu*, d'un caractère original & qui demande beaucoup d'oreille & de mesure. Une bande de jeunes gens en costume de fête, béret bleu ou rouge, chemise d'une blancheur immaculée, pantalon blanc serré à la taille par une ceinture bleue, espadrilles neuves brodées, se tiennent par la main & forment une chaîne ; une chaîne de jeunes filles leur fait face. Le tout s'ébranle au son du tambourin & d'une sorte de fifre qui, s'il a peu de notes à sa clef a des sons très aigus ; au bout d'un

moment deux jeunes gens exécutent un pas, entre-chats, jetés-battus, &c., puis, le béret à la main, ils se présentent devant les deux danseuses qu'ils ont choisies : elles se détachent de la foule & suivent leurs danseurs; arrivées à leur place elles s'intercalent dans les rangs des jeunes gens qui s'inclinent devant elles. Les deux danseurs suivants exécutent les mêmes manœuvres jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place vide : alors on danse une farandole avec les figures sinueuses qu'elle comporte & pour terminer chacun danse avec son invitée en faisant des pirouettes, des chaînes doubles ou simples, &c. A la fin, tous se précipitent vers la fonda pour se rafraîchir.

Renteria, a une belle église dans le même style que celle d'Irun avec ses colonnes cylindriques très élevées, ou l'on conserve un christ de bois très ancien; le curé nous a montré, avec la plus grande complaisance, ses beaux ornements; l'alcade sa ville aux maisons curieuses, avec leurs écussons, leurs portes ornées de beaux clous saillants, leurs heurtoirs dont l'un mesure jusqu'à $0^{m}50$ de longueur, adapté à l'entrée d'un logis qui appartient encore à une famille noble du pays. Une enseigne de pilote se voit sur le claveau d'une maison du dix-septième siècle.

Le soir, à dix heures, nous avons été reçus officiellement à l'Ayuntamiento de Saint-Sébastien par les autorités de la ville. Le palais était illuminé; des huissiers en grand costume, leur masse sur l'épaule, gardaient les portes que nous devions franchir, immobiles dans leurs riches vêtements & leur mâle beauté. Dans la grande salle, le gouverneur civil, debout, nous a salués individuellement; auprès de lui l'alcade avec ses insignes, une baguette blanche, ayant à ses côtés ses lieutenants, nous a ensuite souhaité la bienvenue; pendant ce temps la musique municipale jouait sur la place de la Constitution que la foule remplissait & en dansant avec l'entrain qu'y mettent les Espagnols sans s'inquiéter trop si le morceau exécuté était ou non un air de danse; dans l'intervalle, la Société chorale, qui revenait du concours de Pau chargée de médailles, nous chantait ses meilleurs morceaux pendant que les fusées & les bombes d'un feu d'artifice mêlaient leurs éclats au son des instruments ou au chœur des soldats de *Faust*.

Enfin, après avoir jeté les yeux sur une exposition d'objets intéressants disposés dans une salle voisine par les soins de M. Moralès nous avons eu ce qu'on nomme à Saint-Sébastien le *Cecen-Jusco* ou *Toro de Fuego* qui est un divertissement tout local qui ne se donne que très rarement. Un bâti de bois léger recouvert de peaux de bœufs & ayant la forme de cet animal dirigé par deux ou trois hommes qui le traînent, traverse la foule en trottant, jetant par tous ses orifices une pluie de feu, mêlée de pétards, au milieu des rires & des cris de cette cohue de tout âge & de tout sexe. Cette fulgurante promenade dure bien près d'une demi-heure & quand on comprend que l'intérieur est vidé, le taureau s'arrête & de ses cornes part le bouquet : bombes, fusées, soleils, pétards, &c. Ce spectacle est des plus gais & la foule semble y prendre le plus grand plaisir. Un lunch des plus élégamment servis termina cette réception si aimable & si bienveillante où les membres de l'Ayuntamiento firent assaut de politesse & d'urbanité pour leurs hôtes qui ont emporté d'Espagne les meilleurs & les plus durables souvenirs. Le lendemain matin, 25 juin, nous visitâmes en détail Santa-Maria, église du temps de Louis XV très chargée d'ornements mais bien comprise, qui donne une idée juste du style de cette époque, & Saint-Vincent, des quinzième & seizième siècles, sans grande valeur architecturale. Il faut voir dans ces deux églises les sacristies & les ornements.

Enfin, l'heure du départ définitif arriva & aussi, hélas ! celui de la séparation. Nous prîmes le train de France à onze heures vingt & une minutes pour arriver à Bayonne à deux heures. Là nous nous séparâmes, suivant chacun la ligne qui devait le ramener chez soi, emportant le meilleur souvenir de cette trop courte excursion.

A. DE ROUMEJOUX.

LE DESMAN DES PYRÉNÉES

Les Desmans forment une petite famille, celle de Myogalidés, à caractères très nets & qui les rendent faciles à distinguer de tous les autres insectivores.

Deux espèces seulement composent cette famille, M. Moscovita & M. Pyrenaica, & d'après la plupart des auteurs, elles doivent être placées dans le même genre. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, au contraire, sépare du genre Desman, l'espèce propre aux Pyrénées, & en fait un genre particulier *Mygalina.*

Le Desman de Moscovie était connu des anciens naturalistes, mais ses affinités zoologiques ont été méconnues pendant bien longtemps.

Ce ne fut qu'en 1781 que Pallas démontra, par une description complète, que les caractères du rat musqué de Moscovie étaient ceux d'un insectivore, d'une musaraigne, qu'il appela *sorex mochatus.*

Cuvier, étudiant à nouveau le Desman, reconnut qu'il différait notablement des musaraignes proprement dites : que son museau prolongé en trompe tactile, ses pattes largement palmées, sa queue écailleuse & comprimée, constituaient un ensemble de caractères assez nets pour donner lieu à la création d'un genre nouveau, & dans le premier volume de ses *Leçons d'Anatomie comparée*, il sépara le Desman des musaraignes & donna au nouveau genre le nom de *mygale.*

Quelques années plus tard, Et. Geoffroy confirma cette manière de voir, & il décrivit une seconde espèce du même genre, le *mygale Pyrenaica.*

La place des Desmans dans la classification était dès lors parfaitement établie; mais les deux espèces, celle de Russie & celle des Pyrénées réunies dans un même genre. En examinant cette dernière espèce, Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, pensa qu'elle différait assez de celle de Moscovie pour l'en séparer, sous le nom de *mygalina*, diminutif du nom de mygale.

Cette manière de voir n'a pas été adoptée en général, & les auteurs modernes ont continué à réunir les deux espèces dans le même genre *myogale;* je citerai entre autres Dobson, Carl Vogt, Mivart, &c.

Il semblerait d'après tout ceci que les Desmans sont bien connus, & que tous leurs caractères ont été décrits par les auteurs qui se sont occupés d'eux. La chose est vraie en grande partie, pour le Desman de Moscovie, & l'on pourra trouver dans l'excellente monographie des insectivores de Dobson, une description assez complète de l'anatomie de cette espèce.

Mais il en est tout autrement pour le Desman des Pyrénées, car celle-ci a été très incomplètement étudiée jusqu'à présent. Ceci provient sans doute de l'aire très restreinte de son habitat; de la difficulté de se procurer des sujets, & de la rapidité avec laquelle la putréfaction s'empare des Desmans. Aussi, est-il indispensable de faire sur place les dissections, les fixations de tissus, & cette étude demande beaucoup de temps, car le Desman est rare partout & on ne le prend que difficilement & d'une manière accidentelle.

Dans cet état de choses, nous avons pensé faire œuvre utile en décrivant avec détails le *Desman des Pyrénées*. Nous avons eu à notre disposition un assez grand nombre de sujets, provenant de localités très diverses; mais c'est principalement dans les environs de Luchon que nos chasses ont été le plus fructueuses. Les marais & les prairies inondées de Juzet semblent être le coin préféré du Desman : il trouve là des eaux tranquilles & continuellement renouvelées, des insectes en abondance. Lorsque les eaux du torrent voisin, la Pique, ne sont pas trop fortes, il peut se lancer à la poursuite des jeunes truites, sa nourriture de prédilection. Enfin, il était là à l'abri de tous ses ennemis; mais dans ces dernières années les chas-

seurs de Luchon ont essayé de la chasse au marais, & de là est survenue une diminution notable dans le nombre des Desmans, car les chiens les poursuivent avec acharnement, &, si après les avoir tués d'un coup de dent, ils les abandonnent aussitôt à cause de leur forte odeur de musc, ils ne les détruisent pas moins.

C'est au concours dévoué de notre ami M. Maurice Gourdon, de Luchon, que nous devons la plupart des sujets qui ont servi à nos études.

Les deux espèces connues aujourd'hui, ont toutes les deux cette particularité d'être confinées dans deux régions limitées & fort éloignées l'une de l'autre. La plus anciennement signalée, le Desman de Moscovie, habite le sud-est de la Russie, & les parties voisines de l'Asie-Occidentale; l'autre n'a été rencontrée jusqu'à présent que dans la chaîne des Pyrénées & dans les montagnes de la péninsule Ibérique : Espagne du centre & Portugal.

C'est par erreur que le Desman des Pyrénées avait été inscrit sur la liste des mammifères de l'Algérie; Loche en a parlé dans sa *Faune mammalogique de l'Algérie* d'une manière très hypothétique. « Cette indication n'a pas été confirmée & me paraît tout à fait erronnée » nous écrivait M. Pomel, & cette opinion me semble tout à fait exacte.

Antérieurement à notre époque; l'aire de dispersion des Desmans était beaucoup plus étendue. A Sansan dans le département du Gers, Lartet[1] a recueilli des ossements qui lui ont paru identiques à ceux de l'espèce pyrénéenne. Plus récemment, M. H. Filhol, reprenant les fouilles de cette même localité, a trouvé de nouveaux débris de Desmans qui viennent confirmer l'opinion de Lartet[2].

M. Pomel a également signalé dans les dépôts tertiaires de l'Auvergne des débris d'espèces très voisines[3].

Enfin il en existerait également dans les dépôts tertiaires de l'Angleterre[4].

1. Lartet; *not. sur la coll. de Sansan*, 1851, p. 13.
2. Filhol; *in litt.*
3. Pomel, *Bibl. uni. de Gen.* Arch. 1848, p. 161.
4. Owen, *Br. foss. mamm.*, p. 25 & *Odonto*, p. 417. — Pictect, *Paléont.*, t. I, p. 178.

Le genre de vie des deux espèces vivantes semble au premier abord être le même; mais lorsqu'on étudie de plus près cette question l'on voit que le Desman de Russie n'abandonne que très rarement les eaux des fleuves, tandis que le Desman des Pyrénées se tient le plus souvent à terre. Aussi la conformation de ces deux espèces est-elle différente en certains points : la queue chez le Desman de Russie est fortement comprimée sur les côtés, des muscles puissants l'actionnent, & c'est là un organe de natation d'une très grande force. Chez le Desman des Pyrénées la queue est cylindrique & ne peut guère servir comme organe de propulsion.

Les deux espèces habitent les eaux vives, sans fréquenter ordinairement les torrents trop rapides, où la vitesse des eaux pourrait les molester le plus souvent.

L'espèce de Russie habite aussi bien les abords des barrages, les canaux d'amenée des moulins que les grands cours d'eau, comme le Volga. C'est même là, surtout, qu'on les prend en quantité dans les filets que les pêcheurs placent dans la nuit.

Je n'ai jamais rencontré le Desman des Pyrénées dans les grands cours d'eau de nos montagnes; il n'aborde même les torrents un peu considérables, comme la Pique à Luchon, que d'une façon tout exceptionnelle, & lors des basses eaux. Son séjour de prédilection est au contraire les petits ruisseaux, les canaux de fuite des moulins, & surtout les prairies marécageuses au milieu desquelles circulent des eaux vives : marais de Juzet par exemple.

Le Desman des Pyrénées établit sa demeure dans les cavités si nombreuses qui se rencontrent sur les berges des ruisseaux qu'il fréquente. Ces berges sont, en effet, composées de matériaux de transport de toutes dimensions, laissant toujours entre eux des vides considérables. C'est là que mes chasseurs vont les prendre en introduisant la main dans les trous qui présentent à leur entrée des traces de leur passage. D'autres fois, ils s'emparent des couloirs déjà faits par l'*arvicola amphibius*, le rat d'eau, animal fouisseur par excellence.

La chasse fort active qu'ils font en tout temps est surtout une chasse de nuit, & ils se prennent alors dans les filets, les nasses tendues par les pêcheurs. En été l'espèce pyrénéenne

chasse surtout à terre, dans les prairies principalement, & si elle se trouve éloignée de son terrier lorsque le jour arrive, elle se cache dans les touffes d'herbes, sous les meulons de foin, où l'on peut aller la prendre. En cela elle diffère notablement du Desman de Moscovie, qui ne vient presque jamais à terre, & ce n'est que lorsque les inondations le chassent de sa demeure souterraine qu'il apparaît sur terre, mais sans jamais s'éloigner beaucoup de son milieu de prédilection.

Leur nourriture est exclusivement animale, contrairement aux dires des anciens auteurs qui leur donnaient pour aliments les racines de plantes marécageuses. Mais déjà Pallas avait reconnu cette erreur « on est dans l'opinion qu'ils se nourrissent de racines de nymphæa & d'acores, & qu'ils en font des provisions; mais Pallas n'a jamais trouvé dans leur estomac que des débris de larves & d'insectes[1]. »

Cette erreur provient selon toute apparence de ce fait : que c'est principalement au milieu de ces plantes, si abondantes sur les bords du Volga, que chasse le Desman de Moscovie.

Dans l'estomac des nombreux Desmans des Pyrénées que j'ai eu l'occasion d'examiner je n'ai jamais rencontré que des larves, des petits crustacés & surtout des coléoptères dont les élytres étaient souvent assez reconnaissables pour en déterminer l'espèce. D'après les pêcheurs, le Desman, ferait une chasse acharnée aux truites, & il réussirait à s'emparer de sujets aussi gros que lui : c'est précisément à ce fait qu'est due sa prise dans les nasses que les pêcheurs de truites placent pendant la nuit sur le bord des torrents, en choisissant les endroits où le courant est plus faible.

Je n'ai eu qu'une seule fois l'occasion d'observer un Desman vivant; car malgré toutes mes recommandations & mes promesses, les pêcheurs d'écrevisses qui prennent à la main les Desmans dans leurs trous, les tuent au plus vite, pour éviter les morsures désagréables de ces animaux. Leurs fortes incisives triangulaires, à bords coupants, font en effet des plaies profondes & hors de proportion avec la taille de l'animal.

Celui que j'ai pu voir vivant, cherchait toujours les coins

1. Geoffroy, *op. cit.*

les plus obscurs de sa prison, il était toujours en mouvement, palpant tout avec sa trompe. Celle-ci était d'une mobilité extrême, se déjettant à droite, à gauche, se recourbant en bas, se relevant en haut, palpant tout absolument comme un aveugle qui cherche avec la main à se rendre compte de la nature des objets qu'il a rencontrés.

Cependant le Desman des Pyrénées n'est pas aveugle, & l'on apercevait son œil minuscule briller au milieu de la fourrure : mais il fallait l'examiner avec beaucoup d'attention pour voir cet œil si petit.

Il ne voulait prendre aucune nourriture, & il mourut à la fin de la première journée de sa captivité.

Les auteurs n'ont eu jusqu'à présent aucun renseignement précis sur la reproduction des Desmans : Carl Vogt, se fondant sur la présence de huit mamelles suppose que les portées sont très nombreuses.

Pour le Desman des Pyrénées, je peux affirmer qu'il n'en est pas ainsi, car j'ai eu l'occasion de disséquer plusieurs femelles pleines, & j'ai toujours trouvé deux fœtus. La parturition se fait à la fin de janvier, mais rien ne m'a permis de savoir quelle était la durée de la gestation.

Par l'ensemble de ses formes, le Desman ressemble beaucoup à une musaraigne, & non à une taupe comme le veut Dobson; mais la position de ses pattes de derrière lui donne une physionomie toute particulière, & qui le fait distinguer de toutes les autres espèces de petits mammifères. Ces pattes sont démesurément longues, la jambe & le pied, ce dernier surtout, étant considérablement développés : celui-ci est enfin déjetté fortement en dehors, comme dans les oiseaux palmipèdes. Telle est, du moins, la position de pattes de derrière lorsque l'animal est dans l'eau; dans la marche à terre, elles se rapprochent de la position ordinaire.

Cette disposition assez nette chez le Desman des Pyrénées est encore plus marquée, plus exagérée en quelque sorte, chez le Desman de Moscovie, espèce plus aquatique, & pour laquelle l'eau est l'élément favori; à terre, il se traîne avec difficulté. Tout au contraire, le Desman des Pyrénées chasse volontiers à terre, & il est d'une grande agilité.

Quoi qu'il en soit de ces différences entre les deux espèces, le pied chez le Desman des Pyrénées comme chez le Desman de Moscovie, est seul dégagé du corps, la jambe & la cuisse sont cachées sous les téguments de l'abdomen. Les pattes de devant sont également portées en avant, & dans leur position normale, elles sont placées au-dessous de l'œil; la main porte franchement à terre sans être déjettée en dehors comme le pied.

En cela, le Desman diffère complètement de la taupe, espèce avec laquelle il a incontestablement de grandes analogies, & cette déviation de la direction normale des extrémités, cette obliquité de la main ou du pied est inverse chez les deux espèces.

La taupe, animal fouisseur, dans lequel la main devient l'organe important, a son membre antérieur modifié dans les proportions de ses différentes parties & dans la direction de son extrémité; la main est déjettée en dehors.

Le Desman au contraire, animal nageur, est modifié d'une manière analogue, mais dans son membre postérieur. Le tibia s'allonge pour permettre aux muscles un plus grand développement, le pied se déjette en dehors pour former un organe de propulsion, une rame puissante.

Malgré une légère différence, le Desman des Pyrénées rappelle bien par ses formes générales le Desman de Moscovie; mais cependant, il s'en distingue facilement par sa trompe plus allongée, par sa queue plus grêle, ronde au lieu d'être aplatie sur les côtés & en carène aigue sur ses bords supérieurs & inférieurs.

La tête se continue directement avec le corps, sans que le cou soit marqué; l'extrémité du museau est aplatie & dépasse de beaucoup la lèvre inférieure, formant une trompe mobile rappelant, en l'exagérant, le museau des musaraignes.

La partie terminale de la trompe est dépourvue de poils, la peau en est finement granuleuse, d'un noir brillant. Cette partie dénudée est plus étendue chez le Desman de Moscovie, elle se termine par une ligne transversale & non en triangle.

Au-dessus de ce point règne un espace annulaire, large de 6 millimètres, & qui se prolonge en pointe jusqu'à l'œil; dans

ce point les poils sont plus courts & de couleur plus claire que ceux des parties voisines. Pour bien voir cette disposition, il faut relever la fourrure à rebrousse poil; c'est surtout chez les mâles qu'il est facile de constater cette disposition; chez les femelles & chez les jeunes sujets elle est peu marquée.

Sur les côtés, au-dessous de la partie dénudée, commence une rangée de vibrisses, qui vont en augmentant de longueur d'avant en arrière, les plus longues atteignent 85 millimètres.

Tandis que la trompe du Desman de Moscovie est divisée dans toute sa longueur par un sillon profond, celle du Desman des Pyrénées ne porte pas de sillon à sa face supérieure. Mais une véritable encoche sépare les deux narines & se continue en dessous en un sillon très marqué, qui s'élargit bientôt & forme un triangle dont le sommet est dirigé en avant, & dont les bords sont formés par les cartilages qui constituent la charpente solide de la trompe. A la face supérieure la peau est de couleur rougeâtre, très finement chagrinée, & divisée en tous sens par des sillons profonds.

Les narines sont placées à l'extrémité de la trompe, & à sa face supérieure; elles sont de forme ovalaire, à grand axe transversal. Elles mesurent 2 millimètres dans ce sens; le bord supérieur se prolonge en une petite languette mobile qui peut fermer complètement l'ouverture de la narine.

A la face inférieure, les deux moitiés de la trompe, séparées par le sillon médian, portent de chaque côté quatre ou cinq lignes saillantes obliques d'avant en arrière; & dans l'intervalle que ces sillons laissent entre eux, naissent des séries de poils raides & allongés, véritables vibrisses.

A la lèvre inférieure ces vibrisses forment une touffe de poils assez abondamment fournie; & quelques-uns atteignent une longueur de 15 millimètres. Celles-ci forment deux touffes latérales, laissant entre elles un espace à peu près démuni de de ces longs poils.

Le bord des lèvres est nu, de couleur brune; la lèvre supérieure laisse à découvert l'extrémité des fortes incisives que porte le maxillaire supérieur.

L'œil, très petit, est entièrement caché par la fourrure épaisse qui l'entoure; l'ouverture palpébrale mesure à peine 1 milli-

mètre de large. Il faut une certaine attention pour découvrir cet œil si réduit, mais on est dirigé par la couleur de la fourrure, celle-ci étant un peu plus claire, plus courte autour de l'œil que celle des parties avoisinantes, & formant une petite tache au milieu de la tête; elle est placée à 28 millimètres de l'extrémité terminale de la trompe. Dans le Desman de Moscovie cet espace orbitaire est beaucoup plus net, plus grand & presque blanchâtre.

L'oreille située à peu de distance de l'œil, mais sur une ligne inférieure & presque au niveau de l'épaule, n'est en quelque sorte qu'une simple perforation de la peau, un trou ovale de 4 millimètres sur 2; elle est exactement placée à 37 millimètres du bout de la trompe.

Les bords de cette ouverture sont couverts de poils très courts, mais ils sont nus au point où la peau se réfléchit en dedans, pour tapisser l'ouverture du conduit auditif. Là elle forme deux replis; l'un supérieur & qui est le plus petit, se prolonge à l'intérieur de la cavité en une lamelle étroite & transparente; l'autre plus marqué s'attache plus en arrière sur le bord inférieur. Ces deux replis, libres par leurs bords, peuvent se relever & clore complètement l'oreille.

Les orifices de la trompe & de l'oreille peuvent ainsi se fermer complètement à la volonté de l'animal, grâce aux languettes mobiles qu'ils possèdent l'un & l'autre : ce qui devait être chez un animal qui nage souvent entre deux eaux.

La main, comparée au pied est très petite, des deux tiers environ; mais par suite de la position de la ceinture scapulaire, celle-ci se trouvant presque à la base de la tête, les pattes peuvent arriver à la moitié de la partie dénudée de la trompe, point qui correspond à l'extrémité osseuse des maxillaires supérieurs.

Dans le Desman de Moscovie, la patte est un peu plus longue, elle atteint l'extrémité de la trompe, mais il est bon de remarquer que dans cette espèce, la trompe est relativement moins longue.

Dans leur position normale (au repos), les pattes reposent à terre par toutes leurs faces palmaires; elles ne sont nullement déjettées en dehors. En cela elles diffèrent de celles du Desman

de Moscovie, qui sont légèrement déjettées sur le côté, sans pouvoir se comparer cependant à celles de la taupe. Mais cette déviation moindre est due à la même cause, le Desman de Moscovie étant beaucoup plus fouisseur que le Desman des Pyrénées.

Les deux doigts médians ont une même longueur, le deuxième & le cinquième sont égaux, & un peu plus courts que les précédents; le pouce est sensiblement plus court que ceux-ci.

Les doigts, à leur face supérieure, sont couverts de très petites écailles brunes disposées en anneaux; des petits poils blancs naissent entre la dernière & l'avant dernière rangée d'écailles, formant comme une colerette de poils à la base de la griffe.

Tous les doigts sont réunis par une membrane qui s'étend jusqu'à la naissance des griffes.

La face dorsale du métacarpe est couverte de poils courts, brillants, de couleur grise.

La paume de la main est plate, élargie en avant, & chagrinée à la façon de la peau de la trompe : elle ne porte jamais d'écailles, contrairement à ce que dit Dobson.

Les griffes sont très longues, terminées en pointes aigues : chez le Desman de Moscovie elles sont courtes, trapues & toujours émoussées à leur extrémité.

Une rangée continue de poils, raides, égaux, légèrement courbés en bas, de couleur blanchâtre, règne tout le long du bord externe de la main; une touffe de poils de même nature, mais plus longs, moins raides, de longueurs inégales, s'attache à la face inférieure de la main. Tous ces poils forment un cercle continu autour du poignet. Les premiers, ceux des bords de la main mesurent 3 millimètres de long; les seconds, ceux de la face inférieure du carpe, ont en général 6 millimètres, mais quelques-uns atteignent 1 centimètre.

Pendant la nage ces poils du rebord de la main, s'écartent en même temps que le doigt & augmentent la surface de la rame. La patte se trouve, en fait, élargie par un rebord concave dans le sens de la progression, convexe & mobile en sens inverse; conditions des plus favorables pour accroître la force de cette rame; il y a là une certaine analogie avec ce qui existe

dans l'aile de l'oiseau. Une disposition semblable a été signalée par M. Milne-Edwards chez le *Nectogale elegans* des montagnes du Thibet : c'est là un caractère qui rapproche beaucoup le Nectogale des Desmans[1].

L'avant-bras est assez distinct du corps, plus dégagé que dans le Desman de Moscovie; il est limité en avant par une ligne blanche très nette de la fourrure qui se continue jusqu'à la bouche & délimite la partie inférieure du corps qui est d'un blanc sale. A la hauteur du coude le membre se confond avec la masse du corps.

Au membre inférieur la jambe est proportionnellement plus longue que l'avant-bras; elle semble sortir du corps directement, sans que la cuisse se fasse sentir.

Le pied est très grand, déjeté en dehors comme dans le Desman de Moscovie. La face supérieure est couverte de petites écailles; celles-ci sont très nettes sur les doigts, & se transforment peu à peu dans les parties supérieures en petites rugosités.

Sur le bord antérieur apparaissent quelques poils courts, suivis par une rangée continue de poils raides, courbes en dedans comme ceux de la main, mais plus courts & tous de même longueur. Cette ligne de poils s'étend de la base de la griffe du cinquième doigt à l'articulation tibio-tarsienne.

Au côté interne cette bordure de poils n'existe pas, mais la peau forme un repli qui n'est que le prolongement de celui qui existe sous la phalange onguéale.

Tous les doigts sont réunis par une membrane qui s'étend jusqu'à leur extrémité.

La face plantaire est nue, sans écailles, mais de nombreux sillons, sans direction déterminée, rendent sa surface irrégulièrement grenue.

Les griffes sont longues & acérées, comme à la main; la plus longue, celle du doigt médian, mesure 8 millimètres, la plus courte, celle du pouce 8 millimètres.

La peau qui recouvre l'articulation tibio-tarsienne est nue en dessus jusqu'à une hauteur de 7 millimètres; en dessous,

1. Milne Edwards, *op. cit.*

au contraire, elle porte une touffe de poils grisâtres qui atteignent 5 millimètres de long.

La queue présente à sa base un étranglement assez sensible, mais beaucoup moins marqué que celui qui existe dans le Desman de Moscovie. Elle mesure 125 millimètres : la longueur totale du corps étant de 155 millimètres. Elle est ronde dans les trois quarts de sa longueur, nettement comprimée sur les côtés, à l'extrémité terminale.

Son diamètre est de 6 millimètres à la base, de 4, vers le milieu ; puis elle s'atténue graduellement. Mais à 2 centimètres environ de son extrémité elle est déjà aplatie sur les côtés ; & là elle mesure 2 millimètres en travers & 4 de haut en bas. Dans cette partie comprimée elle porte à son bord inférieur une rangée de poils raides blancs qui augmentent encore sa hauteur verticale de 2 millimètres.

Dans toute son étendue la queue est couverte d'écailles carrées, disposées en anneaux réguliers : tandis que chez le Desman de Moscovie les écailles de la queue sont irrégulières dans leurs formes, le plus ordinairement deux fois plus larges que longues ; irrégulières dans leur disposition car les anneaux s'enchevêtrent les uns dans les autres.

Entre chacune des rangées des écailles de la queue du Desman des Pyrénées, naissent, deux à deux, des poils blancs, courts à la base de la queue, plus longs à son extrémité, où ils forment une véritable touffe blanchâtre. Ils sont moins nombreux à la face inférieure de la base de la queue. En ce point on peut constater l'existence de pores qui laissent suinter une humeur musquée lorsqu'on comprime la queue sur les côtés.

Nous parlerons plus loin les glandes dans lesquelles s'élabore le musc.

En résumé la queue du Desman des Pyrénées diffère assez notablement, par son revêtement écailleux, de celle du Desman de Moscovie & par sa forme arrondie & non comprimée latéralement ; mais elle lui ressemble par la présence d'un appareil moschifère très rapproché dans ses dispositions générales de celui étudié par Brandt chez l'espèce de Russie & méconnu jusqu'à présent par les auteurs.

Tout le corps du Desman des Pyrénées est couvert d'une

fourrure épaisse, soyeuse, brune en dessus, avec des reflets assez vifs, & qui deviennent métalliques quand l'animal est plongé dans l'eau : la fourrure est blanchâtre, argentée en dessous. Ces deux colorations se fondent insensiblement sur les flancs : la face interne du bras est blanche & forme une ligne régulière en avant & en arrière de la partie libre du membre inférieur.

La fourrure du Desman des Pyrénées est composée de deux sortes de poils ; les uns longs, brillants, irrisés lorsque l'animal est dans l'eau, sont bruns sur les parties supérieures, blancs en dessous ; les autres sont courts, plus fins, plus soyeux & bleuâtres. La peau est blanche dans toutes les parties couvertes de poils.

Le mâle diffère de la femelle par des dimensions plus grandes, sa queue est aplatie à l'extrémité ; les poils de sa fourrure sont plus longs, plus soyeux ; ceux de la femelle sont plus courts & plus serrés, sans cependant que ces différences soient très notables.

Le Desman des Pyrénées a été découvert tout d'abord à Tarbes, au pied des Pyrénées. « Cette nouvelle espèce, dont nous sommes redevables à M. Desrouais, ci-devant professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Tarbes, est de moitié plus petite que celle décrite par Pallas. La grande distance des lieux où se trouvent ces deux Desmans est un motif de plus de croire à la diversité de leurs espèces, » écrivait Geoffroy en 1811, époque à laquelle il décrivit l'espèce qui nous occupe [1].

Quelques années plus tard, en 1824, M. le docteur Companyo, signalait la présence du Desman des Pyrénées dans les hautes vallées des Pyrénées-Orientales, à Saint-Laurent de Cerdans [2].

Depuis lors il a été trouvé tout le long du versant nord de la chaîne.

Dans la péninsule Ibérique l'aire de dispersion de cette espèce est beaucoup plus étendue. M. Graëls a tout d'abord signalé sa présence dans la Sierra de Gredos (Navalpre, val de

1. Geoffroy, *op. cit.*, p. 187.
2. Companyo, *Hist. nat. des Pyr. Orient.*, t. III, p. 28.



Tormes); plus tard il a été rencontré à la Granga, à l'Escorial. Dans la chaîne du Guadarrama & dans les montagnes de Castille le Desman des Pyrénées est connu des pêcheurs de truites sous le nom de *rata admirelada*.

En Portugal ce même Desman habite les provinces du Nord : Visen, Bragance, Miho : localités où ont été pris les exemplaires qui figurent dans les collections du Musée de Lisbonne.

Comme nous l'avons dit déjà, c'est par suite d'une erreur que le Desman des Pyrénées avait été signalé en Algérie.

E. TRUTAT.

CAMPAGNES

DES PYRÉNÉES ORIENTALES ET CENTRALES

(1793-1795)

« Le général Pelleport appartenait à ces races pures dont le propre est de se sacrifier, de s'effacer, de se tenir au second rang partout, hormis quand on est au feu... C'est une vie une que la sienne, simple, droite, utile au pays, une vie modèle de courage, d'intégrité, de rectitude... La société fait bien d'honorer de tels hommes, de leur élever des statues; c'est par eux en grande partie qu'elle existe, qu'elle subsiste. Ce sont des piliers & des supports de l'édifice; d'autres y mettront les arabesques & les ornements. » Ainsi parlait Sainte-Beuve de l'une des gloires les plus vraies de notre Midi, d'autant plus digne d'admiration & de respect sans doute qu'elle se tient discrètement, avec une pudeur virile, après comme durant la vie, dans une sorte de pénombre, s'écartant & laissant passer devant elle tant de célébrités étranges, aussi éphémères que bruyantes. C'est là un simple buste, fait de main de maître par le grand critique, qui a écrit, sur son caractère & sur sa vie, quelques-unes de ces pages après lesquelles l'on vient toujours un peu tard, parce qu'elles disent ou tout au moins indiquent tout, & qu'elles fixent les traits essentiels d'une physionomie & d'une existence. Il appartient cependant, nous paraît-il, à la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale* d'ériger, un jour ou l'autre, selon le vœu si noblement exprimé, la statue que le général Pelleport mérite dans la mémoire, si l'on peut dire, de ses compatriotes. En attendant qu'elle remplisse ce pieux devoir, il nous a semblé intéressant de recueillir

quelques-unes de ses dernières paroles sur les débuts de sa carrière, je veux dire sur les évènements militaires de notre région pyrénéenne durant la période la plus troublée de la Révolution.

Le général Pelleport a laissé de beaux *Souvenirs*, écrits avec la vigueur simple & la loyauté d'un soldat, & publiés par son fils, il y a déjà plusieurs années. En accomplissant un devoir filial, M. le vicomte de Pelleport Burète[1] a servi à la fois la cause de l'armée & celle de son propre pays, qui ne sauraient lui en témoigner l'un & l'autre qu'une profonde gratitude. Le général Pelleport, en effet, a surtout raconté l'histoire d'un régiment, composé en grande partie de Pyrénéens & de Méridionaux, où il a conquis tous ses grades & dont il devint colonel, le 18e de ligne, renommé dans les fastes militaires de la Révolution & de l'Empire à l'égal de la fameuse 32e demi-brigade.

Souvenirs d'un puissant intérêt, en ce moment surtout où la pensée de ce siècle expirant se reporte avec une prédilection marquée vers les heures sombres d'abord, mais bientôt rayonnantes, durant lesquelles il fit ses premiers pas & ses premières armes sur la scène la plus tumultueuse & la plus grandiose du monde. Le témoignage du général Pelleport est de ceux que l'on se plaît à écouter. En dépit de leur attrait, l'ordinaire danger des mémoires n'est-il pas, en mettant leur auteur trop souvent en scène, d'être exposés à irriter ou à déplaire? Le moi est haïssable. Ici, rien de semblable. A cette heure où ce moi pléthorique, loin de la couvrir, étale, avec une sorte de naïve impudeur, sa nudité vulgaire, nous avons le spectacle sain & le contraste beau d'un homme des anciens jours, autant ami d'une haute réserve & de la vérité que dédaigneux de la flatterie & de l'intrigue, racontant les plus superbes choses avec la même simplicité noble qu'il mit à les accomplir. Il ne prend point une attitude altière, artistement choisie, péniblement conservée; il semble s'effacer au contraire & se taire, dans son livre comme dans sa vie, pour ne laisser guère paraître & parler que les évènements où il se trouve mêlé. Ce n'est

1. Ancien maire de Bordeaux & ancien sénateur de la Gironde.

pas lui qui fera litière à sa vanité des renommées de son temps & croira se grandir en les abaissant. Non, s'il relève avec une légitime fierté des actions d'éclat, c'est avant tout celles de ses compagnons d'armes : elles concourent au triomphe & à la grandeur de la France.

« Fidèle au principe auquel j'ai obéi toute ma vie, dit-il avec l'accent profond d'une probité mâle & de l'honneur, soldat républicain comme général de l'Empire & du roi, je serai bref & positif, car je ne raconterai que les évènements accomplis sous mes yeux. » Il n'y a pas si longtemps, nous nous plaisions à interroger, avec une curiosité ardente mêlée d'admiration attendrie, ceux des vieux débris de la grande armée qui, après avoir promené leur vaillance de Paris à Saint-Jean d'Acre, de Madrid à Moscou, survivaient, dans nos campagnes, à leur gloire & à leurs malheurs passés. C'est un des nôtres encore dont nous allons entendre le témoignage. Ses *Souvenirs* n'ont pas tout l'attrait de la nouveauté, comme les récents mémoires de Magdonald ou de Marbot. Mais, outre qu'ils nous apprendront bien des choses ignorées par beaucoup dans nos montagnes, grâce à eux cependant nous ressentirons à coup sûr quelques-unes de ces émotions généreuses qui ne sauraient vieillir. Il n'est point inutile de se replonger dans le sein du passé pour y chercher, avec des leçons & des exemples, des consolations & des promesses d'un avenir meilleur.

H. L.

« Je suis né à Montréjeau, petite ville de la Haute-Garonne, le 26 octobre 1773.

Solidement établie sur la rive gauche de la Garonne naissante, à 464 mètres au-dessus du niveau de la mer, au pied des Pyrénées, & à l'entrée des gorges de la vallée de Luchon, cette petite ville se présente au voyageur dans des conditions vraiment féeriques. Jadis florissante, grâce à un commerce de bois assez étendu avec les propriétaires des vallées voisines, notamment avec les Féraud de la vallée d'Aure, Montréjeau, petite ville de trois mille âmes environ, est aujourd'hui très-

prospère, par suite du développement considérable qu'a pris dans le pays une industrie introduite, il y a quelques années à peine, par un de mes anciens camarades de collège, M. Villeneuve. Si les habitants du pays savent tirer parti de la prospérité que le commerce des tricots a fait naître, Montréjeau, déjà riche par ses marchés du lundi, qui en font l'un des centres agricoles les plus considérables des Pyrénées, deviendra l'un des chef-lieux de canton, peut-être même, un jour, d'arrondissement, les plus considérables du pays.

Ma famille se composait au moment de la Révolution, de mon père, de mon excellente mère, de sept garçons & d'une fille. Elle appartenait à cette bonne bourgeoisie de petite ville, éminemment nationale & religieuse, vivant modestement sous l'autorité absolue du chef de famille, maître après Dieu, & mettant toute son ambition à vivre du produit de ses terres, & à fournir de temps en temps des hommes de loi au pays & quelques chanoines à l'antique abbaye de Saint-Bertrand de Comminges.

C'est à dessein que je constate que ma famille appartenait à la bourgeoisie du pays ; en voici la raison : depuis que je suis *parvenu* & que le soldat de 93 est devenu général, baron de l'Empire, cordon rouge, pair de France, j'ai été, à plusieurs reprises, sollicité par des membres d'une famille illustre dans les fastes militaires, de laisser établir une filiation entre leurs ancêtres & mes pères. Certes, je serais fier & heureux de descendre de généreux citoyens ayant su maintenir nationalement leurs titres, comme nous avons conquis les nôtres sur les champs de bataille, mais il n'en est rien : *Je ne date que moi*[1].

J'avais dix-huit ans & quelques mois, mes études classiques faites au collège de Tarbes étaient terminées, & ma famille me destinait à l'état ecclésiastique, lorsque le décret du 23 août 1793 m'appela aux frontières avec trois de mes frères ; un autre

1. Cela rappelle l'histoire même de Napoléon. L'Expédition d'Egypte, le Consulat avaient mis, dit-il, les généalogistes en verve. On lui trouvait toute sorte de grandes alliances : il touchait au sceptre & à la tiare du côté des femmes, aux illustrations littéraires du côté des hommes. Tous ces titres sont trop anciens pour moi, répondait-il ; je ne date que de Millesimo. H. L.

plus jeune que moi avait dejà contracté un engagement volontaire; le sixième, appelé plus tard, entra dans la marine de l'État; le septième ne quitta pas la maison paternelle : tel fut le contingent imposé à ma famille par la loi : elle l'accepta avec une résignation toute patriotique.

Des biographes ont dit que toute ma famille avait servi la France sur les champs de bataille; c'est exact: tous, à l'exception de l'aîné, nous avons porté le mousquet ou la hache d'abordage; deux sont même morts à l'armée.

L'un de mes cadets, Jacques, officier de marine depuis 1791, se fit remarquer dans de nombreux engagements avec les Anglais & reçut au combat d'Algésiras, sous les ordres de l'illustre comte de Linois, une grave blessure qui lui valut l'épaulette de lieutenant de vaisseau. Lors du bombardement de Cadix, en 1823, commandant le *Colosse*, il était capitaine de pavillon de l'amiral Duperré. Plus tard, il servit aux Antilles, & mourut le 7 juillet 1827, capitaine de vaisseau, au moment de passer officier général. Mon frère était officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, commandeur d'Isabelle & chevalier de deuxième classe de Saint-Ferdinand.

J'entrai comme soldat, ni plus ni moins, dans la compagnie de mon canton; aux élections des officiers, sous-officiers & caporaux, je n'obtins pas une voix; les *vestes* l'emportèrent sur les *habits*. Je ne m'en plaignis pas, car je n'avais d'autre ambition que de concourir à chasser l'Espagnol du Roussillon, & de rentrer ensuite près de mes parents. Je dois toutefois consigner, que la plupart des officiers ainsi improvisés rentrèrent plus tard dans le pays comme ils en étaient sortis. Le moment d'effervescence passé, les masses comprennent que, pour commander aux autres, il faut plus que du patriotisme. On appelle en révolution ce retour au bon sens, réaction.

La compagnie, étant encadrée, conformément à la loi (mais d'une manière vraiment ridicule, il ne pouvait en être autrement), se rendit à Toulouse, chef-lieu du département, à l'effet de concourir, avec sept autres compagnies de la levée en masse, à la formation d'un bataillon provisoire. C'était une bonne manière, il faut le reconnaître, de conduire ces nouvelles levées aux armées; mais on commit la grande faute de

les mettre en ligne immédiatement après leur arrivée. Ce bataillon provisoire se composait de huit cents jeunes gens, de dix-huit à vingt-cinq ans, généralement animés d'un bon esprit. Il aurait fallu à cette troupe un chef habile pour mettre en valeur ses sentiments généreux, on lui donna un jeune avocat; il était beau diseur, & parlait de la phalange macédonienne & de la légion romaine comme on en parle dans le collège.

Le lendemain de notre arrivée à Toulouse, un jeune homme de cette ville fut arrêté, condamné à mort & exécuté, en quelques heures, pour avoir manifesté des opinions contraires à la levée en masse : ce fut le signal de la terreur dans cette contrée. Une fermentation sourde agitait les esprits dans les départements de la Haute-Garonne & de la Gironde, le Gard & la Lozère remuaient, Ricardos campait dans le Roussillon, la guerre de la Vendée acquérait chaque jour de l'intensité, & Toulon était au pouvoir des Espagnols & des Anglais. Ces circonstances décidèrent la Convention nationale à combattre ses ennemis tout à la fois avec la guillotine & le canon.

On arma le bataillon avec des piques; ces armes n'étaient pas maniables, & notre courage était à faire; quant à l'équipement & à l'habillement, on n'y songea pas. Il est vrai que les journaux affirmaient qu'un coup de collier suffirait pour chasser du *territoire sacré de la patrie les satellytes du tyran.*

Le bataillon, réuni sur la place du Capitole, fut inspecté par le représentant du peuple en mission dans la Haute-Garonne. Il me semble voir encore cet histrion : il hochait sa tête hideuse & empanachée pour se donner de l'importance, & traînait son sabre comme un soldat en goguette, pour faire croire à la bravoure. Il me fit peine! après s'être promené dans nos rangs, il nous dit que la République une & indivisible & impérissable comptait sur notre patriotisme, que la pique serait désormais l'arme des sans-culottes, que la cocarde tricolore ferait le tour du monde; il nous parla de Pitt & de Cobourg avec mépris, &, pour sortir de ce gâchis, il entonna *la Marseillaise*, se plaça à notre tête, le sabre à la main, & nous prîmes la route de Perpignan. La société populaire nous fit cortège. Cette burlesque parade nous fit rire : nous étions jeunes & peu soucieux de notre avenir!

A Carcassonne nous reçûmes l'ordre de prendre la route de *Mont-Louis* ou *Mont-Libre;* de cette place nous fûmes dirigés sur la Cerdagne espagnole, où se trouvait la division Dagobert. Ce général, chargé d'années & de blessures, était d'une activité prodigieuse; mal compris & mal secondé aux combats de *Mas-Deu* & de *Truillas*, dans lesquels il avait montré autant de courage que d'habileté, on osa l'accuser de trahison ! Chaque défaite en était une à cette époque; mais l'armée, dont il était aimé & respecté, fit reculer les Jacobins.

La guerre sur cette frontière se continuait lentement. La Convention n'avait encore que des cohues à opposer aux Espagnols; heureusement que Ricardos faisait la guerre avec une circonspection étonnante.

Quelques jours après, la division Dagobert, forte de sept à huit mille hommes, se mit en marche aux approches de la la nuit & se dirigea sur Belver. Vers dix heures, elle fut arrêtée par les avant-postes de l'ennemi; la fusillade s'engagea aussitôt avec l'avant-garde; peu de temps après, nos colonnes qui serpentaient dans les montagnes, y prirent part d'elles-même & tirèrent les unes sur les autres. Il s'ensuivit une confusion extrême ; on ne parvint à se reconnaître qu'avec beaucoup de peine. Cette fâcheuse circonstance força Dagobert à renoncer à l'expédition projetée & à se porter en arrière. Dans cette échauffourrée, le bataillon rompit ses rangs aux premiers sifflements des balles; je restai à ma place, comme un soldat russe : c'était quelque chose pour un début. Le chef de bataillon, qui parlait de tout comme un *livre imprimé,* disparut & ne rentra que le lendemain. Cette affaire me rassura un peu contre la peur dont j'étais tourmenté depuis qu'on m'avait fait soldat.

Le lendemain, à la pointe du jour, la division commença son mouvement de retraite. Dans cette marche rétrograde, le bataillon tenait la tête de la colonne : son allure vive & animée semblait indiquer de l'empressement à s'éloigner des tirailleurs espagnols, dont les balles tombaient dans nos rangs. A cette occasion le général Dagobert nous dit qu'il *fallait prendre le pas ordinaire en montrant le dos à l'ennemi & le pas de charge en lui présentant la poitrine.* Cette leçon, donnée

par une autorité que personne ne pouvait contester, était parfaitement appropriée à notre intelligence militaire.

La saison étant trop froide pour continuer les opérations dans cette partie élevée des Pyrénées, dont les cîmes étaient déjà couvertes de neige, le bataillon fut envoyé à Prades pour y être incorporé plus tard dans un des cadres constitutifs de l'infanterie, dont l'effectif après la campagne, s'était appauvri. On convenait déjà que la levée en masse, avec ses piques & son organisation provisoire, était plutôt nuisible & inutile en ligne de bataille.

Je profitai de ce repos pour solliciter mon incorporation dans le 8e bataillon de la Haute-Garonne, formé, quelques mois avant la levée en masse, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens. Je comptais dans ce corps des parents, des amis & un bon nombre de condisciples.

Le 8e bataillon était campé à Villelongue, dans la vallée du Tech. Je le joignis le 6 novembre, au moyen d'une permission. Le lendemain de mon arrivée au camp, les Espagnols attaquèrent avec vigueur cette position & s'en emparèrent; elle fut mollement défendue par nos troupes. Cette malheureuse affaire témoigna encore de la supériorité de l'armée de Ricardos sur celle de la République. Celle-ci n'était composée, en grande partie, que de nouvelles levées avec des cadres improvisés. Les généraux étaient pour la plupart sans expérience; plusieurs manquaient d'aptitude; tous tremblaient devant les Jacobins.

Dans la retraite précipitée qu'amena la prise de Villelongue & l'abandon de la partie supérieure du Tech, le 8e bataillon faisait l'arrière-garde d'une forte colonne, qui était observée & suivie par quelques escadrons ennemis; sa marche était ferme & bien ordonnée, son allure donnait de la confiance. Le commandant allait de la droite à la gauche & de la gauche à la droite, afin de maintenir cet état de choses, mais sa locomotion paraissait fébrile. Aux approches d'un défilé qui ne donnait passage qu'à deux hommes de front, il fallut rompre successivement la colonne : ce mouvement, facile pour une troupe un peu exercée, s'exécuta fort mal, & produisit un déchirement & un désordre funestes. Les Espagnols saisirent cette bonne occasion pour tomber sur le bataillon, qui n'attendit pas la

charge, abandonna la route & se jeta dans les vignes : cette manœuvre, *qui ne se trouve pas dans l'ordonnance,* fut exécutée avec vivacité, & même avec ensemble ; je suivis l'impulsion de la masse ; je pouvais me permettre cette licence sans compromettre mon honneur, car j'assistais à cette affaire comme amateur, mon incorporation dans le bataillon n'étant pas encore autorisée. Toutefois, je compris que j'étais en mauvaises mains pour faire mon éducation militaire.

Le bataillon, après une course gymnastique de deux à trois heures, se réunit enfin sous les murs de Perpignan. On rendit compte, au quartier général, de notre déroute ; personne ne s'en étonna ; des ordres furent donnés pour remplacer immédiatement les armes & effets de toute nature dont les soldats s'étaient allégés pour courir plus vite. Le chef de bataillon, excellent patriote, trouva grâce devant les Jacobins.

Par suite de l'abandon de la partie supérieure du Tech, le général Daoust, mandé à Paris, périt sur l'échafaud. Sa mort affligea les honnêtes gens, & particulièrement les officiers avec lesquels il avait eu des rapports de service. Toute défaite, à cette époque, était considérée comme une trahison. On tuait les généraux sortis de l'armée royale pour les remplacer par des généraux plébéiens ; le parti ardent le voulait ainsi.

Nous étions sous la tente au camp de l'Union, qui se liait aux fortificatious de Perpignan, lorsque l'aile gauche de notre armée, campée à Banyuls-la-Maizo, fut attaquée par les Espagnols : d'abord elle se défendit avec vigueur, puis elle se débanda & chercha son salut dans la fuite. Fabre, représentant du peuple, homme éminemment énergique, resta sur le champ de bataille ; son corps fut trouvé sous un monceau de cadavres.

Les troupes de cette division entièrement démoralisées, ne résistèrent nulle part. Le commandant du fort Saint-Elne les fit mitrailler & ouvrit ensuite ses portes à l'ennemi. La Convention mit ce misérable hors la loi. Le commandant de Port-Vendres, n'ayant pu rallier les fuyards, capitula, & se rendit prisonnier de guerre, bien qu'il eut, avec la garnison, les moyens de se maintenir quelques jours. Sa captivité le sauva d'une mort honteuse. Les habitants de Collioure forcèrent le commandant de cette place à capituler. Cet officier fut guillo-

tiné au camp de Tolosite. C'est ainsi que se termina la campagne de 1793. La République, loin de s'abattre par ces revers, s'irrita & redoubla d'efforts pour sortir victorieuse de cette lutte.

Ricardos, maître du cours du Tech, se retira au Boulou, avec le gros de son armée, & s'y fortifia, en attendant les renforts qu'il avait demandés à son gouvernement.

Les dénonciations des agents ministériels & des Jacobins contre les officiers généraux, & les plaintes de ceux-ci, relatives à la réorganisation de tous les services & à l'indiscipline des troupes, avaient déjà donné cinq généraux en chef à cette petite armée, depuis le commencement des hostilités. Doppet la commandait à la fin de cette désastreuse campagne, il avait été médecin & journaliste avant d'entrer dans la légion des Allobroges, formée en 1792. Son costume caractérisait l'époque; il portait une carmagnole sans épaulettes ni broderies; & à la boutonnière de ce vêtement était suspendu un petit bonnet rouge.

Voilà ma première campagne : elle dura trois mois.

L'armée, dans ses quartiers d'hiver, fut convenablement entretenue, grâce aux assignats, & surtout aux réquisitions; mais le repos lui fut funeste : les hôpitaux s'encombrèrent, & le typhus, suite inévitable de cet état de choses, y causa de grands ravages; la mortalité fut effrayante! On aurait pu, sinon prévenir le mal, au moins l'atténuer par des travaux militaires & des exercices modérés, & par une hygiène appropriée au climat; mais les généraux ne s'occupaient pas des troupes hors des champs de bataille, & les chefs de corps étaient ignorants & timides pour la plupart; quant aux officiers ordinaires, ils passaient leur temps dans une oisiveté honteuse; ils pensaient que le patriotisme du citoyen suffisait, & qu'il tenait lieu d'étude, de travail & de ponctualité.

C'est grâce à mes amis & compatriotes que, pendant ce quartier d'hiver, je fus nommé successivement caporal, sergent & sous-lieutenant par les compagnies dans lesquelles ces emplois devinrent vacants. Ce mode d'avancement, très vicieux il faut en convenir, fut changé par une loi de germinal an III.

Avant de reprendre les hostilités, il fallut attendre l'arrivée dans le Roussillon des troupes qui avaient fait le siège de Toulon; Dugommier, nommé général en chef de l'armée des

Pyrénées Orientales, les précéda de quelques jours. Dès son entrée à Perpignan, il s'occupa de l'organisation de l'armée & des services administratifs avec l'autorité de son expérience & de son intégrité. C'était une grande tâche; le temps lui manqua pour la remplir complètement ; néanmoins il chassa les voleurs les plus effrontés sans égard pour leur patriotisme, & demanda le changement de quelques officiers d'état major qui s'étaient compromis aux Jacobins. Peu de jours lui suffirent pour en imposer aux sociétés populaires & donner au commandement l'importance qu'il devait avoir dans l'intérêt bien entendu des opérations militaires. Il s'affranchit poliment de l'intervention, souvent funeste, des représentants du peuple, en ce qui concernait les combinaisons stratégiques.

Le 10 avril, le général Dagobert commença les hostilités par les combats glorieux de Belver & de la Seu-d'Urgel. Ces beaux faits d'armes terminèrent sa carrière ; il mourut au milieu de ses troupes dont il avait guidé l'inexpérience avec un dévouement patriotique. Des regrets bien sentis & bien sincères furent donnés à ce général. Ses dépouilles mortelles reposent dans une tombe pareille à celle du pauvre.

Après ce brillant succès de sa droite, Dugommier attaqua les troupes qui défendaient le camp du Boulou peu fréquenté, & les força à repasser les Pyrénées. Dans leur retraite qui s'opéra par des sentiers, elles abandonnèrent une grande partie de leur artillerie & leurs bagages. La Convention déclara qu'en enlevant le camp du Boulou, nous avions bien mérité de la patrie.

Les places de Saint-Elne, de Port-Vendres & de Collioure, occupées par les Espagnols, étant livrées à elles-mêmes, par suite de la bataille du Boulou, le général en chef, fit de suite les dispositions nécessaires pour les reprendre.

Lè 14 avril, les troupes chargées de cette opérations se mirent en marche. Le 8e bataillon de la Haute-Garonne en fit partie. L'investissement de Saint-Elne se fit sans de graves difficultés. Ce fort domine Port-Vendres & Collioure, qui furent ainsi observés de très près ; on traça une route assez large pour donner passage à l'artillerie de siège & à ses approvisionnements ; à cet effet, on prit de nombreuses corvées dans tous

les corps. Ce travail fut terminé en peu de temps; puis, on donna l'ordre de monter à bras le matériel; tout le monde se mit à l'œuvre, généraux, officiers, sous-officiers & soldats. Les chants patriotiques & le pas de charge encourageaient alternativement les travailleurs : deux jours suffirent pour remplir cette tâche,

Le 10 mai, les garnisons de Collioure & de Port-Vendres combinèrent une attaque pour délivrer celle de Saint-Elne; elle se fit à deux heures du matin. Nos avant-postes furent surpris, & les Espagnols allaient atteindre nos batteries, lorsque, aux cris de terreur poussés par les fuyards, la réserve se porta en avant & repoussa l'ennemi. Toutes les troupes prirent les armes dans cet engagement non sans confusion & un peu de désordre.

Parmi les troupes employées au siège de Saint-Elne, se trouvaient deux compagnies franches connues sous le nom de *miquelets français;* elles étaient composées, en grande partie, de contrebandiers. Leur destination était d'éclairer les colonnes dans les montagnes, dont elles connaissaient les plus petits sentiers. C'est à la négligence de ces compagnies qu'on attribua le succès de l'attaque de l'ennemi.

Le 17 mai, la brèche étant ouverte, des conférences eurent lieu pour traiter de la capitulation; les conditions offertes par le général Dugommier n'ayant pas été acceptées par le commandant du fort, les conférences furent rompues; le feu recommença avec une grande vivacité, & on se prépara à l'assaut.

Dans la nuit du 24 au 25, l'ennemi trouva le moyen de s'échapper sans tirer un coup de fusil, ce qui fit supposer naturellement que les troupes de service à la tranchée dormaient d'un profond sommeil.

Le 29 mai, le général Navarro, commandant supérieur des troupes renfermées dans Port-Vendres & Collioure, rendit ces places à l'armée française. Les Espagnols, dont l'effectif était de sept mille hommes environ, sortirent avec les honneurs de la guerre, & posèrent les armes à Banyuls-la-Maizo. Le défilé de l'ennemi se fit conformément aux usages admis en Europe. Les soldats espagnols, qui, aux termes de la capitulation, devaient rentrer dans leurs foyers & y rester jusqu'à échange,

criaient, en passant, devant nous : *Viva la casa!* Les nôtres répondaient par : *Vive la République!* Trois capucins, aumôniers militaires, s'arrêtèrent devant les représentants Milhau & Soubrain, & levèrent leurs mains au ciel. Cette pantomime m'étonna.

La capitulation de Navarro étant connue à Paris, la Convention décréta qu'il serait élevé, sur la place de Banyuls, un obélisque sur lequel on graverait l'inscription suivante : *Ici, sept mille Espagnols posèrent les armes devant les soldats dela République, & rendirent à leur valeur ce qu'ils tenaient de la trahison.*

Les succès obtenus depuis la reprise des hostilités donnèrent de la confiance à l'armée; chacun de nous était heureux & fier d'y avoir contribué.

Le 8e bataillon se conduisit convenablement pendant les opérations du siège de Saint-Elme; il y avait des sentiments d'honneur dans les cadres, il n'y manquait que de l'instruction & de l'expérience.

Après quelques jours de repos dans la vallée du Tech, le 8e bataillon prit son rang de bataille dans la division Sauret, campée à Canteloup, en avant de Bellegarde, & à la gauche de la grande route qui conduit de cette place à celle de Figueras. Cette division & les troupes commandées par Augereau couvraient le blocus de Bellegarde, dont on ne voulait pas faire le siège.

L'armée espagnole n'était pas éloignée de notre campement; ses reconnaissances & les nôtres se rencontraient chaque matin. Les miquelets dont elles étaient précédées de part & d'autre se chamaillaient; ils faisaient grand bruit des deux côtés, brûlaient beaucoup de poudre & se séparaient sans résultat; nous nous amusions de ces combats ridicules.

Au mépris de la capitulation de Collioure, le général en chef de l'armée espagnole fit entrer dans les cadres des troupes chassées du Boulou les officiers, les sous-officiers & soldats qui avaient posé les armes à Banyuls, &, par cette violation d'un engagement solennel, il augmenta l'effectif de l'armée active & se donna les moyens de nous livrer bataille, afin de débloquer Bellegarde & de rentrer dans le Roussillon.

Le 13 août, l'armée ennemie se mit en marche; ses princi-

pales forces se portèrent sur Saint-Laurent-de-la-Mouga : cette position était occupée par le général Lemoine. La lutte fut quelque temps indécise, & la supériorité numérique des Espagnols leur aurait donné la victoire, si le général Augereau, après avoir repoussé les ennemis qu'il avait devant lui, n'était venu au secours du général Lemoine. Les troupes, de part & d'autre, se battirent avec un acharnement extraordinaire. Les Espagnols enfoncés sur tous les points prirent la fuite. A la suite de ces deux affaires, Bellegarde capitula & la Convention lui fit prendre le nom de *Sud-Libre*, comme elle avait donné celui de *Nord-Libre* à la ville de Condé.

Le front du camp de Canteloup fut attaqué en même temps par une colonne de six mille hommes, pendant que l'amiral Gravina, qui avait appareillé du port de Rose avec une flotille, inquiétait la gauche de notre campement; malgré l'habile combinaison de cette attaque, le but ne fut pas atteint, & l'ennemi se retira dans ses retranchements.

Le 8e bataillon, placé sur le front de bandière, ne prit qu'une part médiocre à cette affaire, à l'exception des compagnies Bart & Germain, qui tiraillèrent toute la matinée avec les troupes légères de l'ennemi. Quelques jours après cette bataille, dont l'ennemi se glorifiait comme d'un grand triomphe, je me rendis à l'hôpital militaire de Perpignan; car il était défendu, dans un système d'égalité absolue, aux officiers comme aux soldats, de se faire traiter dans des maisons particulières. J'éprouvai une grande répugnance en entrant dans cet établissement, où l'un de mes frères avait péri! On me plaça à côté d'un malade qui mourut le lendemain de mon arrivée. Ce camarade de lit fut remplacé par un jeune soldat de mon âge; il parlait sans cesse de sa famille & surtout de sa mère; ses plaintes & ses regrets me ramenaient à mes affections, que je m'efforçais d'oublier : j'étais bien malheureux! Ma fièvre s'étant calmée par le seul usage des amers, je me hâtai de sortir de cette maison, qui était devenue un charnier par les ravages du typhus. Mon médecin, qui m'avait soigné avec le plus grand intérêt, me fit obtenir une convalescence & un logement en ville : deux grâces à la fois, c'était beaucoup pour le temps.

J'étais encore à Perpignan, lorsqu'un commissaire des guerres, accusé de négligence dans le service des hôpitaux, fut attaché, pendant deux mortelles heures, aux poteaux de la guillotine en permanence sur la place d'armes. Son dénonciateur, bon patriote, mais industriel effronté, avait voulu exploiter ce pauvre commissaire.

C'est aussi pendant mon séjour à Perpignan que le temple de la Raison fut inauguré. Soubrain & Milhau, représentants du peuple, eurent les honneurs dans cette ridicule cérémonie; il montèrent dans la chaire évangélique, & firent du pathos tout à leur aise. Les applaudissements ne leur manquèrent pas : ils étaient puissants & redoutés.

Le général commandant la place, égorgeur du Midi, prit aussi la parole; il fut impudent jusqu'au plus dégoûtant cynisme. Des courtisanes, bien connues de ce misérable, occupaient une tribune; elles agitaient leurs mouchoirs, en criant : *Vive la Raison!* En même temps, on voyait sur la place de la Loge un grand feu, dont les flammes étaient entretenues par les statues des saints enlevées aux églises de Perpignan & des environs. Ces saturnales de l'athéisme furent bien pour quelque chose dans la résolution que je pris de rentrer au camp, quoique je ne fusse pas entièrement remis. Je ne respirais pas à mon aise en ville, & je ne me croyais en sûreté qu'en face de l'ennemi avec mes camarades.

Peu de jours après mon arrivée à Canteloup, le 8e bataillon eut une affaire sérieuse avec l'ennemi; nous perdîmes une trentaine d'hommes, tués & blessés compris. Lestrade, mon lieutenant, officier énergique, se conduisit de manière à se faire distinguer avantageusement.

Quelques jours plus tard, la fièvre me reprit & je rentrai à l'hôpital; mon médecin, que je trouvai aussi obligeant que la première fois, me fit évacuer sur Narbonne, & me recommanda d'une manière toute particulière à un de ses collègues de cette ville. Là aussi il y avait encombrement, &, par suite, le typhus. Or, pour combattre ces fièvres, on n'avait que des amers, le quinquina était à un prix trop élevé pour en faire usage en faveur des enfants de la patrie. Mon médecin profita de la première occasion pour m'envoyer à Toulouse. Ce voyage

qui se fit par le canal du Languedoc, fut moins pénible que celui de Perpignan à Narbonne, qui se faisait sur une charrette découverte. Aucune précaution n'était prise par l'administration militaire; on nous transportait d'une ville à une autre comme des marchandises avariées. Il n'y avait de philanthropie que dans les discours d'apparat.

Toulouse n'est qu'à quinze lieues de Montréjeau; je mis les connaissances de ma famille en campagne pour obtenir la permission de me rendre chez moi; elle me fut refusée. Le citoyen Jury, un peu Jacobin, bien qu'honnête homme, parvint, à force de sollicitations, à me faire envoyer à Bagnères-de-Luchon, pour y être traité de la gale, dont j'étais couvert de la tête aux pieds. Je ne restai que huit jours dans cette ville, & je me rendis sans permission à Montréjeau. L'autorité locale ferma les yeux & les oreilles, & me laissa tranquille. Les soins de ma bonne mère & l'air natal rétablirent ma santé. Voilà ma campagne de 1794.

Dans les premiers jours de novembre, le 8e bataillon, dont l'effectif était considérablement diminué par les maladies & quelque peu par la désertion, reçut l'ordre de se rendre à Saint-Gaudens pour s'y recruter & concourir en même temps à la défense des Pyrénées centrales.

Le 15 janvier, étant parfaitement rétabli, je rejoignis le bataillon, cantonné à Saint-Béat[1]; il se liait par ses postes aux troupes stationnées dans la vallée d'Aran, dont la République s'était emparée au commencement de la guerre.

Le 5 mars, le bataillon se rendit à Bagnères-de-Luchon pour remplacer les Allobroges[1] appelés sur un autre point de cette frontière.

La vie fut douce dans ces cantonnements; nous nous y occupâmes de tout autre chose que du métier. Le chef de bataillon, grand propriétaire dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, faisait de fréquentes absences, & le capitaine chargé de faire l'intérim manquait d'aptitude & d'énergie pour le commandement.

1. Chef-lieu de canton de la Haute-Garonne, à deux lieues de Cierp. D'anciennes armoiries qualifiaient Saint-Béat de *Clé de France*; les armes de cette petite ville offrent deux montagnes & un loup sur le sommet de l'une d'elles, avec ces mots : *Passus lupi*. (*Note de l'éditeur.*)

Le 20 juin, nous dressâmes nos tentes au Campssaure, situé sur une montagne à deux lieues environ & en avant de Bagnères. Ce campement ne s'appuyait sur rien, & le corps ennemi que nous avions devant nous était numériquement plus fort que notre bataillon; malgré cette circonstance, qui aurait dû fixer l'attention de nos chefs, on ne songea pas à se fortifier pour mettre le camp à l'abri d'un coup de main. Il est vrai qu'aucun de nous n'était capable de tracer des travaux réguliers & appropriés au terrain; mais on aurait pu faire un fossé en jetant la terre du côté de l'ennemi; notre génie militaire n'allait même pas jusque là. On se contenta de faire tant bien que mal, l'inspection des postes pendant le jour, des rondes pendant la nuit, & de temps en temps des reconnaissances pour ne rien voir : nous servions comme des amateurs.

Les exercices se faisaient sous la direction du capitaine Pomard. Ce brave homme, après huit années de service dans l'armée royale, était rentré chez lui avec les galons de caporal; il avait l'instinct des manœuvres, une bonne voix & une assurance étonnante; il n'en fallait pas davantage à cette époque pour se faire la réputation d'un habile tacticien. On ignorait, dans le 8e bataillon de la Haute-Garonne, qu'il existait une ordonnance sur les manœuvres de l'infanterie, &, c'est pour cela que Pomard, avec les traditions qu'il avait trouvées dans sa giberne, était devenu un homme d'une haute importance.

Le 1er juillet, le commandant reçut l'ordre de faire une reconnaissance à fond, afin de juger de la force de l'ennemi & de l'assiette de son campement; il s'y prit gauchement, &, après avoir échangé des balles & des injures avec les Espagnols, nous rentrâmes sans perte & sans résultat.

Peu de jours après ce *fiasco*, on annonça le traité de paix[1], signé à Bâle, entre la République française & le roi d'Espagne; on reçut aussi l'ordre de cesser les hostilités sur toute la ligne, mais de repousser la force par la force. Notre commandant qui voulait se mettre en toute sûreté, demanda

1. Par le traité de Bâle, signé le 22 juillet 1795, la République rendait ses conquêtes en Biscaye & en Catalogne, & l'Espagne cédait la partie de Saint-Domingue qu'elle possédait. (*Note de l'éditeur.*)

un officier de bonne volonté pour donner cette bonne nouvelle aux Espagnols : aucun de mes camarades ne se présenta pour remplir cette mission, qui n'était ni difficile ni périlleuse : je m'offris, poussé par un sentiment de curiosité. Je voulais être parlementaire & entrer dans un camp ennemi les yeux bandés; on me donna pour interprête un grenadier qui avait fait le métier de *gagne-petit* dans les provinces basques, de l'autre côté des Pyrénées; mais on oublia de me donner une lettre pour le commandant espagnol. Tout fut ridicule d'un bout à l'autre, dans cette mission dont je m'étais volontairement chargé; on jouait même au soldat dans le bataillon.

L'accueil du commandant ennemi ne fut pas gracieux; il me dit que j'étais un imposteur, & qu'il n'était pas vrai que le roi son maître eût fait la paix avec les assassins de Louis XVI, son parent; il me consigna dans une baraque placée entre les avant-postes & le camp, & il défendit aux officiers de venir me voir.

Le lendemain la nouvelle du traité de Bâle étant parvenue officiellement au camp espagnol, on me rendit la liberté. A ma rentrée au bataillon, mes camarades se moquèrent de moi sans pitié, & le commandant fut mis aux arrêts.

La paix signée, le 8e bataillon prit des cantonnements dans l'arrondissement de Saint-Gaudens : nous profitions de ce repos pour voir nos familles.

Le 9 septembre, le bataillon se mit en marche pour joindre l'armée d'Italie; plusieurs sous-officiers & un grand nombre de soldats manquèrent à l'appel du départ. Ces braves gens croyaient ou feignaient de croire que la paix avec l'Espagne les libérait du service militaire. Cette désertion, à laquelle on devait s'attendre, réduisit considérablement l'effectif du corps; l'autorité publique, entièrement désorganisée, fut impuissante pour la réprimer.

Dans les villes de notre itinéraire, nous trouvâmes les popu-

1. Lorsque l'armée française eut conquis, en 1793, la Savoie, cette province forma le quatre-vingt-quatrième département, & son contingent fut organisé en légion, qui prit le nom des Allobroges, ancienne dénomination des Savoisiens.

(*Note de l'éditeur.*)

lations en émoi. Les terroristes & les thermidoriens se disputaient le pouvoir; les royalistes, malgré la paix de Bâle & les désastres de Quiberon, conservaient leurs espérances; chaque parti se plaignait de l'armée, parce qu'elle restait étrangère aux passions & aux intérêts de tous; elle commençait à *jouer son rôle;* elle restait froide au milieu de ce brouhaha politique.

A Toulouse, les connaissances de ma famille m'accueillirent froidement; à Montpellier, un avocat chez lequel je logeais, me fit dire par sa servante que mon couvert serait mis à la cuisine : cette impertinence n'avait été provoquée par aucune demande de ma part; je n'avais rien, mais j'étais fier & le courage des privations ne me manquait pas. A Nimes, un médecin & un imprimeur ne voulurent pas recevoir mon billet de logement & me jetèrent à la porte, c'est à la lettre; je me plaignis à la mairie, qui, pour me dédommager de l'accueil qu'on m'avait fait, m'offrit une place sur un lit de camp; j'allais être forcé d'y passer la nuit, lorsqu'une bonne femme, dont le fils unique était à l'armée, me retira chez elle; nous étions aussi pauvres l'un que l'autre; elle vivait de son travail, & je n'avais qu'une modique solde en assignats dont personne ne voulait plus. C'est ainsi que nous fûmes reçus après avoir préservé le midi de la France de l'invasion espagnole; j'en fus étonné & affligé, mais bientôt je me résignai.

C'est vers ce temps que commencèrent ces réunions connues sous le nom de *compagnies de Jésus*, & qui, plus tard, servirent de modèle aux Verdets de Toulouse. Ainsi qu'au moyen âge, le midi de la France se faisait remarquer par des associations excentriques, dont la religion fournissait les emblèmes & le prétexte, & dans lesquelles les niais servaient de marchepied aux habiles.

Ces compagnies firent fermer les salles de spectacle dans toutes les villes: c'était une insulte inutile, car nous n'avions pas d'argent pour payer à la porte. Enfin nous arrivâmes au Var, profondément attristés de ce que nous avions vu dans notre pays; aussi c'est avec de grandes acclamations que nous saluâmes l'Italie. »

Général Vte DE PELLEPORT.

LES

JOYEUSES RECHERCHES

DE

LA LANGUE TOLOSAINE

(SUITE ET FIN.)

PEIROT, PEIROUTOU.

Aut sin mavis « Pèire. »

« *Pèirot, Pèiroutou,* » *aut sin mavis Peire*[1] *viri proprium, hinc illud tritum : « toquo ly Pèire ! Obe prou touca, may noun pas re bouta »* (respond la *bagasso*)[2].

1. Édit. orig. : *peirre.*
2. Édit. orig. : *toquo ly peire, O be prou touca, may non pas re bouta* (respond la *baguasso.*)

PENGEA.

« *Pengea* » *notum est, hinc illud,* il n'y a guiere de temps, & tout de fresche memoire ; « *Moussen*[1] *Gillis es mort, Pèire! Plus lèau fussos tu pengeat* », respondoit le pauvre maistre Pierre, aveugle des Augustins, que Dieu absolve.

1. Édit. orig. *Monsen.*

REPOTIS & REPOUTI.

« *Repotis* »[1] *idem significat quod* un revers de main; *inde « yeu te baillarè un repotis,* » & *repouti*[2], *idem quod* deux fois mentir, hinc illud, entre les pauvres gens de ceste presente ville, quand ils ont quelque different entre eux : « *Tu as mentit! obe tu repoutit* » (respond l'assailli & injurié). *Vide sequens Folium*[3], *& invenies* » *Azenas, Buffaire de Roer-*

1. Édit. orig. : REPOTIS & REPOTIR.
2. Édit. orig. : *repoutier.*
3. *Vide sequem folium :* Le renvoi de l'auteur au feuillet suivant nous fait rapporter, après l'article REPOTIS & REPOTIR, les deux articles intitulés AZENAS

gue », bien qu'au pays de Rouergue toutesfois ce verbe de « *buffa* » se preigne pour se vanter. Aucuns sont d'oppinion que cela est à cause de trois paysans dudict pays de Rouergue, lesquels avoit (*sic*) leurs poulmons si fors, si bons, & si puissants qu'à fine force de souffler (*s credendum est*) ils firent mouldre, par l'espace d'une heure ou environ, un moulin à vent. Et par là on peut facillement colliger que l'air & climat dudict pays & région doict estre de bonne temperature, puisqu'ils ont les poulmons si bons; & par consequent doivent vivre longuement : De quoy je ne suis pas marry pour le mal que je leur veux.

Aliman, Talos & Buffa qui, par suite d'une erreur de mise en pages, terminent l'édition originale. Ainsi s'explique le renvoi au Dicton suivant, à la fin de l'article Buffa : *Buffaires* de Rouergue (souffleurs du Rouergue) employé comme sobriquet des Rouergas.

Ce que Jules Duval a écrit de la vigueur des poumons de ses compatriotes, vient à l'appui du dicton rapporté par Triors : « Les Rouergas, grace à Dieu, & à l'air vif de leur pays, ne sont rien moins que poitrinaires ou asthmatiques : leurs poumons chassent vingt fois plus d'air qu'il n'en faudrait pour la facile intelligence de leurs phrases. Il n'est pas rare de les entendre causer avec aisance d'une colline à l'autre à demi lieue de distance. . .. & jamais sauvages en découvrant la piste de l'ennemi, ne poussèrent des cris pareils à ceux de ces montagnards, quand ils *haiient* (quand ils font entendre leurs hurlements amicaux ou cris de rappel.) »

(*Proverbes patois en dialecte du Rouergue*, dans les *Mém. de la Soc. des Lettres, Sciences & Arts de l'Aveyron*, 1845, *& tirage à part*, p. 11.)

Azenas, Aliman, Talos, Joffre, Godo, Flaugniac & Flaut.

« *Azenas, aliman, talos, joffre, godo, flaugniac,* & *flaüt* [1] » (quod à matiere d'injures) *unam eamdemque penè significationem habent* en ceste cité de Tholose, *& satis nota sunt,* qu'est cause que nous ne leur doni nons point d'explication. Et pourtant passons outre sans oublier toutesfois ce commun dire en ceste cité quand nous voulons denoter quelqu'un estre un grand carnacier & gourment de chair, « *ho! le grand talos, mange la car & laisse l'os.*

1. Édit. orig. : Flaut & *flaut. Flaüt* (flageolet), employé comme terme injurieux : Niais, benet, ainsi que Doujat (*Dict.*) l'a défini.

Ero bou à cauque flaüt
De las metre d'un l'ataüt,
A quauque fat fadan.....

(*Las foulies dau Sage de Mounpelie;* La mort d'Esperounat; Prologue, 1650.)

Me truffi del flahut que me fasio l'amour.

(*Las Aventuros de Gazetto,* act. III, p. 33.)

Boulèts hé cant aquet flaüt ?
Gitats l'acabat lou gaüt
Touto blouso uo calissado
D'aquero licou (le vin) *ta presado.*

(D'Astros, *L'Autouno gascouo*, vv. 223 à 226.)



Buffa.

« *Buffa* » *id est quod* souffler, & bien souvant escumer par la bouche, comme un verrat de mal talent, & colere que l'on a contre quelqu'un si que par ce moyen l'on en devienne puis apres tout sec. Il se prent aussi bien souvent pour s'enfler dans son cœur & estomac quand l'on est bien courroucé, comme l'on peut facillement cognoistre par les coqs d'Inde, ou pour parler plus proprement selon la vraye signification & etymologie de ce present verbe, par les crapaux lorsque de ce grand rage & venin ils s'enflent, *inde illud tritum apud Gallos* : Il est enflé comme un crapaut, & ce quand nous voulons denoter quelqu'un s'enfler dans son cœur de colere & mal talent qu'il a, & crois fermement que ce verbe prend sa premiere origine & derivation de ce nom latin *buffo, buffonis, gallico sermone* un crapaut. Et n'est à mon advis sauf meilleure autre opinion telle derivation du tout impertinente, & ce pour la grande symbolisation qu'il y a entre le susdict verbe « *buffa* » & ce nom *buffo* (symbolisation dis-je) tant pour la proximité & conjunction de leur diction literale que de voix significative. Et se peut bonnement torner & changer ce verbe de « *buffa* » par ces verbes latins infinitifs : *fremere & tabescere, hinc illud* : *Peccator videbit & irascetur, dentibus suis fremet & tabescet.* Davantage il faut noter que ce verbe de *buffa* se prend aussi abusivement pour piaffer, tancer, menasser, & braver quelqu'un par parolle comme plusieurs lesquels on diroit bonnement à veoir qu'ils veulent jetter quelque maison par ses fenestres; *hinc vulgare dictum apud Tholosates.*

Quinticharpo.

« *Quinticharpo,* » *apud Tolosates, viri proprium,* au demeurant bon diable, s'il en y a soubs sa robe. Car il ayme tousjours mieux une femme qu'une ame damnee & sympatise aucunement avec Pyteau en cecy, scavoir est : qu'il y a plus souvent de coilles que de deniers & pource qu'il n'a guiere d'argent, bien qu'il en demande tousjours selon l'équivoque qui est sur le nom de son office de Sergent[1], lequel vaut autant à dire comme ça argent, tesmoings en sont plusieurs pauvres gens qui entendent de leurs oreilles beaucoup plus souvent tel equivoque qu'ils ne voudroient. Il ne nous a semblé au reste impertinent mettre ce nom propre, & l'insérer à ce present œuvre, & ce à cause du vulgaire serement qui est sur iceluy, en ceste cité, ainsi : Par la

1. Triors, équivoquant sur sergent, officier de justice, huissier, dit : demandant toujours, lequel vaut autant à dire comme *çà argent!* — Rabelais, équivoquant également sur ce mot, & pour le même motif en avait fait *serrargent.* « Presens un serrargent gendre d'un des Chats fourrés, & deux recordz de temoingz. » (*Pantagruel,* liv, V, chap. xv.)



vertu de Quinticharpe qui a sang à l'œil, *Nec non*, les mains gluantes, je voulois dire glissantes; serement certes duquel plusieurs gens d'estat & de marque (bons compaignons au demeurant) usent, *nec etiam uti verbor, ut patet* en mon epistre liminaire.

REGALA[1].

« *Regala* » est autant que vomir, & rejetter par la bouche hors du corps ce de superflu & surplus que l'on a prins à son past, & davantage que nature requeroit, autrement par facetie en françois cela se dict, escorcher le renard[2], vice certes fort salle & fort vilain, & duquel les Perses au temps jadis ont esté fort entachés, comme de ce nous baillent ample tesmoignage plusieurs histoires, & principallement les histoires prodigieuses, & ce à cause de leurs excessifs & demesures banquets. Cela semble preuver le pœte Lyric, en son premier livre des odes par ce vers :

Persicos odi, puer, apparatus, &c.....[3].

Mesmes Xerces proposoit un grand prix & salaire à tous ceux qui luy pourroint treuver quelque genre de vouIupté en faveur de monsieur le Gourgerin & de mademoyselle sa femme Panse. Ce malheureux & détestable vice regne encor pour le jourd'huy en plusieurs cartiers d'Alemaigne, & principallement entre les Saxons, de ce voyés Sebast. Munster, en sa Cosmographie. L'Apostre crie fort contre telles gens par ces mots : *Quorum Deus venter est.* L'Espagnol a un terme & une diction, en son language, laquelle a grand proximité à ce verbe « *regala*[4] », & ce dict celle diction *regaladou*[5], c'est-à-dire fretillant & remuant, & qui ne se peut bonnement tenir en un lieu, pour le trop bon temps & bons aises qu'il a, comme d'un jeune garson ou de quelque jeune fille laquelle a le sang bouillant dans le corps, comme « *un payrol de micas (ut dicitur apud Tholosates*[6]) & ce tant pour sa jeunesse

1. Édit. orig. : *Reguala.*

2. Une des sculptures qui ornent le jubé de Saint-Fiacre au Fouet, en Bretagne, fait comprendre le sens de cette locution, employée par Rabelais, & encore usitée. On y voit un homme personnifiant l'intempérance, de la bouche duquel sort un renard à moitié écorché (V. De Guilhermy, *Annales archéologiques*, t. III, p. 18. Cité par Burgaud des Marets, *Œuvres de Rabelais*, t. I, p. 124, note 1,)

3. Nous complétons la citation :

Persicos odi, puer, apparatus;
Displicent noxae philyra coronae :
Mitte sectari, rosa, quo locorum
Sera moretur.

(Q. Horacii Flacci, *Odarum liber primus; ad puerum*, XXXVIII.)

4. Édit. orig. : *reguala.*

5. Édit. orig. : *regualadou.*

6. Édit. orig. : *ut diticur apud Tholosates.*

que pour avoir ses ayses, ***hinc illud apud eosdem Hispanos, Caballo regalado***[7], ***id est,*** Cheval trop bien refaict, & en bon poinct, & qui n'est encores bien dompté, & ce pour le trop bon aise qu'il a. Aussi, coustumierement, ces gens qui sont subjects à leur panse, & à escorcher le renard ou autrement à ***regala***[8], en bon Tholosain, & lesquels comme bons enfans de nature, en cecy (dis-je), sçavoir est que d'aymer tousjours beaucoup mieux leur susdicte panse plaine que vuide, ***juxta illud philosophicum; Natura abhorret vacuum,*** sont coustumierement ***regualadous***[9] ***hoc est*** presque indomptable à toute bonne correction & discipline. ***Hinc illud vulgare dictum, apud Latinos : Distentus venter non audit præcepta lubenter. Adde quod :*** apres la pance vient la danse.

7, Édit. orig. : *Cavaillou Regualadou.*
8. Édit. orig. : *regual̸a.*
9. Édit. orig. : *regualadous.*

De hoc nomine Barbe.

Bien que ce nom ***barbe*** soit bon françois, si est-ce qu'il faut noter en passant, que ***nonnunquam apud Tholosates sumitur*** pour le menton, ***juxta vulgare dictum apud eosdem :*** « ***Estre coumo douno Guillalma de Sanctos Carbos, que fa tres barbos***[1], » ***id est*** trois mentons. ***Et hoc metonimicos. Dicuntur autem hæc in nimium pingues atque abesos, nonnunquam etiam hoc nomen (barbe)*** en ceste cité de Tholose ***sumitur*** pour le nom propre, ou bien (affin que je ne mente) le surnom d'un ***pourcatiè***[2] ***alias*** en bon françois tueur de pourceaux, fort adroict & habille à tel office, & qui leur sçait bien faire la barbe sans rasoir. Hors de ce propos, & de ce mot ***barbe***, ne sera, à mon advis, ce mot de « ***crousto***[3] » lequel,

1. La place de *Saintes Carbes*, ainsi appelée encore de nos jours. Ducèdre, avait dit dans *las Ordenansas & coustumas del libre blanc :* De hoc nomine barbe.
Estre commo donno Guillalmo de sanctos Carbos que fa tres barbes.

La Francesa de Sanctas Carbas
Tant grassa que fa quatre barbas.

Voir notre édition, p. 20, vv. 75-76; où l'on trouve la citation suivante : « La « *Place Sainctes Carbes*. En cette place il y avait anciennement un ormeau, qui est « appelé dans les vieux titres latins *Ulmus Sanctorum Carbarum.* Ce nom de « Sainctes Carbes est assez vieil car l'historien qui a escrit l'Histoire du Comte « Raymond en fait mention. »

(Catel, *Mém. de Languedoc;* Tolose, p. 186.)

L'orme de Sainctes-Carbes est rappelé dans la Chanson de la Croisade :

Ca lolm de Sanctas Carvas fan la terra fremir. (Vers 5162.)

2. Édit. orig. : *pourcatier.*
3. Édit. orig. : *crouste.* — L'*Aucat en crousto* . « Oisons se mangent rôtis à la « broche..... estant cuits, on les pane de mie & on les sert chaudement. » (*La Nouvelle maison rustique,* 1762, in-4°, t. II, p. 833.)

apud supradictos nonnunquam sumitur pro gresse, *juxta illud vulgare,* « *à la Penthacousto se mange l'aucat en crouste* » *hoc est* estant bien gras.

Maure & Poulsa.

Les effects & actions de ces deux verbes ont une telle symbolization & sympathie entre eux, que bien souvant indifferemment ils se prenent l'un pour l'autre, & pource qu'ils ne semblent estre qu'une mesme chose, quant est à l'endroit du corps humain, & de faict il n'y a presque comme point de difference, car qui *poulce id est* qui respire, infailliblement il s'ensuit que les poulmons se viennent à « *maure* », *Gal.* [Gallice] à mouvoir[1], ny plus ny moins que c'este consequence, en dialectique, est bien vraye : *Sol lucet, ergo dies est,* ou bien ainsi : Je donne des coups de baston à un « *Fourrou* [2]», *ergo,* je le frappe, ou je le bats; je marche, *ergo,* je chemine, toutes fois sera *idem per idem.* Toutes lesquelles choses considérées, il nous a semblé decent & conforme à raison & devoir, de mettre ces deux verbes ensemble, & de ne les point disjoindre & separer l'un de l'autre. Or quant à ce que je dis cy dessus qu'il n'y a guiere de différence entre ces deux verbes, je use de ce mot (guiere) pour ceque nous le pouvons *hoc in loco, Gall.* en ce lieu icy, *paulo strictius & exactius* que ne font plusieurs autres, *& ab illorum generalem significationem restringendam.* Car bien que « *maure* » se refere à quelle partie & endroict du corps que ce soit comme « *cap maure* », « *bras maure* », « *ped maure* », « *pissot maure*[3] ». *cum reliquis similibus. Et* « *poulsa* » se refere aux poulmons, & au cœur, abusive toutesfois, *& hoc quando palpitat,* comme aucuns disent aussi de la bouche, bien que toutes ces actions se derivent du cœur ou des poulmons. Ce neantmoins « *maure* » *proprie, apud Tholosates,* se refere à la bouche, ou pour mieux dire, aux machoires. Et *poulsa* se refere *ad eam partem corporis qua sedemus, Gall.* au derriere. Or comme il est tout certain que quiconque veut manger, infailliblement luy convient remuer les babines, *vel, ut meluis dicam,* les machoires. Et puis apres *velit nolit, ribon ribeine,* vienne a rejecter par son susdict derriere, le reste & superflu de ce que nature a converti de meilleur en substance

1. Édit. orig. : « Il s'ensuit que les poulmons se vienne a *manne Gal.* a mouvoir. »
2. Édit. orig. : fourrou.
3. Pissot. La citation suivante donne suffisamment la définition de ce vocable :

Las chambrièros
Qu'aimon d'escoula las oulièros
Proche dau nervi dau pissot.

(*Las foulies dau Sage de Mounpelie,* &c.; *Requesto de las chambrièros de Mounpelie,* 1656.)

corporelle sur peine de crever, ou « *esclata* », l'un des deux. De là est venue une fort belle, gentille, gaillarde & mignonne periphrase en lengue Tholosaine, quand on veut dire à quelqu'un qu'il ne mangera point de ce qu'il desire manger : « *A quo nou te fara gautos maure, ny quioul poulsa*[4] ». Ou bien : « *Aquo*[5] *t'es à sèpt pams del nas*[6]. »

4. Édit. orig. : *A quo nou te faro gautas maure, ny quiol poulsa.*
5. Édit. orig. : *A quo.*
6. Édit. orig. : *d'elnas.*

De hoc nomine Tourtis.

« *Tourtis* » *idem est quod* muraille faicte moytié de terre grasse, moytié de bois, moytié de paille, ou de foin ou de quelqu'autre fanferlucherie que ce soit. Selon l'usage de ce pays, *hinc vulgare dictum*, en ceste cité de Tholose, sur ce mesme mot : « *èstre escarrabillat coumo un tourtis quand toumbo*[1] », & ce quand l'on veut dire que l'on est en bonne santé, n'ayant toutesfois cela à mon advis guieres de nez, *vel, ut melius dicam,* de sens & bonne grace, & m'esmerveille bien fort comme l'on dict cela. Si ce n'est que l'on le print *à contrario sensu,* en tant que quand *un* « *tourtis* » tumbe il faict un saut, & pouvons dire qu'il saute, comme faict un qui est en bonne santé & qui se porte bien, toutesfois *diversa ratione.* Car le tourtis saute (si bonnement sauter nous pouvons dire) *in sui ipsuis damnum & exitium,* celuy *verò* qui se porte bien saute pour mieux se nourrir & entretenir en sa joye & esbat. Mais soit que soit, sauf l'honneur du langage Tholosain, je n'apreuve la susdicte manière de parler. *Nec facit ad palatum. In promptu causa est. Argumentum à contrario sensu non sumitur, ubi resultat pravus intellectus ut per. Bald. de Perusio*[3]. Non pas du Peru en Callicut[4], affin que vous ne soies pas trompés ni deceus, ains d'une ville ou villate en Italie ainsi appelée. In l. 2, *Eod. de condi. insert. tam in legat. quam in fidei commiss.* Mais de quelle similitude pourrons nous user (demandera quelqu'un) quand nous voudrons dire en langue Tholosaine, je me porte bien ? Nous pourrons dire ainsi selon une autre similitude ancienne & usitée en ceste ville, laquelle est beaucoup plus pertinente que celle du *tourtis* : « *yeu me porti pla sus mous pès,*

1. Édit. orig. : *estre escarabillat commo un tourtis quand tombo.*
2. Édit. orig. : *m'esmervellie.*
3. Balde de Ubaldis (Pierre), célèbre jurisconsulte italien, né à Pérouse en 1324, mort en 1400, après avoir été professeur dans plusieurs villes d'Italie & devenu le rival de son ancien maître Barthole.
4. Pèru en Calicut.

coumo uno auquo », ou bien « *yeu soun escarrabillat, coumo un peys quand nado* », *vel* (*ut melius dicam*) « *milliou que se vous me pourtavos* », ou bien, « *seloun*[5] *que me cargon* », *& similia id genus pro ejus generis.*

5. Édit. orig. : *yeu me porte pla sus mous pes comme une auquo,* ou bien *yeu soun escarrabillat commo un peys, quand nado, vel* (*ut melius dicam*) *milliou que si vous me pourtavos,* ou bien, *selon que me cargan.*

Auquo[1].

« *Auquo* » *idem sonat, Gallico sermone, quod* oye, *hinc illud* en ceste cité, « *estre coumo las auquos de Blaignac, que se levon de maytis per beoure*[2] » *Et dicuntur hæc* à l'endroict de ceux qui naturellement sont alterez comme une esponge, & lesquels, escasse poyne ne sont pas sourtis du lict qui crient : « *à l'ayguo, à l'ayguo*[3], » je voulois dire au vin, *in quorum albo* estoient jadis Picherre & Coutelas quand vivoient, & *hoc* pour le fœminin ; pour le masculin nous avons « *auqüet* », *Gall.* oyson ; *explicabitur autem paulò inferius,* quelles gens c'estoint que Coutelas & Picherre. *Est & aliud vulgare dictum*, en ceste cité de Tholose, sur ce mot « *d'auquo* », ainsin : « *nou cal pas parla sinou quand l'auquo pisso*[4], & hæc à l'endroict de ceux qui n'ont que babil ; le diminutif « *d'auquo* » est « *auqueto* »[5] ; *hinc illud,* en ceste mesme cité *à la* « *sant'Agneto taston l'yoou*[6] *à l'auqueto*[7]. »

1. Édit. orig. : *Auque.*
2. Édit. orig. : *Auque idem sonat Gallico sermone quod oye, hinc illud en ceste cité, estre commo las auquas de Blaignac, que se levan per beoure.* — On trouve une allusion à cette locution, encore de nos jours familière, dans une facétieuse composition de 1626, sur les Laveuses de Toulouse, en fête à Gratentour, village du canton de Fronton ; on y lit :

> *L'uno fa nhic, l'autro fa nhiac,*
> *Toutos fan l'auco de Blaniac,*
> *Noun pas, per ops, le bèc dins l'aygo.*

(*Le Dimenge de las Coumairos. A tout l'azempre des Coumpaires, par* B. B. T.)
Blagnac, village près de Toulouse, sur la rive gauche de la Garonne.

3. Édit. orig. : *a laygo, a laygo.*
4. Édit. orig. : *nou qual pas parla sinon quand l'auque pisso.* — Nous remplaçons *qual* par *cal,* du verbe *cale,* falloir.
5. Édit. orig. : le diminutif *d'auque* est *auqueto.*
6. En remplaçant *oeu* par *yoou,* œuf, j'ai suivi l'orthographe du dix-septième siècle.
7. Édit. orig. : *à la Sant Anneto, taston liœu a l'auqueto.* — Nous pensons que l'auteur, ou les imprimeurs, ont mal rendu le dicton qui se rapporte à la ponte de l'oie domestique : elle commence dès la fin du mois de janvier, tandis que la Sainte Anne n'arrive que le 26 juillet, alors que la ponte de l'oie est depuis

plusieurs mois terminée. Le dicton toulousain ne devait pas s'éloigner de celui qui a cours encore de nos jours en Béarn ; le voici :

A Sente Agate (6 février)
Toque l'oeu à l'aucate.

(Lespy, *Proverbes du pays de Béarn,* p. 11, IV, & *Dict. béarnais,* au mot AUCATE, *oie pondeuse.*)

Pour rendre au dicton toulousain le sens qu'il devrait avoir, nous proposons de lire *Sant Agneto* (Sainte Agnès), dont la fête est fixée au 21 janvier, au lieu de *Sant Anneto.*)

Agnes la merlussiera, dans *las Ordenansas del libre blanc*, v. 34.

Agneto est venu après *Agneta*, diminutif d'*Agnès : Agneta de la Meda.*

(*Ensieguen ce los confraires que se sont presentats a la taula de Mossen Sant Fedarii, an* 1486, Ms.)

Glaude Polverel, sa molhe Agneta.

(*Sec se lo nombre dels confrayres ho confrayressas de Mossen Sant Fedarii*, à la suite des *Statuts & ordination de la confrayria del glorios cors Sant de Mossen Sant Fedarii fundada en la gleysa poroquial de mossen Sant Peyre de Benerca.* (An 1497, ms.)

DE CLAPPI & JAUPPA.

Bien que « *clappi*[1] *& jaupa* » soient une mesme chose, si est-ce que veu & considéré la grandeur qui peut estre diverse entre ces animaux, assavoir les chiens, auxquels ces verbes sont propres & peculiers, nous n'userons point des susdicts verbes indifferemment, ains diversement, selon que sera le chien, comme quoy ? si le chien est petit, je ne diray pas le chien « *jaupo* », ains le chien « *clappis* », ou bien « *jauppillouno*[2] » qu'est le diminutif de « *jaupa.* » *Inde jaupparèls*[3], *id est* petits chiens qui jappent à demy, & qui n'ont point encores *adeo bona & fermissima latera* pour enfonser à japper comme les gros chiens. Et ce à cause de leur tendre & jeune aage. Doncques nous dirons, que bien que « *clappi & jauppa* » soit une mesme chose, toutesfois consideré la qualité & grandeur diverse qu'il y a entre les susdits animaux, nous y mettrons tant soit peu de différance, disans aincy : *quod clappi sive* « *jauppillouna*[4], *sit quidem* « *jauppa* », *sed tenui latratu, qualia sunt hæc. beu, beu, beu ;* « *Jauppa* » *verò sit cum nimio fastu, gravitate, & arrogantia, qualia hæc, BAUF, BAUF, BAUF.* &c., *quæ sequuntur* : *& hoc propriè ad magnos pertinet canes, Alias verò* en bon Tholosain, « *als maistis de bordo* ». Et prend à mon advis son ethymologie ceste syllabe *bauf,* de ce verbe, non guiere usité si ce n'est envers les poetes, *baubobaubas,*

1. Édit. orig. : *clappi.*
2. Édit. orig. : *jauppillonne.*
3. Édit. orig. : *japparels.*
4. Édit. orig : *jauppillana.*

baubare, qu'est autant que « *jauppa* », ou de ce participe *baubantem ; hinc illud Fausti Andrelini in Zoilum :*

Baubantem est timidi permuisse canem.

Canem baubantem, id est canem latrantem, & sont telles phrases & locutions poetiques, proprement figures appellées Onomotopeyes, *id est dictionis ex sono confectiones, quale illud Ennianum :*

At tuba terribili sonitu, taratantara dixit.

Mais avant que passer plus outre, nous noterons que ce verbe de *clappi* prend son origine de ce nom clappier qu'est le gitte du liepvre[5], duquel *quidem* gitte, ces petits « *jaupparels*[6], *alias turquets* » (selon aucuns), sont les premiers qui emeuvent & font lever la chasse du gitte & clappier, & ce en « *jaupillounan*[7] ». *vel ut melius dicam,* pour user du diminutif, en « *baubillounant*[8] » & non pas en *bauban*[9].

5. Le clapier, à proprement parler, est le gîte du lapin & non celui du lièvre.
6. Édit. orig. : *jappareils.*
7. Édit. orig. : *jauppilloant.*
8. Édit. orig. : *bvubillonant.*
9. Édit. orig. : *baubant.*

Clouquo.

« *Clouquo* », *notum est, hinc illud,* « *clouquo de Mars* » *id est* de ce moys-là, & non point du dieu Mars, affin que personne ne soit deceu. *Et dicuntur hæc* à l'endroict de ceux qui ayment fort à se chauffer aux depends de Dieu, c'est-à-dire à se gratter les coilles au Soleil, comme font coustumierement les gueux, autant ou plus que les *clouques* ayment fort à y estre, & ce au temps du surdicts mois que le beau Titan acommance de sa perrucque blonde, & rayons[1] chaleureux rechauffer nostre mère Tellus. Or bien que ce mot de « *clouquo* » n'aye autrement besoing d'explication, si est-ce qu'il ne sera impertinent, sauf meilleur advis, mettre icy une question sur ce present nom qui ne sera infrugifere, *imo* bonissime, & ce le tout *in gratiam cupidæ legum juventutis.* La question donc est telle : Sçavoir est *utrum,* une « *clouquo* », ayant force poussins, *dicatur mater familias & utrum ;* elle estant morte, messieurs ses enfans, assavoir les petits poussins, *succedant in bonis maternis generis, in stirpes vel in capita.* Pour en dire ce qui en est, il faut sçavoir *que valde fuit olim hæc quæstio debatuta per dominos nostros Joannem & Martinum, nihil tamen adhuc deffinitum,* & ce tout encor bien que *non constet scriptis.* Mais ainsin l'ay je ouy dire à de bons *vièilz* anciens « *augeols* », advocats des grenoilles de nostre

1. Édit. orig. : royons.

village, qui avoient bien prés de demy cane de drap à leur bonnet, lesquels l'avoient ainsin ouy dire, à leurs bons anciens peres, « *augeols* »[2] du temps jadis, preterit & petassé (je voulois dire passé) qu'est cause touchant cela, que je vous en dis ce que j'en ay ouy dire apres eux, s'il est vray ou non, je n'en sçay rien & ne vous en peux pas bonnement asseurer, car je n'y estois pas, & pourtant je m'en raporte au parchemin qui est plus fort que le papier, & n'est pas damné qui ne le croit, car ce n'est pas article de foy. Mais pour dire ma ratellée & oppinion suivant ce que je sens de ceste question; sauf toutesfois meilleure autre oppinion, *dicam brevius quod sentio, & quam restanta dici possit* (pour bien parler Ciceroniement) : Donques, moy qui vous parle (messieurs,) suis d'advis & oppinion, que *melius est* que les petits poussins *succedant potius in stirpes quam in capita*. Car *quanto plures, tanto meliores*, & en cecy pour moy fera aucunement l'autenticque, *ut fratrum filii*[3], & voila mon opinion, & pourtant en dise une meilleure qui voudra.

2. Édit. orig. : *augeols*.
3. Édit. orig. *flii*.

Coutelas.

Encore bien que ce mot de « *coutelas* » soit bon françois, & que de soy mesme il ne demande point d'explication, si est ce à cause que c'est comme un broquard picquant & terme injurieux[1], en ceste cité de Tolose, & que tel crie contre son prochain ou voysin, « *Coutelas !* » « *coutelas !* » qu'il ne sçait d'ou ce mot est tiré, & à quelle intention on en use, & à qui on le doit dire, pourtant ne m'a-t-il semblé impertinent le declairer meintenant en faveur de ceux qui ne le sçavent,

1. Coutelas, arme de guerre. Sorte d'épée large d'environ deux doigts, qui ne coupe que d'un côté, & qui va presque insensiblemens en courbant. » (Richelet, *Dict.*)

Apren espadassin lou joc deu Coutelas.
(Ader, *Lou Gentilome gascoun*, p. 9.)

Ni noui a Coutelas, Halabarde, Canoun
Que de puja cabsus m'arreste, m'espourisque.
(Ader, *l. c.*, p. 21.)

May dabord que veget luzi mon coutelas
Yeu vous layssi pensa se metet arme bas.
(*Las Caritats de Beziers*, *s. d.*, p. 42.)

Le mot *Coutelas* devint à Toulouse, un terme injurieux dans les circonstances rapportées par Triors; au dix-septième siècle, d'après Doujat (*Dict.*), il signifiait, « par métaphore, un homme avare, une chiche-maille »; un pince-maille.

car parler & ne s'entendre est autant comme chasser & ne rien prendre, *vel ut melius dicam,* selon monseigneur, monseigneur, monsieur & maistre, *nec non* reverendissime petit « *Catounet*[2] », en son histoire tripartite, *legere & non intelligere, negligere est.* Il faut sçavoir donc que ce mot de « *Coutelas* » (pour entendre bien tout le faict) est aujourd'huy en nature, à cause d'une certaine petite harpye, asses aagee & vieille, ou pour mieux dire vieil, car il avoit nom propre d'homme, & estoit homme, ou pour le moins en avoit la forme, quand il vivoit, aincy il estoit *masculini generis per reg. omne viro solis, &c.* Ceste harpye donc, laquelle je ne veux nommer pour le present, encor bien que je la cogneuse, car autres fois de sa grace elle m'a trompé de deux testons, mais en cela je ne suis pas seul, car j'ay beaucoup de compaignons, & pourtant je m'en soucie pas fort (*consolatio enim miserorum est habere pares*) portant quelque temps par ceste cité un grand coutelas au cousté, qui luy estoit aussi bien séant & adroict qu'à un chien couchant de porter le bast, feust appellé par les petits enfants coutelas, *inde abtit in proverbium* aujourd'huy, en ceste mesme cité, que quand nous voulons denoter un homme estre mal propre & idoine à faire quelque chose, nous l'appelons coustumierement « *coutelas* » ; *verbi gratia,* voila un courtault de boutique qui se mesle parmy les nobles enfans de Minerve en quelque bal, voulant dancer, sauter, chanter, tripudier, & voulant faire l'amour & qu'en cela il y soit aussi propre & habille comme un *asinus ad lyram,* à tel galand on doit vrayement dire « *foro coutelas* », c'est à dire : ô toy qui es aussi mal idoine à faire l'amour, & baler comme l'autre estoit à porter un coutelas, *foro*[3] *id est,* va-t'en dicy, car en cela tu as aussi bonne grace que le poutage sainct Bernard, duquel le diable tira la gresse[4] (*ut est in veteri proverbio*) *sunt nonnulli* de noz plus grands, & signalés seigneurs françois qui bien souvent usent de ce mot *matras pro* « *coutelas* », *& è converso,* d'autant que ce mot *matras*[5] est autant à dire

2. *Catounet,* le petit Caton, était un livre de sentences, en latin, qui fut longtemps en usage dans les écoles.

3. Édit. orig. : fore.

4. Il est ici question du dicton : « C'est le potage de saint Bernard, le diable a emporté la graisse. » (*Almanach perpétuel,* p. 133, d'après Le Roux de Lincy, *Le livre des Proverbes français,* t. 1, p. 44.)

5. Matras, trait de grosse arbalète, ayant une grosse tête; il ne perçait pas, mais il meurtrissait. — *Grand Matras* fut une terme injurieux ; Triors lui attribue le sens de lourdaud, d'inepte. « Matras, au figuré, se dit d'un stupide, d'un grossier, d'un maladroit, d'un lourdaud. » (*Dict. de la Provence,* t. 2.)

Philidor, aquel paure matras.

(*Las aventuros de Gazetto,* act. III, p. 33.)

comme un qui est mal propre & idoine à faire quelque chose, *hinc illud apud supra distos*. ô le grand matras! *Id est*, ô le grand lourdaut, & inepte. Si donc tels personnages usent du susdict mot de *matras, nec etiam uti verebor* après eux. Ce mot de « *Coutelas* » est un terme vrayement injurieux envers les Tolosains, comme sont semblablement ceux-cy[6] : « *Tres couillous, Cornobichou; Arrèsto falot[7] & digos qui a le mot; Crota canis; Caguo en l'oulo[8]; Cavècquo de Blaignac; Tros de bicou salat; Panso d'ase; Tiro budèls pes teules; Mour de porc[9]; Moussèn Courado, alias sacus juris[10]; Gauto de fedo; Gorjo de platofourno; aut si mavis, Gorjo pavado; Penjo trèjos de Castélnau[11], aut si mavis de Sant Somplisse.* » Comme semblablement sont ceux-cy, selon aucuns toutesfois, mais non pas selon tous qui sont : « *Mangio canaulos de Bourdeaux, & pèd pintat de Bayounno* », & de faict quand à moy je puis

6. Édit. orig. : *Tres coillous, Cornobichou, Arreste falot & dis qui a le mot, Crota canis, Caguo en loullo, Cavecque de Blaignac, Tros de bio salat, Panso d'aze, Tiro budels p'esteules, Mour de Porc, Moussen Courado alias sacus juris, Gauto de fedo, Gorge de plateforme, aut si mavis Gorge pavado, Penge-trejos de Castelnau, auc si mavis de sant Somplisse.*

7. Falot, grande lanterne, & par extension, le *Porte Falot* dans une ronde de nuit; celui-ci, pris pour un personnage sans importance, pour un niais; de là le sens injurieux attribué par les Toulousains à la locution suivante : « *Arèsto falot & dis* (*digos*) *qui a le mot.* »

Dans les citations qui suivent ce sont de tous jeunes garçons, des enfants qui portent le falot :

Or lou dich Capitany dous souldats coumandabo,
An de jouines goujats que pourtabon 'l falot.

(Blouin, *Historio burlèsquo*, chap. 16, vv. 2985.)

Lou que prenio lou mout semblabo que fout sourt,
Car l'effan del falot fasio arresta court.
E pèissos à l'aureilho lou mot se fasio dire.

(Blouin, *l. c.*, v. 2998.)

Opposons à cette explication la boutade de Beaumarchais. « *Un sot est un falot, la lumière passe à travers.* » (*La Mère Coupable*, act. II, sc. 8.)

Me fa passa per un falot.

(Grimaud, *La Bido de S, Benoist*, p. 202.)

8. Un quartier du haut plateau de l'Ardenne (banlieue de Toulouse) porte encore cette ordurière dénomination.

9. Mour de Porc, grossière injure encore très usitée à Toulouse.

10. *Saccus Juris*, Sac de procès, sac contenant les pièces d'un procès, était un euphémisme pour un quolibet plus grossier, ainsi que Littré (*Dict.*) le dit du juron, *Sac à papier*.

11. Castelnau, abbréviation de Castelnaudary (Aude); Saint-Sulpice de Lézat (Haute-Garonne), en patois actuel *Sen Sounplici*.

bien dire que les nobles Bourdelois n'ont occasion, raison ny lieu de se facher de cela, non plus que les Tolosains ont, ny doivent avoir despit de ce qu'on les appelle « *moundis*[12] *mangio pastissous* », ny de ce que semblablement on appelle les Dauphinois « *mangio castaignos de Dauphinat* », & les Limosins « *mangio rabiolo*[13] *de Limousi* », les Normans, mange boullie, les Flamens, mange beurre, en tant que c'est *de jure naturali*, à toutes nations du Monde, de manger aussi bien des viandes susdites quand ils en ont que font les Bourdelois, Mondins, & autres susdicts comprins en ce present texte. Quant est des Bayonnois, je ne sache pas semblablement qu'ils doivent avoir occasion à se facher pour estre appelés pieds *pintats*[14], en tant qu'il est tout certain qu'ils ne sont point mores ou basanés & d'autre couleur que sont ceux des autres régions françoises. Nous pourrons faire ce mot de « *Coutelas* » *agnomen*, selon les grimaux d'autant qui est *a rei eventus*, comme Scipio *Affricanus a devicta Affrica*, *Numidicus ab eversa Numidia*, *Torquatus a torque rapto cuidam Gallo in duello*, *Scipio Nasica aut sin mavis Ovidius Naso, a nasi magnitudine*[15]. Mais qu'avons nous qu'affaire d'emprumpter tout des histoires estrangeres quand nous nous pouvons aider de mesmes, ou presque semblables exemples que nous avons dans noz portes, *id est* en ceste mesme cité? Comme en disant : maistre Marcan[16], surnommé Ventre de paillasse, *encantaire* de vin, demeurant en la rue de Tanpounieres[17], & ce à cause de son ventre omnipotent. Item maistre « *Francès la grosso Pauto* », *id est* la grosse main, demeurant aux Couteliers[18], & ce à cause de la grandeur & grosseur des mains qu'il a, & est icelluy menuisier ou maistre masson que je ne mente. Item ausi n'avons nous pas maistre Pierre, le Sartre, surnommé « *pèd de masseto* ? » & ce pour avoir un pied en forme & façon de petite masse, demeurant iceluy à la rue des « *Aguillaires*[19] » Ne pouvons

12. Édit. orig. : *mondis*.

13. Édit. orig. : *rabiole*.

14. Édit. édit. : *pieds peintats*.

15. Scipion l'Africain (*Scipio Publius Cornelius*) ainsi nommé après avoir réduit Carthage à accepter les propositions de paix faites par Rome.

Scipion le Numantim (*Scipio Cornelius Æmilianus*), fils de Paul-Emile adopté par Scipion l'Africain.

Manlius Torquatus (*Titus*), ainsi nommé pour avoir tué, dans un combat un Gaulois & lui avoir enlevé son collier (*Torques*), qu'il mit à son cou.

Scipion Nasica (*Scipio Publius Cornalius*), courtisan de Claude & de Néron.

Ovide, célèbre poète latin.

16. Édit. orig. : *Marcau*.

17. La rue qui a conservé son vieux nom, va de la place de la Bourse aux quatre coins des Changes. — La rue *Tamponières* actuelle. *Tampouno*, s. f. Excès de table ; *Tampouna*, v. n. se livrer à des excès de table.

18. C'est la rue des Couteliers.

19. Édit. orig, : *Aguilliares*. La rue *Aiguilhieres* ou des *Aiguilliers* faisait suite

remarquer icy, pour la fin, *obiter* en passent, que *hoc nomen paullo (apud Tholosates) nonnunquam sumitur pro manu, ut patet* par les susdicts mots : « *Mesiro*[20] *Frances la grosso paulto* » & est ce mot de « *Paulto* » si bonnement je puis dire, *tanquam nomen secundæ impositionis, id est* comme d'un second nom à luy imposé, en tant qu'il vient après le nom propre, qu'est françois. *Sed de his supradictis nominibus : « Coutelas, Cornobichou, caguo en l'oulo*[21]*, la grosso pauto, ventre de paillasso, cum similibus hactenus*[22] passons outre. »

à la rue *Mirabel*, nommée plus tard, rue du *Sénéchal*, & aujourd'hui *de Rémusat*. C'est la rue *Agulheras* de *Las Ordenansas & coustumas del libre blanc*, p. 7, de notre édition, & Glossaire, p. 92.

Les Aiguilliers étaient les fabricants & marchands de pelottes (*Agulhers*) que les femmes portaient suspendues à leur ceinture à côté de leur bourse.

20. Édit. orig. : *Messire.*

21. Édit. orig. : *Caguo à loullo.*

22. Édit. orig. : *hectenus.*

Gat.

« *Gat* », *apud Tolosates, idem sonat gallico idiomate quod* chat, *hinc illud vulgare apud eosdem*, « *dorme le gat* », *veille le rat, tocque le tambouri & la gipounièro en l'August*[1], *&c., sunt verba cachetiva terminate. In chut, chut, quæ non sunt omnino dicenda, & sub his verbis continentur quædam adverbia silentium injungentia ut statat, & nonnulla id genus; qui habet aures audiendi audiat. Cum reste vives, ne cures verba malorum. Gallice :* Ne te soucie en bienfaisanct, de Jean Gautier medisant. *Est & aliud proverbium apud Tolosates,* touchant ce mot de *Gat quod sic dicitur : « Tu ès coumo le gat de Sepet que se perdèc per trop de sciènço, & se estrangoulèc per trop sçave*[2]. » Car ce Mitis estoit de telle dextérité qu'il entroit par tout pour avoir quelque lipée. Or, comme dit le comun proverbe, que tant va la creuche à l'eau qu'enfin elle y demeure, ce pauvre Mitis[3] en fin feut attrape par quelques embuches que l'on luy dressa pour l'estrangler, & luy faire rendre gorge de tant de lardons qu'il avoit mange en sa vie, aincy moureut (ô chose lamentable que je ne puis dire sans pleurs, & sans larmes si je menge d'oignons) ce plus gentil & subtil Mitis qui feut dans sa peau.

1. Édit. orig. : *dorme le gat veille le ratrat & tocque le tambouri & la gipponiero en l'August.* L'abbé de Sauvages rapporte ainsi ce passage, sans en citer la provenance : « *Dorme le cat, velio le rat.* (*Recueil de Proverbes* à la suite de son *Dictionnaire languedocien-français.*)

2. Édit. orig. : *Tu es comme le gat de Sepet que se perdec per trop de scienço & se estrangoulec per trop scave.* — Cepet, commune du canton de Fronton (Haute-Garonne).

3. *Mitis*, doux, débonnaire, surnom du chat, par antiphrase. La Fontaine a employé *Mitis* avec le même sens, dans sa fable : *Le Chat & le vieux Rat.*

Boussi[1].

« *Boussi* » *idem est quod* mourceau, *inde*, « *ô le boun boussi* », *id est* ô le bon morceau. Ce nom de *boussi* semble prendre sa derivation & origine de ce nom latin *bolus ou bucella, bucellæ*, qu'est à dire morceau en bon françois. *Inde bucellarii*, *id est quidam latrones qui a minimis incœperunt, puta à bucella panis, vel verius, quia ponunt lignum in ore captorum ne clement, ut de conversis sancti Lazari factum fuit cod. a legem jull. de vi publi. vel. priv. l. omnibus, in glossa.*

1. Édit. orig. : *le bon boussi.*

Quillia.

« *Quillia* » *verbum satis est notum*, pour ce qu'il est *de generatione, & corruptione* & bien *souvent de putruerunt & corrupte sunt cicatrices. Activi est generis,* pour le passif nous avons *quilliat* toutesfois *improprie* en ce royaume icy. Car *in tali negotio nunquam fit praxis de masculo in masculum apud Gallos, quem admodum apud Italos (ut fertur) secus de masculo in fœminam*, qu'est cause que nous ne dirons pas donc : « *Jehan quilliat, Peire quilliat, Arnaud quilliat, secus Jouanno quilliado, Pèyrouno quilliado, Ramoundo quilliado, Catharino quilliado, Franceso quilliado, Hélionor quilliado, Claro quilliado, Anno quilliado*[1] » *cum reliquis similibus ejusdem farinæ. Quod autem fiat praxis de masculo in fœminam apud Gallos patet per hanc regulam Pellissonis Vids dabo fœmineis*, je voulois dire : *Is dabo & per regulam, Iungito fœmineis do, go. Et quod fiat praxis de masculo in masculum apud Italos, patet per hanc regulam subsequentè. Sed mascula sunt*[2] *ordoux*, *hydoux*, *culoux*, *fouyroux*[3], *brenoux*[4], *& reliqua quæ sequuntur.* Item faut noter en passant qu'il y a grand sympathie entre ces deux verbes *amare* & *quilliare*[5], voire telle que l'un ne peut demeurer sans l'autre, en tant que l'un, assavoir *amare*, est comme antecedent, l'autre assavoir *quilliare*[6] est subsequent. Car à dire la verité, jamais ce verbe *quilliare*[7] ne vient en nature qu'*amare*[8] ne precede, ny plus ny moins que l'obligation precede

1. Édit. orig. : *Jehan quilliat, Peire quilliat, Arnaud quilliat, secus Jouanno quilliado : Peyrone quilliado, Ramondo Quilliado, Catharino quillado, Franceso quillado, Helienor quillado, Claro quillado, Anno quilliado.*

2. Édit. orig. : *sunto.*

3. Édit. orig. : *foyroux.*

4. Brenous, Hordoux, Merdoux, &c. (Voir Rabelais, *Gargantua*, livre I, chap. XIII.)

5, 6, 7. Édit. orig. : *quillare.*

8. Édit. orig. : *qu'amaire.*



l'action, *vel dic melius* comme *ex obligatione nascitur actio, sic ex verbo amare nascitur quilliare.* Car *deficiente*[9] *amore defficit & hujusce infinitivi verbi quilliare praxis & hoc tam in brutis animantibus quam hominibus, hinc illud tritum & vulgare dictum, apud Tholosates* (amy lecteur) « *l'Ase te quillie* »[10]. Qu'est cause que, *merito* & à bon droict, nous pourrons dire qu'il est de *jure naturali,* entant que *natura ipsa* & soit *natura naturans,* ou *natura naturata* selon noz maistres, *hoc omnibus animantibus jussi, atque imperavit, animantibus dico tam brutis quam ratione præditis, & non solum humani generis proprium est illud jus, sed omnium animalium quæ in cælo, quæ in mari & terra nascuntur. Inst. I. de jure nat. gent. & civili, hinc descendit maris atque fæminæ conjunctio & reliqua quæ in eodem textu fusissime explicantur.* Les effects & actions du susdit verbe *quilliare* bien souvent apportent la mort, je ne diray pas seulement aux hommes, veu que nous voyons advenir cela bien souvant, *imo* qui plus est aux bestes brutes, *ut patet,* par exemple, d'un pauvre chat du couvent de la Trinité nommé Merlin, *alias* le mounard, lequel je nomme *honoris causa.* Celuy, n'a guiere de temps, voulant faire l'amour & courtiser de nuict une sienne amye chate *aut sin mavis* « *gato* »[11] (*ut dicitur apud Tholosates*) finit ses jours par une mort du tout contraire à celle de Roland[12], Roland dis-je le furieux, non Roland du couvent des Carmes de ceste cité, jadis tres mauvais & dangereux chat, chatré, essoreillié, sans queue, portant une sonnette pendue à son col. Car comme Roland (à ce que un chascun presque tient pour le seur) moureut de soif, ce pauvre mounard, au contraire, moureut pour trop boire, car celluy voulant sauter sur le puis, le pauvre diable tomba dedans, aincy moureut il aussi honorablement que Frederic Barbe-rousse jadis Empereur d'Alemaigne[13]. Un autre chat, comme le susdict mounard, voulant mettre en practique & usage ce verbe *quillia,* mourut il ny a guiere de temps, car poursuivant une chatte s'amie sur les tuilles, le pauvre

9. Édit. orig. : *defirnentes.*

10. Édit. orig. : *L'ase te quillie. L'ase te quille!* est une locution encore très employée, qui prise en bonne part, signifie : que le bon Dieu te patafiole ! — Triors ne l'a pas entendu ainsi, & nous en fait connaître le sens primitif.

11. Édit. orig. : *guatto.*

12. Ce passage se rapporte à Roland, préfet de la Marche de Bretagne & commandant de l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne, rentrant d'Espagne en France. Roland, surpris dans la gorge de Roncevaux par les Basques ou Gascons, y trouva la mort après des prodiges de valeur. D'après la légende, l'archevêque Turpin, afin de secourir Roland, voulut aller puiser de l'eau dans un courant voisin, mais, déjà cruellement blessé lui-même, il mourut en chemin. De là l'adage : *Mourir de la mort de Roland,* pour dire mourir de soif. Rabelais l'a employé dans *Pantagruel,* liv. II, chap. VI.

13. L'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, prit part, en 1189, à la troisième croisade. Il mourut tout autrement que Roland, en se baignant dans les eaux du Selef (Asie-Mineure).

toumba de haut en bas outre son gré a la rue, & ce *en abrupto*, tout d'un coup, *& ex improviso sed non mirum.* Car *ex improviso fallitur omnis homo,* à plus forte raison donc ce pauvre « *gat* » qui n'estoit pas homme. Aincy ce pauvre discol, par sainct Nicol, se rompit le col, sans licol, *nomina terminata in col.* Mais quant à ce que nous disons que bien souvent ce verbe *quilliare* baille la mort, de mesme bien souvent il baille la vie mesmes bien souvent à ceux qui sont fort aagez, & leur faict tel *gauch* (*ut dicitur apud Tholosates*), *Gallice* telle joye, que non seulement il les rend hardis & courageux, *imo* qui plus est iceux rendent courageux les autres. *Ut patet,* par exemple, d'un certain notable[14] de ceste presente ville, lequel estant une fois allé à Paris, & faisant un jour la beste à deux dos avec une Parisienne, disoit à la dite : courage mamie, car tu portes la huictiesme partie de la noble cité de Tolose. Si que la pauvre Parisienne, perdant presque alaine, à ce qu'on présume, en un tel combat, comme il est bien vray semblable, a cause d'un si gros fardeau qu'estoit la huictiesme partie de Tolose, qu'elle pourtoit, la pauvre reprint un tel cœur & courage, que vrayment l'on eust dict à la veoir, que cella ne luy estoit que sucre & miel, tant s'en faut que cela luy feut peine. Mesmes, je me suis laissé dire autresfois, qu'elle treuvat une telle consolation à ces parolles : Mamie tu portes la huictiesme partie de Tolose, moyenant quelque huyle de la Daurade[15] d'Argenton pres de Paris, duquel on luy engressoit les mains, qu'elle ne demandoit depuis autre chose, en ce monde, que de porter la huictiesme partie de Tolose, & lors que quelqu'un de ceste ville alloit à Paris, elle l'acostoit incontinent pour trouver le moyen de porter la huictiesme partie de Tolose, moyenant que le susdict huyle de la Daurade & d'Argenton troutassent par pays.

14. Édit. orig. : metable.
15. Édit. orig. : d'Aurade.

PAUC, ADVERBIUM QUANTITATIS.

« *Pauc* », *apud Tholosates*, *idem est quod* bien peu en bon françois; comme « *un pauc d'asso*, *un pauc d'aquo* » & autres choses semblables; bien souvent aussi il se prend, *apud supradictos*, comme pour rien du tout, *juxta vulgarem hanc cantilenam*, *apud eosdem* : « *Levats le pè, fasèts un saut, se vous nou m'aymats*, *ny jou ta pauc*[1] » ; le diminutif de *pauc* est *paucquet.*

1. Édit. orig. : *Levats lou pe, fasets un saut, si vous nou m'aymats, ny jou ta pauc.*

Desquo.

« *Desquo* » *idem est quod* petit panier faict d'housier, *hinc illud : & posuerunt in disco caput Joannis*, c'est à dire (selon l'opinion de quelque petit precheur de village de ce pais qui n'estoit des plus experts du monde en la langue Latine) & ont mis la teste de sainct Jean Baptiste dans une *desco*.

Pitèau & Pichèrro.

Pource que nous avons parlé cy dessus de ces deux venerables gallefretiers[1] *Pitèau* & *Pichèrro*, il ne sera impertinent, sauf meilleur advis, de declairer succintement, icy presentement, quelles gens c'estoint, & ce de peur de ne tenir le lecteur benevolle suspend. Joint que leur renommée vivra toujours dans Tolose jusques à ce qu'il ne s'en parle plus. « *Pitèau* » doncques en ceste presente cité, est le nom propre d'un homme[2]. « *Pichèrro* » compaignon du dit « *Pitèau* », n'estoit ennemy du bon vin, *juxta illud vulgare, apud Tholosates : « Dious te doune boun jour Pichèrro, ta mayti venes del vi* »,[3] *& reliqua quæ sequuntur*. Et faut noter qu'il y avoit une grande & admirable sympathie entre ces deux croque lardons en cecy (dis-je chose certes que j'ay bien vouleu inserer en ce present œuvre, comme chose remarquable & digne d'estre notée) la sympathie de ces deux, donques, estoit telle que si l'un n'aymoit boire le vin sans eau, l'autre ne pouvoit aucunement, *id est* en nulle façon, boire l'eau sans vin, & quand l'un avoit soif, l'autre vouloit boire. Somme toute, que tous deux aymoint beaucoup mieux vin[4] que trante. Il a plusieurs autres noms propres, envers les Tholosains, qui ne sont en usage, ni desquels on

1. Galefretier, homme de néant qui n'a ni feu ni lieu. (Furetière, *Dict.*)

2. Édit. orig. : *hinc illud Pitèau, Pitèau la grosso couillo, Piteau, Piteau le mal hirous*, & devoit estre cestuy cy à mon advis, Lorrain puis qu'il estoit fourny de si belles denrées, *juxta vetus & vulgare proverbium*. Belles coilles de Lorraine. — Les hommes & les femmes, du temps de Noé, auraient été affectés de diverses tumeurs pour avoit mangé de trop gros raisins : « Aultres (tumeurs) croissoyent en nature « de c......., si énormément que les troys emplissoyent bien un muy. D'iceux « sont descendues les c....... de Lorraine, lesquelles jamais n'habitent en bra- « guette; elles tombent au fond des chausses. » (Rabelais, *Pantagruel*, livre II, chap. I.)

3. Édit. orig. : *Dious te don bon jour Picherre ta mayti venets dal vi*. — *Dal*, art. m. sing., *du*, appartient aux patois de l'Aude & de Béziers ; mais n'est-il pas mis pour *del* ?

4. Jeu de mots sur vin (vingt) & trente.

ne faict aucune mention envers les autres nations, comme sont ceux cy : « Moussèn Gingy, que taillavo la car sus sa bragueto, per fauto de « tailladou[5]; Moussèn Triquet, que pescavo les pets en l'ayre; Mous- « sèn Crousto, amourous d'uno trègio & marit d'un porc; Geordi « Coyrasso, que mourdèc sa mayre à l'estre; Turutè, l'asclayre, marit « de dono Olivo, que s'ajaguèt d'un fais d'estoupos; Moussèn Gratuso, « qu'ensegnavo lous gousses d'ana à l'amble; Jouan Gerly que fasio les « gypous à las baquos; Moussèn Guindoul[6] va à messo quand es « sadoul; Moussèn Courado, fasio la proucessieu al tour de las agra- « dèlos; Moussèn Racolis, que de capela tournèc clerc, & sic, ab « equis ad asinos de filierat (Erasmi cum proverbium.) Item Moussèn « Soustre, que fasio soupos al caleil, marit de dono Roubiaguo, que « quand augèt pourtat le diable caga, l'y anèc quèrre un sargeant per « s'en tourqua le quioul, & quamplurimos alios, que je laisse en « arrière, brevitatis causa, in quorum albo & nomen Merlanos *huinc « illud vulgare apud Tholosates :* èstre coumo le cousiniè de Merlanos[7] « que passavo la salso per sas garramachos, & que boutavo l'oli à « l'amenlat, &, lequel etiam, secundum quosdam : tastèc deshouèyt « cops de la soupo & si fourèc fado[8]; qui feust mari de donno Ana- « toillo, que le se crevèc umb'uno figuo mollo, sirvento del medeci[9] de

5. Pour entendre ce quolibet il faut comprendre la *braguette* telle qu'on la portait encore au temps de Triors : elle consistait en une pièce, plus ou moins élégante, pendante au devant de la fente de la culotte, pour masquer celle-ci. Ce que disent de la braguette les plus récents Dictionnaires français ne se rapporte qu'à l'état actuel de cette partie du vêtement de l'homme; l'histoire du mot est à compléter.

Rabelais dit de Panurge : « Il voulut que la braguette de ses chausses feust lon- « gue de troys pieds, & quarrée, non ronde. » (*Pantagruel*, liv II, chap. XV.)

6. M. Guindoul. Voici comme un ressouvenir de ce dicton :

Quand è la bentre pla sadoul
You soun coumo moussur Guindoul.

(J. de Valès, *Estrenos à la Camarado*; quatrain 22, ms.)

7. *Merlanos*, actuellement rue Merlane. Ces dénominations, pensons-nous, se rattachent au nom d'une famille de Morlanes, ayant fourni une longue suite de capitouls durant les quatorzième & quinzième siècles. François de Morlanes mérita les trois fleurs & un prix extraordinaire du Gai consistoire. (Voir notre édition de *las Joyas del Gay Saber*.

8. Fado est un vocable de Languedoc, & signifie non salé, sans sel, insipide, fade. » (Rabelais, *Pantagruel,* liv. V, prologue.

9. Dicton encore employé pour désigner un mauvais médecin. — Le P. P. Grimaud, dans *la Bido de S. Benoist,* p. 292, s'écrie, en parlant du diable déguisé en médecin : *Ho ! quin medeci de Santaigno.*

Le nom de cette localité, aujourd'hui réunie à Ramonville (*Ramonville-Saint-Agne*), a été différemment orthographié : il faut en revenir à la version de Triors:

« Sant Agnio, que garissio las mousquos del raumas & mangiavo pou-
« tatges de parpaillols per fugi al mal d'estoumac » [10].

Sant-Agnio, en bas latin : *Sanctus Anianus;* Saint-Agnan ; Saint-Aignan en français. C'est ainsi que cette localité est régulièrement désignée (*Saint-Aignan*) dans les Archives de la ville de Toulouse, *Inventaire sommaire*, 6 nov. 1548, p. 259, 2e col.) Quant à Saint-Agnan, devenu nom de famille, voir à la suite des *Joyeuses recherches*, le Sonnet de Pierre de Saint-Agnan, adressé à l'auteur.

10. Édit. orig. : *Mossen Gingy que taillava la car sus sa bragueto, per fauto de tailladou. Moussent Triquet que Peschavo les pets en layre ; Moussen Crousto amouroux d'une tregio & marit d'un porc. Geordi Coyrasse que mourdec sa mayre à l'estre. Turute l'asclayre marit de dono Olive, que s'ajaguet d'un fais d'estoupos. Moussen Gratuse qu'ensegnavo lous gousses d'ana a lamble. Jouan Gerly que fasio les gypous a las baquos. Moussen Guindoul, va a la messo quand es sadoul. Moussen Courado, fasio la procession al tour de las agradelos. Moussen Racolis que de capela tornec clerc & sic ab equis ad asinos de filierat* (Erasmi cum proverbium.) Item *Moussen Soustre, que fasio soupos al caleil, mari de donne Roubiaguo, que quand augit portat le diable cagua, ly anec querre un sergeant per s'en tourqua le quioul, & quamplurimos alios* que je laisse en arrière *brevitatis causa, in quorum albo est hoc nomen Merlanos, hinc illud vulgare apud Tholosates, estre commo le cousinie de Merlanos, que passavo lo salso per sas garramachos, & que boutavo l'oli en lamenlat,* & lequel *etiam secundum quosdam tastec deshoueyt cops de la souppe, & si fourec fado,* qui feust mari de *donna Anatoilhio que le se crevec amb'une figuo mollo, sirvento del medeci de sant Agnio, que garissio las mousquos del raumas & mangiava poutatges de parpailolz, per fugi al mal d'estoumac.*

Ardit [1].

« *Ardit*, » *apud Tholosates, idem est quod* liard en bon françois vallant trois deniers tournois; *dicitur autem* « *ardit* », pource que coustumierement il est plus hardy a sortir hors la bource qu'un soul encor bien qu'il soit petit. Aincy voyons nous l'ancien proverbe estre bien veritable, c'est que les plus grands ne sont pas tousjours les plus hardis, *ut patet* par cest exemple du soul & de « *l'ardit* ». Nous esperons, moyenant l'ayde de Dieu, soustenir quelque jour (touchant ce mot *d'ardit*) contre tous allans & venants que *nihil est contrarium in hac*

1. Il ressort de ce passage que jouant sur les mots *Ardit*, substantif, signifiant *Liard* & *Ardit*, adjectif employé pour hardi, courageux, tandis que *Tolosat*, petite pièce de monnaie, valant deux deniers, avait la signification de *Toulousain*, on trouvait là matière à quolibets à l'adresse des habitants de Toulouse. De là aussi la longue & diffuse dissertation de l'auteur, ayant pour conclusion que, s'il y a bon nombre de gens à Toulouse qui ne valent pas deux deniers, il y en a de grand prix & valeur, &, s'il se peut que ceux-ci ne soient point *Hardis* (*Ardits*), « néan-

propositione. A sçavoir qu'encor que les « *Tolosats* » ne sont point *ardits* ce neantmoins plusieurs hardis sont « *Tolosats* ». Mesmes nous soustiendrons contre une infinité de personnes (*quod mirum est*) que le Roy tres chrestien ne sçauroit faire, en toute sa puissance, bien qu'il feut aidé de tous les Roys, Princes, Monarques & Potentats de la terre, qu'encor que les « *Tolosats* » valleussent en son royaume autant que les *ardits*, c'est assavoir trois deniers tournois, & qu'ils se prinssent pour cela, que toutesfois tous les « *Tolosats* » generalement ne seront jamais hardis si ce n'est par providence divine. Et si aincy est que je ne soustienne tout ce que dessus, je me soubmets à perdre un « *huchau de fougassets* », un muis de « *cansalado* » *alias* lard en bon françois, six onces d'enclumes de mareschal, une cane & demie ou bien trois aunes de poix sucrés & toutes choses du monde qu'on voudra avec plusieurs autres, *id est* « *quicom may* », davantage; plus nous esperons mettre en avant une Apollogie contre ceux qui mesprisent les « *Tolosats* », *id est* en bon françois Tolosains, disants qu'ils ne vallent pas grand cas, puis qu'ils ne montent qu'à deux deniers tournois, & ce tout pource qu'ils ne sont point hardis, que s'ils l'estoint il est tout certain qu'ils vaudroint davantage. A ceux là, ou à tels semblables qui tiennent tels propos, nous rembarrerons les cloux, Dieu aidant, s'il plait à nostre seigneur : leur monstrant clairement, vivement & à veue d'œil, qu'encor que les dicts *Tholosates*, ou Tolosains (en bon françois) ne vallent que deux deniers pource qu'ils ne sont point

« moins, dit-il, nous soutenons que cela n'empêche pas qu'ils ne puissent être « courageux & de bon cœur. »

Dumège, ayant mal interprété ce passage, a supposé que Triors avait eu l'intention d'injurier les Toulousains, ce qui lui a fourni l'occasion, selon sa trop grande habitude, d'inventer, de toutes pièces, l'historiette suivante : « Dans cet ouvrage, « (*Les Joyeuses Recherches*), il (Triors) adresse souvent des injures aux habitants de « cette ville (de Toulouse), & cependant il n'a pas été poursuivi, à ce sujet, par « les magistrats, mais seulement par quelques jeunes Toulousains qui, après l'avoir « blessé dangereusement, dans deux duels successifs, lui arrachèrent l'aveu que la « bravoure n'était pas une vertu inconnue des habitants de cette ville. » (*Histoire des institutions de la ville de Toulouse*, t. 1, *Prolégomènes*, p. 100.)

Nulle part, dans ses joyeuses récréations, Triors n'a adressé des injures aux Toulousains; tout au contraire, il n'a cessé d'y affirmer ses sympathies pour Toulouse & pour ses habitants.

Un pareil quolibet, roulant cette fois, sur deux pièces de monnaie, *Toulza* & *Diniè*, était encore usité à Toulouse, au dix-septième siècle. On lit, en effet, le passage suivant dans un badinage, écrit à l'occasion de l'enlèvement d'une étuvée; Toulza est ici un nom propre :

Toulza que bales dous diniès.

(*Requesto de Mᵉ Cournet. A la bando jouyouso sur la restituciu de soun Redde Estouffat*, 1662, in-4°, p. 4.)

« *ardits* » (comme ils disent) ce neanmoins que tous ne sont pas soubs ceste cathegorie & predicament. Et bien qu'il y en aye plusieurs (que dis-je plusieurs) ouy mesme presqu'une infinité, qui ne vallent guiere plus de deux deniers, encor ne sçay je si tant ce neanmoins, nous nous soubmettons à perdre la teste, ce que n'est pas gage de sage, qu'il y en a plusieurs de si grand prix & valeur, qu'il n'y a diamant, esmeraude, escarboucle, pierre orientale, ny rubis, bien qu'aucuns d'eux en portent soubs leurs habits, pour bien rymer. Ny pareillement chose du Monde en ceste machine ronde, qui vaille les sus mentionez. Et bien qu'il se puisse faire que les susdicts ne sont point « *ardits* », ce neanmoins nous soustenons que cela n'empeche qu'ils ne puissent estre courageux, & de bon cœur & gageray tousjours ma vie à peine de la mort, &, de rechef, me soubsmettray à la mort, à peine de ma vie, si je ne montre estre vray tout ce que dessus.

Pourquoy damoyselles Toloseines (sic), ou d'alentour de Tolose, sont coustumierement brunes & moricaudes. Item nous ferons, Dieu aidant, une autre Apologie, ou epistre responcive contre ceux qui se gabent des damoyselles Tholosaines, de ce que coustumièrement elles sont brunes & moricaudes, & n'ont le teint si beau, si frais, si blanc, & si vermeil comme les damoyselles des autres regions françoises, ains plusieurs d'entre elles, qui pis est, sont comme rousses d'Ægipte. A tels, Dieu aydant, nous respondrons & monstrerons que tel accident inseparable est bien contre la volonte des susdictes, mais ce n'est pas leur faute, ni la cause du soleil, comme plusieurs sont d'oppinion, & ce pour cause de sa chaleur qui est plus ardante & violante en ce pays & region qu'aux autres, car elles se gardent bien de la chaleur d'iceluy (les pauvres) tant qu'elles peuvent, & ce par tous les moiens que le sens humain, & raison fæminine a pu penser & excogiter, & ny espargnent leurs masques, thorets de nez ou cachenez[1], *vel*, si vous aymés mieux, cachemuseau, cachemourre, cachegroin, ou cachebec; pour toute resolution doncq, nous leur monstrerons que les choses susdictes ne sont cause de ceste couleur brune & moricaude, ains que c'est la poussiere du pastel (*la poussiere du pastel bailles la coleur brune*) qui est en grande abondance en ce pays[2], duquel *quidem* pastel la plus grand part d'elles font grand trafic, ou pour le moins leurs maris pour elles. Car de l'homme & de la femme ce n'est qu'un, sinon que quand ils se battent, car alors ils

1. Cache-nez, petit masque que les dames portaient pour conserver leur teint, & auquel Triors donne, pour synonymes grossiers, les noms de Cache-museau, Cache-mourre, Cache-groin & Cache-bec.

2. Le Pastel du commerce était une substance bleue servant à la teinture. On la retirait du *Pastel* (*Isatis tinctoria*. Linné), plante de la famille des Crucifères, qui fut cultivée avec grand profit dans le pays toulousain jusqu'à l'importation de l'Indigo.



sont deux. Or comme il est tout certain que quiconque vient à toucher la poix, infailliblement contamine ou soille ses doigs d'icelle, *juxta illud : qui tetigerit picem coinquinabitur ab ea,* de mesme il est mal aisé de faire que celluy ou celle qui est souvant parmy le pastel n'aye quelque part à la seigneurie de Montbrun[3], & voila pourquoy les susdites sont brunes & non pour autre chose.

3. La seigneurie de Montbrun, à laquelle fait allusion l'auteur, en jouant sur ce mot, est aujourd'hui Montbrun, commune de l'arrondissement de Villefranche-Lauragais, où le Pastel était cultivé, ainsi que dans toute l'étendue du Lauragais.

Hestre.

« *Hestre* » *apud Tholosates,* se prend pour quelque chose que ce soit, le nom de laquelle, ayant conceu en nostre esprit, pour la demander & explicquer, ne la pouvons exprimer, nous ayans mis icelle en obly, en fort briefve & petite espace de temps, ou pour mieux dire en un instant, & en un moment. *Idem autem sonat* ce mot « *hestre* », *apud Tholosates,* que ce mot (*chose*) *apud Gallos ut ecce,* feignons premierement un exemple en françois. Je veux mander à mon voisin Pierre, Jean, ou Guillaume qu'il me face plaisir de son bœuf, son asne, ou sa chambriere, ou qu'il me mande *quidpiam aliud.* Ayant donc maintenant en mon esprit, ce que je veux demander, soit le bœuf, *l'ase*, *vel potius puto* la chambriere, & que commençant de la demander, tout en un instant & un moment je l'oublie, comme on veoid cela advenir bien souvant, principallement à ces personnes le cerveau desquelles est tant subtil & « *pounchut qu'el traucquo la terro*[1] » (*ut dicitur apud Tolotates*) assavoir des femmes, & ce pour estre leur susdict cerveau participant de quelque humeur cœleste, & pour estre la moytié de ce bel, plaisant, & gratieux astre, que nous appelons la Lune, infuse en leur teste qu'est une grande prerogative qu'elles ont sur les hommes) celles donc, ou quelqu'un participant de l'humeur d'icelles voulant demander quelque chose, & l'obliant à un instant comme il advient bien souvent à ceux que nous avons dict cy dessus, & comme il est bien vray semblable pour les raisons susdictes, il dira songeant & ravassant tachant de venir au nom de la chose qu'il demande & qu'il a mis en obly : Va t'en dire à mon cousin ou à mon voisin Guillaume, qu'il me preste chose, qui demeure icy à chose, pres de chose, quand tu t'en vas à chose, vis à vis de chose, qui est parent de chose, & ce le tout en se mettant le doid indice au front, ou bien en resmuant la main quand il pense à ce qu'il a oblié. Aincy de mesme façon s'usite & practique ce mot d'hes-

1. Édit. orig. : *ponchut qu'el troucque la terre.*



tre, *apud Tholosates,* comme pour exemple je puis dire[2] : « *Vay dire à* « *dono Vidallo*[3], *que demoro al cantou des Presicadous*, *obe à dono* « *Anthonio*, *que demoro à la carrièro de Colomiès*, *près dels Estudis*[4], *obe* « *à la Pèyrouno de la Mannou*, *que demoro à Mountolieu*[5], *obè* « *à madono de Barrau que demoro à Moungaillard*, *que me fascon* « *presta, se lour play, en pagan coumo es le degut, l'hestre de lour* « *vesino*, *laqualle quidem vesino demoro à hestre, près d'hestre, coumo qui* « *va à hestre, vis-à-vis d'hestre, aqui à hestre*, *toc-à-toc d'hestre*, *parent* « *d'hestre, & sic in infinitum : hestre ! hestre !* » Et *nota* que je puis user de ce mot *hestre* à l'endroit d'un singulier comme d'un pluriel, comme pour exemple je puis dire[6] : « *Vay dire à la Combello que demoro à la carrièro de Bouquièros*[7] *que me prèste soun hestre* ». Et faut sçavoir

2. Édit. orig. : *Vay dire a dono Vidallo que demoro al cantou des presicadous*, *obe a dono Anthonio que demoro a la carriero de Colomiès près dels estudis obe a la Peyronna de la Mannou que demoro a Montaliou obe a ma dono de Barrau que demoro à Mongaillard que me fasson presta si lour play*, *en pagan comme es le degat, l'hestre de lour vesino*, *laquallo quidem vesino demoro a estre, pres d'hestre*, *commo qui va a hestre, vis a vis d'hestre, a qui a hestre, toc a toc d'hestre parent d'hestre & sic in infinitum hestre, hestre.*

3. On a le droit d'inférer, de ce passage, que la dénomination de *rue de la Vidale,* que prit la ruelle des Frères prêcheurs, des Dominicains (*le cantou des presicadous*), & qu'elle a conservé fut due au nom fort peu recommandable de la done qui y avait son habitation.

Cette rue fut aussi nommée rue du *Jeu-de-Paume,* qu'elle porta jusqu'aux premières années de la Révolution.

4. On donnait le nom d'Études aux salles où les Professeurs du roi interprétaient le droit civil. (Voir Catel, *Mém. de Languedoc,* liv. II; *Tolose,* p. 231.)

Quant à la rue de *Colomiers,* qui était près des Études, nous n'avons rien trouvé qui nous la fît connaître. Elle prit, sans doute, une nouvelle dénomination, qui fit oublier la première.

5. La *Place Montoulieu* porte encore aujourd'hui ce nom ; la porte où elle aboutis sait a été démolie. Il en est de même de la *Place* & de la *Porte Montgaillard.*

6. Édit. orig. : *Vay dire a la Combelle que demoro a la carriero de Bouquieres* que me preste son hestre.

7. *La Carrièro de Bouquièros,* actuellement *rue Bouquières* était, à proprement parler, la rue de Bouchers, du nom que l'on donnait aux marchands de viande de boucs & de chèvre. C'est ainsi qu'on lit dans la *Kirielle unissonante des gens de tout mestier.*

Asteure, les plaisans Bouchiers,
Qui point ne vendent leurs Bouc; chiers
Ains quasi donnent ils la chiers
Faisant chose pour nous utile,
Sont fort loyaux en ceste ville.

(*La Requeste, &c.*; 1555.)

Chaque qualité de viande de boucherie avait ses marchands & sa station particulière.

(comme nous avons dit cy dessus) que le Tolosain use indifferemment de ce mot « *hestre* » pour toute chose que ce soit, *puta*, pour des coups de pierre, pour des catharres, pour des poires d'angoisse, pour des espines, pour des sauses à la vinaigrette, pour des soufflets, pour du vert jus, pour le membre d'un asne, pour une fluste d'Allemand, pour des coups de baston, pour un fourron, pour la matiere fecalle, pour un apoticaire, pour un meusnier, pour un larron, pour un chicanoux, pour un trompeur, pour une harpie, pour un chaton, pour un donneur de balliversades, pour un naqueteur & broillon. Ce mot *d'hestre* pareillement se peut prendre pour des larrons, pour un filant, pour un flascon, pour une bouteille, *aut sin mavis secundum quosdam*, pour une callebasse, pour un yvrogne, pour un arracheur de dents, pour un menteur, pour la vertu, pour l'honnesteté, pour tout bonheur, pour toute bonne fortune, & finablement pour le bon maintien, pour la bonne grace, & pour toute gentillesse, pour un vray filz de Minerve, pour des coups d'estrivieres, pour un page, pour un laquais, pour un pallefernier, &c., *Id genus, Item* pour du son, pour du bran, pour un marchan, pour une cane, *aut sin mavis* « *miejo cano* » dequoy on mesure le drap, pour les espaules d'un facteur de boutique. Ce mot « *d'hestre* » se peut prandre aussi pour une cotte verte, ou un tour de jarretière, pour quelque gentille damoyselle, sur la « *ramadet fresquos*[8]. » *Item* aussi il se peut prandre pour un procès, pour des sauscisses, pour des espices, pour un coup de barre, pour une estrille, pour une requeste, pour de rouquette, pour un instrument, une faucille, un boyteau de foin, la queue d'une poille, les entrailles d'un cyron, les genitoires d'un papillon, les testicules d'une mouche & l'estuy d'une charrette, la prunelle de l'œil d'une taupe, pour les dents d'une puce, pour le laict d'une pucelle, pour la virginité d'une nourrisse & pour plusieurs autres choses semblables comme raves d'Albigeois[9], pastel de Limosin, castaignes de S. Anthonin, prunes de Biard, tripes de Portet, & *fougasse* de Muret, pour des *peinches* de Bayonne ou Rouergue, pour des jambons de Limoux, pour un courrier d'Espaigne, & pour un genet de Napples, Flandres, ou Alemaigne, & *quam plurima alia* lesquels sont presque *in infinitum*, & pourtant passons outre *ne periculum sit in mora*, car qui a *tiempou non debe spestar tiempou, diche l'Italiano*, *juxta illud*, *dum tempus habemus operemur bonum.*

8. Édit. orig. : *ramadete fresque.*

9. Triors s'est appliqué à intervertir l'ordre des productions fournies par les diverses localités qu'il nomme; c'est ainsi qu'il attribue la rave à l'Albigeois & le pastel au Limousin ; la châtaigne à Saint-Antonin (Tarn-&-Garonne) & les prunes à Biard (Vienne) ; les fougaces à Muret & les tripes à Portet (Haute-Garonne); les peignes à Bayonne (Basses-Pyrénées) & les jambons à Limoux (Aude); un courrier à l'Espagne & un genêt à Naples, Flandre & Allemagne.

La culture du pastel s'est très longtemps maintenue en Albigeois.

DE GUITTO[1].

« *Guitto* » *apud Tholosates,* epicoeni est generis, en tant que l'on prend ce mot, *apud eosdem,* tant pour le masle que pour la femelle, pour ce qu'il est mal aisé de cognoistre le sexe de cet animal, si vous ne luy regardez sous la queue, &, bien que vous regardez encore, avez vous beaucoup d'affaire à le cognoistre si vous ne chaussez bien voz lunettes de prez, & ce pour deux raisons : la première, pource qu'il est fort dangereux du derriere, si l'on le regarde de trop pres; la seconde à cause de la grande quantité de la bourre qu'il y a en ce lieu la. Donques nous ferons ce mot de *guito*; ce qui est autant a dire en bon françois que cane ou canard, *epicoeni generis, per hanc regulam : Si non discernant sexum, dicas epicoena. Apud Delphinates,* ce mot de « *guitto* » *sumitur* pour le nom d'une femme qu'est à dire, en bon françois, Agathe, & m'esmerveillois fort, du commencement que je vins en ce pays, comme l'on faisoit tant d'honneur à cet animal, que de luy imposer le nom propre d'une femme; mais depuis je ne m'en donnois plus de pensement, puisque ceux du present pays le vouloient aincy, & moi aussi. Sur ce mot de « *Guito*[2] » il y a un *dictum* aincy : « *èstre descoulourit coumo un talou de Guitto*[3] », *id est* qui est blesme, & qui n'a autant de couleur qu'un cherubin.

1. Le livret porte Guitte au titre ainsi que dans le corps de l'article, au lieu de *Guitto.* Triors s'est trompé en disant que ce mot est synonyme de Cane & de Canard ; nos patois ont *Guit,* Canard & *Guito,* Cane.

Bese Paire, Moulhé, Mainatge,
L'un dins le sang de l'autre aucits,
Se chapouta coumo de guits

(J. de Valès, *Virgilo deguisat,* libre segoun, p. 60, vv. 20 à 22.)

Touto ma recoumpenso es un badal de guito.

(De Cortète de Prades, *Ramounet,* act. 2, sc. 1.)

2. Édit. orig. : *guitte.*
3. Édit. orig. : *estre decolorit commo un talou de guitte.*

DE HOC NOMINE BÈC[1].

« *Bèc* » *apud Tolosates, nonnunquam sumitur* pour la gorge & bouche, *juxta illud* « *have le ventre curat coumo un rèbèc, sinou quand la pasturo*[2] *es al bèc* », *id est* dans la gorge ou bouche.

1. Rappelons que Suétone dans sa *Vie des douze Césars,* cite le mot latin *Beccus* comme d'origine gauloise. Parlant du lieu de naissance d'*Antonius Primus,* devenu général romain, commandant des légions d'Orient pour l'empereur Volusien, &, comme tel, vainqueur de Vitellius, il dit de lui : « *cui Tolosae nato cognomen in* « *pueritia Becco fuerat ; id valet gallinacei rostrum.* » (*Vitellius,* 18.)

2. Édit. orig. : *have le ventre curat comme un rebec, Sinon quand la pasturo es al bec.*

ASEMPRE.

« *Asempre* », *apud Tolosates, idem est gallice quod* convoy, soit de nopces, baptisailles, ou funerailles, j'entens convoy, lorsque l'on va querir & inviter ceux que l'on veut qui facent compagnie par les rues à l'espoux jusques dans l'Eglise ou à l'espousée, & au petit enfant que l'on va baptiser &, de rechef, de l'Eglise jusques a la maison. Mais le bal estant puis apres dresse en salle, pour cause desdictes nopces ou baptisailles, nous ne dirons pas de la compaignie qui assiste en iceluy, voicy « *un bel asempre* » (comme de faict dict une fois le susdict de l'espee prolixe)[1] *car lingua Tolosana hoc non patitur.* Ains dirons au mesme langage Tolosain : « *Ayci y a uno belo* « *coumpagnio* »[2] pour tant ce n'est de merveille si les estrangiers s'equivocquent en ce langage Tolosain, puis que ceux mesmes qui sont naturellement de la presente ville Tolosaine bien souvent se trompent, *ut patet* par exemple en ce mot d'*asempre*[3].

1. Pour le *Susdict de l'espée prolixe*, voir plus haut, MALEVA.
2. Édit. orig. : *Aycy ya uno bello compagnio.*
3. Allusion à un trait du même genre, dont il est aussi question au mot MALEVA.

MANDRO.

« *Mandro* » *idem est gallice quod regnard, inde illud apud Tolosates :* « *Aulo mandro de Castanet que mangio las poulos sèns pluma* », *aut sin mavis secundum quosdam,* « *èstre coumo la mandro de Castanet que se laisso picqua le bèc a las galinos*[1] », & semble prendre son etymologie & derivation ce nom *mandro* de ce mot grec « *mandros* »[2] *quod latine ovis, & hoc per Ironiam,* car comme il n'y a rien plus doux & simple qu'une brebis, au contraire il n'y a rien plus fin & cauteleux qu'un renard, *inde* aujourd'huy quand nous voulons dire à quelqu'un qu'il est fin, caut & malitieux, nous l'appelons coustumierement simple brebis, *hoc ironicos.* Doncques μανδρος, *Grece, idem est latino quod ovis, inde Archimandrita,* en bon Grec, *dicitur ab* αρχος *quod est princeps,* & μανδρος, mot Grec selon l'oppinion du bon Accurse[3], *idem est quod ovis, id est princeps ovium, abusivé etiam nomen illud Archimandrita*

1. Édit. orig. : *Mandre, idem est gallice quod regnard inde illud apud Tolosates. Aulo mandre de Castanet que mangio las poulos sens pluma, aut sin mauvis secundum quosdam, estre comme la mandre de Castanet que se laissa picqua le bec a las galinos.*
2. La place de ce nom est en blanc dans l'édition originale; elle doit être remplie par *mandros*, comme on le lit plus loin.
3. Accurse (François), né à Florence eu 1151, jurisconsulte célèbre, mort en 1229.

sumitur eo qui præ est alicui gregi & societati, comme bonnement & nous pouvons dire de quelque Cardinal, Archevesque, Evesque, Prieur, Abbé ou autre Prélat. Duquel *quidem* Abbé, bonnement nous pouvons dire ainsin : *Archimandrita id est Abbas, qui proeest ovibus, id est monachis, qui sunt quandoque lupi rapaces, ut notatur in glosa l. nos reddentes ?, omnes verò Sacerdotes, eod. de summa Trinit. & fid. cathol.*

DE HOC NOMINE AGUILLIER[1].

« *Aguillier* » est à dire[2] un petit peloton de drap que les femmes coustumierement tiennent pendu en leur ceinture, ensemble avec leur bource, auquel elles mettent & fichent leurs espingles, & doit estre tousjours beau, joly, & s'il est possible neuf & la bource semblablement, autrement cela n'a point de nez principalement quand de jeunes femmes le portent, car il n'est guiere beau & seant à une jeune femme de prendre un vieil « *Aguillier* » non plus qu'il est beau de chausser quelque vieille « *sabato*, *groullo*[3] », ou escarpin dans quelque belle pantoufle, toute neusve, ou mettre quelque vieil *petas* & piece de drap usée sur de belles chausses toutes neufves. Et pour preuve de cela, je mettray icy en avant ce nouveau & assez usité proverbe, en ceste ville de Tolose, disant ainsin : *A bourço nauvo, nou cal aguillie vieil, & haec sint dicta nemine nomimando.*

1. Édit. orig. : AGUILLIER, ainsi que dans le courant de l'article.
2. Édit. orig. : est adire.
3. Édit. orig. : *sabatte*, *groulle*.

DE HIS NOMINIBUS POUL & VESIAT.

« *Poul* » *idem est quod* « *poulet* », *hinc illud*, « *dejuna coumo*[1] *un poulet al graniè* » *& dicuntur hæc* à l'endroit de ceux qui jeunent autant pour quelle veille de feste que se soit, que faict un poullet dans un grenier plain de bled. Et lesquels semblablement ne veullent gagner Paradis par famine (comme ils disent). Quant est sus ce mot de « *dejuna*[2] », il

1. Édit. orig. : *commo*.
2. *Dejuna*, *Dejunar*, en roman, a signifié & signifie encore dans certains idiomes du Midi, *jeûner*, faire abstinence, tandis que déjeuner, en français n'a cessé de signifier faire le repas du matin, rompre le jeûne. De là les réflexions de l'auteur à propos du dicton toulousain qu'il rapporte, & dont le sens est le même que celui qui a cours dans l'Aveyron : *Dejuno coum'uno cabro à l'houort*; il jeune comme une chèvre dans un jardin. (Jules Duval, *Proverbes patois du dialecte du Rouergue*, 1845. Dans les *Mém. de la Soc. des Lettres & Sciences & Arts de l'Aveyron*, & p. 201 du tirage à part.) Édit. orig. : *dejeuna*.

faut remarquer icy un point qui est bien notable, c'est qu'il se prend du tout en autre façon qu'il ne faict aux autres pays & regions françoises. Car « *dejuna* » *apud Tholosates, idem est quod* jeusner aux autres pays, c'est à dire, *ad minus*, ne faire que deux repas le jour à l'honneur de quelque feste qui est le jour ensuivant. Et au contraire ce verbe de « *dejuna* », en tous autres lieux presque de la France, *idem est quod* boire de matin, Robin. *Item* « *vesiat*[3] » *idem est quod* mignard, *gallice, hinc illud : èstre vesiat coumo*[4] *un pesoul de vièillo.* »

3. Édit. orig. : *vesitat.*
4. Édit. orig. : *commo.*

De hoc nomine Ase.

« *Ase* » (lecteur) *nonnunquam, apud Tholosates, imo sæpissime, sumitur in laudem & decus* toutesfois *adjuncta particula* fin que vaut autant à dire comme prudent & sagace en ses affaires, ou en quelque autre chose que ce soit, *hinc illud vulgare apud eosdem* quand nous voulons denoter & signifier quelqu'un faire bien ses besoignes, sans soner mot, & sans mot soner, « *tant sies fin ase mounseigne*[1] », qu'est autant à dire comme à Paris : Tu es un faux nies, per mananda, je ne voudrois pas que tu m'eusse rompu une jambe. Aga, mon frere Piarre, corporiau de nos cartiers[2].

1. Édit. orig. : *Tam sies fin ase mon seigne.* Nous corrigeons ainsi cette citation : *Tant sies fin ase, Mounseigne !* & nous la traduisons par : *Tant vous êtes fin âne, Monseigneur!* en attribuant à *fin ase* le sens de *fin*, de *rusé*, de *faux benêt.* J. de Valès fait dire à Perse, parlant d'Horace :

Touto sorto de bici, Horasso, le fin aze,
Reprocho à sous amics.............
(*Las Siès satiros de Pèrso;* Sat. 1, ms.)

Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit... (Persius, *In scriptora ineptos,* vv. 116 & 117.

2. Cette phrase est écrite en patois parisien. On trouve *aga*, avec l'acception de *vois, regarde*, dans la *Farce de Pathelin;* Rabelais fait dire à Panurge, s'adressant à frère Jean : « Agua, mon amy, mon frère, mon père spirituel, tous les diables sont aujourd'hui de nopces. » (*Pantagruel,* liv. XV, chap. LXVII.) Molière l'a de même employée dans *le Festin de Pierre,* act. II, sc. 2. Pierre Borel dit, d'après Henri Etienne, de *Nanda, Mananda,* & *Parmananda :* « Juron » encore en usage en quelques villages autour de Paris. » (*Trésor de recherches, &c. : secondes additions,* p. 599.)

Cap.

« *Cap* », *idem est quod* teste, *inde illud, apud Tolosates* « (*cap d'ase*), » *id est* teste d'asne, & se dict coustumierement cela à gens qui ont l'esprit agu comme une boulle, & qui sont aussi bien fournis de cer-

velle qu'une coignée. Et vient ce mot *cap* de ceste diction latine *caput*, ny plus ny moins que vous diriés ce mot *loc* de ce mot *latin locus*, *inde :* « *fay me loc*[1] », *id est,* fais moy place.

1. *Fay-me loc*, fais-moi place, est une locution actuellement perdue à Toulouse.

Daurayre.

« *Daurayre* » est autant à dire qu'un escorcheur de chiens, chevaux, & asnes, & qui est adonné à plusieurs autres vils & salles offices, comme de curer coustumierement ces chambres ou les dames vont à pied, & ausquelles jamais homme du monde tant brave, riche, fort, puissant, vaillant, beau & vertueux feut-il, n'alla par procureur, ains luy mesme en propre personne. Je crois que ce mot de « *daurayre* » soit dict *per Antiphrasim, quod minime fit* « *daurayre* », ou bien selon aucuns *per Ironiam.* Car comme la matiere fecalle coustumierement est rousse comme or de ducat, selon l'opinion des plus vieils « *daurayres* », doctes & experts à la qualité de telle matiere, comme vieils singes à faire la moue, de là est venu que lon les appelle « *daurayres* » par mocquerie. On dict aussi *grec*, au pluriel *les grecs*, *inde illud* (selon aucuns) *gregarii milites* & se disent les susdicts *daurayres*, *grecs,* à mon advis par une similitude (facésieusement prinse toutesfois) des Grecs. Car comme les Grecs firent mourir grand nombre de cavallerie Troyenne à cause du ravissement de la belle Helene[1], aussi ces « *daurayres* », tuans & faisans mourir force chevaux, sont appellez par fascetie *Grecs.* Si ce mot *dores*[2] en latin est à dire *dorayre* en françois, vrayement il nous faut confesser que les doraires du temps passé sçavoint plus que ceux d'aujourd'huy, car ceux du temps jadis sçavoient bien escrire, *ut patet* par la premiere regle de la quantité de Pellisson, *in glossa*, *sic Dores scribunt*[3].

1. Hélène, épouse de Ménélas, fut enlevée par Pâris & conduite à Troie, de là la guerre qui amena la destruction de cette ville par les Grecs.

2. Dores, Grecs Doriens.

3. Pelisson, déjà cité dans une note précédente.

Caleils[1].

« *Caleils* » *idem est quod* les yeux, autrement cela se dict en Tolosain, *les œils, ou lugres : inde*, « *yeu t'aurèy les caleils, ou lugres* », c'est à dire je t'auray les yeux, ou je te creveray les yeux, & est ce terme fort usité entre les petits enfants quand ils se veulent batre; donques « *caleils*, *lugres & œils,* » sont synonimes, & ne signifient qu'une mesme chose.

. Édit. orig. : *Caleits.*

Dicuntur autem caleils, par une metaphore prise de ceste façon de lampe que nous disons en françois le croysset, *caleil vero, apud Tolosates.* De laquelle coustumierement on use pour la mesnagerie. Car tout ainsi que la maison esclairée par ceste lampe, qui se dict *caleils*, aussi la lumiere & clarté de nostre corps sont noz yeux, & qui luy servent de lampe. Mesmes quand nous voulons dire un homme estre aveugle, & qui a perdu du tout la veue, nous disons : *utroque lumine orbatus, hinc illud Matth. cap VI : Lucerna corporis tui est oculus tuus.*

MASSIPPO[1].

« *Massippo* » *idem est quod* chambriere ou servante, & n'est du tout impertinent ce mot de « *massipo* » en langue Tolosaine pour vouloir dire une chambriere, car, à mon advis, sa source & premiere origine est prise de ce mot latin *mancipium,* qu'est autant à dire que servant ou servante. On dict aussi *servus,* & soubs *servus* est contenue bien souvent la chambriere, *non solum verbo sed etiam facto, & hoc potissimum* quand le maistre ou la maistresse ne sont pas à *l'houstal*[2], *quod autem sub hoc nomine servus contineatur,* la chambriere *patet. ff. de verb. & rer. sig. l.* ma foy je ne m'en souviens plus. *Quod autem sub nomine servus est contineatur* la chambriere, *patet. ff. de verb. & rer. sig. l.* ma foy je ne m'en souviens plus. *Servi autem a servando dicti, quod imperatores captivos vendere ac per hoc servare nec occidere solent,* & de faict se seroit une chose fort cruelle que de les tuer principalement les servantes & chambrieres, mesmes quand elles sont belles, jolies & « *poulidos*[3]. ». *Adde quod* les serviteurs sont hommes comme nous autres, *ut patet* par ceste regle generalle du petit « *Catounet*[4] ».

Cum servos fueris proprios mercatus in usu,
Et famulos dieas homines tamen esse memento.

J'entens de ces serviteurs du temps passé, que l'on vendoit au temps jadis, comme jumans, chevaux, poullins, ou asnes, messieurs, ou de ceux mesmes que pour le jourd'huy on vend en Espaigne, & en plusieurs autres lieux de la chrestienté, appellés autrement esclaves que sont gens que l'on a gagné sur le Turc, More, Alarves, ou autre nation barbare & infidelle. Car aujourd'huy, en France, *non dicuntur proprie servi, sed famuli,* bien que l'on use abusivement de ce mot

1. Édit. orig. : *mansippo.*
2. Édit. orig. : *à l'hostal.*
3. Édit. orig. : *polides.*
4. C'est *Catounet* (Petit Caton) & non *Chatounet* qu'il faut lire. On désignait sous cette dénomination un recueil de *Distiques moraux,* par allusion au livre de Caton le Censeur, ayant pour titre : *Carmen de moribus.*



servus pour *famulus* & de *famulus* pour *servus*, quelques tiltres y a *in jure nostro* touchant ces serviteurs ou mancipes comme sont ceux cy : *ne christian. mancip. hereticus, vel pag. vel. Jud. hab. possid, vel circum. Si mancipium ita fuerit alienatum ut manumitatur, vel contra,* & autres.

Cala.

« *Cala*, » *ceu, ut nonnulli volunt,* « *esta sciau*[1] », *idem est quod* se tayre, & comme ceder à quelqu'un tant en parolles qu'en faict, & ce quand l'on a quelque different; de ce verbe en mesme sens & signification use l'Espagnol, comme en disant *calle se la veillaqueria*[2] *de voessa mersed*, *Seignor,* & ne semble ce verbe *cala,* aliené de ce terme françois duquel nous usons souvent quand nous voulons signifier que nous sommes vaincus qui se dict caler voyle, *id est,* ne dire mot, & ne recarcitrer ou contester point avec celuy contre lequel nous avons quelque different, autrement en vulgaire avoir baillé, ou bailler à gagner.

1. Édit. orig. : *est av sciau.*
2. Édit. orig. : *calle* se la veillaqueria.

Amerma.

« *Amerma* » *idem quod* amoindrir ou diminuer, le participe est *amermat, id est* amoindri ou diminué. Je me doubte fort que ce mot ne soit tiré de ce nom Mirmidon, *in plurali* Mirmidons[1] qu'estoint Soldats fort petis hommes, & beaucoup moindres & inferieurs aux autres touchant la grandeur & proportion corporelle, & estoint ceux cy à la suitte du grand Achille en la guerre Troyenne, lequel fut grandement secouru par iceux en la bataille, *quod autem fuerint,* iceux Mirmidons petits hommes, *colligitur ex conjecturis* suivant ce commun dire quand l'on veut signifier & denoter quelqu'un estre petit homme, *id est* qui n'est que « *miejo creaturo*[2] » *ut dicitur*, *apud Tolosates, aut*, *sin mavis*, non guiere plus grand qu'un « *couffimen* » *aut* « *sardo de Gallicio*[3] » nous voyons coustumierement que l'on appelle Mirmidon.

1. Les Myrmidons, peuplade grecque caractérisée par sa petite taille; elle habitait la Thessalie & suivit Achille à la guerre de Troie.
2. Édit. orig. : *meia creature.*
3. Édit. orig. : *couffiment aut sarde de Gallicio.*

De hac dictione Carovirat[1].

« *Carovirat*[2] » autrement selon aucuns « *embeffi* » *idem sonat quod* laid, difforme & tout contrefaict de visage & ayant la bouche de tra-

1. Édit. orig. : *Carevirat.*
2. Édit. orig. : *Care virat*

vers. Diction composée *ex duobus integris, scilicet* de ce nom *caro*[3] *quod est* visage & de ce participe *virat quod est* changé, contrefaict & comme torné sans dessus dessous, & *præter aliorum formam dicitur autem caro*[4], *quasi charus, chara, charum,* pource que celle nous est autant ou plus chere qu'autre partie du corps que ce soit & principallement aux femmes[5]. *Hinc illud vulgare apud Tholosates*, « *Carovirat des Augustis* » quand nous voulons dire quelqu'un estre contrefaict de visage[6]. Et ce à cause d'un Juif, ou pour le moins son effigie, que je ne mente, à l'église des Augustins de ceste ville qui faict la plus villaine trogne & layde mourgue que l'on sache treuver au monde, voire telle qu'encor que quelques uns soint en bonne devotion pour prier Dieu ils ne se pourront tenir de rire à grand peine, tant est ceste diable de morgue & trogne ridicule, Hecteroclyte, Annomale & contre la commune regle, nature, & façon de faire des autres. Si que par elle (lorsque j'estois une fois en bonne deliberation de prier mon Dieu) il ne me feut possible en façon du monde de contenir mon rire, & me falleut maugré moy sortir promptement hors l'église sur peine de tomber en confusion, en donnant au diable le Juif, tous les Juifs & le maistre menusiers qui luy avoit faict jamais telle troigne aussi belle & jolie que celle de maistre Pierre du Cugnet à Paris, dont j'en dis à Dieu ma coulpe, ma grand coulpe & gravissime coulpe[7].

3. Édit. orig. : *care*.

4. Édit. orig. *care*.

5. A l'étymologie fantaisiste de Triors, il faut opposer celle-ci qui est aujourd'hui acceptée : *Caro* en roman *Cara*, chère, chière en vieux français. Du latin *Cara*, dont s'est servi Corripus, poète du sixième siècle, dans son panégyrique de Justin.

6. Les Toulousains avaient tiré ce dicton de la grotesque représentation d'un Juif que l'on voyait dans l'église conventuelle des Grands-Augustins. Jean de Valès l'a employé dans son *Virgilo deguisat*, livre II, p. 2 ; on y lit :

> *Moun esprit tout se carobire*
> *Coumo l'Jousiu deis Augustis.*

7. On a souvent rappelé la singulière vengeance exercée contre l'avocat général Pierre de Cugnières qui, sous Philippe de Valois, avait défendu l'autorité royale contre les entreprises du clergé. On vit dans plusieurs églises, notamment à Paris, une petite statue grotesque, fixée dans un des angles de quelques chapelles, à laquelle on donnait le sobriquet de Pierre du Cugnet, & contre laquelle on venait éteindre les cierges. Rabelais fait allusion à cette malice dévote, en désignant Pierre de Cugnières, sous la dénomination de Pierre de Coingnet, comme étant l'un des trois personnages pétrifiés qu'il cite dans *Pantagruel,* livre IV ; *Prologue de l'auteur.*

Calco ou Caulco[1].

« *Calco* », *sive ut nonnulli volunt* « *caulco* », *idem est apud Tholosates quod* tente pour mettre & appliquer à quelque playe & sonder la profondeur d'icelle estant faicte par quelque coup de poincte d'espee, dague ou autre arnois, & *nonnunquam hoc nomen* « *caulco* » *apud Tolosates sumitur pro membro virili, Juxta illud vetus, & vulgare proverbium apud eosdem* : « *Quand uno goujo levo uno Aucquo, be li poden bouta la càulco* », *id est* vous m'entendés, *supprimit orator quæ rusticus edit inepté. Dicitur autem* « *caulco* », *quasi calcar*, *calcaris*, car à dire la vérité celle *caulco* sert à la susdite, & en a besoing icelle, autant ou plus quelque fois que le cheval, *alias* le Roussi a besoing de l'esperon. *Sed diverso modo, diversaque ratione,* laquelle je vous laisse à penser, & juger selon vostre bon liberal arbitre, pourtant je me supercede d'en tenir plus long propos. *Adde quod talia sunt potius retinenda quam exprimenda.*

1. *Calco* ou *Caulco*, tente consistant en un petit rouleau de charpie qu'on introduit dans les plaies, pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt.
2. Édit. orig. : *Quand une gouge levo une aucquo, be li podon bouta la caulco.*

De hoc nomine Pots.

« *Pots* » ou « *potz* » avec un *z*, selon aucuns, est à dire levres, *inde yo*[1] *té* « *donarèy sur lous pots*, » c'est à dire je te bailleray sur les levres. Pots, en Dauphiné & pays de Lyonnois, est une certaine mesure de vin, contenant environ demi pegat de ce pays ; mais avant que passer plus outre nous noterons que ceste diction *pots* signifiant les levres *semper pro plurativo numero profertur*, *sicut pugillares*, & *codicilli*, *quod secus est in dictione illa* pot signifiant celle mesure de vin, de laquelle nous avons parlé cy dessus : par ainci combien qu'un homme, par quelque desastre à luy survenu, n'heust seulement qu'unes levres, *puta* celles de dessus ou celles de dessous, & que nous voullissions dire à quelqu'un qu'il luy baillat sur sa levre, nous dirons « *dau li sus pots* », & non pas sur le pot, car ce seroit improprement parlé en langue Tolosaine, & principallement entre les gens d'estat & de marque. Ce que nous disons en ce pays « *pots* » signifiant les levres, est dict comme par une allusion sur ce mot *pot* mesure de vin, car comme ceste mesure de vin appellée pot, au pluriel (*pots*) contient en soy le plus souvent ceste tres bonne & douce liqueur Bachique[2], confortant le cœur des hommes, aussi de ces « *pots* » que nous disons en bon fran-

1. Cette citation est gasconne ; on a dit autrefois *io*, *yo*, *jo*. je, moi.
2. Édit. orig. : Batechique.



çois les levres, il en sort une seconde liqueur & brevage, qu'on dit en ce pays « *poutou* » ou bien « *poutet*[3] » pour le diminutif, qu'est autant dire à dire en François que baiser, *inde illud*, *apud Tolosates*, « *fay me un poutet*, *la mi'amour*[4] » lequel « *qui le poutet* » n'est moindre quelquefois que le plus excellant vin du monde. Il nous faut noter icy un poinct qui est digne d'estre noté, sçavoir est qu'il y a quelque diferance entre baiser & « *poutet* », & *generalius sumitur* quam « *poutet* », car tout « *poutet* » est bien baiser, mais tout baiser n'est pas « *poutet* », tout aincy que toute Arrogation est bien Adoption, mais toute Adoption n'est pas Arrogation, comme aussi, je puis dire, tout homme estre bien animal, mais tout animal n'est pas homme. Item tout corps est bien substance mais toute substance n'est pas corps. Item aussi tout mariage est conjonction & copulation charnelle, mais toute copulation charnelle n'est pas mariage *ut potet* par frequent exemple des *bagasses*, ou bien disons aincy, *pro faciliori intellectu :* tout « *fougasset* » est bien pain, mais tout pain n'est pas « *fougasset* », toute botte est bien chaussure, mais toute chaussure n'est pas botte, tout asne est bien Martin, mais tout Martin n'est pas asne, tout « *couyoul* » est bien cornard, mais tout cornard n'est pas « *couyoul* »[5], car bonnement un bœuf, un mouton, un bouc, un cerf ou tout autre animal à corne ne peut estre proprement appellé « *couyoul* », en tant que ce mot de « *couyoul* » se dict seulement & proprement, & s'adapte à l'homme, la compagne duquel faict aumosne & charité de son corps autant à autruy qu'à son propre mari, auquel elle s'est conjoincte, par le droict, sainct, & sacré lien de mariage, & venant icelle à rompre le susdict & sacré lien, alors par ce moyen son mari il vient à estre, par droict de nature, habitant du mont *Parnasse biceps*[6]. Et d'icy se peut former, tout en passant, une question en Théologie, laquelle toutefois je laisse à espelucher à messieurs nos maistres sçavoir est, *utrum* entre Turcs, Maures, Juifs, Marrans[7] & autre telle espece & maniere de gens qui sont hors la communion de l'Eglise, il y a des « *couyouls* », veu que tout mariage (si bonnement mariage je puis dire) qui se fait hors la communion de l'Eglise, n'est dict proprement mariage, ains concubinage, que si aincy est qu'iceux bonnement ne puissent estre *couyouls*[8] pour les causes & raisons susdites, vrayement il nous faut confesser qu'ils sont plus heureux que nous autres de par deça, en tant qu'ils sont exempts de cocuage, & non pas nous autres. Mais pour venir à nostre premier poinct, donc il nous faut bien noter la difference qu'il y entre baiser & « *poutet* », comme

3. Édit. orig. : *pouton*.
4. Édit. orig. : *la mi amour*.
5. Édit. orig. : *coyoul*.
6. Édit. orig. : *bicebs*.
7. *Marrans* ; on donnait ce nom aux Maures & aux Juifs convertis.
8. Édit. édit. : *coyoulz*.

assez facilement nous monstrons & declarons en ce present texte. *Est autem « poutet » proprie* conjonction, *contiguité*, & apposition de bouche contre bouche & levres contre levres; le baiser *verò* se faict, non seulement à la bouche, *imo sæpe* à une pantouffle : *inde*, *apud Italos*, baiser la pantouffle[9]. Le baiser semblablement *sæpissime* se faict à la main[10], *& præcipuè apud Hispanos*; *hinc illud vulgare eosdem* : *baiso la mano de voessa merced, seignor*[11], & non seulement à la main, *imo* en quelle partie & endroict du corps que ce soit, *puta* au bras, à la jambe, au pied, à la jouë, au front & autres lieux. *Ut ecce :* Sejus, apoticaire, baille un clistère à Sempronius malade, par cas fortuit, il bronche & baille de la bouche contre les fesses[12], cela proprement s'appelle baiser & non pas « *poutet* ».

9. Allusion à la pantoufle du Pape, baisée d'après le cérémonial suivi à la Cour de Rome.

10. Le baise-main, d'après le cérémonial de la cour d'Espagne.

11. Édit. orig. : *baisou la manous de Voessa merce seignor.*

12. Édit. orig. : *fesse.*

Hactenus pour la premiere edition, pour la seconde si aincy est dis je (pour le moings que nous y mettions la main) nous verrons que Dieu nous dovra si plaict à nostre Seigneur, esperant moyenant l'aide d'iceluy que nostre petit labeur & travail ne sera employé guiere à autre subject que aux choses plus remarquables, & anciennes de toute ceste noble cité, à laquelle je me suis voué & consacré à faire perpetuel & obeisssant service & laquelle je prie au tout puissant vouloir garder de tout mal & encombrier entre lesquels quidem choses quatre ou cinq il y en a encor pour le present autant remarquables a cause de leur ancienneté qu'autres qui soyent en toutes noz Gaulles, sçavoir est une mulle (à quatre jambes dis-je), unes chausses de velours cramoysin rouge, un manteau violet, un coulet (*sic*) de bufle, & un chapeau velu faict a la lanticaille & autres.

FIN

AD LECTOREM.

MILLE delicias, jocosque mille,
Mille mirificas facetiarum
Artes, ordine, lector, erudite,
Cernes, milleque recreationum
Voculas, salibus mère Venustis
Aspersas, genus omnium leporum :
Legas hunc igitur novum libellum.
Jucundum ac lepidum & novum libellum.
Quo nil pulchrius elegantisve,
Quem simul celebres amant camoenae
Et suum esse ferunt opus politum.

I. F. A.

L'auteur de ces vers nous est inconnu, ne les ayant signés que des initiales de ses noms. En voici la traduction :

Au lecteur.

Mille délices, mille badinages, mille mirifiques sujets de plaisanterie tu y découvriras, érudit lecteur, de plus mille sous-entendus récréatifs de tout genre. Lis donc ce nouveau livret, livret agréable. Il n'y a rien de plus beau, de plus élégant qui soit prisé des célèbres Muses ensemble : elles revendiquent l'honneur de cet ouvrage.

A L'AUTEUR.

SONET.

Les escrits animés d'un stile ingenieux,
Puisez du plus profond de l'onde Cabaline[1]
De doubtes & d'erreurs eschaufent la poictrine
Du lecteur qui n'entend leurs poincts fallacieux.

Bien que, mon de Triors, le Dieu aux longs cheveux[2]
Qui de saincte fureur les bons esprits affine
T'aist vestu du loyer d'immortelle doctrine
Qui entonne ton nom sous le vague des cieux.

Si veux tu quelquefois thracer des facesties
Pour affranchir ton nom de loubly des furies
Apres avoir touché les poincts plus serieux[3].

1, Hippocrène, fontaine du mont Hélicon, que *Pegase* (le cheval ailé) fit jaillir d'un coup de pied.

2. Apollon.

3. Allusion aux deux ouvrages sérieux publiés avant les *Joyeuses Recherches* par Triors & dont il a été question dans la notice bibliographique.

Le Natif de Chinon[4] oracle en medecine
Ainsi ioyeux tramoit sa Pantagrueline
Apres avoir parlé des flegmes bilieux.

F. MOMMEIAN.[5]

4. François Rabelais, natif de Chinon, moine, curé de Meudon, médecin, au teur de *Gargantua* & de *Pantagruel*.

5. F. Mommejan. Il y avait une famille toulousaine de ce nom : Étienne de Montmejan était capitoul en 1385.

AU SUSDST (*sic*) *MESME*

TRIORS, tu fais grand tort au TECTOSAGIENS[1],
De faire aux estrangiers leurs propres mots entendre
Car semblable labeur ils pourroint entreprendre
Sans declarer aincy les mots qui ne sont tiens.

Garde que comme l'or, ravy des Delphiens[2]
Fit CEPIO malheureux, malheureux te puisse prendre,
Ou comme le Seian[3] malheureux au descendre
Ou le cheval d'ou vint le malheur aux Troyens[4].

Leurs vieils mots, leurs vieils dicts, leur parler, leur langage,
Semblent à l'or ravy, par le fier Tectosage,
Que l'estranger osa jusqu'à Marseille attraire,

Tu fais tout autrement (TRIORS) ce glout Romain
Attira l'or à soy : & tu remets en main
Ces mots, pour estre aprins du docte & du vulgaire.

P. DE S. AGN., TOLO[5].

1. Les Volkes Tectosages.

2. L'or ravi aux Delphiens, c'est l'or ravi à Toulouse par Cépion, consul romain, comme il a été déjà dit, provenant, pensait-on, du pillage du temple de Delphes par les Tectosages.

3. Séjan (*Ælius Sejanus*), d'abord favori de Tibère, exerça des cruautés qui le rendirent odieux; il voulut parvenir à l'empire, mais sur la demande de Tibère, Sejan fut condamné par le Sénat & mis à mort, ainsi que ses enfants & ses proches.

4. Le fameux cheval de bois qui permit aux Grecs de s'introduire dans la ville de Troie & de la réduire en cendres.

5. Pierre de Saint-Agnan, Tolosain. — Il avait été lauréat du *Collège de Rhétorique* en 1549, pour une ballade sur la prétendue épitaphe de l'imaginaire Clémence Isaure; elle a été conservée dans le *Registre rouge* (Bibliothèque de l'Académie des Jeux Floraux, fol. 76, verso); l'auteur y est nommé Pierre de Saint-Anian, tholosain. Nous le retrouvons docteur, capitoul, & à ce titre, historiographe de la maison de ville (1574-1579.) (V. Roschach, *Les douze livres de l'histoire de Toulouse*, 1887, pp. 192 & suiv.)

GLOSSAIRE

A

Agaras be!; *interject.* employée pour attirer l'attention. Voyez bien! On prononce aujourd'hui *Agarats.*

Agneto, *s. f.* prénom de femme; diminutif d'Agnès.

Agradèlo, *s. f.* Oseille sauvage.

Aguillaire, *s. m.* Aiguillier, fabricant & marchand de pelotes. — *Agulheras* était le nom de la rue des Aiguilliers. Voyez ma note dans *las Ordenansas & coustumas del libre blanc*, &c.

Aguilliè, *s. m.* Pelotte, accompagnée d'une bourse que les femmes portaient suspendue à la ceinture.

Ajayre (S'), *v. n.* Accoucher, enfanter.

Aliman, *s. m.*, terme injurieux, se dit encore pour *Animal.*

Al, *art. m.* au. Al granier, au grenier.

Al (près de), *loc. adv.* Auprès de, exprimant une comparaison; en comparaison de : *Aquo n'es re al près d'aquo que yeu hè vist.* Cela n'est rien en comparaison de ce que j'ai vu.

Altour, *prép.* Autour. *Altour de las agradelas.*

Ambe, *prép.* Avec.

Amble, *s. m.* Amble. Ana à l'amble. Aller à l'amble.

Amellat & Amenlat, *s, m.* Amandé, émulsion ou lait d'amande. *Amellat*, amandé, en catalan.

Amerma, *v. a.* Amoindrir. (Triors.)

Amermat, *part.* « Amoindri ou diminué. » (Triors.)

Amour, *s. f.*, terme d'affection adressé à une femme. *La mi amour.* Vulgairement m'amour.

Amoureto, *s. f.*, terme d'affection adressé à une femme. *La miou amoureto.* Mon amour, m'amour.

Amoureus, *adj.*, Amoureux.

An, *prép.* Avec.

Ana, *v. n.* Aller

Anatoillio, prénom de femme, féminin d'Anatoli, prénom d'homme, Anatole. *Donno Anatoillio.*

Anciè̀n, *adj. m.* Ancien.

Anneto, *s. f.* diminutif d'Anno, Anne.

Anno, *s. f.* Anne, prénom de femme.

Antonio, prénom de femme, Antoinette. Guiraut Faure, sa filha *Anthonia.* (*Statuts de la confrayria de Mossen sant Fedarii, fundada en la gleysa de Benerca.* 1497. *Anthonia.* (*Las ordenansas & coustumas del libre blanc*, &c. v. 59. — 1555.)

Aquel, *pron. démonst. m.* Ce, cet, celui-là.

Aquelo, *pron. démonst. f. D'Aquelo crabo.*

Aqueste, *pron. démonst. m.* Ce, celui-ci.

Aqui, *adv. de lieu.* Là.

Aquo, *pron. démonst.* Ce, cela. *Tout aquo,* tout cela.

Ardit, *s. m.* Liard. *L'Ardit*, le liard, valait le sixième d'un sou.

Ardit, *adj. m.* Hardi, vaillant, courageux.

Arnaud, *prén.* Arnaud. (*Arnaud* & plus souvent *Arnaut. Statuts de la confrayria de Mossen san Fedarii, fundada en la gleysa de Benerca.*)

Arrèire-augiollo, *s. f.* Arrière-aïeule.

Arrèire-cugnado, *s. f.* Arrière-belle-sœur.

Arrèire-sogre, *s. m.* Arrière-beau-père.

Arresta, *v. a.* Arrêter.

Arrèsto falot : & dis (*digas*) qui a le mot. — Arrête-toi porte-falot, & dis qui a le mot d'ordre. Voyez Falot.

Arrigoula, *v. a.* Souler, rassasier. *Arrigoula*, en gascon, mais passé dans l'idiome toulousain. Voyez Rigoula.

Ascla, *v. a.* Fendre, réduire du bois en éclats.

Asclayre, *s. m.* Fendeur de bois.

Ase & Aze, *s. m.* Ane. Fin ase, personne très fine, très rusée; une fine mouche. Que l'ase te quille! exclamation. Que le bon Dieu (ou le diable) te patafiole! que le ciel te bénisse! (Voyez Quillia.)

Asenas & Azenas, *s. m.* Terme injurieux; gros âne, âne bâté.

Asempre, *s. m.* Convocation, convoi. (Triors.)

Assegura, *v. a.* Assurer.

Assegara (s'), *v. r.* S'assurer, se rendre sûr.

Asso, *pron. démonst.*, ceci.

Atabe, *conj.* Ainsi pareillement, tout de même, de même.

Atal, *adv.* Ainsi.

Atal sia! Ainsi soit-il; vieille orthographe.

Aucat, *s. m.* Oison. Aucat en Crousto. Oison rôti & pané.

Augiol, *s. m.* Aïeul.

Augiolet, *diminutif.*

Augiolo (*sic*). Aïeule. Arrèire-aujolo. Arrière-aïeule.

August, *s. m.* Auguste, avec un sens détourné, comme d'ailleurs Triors le fait entendre. Voir *August* en catalan. Le premier en dignité, l'Empereur à Rome qui occupe le premier rang.

Aule, *adj. m.* Aulo, *adj. f.*, mauvais, mauvaise.

Auqueto, *s. f.*, *diminutif* d'Oie.

Aucquo & Auquo, *s. f.* Oie.

Autre, *adj.* Autre. L'autre, un autre.

Auzi, *v. a.* Ouir, entendre.

Avalisques! *interj.* Puisse-tu t'anéantir, périr. — Avalisques! *tu n'es pas des nostres.*

Ave, *v. a.* Avoir.

Ayci & Aycy, *adv.* Ici.

Aygo, *s. f.* Eau.

Ayma, *v. a.* Aimer.

Ayre, *s. m.* Air. En l'ayre, *loc. adv.* En l'air,

B

Bacquo, *s. f.* Vache.

Bagasso, *s. f.* Bagasse, prostituée.

Bailla, *v. a.* Bailler, donner, remettre.

Balat, *s. m.* Fossé.

Banta (Se), *v. r.* Se vanter, se glorifier.

Barbo, *s. f.* Barbe. *Petito barbo pedfendut* (*sic*), en parlant de la chèvre (*Crabo*).

Barbo, *s. f.* Menton (Triors.)

Barba, *s. f.* Menton. *Las ordenansas*, &c. *Glossaire*, p. 10.

Barriquo, *s. f.* Barrique.

Baubillona, *v. n.* Aboyer. (Triors.)

Bauf, bauf, bauf!; onomatopée, par imitation de l'aboiement des gros chiens.

Be, *adv.* Bien. Employé devant un verbe ajoute plus de force à ce que l'on dit. *Be li poden bouta la caulco.*

Bèc, *s. m.* Bec; au figuré, gorge, bouche. (Triors.)

Beguado, *s. f.* Fois. *Belcop de bèguados*, nombre de fois, plusieurs fois. Voyez Vegados.

Bèl, *adj. m.* Beau.

Bèlo, *adj. fém.* Belle.

Bèlcop, *adv.* Beaucoup. — *Belcop de begados.* (Triors.) *Las nonpareillas receptas. Glossaire*, p. 49.

Beoure, *v. a.* Boire.

Beroutet, *adj.* Joliet; du gascon *berot*, joli! Un bèl, poulid, poulidet, beroutel (sic).

Besc, *s. m.* Glu.

Bèu, bèu, bèu!, onomatopée par imitation de l'aboiement des petits chiens.

Bezi, *s. m.* Voisin.

Bordo, *s. f.* Métairie.

Boule, *v. a.* Vouloir.

Boun, *adj. m.* Bon.

Bouno, *adj. f.* Bonne.

Bourço, *s. f.* Bourse, accompagnée d'une pelotte suspendue à la ceinture que les femmes portaient au seizième siècle.

Boussi, *s. m.*, morceau. (Triors.) Tu ne mentiras pas d'un seul *boussi*, tu ne mentiras pas du tout.

Bouta, *v. a.* Mettre, introduire.

Boutiguo, *s. f.* Boutique.

Braguetto, *s. f.* Braguette.

Bras, *s. m.* Bras.

Bremba (se), *v. r.* Se souvenir, se rappeler.

Brenoux, *adj. m.* Breneux, souillé de bren, de matière fécale.

Brian, *s. m.* Ciron, mitte.

Briqueto, *s. f.* Petit morceau.

Budèl, *s. m.* Boyau, intestin.

Buffa, *v. a.* Souffler, Buffa est pris au figuré.

Buffaire, *adj.* Souffleur. Buffaire de Rouergue, souffleur de Rouergue, employé comme sobriquet des Rouergas.

C

Caga, *v. n.* Chier.

Cagayre, *s. m.* Chieur.

Cago-à-l'oulo & **Cago-en-l'oulo**, dénomination injurieuse.

Cago-raffé, terme injurieux qui s'est maintenu jusqu'à ce jour; ladre, avare.

Cala (Se), *v. r.* Se taire. (Triors.)

Calco & **Caulco**, *s. f.* Tente, terme de chirurgie, signifiant un rouleau de charpie introduit dans une plaie pour en empêcher la réunion; au figuré : « *Sumitur pro membro virili* ».

Cale, *v. impers.* Falloir.

Caleil, *s. m.* Lampe à crochet, lampe à bec; lampe à queue, en usage dans nos campagnes.

Caleils, *s. m. pl.* Les yeux. (Triors.)

Callissado, *s. f.* Le contenu d'un calice, d'une coupe, d'un verre; c'est une expression gasconne.

Calliau, *s. m.* (Calhau, en Languedoc & en Gascogne). Caillou, fragment de roche moulé & à angles émoussés ou effacés. (N.)

Calliau de fusto. Faut-il attribuer à *Calliau* le sens donné à *Caiau*, en Limousin, *gros morceau*? (Mistral d'après Honorat.) Ce serait alors *un gros morceau* de bois de charpente (*de fusto*.)

Canaulo, *s. f.* Echaudé, sorte de gâteau sans œufs pour le carême (Doujat.) *Mangio canaulos de Bourdeaux*. Sobriquet des Bordelais.

Cansalado, *s. f.* Petit lard salé. — *Carusalada, las Ordenansas & costumas del libre blanc*, notre éd., p. 109.

Cantou, *s. m.* Coin de rue; ruelle. Le cantou dels Presicadous.

Cantounièro, *s. f.* Fille prostituée, coureuse de ruelles. Le vieux français avait *Cantonnière*. Furetière donne à cette dénomination une fausse origine en la faisant dériver de *Canton*, petit pays, &c.

Cap, *s. f.* Tête.

Cap-d'Aze. Tête d'âne (Triors); terme injurieux.

Capela, *s. m.* Prêtre.

Car, *conj.* Car.

Car, *s. f.* Chair, viande.

Carbou-Blanc. Rue ainsi nommée du nom d'une enseigne d'hôtellerie. — Voyez *Ordenansas*, &c., v. 19 & note 3, p. 76. La plupart des grandes villes avaient de semblables enseignes.

Caro, *s. f.* Chère, en vieux français; visage.

Carovirat. Laid (Triors); défiguré, contrefait de visage.

Carga, *v. a.* Charger.

Carrièro, *s. f.* Rue.

Castaigno, *s. f.* Châtaigne.

Catharino, *s. f.* Catherine, prénom de femme.

Catounet, *s. m.* Le *Petit Caton*, titre d'un livre de sentences en usage dans les écoles.

Cauèco & Cavèco, *s. f.* Chevêche, oiseau de nuit. — Cauèco de Blaignac. Dénomination injurieuse.

Caut. Chaud. *A la mico cant.* Voir *Micos.*

Cèrtos, *adv.* Certes, en vérité.

Chut! chut! *interject.* employée pour faire taire, pour avertir de faire silence.

Clappi, *v. n.* Clapir, se dit des aboiements des petits chiens, d'après Triors.

Claro, *s. f.* Claire, prénom de femme. Margot de Damas s'a cargat la Claro. (*Le Graniè de Nadal... Nouèls Nouelets. Toulouse*, 1667. On dit aujourd'hui Clèro.

Clerc, *s. m.* Clerc.

Clouquo, *s. f.* Glousse, poule couveuse.

Clouquo de mars. On désigne ainsi les poules couveuses du mois de mars; les premières couvées.

Cop, *s. m.* Fois. *Deshoueyt cops.* Dix-huit fois.

Coquo, *s. f.* Gâteau.

Cornobichou. Terme injurieux.

Coufimen, *s. m.* Dragée.

Coufin, *s. m.* Coin, endroit retiré, recoin, réduit.

Couillou, *s. m.* Couillou, mot obscène & terme injurieux dans la locution : *Tres couillous.*

Coujo. *s. f.* Courge, citrouille, gourde.

Coumo, *conj.* Comme, de même que, ainsi que.

Coumpaignio, *s. f.* Compagnie, réunion de plusieurs personnes.

Couneisse, *v. a.* Connaître.

Counseil, *s. m.* Conseil.

Courado, *s. f.* Les poumons. Voyez *Moussen Courado.*

Courredisso, *adj. fém.* Fille ou femme de mauvaise vie, coureuse.

Couscoul, *s. m.* Bruche, charanson; au figuré, dénomination employée en signe de moquerie; *Seigne Couscoul.*

Cousiniè, *s. m.* Cuisinier.

Cousino, *s. f.* Cousine.

Cousino germano. Couisne germaine.

Coutelas, *s. m.* Arme de guerre; expression employée à Toulouse comme dénomination injurieuse.

Couyoul, *s. m.* Cornard, cocu.

Uno brumo de gens que n'an pas de souilhès.
Que soun couyouls per so qu'an de bèlos moulhès.

De Clarac : *Arlequin ou Grapignan gascou, coumédio, sèno 3*, p. 18. — Lyon, XVII[e] siècle.

Crabo, *s. f.* Chèvre.

Crambeto, *s. f.* Diminutif de Crambo, chambre.

Creaturo, *s. f.* Créature, personne. (*V. Mièjo*), *mièjo creaturo.* Mièjo (demie) marquant l'infériorité d'une personne.

Creva, *v. a.* Crever.

Crota canis, en latin de cuisine. Crotte de chien; dénomination injurieuse.

Croto, *s. f.* Crotte.

Crousto, *s. f.* Croûte. Voyez *Aucat en crousto.*

Cuing, Cunh, Cung. *s. m.* Coin, outil servant à fendre du bois, employé avec un sens détourné.

Cuignado, *s. f.* Belle-sœur.

Culoux, *s. m.*, terme injurieux.

Curat, *part.* de Cura, *v. a.* Curer, cavero creux, vide. *Have le ventre curat coum, un rebèc.*

D

Dal, *art. m. génitif sing.* Du; appartient au patois de l'Aude & de Béziers.

Darrè, *prép. de lieu.* Derrière. *Darrè la farinièro.* Derrière la huche à farine.

Dau, *imp.* du verbe Da, donner; donne, en gascon, locution passée dans l'idiome de Toulouse. — Voyez Doujat. (*Dict.*) & Noulet, *Glossaire*, à la suite des œuvres de Goudelin.

Daune, *s. f.* Dame, exerçant une autorité : par extension la Vierge Marie, la maîtresse du monde.

Dauphinat, *s. m.* Le Dauphiné.

Daurayre, *s. m.* Doreur; avec un sens détourné, gadouard, vidangeur.

Qu'y fasiè tambe sous afaires,
Coumo poudian fa lous dauraires;
Ou autramen curo-retrats.

(*Las folies d'au Sage de Mounpelie; lou second mariage de Cagaraulo.* 1650.)

Davan, *prép.* Devant.

Dedins, *prép.* Dans.

Degut, *s. m.* Dû, ce qui est dû. *En pagan le degut.* En payant ce qui est dû.

Dejuna, *v. n.* Jeûner. Dejù, jeune, abstinence de viande (Doujat, *Dict.*)

Dela, *prép.* Au delà de, par de là. — *Fourèc tres lèguos dela miètjoun.*

Demèst, *prép.* Parmi.

Demoura, *v. n.* Demeurer, habiter.

Descambi, *s. m.* Le change. — [*Demanda*] *le descambi d'un ardit.* Demander à quelqu'un la monnaie d'un liard est encore aujourd'hui une locution employée par moquerie.

Descoulourit, *adj.* Décoloré, pâle, blème.

Dèshouèyt, *adj.* Dix-huit.

Despièyt, *s. m.* Dépit.

Desquo, *s. f.* Corbeille. — **Desca**, *s. f.* Corbeille. *Las Ordenansas, &c.; Glossaire*, p. 119.

Diable, *s. m.* Diable.

Dins, *prép.* Dans.

Dious, *s. m.* Dieu.

Dire, *v. a.* Dire.

Discretiu, *s. f.* Discrétion.

Dono, *s. f.* Dame, maîtresse de maison. Ce mot est tantôt écrit *Dona* (vieille orthographe) & tantôt *Dono* & *Douno* dans l'édition originale.

Douna, *v. a.* Donner, bailler *Te dounarèy sur lous pots.* Je te donnerai sur les lèvres.

Dourmi, *v. n.* Dormir. *Dorme le gat.*

Doulou, *s. f.* Douleur.

Dret, **Dreto**, *adj.* Droit, Droite.

E

Embèfi, *adj*, se dit encore, ainsi que *Bèfi*, de quelqu'un qui a la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, &, par extension, qui a le visage difforme.

En, *prép.* En, dans.

Enbriaygo, *ad. f.* ivrognesse; femme prise de vin, en état d'ivresse.

Encantaire, *s. m.* Crieur public. — *Encantaire* de vi (de *vin* en français). On dit *vi* ou *bi*.

Encaros, *adv.* Encore.

Engranyèro, *s. f.* Balai. — *Engraniera. Las Ordenansas & coustumas del libre blanc*, &c., vv. 63 & 64; *Glossaire*, p. 123.

Engregnat, *adj.* en gascon; *Mignard*, synonyme de *Vesiat* à Toulouse.

Ensegna, *v. a.* Enseigner.

Enseigno, *s. f.* Enseigne.

Escarrabillat, *adj.* Alerte, éveillé.

Esclata, *v. n.* Eclater, crever.

Espousa, *v. a.* Epouser.

Esta, *v. n.* Etre, rester. — *Esta siau.* Se taire. (Triors.) Rester en repos; se taire.

Estable, *s. m.* Etable.

Estoumac, *s. m.* Estomac. Voyez *Mal d'estoumac.*

Estoupos, *s. f.* Etoupes.

Estrangoula (s'), *v. r.* S'étrangler.

Èstre, *v. n.* Etre, exister. Voyez *Hestre.*

Estre & Hestre, *s. m.* Chose, objet ou personne qu'on ne nomme point; mot employé pour exprimer toutes choses qu'on ne veut pas nommer exactement. *Las Ordenansas. Glossaire*, p. 125. Voyez Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, chap. XXVII. Cité dans le Glosssaire des *Ordonnances.*

F

Fa, *v. a.* Faire.

Fadesso, *s. f.* Fadaise, sottise, mal de tèrro, la fadesso, *tu mores de fadesso, mestresso.* (De Cortète, *Miramoundo*, act. 3, sc. I.) — Fadessos. Fadaises, (Cortète de Prades, *Ramounet, ou le paysan agenez, tournat de la guerro*, act. I, sc. 6.) — *N'an pas faito cap de fadeso. La Gabio de Tounis*, stance (*sic*), dix-septième siècle. — Actuellement on prononce *Fadeso* à Toulouse.

Fado; *adj, f.* Fade, insipide, manquant de sel, en parlant de la soupe.

Fais, *s. m.* Faix.

Falot, *s. m.* Falot, grande lanterne; par extension : *le porte-falot*, dans une ronde de nuit; un niais.

Farinièro, *s. f.* Huche à farine.

Farsa. *s. f.*, ancienne orthographe, Farce, pièce bouffonne.

Fauto, *s. f.* Faute, manque, défaut de, per faute de, faute de. — *Per fauto de moucadou*, Faute de mouchoir.

Fe, *s. m.* Foin.

Fe, *s. f.* Foi, croyance religieuse. *Hè! per nostro fe, hè !*

Fedo, *s. f.* Vieille brebis.

Fendut, *part.* de Fendre, fendre; fendu. *Ped fendut.* Pied fendu ou mieux pied fourchu, en parlant de la chèvre.

Fi & Fin, *adj.* fin, rusé. Voyez Aze & Fin aze.

Figuo, *s. f.* Figue.

Fil, *s. m.* Fils.

Fillhiet (*sic*), *s. m.* dim. de fil, fils.

Filhol, *s. m.* Filleul.

Flaugniac, *adj. m.* indolent, fainéant; faible, sans énergie; mot injurieux. Flaugnac, bavard, sot, comme dans Doujat :

Atal parlo un qualqu'un que l'embéjo rougaigno:
Que crei perdut per el ço qu'un autre se gaigno;
Un flaugnac suffisent, homé de counditiou;
Que dits qua trabaillat dambé reputatiou.

(*Le Miral moundi*, libre VII, p. 70.)

Flaüt, *s. m.* Flageolet; employé comme terme injurieux : niais, benêt, ainsi que Doujat (*Dict.*) l'a défini.

Foro, *adv. de lieu.* Hors, dehors, hors d'ici. Va-t-en d'ici. (Triors.)

Forço, *s. f.* Force, quantité. *Forço trucs.* Quantité, force coups.

Fougasso, *s. f.* Fouace, sorte de galette.

Fougasset, *s. m.* Diminutif de Fougasso; sorte de gâteau.

Fourrou, *s. m.* Sergent du guet; les Fourrous, constituaient la milice des capitouls; ils étaient chargés de maintenir l'ordre public.

Fouyroux, *adj.* Foireux; au figuré poltron.

Frances, *s. m.* François, prénom d'homme

Franceso, *s. f.* Françoise, prénom de femme. *Francesa*, Statuts. *La Francesa de Sanctas Carbas.* (*Las Ordenansas*, v. 75).

Franciscimandeja, *v. n.* Parler français; avec le sens de lanterner, ou, comme dit Doujat, barguigner, chicoter, au mot *Francimandeja*, de son *Diction. moundi.* Triors avait employé le mot *Francisc*, français, d'où *Franciscimandeja.*

Frayre, *s. m.* Frère.

Fresco, *adj. f.* Fraîche.

Fusto, *s. f.* Bois, bois de charpente

G

Gafol'ase, *s. m.* Nom de localité, d'où *Gafe l'ase* en français. Lieu où les ânes sont exposés à être dévorés par les fauves. Localité au nord de Toulouse, devenue la commune de Saint-Alban.

Galino, *s. f.* Geline, poule.

Galo, *s f.* Gale.

Gari, *v. a.* Guérir.

Garramachos, *s. f. pl.* Gamaches, grandes guêtres.

Gascou, *s. m.* Gascon.

Gat, *s. m.* Chat.

Gato, *s. f.* Chate.

Gauch, *s. m.* Joie, plaisir, contentement. Grand gauch. *Encaro grand gauch d'ave pats.* Encore fort heureux d'avoir la paix.

Gauto, *s. f.* Joue. *Gauto de fedo.* Joue de vieille brebis; dénomination injurieuse.

Gavach, *adj.* Barbare, rustre, grossier.

Geordi, prénom d'homme. Georges.

Gigant, *s. m.* Géant.

Gipou, *s. m.* Pourpoint, jupon.

Gipounièro, *s. f.* Ce que couvre le jupon, ce qui est sous le jupon. (N.) *Tocque le tambouri & la gipponièro en l'august.*

Godo, *s. f.* Brebis trop vieille pour agneler; dénomination injurieuse; femme bonne à rien.

Goère, *impérat.* du verbe gascon *Guaras*, regarder. Vois, prends garde, fais attention que, &c. Vois! On a écrit *Gouèro. Gouèro que soun d'Astros!* (D'Astros.)

Gorjo, *s. f.* Bouche. — *Gorjo pavado*, dénomination injurieuse. Gorje de plateforme.

Goujo, *s. f.* Servante.

Gous, *s. m.* Chien.

Granië, *s. m.* Grenier.

Grand, grando, *adj.* Grand, grande *Grand'susou.*

Grognatis, en latin de cuisine. *Et non grognatis.* Et ne grognez point.

Gros, grosso *adj.* Gros, grosse.

Groullo, *s. f.* Savate, vieux soulier.

Guillalmo, *s. f.* Guillaume nom de femme.

Guillièn (*sic*), Guilhem, Guillaume. *Guilhem* (Statuts *de la confrayra de Mossen sant Fedarii*, *fundada en la gleysa de Benerca.* 1497.)

Guindoul, *s. m.* Griotte, espèce de grosse cerise rouge; de là les dictons & le nom de fantaisie.

Guit, *s. m.* Canard mâle.

Guito, *s. f.* Cane, femelle du canard.

H

Habitatiu, *s. f.* Habitation.

Hardit. Voyez Ardit.

Hè! *interj.* Hé!

Heliènor, *s. f.* Éléonore, prénom de femme.

Hestre, *s. m.* Personne, chose, objet innommé. Voyez Estre.

Ho, *interj.* Ho.

Houstal, *s. m.* Maison.

Huchau, *s. m.* Petite mesure de vin, huitième du Pega. (Doujat, *Dict.*)

Hydoux, *adj.* Hideux, affreux, dégoûtant.

I & J

Ieu, *pron. imp.*, 1^r^ *pers. sing.* Je, moi.

Jaupa & Jauppa, *v. n.* Japper, aboyer, se dit de l'aboiement des gros chiens.

Jaupparèl, *s, m.* Petit chien, aboiement d'un roquet. Voyez *Turquet.*

Jaupillona. Glapir, se dit de l'aboiement des petits chiens.

Jèhan, prénom d'homme, Jean. Voyez *Jouhan.*

Jèta, *v. a.* Jeter, lancer.

Joffre, *s. m.* Jofre, sot, niais.

Jou, *pron.* Je, moi.

Jouhan, *s. m.* Jean, prénom d'homme *Jouhan Gerly.*

Jouhano, prénom de femme. —(*Johan, Joana* & *Johana*, *Statuts de la confraria de Mossen sant Fedarii,* &c. *Dona Jehana del brodayre.* (*Las Ordenansas & coustumas del libre blanc*, v. 50.

Joulid (*sic*), *adj.* du français Joli, agréable.

Jour, *s. m.* Jour.

L

Labassi, *s. m.* Lavasse, averse.

Laissa, *v. a.* Laisser.

Lancis, *s. m.* La foudre, l'éclair. — ... *Cario be qu'aquo fusso lou lanci.* (Il faudrait que ce fût l'éclair.) (De Cortète, *Miramondo*, art. 4, sc. 5.) Voyez Mau-lancis.

Laqualo, *pron. rel. f.* Laquelle. Voyez Lequal.

Layrou, *s. m.* Larron, voleur.

Le, *art. m. sing.* Le, celui; *plur.* Les, le, les.

Leigno, *s. f.* Bois à brûler.

Lèguo, *s. f.* Lieue.

Lequal, *pr. rel. m.* Lequel. Voyez *Laqualo.*

Leva, *v. a.* Lever, soulever. *Levats lou pè.* Levez le pied.

Leva (Se), *v.* Se lever. *Se leva de maytis.* Se lever de grand matin.

Li, *pron. de la* 3e *pers. sing.* Lui. *Dau li sus pots.* Donne-lui sur les lèvres. Voyez Ly.

Limousi, *s. m.* Le Limousin, l'ancienne province de ce nom.

Loc, *s. m.* Lieu, place qu'une personne occupe. *Fay-me loc.* Fais-moi place.

Lou, *art. mas. sing.* forme gasconne. Le, celui; *plur.* Lous. *Lou*, n'est pas toulousain. Voyez Le, toulousain.

Louffo, s. *f.* Vesse.

Loutgis, *s. m.* Logis, logement, auberge.

Lugres, *s. m. pl.* Les yeux. (Triors.)

Luno, *s f.* Lune.

Ly, lui. Voyez Li.

M

Ma, *adj. pos. f.* Ma. Voyez *Moun.*

Ma, *s. f.* Main.

Madono, *s. f.* Madone. *Madonne.*

Maisti, *s. m.* Mâtin, gros chien de

garde. *Maisti de bordo*. Gros chien de métairie. De Valès a *Masti*, dont *Maisti* n'est probablement qu'une variante due à la prononciation. *B'y pot courre nostre masti*. (De Valès, *Estrenos à la camarado;* quatrain, 19, *ms.*) *Mastin* (Labellaudière, *Sonnet* 1 & p. 7). Au dix-septième siècle on avait *Mousti*, à Toulouse, *Moustiu* en Gascogne, *Moustii* en Béarn.

Mal, *s. m.* Maladie, souffrance.

Mal d'estoumac, mal d'estomac.

Mal de tèrro & Mau de terro, *s. m.* Mal de terre, mal caduc, épilepsie.

Maleva, *v. a.* Emprunter. (Triors.)

Malirous, *adj.* Malheureux.

Mandro, *s. f.* Renard.

Mangia, *v. a.* Manger.

Mannou, prénom de femme. Abbréviation de *Mariannou ;* dim. de Marianne.

Marguo, *s. f.* Manche de vêtement.

Marida (Se), *v. r.* Se marier.

Marit, *s m.* Mari.

Masseto, *s. f.* dim. de Masso, gros maillet. *Ped de Masseto*. Pied-bot.

Massippo, *s. f.* Jeune fille, & par extension chambrière, servante.

Matras. *s. m.* Lourdaud, inepte, mot injurieux, dit du mal avisé. (N.) — *Matras*, signifie le trait de ces grosses arbalètes qui se bandent avec des ressorts. Ce dard ancien avait une grosse tête & ne perçait pas, mais meurtrissait. — « Ce mot *matras* est autant à dire comme un qui est mal propre & idoine à faire quelque chose. » (Triors.)

Mau, *s. m.* Mal.

Miètjoun. Midi.

Milliou, *adj. comp.* Mieux.

Mio, *adj. poss. f.* Mienne. *La mio amour*.

Miquèau. *s. m.* Michel.

Miqueto, *s. f.* dim. de Mico, miette; petite miette.

Mistras, *s. m.* Pain de maïs.

Mol, *adj. m.* Mou.

Mollo, *adj. f.* Molle. On dit *Molho*.

Mordre, *v. a.* Mordre.

Mort, *adj.* Mort. *Mossen Gilis est mort.*

Mot, *s. m.* Mot; mot de passe.

Mouca (Se), *v. r.* Se moucher.

Moucadou, *s. m.* Mouchoir.

Moulinié, *s. m.* Meunier.

Moulhè, *s. f.* Epouse.

Moun, *pron. poss.* Mon.

Mondeta, *s. f.* d'après la vieille orthographe. Abréviation de Ramondeta, Raimondette, prénom de femme. *Dona Mondeta*.

Moundi, *adj.* abréviation de Ramoundi, Ramondin, Toulousain. Les Toulousains ainsi nommés de leurs comtes Raymonds. *Moundis mangio pastissous*, sobriquet des Toulousains.

Mounseigne, *s. m.* Monseigneur.

Mour, *s. m.* Museau, groin, *Mour de porc*. Groin de cochon. Locution injurieuse encore en usage.

Mousquo, *s. f.* Mouche.

Moussen, *s. m.* Monseigneur. *Moussen sant Fedari*; Monseigneur saint Phébade. (*Statuts de la confrayria de Mossen sant Fedarii.*) Moussen Courado, *aliàs* Sacusjuris, dénomination injurieuse.

Muscle, *s. m.* Epaule.

N

Nada, *v. n.* Nager.

Mau de pippo. Juron en gascon; de *pippo*, grand tonneau pour le vin, & le vin lui-même Mal de pippe, l'ivresse.

Mau-lancis, *s. m.* en gascon. Mot à à mot, mal de foudre, accidents occasionnés par la foudre (N.). On en tirait une imprécation.

Maure, *v. a.* Mouvoir, remuer, respirer. (Triors.)

May, *conj. adv.* Mais. *Obe prou touca, may nou pas re bouta*. Oui bien, suffisamment toucher, mais ne rien mettre.

May, *adv.* Plus.

Maynadgè, *adj.* Ménager, économe. *Boun menadgè*.

Mayre, *s. f.* Mère.

Mayrino, *s. f.* Marraine.

Maysou, *s. f.* Maison.

Mayti, *s. m.* Matin. *De Maytis.* De grand matin.

Me, *pron.* 1e *pers.* Me, moi.

Medeci, *s. m.* Médecin.

Menti, *v. n.* Mentir. Voyez *Repouti.* Mentir deux fois.

Messiro, *s. m.* Messire.

Messo, *s. f.* Messe.

Metis, *adj.* Même.

Mezuro, *s. f.* Mesure. *Per mesuro*, avec mesure, modérément.

Micos, *s. f.* Miches. Boules de farine de mil ou de maïs détrempée, cuites à l'eau. *A la mico caut.*

Mièjo-cano, *s. f.* Demi-canne, mesure.

Mièjo, *adj. f.* Demie, marquant l'infériorité d'une personne.

Nas & Naz, *s. m.* Nez.

Nauuo ou Nauvo, *adj. f.* Neuve.

Nevoudo, *s. f.* Nièce.

Nevout, *s. m.* Neveu.

Nopços, *s. f.* Noces.

Nostre, *adj. poss.* Nôtre; qui est à nous, qui nous appartient.

Nou, *part. négat.* Ne, nou. *Nou cal pas.* Il ne faut pas.

Nougaillou, *s. m.* Cerneau, amande de la noix fraîche.

Ny, *conj. négat.* Ni. *Ny jou tapauc.* Ni moi non plus.

O

O ! *interj.* ô.

Obe, *conj. altern.* Ou, ou bien.

Obe, *adv. affirm.* Oui, oui bien.

Œil, *s. m.* Œil. Les Œils, ou lugres.

Oli, *s. m.* Huile.

Oncoon, *s. m.* orthographe béarnaise. Oncle, mon bon petit oncle.

Ordoux, *adj.* « Ordous, ordouz, vilain, sale, hideux, laid, qui fait peur, horrible. » (De Roquefort. *Glossaire.*)

Os, *s. m.* Os.

Ouncle, *s. m.* Oncle.

Oustal, *s. m.* Hôtel, maison.

P

Paga, *v. a.* Payer.

Pam, *s. m.* Empan.

Panso, *s. f.* Panse; & par extension ventre, bedaine. *Panso d'ase*, injure. panse d'âne.

Paour, *s. f.* Peur. — *De paour que* De peur que.

Parent, *s. m.* Parent.

Parla, *v. n.* Parler.

Parpailol, *s. m.* Papillon.

Passa, *v. a.* Passer. *Passa per*, avec le sens de passer, de faire couler des substances liquides, au travers d'un linge. *Passavo la salso per sas gar. ramachos.* Il passait la sauce au travers de ses gamaches.

Passat, *part.* de Passa, Passer ; passé. *Al temps passat.* Au temps écoulé, autrefois. Voyez *Temps.*

Passeja, *v. a.* Promener.

Pasturo, *s. f.* Pâture, aliment.

Pastissou, *s. m.* Petit pâté, diminut. de Pastis. *Mondis, mangio pastissous*, sobriquet des Toulousains.

Patac, *s. m.* Double, sorte de monnaie, en Provence & à Montpellier.

Patac, *s. m.* Coup, à Toulouse & en Gascogne.

Pats, *s. f.* Paix.

Pauc, *adv.* Peu. — *Ny jou ta pauc.* Ni moi non plus.

Pauquet, dim. de Pauc. Peu.

Paulto & Pauto, *s. f.* Patte; main d'homme. (Triors.) *Frances la grosso pauto.* François la grosse main.

Paure, *s. m.* Pauvre; employé comme terme de commisération.

Pauto. Voyez Paulto.

Pavado, *f.* de Pavat, *m. part.* de Pava, paver ; pavé, pavée. *Gorjo pavado.* Gorge, gosier pavé; injure.

Payrastre, *s. m.* Beau-père ; mari de la mère.

Payre, *s. m.* Père.

Payrol, *s. m.* Chaudron & chaudronnée. *Un payrol de micos.* Une chaudronnée de miches.

Pè, *s. m.* Pied, au pluriel Pès. *Ped fendut* (en parlant de la chèvre). *Bras maure, ped maure. Ped peintat* de Bayonne sobriquet des Bayonnais. (Lespès, *Dictons du Béarn*, n'a pas celui-là). On n'a cessé d'écrire, *Pè* & non *Pèd*, à Toulouse. *Ped* est du dialecte des bords du Rhône.

> Portarà dejotz sa gouella,
> Cousut le pè dreyt d'una Agassa.
>
> (*Las Ordenansas & coustumas del libre blanc* 1555, vv. 680 & 681.)
>
> Le maty quant se levaran,
> Le pè dreyt plus leu caussaran.
>
> (*Ib.*, vv. 701 & 702)

Peinche, *s. f.* Peigne.

Pèire, *s. m.* Pierre, prénom d'homme.

Pèirot, dim. de Pierre. *Pèiroutou*, dim. de *Pèirot*, Pierre. Voyez *Peyroutou*.

Pengea & **Penja**, *v. a.* Pendre. *Penjo trèjos* de Castelnau, injure.

Penthacousto, *s. f.* Pentecôte.

Per, *prép.* Par, au travers de. *Per un trauc de barriquo.*

Per, *prép.* Pour, afin de.

Pèrdre (Se), *v. r.* Se perdre, mourir par sa faute.

Perque, *conj.* Pourquoi.

Pes, *prép.* Par les, à travers. (N.) *Tiro les budels pes teules.* Voyez *Teule*.

Pesca, *v. a* Pêcher; dans ce passage le sens de faire sauter un objet & de le rattraper. *Pescavo les pets en l'ayre. Pesca en l'aire*, s'est conservé.

Pesoul, *s. m.* Pou.

Pet, *s. m.* Pet.

Petas, *s. m.* Chiffon, lambeau d'étoffe cousu.

Petit, *s. m.* & *adj.* Petito *s. f.* & *adj.* Petit, petite.

Petitoung, *subs.* & *adj.*, dim. de Petit, Mignonet, *Petiot*, tout jeune enfant; terme de tendresse.

Peyrouno, *s. f.* Pétronille, Perrette, prénom de femme. — *Jammet Capela, Peyrona, sa molhé.* (*Statuts de la confrèyra de Mossen sant Fedarii*, &c.) *Dona Peyrona.* (*Las ordenansas & coustumas del libre blanc*, v. 71.)

Peyroutou, *s. m.* Petit Pierre. Voyez *Pèyre* & *Peyroutou*.

Peys, *s. m.* Poisson.

Pic, *s. m.* Coup de pointe, blessure profonde produite par un instrument ou une arme piquante. *Pic, trucs* & *patacs*.

Picqua, *v. a.* Piquer; se laisser aller à mordre, picquer à : *La mandro de Castanet que sa laisso picqua le bèc à las galinos.*

Piguassou, *s. m.* Hachereau, petite hâche.

Pintat, *v. a.* Peindre. Pintat, *part.* Peint.

Pipo, *s. f.* Pipe, grande futaille propre à contenir le vin. Pippe, en gascon. Voyez *Mau de pippo*.

Pissa, *v. n.* Pisser.

Pissot, *s. m.* Membre viril.

Pla, *adv.* Bien.

Plase, *v. n.* Plaire.

Pluma, *v. a.* Plumer.

Plus, *adv.* Plus.

Plus lèau, *adv.* Plutôt.

Polcièra, *s. f.* Papillote, mèche de cheveux enroulée sur les tempes. Polcièra. *Las nonparèillas receptas.* Glossaire, p. 78.

Porc, *s. m.* Porc.

Pot, *s. m.* Lèvre; baiser.

Poudé, *v. a.* & *n.* Pouvoir.

Poul, *s. m.* Coq.

Poulet, dim. Jeune coq.

Poulid, **Poulido**, *adj.* Joli, Jolie. Poulidet, *dim.*

Poulo, *s. f.* Poule.

Poulsa, *v. n.* Respirer.

Pounchut, *adj.* Pointu, aigu.

Pount, *s. m.* Pont. *Le Pount-vièl.* Le Pont-Vieux sur la Garonne; il avait donné son nom à un Capitoulat, ou quartier de la ville, sur les deux rives du fleuve.

Pourcatiè, *s. m.* « Tueur de pourceaux ». (Triors.)

Pourta, *v. a.* Porter.

Pourta (Pla se), *v. r.* Etre en bonne santé, se bien porter.

Poutatge, *s. m.* Potage.

Poutet, *s. m.* dim. de Pot. Baiser.

Poutou, *s. m.* Baiser. Voyez Pot.

Prene, *v. a.* Prendre, saisir.

Près, *prép.* Près, proche.

Près de, *loc. adv.* auprès de. Al près de. Auprès de, en comparaison de.

Presicadous (Les), Les Frères Prêcheurs.

Presta, *v. a.* Prêter.

Propi, *adj.* Propre, qui appartient au propre. *Le propi jour que...*

Prou, *adv.*, assez, suffisamment. *Obe prou touca, may nou re bouta.* Oui, bien suffisamment toucher, mais ne rien mettre (introduire).

Proucessieu, *s. f.* Procession.

Q

Quale, *v. imp.* Falloir.

Quand, *adv. de temps.* Quand.

Quartet, *s. m.* dim. de Quart, mesure de vin.

Quère, *v. a.* Quérir, chercher, aller prendre.

Quicom, *s.* & *adj.* Quelque chose. *Quicom may,* autre chose, quelque chose de plus.

Quillia, *v. a.* Dresser les quilles. De là dresser, mettre debout.

Quilliat, Quilliado, *part. passé. Que l'ase te quille*

Quioul, *s. m.* Cul.

R

Rabiolo, *s. f.* Rave. — *Rabiolo de Limousi.* Rave du Limousin.

Raffe, *s. m.* Raifort. *Cago raffe.* terme injurieux, avare, ladre

Ramadeto, *s. f.*, dim. de Ramado, jonçée,

Ramoundo, *s. f.* Raimonde, prénom de femme.

Ramounet, dim. de Ramoun. Raimond. — *Ramonet de la Meda.* (*Litte des confrères & confréresses de la table de S. Phébade*, 1486.)

Rat, *s. m.* Rat.

Raumas, *s. m.* Rhume.

Re, *s. m.* Rien.

Rebèc, *s. m.* Rebec, ancien violon à trois cordes.

Regualadou, frétillant, remuant, &c. (Triors.)

Regala, *v. n.* Vomir.

Rendre, *v. a.* Rendre.

Repotis, *s. m.* Revers de main. (Triors.) « Revers, se dit d'un soufflet, d'un coup qu'on donne de l'arrière-main. » (Furetière, *Dict. univ.*)

Repouti & **Respouti**, *v. n.* « Deux fois mentir. » (Triors.)

Se l'y dizets anats, bourmous, n'abets mentit
Bous respoun autaleu, bons n'abets respoutit.

(*Le Miral Moundi*, l. III, p. 37.)

Requinqua, *v. n.* Parer.

Requinqua (Se), *v. r.* Se requinquer.

Rigoula, *v. a.* Souler, rassasier. Voyez *Arrigoula.*

Roussi, *s. m.* Roussin, cheval épais & entier. (Furetière, *Dict.*)

S

Sabato, *s. f.* Vieux soulier.

Salso, *s. f.* Sauce.

Sant-Aignio, *s. m.* Saint-Agne, aujourd'hui localité de la commune de Ramonville-Saint-Agne, au sud de Toulouse.

Sardo, *s. f.* Sardine. *Sardo de Gallicio.* Sardine de Galice.

Sargeant, *s. m.* Sergent, officier de justice, huissier. *Sarjan*, dans le patois toulousain : *De poou quel abio des Sarjans.* (Le P. Grimaud, *La Bido de S. Benoist*).

Saut, *s. m.* Saut.

Save, *v. a.* Savoir. *Sçave* (*sic*). *Se estrangoulèc per trop sçave.*

Sciençọ, *s. f.* Science.

Se, *conj.* Si.

Secoundo, *adj. f.* Seconde.

Secouti, *v. a.* Secouer.

Seigne, *s. m.* Seigneur. Mounseigne, mon seigneur. Seigne-payre, le père. On disait aussi seigne-gran, le grand-père.

Seloun que, *conj.* Suivant que.

Sens, *prép.* Sans. *Sens pluma.*

Si, *adv.* d'affirmation, ainsi, pourtant, quoique cela. (N.) — *Tastec deshoueyt cops de la soupo, & si fourec fado.*

Si, *conj.* Si. *Milliou que si vous me pourtaves;* mieux que si vous me portiez.

On disait aussi *se*, qui a prévalu à Toulouse.

Sicourèyo, *s. f.*, mis pour Cicourèyo, chicorée sauvage, pissenlit, & au figuré, comme c'est le cas dans le passage cité, expression injurieuse ou tout au moins dédaigneuse, appliquée à une femme ou à une fille. *Cicori* a conservé cette double acception en Provence. (Voyez *Dict. de la Provence*; *provencal-françois*, 1785 t. 2.

Sinou, *conj.* Sinon, autrement. Sinou que, sinon que. Sinon quand, excepté quand, excepté lorsque. *Sinou quand l'auquo pisso.*

Sio, *s. f.* Tante. Ma Sio, ma tante. *He vist le payre de l'augiol de la tanto de massio* (*ma sio*), *cousino germano del.* J'ai vu le père de l'aïeul de la tante de ma tante, cousine germaine du... — *Une aute siau, sur de son pay.* Une autre tante, sœur de son père. (Despy, *Dict. béarnais*). — Una donation al metis, faita per nobla Joanna de Plagna *sa sia.* Une donation au même, faite par noble Jeanne de Plagne, *sa tante.* (*Extrait des privilèges de Benerque*, 17 février 1472.)

Sirvento, *s. f.* Servante.

Sogre, *s. m.* Beau-père. *Moun sogre, les esprits malasits soun fugis* (fugits). *Nou bous alarmets pas se soun sense coumpagnio* (les troupeaux). Mon beau-père, les esprits malfaisants sont enfuis (ont pris la fuite). Ne vous alarmez pas si je suis sans compagnie (si je suis seule). (Dialogo, *le Bergè & la Bergèro*, noël toulousain du dix-septième siècle.)

Sor, *s. f.* Sœur.

Soufri & Sufri, *v. a.* Souffrir, supporter, endurer, tolérer.

Souleilla, *v. a.* Exposer au soleil.

Souppo, *s. f.* Souppos, *s. f. pl.* Soupe.

Sufri. *v. a.* Souffrir. Voyez *Soufri.*

Sur, *prép.* Sur. *Sur lous pots.* Sur les lèvres.

Sus, *prép.* Sur. *Sus sa bragueto*, sur sa braguette.

Susou, *s. f.* Sueur.

T

Ta, pour Tant, *adv.* Si. *Ero ta sage. Ta mayti venets dal vi.* (De) si (grand) matin, vous venez du vin ! *Ny jou ta pauc*, ni moi non plus. (N.)

Tailla, *v. a.* Tailler.

Tailladou, *s. m.* Tailloir.

Talos, *s.* & *adj.* Terme injurieux; lourdaud, nigaud, imbécile.

Talou; *s. m.* Talon.

Tampouna, *v. n.* Se livrer à des excès de table. De là la rue *Tamponnières*, qui a conservé cette vieille dénomination. On écrit à tort aujourd'hui Temponières.

Tampouno, *s. f.* Excès de table.

Tant, *adv.* Tant, autant, aussi.

Tanto, *s. f.* Tante.

Tapauc, *adv.* Non plus. *Ny jou ta pauc.* Ni moi, ni moi non plus.

Tasta, *v. a.* Goûter.

Tè, *pron. pers. m.* & *f.* Te, toi.

Tè, tiens, prends, impératif du verbe tenir.

Temp & Temps, *s. m.* Temps. *Altemps passat.* Au temps passé, autrefois. Voyez Passat.

Tenir, *v.* Tenir. Voyez Tè, tiens.

Teni, *v. a.* Tenir, se dit de certaines choses dont on fait métier. *Tenio sa boutiguo vis-à-vis de soun besi.*

Tèrro, *s. f.* Terre.

Tèsto, *s. f.* Tète.

Teulé, *s. m.* Toit. *Tiro budèls pes teules*; que traîne les tripes (boyaux, intestins) au travers des toits.

Tira, *v. a.* Tirer, amener vers soi; traîner, tirer après soi. De là : *Tiro budel pes teules.* Locution injurieuse.

Tira (Se), *v. r.* Oter, se débarrasser de. *Se tirabo les brians d'amb'un pigassou.*

Toc à Toc, *loc. adv.* Attenant, contigu, joignant.

Tolosat, *s. m.* Toulousain. Pièce de monnaie valant trois deniers tournois, comme les liards. Synonyme de Tolsa, & de Tolsat. Voyez Ardit.

Tolsa, *s. m.* Pièce de monnaie, double tournois, ayant la valeur de patac, en provençal.

Touca, *v. a.* Toucher, palper; sonner *Obe prou touca... Tocque le tambouri.*

Toumba, *v. n.* Tomber.

Tourna, *v. n.* Redevenir, devenir de nouveau. *De capela tournèc clerc.*

Tourqua, *v. a.* Torcher. *Tourqua le quioul.*

Tourtis, *s. m.* Mur de pisé.

Trauc, *s. m.* Trou. *Trauc de barriquo.* Bonde, trou pratiqué à une barrique pour recevoir la bonde.

Traucqua, *v. a.* Trouer, percer, pénétrer dans. *Traucquo la terro.*

Tres, *adj. num.* Trois.

Trèjo, *s. f.* Truie.

Trop, *adv. de quantité.* Trop.

Tros, *s. m.* Tronçon, gros morceau. *Tros de bioou salat*, Gros morceau de bœuf salé; mot injurieux.

Truc, *t. m.* Coup, choc, heurt.

Trucs & patacs, *loc. adv.* Chocs & coups.

Trucat, *part. du v. Truca*; Frapper, battre, &c. Frappé, battu. Dénomination donnée à un quartier de la banlieue de Toulouse; le quartier du Frappé. (N.).

Tu, *pron.* tu, toi.

Turquet, *s. m.* espèce de petit chien. (Furetière, *Dict. universel.*) Petit chien à nez camus & poil ras, originaire de Turquie. (Littré.) »

U

Un, *adj.* Un.

V

Vale, *v. n.* Valoir; employé impersonnellement *Valdro may.* Il vaudrait mieux. *Valdrio may èstre davan un cagayre...*

Vegados (de), *loc. adv.* Parfois. Voyez *Begado.*

Veilla, *v. n.* Veiller, prendre garde. *Veille le gat.*

Veni, *v. n.* Venir. *Ta mayti venets dal vi.*

Ventre, *s. m.* Ventre. *Ventre de paillasso.* Terme injurieux.

Vertat, *s. f.* Vérité. — *Aquos es vertat.* Cela est vrai.

Vese, *v. a.* Voir.

Vesiat. *adj.* Mignard. (Triors.)

Vesino, *s.* & *adj.* Voisine.

Vi, *s. m.* Vin.

Vieil, *s.* & *adj.* Vieux, ancien.

Virat, *part.* de Vira, tourné, retourner. « Comme tourné sans dessus dessous. » (Triors.) *Carovirat.* Voyez ce mot.

Vis-à-vis de, *loc. propositive*, Vis-à-vis de.

Vièil, Vièillo, *adj.* Vieux, vieille.

Voulé, *v. n.* Vouloir.

Y

Yeu, *pron. poss.* Je, moi.

Yo, en gascon. Je, moi. — *Yo te donarey sur lous pots.*

CHRONIQUE JUDICIAIRE DE LA RÉGION

Cour d'appel d'Agen.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Je n'en dirai pas autant de la Cour d'Agen; mais chez nous la vie se passe avec tant de calme; aujourd'hui ressemble si bien à hier, demain sera si semblable à aujourd'hui que l'embarras du chroniqueur est grand. Où puiser les éléments d'une chronique, quand il ne se produit guère autour de nous de ces évènements saillants qui méritent d'être signalés & de retenir l'attention? En sommes-nous plus heureux ou plus malheureux? Ce serait peut-être un sujet d'étude qui, pour n'être pas neuf, pourrait encore offrir quelque intérêt; mais que cela nous entraînerait loin de de la chronique judiciaire de la Cour d'Agen!

Voulez-vous un exemple de l'embarras où je me trouve? Un des évènements littéraires de l'année écoulée a été la distribution des prix du Lycée. Après un charmant discours d'un professeur traitant précisément de la monotonie de la vie de province, M. le Procureur Général Baradat, délégué pour présider la cérémonie, a pris la parole. Le thême choisi par lui était intéressant entre tous : venger l'éducation littéraire & classique des attaques dont elle est l'objet, signaler les dangers des empiètements qui la menacent, développer enfin cette idée que les belles-lettres sont utiles à former des hommes & que, pour ne pas concourir aux avantages matériels & au confort de la vie comme les sciences, elles n'en ont pas moins une part grande au bonheur; voilà ce que nous a dit M. Baradat, en termes tels qu'il apportait dans son discours la preuve la plus certaine du bien fondé de la thèse qu'il soutenait.

Nous pourrions bien, dans une chronique judiciaire, redire après lui que si les lettres ont toujours eu ce précieux avantage de servir à former non pas seulement des bacheliers, mais des hommes, elles sont plus particulièrement utiles à ceux-là qui se destinent à ces carrières libérales qu'on appelle la magistrature & le barreau. N'est-ce point l'étroite alliance des Lettres & du Droit, qui dans le cours de leur histoire, a fait leur honneur aussi bien que leur force? Le jour où cette

union féconde serait rompue, l'un & l'autre ne risqueraient-ils point d'être frappés d'une sorte de déchéance intellectuelle & morale? Dieu merci ! ces nobles traditions se maintiennent à la Cour d'Agen, à la barre comme sur le siège; & peut-être le pourra-t-on voir par ceux des magistrats ou avocats qui sont aujourd'hui justiciables de notre chronique.

Le personnel de la Cour a subi peu de modifications. M. Dubuc, avocat général a succédé comme Président de Chambre à M. Barciet de Labusquette, M. Bruno Lacombe a pris la place de M. Dubuc.

M. Dubuc était déjà depuis longtemps connu : avocat, puis procureur de la République à Condom, procureur de la République & avocat général à Agen, il a apporté dans ses nouvelles fonctions cette sûreté de connaissances juridiques que les hommes d'affaires ont si souvent appréciée.

Celui qui l'a remplacé au siége d'avocat général, M. Bruno Lacombe, n'appartenait pas au ressort de la Cour d'Agen. Il faisait partie, si je ne me trompe, de cette brillante pléiade d'avocats inscrits au barreau de Bordeaux en 1875 : une année restée fameuse chez nos voisins par sa production en avocats excellents & en vins de qualité supérieure. M. Bruno Lacombe figure avec honneur dans cette série d'hommes distingués. Aussi voudrions-nous espérer que la Cour de Bordeaux nous l'a cédé & non pas seulement prêté.

C'est à lui qu'incombait l'honneur de prononcer le discours de rentrée. Il a parlé de l'idée du Devoir dans la philosophie contemporaine. Après avoir passé en revue les opinions des principaux philosophes positivistes en France & en Angleterre, il s'est nettement prononcé en faveur de la théorie spiritualiste. Si je ne puis analyser ici par le menu cette œuvre remarquable, qui est elle-même une analyse fort condensée, je veux du moins en citer la conclusion.

« Lorsque les écoles qui se piquent de positivisme en arrivent à fonder leur morale sur de simples hypothèses, ne serions-nous plus capables d'un effort viril, pour retrouver au plus profond de nous-mêmes, non seulement l'ineffaçable empreinte, mais la justification de croyances qui ont jusqu'à nous satisfait les raisons les plus hautes & servi de guide à l'humanité?

« L'homme est libre & la conscience qu'il a de sa liberté n'est point une illusion de son esprit : en même temps qu'il conçoit le bien, il se reconnaît le pouvoir de le réaliser, il en éprouve aussi la volonté & l'amour. Mais, si cette notion que nous avons ainsi du bien nous laisse la faculté de ne pas lui obéir, elle n'en emporte pas moins pour tout être doué de conscience & de raison, obligation d'y conformer sa conduite. C'est là ce qui nous distingue de l'univers qui nous entoure &, parmi tous les êtres vivants, fait de nous & de nous seuls des personnes...

« C'est là encore ce qui nous rend responsables de nos actes & rend nos actes eux-mêmes méritoires; enlevez à l'homme cette liberté, à ses



actes cette vertu, au nom de quel principe, vous, magistrats, condamnerez-vous le criminel ? L'intérêt social lui-même pourra-t-il vous donner ce droit, si le bien doit se ramener au bonheur & si celui que veut atteindre votre justice n'est coupable que de s'être trompé.

« Vers ce type idéal qu'a conçu notre âme nous faisons, nous aussi, notre évolution.

« Nous dira-t-on que nous risquons d'être dupes, que le règne du bien est loin d'être assuré, que le droit & la vertu sont souvent méconnus & opprimés ? Certes la récompense du devoir accompli n'est ni immédiate ni certaine. Quel mérite, si elle l'était, y aurait-il donc à choisir le devoir ? Mais cette récompense nous est-elle mieux garantie par la morale du bonheur ? & puis nous est-il interdit de dépasser par nos aspirations le monde où s'agitent & se combattent des passions d'un jour & d'espérer qu'une âme où brilla le reflet d'une lumière divine & qui a conçu, aimé, pratiqué le bien ne s'abîmera pas à jamais dans le néant. »

N'est-il pas vrai que voilà des choses à la fois bien pensées & bien dites ?

Entre temps, quelques distinctions honorifiques sont survenues. Quel est donc le misanthrope qui a prétendu que tout ce qui arrive d'heureux à autrui nous est par cela même désagréable ? Pour une fois il se sera trompé. Par leur bonne grâce obligeante & l'affabilité de leurs relations, M. le Premier Président Lasserre & M. le Conseiller Cieutat ne comptent que des amis qui se sont réjouis, avec eux, de la croix d'officier de la Légion d'honneur attribuée à M. Lasserre & de celle de chevalier que recevait M. Cieutat, à si juste titre.

Si je n'ai pas à enregistrer de deuil à la Cour, le barreau a eu à déplorer la perte d'un de ses membres les plus sympathiques. M. Henri de Groussou, fils de magistrat, & longtemps magistrat lui-même, avait demandé son inscription au tableau après les décrets. Je n'ai pas à parler ici de ses luttes politiques ni du vide qu'il laisse dans son parti dont il était à la fois & le chef & le membre le plus actif. Mais il convient que je signale qu'au Palais, où il avait vite conquis un rôle brillant, il a laissé les plus unanimes regrets. Ancien élève du P. Lacordaire à Sorèze où il avait fait des études couronnées de beaux succès, M. de Groussou avait apporté au barreau l'amour des lettres & des études historiques auquel la Cour d'Agen avait dû, en 1875 & 1878, l'*Histoire de la Chambre de justice* établie en 1582 en Guyenne & une étude sur le transfert du Parlement de Bordeaux à Agen pendant la Fronde.

Et les procès ?... On en a jugé beaucoup, tant au chef-lieu de la cour que dans les tribunaux. Il serait facile de le prouver. Mais quel intérêt pourraient offrir aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées* les discussions sur le mur mitoyen ou autres ? Je renverrai ceux qui sont curieux des graves questions de droit aux recueils de Jurisprudence ; ils verront que la Cour continue à mériter son antique renom. J'aime mieux rap-

porter ceux des échos du Palais qui, par leur nature même, seront mieux à la portée de tous.

C'était à l'audience d'un tribunal correctionnel : (vous comprendrez que je ne précise pas davantage ; au surplus, le fait est rigoureusement exact) un malandrin quelconque venait de recevoir en récompense de quelque haut fait, un billet de logement aux frais de l'État. Dans sa fureur, il saisit sa sandale & la lance droit à la tête du Président, prouvant du coup qu'on peut être en même temps coquin & adroit. Séance tenante, le voilà condamné à nouveau, &, malgré ses protestations, les gendarmes l'entraînent. Arrivé à la porte de la salle d'audience, il leur échappe & revient devant le tribunal ; &, alors on entend le président qui, d'une voix pleine d'anxiété, s'écrie : « Gendarmes emmenez-le !... Il en a une autre. »

La cour a eu aussi ses audiences curieuses : elle a notamment jugé un procès assez bizarre. Mais peut-on le dire ? C'est qu'il semblait fournir matière plutôt à un vaudeville ou à une opérette qu'à de graves discussions juridiques. Et cependant, c'est arrivé ; bien plus, c'est chose jugée. Je puis donc en parler un peu.

Monsieur & madame X... étaient mariés depuis dix ans & ils plaidaient en divorce. Jusque là rien que de trop ordinaire ; ce qui l'est moins, c'est la cause qu'ils invoquaient l'un & l'autre, l'un contre l'autre. Comment vous l'expliquer ? Si encore je pouvais parler latin, avec quelques bonnes citations du Père Sanchez, il me serait plus facile de me faire comprendre...... honnêtement.

Je vous dirais alors en quoi chaque époux reprochait à l'autre de manquer à son devoir ; par mauvaise volonté, disait l'un, par mépris & impuissance de mieux faire, disait l'autre. Toujours est-il que la Cour avait à se prononcer & à rechercher le coupable. Les certificats médicaux ne manquaient point aux dossiers ; naturellement ils étaient contradictoires. En revanche, il y avait, je crois, des faits offerts en preuve..... preuve délicate, s'il en fut... Les avocats firent de leur mieux, avec grand talent, comme ils en ont l'habitude. La Cour pourtant n'était pas suffisamment éclairée ; il fallut recourir à une comparution des époux en chambre du conseil. Et de tout cela il est advenu un arrêt aux termes duquel, c'est aujourd'hui chose juridiquement certaine, que les torts étaient du côté du mari ; &, le voilà divorcé.

Malgré tout, cela laisse rêveur ! Que va-t-il se passer ? Réfléchissez un peu : divorcé, il peut se remarier, cet homme ; &, s'il lui prend fantaisie de le faire, s'il rencontre une personne qui le croit victime d'une erreur judiciaire, voyez un peu les complications. Je sais bien que la vérité de la chose jugée est relative : *pro veritate habetur*, disaient les Romains, & le législateur français range cette vérité au rang, non pas des preuves, mais des présomptions. Malheureusement, il faut, pour l'honneur de la justice, que toute preuve contraire soit interdite ; &, voilà que justement le divorce en même temps qu'il dénie à notre

homme la possibilité d'administrer cette preuve, par les motifs de l'arrêt lui en fournit les moyens en lui rendant sa liberté. Ah! Monsieur Naquet, sûrement vous n'aviez pas prévu ces complications possibles & le dangerque le divorce allait faire courir au principe de la chose jugée.

Et, notez bien que je pourrais pousser plus loin les prévisions. Au fur & à mesure que j'avancerais, l'imbroglio, au lieu de s'éclaircir, s'obscurcirait encore. Mais à quoi bon prévoir les choses de si loin? Rentrons dans le calme. Aussi bien, il sera temps de parler de tout cela une autre fois, si les évènements se produisent & viennent de nouveau fournir matière à notre chronique judiciaire.

SERTILANGE.

Cour d'appel de Bordeaux.

Il est un peu tard peut-être pour parler de notre dernière rentrée des cours & tribunaux; c'est presque un rapport posthume que nous en faisons. Voilà déjà plusieurs mois, en effet, que le Palais a repris ses travaux, & l'écho du remarquable discours de M. le substitut du Procureur général, M. Treilhes, serait singulièrement affaibli si le sujet traité par lui devant les magistrats & le public d'élite qui, chaque année, afflue à pareille date dans notre « grand'chambre », n'était de ceux que nous avons de bonnes raisons pour ne pas oublier. M. Treilhes a sans doute pensé que si le monument que réclament les mânes des Girondins se fait un peu trop attendre, celui que l'étranger cherche en vain sur nos places publiques, surpris de l'y pas trouver, il était un hommage pieux que, dans toute occasion, ceux qui parlent & ceux qui écrivent ne devaient point se lasser de rendre & il l'a fait en nous livrant son : « Triumvirat girondin. »

Notre cité que Vergniaud, Guadet & Gensonné ont si fort illustrée & notre barreau dont ils sont des gloires tous trois, lui en seront à coup sûr reconnaissants. Mais, comme l'intention n'est pas seule à louer, disons tout de suite que si M. Treilhes a bien pensé, il a bien parlé, il a bien écrit, & telle page de son discours pourrait être mise à côté des mieux inspirées de Lamartine, l'immortel poète, historien des Girondins.

De cette étude documentée où le fond ne le cède pas à la forme, la conclusion détachée donnera certainement mieux une idée que nous ne le pourrions faire sans plagier ou recourir à de trop nombreux emprunts : « ... Des rêveurs, des artistes égarés dans la politique », les Girondins! Ah! qu'ils valent mieux que cela, & cette banale épitaphe fait trop injure à la vérité pour rester le jugement lapidaire de nos héros.

« Dans ces deux années, où leur apparition sur la scène politique

fut éblouissante, bien souvent ils s'étaient montrés hommes d'action & hommes de gouvernement.

. . . .

« Le projet de Constitution délibéré par un comité composé en majorité de Girondins doit aussi les protéger contre les appréciations incomplètes qui tendraient à amoindrir leur gloire en les représentant comme des rêveurs étrangers à toute conception pratique. C'est le 15 février 1793, que Gensonné lut à la tribune la déclaration des droits & le plan de la Constitution, lorsque Condorcet venait de donner connaissance de son rapport sur les mêmes matières. Si je ne puis dans ce discours, déjà trop étendu, m'attarder au détail de leur œuvre, j'attesterai, toutefois, que leur projet de Constitution consacrait la réalisation de ces bienfaits : « l'égalité des citoyens, l'unité de la République, la souveraineté du peuple », le règne de la loi.

« L'existence des Girondins fut une marche continue de l'héroïsme que leur trépas exalta jusqu'au sublime.

« Pendant leur nuit dernière, — nuit du 30 au 31 octobre 1793 — dans ce banquet fraternel, à cette veillée de l'échafaud, Vergniaud avait prononcé ces paroles : « Les révolutions sont comme les crises qui blanchissent en une nuit la tête d'un homme : elles mûrissent vite les peuples. Le sang de nos veines est assez chaud pour féconder le sol de la République. N'emportons pas avec nous l'avenir, & laissons l'espérance au peuple en échange de la mort qu'il va nous donner ». Bientôt « les voix baissèrent, l'accent se solennisa, les sourires s'effacèrent, le son de la parole devint grave & sourd comme le bruit du marteau qui sonde une tombe », & leur entretien plana sur les mystérieux problèmes de la destinée.

« Vergniaud résuma le débat; jamais son front, son geste, sa parole, l'accent souterrain de sa voix n'avaient remué de si profondes fibres dans le cœur de ses auditoires : il semblait parler du haut de la tribune de Dieu ». Avec les accents d'une suprême inspiration, il proclama la certitude de la conscience dans la destinée immatérielle de l'esprit humain.

« Le jour était revenu &, à dix heures, les exécuteurs sont à la besogne. Les condamnés marchent en colonne vers la Cour du Palais. « Cinq charrettes attendaient leur charge. Une foule immense les environnait. Au premier pas hors de la Conciergerie, les Girondins entonnèrent, d'une seule voix & comme une marche funèbre, la première strophe de la *Marseillaise,* en appuyant avec une énergie significative sur ces vers à double sens :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.

« De ce moment, ils cessèrent de s'occuper d'eux-mêmes pour ne

penser qu'à l'exemple de mort républicaine qu'ils voulaient laisser au peuple. Leurs voix ne retombaient un moment, à la fin de chaque strophe, que pour se relever plus énergique & plus retentissante au premier vers de la strophe suivante.

« Arrivés au pied de l'échafaud, ils s'embrassèrent tous en signe de communion dans la liberté, dans la vie & dans la mort. Puis ils reprirent le chant funèbre pour s'animer mutuellement au supplice, & pour envoyer, jusqu'au moment suprême à celui qu'on exécutait, la voix de ses compagnons de mort. Tous moururent sans faiblesse.

« Le chant baissait d'une voix à chaque coup de hache. Les rangs s'éclaircissaient au pied de la guillotine. Une seule voix continua la *Marseillaise :* c'était celle de Vergniaud, supplicié le dernier. Ces notes suprêmes furent ses dernières paroles. Comme ses compagnons, il ne mourait pas, il s'évanouissait dans l'enthousiasme, & sa vie commencée dans des discours immortels, finissait par un hymne à l'éternité de la Révolution ».

L'impression que nous a produit la vivante évocation de nos trois grands orateurs de la Gironde nous est restée aussi tenace & obsédante que la flagrante ingratitude d'une ville qui a trouvé trop précieux jusqu'ici le marbre ou l'airain pour ceux de ses enfants qui devraient être, à tant de titres, les plus chers à ses entrailles.

***

Après cette tradition du discours d'usage, une autre : avant que de déclarer ouverte l'audience de rentrée des cours & tribunaux, M. le Premier Président a reçu le serment des avocats qui a été prêté par Me Henry Brochon, bâtonnier de l'ordre pour l'année judiciaire 1891-92.

Si de près ou de loin, nous savions faire un portrait de cette manière où le dix-huitième siècle excella, ce serait bien pour nous occasion d'en buriner un à cette place & nous n'aurions garde de la laisser échapper, encore que l'original eût chance de lui rester bien supérieur. C'est pourquoi ceci n'aura même pas la prétention d'une esquisse.

Me H. Brochon est un de ces hommes que les barreaux s'honorent d'avoir à leur tête, & notre Ordre le lui a montré pour la quatrième fois, la dernière, au milieu de circonstances que le Palais n'oubliera pas. On est avocat dès en naisssant dans la famille Brochon qui a de tout temps un peu été dans notre ville, par les seuls côtés qui permettent cette comparaison, ce qu'était une « gens » de Rome. C'est depuis l'année 1600 que les Brochon ont honoré leur profession par leur fidélité qu'ils lui gardent de père en fils comme par l'éclat de leurs talents. L'oracle du Palais, l'idole de ses concitoyens, tel d'entre eux est à rappeler à qui notre cité presque entière servit de caution, pour la modeste somme d'un million, un jour que le Premier Consul, trop soupçonneux ou mal informé, l'avait fait arrêter sous prétexte de complot royaliste.

Je ne sais si Me Brochon a quelque chose à envier à ces aïeux dont on ne prononce parmi nous les noms qu'avec respect, mais son ascendant est de ceux que l'on subit sans discuter. Il a au Palais une autorité que son talent personnel eût suffi à lui assurer si le profond respect de nos vieilles traditions dont il est imbu, ne l'avait depuis longtemps désigné à tous comme un de leurs plus énergiques défenseurs.

C'est par d'autres côtés encore que nous charme la fine & spirituelle physionomie de Me Brochon. Jeune, homme du monde s'il en fut, il a connu tous les succès, il en garde encore l'auréole; son âge mûr, il l'a consacré aux lettres qui passionnent, aux lettres qui délassent, aux lettres qui consolent, aux lettres qui soutiennent & notre Académie s'est honorée de l'appeler à elle. Mais Me Brochon, académicien, n'est peut-être pas l'homme que l'on croirait. Puriste, oui; mais un indépendant des lettres. Nul plus que lui n'aime la forme, mais point celle de Bridhoison — qui transposée ici, avec le ridicule en moins, sera celle de Boileau, par exemple, — celle, au contraire, qui a toutes les élégances, sans traîner après elle comme un boulet, les routines d'un siècle ou d'une école; celle qui a tous les charmes, toutes les finesses; & peu lui importe alors qu'elle soit antique ou moderne, qu'elle affecte les larges & beaux plis de la draperie antique ou nos gazes capiteuses. Dans l'art il poursuit son même idéal. Précieux intérieur d'amateur que le sien : tableaux, gravures, vieilles faïences, émaux, bronzes, ivoires sont réunis ainsi qu'en un musée & partout, sous les caprices d'une délicieuse fantaisie, se révèle une savante érudition.

Tout cela vous arrête & vous retiendrait; mais quand donc le maître de céans peut-il trouver la bonne minute qu'il faut pour vous faire admirer ses recherches artistiques?... Car Me Brochon est encore paléontologue & botaniste. Botaniste! oh! enragé; encore plus que chasseur. Il délaisserait le perdreau pour une herbe rare, si d'aventure elle attirait son regard, tandis que détale la compagnie! On ne peut plus loin pousser la passion de la *plante* qu'il ne le fait & le souvenir me revient, à ce sujet, d'une affaire où j'avais le plaisir d'être son contradicteur. J'avais plaidé pour un malheureux qui s'était fait broyer par un train. En soutenant les prétentions de la Compagnie, Me Brochon raconta aux juges charmés, avec la meilleure bonhomie du monde, comment la chose avait failli lui arriver vingt fois, tandis que le long de la voie il était à la recherche patiente de quelque espèce exotique signalée aux environs des rails ou sur les talus, parce que la graine apportée de loin avait pu y cheoir par hasard... L'argument qu'il en tirait vous le devinez.

J'ai quelquefois la manie d'écrire & quand, pour être sincère, je veux, dans un paysage, mettre à l'époque de l'année que je rappelle & dans le lieu voulu, la fleur dont j'ai gardé le souvenir, vite je cours chez Me Brochon, & dans son herbier il me la montre & me la nomme.

C'est pourquoi Mᵉ Brochon est goûté par tous, & ici & là... Il a prêté son serment, vous n'en doutez pas, tandis que je me suis permis cette digression, &, l'audience levée, toutes nos mains se tendent vers la sienne.

* * *

La conférence des avocats a, depuis tantôt deux mois, repris ses travaux & cela nous fournit encore l'heureuse occasion de rappeler le remarquable discours prononcé le 8 janvier dernier, dans la chambre de notre ordre, par M. Joseph Barrère, le premier secrétaire sortant, à la séance solennelle de rentrée de la Conférence.

Si nous disions que notre confrère & ami Mᵉ Barrère aime Rabelais & le possède aussi bien que son « *Corpus juris* » ce qui ne serait assurément pas peu dire — nous n'exagérerions rien. Il en fait un de ses livres de chevet favoris; &, qui oserait lui en faire une reproche badin, puisqu'il en a extrait de fort bonne & substantifique moëlle, montrant bien par là qu'il y a façon & façon d'être rabelaisien? Ce n'est certe. pas un mince mérite d'avoir réussi à se tailler une part d'inédit, là où il semblait que la critique n'ait à peu près plus rien laissé à glaner. Cette recherche sur le *Droit & la Vie du Palais dans Rabelais,* a permis à Mᵉ Barrère de faire à la fois œuvre d'érudit, de juriste, & de littérateur,

« ..... Contrairement à l'usage qui nous retient ici, la plus grande partie de la journée, l'audience s'ouvrait entre six & sept heures du matin, suivant l'époque de l'année, & se levait vers dix heures, si nous en croyons le chancelier l'Hôpital :

. . . . . . recessi postremus
Decimam quum prono renuntiat horam.

« Traversons la cour du Palais, forum de la valetaille & des filous, formant avec son public hétéroclite, sous les obliques rayons du soleil levant, une scène digne de Callot.

« Au premier plan, les mules des présidents, conseillers & avocats, alignées le long de la grille, marbrent les dalles de leur bave. Quelques-unes sont attachées par la bride, les autres tenues en main par un jeune page. Autour de lui, les camarades assis sur le pavé... moelleux, sans souci pour le fond de leurs chausses, jouent leurs aiguillettes « à belles chiquenaudes ».

« Au second plan, groupés suivant les affinités de la misère ou du vice, les pauvres, loqueteux, mendiants, ribauds, truands, gueux de l'Hostière, infirmes effrayants sortis de quelque Cour des Miracles, racontent à voix basse leurs prouesses nocturnes & méditent les coups à faire, sous l'œil à demi clos de la justice & des sergents.

« Comme fond, le Palais, sa colonnade, ses degrés.

« Les archers du guet, les uns assis, l'arquebuse au poing, les autres

errant de long en large, les mains croisées derrière leurs hoquetons de service, devisent avec l'air ennuyé du troupier de garde.

« Les plaideurs & les curieux vont & viennent.

« Les procureurs en robe & les avocats affairés passent, portant dans leurs sacs, dossiers & plaidoyers.

« Au moment de pénétrer à leur suite dans le sanctuaire de la Justice, le Maître nous arrête sur le seuil : « Gens de bien, nous dit-il, « Dieu vous donne de céans bientôt en santé sortir ». Ne vous semble-t-il pas entendre gronder dans ce souhait ironique la désespérante apostrophe :

« Lasciate ogni speranza vei ché intrate.

« Entrons en poussant devant nous cette porte maculée au contact de tant de mains. Des vitraux aux chaudes couleurs décomposent la lumière comme un prisme magique, & versent à flots une clarté presque religieuse. Une crainte respectueuse nous saisit dès l'abord. Il plane dans la vaste salle des Pas-Perdus, la *Grand'salle* du seizième siècle, ce je ne sais quoi de sévère & de majestueux qui caractérise les temples & pousse les gens à se découvrir. C'est pourtant un « hall » à tout faire, où la messe se dit chaque matin, où les boutiques de quelques marchands attendent qu'un règlement vienne à nouveau chasser les vendeurs du temple; c'est même un théâtre les jours de fêtes populaires.

« Quelques physionomies intéressantes attirent notre attention.

« Tout d'abord les plaideurs. Rabelais voit en eux de pauvres diables, de bonnes dupes que l'on paie de mots qu'ils ne comprennent pas, & qui retireront du jeu une écaille peut-être, l'huître jamais. Ils attendent l'heure de la Justice avec cette honnêteté tranquille qui craint le bruit, l'éclat, & voudrait fuir les procès, mais troublés de cette anxiété bien naturelle pour qui voit dépendre de la sagesse des hommes, honneur, famille ou fortune.

« A leurs côtés, voici les plaideurs de tempérament, aux gestes encombrants, à l'allure nerveuse. Donnez-leur un procès, ils en auront bientôt fait quatre, oubliant qu'aux yeux d'un sage de la Grèce « les « procès ont la misère pour compagne. ».....

« Puis voici les huissiers & les sergents. Rabelais nous indique d'un mot la moralité du sergent, en nous apprenant que l'étymologie de son nom est « serre argent », ce qui vaut tous les commentaires.

« L'huissier, ou Chicanous, est reconnaissable à l'anneau qui orne son pouce, ainsi qu'à l'écusson fleurdelisé brodé sur son épaule. Il gagne sa vie d'une façon toute particulière, évaluant ses bénéfices d'après le nombre de coups qu'il reçoit...

« ... Voici enfin les témoins. Rouages précieux de la justice des hommes, leur importance est considérable au seizième siècle. « Témoins « passent lettres » disait la loi avant l'ordonnance de Moulins; aussi



chaque plaideur s'arrangeait-il pour en avoir le plus possible, ce qui devait singulièrement charger les états de frais :

Les témoins sont fort chers, & n'en a pas qui veut.

« ... Le temps presse, ne nous attardons pas à ces petites médisances que les Pas-Perdus ont toujours inspirées & pénétrons, chapeau bas, dans la salle des audiences. Mêlons-nous à ce peuple à l'odeur forte, qui, demandant chaque jour à la Justice un abri contre le froid, le mauvais temps ou l'ennui, vient remplir aux yeux de la Loi, la haute fonction de Public. Toujours de l'avis de celui qui parle, il donne invariablement gain de cause au demandeur qui s'asseoit, puis au défendeur qui résiste, & décernerait volontiers les palmes de l'éloquence à qui s'agite le plus ou parle le plus fort.

« La salle elle-même est un vaste vaisseau d'ordre gothique, dont les voûtes s'appuient, par de vigoureuses nervures, sur des piliers trapus engagés dans la maçonnerie des murailles. Tout autour, les statues de nos rois, remplacées de nos jours par des portraits de magistrats & des bustes sans nom. Au fond, dans une pénombre précieuse, les magistrats siègent portant le mortier fourré & la robe d'écarlate rouge, insignes royaux, couleur souveraine, qui leur ont été donnés pour montrer que rendre la justice, c'est participer aux prérogatives des successeurs de saint Louis.

« Au-dessus de Messieurs, à la place de ce Christ qui reçoit les serments, Rabelais nous montre d'un doigt railleur, la Justice sous les traits d'une vieille décrépite, ayant pour attributs une faucille, une balance, & portant besicles au nez. « Les coupes de la balance sont de « deux gibecières veloutées, l'une pleine de billon & pendante, l'autre « vuide & longue, élevée au-dessus du trébuchet ». Cette Thémis a le cœur parcheminé comme le visage; sa balance s'incline du côté des écus, & si Rabelais lui met des lunettes, c'est sans doute par opposition avec l'Amour, qui est aveugle mais désintéressé. Au seizième siècle, l'épée de la justice a cessé d'être droite; elle s'est recourbée, & devenue faucille, elle ne tranche plus, elle tond. Cependant les plaideurs accourent en foule sur l'oracle. Plus fous que ces alchimistes cherchant l'or dans la transmutation des métaux, ils versent de l'or & reçoivent en retour des monceaux de papier. »

Des aperçus ingénieux, de jolies trouvailles, de l'esprit & du meilleur, entendez-le discret par là, saupoudrant le tout, ont assuré au discours prononcé par Me Barrère, en dehors de ses qualités réelles de forme, un succès des plus vifs & des plus flatteurs.

* * *

Mais voilà que ces souvenirs & ces impressions d'hier en évoquent d'autres qui viennent se placer en foule sous ma plume & que par une

association d'idées, bien naturelle, je me prends à rapprocher de notre dernière rentrée des Cours & Tribunaux les solennelles rentrées de la Saint-Martin & la fête fleurie de Saint-Yves au temps de notre vieux Parlement. En novembre, la réouverture solennelle des travaux judiciaires; en mai, le banquet intime où fusionnait le Palais tout entier, le Parlement avec les avocats & les procureurs. Pour la Saint-Yves, fête de la Confrérie des avocats & procureurs, le Palais l'Ombrière prenait un air de gaieté inaccoutumé, l'antre plusieurs fois séculaire de chicane se refusait à prêter ses échos aux criailleries des plaideurs, la cloche de la chapelle envoyait aux alentours de joyeux carillons; magistrats & avocats prenaient avec leurs plus belles robes & leurs chaperons les plus frais, leurs mines les plus sereines & les plus réjouies, &, la messe entendue, on se retrouvait dans la grand'salle du Palais où chacun, entre les chocs des coupes, se laissait aller aux hasards d'une petite improvisation. Des « chapeaux de fleurs », de ces fleurs si tendres du mois de mai & qui fleurent si bon, étaient offerts à Messieurs les Conseillers avec le vin; & c'est ainsi que par cette printanière réunion on préludait aux travaux auxquels, dès le lendemain, le Parlement & le Barreau allaient se consacrer pour le reste de l'année. Que n'avons-nous conservé cette aimable fête de Saint-Yves où les magistrats & les avocats étaient heureux de se donner des gages de la mutuelle estime qu'ils entretenaient les uns pour les autres & qui les honoraient également? Bien des choses ont changé depuis, me direz-vous; mais il n'y avait aucune raison pour qu'une telle tradition se perdît. Du moins la fête de Saint-Yves devrait-elle être encore la date choisie pour ce banquet que les avocats stagiaires offrent chaque année à leur bâtonnier.

Le Parlement de Bordeaux solennellement promis par Charles VII aux habitants de la Guienne dans le traité de capitulation de 1451, ne fut institué que sous Louis XI en juin 1462; mais, au mois de novembre suivant, le lendemain de la Saint-Martin, la séance d'ouverture était tenue dans l'antique Palais de l'Ombrière & nous y voyons apparaître, pour la formalité du serment, un barreau déjà fort & puissant. Il n'apparaît pas que jusqu'au seizième siècle les avocats aient formé une confrérie ou corporation, ayant ses statuts propres, bien que leur institution soit aussi ancienne à Bordeaux & en Guienne que l'administration de la justice elle-même. Leur existence nous serait en effet à chaque pas attestée par quantité de documents, si nous ne possédions éparse dans la « *Costuma de la Vila de Bordeu* », dans les « *Rôles* » & dans les « *Etablissements* » une série de règlementations spéciales aux avocats, aux cours où des avocats étaient entendus, à la police des auditeurs, aux renvois, au serment des avocats, à leur figuration dans le duel judiciaire, &c. De toute la période qui se place du onzième à la fin du quinzième siècle, très peu de noms d'avocats, clercs ou laïques nous sont parvenus, & celui que l'on cite communément parmi les

plus anciens connus, simplement par ce que son nom est par hasard rapporté sous une espèce dans la Coutume, est Ramon de Léon.

En 1555, il n'y avait pas moins de soixante-deux avocats inscrits auprès de la Cour du Parlement, ayant à leur tête un doyen & deux syndics, avec quatre-vingt-cinq procureurs par derrière eux, chiffre très important déjà, mais qui fut bien dépassé par la suite, puisqu'il y avait plus de deux cents avocats inscrits au Barreau, au commencement du dix-septième siècle.

C'est pourquoi l'histoire du Barreau de Bordeaux commence véritablement au seizième siècle où nous voyons se dégager du milieu des hommes & des évènements de leur temps quelques-unes de ces grandes & sévères physionomies qui commandent le respect & l'attention de la postérité. Aussi bien y voyons-nous déjà s'affirmer cette tendance qu'ont toujours eue les hommes de notre barreau de se mêler à la vie publique où ils ont brillé par l'éclat de leurs mâles vertus & de leur éloquence.

Combien intéressante cette figure, que notre cité devrait davantage aimer & connaître, de Guillaume le Blanc allant plaider, aux pieds du roi de France Henri II, la cause de la ville de Bordeaux à laquelle le duc Anne de Montmorency faisait un sanglant procès après l'insurrection de 1548 ! Guillaume le Blanc, Jean de Lauge, Laburthe, sont des noms qu'on ne saurait séparer & que l'auteur du « *De illustribus Aquitania viris* » — un avocat aussi, de Lurbe, — a réuni en trois médaillons qui nous font assez connaître la popularité de leurs talents. Tous trois d'ailleurs furent, aux Etats-Généraux, représentants du Tiers de la province de Guienne & les mâles paroles de Jean de Lauge aux États d'Orléans de 1560 furent bien prophétiques; le retentissement en fut profond dans la France entière. En ces temps troublés que connurent les hommes du seizième siècle, l'éloquence éclata d'ailleurs avec tout le feu des grandes passions; d'illustres magistrats, les de Thou, les l'Hôpital, les Achille de Harlais laissaient tomber d'immortelles paroles; elles trouvèrent un écho particulier en Guienne où le jeune la Boëtie écrivait le *Contre un* ou *la Servitude volontaire.* Parmi ceux-là dont la parole incisive & brève flagella les crimes & les infamies de leur époque, Pierre de Brasle se contenta d'être le poète de son *Aimée,* & la Pléiade le compta au nombre de ses plus brillants versificateurs, tandis que de Lurbe, plus modeste, se contentait d'écrire sa précieuse *Chronique de Bordeaux.*

Digne successeur de ses devanciers, Jean Savarou s'immortalisa aux États Généraux de 1614 où son éloquence indignée fit trembler la noblesse & le clergé; mais le dix-septième siècle s'acheva sans que jamais plus il ait été donné aux avocats du barreau de Bordeaux de donner à la Monarchie, au nom du Tiers, de ces sages avertissements, & notre ordre redevint ce qu'il avait toujours été, une pépinière de travailleurs, d'érudits & de lettrés en bon commerce avec les salons & les académies; à la barre, l'éloquence de Patru était suivie, elle n'a

laissé que de médiocres monuments, & si les deux frères de Lamothe ne s'étaient signalés par leur remarquable commentaire de la *Coutume de Bordeaux*, le dix-septième siècle aurait été pour le barreau bordelais une bien terne époque de transition.

Le dix-huitième siècle devait être voué à toutes les agitations; le Parlement de Bordeaux observa comme celui de Paris cette attitude indisciplinée & brouillonne qui rendait imminente leur suppression pour peu que l'ancien état de choses se fût un peu plus longtemps maintenu. Des conflits fameux éclatèrent entre le Parlement & le barreau qui resta trois ans sans paraître aux audiences; lorsqu'en 1751 le calme se fut rétabli, des talents de premier ordre brillèrent à la barre. Guillaume Brochon, Jean Desèze, Duranteau, Martignac père, furent les derniers avocats au Parlement, mais auprès d'eux se formait & grandissait déjà cette brillante génération d'avocats à la tête de laquelle se placèrent Garat, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Cazalet & Devignes. Les uns, grands jurisconsultes, hommes austères, discutant savamment & froidement le Droit, sans jamais rien laisser à l'improvisation, en des phrases correctes comme un chapiteau dorique, graves plus qu'émues, sont les derniers représentants d'un genre & d'une école qui s'en vont; les autres, sans être moins nourris aux sources du droit & de l'antiquité, seront ardents, impétueux, passionnés, pleins d'imagination & de sensibilité, impressionnables; la colère, l'indignation ou la pitié donneront tour à tour à leur voix des accents irrités, vibrants ou attendris. C'est l'humanité tout entière dont le cœur palpite en eux; à la barre, ils pénètrent les passions & le caractère des hommes, ils agitent les questions sociales; à la tribune ils seront des enthousiastes & soulèveront des enthousiasmes.

Les mœurs du Palais furent nouvelles comme l'était elle-même cette jeune pléiade d'avocats dont les succès d'audience servirent de prélude aux ovations qui attendaient les Girondins du lendemain.

La vie judiciaire fut quelque peu interrompue sous la Terreur; l'ordre des avocats n'existait d'ailleurs plus depuis 1790; les hommes de loi se montrèrent peu en attendant que la tourmente fût passée.

Dans les cabinets des consultants fameux qui avaient traversé la Révolution comme pour renouer, lors de la réorganisation du Barreau, en 1810, le faisceau brisé des vieilles traditions; de jeunes talents s'étaient formés. Les Denucé, les Ferrère, les Buhau, les Martignac fils, les Emerigon, les de Saget, les Lainé, les Peyronnet, les Ravez portèrent haut l'éclat du barreau bordelais, sous l'Empire & la Monarchie. La vie publique sollicita les plus célèbres d'entre eux, & Lainé, Martignac fils, Peyronnet se sont trop illustrés à la tribune pour que nous essayons même ici de faire leur éloge ou de retracer leur carrière. L'éloquence moderne pénétra définitivement avec eux dans les mœurs oratoires du Palais, & l'on sait à quel degré de puissance & de perfection Dufaure, que notre ordre s'enorgueillit d'avoir

eu au nombre de ses bâtonniers, devait la pousser quelques années plus tard. Avec Ravez déjà, la véritable plaidoirie d'affaires avait fait son apparition ; la forme reste, son souci hante bien l'avocat, autant même que le fond, mais la pompe est sacrifiée ; cette emphase qui gâtait les plus belles envolées, est jetée par dessus bord ainsi qu'un encombrant oripeau ; le raisonnement & la discussion y gagnent. On a compris enfin que pour le grand criminel seul devaient être réservés la grande éloquence & ces mouvements qui touchent, passionnent, émeuvent ou subjuguent ; &, dans ce genre, je ne crois pas que jamais nos avocats modernes aient été dépassés...

Mais comme nous voilà entraînés loin au fil de ces réminiscences ! Aussi bien, si j'avais quelque excuse à faire, ne s'en devrait-on prendre qu'à la manière suggestive avec laquelle MM. Treilles & Barrère ont évoqué l'âme de nos grands Girondins & les spectacles du vieux Palais.

Alexandre NICOLAI.

Cour d'appel de Montpellier.

Nous n'avons point l'intention, dans cette chronique, de passer en revue les nombreuses espèces de toute nature sur lesquelles la Cour d'appel de Montpellier statue journellement, & d'en dégager les principes nouveaux ou simplement intéressants au point de vue du Droit ou de la Jurisprudence. Une telle étude nous paraîtrait incompatible avec le caractère de la « *Revue des Pyrenées & de la France Méridionale* » qui n'est point un recueil de jurisprudence, s'adressant aux seuls jurisconsultes, mais qui présente un caractère beaucoup plus large, & embrasse dans son cadre d'études tout ce qui, à un titre quelconque, intéresse notre belle région Languedocienne.

Rendre compte des évènements saillants ou simplement intéressants qui peuvent marquer le cours de l'existence judiciaire dans le chef-lieu de notre ressort, & s'il se présente quelque décision de jurisprudence pouvant avoir une portée générale & exercer une influence sur le commerce, l'industrie, l'agriculture, sur la propriété en un mot, de notre région, tel est le but que nous nous sommes proposé & que nous tâcherons d'atteindre.

***

La Cour d'appel de Montpellier, par la situation géographique qu'elle occupe dans un département où l'industrie vinicole a reçu un si puissant essor, tant par les perfectionnements de toute nature qu'une population active & éclairée a su apporter à la culture & au relève-

ment de la vigne, que par le nombre & le chiffre considérable des affaires de vins qui s'y traitent, est une des cours de France qui ont eu à examiner le plus grand nombre de questions intéressant le commerce des vins; &, Dieu sait si à notre époque la matière était vaste, compliquée & pleine d'intérêt. Il n'est pas, en effet, dans notre Droit, de points qui aient reçu d'aussi nombreuses & importantes modifications dans ces dernières années que cette législation sur les vins. Il n'en est pas qui aient donné lieu, dans notre Midi tout au moins, à des controverses plus délicates en droit, plus passionnantes en fait, soit pour les producteurs, soit pour les commerçants.

La jurisprudence est aujourd'hui fixée sur un grand nombre de points, & la plupart des difficultés qu'avait fait naître l'application des lois & décrets de 1889 & 1890 sur les raisins secs, sont aujourd'hui tranchées ou aplanies. Mais une loi récente est venue compléter le système des lois de 1889 & 1890; &, certaines questions nouvelles se sont alors posées, dont la solution présente pour le commerce des vins un réel intérêt.

La loi nouvelle est celle du 12 juillet 1891, & la question qu'a fait naître son application est celle de la confiscation des vins plâtrés.



Le système de protection inauguré par la législation de 1889-1890 contre les raisins secs, ne pouvait, sous peine d'être incomplet, se limiter à ce point spécial. Les raisins secs n'étaient point en effet le seul ennemi que l'on eût à vaincre, du moment où l'on avait entrepris cette croisade contre tous les éléments étrangers ou nuisibles qui figurent dans le vin; & les acheteurs se trouvant protégés contre le raisin sec, il restait à les protéger contre tous les expédients destinés à relever la couleur ou le degré du vin. C'est de cette préoccupation qu'est née la loi du 11 juillet 1891 punissant de peines correctionnelles, comme constituant une falsification de denrées alimentaires, toute addition au vin, vin de sucre ou de marc ou de raisins secs, de matières colorantes quelconques, de produits tels que les acides sulfurique, nitrique, &c., de sel au-dessous d'un gramme par litre & enfin de plâtre au-dessus de deux grammes par litre.

Tout ceci est parfaitement clair, & aucun doute ne pouvait s'élever ni sur l'esprit ni sur le texte de la loi à cet égard. Il en est de même de la question de savoir si la confiscation de la marchandise doit être prononcée lorsqu'elle contiendra les ingrédients réprouvés, à l'exception du plâtre. Pour tous ces cas, en effet, la loi du 12 juillet 1891 adopte le système de la loi du 27 mars 1851 sur la falsification des denrées alimentaires, dont l'article 5 autorisait la confiscation de la marchandise falsifiée.

Mais quand le vin contiendra du plâtre, au-delà du chiffre toléré, quelle sera la solution? Tel est le point sur lequel il était nécessaire

d'interpréter la loi de 1891. Cette dernière ne soumet point, en effet, le plâtre comme les autres ingrédients, à l'application de la législation de 1851. Elle contient pour le plâtre un article spécial, distinct, portant des pénalités différentes, & ne disant rien de la confiscation. Doit-on dans le silence de la loi étendre aux vins surplâtrés cette peine accessoire de la confiscation? Doivent-ils au contraire y échapper. Telle était l'importante question que la Cour de Montpellier s'est trouvée ces derniers temps appelée à résoudre.

***

Un mot suffira à montrer l'intérêt sérieux qui s'attache pour les producteurs & mieux pour les acheteurs à sa solution. Il est évident, d'abord, que la confiscation est une peine accessoire qui sera dans la plupart des cas bien plus grave que la peine principale elle-même. Qu'est une amende de 16 à 500 francs, à côté de la confiscation d'un chargement considérable de vin, qui peut se chiffrer par des milliers de francs?

Mais cette confiscation, elle peut être ordonnée en dehors même de tout délit, contre un vendeur & même un acheteur d'absolue bonne foi. Elle aura dans ce cas le caractère d'une simple mesure de police, mais n'en produira pas moins un effet désastreux pour celui contre lequel elle interviendra.

La Cour d'appel de Montpellier a résolu la difficulté dans un sens très large, très libéral, & a décidé dans un arrêt rendu le 19 novembre 1891, & depuis confirmé par plusieurs autres décisions, que la loi nouvelle ne prononçant pas la peine de la confiscation, il n'y avait point lieu d'appliquer cette peine au prévenu.

Voilà donc un point tranché; & la confiscation n'interviendra point dans notre matière, au moins avec un caractère de condamnation. Mais ne peut-elle être prononcée, avec son caractère de simple mesure de police, à cause de la nocuité du plâtre employé en trop grande quantité, & une telle mesure ne peut-elle être considérée comme conforme à l'esprit de la loi de 1891? De nombreuses polémiques se sont élevées sur ce point dans les journaux spéciaux. Nous n'entrerons pas dans l'examen, trop technique, de motifs invoqués de part & d'autre. Constatons seulement que l'opinion qui paraît la plus rationnelle & qui a rallié la grande majorité des suffrages, est celle qui s'oppose absolument à toute espèce de confiscation.

Telle est cette question, un peu spéciale peut-être, mais qui présente pour tous ceux, acheteurs ou vendeurs, qui prennent part aux transactions concernant les vins, un intérêt des plus appréciables.

Benjamin MILHAUD,

Avocat à la Cour d'appel de Montpellier.

Cour d'appel de Toulouse.

La *Revue des Pyrénées & de la France Méridionale*, qui va désormais régulièrement s'occuper, même au point de vue judiciaire, de Bordeaux, d'Agen, de Pau & de Montpellier, ne pouvait à cet égard, sans injustice flagrante, oublier Toulouse, la glorieuse & ancienne capitale du Languedoc, la ville des vieux parlementaires.

Ah ! c'est qu'elle est bien au cœur du Midi, Toulouse la Sainte, Toulouse la Savante, la Cité palladienne comme la surnommaient les empereurs romains; &, du sommet de ses maisons aux briques empourprées par les rayons du couchant, du faîte de ses clochers ajourés, on les aperçoit, se profilant sur le ciel très bleu de l'Espagne, ces chères Pyrénées teintées de rose & d'émeraude, & semblables au loin à des Titans accroupis.

Et aujourd'hui comme autrefois, lorsque durant les chaudes journées printanières, sous les baisers du soleil, embaumant la violette, elle s'alanguit paresseuse près des rives de sa Garonne, la cité peut redire avec orgueil les vers d'un de ses troubadours :

> « ..... *Un bouquet dè biuletos en ma,*
> *Soun Toulouso latino, & jamay nou m'alassi*
> *Dè risé, de canta, & subretout d'ayma.* »

Mais, Toulouse n'a pas seulement la gloire des lettres & des arts; elle n'est pas uniquement la ville des poètes, des sculpteurs, des peintres & des musiciens, elle est encore celle des jurisconsultes & de l'ancienne Université, qui fut une des plus glorieuses de France.

Si ses murs possédèrent la douce Clémence Isaure, mère des Jeux floraux, & Pierre Goudelin, l'auteur du *Ramelet moundi*, le précurseur des Mistral & des Roumanille; ils ont vu naître aussi notre immortel Cujas, dont le bronze se dresse en face du Palais, avec cette inscription plus éloquente qu'une longue dédicace : *Jacobo Cujacio Tolosano.*

Ce nom seul, dont l'*Académie de Législation*, cette Société savante sans rivale en France célèbre annuellement la fête, rappelle ce que fut Toulouse dans la noble science du droit; & aujourd'hui encore, les savants professeurs qui l'enseignent dans sa vaillante Faculté sont dignes de leurs ancêtres; ils se souviennent toujours de cette Université fameuse, la seconde de France, fondée en 1229, & dont le vif éclat jeté dès le treizième siècle, y attira par la suite, jusqu'à dix mille étudiants.

Les magistrats de notre Cour d'appel, les nombreux avocats qui les entourent, n'ont pas eux non plus oublié leurs prédécesseurs, & cet

illustre Parlement de Languedoc, qui sous le règne de Philippe le Bel, par une ordonnance de 1302, reçut sa première consécration officielle, & rendit la justice pour plus d'un tiers de la France, dans l'ancien palais des rois Wisigoths & des comtes de Toulouse, le château Narbonnais. Ils gardent les traditions d'un glorieux passé & se plaisent à renouer la chaîne des temps avec les devanciers d'avant 1789.

Les arrêts de la Cour de Toulouse, les jugements rendus par son tribunal, sont fréquemment d'un grand intérêt juridique & rédigés en général avec une clarté, une intelligence du droit, une souplesse de déductions qui n'excluent pas d'ailleurs l'élégance. Ces juridictions sont actuellement présidées par deux magistrats, M. Fabreguettes & M. Delmas, qui, le premier à la tête de la Cour, le second à celle du Tribunal, ont su s'attirer par leur mérite, leur équité & leur courtoisie de fort nombreuses sympathies.

Il serait curieux, si le temps ne nous pressait un peu trop, d'établir entre ces magistrats appréciés tous les deux, quoique assez dissemblables d'extérieur, un parallèle à la mode d'autrefois : M. le président Fabreguettes, mince avec une tête fine, la physionomie douce & légèrement pensive, comme on en voit dans certains tableaux de l'ancienne école italienne, la voix lente où les paroles s'égrènent avec une netteté musicale pleine de charmes en des improvisations inoubliables; M. Delmas, de carrure plus puissante, mais distinguée néanmoins, la figure pleine, colorée, rieuse & aimable avec une surabondance de vie & de vigueur méridionale, correctement encadrée par les classiques favoris. Il s'exprime avec plus d'animation & lance au travers des argumentations, ses remarques remplies d'esprit & d'à-propos, accompagnées par un gentil blésement presque imperceptible, mais suffisant pour donner même à ses vivacités une certaine grâce mignarde.

Devant eux, plaide avec ardeur le barreau toulousain, qui, après avoir été illustré par les Romiguière, les Féral, les Fourtanier, & tant d'autres, compte encore de glorieux représentants, éloquents orateurs, hommes de devoir & habiles praticiens. Ils ont été formés à cette grande École de Toulouse, qui les environnant de sa gloire & de ses souvenirs, leur communiquant son enthousiasme pour le culte du beau, les fit à la fois, jurisconsultes, lettrés & artistes. Et tous ont à cœur de prouver qu'ils n'ont pas dégénéré, que leur patrie peut encore avec une fierté légitime, montrer comme l'expression de la vérité, ces vers gravés sur l'une des portes de son Capitole :

Hìc, Themis dat jura civibus,
Apollo, flores Camœnis,
Minerva, palmas artibus.

Aussi, quand la *Revue des Pyrénées* a demandé ma collaboration pour une chronique judiciaire destinée à rappeler les faits & choses

du ressort, intéressant le monde du droit, à faire revivre les procès importants, les silhouettes originales d'hommes de robe, le souvenir des beaux discours & la jurisprudence domestique de notre Cour d'appel, j'ai prêté mon faible concours avec grand plaisir, mais non sans quelque hésitation cependant. Tant de confrères savants & distingués du barreau toulousain, en effet, auraient été plus aptes à bien remplir ce rôle délicat!

Ah! s'il suffisait pour accomplir parfaitement cette mission d'avoir l'esprit ou le cœur méridional, de chérir cette petite patrie du Midi, dont les chansons endormeuses nous bercèrent aux primes années, dont le soleil & les brises ont caressé nos rêves d'adolescent, & à laquelle nous rattachent mille liens invisibles, tissés par les habitudes, les joies, les illusions & les anciennes amours, ma tâche aujourd'hui m'aurait semblé légère & presque toute faite.

Il n'en est malheureusement pas ainsi; un talent spécial est en outre nécessaire, surtout à cette époque de l'année où il est difficile de rencontrer un sujet attrayant, & des procès à sensation dans les alentours du palais. Au moment, en effet, où ces lignes paraîtront, toute la gent robée & toquée, en pleines vacances de Pâques, sera répandue hors des prétoires, respirant, loin de la chicane & du papier timbré, les larges souffles de la campagne.

La première chambre du Tribunal, ne sera plus troublée par le nasillement monotone de ce bon M. Picat, le greffier modèle, appelant les causes; la grand'chambre de la Cour, aux draperies de velours nacarat, laissera dormir les échos des grandiloquentes plaidoiries, & la correctionnelle, asile des malandrins & des loqueteux, également chômera.

Et la rentrée elle-même, après cette halte momentanée de la machine judiciaire, se fera sans pompe, sans bruit & sans solennité, de telle sorte que nous n'aurons pas même le plus petit discours à mettre sous la plume. Oh! s'il en était au retour de ces vacances d'avril, comme à la solennelle rentrée de novembre dernier, il y aurait alors matière à de nombreux commentaires.

Nous aurions analysé en détail, & admiré comme il convient le discours de M. Grasset, le brillant avocat général, qui, de magistrale façon, a étudié l'*Action publique en matière criminelle*. Nul en pareille occurrence, ne pouvait être plus compétent que l'honorable membre du parquet, dont les réquisitoires sont si goûtés aux assises.

On aurait pu parler encore de l'intronisation du nouveau bâtonnier, Me Massol, & crayonner l'originale silhouette de l'habile avocat d'affaires, se rendant au palais de son pas géométrique & quelque peu alourdi, flegmatique dans sa longue barbe de *sollicitor* anglais, aux tons fauves & rutilants, comme des favoris d'Outre-Manche.

Les discours des avocats stagiaires, lauréats de la conférence, auraient été également à signaler & particulièrement celui de notre confrère Me Léon Creissels, qui, avec une verve gauloise, bien méri-

dionale & quelque peu moderne, a déroulé l'histoire d'un procès célèbre à Toulouse, dans lequel il a fait revivre à la grande lumière de l'audience, les physionomies remarquables d'Alexandre Fourtanier & de Féral, ces illustres avocats toulousains, à côté de certains magistrats de l'époque, tels que le procureur général Nicias Gaillard & le premier président Mocquart. Ce procès retentissant était relatif à la revendication par l'État, contre les héritiers de Riquet, de la propriété du canal du Midi. En parler serait peut-être encore de l'actualité à Toulouse, surtout en ce moment où une proposition de loi concernant le rachat des canaux de notre région vient d'être déposée à la Chambre par le député Pelletan.

Le jeune lauréat, dans un style plein d'humour & de vivacité, ne ressemblant guère, il faut en convenir, à l'éloquence de cette époque, d'après lui « empesée comme les larges cravates blanches alors à la mode », nous fait assister à la genèse de ce procès, si curieusement toulousain.

Après un historique rapide des difficultés rencontrées par Riquet dans l'achèvement de son œuvre & des conditions diverses qu'elle a subies jusqu'à nos jours, nous entrons dans le cœur du procès, intéressant les plus grands noms de France, & la première noblesse du Languedoc, alliée aux héritiers de Riquet. On peut citer au hasard les noms de Caraman-Chimay, de Mac-Mahon, comte de Villeneuve, marquis de Palarin, d'Ayguesvives, marquis d'Avessens, de Gélis, de Pouy, Dadvisard, comte de Castelbajac, &c.

Mᵉ Creissels nous montre l'agitation créée dans le public par les héritiers de Riquet, tour à tour approuvés, soutenus, raillés & chansonnés par l'opinion publique. Puis nous voyons apparaître ceux qui dans ce débat solennel devaient jouer le rôle le plus important, les célèbres avocats Philippe Féral, Édouard & Alexandre Fourtanier. L'auteur, après une courte biographie, où il met en relief leurs qualités maîtresses, nous les représente enfermés pendant des semaines entières dans leur cabinet, pour préparer avec un soin scrupuleux cette mémorable affaire.

Mᵉ Féral, Albigeois d'origine, un des plus grands avocats de la cour de Toulouse, où après le départ de Romiguière, il occupa peut-être le premier rang, défendait les intérêts de la famille Riquet, qu'il fit d'ailleurs triompher. La demande de l'État était soutenue par Mᵉ Edouard Fourtanier, orateur froid & mesuré, mais dialecticien remarquable & par son frère, Mᵉ Alexandre Fourtanier. Le rôle éclatant de ce dernier au barreau de notre ville, éclipsa presque complètement celui de son frère, & il a laissé ici le souvenir d'un des plus brillants avocats toulousains de ce siècle.

Cet aperçu sur le barreau d'autrefois, sur son rôle, ses mœurs, ses habitudes est plein d'intérêt & d'archaïque saveur, & notre confrère a très heureusement évoqué le souvenir de ce passé où l'art oratoire & l'éloquence judiciaire jetèrent un si vif éclat.

Mais, toutes ces ressouvenances paraissent quelque peu lointaines pour y revenir plus longuement aujourd'hui dans une simple chronique d'actualité, &, c'est d'autant plus regrettable que peu de nouvelles sensationnelles, peu de choses suceptibles d'intéresser le monde du Palais, se rencontrent sous notre plume en ce milieu d'année & en cette période d'accalmie.

Si du moins certaines coutumes pratiquées autrefois dans les parlements en ce doux mois d'avril étaient de mise à la Cour, on aurait eu plaisir à les décrire, après y avoir participé. Mais, hélas! notre époque réaliste a tué depuis longtemps toutes ces jolies cérémonies de jadis, empreintes d'un symbolisme charmant, & qu'on eut cru empruntées à cette époque païenne, poétique & sensuelle, de Rome ou de l'Hellade.

A la rentrée de Pâques maintenant, plus de *baillée de roses* comme au temps passé, quand on appelait le rôle des pairs dans le parlement de Toulouse. — Ce devait être si gracieux cependant, un jour d'audience à la Grand'Chambre, de voir joncher de roses épanouies, de fleurs & d'herbes odoriférantes, toutes les salles du Parlement. Puis, après la splendide réception offerte aux présidents, aux conseillers & même aux greffiers & huissiers de la Cour, le pair se rendait dans chaque chambre faisant porter devant lui une immense corbeille, garnie d'œillets, de roses & de bouquets printaniers, avec des couronnes rehaussées de ses armes, qu'il distribuait à chaque officier.

Et dans les vastes auditoires, au lieu des relents accoutumés de grimoire, d'encre épaissie & de vieux papiers, par un contraste délicieux éclatait alors en gammes variées la symphonie des odeurs, qui, pour quelques heures, mettait dans le sanctuaire de la justice, parmi ces conseillers aux robes hiératiques, à l'aspect taciturne, comme un printemps fleuri, plein d'aromates senteurs...



Eh bien, puisque toute cette intime poésie a pour jamais, sans doute, disparu du Palais, il faudra se réfugier dans les charmes austères de la science du droit, & désormais, pour les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* à la bienveillante indulgence, nous noterons au passage les arrêts intéressants, les théories juridiques remarquables..., les plaidoiries pleines de flamme, ne faisant jamais défaut parmi nous, comme pour prouver l'intellectuelle parenté de *Tolosa,* la ville du doux & vigoureux parler, avec la vieille Rome, mère de l'éloquence latine.

Paul DUSERM,

Docteur en Droit, avocat à la cour de Toulouse.



NÉCROLOGIE

M. Bascle de Lagrèze.

Nous avons à déplorer la mort de M. Bascle de Lagrèze, décédé à Larreule (Basses-Pyrénées). Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

M. de Lagrèze, dont la famille se trouvait établie depuis de très longues années en Béarn, était le fils de M. Paul-Gabriel Bascle de Lagrèze, président de chambre à la Cour royale de Pau, qui avait épousé une proche parente du roi de Suède, Charles-Jean Bernadotte.

M. Bascle de Lagrèze a eu lui-même une longue carrière judiciaire. Il avait rempli les fonctions de procureur impérial à Lourdes & à Pau, & en 1852, il était conseiller à la Cour d'appel de Pau. Ayant pris sa retraite en 1881, il fut nommé conseiller honoraire. Pendant plusieurs années, il représenta le canton de Maubourguet au Conseil général des Hautes-Pyrénées.

C'est surtout comme auteur de très nombreux ouvrages que M. de Lagrèze laisse un souvenir qui ne s'effacera pas. Ses recherches avaient porté à la fois sur les questions de droit & sur les études historiques & archéologiques. En dehors de ses importants travaux ayant pour titres : *Le Droit dans les Pyrénées*, — la *Science morale du jury*, — les *Observations sur la revision du Code forestier*, — les *Observations sur les lacunes du Code pénal*, — le *Précis des règles relatives à la rédaction des Actes de l'état civil*, &c., &c., on signale d'intéressantes publications intitulées : *Pompéi, les Catacombes, l'Alhambra*, — *Légendes & Poèmes scandinaves*, — *La Féodalité dans les Pyrénées*, — *Essai sur le droit du seigneur*, — *Essai sur l'histoire monétaire du Béarn*, — *Essai sur la littérature du Béarn*, — *Antiquités du Béarn*, d'après Marca, — *Le Parlement de Navarre*, — *Monographies de Saint-Savin*, *de Saint-Orens*, *de Saint-Pé*, *de Lescaladieu*, — *Les Pèlerinages des Pyrénées*, — *Saint-Savin & les Normands* (poème), — *Le Château de Pau* (cinq éditions), — *Histoire de Lourdes*, — *Histoire religieuse de la Bigorre*, — *La Navarre française*, — *Henri IV* (vie privée, détails inédits), — *La Société & les Mœurs en Béarn*, — *Les Normands dans les deux mondes*, &c., &c.

Il serait difficile d'énumérer d'une façon complète toutes les œuvres dues à la haute érudition, aux vastes recherches, à la plume infatigable de M. de Lagrèze ; ces œuvres sont d'ailleurs très répandues, & chacun a pu se rendre compte de leur incontestable valeur.

M. de Lagrèze était chevalier de la Légion d'honneur & décoré, en outre, d'un grand nombre d'ordres étrangers.

Ses obsèques ont eu lieu à Larreule.

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Club alpin Français.

La *Section des Pyrénées centrales*, siégeant à Toulouse, a fait en 1891 sept excursions : 10-12 juillet, le pic de Crabère; 12 juillet, le pic de Gar; 14-16 août, le pic de Néthou; le 24-26 août, le Montarto d'Aran; 10 septembre, le Perdighero; 18-19 septembre, le tusse de Maupas.

Elle ne publie pas de bulletin spécial, & elle a ainsi grandement raison. La multiplicité des publications périodiques est déplorable. Il n'est plus même possible de trouver réunies les principales, de les parcourir & de se tenir au courant :

On aura plaisir à lire le petit compte rendu de l'*excursion au Crabère,* dont M. BATIGNE secrétaire de la section est l'auteur.

« L'ascension du Crabère, est l'une des plus belles & des plus faciles des Pyrénées.

« Le point de départ est Saint-Girons, nous montons à midi 20 m. dans un landeau qui nous mène rapidement jusqu'à Seintein où nous arrivons à 3 h. 40 m. A Castillon nous avions fait visite à M. le garde général; il eut l'extrême obligeance de donner des ordres pour qu'on nous livrât les clefs de la maison forestière qu'il mettait à notre entière dispositiou (il voudra bien recevoir ici tous nos remerciements). Après quelques recherches pour nous procurer un guide & un bourriquet sur lequel on charge nos provisions, nous quittons Seintein à 5 h. 1/4. Peu après, laissant à gauche le vallon qui conduit aux mines de Bentaillou, nous nous élevons rapidement en suivant un mauvais sentier jusqu'à la chapelle de l'Izard où l'on pourrait aussi se loger & passer la nuit; il y a une écurie & au-dessus deux pièces assez grandes servant de chambre, mais sans lit ni meubles d'aucune espèce. Quelques ouvriers qui réparaient l'intérieur de l'édifice, assez grand & solidement

construit en voûte, y logeaient; mais la demeure est ordinairement inhabitée. Nous restons là quelques instants pour visiter ces lieux, but d'un pèlerinage actuel, puis reprenant notre marche, nous passons devant une source minérale excessivement abondante & au goût de fer très prononcé.

« Quelques minutes après, nous arrivons à 7 h. 40 m. au terme de notre course pour la journée, c'est-à-dire à la maison forestière : c'est une construction parfaitement établie, recouverte en ardoise, ayant deux grandes chambres séparées par une cuisine au milieu: nous trouvons là de bons lits, des tables, des chaises & un matériel suffisant pour préparer la nourriture; on s'installe & nos guides se mettent en devoir de nous confectionner une soupe qui ne fut peut-être pas succulente, mais qui, jointe à nos provisions froides, fut agréable à nos estomacs. Pendant ce temps là nous examinons le site : c'est un cirque assez grand de pâturages, entouré de belles forêts de hêtres & de sapins, dominées elles-mêmes par quelques cîmes neigeuses. A une petite distance, à nos pieds, coule une source délicieuse qui se déverse dans un torrent gracieux que l'on peut traverser au moyen d'une passerelle suspendue que l'administration des forêts a fait construire pour les nécessités du service & la surveillance de jeunes plantations de sapins, qui poussent à merveille. C'est par là, du reste, qu'après une bonne nuit passée dans notre refuge, nous le quittâmes à 4 h. 30 m. du matin. Nous devions atteindre le sommet du Crabère à 9 h. 50 m. (altitude 2 630^{m}).

« En route nous avions cheminé dans le brouillard qui d'abord nous avait donné quelques inquiétudes sur la réussite de notre ascension; mais il se dissipa peu à peu, & contribua à faire mieux ressortir le splendide panorama qui se déroula tout à coup devant nos yeux éblouis. Pour en donner une idée laissez-moi vous nommer quelques-unes des principales cimes que l'on aperçoit : d'abord à nos pieds au fond d'un précipice respectable, le lac d'Araing, entouré de longues pentes remplies de neige; puis, en commençant par l'est, le Mont-Vallier, audelà, le faîte du Saint-Barthélemy, le Montcalm, la Pique d'Estats, le Maubermé; plus loin, les crêtes innombrables & dentelées des sierras de la Catalogne, le Montarto, la Fourcanade, le Malibierne, le Néthou, la Maladetta, le Perdighero, les montagnes de la vallée du Lez; à l'horizon, la plateforme du Marboré, le Taillon, les Aiguillons, le Cambiel, la pointe du Pic Long, le Néouvielle, l'Arbizon, le Pic du Midi; à nos pieds les montagnes qui entourent Luchon de tous côtés, plusieurs vallées, le Pic de Gar, le Cagire, & par dessus tout cela la plaine immense, sans limites.

« Un grand névé d'un mètre d'épaisseur environ formait comme une couronne immaculée au Pic Crabère.

« Avions-nous raison de vanter cette vue admirable & de recommander l'ascension de ce Pic où l'on arrive au sommet sans rencontrer la moindre difficulté.

« Après avoir déjeuné, éclairés par un soleil d'une pureté parfaite, nous partons à regret, à midi 20 m., dévalant rapidement mais sans aucun danger, sur un grand névé très incliné, au bas duquel nous nous trouvons en quelques minutes. Puis nous cheminons sur de grands éboulis de roches très en pente, remplis de rhododendrons auxquels nous nous accrochons, & nous faisons une première halte à côté d'une cabane où l'on nous donna du lait; nous sommes en pays civilisé... civilisé est une façon de parler, car le sentier que nous suivons contourne les flancs de la vallée la plus sauvage, & l'une des plus pittoresques qui se puissent voir dans nos Pyrénées. Les côtés, d'une raideur excessive, presque à pic, sont couverts d'immenses forêts de sapins contemporains d'Adam si l'on en juge par leurs dimensions & les mousses dont ils sont recouverts; des cascades originales & superbes tombent de toutes parts dans le précipice que nous cotoyons sur un mauvais sentier souvent très étroit, où l'attention doit être soutenue afin de ne pas rouler dans les abîmes au fond desquels gronde le torrent. Après quelques haltes agréables au sein de cette superbe nature, la route s'améliore & nous arrivons au village important de Melles, à 7 heures, & à Fos 20 minutes plus tard. Un dîner des plus confortables & des lits très propres, à l'hôtel Vigneaux, nous remirent des fatigues de la journée.

« Le lendemain, à 5 h. 40 m., nous gagnons Saint-Béat en voiture & de là nous filons jusqu'à Boutx, où un chasseur de coqs de bruyère nommé Jean Nougués, nous guide jusqu'au Pic de Gar; partis à huit heures, ayant déjeuné en route, à côté d'une bonne source, chose rare & précieuse dans ces parages, nous étions au sommet à deux heures. On a de là une belle vue sur la plaine de Montréjeau, le vallon de Marignac & l'entrée de la vallée de Luchon, ainsi que sur les contreforts des Pyrénées. La chaleur était suffocante; aussi, après une demi-heure d'arrêt, prenant au plus court par des pentes assez raides, nous rentrons à Saint-Béat. Après un excellent dîner dans la charmante salle à manger de l'hôtel Burgalat, baigné par les eaux claires & rapides de la Garonne..... l'omnibus nous conduit à la station de Marignac où le train venant de Luchon nous emporte rapidement vers Toulouse. »

E. C.

Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. 32e vol. Perpignan 1891, 552 pages in-8°.

La Société fut fondée en 1833, reconnue établissement d'utilité publique en 1841. Dans son premier Bulletin, un des fondateurs, Jaubert de Reart, s'exprimait ainsi : « Faisons tous nos efforts pour qu'on puisse dire un jour : il y eut à Perpignan une Société d'hommes à intentions généreuses, dont les travaux furent utiles à leur pays. » Ces paroles, la Société continue à les mettre fièrement en épigraphe sur le titre de ses annales, & nous pouvons déclarer bien haut que les efforts de ses

membres ont abouti au résultat souhaité. On peut tenir en très haute estime l'œuvre & ses auteurs. Quel est le naturaliste qui ne connaît pas le nom du promoteur de la Société, de Companyo; l'archiviste ou l'historien qui n'a pas retenu celui d'Alart; l'archéologue qui ne consulte encore les notes de Jaubert de Reart & de Jaubert de Passa. J'en pourrais citer d'autres.

Les trente & un volumes ont tous d'excellentes notices, & le dernier montre le zèle des sociétaires actuels. Il y a deux cent soixante-cinq membres résidants, ce qui est vraiment beaucoup. Sans doute, le côté agricole de la Société explique ce nombre, mais en parcourant les rapports sur les travaux de l'année, sur les concours, sur les expositions on voit que, ni les sciences, ni les lettres ne sont négligées. Les preuves d'une activité féconde y sont multipliées.

Ainsi, je suis fort ennuyé de n'avoir pas visité l'exposition scientifique départementale organisée par la Société en 1890. Le rapport du Dr LUTRAND n'a pas de peine à montrer qu'elle fut très intéressante. Le catalogue publié à la suite est non moins éloquent. L'histoire naturelle était aussi bien représentée que l'archéologie; on admirait autant les animaux fossiles exhumés par M. le Dr Donnezan, que les manuscrits (des onzième, douzième, treizième, quatorzième & quinzième siècles), les imprimés, les pièces curieuses étalées surtout par les soins de la bibliothèque de la ville, que la collection numismatique locale de M. Puig. Le catalogue sera souvent utilisé.

Les notices imprimées à la suite sont les suivantes :

G. SOREL. *Note sur les bases des règlements d'arrosage.* L'auteur, ingénieur des ponts & chaussées, a cherché plutôt à critiquer des règles, admises sans examen sérieux, qu'à poser des règles nouvelles; il croit qu'il n'est guère possible, dans l'état actuel de la science agronomique, de poser des formules précises. Il fait voir que les irrigations sont réglées par des lois qu'il énumère; il indique les règles à suivre pour étendre les arrosages sur de nouveaux périmètres & dans un même périmètre quels sont les principes qui doivent inspirer les règlements de partage d'eau. Enfin il montre par des exemples, comment les principes de l'irrigation ont été souvent méconnus autrefois dans le pays.

Dr A. DONNEZAN. *Sur de nouvelles découvertes de fossiles dans les environs de Perpignan.* Lorsque M. Depéret, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon, & qui s'attache plus spécialement à la géologie du Roussillon, publiait en 1885 la première monographie des animaux pliocènes de ce pays, il signalait treize espèces d'animaux vertébrés; aujourd'hui, dit M. A. Donnezan, nous en comptons plus de trente, dont vingt-six mammifères. De nouveaux gisements ont été signalés, & la *Revue des Pyrénées* dans ce numéro même, montrera que les découvertes continuent. M. A. Donnezan fait l'énumération de ces fossiles qui sont souvent dans un étonnant état

de conservation, & qui ont attiré l'attention des poléontologistes du monde entier.

G. SOREL. *Note sur le vieux pont de Ceret.* Le vieux pont de Ceret est bien connu, c'est un des plus remarquables du Midi. Il paraît que la plupart des auteurs ont donné à ce sujet des explications très erronées. Mais l'on a découvert en 1890 dans les archives de Prats-de-Molló, une quittance détaillée de 1341 qui éclaire ses origines. Il fut probablement commencé en 1321. Les énormes massifs de maçonnerie qui servent à relier les culées avec les talus du fleuve ont pu être construits un peu plus tard. M. Joret rappelle & critique les divers travaux qui ont abîmé cette œuvre d'art depuis 1735. En terminant, il dit la différence esthétique qui existe entre ces vieilles constructions & celles qu'on élève aujourd'hui. L'absence de toute recherche décorative est pour beaucoup dans l'admiration que provoque un ouvrage comme le vieux pont de Ceret. Il est extrêmement difficile d'appliquer à des travaux de ce genre les formes dont l'architecture a déterminé l'emploi dans les palais & les églises.

EMILE DESPLANQUE, archiviste-paléographe. *Recherches sur la dette & les emprunts de la ville de Perpignan.* L'historique financier, le mode d'emprunt sont les chapitres de ce mémoire suivi de pièces justificatives. Voici les conclusions :

« Ainsi, pendant quatre siècles, Perpignan avait continuellement renouvelé sa Dette, créant & amortissant tour à tour ses rentes constituées. La somme de ces emprunts successifs est considérable, & en l'établissant, on demeure un peu surpris de ne pas apercevoir d'abord le résultat de tant de dépenses. On y chercherait en vain l'origine des monuments dont la ville est fière à juste titre, des gigantesques travaux de défense qui lui valurent de blasonner le saint Jean de ses armes sur l'écusson losange[1]. A Perpignan le rôle de l'emprunt fut surtout négatif. Il ne créa rien, mais il empêcha beaucoup, Grâce à lui, les consuls surent au besoin nourrir les pauvres, soigner les malades, défendre l'Etat & conserver à la Commune ses vieilles institutious municipales.

« La gestion des emprunts manqua de brillant, comme leur emploi. Le *censal*, avec ses formes solennelles, surannées, était une valeur presque immobilière, difficile à manier, incapable de devenir la base d'institutions de crédit puissantes, comme en eurent les grandes villes italiennes. L'esprit d'initiative, de progrès n'anima jamais cette conception financière, inférieure à son objet. Elle ne se perfectionna jamais;

1. On sait que l'écu en losange, symbole de la virginité, est réservé aux places fortes qui n'ont pas été violées par l'ennemi. C'est ce qui fit adopter cet écusson par Perpignan. Cette ville ne fut jamais prise de force, & Vauban la classe parmi les places les plus difficiles à attaquer, comme Namur & Luxembourg ; Cf. Vauban : *Mémoires pour la conduite des sièges.* Leyde, 1740, 4°, p. 252.



elle ne fut même pas toujours sagement appliquée. Mais cela restera l'honneur des magistrats de Perpignan du temps passé d'avoir su conduire cette grossière machine avec courage & probité, sans la quitter quand son fonctionnement devenait dangereux, sans arrêter sa marche contrairement à leurs obligations. Au travers des deux invasions & de guerres continuelles, après la perte de son commerce & sous des charges disproportionnées, Perpignan ne connut ni la banqueroute ni les liquidations frauduleuses. C'est le résultat qui se dégage pour moi de ces recherches : je n'y aurais peut-être pas abouti en les dirigeant sur de plus vastes théâtres. »

Ph. TORREILLES. *Les élections de 1789 en Roussillon.* L'auteur a voulu simplement faire ressortir l'état des esprits à cette époque & décrire les principaux évènements dont Perpignan fut le théâtre de janvier à août 1789. Il s'est servi de documents nombreux & inédits, & il a pu faire de larges emprunts à des correspondances privées de la même période.

Erection de la statue d'Hyacinthe Rigaud à Perpignan. Cette inauguration eut lieu le 20 juillet 1890. Le compte rendu donne des documents précis pour l'histoire de l'illustre peintre qui, dans son pays natal, & grâce à son désintéressement, avait su conquérir l'estime après l'admiration.

Le capitaine XAMBEU. *Mœurs & métamorphoses d'insectes.* Ce travail concerne deux insectes qui exercent leurs ravages sur le figuier & l'olivier, le *Phlœstribus oleae* (Fabricios) & l'*Hypoborus ficus* (Erichson).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'AUDE.

La moisson est assez abondante pour cette année, comme on pourra le voir par la liste qu'on va parcourir. Mettant à part les œuvres de ceux de nos compatriotes qui sont en pleine possession de leur renommée dans la capitale, nous constaterons en province, c'est-à-dire dans le département même de l'Aude, au point de vue des sciences, des lettres, des études historiques, un ensemble de tentatives qui, si elles ne sont pas toutes également recommandables, n'en marquent pas moins un effort appréciable & louable en tout cas. L'avenir fera plus tard le triage complet de ce qui mérite d'être retenu & de ce qui doit tomber dans la fosse commune de l'oubli. Nous nous contenterons pour le moment de quelques rapides appréciations dans lesquelles, sans nous armer d'une rigueur inutile, nous nous efforcerons de garder l'impartialité qui nous est commandée par la confiance qu'on veut bien nous accorder.

(*Nous ne mentionnons pas les ouvrages qui ne visent pas spécialement la région.*)

C. JOURDANNE,

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.
(Année 1891, 2e semestre.)

A. THIERS. — *Deux monuments votifs des premiers siècles.* Il s'agit de l'inscription de Julia Natalis, déjà examinée par Allmer (*Revue épigra-*

phique du midi de la France, t. I, n° 183), & d'une inscription chrétienne, probablement du cinquième siècle, relative aux martyrs Cassien, Marcellin & Martin; cette dernière est attribuée par l'auteur à Hilaire, évêque de Narbonne, mort en 427.

A. SABARTHÈS. — *La statue de N.-D. de Fontfroide*. Explique comment cette statue est venue de l'abbaye de Fontfroide dans l'église Saint-Michel de Carcassonne en 1804.

G. AMARDEL. — *L'Hôtel des Monnaies de Narbonne au dix-septième siècle*. Documents tirés d'un registre du greffe de la Monnaie de Narbonne, desquels il résulte que la Monnaie de Narbonne fonctionnait d'une manière intermittente au dix-septième siècle, mais qu'elle fonctionnait.

Mgr BARBIER DE MONTAULT. — *Gaufriers & Oublieurs*. Étude sur trois gaufriers du quatorzième siècle, avec des détails sur l'industrie des gaufriers & oublieurs.

A. BLANC. — *Un compte de reliure de deux thalamus de Narbonne du quatorzième siècle*. Textes en langue romane extraits des comptes de Jacme Rogier, clavaire de Narbonne de juin 1379 à juin 1380.

A. THIERS. — *La stèle de Fadia Domestica & la voie d'Aquitaine*. Étude sur le parcours de cette voie.

Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne
(T. VI, 1re partie, 1890.)

L. FEDIÉ. — *Philomena, chronique historique du temps de Charlemagne*.

Dr JALABERT. — *Compte rendu d'une note géologique de M. Leenardt, sur les montagnes de la Clape* (Aude).

HENRI PULLÈS. — *Compte rendu sur le logement de la classe ouvrière agricole dans l'Aude*.

E. BAICHÈRE. — *Étude sur la flore de Carcassonne & liste des plantes vasculaires observées autour de cette ville*.

L. FÉDIÉ. — *L'église de Marceille, près Limoux*.

IZARD. — *Rapport sur la Bibliothèque publique de Carcassonne*.

L. FÉDIÉ. — *La Croix votive de Larroque à Couiza* (avec reproduction lithographique).

CASTEL. — *Géographie de l'Aude*, Paris, Guérin. De la collection des géographies départementales; meilleure que l'histoire précédente.

Les deux ouvrages ci-dessous ne sont pas sortis de la plume d'auteurs originaires de l'Aude; mais ils intéressent trop ce département pour ne pas les mentionner.

L'ABBÉ HENRY. — *François Bosquet, intendant de Guyenne & de Languedoc, évêque de Lodève & de Montpellier*. Paris, Thorin, 1889, gr. in-8°. Superbe étude sur ce savant évêque, né à Narbonne, qui fut l'ami de Marca, & joua un grand rôle dans l'apaisement des querelles jansénistes.

EMMANUEL DE BROGLIE. — *Bernard de Montfaucon & les Bernardins.* Paris, Plon & Nourrit, 1891, 2 vol. in-8°. Intéressants documents, inédits pour la plupart (*Correspondances Bénédictines* conservées à la Bibliothèque nationale), qui font revivre la studieuse société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés au dix-huitième siècle. On y voit les plus grands seigneurs de France & les esprits les plus élevés de cette époque fréquenter, sur le pied d'une égalité complète, le savants rénovateurs de l'histoire. La noble & laborieuse figure de Montfaucon, une des gloires de la France (& de l'Aude, son pays natal), y rayonne en pleine lumière. Pourquoi faut-il trouver dans ce livre des erreurs vraiment stupéfiantes? L'auteur fait naître Dom Jacques Martin à Mirepoix, quand il est né à Fanjeaux; passe encore. Mais que penser quand il dit que l'*évêché d'Alet est situé dans le comté de Comminges!* (T. I, 206). La correspondance de Montfaucon avec sa famille est à lire comme un tableau pris sur le vif de la société noble de province au dix-huitième siècle. GASTON JOURDANNE.

Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude, t. II, 1891.

G. COMBES. — *Une excursion botanique dans la haute vallée de l'Aude.*

GAVOY. — *Promenades entomologiques dans le département de l'Aude.*

BAICHÈRE. — *Essai d'une disposition méthodique & naturelle de la famille des plantes acotylédonées.*

G. SICARD. — *Un mot sur les grottes & les cavernes.*

BAICHÈRE. — *Une carduacée heptacéphale, ou note sur un cas de tératologie végétale observée dans le Carlina corymbosa.*

G. SICARD. — *Note sur le menhir de Malves* (Aude), avec dessin du mégalithe.

BAICHÈRE. — *Contributions à la flore du bassin de l'Aude & des Corbières.* (Important.)

L. CHARTIER. — *Note sur une hache en pierre polie de l'époque robenhausienne.*

DAT DE SAINT-FOULC. — *Une excursion à Greffeil, dans les Corbières.*

BAICHÈRE. — *Note sur un tuf calcaire découvert dans les environs de Monze, suivie de quelques considérations sur le climat de l'Alaric & des Corbières à l'époque préhistorique.* Comptes rendus scientifiques des excursions de la Société à Fitou, à Leucate, à l'étang de Jouarre, à Montolieu, & dans la vallée de l'Orbiel.

Revue méridionale. (Revue littéraire & artistique de l'Aude), sixième année, 1891.

AUGUSTE FOURÈS. — Rodolphe Bresdin. *Le Midi gastronomique.*

P. ESTIEU. — *Carnet d'un Paysan.*

C. JOURDANNE. — *Le musée de Carcassonne.* — *Les Précurseurs des Félibres dans le Lauragais.*

ACHILLE MIR. — *Lou Roc dal Bougre.* — *Lou maridage per escrit.*

J. PHILIBERT. — *Les Chénier.* — *X. de Ricard.* — *L'Evolution Félibréenne.*

FABRE. — *Les Noyés de Mourigada.*

A. ROUQUET. — André Chénier. — *Une lettre inédite de Soumet.* Chroniques.

GALTIER. — *Un tour de Sourcié.*

(La *Revue* a cessé de paraître depuis *décembre* 1891).

Ouvrages divers :

L. DE MAS-LATRIE. — *Trésor de chronologie, d'histoire & de géographie pour l'étude & l'emploi des documents du moyen âge.* Paris, *Palmé*, 1884, in-fol. — A tout seigneur tout honneur. Le comte de Mas-Latrie, dont la notoriété est universelle en matière d'histoire & de *diplomatique,* doit figurer dans notre *Revue* étant né à Castelnaudary le 9 avril 1815. Dans ce formidable recueil de renseignements historiques, l'éminent directeur des Études de l'École des Chartres a donné le résumé des immenses travaux de sa vie entière, & son livre, qui est le couronnement de son œuvre, forme le complément nécessaire des grandes collections Bollandiennes & Bénédictines. — L'ouvrage est divisé en trois séries : 1° *La chronologie technique.* Aux tables & dissertations publiées par les Bénédictins on a ajouté la table spéciale des Indications, la table de l'ère arménienne, le calendrier Mongol & la grande Table de Wüstenfeld pour la traduction des années de l'Hégire & de l'Ere chrétienne. 2° *Les séries historiques*, renfermant des séries entièrement nouvelles sur les Vies de Saints, la Chronologie des Papes, des Pères de l'Eglise, des Cardinaux, des Ordres religieux, des Pèlerinages; puis une classification géographique & chronologique, complément précieux des *Acta Sanctorum*, & des tables pour calculer les années du pontificat des Papes. 3° *La Chronologie historique* où l'on trouve non seulement les grandes séries de l'*Art de vérifier les dates,* mais aussi des séries tout à fait nouvelles pour la France (les plus petites vicomtés s'y trouvent), pour l'Italie, l'Espagne, l'Europe occidentale, l'Asie-Mineure, la Haute-Asie, l'Afrique. Mais c'est assez faire l'éloge de cette publication, saluée dès son apparition par la presse savante du monde entier & destinée à demeurer la clef de tous les travaux historiques sur le moyen âge.

AUGUSTE FOURÈS. — *Les Cants del Soulelh.* (Les Chants du Soleil). Paris, Savine, 1891, gr. in-8°. Admirable & dernière œuvre; pleine de poésie & de soleil, du grand poète Lauragais, si brusquement fauché par la mort. (V. *Revue des Pyrénées*, 1891.)

PAUL GOURDON (de Limoux). — *Le Viro-Soulelh.* Montpellier, Firmin & Montané, 1891, in-8°. Poésie languedocienne, couronnée aux Jeux Floraux des Félibres de Montpellier.

ADAM PEYRUSSE (d'Ornaisons). — *Cansou de la Lego.* Montpellier, Hamelin, 1887, in-8° (avec la musique).

MARGUERITE SOL. — *La Bistando,* légende du pays narbonnais, très gentiment racontée dans le *Vigneron narbonnais.* (Décembre 1891.)

MARGUERITE SOL. — *Lou Curat de Minerbo*, dont nous avons déjà parlé, *Revue des Pyrénées*, 1891, a paru en une nouvelle édition illustrée par N. Salières, sur papier simili-japon. Paris, Champion.

L. CHARTIER ET RESPAUD. — *Florule de Caux.* (Extrait de la *Revue Botanique,* 1891.) Liste des plantes phanérogames qui croissent dans la région de Caux & Sauzens (Aude).

AUGUSTE FOURÈS. — *Anthologie du Lauragais. Les poètes d'oc de Castelnaudary* (*Arnaud Vidal & Auguste Galtier*). A de bonnes notices sur ces deux parties, l'auteur ajoute l'énumération des œuvres de la pléïade languedocienne qui a eu un certain éclat à Castelnaudary de 1843 à 1850. (Extrait du journal le *Lauragais*, 1891. Albi, Amalric, in-8°).

AUGUSTE FOURÈS. — *La Bibliothèque de Castelnaudary.* Albi, Amalric, 1891, in-8°. Montre l'origine de cette bibliothèque & en cite les ouvrages les plus importants. (Extrait du *Lauragais*, 1891).

P. LAROCHE. — *Folk. Loro du Lauragais, première partie.* Albi, Amalric, 1891, in-8°. Chants spéciaux; poésies pastorales; Noëls. Très intéressantes notices sur une matière très recherchée aujourd'hui & tout à fait neuve pour le Lauragais.

J. JOURDANNE. — *Restitution d'un* Pagus *de l'Aude.* Paris, Leroux, 1890. Combat l'étymologie adoptée par les Bénédictins qui fait venir le nom des tours de *Cabaret* de *Caput arietis castra,* de Grégoire de Tours. Etudie la géographie administrative du Cabardès & du Minervois à l'époque romaine. (Extrait de la *Revue archéologique,* 1890).

MARGUERITE SOL. — *Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, président des États de Languedoc, défendant les droits, les libertés & les privilèges de cette province.* Bonne étude. Il serait à souhaiter que les archevêques de Narbonne, tous grands politiques ou grands seigneurs, fussent ainsi l'objet d'études spéciales. On aurait de la sorte une galerie des plus importantes pour l'histoire de Narbonne & du Languedoc.

L'ABBÉ LASSERRE. — *Histoire du Pèlerinage de N.-D. de Marceille, près Limoux-sur-Aude.* Limoux, Talamas, 1891, in-8°. Il est regrettable que l'auteur se soit laissé égarer au début par des traditions celtiques qui n'ont rien à voir dans la question, & reposent sur un système ridicule de celtologie tendant à retrouver dans la langue anglaise des étymologies soi-disant celtiques. Ce n'est pas l'abbé Lasserre qui a inventé ce système où l'ignorance le dispute à l'absurdité, mais il a eu le tort de s'en encombrer. Il avait mieux à faire, n'eusse été que de serrer de

plus près les documents authentiques où est mentionné le pèlerinage de Marceille, un des plus anciennement fréquentés de l'Aude.

ROCH MAURY. — *Histoire du département de l'Aude,* avec la biographie des personnages remarquables qui en sont originaires. Paris, Guérin, 1890, in-12. Petite brochure faisant partie de la collection des Histoires départementales pour l'éducation des enfants. Il est regrettable que l'on mette entre les mains de la jeunesse des écoles des ouvrages si remplis d'erreurs. Sans parler de *Fronton*, dont l'auteur fait un Narbonnais, il fait du *Père Bougès,* religieux augustin & auteur de l'*Histoire de Carcassonne*, un abbé de Lagrasse, alors que l'abbaye de Lagrasse était de l'ordre de Saint-Benoît.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LII, p. 635. —*Annales du Midi*, publiées par ANT. THOMAS. 1889-91. (Reproduction du programme de cette revue & du titre des principaux articles publiés par elle dans les trois premières années). — M. Ch.-V. Langlois signale quelques renseignements nouveaux sur Pons d'Aumelas trouvés par M. Abel Henry & qui complètent ceux qu'avait donnés M. Langlois. (V. *Revue des Pyrénées*, t. IV, p. 171), p. 673.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France. 1891. — BOUQUET DE LA GRYE, JOSSEAU, *Rapport sur la protection des Landes contre les incendies*, p. 715. — JOSSEAU, *Les incendies dans les Landes,* p. 722. — CHAMBRELENT, *Les vignobles bordelais*, p. 761.

Le Monde économique, 2e ann. Ier sem. — EMILE DELAGE. *L'agitation vinicole espagnole & les idées de M. Moret*, p. 116. — G. HEUDE, *Les finances espagnoles*, p. 200. — E. DELAGE. *Le commerce de Malaga & de Jerez*, p. 256. — *Méfions-nous du Val d'Andorre*, p. 258. — G. PETITPONT. *Le tarif espagnol* (cuirs & peaux), p. 340. — E. DELAGE. *Le traité franco-espagnol*, p. 367. — E. DELAGE, *Cette & son commerce,* p. 398. — *Id.* (suite), p. 423.

Revue des Langues romanes, t. XXXV, 1891. — MERI D'EXILAC. *Lou riou pouétsicou.* (Fragment d'un poème écrit dans le dialecte de Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère), p. 5. — AUGUSTE FOURÈS. *Poésies Lauragaises.* (Cinq poésies du regretté poète), p. 23. — ALPHONSE BLANC. *Vocabulaire provençal-latin.* (Étude sur deux mss. de la bibliothèque nationale qui contiennent un vocabulaire provencal-français & portent le titre de : *Floretus habundans in multis vocabulis & pulcris.* Ils font partie du fonds latin & sont inscrits sous les nos 7,657 & 7,685. M. Blanc désigne le premier par B & le second par A. Rochegude prétend avoir fondu celui-ci dans le « Glossaire occitanien ». C'est le moins bon, mais il a sur B l'avantage d'être complet. Ils appartiennent l'un & l'autre à la même époque, probablement au quinzième siècle & sont des copies différentes d'un même original. Suit la liste des mots,

formes & sens donnés par ces mss. & qui ne se trouvent pas dans Raynouard), p. 29. — CHABANEAU. *Fragment d'un chansonnier provençal.* (Ce fragment est un feuillet double de parchemin, découvert par M. Pierre Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan. Il renferme trois *razos* & trois chansons dont une seule *razo* & une seule chanson en entier), p. 88. — SÖDERJHELM. *La dama sanza mercede* (Version italienne du poème d'Alain Chartier : *La belle dame sans merci*), p. 95. — *Lettres de Ménage à Magliabecchi & à Carlo Dati,* publiées & annotées par M. Pelissier, p. 128. — PÉLISSIER, *Notes pour les lettres de Dom Claude de Vic.* — AUGUSTE FOURÈS, *Les jeux des enfants en Lauragais.* (Description très exacte de ces jeux tels qu'ils se jouent dans l'arrondissement de Castelnaudary avec leurs formules en langue d'Oc), p. 263. — AUGUSTE FOURÈS, *Vocabulari anatoumic e de las malautios del Lauragués*, p. 281. — *Jammeto*, (comédie représentée autrefois à Carcassonne & dont M. JOURDANNE a recueilli quelques fragments dans la tradition orale), p. 287. — *Chant de noces de l'Agenais* (Recueilli par M. J. BRISSAUD & publié en entier avec la traduction française dans la *Revue des Pyrénées*, t. III, p. 1025.)

HENRI TEULIÉ.

Errata.

Page 169, ligne, 18 *au lieu de* Mlasson *lire* Masson.
Page 170, ligne, 40, *au lieu de* d'Alignau *lire* d'Alignan.
Page 171, ligne, 40, *au lieu de* PONSSY *lire* POUSSY.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

INAUGURATION

DU NOUVEAU MUSÉE DES ANTIQUES DE TOULOUSE

AU COLLÈGE SAINT-RAYMOND

Le 24 avril, à dix heures du matin, a eu lieu l'inauguration du collège Saint-Raymond transformé en musée des antiquités. Les invités étaient reçus par les membres de la Commission : MM. Ernest Roschach, inspecteur des antiquités, membre de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse & de la Société archéologique du midi de la France; Jules de Lahondès, président de la Société archéologique; Edouard Salles, ingénieur en chef, membre de l'Académie des sciences; Emile Cartailhac, membre de la Société archéologique; Joulin, ingénieur en chef, membre de l'Académie des sciences; Louis Deloume, membre de la Société archéologique; Romestin, architecte du monuments historiques, membre de la Société archéologique; Louis Braud, publiciste, membre de la Société de géographie de Toulouse; Dupeyron & Philippe, conseillers municipaux, adjoints à la Commission.

Parmi les assistants : M. Ournac, maire; les adjoints & la plupart des conseillers municipaux; M. Cohn, préfet de la Haute-Garonne; M. Hébrard, sénateur, directeur du *Temps;* le sculpteur Pujol, le procureur général; diverses notabilités locales; enfin, des représentants des académies & sociétés savantes de Toulouse.

Les gardes municipaux en culotte blanche, des agents de police & des pompiers en grande tenue faisaient le service d'honneur. L'escalier avait été, pour la circonstance, décoré de plantes & de fleurs. Tout avait été disposé avec soin par les membres les plus zélés de la Commission.

Lorsque tous les invités ont été réunis dans la première galerie du rez-de-chaussée, M. le MAIRE a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Nous avons enfin la satisfaction de réaliser un projet depuis bien longtemps caressé, celui d'inaugurer le musée du collège Saint-Raymond.

« Grâce aux votes du conseil municipal, toujours disposé à témoigner sa bienveillance à tout ce qui peut intéresser notre ville, & au concours éclairé de MM. les membres de la Commission de ce musée, il nous est donné de voir, abritées dans un monument digne d'elles, ces superbes collections, vrai trésor artistique, qui depuis trop longtemps, hélas ! moisissaient oubliées dans des locaux impropres & insuffisants.

« Quant à moi, je suis fier de présider à cette fête, convaincu que l'œuvre que nous venons de créer est utile & qu'elle sera durable.

« Elle répond aux aspirations de notre cité éminemment savante & artistique; aussi, est-il juste que ces reliques d'un passé glorieux sortent de l'oubli & apparaissent aux regards de nos concitoyens avides de toutes les manifestations de l'art.

« N'est-ce pas, en effet, dans les musées que se forme le goût & que se fait l'éducation artistique, la caractéristique des civilisations avancées? Et si cela est exact en général, combien l'est-ce davantage pour Toulouse, la mère de tous ces grands artistes qui ont placé, sans conteste, notre France la première parmi les nations; pour Toulouse, glorieuse de son Ecole des beaux-arts, qui, bientôt, aura aussi un palais digne d'elle; pour Toulouse la Palladienne, qui se doit à elle-même de tout faire pour l'enseignement de la science & de l'art.

« La création de ce musée est une œuvre essentiellement démocratique dans le sens le plus élevé du mot; & c'est utilement, à mon avis, travailler pour le peuple, que de lui enseigner l'histoire par les yeux; c'est former son goût, que de lui inculquer l'amour du beau sous toutes ses formes, toutes choses qui rendent l'homme meilleur. Aussi, est-ce avec confiance que nous prédisons à notre musée, un succès complet; & ils seront nombreux, les visiteurs qui viendront admirer dans tout leur éclat, & parfois dans leur naïveté, les productions du génie humain à travers les âges.

« A notre époque, où l'école est obligatoire, où l'instruction est répandue à flots, rien de ce qui élève la pensée ne saurait demeurer étranger à l'homme. C'est pourquoi, en reprenant possession de ce monument, longtemps revendiqué, la ville a eu surtout pour but d'y classer avec méthode nos riches collections; elle ne pouvait, je crois, l'affecter à une destination plus élevée, plus utile, & d'un intérêt plus général. Jamais, d'ailleurs, local n'a été mieux choisi : voisin de cette admirable basilique, souvenir presque unique par son importance & sa beauté, de l'art roman, il la complète, tout en étant lui-même un enseignement, car il a également son histoire, aussi bien qu'il demeure un remarquable document de l'architecture du seizième siècle.

« Avec l'intelligente collaboration de M. Romestin, architecte des bâtiments historiques, qui a dirigé les travaux, aidé des conseils de M. Joulin ; grâce au concours précieux & au zèle de MM. Roschach, Deloume, de Lahondès, Salles, Joulin, Romestin, Louis Braud, Cartailhac; Philippe & Dupeyron, conseillers municipaux, nous avons résolu le problème ardu de réaliser en partie & en peu de temps notre projet.

« J'adresse à tous ces messieurs nos sincères remerciements & l'expression de notre vive gratitude; en terminant, je manifeste l'espoir que la générosité de nos concitoyens nous aidera à compléter une œuvre commencée sous les plus heureux auspices. »

M. Roschach a ensuite répondu par un éloquent discours :

« Monsieur le Maire,

« En vous remerciant de vos paroles aimables & de vos appréciations par trop bienveillantes, la Commission du musée vous doit quelques explications sur le mandat que vous lui avez confié & sur la manière dont elle l'a compris.

« En premier lieu, elle ne saurait s'empêcher de mettre en lumière la pensée originale & neuve que vous avez si généreusement accueillie, de faire appel, pour une œuvre de réparation & de conservation, à ces associations indépendantes qui, formées sans aucune préoccupation de profit, d'ambition ou d'avancement personnel, n'ayant d'autre lien que la communauté de goûts & d'études, perpétuent, au sein d'une génération enfiévrée, les nobles traditions du travail désintéressé, de la discussion courtoise & de la sérénité intellectuelle.

« Il n'y a pas eu seulement de l'originalité, mais du courage, chez un administrateur mêlé comme vous au courant des affaires publiques, à comprendre que ces anciennes institutions, si elles appartiennent au passé par leur origine, sont d'un passé qui prévoyait & qui

devançait l'avenir, puisque, les premières, elles ont introduit dans la société civile la pratique des élections libres, & professé la doctrine de la bonne égalité, de l'égalité ascendante, honorant le mérite pour lui-même, & faisant disparaître, sous le titre d'académicien, toutes les distinctions de naissance, de fortune & de hiérarchie.

« Vous vous êtes rappelé qu'il y a un peu moins de cent ans, à cette époque tragique où les convulsions de la patrie, déchirée au dedans par les factions, menacée au dehors par une coalition formidable qui rappelait les plus mauvais jours de la guerre de Cent Ans & de la vieillesse de Louis XIV, étouffaient les doléances de la Muse, où les vastes conceptions d'une assemblée souveraine, mais trop souvent impuissante, demeuraient à l'état de rêveries platoniques faute de moyens d'exécution, où les trésors d'art, mis à la disposition de la nation par les lois révolutionnaires, étaient l'objet de ces honteuses dilapidations que Lazare Carnot a flétries par une lettre célèbre, quelques membres de l'Académie des sciences de Toulouse & de l'Académie des beaux-arts, alors dispersées, voyant, comme ils l'ont écrit eux-mêmes, « que les monuments de l'art étaient menacés d'une destruction générale dans cette commune », parvinrent, à force de dévouement & de zèle, à obtenir des pouvoirs publics, pour abriter les épaves du grand naufrage, l'ancienne église & le cloître des Augustins, & y commencèrent, sans autre secours que leur passion & leur patriotisme, cette merveilleuse collection de peinture & de sculpture qui est aujourd'hui une des gloires de Toulouse & qui a si puissamment contribué à féconder les heureuses aptitudes de la nature méridionale dont le rayonnement étonne la France.

« En feuilletant la collection déjà imposante des mémoires de l'Académie & de la Société archéologique, vous avez pu constater tout ce qui a été fait, dans ces deux compagnies, pour l'histoire de Toulouse, pour l'étude & conservation de ses monuments; vous avez retrouvé leur intervention dans toutes les entreprises destinées à favoriser la haute culture, &, en les conviant à l'œuvre nouvelle, vous avez fait un acte de justice dont nous vous remercions en leur nom.

« L'historien Lafaille, en publiant après dix-sept ans d'intervalle, son second volume des *Annales de Toulouse*, écrivait, avec une nuance de mélancolie : « Ce livre a subi le sort des ouvrages publics qui sont « sujets à de longues interruptions. » Le manque de continuité dont le renouvellement annuel des capitouls semble avoir fait un trait des mœurs administratives locales n'a pas été complètement corrigé par les profondes transformations de notre siècle & c'est une mesure de sage prévoyance que d'associer à la création, la gestion d'un établissement d'utilité générale, une sorte de directoire permanent soustrait aux fluctuations de la politique.

« Quelle plus évidente preuve de cette nécessité, que l'emmagasinement prolongé des trésors d'art dont nous avons la joie de rendre

aujourd'hui la jouissance au public, après tant d'années de privations?

« En 1795, quand la nef des Augustins fut transformée en salle de peinture, on installa au milieu une grande table où furent rangées dans un désordre pittoresque, à côté de queques belles pièces de notre collection, des oiseaux empaillés, des minéraux, des coquillages, premier embryon de ce beau musée d'histoire naturelle qui a acquis depuis son existence distincte & dont vous connaissez la prospérité.

« Ces morceaux de curiosité, comme on les appelait alors, se sont singulièrement multipliés dans le courant du siècle; malgré de regrettables périodes d'oubli, d'indifférence, de stérilité; malgré de merveilleuses occasions perdues sans retour, quelques acquisitions importantes ont richement accru le fond primitif dont l'ancien cabinet de l'Académie des sciences & divers dépôts supprimés avaient fait tous les frais. Les collections de l'architecte Bibent, d'Alexandre Dumège, du comte de Clarac, ancien conservateur du musée du Louvre, du capitaine de vaisseau Rocquemaurel, du professeur Edward Barry, les riches trouvailles de Fenouillet & de Lasgraisses auraient demandé tant de rallonges à la table de 1795, que le bâtiment des Augustins, malgré son ampleur, annuellement envahi par la marée montante de la grande peinture, est devenu insuffisant à les abriter, & que la pensée de leur chercher un asile particulier s'est imposé comme une nécessité inéluctable.

« Cet asile : vous le voyez, c'est un de ces petits palais de brique élevés en faveur des étudiants pauvres à qui la charité & la ferveur universitaires de quelque docteur voulait assurer gratuitement le séjour de Toulouse & la fréquentation des cours de l'*Alma Mater*. Fondé à une époque reculée, puis détruit par un incendie, il fut réédifié sous le règne de Louis XII par l'évêque Pierre de Saint-André, à la veille de la grande commotion religieuse & politique qui devait ruiner l'Université de Toulouse en la privant d'une grande partie de sa clientèle étrangère, & entraîner la décadence complète des institutions collégiales, emportées dans la débâcle des traditions monastiques.

« Le problème dont vous avez bien voulu nous demander la solution n'était pas sans difficulté. Depuis son dépeuplement, le collège Saint-Raymond avait eu des destinées fort diverses :

« Propriété privée, magasin de dépôt, école communale, caserne, & caserne assez malheureuse, car une compagnie de chasseurs à pied, qui en occupait l'étage supérieur, y descendit un beau matin avec une rapidité imprévue & désastreuse à travers les ais vermoulus du plancher. Les transformations qu'il avait subies en dernier lieu pour devenir une maison d'habitation accommodée aux exigences de la vie moderne, ne pouvaient être maintenues dans un musée; ni les deux escaliers, à la fois étroits & encombrants, ni les divisions intérieures, ni l'établissement de plafonds dérobant la vue des anciens planchers,

n'étaient acceptables. On ne pouvait davantage s'accommoder de ces étroites lucarnes qui laissaient entrer si peu de lumière au rez-de-chaussée & lui donnaient l'aspect & la tristesse d'une prison. Rendus autrefois nécessaires quand des constructions étaient adossées au flanc extérieur de l'édifice, ces jours de souffrance n'avaient plus de raison d'être depuis le dégagement de la place, &, en reproduisant sur cette face, désormais libre, les larges ouvertures de la façade du jardin, nous n'avons pas plus blessé les règles du goût que celles du bon sens.

« La Commission a cherché à tirer le meilleur parti possible de ce qui existait, en vue de la nouvelle destination. Cela ne s'est point fait sans peine.

« Constamment soutenus, dans cette préparation laborieuse, par vos bonnes paroles & vos encouragements, nous vous devons un appui efficace auprès du conseil municipal. Au sein de cette assemblée que sollicitent tant d'autres intérêts & chez qui les exigences d'édilité d'une grande ville & les charges de nombreux services ne laissent pas une entière liberté pour s'occuper des questions d'art, vous avez si bien défendu la cause du nouveau musée, vous avez mis dans votre plaidoyer tant de foi, tant d'ardeur communicative & de jeunesse, que les plus intraitables gardiens du trésor municipal ont été attendris : les cordons de la bourse se sont, nous ne dirons pas déliés, ce serait abuser de l'hyperbole, mais relâchés par petites secousses intermittentes, & nous avons pu ainsi, non pas réaliser ce que notre imagination rêvait pour faire du musée Saint-Raymond un écrin digne des joyaux qu'il renferme, mais pour obtenir une appropriation approximative & mettre, au moins en pleine évidence, nos richesses d'art ou d'érudition.

« Après avoir déblayé toutes les petites divisions, tous les corridors, tous les placards, toutes les rochelles qui dégradaient l'édifice, & en faisaient une habitation des plus médiocres, nous avons établi, outre une vaste cage d'escalier qui, dans notre pensée, doit être consacrée aux souvenirs historiques du pays toulousain & recevoir une décoration de portraits & de vues de monuments locaux, trois salles spacieuses & largement éclairées au premier étage, l'une pour les antiquités égyptiennes, grecques & étrusques, provenant, en majorité du cabinet de M. de Clarac, formé avec une compétence & un goût exquis; la seconde, pour les antiquités gauloises & romaines, où se trouvent principalement les collections Bibent & Barry & le riche médailler de l'Académie des sciences, constitué au dernier siècle par ce même M. de Saint-Amans qui répondit si noblement aux offres royales du du pape Benoît XIV, désireux d'acquérir pour le Vatican les fragments de char antique aujourd'hui conservés dans nos galeries : « J'ai résolu de laisser toutes mes collections à l'Académie des sciences de Toulouse, & je n'en suis plus que le dépositaire » : la troisième, consacrée aux monuments de l'antiquité & du moyen âge.

« Les œuvres de l'art moderne à dater du règne de Louis XIII ont leur place marquée dans la grande salle du rez-de-chaussée où sont réunis divers souvenirs chers aux citoyens de Toulouse, depuis le sabre du héros de Damiette, & les couleurs fanées de la 32e demi-brigade jusqu'au drapeau troué par les balles à la défense de Belfort.

« La riche collection de M. de Rocquemaurel & le don si intéressant du commandant Gallieni, forment le noyau du musée exotique exposé dans la salle suivante.

« Il nous reste, à l'état brut faute de fonds, une très belle salle, à gauche de l'escalier, dont nous espérons que vous consentirez bientôt à nous permettre la transformation.

« Dans la salle moderne, nous avons réservé une place pour une exposition temporaire des œuvres d'art que voudront bien nous confier leurs possesseurs. Des expositions analogues sont assez fréquentes en France, en Angleterre, en Belgique, où elles ont quelquefois beaucoup d'éclat. Nous aimons à croire que les amateurs méridionaux répondront à notre appel & permettront à leurs concitoyens d'admirer pendant quelques semaines leurs pièces de prédilection.

« Tel est, monsieur le Maire, l'ensemble de nos opérations.

« Sans doute, les résultats sont encore très au-dessous de ce que nous aurions voulu. Du moins, avons-nous apporté à la tâche commune beaucoup de dévouement & de passion. Et maintenant, c'est à vous, messieurs, de la compléter; c'est au public, juge suprême & sans appel, à décider de l'avenir & à grandir l'œuvre en la faisant sienne & en y prenant autant de plaisir que nous en avons eu à la préparer. »

Après ces discours qui ont été fort applaudis, le cortège a parcouru les diverses salles; il a admiré la parfaite ordonnance & la haute valeur des objets exposés, & il a félicité les initiateurs & les organisateurs.

Le musée a été ouvert au public l'après-midi & pendant cinq heures plusieurs milliers de personnes l'ont visité. Chacun exprimait à l'envi son étonnement de voir une telle réunion d'objets d'art, parmi lesquels, selon l'expression de M. Hébrard, il n'y a pas une seule banalité. Les séries les plus admirées ont été la céramique grecque & les antiquités égyptiennes, les bronzes & surtout les colliers d'or gaulois dont le groupe est unique en Europe, les statuettes romaines, les bijoux mérovingiens, les châsses & reliquaires d'ivoire, de vermeil ou émaillés, les émaux de Limoges, les fresques du quinzième siècle récemment découvertes à l'église de la Dalbade, dédai-

gnées par le conseil de fabrique & sauvées par les soins & l'art d'un artiste connu, M. Engalières; les miniatures de l'antiphonaire de Mirepoix (XVIe siècle), & les tapisseries de la Société archéologique, &c.

A l'entrée du Musée est placé le tableau des donateurs où les Toulousains tiendront à honneur de figurer.

Le public peut le visiter les après-midi des jeudi & dimanche, les autres jours les étrangers & les personnes munies de cartes y sont également admis.

Nous publierons ultérieurement une notice sommaire sur les collections de ce nouveau Musée & d'autres sur les musées de toute notre région. E. C.

Le Chemin de fer transpyrénéen.

M. le sénateur Bordes-Pagès, qui consacre depuis longtemps ses efforts à faire aboutir l'œuvre importante du chemin de fer transpyrénéen, veut bien nous donner communication de la lettre qui lui a été adressée par le président de la *Junta de défense des intérêts économiques de Lérida,* ainsi que sa réponse. Voici ces deux documents :

Lérida (Espagne), 10 mars 1892.

« Monsieur,

« La nouvelle phase dans laquelle vient d'entrer le chemin de fer de Noguera-Pallaresa, depuis l'approbation par le conseil des ministres d'Espagne du projet de tracé examiné par le corps du génie, permet déjà d'établir une entente entre les deux puissances afin d'arriver promptement à la réalisation de cette œuvre.

« Notre gouvernement, par suite de difficultés du trésor, peut-être n'ira pas trop vite pour commencer les négociations diplomatiques tendant à cet effet. Il faudrait donc, sans préjudice des instances que nous ferons ici près du gouvernement, que celui de la République accordât l'autorisation nécessaire pour la construction du tronçon de voie ferrée française de Saint-Girons à la frontière, &, dès à présent, on pourrait travailler chez vous & chez nous pour mettre d'accord les deux gouvernements sur la fixation du lieu précis où doit être placé le souterrain international.

« Nous vous ferons aussi observer que la convention internationale de 1885 n'a pas encore obtenu la sanction législative en France.

« Nous connaissons votre dévouement pour la Pallaresa; vous avez prouvé maintes fois que vous êtes tout disposé en sa faveur. Nous vous prions de prêter votre puissant concours pour agiter l'opinion dans le département de l'Ariège & pour influencer votre gouvernement dans le sens indiqné.

« Notre association, fondée pour fomenter & défendre les intérêts matériels de notre région, considère comme son premier devoir de s'adresser à tous ceux qui peuvent aboutir au bon succès de cette voie internationale qui doit procurer tant de bénéfices aux deux peuples.

« Nous nous faisons donc un honneur de nous mettre entièrement à vos ordres pour tout ce que vous croyez que nous devons faire à ce sujet & à tout autre pour lequel vous aurez besoin de nous.

« Veuillez, monsieur le sénateur, accepter le témoignage de notre parfaite considération.

« *Le président,* « *Le secrétaire,*

« FERRER. » PRATS. »

Voici la réponse de M. Bordes-Pagès :

« Monsieur le président,

« Je vous remercie de m'avoir communiqué le décret de la reine d'Espagne, approuvant l'exécution du chemin de fer de Lérida à la vallée du Salat, moyennant certains travaux préalables de défense nationale.

« Cette nouvelle nous a fait, en France, le plus grand plaisir, & nous vous félicitons d'avoir contribué par vos efforts à ce bon résultat.

« Quant aux travaux de défense nationale, évidemment, c'est un devoir pour chaque Etat de s'en occuper. Mais il ne faudrait pas, dans le cas présent en exagérer l'importance, & en tirer prétexte pour retarder indéfiniment la construction des voies ferrées si utiles & si désirées.

« Il faut considérer :

« 1[e] Qu'un tunnel est un passage très restreint, facile à garder, facile à défendre, le moindre fort d'arrêt suffit à cette tâche; un seul coup de dynamite peut le rendre impraticable.

« 2° Les défilés *del Noguera Pallaresa,* en Espagne, & ceux du Salat, en France, sont tellement étroits, longs & tortueux, que jamais, à aucune époque de l'histoire, une armée quelconque ne s'est aventurée à franchir les Pyrénées à travers les gorges de ces deux vallées;

3° « Les voies ferrées espagnoles & celles de France n'ont pas les mêmes largeurs & les wagons d'un pays ne peuvent pas pénétrer dans l'autre;

« 4° En France, dans les Pyrénées centrales, nous n'avons pas une

seule place forte de quelque importance, le génie militaire les ayant sans doute jugées inutiles jusqu'à ce jour.

« Si donc on veut construire quelque fort d'arrêt ou autre ouvrage de défense, on peut l'avoir promptement terminé, & pendant ce temps on peut préparer l'œuvre capitale, qui est la perforation du grand tunnel ou souterrain international, dont la construction doit durer trois ans & demi, d'après les ingénieurs.

« Si le tunnel était ouvert, on en profiterait d'ores & déjà en usant provisoirement des routes ordinaires, en attendant l'achèvement de la voie ferrée.

« Il s'établirait bientôt un courant si important & si fructueux, que la voie rapide s'imposerait à bref délai.

« Car il faut songer que le chemin de fer transpyrénéen par Lérida, Carthagène & Oran, est destiné à devenlr la voie rapide, la grande voie de communication, non seulement entre le nord-est de la France & l'Espagne, mais entre le nord-est de l'Europe & l'Afrique centrale, objet, aujourd'hui de tant d'explorations.

« Et ce trajet vers le centre de l'Afrique, presque tout entier par voie de terre, se fera avec plus de sécurité, plus de rapidité, puisqu'on abrégera de vingt-sept heures, sur cinquante-huit, le trajet de Paris à Oran.

« Le revenu de l'œuvre entière, d'après les calculs de l'ingénieur en chef, M. Decomble, représentera, pour la fortune publique des deux nations un capital plus que triple des fonds employés à la construction.

« Aussi, monsieur le président, nous ne saurions trop engager nos voisins de la province de Lérida à redoubler leurs instances auprès de leur gouvernement, afin qu'il s'entende avec le gouvernement français pour commencer au plus tôt les travaux de perforation du souterrain international.

« Nous savons, d'ailleurs, que le gonvernement français est parfaitement disposé en faveur du projet. Il ne laissera pas protester la signature qu'il a apposée à la convention internationale du 15 février 1885.

« On ne saurait trop hâter l'exécution d'une œuvre qui doit amener la prospérité au sein de nos populations & développer au plus haut degré les relations amicales entre les deux Etats.

« En tous cas, monsieur le président, je suis l'interprète de mes collègues les représentants de l'Ariège, qui s'associent à moi pour vous prier d'agréer nos sentiments de parfaite considération.

« Bordes-Pagès,

« *Sénateur de l'Ariège.* »

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 9951.

SUR LES CHANSONS ESPAGNOLES

CONFÉRENCE FAITE PAR M. E. MÉRIMÉE

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ET DE LANGUE ESPAGNOLES
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a quelques semaines, j'achevais la lecture d'un Recueil de Chansons espagnoles, lorsque je vis entrer chez moi l'aimable & actif fondateur de l'*Association des Amis de l'Université*. « Je viens, me dit-il, vous enrôler parmi nos conférenciers. — C'est bien de l'honneur pour moi, répondis-je, mais veuillez considérer... — C'est entendu, reprit-il; quel sujet traiterez-vous? » — Et comme il restait là, sa liste déployée, son crayon à la main, attendant une réponse : « Eh bien! dis-je en songeant à ma lecture, puisque vous le voulez, je parlerai ..... des chansons espagnoles. » — Je ne prévoyais pas alors, Messieurs, dans quel embarras allait me jeter cette parole imprudente, mais je ne le sens que trop en ce moment. Qui dit chanson en effet, dit chant : le chant est une partie essentielle, — souvent la meilleure, — de la chanson populaire. Or, il faut bien que je l'avoue, je n'ai pas eu un instant l'idée de transformer cette causerie en concert. Je regrette d'ailleurs de ne le pouvoir faire, car l'air, comme l'on dit, ferait peut-être passer les paroles, & c'est une précieuse ressource que de pouvoir chanter ce qui ne mérite guère d'être dit. Je sais aussi que dernièrement, à Paris, des hommes très savants, des *Folk-Loristes*, ont fait des conférences de ce genre en musique. Mais remarquez-le, je

vous prie, Messieurs : celà même ne suffirait pas ici : car la chanson espagnole est non seulement chantée, elle est dansée. Or, vous admettrez, je l'espère, que ni les castagnettes ni la guitare, ni le *fandango*, ni la *seguidilla* ne rentrent nécessairement dans les attributions du professeur de littérature espagnole. Et comme il n'y a pas d'apparence que notre Faculté des Lettres, — même en cette fin de siècle, — s'adjoigne un orchestre, ni un corps de ballet, il faudra que vous preniez mes chansons toutes nues, sans aucun des agréments musicaux ni chorégraphiques qui leur donnent toute leur saveur, & qui, à défaut de l'esprit, charment au moins les yeux & les oreilles.

Mais, ainsi réduite, que vaut la chanson? Quel intérêt peut bien présenter un couplet populaire? Et pourquoi, dans une littérature qui se pare de tant de noms éclatants, pourquoi, dans un champ si vaste & si mal moissonné encore, s'attarder à ces fleurettes rustiques qu'ignorent ou que dédaignent les classifications officielles?

Messieurs, pour répondre à ces objections, je pourrais, n'en doutez pas, alléguer de graves autorités. Aux classiques purs, s'il en reste, je dirais qu'après tout, la chanson est un genre comme un autre; que Boileau n'a pas dédaigné de lui faire une petite place entre « la plaintive élégie » & le rondeau, « né gaulois »; qu'Alceste assurait « que la passion parle là toute pure », & que le redoutable abbé Le Batteux, qui probablement n'en usait guère pour son compte personnel, la traite cependant avec indulgence. Et aux autres, aux modernes, à ceux qui n'ont pas la superstition des codes littéraires, je rappellerais que la chanson populaire est une partie du Folk-Lore, & je montrerais en quelle estime la curiosité de nos contemporains tient ces manifestations anonymes de l'âme des foules, cet art spontané, naïf, qui a ses traditions, lui aussi, & vieilles comme l'humanité. Je dirais comment cette poussière poétique, impalpable & flottante, s'est condensée parfois, sous le souffle du génie, en des poèmes immortels, de même que la matière cosmique des nébuleuses a formé des étoiles.

Grâce à cette sympathie pour les humbles, — l'un des caractères de notre époque, — l'on a compris l'intérêt de ces études.

Des curieux, je pourrais dire des missionnaires, des apôtres, se sont répandus de toutes parts, dans les provinces, au fond des campagnes, le plus loin possible des routes tracées, de préférence dans les recoins où la lettre imprimée est chose inconnue, — il y en a encore, même en Espagne, — partout enfin où ils espéraient surprendre dans leur naïveté ces conceptions populaires, qui se cachent au milieu des guérets & des broussailles, comme honteuses de leurs accoutrements rustiques. Et ils sont revenus de Bretagne & d'Andalousie, des bords du Volga comme de ceux de la Garonne, du pays Basque & d'Ecosse, de Sicile & du Piémont, chargés d'une gerbe bizarre d'herbes folles, de contes, de devinettes, de chansons, de berceuses, de dictons, de prophéties & de formules magiques, dans toutes les langues, dans tous les patois connus & inconnus. D'autres, — les musiciens, — rapportaient des mélodies, des refrains, des ritournelles, qui voletaient çà & là en liberté, & qu'ils se sont hâtés d'enfermer entre les portées musicales, comme l'oiseleur emprisonne chardonnerets & bouvreuils derrière les barreaux de la cage. Et alors, les érudits sont venus à leur tour; ils ont déclaré que quelques-uns de ces types remontaient à la plus haute antiquité & se perdaient dans ce que notre ignorance appelle « la nuit des temps. » Et ce n'est pas tout. A les en croire, dans cette gerbe grossière se cachaient quelques-unes des plus vieilles traditions de l'humanité. Telle chanson, comme une graine emportée par les vents aux quatre coins de l'horizon, avait traversé le monde entier; elle avait pris racine dans les climats les plus divers; peut-être avait-elle découvert l'Amérique avant Colomb, & à travers tous les croisements & toutes les transplantations, elle conservait quelque chose de sa couleur & de son parfum primitifs. Il y a des rondes d'enfants qui cachent la pensée secrète des vieux sages de l'Inde; il y a des contes qui renferment tout un système de philosophie.

Tout cela dans une chanson! Qui l'aurait cru? Mais, je me hâte de le dire, ce n'est pas à ce point de vue que je voudrais étudier aujourd'hui les chansons espagnoles. Nous laisserons de côté toute érudition; nous ne rechercherons ni l'origine première, ni le sens caché, ni la filiation historique de certains

de ces refrains; nous n'essayerons même pas de dégager les lois qui ont présidé à leur structure, les transformations, parfois curieuses cependant, de leur métrique. Nous les prendrons tels qu'ils sont, tels que vous pouvez les entendre au coin des rues ou le long des sentiers. Et nous nous demanderons ce qu'ils nous apprennent du peuple qui les invente, qui les conserve, & qui les aime.

Car enfin, s'il est vrai, dans une certaine mesure, que la littérature écrite d'un peuple reflète son caractère, ses idées, ses passions, il est encore plus vrai que ce peuple se peindra mieux dans la littérature orale qu'il invente ou qu'il arrange lui-même pour son usage personnel. La première, la littérature des écrivains, ne traduit que par accident & de seconde main les sentiments de la foule : il faut tenir compte de l'originalité propre de l'artiste, des intérêts qui l'inspirent, des caprices de la mode, des influences qu'il subit, d'une foule d'autres causes encore. Mais la seconde, la littérature du peuple, échappe d'ordinaire, elle échappe davantage du moins, à ces caprices, à ces imitations, à ces influences, de telle sorte qu'il sera pour le moins aussi utile, pour bien connaître le génie d'un peuple, de savoir ce qu'il chante que de lire ce qu'ont écrit ses poètes, ses dramaturges, ses romanciers.

Oui, mais à une condition, c'est que ces chansons soient vraiment populaires, c'est-à-dire qu'elles viennent du peuple & qu'elles traduisent directement ses idées, ses passions, dans sa langue ordinaire, sans intervention des lettrés ni des savants. Or, à y regarder de près, celles qui réunissent ces conditions sont plus rares qu'on ne pense. Plusieurs, même de celles que le peuple chante, viennent d'auteurs qui estiment que le comble de l'art est d'imiter ce qui, par définition, doit manquer d'art. Heureusement qu'en les adoptant, les bonnes gens auxquels elles s'adressent, ont soin de les habiller à leur façon, & d'ailleurs il en reste beaucoup dont la légitimité n'est pas douteuse.

Il faut se rappeler en effet que le divorce entre la littérature du peuple & celle des classes lettrées, si sensible chez nous, n'a guère existé en Espagne. Pendant longtemps, la littérature Espagnole a été l'une des plus démocratiques, & par cela même,

l'une des plus véritablement nationales qui soient au monde. Pour cette raison sans doute les amateurs, les collectionneurs de poésies populaires ont été nombreux de l'autre côté des monts. Si les anciens, Rodrigo Caro, Sarmiento, Zamacola ont fait preuve de plus de bonne volonté que de critique, les modernes, Lafuente, Marin, Machado, Caballero, Milá y Fontanals, sont des érudits, des spécialistes, munis de tous les instruments de précision nécessaires pour séparer l'or pur de l'alliage : ils ont pris rang à côté des Gaidoz, des Rolland & des Tiersot, des d'Ancona & des Nigra, des Greendtwig & des Child, & de tant d'heureux chercheurs qui sur tous les points du globe se sont voués à ces études.

Et puis, Messieurs, en Espagne, la matière était si riche, si abondante! On peut estimer que dans la lutte économique, commerciale, scientifique, les Espagnols se sont souvent laissé devancer; mais, en fait de chansons, ils défient toute concurrence. Leur littérature a eu ses éclipses; la pensée, à certaines époques, s'est comme engourdie & arrêtée chez eux, semblable à un fleuve qui cesse de couler, pris par les glaces : il y a de grands silences mornes dans leur histoire officielle. Prêtez l'oreille cependant : dans les couches profondes on entend toujours un murmure, tantôt triste & tantôt joyeux : c'est la poésie populaire qui coule intarissable. Cette invraisemblable gaîté, qui survit à tout, c'est un défi de l'homme à la destinée, selon l'expression de Cherbuliez, c'est un miracle, c'est un don de la grâce. Mais, sous ce beau ciel, la tristesse elle-même ignore les silences farouches; le plaisir de chanter ses peines les dissipe, & comme disait Musset, qui en avait fait l'expérience, « en se plaignant on se console. »

D'ailleurs, il est si facile là-bas d'être poète! La langue est si riche, si sonore! Les lois de la métrique ou de la prosodie populaire sont si complaisantes! D'abord, remarquez-le, ce mètre chantant de l'octosyllabique, dont usent les *romances*, les *coplas*, les *trovos*, les *peteneras*, semble avoir été fait sur la mesure exacte de la pensée du peuple, assez long pour que cette pensée s'y trouve à l'aise, assez court pour qu'elle ne s'y embarrasse pas dans les plis traînants des périodes perfides. Quant aux *séguidilles* ou aux *boleros*, leur quatrain de sept &

cinq syllabes, agrémenté de la reprise ou *estribillo*, se plie avec souplesse aux cadences marquées par les pieds légers des danseurs. Et ce joli son de cloche, cette assonance, qui vibre sur la dernière voyelle accentuée de tous les vers pairs, laissant les autres s'ébattre en liberté, retenus cependant & rappelés par ce tintement dont nous ne connaissons plus la délicate harmonie, mais qui n'échappe point à une oreille exercée! Que nous sommes loin de cette fatigue, de cette angoisse de la rime pleine, que le pâle versificateur, aux ongles rongés, poursuit à la sueur de son front & qui faisait s'envoler, devant Boileau gesticulant, toutes les fauvettes du jardin d'Auteuil! Dans ce vocabulaire éclatant, les assonances accourent d'elles-mêmes sur les lèvres : il ne faut, pour les assembler, que tout juste ce léger effort nécessaire pour sentir la joie d'en triompher. Et n'allez pas croire que le pâtre, dans les solitudes de la Manche & d'Estrémadure, ou le galant, sous le balcon où grimpent les liserons, aient besoin de compter sur leurs doigts le nombre des syllabes de leur quatrain : la cantilène traditionnelle, qui encourage leur improvisation, la maintient aussi dans les justes limites, assez souple pour admettre toutes les fioritures que la fantaisie personnelle y brode, assez tolérante pour ne pas se scandaliser d'élisions, de synalèphes, d'épenthèses, qui choqueraient une muse plus sévère, assez nette cependant pour faire respecter le rythme nécessaire. Pour plus de sûreté, la guitare vient prêter à la voix son aide secourable, & la caresse rythmée du doigt sur les cordes vibrantes, se joignant aux cadences des pas, supplée harmonieusement au métronome absent.

Ainsi la langue, la métrique, la mélodie, la danse, tout conspire pour provoquer, pour soutenir l'inspiration dans cette race fine, qui a reçu le double don du rêve & de la passion. Et dès l'origine, semble-t-il, il en a été ainsi. Le Cid Campeador était à peine couché dans son tombeau de San Pedro de Cardeña que l'imagination des foules s'exerçait sur ce thème merveilleux : *Rodericus ille de quo cantatur,* dit un contemporain : le Rodrigue des chansons! Et depuis lors, depuis Roncevaux même & la Reconquête jusqu'à la guerre du Maroc, depuis le paladin Bernard del Carpio jusqu'au maréchal O'Donnell, il n'est pas de grand fait historique qui ne soit représenté dans le

Romancero. Je sais bien que sous leur forme actuelle, la plupart des *romances* ne remontent pas au-delà du seizième siècle, & qu'ils portent la trace manifeste de remaniements, de retouches exécutées par des mains savantes. Leur forme primitive nous échappe le plus souvent, mais la naïveté des sentiments, la simplicité du rythme, les archaïsmes de la langue, conservés, exagérés même par les arrangeurs, tout nous la laisse deviner encore.

Rechercher les éléments populaires que renferme cette incomparable collection du *Romancero* nous entraînerait trop loin. Sans remonter aux siècles disparus, nous pouvons surprendre dans les recueils fournis de nos jours la fécondité persistante de la muse populaire. Chanson & Romance, ce sont deux sœurs : mais celle-ci a fait fortune & a contracté de brillantes alliances; elle soigne sa langue & évite les tours vulgaires ou les provincialismes; celle-là est restée franchement paysanne & ouvrière. Avec des traits communs, qui trahissent la même origine, elles diffèrent sensiblement : l'ainée est surtout épique & dramatique, car elle a beaucoup vu & beaucoup appris : la cadette est avant tout lyrique; elle ne sait guère nous parler que d'elle-même, étant restée toujours au logis, comme Cendrillon. Aujourd'hui, comme au temps de Lope de Vega, « ces chansons naissent en foule dans les sillons au temps des semailles; *nacen al sembrar los trigos*, » — & il n'est aucun des petits évènements de sa vie que le peuple ne mette en couplets. « Le peuple est un grand poète, disait Trueba, l'auteur du *Livre des Chansons*, il possède à un degré éminent le sentiment, qui est l'âme de la poésie. Son expression est souvent négligée, mais en revanche il sent vivement, & il n'est guère de genre de poésie qui ne lui soit familier. Le matin, vous le verrez dans quelque procession, chantant pieusement la Mère du Bel amour, *la madre del amor hermoso;* le soir vous le rencontrerez sur les rives du Manzanares entonnant des séguidilles pleines d'une verve picaresque; la nuit, vous l'entendrez encore célébrant ses amours sous la fenêtre de sa promise : tantôt il respecte la grammaire, & tantôt il la massacre; tantôt il s'élève aux cieux, & tantôt il se traîne terre à terre, maintenant pudique comme une vierge, & bientôt après hardi comme une courtisane, mais presque toujours original & poétique. »

C'est aux champs que ces courtes idylles fleurissent de préférence, toutes parfumées de l'odeur des foins de Galice, des vignes en fleurs d'Andalousie, des orangers de Valence. « Fillette, dit précisément l'une de ces chansons, tu embaumes le thym & le romarin. — Quoi d'étonnant, répond-elle, puisque je viens des champs?

A tomillo y romero
Me hueles, niña.
— Como vengo del campo
No es maravilla.

« Aux champs, disait au siècle dernier le Père Sarmiento, chaque pâtre est poète & chaque fille de ferme est poètesse ». Les *coplas* sont un produit naturel du terroir, & il serait plus facile de compter les marguerites, au temps de Pâques fleuries, que les chansons qui s'y épanouissent. L'une d'elles dit encore :

Del polvo de la tierra,
Saco yo coplas :
No bien se acaba una
Ya tengo otra.

De la poussière de la terre, — Je tire mes couplets, — A peine l'un est-il terminé, — Que j'en tiens un autre.

Actuellement encore, il n'est guère de foyer où l'on ne voie, accrochée près de l'escopette, sous les images de la Vierge & des Saints, la guitare, compagne des grands voyages, charme des veillées d'hiver, confidente & interprête des longues rêveries.

Mais la chanson ne craint pas la ville. Elle se plaît dans les quartiers populaires, où tous la connaissent & l'aiment, car elle parle à chacun sa langue & l'entretient de ses affaires, de son métier. Beaucoup même la courtisent, car elle est bonne fille, pas bégueule, si j'ose dire, & elle a volontiers le mot pour rire, surtout aux dépens du voisin. Mais, de temps immémorial, ce sont les aveugles & les barbiers qui sont à la ville ses représentants autorisés & comme ses fondés de pouvoir. « *Los Cantares de los ciegos* » étaient célèbres bien avant Cervantes, &, de nos jours encore, quel voyageur n'a rencontré, au coin d'un carrefour, au milieu d'un cercle attentif, quelque

aveugle râcleur de guitare? C'est lui qui tient en réserve, dans les archives de sa mémoire, les fragments de romances, les *coplas*, les *villancicos*. Ce rhapsode nasillard ne se contente pas de répéter : il invente, comme Homère ; il crée, il vit de la poésie, car la poésie, accusée ailleurs de conduire les poètes à l'hôpital, les empêche ici d'y aller. Quant au barbier, on ne se le représente pas plus sans sa guitare que sans son rasoir ; je parle, bien entendu, du Figaro classique, traditionnel, & non des modernes artistes capillaires, car hélas ! de ces barbiers à l'instar de Paris, on en trouve beaucoup maintenant, même à Séville !

Toutes ces improvisations resteront inédites, à moins que quelque amateur, passant par là, ne se mêle au groupe & ne prenne soin de les noter. « Au milieu de mes peines, — disait un poète populaire, de son métier nettoyeur de wagons, *limpiador de coches*, — au milieu de mes peines, plus d'une fois je me suis réveillé, & j'ai vu un savant qui écrivait ce que je disais dans mes rêves.

En medio de mis fatigas
Varias veces desperté
Y ví á un sabio que escribia
Lo que yo dormido hablé.

Bien entendu, chaque province a son *Cancionero* particulier, & quoique le fond de l'inspiration populaire soit partout à peu près le même, quoique les emprunts soient fréquents, cependant les différences dialectales ou métriques, la diversité des instruments & plus encore le caractère propre à chaque province introduisent une grande variété dans leurs chansons. Les Galiciens, par exemple, fortement mélangés de Celtes, ont une physionomie extrêmement différente de celles des méridionaux, de même que leurs montagnes verdoyantes & brumeuses contrastent violemment avec les plaines inondées de lumière de l'Andalousie. Ce qu'expriment surtout leurs *copras*, leurs *ruadas*, leurs *muñeiras*, c'est l'attachement au sol natal, la douleur de l'éloignement, la nostalgie, *las saudades*, comme ils disent, dans leur vieux patois, à moitié portugais ; c'est aussi la joie du retour, quand le service militaire est terminé,

ou que le petit pécule a été lentement & sou par sou amassé dans la grande cité. Cette tendresse de cœur, qui arrive parfois jusqu'à la maladie, ce désir obstiné du retour, ces croyances superstitieuses, à peu près inconnues en Espagne, & je ne sais quelle pente vers la mélancolie, tout enfin, jusqu'au costume, jusqu'à l'instrument national, la *Gaita Gallega*, sorte de biniou, tout fait songer à notre Bretagne. C'est sans doute une mère galicienne qui la première a chanté ce couplet :

Castillans de Castille,
Traitez bien les *Gallegos*.
Quand ils s'en vont, ils s'en vont comme des roses,
Quand ils reviennent, ils reviennent comme des nègres.

Et c'est son fils peut-être qui, perdant de vue la montagne paternelle, s'écrie :

Adieu torrents, adieu fontaines,
Adieu petits ruisselets,
Adieu lumière de mes yeux,
Je ne sais quand nous nous reverrons !

Les chansons basques sont celèbres par l'originalité de leur musique, à laquelle répond l'étrangeté de la langue & le caractère archaïque des danses, tantôt solennelles comme dans la *Danse des épées* ou l'*Aurrescu*, tantôt vive & sautillante comme dans le *Zortzico* ou le *Saut Basque*. Mais quelque plaisir que nous aurions à nous arrêter dans ces vallons touffus, parsemés de blancs chalets, & à écouter les chants qu'accompagnent le son strident de la petite flûte & le ronflement du tambourin, il faut nous hâter, car notre voyage est long. A peine aurons-nous le temps de saluer en passant la noble terre de Catalogne, si fertile, elle aussi, en poésies populaires auxquelles l'énergique dialecte de Jaime le Conquérant, donne quelque chose de fier & de viril. Et nous arrivons en Castille & en Andalousie, où nous rencontrons la chanson proprement espagnole.

Classer exactement ces milliers de quatrains qui composent la meilleure partie de ces chansonniers castillans & andalous n'est pas chose facile. Leur fantaisie déconcerte souvent la patience & la logique des collectionneurs. Cependant ces derniers s'accordent en général à les ranger par ordre de sujets,

& sans nous piquer d'une rigueur plus scientifique, c'est en suivant, nous aussi, cet ordre traditionnel que nous feuilleterons ces recueils.

Et tout d'abord la chanson espagnole, en bonne catholique qu'elle est, sait son catéchisme; elle le traduit volontiers pour l'édification des fidèles & un peu aussi, j'imagine, pour réparer le scandale qu'elle a pu donner parfois & faire oublier quelques peccadilles qu'elle a sur la conscience : « *Mira que te mira Dios, Mira que te está mirando, Mira que te has de morir, Mira que no sabes cuando.* » Elle s'agenouille dévotement devant toutes les croix, toutes les vierges, tous les saints qu'elle rencontre aux coins des champs, aux angles des rues. Ce qu'elle leur demande surtout, c'est le don de patience, c'est cette soumission vaillante au destin, cette *conformidad*, la vertu castillane par excellence :

A San Antonio le pido
Que me dé conformidad,
Que los bienes de este mundo
Dios los quita y Dios los da.

A saint Antoine je demande — Le don de la résignation, — Car les biens de ce monde — Dieu les ôte & Dieu les donne.

Tous les saints du paradis ont leurs attributions spéciales : ils ont aussi leurs clients & leurs couplets. Il y en a pour toutes les fêtes de l'année, des villanelles ou *villancicos* pour les Pâques de Noël, des *Saetas* (proprement des flèches) pour la Semaine Sainte, des *cuartetas* ou des tercets pour les Rois, pour le *Corpus-Cristi*, ou Fête-Dieu. La chanson, bien entendu, ne se contente pas de résumer la doctrine chrétienne, elle la glose & la poétise, comme dans ces jolis vers :

El prímer día de mayo
En punto de medio día,
A visitar los sembrados
Salen Jesús y María.
Se paran de trecho en trecho,
Les echan su bendición,
Mandan que corran los vientos
Para dar la granazón.

Le premier jour de mai, — Sur le coup de midi, — Pour visiter les semailles, — Sortent Jésus & Marie. — Ils s'arrêtent de temps en temps, — Leur donnent leur bénédiction, — Et font courir les vents — Pour que les epis grainent.

Elle est extrêment riche en sentences morales, en préceptes de sagesse, en observations qui ne manquent ni de finesse ni de philosophie :

En una alforja al hombro
Llevo los vicios :
Delante, los ajenos,
Detrás, los mios.

Dans une besace, sur l'épaule, — Je vais, portant les vices, — Par devant ceux d'autrui, — Par derrière, les miens.

Voici un couplet qui, outre la vérité morale, renferme une bonne leçon de grammaire sur la distinction entre les verbes *ser* & *estar*, vraie pierre d'achoppement pour les Français qui n'ont, pour en rendre les nuances subtiles, que l'unique verbe *être :*

Un loquito del hospicio
Me dijo en una ocasión :
Ni son todos lo que están
Ni están todos los que son.

Un fou de l'hospice — M'a dit un jour : — Tous ceux qui y sont ne le sont pas — Et ils n'y sont pas tous, ceux qui le sont.

N'est-ce point à peu près la même vérité qui se trouve exprimée dans cette séguidille :

Del carro de los locos
Todos tiramos,
Unos con tiros cortos
Otros con largos.

Au char des fous — Tous nous sommes attelés, — Ceux-ci avec des traits plus courts, — Ceux-là avec des traits plus lâches.

Cette morale, avec accompagnement de guitare, élève parfois le ton : *aliquando & vocem comoedia tollit :*

Todo lo puede el amor,
Todo el dinero lo vence,
Todo lo consume el tiempo,
Todo lo acaba la muerte.

L'amour peut tout, — L'argent triomphe de tout, — Le temps détruit tout, — La mort achève tout.

Mais le plus souvent elle est familière, & le mot propre ne lui fait pas peur :

El avariento, amigo,
Es como el puerco :
Que á ninguno aprovecha
Hasta que es muerto.

Ami, l'avare — Est comme le porc : — Il ne sert à personne — Jusqu'à ce qu'il soit mort.

Cette chanson, qui moralise & qui conseille, c'est la cousine germaine du proverbe, du *refrán*, que notre ami Sancho allait semant avec une verve si abondante par les sentiers de la Manche; c'est le code de la sagesse vulgaire, & vous voyez, Messieurs, que les paysans de Castille n'ont pas attendu nos modernes pédagogues, si préoccupés de rendre l'enseignement attrayant, puisqu'ils ont inventé une morale que l'on chante & que l'on danse.

Mais il faut bien l'avouer, la chanson n'a pas été faite précisément pour enfoncer le précepte dans la tête dure du vulgaire : elle lui sert surtout à donner une forme à ses sentiments, à ses passions, & par dessus tout, à ses amours.

Sur ce dernier point, par exemple, elle est d'une incomparable fécondité : les nuances multiples de ce drame éternel, le même, après tout, sous la soie & sous la bure, y sont exprimées avec finesse. L'amour heureux est le plus loquace, & c'est lui qui trouve les métaphores les plus poétiques :

El dia que tu naciste
Nacieron todas las flores
Y en la pila del bautismo
Cantaron los ruiseñores. —
El naranjo de tu patio
Cuando te acercas á el,
Se desprende de sus flores
Y te las echa á los pies. —
Tus ojos y los míos
Se han enredado
Como las zarzamoras
Por los vallados.

Le jour où tu naquis — Naquirent toutes les fleurs — Et sur les fonds du baptême — Chantèrent les rossignols. — L'oranger de ton patio, — Lorsque tu t'en approches, — Laisse tomber toutes ses fleurs — Et te les jette aux pieds. — Tes yeux & les miens — Se sont emmêles — Comme les mûres sauvages — Dans les haies.

Et ce début d'une lettre de la fiancée à son ami n'est-il pas charmant, encore qu'un peu précieux?

Como abrí sin precaución
Tu carta, dueño querido,
Se cayó tu corazón,
Mas en mi pecho ha caído.
En él yo le he dado abrigo,
Pero no cabiendo dos,
El mío te mando yo,
Y el tuyo queda conmigo.

Comme j'ai ouvert sans précaution — Ta lettre, mon cher seigneur, — Ton cœur en est tombé. — Mais il est tombé dans ma poitrine : — C'est là que je lui ai donné abri ; — Mais comme elle n'en peut contenir deux, — Le mien, je te l'envoie — Et le tien reste avec moi.

Je ne sais, Messieurs, si dans aucun pays le langage du peuple est aussi simple qu'on se plaît parfois à le dire. En tout cas, il suffit d'avoir entendu quelques douzaines de chansons espagnoles pour se convaincre que le Castillan & l'Andalou courent naturellement aux métaphores, qu'ils volent d'instinct aux *conceptos*, comme l'abeille aux fleurs. Toute la phraséologie amoureuse à laquelle la poésie courtoise nous a habitués, il y a beau temps que l'imagination populaire l'avait inventée! Et comme elle n'est point retenue par des souvenirs ou par des scrupules classiques, comme elle ignore ce que les rhétoriciens nomment « bon goût », elle ne recule devant aucune hardiesse de pensée, elle ne se refuse aucun rapprochement, quelque bizarre soit-il. Aussi ai-je toujours pensé que le vrai public de Góngora, ce ne sont pas seulement les délicats, les raffinés, mais le peuple tout entier, qui entend aisément ces arcanes, qui parle ce vocabulaire précieux, qui goûte ce joli tortillage de la pensée & qui enfin, sans y entendre malice, le réussit parfois tout aussi bien que l'auteur des *Soledades*. Jamais, pour célébrer les perfections de leurs belles, les Cultistes n'ont fait une telle consommation de perles, de neige, d'or, d'œillets & de roses. Et cependant, si je ne me trompe, nous éprouvons quelque indulgence pour ces poètes des champs & des rues, si naïvement conceptistes, précisément parce qu'ils n'ont qu'à suivre leur pente pour arriver naturellement à cette recherche, si l'on peut ainsi parler, tandis que nos Cultistes se forçent évidemment & se travaillent pour trouver toutes ces

grâces. J'ose affirmer qu'une pareille lecture est une excellente leçon d'histoire littéraire : elle nous explique clairement l'étonnant succès du Gongorisme.

Prenons quelques exemples si vous voulez bien. Vous vous rappelez que le Mascarille des *Précieuses Ridicules*, qui était, comme il dit, « diablement fort sur les impromptus » adresse celui-ci à Cathos & à Madelon :

Oh ! oh ! Je n'y prenais pas garde ;
Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde,
Votre œil, en tapinois, me dérobe mon cœur.
Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur !

Certes, Cathos a raison : « voilà qui est poussé dans le dernier galant! » Mais il y avait longtemps que ces voleurs de cœurs avaient été signalés en Espagne :

Tus ojos son ladrones
Que roban y hurtan ;

Tes yeux sont des larrons — Qui dérobent & qui volent ;

Et non seulement les voleurs, mais le mâquis, où ils dressent leurs embuscades :

Tus pestañas, el monte
Donde se ocultan ;

Tes cils sont des broussailles — Où ils se cachent ;

Et non seulement le mâquis, mais les gendarmes qui se mettent à leurs trousses :

Una porción de civiles
Han salido de Morón
En busca de unos ladrones :
Mi niña, tus ojos son.

Une escouade de gardes-civils — Est sortie de Morón — A la recherche de certains voleurs ; — Ma belle, ce sont tes yeux.

Et enfin, ces yeux, ces yeux terribles, ce ne sont pas des voleurs seulement, ce sont des assassins, & ce pauvre cœur, qui n'y prenait pas garde, le voilà mort, mort & enterré :

Dentro de mi pecho tengo
Un entierro bien formado :
Mi corazón es el muerto ;
Tu querer me lo ha matado.

J'ai dedans ma poitrine — Tout un enterrement bien formé — C'est mon cœur qui est le mort, — Et c'est ton amour qui l'a tué.

Détail caractéristique : au milieu de telles fadeurs, cette idée de la mort n'effraye point l'imagination espagnole, qui se complaît parfois à d'effrayantes horreurs, & qui mêle, dans un assemblage étrange, le réalisme de la pensée aux mignardises de l'expression. Un galant dit à sa belle :

Envidia tengo á la tierra
Y también á los gusanos,
Que te tienen de comer
Ese cuerpo tan gitano.

Je porte envie à la terre, — Et je porte envie aux vers, — Qui devront te manger — Ce corps si charmant.

Dans ce roman en quatrains le chapitre, le long chapitre des soupçons, des reproches, des larmes, des menaces, des défis est naturellement le plus dramatique. Il n'est point de ciel si beau qui n'ait ses orages, & les orages d'Andalousie sont violents & retentissants. La jalousie y est féroce, de même que le point d'honneur, *el pundonor*, s'y montre singulièrement chatouilleux :

Si supiera ó entendiera
Que el sol que sale te ofende,
Con el sol me peleara
Aunque el sol me diere muerte.

Si je savais, si j'apprenais — Que le soleil qui se lève te gêne, — Je me battrai avec le soleil, — Dût-il me donner la mort.

A coup sûr, celui qui parle ainsi n'avait pas lu les vers charmants de *Psyché :*

Les rayons du soleil vous baisent trop souvent,
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent.....

Ni même ceux de Guillén de Castro dont ils sont la traduction. C'était quelque vaillant (*valiente*) de Séville, petit-fils du Matamore que Cervantes avait rencontré à la cathédrale & dont il a tracé un si joli croquis. Malheur à l'imprudent qui aurait la funeste idée de chasser sur ses brisées! Il disputerait ses amours à la terre entière :

¡Todo el mundo en contra mía
Y yo contra el mundo entero!

Tout le monde contre moi — Et moi contre le monde entier !

Et il les disputerait aux étoiles du ciel elles-mêmes :

Si las estrellas del cielo
Todas se volvieren lanzas
Punta abajo para el suelo,
No pierdo las esperanzas.

Si les étoiles du ciel — Se changeaient toutes en lances — Et, pointe en bas, tombaient sur terre, — Non ! je ne perdrais pas l'espérance !

Dans ce modeste recueil chacun trouve aisément ce dont il a besoin pour exprimer les sentiments les plus subtils, pour célébrer, selon ses préférences, les yeux bleus ou les yeux noirs, le teint rose ou les joues brunes : ce manuel du parfait galant a tout prévu. Au besoin, quelques mots changés introduisent d'utiles variantes dans le texte. C'est ainsi que ces vers d'une chanson : *Palabras de los hombres*, *Todas son falsas*, sont souvent remplacées par celles-ci : *Palabras de mujeres*. Dans ce cadre complaisant, on met le portrait qu'on veut. Trueba, qui nous a transmis tant de chansons populaires, nous a révélé aussi, dans l'anecdote suivante, la manière de s'en servir. « Un soir la cime des montagnes était dorée par le soleil des Morts, *El sol de los Muertos* (c'est ainsi que l'on nomme dans mon pays les dernières lueurs du soleil qui va disparaître). Je causais, dans la maison d'un riche laboureur, avec une jeune fille de quinze ans, douce & délicate comme une sensitive. Elle cousait près du balcon. Tout à coup, une voix mélancolique s'éleva dans la chataigneraie voisine : c'était celle de l'un de mes compagnons, qui m'avait avoué son amour pour la jeune fille & raconté l'opposition des parents, qui le trouvaient trop pauvre. La voix chantait :

Ojos de color de cielo
Azules como los míos...

Beaux yeux couleur de ciel, — Bleus comme les miens,

[Je dois rappeler, Messieurs, que nous sommes ici dans les provinces Basques, ou le bleu domine; dans le Midi, les yeux noirs l'emporteraient décidément :]

No perdáis las esperanzas
Que yo no las he perdido.

Ne perdez pas l'espérance — Car je ne l'ai point perdue.



La fillette frissonna, en entendant ce chant, & je vis des larmes monter à ses yeux bleus. Je pris congé, pour respecter son émotion, & en passant sous son balcon, j'entendis une autre voix, tremblante & émue, qui répondait :

No pierdo las esperanzas,
Ni tú las pierdas, amor,
Que tú solito, solito,
Reinas en mi corazón.

Je ne perds pas l'espérance, — Ne la perds pas non plus, amour, — Car toi seulet, seulet, — Tu règnes dans mon cœur.

En dehors de ces chansons, communes à tous, chaque métier, chaque profession a les siennes : marins, charpentiers, tailleurs, soldats, étudiants, tous sont poètes à l'occasion, lyriques quand il s'agit d'eux, satiriques à l'usage du voisin. La vérité me force à dire qu'en général le peuple est dur aux siens : les cordonniers, les tailleurs, les barbiers sont particulièrement maltraités ; on leur prodigue les brocards sans marchander, & d'autant plus généreusement qu'on se sent moins en mesure de les payer d'autre monnaie. Par contre, les marins, les soldats, mais surtout les *toreros* séduisent toutes les imaginations & tous les cœurs :

Tengo un amante hechicero,
Que vale más que un Perú,
Y su oficio es de torero,
Torerito y andaluz.

J'ai un amant qui m'ensorcelle, — Et qui vaut plus qu'un Pérou, — Il est torero de son métier, — Joli petit torero & andalou.

C'est qu'au fond, le travail, l'humble travail manuel, ne parle guère aux âmes espagnoles ; elles vont au contraire d'instinct vers le romanesque, vers tout ce qui les éloigne des vulgarités de la vie, vers ce qui est ou paraît grand, impossible, excessif :

Un imposible adoro,
Que es de discretos.

C'est l'impossible que j'adore, — Et c'est la marque des gens d'esprit.

Soit, mais qui sait si ce n'est pas cet impossible qui a fait, en même temps que sa grandeur, le malheur de l'Espagne?

Les Amadis, les Esplandians, les Florisel, toute cette lignée légendaire de paladins ravissaient les seigneurs du temps jadis. Le peuple, lui, va chercher ses héros moins loin : la vie, pleine

d'aventures & d'imprévu du soldat, du marin, du contrebandier, l'existence fastueuse, charmante & terrible du *torero*, voilà qui le séduit, & c'est là sans doute la raison de son indulgence scandaleuse, mais invincible, pour les *pícaros*. C'est qu'en face de la loi & de l'ordre social, ces déclassés représentent la fantaisie, la liberté. Et c'est pourquoi toute la poésie bohême des chansons dites *flamencas* ou de Germanie, n'est guère que la glorification de bandits célèbres. N'a-t-on pas entendu aux Cortès, un député répondre à quelqu'un qui accusait les insurgés de Carthagène d'avoir ouvert les prisons & les bagnes : « Ils ont bien fait : ils sont allés chercher des hommes où il y en a ! »[1]

Le soldat ne saurait lutter de magnificence avec le *torero* & pour cause. Dans le service de l'Espagne le militaire n'est pas plus riche que dans celui de l'Autriche, mais qu'il a bon air sous son bel uniforme, bien sanglé dans sa cravate ! On oublie, à le voir ainsi, à la porte du quartier, qu'il n'a rien dans ses poches & souvent rien dans l'estomac :

¡Qué bonito está un soldado
En la puerta del cuartel,
Con corbatín estirado,
Y sin tener que comer !

Et puis, comme il est galant ! Et comme on apprend vite dans les casernes — dans les casernes espagnoles, — à tourner finement les choses !

He salido por soldado,
Y no tengo escarapela :
Dame una gota de sangre
De tu corazón, morena.

Me voici soldat, — Et je n'ai pas de cocarde ! — Donne-moi une goute de sang — De ton cœur, la brune.

D'ailleurs, vaillant comme son épée, & tout prêt, pour plaire à sa belle, à prendre d'assaut le rocher de Gibraltar, & à mourir pour son roi & pour son Dieu :

Y si me muero en batalla,
Muero por la Fe de Cristo.

Il n'y a qu'une ombre au tableau : c'est que l'amour du

1. Cherbuliez, l'*Espagne politique*, p. 43.

soldat est d'une heure; dès que la marche sonne : adieu, señora !

El amor del soldado
Es de una hora;
En tocando la marcha :
Adiós, señora.

Quant à l'étudiant, il est resté, dans les chansons, tel qu'il était aux beaux jours de Salamanque ou d'Alcalá : riche d'espoirs & pauvre d'écus, avec la cuillère au chapeau, toujours prête à s'enfoncer avec délices dans la soupe fumante des couvents, avec sa cape tellement bariolée de pièces multicolores qu'elle ressemble à un bouquet de fleurs. Car hélas! le moment n'était pas encore venu où les étudiants achèteraient, comme dans *la Dame Blanche*, des hôtels sur leurs économies, & auraient, comme de simples bourgeois, pignon sur rue.

La capa del estudiante
Parece un jardín de flores
Toda llena de remiendos
De diferentes colores.

Au demeurant, l'effroi des marchands, des hôtesses, des revendeuses & des bourgeois, toujours errant par les rues en quête d'un bon morceau ou d'une bonne fortune, & étudiant même de temps à autre, quand il n'a rien à faire de mieux.

Si en mi libro hubiese damas
Como las que estoy mirando,
Toda la noche de Dios
Me la llevara estudiando.

Ah! si dans mon livre il y avait des dames — Comme celles que je vois, — Toute la nuit du bon Dieu, — Je la passerais à étudier.

L'une des sections les mieux remplies du chansonnier populaire est consacrée aux couplets satiriques & burlesques. C'est là que le sel andalou, si vanté en Espagne, est répandu à pleines mains. Malheureusement ce n'est pas un article d'exportation; il doit être consommé sur place, car il perd beaucoup de son piquant & de sa saveur dans le voyage. Le sel attique lui a fait tort, & quoique Gil Blas, qui s'y connaissait cependant, assure qu'il vaut ce dernier, notre goût serait par-

fois choqué d'une crudité qui n'est pas pour déplaire à des palais habitués aux caresses brûlantes du piment. L'épigramme castillane & andalouse ne manque pas non plus d'aiguillon. Un chanteur anonyme la compare assez heureusement à un essaim d'abeilles qui se pressent pour sortir de la ruche & qui volent de ci de là, criblant de leurs piqûres, médecins, usuriers, faux braves & faux hidalgos, gens de justice & greffiers.

Primero que suba al cielo
El alma de un escribano,
Tintero, papel y pluma
Han de bailar el fandango.

Avant qu'on voie au ciel — Monter l'âme d'un greffier, — Encrier, papier & plume, — Danseront le fandango.

Les belles-mères ne pouvaient être oubliées : elles ne le sont pas en effet. Nous retrouvons, rééditées, aggravées & sensiblement augmentées par la malice ingénieuse des gendres, quelques-unes de ces plaisanteries d'une si respectable antiquité qu'elles semblent remonter, sinon au Paradis terrestre, où naturellement elles n'avaient pas encore de raison d'être, du moins à l'origine de l'humanité :

¡Quien tuviera la dicha
De Adán y Eva,
Que jamás conocieron
Suegro ni suegra!

Que n'ai-je eu la chance — d'Adam & d'Ève, — Qui jamais ne connurent — Beau-père ni belle-mère!

Sur ce point, la chanson espagnole ne diffère guère de toutes les autres. Mais voici qui est plus original : il y a deux choses que ses traits, lancés avec brutalité, mais souvent d'une main leste & adroite, respectent scrupuleusement : le Roi & l'Eglise. Ce n'est pas, je crois, que l'envie ait toujours manqué. Quelque stoïcien ou Castillan que l'on soit, on ne peut s'empêcher à certains moments de soupirer tout bas après l'avènement de la justice & de la raison :

Las cadenas que me oprimen
Dentro de mi corazón,
Se romperán, cuando reinen
La justicia y la razón.

Les chaînes qui m'oppriment, — Au dedans de mon cœur, — Se rompront, quand régneront — La justice & la raison!

Mais il y a, là bas, certain proverbe, bien connu des gens avisés, qui dit : *Del rey y de la Inquisición, chitón!* Du roi & de l'Inquisition, chut! Au surplus, la sincérité de sa foi & l'ardeur de son loyalisme monarchique s'unissaient chez le peuple à l'instinct vulgaire de la prudence pour le mettre en garde contre ces tentations.

Il a fallu longtemps pour lui faire perdre l'habitude du respect que les siècles avaient profondément enracinée en lui. La chanson populaire politique est de création récente; jusque-là les lettrés seuls savaient manier avec dextérité cette arme dangereuse, dont le port même était sévèrement prohibé. Et c'est ici que nous trouverons une différence sensible entre la chanson espagnole & notre chanson française, si volontiers frondeuse. Chez nous, c'est un plaisir exquis que de dauber sur les gens en place & que de brocarder le gouvernement. On se console des sottises qu'on ne peut empêcher en s'en moquant gaîment : l'on consent au besoin à payer le plaisir d'aiguiser une jolie épigramme. Mazarin le savait bien, lui qui fut le plus chansonné des ministres. « *Ils chantent*, disait ce grand philosophe, *donc ils paieront.* » Et ils payaient en effet. Les Espagnols payaient aussi du reste, & fort cher même, mais ils ne chantaient pas. Leur monarchie n'était pas comme la nôtre, tempérée par des chansons.

Nous venons, Messieurs, de parcourir ensemble, d'effleurer tout au moins, les principaux chapitres de ce volumineux chansonnier espagnol. En le fermant, nous sommes autorisés, je crois, à conclure que la chanson, en Espagne, reflète assez exactement, dans son ensemble, les caractères particuliers qui distinguent la physionomie du peuple. Elle est poétique, romanesque, chevaleresque; on retrouve chez elle l'énergie castillane & la subtilité brillante des Andalous, la mièvrerie gongoriste & le réalisme brutal de l'art du dix-septième siècle. Elle ne manque ni de sentiment ni de passion, mais il me semble qu'elle a plus d'esprit encore que de sentiment, & même plus d'imagination que d'esprit. Quant elle plaisante, sa verve moqueuse sait respecter certaines limites infranchissables. Elle est fine, mais elle manque de rondeur & de bonhomie familière. On ne la voit guère, comme la nôtre, s'attabler sous les treilles, dans

quelque guinguette de banlieue & chanter à la ronde, le verre en main, à la bonne franquette, comme on dit chez nous. Elle parle une langue imagée, pittoresque, avec un certain tour précieux qui est bien à elle.

En somme, elle est originale. En dépit de certains emprunts, de certaines infiltrations inévitables, que nous pourrions montrer, elle paraît avoir très faiblement subi l'influence de la littérature écrite. Il serait facile, au contraire, de montrer ce que cette dernière doit à la littérature du peuple. A proprement parler, elle en est nourrie; elle y a plongé profondément ses racines, & elle y a puisé une sève généreuse qu'aucun élément étranger n'a viciée; c'est là, sans aucun doute ce qui lui a donné, ce qui lui a conservé à travers les âges une originalité qu'on ne trouve à un égal degré dans aucune des littératures modernes. Le *Romancero* a été une mine sans cesse exploitée, où les dramaturges, les poètes, les romanciers, les historiens eux-mêmes ont puisé sans jamais l'appauvrir : l'or pur qu'ils en ont extrait a été plus profitable à l'Espagne que celui du Potosi, qui inonda l'Europe sans profit pour les exploiteurs. Il en reste du moins, grâce à Lope, à Calderon, à Castro, & à bien d'autres, des œuvres qui sont toujours vivantes. Et dans notre siècle, qu'ont fait les Rivas, les Zorrilla, lorsqu'ils écrivaient, celui-là ses romances, dont l'art délicat ne vise qu'à reproduire la grâce naïve des récits populaires, le second tant de Légendes de la terre natale qu'il revêtait du manteau splendide de sa fantaisie? Ils revenaient encore, après tant d'autres, à ces dépôts inépuisables de poésie. Nos humbles chansons ne sont pas les moindres ornements des romans des Caballero & des Trueba. Le *Livre des Chansons* de celui que ses compatriotes connaissent sous le nom familier de *Anton el de los Cantares*, est un hommage touchant à la Muse populaire, & la grande dame qui s'est dissimulée sous le pseudonyme de Fernán Caballero, a su réunir, avec la passion d'une Andalouse & la méthode d'une Allemande, un joli bouquet de ces fleurs du pays. C'est pour ces raisons qu'il m'a paru équitable de réclamer une place, à côté des œuvres maîtresses d'une littérature qui n'est pas sans gloire, pour ce chef-d'œuvre anonyme & d'ajouter à la liste déjà riche des grands noms

d'Espagne, celui de ce poète inconnu, oublié dans toutes les histoires littéraires, & qui n'est autre que le peuple espagnol lui-même.

Et maintenant, Mesdames & Messieurs, il est temps de mettre nous-même un terme à nos chansons. Et je le ferai, si vous me le permettez, à la mode de là-bas. Sur les rives du Guadalquivir, dans la terre de María Santísima, quand l'improvisateur a terminé tant bien que mal, sa sérénade rustique, après avoir, selon l'usage, demandé pardon pour ses fautes, il prend congé par un dernier couplet, le couplet d'adieu : *echa la despedida*.

Allá va la despedida
Que ya me voy á dormir,
Buenas noches, pues se acaba,
El aceite del candil.

Voici, dit-il, l'instant de prendre congé — Car il est temps d'aller dormir : — Bonne nuit, car il n'y a plus — D'huile dans la lampe.

E. Mérimée.

CONTRIBUTION

A LA

CARTE DES PYRÉNÉES ESPAGNOLES

INTRODUCTION

Al Exmo. Señor Don Francisco Coello y Quesada,
Coronel retirado del cuerpo de Ingenieros,
Presidente de la Sociedad de Geografia de España
Caballero gran cruz de la órden del Merito Militar,
Commandeur de la Légion d'honneur,
Miembro de la Real Academia de Historia, &c., &c.
Homenage de respeto y de gratitud.

Dois-je tâcher d'expliquer comment j'ai été amené à faire de la géographie pyrénéenne? Je fus attiré irrésistiblement par la montagne dès ma première visite aux Pyrénées. Quand je franchis la frontière, je fus tout surpris par l'absence de renseignements & de données sur le versant espagnol de la chaîne centrale. Mes maîtres & devanciers, MM. le comte Russell, Wallon & Schrader, avaient déjà commencé à étudier cette partie du puissant massif. Sans songer à les imiter, mais désireux de faire aussi quelque chose d'utile pour la France & pour l'Espagne, je m'appliquai à rendre mes excursions plus fructueuses que ne le sont en général les simples promenades d'un touriste. Le champ du reste était vaste; aucun risque de se coudoyer & de se gêner.

Bien que l'initiation me manquât, & qu'à défaut de savoir je n'eusse que de la bonne volonté aidée d'un certain instinct naturel, dès le début je fus vivement encouragé dans mon entreprise, un peu téméraire, par le capitaine du génie F. Prudent (actuellement lieutenant-colonel, attaché au Service géographique de l'armée) qui, sachant la pauvreté des connaissances que l'on possédait alors sur le versant opposé de notre chaîne, & désirant pour le prolongement à l'étranger de

la carte au 500000me dont la direction lui avait été confiée, donner des tracés d'une exactitude, sinon entière, du moins suffisante pour cette échelle, sollicitait ses collègues du Club Alpin de recueillir des données plus précises sur les Pyrénées espagnoles. Il déclare aujourd'hui que ses souhaits ont été accomplis bien au-delà de ce qu'il pouvait espérer au début. Ces encouragements devinrent bientôt pour moi une aide puissante, puisque — n'ayant pas fait d'études scientifiques suffisantes pour cet objet — il m'eût été difficile de mettre en œuvre les résultats de mes excursions, qui se transformèrent ainsi peu à peu, grâce à ses conseils éclairés, en explorations que l'on a bien voulu trouver fructueuses au point de vue géographique.

Entre nous deux s'établit alors une amitié telle que jamais le plus léger nuage ne vint l'assombrir. De cette amitié & de cette association, déjà vieilles aujourd'hui de quinze ans, est sorti le travail que nous présentons ici.

Chaque année, M. Prudent exécutait à l'échelle du 80000me la mise en œuvre des *tours d'horizon,* des itinéraires, des observations barométriques, recueillis par moi, ainsi que de mes croquis & photographies; il m'indiquait les améliorations à apporter dans mes opérations sur le terrain. Ainsi, grâce à cette entente réciproque nous avons pu produire un travail qui n'est certes pas la perfection absolue. Cette œuvre donnera aux cartographes, avec une exactitude largement suffisante pour les échelles des cartes chorographiques, un canevas à mailles serrées dans lequel il ne reste plus qu'à ajouter les détails de remplissage, & qui même, par ci par là, renferme quelques-uns de ces détails.

Nous devons remercier le savant colonel Coello, dont les cartes manuscrites ont singulièrement facilité notre tâche, & qui de plus nous a libéralement communiqué les documents de toute sorte qu'il a si patiemment accumulés. De hautes recommandations, obtenues grâce à lui, m'ont également permis de voyager sans encombre.

J'ai à cœur aussi d'exprimer ma reconnaissance à S. E. M. Sagasta, ancien président du conseil des ministres d'Espagne. Non-seulement par l'obtention d'une distinction honorifique, il encouragea dès le début mes excursions, mais aussi il les

facilita par tous les moyens en son pouvoir. Mes excellents confrères en alpinisme, MM. Wallon & Schrader, m'ont permis d'user de leurs travaux particuliers, & ce dernier a modifié, d'une façon des plus heureuses, les organes de la *règle à éclimètre du colonel Goulier* dont je fais usage; je les remercie tous deux.

Je n'ai garde d'oublier en Espagne, mon digne ami D. Antonio Escartin, curé d'Ansó; MM. Villacampa, de Laguarta; Naval, d'Olvena; Marti & Gaillar, de Puigcerdá; puis D. José Lopez, curé de Era; D. Sebastian Cosialls, de Camporrells; D. Antonio Serra, de Castellnóu-de-Carcolse. Merci aussi au colonel D. Rodrigo Bruno, & à mon ami V. de Mirecki, de Madrid; à M. l'ingénieur des mines Vidal, dont les belles photographies nous ont été utiles; à D. Lucas Mallada, le savant géologue qui a si bien décrit la province de Huesca; à D. Ramón Arabía y Solanas, de Barcelone, qui fut l'âme de l'Associació d'excursions catalana. Leurs renseignements précieux nous ont permis, au retour de leur pays, de compléter & de corriger notre travail. Un souvenir également à M. l'ingénieur forestier Allue, de Huesca, au chanoine Lafita, de Barbastro, à D. Juan Coarraza, de Loarre, déjà fauchés par la mort.

Je dois aussi une mention particulière à mon guide français du début, Henri Passet, puis à Gregorio Pascual, de Torla, & à Rogalle, ancien douanier d'Aulus, qui m'accompagnèrent chacun plusieurs fois.

Sans doute, en ce qui concerne l'orthographe de certains noms dans cet opuscule & dans les cartes, il peut y avoir à redire : dans les premières années je connaissais mal l'espagnol, & quoiqu'en Aragon on parle un assez bon castillan, il y existe cependant des idiotismes. En Catalogne, j'eus plus de difficultés pour la langue, car, si à Barcelone on converse en un catalan pur & littéraire & à peu près fixé, dans les montagnes cet idiome dégénère & change suivant les vallées.

Cependant, malgré ces difficultés, je me suis scrupuleusement appliqué à faire la *critique* des noms qu'on me donnait,

à démêler le vrai du supposé. Y suis-je parvenu entièrement? Non, à coup sûr.

Quiconque a excursionné en montagne, & surtout en montagne espagnole, aura pu s'apercevoir combien il est difficile d'appliquer un nom à une cime, à un pic. L'Espagnol pyrénéen comme les montagnards de tous pays, malgré la vivacité de son intelligence, ne s'intéresse — à de rares exceptions près — que peu ou point à la nomenclature géographique des parties improductives de sa région; si comme pasteur ou comme chasseur il n'a pas *pratiqué* la montagne, méfiez-vous un peu des renseignements qu'il vous donnera, surtout s'il est hors du territoire de sa paroisse. J'aurais désiré, pour éviter cet inconvénient, avoir chaque jour avec moi un guide local; mais je n'y suis pas toujours parvenu, & il m'est arrivé, parfois, de guider mon guide, ou de lui apprendre, arrivé sur un sommet, le nom des sierras avoisinantes.

Les sommités ne sont pas toujours dénommées, car on les désigne souvent du nom du versant par lequel on les aborde. Confrontent-elles à quatre districts municipaux? Elles ont quatre noms. De pareils faits se présentent aussi dans les autres massifs des hautes montagnes. Si une crête, difficile d'accès, sépare deux vallées, il est tout naturel que les habitants de celles-ci donnent des noms différents aux points remarquables de cette crête. Il est arrivé à des touristes de critiquer le nom appliqué à une cime. Quelques-uns d'entre eux sans doute relèveront ici des erreurs, mais en acceptant volontiers, en leur demandant même leurs observations & rectifications, je les prie, s'ils me trouvent en faute, de prendre en considération ce que je viens de dire.

Bien qu'accompagné par des guides pris dans le village, que de fois ne m'est-il pas arrivé, une fois descendu d'une montagne, de trouver les habitants de cette localité en désaccord sur le nom de la cime gravie?

En Catalogne, par exemple, la montagne d'Orri, entre la Noguera Pallaresa & le Segre[1], est un puissant massif de la

1. En Espagne, les noms de rivières sont du masculin, à de rares exceptions près, telles que les Nogueras; c'est pourquoi j'écris : *le Segre, le Cinca.*

région médiane. Je l'ai gravie deux fois, contournée plusieurs autres. Eh bien! j'ignore encore son vrai nom, & cependant chaque fois j'ai interrogé avec insistance. J'ai recueilli les noms de : *Tossal de Rubio* ou de *San-Joan del Erm* (village & monastère voisins), la *Torreta, Torre de Coma Serrera, Orrade*, & si j'ai accepté le nom commun de *Tossal del Orri* (mot à mot : *sommité de la cabane*), bien que personne ne me l'ait indiqué, c'est que les manuscrits du colonel Coello, le désignent ainsi.

Nos noms de villages sont plus exacts, bien que l'orthographe de plusieurs d'entre eux ne soit pas absolument déterminée. Madoz, dans son « *Diccionario geogrdfico-estrad'stico-histórico de España y sus posesiones de ultramar* », & le Nuevo Nomenclátor, publié par l'« Instituto geográfico y estadístico », établissement officiel dont les décisions font loi, sont quelquefois en désaccord ; puis il est des noms officiels que les gens du pays se refusent absolument à adopter : *Najar* par exemple pour *Nacha*.

Nous avons conservé, autant que possible, l'orthographe castillane en traitant de l'Aragon, & la catalane pour la Catalogne, car la langue catalane doit être considérée comme une langue littéraire. Voilà qui explique pourquoi sur la rive droite de la Noguera Ribagorzana, nous dirons *tozal, puente*, &c., & *tossal, pont* sur la rive gauche. Il est cependant certains mots comme *rio* (cours d'eau), *pueblo* (village), *sierra* (chaîne d. montagnes), *barranco* (gorge, ou petit vallon étroit), *ermita* (petite chapelle), &c., que nous avons adoptés pour le discours & dont nous usons en décrivant aussi bien l'Aragon que la Catalogne. D'autre part, nous nous sommes départis de la coutume qu'ont certains de nos compatriotes de franciser les noms propres des pays étrangers, coutume qui d'ailleurs disparaît de plus en plus actuellement.

Plusieurs guides des Pyrénées, peu habitués à l'espagnol, traduisent en effet sans raison Panticosa par Panticouse, Bujaruelo par Boucharo, Torla par Tourle, Añisclo par Niscle, Aneto par Néthou, &c... ; & dans les livres français nous lisons Balaguier pour Balaguer, Vieille pour Viella, Ansangue pour Anzanigo, &c... ; c'est déjà bien assez de dire Saragosse pour Zaragoza, Pampelune pour Pamplona.

Pour me conformer à un désir exprimé par quelques-uns de mes confrères, je me permets d'indiquer les recueils où ont paru les récits d'excursions dont nous donnons aujourd'hui le résultat scientifique. J'y renvoie donc pour la description des lieux & les renseignements qu'y pourront puiser ceux qui désireront visiter le versant méridional des Pyrénées. Je crois devoir ajouter quelques mots sur chacune de ces courses, tant pour faire connaître le guide, l'homme de confiance, que j'avais avec moi, que pour donner une idée de l'itinéraire parcouru & du travail exécuté.

I. — DE GAVARNIE A HUESCA ET RETOUR PAR PANTICOSA. — Du 13 au 18 août 1877; guide *Pierre Pujo*, de Gavarnie; observations barométriques 30; lever d'itinéraire au jugé 80 kilomètres environ. — Ce fut mon premier voyage sur ce versant espagnol que je devais depuis parcourir en tous sens; je n'avais emporté qu'un baromètre anéroïde. — Voir le *Bulletin* de janvier 1878 de la section du Sud-Ouest du Club Alpin; des plaquettes ne furent pas tirées à part, mais le récit de cette excursion a paru dans une brochure imprimée à cent exemplaires intitulée : *Courses diverses*[1] (Tarbes, imprimerie Perrot-Prat, 1881.)

II. — DE GAVARNIE A BARCELONE, *par Boltaña,* le *San Gervás, Bóumort, les défilés du Segre, le Montserrat, & retour en France par Ripoll & Puigcerdá.* — Du 24 mai au 10 juin 1879: guide *Henri Passet,* de Gavarnie; stations 3; visées 30; obs. barom. 124; lever d'itinéraire au jugé, 220 kilom. environ. — J'avais tenu à traverser en écharpe une partie des Pyrénées d'Aragon & de Catalogne, pour savoir me reconnaître plus tard dans ces vallées imbriquées. J'avais emporté un trépied, une planchette & l'alidade nivelatrice du colonel Goulier; mais la petite portée efficace de cet instrument & le peu d'expérience que j'avais de ces sortes d'opérations ne permirent pas de tirer grand parti des *tours d'horizon* que je rapportai. — Cette

1. Toutes mes plaquettes portent la rubrique générale : *Excursions nouvelles dans les Pyrénées françaises & espagnoles.* Cet en-tête est donné, par une extension un peu fâcheuse, à l'excursion que je fis en 1882 sur la côte cantabrique ; ce récit rentre plutôt dans la série : *Excursions dans les sierras d'Espagne,* qui commence en 1890.

course a été publiée en quatre parties, de chacune desquelles il a été tiré à part 75 plaquettes : I. *De l'Ara à la Noguera Ribagorzana, Bulletin* de juillet 1879 de la section S.-O. du Club Alpin. II. Le *San Gervas, de la Noguera Ribagorzana à la Pallaresa, Bulletin* de 1880 de la Société Ramond. III. *Le Cap de Boû-Mort, de la Noguera Pallaresa au Llobregat, Annuaire* du Club Alpin de 1879. IV. *Le Montserrat, de Barcelone à Bourg-Madame, Bulletin* de juillet 1880 de la section S.-O. du C. A. F.

III. — LE PIC D'ARRÉ : DE CASTETS A BIELSA ET GAVARNIE. — Du 10 au 13 octobre 1879; guide *H. Passet;* obs. barom. 18; lever d'itinéraire, 30 kilom. — Pour cette course je n'emportai que mon baromètre. — Voir le *Bulletin* de 1880 de la Société Ramond; tirés à part, 50 exemplaires.

IV. — DE PUYGCERDA A LUCHON, par la *Sierra de Cadi*, le *Pic d'Orri*, les *Encantados.* — Du 17 au 28 juin 1880; guide, *H. Passet;* 6 stations avec 58 visées; obs. barom. 142; photographies 12; lever d'itinéraire 150 kilom. environ. — Le mauvais temps, le dérèglement accidentel de l'alidade & l'inexpérience rendirent cette excursion moins fructueuse que je l'aurais voulu; mais j'en rapportai des données plus précises sur la sierra de Cadi & la région d'Espot, presque inconnues jusqu'alors. — Voir pour la première partie : la *Sierra de Cadi* dans l'*Annuaire* de 1880 du C. A. F. (100 plaquettes tirées à part), & pour la deuxième partie, intitulée : *de la Seu d'Urgel à Luchon,* le *Bulletin* de 1881 de la Société Ramond. Un récit d'ensemble traduit en catalan par D. Ramon Arabia y Solanas a paru dans l'*Anuari* de 1881 de l'Associació d'excursions Catalana, sous le titre : *De Puigcerdá á Viella;* il n'en a été extrait que 15 exemplaires.

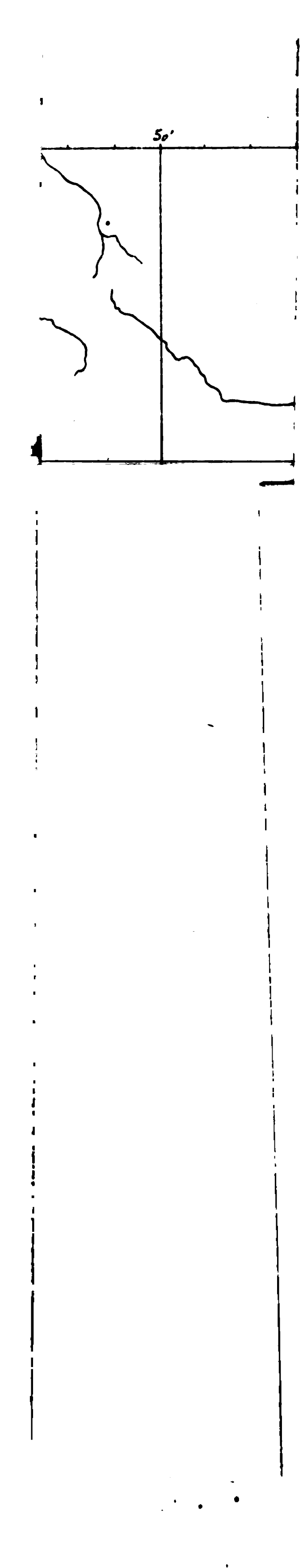
V. — COURSES DIVERSES. — Voir la note à la page précédente, relatant diverses excursions aux environs de Gavarnie & Cauterets (*Mont-Perdu; vallées de Torla, Arazas, Panticosa; Batlaïtous;* pic *d'Algas, &c.*), faites pendant les étés de 1877, 1879, 1880. — De ces ascensions je ne rapportai que quelques observations barométriques, 60 environ; 10 visées prises du haut de l'Aratille & de l'Algas; ce pays avait déjà été étudié par MM. Wallon & Schrader.

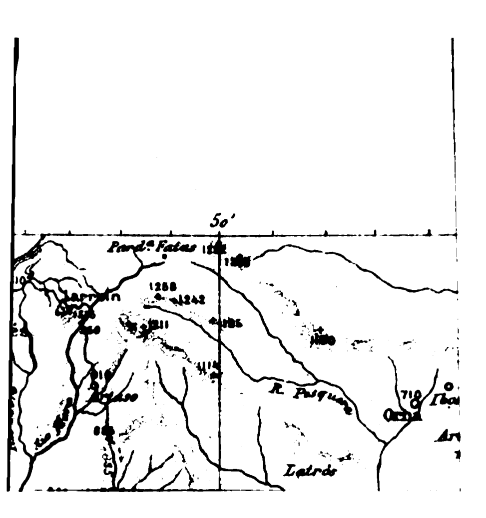
VI. — COURSES EN SOBRARBE. *Gorges de Mascun, Sierras de Guara, Pusilibro; San Juan de la Peña; régions d'Ansó & Canfranc; de Panticosa à Meson Nuebo.* — Du 16 juin au 2 juillet; du 27 juillet au 7 août 1881; guide *H. Passet;* stations 14; visées 640; obs. barom. 364; photog. 30; lever d'itinéraire 470 kilom. — A partir de 1881 j'ai employé la *règle à éclimètre* du colonel Goulier, qui nous a rendu des services signalés. C'est au tozal de Guara que je m'en servis pour la première fois. Grâce aux conseils de M. Prudent j'obtins avec cet instrument des données très précises & fructueuses, ainsi qu'il sera expliqué plus loin. J'ai donné le récit de ce voyage sous le nom de : *Courses en Sobrarbe* dans l'*Annuaire* de 1881 du C. A. F. (100 plaquettes tirées à part) & sous celui de : *Le Tombeau des premiers rois d'Aragon,* plaquette tirée à 100 exemplaires & extraite de l'*Annuaire* de 1882 de l'Associació d'excursions Catalana. (Barcelone, typogr. Louis Tasso-Serra, 1884), où sont relatées mes ascensions au *Visaurrin*, à la *Peña Collarada*, au *Pic d'Enfer,* au *Vignemale,* au *Tendeñera*, au *Taillon.*

Le résultat scientifique des excursions de 1877 à 1881 inclus, obtenu par le colonel Prudent, a paru dans une brochure que j'ai fait imprimer à 100 exemplaires, & intitulée *Tableaux de données géographiques & hypsométriques* (Bordeaux, typogr. E. Forastié, 1882).

VII. — COURSES EN NAVARRE ET ARAGON. — Du 27 mai au 12 juin 1882; guide *H. Passet;* 16 stations donnant 905 visées; observ. barom. 236; photogr. 28; lever d'itinéraire 280 kilom. — Le point de départ en Espagne fut Ochagavía dans la Navarre; puis j'allai étudier la cordillère sous-pyrénéenne depuis le Santo Domingo jusqu'à la sierra Sevil, & rentrai par Gavarnie. — L'*Annuaire* de 1882 du C. A. F. a publié le récit de cette excursion ; tirés à part, 100 exemplaires.

VIII. — ASCENSIONS AU TENDEÑERA ET AU VIGNEMALE. — Du 27 au 29 juin 1882; guide, *Brioul,* de Gavarnie. Sur ces deux stations 220 visées; obs. barom. 15. — Bien qu'un peu éloignées de la région que j'étudiais, mes stations sur ces deux hauts pics sont parmi les meilleures, sans doute parce que presque toutes les visées partant de ces sommets élevés & diri-


50′


50'
Pard.ª Fatas
1258
1242
R. Pasquana
710
Latrás

gées sur des points éloignés, sans effleurer le terrain, traversaient des couches d'air plus brassées & plus homogènes, & étaient peu influencées par les réfractions. — Voir *Explorations topographiques* mentionnées au VI.

IX. — Excursion en Sobrarbe et Aragon. — Du 3 au 14 octobre 1882; guide, *Gregorio Pascual,* de Torla. Stations 9; visées 796; obs. barom. 115; lever d'itin. 210 kilom. — De Gavarnie par la vallée de Broto je me rendis dans les sierras les plus méridionales, aux bords du Cinca, de l'Isábena, de l'Ésera, & rentrai à Torla par une autre voie. — 80 plaquettes extraites du *Bulletin* de janvier 1883 de la section S.-O. du C. A. F.

X. — Nouvelles Courses en Sobrarbe et Ribagorze. — Du 12 au 28 septembre 1883 : guide, *G. Pascual;* 18 stations donnant 1278 visées; obs. barom. 198; photogr. 6; lever d'itinéraire 320 kilom. — Excursion dans la même région qu'en 1882 dont j'enveloppai l'itinéraire, & mis le pied en Catalogne où je gravis le Montsech. Voir l'*Annuaire* de 1883 du C. A. F. (75 tirés à part) & pour le *Montsech* spécialement le *Bulletin* de 1887 de l'Association catalane d'excursions, p. 133.

XI. — Un mois d'excursion dans les Pyrénées espagnoles. — Du 17 mai au 5 juin, & du 20 au 30 juillet 1885; stations 31; visées 2472; obs. barom. 292; phot. 50; lever d'itin.[1] 500 kil.; guide *G. Pascual.* — En 1884, la frontière des Pyrénées avait été interdite à cause du choléra. En 1885, je fis deux excursions : j'entrai d'abord en Aragon par Jaca où Pascual & son mulet vinrent me rejoindre; puis ayant revisité les si curieux monastères de San Juan de la Peña, me dirigeai vers la province de Lérida, croisant & recroisant mes itinéraires précédents pour compléter les relevés. En Catalogne, j'étudiai le massif élevé du Llabata, mais l'abondance des neiges ne me permit pas d'y travailler avec fruit. Je revins dans cette région à la fin de juillet avec M. Victor Huot, élève de M. Schrader, & nous fîmes ensemble les premières ascensions

1. Depuis 1884, j'ai fait les levers d'itinéraire à la boussole, suivant une méthode simple & pratique que m'enseigna le colonel Prudent.

des pics de Ginebrell, del Peso & des Mortes. Je terminai par la vallée de Tabescan. La première partie du récit, dont 100 plaquettes ont été tirées à part, a paru dans l'*Annuaire* de 1885 du C. A. F. sous le titre de : *Quinze jours dans les Pyrénées aragonaises;* la seconde partie : *en Catalogne,* comme sous-titre de *Un mois d'excursion*, &c. (ci-dessus), a été publiée dans le *Bulletin* de janvier 1887 de la section S.-O. du C. A. F. (100 plaq. *id.*) Le *Bulletin* de septembre-octobre 1885, de l'Associació catalana a donné un résumé de ce petit voyage.

XII. — ARIÈGE, ANDORRE & CATALOGNE. — Du 22 juillet au 4 août 1886; guide *Rogalle,* d'Aulus; 11 stations donnant 746 visées; obs. barom. 160; phot. 20; lever d'itin. 180 kil. — M. Huot m'accompagna une partie du temps, & six des stations ont été faites en commun. Dans cette excursion importante, outre les ascensions à la Pique d'Estats & à la Rouge, sur la frontière de France, & à de hautes cimes en Espagne, je contournai la frontière occidentale d'Andorre où j'entrai à trois reprises (Pics d'Arcalis, de la Coma Pedrosa, vallée supérieure d'Os), & gravis au sud le Monturull. — Voir l'*Annuaire* de 1886 du C. A. F. (tirés à part 75 ex.), & dans le *Bulletin* de l'A. E. C. de 1886, l'article : *Excursió á la frontera occidental d'Andorra,* traduit en catalan, par mon excellent ami D. Ramon Arabía.

XIII. — DANS LA HAUTE CATALOGNE. — Du 5 au 20 juin 1887; guide *Juan Navines*, de Puigcerdá; stations 15; visées 983; obs. barom. 206; lev. d'itin. 300 kil. — Départ de Puigcerdá, rive droite du Sègre, frontière d'Andorre, massifs entre le Sègre & la Noguera Pallaresa, descente à Tremp, retour par la baronnie de Riaup, traversée du Segre à Coll-de-Nargó, exploration du Sud-Ouest de la Sierra de Cadi, rentrée en France par l'Andorre. — Je fis imprimer 100 plaquettes de l'article paru dans le *Bulletin* de janvier 1888, de la section S.-O. du C. A. F.

XIV. — DE SAINT-LIZIER D'USTOU A GAVARNIE PAR LE VERSANT ESPAGNOL. — Du 16 au 31 juillet 1888; guides, *Rogalle,* puis *Pujo*, de Gavarnie; 11 stations avec 476 visées; obs. barom. 239; lever d'itin. 300 kil. dont 140 dans une contrée levée déjà par MM. Wallon & Schrader. — Seule la

première partie du voyage (vallées des Nogueras Pallaresa & Ribagorzana, massif de l'Orri) offrit un intérêt d'utilité au point de vue géographique, le pays traversé étant peu connu; dans la seconde je gravis le pic d'Aneto (Néthou), les Posets, & visitai le curieux cañon d'Añisclo. — Article dans l'*Annuaire* de 1888 du C. A. F. avec carte, dont 75 plaquettes.

XV. — AUX RIVES DES NOGUERAS. — Du 10 au 16 juin 1890; stations 7; visées 244; obs. barom. 78; photogr. 6; lever d'itinéraire 170 kil. — J'avais dû en 1889 m'abstenir de toute tournée; en 1889 par Lérida & le défilés de Terradets, j'arrivai à Tremp, excursionnai deux jours aux environs, puis rentrant dans l'Aragon, que j'avais négligé depuis cinq ans, par Puente-Montañana, j'allai étudier les rives des rios Guart de Tolva & de Camporrells. — Le récit de cette excursion a paru dans le *Bulletin* de décembre 1891 de la section S.-O. du C. A. F., dont 150 plaquettes ont été tirées à part.

XVI. — PYRÉNÉES CENTRALES ESPAGNOLES, NOTE SUR LES STATIONS GÉODÉSIQUES DE PREMIER ORDRE. — Cet article (100 tirés à part) a paru dans la *Revue des Pyrénées* en 1891; on peut le considérer en quelque sorte comme une préface de l'étude actuelle.

Pour être complet, je dois ajouter deux *conférences* sur les Pyrénées que j'ai eu l'honneur de donner en 1879, à Barcelone à l'Association catalane d'excursions (Voir son *Bulletin* de 1879, p. 119), & à Madrid, le 1er juillet 1890, à la Société de géographie d'Espagne, présidée par l'éminent colonel Coello qui me témoigna, comme toujours, dans cette circonstance toute sa bienveillance. (Voir le *Bulletin* de septembre-octobre 1890, de cette Société qui a reproduit cette causerie.)

Au total, c'est donc, avec 200 jours de voyage au minimum, 145 *stations de tours d'horizon*, comprenant 8860 *visées* à calculer; puis 2375 *observations barométriques*, 150 *photographies*, & enfin 3130 kilomètres comme *levers d'itinéraires*, ce qui donne un ensemble d'environ 3500 kilomètres parcourus (les deux tiers à pied, un tiers à mulet), en y comprenant 370 kilomètres d'excursions sur la frontière, ou pour rejoindre les villages espagnols les plus rapprochés de la France.

Les *Annuaires* du C. A. F. ont publié de 1877 à 1890 les résultats de mes observations barométriques; mais il va de soi que les altitudes, surtout celles provenant des premières observations, ont varié au fur & à mesure du développement des excursions diverses qui se firent depuis lors en Espagne, surtout parce que leur calcul en est fait par interpolation & que l'on prend des moyennes entre les altitudes successives se rapportant à un même point.

Si plusieurs personnes, dont quelques-unes dans les positions élevées, ont facilité ma tâche, je dois, pour être juste, ajouter que j'ai été bien secondé par l'habitant des Pyrénées espagnoles. Esprit ouvert, vif, intelligent, plus instruit qu'on ne croirait, sachant d'instinct lire une carte, il saisissait rapidement ce que je demandais de lui, & ses réponses empreintes de beaucoup de bon sens m'ont souvent donné sur les montagnes des aperçus que je n'aurais pas eus. Tout d'abord, surpris de l'intérêt que j'apportais à la nomenclature des noms de lieux, cols & sommets, à la direction des torrents, &c., il comprenait bien vite que mon travail ne serait pas sans quelque utilité pour les ingénieurs — car ce mot *ingeniero* a dans les sierras la puissance du « Sésame » des *Mille & une nuits* — qui s'occupent de tracés de chemins de fer, de recherches géologiques & autres études. Plusieurs de ces Espagnols viennent travailler l'hiver chez nous, & ils constatent que notre versant est plus & mieux connu que le leur; ceux qui ont passé à Cauterets, Luchon, Gavarnie, &c., se rendent compte de la quantité d'argent qu'y déversent les voyageurs; ils voient bien, pour qu'un pays, renfermant comme le leur des beautés de premier ordre, devienne aussi à la mode, qu'il est nécessaire qu'il soit exploré & décrit; mais le temps est encore éloigné, où ce desideratum sera réalisé complètement.

Lorsque je leur expliquais, qu'au point de vue géographique, il était nécessaire de connaître également les deux versants d'une chaîne importante comme les Pyrénées, ils me répondaient, faisant allusion aux sierras secondaires où j'étais,

« El Pirineo no esta aquí, sino allá hacia esas altas sierras cubíertas de níeve. » (Les Pyrénées ne sont point ici, mais là-bas à ces hautes montagnes neigeuses.) Ont-ils absolument tort ces braves montagnards dans leurs appréciations? Je ne puis me prononcer, tout en constatant combien leurs avant-monts diffèrent de la haute chaîne, alors, que dans la partie centrale les nôtres y ressemblent beaucoup.

Bonté, amabilité, générosité, franchise, honnêteté, fierté native se décelant dans le regard & la démarche, acceptation résignée des choses & des faits accomplis, grande ardeur au travail, tels sont les principaux traits du caractère des habitants de ce coin de l'Espagne, auxquels il faut ajouter une certaine rudesse extérieure, un peu de susceptibilité & beaucoup de loquacité. Le montagnara catalan passe pour moins entêté que l'aragonais, dont la tête, à en croire le dicton, enfonce les clous, mais il a moins de souplesse, moins de franchise peut-être.

On voit donc quel contraste frappant existe entre les habitants d'au-delà & d'en deçà des Pyrénées. La comparaison n'est point, hélas! en faveur de notre montagnard, moins vif de corps & d'esprit. L'un subit les rigueurs d'un climat rigoureux & glacé, l'autre est rechauffé par les ardeurs d'un soleil africain. Chez le premier, des pluies fréquentes & des neiges abondantes contribuent à la fertilité des prairies & des champs; le second, moins privilégié — le massif des hautes cimes étant au midi relativement étroit, — privé de routes & de canaux, doit lutter en plus contre l'aridité d'un sol plein de rochers brûlants & desséché par les vents. Il est en outre accablé d'impôts. Mais avec une philosophie qui tient du fatalisme (bien que ses vallées n'aient jamais été occupées à demeure par les Arabes), il se console en répétant : « Ainsi ont été nos pères, ainsi devons-nous être, ainsi seront nos enfants! » Religieux sans ostentation ni superstition, il supporte patiemment sa vie pénible; aussi est-il peu de villages où quelques hommes s'abstiennent d'accomplir leur devoir pascal.

Il n'est pas trop difficile de voyager dans cet immense *Pirineo español;* cependant il faut se plier au caractère & aux habitudes du peuple, par exemple n'avoir que rarement

appétit, ne pas être pressé, & ne pas ajouter foi aux distances & aux heures indiquées pour le parcours. Il faut être sobre comme lui, pouvoir se contenter d'une maigre chère, d'un mauvais grabat hanté par des insectes qui troublent le sommeil. En revanche si vous aimez la musique, la guitare vous tiendra souvent lieu de rôti, surtout en Aragon.

On ne voyage qu'à mulet; les ânes aussi sont vigoureux & marchent sûrement dans les sentiers les plus difficiles. Pendant les chaleurs de l'été, on ne peut aller tout le temps à pied, il faut donc user de ces deux sortes de montures, car le cheval est peu connu. Les grandes routes sont à peine commencées; de loin en loin on en rencontre quelques tronçons, mais dans une trentaine d'années, peut-être avant, les principales vallées seront desservies & reliées entre elles par les *carreteras reales*.

L'hospitalité est restée, davantage que chez nous, dans les mœurs espagnoles; les tourisres, surtout étrangers, qui s'égareraient dans quelque vallée reculée de nos Pyrénées pourraient constater la différence. En Espagne j'ai toujours été profondément touché de l'accueil qui m'a partout été fait, à de rares exceptions près.

Que de fois je me suis présenté dans un village avec un guide aussi inconnu que moi! Au premier abord on est reçu froidement par le paysan; mais sitôt qu'il sait à qui il a affaire, & surtout si vous avez une recommandation, la phrase banale des villes « V^d^ tiene posesion de su casa ». (Vous avez pris possession de votre maison; autrement dit : vous êtes ici chez vous), ne se dit pas, mais se met en pratique, & vous êtes considéré comme un ami de la famille. Joignez à cela une grande discrétion, car on ne vous interroge pas; à vous d'expliquer si bon vous semble le motif de votre passage; puis pendant votre séjour, c'est une courtoise déférence qui n'a cependant rien d'obséquieux.

Il ne faut point s'étonner de cette fierté de bon aloi. Le manque d'auberges m'obligea à demander l'hospitalité parfois à la cure, souvent à la demeure du paysan le plus à son aise du village. En vous voyant examiner l'écusson des plus écar-

telés qu'entourent les lambrequins d'un heaume taré de fasce ou de profil, incrusté sur la porte d'entrée : « ¡ Son las armas de la casa, vous dira-t-on, semos infanzones! » (Ce sont les armes de notre maison[1], nous sommes gentilshommes!). Que cette réponse vous suffise; n'interrogez pas davantage; on détournera la question, soit regret d'avoir descendu bien des échelons de l'échelle sociale, soit encore amour-propre de noblesse déchue, soit même indifférente ignorance.

Quand vous serez intime de la maison, on vous montrera peut-être alors, un livre imprimé ou un vieux parchemin, où figurent les noms des seigneurs de la *casa*, noms parfois mêlés aux annales glorieuses des histoires de Catalogne & d'Aragon depuis le siège d'Huesca en 1096, lors de la *reconquista* naissante, jusqu'aux batailles ou révoltes du seizième siècle. Mais après cette époque, une nuit profonde en enveloppe la suite. Quand on songe à l'Espagne glorieuse du moyen âge & de la Renaissance, la comparaison est attristante.

¡ Semos infanzones! c'est tout ce qu'ils savent dire! Et moi je puis ajouter : Braves Espagnols des Pyrénées, vous êtes les descendants de ces *ricos-hombres* qui disaient à leurs rois d'Aragon le jour de leur couronnement : « Nous qui seuls valons autant que toi &, réunis, plus que toi, nous te faisons notre roi, pour que tu conserves nos traditions & libertés; sinon, non! » N'oubliez pas ces fières paroles, elles seules dénotent qui vous êtes, & ce que vous devez continuer à être; je ne suis donc plus étonné de trouver chez vous tant de qualités réunies. Moi, *infanzon* du midi de la France, je suis heureux de les proclamer, je suis fier d'avoir parcouru vos belles montagnes où le soleil brasille d'une ardeur incomparable, d'avoir pris part à vos danses, à vos fêtes, d'avoir chanté ces gais couplets de *jotas aragonesas* que vous saviez si bien improviser en mon honneur; je suis fier d'avoir contribué à faire connaître votre pays. Mon plus cher désir est que l'on

1. C'est la *casa* qui était noble, & son nom s'imposait aux descendants masculins ou féminins, car elle le conserve malgré les changements de famille. Les filles nobles en Espagne héritent des titres, noms & armes.

vous estime, l'on vous aime, l'on vous admire, comme j'ai appris à le faire en vivant, à diverses reprises, sept mois de votre vie si calme & si profondément honnête! Je remercie Dieu de me l'avoir permis.

D'ARLOT COMTE DE SAINT-SAUD,

Membre de l'Association Pyrénéenne,
du Club Alpin Français, de la Société de Géographie de Paris,
du Centre Excursionniste Catalan.

NOTES EXPLICATIVES

SUR LES LISTES D'ALTITUDES ET SUR LES CARTES

Je dois maintenant exposer comment ont été établies les *listes de stations & d'altitudes* ci-après, & comment a été construite la *carte-canevas*, imprimée en cinq feuilles qui accompagne ce texte. Moins familier que le colonel Prudent avec les expressions techniques relatives à ces diverses opérations, j'ai dû avoir recours à ses lumières pour cette partie de ma rédaction, & puiser dans les notes manuscrites qu'il m'a remises à cet effet.

Les éléments que j'ai rapportés de mes divers voyages & qui ont été utilisés par le colonel Prudent consistaient :

1° En *itinéraires* dessinés à vue sur un carnet de papier quadrillé portant une petite boussole-écran, fixée à demeure de manière à donner à tous les feuillets une orientation constante, carnet dont je me servais à peu près comme on fait d'une planchette avec déclinatoire. Les distances étaient d'ailleurs estimées par le temps employé à les parcourir. En quel-

ques points choisis de l'itinéraire je faisais sur ce même carnet des sortes de petits *tours d'horizon* rudimentaires, donnant les points remarquables tels que villages, sommets de montagnes, &c.

2° En *observations* barométriques faites avec un bon instrument de Naudet. (Baromètre holostérique de 7 centimètres, construit d'après les indications du colonel Goulier.)

3° En *tours d'horizon* faits sur des points du terrain reconnus par moi comme les plus propres à servir d'observatoires. C'étaient, toutes les fois que l'occasion s'en présentait des *points géodésiques* appartenant soit au réseau français, soit au réseau espagnol, ou des sommités notables d'où je pouvais apercevoir un nombre de ces points géodésiques suffisant pour permettre de *faire la station*, par le relèvement, dans le cabinet.

Ces *tours d'horizon* ont été faits les uns au début & en très petit nombre avec *l'alidade nivélatrice* perfectionnée par le regretté colonel Goulier, & les autres avec la *règle à éclimètre*, instrument parfait dérivé du précédent & dont l'invention est due au même savant. A ces instruments était jointe une planchette carrée, légère, de 0^m30 environ de côté, portée sur un trépied.

La station étant choisie, sur la planchette disposée comme il convient je fixais chaque fois, au moyen de punaises, une feuille de bristol. Je visais alors successivement avec la règle à éclimètre, tournant autour d'un petit pivot spécial, tous les points notables du terrain visible autour de moi, grands sommets, surtout ceux faisant partie des réseaux géodésiques, relèvements & dépressions notables des crêtes, villages, maisons ou *ermitas* (chapelles isolées) remarquables, points des cours d'eau & des routes, ponts, &c... Pour chaque visée je traçais sur la planchette, le long de la règle, un trait sur lequel j'inscrivais entre autres indications la distance zénithale correspondante, donnée par le cercle gradué de l'instrument & par la figure micrométrique contenue à l'intérieur de sa lunette. De la sorte les angles des plans de visées étaient inscrits graphiquement, & les angles de pente l'étaient en chiffres. Sur la même ligne de visée j'inscrivais les mentions relatives au point visé, nom, &c...

Et ces données, recueillies sur le terrain, ***ont été toujours scrupuleusement laissées dans leur état, primitif,*** sans mise à l'encre superposée, afin de leur conserver ***toute leur authenticité.***

Je dois dire que nous avions ajouté une graduation spéciale le long de la règle de l'éclimètre, laquelle me permettait au besoin de porter graphiquement sur la visée d'un point une longueur d'axe développé correspondant à la distance zénithale du point visé, & partant d'un cercle arbitraire, ayant pour centre le pivot de la règle à éclimétre, & représentant la ligne d'horizon. J'ai pu ainsi, parfois, après avoir terminé le *tour d'horizon,* dessiner le contour apparent du terrain, & obtenir en dernière analyse une sorte de panorama d'apparence analogue à celle qu'on obtient avec l'orographe Schrader.

Parfois aussi j'ai fait des visées avec l'alidade nivelatrice concurremment avec celle à l'éclimètre, comme contrôle. De certaines stations, notamment de Arcalis, Asieso, Aulet, Crapramote, Coma Pedrosa, Gotarta, Llena, Monebuy, Montiberri, Monturull, Tudela, &c., j'ai pris des vues photographiques, constituant partie ou totalité même du panorama.

Mis en possession de ces données, au retour de chacune de mes campagnes, le colonel Prudent faisait, au moyen de calques de mes *tours d'horizon*, le placement graphique des stations puis celui des points visés, sur une carte de construction à l'échelle du 80000e, qui portait par avance les points géodésiques connus, les fragments utiles de la carte au 80000e de de France & les tracés déjà déterminés par nos collègues MM. Schrader & Wallon. Il calculait ensuite les altitudes des stations & des points déduits, & enfin encadrait dans tout cela les itinéraires & les diverses altitudes déduites des observations barométriques. Ce dernier travail s'effectua presque toujours lorsque nous avions l'occasion de nous réunir; aidés de mes notes & de mes souvenirs, nous faisions ainsi à nous deux la critique du résultat obtenu.

On trouvera des détails sur la manière de régler ces diveropérations dans deux excellents articles que M. Henri Vallot, ingénieur & membre du Club Alpin français, a publiés dans les *Annuaires* du C. A. F. en 1888 & 1890, sur l'emploi de la ***règle à éclimètre*** du colonel Goulier dans les levers géogra-

phiques. Je ne puis mieux faire que d'y renvoyer le lecteur désireux de se procurer de plus amples éclaircissements.

Une bonne partie de mes photographies ont été utilisées pour des mesures d'angle complémentaires, selon les principes établis pour ces sortes d'opérations, & expliqués dans maints ouvrages, notamment dans les écrits du colonel Laussedat, & du commandant Javary.

Dans les listes qui suivent on trouvera 1° la liste, des points géodésiques français & espagnols de premier & deuxième ordre qui nous ont servi, soit des points rattachement, soit de station, avec leurs coordonnées; 2° l'énumération de toutes les *stations de tour d'horizon,* avec leurs trois coordonnées géographiques : *latitude*, *longitude* , *altitude ;* 3° une autre liste *par vallées* , de tous les points obtenus par intersection, mais seulement avec leur altitude, & les stations (indiquées par des lettres abrégeant leur nom), d'où émanent les visées. Elles se rapportent parfois à une surface plus étendue que celle des cartes, tombant sur les parties levées par MM. Schrader & Wallon, où je n'ai que des promenades barométriques avec peu d'itinéraires à la boussole & pas de stations. J'ai intercallé, dans la troisième liste, les principaux points dont l'altitude a été obtenue à l'aide du baromètre; cette nomenclature est, bien entendu, rectificative de toutes celles données successivement dans les *Annuaires* du Club Alpin, depuis 1877.

On a également mentionné dans ces listes les visées faites par MM. Schrader & Wallon, qui sont entrées dans les moyennes d'altitude ou qui ont servi pour les intersections.

Les cartes que nous présentons, donnent une réduction au 200000me de la construction originale au 80000me; on y trouvera une légende explicative fournissant des éclaircissements sur leur contenu, les signes conventionnels, &c. Elles ne donnent d'ailleurs que les sommets ou les divers points visés avec le figuré de la montagne, lorsque celui-ci est provenu en tout ou en grande partie des éléments que j'avais pu fournir; on a seulement, pour plus de compréhension de l'ensemble, donné *en esquisse* les rivières ou cours d'eau tels qu'ils résultent des constructions originales de MM. Schrader & Wallon, ou des cartes manuscrites du colonel Coello.

Toutefois, le tracé des rios qui se trouvent dans le voisinage de mes itinéraires, bien que marqué en *trait fin*, parce qu'il est moins précis que celui qui résulte des visées, est naturellement lié au tracé même de ces itinéraires. Tels sont notamment les tracés des rios Salazar, Beral, Ara entre Fiscal & la Ainsa, Ésera entre Santa-Liestra & Graus, Noguera Ribagorzana entre l'hospice de Viella & Vilaller; Noguera Pallaresa entre Esterri de Aneu & Rialp, entre Tremp & Balaguer; Noguera de Cardos, Valira du port d'Embalire à la Seo de Urgel, Segre de Bourg-Madame à Oliana, sauf deux ou trois tronçons [1].

Que mes dernières lignes soient un remerciement adressé du fond du cœur au colonel Prudent; il a été l'âme, la tête & l'une des mains de notre association; grâce à lui, j'ai le bonheur d'avoir essayé de faire quelque chose d'utile pour l'Espagne & pour la France.

ST-S.

ABRÉVIATIONS ET TRADUCTION DE QUELQUES TERMES CASTILLANS ET CATALANS

(TEXTES ET CARTES.)

A.**, **arroyo : petit ruisseau.
Aldea : annexe.
Alto : Hauteur, sommité.
B°**, **B^{co}**, **barranco : ravin, vallée étroite.
B^{da}**. **Borda : borderie, maison de champs.
Campo : Champ.
C°**, **castillo**, **castell : château, forteresse ancienne.
Cerro : hauteur de forme allongée.
Cl^{r} : clocher.
C°**, **collada**; **C°**, **cuello**, **coll : col, passage;
Colladeta : petit col.
Crux**, **Creu : croix.
E°**, **ermita : ermitage, chapelle isolée.
Estany : petit lac, etang.
F^{te}, fuente, font : fontaine.
Ibon : lac.
Mallo : pointe rocheuse presque isolée.
Mas, masia : maison de champs.
M. D. *Mare de Deu*, Mère de Dieu.
Meson, hostal : auberge, souvent isolée.
M^{no}, molino : moulin.
M^{es}, montes, montanya : monts, montagne.
N. S. ou *N. D.*, *Nuestra Señora* : Notre Dame (chapelle).
Pard°, pardina, corral : grange, maison de champs.
Paso : passage.
$p^{ña}$, Peña, Penya : montagne rocheuse.
P., pico, puig : pic.
Pozo, puits.
Pueblo, poble : village.
P^{te}, puente : pont.
P^{to}, puerto : port, paturage élevé.
P^{ta}, punta : pointe, cime aiguë.
R., rio, riera : rivière, ruisseau.
Roca, roch : roc.
S., san, sant; Sta, santa : Saint, Sainte.
Salto : saut, cascade.
S°, sierra : chaine de montagne, et quelquefois montagne seule.
T., tozal, tossal, cap : sommet élevé.
Turó, puey, pueyo : sommité.
Valle, vall : vallée.
V°, V^{ta}, venta : auberge.
V°, Virgen : Vierge; par extension chapelle consacrée à la Sainte Vierge.

1. Les cartes qui accompagnent cet article ont été gravées & imprimées entièrement aux frais de M. le comte de Saint-Saud; la Direction de la *Revue* tient à lui en exprimer publiquement toute sa reconnaissance.

I. — POINTS GÉODÉSIQUES FRANÇAIS ET ESPAGNOLS

AYANT SERVI DE POINTS DE RATTACHEMENT.

(Longitude ouest de Paris pour les trois listes.)

ALANO (Forca de). — 2389 mèt. — Lat. 42° 49′ 35″. — Long. 3° 05′ 37″.

Point géodésique de deuxième ordre du réseau français non publié par le colonel Coraboeuf, qui le nomme Nova d'Arraco, sur la planche jointe à sa *Description géométrique des Pyrénées. (Mémorial du Dépôt de la guerre).*

ARAJA MENDI. — 1384 mèt. — Lat. 42° 50′ 46″. — Long. 3° 30′ 50″.

Point géodésique de deuxième ordre du réseau géodésique français.

LAS ARUALAS OU AROLLAS (massif de Bondellos, pics d'Enfer). — 3061 mèt.

Ce point a été visé une seule fois, mais non recoupé, par le colonel Coraboeuf.

AUTORIA. *(V. la liste II).*

BECIBERRI. — 3004 mèt. — Lat. 42° 36′ 21″. — Long. 1° 30′ 49″.

Ce point a été visé une seule fois, mais non recoupé, par le colonel Coraboeuf.

BOUMORT. — *(V. la liste II).*

BUÑERO. — *(V.* MOÑERO *dans la liste II).*

CANCIAS. — 1926 mèt. — Lat. 42° 27′ 57″. — Long. 2° 28′ 32″.

C'est un point géodésique futur de premier ordre du réseau espagnol, mais non encore calculé pour l'altitude.

COLLARADA. — *(V. la liste II).*

COSCOLLET. — *(V. la liste II).*

COTIELLA. — 2910 mèt. — Lat. 42° 30′ 46″. — Long. 2° 01′ 06″.

Point géodésique de deuxième ordre du réseau français, donné par le colonel Coraboeuf, sous le nom de : *Pic près de Serravillo*, futur signal géodésique de premier ordre du réseau espagnol, non encore calculé.

ESTATS. — *(V. la liste II).*

FORCALA (Pueyo de). — 1479 mèt. — Lat. 42° 41′ 35″. — Long. 3° 09′ 15″.

Coordonnées calculées par le lieutenant-colonel Prudent, sur une visée unique de Coraboeuf. — Station de M. Wallon.

GALLINERO. — 2750 mèt. — Lat. 42° 32′ 56″. — Long. 1° 46′ 59″.

Signal géodésique de deuxième ordre du réseau français, publié par le colonel Coraboeuf, sous le nom de : *Pic au S.-E. de Venasque.*

GUARA. — *(V. la liste II).*

IDOYA. — 1756 mèt. — Lat. 42° 49′ 02″. — Long. 3° 11′ 39″.

Coordonnées calculées par le lieutenant-colonel Prudent, sur une visée unique de Coraboeuf. — Station de M. E. Wallon.

MONTARTO (signal du). — Signal de premier ordre de la géodésie espagnole. *(Memorias del Instituto geográfico y estadístico de España,* III, p. 92).

Ce point, que les géodésiens espagnols nomment à tort *Bizberri*, a été visé par le colonel Coraboeuf, mais une seule fois. — L'*Instituto* lui donne 2952 mèt.

MONT PERDU. — 3351 mèt. — Lat. 42° 40′ 35″. — Long. 2° 18′ 14″.

Point géodésique français, deuxième ordre.

MONTSECH. — *(V. la liste II).*



Montseny de Capdellá. — 2883 mèt. — Lat. 42° 29′ 26″. Long. 1° 18′ 49″.
Futur signal de premier ordre de la géodésie espagnole.

Nuestra-Señora de la Peña. — 1297 mèt. — Lat. 42° 41′ 43″. — Long. 3° 20′ 29″.
Signal de premier ordre du réseau géodésique d'Espagne; calculs provisoires.

Oroel. — *(V. la liste II.)*

Otal (Pico de). — 2701 mèt. — Lat. 42° 40′ 38″. — Long. 2° 29′ 57″.
Coordonnées conclues par le lieutenant-colonel Prudent de deux visées du colonel Corabœuf: c'est donc un point géodésique de deuxième ordre, mais non calculé.

Paguera. — 1990 mèt. — Lat. 42° 07′ 44″. — Long. 0° 33′ 03″.
Signal de premier ordre du réseau géodésique espagnol. (Voir *Memorias*, t. II, p. 530.) Ce n'est pas le point culminant des *Rasos de Paguera;* celui-ci atteint 2075 mèt.

Peña-Montañesa : pointe orientale. — 2277 mèt. — Lat. 42° 29′ 11″ — Long. 2° 07′ 43″.
Coordonnées conclues d'une visée du colonel Corabœuf, qui nomme ce point : *Pic de San Victoriano.*

Pusilibro. — *(V. la liste II).*

Santo Domingo. — *(V. la liste II).*

Sant Gervás. — *(V. la liste II).*

San Salvador. — *(V. la liste II).*

Sevil (Tozal de la sierra). — *(V. la liste II.)*

Tendeñera. — *(V. la liste II).*

Turbon. — 2497 mèt. — Lat. 42° 25′ 01″. — Long. 1° 49′ 57″.
Signal géodésique de premier ordre du réseau espagnol. *(Memorias* III, p. 94). Une visée du colonel Corabœuf lui attribuerait 2492 mèt. — Station Schrader.

Vignemale. — *(V. la liste II).*

Vizaurrin. — *(V. la liste II).*

II. — Liste des stations du comte de Saint-Saud, dans les Pyrénées.

On a mis entre parenthèses, avant le nom de chaque station, les lettres abréviatives qui désignent cette station dans la suite du texte.

Sous la rubrique *Points d'attache*, la liste qui suit donne les points sur lesquels nous nous sommes appuyés pour déterminer soit les trois coordonnées de cette station, soit son altitude seule, sans distinguer d'ailleurs les visées émanant de la station de celles émanant des points d'attache.

Les stations d'autres opérateurs qui nous ont servi de points d'attache sont indiquées par le nom de l'opérateur mis entre parenthèses; ex. : (St. Schrader.)

(AB.) — **Abodi oriental.** — 1529 mèt. — Lat. 42° 57′ 08″ — Long. 3° 23′ 35″ — Signal des Ingénieurs géographes. — 72 visées — 29 mai 1882.
Points d'attache : Orhy. — Anie. — Ansabère. — Viz. — Gr. Forca. — Picoya. — Idoya. — N. S. de la Peña. — Araja Mendi. — Orzansurieta. — Papuriaga. — S. Ba. — La Higa. — Mendisarre. — Ut. — Otxogorrigaña. — Biscarce. — S. D.

(AG.) — **Águila** (peña del). — 1636 mèt. — Lat. 42° 18′ 41″ — Long. 2° 44′ 35″ — 70 visées — 4 août 1881.
Points d'attache : Aut. — Mat. — Ball. — Coll. — Grt. — Gu. — Or. — Pall. — Pu. — S. D. — S. S. 1. — Mrr.

(ALA.) — **Alano** (pointe orientale). — 2158 mèt. — Lat. 42° 50′ 38″ — Long. 3° 08′ 11″ — 49 visées — 27 juillet 1881.
Points d'attache : — S. S. — Viz. — Gr. Forca. — La Fache. — Anie. — Pic du M. d'Ossau. — Ansabère. — Or. — Forcala. — Orrhy. — Escarpuru. — Vg. — Alg. — Ag. — Picoya. — Gu. — Cañ. — S. Ba. — Ut. — Forcala (St. Wallon).

(ALC.) — **Alconata** (sierra de Barcez). — 1478 mèt. — Lat. 42° 17′ 20″ — Long. 2° 22′ 58″ — 40 visées — 17 septembre 1883.
Points d'attache : Bagüeste (culminant et occidental). — Sev. — Gu. or[l]. — Or. — Cancias occ[l] et signal. — Gab. — Ball. — Srr. — T. — Creu. — C. L.

(ALG). — ALGALLARETA OU SALARIÑA. — 1263 mèt. — Lat. 42° 44′ 30″ — Long. 3° 14′ 37″ — 51 visées — 26 juin 1881.
Points d'attache : Viz. — Gr. Forca. — Pu. — Forcala. — S. S. — Orrhy. — S. D. — Cuculo. — Ala. — Aut. — N. Sa de la Peña. — Or. — Cañ. — Forcuello (St. Wallon).

(ARCA.) — ARCALIS (pic en Andorre). — 2780 mèt. — Lat. 42° 36′ 56″ — Long. 0° 50′ 50″ — 95 visées — 25 juillet 1886.
Points d'attache : Tristanya — Pic du port de Siguer. — P. de Thoumas. — Est. — Serrère. — Montcalm. — C. P. — Ro. — Re. — P. d'Embalire. — Serv. — P. Bell. — Bareytes. — Tristanys. — Padern (St. Schrader).

(ARCU.) — ARCUSA (tozal de Guarra, dans la sierra de). — 1039 mèt. — Lat. 42° 19′ 56″ — Long. 2° 15′ 05″ — 94 visées — 26 mai 1885.
Points d'attache : Peña montañesa O. et E — Campañues. — S. Pedro de Palo. — Sev. — Asba. — For. — B. E. — S. Juan Castillo. — S. Marina de Jánovas. — Cylindre du Marboré. — Mt Perdu. — Buil. — Cra. — S Bo. — Pan. — Gab.

(AR.) — COLL D'ARES (alto du) dans la sierra del Port del Comte. — 1717 mèt. — Lat. 42° 12′ 21″ — Long. 0° 52′ 48″ — 33 visées — 15 juin 1887.
Points d'attache : Re. — Tossal Bobina. — Cosc. — Rub. — Ord. — La Rouge. — Pins. - T. Pel. — Cubills. — Turp. — M. T. — Sirven. — Cadi.

(ARN.) — ARN (Bueny del). — 2063 mèt. — Lat. 42° 27′ 52″ — Long. 0° 53′ 50 — 38 visées — 31 juillet 1886. — M. V. Huot a contribué à établir sur place cette station.
Points d'attache : Re. — Lins. — Salorie. — Serv. — Manigo. — Cuvils. — C. P. — Po. — Rab. — Asc. — Padern (St. Schrader).

(ASC.) — ASCAS (cortal d'). — 1612 mèt. — Lat. 42° 25′ 46″ — Long. 0° 50′ 27″ — 28 visées — 8 juin 1887.
Points d'attache : B. M. — Rub. — Mánigo. — Arn. — Lins. — Cabus. — Anclar. — Cogoll. — Ras de Conques.

(ASI.) — ASIESO (alto de). — 1214 mèt. — Lat. 42° 35′ 55″ — Long. 2° 54′ 53″ — 78 visées — 18 mai 1885.
Points d'attache : Collarada. — Aut. — Ball. — Gu. — Or. — Pu. — S. S. — Cuculo. — S. D. — Punta de Binies. — Alano 1°.

(ASP.) — ASPERA. — 1431 mèt. — Lat. 42° 18″ 31′ — Long. 1° 42′ 26″ — 77 visées — 30 mai 1885.
Points d'attache : Mon. — Vr. — Grs. — Lag. — Ferrera. (St. Schrader). — Serbi. — S. Gs. — M. A. — S. Q. — S. E. M. — Siz. — Au. — Lle. — S. G. — Merl. — Monb.

(AUL.) — AULET (sierra des Cornasas de) sommet oriental, *el Tallon*. — 1500 mèt. — Lat. 42° 19′ 18″ — Long. 1° 36′ 33″ — 130 visées — 18 mai 1885.
Points d'attache : Montarto Aran. — Serbi. — Rub. — Mon. — Vr. — Turbon. — Asp. — Siz. — Mtib. — Got. — S. Gs. — Lag. — M. A. — Cti.

(AUT.) — AUTORIA (sommet de la sierra des *Puertos de Santa Orosia*). — 1921 mèt. — Lat. 42° 32′ 50″ — Long. 2° 36′ 20″ — 80 visées — 3 août 1881. — Les Ingénieurs géographes lui donnent 1918 mètres mais la fiche mère manque. — M. Wallon y a également stationné.
Points d'attache : Buey. — Vallerin. — Cancias. — Taillon. — Otal. — Collarada. — Viz. — Or. — Gabietou. — Cuculo. — Ag. — Grt. — Mrr. — Gu. — Alg. — B. E. — C. R. — Tr. — Cotiella (St. Schrader).

(B. I.) — BAGÜESTE (église) — 1247 mèt. — Lat. 42° 20′ 05″ — Long. 2° 22′ 57″ — 40 visées — 5 octobre 1882.
Points d'attache : Santa Marina de Janovas. — La Munia. — Fulsa. — Suelsa. — Guara or[l] et occ[l]. — Gabardialla. — S. Juan Castillo.

(B. E.) — BAGÜESTE (ermitage de Santa Marina, sierra de). — 1493 mèt. — Lat. 42° 19′ 18″ — Long. 2° 22′ 06″ — 86 visées — 5 octobre 1882.
Points d'attache : Aut. — Gu. — Ag. — Sev. — Lag. — Gabietou. — Parets de Niscle (Añiscle). — Cotiella. — Pic Russell. — Gallinero. — Gabardialla. — Or. — S. Juan Castillo. — Escuzana. — S. M. — B. I. — S. S. — Gab. — Cra. — Buil. — C. R. — Arcu. — S. Bo.

(BALS.) — BALSETA (sommité près du col de *Sant Joan del Erm.*). — 1766 mèt. — Lat. 42° 24′ 54″ — Long. 1° 03′ 13″ — 30 visées — 19 juillet 1888.
Points d'attache : Juberri. — Alins. — Ras de Conques. — Re. — Canaletas. — V. S. — T. Pel. — Guils. — Rub. — Ord. — Cts.

(BALL.) — BALLARAN. — 1506 mèt. — Lat. 42° 27′ 07″ — Long. 2° 35′ 18″ — 21 visées — 14 septembre 1883.
Points d'attache : Vg. — B. E. — Cancias. — Gu. — Gabardialla. — Ag. — Fa. — For. — Alc. — Pali. — Ctr. — Bue (St. Wallon).

(BE.) — Berne ou Sangarrin (col). — 972 mèt. — Lat. 42° 30′ 43″ — Long. 3° 14′ 25″ — 37 visées — 2 juin 1882.
Points d'attache : Ollate. — S. Ba. — Sierra de Lumbier. — Viz.

(BOL.) — Bolterol. — 879 mèt. — Lat. 41° 57′ 14″ — Long. 1° 50′ 13″ — 52 visées — 16 juin 1890.
Points d'attache : Monseny. — M. A., et C. — Erm. de los Martires. — S. Salvador de Piñana. — Moñ. — Bergüelli. — S. Q. — Cotiella. — Pilzan. — Turbon. — T. G. — T. M.

(B. M.) — Boc-Mort. — 2082 mèt. — Lat. 42° 14′ 02″ — Long. 1° 12′ 05″ — Point géodésique espagnol de premier ordre calculé provisoirement avec l'altitude 2074 mètres, erronée de ± 2 mètres. Nos calculs donnent 2082 mètres. — 100 visées — 30 mai 1879, 11 juin 1887.
Points d'attache : Lag. — Creu. — S. M. — Turbon. — S. Gs. — Lle. — M. C. — Monb. — Got. — Cti. — Llns. — V. S. — Pon. — Rab. — M. T. — T. Pel. — Esti. — Turp. — Asca. — Sor. — S. A. — Oli. — R. M. — C. A. — Ge. — Serravillo et Xoli (St. Schrader).

(BUIL.) — Buil (pied de la tour de l'ancien château). — 977 mèt. — Lat. 42° 22′ 00″ — Long. 2° 15′ 06″ — 39 visées — 25 mai 1885.
Points d'attache : Asba. — B. I. — San Juan Castillo. — Otal. — S. Marina de Janovas. — Fulsa. — Peña Montañesa. — S. Pedro de Palo. — Cra. — Arcu. — S. Bo. — For.

(C. E.) — Campo Echuse. — 940 mèt. — Lat. 42° 05′ 46″ — Long. 2° 03′ 47″ — 69 visées — 7 octobre 1882.
Points d'attache : Lag. — Creu. — Sierra de Palo. — Bergüelli. — Peña Montañesa. — Tor. — Sa. Q. — Llabasull. — C. R. — S. Bo.

(C. L.) — Campo Labasa (sommet dans la sierra de *la Carrodilla*). — 1104 mèt. — Lat. 42° 03′ 57″ — Long. 2° 02′ 23″ — 24 visées — 19 septembre 1883.
Points d'attache : Lag. — S. M. — Creu. — Moñ. — Turbon. — Grs. — M. C. — N. S. del Pueyo. — Gu, sud. — Mont Perdu. — C. R. — S. Q. — Mon. — M. A. — Vr. — Salas. — Sev. — S. Bo. — Tor.

(C. R.) — Campo Royo (station dans la sierra de). — 1049 mèt. — Lat. 42° 24′ 15″ — Long. 2° 14′ 06″ — 68 visées — 6 octobre 1882.
Points d'attache : C. R. principal. — S. M. st. et ermita. — Sa. Q. — Vr. — San Salvador de Benabarre. — Llabasull. — Moñ. — Berguelli. — C. L. — Torreta. — Barcez. — Palomar. — Asba. — Lag. — M. C. — B. E. — Cancias. — S. Juan C°. — Cra. — S Mª de Janovas. — S. Q. — Tor. — Arcu. — Sev. — Aut.

(CAÑ.) — Cañada (col). — 942 mèt. — Lat. 42° 44′ 26″ — Long. 3° 24′ 52″ — 33 visées — 31 mai 1882.
Points d'attache : Ezcaurri. — Alano. — Alg. — Forcala. — Gr. Forca. — Agüerrin. — Escudachero. — Achar en Zucaca.

(CTS.) — Castanas. — 2120 mèt. — Lat. 42° 22′ 35″ — Long. 1° 23′ 45″ — 16 visées — 18 juillet 1888.
Points d'attache : Juberri. — Turp. — Sª de Cabo. — Bosch de Guils. — S. Gs. — Cuestio. — Ord. — Bals. — Rub.

(CTR.) — Castellar. — 1034 mèt. — Lat. 42° 24′ 27″ — Long. 2° 32′ 23″ — 76 visées 23 mai 1885.
Points d'attache : Gorgas. — Ball. — Picarbiello. — Cancias. — Gab. — Guara, E, S, centre, tozal. — Gabardialla. — Mrr. — Pres. — Pu. — Esta. — Larr. — Or. — Pall.

(CTN.) — Castillon. — 986 mèt. — Lat. 42° 26′ 00″ — Long. 2° 50′ 56″ — 75 visées — 22 mai 1885.
Points d'attache : Aut. — Cancias. — Gab. — Gu. — Peiro de Ventue. — Pr. — S. D. — S. S. — Or. occidl. — S. Is. — Larr. — Pu. — Esta. — Pall.

(CASB.) — Castilsabas. — 735 mèt. — Lat. 42° 11′ 42″ — Long. 2° 38′ 26″ — 45 visées — 8 juin 1882.
Points d'attache : Guara, tozal, centre et ouest. — Huevo. — N. S. del Pueyo. — Gratal.

(CTI.) — Tossal-Gros de Castissent. — 1094 mèt. — Lat. 42° 08′ 55″ — Long. 1° 34′ 55″ — 127 visées — 23 septembre 1883.
Points d'attache : S. G. — S. Gs. — Lle. — Rub. — B. M. — Cosc. — M. C. — Gu. — Peña Montañesa. — Cotiella. — Armeña. — Turbon. — Sª de Beranuy. — Gallinero. — Mon. — M. A. — Lag. — Sa. Q. — Vr. — Fechan. — Viac.

(COL.) — Collarada. — 2883 mèt. — Lat. 42° 52′ 54″ — Long. 2° 48′ 31″ — Point géodésique de deuxième ordre du réseau français, donné par le colonel Corabœuf sous le nom de : *Pic entre Canfrant et Salient* (sic). — 45 visées — 30 juin 1881.

(C. P.) — Coma Pedrosa. — 2946 mèt. — Lat. 42° 35′ 28″ — Long. 0° 73′ 38″ —

123 visées — 28 juillet 1886. — M. V. Huot y ayant stationné avec moi, nos visées sont mêlées.

Points d'attache : Monseny. — Monteixo. — Mont Vallier. — Est. — Montcalm. — Tristanya. — Pic du pt de Siguer. — Thoumas. — Serrère. — Arca. — Ro. — Esc. — Re. — Sav. — Rub. — Set. — Serv. — Saloria. — Lle. — Mort. — Cti. — Rab. — S. A. — Embalire, Xoll, Portarron, Serravillo (St. Schrader).

(COSC.) — Coscollet. — 1611 mèt. — Lat. 42° 06′ 51″ — Long. 1° 04′ 12″ — Signal géodésique de premier ordre du réseau espagnol. (Voir les *Memorias del Instituto geográfico y estadístico* II, p. 514). — 102 visées — 13 juin 1887.

(C. A.) — Costa-Ampla. — 1013 mèt. — Lat. 42° 12′ 52″ — Long. 1° 27′ 18″ — 50 visées — 12 juin 1890.
Points d'attache : S. A. — Rub. — B. M. — Sant Cornell, sierra. — S. Salvador. — Monsech de Rubies. — M. C., ouest et A. — Lleras, sud. — Pileta Verde. — Gen.

(CRA.) — Crapamote (stat. au tozal de la cruz de cette sierra). — 1303 mèt. — Lat. 42° 22′ 28″ — Long. 2° 19′ 04″ — 110 visées — 25 mai 1885.
Points d'attache : Gab. — For. — Srr. — T. — Vg. — Peña Montañesa. — Turbon. — Campañues. — S. Pedro de Palo. — B. E. — Gu. — Picarbiello. — S. Juan Castiello. — S. Mª Janovas. — Buil. — Arcu. — Tor. — S. Bo. — C. R.

(CREU.) — La Creu. — 1001 mèt. — Lat. 42° 05′ 52″ — Long. 2° 01′ 30″ — 99 visées — 8 octobre 1882.
Points d'attache : Cotiella. — Posets. — Turbon. — Beciberri. — S. Gs. — B. M. — M. C. — Gu. — For. — Otal. — Escuzana. — Taillon. — Cylindre. — Mont-Perdu. — Peña Montañesa. — Mat. — C. R. — Lag. — Armeña. — C. E. — S. E. M. — M. A. — Vr. — S. Q. — Moñ. — C. L.

(DU.) — Duque (sierra del Orri, au lieu dit *bosch del).* — 2109 mèt. — Lat. 42° 25′ 46″ — Long. 1° 06′ 48″ — 50 visées — 19 juillet 1885.
Points d'attache : Negua. — Mánigo. — Sav. — Juberri. — Serv. — Coma de Monros. — Mor. — Filia. — Monseny. — Peña Roya. — Peguera. — Cuestio. — Escobedo. — Coscollo. — Ord.

(ENF.) — Pic d'Enfer ou Quijada de Bondellos. — 3081 mèt. — Lat. 42° 46′ 54 — Long. 2° 35′ 52″ — 48 visées — 7 août 1881.
Points d'attache : Viz. — Coll. — T. — Otal. — Vg. — Gr. Fache. — Batlaitous. — Cambales. — Pic du M. d'Ossau. — Arualas. — Pu. — Gabietou, Fache et T. (St. Schrader). — Péterneille (St. Wallon).

(ESC.) — Escorbas. — 2789 mèt. — Lat. 42° 47′ 54″ — Long. 0° 55′ 36″ — 100 visées — 27 juillet 1886.
Points d'attache : Est. — Tristanya. — Monteixo. — Montcalm. — Ro. — C. P. — Lins. — Sav. — Rub. — Set.

(PA.) — Escuchais (tozal de los) dans la sierra de *Pano*. — 1097 mèt. — Lat. 42° 15′ 53″ — Long. 2° 02′ 48″ — 80 visées — 28 mai 1885.
Points d'attache : Cotiella. — Campañue. — Nétou. — Turbon. — Sa. Q. — Vr. — M. O. — Lag. — Guara du sud. — Gab. — Cancias. — Coll. — Sabocos. — S. Mª de Janovas. — S. Pedro de Palo. — Casque. — S. Bo. — Tor. — Rbl. — Mer. — Arcu.

(ESTA.) — Estallo. — 1110 mèt. — Lat. 42° 23′ 36″ — Long. 2° 47′ 33″ — 124 visées — 22 mai 1885.
Points d'attache : Aut. — Cancias. — Gu. — Mrr. — Pre. — Pu. — S. D. — S. S. — Cuculo. — Or. — Ctn. — S. I. — Larr. — Lay. — Ctr.

(EST.) — Pique d'Estats (frontière de France). — 3141 mèt. — Lat. 42° 40′ 03″ — Long. 0° 56′ 24″ — Signal de deuxième ordre du réseau géodésique français. — 56 visées — 23 juillet 1886.

(S. E. M.) — San Esteban del Mall (village). — 1045 mèt. — Lat. 42° 17′ 38″ — Long. 1° 46′ 00″ — 30 visées — 24 septembre 1883.
Points d'attache : Pic d'Aneto. — Campañues. — Peña Montañesa. — Armeña S. — Turbon. — Monesma. — Lag. — Sa. Q. — Creu. — C. R. — Vr. — Mer.

(ESTI.) — Port del Compte (station à la pointe dite *Estibella*). — 2343 mèt. — Lat. 42° 11′ 41″ — Long. 0° 47′ 58″ — 62 visées — 17 juin 1887.
Points d'attache : Re. — Troida. — Punta Aguda de Cadi. — Puig de Alp. — Pedra Forca. — B. M. — Monseny. — Peguera. — Ordosa. — Alins. — Port de Cabus. — T. Pel. — Est. — Pl. — M. T. — Rab. — V. S. — Rub. — Busa et Tossals (St. Chesneau).

(FA.) — Alto de Fanlillo (1) ou del Cuezo occidental. — 1608 mèt. — Lat. 42° 29′ 40

(1) La carte l'appelle par erreur : *Fantillo*.

— Long. 2° 33′ 48″ — 30 visées — 13 septembre 1883.
Points d'attache : T. — Punta Cajol. — Gu. — Or. — Aut. — Peña Telera. — Pic du M. d'Ossau. — Esta.

(FOR.) — Tozal de las Forcas (sierra de Barcez). — 1551 mèt. — Lat. 42° 18′ 38″ — Long. 2° 22′ 35″ — 94 visées — 17 septembre 1883.
Points d'attache : Cylindre. — Mont-Perdu. — B. E. — Cotiella. — S. Pedro de Palo. — Sev. — Barcez, sommet princ[l] — Gu. tozal, sud et est. — Collarada. — S. Juan Cast°. — Lag. — Srr. — Gab. — T. — Ball. — Cra. — Arcu. — S. Victoriano (St. Schrader).

(GAB.) — Tozal de Gabardon ou de los Pinales. — 1802 mèt. — Lat. 42° 26′ 02″ — Long. 2° 27′ 57″ — 85 visées — 15 septembre 1883.
Points d'attache : S. Mª de Jan. — Roca Surta. — Asbas. — B. E. — Barcez, sommet. — Gu. — Or. — Cancias. — Gabardialla. — Solana. — Lag. — S. M. — Vg. — Mat. — For. — Alc. — Tr. — Srr. — B. I. — Pa.

(GEN.) — Gendo (campo del). — 642 mèt. — Lat. 42° 09′ 26″ — Long. 1° 29′ 28″ — 24 visées — 13 juin 1890.
Points d'attache : Montseny. — Rub. — Montsech de Rubies. — B. M. — Sant Cornell. — M. C. de l'est. — C. A.

(GI.) — Ginebrell. — 2756 mèt. — Lat. 42° 28′ 34″ — Long. 1° 26′ 56″ — 28 visées — 23 juillet 1885. — M. V. Huot a stationné sur ce même sommet le même jour, ses visées sont combinées.
Points d'attache : Serbi. — Corronco de Duro. — Pes. — P. B. — — Mo. — Mor. — Llena. — Sev. — Mtib. — Rub. — Comolo Forno. — Erill et Espes (St. Schrader).

(T. G.) — Tozal Gordo. — 910 mèt. — Lat. 42° 02′ 16″ — Long. 1° 48′ 35″ — 44 visées — 14 juin 1890.
Points d'attache : Mo. — S. Gs. — M. A. — S. Q. — Bergüelli. — Llabasull. — Gu. — S. Salvador de Benabarre. — Lag. — Turbon. — T. M. — Bol. — Ped. — S. M.

(GOT.) — Gotarta. — 1580 mèt. — Lat. 42° 25′ 58″ — Long. 1° 34′ 17″ — 78 visées — 4 juin 1885.
Points d'attache : Serbi. — B. M. — S. G. — S. Gs. — Aul. — Turbon. — P. de Abi. — Armeña sud. — Monb. — Siz.

(GRT.) — Gratal. — 1563 mèt. — Lat. 42° 17′ 06″ — Long. 2° 49′ 13″ — 33 visées — 21 juin 1884.
Points d'attache : Cancias. — Taillon. — Otal. — Collarada. — Or. — Viz. — Pu. — S. S. — S. D. — Aut. — Mrr. — Ag. — Gu. — Mat.

(G. M.) — Grau de Moles (alto del). — 1276 mèt. — Lat. 42° 05′ 26″ — Long. 1° 12′ 50″ — 60 visées — 12 juin 1887.
Points d'attache : Serbi. — Caramina. — Port del Compte. — Santa Fe. — Montsech de Rubies. — Turp. — S. Gs.

(GR.) — Sierra de Graus (station à l'ermita de San Pedro). — 755 mèt. — Lat. 42° 11′ 33″ — Long. 2° 01′ 01″ — 73 visées — 10 octobre 1882.
Points d'attache : Cotiella. — Bagueñola. — Peramo. — Abi. — Gallinero. — Turbon. — S. G. — M. C. — La. — Vr. — Mo. — Asp. — S. Gs. — S. Salvador de Benabarre. — Llabasull. — Bergüelli. — C. L.

(GRV.) — Gravasal. — 1261 mèt. — Lat. 42° 19′ 52″ — Long. 3° 00′ 54″ — 51 visées — 4 juin 1882.
Points d'attache : S. D. — Pu. — Lay. — S. S. — Vg.

(GU.) — Guara (tozal, grand sommet de la sierra de). — 2071 mèt. — Lat. 32° 17′ 20″ — Long. 2° 34′ 00″. — Futur point géodésique de premier ordre du réseau espagnol projeté, mais calculé provisoirement pour la latitude et la longitude seulement. — 35 visées — 19 juin 1884.
Points d'attache : Col. — Pu. — Or. — Cuculo. — Vg. — S. S. — Aut. — Gr. — Ala. — Mrr. — Ag. — T. — Casb. — For. — Asl. — Ctr. — Cra. — Olv. — Ped. — T. G. — Et M. Schrader de 16 stations.

(LAGE.) — Lagé. — 944 mèt. — Lat. 42° 26′ 28″ — Long. 3° 04′ 04″ — 48 visées — 20 mai 1885.
Points d'attache : S. S. — Coll. — Or. — Gu. — S. D. — S. T. — S. I.

(LAG.) — Laguarres (sierra de) point appelé *El Castillo*, ruines d'une tour. — 1155 mèt. — Lat. 42° 10′ 19″ — Long. 1° 52′ 21″ — 180 visées — 9 octobre 1882.
Points d'attache : Pa. — Asp. — T. G. — Ped. — B. M. — Larr. — Creu. — M. C. — Moñ. — Cti. — Vr. — S. E. M. — Gab. — For. — C. L. — C. R. — C. E. — Rbl. — Tor. — Turbon. — Pic d'Aneto. — Comolos Pales. — S. Gs. — Gu. — B. E. — Sáboces. — Mont Perdu. — Peña Montañesa. — Cotiella. — Posets. — Serbi. — S. M. — Grs.

(LARR.) — LARBEIN. — 1313 mèt. — Lat. 42° 29′ 02″ — Long. 2° 53′ 08″ — 94 visées — 21 mai 1885.
Points d'attache : Aut. — S. S. — Gu. — Mrr. — Furcuello. — S. D. — S. I. — Or. — Gab. — Pres. — Cuculo. — Forcala. — Alano, sommet. — Ctn. — Esta. — Pall. — S. T. — Ctr.

(LAY.) — LAYAN. — 1497 mèt. — Lat. 42° 20′ 46″ — Long. 2° 58′ 49″ — 28 visées — 4 juin 1882.
Points d'attache : Or. — Aut. — S. S. — Alga. — Pu. — Grt. — Campanal d'Izas. — S. D. — Grv. — Orb. — T. — Esta.

(LI.) — LIENAS (pueblo). — 701 mèt. — Lat. 42° 13′ 47″ — Long. 2° 43′ 38″ — 18 visées — 6 juin 1882.
Points d'attache : Mat. — Sta Olarieta. — San Miguel. — Calma Alta.

(LLA.) — LLARAS (turó de). — 956 mèt. — Lat. 42° 18′ 52″ — Long. 1° 17′ 31″ — 48 visées — 21 juillet 1888.
Points d'attache : Cuestio. — Oli. — Sant Corneli, sierra. — S. A. — Piñana. — Castellnoú, sierra. — Tozal de la Coste. — Serbi.

(LLE.) — LLENA (puig de) ou mieux *Lyena*. — 2693 mèt. — Lat. 42° 11′ 40″ — Long. 1° 25′ 10″ — 98 visées — 3 juin 1885.
Points d'attache : Peguera. — Montseny. — Orri. — B. M. — S. G. (les deux). — Serbi. — Fechan. — Comolo Forno. — Beciberri. — Comolos Pales. — Mon. — Vr. — Cti. — M. C. — Monb. — Mtib. — Asp. — Siz. — Mor. — Pe. — Gin. — Montseny (St. Chesneau). — Gi. et Mor. (St. Huot).

(MAT.) — MATEPAÑO (sommet dans la sierra de *Cuello-Bai)*. — 1512 mèt. — Lat. 42° 15′ 28″ — Long. 2° 39′ 34″ — 98 visées — 7 juin 1882.
Points d'attache : Gabardialla. — Cancias. — Gu. — Grat. — Olarieta, sierra. — Calma Alta. — Peiro de Ventue. — Ag. — Sev. — Li. — Gab.

(MENT.) — MENTUY (turó de.) — 1102 mèt. — Lat. 42° 19′ 38″ — Long. 2° 22′ 16″ — 56 visées — 22 juillet 1888.
Points d'attache : Peg. — Montseny. — Mort. — Serradet et coma de Monros. — Rub. — Guils. — Pi. — Comporal. — S. Gs. — S. G. — Cotiella. — Monb. — Amprio. — Serbi. — Lle. — Sª de Castellnoú. — Toz. de la Coste. — Oli.

(MER.) — SIERRA DE MERLI. — 1504 mèt. — Lat. 42° 20′ 31″ — Long. 1° 50′ 33″ — 74 visées — 29 mai 1885.
Points d'attache : Turbon. — Siz. — S. Esteban et ermita. — Mon. — M. C. et A. — S. Q. — Sa. Q. — Campañues. — Peña Montañesa. — Cotiella. — Armeña. — Pa. — Asp.

(MONB.) — MONEBUY ou mieux TOSSAL DE MONTBUY. — 1531 mèt. — Lat. 42° 23′ 08″ — Long. 1° 30′ 01″ — 80 visées — 2 juin 1885.
Points d'attache : Serbi. — Rub. — B. M. — S. Gs. — Turbon. — Cotiella. — Basibe. — Mtib. — S. G. — Got. — Lle. — Asp.

(MOÑ.) — MOÑERO ou BUÑERO. — 1108 mèt. — Lat. 42° 03′ 43″ — Long. 20° 01′ 24″ — C'est un signal de premier ordre de l'Institut géographique et statistique d'Espagne. *(Memorias* de cet Institut, II, 488). — 54 visées — 19 septembre 1883.

(MON.) — MONESMA (tozal, ruines de la tour). — 1233 mèt. — Lat. 42° 03′ 02″ — Long. 1° 42′ 45″ — 100 visées — 24 septembre 1883.
Points d'attache : Lag. — S. M. — M. C. et de Rubies. — Malhibiern. — Comolos Pales. — S. G. les deux. — Lle. — Pilzan. — Bergüelli. — Uriac.

(MRR.) — MONRREPOS. — 1498 mèt. — Lat. 42° 20′ 35″ — Long. 2° 44′ 52″ — 47 visées — 4 août 1881.
Points d'attache : Or. — Pu. — S. S. — Cuculo. — Aut. — Grat. — Ag. — Pre. — Esta. — Palla. — Ctr.

(T. M.) — TOZAL DEL MONTE. — 889 mèt. — Lat. 41° 56′ 20″ — Long. 1° 46′ 37″ — 23 visées — 15 juin 1890.
Points d'attache : M. A., C., et Rubies. — Castillonroy. — S. Abdon. — Lérida. — Moñ. — S. Q. — Pilzan. — Turbon. — T. G. — Lag. — C. L. — Bol.

(MTIB.) — MONTIBERRI. — 1703 mèt. — Lat. 42° 22′ 23″ — Long. 1° 33′ 52″ — 62 visées — 1er juin 1885.
Points d'attache : Montarto. — Serbi. — S. Gs. — S. Q. — Rub. — Mon. — Turbon. — Castanesa. — Pic d'Aneto. — Lle. — Aul. — Siz. — Monb. — S. G. — Gi.

(M. A.) — MONTSECH DE ARAGON. — 1325 mèt. — Lat. 42° 04′ 16″ — Long. 1° 40′ 46″ — 107 visées — 21 septembre 1883.
Points d'attache : Lag. — Creu. — Moñ. — Est. — S. Gs. — Rub. — B. M. — Pilzan. —



Bergüelli. — Posets. — Cotiella. — Turbon. — C. L. — S. Q. — Cti. — M. C. — Mer. — G. M. — S. A. — T. M. — Bol. — T. G. — Viac. — C. A.

(M. C.) — MONTSECH CENTRAL ou d'AGER (on écrit aussi *Monsech* mais moins correctement). — 1677 mèt. — Lat. 42° 02′ 23″ — Long. 1° 34′ 16″ — Signal géodésique de premier ordre du réseau espagnol. (Voir les *Memorias*, II, p. 504). — 133 visées — 22 septembre 1883.

(M. T.) — MONTSECH DE TOST (extrémité occidentale de la sierra de *Cadí*). — 1701 mèt. — Lat. 42° 15′ 49″ — Long. 0° 54′ 12″ — 105 visées — 18 juin 1887.
Points d'attache : Re. — Cosc. — B. M. — Monseny. — Rub. — Alins. — Pic du p[t] de Siguer. — Po. — Turp. — Pi. — Mánigo, sierra. — Esti. — T. Pel. — V. S. — Ar. — Qto.

(MOR.) — TOSSAL DE LOS MORTES. — 2452 mèt. — Lat. 42° 26′ 28″ — Long. 1° 19′ 12″ — 111 visées — 25 juillet 1885. — Les visées sont combinées avec celles de M. V. Huot qui a stationné le même jour.
Points d'attache : Monseny. — Sullo. — Est. — Rub. — S. G. les deux. — Pe. — Subenuils. — Lle. — Serbi. — Gi. — Sort. — Du. — Ment. — Creu. — Lag. — Serravillo (St. Schrader).

(MOSQ.) — MOSQUILDA (collège religieux d'Ochagavia). — 1000 mèt. — 18 visées — 29 mai 1882.
Points d'attache : S. Ba. — Lumbier. — Araja Mendi.

(OLI.) — OLIVA. — 1887 mèt. — Lat. 42° 20′ 26″ — Long. 1° 12′ 52″ — 60 visées — 20 juillet 1888
Points d'attache : Buixet. — Certescans. — Sullo. — Pi. — Turp. — B. M. — M. de Rubies, et occidental. — S. Gs. — Sor. — S. A. — Ment.

(OLV.) — OLVENA (station au cimetière). — 605 mèt. — Lat. 42° 06′ 20″ — Long. 2° 04′ 43″ — 30 visées — 8 octobre 1882.
Points d'attache : Cotiella. — Gallinero. — Turbon. — Mont-Perdu. — Gu. — B. E. — S. M. — N. S. del Pueyo. — Salas. — Palomar. — Asba. — C. R. — Abizanda.

(ORB.) — ORBA. — 1220 mèt. — Lat. 42° 38′ 23″ — Long. 3° 19′ 18″ — 103 visées — 1[er] juin 1882.
Points d'attache : Or. — S. S. — Alga. — S. Ba. — Ardane. — Cachilla. — Papuriaga. — Ezcaorri. — Idoya. — Alg. — Escudachero. — Grande Forca. — Acostatiza. — Forcala. — Cuculo. — Pu. — S. D. — N. S[a] de la Peña. — Abody 3°. — Lay.

(ORD.) — ORDOSA. — 2227 mèt. — Lat. 42° 28′ 17″ — Long. 1° 05′ 20″ — 25 visées — 18 juillet 1888.
Points d'attache : Tu. — Lle. — Mor. — Ro. — C. P. — Arn. — Ares. — Esti. — Rub. — Cts. — Bals. — Du. — Serravillo, Xoll et Campirme (St. Schrader). — Lins et Salorie (St. Huot).

(OR.) — OROEL. — 1760 mèt. — Lat. 42° 31′ 12″ — Long. 2° 53′ 00″ — L'altitude et les coordonnées de ce futur signal de la géodésie espagnole ont été déduites par le colonel Prudent d'une visée isolée de Corabœuf, et des données fournies sur le même point par les Ingénieurs des Camps et armées; ceux-ci lui attribuaient l'altitude 1770 mètres. — 48 visées — 23 juin 1881.

(RUB.) — TOSSAL DEL ORRI ou de RUBIO, appelé encore TORRETA DE COMA SERRERA. — 2435 mèt. — Lat. 42° 24′ 35″ — Long. 1° 07′ 22″ — Futur signal de la géodésie espagnole. — 40 visées — 23 juin 1880 et 19 juillet 1888.
Points d'attache : Lag. — Creu. — B. M. — S. G. les deux. — Est. — M. A, C, T. — Montcalm. — Cti. — Lle. — Mor. — Tu. — Mtib. — Monb. — Re. — Esc. — C. P. — Serv. — Sav. — Siz. — Cosc. — Pi. — Turp. — T. Pel. — V. S. et E. — Esti. — Ar. — Rab. — Asc. — Po. — Qto. — Monteixo. — Noris. — Medacourbe. — Juberri. — Alp. — Canaletas. — Ord. — Cts. — Alins. — Re. — Bals. — S. A. — C. A. — Gen. — Braibal, Moredo, Xoll, Seravillo (St. Schrader). — Gi. et Lins. (St. Huot).

(PALL.) — ALTO DE PALLARON. — 1717 mèt. — Lat. 42° 22′ 50″ — Long. 2° 44′ 28″ — 89 visées — 22 mai 1885.
Points d'attache : Mrr. — Pre. — Ag. — Cancias. — Gu. — Pu. — S. S. — Or. — Ball. — Esta. — Ctn. — Larr. — Ctr.

(T. PEL.) — TOSSA-PELADA (point culminant de la sierra del *Port-del-Compte*). — 2393 mèt. — Lat. 42° 11′ 00″ — Long. 0° 49′ 29″ — 34 visées — 17 juin 1887.
Points d'attache : M. C. — Re. — Canall Baridana. - Cadi. — Serv. — Punta Aguda. — Pedra Forca. — Paguera. — Monseny. — Bareytes. — Cosc. — B. M. — Rub. — Alins. — Est. — Turp. — M. T. — Ar. — V. S. — Alp (St. Schrader). — Espluga (St. Chesneau).

(PED.) — PEDREGUES. — 809 mèt. — Lat. 42° 05′ 40″ — Long. 1° 47′ 07″ — 37 visées — 14 juin 1890.

Points d'attache : Mon. — Serbi. — S. Q. — Moñ. — S. Salvador de Benabarre. — Lag. — Viac. — Pilzan. — T. G. — Gu.

(PE.) — Peso (grand pic du lac del); ce nom est douteux, notre guide de Tahull, qui en fit comme nous, la première ascension, ne sut comment le désigner. — 2891 mèt. — Lat. 42° 30′ 30″ — Long. 1° 25′ 46″ — 48 visées — 24 juillet 1885.
Points d'attache : Lag. — P. B. — Serbi. — Lle. — Gi. — Mort. — Marimaña, Ferrera, Espès, Turbon, Eril-Avall, Montseny (St. Schrader).

(PI.) — Piches (mieux *Piques*). — 1986 mèt. — Lat. 42° 19′ 17″ — Long. 1° 09′ 48″ — 135 visées — 10 juin 1887.
Points d'attache : Buixet. — Rub. — Alins. — Re. — Alp. — Cosc. — B. M. — S. G. les deux. — Cotiella. — Mt Perdu. — Montseny. — Turp. — Po. — M. T. — Rab. — Esti. — Cti. — M. A. — Monb. — V. S. — Oli. — S. A. — Men. — Fontargente. — Serravillo et Xoll (St. Schrader).

(P. B.) — Pinal del Bach ou del Ubac. — 2103 mèt. — Lat. 42° 30′ 75″ — Long. 1° 09′ 48″ — 68 visées — 22 juillet 1885.
Points d'attache : Serbi. — Mer. — Malhibiern. — Montarto. — Comolo Forno. — Pe. — Siz. — Gi. — Alins et Erilavall (St. Schrader).

(PO.) — Ponsó. — 2522 mèt. — Lat. 42° 25′ 36″ — Long. 0° 44′ 18″ — 49 visées — 7 juin 1887.
Points d'attache : Alp. — Cadí. — B. M. — S. G. les deux. — Rub. — Arn. — Alins. — Reco. — Turp. — Pi. — Qto. — M. T. — Rab.

(P. BELL.) — Port-Bell ou Port-Vell (frontière d'Andorre). — 2606 mèt. — Lat. 42° 34′ 21″ — Long. 0° 53′ 57″ — 15 visées — 28 juillet 1886.
Points d'attache : C. P. — Arca. — Serrère. — Salorie. — Montseny. — Mort. — Set.

(PRE.) — Presin (ce sommet de la sierra de Presin se nommerait *El Pajal* d'après M. Coello). — 1485 mèt. — Lat. 62° 21′ 05″ — Long. 2° 51′ 13″ — 96 visées — 5 juin 1882.
Points d'attache : Viz. — Peña Telera. — Otal. — Mrr. — Grat. — Pu. — S. S. — Mt Perdu. — Cubillan. — Fenez. — Calma Alta. — Gu. — Soum de Ramond. — Esta. — Palla. — Larr. — Ctn.

(PU.) — Pusilibro (Puix-Chilibro d'après l'ingénieur Allue). — 1595 mèt. — Lat. 42° 20′ 39″ — Long. 2° 56′ 08″ — Signal géodésique de premier ordre du réseau espagnol, calculé provisoirement. — 29 visées — 22 juin 1881.

(QTO.) — Queralto. — 2164 mèt. — Lat. 42° 24′ 20″ — Long. 0° 42′ 18″ — 64 visées — 7 juin 1887. — M. Chesneau est allé stationner sur ce sommet; la moyenne avec ses visées baisserait de 7 ou 8 mètres.
Points d'attache : Muga. — P. de Maranges. — Puigmal. — Alp. — Cadi. — Po. — Turp. — Tossa Plana. — Rub. — S. Gs.

(RAB.) — La Rabasa. — 2207 mèt. — Lat. 42° 26′ 12″ — Long. 0° 48′ 24″ — 28 visées — 8 juin 1887.
Points d'attache : B. M. — Rub. — Montseny. — Mainyera. — Mánigo, sierra. — Alins, sª. — C. P. — Ponsó. — Turp. — Pi. — Arn. — Re. — Esti.

(RE.) — Pic del Reco ou del Port Negre dont le vrai nom est Montorull. — 2753 mèt. — Lat. 42° 27′ 01″ — Long. 0° 45′ 23″ — C'est un futur signal de deuxième ordre de l'Institut géographique d'Espagne. — 103 visées pour ma part, 60 pour celle de M. Huot, qui y a stationné le même jour. — 1er août 1886.
Points d'attache : S. G. les deux. — M. C. — Mort. — Serrère. — Embalira. — Lasquell. — Le Canigou. — Puigmal. — Puig d'Alp. — Paguera. — Cosc. — Rub. — Serbi. — Monseny. — Monteixo. — Est. — Montcalm. — P. du pt de Siguer. — Salorie. — Lins. — C. P. — Arca. — Sav. — Sev. — Montrouge fr. — Lle. — Pi. — Po. — Esti. — Ar. — Turp. — Braibal, Padern, Serravillo (St. Schrader). — Queralto (St. Chesneau).

(RBL.) — Monte Robles. — 860 mèt. — Lat. 42° 13′ 01″ — Long. 2° 09′ 03″ — 57 visées — 27 mai 1885.
Points d'attache : Peña Montañesa. — S. Pedro de Palo. — Cotiella. — S. Marcos de Trillo. — Turbon. — S. M. ermita. — Lag. — Moñ. — Gu. sud. — Tor. — S. M.

(R. M.) — Roca Mora. — 1854 mèt. — Lat. 42° 22′ 17″ — Long. 1° 04′ 44″ — 20 visées — 20 juillet 1888.
Points d'attache : Alins. — Puntorat. — Estanyo. — Rec. — T. Pel. — Turp. — B. M. — Pi. — S. Gs.

(RO.) — La Rouge (frontière de France). — 2905 mèt. — Lat. 42° 37′ 31′ — Long. 0° 55′ 00″ — 125 visées — 26 juillet 1886.
Points d'attache : Tu. — Est. — P. du pt de Siguer. — Serrère. — Monteixo. — Sullo.

— Montcalm. — Arca. — C. P. — Esco. — Salorie. — Setorio. — Lins. — Montrouge fr. — Embalira, Moredo, Campirme, Portarron, Xoll (St. Schrader).

(SALAS.) — **Salas-Altas** (sierra de). — 754 mèt. — Lat. 42° 17′ 24″ — Long. 2° 15′ 58″ — 80 visées — 18 septembre 1883.
Points d'attache : Cotiella. — Maladetta. — Turbon. — S. M. — Lag. — Uriac. — Creu. — C. L. — S. Q. — Gu., tozal, est et sud. — Sev. — Asba. — Olv. — Tor.

(S. A.) — **Sant Aventi.** — 1492 mèt. — Lat. 42° 18′ 25″ — Long. 1° 21′ 54″ — 93 visées — 21 juillet 1888.
Points d'attache : M. A. — Ctl. — Monb. — Lle. — Monseny. — Coma Monros. — Est. Monteixo. — C. P. — Rub. — Pi. — B. M. — Erbasavina. — Sant Cornell, s[t]. — M. occ[l]. — Pileta Verda. — Camperal sud et nord. — S. Gs. — Turbon. — Serbi. — Subenuils. — Peguera. — Oli. — Gi. — C. A.

(S. BA.) — **Santa Bárbara.** — 1551 mèt. — Lat. 42° 51′ 35″ — Long. 3° 18′ 38″ — 113 visées — 30 mai 1882. — L'altitude de cette montagne, appelée aussi *Alto de la Quiaga,* a été calculée par le colonel Prudent sur 8 visées des Ingénieurs des camps et armées (1) et une de M. de Saint-Saud.

(S. BO.) — **San Benito** (ermita). — 1071 mèt. — Lat. 42° 24′ 47″ — Long. 2° 11′ 46″ — 75 visées — 26 mai 1885.
Points d'attache : Peña Montañesa. — S. Pedro de Palo. — Turbon. — S. M. ermita. — Moñ. — C. L. — Sev. — Gu. du sud. — B. E. — Arcu. — Buil. — Pan. — Tr. — Sev. — Creu. — T. — Vg. — C. E. — Cra. — Tor.

(S. D.) — **Santo Domingo.** — 1526 mèt. — Lat. 42° 26′ 32″ — Long. 3° 15′ 20″ — Point géodésique de premier ordre du réseau espagnol, calculé provisoirement avec l'altitude 1526 mètres. — 60 visées — 3 juin 1882.
Points d'attache : S. S. — Or. — Pu. — Ag. — Grv. — Pre.

(S. G.) — **Sant Gervás** (station sur le plus haut sommet de la sierra de). — 1880 mèt. Lat. 42° 18′ 58″ — Long. 1° 31′ 47″ — 147 visées — 1[er] juin 1885.
Points d'attache : Lag. — S. M. — Creu. — Grs. — Sev. — Pre. — Gallinero. — M. A. et C. — Ctl. — Mo. — Vr. — Sa. Q. — Turbon. — Lins. — Serbi. — Rub. — B. M. — Néthou. — Mullers. — Fechan. — Aul. — Slz. — Mtlb. — Monb. — Asp. — Lle. — Got. — Pi. — Serravillo (St. Schrader).

(S. GS.) — **Sant-Gervás.** — 1839 mèt. — Lat. 42° 18′ 51″ — Long. 1° 30′ 30″ — Signal de premier ordre du réseau géodésique espagnol, sur la partie orientale de cette sierra nommée *Bedula-de-Adons.* — Le 29 mai 1879 j'ai gravi cette cime, j'y fis 9 visées avec l'alidade. — Voir les *Memorias* de l'Institut déjà cités, III, p. 97.

(S. I.) — **Santa Isabel** (alto de). — 1072 mèt. — Lat. 42° 24′ 43″ — Long. 3° 00′ 34″ — 63 visées — 20 mai 1885.
Points d'attache : Coll. — Or. — Aut. — Gu. — Pu. — S. D. — S. S. — Larr. — Lagé. — Ctn. — Esta. — S. T. — Pre.

San Juan Castillo (pic de). — 1689 mèt. — Lat. 42° 25′ 02″ — Long. 2° 23′ 53″ — 35 visées en direct, seulement, sans lecture d'angles, le niveau de l'éclimètre étant brisé. — 10 juin 1882.
Points d'attache : Cancias. — Sev. — Gu. — S. M[a] de Jánovas. — Mont Perdu.

(S. M.) — **Tozal de la sierra de San Martin** ou de **Puy-Cinca.** — 1175 mèt. — Lat. 42° 14′ 07″ — Long. 2° 03′ 57″ — 125 visées — 10 octobre 1882.
Points d'attache : Cotiella. — Eriste. — B. M. — Maladetta. — Gallinero. — Néthou. — Basibe. — Turbon. — Serbi. — SGs. — M. C. — Moñ. — Sev. — Gu. — Escuzana. — Mont Perdu. — Peña Montañesa. — Lag. — B. E. — B. I. — Cancias. — B. M. — Vr. — Gab. — S. M[a] de Janovas. — C. R. — Rbl. — Ferrera (St. Schrader).

(S. Q.) — **San Quilez** (ermita). — 1092 mèt. — Lat. 41° 59′ 53″ — Long. 1° 51′ 44″ — 48 visées — 20 septembre 1883.
Points d'attache : Lag. — S. M. — Creu. — T. — Bal. — Grs. — M. A., C., Rubles. — Pilzan. — Bergüelli. — C. L. — Mon. — Vr. — Moñ. — C. R. — Mer. — Mtlb. — B. M. — T. G. — Bol. — Viac. — T. M. — Asp. — Malhibiern et Gallinero (St. Schrader).

(SA. Q.) — **Santa Quiteria** (tozal des *Morrones de Güel).* — 1458 mèt. — Lat. 42° 18′ 08″ — Long. 1° 51′ 09″ — 34 visées — 25 septembre 1883.
Points d'attache : Turbon. — Gu. — S. Gs. — Mon. — Peña Montañesa. — Vr. — Ctl. — S. E. M. — C. R. — T. — C. E. — Pa. — Mer.

(1) Voir au sujet du travail des Ingénieurs des camps et armées, l'*Annuaire* de 1877 du Club Alpin Français

(S. S. et S. S. 1 ; S. S. 2.) (1). — SAN-SALVADOR (ermita de la sierra de *San Juan de la Peña).* — 1536 mèt. — Lat. 42° 30′ 37″ — Long. 3° 03′ 30″ — 147 visées — 24 juin 1881 et 19 mai 1885. — Coordonnées déterminées par le colonel Prudent sur une visée unique de Coraboeuf.

(S. T.) — SANTA TERESIA (à côté du couvent supérieur de *San Juan de la Peña).* — 1266 mèt. — Lat. 42° 30′ 14″ — Long. 3° 00′ 13″ — 36 visées — 19 mai 1885.
Points d'attache : Agüerri. — Coll. — Or. toz. et or[t]. — S. D. — Cuculo. — Forcala. — Pu. — Lagé. — Larr. — S. I.

(SRR.) — CUELLO SARRABLO. — 1430 mèt. — Lat. 42° 21′ 57″ — Long. 2° 27′ 35″ — 41 visées — 16 septembre 1883.
Points d'attache : S. Juan Castillo. — Cucurbazo. — Cancias. — Gab. — B. I. et E. — For. — Gu. — Aut. — Alc. — Ctr.

(SAV.) — SAVOLLERA. — 2576 mèt. — Lat. 42° 31′ 08″ — Long. 0° 58′ 51″ — 54 visées — 29 juillet 1886.
Points d'attache : Est. — Monteixo. — S. Gs. — Rub. — Mainyera. — Buixet. — Esc. — C. P. — Salorie. — Lins. — Re. — Tu.

(SEL.) — SELVETA. — 1503 mèt. — Lat. 42° 18′ 50″ — Long. 2° 45′ 13″ — 16 visées — 20 juin 1881.
Points d'attache : Grat. — Or. — Viz. — Coll. — Mrr. — Grande Forca. — Ag. — Vg.

(SER.) — SERVELLA (l'orthographe *Cerbella* est plus correcte). — 2321 mèt. — Lat. 42° 29′ 38″ — Long. 0° 55′ 50″ — 70 visées y compris celles de M. V. Huot, qui a stationné le même jour que M. de Saint-Saud. — 30 juillet 1886.
Points d'attache : Pic du p[t] de Siguer. — Serrère. — Rub. — Ord. — Montseny. — Mainyera. — Salorie. — C. P. — Re. — Lins. — Arc. — Thoumas.

(SET.) — SETURIA (sommité près du port de); les Français qui passent le port le nomment *Sotorio;* les Espagnols *Seturio;* les Andorrans *Seturia;* il fait frontière entre l'Espagne et l'Andorre. — 2523 mèt. — Lat. 42° 32′ 36″ — Long. 0° 55′ 26″ — 78 visées prises par MM. Huot et de Saint-Saud le 29 juillet 1886.
Points d'attache : Thoumas. — Serrère. — Estanyon. — Montrouge. — Monteixo. — Estanyo. — Casamyana. — Cuvills. — Ro. — C. P. — Esc. — Tu. — P. Bell. — Re.

(SEV.) — SEVIL (tozal ou signal de la sierra). — 1377 mèt. — Lat. 42° 14′ 10″ — Long. 2° 21′ 19″. — C'est un signal de premier ordre de la géodésie espagnole, calculé provisoirement par l'*Institut* déjà cité. Le plus haut sommet de la sierra dépasse le signal d'environ 80 mètres. — 43 visées — 10 juin 1882.

(SIZ.) — SIERRA DE SIZ (point culminant). — 1784 mèt. — Lat. 42° 20′ 29″ — Long. 1° 41′ 46″ — 85 visées — 30 mai 1885.
Points d'attache : Cti. — M. C. — Mon. — S. G. — Turbon. — Gallinero. — Mtib. — Moñ. — Aul. — Got. — Lie. — P. B. — Pre. — Rub.

(SOR.) — SOLA DE SORT (sur le flanc de la montagne d'Orri). — 2238 mèt. — Lat. 42° 24′ 12″ — Long. 1° 08′ 28″ — 47 visées — 19 juillet 1888.
Points d'attache : Turp. — B. M. — M. C. — S. Q. — S. Gs. — Coma de Monros. — Mort. — Peña Roya. — Mayniera. — Cuestio. — Oli. — Xoll (St. Schrader).

(T.) — TENDEÑERA. — 2850 mèt. — Lat. 42° 40′ 50″ — Long. 2° 32′ 16″ — Signal géodésique de deuxième ordre de Coraboeuf qui le nomme : *Pic à l'est de Panticosa.* — 135 visées — 27 juin 1882.

(TOR.) — LA TORRETA (sommité dans la sierra de *Salinas).* — 955 mètres. — Lat. 42° 10′ 56″ — Long. 2° 12′ 58″ — 73 visées — 27 mai 1885.
Points d'attache : Peña Montañesa. — S. Pedro de Palo. — Maladeta central. — Turbon. — Lag. — Moñ. — C. L. — N. S[a] del Pueyo. — Otal. — V. G. — M[t] Perdu. — S. Bo. — Rbl. — Pa. — For. — Creu. — Cra. — C. E. — Salas. — C. R. — T.

(TR.) — TRONCEDO (station en bas du village). — 935 mèt. — Lat. 42° 18′ 40 — Long. 2° 02′ 53″ — 46 visées — 26 septembre 1883.
Points d'attache : Campanues. — S. Pedro de Palo. — Aut. — Coll. — S. M[a] de Janovas. — T. — M[t] Perdu. — Peña Montañesa. — Cotiella. — San Juan Castillo. — Gab. — Cancias. — S. Bo.

(TU.) — TUDELA. — 2318 mèt. — Lat. 42° 36′ 16″ — Long. 2° 02′ 53″ — 95 visées — 19 juillet 1885.
Points d'attache : Est. — Monteixo. — Salorie. — Rub. — Montseny. — Fonguera. — Montareny. — Coro la Lio. — Montrouge. — Campirme. — Sav. — Set. — Ro.

( ) Le 1 indique la station de 1881, le 2 celle de 1885.

(TURP.) — TURP. — 1621 mèt. — Lat. 42° 09′ 03″ — Long. 0° 59′ 34″ — 117 visées — 14 juin 1887.
Points d'attache : C. P. — Serv. — Re. — Cosc. — Alins. — P. du p[t] de Siguer. — Cadi. — B. M. -- Monseny. — Rub. — Pi. — Po. — Qto. — M. T. — Rab. — T. Pel. — Ar. — Mort. — G. M. — Cts. — Oli. — Sor. — R. M. — Campcardos (St. Chesneau).

(UT.) — UTSOURSETE (le nom d'*Utsoursete* figure sur le 80000[e], cette montagne faisant frontière; on l'appelle encore *Utsurtsehata;* quant au traité officiel de délimitation, il la désigne : *Itoursahetaco-gaña;* les ingénieurs géographes l'ont appelée *Zorriburua*). — Lat. 42° 58′ 17″ — Long. 3° 19′ 18″ — 53 visées — 27 mai 1882.
Points d'attache : Anie. — Viz. — Agüerrin. — Gr. Forca — Ala. — Papurriaga. — Idoya. — S. Ba. — N. S[a] de la Peña. — Araja Mendi. — La Higa. — Orzausarieta. — Ab.

(V. E.) — VERT (pointe orientale). — 2276 mèt. — Lat. 42° 12′ 24″ — Long. 0° 43′ 15″ — 41 visées — 16 juin 1887.
Points d'attache : Cadi. — Punta Aguda. — Pedra Forca. — Montseny. — Rub. — Gireny.

(V. S.) — VERT (pointe méridionale). — 2282 mèt. — Lat. 42° 12′ 08″ — Long. 0° 43′ 24″ — 31 visées. — 16 juin 1887.
Points d'attache : B. M. — Punta Aguda. — Pedra Forca. — Montseny. — Rub. — Baslero. — M. T. — V. E. — Mort. — Pi. — Cadi. — T. Pel. — Esti. — Xoll (St. Schrader). — Busa et Tossals (St. Chesneau).

(VIAC.) — VIACAMP (station au pied de la tour). — 971 mèt. — Lat. 42° 07′ 45″ — Long. 1° 43′ 14″ — 22 visées — 13 juin 1890.
Points d'attache : Creu. — Moñ. — S. Q. — C. L. — Cti. — S. Gs. — M. A. — S. Salvador de Benabarre. — Turbon. — Ped.

(VG.) — VIGNEMALE. — 3298 mèt. — Lat. 42° 40′ 29″ — Long. 2° 29′ 07″ — Ce pic frontière est un signal de premier ordre du réseau géodésique français (Corabœuf). — 85 visées — 28 juin 1882.

(VR.) — VIRGEN (roca de la) sierra des Morrones de Güel. — 1399 mèt. — Lat. 42° 16′ 45″ — Long. 1° 51′ 21″ — 120 visées — 25 septembre 1883.
Points d'attache : Turbon. — P. d'Aneto. — Fechan. — Beciberri. — Comolos Pales. — Serbi. — S. G. les deux. — Lleras. — M. C. — Bergüelli. — Moñ. — S. M[a] de Janovas. — Campañues. — Peña Montañesa. — Sa. Q. — Mon. — Lag. — S. M. — Grs. — S. Q. — C. L. — Cti. — C. R. — Pa. — Asp. — Aul.

(VIZ.) — VIZAURRIN, ou BISOURI en français. — 2669 mèt. — Lat. 42° 47′ 21″ — Long. 2° 58′ 42″ — C'est un signal de deuxième ordre de Corabœuf qui le nomme *Pic à l'ouest du lac d'Estain.* — 37 visées — 29 juin 1881.

J'ai en outre stationné sur les points suivants; mais l'alidade dont je me servais étant défectueuse, les visées n'ont été utilisées que comme recoupements et indications.

Sant Gervas, le signal, 29 mai 1879, 9 visées. — *Boñ-Mort,* le 30 mai 1879, 11 visées. — *Chabarrou,* 23 août 1879, 8 visées. — *Bourg-Madame,* 17 juin 1880, 4 visées. — *Puig d'Alp,* 18 juin 1880, 1 visée. — *Canall-Baridana,* le plus haut sommet de la sierra de Cadi, 20 juin 1880, 15 visées. — *Col de Creus,* 21 juin 1880, 7 visées. — *Santa Creu,* village, 22 juin 1880, 9 visées. — *El Orri (ou Rubio),* 23 juin 1880, 13 visées. — *Cap de Fonguera,* 25 juin 1880, 7 visées. — *Algas,* 15 juillet 1880, 5 visées. — *Aratille,* 17 juillet 1880, 5 visées.

C[te] DE S[t] SAUD.

(*A suivre.*)



STATIONS THERMALES ET SANATORIUMS

DES PYRÉNÉES

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

PAR

M. LE Dr F. GARRIGOU

CHARGÉ DE COURS (HYDROLOGIE) A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE

Le médecin qui a à diriger des malades vers les stations hydrothermales, se trouve généralement fort embarrassé, & c'est assez souvent au hasard, se laissant presque toujours influencer par le désir de son malade, qu'il signe une ordonnance de villégiature. S'il ne connaît pas l'hydrologie, & surtout s'il ignore la spécialité dominante des diverses eaux médicinales, c'est qu'il n'a pu suivre de cours d'hydrologie, cet enseignement n'existant en France, officiellement, que depuis une année. Puisqu'on a bien voulu me le confier, j'ai pensé qu'il m'était possible de répondre aujourd'hui d'une manière utile à la demande que m'ont fait bien souvent des confrères, celle de publier une sorte de *vade mecum* hydrologique faisant connaître d'une manière générale, d'abord pour la région pyrénéenne (un peu plus tard pour le reste de la France), les indications pratiques sur les eaux médicinales & sur les Sanatoriums.

L'existence de ces derniers dans le midi de la France étant de date récente, & leur utilité étant grande pour la masse de la population, j'ai cru de mon devoir de donner sur eux quelques détails plus complets que ceux réservés aux stations thermales.

Pour ce qui regarde ces dernières, j'ai indiqué sur la carte qui accompagne mon mémoire un très grand nombre de

Classification géologico-chimique des Eaux médicinales.

TERRAINS PRIMAIRES ET DE TRANSITION	Eaux sulfurées.......	avec soufre et divers alcalis....	monosulfurées et azotées........	ascendantes..	chaudes. froides..	abondantes.. assez abondantes....	Panticose, Cauterets, Eaux-Bonnes, Barèges..	Affections des poumons, Plaies.
			sulfhydratées, silicatées.......	ascendantes..	chaudes. froides..	très rares ... rares........	Luchon, Ax............ Cadéac, Saint-Boës......	Poumons en humage. Poumons en boisson.
		avec soufre et alcali et diverses terres alcalines.	sulfhydratées et arsenicales....	ascendantes..	froides ou tièdes	très rares...	Usson (Ariège)..........	Dermatoses.
LAURENTIEN	Eaux chlorurées.......	avec divers alcalis et terres alcalines..........	avec iode, surtout avec brome....	ascendantes..	froides ou tièdes	faibles et très rares......	Baucens...............	Névrites rhumatismales, Sciatique.
CAMBRIEN	Eaux carbonatées....	avec soude, métaux et divers alcalis........	bicarbonatées....	ascendantes..	chaudes. froides..	peu nombreuses.... très nombreuses.......	Le Boulou, Vals, Vichy... Vichy, Vals, etc.........	Diabète, Affections du foie, Anémie.
SILURIEN			carbonatées.....	ascendantes..	chaudes. froides..	peu nombreuses.......	Eaux des sources des hauts sommets.............	Eaux potables par excellence.
DEVONIEN		avec chaux ou autres terres alcalines et fer....	bicarbonatées....	ascendantes..	froides ou tièdes	assez nombreuses....	Pougues, Saint-Nectaire. Tessières (la meilleure des eaux de table), Sorède.................	Albuminurie. Voies digestives.
CARBONIFÈRE		avec fer, arsenic et autres métaux..........	bicarbonatées....	ascendantes..	chaudes. froides..	assez rares... assez nombreuses....	La Bourboule, Saint-Nectaire................. La Bourboule, Saint-Nectaire.................	Peau, Anémie, Syphilis.
ET	Eaux sulfatées......	avec alcalis divers, avec terres alcalines...........	acides (50^3)..... neutres.........	ascendantes ou descendantes	froides.. froides..	rares...... assez nombreuses....	Italie (voisinage des volcans), Luchon (galeries inutilisées)...........	
HOUILLER			neutres ou alcalines...........	ascendantes ou descendantes	froides..	assez nombreuses	Montmirail, Aulus (purgatives)............... Capvern, Vittel (diurétiques).........	Dépuratives. Goutte.
	Eaux ferrugineuses. ...	à acide minéral..	acides..........	ascendantes ou descendantes	chaudes. froides..	rares .... très nombreuses........	Eaux sortant des roches anciennes pyriteuses...	Anémie.
		à acide organique.	acides..........	descendantes..	froides..	très nombreuses.......	Eaux de la surface et des prairies..............	
	Eaux nitratées.......	à alcalis divers...	alcalines...... .	descendantes en général.	froides..	peu nombreuses........	Eaux des nappes souterraines...............	Diurétique.

TERRAINS SECONDAIRES	TRIAS	Eaux sulfurées	avec soufre et divers alcalis	sulfhydratées.... sulfhydriquées...	ascendantes..	froides..	rares........	Allevard (Isère).........	Affection des bronches et des poumons.
			avec soufre et terres alcalines...	sulfhydratées, iodurées, bromurées.........	ascendantes ou descendantes	froides..	rares........	Challes (Savoie).........	Scrofule, Goître, Gorge, Poumons.
		Eaux chlorurées......	avec alcalis et terres alcalines...	Iode pour Alpes.. Hydrogène, sulfure, brome (Pyrénées).......	ascendantes ou descendantes	chaudes ou froides..	assez nombreuses....	Bex (Suisse)............	Scrofule, Anémie.
					ascendantes ou descendantes.	froides..	nombreuses..	Uriage.................. Salies-de-Béarn........ ..	Peau. Scrofule, Anémie.
	JURASSIQUE	Eaux carbonatées....	mixtes (alcalis)..	alcalines ou neutres..........	ascendantes ou descendantes	froides..	nombreuses..	Ogeu, Audinac, Foncirgue. Ganties, Saint-Christau...	Affections intestinale et gastriques. Peau.
		Eaux sulfatées......	avec alcalis......	alcalines........	ascendantes ou descendantes	chaudes et froides..	assez rares..	Ussat, Bagnères-de-Bigorre, Dax, Prechacq..	Affections nerveuses, Rhumatisme, Goutte.
			avec terres alcalines..........	neutres ou alcalines......	ascendantes ou descendantes	froides..	nombreuses..		
	CRÉTACÉ	Eaux ferrugineuses....	à acide minéral..	acides...........	ascendantes ou descendantes	froides..	nombreuses.	Bégaliech (Ariège).......	Anémie.
			à acide organique.	acides ou neutres.	descendantes	froides..	très nombreuses........		
		Eaux nitratées......	à alcalis divers...	alcalines........	descendantes	froides..	nombreuses..	....	Diurétiques.
TERRAINS TERTIAIRES ET QUATERNAIRES	ÉOCÈNE	Eaux sulfurées......	avec soufre et terres alcalines...	sulfhydratées....	ascendantes ou descendantes	froides..	rares........	Eaux de certains volcans (Italie)................	Voies respiratoires Maladies de la peau
		Eaux chlorurées......	avec divers alcalis et diverses terres...........	avec traces très peu sensibles de brome et d'iode.	ascendantes ou descendantes	froides..	assez rares...	Eaux ayant séjourné surtout dans le miocène...	Affections nerveuses.
	MIOCÈNE	Eaux carbonatées....	avec divers alcalis	sans excès d'acide carbonique....	ascendantes ou descendantes	froides..	nombreuses..	Eaux de rivières ordinaires..................	
		Eaux sulfatées......	avec terres alcalines..........	sans acide carbonique........	ascendantes ou descendantes	chaudes ou froides..	nombreuses..	Labarthe-de-Rivière......	Nervosisme.
	PLIOCÈNE / QUATERNAIRE	Eaux ferrugineuses....	à acide organique principalement.	légèrement acides ou neutres....	ascendantes ou descendantes	froides..	Excessivement nombreuses, se produisent dans les prairies. — Ne pas les capter....	Dans tous les pays.......	Anémie.
		Eaux nitratées......	avec divers alcalis	alcalines........	descendantes	froides..	Nappe phréatique......	Toutes les vallées	Diurétiques.

LÉGENDE

Eaux sulfurées .... ✖
—— chlorurées .... ^
—— sulfatées .... △
—— bicarbonatées .... ※
—— ferrugineuses .... +
—— nitratées .... ☐
Bains de mer .... ——

LES EAUX MINÉRALES DES PYRÉNÉES FRANÇAISES.

sources, mais je ne donne des indications que sur celles qui sont déjà exploitées ou qui méritent de l'être au plus tôt.

Afin de rester classique en même temps que compréhensible pour les gens du monde, j'ai combiné un tableau représentant la classification géologico-chimique des sources. Cette classification est encore incorrecte, mais c'est celle qui l'est le moins, & je m'y suis arrêté, pour rendre mon cours plus facile à suivre.

Je terminerai enfin mon travail par un deuxième tableau dans lequel j'ai inscrit les températures & les sulfurations des sources. Ce tableau est destiné à détruire des erreurs courantes, dues à l'habitude qu'ont certains médecins de parler de choses qu'ils ignorent en hydrologie, surtout de la richesse des sources en principe sulfuré, ce qui rend très souvent la tâche du médecin des eaux très difficile auprès des malades.

Entrons immédiatement en matière.

La région pyrénéenne, comprise entre Bayonne & Perpignan, constitue la région du globe la plus riche en stations thermales. Toutes les variétés d'eaux y sont représentées. Les tableaux insérés aux pages 431, 432 en donnent la preuve.

Étudions chaque groupe séparément.

Premier groupe. Eaux sulfurées. — C'est le groupe le plus riche des Pyrénées, & c'est lui qui comprend les sources les plus célèbres. Les eaux sulfurées qui s'y rattachent sont des eaux à monosulfure de sodium, des eaux à sulfhydrate de sulfure, des eaux à acide sulfhydrique, enfin des eaux sulfurées dégénérées.

A. *Eaux monosulfurées.* — Le type est constitué par les eaux de Barèges, dont la conservation, même à l'air, est telle, qu'on peut les utiliser, presque sans altération du principe sulfuré, dans des piscines successives. A ce groupe se rattachent les eaux d'Amélie-les-Bains, de la Preste, des Escaldas, de Saint-Thomas, de Thuez, de Canaveilles, du Vernet, de Moligt (dans les Pyrénées-Orientales); celles d'Escouloubre (Aude); de Carcanières, de Mérens, &c, (Ariège). celles de Cauterets, d'Argelès-Gazost, de Labassère, de La Garet, de Saint-Sauveur, &c. (Hautes-Pyrénées); celles des Eaux-Chaudes (Basses-Pyrénées); celles de Tercis (Landes), &c.

B. *Eaux sulfhydratées.* — Luchon fournit le type de ces

eaux. Ses sources paraissent être les seules eaux sulfurées chaudes d'Europe, qui émettent la moitié de leur principe sulfuré sous forme d'acide sulfhydrique, celui-ci étant uni au monosulfure alcalin pour former un sulfhydrate de sulfure. A côté des eaux de Luchon, nous pouvons ranger les eaux d'Ax (Ariège); celles de Cadéac (Hautes-Pyrénées), &c.; celles de Saint-Boës (Basses-Pyrénées), qui sont en outre goudronneuses; celles de Gamarde (Landes); celles d'Eaux-Bonnes, comme pouvant servir au même objet.

C. *Eaux sulfhydriquées.* — Ces eaux sont très rares dans la chaîne pyrénéenne. Je citerai surtout celles de Cambo (Basses-Pyrénées), avec de très petites quantités d'acide sulfhydrique; de Salies-du-Salat (Haute-Garonne); de Tournac (Ariège).

D. *Eaux sulfurées-dégénérées.* — Les sources sulfurées dégénérées jouent un rôle fort important dans la région pyrénéenne. Au lieu d'avoir dans la thérapeutique thermale sulfurée un rôle d'eaux excitantes, elles sont au contraire très sédatives. Aussi devons-nous les mentionner & en dire quelques mots.

Cette transformation du principe sulfuré provient de l'altération du sulfhydrate de sulfure au contact de l'air. Il se forme des produits oxydés du soufre, du premier & du deuxième degré, qui transforment les propriétés de l'eau sulfurée, au point de vue chimique, en les changeant en eaux hyposulfitées & sulfitées. C'est alors, que d'excitantes elles deviennent sédatives & souvent antigoutteuses, surtout lorsqu'elles contiennent en abondance des silicates alcalins.

C'est dans les eaux sulfurées dégénérées qu'il faut aussi ranger les eaux blanchissantes, dont le rôle sédatif est parfaitement déterminé.

Le phénomène du blanchiment se produit surtout avec les eaux sulfhydratées & fortement silicatées, qui contiennent de l'acide sulfhydrique en abondance. Sous l'influence, soit de la silice en excès, soit de l'acide carbonique de l'air, le sulfhydrate est décomposé, & il se dégage de l'acide sulfhydrique qui, à son tour, en présence de l'oxygène de l'air en quantité suffisante, mais limitée, est transformé en eau & en soufre

pulvérulent. Si le monosulfure resté dans l'eau est assez abondant, il dissout le soufre & le transforme en polysulfure, qui donne à l'eau une couleur verte. Si le monosulfure n'est pas assez abondant pour dissoudre tout le soufre précipité, celui-ci reste à l'état pulvérulent & communique à l'eau une couleur soit bleue, soit blanche, suivant sa moindre ou plus grande abondance.

A Ax, la source Bleue; à Luchon, les sources qui blanchissent ainsi que la source de Ravi, toutes sulfurées dégénérées, permettent de traiter avec avantage, par la boisson, certains cas de rhumatisme goutteux, qu'on exaspèrerait avec les eaux sulfurées ordinaires.

Donnons quelques détails sur les gisements des diverses espèces d'eaux sulfurées.

Presque toutes les sources *monosulfurées* naissent dans le granit ou dans les terrains Cambrien, Laurentien & de transition (Cauterets, sources du Sud; Carcanières; eaux des Pyrénées-Orientales; Eaux-Chaudes). Quelques-unes sortent des schistes siliceux (Saint-Sauveur, Cauterets (sources du Nord), Eaux-Bonnes). Barèges reçoit directement ses sources du calcaire carbonifère. Ces eaux sont presque toutes chaudes. Les sources froides ne sont que des dérivées des sources chaudes, devant leur basse température à leur éloignement du canal principal d'amenée du sein de la terre.

Les sources *sulfhydratées* doivent être divisées en deux groupes, par rapport à leurs points d'émergence :

A. *Les sources chaudes.* — Luchon & Ax naissent dans le granit (terrain Cambrien). Ce granit (Cambrien) est identique dans les deux localités. Constitué par une pegmatite à grands éléments, il contient comme minéraux adventifs : le mica palmé, la tourmaline, la pinnite, la stilbite, la trémolite, l'actinote, le beril, &c.

B. *Les sources froides.* — Elles naissent, soit dans le Silurien (Cadéac), soit dans le trias (Saint-Boës), soit dans le crétacé supérieur (Gamarde). Nous ferons remarquer que ces sources sont les plus sulfurées de la chaîne pyrénéenne. L'alcali, qui joue le rôle principal dans la composition de ce sulfhydrate, est la soude.

Les sources *sulfhydriquées* naissent toutes dans les terrains secondaires. Elles sont froides. Leur principe sulfuré primitif est le sulfure de calcium. Mais, comme ce sel ne peut exister à l'état soluble que sous la forme de sulfhydrate de calcium, il s'ensuit que le monosulfure primitif est décomposé par l'eau. Il se forme constamment du sulfhydrate qui perd spontanément son acide sulfhydrique; c'est pour cette raison que les eaux sulfurées calciques ont une odeur d'œufs couvis, plus forte encore que celle des eaux sulfurées.

Tandis que le brome domine parmi les sources sulfurées froides & chaudes, il en est cependant quelques-unes qui sont assez riches en iode : telles sont les eaux de Gazost, surtout la source de Nabias. Les Eaux-Bonnes (source vieille) paraissent néanmoins tenir la tête pour la quantité d'iode. Cette source constitue aujourd'hui l'eau la plus riche en métaux, parmi les eaux sulfurées des Pyrénées.

Nous croyons bien faire en indiquant la valeur de l'aménagement de chacun des établissements que nous avons mentionnés dans cette catégorie, & en faisant connaître leur spécialité médicale, ce que l'on peut appeler *la dominante.*

Saint-Boes (Basses-Pyrénées). — Captage très bien fait. Préparation de pilules avec les huiles goudronneuses de la source. Pas d'établissement, on ne fait qu'expédier l'eau. — Affections catarrhales des bronches & autres muqueuses, phtisie au premier & au deuxième degré. Cette eau est unique dans son genre. La moins altérable des eaux sulfurées comme eau de transport.

Cambo (Basses-Pyrénées). — Captage bien fait. Etablissement très convenable & luxueusement installé, sera probablement doté très prochainement d'une eau chlorurée forte. — Névroses, affections gastro-intestinales.

Gamarde (Landes). — Captages soit faits, soit à faire. Etablissement modeste, mais convenable. — Rhumatismes. Pourrait prendre une grande extension pour le traitement des affections de l'arbre aérien.

Eaux-Chaudes (Basses-Pyrénées). — Captages bien faits. Établissement réclamant de nombreuses améliorations. — Affections rhumatismales nerveuses.

EAUX-BONNES (Basses-Pyrénées). — Captages scientifiquement conduits & correctement faits. Établissement très convenablement installé. La source Vieille est l'une des plus riches des Pyrénées comme eau métallifère. — Traitement, par la boisson, des affections chroniques de l'arbre aérien & du poumon. La source Vieille employée immédiatement après le traitement Bergeon, & le humage, m'a donné, avec certains phtisiques, des résultats merveilleux. Plaies par armes à feu & ulcères. Anémie. (Cas dans lesquels le fer n'est pas toléré.) Les sources d'Orteich sont très appréciées dans le traitement des maladies des femmes.

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées). — Trois propriétaires d'eau : Vallée, Compagnie fermière, Pré. Captages faits en grande partie, quelques-uns à faire, d'autres à refaire. Établissements multiples, quelques-uns de premier ordre comme organisation. Salle de natation très belle. En général, installations parfaitement comprises. Appareils à inhalation très propres, correctement conçus, mais absolument insuffisants comme rendement en acide sulfhydrique. Difficile d'obtenir mieux, à cause de la nature même du principe sulfuré des eaux. La station est assez incommode par suite de la séparation des établissements. Il serait temps que l'on exécutât le chemin de fer conduisant à la Raillère & à Mauhourat. On pourrait faire descendre les sources supérieures dans un établissement central, dans Cauterets même, sans altération de l'eau. Les lois de la physique & de la chimie réunies permettent d'affirmer le fait. D'ailleurs, une expérience suffisamment concluante, quoique rudimentaire, a déjà été faite. — Affections de l'arbre aérien[1] & de l'estomac chez les nerveux, & du rhumatisme.

1. Il est certain que la source de la Raillère semble avoir sur les larynx & les poumons tuberculeux une action spéciale, rappelant, un peu, celle de la source Vieille des Eaux-Bonnes. Ma pratique, me permet de dire qu'il faut envoyer à la Raillère les affections chroniques de l'appareil respiratoire peu profondes & greffées sur des tempéraments nerveux principalement. Les phtisies débutantes y sont traitées sans danger & avec fruit. — D'après le D[r] Duhourcau, Cauterets conviendrait également dans le diabète. J'ai remarqué que les eaux qui contiennent de la lithine, du cœsium & du rubidium en quantités appréciables, & parmi les eaux sulfurées celles qui, en même temps qu'elles tiennent ces métaux en solution, sont sensiblement dégénérées, produisent d'heureux effets dans le diabète.

Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées). — Captage mauvais. Conduite d'eau de 17 kilomètres très mal combinée, l'eau arrive assez alterée; moins cependant, depuis la suppression des bassins intermédiaires. Établissement luxueusement commencé & assez bien conçu, à moitié bâti. Avec des aménanagements nouveaux, on pourrait tirer un parti sérieux de l'eau de Gazost amenée à Argelès. — Affections de la gorge, plaies récentes & anciennes.

Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées). — Captage bien fait. Etablissement très bien conçu & élégant. — Névroses. Affections de l'utérus & de ses annexes. (Le Dr Caulet, son talent comme spécialiste, & son outillage, contribuent beaucoup au succès de Saint-Sauveur.)

Barèges (Hautes-Pyrénées). — Captages très bien faits. Etablissement le mieux conçu dans son genre, le mieux aménagé relativement au volume de l'eau. — Plaies par armes à feu, rhumatismes, scrofules profondes, maladies des os. — Barèges, bien aménagé, pourrait devenir une station d'altitude. — On pourrait aisément augmenter de beaucoup le volume de l'eau à utiliser dans les thermes, sans porter la moindre atteinte aux sources existant déjà.

Labassère (Hautes-Pyrénées). — Source froide, sans établissement; eau excellente pour le transport. Menacée par des travaux intempestifs. — Traitement des affections des organes respiratoires, loin de la source.

Cadéac (Hautes-Pyrénées). — Deux établissements rivaux. Captages incomplets. Etablissements un peu primitifs, celui de la rive gauche de la Neste bien préférable pour le confort à celui de la rive droite. Eaux d'une grande utilité pour le transport. — Affections chroniques de l'arbre aérien. Rhumatismes. Station d'avenir.

Tramesaygues, la Garet (Hautes-Pyrénées). — Petit éta-

A Ax, la source Bleue, qui ne contient que de la soude, de la potasse & de la lithine, sans cœsium ni rubidium, m'a servi à calmer la soif de diabétiques rhumatisants & même, à modifier sensiblement leur état. Ayant communiqué ces observations à plusieurs membres du Congrès de Biarritz, ils ont supposé, comme moi, que c'était l'alcalinité de l'eau, dominant par suite de l'altération du sulfure, qui produisait ces heureux résultats. Y a-t-il autre chose? Nous nous proposons de le chercher. L'avenir nous éclairera.

blissement modeste. Captage bien fait. Probablement l'eau sulfurée la plus bromurée des Pyrénées. Guérison des plaies & du rhumatisme nerveux.

Luchon (Haute-Garonne). — Captages très bien commencés, à compléter. Eaux uniques en Europe, pour l'application des vapeurs aux inhalations. J'ai prouvé la chose dès 1862, puis en 1870-1874, & à peu près tous les ans depuis lors. Etablissement luxueux, mais à remettre au niveau de la science hydrologique actuelle, au point de vue de plusieurs détails, ce qui le rendrait l'établissement d'eau sulfurée *le plus productif d'Europe*. Humages d'apparence luxueuse, pas bien compris, peu commodes, dans l'impossibilité de donner le maximum utilisable de vapeurs qu'on pourrait demander à l'eau; malgré cela rendant des services importants. Les malades qu'on peut y traiter sont limités à un petit nombre relatif, vu l'installation.

Ses humages corrigés & les appareils nouveaux que la station comporte, établis, Luchon peut devenir, *la plus importante station d'Europe*, au point de vue surtout du traitement des maladies de l'arbre aérien, & de la phtisie. La combinaison du traitement Bergeon, du humage, & de la boisson, soit de l'eau du Pré corrigée, soit d'autres eaux, m'a fourni des résultats inespérés sur des phtisiques absolument abandonnés. — Affections de l'arbre aérien, phtisie, rhumatismes, scrofules[1], dermatoses[2]; écarter autant que possible les goutteux.

Ax (Ariège). — Deux propriétaires de sources (Breilh & Cie générale). Captages à refaire ou à faire sur plusieurs points; un grand nombre sont faits d'une manière définitive. J'en ai découvert un sur pilotis, au Couloubret, datant de l'époque gallo-romaine, & recouvert par 2 mètres de débris caillouteux

1. J'ai établi à Luchon, depuis près de quinze ans, le double traitement sulfuré & chlorobromuré (eaux mères & sel de troisième qualité de Salies-de-Béarn), dans les affections nerveuses. Ce traitement produit des résultats vraiment remarquables dans certaines névroses rebelles à d'autres traitements & liées au rhumatisme. Ce genre de médication devrait être suivi, non seulement dans un grand nombre de stations sulfurées, mais dans des stations à eaux sulfatées & sédatives.

2. D'après M. Willm, les eaux de Luchon ne seraient pas arsénicales. Elles le sont au contraire d'une manière très nette, j'en ai isolé l'arsenic, & devraient être mieux utilisées dans certaines dermatoses.

apportés par une inondation probablement très forte. Quatre établissements propres, mais réclamant encore, au point de vue de l'aménagement, des modifications importantes & classiques. L'établissement de Teich vient d'être refait. On y a commis malheureusement quelques fautes regrettables comme principe d'installation thermale. Les appareils à pulvérisation du Teich sont les plus commodes & les mieux combinés que je connaisse. Le malade étant assis peut prendre sa douche pulvérisée sur un point quelconque de la face, sans se déranger en aucune façon. Les articulations multiples & parfaitement combinées des appareils, permettent de les retourner dans tous les sens.

Le humage, tout récent, est le plus pratique pour les malades, parmi ceux qui sont installés dans les Pyrénées. Mais il repose, comme celui de Luchon, sur un principe absolument faux. Il ne peut ainsi fournir que des quantités insignifiantes d'acide sulfhydrique. On pourrait obtenir un bien meilleur résultat. — Rhumatismes invétérés, scrofule, tubercules des os. Eaux diurétiques pour les goutteux. La plus utile des stations pyrénéennes sulfurées pour le lavage interne des syphilitiques mercurialisés.

Carcanières (Ariège). — Deux établissements rivaux. Captages incomplets. Sources fort abondantes déposant de la barégine & des sulfuraires en masse. Etablissements un peu primitifs. Cependant, amélioration notable dans ces dernières années à l'établissement Esparre. — Rhumatisme goutteux.

Escouloubre (Aude). — Captage à compléter. Etablissement bien modeste. — Rhumatisme goutteux.

Usson (Ariège). — Captages incomplets. Etablissement tout à fait insuffisant & primitif. Eaux sulfurées fortement arsénicales. — Affections cutanées.

Escaldas (Pyrénées-Orientales). — Captage sérieusement entrepris. Etablissement modeste & déjà ancien. — Rhumatisme; affection des voies urinaires.

Thuez (Pyrénées-Orientales). — Captages faits en partie seulement. Etablissement sérieux, bien combiné. — Affections rhumatismales & goutteuses. Eaux diurétiques; très utile comme lavage des syphilitiques mercurialisés. — La source de la Cascade, la plus chaude des Pyrénées (78°), contient des organismes vivants.

CANAVEILLES (Pyrénées-Orientales). — Captages assez complets. Etablissement propre & commode, situé malheureusement dans une gorge sauvage & profonde.

Ces eaux comporteraient une nouvelle analyse. Elles m'ont paru, dans mes dernières recherches, assez arsenicales. Bien exploitées, elles auraient un véritable avenir. — Affections rhumatismales & goutteuses. Dépuratives & altérantes. Diurétiques.

MOLIGT (Pyrénées-Orientales). — Captages bien faits. Établissement installé d'une manière très correcte & très scientifique, à la hauteur, dans ses détails, des thermes les mieux conçus. Quelques salles de bains établies avec un luxe intelligent. Pulvérisations très commodes. — Affection de la peau & rhumatisme.

LE VERNET (Pyrénées-Orientales). — Captages bien faits en général dans l'établissement du Commandant, de même que chez Mercader, devenu aujourd'hui une annexe du Commandant. L'aménagement général de la station a coûté près de six millions, dépensés sans direction spéciale. La station a été vendue 300,000 francs au propriétaire actuel qui a suivi les mêmes errements, dans les dépenses nouvellement faites. Il est à craindre que malgré les splendeurs & l'agrément incontestable de ses constructions & de ses jardins, la station ne périclite. Les fautes sont réparables, mais à chers deniers. Si l'on avait suivi les conseils du Dr Piglowski, on aurait évité au Vernet bien des déboires. Comme station sulfurée d'hiver, Le Vernet pouvait devenir la première station d'Europe. — Rhumatisme goutteux, affections légères de l'arbre aérien.

AMÉLIE-LES-BAINS (Pyrénées-Orientales). — Un hôpital militaire, plus, deux établissements rivaux. Captages bien faits, généralement. Celui du grand Escaldadou est le plus important. Les malades peuvent aller des hôtels aux thermes sans sortir. La station est plus encore une station d'hiver qu'une ville d'eau proprement dite. La Petite-Provence, admirablement exposée pour la saison froide, est appelée à prendre un grand développement. — Rhumatismes goutteux & affections de l'appareil respiratoire.

LA PRESTE (Pyrénées-Orientales). — Captages bien faits pour

les sources anciennement exploitées. Établissement commode & bien tenu. — Affections chroniques des reins & de la vessie.

La Preste pourrait devenir une station d'altitude.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur les eaux sulfurées des Pyrénées en disant que Barèges, Cauterets, les Eaux-Bonnes, ont leurs sources saturées d'azote, qui se présente à l'œil sous forme de petites bulles. Il en est de même pour quelques sources sulfurées des Pyrénées-Orientales. Ax émet de l'azote en masse, sous forme de grosses bulles.

Deuxième groupe. Eaux chlorurées. — Les eaux chlorurées peuvent être divisées en deux groupes : les fortes & les faibles. Elles sont toutes froides, dans les Pyrénées.

A. *Eaux chlorurées fortes.* — Elles naissent toutes dans le Trias. Nous en connaissons quatre qui sont exploitées pour bains : Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Dax & Rennes-les-Bains ou source de la Salz (dans l'Aude), près Sougraigne.

1° Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées). — Les thermes sont attenants à l'usine à sel. L'installation nouvelle est assez bien conçue. On prend des bains avec des mélanges ainsi composés : 1/4 eau salée à 23° Beaumé & 3/4 d'eau ordinaire; 1/2 eau salée & 1/2 eau ordinaire; 3/4 eau salée & 1/4 eau ordinaire; eau salée pure. Dans le bain d'eau salée pure, on attache le malade au fond de la baignoire, afin qu'il ne surnage pas, par suite de l'énorme densité de l'eau.

On mélange à l'eau salée naturelle des eaux-mères provenant de la fabrication du sel & très riches en bromure de magnésium, 12 gr. par litre. — Ces eaux conviennent au traitement du lymphatisme, de la scrofule, des névroses, des débilités constitutionnelles ou acquises, de l'anémie.

2° Salies-du-Salat (Haute-Garonne). — Établissement modeste. Source peu abondante. La saline pourrait servir de base à un établissement des plus sérieux[1]. — Scrofule & névroses.

3° Dax (Landes). — On y a surtout, jusqu'à ce jour,

1. La Saline a été vendue à la Compagnie des sels de la Méditerranée, pour éteindre la concurrence à la production du sel. Si cette Compagnie le voulait bien, on tirerait de l'eau naturelle de la Saline un parti unique au point de vue médical, & secondairement commercial.

exploité au profit des malades les eaux-mères de la Saline. Actuellement, le traitement salé va être organisé sur une grande échelle dans un établissement spécial, de même qu'aux Thermes & aux Baignots. — Lymphatisme, scrofules, nevroses, débilités constitutionnelles ou acquises, anémie.

4° Rennes-les-Bains (Aude). — C'est la Salz, source sortant du banc de sel gemme de Saugraigne, qui arrive à ciel découvert jusqu'à Rennes & qu'on y exploite. Cette eau, est fortement altérée à son arrivée au lieu d'emploi. Pas utilisée d'une manière sérieuse.

B. *Eaux chlorurées faibles.* — La seule station à signaler est celle de Baucens, près d'Argelès (Haute-Pyrénées). Il y a plusieurs sources naissant dans le terrain Silurien, dont deux sont exploitées dans un établissement absolument primitif. — Affections rhumatismales & névralgiques, principalement la sciatique.

Troisième groupe. Eaux bicarbonatées. — Elles se divisent en fortes & faibles.

A. *Eaux bicarbonatées fortes.* — Elles sont toutes groupées au pied des Albères, dans le Roussillon, du côté de la France, & entre les Albères & Barcelone du côté de l'Espagne. Elles s'échappent presque toutes du granit ou du terrain silurien. En remontant des bords de la Méditerranée vers l'Auvergne, on trouve groupées, aux environ d'un axe orienté N.-S.. les eaux bicarbonatées du Roussillon, de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de la Haute-Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de l'Allier & de la Nièvre.

Les principales eaux bicarbonatées des Albères sont : le Boulou, Lécluse, Moulas, Montesquieu, Larroque & Sorède.

Elles émergent soit du granit, soit des terrains Cambrien & Silurien inférieur. Leur température est généralement froide. Celle des eaux de Sorède est de 21° (le maximum). Toutes, à part celle de Montesquieu, naissent de bas en haut.

Le Boulou (Pyrénées-Orientales). — Trois sources principales : Captages incomplets, mais suffisants. Un établissement assez convenable, où l'on pourrait séjourner pendant l'hiver. La boisson est surtout la véritable médication du Boulou. La nature des sources les rapprochant beaucoup, au point de vue

chimique, de certaines eaux de Vichy, a fait appeler avec juste raison, par Béchamp, la station dont je parle, le Vichy du Midi. Les eaux sont bicarbonatées sodiques & ferrugineuses, & se conservent admirablement en bouteille. J'en ai depuis dix ans qui n'ont rien perdu de leur état primitif. On y traite les mêmes affections qu'à Vichy.

LÉCLUSE (Pyrénées-Orientales). — Captage à peu près fait. Pas d'établissement. Eau inutilisée.

SORÈDE (Pyrénées-Orientales). — Eau absolument inutilisée, émergeant du granit dans le lit de la rivière. Température maximum 21°.

LARROQUE (Pyrénées-Orientales). — Pas de captage, très peu abondante. Complètement abandonnée.

MOULAS. (Pyrénées-Orientales). — Inutilisée.

MONTESQUIEU. (Pyrénées-Orientales). — Une source, se chargeant d'acide carbonique sur place même. Le captage que j'ai fait de ces sources est l'un des plus curieux & des plus instructifs qui aient jamais été entrepris sur ce genre d'eaux. Température de l'eau 12°. L'homme préhistorique y avait une station (âge de la Pierre polie). C'était certainement le goût exquis de cette eau qui l'avait attiré en ce point. On exporte l'eau comme eau de table. Celle-ci n'a de pareille que l'eau de Tessières-les-Bouillés (Cantal). On pourrait donner à ces deux sources le nom d'*Eau des gourmets*. Leur avenir comme eau de table est considérable, surtout si les propriétaires savent se borner à un petit bénéfice par bouteille.

ALET (Aude). Sources légèrement carbonatées & phosphatées, Deux Sociétés propriétaires, rivales. Les anciennes sources bien captées, mais mal aménagées (bassins principalement), dans un établissement assez primitif. — Affections intestinales. La source chaude constitue un vrai torrent d'eau minérales. — Affections intestinales.

CAMPAGNE (Aude). Établissement sans confort, sources abondantes. — Parfaites dans un grand nombre de cas d'aménorrhée & de disménorrhée, & dans certaines anémies.

FONCIRGUE (Ariège). Superbes sources à moitié captées. Établissement primitif. — Affections intestinales chroniques & subaiguës. Une réclame absurde a déconsidéré Foncirgue.

Quatrième groupe. Eaux sulfatées. — Les eaux sulfatées sont, après les eaux sulfurées, les plus nombreuses des Pyrénées. Ce sont elles qui fournissent les griffons les plus volumineux. Elles naissent généralement dans les terrains Secondaires & Tertiaires. Les unes sont chaudes, les autres sont froides.

A. *Eaux chaudes.* — On compte surtout parmi elles :

Dax (Landes). — Abondance d'eau inouie. Captages généralement incomplets & difficiles à exécuter. Établissements multiples. Les deux principaux sont : les Thermes & les Baignots. Après eux viennent : Séris, les bains Romains, les bains Saint-Pierre, &c. La fontaine de la Néhée constitue la grande curiosité thermale de Dax. Elle débite près de 2 500 000 litres d'eau en vingt-quatre heures, à une température de 64°.

L'établissement des Baignots vient de découvrir dans sa propriété, grâce à M. Billiot de Bordeaux, une source débitant 1 728 000 litres en vingt-quatre heures, à une température de 59°.

On donne dans cette station des bains de boue, surtout aux Baignots & aux Thermes.

Nous devons ajouter que l'un des établissements le plus intéressants de Dax, à ce point de vue, est l'établissement Saint-Pierre, appartenant aux dames Lauquet. Les bains y sont pris dans des boues naturellement formées sur place, spontanément réchauffées par des griffons d'eau minérale naissant au milien même de ces boues. Malheureusement, les inondations fréquentes de l'Adour envahissent souvent cet établissement & le rendent alors inabordable. Nous croyons qu'il y aurait moyen de l'utiliser, même en temps d'inondation ; mais il faudrait pour cela faire des dépenses considérables pour un aménagement nouveau. On pourrait également appliquer ces boues d'une manière toute spéciale encore inconnue, & l'on devrait surtout dans certains cas, les employer moins chaudes.

On traite à Dax avec avantage les affections rhumatismales & goutteuses, & les névroses. De plus, la station est fréquentée par les phtisiques, comme séjour d'hiver. Les cardiaques peuvent retirer de l'usage des eaux & des boues des résultats inespérés ; j'en ai plusieurs exemples.

On n'use pas des eaux chaudes en boisson comme on le

devrait. Dans les affections rhumatismales & goutteuses de l'intestin, elles rendent des services sérieux.

PRÉCHACQ (Landes). — Eaux identiques à celles de Dax. *Commencement* d'exploitation sérieusement dirigé, & avec un certain succès, malgré les difficultés locales dues aux envahissements de l'Adour. — Mêmes affections qu'à Dax.

BARBOTAN (Gers). — M. Billiot, par ses sondages, a doté l'établissement d'un volume d'eau considérable. Cette eau est à peu près identique à celle de Dax & réchauffe également des boues. L'établissement est bien aménagé. On peut y traiter les mêmes maladies qu'à Dax au point de vue du rhumatisme.

CASTÉRA-VERDUZAN (Gers). — Établissement qui comporterait des améliorations; fréquenté par les gens du pays surtout. Mêmes maladies qu'à Dax, moins les boues.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE (Hautes-Pyrénées). — Captages généralement très bien faits. Quelques-uns datant de l'époque romaine, sont admirablement conservés. Les établissements y sont très nombreux. Le principal appartient à la ville & contient une installation hydrothérapique complète, des salles de bains d'une propreté & d'un aménagement généralement irréprochables, des salles de pulvérisation, une superbe salle de natation, des piscines de famille, des piscines pour bains prolongés (Loeches).

Le seul reproche qu'on peut faire à l'aménagement des Thermes de Bagnères, c'est d'exiger deux services séparés : celui des Thermes & celui du Casino, dans lequel on a eu la malencontreuse idée de placer salle de natation & piscines. — Les Thermes de Salut sont principalement consacrés, d'après l'usage de la source, aux maladies des femmes; avec les autres sources, on traite surtout le rhumatisme simple & goutteux, ainsi que les affections chroniques, de l'arbre aérien. On boit à Bagnères l'eau de Labassère transportée dans d'excellentes conditions.

La station de Bagnères, avec un administrateur aussi intelligent que le Dr Dejeanne, est destinée à un brillant avenir.

CAPVERN (Hautes-Pyrénées). — Captage de la Hount-Caoude bien fait. Établissement luxueux, sévère & bien conçu dans les détails, à part l'installation de salles de bains à un premier étage. — Affections vésico-rénales, gravelle, diabète.

USSAT (Ariège). — Deux établissements rivaux : le grand établissement & les bains Sainte-Germaine.

A. *Grand établissement.* — Captages constituant le chef-d'œuvre de l'ingénieur Jules François : emploi des eaux froides pour concentrer sur un même point les eaux chaudes, par pression hydrostatique permanente & à niveau constant. Etablissement convenablement installé pour l'époque où il a été fait. — Maladies des femmes, affections névrotiques.

B. *Etablissement Sainte-Germaine.* — Source captée dans un puits, très pure, montée par une pompe à vapeur. Etablissement peu soigné & peu confortable. — Mêmes affections qu'à l'autre établissement.

Eaux tièdes ou froides. — SAINT-CHRISTAU. — Captages bien faits. Établissement amélioré tous les ans d'une façon fort intelligente par le propriétaire, M. le comte de Barraute, & par le médecin des Thermes, M. le Dr Bénard, qui ont doté la station des appareils de pulvérisation les plus complets & les plus variés qui existent. Les eaux sont très souvent citées comme type d'eau cuivreuse. Il y a là une erreur introduite dans le corps médical. Les eaux de Saint-Christau sont des eaux légèrement cuivreuses; mais celles d'Aulus (sources anciennes) & de Bagnères-de-Bigorre, le sont beaucoup plus. — On y traite avantageusement les dermatoses & les affections rhino-laryngées.

CAPVERN (Hautes-Pyrénées). — Le Bouridé est incomplètement capté encore (Peslin). Son établissement est un peu primitif comme installation. — Affections nerveuses & maladies des femmes.

SIRADAN ET SAINTE-MARIE (Hautes-Pyrénées). — Captages (J. François) convenables. Établissements modestes, tous deux munis de douches. — Affections des voies digestives & rénales. Névroses.

BARBAZAN (Haute-Garonne). — Captage inconnu en partie (Romain & Dr Garrigou). L'établissement & la station sont en voie de création. — Eau purgative & diurétique, utile contre les fièvres d'Afrique invétérées.

ENCAUSSE (Haute-Garonne). — Captage altéré par l'ingénieur Furié; n'a pas été touché depuis. Établissement neuf,

peu correct. — Eaux ayant eu autrefois une grande réputation méridionale, purgatives & surtout diurétiques.

GANTIES (Haute-Garonne). — Captage incomplet. Établissement très bien situé. — Eaux sédatives & diurétiques.

AULUS (Ariège). — Type de sources déplacées & transformées par des travaux de captage intempestif. Il faut dire immédiatement que l'on pourrait, suivant toute probabilité, rétablir l'état primitif des sources, les diverses galeries de recherche appartenant aujourd'hui à un seul propriétaire.

Les sources, qui étaient autrefois ascendantes, sont maintenant descendantes, en ce qui touche les principales, & ont été transportées à près de 100 mètres de leur point d'émergence naturel. Leur température maximum est de 18°, & non de 13°, comme on l'a malencontreusement laissé imprimer dans le volume du Congrès de Biarritz.

La vigueur des propriétés dépuratives anciennes sera rendues aux sources, ainsi que toutes leurs autres vertus si précieuses, & actuellement modifiées d'une manière sensible, le jour où on les aura ramenées à leur émergence primitive. Les eaux, dont on use aujourd'hui, sont diurétiques & très peu purgatives. — Elles sont utiles dans les affections goutteuses & dans la gravelle. Quelques dermatoses paraîtraient s'en bien trouver.

Je n'hésite pas à dire qu'Aulus retrouvera son ancienne vogue & aura le droit d'aspirer à un avenir des plus fructueux, lorsque les griffons anciens seront rétablis. Sa réputation de station surtout spéciale pour la syphilis lui sera rendue avec ses anciennes sources.

GINOLLES (Aude). — Captages incomplets. Établissement modeste. — Affections névrotiques.

CINQUIÈME GROUPE. Eaux ferrugineuses. — C'est surtout lorsqu'on se trouve en présence de ce groupe d'eaux qu'on sent l'insuffisance des classifications. On trouve des eaux ferrugineuses dans tous les groupes.

Nous les diviserons en deux catégories : eaux ferrugineuses sortant de la roche en place, eaux ferrugineuses des terrains meubles.

A. Eaux ferrugineuses sortant de la roche en place. — On les

trouve surtout dans les terrains anciens. Ces terrains, y compris le granit, renferment des niveaux pyriteux & des niveaux de divers minerais de fer, au sein desquels se forment, sous l'influence de l'oxygène de l'air, des composés solubles que les eaux entraînent avec elles. Ainsi le beurre de montagne (sulfate de fer & d'alumine), véritable alun naturel, est soluble, & sert de principe ferrugineux à une quantité de sources exploitées à Cauterets, Luchon, Ax, &c.

Dans les Pyrénées-Orientales, les sources bicarbonatées sont toutes ferrugineuses.

Mais les plus remarquables sources ferrugineuses que nous ayons dans les Pyrénées sont surtout celle de Moudang (Hautes-Pyrénées), celle de la Grotte du Chat (près Luchon), celle du massif de Puymaurens (Ariège).

Nous devons un mot à chacune d'elles.

1° *Source de Moudang.* — Cette source est excessivement curieuse par son abondance d'abord, car elle forme un vrai torrent, puis par sa composition. Elle contient du fer sous plusieurs formes : bicarbonate, sulfate & crénate, à l'état de sel de protoxyde; de plus, elle est légèrement sulfhydriquée. Lorsqu'on embouteille cette eau, l'hydrogène sulfuré est détruit par le peu d'oxygène qui reste dans l'air emmagasiné entre la surface de l'eau & le bouchon, & l'oxygène ainsi absorbé, par suite de sa combinaison avec le soufre de l'hydrogène sulfuré, n'attaque plus le composé ferrugineux. Celui-ci reste à l'état de sel de protoxyde, & sa solubilité totale persiste. C'est là un caractère spécial à cette eau, ce qui lui donne une grande supériorité sur toutes les autres sources ferrugineuses, au point de vue du transport. Elle n'est pas exploitée. Un avenir que, sans exagération, l'on peut prévoir comme exceptionnel, lui est réservé, le jour où elle sera correctement présentée au corps médical & aux malades.

1° *Source de la Grotte du Chat.* — Cette source, quoique moins abondante que celle de Moudang, possède néanmoins un débit énorme.

Elle a fourni, par son lent écoulement dans les schistes siluriens dans lesquels se trouve la Grotte du Chat, ces magnifiques stalactites d'oxyde de fer irisé, dont on peut voir un

superbe échantillon dans le musée de Luchon, & qui sont aujourd'hui épuisées.

Cette source est inexploitée.

3° *Source du massif de Puymaurens.* — Elle est en rapport avec le gite de minerai de fer magnétique de cette région. Son abondance est des plus considérables. Les anémiques de la haute vallée de l'Ariège vont quelquefois s'installer dans la cabane de berger qui en est voisine, & y font des cures merveilleuses. Cette source est surtout constituée par du bicarbonate & du sulfate de fer.

Nous pourrions citer encore d'autres gisements nombreux d'eaux ferrugineuses, mais nous croyons qu'il est suffisant de faire connaître les plus remarquables.

Eaux ferrugineuses des terrains meubles. — Ces sources naissent dans les terrains plus ou moins humides & marécageux, par suite de la décomposition des principes organiques des plantes qui jouent le rôle d'acide, & s'unissent au protoxyde de fer produit par réduction du sesquioxyde par les matières organiques elles-mêmes. Elles sont temporaires, & généralement inutilisables pour le transport. On en trouve des milliers dans les Pyrénées, comme partout ailleurs.

Des quantités d'autres sources ferrugineuses appartenant aux autres groupes existent encore dans les Pyrénées, mais nous dépasserions les limites de ce travail en nous arrêtant sur chacune, d'autant plus qu'elles sont peu ou point connues.

Pour terminer ce travail, j'ai cru bien faire en groupant dans un tableau le nom d'un grand nombre de sources médicinales des Pyrénées, en mettant en regard leur température, & en indiquant le degré de sulfuration des sources sulfurées. C'est presque toujours au griffon que j'ai opéré. J'ai marqué d'un point d'interrogation les températures qui ont été empruntées à d'autres hydrologues.

Puisse ce très court résumé répondre d'une manière suffisante au désir qui m'est exprimé par de nombreux confrères, de posséder une semblable réunion de renseignements. Puisse-t-il également être utile aux intéressantes stations dont j'ai parlé.

NOMS DES SOURCES PRINCIPALES ET LOCALITÉS PAR DÉPARTEMENTS			TEMPÉRATURE degrés centigrades.	SULFURATION des principales sources calculée en sulfure de sodium, avec le sulfhydromètre.
PYRÉNÉES-ORIENTALES.		Sorède	21°	
		Larroque	12°	
		Montesquieu	12° à 14°	
		Lécluse	14°4	
	Le Boulou.	Clémentine	15°8	
		St-Martin-de-Fenouillard	14°8	
	Établissement Pujade.	Arago	38°2	0,0067
		Pasquelone	51°	0,0100
	Hôpit. militre.	Grand Escaldadou	58°4	0,0098
	Etablissement romain.	Petit Escaldadou	62°4	0,0072
		Fany	61°8	0,0096
	La Preste.	Gros griffon extérieur	43°	0,0040
		Diane ou Apollon	43°4	0,0048
	Thuez.	Saint-André	74°2	
		Cascade	77°6 à 78°	
	Canaveilles.	Source la plus reculée vers l'ouest dans la rivière	63°	0,0158
	Établissement Commandant.	Vaporarium	57°	0,0105
		Elysa (robinet, baignoire)	31°1	0,0072
	Etablissement Mercader.	Ursule	40°	0,0120
		Providence	37°4	0,0070
	Moligt.	Lloupia	37°2	0,0148
		Barrère		0,0061
	Escaldas.	Colomer	41°8	0,0105
		Reynès	15°	
		Enrefel	28°	
AUDE.	Escouloubre.	Douche	47°2	0,0123
		Bains	43°	0,0110
		Ginolles	24°4	
		Campagne	24°2	
		Alet (buvette)	30°	
		Alet (Eau chaude)	21°	
	Renne-les-Bains	Bain doux	35°7	
		Reine	37°4	
		Bain fort	44°8	
ARIÈGE.	Ax.	Viguerie	73°2	0,0204
		Canons	75°	0,0201
		Rossignol supérieur	77°8	0,0205
	Carcanières.	Régime	59°4	0,0129
		Bain fort	50°4	0,0133
		Mis	57°2	0,0128
		Merens	30°6	0,0144
		Saliens	12°8	0,0123
	Usson.	Plaies	21°8	0,0113
	Ussat.	Galeries	37°9 à 40°	
	Foncirgues.	Buvette	20°	
	Aulus.	Grande Source	18°	

NOMS DES SOURCES PRINCIPALES ET LOCALITÉS PAR DÉPARTEMENTS.			TEMPÉRATURE degrés centigrades.	SULFURATION des principales sources calculée en sulfure de sodium, avec le sulfhydromètre.
HAUTE-GARONNE	Barbazan.	Griffon (ancien)	19°	
		Siradan	17°	
	Luchon.	Bayen	66°	0,0760
	Ravi.		17°	0,0030
HAUTES-PYRÉNÉES.	Cadéac.	Fisse	13°6	0,0760
	Capvern	Hount-Caoude	24°	
		Bouridé	20°8	
	Bagnères-de-Bigorre.	Salies	50°1	
		Grand-Bain	49°8	
		Salut	83°8	
		Bagnet		0,0030
		Labassère	12°	0,0466
		Germs	15°2	0,0377
		Tramesaygues Le Garet	20°	0,0220
		Loudervielle	24°5	0,0098
		Cazeaux	11°	0,0294
	Gazost.	Burgade	14°	
		Baucens	17°4	
	Cauterets.	Œufs	54°3	0,0184
		Raillère	39°5	0,0184
	Saint-Sauveur.	Thermes	34°2	0,0246
		Hontalade	21°3	0,0221
	Barèges.	Tambour (douche)	43°4	0,0406
		Polard (buvette)	32°2	0,0271
		Piscine militaire	36°8	0,0240
		3me Piscine	35°8	0,0221
BASSES-PYRÉNÉES.	Salies-de-Béarn	Bayaa	13°	
	Eaux-Bonnes.	Vieille	32°4	0.0221
		Clot (buvette)	34°4	0,0055
		Esquirette (buvette)	34°	0,0086
		Rey baignoire	32°	0,0086
	Cambo.	Buvette	21°	0,0012
		Saint-Boés	12°	0,1619
	Saint-Christau.		15°	
LANDES.	Dax.	Néhée	64°	
	Gamarde.	Bucurron	7°5	0,1124
		Tercis	34°2	
		Préchacq		
GERS	Barbotan.		33°	
	Castera-Verduzan		23°	

LES SANATORIUMS D'ARCACHON ET DE BANYULS

Pour compléter notre travail, occupons-nous des deux sanatoriums de la région pyrénéenne, l'un sur l'Océan, l'autre sur la Méditerranée, & que de savants auteurs ont étudié déjà [1].

Le SANATORIUM D'ARCACHON est situé à 300 mètres de la mer, dans une forêt de pins. Il n'est donc pas exclusivement maritime; c'est un établissement, mixte, spécialement disposé, par le milieu même où il est placé, pour faire bénéficier les enfants d'une double cure d'air, l'air marin & l'atmosphère résineux des pins. — Pendant la plus grande partie de la journée les enfants séjournent sur la plage reliée au sanatorium par une allée pittoresque & originale tracée au milieu du bois qui fait l'admiration des visiteurs. — Quand il pleut & quand les vents sont trop violents, les petits pensionnaires rentrent dans la forêt & jouent, soit dans le vaste emplacement qui précède les bâtiments, soit dans la partie de la forêt abritée par les constructions, suivant la direction du vent.

L'établissement se compose de trois pavillons :

1° Le *Pavillon Central* ou pavillon Engrémy, avec rez-de-chaussée & premier étage, comprenant les services administratifs, le logement du personnel, le dortoir & le réfectoire des filles & la lingerie.

2° Deux pavillons formant l'aile gauche, l'un en façade avec

1. Van Merris, *La Scrofule & les bains de mer.* — Dr Reuss, *Annales d'hygiène*, 2d e décembre 1888. — Dr Jules Rochard, *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1890. — Dr Charles Leroux, *Les Hôpitaux maritimes*, un fort volume, 1892.

premier étage, comprenant deux *dortoirs* pour les garçons, salle à pensement, vestiaire, lavabos, &c., & une infirmerie; l'autre, latéral & perpendiculaire au précédent, avec rez-de-chaussée seulement, mais beaucoup plus étendu, est divisé en trois sections comprenant, la première le réfectoire des garçons, la seconde les cuisines & accessoires, la troisième le pavillon spécialement affecté aux enfants en bas âge (*rachitiques*, &c. de 15 mois à 4 ans). — Un peu plus loin, un petit bâtiment pour les écuries, la remise, la buanderie & la salle des bains.

L'aile droite, qui complètera l'établissement, sera construite ultérieurement quand les ressources pécuniaires permettront cet agrandissement.

Tel qu'il est, l'établissement comprend cent lits. Les bâtiments, très solidement & confortablement construits, sont d'un style élégant & d'un aspect gai.

Sur la plage & sur le joli plateau où aboutit l'allée du Sanatorium, une construction de bois comprenant les cabines des bains & une salle couverte pour abriter les enfants, en cas de pluie subite.

Le personnel se compose : d'un directeur, M. Richard, ancien directeur de l'hôpital des enfants de Bordeaux; de trois médecins : les Drs Hameau père, Lalesque, Hameau fils; d'un comptable, de dix religieuses faisant office de surveillantes, d'infirmières, de deux cuisinières, de deux surveillants pour les garçons, d'un cocher & d'un homme de peine.

Le Dr Armaingaud fondateur & administrateur de l'établissement, vient de Bordeaux tous les dimanches se concerter avec ses collaborateurs.

Mouvement de la population. Depuis l'ouverture du Sanatorium, en août 1887, 400 enfants y ont été entretenus :

50 par divers bienfaiteurs,
55 par le département de la Gironde,
50 par la ville de Bordeaux,
15 par le bureau de bienfaisance,
105 par les départements de Saône-&-Loire, du Lot-&-Garonne, du Cher, du Lot, les villes d'Albi, d'Aulus, de Cadéran, de Libourne, de Coutras,
45 par leur famille,

80 par le Dr Armaingaud (avec les produits de son œuvre particulière), abonnements aux instructions d'hygiène, &c.

Résultats thérapeutiques :

Guérisons....................	81 %
Améliorations.................	16 %
États stationnaires.............	3 %
Aggravations.................	aucune.

Parmi les guérisons les plus remarquables dues au traitement par l'air marin, le cas des deux frères B..., envoyés au Sanatorium d'Arcachon par Mme Carnot, est devenu légendaire, & il a été raconté en détails dans son beau livre sur les *Hôpitaux marins*, par le Dr Charles Le Roux, qui, chargé d'examiner à leur départ de Paris, ces enfants atteints de rachitisme grave, les a également reçus à leur retour dans leur famille, après guérison, & a rédigé un rapport sur cette remarquable cure, adressé à M. Monod, directeur général de l'Assistance publique en France.

Nous félicitons les administrateurs du Sanatorium d'Arcachon de l'idée excellente qu'ils ont eue d'instituer un pavillon spécial pour les enfants en bas âge de quinze mois à quatre ans. Ils comblent ainsi une lacune regrettable dans l'organisation des hôpitaux marins. Jusqu'à ce jour, en effet, les autres établissements de ce genre ne reçoivent les petits malades qu'à partir de quatre ans, excluant par cela même plusieurs catégories de petits malades au premier rang desquels sont les rachitiques, pour lesquels le traitement marin est encore plus efficace que pour la seconde enfance.

SANATORIUM DE BANYULS-SUR-MER ET ŒUVRE DES HOPITAUX MARINS. — Ouvert un an après celui d'Arcachon & inauguré officiellement quelques semaines après, le Sanatorium de Banyuls se rattache au premier de ces établissements par une origine commune : la propagande du Dr Armaingaud. L'hôpi-

tal maritime de Berck-sur-Mer, fondé en 1860, malgré les succès qu'on y avait obtenus, n'avait pas fait école. Des essais ont été tentés à Cannes, où Jean Dollfus a fondé un petit établissement ouvert seulement pendant la saison d'hiver, & à Nice, où M. Frœdland créa en 1880 un hospice qui a, depuis lors, changé de destination. Ces essais n'avaient eu aucun retentissement & le mouvement en faveur de la création d'hôpitaux marins semblait complètement arrêté, lorsqu'il a pris un nouvel essort grâce à la campagne active & persévérante entreprise par le Dr Armaingaud, de Bordeaux.

Le Dr Armaingaud a commencé cette campagne, il y a bientôt dix ans. En 1882, il exposa ses idées & ses plans au Congrès international d'hygiène de Genève, dans un rapport dont les conclusions furent votées par l'assemblée tout entière. Fort de cette adhésion unanime, il commença à se livrer à une propagande qu'il poursuit depuis cette époque avec une ardeur que rien ne ralentit, pas même le succès. Infatigable & toujours sur la brèche, il allait de ville en ville, en commençant par Paris, plaidant la cause des hôpitaux marins dans des conférences publiques, dans des réunions privées, la vulgarisant à l'aide de petites brochures qu'il répandait par milliers dans le public.

Non content de convaincre les esprits par sa parole entraînante, M. Armaingaud voulut prêcher d'exemple, en réunissant sur le littoral quelques petits scrofuleux qu'il entretenait à ses frais. En 1887, il put réunir à Arcachon, dans une villa louée à cet effet, vingt enfants appartenant aux sociétés de secours de Bordeaux & désignés par le sort. Tel a été le point de départ du Sanatorium qui s'élève aujourd'hui sur cette plage. Il ne doit rien à personne; il est l'œuvre du Dr Armaingaud. L'année suivante, notre confrère entretenait cinquante malades dans son asile improvisé. C'est alors que le Dr Louis Lalanne (de la Teste) lui fit don d'un terrain de deux hectares plantés de pins, sur le bord du bassin d'Arcachon. De son côté, Mme veuve Engrémy pria la municipalité de consacrer, à la construction d'un des pavillons de l'établissement à venir, un reliquat de 47,000 francs provenant d'un legs que son mari avait fait à la ville. Ce premier pavillon, qui porte le nom de

la donatrice, a été inauguré le 9 septembre 1888, après la fondation du Sanatorium qui remonte réellement au 1er avril 1887.

Parmi les personnes que l'ardeur communicative de M. Armaingaud avait convertie à ses idées, se trouvait son compatriote & ami, M. Lafargue, préfet des Pyrénées-Orientales.

Ils formèrent ensemble le projet de doter ce département d'un sanarorium maritime & arrêtèrent leur choix sur Banyuls. Il semblait d'abord difficile de trouver les fonds nécessaires. Mais, nous dit M. Jules Rochard, le préfet comptait avec raison sur la bonté de sa cause, sur son ascendant & sur la puissance de séduction de M. Armaingaud, qui s'empressa de venir à Perpignan exposer, dans une de ces conférences dont il a l'habitude, le but & l'utilité de la création projetée. Il fit connaître le mouvement d'opinion qui, à la suite de la propagande dans le sud-ouest, venait d'aboutir à la création du sanatorium d'Arcachon, & stimula, par cet exemple, l'émulation des Roussillonnais.

Le public fut entraîné, le conseil d'hygiène du département entrant dans les vues du Dr Armaingaud & du préfet, émit un un avis favorable; enfin, un mois après, le conseil général approuvait le projet, adoptait la combinaison financière imaginée par M. le préfet pour en rendre l'accomplissement possible, & votait un emprunt de 200,000 francs.

A peine la création était-elle décidée, que les fonds affluèrent. M. Bardou-Job, de Perpignan, s'engageait à bâtir à ses frais un pavillon de 45,000 francs, qui porte aujourd'hui son nom, en même temps qu'il donnait 18,000 francs pour l'entretien d'enfants. Un grand négociant roussillonnais, M. Simon Violet, de Thuir, en prit dix à sa charge. D'autres souscripteurs imitèrent leur générosité, & le sanatorium put s'élever. Commencé en 1887, il était terminé au printemps de 1888, & inauguré le 7 septembre de la même année.

Ce qui caractérise, comme on le voit, cette phase brillante de l'histoire des hôpitaux marins, c'est la propagande publique & incessante du Dr Armaingaud, c'est cet apostolat poursuivi par les conférences dans tous les points de la France, suivant un plan général qu'il s'était tracé & qu'il a suivi avec une méthode, un enchaînement dans les idées & une puissance de

persuation qui pouvaient seuls triompher de l'inertie publique.

L'œuvre nationale des hôpitaux marins dont la fondation nous apparaît comme la troisième phase de l'histoire des sanatoriums & dont l'idée fut inspirée à M. Pallu, par le succès de la propagande d'Armaingaud, trouvait désormais un terrain tout préparé par les créations précédentes & par le courant d'opinion qu'elles avaient déterminé, & elle pouvait prendre un corps. Cette idée heureuse de placer tous ces efforts sous l'égide d'une société directrice, fut accueillie avec faveur par trois hommes éminents : MM. Monod, directeur de l'assistance & de l'hygiène publique, au ministère de l'intérieur, le Dr Jules Bergeron, membre & secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, l'un des principaux fondateurs, en 1865, de l'hôpital marin de Berck, & le Dr Jules Rochard, de l'Académie de médecine. Grâce à leur dévouement & à leur grande activité, l'œuvre s'est fortement constituée & rapidement développée. C'est à l'*œuvre nationale des hôpitaux marins* que le sanatorium de Banyuls-sur-Mer a été cédé par le département des Pyrénées-Orientales, à la condition d'y entretenir chaque année gratuitement vingt enfants du département.

Le sanatorium de Banyuls s'élève entre la mer & les montagnes. Il est abrité des vents d'ouest & du sud par l'amphithéâtre des Albères, que couronne le Canigou. La température moyenne de l'année est de 14 degrés. L'air y est transparent & lumineux, comme sur tout le littoral méditéranéen, & le site est admirablement choisi. L'hôpital lui-même est d'une simplicité élégante. Il se compose de deux grands corps de bâtiments orientés perpendiculairement à la mer, situés à 40 mètres l'un de l'autre. Au centre est une cour de 2300 mètres de superficie. Une galerie couverte fait communiquer les différentes parties de l'établissement, & facilite le fonctionnement du service. Tout y est disposé en vue de sa destination & d'après les règles de l'hygiène qui régissent aujourd'hui la construction des hôpitaux.

Il compte 206 lits, dont 176 dans les dortoirs & 30 dans l'infirmerie. Sur les 176 lits, 40 sont réservés aux enfants dont les parents paient la pension; les 136 autres sont affectés aux

enfants secourus par les départements & les municipalitès, les bureaux de bienfaisance & les hospices, les sociétés charitables & les bienfaiteurs. Douze départements y ont jusqu'ici envoyé leurs petits malades. Du 6 octobre 1888 au 1er novembre 1889, il en est entré 23 & il n'en est mort qu'un seul. La proporrion des guérisons a été de 86 pour 100; la durée moyenne du traitement, de 227 jours. L'établissement renferme aujourd'hui 131 malades, & sa prospérité est assurée.

Le personnel du sanatorium de Banyuls est composé d'un médecin-directeur, le Dr Gay; d'un chirurgien, le Dr Massot; de une surveillante, 3 sous-surveillantes, 2 suppléantes, 7 infirmières & 5 domestiques.

Emploi de la journée. Nourriture. — A peu de chose près les mêmes qu'au sanatorium d'Arcachon. (Voir aux pages précédentes).

Mouvement de la population. — Le Sanatorium de Banyuls a reçu depuis le 6 octobre 1888, jour de son inauguration, jusqu'au 1er novembre 1889, 123 enfants. Du 1er novembre 1889 au 31 décembre 1890, on en a admis 114; soit, pour deux années & quelques mois, un total de 251.

Les frais de traitement de ces enfants ont été couverts : 52, par l'Œuvre nationale; 51, par les départements, 26, par le Ministère de l'intérieur; 19 par l'Assistance publique de Paris; 12, par les familles; 101, par les souscriptions du département des Pyrénées-Orientales.

Ces 251 enfants proviennent de vingt départements :

Pyrénées-Orientales	110
Départements limitrophes (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-&-Garonne)	53
Départements plus éloignés (Aveyron, Bouches-du-Rhône, Charente, Cher, Côte-d'Or, Lot, Lot-&-Garonne, Lozère, Nièvre, Var)	41
Seine-&-Oise, Seine	47
Total	251

AGE. — 42 au-dessous de 6 ans.
93 de 6 à 9 ans.
93 de 10 à 13 ans.
23 au-dessus de 13 ans,

Le mouvement de la population donne :

Sorties	140
Décès	6
En traitement	105
Total	251

Résultats thérapeutiques, statistiques[1]. — Laissant de côté les 105 enfants encore en traitement & dont le pronostic ne saurait être escompté, il n'y a à s'occuper que de ceux dont la situation est connue : 140 sorties, 6 décès. Ces 146 enfants sont classés ainsi qu'il suit, d'après la nature des manifestations scrofulo-tuberculeuses :

Maladies de peau, eczéma, impetigo, &c	6
Maladies du tissu cellulaire, gommes, abcès	1
Engorgement ganglionnaire	44
Maladies des yeux, compliquées d'eczéma, d'adénite, &c	31
Maladies du tissu osseux : ostéites, tumeurs blanches, maux de Pott, coxalgies, &c	28
Maladies du nez, des oreilles	2
Ratichisme, anémie, lymphatisme	19
Manifestations multiples, maladies diverses	13
Total	146

Résultats. — Nous groupons ci-après les résultats obtenus suivant les diverses manifestations, en mettant en regard la durée du séjour & le nombre de décès :

Les résultats sont, en somme, satisfaisants, puisque, sur 146 malades, dont le traitement est terminé :

118	sont sortis guéris, soit	81 %
12	sont sortis améliorés, soit	8 %
10	ont été repris trop tôt & sont restés stationnaires, soit.,	7 %
6	dont la mort est due à diverses complications, soit	4 %

1. Voir, pour plus de détails, *Bulletin de l'Œuvre nationale des hôpitaux marins*

Admission aux deux sanatoriums marins d'Arcachon & de Banyuls. — Les enfants plus spécialement appelés à profiter du séjour au Sanatorium maritime, sont ceux qui sont atteints de lymphatisme, scrofule, anémie, faiblesse de constitution, rachitisme, ainsi que les enfants nerveux, & ceux qui sont par-

MALADIES	Nombre de cas.	Guéris	Améliorés.	Stationnaires.	Décès.
Engorgements ganglionnaires.....	44	42	1	»	1
Maladies des yeux................	31	29	»	2	»
Ostéites, ostéo-arthrites..........	28	13	9	3	3
Rachitisme, anémie, lymphatisme.	19	19	»	»	»
Maladies de la peau....	8	8	»	»	»
Maladies du nez, des oreilles.....	2	2	»	»	»
Maladies du tissu cellulaire.......	1	1	»	»	»
Manifestations multiples, maladies diverses......................	13	4	2	5	2
Total.............	146	118	12	10	6

ticulièrement prédisposés à la phtisie par les antécédents héréditaires, mais non encore atteints.

Ne peuvent être admis ceux qui sont atteints d'idiotie, d'épilepsie, de danse de Saint Guy, d'hystérie, de phtisie pulmonaire, même au plus léger degré, de teigne faveuse, tondante ou pelade, ou de toute autre maladie contagieuse, d'affections aiguës de la peau, ni ceux qui sont atteints d'incontinence d'urine.

Pour les conditions d'admission, il faut s'adresser pour le Sanatorium d'Arcachon, au directeur, M. Richard, & pour le Sanatorium de Banyuls, soit à M. le D[r] Gay, directeur à Banyuls-sur-Mer, soit à l'*Œuvre nationale des hôpitaux marins*, 62, rue Miromesnil, à Paris.

UNE NOUVELLE STATION PRÉHISTORIQUE.

L'ABRI DE LA TOURASSE, A SAINT-MARTORY

(HAUTE-GARONNE)

PAR

M. FÉLIX RÉGNAULT

Quand on suit la route ou la voie ferrée en remontant depuis Toulouse le cours de la Garonne, il faut parcourir d'abord 60 kilomètres de notre grande plaine, fertile & monotone. Mais au sortir de Martres, le fameux gisement de dieux & d'empereurs romains, du côté de l'Espagne, le site est charmant. Les collines boisées de la rive droite forment une riche tenture damassée, & les sommets des montagnes ferment l'horizon d'une barrière splendide, encadrée par les promontoires rivaux de Roquefort & de Montpezat, qui se détachent sur le ciel derrière les terrains de la haute plaine & les masses d'arbres de la rivière.

Montpezat est à 500 mètres en aval de Saint-Martory, chef-lieu de canton, sur la rive gauche, entre les rochers & la rivière.

Il faut lire dans l'Itinéraire écrit il y a trente-deux ans, par M. Roschach, sous le titre *Foix & Comminges* (Paris, Hachette), *Guide* bien supérieur à tous ceux qu'on a publié depuis, à tous les Joanne & à tous les Bœddeker — il faut lire la description & l'histoire de ce pays, de ces ruines fières encore qui couronnent les crêtes rocheuses, dominent la colline verdoyante & la Garonne. Du sommet (alt. 416^{m}) on jouit du

plus admirable coup d'œil sur les Pyrénées & sur la grande vallée. (Hauteur au-dessus de la Garonne, 140^{m}.)

Le château de Montpézat ne méritait pas l'injure de la restauration enfantine qui s'exerce à présent sur les restes du squelette de pierre qu'avaient épargné le temps & les hommes.

Il y a peu d'années, le donjon féodal avait encore un caractère plus imposant & plus héroïque, s'élevant au ciel par-dessus les pentes boisées de la colline avec ses hautes tours, ses soixante-deux créneaux intacts, & ses murailles formant une vaste enceinte tapissées de lierre.

Froissard, dans ses Chroniques de France, le mentionne en ces termes : Et passasmes à Montpesac, un bel chastel & fort, seant haut sur une roche : & dessous est le chemin & la ville. Au dehors de la ville, le traict d'une arbaleste, à un pas qu'on dit la Garde, qui a une tour sur le chemin entre la roche & la rivière : & dessous ceste tour, sur le passage, a une porte de fer, coulisse : & pourroyent bien six personnes garder ce passage contre tout le monde; car il n'y peut que deux personnes de front chevaucher, pour l'occupation de la roche & de la rivière. »

Sire, dit le chroniqueur à messire Espaing du Lyon, « veez cy un fort passage, & une forte contrée de païs. »

« C'est vrai, répartit le chevalier, &, combien que l'entrée soit forte, toutesfois le comte de Foix & ses gens la conquirent... Archers d'Angleterre qu'il avait en sa compagnie luy aidèrent à faire son fait. »

Tout à l'heure nous rappellerons ces combats auxquels font allusion nos voyageurs du quatorzième siècle.

La grosse tour carrée qui gardait le passage & protégeait la porte de fer existe encore, démantelée, informe, ayant d'un côté la route nationale, de l'autre le canal dit de Saint-Martory.

Une muraille de roches calcaires partant du sommet de Montpezat (300 m.) du milieu même des ruines forme l'arête de la montagne & vient finir à la route, en face de cette Tourasse comme on l'appelle. Cette crête rocheuse & parfois très saillante émerge du fouillis d'arbres & d'arbustes qui ont pris possession du talus à la limite des champs cultivés qui s'étalent sur les pentes plus douces de la colline.

C'est là, dans cette falaise grise souvent abrupte, que s'ouvrent des grottes, ou mieux des abris en grande partie comblés par des éboulis.

Deux habitants de Saint-Martory, M. Chamaison, percepteur, & M. Louis Darbas, négociant, avaient remarqué la bonne situation du principal abri au point de vue de l'occupation aux temps préhistoriques. Ils résolurent de pratiquer des fouilles pour mettre les faits en évidence, & le 17 août dernier ils commencèrent les sondages.

L'abri de la Tourasse présente une large ouverture de 9 mètres sur 2 à 4 de hauteur; la profondeur de la première salle où la lumière pénètre de tous côtés est de 7 mètres. Si l'on pénètre plus avant, on rencontre un couloir étroit, de $8^{m}50$ de longueur, s'étendant sur la droite du visiteur & se terminant par une petite chambre de $2^{m}80$ formant cul-de-sac. Sur la droite, un second couloir également étroit & long, de $8^{m}28$, aboutit à une chambrette de $3^{m}90$ qui a deux ouvertures sur le versant opposé regardant la plaine de la Garonne. Ces deux ouvertures pouvaient faciliter l'entrée ou la sortie des habitants primitifs de cette petite grotte.

Dès les premiers coups de pioche, les ossements & les silex se montraient, ils s'accumulaient entre les mains des explorateurs zélés, qui le 12 septembre avaient la chance de découvrir un crâne humain, mais dans la couche surperficielle du remblai. Le 17 du même mois, un deuxième crâne plus profondément enfoui ($0^{m}90$ c.), mais privé comme le premier de sa mâchoire inférieure.

M. l'abbé Favre d'Envieu, propriétaire des ruines de Montpezat, ayant communiqué au nom des inventeurs ces premières trouvailles au Muséum d'histoire naturelle de Paris, obtint aisément une note de M. Boule, professeur agrégé, attaché au laboratoire de paléonthologie, & de M. Delisle, attaché à celui d'anthropologie. Ces notes furent en partie communiquées à la presse qui les a publiées.

Ayant eu ainsi connaissance des fouilles entreprises à la Tourasse, nous nous rendîmes, avec notre ami M. Emile Cartailhac & M. Ferré, le surveillant bénévole & habile des récentes fouilles de Martres, chez MM. Chamaison & Darbas, qui

mirent à notre disposition avec empressement tous les débris recueillis. M. Cartailhac, dont la compétence est si bien connue, donna ses conseils pour la continuation des fouilles qu'il fallait exécuter avec méthode, & depuis cette époque j'ai suivi moi-même sur place maintes fois, les travaux accomplis avec soin & dont les résultats sont dignes d'être signalés.

Le remblai de la grotte se divisait en plusieurs couches bien distinctes.

Celle de dessus avait une épaisseur très inégale, presque nulle sur certains points, atteignant ailleurs 25, 40, 60 & 90 centimètres, composée de terre & de pierrailles descendues du talus extérieur ou infiltrées par les fissures du rocher ou formées par désagrégation de la voûte.

A ce premier niveau gisaient quelques débris plus ou moins modernes, tels que des tessons de poterie & surtout des ossements humains.

Un squelette humain & trois crânes étaient rangés à peu près suivant une ligne perpendiculaire à l'entrée de l'abri, distant l'un de l'autre de 0^m50 à 1^m, & à des profondeurs variant de 0^m30 à 1^m50 de profondeur.

Les trois crânes isolés étaient privés de leur maxillaire inférieur. Le squelette était lui-même en mauvais état. Il était couché sur le côté droit ; la tête dirigée vers l'intérieur de l'abri était placée à l'aplomb de la voûte de l'entrée. On a observé que la plupart des os du tronc manquaient ainsi que les mains & les pieds.

Sur un autre point M. Darbas a recueilli une vertèbre humaine isolée dans le corps de laquelle était incrustée profondément une petite pointe de flèche barbelée & à pédoncule de silex très bien taillé & que M. E. Cartailhac assimile à celles de la grotte néolithique de Saint-Mamet près de Bagnères-de-Luchon. (Collection de M. le Cte Alexis de Chasteigner : *Matériaux pour l'histoire naturelle & primitive de l'homme*, t. 9, 1874, p. 281, fig. 7.)

L'âge des ossements humains se trouve ainsi déterminé. On pouvait en effet se demander si ce n'étaient pas les restes de quelques victimes des combats si fréquemment livrés sur ce

point. La pointe de silex vient démontrer une antiquité beaucoup plus haute, l'époque néolithique.

Les grottes avec ossements humains de cette époque sont nombreuses. Nous rappellerons celles de Gourdan (grotte inférieure & partie d'une grotte supérieure), de Malvésie, de Saint-Pé-d'Ardet, d'Arbas, d'Aurignac, qui toutes sont dans la région. De semblables os avec silex incrustés ont été recueillis dans la Lorèze, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, la Marne. Le fait est nouveau dans les Pyrénées. Il prouve que les populations étaient guerrières, que les arcs étaient fortement tendus, la main vigoureuse, l'œil exercé. La flèche pouvait traverser le ventre ou la poitrine & pénétrer profondément dans une vertèbre. Dans le cas actuel la mort dut survenir aussitôt. Mais on a d'autres cas où le blessé a vécu très longtemps avec son silex dans le corps, comme le démontrent les exostoses volumineuses formées autour du projectile.

La seconde couche a également une épaisseur variable en rapport avec le plancher inégal de la grotte. C'est elle qui a fourni en grande quantité les terres brûlées, les cendres des foyers, les ossements d'animaux divers, les pierres & silex taillés, rejets de cuisine & rebuts d'industrie d'une époque indéterminée au point de vue strict, mais franchement préhistorique.

Enfin une couche profonde, à la surface même du rocher, mince, plus argileuse, n'offrait plus que de rares silex & quelques os de bovidés. C'est le sol primitif de la grotte.

Tous ces renseignements nous ont été donnés par MM. Chamaison & Darbas. Celui-ci a même pris la peine de dresser pour nous un véritable journal des fouilles.

Étudions la seconde couche.

Les silex très abondants recueillis dans les foyers étaient taillés sur place comme l'indiquent les éclats, les rebuts de fabrication, les gros nucleus apportés de Paillon, situé à peu de distance de Saint-Martory, & par conséquent de la caverne. Les pièces taillées avec soin, les lames fines & retouchées, les grattoirs arrondis si abondants dans les grottes principales de l'âge du renne, sont ici fort rares.

C'est presque en vain que M. Cartailhac & moi avons

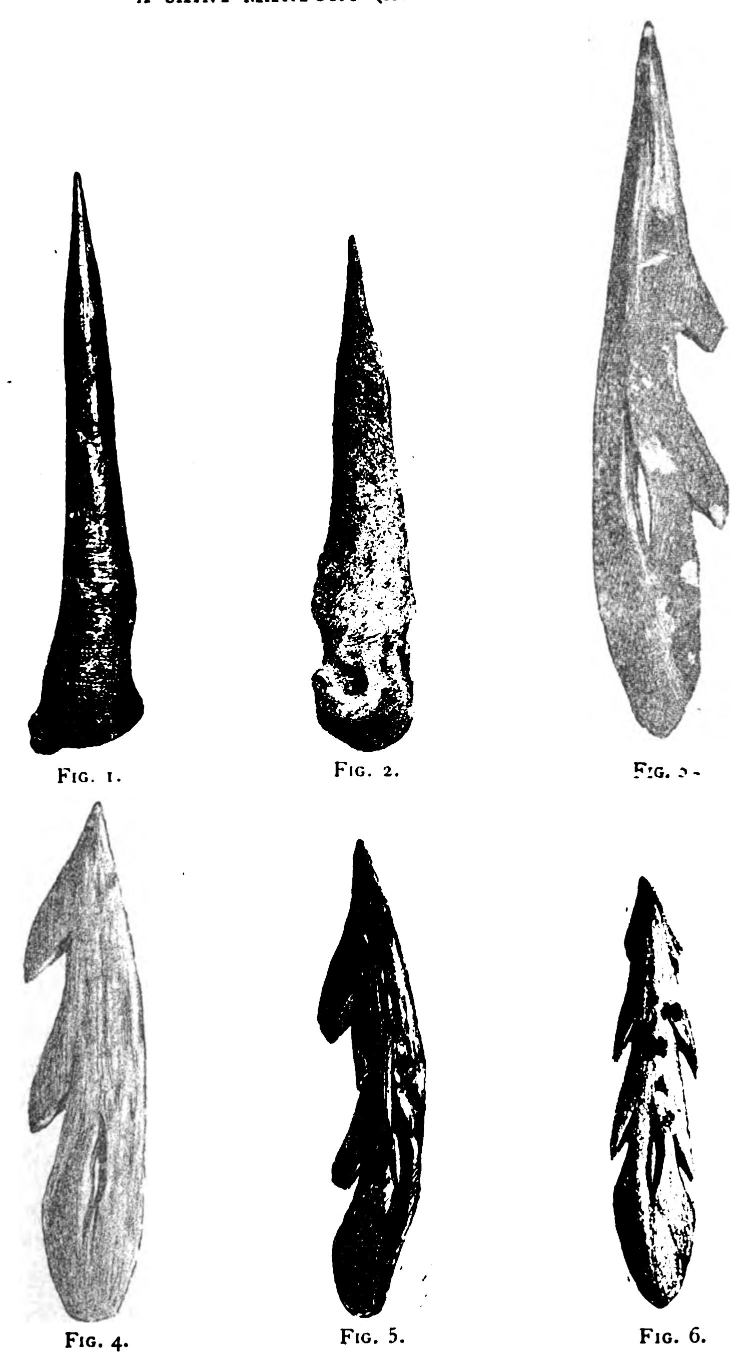


Fig. 1, 2. Pointes de traits en os, 2/3 grandeur naturelle. — Fig. 3-6. Têtes de harpons en bois de cerf, 2/3 grandeur naturelle. Station de la Tourasse, Saint-Martory (Haute-Garonne).

recherché un échantillon comparable à ceux qui abondaient à la station peu éloignée de Gourdan, près Montréjeau. On ne savait pas tailler le silex dans cette nouvelle station ; mais en revanche on utilisait mieux les galets de quarzites roulés par la Garonne. On en faisait de gros instruments contondants ou tranchants, qui ne sont pas sans analogie avec quelques spécimens du gisement quaternaire ancien de l'Infernet, affluent de la Garonne au nord de Venerque près Toulouse. Faudrait-il donc vieillir la station de la Tourasse?

Les ossements nous donnent la preuve du contraire. Les restes de repas appartiennent aux animaux suivants : ours, sanglier, loup, blaireau, castor, putois, cerf, chevreuil, bœuf, cheval, oiseaux, poissons. Il n'a été observé que deux ou trois pièces attribuables au renne, le cerf au contraire est très fréquent. C'est la faune que M. Boule a notée dans la grotte de Reilhac (Lot), que M. Piette a trouvée sur la rive gauche de l'Arize, dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège).

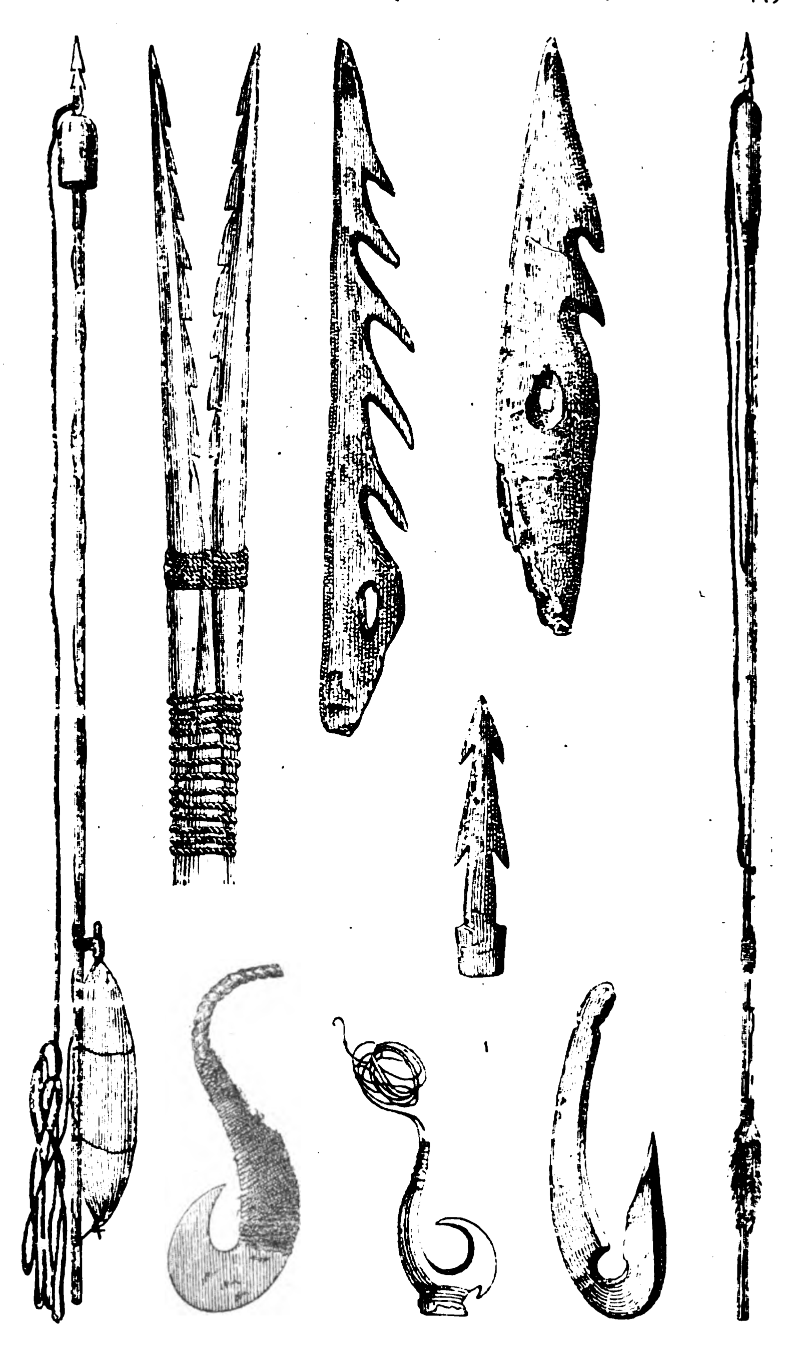
Mais voici qui permet une identification complète avec ces gisements.

Les ossements travaillés sont rares à la Tourasse. Il y a quelques petits fragments d'outils en bois de cervidés ; ce qui domine ce sont les harpons plats, barbelés & troués que les figures ci-jointes nous dispensent de décrire. Ces bouts de harpons sont pareils à ceux qui forment la majorité de l'outillage au Mas-d'Azil (rive gauche), & qui se sont montrés aussi, mais plus rares, à Gourdan (Haute-Garonne), à Lortet (Hautes-Pyrénées), à La Vache, près Niaux & à Massat (Ariège).

L'ensemble des faits permet d'attribuer la station de la Tourasse à cette époque encore mal connue qui est intermédiaire entre la fin de l'âge du renne (Paléolithique, temps quaternaires) & les débuts de l'âge de la pierre polie (Néolithique, temps actuels).

Dans le lot envoyé au Muséum, M. Boule a remarqué des traces de couleur rouge sur un petit galet. C'est là un nouveau point de contact entre la station de la Tourasse & celle du Mas-d'Azil, où les galets ornés de dessins rouges abondaient.

Ajoutons, pour être complet, que les fouilles ont mis à découvert quelques coquilles recueillies au loin, au bord de la mer,



HARPONS ET HAMEÇONS DIVERS DES SAUVAGES MODERNES, AMÉRIQUE DU NORD.

FIG. 1 & 2, pointe de harpon en os. — FIG. 3, *idem* en cuivre pur. — FIG. 3 *bis*, fouine à double harpon en os. — FIG. 4 & 5, harpons complets des Esquimaux.
Harpons & hameçons divers des sauvages modernes, Amérique du Nord.

ou obtenues par voie d'échange, par les sauvages chasseurs de cerf à titre d'amulette ou de parure.

Quant à ce harpon barbelé & troué qui caractérise cette période de l'habitation préhistorique dans le sud-ouest, il est très ressemblant à celui des populations septentrionales actuelles; les Esquimaux l'utilisent encore & nous avons pu voir au Musée de Stockolm & de Copenhague de nombreux spécimens modernes qui montrent comment on peut l'employer. (Voir les figures ci-contre.)

Les pêcheurs du Nord s'en servent contre les gros poissons. Le harpon est muni d'une corde fine à l'extrémité de laquelle est un flotteur tel qu'une vessie gonflée d'air. L'animal est frappé, le harpon se fixe, la hampe est repoussée & se détache, la corde se déroule, la hampe & la vessie montent à la surface des flots & trahit la route suivie par la bête qui, en vain, plonge & s'éloigne.

Dans les pays du nord, en Laponie, en Groenland, en Alaska, où les eaux sont gelées une grande partie de l'année (& dans nos âges préhistoriques, surtout à l'âge du renne, il en était de même dans nos Pyrénées), les pêcheurs cassent la glace, font un trou & harponnent, avec de tels engins, le poisson quand il vient respirer à la surface.

M. Cartailhac (*Etude ethnographique de la grotte de Reilhac*, 1889), a fait une étude minutieuse de cette forme d'instrument. Nous n'insisterons donc pas ici.

Mais en terminant, nous adresserons tous nos remerciements à MM. Chamaison & Darbas qui nous ont mis à même de publier cette note, & nous leur souhaiterons un égal succès dans la suite de leurs recherches.

Nous remercierons aussi nos amis, M. H. de Calmels qui a bien voulu dessiner nos figures d'os travaillés de la Tourasse, & M. E. Cartailhac qui nous a prêté les gravures des harpons actuels.

LA CHASSE DU ROI HENRY

PAR

M. Henri LABROQUÈRE

On a beaucoup parlé du capitaine, du politique, du vert-galant, même de l'écrivain que fut Henri IV ; peut-être n'a-t-on pas assez mis en relief le grand chasseur & montré à quel point le veneur fut l'auxiliaire puissant de l'homme d'État & de l'homme de guerre[1]. Après avoir été mise en vers, au dernier siècle, pour le Théâtre français, la *Chasse du roi Henry*, a été de nos jours mise en musique; &, si l'on ne joue plus la bonne petite pièce du poète Collé, en revanche la fantaisie brillante de Méhul & de Schubert ne cesse, par l'éclat de sa verve entraînante, de faire, dans les salons, l'enchantement de l'imagination non moins que la joie des oreilles françaises. De la première à la dernière note, n'est-ce point en effet une belle vision passant sous nos yeux éblouis? Le roi, fièrement à cheval, le feutre hardi sur la tête, la figure ouverte, martiale & joyeuse, répandant partout alentour l'esprit, l'entrain, la vaillance, le mouvement, la vie; sur leurs haquenées aux harnachements de velours, les nobles amazones rayonnantes de beauté & de grâce guerrière avec leurs grands chapeaux garnis de plumes flottantes; les compagnons d'armes & de chasse, les compères du Béarnais, gasconnant à plaisir; la meute aboyante, les chiens blancs, les greffiers, comme on les appelle, cette lignée superbe de l'illustre Souillard, les non-pareils pour lancer & forcer le cerf; les veneurs avec l'épée & le couteau, & les piqueurs, & les rabatteurs, & les hommes portant la

1. Il convient cependant de signaler le très intéressant ouvrage, *les Grandes chasses au seizième siècle*, de M. H. de la Ferrière, un des hommes qui ont le plus & le mieux écrit sur cette époque.

trompe, & les valets en l'air, & les cuisiniers pompeux avec leurs harnais de gueule : nous contemplons ce beau spectacle; &, selon les péripéties de ce drame palpitant qui s'appelle la chasse au cerf, la chasse vraiment royale, si bien rendues par les harmonies imitatives d'une musique à la diane, nous voyons le départ comme le rendez-vous si plein d'animation & de tumulte; la battue, la recherche de la trace à travers les futaies & les halliers; le débucher, annoncé par les fanfares retentissantes, au milieu des frénétiques acclamations; la poursuite effrénée, les beaux-revoirs, les limiers bandant fort sur la piste; la prise du dix-cors aux abois que l'on mène expirer auprès de la fontaine, piqueurs & veneurs sonnant l'hallali pour faire assembler les compagnons de la vénerie & les chiens; enfin, le salaire de la meute triomphante, la curée aux flambeaux dans la vaste cour de la grande demeure royale.

Cette chasse quasi-épique, nous la suivons avec la belle passion qui se communique si aisément à la suite du diable à quatre, tant l'histoire & la légende ont popularisé la physionomie originale & unique du Béarnais. Et c'en est assez pour nous faire entrevoir que le roi des braves & des politiques, le roi des dames, fut aussi le roi des veneurs.

Il avait de qui tenir; &, certes, ce n'est pas lui, au parler vif & soldatesque, qui se fût offusqué, si on le lui eût appliqué en sa présence, du proverbial langage : bon chien chasse de race. Sa race! Depuis des siècles, elle est adonnée, dans la montagne ou sur la lande, à travers les ravins pierreux ou les sombres forêts, à l'art de la vénerie & de la volerie : comtes de Foix, de Comminges, de Bigorre, d'Armagnac, vicomtes de Béarn, sires d'Albret, rois de Navarre, tous, en tout temps, grands fauconniers, mais mieux encore grands chasseurs d'ours, de cerfs, de sangliers, de loups, renards & lièvres, & aussi d'héritières. Dans le nombre, il en est un qui brille d'un éclat plus puissant, c'est Gaston Phœbus. Les armes, la chasse, les amours, c'étaient là, disait-il, ses passions. Certains chevaliers avaient pu lui être supérieurs à la guerre ou auprès des dames; il n'admettait pas qu'il eût pu jamais avoir de rivaux dans ses exploits contre la bête fauve. Avec les exemples de sa vie, il laissait à ses descendants le code des enseignements théreu-

tiques : « *Les déduits de la chasse aux bestes sauvaiges* », si fort estimé encore à cette heure, en dépit de sa langue amphigourique, par les vrais connaisseurs. Son souvenir restait toujours vivant à la cour de Béarn; mais c'était là le lointain ancêtre du quatorzième siècle. Il en est un autre, dans le Nord, dont l'influence moins ancienne & plus directe se fait sans doute sentir davantage, le frère même de la Marguerite des Marguerites, son grand-oncle, le roi chevalier, celui-là que l'on appelait, en son temps, le père des veneurs & qui, au dire de Budé, « avait tellement dressé & poli l'exercice de la vénerie qu'elle était parvenue à sa perfection ». Les prouesses cynégétiques de François Ier étaient légendaires. « Vieux & malade, je me ferais porter à la chasse, disait-il, & peut-être que mort je voudrais y aller dans mon cercueil ».

Issu de ces races d'hommes au sang ardent, non refroidi certes dans les veines de Jeanne d'Albret, cette sorte de virago, descendant d'une vraie famille de Nemrod, le jeune prince de Navarre reçoit l'éducation la mieux faite pour développer ses instincts héréditaires : on l'accoutume à courir & à grimper sur les rochers avec les autres enfants du pays, habillé comme eux, souvent pieds nus. Aguerri à la fatigue, robuste & alerte, avide de mouvements & d'aventures, on le voit « aymant fort la chasse & y passant tout son temps ». Sa mère & Florent Chrestien, son précepteur, se gardent bien de le détourner de ces goûts. C'est pour son jeune élève que celui-ci traduit les Cynégétiques d'Oppien, avec cette préface, qui en dit long : « Sire, je n'ai jamais douté que vous ne dussiez être mis au catalogue des plus vaillants princes que la postérité doit admirer, pour ce que, à la façon d'une bonne meute, vous ne perdrez point les vues de votre bon naturel. Que les relais d'un bon conseil ne soient jamais esloignés de vous! La vénerie est un portrait de la guerre : jamais bon veneur ne fut mauvais capitaine ». Plutarque, qui plus tard, selon sa charmante expression, « lui souriait toujours d'une fraîche nouveauté, » est le second instituteur de sa jeunesse. « Ma bonne mère à qui je dois tout, écrivait-il, & qui avait une affection si grande de veiller à tous mes bons déportements & ne voulait pas, ce disait-elle, faire de son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains,

encore que je ne fusse à peine un enfant de mamelle. Il m'a été comme ma conscience & m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés & maximes excellentes pour ma conduite & pour le gouvernement de mes affaires ». Or, on sait comme Plutarque souhaite que l'on habitue les adolescents aux exercices de la chasse, qu'on leur apprenne à lancer le dard & à tirer de l'arc, « parce que ce sont tels exercices qui leur forment un tempérament vigoureux, capable des plus grandes entreprises ». Point d'emprisonnement scolaire; pas de muscles au repos ni de cervelle aux travaux forcés : rien de cette éducation homicide inventée à plaisir, dirait-on, pour atrophier & parfois abêtir les enfants de notre âge.

Aussi bien, chaque époque a-t-elle son esprit, ses goûts, ses mœurs par quoi elle se caractérise : le seizième siècle est le temps héroïque des grandes chasses comme de tant d'autres choses. Si tout homme doit être de son pays & de son siècle, il appartient surtout au prince & au seigneur de suivre le mouvement, sinon de marcher à sa tête. Toujours la demeure royale ou féodale a été une école spéciale de vénerie; mais alors la chasse perfectionnée y est devenue un grand art autant qu'une grande passion. Au surplus, en ces années où la guerre semble vraiment l'état normal des puissances occidentales tout entières livrées aux perfidies de la ruse non moins qu'aux excès de la force, la chasse aux bêtes sauvages, faite de stratagèmes & de violences, apparaît comme l'apprentissage le meilleur de la lutte de l'homme contre l'homme. Ainsi l'on développe l'énergie du courage & la vigueur du bras : c'est un entraînement de toute heure; vienne le moment de frapper d'estoc & de taille, on est debout prêt à marcher, &, comme disait Montluc, à mener les mains.

Les grandes chasses sont proprement, peut-on dire, les grandes manœuvres du temps. Il faut ajouter que, de tous les pays d'Europe, la France est le premier « pour venerie & fauconnerie ». François Ier a donné le branle par un formidable son de trompe qui annonce l'ouverture des grandes chasses du siècle; à sa suite, Henri II, qui était « tout muscles », & la belle Diane de Poitiers, le débile François II & Marie Stuart, Charles IX à l'âme faible & violente, accompagné de la superbe

Diane de France, tous se lancent contre la bête sauvage avec une sorte de furie, jusqu'à en mourir. Seul, le voluptueux & raffiné Henri III répugne à ces exercices violents : il préfère « la chasse du palais ». A l'image des souverains, les princes, les grands seigneurs, les Montmorency, en leurs forêts immenses de Chantilly, les Guises, & tant d'autres, tous enragés veneurs, même ce singulier cardinal Louis de Guise, rude & joyeux compagnon, en dépit du sacerdoce & de son rang, celui que, dans sa jeunesse, on appelait le cardinal la Bouteille. Le seul de cette fière race des Guises qui mente à son sang, c'est son neveu, le gros Mayenne, n'ayant nul goût pour la vénerie, ne s'y adonnant guère. Mal lui en prendra; il le sentira plus tard en face du Béarnais. Tel est l'entraînement universel, qu'il n'est point de belle partie sans une escorte brillante d'intrépides chasseresses, « allant sur leurs haquenées, au dire de Rabelais, & portant sur le poing mignonnement engantelé, ung espervier, ung lancret, ung émerillon ». C'était merveille de voir la petite bande des dames, l'escadron volant de Catherine de Médicis. « Lorsqu'elle allait au rendez-vous de chasse », nous dit Brantôme, la jambe par-dessus l'arçon, suivant une invention à elle, « vous eussiez vu quarante ou cinquante dames la suivre, montées sur de belles haquenées, tant bien harnachées, leurs chapeaux tant bien garnis de plumes, que ces plumes voletantes en l'air représentaient à demander amour ou guerre. Virgile, qui s'est voulu mesler d'écrire le haut appareil de la reyne Didon, quand elle allait à la chasse, n'a rien approché au prix de celuy de nostre reyne avec ses dames, & ne luy en déplaise ».

Des rois & des grands seigneurs la passion de la vénerie passe à tous les gentilshommes & bourgeois du royaume : il n'est point alors de plus beau passe-temps que la chasse à courre ou la chasse à l'oiseau. Ces goûts devaient se développer jusqu'à la Révolution, &, en s'aggravant, engendrer les pires abus : « Les seigneurs, disait Arthur Yong en 1789, ont une malheureuse préférence à s'entourer de forêts, de sangliers & de chasseurs, au lieu de fermes propres & bien cultivées, de chaumières avenantes & de gais paysans ». L'esprit alors ne

portait pas si loin. La littérature est l'expression de la société; &, c'est pourquoi celle du seizième siècle abonde en œuvres cynégetiques : on n'y peut faire un pas & battre les buissons sans voir se lever, avec grand bruit, un beau livre de chasse. Elle est mise en théorie aussi bien qu'en pratique : Guillaume Budé, Jean de Franchières, Claude Binet, Jacques du Fouilloux, Jean de Clamorgan, d'Andelot & vingt autres sont les docteurs non moins que les praticiens fervents du grand art de Diane, déjà livré à toutes les disputes des femmes aussi bien que des hommes. Le chantre de la Sainte-Chapelle, à Paris, le très joyeux Guillaume Cretin, se faisant juge de la fameuse querelle entre veneurs & fauconniers, intitulait son poème : « Le Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens & des oiseaux ». La poésie s'en mêle; &, comme les poètes de l'antiquité grecque & latine chantèrent les travaux des Hercule purgeant la terre des monstres qui la souillaient, le chef de la Pléiade, Ronsard lui-même, exalte à son tour les exploits des veneurs : la Muse se fait presque chasseresse. Il n'est pas jusqu'au roi Charles IX qui ne prétende écrire les préceptes de la chasse royale. Les bruits retentissants de la petite & de la grande vénerie emplissent proprement l'air & la terre de France.

C'est dans cette atmosphère & ce milieu que grandit & se développe le jeune prince de Navarre. Si déjà, dès l'âge de seize ans, il a pu être proclamé le chef du parti des huguenots, faire les plus rudes campagnes aux côtés de Coligny qui, selon une expression de Tacite « le montrait aux destins, » assister ou prendre part aux batailles de Jarnac & de Moncontour, c'est beaucoup à la faveur de son éducation virile, de ses chasses hardies dans les montagnes natales, qui ont endurci son corps à la fatigue & son âme aux périls. Mais bientôt la cour de Charles IX achève de le former au « beau mestier de vesnerye ». Avec la connaissance des hommes & des choses, une terrible expérience de la vie, c'est bien là ce qu'il prit à coup sûr de meilleur dans ce milieu si atrocement perverti par celle-là même qui était devenue sa belle-mère, Catherine de Médecis. « Fuyez cette corruption », lui écrivait sa mère, Jeanne d'Albret. L'esprit de Dieu travaillait en lui, nous dit

d'Aubigné; mais ce qu'il songeait à fuir, c'étaitmoins encore la corruption où le machiavélisme de la reine-mère le faisait tremper que le danger toujours suspendu sur sa tête de huguenot, depuis la nuit fatale de la Saint-Barthélemy, où, malgré sa qualité de beau-frère du roi, il avait failli être égorgé. La chasse le sauva. Sous le prétexte de courre la grande bête dans la forêt de Senlis, il s'évade de cette prison du Louvre où on le gardait à vue; il part, &, avec quelques compagnons fidèles, bataillant en chemin, il revient au pays de son enfance, de ses rêves & de sa liberté.

Cette pauvre & brave Gascogne, où il court se mettre en sûreté, ne lui offrira pas un théâtre de chasse aussi brillant que les forêts de Villers-Cotterets ou de Fontainebleau; mais respirant à l'aise, loin d'une atmosphère empestée comme des embûches cachées sous ses pas, il trouvera, avec le sol ferme & l'air vif des montagnes, les visages amis de ses compagnons de courses & de jeux : loin de chercher à lui couper la gorge, ils lui feront bien plutôt une cuirasse de leur amitié infrangible.

Aussi bien la Gascogne reste toujours le pays de saint Hubert, ce fils de Bertrand, duc d'Aquitaine & de Guyenne, né vers le milieu du septième siècle, & qui, après avoir été si grand chasseur de bêtes fauves devant le seigneur, soudain s'était transformé, par un beau miracle, selon la légende, en un si intrépide chasseur d'âmes. Elle n'est guère loin de ressembler à la Gascogne primitive, quelque peu sauvage encore en beaucoup de ses parties. Malgré les prodigieux travaux opérés par les moines bénédictins, ces défricheurs du sol comme des consciences incultes, en dépit encore du grand mouvement communal qui a fait surgir un peu partout de petites cités, des bastides, d'où les activités industrieuses & fécondes s'échappent alentour, comme d'une ruche les abeilles; malgré tous ces efforts du travail religieux ou purement humain, notre pays demeure encore couvert de landes de forêts immenses, sombres & profondes, dont il nous reste à peine aujourd'hui, de loin en loin, quelques minces lambeaux. Mal routées certes, mais giboyeuses. Sans doute l'élan, le buffle, le bison, l'urus ont disparu depuis longs jours sous les coups de l'angon, de la francisque, de l'arc des disciples de saint Hubert; mais le cerf,

le sanglier, le loup, le renard, l'ours peuplent les plaines, les vallées, les montagnes. Mieux qu'aujourd'hui où nos pauvres chasseurs, condamnés à faire buisson creux, n'ayant même pas à tirer leur poudre aux moineaux envolés, ne tuent guère que le temps, &, pour tout poil & toute plume, dans leur carnassière aplatie, rapportent à peine un appétit médiocre, alors tout gibier abonde; il foisonne mieux même qu'en ce temps où un écrivain du pays de l'hyperbole, Louis Baron, disait beaucoup en méridional & un peu en poète. « Les gibiers de perdrix obscurcissent le ciel, les couples de tourterelles apparaissent par milliers; chaque buisson garde un lièvre & les lapins nous crèvent les yeux.[1] » C'est que le bûcheron & le braconnier n'ont pas encore fait la solitude autour d'eux. La liberté de la chasse, au surplus, n'est pas l'un des droits de l'homme : la chasse est le privilège de la noblesse, le droit féodal par excellence. Ainsi le domaine du roi de Navarre apparaît comme un immense parc sans clôture ouvert à toutes les véneries. Les relais sont nombreux : à chaque instant une motte féodale, un château à tourelles & à créneaux où perche un brave compagnon; partout un bon gîte avec de bons compères.

C'est sur cette terre libre, loin du Louvre odieux où il étouffait, que le jeune prince, avec une ardeur sans cesse excitée, donne la chasse à la bête noire des bois comme au ligueur, oubliant quelque peu sa femme Marguerite qui, restée à Paris, se consolait aisément elle-même au sein des plaisirs de la cour. Il était là lorsque la jeune reine de Navarre s'en vint cependant avec sa mère, Catherine de Médicis, rejoindre son royal époux, au grand désespoir des courtisans. « Nous avions bien affaire, écrit l'un d'eux, que la Gascogne nous vînt gasconner & ravir nostre beauté, destinée pour embellir la France & l'hôtel du Louvre, Fontainebleau, Saint-Germain &

1. De Perditz tout l'ayre s'embroume,
Are en tap, tantôs en la coume
De Tourtères mile pareils;
Lèbès, Lébrauts à quade mate;
E, sès plapé ni casemate,
Lous counils mous tiron lous oils.

autres belles places de nos rois, pour la loger à Pau ou à Nérac, demeures bien dissemblables les unes des autres ; cela est fait : la cour & la France ont perdu la plus belle fleur de leur guirlande. » Tel n'était peut-être pas le sentiment du Béarnais. Mais la reine-mère arrivait avec son escadron volant, les nymphes de Diane : c'était plus qu'il n'en fallait pour que le roi courût à leur rencontre jusqu'à La Réole. Il vit Dayelle, l'une des belles filles d'honneur de Catherine, & tomba à ses pieds. Cependant de splendides réceptions sont organisées à Auch & à Nérac en l'honneur des deux reines. Le pompeux du Bartas se charge de faire souhaiter la bienvenue par la nymphe patoise à la nouvelle Marguerite, « à la belle des belles, à l'étoile qui gouverne le vaisseau battu des orages & des houles, & d'un regard courtois désembrume le monde. » Ce ne sont que tournois durant le jour, & la nuit, comédies italiennes bals & ballets, si bien mis à la mode, sous l'inspiration de Catherine par Balthasar de Beaujoyeux. Le roi s'amuse. Tandis que follement on dansait, & la *branle de la torche*, ce triomphe de la reine Margot, où le feu de son regard paraissait plus brillant que celui du flambeau qu'elle tenait à la main, « en sorte, nous dit Brantôme, que les yeux de toute la salle ne se pouvaient saouler ni assez ravir par une si agréable vue » ; & la *pavanne* d'Espagne ; & le *pazzamento* d'Italie ; & la *gaillarde* « où les jeunes personnes font des cabrioles, tours & détours, fleurettes drues & menues, bonds & sauts fort légers & adroits » ; & la *volte* où « l'homme & la femme s'étant embrassés, toujours de trois en trois pas, ne faisaient que tourner, virer, s'entresoulever & bondir » ; au milieu de ces réjouissances, Henri, avec Roquelaure, son fidèle compère, s'échappait à la tête de hardis compagnons, &, pour se venger de la prise de La Réole par les ligueurs, courait s'emparer de Fleurance d'un tour de main ; car la bataille aussi est une fête. En ces temps extraordinaires, tout est mêlé & confondu : la guerre & les plaisirs, les massacres & les festins, les comédies légères & les drames horribles. C'est l'orgueil de la vie, poussé parfois jusqu'à l'outrage de toutes les lois divines & humaines ; &, c'est aussi le mépris de la mort porté à ce degré suprême où les plus sanglantes souillures semblent

s'évanouir dans une irradiation de splendide héroïsme. Les tièdes sont vomis par ce grand siècle comme par Dieu. Jamais la plante humaine, secouée par toutes les tempêtes, se montra-t-elle plus pleine de sève & de verdeur, plus vivace sur la terre de Gascogne & de France? Parmi tous les plaisirs, celui de la chasse joue son rôle, & non le moindre. Mais celle qu'il faut au roi vaillant, aventureux, ce n'est pas, le faucon sur le poing, cette chasse

aux oisiaux
Por sembler gentiz damoisiaux,

ainsi que disait Jehan de Meung, non; mais la chasse périlleuse, émouvante, dramatique, celle où toutes les puissances de l'homme sont violemment mises en jeu, où il s'agit de déployer la force, l'adresse, le coup d'œil, le sang froid, le courage dont il est capable, où il grandit & en quelque sorte se transfigure par la joie même du danger & l'ivresse du triomphe; en la circonstance, c'est la chasse pyrénéenne par excellence, la chasse à l'ours. Aussi bien prétend-il jouir & s'esbaudir des beaux cris arrachés aux dames de la cour par cet exercice d'un genre nouveau pour elles, la grande attraction des montagnes à cette époque. Il propose à l'escadron volant de le conduire au chemin de l'honneur &... des précipices. On s'en va donc, avec grande liesse & force épieux, en plein pays de Foix. Nos amazones faillirent payer cher l'aventure. Lorsque la petite bande des écuyères se trouva non loin d'une bande d'ours & d'oursons d'un aspect horrible, très disposés à les embrasser & à leur serrer vigoureusement la taille, leur intrépidité de la veille chancela; &, malgré son habitude des émotions violentes, l'escadron recula épouvanté. Bien lui en prit : « Un ours des plus gros qu'on eût pu voir, raconte Sainte-Palaye, étant percé de plusieurs coups d'arquebuse & emportant six ou sept tronçons de piques brisées sur son corps, embrassa sept à huit hommes qu'il trouva sur le sommet d'un rocher, avec lesquels il se précipita en bas, & ils furent tous mis en pièces. » Le roi, hélas! n'avait pu les sauver. En dépit des tournois & des ballets de Nérac, ce genre d'excursions agré-

mentées de la danse de l'ours n'était point pour retenir l'escorte de Catherine au pied des monts : elle reprit le chemin du Louvre.

Marguerite elle-même ne passa guère plus de quatre années à la cour de Béarn. La folie d'amour, selon le mot de Tallemant des Reaux, l'emportait ailleurs ; &, de son côté, Henri se montrait peu enclin à garder plus longtemps près de lui une épouse déjà célèbre dans les fastes de la galanterie comme de la beauté, que les mauvaises langues disaient n'avoir pas été insensible aux hommages mêmes de son propre chancelier, « ce vieux ruffian de Pibrac », suivant une boutade du roi. Ainsi s'évanouissaient le rêve & le vœu de du Bartas :

Cent ans sies tu d'Henric ; cent ans Henric sie toun !

Unis par la politique perfide de Catherine de Médicis, jamais ils n'avaient été l'un à l'autre ; &, comme il avait fui le château du Louvre, elle quitta elle-même le château de Pau. C'est le temps où le roi de Navarre se donne tout entier à la belle Corisande, son cœur & son bras droit, cette héroïque amante qui, bravant la rigueur des saisons comme les horribles chemins des montagnes, se mettait en marche, de chaumière en chaumière, pour recruter à son royal amant, en une seule année, ces vingt-quatre mille Gascons & Béarnais qui poussèrent si bien & si avant sa fortune, & encore engageait ses trésors, ses bijoux pour solder les troupes & soutenir la guerre. A elle désormais les drapeaux enlevés à l'ennemi, comme ceux de Coutras ; à elle aussi les dépouilles opimes de la chasse royale.

En dépit des permanents soucis de la guerre civile & religieuse, c'est alors qu'Henri de Navarre continue de parcourir en tout sens la Gascogne, vivant en simple gentilhomme, s'enfonçant, à la poursuite des grandes bêtes, dans les hautes futaies de son domaine. Telle forêt de Gascogne en garde toujours le souvenir : elle s'appelle encore *lou boch dou rey*, le bois du roy. Allez dans les coins divers de ce petit royaume que son souverain parcourait si vivement à cheval, escaladez telle vieille motte féodale où se dressent parfois encore, entourés d'un fouillis de grands arbres séculaires, de vieux murs

rajeunis selon les goûts & les besoins nouveaux, les gens du lieu, le maître de céans vous diront, non sans une belle fierté : « Henri IV, chassant, coucha ici ; il advint telle chose. » Cette visite, ce souvenir, c'est l'orgueil, la noblesse de l'antique manoir. D'une familiarité cordiale, le roi de Navarre se sent partout chez lui : le Béarnais n'est pas riche, il donne ce qu'il a ; il prend ce qu'on lui donne ; au besoin il demande, bravement & de façon irrésistible. « J'entends, écrit-il d'Agen à M. de Lassalle, que vous avez de beaux lévriers ; & pour ce que je n'ai que des lévrières, je suis en peine de trouver des lévriers ; je vous prie de me les envoyer du même cœur que je vous les demande. » En ses parties de chasse, il se fait le compagnon de tous, du plus humble comme du plus grand : il ne monte pas seulement sur le donjon qui de là-haut domine & commande la plaine, il descend dans la chaumière du charbonnier, cachée au fond de la vallée, près d'un ruisseau, à la lisière du bois. Le souverain semble s'évanouir pour ne laisser paraître & parler que le bon enfant. Ne fait-il pas en réalité le meilleur apprentissage de son métier de roi qui est apparemment de se mêler à son peuple pour le connaître & pour l'aimer? « Souvent, dit son historien Bury, il quittait le laisser-courre & se mêlait familièrement avec ceux qu'il rencontrait, soit dans les auberges, soit dans d'autres lieux, afin d'apprendre ce qu'on disait ; il mettait assez ordinairement la conversation sur son chapitre pour faire parler les gens sans en être connu, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il était toujours vêtu très simplement. Cela lui attira quelquefois des aventures comiques dont il se tirait toujours à merveille. » « Le mari, ajoute le même historien, tirait de son meilleur vin, tandis que la femme mettait devant lui du pain & du fromage. Henri, plus satisfait du bon cœur & de la simplicité de ses hôtes qu'il n'eût été de la chère la plus délicate, mangeait avec appétit, s'entretenait avec eux, leur témoignait sa reconnaissance, &, le repas fini, il prenait congé de ses hôtes en leur promettant de revenir lorsqu'il irait à la chasse dans leur canton. » Mais mieux que l'histoire, les légendes ont popularisé cette manière d'être & d'agir du roi chasseur. De toutes, la plus piquante & la plus caractéristique comme la

plus répandue parmi les gens de nos campagnes, la mieux consacrée aussi par les vieilles gravures suspendues aux vieux murs des maisons de Gascogne, pourrait bien être la suivante qui, au surplus, est à merveille représentative, comme nous disons aujourd'hui, d'un état d'âme & de société. Dans une partie de chasse, le roi, éloigné de sa suite, selon son habitude, avise un paysan posté au pied d'un arbre. — « Que fais-tu là? lui demande-t-il en langue béarnaise. — On parle beaucoup de notre roi comme d'un bon compère; ne l'ayant jamais vu, ma foi! je suis ici pour veiller son passage & le connaître. — Monte derrière moi, sur la croupe de mon cheval; on te le fera voir. Tu le reconnaîtras à ce signe, c'est qu'il garde toujours le chapeau sur la tête, tandis que les gens de sa suite se découvrent en sa présence. » Ainsi escorté de notre homme très heureux & très fier, Henry rejoint les siens. — « Qui est le roi? s'écrie celui-ci. — Pardieu! répond le sire, c'est vous ou moi; car il n'y a que nous deux qui gardions le chapeau. »

Cependant de plus hautes destinées appellent le roi de Navarre : les événements l'entraînent, en attendant qu'il leur commande & les dirige. Le roi de France Henri III, plus que jamais brouillé avec la Ligue depuis l'assassinat du duc de Guise par les Quarante-cinq, ses affidés, ses ordinaires, tous, assure-t-on, ou la plupart fils de Gascogne, fait appel au secours de son bras. Assassiné bientôt lui-même, il le désigne, en expirant, à sa noblesse catholique, comme son successeur & son vengeur. Henri de Navarre a heureusement ses braves Gascons pour l'aider à « empoigner ce pesant sceptre. » Il le fallait! Il s'agit de lutter désormais non plus seulement pour les droits de la conscience, mais encore pour ceux de la couronne, contre l'ambition inextinguible des Guise & de la Ligue qui, au dire même du pieux archevêque de Péréfixe, recouvrait si bien les intérêts des grands, les passions politiques, les convoitises les plus terrestres du prétexte de la religion; il s'agit enfin d'expulser l'étranger. Tâche difficile & glorieuse! Mais l'âme du Béarnais grandit avec son rôle. Va-t-il donc renoncer à ses chasses? Tant s'en faut. Sa meute l'accompagne à l'armée; elle sera de toutes les campagnes; à l'occasion, elle le servira. Maigre, sec, nerveux, toujours à cheval, usant plus de bottes que son ad-

versaire le gros Mayenne n'usait de souliers, il chasse avant, il chasse après la bataille. Et c'est ainsi que, suivant les nécessités de la lutte qui le font bondir d'une province à l'autre, il fait ses battues en tout pays, en Picardie, en Normandie, en Bretagne, aussi bien que sous les murs de Paris. Rien d'entraînant comme de suivre dans ses lettres-missives[1], où sa propre image se trouve si bien tracée par lui-même, les mouvements de cet esprit toujours en éveil & de ce bras toujours en l'air, à travers les épreuves d'une vie constamment exposée pour la France. Le lendemain même de la bataille d'Ivry, Sully, blessé, s'en revenait porté en litière au château de Rosny, raconte-t-il dans ses mémoires, lorsqu'arrivé sur le coteau de Borny, il fut stupéfait d'apercevoir « toute la plaine couverte de chevaux & de chiens, & le roi lui-même qui, après un léger repas, s'en revenait de Rosny à Nantes en chassant dans sa garenne. » Durant le siège de Paris, les assiégés eux-mêmes pouvaient contempler le Béarnais chassant tous les jours dans la plaine. Que ne pouvait-il faire passer, avec le pain, de bons morceaux de lièvre à tant de braves gens, bons & loyaux Français, condamnés aux privations, au jeûne, à la viande de chien, à la bouillie de son, affamés comme des lévriers de chasse, mal régalés par les sanguinaires discours de ces prédicateurs forcenés de la Ligue « d'où venait tout le mal », comme il disait, égarés par les fureurs aveugles du siècle au point de faire servir la religion même d'amour à exciter les haines & les discordes : dernier triomphe du crime qui consiste à souiller jusqu'à la vertu ! S'il l'eût pu, il l'eût fait. A peine maître de sa capitale, « il part pour Melun, dit Sainte-Palaye, est quatre jours à s'y rendre & prend le divertissement de la chasse, chemin faisant. » Au siège de La Fère, en Picardie, il se préoccupe de ses chiens. « Il y a un de mes griffons, écrit-il à Montmorency-Damville, qui vous a suivi ou quelqu'un des vôtres ; c'est le petit moucheté à deux nez. Je vous prie de le faire chercher, &, s'il est trouvé, me le renvoyer & vous tenir prêt, car je ne faudray à vous mander sitôt que j'auray advis certain des ennemis ». En Normandie, les forêts de Roumarre & de

1. Berger de Xivrey, *Lettres missives d'Henri IV.*

Rouvray sollicitent son ardeur. « Mercredi dernier, écrit-il au même (1596), nous courûmes le cerf où j'ai eu plus de plaisir que je n'en ai eu il y a longtemps, car jamais il ne fut mieux couru ; par malheur, il vint mourir au faubourg de Rouen & au lieu où je veux faire le jardin de la maison que je veux bâtir. Demain, je m'en vais encore courre près de vous. Peut-être que la chasse m'amènera où vous serez ». Même entraînement dans les forêts de Bretagne. « J'ai été curieux de savoir, écrit-il au connétable le 15 avril 1598, s'il y avait de grands cerfs dans vos forêts, dont j'ai été particulièrement informé par l'un des vostres qui m'a asseuré qu'il s'y trouvera dix ou douze grands cerfs. J'espère en courir un ou deux avant de partir, qui ne sera pas sans vous y souhaiter ».

La poésie a voulu immortaliser les exploits d'un héros qui, dédaigneux de coucher sur ses lauriers, se reposait de la fatigue des combats par les divertissements d'une chasse le plus souvent violente. Le roi, nous dit Voltaire, avec la pompe fleurie d'un faux brillant dont le diable-à-quatre eût été sans doute le premier à sourire, le roi,

> Mêlant à ses plaisirs l'image de la guerre,
> Laissait pour un moment reposer son tonnerre.
> Mille jeunes guerriers à travers les guérets
> Poursuivaient avec lui les hôtes des forêts.

Ces guérets un peu secs, sans résonnance, manquent peut-être d'harmonie imitative & nous rendent mal le galop des chevaux, le tumulte de la meute acharnée ou bien le son du cor au fond des bois. « J'aime mieux, ma mie, o gué ! J'aime mieux ma mie, la vieille chanson du temps du roi Henri », eût dit le Misanthrope. Et volontiers l'on imagine que là-dessus le Béarnais lui-même n'eût guère manqué de chanter de sa voix la plus belle, en l'honneur de celle-là qui l'escorta si souvent dans ses exploits fameux, sa favorite romance, son œuvre à lui, dictée entre deux chasses, « *Charmante Gabrielle* », ce doux rayon de la paix après les horreurs de la Ligue, selon le beau mot de Michelet, & qu'apparemment les douze chants de la *Henriade* n'éclipseront jamais.

Par droit de conquête mieux encore que par droit de nais-



sance, le roi de Navarre est devenu roi de France. « Ceux qui suivent tout droit leur conscience, s'écrie-t-il, sont de ma religion, & moi je suis de celle de tous ceux qui sont braves & bons. » Quant au goujat d'armée, au carabin espagnol ou au reître wallon, qui foulaient le pays aux pieds de leurs chevaux, ils sont dehors. Avec la pacification du royaume & l'expulsion de l'étranger, c'est le triomphe de la cause française; on respire. « Après le traité de Vervins, Henri IV accorde immédiatement, dit son historien Mathieu, un congé général à tous ceux de son conseil pour quinze jours; il visite en chassant toutes les maisons de ses serviteurs qui étaient aux environs de Paris, &, se donnant du bon temps & du repos, il en laissa prendre à ceux qui avaient eu leur part de ses inquiétudes ». Certaine noblesse n'eut pas demandé mieux que de vivre désormais, loin de son vieux castel de misère perdu au fond des terres, dans l'abondance & l'oisiveté brillante d'une belle existence de courtisans; il lui déclare hautement qu'il veut qu'elle s'accoutume à vivre de son bien & sur son bien; il l'invite, avec Ollivier de Serres, à réparer au plus tôt le ménage des champs tant mis à mal par les calamités de la guerre; il exige qu'elle chasse en simple équipage, pour n'être pas, comme Actéon & Diogène, mangée par les chevaux & par les chiens, narguant ceux-là qui, par l'éclat de leurs costumes, « portaient sur leurs dos leurs moulins & leurs bois de futaie. » Il sera mieux de s'y enfoncer bravement, de se rembucher, comme on dit, de débusquer & de courir le loup, le sanglier, tous les fauves qui, à travers champs, font si grands abattis au préjudice du pauvre monde. La guerre doit continuer non plus contre l'étranger, mais contre la bête sauvage, ce reître des bois. Quant à lui, il va rester sur ses nouveaux domaines. Dès lors, les forêts des environs de Paris, Saint-Germain, Montceau, Folembray, Chantilly, Villers-Cotterets, le voient presque chaque jour attaquer les grands animaux avec ses meutes. Mais le rendez-vous préféré de sa chasse, c'est la grande demeure royale si merveilleusement embellie par François Ier, Fontainebleau.

Tout s'organise désormais : la France, « qui était quasi toute perdue pour les Français », rendue à elle-même, se ressaisit &

se relève. Que les temps sont changés! Dans son *Poème de la Vie rustique*, où sont dépeints, avec une grâce naïve, les « coustaux vineux » du pays toulousain, la forêt de Bouconne, « Boccone saincte », les mœurs aussi de l'époque si semblables encore à celles d'aujourd'hui, le chancelier de la reine de Navarre, l'ancien président à mortier du Parlement de Toulouse, attristé jusqu'au fond de l'âme par le spectacle des fureurs homicides & la présence de l'étranger appelé par la Ligue, Pibrac, quelques années auparavant, exhalait de la sorte, par la bouche du vieux & brave paysan Michaut, les plaintes & les vœux de la France accablée :

Ne verrons-nous jamais ce pays en repos,
Mes amis, ce dit-il ; hélas ! qu'est devenue
De nos premiers ayeuls la prudence cognue ;
Faut-il que nous soyons encores en danger
De voir nos champs couverts du soldat étranger !
Douze ans y a & plus que par nostre folie
Nous sommes le jouet d'Espagne & d'Italie,
Et le butin certain du reistre empistolé.

Le temps rêvé de la sécurité, de la concorde, du travail est enfin venu! Après un perpétuel qui-vive, l'hymne de la paix, de la paix par la tolérance & la liberté s'échappe de tous les cœurs. Foin de la guerre & de la politique! La main habile & puissante qui amalgame & fond tous les partis ensemble pour mettre à la place de ces mots détestables de huguenots & de papistes ceux de chrétiens & de Français, selon le vœu de l'illustre L'Hôpital, cette main réparatrice se fait sentir partout, dans les moindres parties de l'économie intérieure du royaume; même elle réorganise la vénerie & la fauconnerie royales, ce resplendissement, ce triomphe des anciens jours; les grandes chasses, fermées depuis longtemps, de nouveau sont ouvertes.

Jusqu'ici le diable-à-quatre a parfois chassé en pauvre diable, avec son pourpoint troué au coude & ses équipages en déroute, à peine différent de tous les Michaut de France & de Navarre. Roi sans couronne, mari sans femme, faisant la guerre sans argent, selon ses expressions piquantes, sans chemise, ajoute l'Estoile, ayant, comme on disait encore, plus de nez que de royaume, son train est médiocre pour un souverain

assez semblable à celui du simple gentilhomme campagnard, tel que le dépeint pour celui-ci le poète Gauchet :

> Qu'il ait pour son plaisir dix & huicts chiens courrants,
> Un bon valet pour eux qui soit des mieux allans,
> Qui bien sache emboucher une trompe esclatante,
> Bon œil pour bien cognoistre & une voix plaisante;
> Ainsi doit-il avoir l'autour & le lanier
> Six ou huit épagneux & un bon fauconnier.

Rien du magnifique attirail de François Ier dont on nous parle : écuries immenses, chenils somptueux, fauconneries, héronnières, les cent pages, les deux cents écuyers, les piqueurs & chevaucheurs, les quatre ou cinq cents gentilshommes de la suite, la reine & les reines, les innombrables dames & filles d'honneur, &, brochant sur le tout, ce veneur d'un nouveau genre, le grand singe choyé du roi, qui, à force d'imiter son maître, avait fini par tirer de l'arc : tout ce monde à cheval, en habit rouge, flamboyant au soleil, couvrant la campagne, l'emplissant d'un tumulte superbe à la poursuite du sanglier ou du cerf; & puis les châteaux, ces merveilleux rendez-vous de chasse élevés par le roi, restés célèbres dans les fastes de la vénerie française : Chambord, la Muette, Folembray, & tant d'autres. Rien de tout ce grand luxe pour le brave Béarnais : un équipage de cerf, un vautrait, quelques vols d'oiseaux, c'est à peu près tout; le reste, il le remplace par l'entrain & la confiance en son étoile. Tout change maintenant; de toutes manières, il faut montrer qu'on est le roi. « C'est le duc d'Elbœuf qui devient grand veneur. L'équipage pour le cerf n'est pas moindre de soixante & dix chiens, le vautrait de quarante mâtins & de grands lévriers. M. de Vitry, l'ancien ligueur, le commande. Beauvais-Nangis, marquis de Brichanteau, a sous ses ordres l'équipage des toiles, qui, outre les trente-six chiens de meutes, comprend douze grands lévriers & quatre grands dogues. Le roi y adjoint cent vingt archers, comme du temps de François Ier. M. de Lagrange est grand louvetier & les vingt chiens de l'équipage de loup sont renforcés par quatre grands lévriers & quatre grands dogues. Joignez à cela vingt-quatre chiens de lièvre & ceux que nos rois appelaient leurs chiens

de chambre. La fauconnerie n'est pas moins bien dotée. Le comte de Cossé-Brissac, grand fauconnier, a sous ses ordres dix capitaines ayant chacun la surveillance d'un vol particulier : vol de héron, vol de milan, deux vols de rivière, deux vols des champs, deux de corneille, deux de pie, enfin les oiseaux de chambre dont M. de Roquelaure a la charge. A tous ces vols sont attachés de nombreux épagneuls & des lévriers[1]. » Il faut loger tout ça : c'est à Fontainebleau, dans les vastes bâtiments entourant la cour du Cheval-Blanc. « On trouvait là un chenil de 170 toises, presque un palais, pour la meute avec ses capitaines & cent soixante valets de chiens, troupe alerte, disposée & animée toujours contre les loups & les sangliers. Il y avait aussi la galerie des cerfs, où le roi faisait garder les plus belles bêtes avec les faucons, les éperviers, les gerfauts. Tous les murs étaient décorés de sauvages dépouilles des grandes chasses : aigles, loups & quelques-unes des bêtes dont la race a disparu. Il y avait aussi une volière de quelques mille oiseaux de proie, séparée des oiselets aux mille couleurs[2]. » Avec cela, des chevaux de chasse, des chevaux d'arquebuse, comme on les appelle. Jusqu'ici, le courtaut, animal un peu lourd, a pu faire son office; il faut des bêtes plus allongées, plus nerveuses, plus alertes, plus bondissantes : le roi envoie Quinterot, le grand maquignon du temps, en acheter en Angleterre. Ce n'est pas tout que de s'armer en guerre, il importe de sauvegarder la chasse royale. Maintenant, hélas! une tradition désastreuse, l'un des pires abus de l'ancien régime, l'établissement des capitaineries, il en crée une qui fut la célèbre varenne du Louvre. Ce sont là « les plaisirs du roi ». Pour couronner l'œuvre, le cerf est proclamé gibier royal. Comme jadis le paon fut la viande des preux, c'est ici la venaison du souverain : défense même aux gentilshommes d'y toucher. La chasse aux dix cors n'est pas une mince affaire de hobereau : elle a ses principes sacrés que le célèbre veneur, le baron du Fouilloux, s'est chargé de rédiger, en une langue d'un fumet savoureux, pour la gouverne du roi de France.

1. *Les Grandes chasses au seizième siècle.* (H. de la Ferrière.)
2. *Gabrielle d'Estrées*, par Capefique.

C'était du temps du roi Henry, comme on le chante, que se passait ceci. « L'assemblée se doit faire en quelque beau lieu, soubs des arbres auprès d'une fontaine ou ruisseau, là où les veneurs se doivent tous rendre pour faire leur rapport. Cependant le sommelier doit venir avec trois bons chevaux chargés d'instruments pour arrouser le gosier, comme coubrets, barraux, barrils, flacons & bouteilles, lesquelles doivent être pleines de bon vin d'Arbois, de Beaune, de Chaloce & de Grave; luy estant descendu de cheval, les mettra rafraischir en l'eau ou bien les pourra faire refroidir avec du canfre; après il estendra la nappe sur la verdure. Ce fait, le cuisinier s'en viendra chargé de plusieurs bons harnois de gueule, comme jambons, langues de bœuf fourrées, groins & oreilles de pourceau, cervelats, eschinées, pièces de bœuf de saison, carbonnades, jambons de Mayence, pastez, louges de veau froides, couvertes de poudre blanche, & autres menus suffrages pour remplir le boudin, lequel il mettra sur la nappe. Lors, le Roy avec ceux de sa table estendront leurs manteaux sur l'herbe & se coucheront de costé dessus, beuvans, mangeans, rians & faisans grande chère... Puis, quand tous les veneurs seront arrivez, ils feront leur rapport, & présenteront leurs fumées au Roy, les uns après les autres, en racontant chacun de ce qu'il aura veu. Les ayant escouté & veu les fumées, il pourra choisir le cerf qu'il voudra courir, & qui sera en la plus belle meute, & dira à celuy qui l'aura destourné qu'il veut aller à la brisée, puis s'en iront tous boire. . . . .

« Quand le cerf sera pris, tous les veneurs & piqueurs, qui là seront, doivent hucher & sonner la mort, afin de faire assembler les compagnons de la venerie & les chiens. Eux estant assemblez, & que le Roy sera arrivé, feront fouler le cerf aux chiens; ce fait, les doivent recoupler; puis le veneur qui l'aura destourné doist prendre son cousteau, & lever le pied droit, lequel il présentera au Roy, en mettant le genou en terre.

« Enfin, lorsque la beste est dépouillée, avant que de toucher au corps, le veneur doit demander du vin & boire le coup; car, autrement, s'il défaisait le cerf sans boire, la venaison se pourrait tourner & gaster. Le Roy doit faire apporter son

vin avec la chaufferette pleine de charbon vif, & la sausse en une escuelle bien assimentée, comme il est requis; & ainsi comme il verra deffaire le cerf au veneur, doit prendre ses appétis, & chercher les morceaux friands, pour les mettre sur la chauffrette & faire ses carbonnades, en beuvant, riant & faisant grande chère, devisant des chiens qui ont le mieux chassé, pourchassé, requesté & ressauté, les faisant venir devant luy pour voir deffaire le cerf... »

La nouvelle reine, l'opulente héritière des Médicis, aura donc un train digne d'elle, de sa fortune & de son rang. Ainsi équipé, le roi, dès qu'il eut pleinement triomphé de la Ligue, nous conte Sully, « ne passa guère de jours sans donner le plaisir de la chasse à lui & à sa cour ». Sa cour est nombreuse, avide de mouvement & de bruit autant que le seigneur & maître. L'avènement d'Henri IV, dit le caustique d'Aubigné, non sans une pointe d'ironie, fut l'invasion des Gascons. Dans le nombre, on distingue les vieux compagnons de joie & de misère, de luttes & de plaisirs, les fidèles serviteurs de la première heure, les familiers compères, ces généreux & ces vaillants qui contribuèrent si bien à lui mettre la couronne sur la tête: l'illustre Roquelaure, Thermes, Frontenac, Harambure, Bonneval, Fervacques, Beaumont, Bassompierre, Armand de Biron, Jean de Fabas, Poyanne & tant d'autres. Ils furent à la peine; ne faut-il pas qu'ils soient à l'honneur? Parmi les grandes chasseresses brille au premier rang, au dire de Brantôme, la maréchale de Biron : « La plupart de ses exercices & plaisirs étaient plus à la chasse & à tirer de l'arquebuse qu'à autres exercices de femme; & néanmoins très sage, vertueuse & chaste femme, comme sa patronne, Diane chasseresse. » Ainsi le roi, au milieu des travaux de la paix la plus féconde, anime & embellit la fin de son grand règne. On chassait donc beaucoup à la cour du roi Henry; le jour de la Saint-Hubert surtout on s'en allait à travers les forêts avec une pompe & une ardeur inusitées; mais il était une date où la trompe des vèneries ne résonnait pas : c'était l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, jour de deuil & non de réjouissance. « Sa Majesté, dit Bassompierre, ne voulait point courre ce jour-là auquel il avait couru tant de fortune autrefois. »

« Quand les princes, négligeant leurs affaires & leurs armées, s'écrie Bossuet dans l'oraison funèbre d'Henriette de France, cette admirable & digne fille d'Henri IV, ne travaillent qu'à la chasse, comme disait cet historien, n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs; ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois ni mesures & qu'ils ôtent les égards & la crainte aux hommes en faisant que les maux qu'ils souffrent leurs paraissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient, alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons régnantes. » Ces grandes paroles, qui semblent tomber d'aplomb sur la race dégénérée & avilie des derniers Valois, ne sauraient certes s'appliquer au premier des Bourbons. « Il savait, nous dit Sully, quitter chiens & oiseaux plutôt que de manquer à acquérir honneur & gloire. » Mais encore, loin que le plaisir de la chasse ait été chez lui l'une de ces passions fatales qui font la perte des princes & des empires, elle fut bien plutôt l'un des principes de sa vitalité & de sa force, tournant ainsi tout entière à l'avantage de la chose publique.

La chasse fut presque, peut-on dire, la condition de son existence. Tel était son besoin d'activité physique que, même dans le conseil, en présence des ambassadeurs étrangers, il ne pouvait rester assis. L'inaction lui eût été mortelle, le mouvement c'était sa vie. Il fallait les longues traites à ce fils des montagnes; &, cette impérieuse exigence de sa constitution & de son tempérament nerveux augmentait par l'entraînement même. Par là pensait-il, mieux que par tous les remèdes, enrayer le développement de la goutte acharnée à « lui remuer des galanteries aux orteils. » Cette vitalité débordante qui se satisfait à la poursuite du cerf ou de tout autre gibier, éclate parfois en des transports superbes au retour de la chasse. C'était tantôt grand bruit aux champs; c'est maintenant, selon le vieux dicton, grande joie au logis : « Cocquet, Cocquet, crie-t-il en entrant dans la grande salle du Louvre, avec des perdreaux à chaque main, vous ne devez pas nous plaindre; Roquelaure, Frontenac, Harambure & moi, nous apportons de quoi nous traiter. Vite, vite, Cocquet, faites mettre

la broche; mais d'abord qu'on partage le gibier; faites qu'il y en ait huit pour ma femme & pour moi. Bonneval, que, voilà lui portera les siens de ma part & lui dira que je vais boire à sa santé; mais je veux qu'on garde pour moi de ceux qui sont un peu pincés de l'oiseau; car il y en a trois bien gros que je leur ai ôtés & auxquels ils n'avaient encore guère touché. » Sully, qui raconte la scène, revient après le dîner du roi; celui-ci le salue par ces mots : « Il y a plus de trois mois que je ne m'étais trouvé si léger, étant monté à cheval sans aide & sans montoir. J'ai eu un fort beau jour de chasse : mes oiseaux ont si bien volé & mes lévriers si bien couru que ceux-là ont pris force perdreaux & ceux-ci trois grand levraux. On m'a apporté le meilleur de mes autours que je croyais perdu; j'ai fort bon appétit; j'ai mangé d'excellents melons & on m'a servi demi-douzaine de cailles des plus grosses & des plus tendres que j'aye jamais mangées. » Non qu'il aime à se prélasser à table : les grands mangeurs comme les grands dormeurs n'étaient pour lui capables de rien de grand. S'il aimait à savourer les produits de sa chasse, ce n'était pas pour se remplir le corps, disait-il, mais pour s'égayer l'esprit. Ainsi entretient-il sa vigueur & sa souplesse natives, si nécessaires en ces temps d'anarchie & de guerre. Nul besoin pour lui d'aller se retremper aux Eaux-Chaudes ou ailleurs; s'il y va, c'est pour des invalides autres que lui. Mais l'exercice & la belle humeur, c'est la santé de l'âme comme du corps, le moyen pour le Béarnais de déployer cette cordialité joyeuse & conquérante qui, avec l'étendue & la hauteur d'esprit, est bien la qualité maîtresse & la marque du vrai conducteur d'hommes.

Cette chasse, qui pour Henri IV est un besoin de ses nerfs & de ses muscles, ne l'est pas moins de son imagination. N'oublions jamais que chez lui, l'homme au sens pratique si développé, si aiguisé par les brutalités de la vie réelle avec lesquelles jamais il ne cessa d'être aux prises, gardait toujours, dans un coin secret de son esprit & de son cœur, une étincelle, une flamme de poésie qui, de manière ou d'autre, se fait jour & resplendit dans ses paroles, dans ses lettres, dans ses actes : vraiment soldat-poète, bataillant à tour de bras pour imposer

à la réalité rebelle la forme de son rêve. Et l'on ne s'étonne pas que dans un beau jour d'explosion méridionale & française, le Félibrige actuel ait voulu faire de lui un félibre honoraire : le Béarnais chantant aux applaudissements de la Cigale, c'est là peut-être une idée non moins juste & ingénieuse qu'Henri IV à cheval sur le Pont-Neuf. La joie familiale & familière de la maison rustique avec sa poule au pot le dimanche, comme les splendeurs de la galerie merveilleuse, faite du marbre de nos montagnes[1], qui, par l'impulsion magique d'une de ses pensées, va du Louvre au pavillon de Lesdiguières, rien de tout cela ne lui est étranger : il comprend, il sent le charme intime de la chaumière heureuse autant que les éclatantes beautés dont l'art prestigieux de la Renaissance rehausse la grandeur des royales demeures. Mais la poésie qui le mieux saisit son imagination, son cœur, ses sens, son être tout entier, & le soulève & le transporte, c'est celle des fifres & des tambours; pareillement & en vertu de l'affinité la plus étroite, celle des grandes chasses clameuses, à cor & à cri, dans les forêts profondes, avec les quêtes ardentes de la foulée, les hourvaris, les beaux coups d'arquebuse & les fiers coups de dague. Outre qu'elles reposent son esprit si fort tendu par le souci permanent des affaires, elles sont une sorte d'échappée vers un certain idéal de vie largement expansive, de superbe déploiement des robustesses mâles & de grandeur joyeuse. Mais il faut que l'éclat bruyant en soit relevé encore par la grâce intrépide des belles amazones. La passion des femmes contractée dans la cour dissolue de Catherine fut le faible de notre Henri, raconte son historien, le bon archevêque de Péréfixe. Sa mère, l'austère Jeanne, se flattait, en favorisant les goûts de son âge pour la vénerie, de combattre son penchant pour « sa partie la plus tendre ». Elle se trompait, comme se trompait lui-même, le plus fin moraliste du temps, Montaigne. « Lorsqu'après la

1. Pour les galeries du Louvre & des Tuileries, Henri IV ordonna d'employer exclusivement des marbres français & de les tirer des Pyrénées. L'exploitation des carrières de marbre de notre chaîne fut commandée par lui, pratiquée sous son regne, abandonnée ensuite, & n'a été reprise que de nos jours. (Poirson, *Histoire d'Henri IV*.)

queste, la beste vient en sursault à se présenter en ce lieu où, à l'adventure, nous l'attendions le moins, cette secousse & l'ardeur des huées nous frappe si bien qu'il serait malaysé à ceulx qui ayment cette sorte de chasse de retirer sur ce point la pensée ailleurs; & les poètes font Diane victorieuse des brandons & des fleches de Cupidon. — Peut-on, au milieu de ces distractions, ne pas oublier les soucis cruels de l'amour? » Pas plus parmi ces huées qu'au travers de la poussière des combats, Henri IV n'en perd la souvenance. Sa passion, loin de s'y éteindre, s'en trouve plus excitée : elle enflamme au besoin son courage. Le code de l'amour, au cœur du vert-galant, c'est le code du preux qui, pour plaire aux beaux yeux de sa dame, volerait à la conquête des pommes d'or des Hespérides. La belle Corisande, Gabrielle d'Estrées, Henriette d'Entraigues, parfois revêtues d'un habit d'homme, l'accompagnent donc tout à tour, aussi bien que sa première femme Marguerite & sa seconde Marie de Médicis. Quand elles ne sont point à ses côtés, c'est merveille de voir comme il se plaît dans ses lettres à leur conter ses prouesses, mêlant à la plus aimable galanterie les plus hautes questions militaires & politiques, heureux de les associer à tous les actes de sa vie tourmentée.

Était-ce là jactance de chasseur, & de chasseur gascon? Tout en l'admirant avec une sincérité entière, un historien illustre n'a pas craint cependant d'avancer que le Béarnais fut l'homme des mots plus encore que des réalités. Nous aurons quelque peine à le croire; & c'est là surtout, osons le dire à notre tour, une simple parole, sujette à discussion, de ce grand homme d'étude, plus mêlé aux luttes spéculatives de la pensée qu'aux âpres batailles de la vie, des champs clos, que fut Michelet. Henri IV fait des mots, certes, & qui restent : parfois noble idéal mis en formules d'un relief puissant jusqu'au jour où il pourra mieux encore être traduit en actes. Fin & profond connaisseur de la nature humaine & française, il n'ignore pas la dangereuse, mais aussi la bienfaisante piperie des mots. Cette France mourante, se débattant dans les convulsions de la fièvre, tournant vers lui ses regards pleins de supplications & d'angoisse, il lui donne de ces bonnes, de ces cordiales paroles qui, mieux souvent que tous les remèdes du monde,

réconfortent les courages abattus; &, n'est-ce point là une manière de la relever, en lui tendant la main? Mais à travers les obstacles sans nombre amoncelés sous ses pas, il n'accomplit pas moins de choses & de grandes choses, par où il vit & vivra toujours dans la mémoire du peuple comme des lettrés, que s'il n'a pas réalisé toutes les conceptions de son grand esprit & les aspirations de sa grande âme, c'est apparemment la faute au poignard de Ravaillac qui l'arrête dans son œuvre de réforme, de civilisation & de progrès, « ce règne si grand par ce qu'il fit, » déclare par la plus juste des contradictions, notre historien, « & plus grand par ce qu'il voulut, commença ou projeta. » Mais où donc, en quel pays, en quel siècle, l'histoire réelle apparût-elle un seul jour comme l'exacte image, la traduction complète & fidèle de l'histoire idéale? L'œuvre de l'homme non moins que sa sagesse est toujours courte par quelque endroit. Picrochole & Pyrrhus, à l'instar de Perrette, font châteaux en Espagne; chacun songe en veillant. Nul cependant peut-être n'eut mieux que le Béarnais le sens & le sentiment de la réalité; nul ne la serra d'une étreinte plus forte. Non, non, il n'est pas de ces légendaires Gascons nés à Montcrabeau, capitale des Hâbleries; &, sans doute, serait-il plus juste de dire qu'étant par-dessus tout homme d'action, détestant les longs discours, il a plus agi que parlé, pris plus de cerfs & de drapeaux qu'il ne le conte, dépassé plutôt que déçu les espérances les plus hautes. Il fit tout, même l'impossible. « Je suis à plaindre, écrit-il à Corisande, & est merveille que je ne succombe sous le faix. Hà ! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle! Je ne puis faillir d'estre bientôt ou fou ou habile homme. Cette année 1588 sera ma pierre de touche. C'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les géhennes que peut recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien. Je dis toutes ensemble. Plaignés-moi, mon âme, & n'y portés point votre espèce de tourment. C'est celui que j'appréhende le plus. Mon tout, aimés-moy. Vostre bonne grâce est l'appui de mon esprit au choc des afflictions. Ne me refusés ce soutien. » A travers mille épreuves qui eussent fait perdre la tête à de moins bien trempés que lui, au prix de cent combats, avoir sauvé la

France, cela est une réponse à tout. Au surplus, & dans un autre sens, si le Béarnais fait des mots, c'est à la manière de ces Gaulois dont César disait qu'ils aimaient à finement parler autant qu'à bien combattre : *Bellum gerere & argutè loqui*, il est de sa race[1]. N'est-ce pas là le propre de l'esprit français, lequel n'abdique jamais ses droits, même dans les plus rudes traverses qu'il aide au contraire à surmonter? « Nous sommes devant Vendosme, que j'espère prendre demain, écrit le roi à Corisande. Il n'est pas croyable les menées qui se font partout, le diable est déchaîné. Soyez toujours assurée de ma foy, elle est inviolable. Bonjour mon âme, je m'en vais aux tranchées. »

Peut-être, à l'exemple du roi, nous sommes-nous quelque peu égarés, dans sa partie de chasse, afin de le mieux connaître : nous rejoignons sa suite brillante. La chasse ne l'affranchit point de certaines attaches; mais il n'en est pas tellement esclave qu'il ne soit homme à les rompre au besoin. La violente amour qu'il porte à son peuple domine toutes les autres. « J'aime mieux, dit-il à Gabrielle à propos de Sully, un seul serviteur comme lui que dix maîtresses comme vous. » Et encore, du même à la même, dans une scène plus tendre : « Séparons-nous, mes amours, il faut aller combattre. » Ame virile, il n'est pas un voluptueux énervé, incapable de résistance & d'effort; & la grande chasse, à l'égal de la guerre, n'entretient pas peu cette force de caractère. Si la vénerie ne fut pas un dérivatif souverain, selon le gré de Jeanne, du moins put-elle le préserver des défaillances honteuses comme des criminelles faiblesses. « L'amour, disait plus tard Napoléon, ne pouvait être que l'occupation de l'homme oisif, la distraction du guerrier, l'écueil du souverain. »

Le roi se doit avant tout à la chose publique. Ici encore il est singulier de constater comme de certains incidents de chasse lui ont été, dans sa guerre & dans sa diplomatie, de vrais bonheurs, de merveilleux secours. Au milieu de ses traverses

1. L'historien Mathieu raconte qu'au moment où le roi entrait dans Chartres, le maire de la ville le vint haranguer au nom des habitants. « Sire, lui dit-il, nous reconnaissons que nous sommes obligés à vous obéir, & par le droit divin & par le droit humain. » « Ajoutez par le *droit canon* », répliqua Henri IV en poussan son cheval. « N'était-ce pas la réalité la plus vraie exprimée par le mot le plus piquant. »

parfois horribles, une étoile le protège visiblement : il est heureux; grand avantage pour un chef. « Depuis le 18 juillet 1594 il faisait le siège de Laon. Le 10 août, la garnison offrit de se rendre si dans dix jours elle n'était secourue. Durant ce court intervalle, un gros d'Espagnols vint s'embusquer dans la forêt voisine, n'attendant que la nuit pour entrer dans la place. Le roi chassant de ce côté, ses chiens éventèrent l'ennemi & à pleine gorge le suivirent à travers bois, tout comme ils auraient chassé un cerf. Pour échapper à la meute acharnée, les Espagnols se divisèrent par petites bandes. Sur ces entrefaites, le roi survint & n'eut pas même besoin de tirer l'épée; les valets se chargèrent de la besogne; tous les Espagnols furent faits prisonniers, & la ville se rendit au jour fixé[1]. » Ses mâtins s'étaient montrés les premiers éclaireurs de son armée; ils eurent ce jour-là les honneurs de la guerre.

Mais la chasse est une invention autrement précieuse dans les manœuvres à l'endroit des partis. Tout comme la gastronomie en ce temps peu équestre, la vénerie au seizième siècle est une des branches importantes de la politique. L'ambassadeur florentin Tornabuconi, en faisait déjà la remarque sous François II & Marie Stuart : « Au milieu des plus graves préoccupations, écrivait-il, la chasse n'est jamais laissée de côté. Nous ne savons ni où on va ni ce qu'on fait; mais la chasse au cerf est la grande préoccupation de la cour; c'est la vraie manière de préparer la trame des affaires .» Le propre de l'homme d'Etat est de savoir utiliser les matériaux qu'il a sous la main : l'inventif & rusé Béarnais, lui l'homme de l'à-propos en politique & en tout, n'a garde de ne profiter pas de cette belle ressource. Étant en Normandie, il écrit bravement à l'un des grands veneurs du temps, M. de Vitry, qui combattait contre lui dans l'armée de la Ligue : « La présente reçue, ne faites faute de venir me trouver pour courir le cerf, parce que la plupart de mes gens sont malades. » « Le duc de Guise, nous dit M. de la Ferrière, lut cette étrange lettre &, en ennemi courtois, il donna la permission à Vitry d'aller chasser avec le roi. Deux ans après, Vitry quittait la Ligue & se ral-

1. *Les grandes chasses au seizième siècle* (H. de la Ferrière).

liait à Henri IV. » Sous prétexte de prendre un cerf, le roi s'emparait, non par la force, mais par sa grâce mille fois plus victorieuse, d'un fier ligueur, Français de race & de marque, Français de la vieille roche : un de ces hommes qu'il importait d'enrôler dans le parti du bien public, ce parti national des modérés, des politiques, comme on disait, supérieurs aux fanatismes aveugles & aux égoïsmes féroces des partis & des sectes, à l'aide desquels il faudra refaire un jour cette malheureuse France si bien défaite par les folies & les crimes de la Réforme & de la Ligue. La plus sûre manière de se défaire d'un ennemi c'est de s'en faire un ami. Le grand esprit du Béarnais n'est point la dupe de son grand cœur; & c'est ainsi, par les moyens les plus singuliers comme les plus simples, qu'il travaille à conquérir ce titre rêvé de « libérateur & restaurateur de son peuple ».

Son peuple! c'est vers lui que vont toutes ses pensées comme toutes ses démarches. Si dans ses chasses il s'écarte, comme nous l'avons déjà vu, c'est qu'il prétend, par une enquête personnelle, s'instruire de son véritable état, « tirer la connaissance des griefs que souffrent les pauvres gens, dit Péréfixe, soit par la violence des gentilshommes, soit par les extorsions des receveurs & financiers, soit par les concussions des méchants juges. Quand il avait appris d'un ce qu'il voulait savoir, il s'en retournait joindre ses gens qui étaient quelquefois bien en peine où il était. » Cette facilité de caractère paraissant offusquer certains courtisans, il ripostait : « Les rois tenaient à déshonneur de savoir combien valait un écu; & moi, je voudrais savoir ce que vaut un liard, combien de peine ont ces pauvres gens pour l'acquérir afin qu'ils ne fussent chargés que selon leur portée..... S'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi. » Echo admirable de la sublime parole prononcée sur la montagne sainte : *Misereor super turbam!* Ayant souffert, Henri IV, longtemps avant nous, professe & pratique cette grande religion de la souffrance humaine dont notre siècle sans foi peut-être, mais non pas sans pitié, malgré les démentis cruels que parfois il s'inflige à lui-même, s'honore le plus, & le plus justement sans doute. « Loin de nous, s'écrie Bossuet, les héros sans humanité; ils pourront bien forcer les

respects & ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. » Et loin de nous aussi cette mollesse débonnaire, incapable, par un vigoureux effort, d'extirper les abus comme de répandre dans le monde, où elle règne, hélas! sans gouverner, un peu plus de justice! Henri IV, lui, montrait cette bonté courageuse qui plaît tant chez les forts. Il n'attendra pas que les lamentables gémissements, exhalés des entrailles du sol, éclatent en terribles menaces, & bientôt peut-être en explosions sanglantes; surtout, comme son descendant, le faible & malheureux Louis XVI, il ne fuira pas, dans la silencieuse profondeur des forêts, le cri des revendications les plus justes, avec le vain espoir, l'erreur flatteuse de s'y abriter contre les grondements & les éclairs de la tempête sociale, ignorant qu'à se blottir sous le chêne on risque fort d'être frappé par la foudre; il se gardera de provoquer la révolution par le renvoi de Sully, ce Turgot de son règne, aussi bien que par le refus des réformes les plus radicales, mais les plus nécessaires; il ne fera point sauter un trône plusieurs fois séculaire, en chassant; mais, en chassant il achèvera de le fonder dans le cœur de ses braves Français. La chasse du roi Henry, c'est sa visite au peuple : visite sans ostentation & sans pompe : simple, naturelle, pleine parfois de surprise autant que de cordialité, comme il sied entre amis. Aussi bien eût-il pu « se donner du bon temps, » lorsque peut-être, sous ce chaume qu'il aperçoit, se cachent & demandent à être consolées les angoisses de la faim & de la soif? Son imagination compréhensive & sympathique le fait s'identifier à toutes les douleurs non moins qu'aux moindres joies des pauvres gens. Mais, sans cette passion de la vénerie, sans ce beau défaut, confiné dans ses châteaux, dans son Louvre, là où les doléances de l'homme de la glèbe ne parviennent guère à travers la foule compacte des courtisans, peu disposés toujours à dire comme à entendre la vérité, eût-il pu se pencher avec la même sollicitude sur la misère & ausculter son cœur? Ainsi se fait-il à lui-même une âme populaire, dans le grand sens du mot, c'est-à-dire vraiment royale.

Ce n'est pas tout. La chasse est convertie par son ingénieux esprit en un auxiliaire aussi précieux pour le sûr entretien des

relations extérieures que pour la bonne conduite des affaires du dedans; & ses veneurs ne sont pas ses moindres diplomates. « Mon bon frère, écrit-il au roi d'Angleterre, dont il flattait les goûts, après vous avoir envoyé l'un des officiers de ma couronne & de mes principaux conseillers d'Etat, il faut que je vous envoie maintenant l'un de mes meilleurs veneurs : c'est le sieur de Vitry, capitaine de mes gardes. La charge que je lui ai donnée consiste en deux points : l'un de vous congratuler d'avoir si heureusement découvert les conspirations contre votre service, & l'autre pour vous montrer nostre manière de chasser, voir la vôtre & m'en informer à mon retour. Je désire par l'entremise de ce dernier, en communiquant & conférant ensemble de l'art de la chasse, que nous dressions un exercice parfait de l'art d'iceluy pour en jouir également en plaisir & contentement le reste de nos jours & en laisser l'usage après nous à nos communs enfants ».

On comprend cette sollicitude. Dès les débuts de la vie, le roi de Navarre, alors prisonnier au Louvre, avait dû à la chasse de pouvoir sauver sa tête ; & la libératrice, qu'il ne cessa d'aimer d'une passion ardente, le protégea toujours. En même temps qu'elle fut pour lui un gage de vigueur physique & d'énergie morale, elle devint en ses mains habiles l'un de ses meilleurs instruments de règne : dans un siècle où parfois elle fut la cause des plus folles ivresses, il la fit travailler au bien public. L'austère Sully n'en jugeait pas tout à fait de la sorte. « J'ai calculé, dit-il dans ses mémoires, ce que Henry dépensait chaque année, en bâtiments, pour son jeu, pour ses maîtresses, pour ses chiens de chasse, & j'ai trouvé qu'il ne s'en allait pas en tout cela moins de douze cent mille écus, somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvais m'en taire à lui-même au hasard de le refroidir. » Le roi ne se refroidissait pas; il se contentaît de répondre, avec sa brave & fine gaieté gasconne : « Heureusement, mon ami, que vous n'êtes pas chasseur; si vous l'étiez, je ne pourrais l'être ». Sully n'oubliait qu'une chose, c'est qu'à lui seul le Béarnais valait les quinze mille hommes & même davantage. Esprit ferme & rassis, caractère rigide, sorte de Caton inflexible, dévoué à son pays & à son roi, économe ménager d'un

souverain mauvais comptable, il était certes le ministre convenant le mieux à ce roi si Français par le plus superbe mépris de l'or & du mercantilisme, à ce preux chevalier qui écrivait à son ami d'Entragues : « Je vous promets force honneur & gloire : argent n'est pas pâture pour des gentilshommes comme vous & moi. » Mais comprenait-il toujours cette nature nerveuse, artiste, ondoyante & diverse? Un jour qu'Henri IV rentrait de la chasse, trempé par la pluie jusqu'aux os! « chacun son goût, » murmurait-il. Sans prétendre justifier les faibiesses du roi, il convient peut-être de ne point s'ériger en censeur trop sévère à l'égard de ce magnanime qui, pouvant se venger, en perdait l'envie, « le plus doux, au dire de du Fay, le plus pardonnant & le plus oublieux d'injures qui fut oncques ». Mais quoi? Il prenait sa revanche des mauvais jours, tout comme le dernier des paysans heureux désormais de pouvoir tranquillement bêcher sa terre : il participait à la félicité publique. Au surplus, que faisait-il, sinon recevoir sa récompense, lui qui, après avoir si bien tiré son peuple d'un abîme de maux, l'avait porté à un si haut point de prospérité & de grandeur? Combien volontiers la France eût consenti à fermer les yeux sur certaines folies, à ouvrir longtemps encore le plus large crédit à son sauveur, à payer l'entretien de sa meute. L'explosion de l'immense douleur provoquée, d'un bout du royaume à l'autre, par la nouvelle soudaine de sa mort en fut le témoignage. Le peuple pleura toujours de sa perte, jamais de ses dépenses : il a tout pardonné à qui l'avait tant aimé. Phébus, soucieux sans doute de s'absoudre lui-même, déclarait qu'un bon veneur « fuyant les sept péchés capitaux pour ce qu'il n'est jamais oyseux, obtient en ce monde joies & liesse & déduits & après aussi paradis encore ». Le peuple, du moins, a fait au Béarnais le plus beau paradis dans sa mémoire & dans son cœur; & sa voix n'est-elle pas la voix de Dieu? Dans le ciel de l'histoire, roi incomparable, le plus grand des Gascons & le plus Français des Français aussi bien que le plus humain des hommes, le dernier des paladins & le premier des modernes, il conquit cet honneur à la pointe de son épée : *Violenti rapiunt illud.*

Ses armes étaient : Hercule domptant un monstre, avec cette

devise : *Invia virtute nulla est via :* pour la valeur, pas d'obstacle. Armes & devise de grand chasseur : admirable symbole de sa vie tout entière.

Que si Henri IV n'eût pas été l'intrépide, l'infatigable veneur qui était en lui, eût-il été en effet de force à maîtriser les événements & à conduire l'histoire? La question peut se poser, sans paradoxe. « Par patience & cheminer droit, disait-il, je vaincs les enfants de ce siècle. » Oui, mais surtout par cette activité prodigieuse de corps & d'âme, si nécessaire en ces temps de sauvage anarchie, où il lui fallait conquérir son royaume pièce à pièce, & que le constant exercice de la plus rude chasse surexcitait en le trempant. Voilà bien un duel dramatique dont l'issue intéresse la civilisation comme la France entière. De ces deux adversaires, l'un le champion des droits de la nation & de la conscience, l'autre le combattant de l'absolutisme & de l'étranger, du Béarnais ou de Mayenne, lequel l'emportera? Un grand pape, dont la profonde politique, en dépit des bulles lancées contre l'hérésie & les hérétiques, ne semblait pas plus favorable à la Ligue qu'à la Réforme, également pernicieuses l'une & l'autre par leurs excès atroces à la Religion & à l'Etat, déclarant que le huguenot serait vaincu alors seulement que le ligueur serait défait, Sixte-Quint, ne s'y trompait guère. Il prévoyait le triomphe inévitable & prochain de ce fils de nos montagnes qui, ne dormant que trois heures & traversant un dîner comme un champ de bataille, au galop, demeurait moins de temps au lit que le Guisard ne restait à table; qui enfin s'entraînait à la lutte par le courre à cheval dans les bois, brossant & perçant dans le fort, daguant d'une main sûre le sanglier au défaut de l'épaule, tandis que l'autre, bien plutôt à la reposée qu'à la chasse, gros & lourd, se voyait de son côté, à toute heure, dépisté, poursuivi sur sa trace, traqué, &, comme une bête noire, fortlancé de son gîte. Jamais bon veneur ne fut mauvais capitaine, avait dit jadis Florent Chrestien à son royal élève. Mayenne en faisait l'expérience; sous peine de perdre le souffle, il dut se rendre. Mais encore, le dernier des Valois, s'il eût vécu, livré à lui seul, avec son esprit brillant, sa grâce efféminée, ses élégances perverses, sa mémoire où chantaient les beaux vers de Ronsard, son acadé-

ses perroquets, ses bilboquets, &, par surcroît, son invincible dégoût pour les travaux de la petite comme de la grande vénerie, ce roi très fin de siècle, certes, & fin de race, qui tant bien se délectait le matin dans son lit, « pour poltronner un peu, selon sa jolie expression, & se retrouver frais comme la rose », Henri III, qu'eût-il donc fait en présence de la Ligue française renforcée de la Ligue espagnole ? Avec lui la France passait sous les fourches caudines de Philippe II, déjà prêt à ployer sous le joug & à déformer l'humanité. Dieu ne le permit pas. Pendant que le Valois poltronne, le Bourbon fait le coup de feu contre la bête fauve ; &, son organisation, rendue par là flexible & forte à l'égal de l'acier, est proprement la lame où le reître orgueilleux vient s'enferrer jusqu'à la garde : instrument de salut vraiment providentiel ! « On peut faire des sceptres & des couronnes, mais non des rois pour les porter », disait aux souteneurs de Mayenne le libre & fier Daubray, dans la *Satyre Minippée :* cette vive & superbe partie de chasse de l'esprit français contre le Paris des Ligueurs, « la spelunque (caverne) des bestes farouches, citadelle d'Espagnols, Wallons, Napolitains, asile & seure retraite des voleurs, meurtriers & assassinateurs » ; littérature d'action & de combat, de hallali, si l'on peut dire, comme toute vraie littérature française ; roi des pamphlets, qui, sonnant la mort du sectaire aux abois, achève le triomphe du chef des modérés comme de l'héroïque représentant de la cause nationale.

Les délicatesses les plus raffinées de l'esprit ne valent point pour un homme la santé, la vigueur, la souplesse, ces gages sûrs ou presque sûrs de la force mentale & morale, des vertus militaires supérieures à la science de la guerre ; l'intelligence même la plus alerte fournit une piètre carrière quand elle se trouve enchaînée à un corps énervé ou valétudinaire incapable de la suivre. Et, quant à une race, elle a plus de besoin sans doute, dans les luttes pour la vie, de muscles & de reins solides que de déliquescence lettrée, d'intrépides chasseurs que de bacheliers inertes. La chasse fut l'exercice viril des Romains de la grande époque, nous dit Horace : *Romanis solemne viris opus.* Mais les Grecs, nos maîtres à tous, ces inventeurs glorieux de Diane comme de Minerve, en savaient tout le prix,

mie littéraire du palais, ses mignons, ses chiens de chambre, eux qui la déifièrent, eux dont les philosophes & les hommes d'Etat, pour la sauvegarde & l'épanouissement de la plus belle race, la formation aussi de soldats solides & de fiers stratèges, faisaient de la cynégétique une institution nationale à l'égal presque du gymnase & des jeux athlétiques. Pour les fils de l'Hellade, le dieu de la poésie, des arts, du soleil & du jour, Apollon n'était-il pas encore le dieu à l'arc d'argent, lançant au loin les traits? Henri IV avait recueilli ces renseignements & ces exemples par Oppien & par Plutarque, ses livres, « ses épées de chevet ». Nous les avions oubliés; & c'est apparemment une sottise pompeuse lancée par un beau cuistre à travers le monde, quand il a été dit que l'instituteur avait vaincu à Sadowa.

Le Béarnais, s'il revenait, n'en croirait pas grand'chose; & lui, qui faisait l'histoire, l'eût autrement écrite. Ah! qu'il verrait un gage mieux assuré des victoires futures dans ce beau lendit organisé naguère, sous une inspiration heureuse, sur le théâtre même de ses premiers exploits, pour la jeunesse vaillante de Béarn & de France! Sa première & sa grande école fut la vénerie. Par là comme par son héroïsme & son génie, « par l'épée encore de sa brave & généreuse noblesse gasconne » élevée à son image, & « la grâce divine », comme il disait, il put, avec sa fierté aimable, saluer de la sorte, sous les murs de Paris, l'Espagnol s'en retournant au delà des monts : « Bon voyage, messieurs; mes compliments à votre maître; mais n'y revenez plus ». Ainsi l'invitait-il à chasser sur ses terres & à laisser au Français la venaison de France. Du même coup, refoulant l'absolutisme jusqu'au fond des noirs rochers de la sierra de Guadarrana, dans ce palais de la terreur qui avait nom Sant-Lorenzo, l'antre sépulchral de Philippe II, il faisait rayonner, autour de sa couronne, la chevalerie survivante en son cœur, cette forme la plus française comme la plus éclatante peut-être du libéralisme éternel. Et ce fut là la grande chasse du roi Henry, *dou noste Henric.*

VARIÉTÉ

JACK L'ÉVENTREUR DANS L'ARIÈGE EN 1782
ET LE JOURNALISME CONTEMPORAIN

Le *Mercure de France*, n° dix, année 1783, contient le récit suivant :

« Blaise Ferrage, surnommé Sevé, maçon de profession, natif du lieu de Cescan, dans le comté de Comminges, très petit de taille, mais d'une force extraordinaire, très brun, était vicieux & libertin par tempérament. Dans un âge peu avancé il poursuivoit déjà les personnes du sexe. Craignant d'éprouver les rigueurs de la justice, il se retira dès l'âge de vingt-deux ans dans les montagnes d'Aure, voisines de sa patrie. Il y choisit, à la manière des ours, une retraite dans la concavité d'un rocher placé sur le haut d'une montagne ; de là il se répandoit dans les campagnes dout il devint bientôt le plus terrible fléau. Il enlevoit les brebis, les moutons, les veaux, la volaille pour se nourrir, & surtout des femmes & des filles pour assouvir sa brutale passion. Il poursuivoit à coups de fusil celles qui fuyoient ; en abusoit quoique mourantes & baignées dans leur sang. Comme il ne se nourrissoit plus de pain depuis quelque tems, & qu'il manquoit même souvent de vivres, on prétend qu'il étoit devenu anthropophage. Il coupoit ordinairement les seins & les cuisses des femmes & des filles après en avoir abusé, & il achevoit de les mettre en pièces pour en tirer les intestins & le foie qu'il mangeoit ; il n'épargnoit point les impubères. Mais nous devons écarter ici ces images affreuses de la barbarie & de la brutalité réunies. Il tuoit aussi des hommes & en mangeoit ; dernièrement il assassina un marchand de meules, Espagnol, qu'il attira dans sa retraite, sous prétexte de le conduire sur les terres de France où il se rendoit pour faire des achats. Il avait mis le feu à une grange, qui renfermoit des bestiaux, pour satisfaire sa rage contre le propriétaire qui avoit voulu le faire arrêter. On prétend qu'il portoit dans ses che-

veux une herbe qui a la propriété de ronger le fer ; elle croît dans les montagnes, & n'est connue que d'un oiseau appelé le Pic. S'il faut en croire la tradition populaire, pour se procurer cette herbe, on cher-



L'ANTHROPOPHAGE.

Reproduction d'une gravure de la fin du dix-huitième siècle.

che le nid de cet oiseau, qui le place ordinairement dans le creux d'un arbre ; on cloue en son absence une planche sur l'ouverture ; l'oiseau, de retour pour ôter les cloux qui retiennent la planche, va chercher

l'herbe en question. On se tient à l'écart, & lorsqu'il a limé les cloux & laissé tomber l'herbe, on s'en saisit.

« Blaise Ferrage, dit Sevé, fut enfin arrêté par la trahison d'un faux ami qui avait feint de se retirer avec lui dans les montagnes pour se dérober aux poursuites de la justice, & qui dans le fait n'avait pas une conduite sans reproches. On avait promis à cet homme sa grâce, & plusieurs communautés d'habitans s'étoient cotisées pour donner une récompense à celui qui parviendroit à le livrer à la justice. Il échappa néanmoins une première fois; mais peu de temps après, s'étant égaré pendant la nuit dans les montagnes, il fut arrêté. Il marchoit toujours armé d'une ceinture de pistolets, d'un fusil à deux coups & d'une dague. Il alloit dans la ville la plus voisine pour acheter de la poudre & des balles; & la maréchaussée n'osoit l'arrêter. Il avoit environ vingt-cinq ans lorsqu'il fut jugé. Le juge chatelain de Castillon l'avoit condamné à expirer sur la roue & à être jetté au feu. Par arrêt du 12 décembre 1782, la sentence a été confirmée, excepté dans le chef du feu, & à cet égard, le Parlement a ordonné que son corps mort seroit exposé aux fourches patibulaires, & que l'arrêt seroit imprimé & affiché à Cescan, Castillon & Toulouse. Il a été exécuté le 13 à quatre heures de relevée; on avoit triplé la garde; toute la ville & une multitude de gens de la campagne étoient à son exécution. On ne parloit que de ce monstre. Il marcha au supplice d'un visage serein. On fait monter à plus de quatre-vingts les filles & les femmes victimes de sa brutalité. »

Il n'est personne qui ne soit, à cette lecture, vivement impressionné. Aucun fait ne paraît plus propre à justifier les théories transformistes & ce mot :

« Le vieux sang de la bête est resté dans le corps! »

Ce Blaise Ferrage cependant n'était pas un sauvage, gardez-vous de le croire, — il ne faut pas calomnier les sauvages, — mais simplement un aliéné. Sans être partisan des exagérations des criminalistes de l'école de Lombroso, je suis persuadé que dans un cas pareil le crâne & le cerveau, examinés avec le soin que nous y mettons aujourd'hui, auraient présenté de sérieuses anomalies[1]. Mais là n'est pas la question. Si j'ai songé à reproduire ce texte dans notre Revue, ce n'est pas pour mettre en évidence le nom & les méfaits d'un fou qui précédait de cent ans son émule Jack l'éventreur, de Londres.

Mais on a dit, on a même imprimé que Blaise Ferrage avait habité la grotte de Gargas, près Montréjeau (Haute-Garonne), bien connue des touristes & des géologues; on voit aisément le succès d'une réclame se présentant sous ce titre : *L'anthropophage de Gargas!* On montre

1. La plupart des crânes de criminels conservés aux Facultés de médecine & des sciences de Toulouse sont anormaux ou altérés par des causes morbides.

probablement les os de ses infortunées victimes! Ce sont en réalité des os d'ours[1].

Il n'est donc pas inutile de préciser qu'il s'agit d'une tout autre région & que les cavernes à ossements les plus célèbres n'ont rien à faire ici.

Le monstre passionna l'opinion publique après sa mort. Nous en avons la preuve par le *Mercure de France* & par une jolie gravure du temps, au bas de laquelle, sous le titre: l'ANTHROPOPHAGE, on a résumé en six lignes l'article du *Mercure*.

Un exemplaire unique de cette gravure était entre les mains de notre ami regretté Vaussenat, du Pic du Midi, qui avait bien voulu la laisser photographier par notre excellent confrère M. Félix Regnault, l'explorateur de Gargas. Le cliché ci-joint est fait d'après une épreuve que nous devons à cet amateur distingué.

Mais il nous vient un doute très sérieux! Blaise Ferrage, dit Seyé (& non Sévé) était-il vraiment coupable de toutes les atrocités dont on l'accuse.

Il y avait peut-être déjà des journalistes habiles à grossir les crimes pour mieux frapper l'imagination des lecteurs!

On conserve à Toulouse, dans les archives du Parlement toutes les pièces de la procédure. Les vols, les attentats, les outrages, sont énumérés & avoués par le criminel. Mais ces outrages sont simples. Ferrage, semblable à un fauve, accoste les très jeunes filles qui surtout le dimanche gardent isolées le bétail en pâture; il les jette sur son dos & les emporte sous les bois voisins. Mais c'est tout! Dix ou douze ont déposé dans des termes qui varient peu. Pas un mot ne vise l'accusation d'anthropophagie, pas un mot ne parle des sanglantes dépravations que le *Mercure de France* aussi bien que la légende de la gravure indiquent avec soin.

Un seul détail à noter : Dans l'inventaire des effets qu'il portait sur lui lors de son arrestation, on remarque une bourse de peau marbrée en rouge & blanc dans laquelle a été trouvée « une boëte de buis, reste de cuisinière (*sic*), & en icelle un petit livret dit Saint-Suère. » Pauvre cuisinière, dont c'est là tout le reste! De l'oiseau appelé le Pic, connaissant seul l'herbe qui ronge le fer, pas un mot.

Décidément, le rédacteur du *Mercure de France* aurait fait bonne figure parmi nos reporters contemporains. En parcourant la collection du *Mercure*, on voit que l'on venait justement d'inaugurer la rubrique Nouvelles, lorsque l'histoire du monstre Commingeois vient à point pour la justifier, & forcer l'attention du public.

Emile CARTAILHAC.

1. M. Emilien Frossard, le regretté président de la Société Ramond & dont je suis heureux de rappeler le nom vénéré, s'était fait l'écho de cette allégation dans son excellent & trop peu connu *Voyage géologique sur le chemin de fer du Midi*. (Bagnères, 1873), p. 10. M. F. Régnault de même, p. 247 de sa Notice de la *Grotte de Gargas*. (Soc. d'hist. nat. de Toulouse, 1883.)

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Les variations périodiques des glaciers français, par le prince ROLAND BONAPARTE, Extrait de l'Annuaire du Clup Alpin français, 17ᵉ vol., 1890, Paris, 1891, 26 pages in-8°.

L'auteur dans une courte introduction rappelle les remarquables rapports du professeur Sorel, de Morges sur les variations périodiques des glaciers des Alpes & le grand intérêt qu'ils présentent au point de vue de l'étude générale des glaciers. On manque d'observations sur les glaciers français des Alpes & des Pyrénées. C'est cette lacune que l'auteur a voulu combler, avec l'aide de toutes les personnes qui voudront bien l'aider. Il compte sur leur initiative pour obtenir les renseignements suivants qu'il publiera dans des rapports annuels.

Pour le passé : Indiquer pour chaque glacier, à quelle époque a commencé la période actuelle de raccourcissement ou d'allongement.

Pour le présent : Indiquer quels sont les glaciers qui, actuellement, sont en période de raccourcissement ou d'allongement; ceux qui sont stationnaires.

Pour l'avenir : Noter chaque année, pour chaque glacier, s'il s'allonge, se raccourcit ou reste stationnaire.

Il serait en outre désirable, quand la chose est possible :

1° D'avoir en chiffres la valeur de ces variations.

2° De rapporter chaque année à des points invariables la position du front du glacier;

3° De lever un plan du front du glacier;

4° De photographier chaque année, le front des glaciers;

5° D'avoir des renseignements sur l'épaisseur relative des glaciers, en divers points de leur longueur;

6° D'avoir les mêmes renseignements pour les névés qui se trouvent au-dessus des glaciers.

Dans cette première publication le prince Roland Bonaparte consacre quelques pages aux Pyrénées; mais c'est postérieurement qu'il a lui-même commencé sur place l'étude de leurs glaciers.

Voici ce qu'il en dit :

Glaciers des Pyrénées.

L'étude des glaciers des Pyrénées est peut-être plus difficile que celle des glaciers des Alpes, & cela à cause de la moindre importance des phénomènes glaciaires dans les Pyrénées.

Tandis que le mouvement d'avancement ou de recul du glacier alpestre se résume d'une façon simple & claire dans l'allongement ou le raccourcissement de sa langue terminale, le glacier pyrénéen, dépourvu le plus souvent de ce prolongement final, & enfermé dans un espace plus développé en largeur qu'en longueur, ne livre pas ses secrets d'une façon aussi claire. Une partie d'un glacier pyrénéen peut très bien se raccourcir pendant que l'autre s'allonge; & ces deux parties atteignant le point de fusion avant de s'être rejointes, on n'y peut pas obtenir aussi facilement que dans les Alpes ces moyennes qui traduisent le mouvement d'ensemble par la variation du point extrême. La plupart des aperçus qui ont été publiés jusqu'à présent sur les fluctuations des glaciers pyrénéens ne reposent, d'après l'examen auquel nous nous sommes livré avec notre collègue M. Schrader, que sur des bases à peu près illusoires.

Des descriptions faites au point de vue pittoresque ont été prises au pied de la lettre & considérées comme des données précises. Les névés sans épaisseur qui recouvraient certaines pentes ont été confondus avec les glaciers véritables. De la fusion des uns on a conclu trop rapidement à la disparition des autres.

Il faut songer aussi que le peu d'étendue des régions glacées des Pyrénées a produit sur les premiers explorateurs un effet de contraste qui les a portés à décrire les rares chaînons glacés de cette chaîne comme plus importants qu'ils ne l'étaient en réalité. La carte au 100000ᵉ de M. Schrader, qui comprend dans ses parties publiées tous les glaciers des Pyrénées & qui s'appuie sur des levés graphiques, indique avec précision leurs dimensions au moment de sa publication, & sépare nettement les glaciers proprement dits des névés purement superficiels. Il y a là une base dont nous pensons nous servir ultérieurement. Mais il n'a pas été possible de tracer pour cette année encore, avec une approximation suffisante, le diagramme du mouvement des glaciers pyrénéens. On peut cependant affirmer, sans craindre de se tromper, que, d'une manière générale, ils manifestent un commencement de progression, après avoir reculé d'une quantité très notable jusqu'à une époque variant entre 1885 & 1886.

Région des Monts-Maudits.

M. Trutat, de Toulouse, a constaté par des mensurations précises que de 1873 à 1875 le glacier de la Maladetta avait reculé de 50 mètres.

L'altitude de l'extrémité inférieure du glacier avait été mesurée

en 1809 par J. Charpentier; elle était alors de 2,286 mètres. En 1876, M. Trutat a trouvé pour cette altitude le chiffre de 2,550, soit une différence *verticale* de 264 mètres, ce qui indique un raccourcissement énorme. D'autre part, M. Shrader nous a communiqué les observations & les levés accompagnés de photographies qu'il a employés pour dresser sa carte des Pyrénées Centrales. Ces observations rendent évident le peu de valeur qu'on doit attribuer aux anciennes mesures, & la preuve en est fournie par les épaisses moraines, vieilles de plusieurs siècles, qui contredisent nettement, pour la dernière période de crue, les mesures indiquées par de Charpentier.

Le glacier du Néthou, plus largement alimenté, a subi aussi une réduction très considérable, qu'on peut évaluer à 200 mètres; sa diminution d'épaisseur serait 8 à 10 mètres, à en juger par les moraines.

Les dernières mesures publiées pour ce groupe de glaciers ne sont pas postérieures à 1885. Il serait intéressant de savoir si depuis cette époque le mouvement de progression a commencé pour les Monts-Maudits comme pour le Mont-Perdu.

Massif du pic du Campbieil.

M. Michelier a montré que les glaciers du Néouvielle, du Pic Long & de l'Estaragne se sont considérablement réduits de 1856 à 1884. Plusieurs petits glaciers & névés ont disparu entre ces deux époques.

Le glacier du Pic Long aurait, dans cette période, subi une diminution en longueur de 120 mètres.

M. Michelier semble indiquer l'existence d'une période de crue de 1812 à 1818, un état stationnaire des glaciers de 1818 à 1855, puis une décrue depuis cette époque. Il estime qu'une variation climatérique a commencé en 1855, caractérisée par une diminution subite des quantités d'eau & de neige tombées.

Haute région d'Oo.

Aucune région des Pyrénées n'a été l'objet de moins d'observations précises. Les glaciers peu étendus, insuffisamment distincts des névés voisins, ont donné lieu à des descriptions qui ne reposent souvent que sur l'imagination du voyageur. On citait naguère encore cette région comme portant les glaciers les plus étendus des Pyrénées; ces glaciers devaient y présenter un front ininterrompu de 12 kilomètres de longueur. En réalité, le développement total des montagnes de la région (vallées d'Oo & du Lys) n'est que de 10 kilomètres au plus, &, sur cet espace, nombreuses sont & ont toujours été les interruptions des glaciers, croupes couvertes de minces névés ou découvertes à quelques semaines d'intervalle. Ainsi s'expliquent les divergences dans l'appréciation de l'étendue des glaciers de la région d'Oo.

Massif du Mont-Perdu.

Les glaciers du massif du Mont-Perdu & de Gavarnie se divisent en deux séries bien distinctes : 1° ceux qui descendent sur des roches de l'étage sénonien, où l'eau n'a pas creusé de sillons profonds; ceux-là affectent la forme d'escaliers de glace développés en largeur; 2° ceux qui descendent sur des roches de l'étage turonien, où l'eau a creusé des sillons profonds : ceux-là prennent la forme d'une langue qui remplit plus ou moins le fond du sillon. A la première série appartiennent les glaciers du Soum de Ramond, du Mont-Perdu, du Marboré, de la Brèche de Roland, & la partie supérieure du Glacier du Taillon. A la deuxième, les glaciers de Tuquerouye, d'Astazou, la partie inférieure du glacier du Taillon, celui du Gabiétou.

Les premiers varient autant par l'épaisseur que par l'allongement. Le plus vaste de tous, celui du Mont-Perdu, vient même buter à sa base contre un relèvement des roches transversales qui l'arrêtent sur la plus grande partie de son étendue. Les seconds au contraire peuvent, comme les glaciers des Alpes, révéler leur croissance ou leur décroissance par le déplacement de leur point terminal. (F. Schrader, 1874-1890).

Glacier du Mont-Perdu.

De la comparaison de trois photographies, prises l'une en 1880, par M. Schrader, la deuxième en 1886, par M. J. Vallot, la troisième en 1890, par M. Regnault, il ressort que l'étage supérieur des glaciers du Mont-Perdu, celui qui fournit l'approvisionnement aux parties inférieures, présentait en 1880 une tranche vive dont l'épaisseur était à celle du mur de roches qui la supporte comme 9 : 21. En 1886, cette épaisseur commençait à s'accroître, & arrivait à 10 : 21. En 1890, d'après la photographie de M. Regnault, elle est de 13 : 21. L'épaisseur de la masse glacée a donc augmenté sur ce point de près de 50 p. 100.

Les résultats de cette augmentation sont déjà sensibles plus bas. La grande cascade de glace du deuxième étage s'est épaissie proportionnellement. Ses escarpements présentent une hauteur supérieure de 50 mètres au moins à celle de 1880. Sous cette pression, la partie inférieure du glacier, celle qui constitue la mer de glace au sud du lac Glacé, s'est gonflée au milieu & présente des crevasses nombreuses. (F. Schrader, 1890.)

Glacier du Taillon.

Le premier document qui nous fournisse une mesure du glacier du Taillon est un tracé de M. Schrader, pris de Gèdres & montrant la langue terminale du glacier cachée pour une faible partie par le sommet du Pic de Mourgat, qui domine Gavarnie. Ce dessin nous permettra, avec l'aide des mesures prises ultérieurement par notre col-

lègue, de déterminer à quelques décamètres près la situation de la fin du glacier en 1869. Le même glacier, visité par M. Russell en 1871 & en 1885, s'était complètement transformé dans l'intervalle, & avait reculé de plusieurs centaines de mètres.

Glacier de Tuquerouye.

Ce glacier, qui n'en est pas un, à proprement parler, & qui a fort impressionné les imaginations depuis Ramond, est tantôt très incliné & impraticable, tantôt recouvert de neige & très facile, tantôt réduit à rien ou à peu près. La précipitation des neiges dans la fente de Tuquerouye par les vents du Nord, de l'Ouest ou du Sud en modifie les formes à tel point que les pentes ou la quantité de neige varient sans cesse. Ramond y trouve une pente de 60° en 1797. M. Schrader, qui l'a gravi plusieurs fois, l'a presque toujours trouvé très accessible; une fois cependant, en 1879, accompagné du guide Brioul, de Gavarnie, il fut obligé de s'arrêter devant un redressement de glace très dure, incliné certainement de plus de 60°, & de chercher dans les rochers voisins un chemin praticable. Six ans auparavant, MM. Lourde-Rocheblave & Pierre Carrive, nos collègues, avaient trouvé le couloir de Tuquerouye facile à gravir dans toute sa hauteur sans marcher ailleurs que sur les éboulis. En 1890, peu de jours après que la section du Sud-Ouest avait procédé à l'inauguration de son refuge en gravissant le glacier sans difficultés, MM. Trutat & Regnault ont de nouveau trouvé le glacier dans l'état presque impraticable qu'avait constaté Ramond en 1797. Leurs photographies en font foi & montrent que cet amas de glace & de névé est absolument vagabond & changeant. C'est du reste ce qui a décidé la section du Sud-Ouest de notre Club à faire passer son sentier d'accès sur les rochers de la rive ouest du glacier. Toutes les comparaisons qu'on avait essayé de tirer du voyage de Ramond & des ascensions plus modernes sont donc sans valeur précise. (F. Schrader, 1890.)

Massif de Vignemale.

Il y a des preuves nombreuses, dans la région du Vignemale, de la disparition totale de névés ou de glaciers & de la réduction considérable de ceux qui ont résisté.

Dans l'été de 1885, d'après M. H. Russell, il y aurait eu une grande accumulation de neiges dans les Pyrénées & en particulier au haut du glacier du Vignemale, où l'enneigement progressif serait très évident; le névé s'y est surélevé de 2 mètres environ.

Les grottes que le comte H. Russell a fait creuser en 1881 & en 1886, au haut du Vignemale, à une altitude de 3,200 mètres, étaient situées à une assez grande hauteur au-dessus de la glace & de la neige; néanmoins, en 1886, elles étaient envahies par la neige à ce point que,

pour pénétrer dans la grotte inférieure, on a été obligé de creuser le névé. M. Russell a mesuré la surélévation de la surface du névé :

En 1884-85, 2 mètres; en 1885-86, 3 mètres.

Dans l'*Annuaire* de 1887, le comte de Bouillé a donné deux croquis de la Villa Russell, datés du 6 août 1885 & du 16 août 1886. On y voit fort bien le gonflement du névé.

Ce mouvement à continué depuis cette époque. A la suite de la campagne de 1890, le comte Russell nous écrivait : « Le glacier, en s'élevant verticalement de 8 mètres en cinq ans, m'a *dévoré* & si complètement englouti deux de mes grottes, qu'on n'en voit plus de traces depuis trois ans. Celle où l'on avait célébré trois messes en 1885 & où il était alors souvent difficile de grimper, tant le glacier avait baissé, est totalement noyée sous la marée montante des neiges. »

La période d'activité & d'allongement semble donc avoir commencé pour les glaciers du Vignemale comme pour ceux du Mont-Perdu.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne[1].

Nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

A la réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes à Paris, le Ministre proclame deux ou trois promotions dans l'ordre de la légion d'honneur. Cette année, parmi les savants ainsi distingués exceptionnellement, était M. Albert Lebègue, professeur à la Faculté de Toulouse, & que la *Revue des Pyrénées* a la bonne fortune de compter parmi ses collaborateurs dévoués.

Entré à l'École normale supérieure en 1864 à l'âge de dix-neuf ans, M. Lebègue fut désigné par ses mérites & son rang pour l'École d'Athènes, d'où il sortit en 1873 après avoir dirigé à Delos des fouilles qui mirent au jour le plus ancien oracle d'Apollon.

Après avoir professé aux lycées d'Albi, de Carcassonne, d'Orléans & de Paris (Louis-le-Grand), il fut nommé chargé decours, bientôt titulaire (en 1878), de la chaire d'antiquités grecques & latines à la Faculté de Toulouse.

1. Nous donnerons dans la prochaine livraison un compte rendu des communications concernant notre région.

Son enseignement ne devait pas lui suffire; il consacra ses heures libres à de difficiles & ingrats travaux d'épigraphie. Ses *Fastes de la Narbonnaise*, son *Recueil des Inscriptions antiques des parties des provinces romaines de Narbonnaise & d'Aquitaine qui sont devenues la province de Languedoc* sont des œuvres magistrales & définitives[1]. Désigné par l'opinion publique, il fut choisi par l'Académie de Berlin pour diriger la publication des *Inscriptions grecques en France* dans ce *Corpus* qui est l'honneur de l'érudition contemporaine.

Il eut le mérite de reconnaître que les fouilles exécutées à Martres-Tolosane, il y a cinquante ans & qui avaient livré d'incomparables trésors à notre Musée n'avaient pas été complètes. Avec une faible somme accordée par le Ministère à ses sollicitations, il fit sortir de terre une nouvelle & nombreuse série de marbres antiques précieux.

C'est notre devoir d'ajouter que M. Lebègue a d'autres titres à notre estime. Il nous pardonnera de dire ici, dans cette Revue fondée par Julien Sacaze, qu'il a rempli un pieux devoir envers cet ami regretté en mettant l'*Épigraphie pyrénéenne* en état d'être publiée, en surveillant l'impression qui touche à son terme, sans se laisser arrêter par un labeur plus grand peut-être que s'il se fût agi d'une œuvre de lui.

La décoration qui lui a été accordée a donc été la bienvenue & nous nous joignons à ses collègues de l'Université de Toulouse pour le féliciter de grand cœur.

Le Comité de rédaction.

Le Congrès de l'Association française à Pau.

L'Association française pour l'avancement des sciences, tiendra à Pau sa vingt & unième session, sous la présidence de M. Ed. COLLIGNON, inspecteur général des Ponts-&-Chaussées, du 15 au 22 septembre 1892.

1. Ces travaux font partie du *Recueil épigraphique* formant le complément de l'*Histoire générale de Languedoc* dans l'édition Privat.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 52.



LE

SIÈGE DE TOULOUSE PAR SIMON DE MONTFORT

PAR

M. JOSEPH DE MALAFOSSE

D'après les projets de décorations de la salle des Illustres qui s'exécutent en ce moment, un des grands panneaux, confié à J.-P. Laurens, doit représenter la mort de Simon de Montfort. Lorsque le maître qui a le mieux traduit de nos jours le côté sombre & farouche du moyen âge découvrira sa vaste toile, un mouvement de curiosité se produira autour de cette œuvre magistrale. Aussi ai-je pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour les Toulousains du dix-neuvième siècle de connaître les détails de ce long siège, de cette héroïque lutte dont la mort de Montfort est l'épisode principal.

On a soigneusement étudié, presque jour par jour, le siège d'Orléans où se sont décidées les destinées de la France : remparts de la ville, bastilles anglaises, défenseurs, assaillants, péripéties, tout est connu de cette merveilleuse histoire à laquelle l'apparition de Jehanne d'Arc vient donner la grandeur d'une épopée chrétienne.

Deux cents ans plus tôt, notre Midi a vu une de ces défenses désespérées qui incarnent tout un pays dans une ville; de Bordeaux à Marseille la Langue d'Oc avait les yeux fixés sur Toulouse durant l'année 1218, & quand la pierre *vint où il fallait*, comme dit la chanson de Geste, un cri de délivrance retentit jusque dans les plus profondes vallées des Pyrénées.

Ces luttes sont loin de nous, le Languedoc devint terre de

France avant la fin du siècle, & le devint si bien que, durant le siège d'Orléans dont j'invoquais le souvenir, durant ces années noires où le roi d'Angleterre siégeait à Paris, ce Languedoc fournit à Charles VII ses plus obstinés partisans, à Jehanne d'Arc ses plus célèbres compagnons.

Mais si un intérêt de patriotisme ne nous attache plus aux péripéties de cette lutte solennelle contre les hommes du Nord, l'intérêt historique reste entier, & il n'est pas peut-être dans tout le treizième siècle de siège plus digne de retenir l'attention. Deux caractères lui sont bien particuliers, en effet : jamais les assiégeants n'ont pu établir de ligne de circonvallation, l'accès de la ville est toujours resté libre pour la noblesse du Midi qui venait se mesurer, comme en champ clos, avec celle de France ou d'Allemagne. Les croisés qui avaient, par un si heureux coup de main, enlevé Constantinople en un assaut, tentèrent à plusieurs reprises de forcer de la même façon l'enceinte de Toulouse. Que dis-je l'enceinte? c'est le second caractère & le plus étrange de la lutte, Toulouse n'avait plus de remparts! « Le comte a reçu Toulouse (dit le poète), mais il n'y a plus tour, ni salle, ni parapet, ni terrasse, ni haut mur, ni bretèche, ni créneau, ni portail, ni clôture. » Dans ce siècle qui vit maçonner les plus formidables donjons, les enceintes les plus hautes & les plus compliquées, ce sont des fossés, des palissades, des tranchées établis à la hâte qui ont victorieusement arrêté les efforts des assaillants. Notre époque a vu, soit à Saragosse, soit plus récemment à Plewna, des luttes analogues, mais où la place a fini par succomber, grâce à l'investissement complet, & s'il fallait chercher une comparaison avec quelque événement militaire de notre siècle, c'est Sébastopol qui rappellerait le mieux ce duel entre deux nations autour des tranchées & des palissades.

Des documents contemporains & fort précis nous permettent de reconstituer toutes les phases de ce siège de dix mois, sans donner cours à l'imagination : la Chanson de la croisade, les récits de Pierre de Vaux Cernay & de Guillaume de Puylaurens. Les trois auteurs ont été contemporains des événements; le troubadour inconnu était sans doute un des défenseurs de la place, il porte dans ses vers enflammés toute la fougue des

combats, il décrit souvent avec une exactitude minutieuse; non moins fougueux, Pierre de Vaux Cernay nous a conservé l'impression de l'autre camp & permet de contrôler les affirmations du poète; écrivant plus tard, mais puisant aux bonnes sources, consultant les témoins, Guillaume de Puylaurens voit les choses avec calme & ajoute bien des détails précieux[1].

Au reste, comme cette étude ne doit pas sortir des faits de guerre, comme nous n'avons à nous occuper ni du motif de la croisade, ni de son caractère, les trois sources nous sont également précieuses. Mais nous nous laisserons guider par le *Poème* qui est de beaucoup le récit le plus complet; le plus possible je me bornerai à donner la traduction de ses vers si vivants, si riches en détails instructifs, où passe souvent un véritable souffle épique. C'est un commentaire de l'Iliade toulousaine que j'entreprends. Le travail n'est pas nouveau, Dumège l'a esquissé à maintes reprises dans ses divers ouvrages, notamment dans les *Institutions toulousaines* (t. I) & dans les Notes de son *Histoire de Languedoc*. Mais ce n'est pas là qu'il faut aller chercher l'érudition de bon aloi, c'est dans la traduction de la chanson par M. Meyer; à ces notes si pleines & si savantes il n'y a guère à ajouter ni à reprendre si ce n'est au point de vue strictement toulousain.

M. Meyer a vérifié à Beaucaire l'exactitude minutieuse des nombreux détails donnés par le troubadour inconnu[2]; c'est ce que j'ai fait pour Toulouse, puisant les indications dans les cadastres qui sont aux archives municipales, dans l'excellent inventaire de ces archives, publié par M. Roschach, dans les tomes VI, VII & VIII de l'*Histoire de Languedoc*[3] & les études éparses dans les travaux de nos Sociétés savantes, mais surtout dans l'étude des lieux[4].

1. *La chanson de la Croisade d'Albi*, texte & traduction par M. Meyer, 2 v. Editée par la Société de l'Histoire de France, 1879. *Les chroniques de P. de Vaux Cernay & de G. de Puylaurens*, dans le *Recueil des historiens de France*.

2. T. II, *Introduction*, p. 75, note 2.

3. Édition Privat.

4. Les Dictionnaires de Viollet-le-Duc ont fourni tous les renseignements archéologiques, mais son commentaire, au mot *siège*, est gâté par de grosses erreurs sur la topographie des lieux.

Ancien Plan de la Ville de Toulouse

I.

Pour suivre les péripéties de ce long siège, il suffit d'avoir sous les yeux un des deux plans de Toulouse, publiés au dix-septième siècle, l'enceinte n'ayant guère changé depuis le treizième siècle jusqu'à 1808, où Napoléon autorisa sa destruction. Avec un plan actuel, l'on se retrouve même assez aisément. Le poète va nous guider : dans sa dernière *laisse*, il décrit les préparatifs de défense faits en 1219; un an s'est écoulé depuis la délivrance, mais il est bien probable que tout ce qu'on a pu faire dans ce délai c'est de remettre les choses en l'état où elles étaient avant la destruction de 1216. Quelques ouvrages ont été ajoutés & l'auteur nous en prévient quand il les rencontre dans son énumération des barbacanes. Il est presque inutile de rappeler que la *barbacane* était un ouvrage avancé, de forme circulaire, destiné à couvrir une porte ou un point faible, & assez vaste pour contenir une forte garnison.

La première barbacane est celle du Bazacle; là les fortifications se nouaient à la Garonne, elles formaient peu de temps avant une ligne rentrante à quelque distance du fleuve qu'elles n'atteignaient qu'au port Saint-Pierre (*de Vidou* autrefois).

En 1205, les capitouls avaient acheté d'un nommé Guilabert & de sa femme[1] le château du Bazacle & ses dépendances jusqu'à la porte de la ville. Ce château, qui a subsisté jusqu'au dix-huitième siècle, couvrait ainsi l'entrée de la ville en arrière & en avant le gué (*vadaculum*) auquel il devait son nom. La deuxième barbacane est la barbacane Comtale. Son emplacement nous est à peu près fixé par le cadastre du capitoulat Saint-Pierre-des-Cuisines de 1550. Il nous indique l'existence d'une rue *Comtale* s'ouvrant dans la rue des Puits-Creux, traversant ce qui est devenu depuis l'enclos des Chartreux (Arsenal actuel) & débouchant dans les *Escoussières* vers le milieu du long rempart qui clôt encore l'Arsenal. C'est

1. *Inventaire des Archives*, AA 1.

là que devait se trouver le pré comtal dont parle Bertrand de Born : « *Al prat comtal, costal Peyrou* »[1]. La troisième est la barbacane Baussane, dont l'emplacement ne peut être fixé très exactement; il est probable qu'elle se trouvait au point où le rempart de l'Arsenal forme un coude très accentué, car là venait déboucher une rue, dite *Carrière neuve* & plus tard des *Chartreux*. La quatrième est celle de Las Croses, devant la porte de ce nom. La cinquième, la barbacane d'Arnaud-Bernard, couvrant aussi une porte. La sixième n'est désignée que par ces mots : « *on venia 'l turmens* », c'est-à-dire la plus exposée, ce qui correspond bien à la partie des remparts qui vient à la suite & fait face aux routes par où allait déboucher l'armée arrivant de Marmande. La septième est la barbacane de Pouzonville[2]. La huitième de Matabiau. Après cela l'auteur nomme la porte Gaillarde, par où sont sortis tout le jour, durant le siège, cavaliers & servants, & qui est défendue par les hommes de la ville. A moins d'admettre l'existence, au milieu de la courtine du rempart, d'une porte abolie plus tard, ces indications s'appliqueraient assez justement à la porte, dite plus tard du Ministre, la plus voisine de la Maison de Ville, & qui ne se trouvait pas dans l'axe de la rue Villeneuve (Lafayette actuelle), mais un peu vers la gauche, vers l'endroit où débouche la rue Caussette. Nous sommes arrivés au point où l'enceinte du Bourg venait rejoindre celle de la Cité, qui montait presque en ligne directe de l'extrémité de la rue des Blanchers, de telle sorte que, l'une formant l'arc & l'autre la corde, le Bourg présentait l'aspect d'une sorte de protubérance accolée au flanc de la ville.

La ligne des fortifications formait sur ce point un angle rentrant très accentué, dont les côtés sont encore dessinés par les rues des remparts Matabiau, Villeneuve & Saint-Aubin; on a corrigé cette défectuosité en traçant le boulevard en ligne droite d'un saillant à l'autre. Dans le triangle ainsi indiqué se trouvait le pré de Villeneuve, dont il sera souvent question. La dixième barbacane est celle de Villeneuve, qui devait jus-

1. Catel. Mém. de l'*Histoire du Languodoc*, p. 233.
2. *Pozamille*, dans les anciens textes. *Voir Cartulaire de Saint-Sernin*.

tement occuper le sommet du triangle. La onzième est appelée la Nouvelle; elle est défendue par les chevaliers de *Montaigon*, c'était le nom de la place Saint-Georges[1], elle devait se trouver dans son voisinage. La onzième barbacane est celle du *Pertus*. Sur le plan manuscrit de J. de Rochefort[2] nous trouvons ce nom à côté de celui de *Porte-Neuve* pour désigner la porte située à l'extrémité des rues des *Pénitents-Noirs*, des *Pénitents-Blancs* & du *Loup*, au point où débouche actuellement la rue Saint-Jérome. La treizième barbacane est celle de la porte Saint-Etienne; la quatorzième celle de Montoulieu; la quinzième de Montgaillard; puis, après un long espace pour lequel le Château était une défense suffisante, la seizième, la barbacane du Château, couvrait la porte de ce nom, à l'extrémité de la rue dite depuis de l'Inquisition; elle a subsisté jusqu'au dix-huitième siècle : le gros pâté de maisons qui sépare les places extérieure & intérieure Saint-Michel est bâti sur son emplacement. La dix-septième barbacane est celle du Pont-Vieux; elle se trouvait sur la rive gauche de la Garonne, couvrant la tête de ce pont, dont une pile se voit encore au bas de la prairie des filtres. Ces piles étaient de construction romaine; elles ne paraissent à cette époque avoir été réunies que par des charpentes, mais deux d'entre elles étaient munies de tours. Ce pont devait déboucher en ville dans la rue des Couteliers, assez près de la rue de la Madeleine. La dix-huitième est la barbacane du Pont-Neuf. Ce second pont, dont elle défendait l'entrée, est celui dont une arche sert de dépendance à l'hôpital; son autre extrémité aboutissait auprès de la Daurade, à l'endroit dit de Viviers. Ici aussi les piles seules étaient en maçonnerie; on voit encore dans l'hôpital une tour ronde qui avait remplacé la barbacane. On l'appelait le Pont-Neuf, car sa construction avait été concédée par Alphonse Jourdain au siècle précédent[3]. A son extrémité, vers Saint-Cyprien, se trouvait déjà un hôpital, dit de la Sainte-Vierge;

1. *Inventaire des Archives*, AA. Les Villeneuve & les Castelnau habitaient sur cette place.
2. Aux archives municipales.
3. V. Catel, *Mém. de Languedoc*, p 155.

il en est question durant le siège. Enfin, dix-neuvièmement, le pont nouvellement fait au Bazacle était garni d'archers. Ce pont est postérieur au premier siège, il n'en est jamais question avant ce passage de la Chanson. Il dut être établi en 1219 pour couvrir le gué sur toute son étendue. Nous voyons les Capitouls de 1222 racheter les droits féodaux qui existaient encore sur son emplacement; Catel a vu ses ruines, mais a eu tort de les dater des Romains. Durant le treizième siècle il en est question dans divers testaments. Comme l'on voit, d'après cette énumération, Saint-Cyprien n'était pas compris dans les défenses de Toulouse & Dumège a commis une erreur en suivant sur ce point le fautif récit en prose[1] de la Croisade. Nous verrons Montfort occuper sans difficulté la *ville* de Saint-Cyprien, comme dit le texte. D'ailleurs les limites de la *Sauveté* concédée par Alphonse Jourdain, reconnue par Raymond IV[2], ne s'étendent que sur la rive droite de la Garonne, *infra muros*, & ne comprennent même pas le Château Narbonnais dans leur étendue.

Après avoir fait le tour de l'enceinte il faudrait l'étudier en détail; mais là-dessus je serai très bref. Le poète s'y reprend à plusieurs reprises pour nous dire que tout ce qui était rempart, bretèche, tour, était rasé; deux destructions successives, l'une en 1216, l'autre en 1217, avaient été exécutées avec le soin qu'y peut mettre un vainqueur soupçonneux. Néanmoins, comme les défenses improvisées reproduisirent sur le plus grand tracé possible la forme des anciennes, & comme, à ces destructions hâtives, il survit toujours beaucoup plus qu'on ne le croirait d'après les textes, il faut bien chercher à se rendre compte, en gros, de ce qu'étaient ces remparts qui avaient repoussé un roi d'Angleterre & la Croisade elle-même dans l'attaque de 1211. Le bourg n'était couvert que par des murailles en pisé; c'est ce que nous affirme Catel[3], d'après Puylaurens, qui distingue « *muros civitatis* & *parietes burgi* ». Ce mode de construction

1. Le plan donné par Dumège. *Institutions toulousaines*, t. I, est absolument fantaisiste.

2. *Languedoc*, t. VIII, p. 80.

3. *Mémoires du Languedoc*, p. 132.

était très usité par les Musulmans & l'on peut voir encore debout en Algérie les enceintes de Tlemcem & de Mansourra, sa voisine, qui remontent au treizième siècle. L'énorme épaisseur que l'on donnait à ces massifs de terre battue en faisait une défense suffisante jusqu'au moment où la sape était établie à leur pied.

La cité, bien distincte du bourg, avait sa vieille enceinte gallo-romaine, le mur Sarrazinois de la Chanson, muni de tours rondes ou demi-rondes. On en retrouve encore sur bien des points les assises inférieures, car la démolition dut s'arrêter au niveau du fossé que l'on comblait avec les débris. Depuis Noguier on a cent fois décrit cette bâtisse en petit appareil coupé par des assises de briques[1]. Elle avait de $3^m 50$ à 3 mètres d'épaisseur; mais certains indices relevés dans des fouilles, & une partie de courtine encore debout dans deux jardins auprès des Hauts-Murats, donneraient à croire qu'elle était renforcée par une terrasse de 7 mètres de large, soutenue par une seconde muraille intérieure. Pierre de Vaux Cernay, nous parlant des remparts de Lavaur, dit que les défenseurs y passaient dessus à cheval, ce qui indique une construction analogue.

Le tracé partait de la Garonne auprès de la rue des Blanchers où l'on trouva des maçonneries en faisant le quai du port Saint-Pierre; là s'ouvrait la Porte-peinte; l'enceinte traversait des jardins, l'hôpital militaire (*couvent des filles N.-D.*) où se voit encore une tour, les Jacobins, la place du Capitole vers le milieu; là, dans l'axe des rues du Taur & Saint-Rome, s'ouvrait la Porterie (dont les érudits de la Renaissance ont fait une fantaisiste *Porta arietis*), coupait le Capitole actuel où les récents travaux l'ont mise à nu sur bien des points; là se trouvait une tour détruite au cours de ces travaux; un peu plus haut l'enceinte du bourg venait la rencontrer vers le milieu de la rue Lafayette. A partir de ce point toutes les reconstructions de remparts ont pris pour base ses robustes fondations; on en peut voir les débris de ci de là, soit dans les

1. Voir plus particulièrement Du Rosoy, t. I, *Étude sur les remparts de Toulouse & le Château Narbonnais*, par G. de Bousquet; & Dumège, Académie des Sciences, 1857.

caves, soit au Jardin royal, auprès des Hauts-Murats & dans la prison où subsistent les débris les plus importants, dans la rue des Fleurs, dans le Palais de justice, le long du couloir de l'Inquisition, en avant de laquelle s'ouvrait une porte détruite au seizième siècle. Le rempart tournait au coin de l'escalier du moulin, où existait une tour, & courait parallèlement à la Garonne; de ce côté, à partir de la pittoresque descente dite de la *Roquette,* son tracé est inconnu jusqu'au point de départ que nous avons choisi, au port de Vidou.

Au pied de la muraille un énorme fossé rempli d'eau, qui s'élargissait même en marécage auprès de la porte Montoulieu[1]. On comprend que ce fossé, dont il est souvent question dans la Chanson, fut ce que les Toulousains rétablirent le plus vite & le plus aisément. Mais ce qui leur tenait le plus au cœur, ce qu'ils se hâtèrent aussi de remettre en état, c'était les vastes lices protégées par un second fossé, des barrières & des palissades; leur force résidait surtout dans leur nombre, & ce large espace libre permettait d'amener au point d'attaque des masses de combattants aussi denses que celles des assaillants.

Un acte de 1219 nous montre qu'au lendemain du siège ils s'occupèrent encore de les agrandir; il établit qu'elles sont la propriété de la ville, à part les églises, les tombeaux & les maisons des recluses qui s'y trouvent[2]. La largeur de ces lices nous est donnée assez exactement par le plan de J. de Rochefort; on peut la mesurer à la porte Montgaillard, de l'extrémité du vieux mur que l'on voit encore (au point où se trouvait la porte démolie vers le milieu du dix-neuvième siècle) jusqu'à la rencontre de l'allée Saint-Michel. En avant, & couvrant les issues, s'arrondissaient les seize barbacanes, destinées, elles aussi, à masser les défenseurs. Deux existaient encore lorsque J. de Rochefort dessina son plan : celle du Château & celle d'Arnaud-Bernard. Nous avons un plan très exact de la première qui permet de se rendre compte de leur disposition.

1. Les fouilles pour la construction du palais du maréchal, en 1864, ont fait retrouver l'emplacement de ce marais. (*Mémoires de la Société archéologique*, t. VIII, p. 346.

1. *Inventaire des Archives municipales* A A 1.

Le principal but de la défense était de faire précéder la porte de ville d'une première porte placée juste au-dessous du rempart, de façon à ce que l'assaillant lui présentât le flanc droit, naturellement découvert puisque le bras gauche tient le bouclier; de là l'expression de[1] *bocal senestriè* qui revient souvent dans la Chanson, la droite de l'assaillant correspondant à la gauche du défenseur[2]. D'une porte à l'autre il fallait parcourir presque toute la largeur de la barbacane.

Je n'ai pas encore parlé du Château Narbonnais, & il devrait être l'objet d'une description toute particulière, car, lui, resta au contraire debout & joua un grand rôle durant toute la lutte; malheureusement les détails nous manquent sur le vénérable monument, « le plus beau château que oncques l'on vit en plaine[3]. » J'ai tâché de réunir ailleurs les indications éparses dans Noguier & autres, je vais résumer ce que nous savons. Sur l'emplacement actuel du Tribunal de première instance existait un monument romain, vaste, bâti en grandes pierres liées par des crampons; il était percé de quatre portes, deux au sud, deux au nord; sa forme était quadrangulaire & le milieu formait une vaste cour. Lors de la construction du rempart, au quatrième siècle probablement, on l'avait utilisé pour faire un gros saillant de l'enceinte. A une date inconnue il avait été flanqué, du côté de l'ouest, par une courtine joignant deux tours placées au nord & au midi; toute cette construction était terrassée de la base au sommet; elle était probablement parallèle à la rue de l'Inquisition, couvrant la porte de ville qui s'ouvrait à ce point. Du côté de l'est, les constructions paraissent s'être ajoutées les unes aux autres à droite & à gauche du rempart. Le mur extérieur des lices avait été surelevé & les lices barrées par un très gros mur qui termine encore la prison des Hauts-Murats à l'est. Une grande cour ou *baille*, suivant le terme de l'époque, avait été ainsi dessinée; dans ce vacant étroit & fort long pouvait tenir à l'aise une petite armée. En

1. Le mot *bocal* signifiait entrée; la rue du *Bocal* se trouvait derrière la porte gothique qui faisait face à l'Inquisition.

2. Cette disposition existe déjà dans les enceintes de Tyrinthe.

3. Chanson, *v.* 1012.

était-il ainsi à l'époque des comtes? Je ne saurais le dire. Dès le temps d'Alphonse de Poitiers les Hauts-Murats faisaient partie du Château, & au cours du récit j'exposerai les raisons qui nous permettent d'affirmer que cette disposition était adoptée durant la domination de Montfort.

Vers l'extérieur les fortifications étaient récentes; vers la ville le mur Sarrasinois, le mur romain, formait la clôture; il était garni de tours, la dernière contre le Château était cette tour de l'Aigle qui a préoccupé nos chroniqueurs & archéologues, & dont les débris se reconnaissent au-dessous de l'hémicycle de la cour d'assises. La masse des constructions dont les dispositions sont inconnues occupait la même place que le Palais de Justice. Sur le plan manuscrit de J. de Rochefort, les ruines du château des comtes sont indiquées au point à peu près où se trouve l'aile droite du bâtiment de la Cour d'appel[1].

Quant à l'intérieur de la ville, autant qu'on en peut conclure d'après les indications éparses dans divers auteurs, le lacis des rues ne différait guère de ce qu'il était il y a cent ans. Elles étaient plus étroites sûrement, & dominées sur bien des points par ces tours des nobles & riches qui devaient donner à notre cité l'aspect qu'ont gardé les belliqueuses villes italiennes, & dont nos divers historiens ont souvent parlé[2]. Catel en indique quelques-unes, nous ne pouvons en mentionner que deux: l'une découronnée, dans les bâtiments du grand séminaire, montre encore son étage inférieur couvert d'une robuste voûte à quatre nervures; c'est bien probablement l'une des tours dont le cardinal de Saint-Chrisogone ordonna la destruction après avoir réconcilié l'hérétique Mauran, car là était sa demeure; l'autre, qui est sans doute de très peu postérieure au siège, se voit rue Temponières; elle porte à sa clef de voûte les armes des *Vinhas*, elle est assez bien conservée & peut donner une idée de ces sortes de donjons préparés pour la guerre civile.

1. Voir au Musée Saint-Raymond les divers dessins du Château sur les sceaux des comtes de Toulouse.

2. Voir le Cartulaire de Saint-Sernin où il est fait mention de plusieurs de ces tours.

II.

A l'heure où l'orage de la Croisade vint fondre sur elle, Toulouse, *la fleur & la reine des cités*, renfermait dans sa vaste enceinte une population nombreuse : nobles, bourgeois & commun peuple ; guerrière, fière de ses libertés, remuante, troublée & divisée, toute pareille à celle de ces petites républiques italiennes qui venaient de soutenir de formidables luttes contre Barberousse.

Elle connaissait de longue date le métier des armes. En 1014 elle s'était insurgée contre le comte de Poitiers, usurpateur du comté, & avait chassé son sénéchal du Château Narbonnais, puis, partant en lointaine expédition, elle était allée délivrer le comte Alphonse assiégé dans Orange ; en 1059 elle avait victorieusement repoussé les assauts du roi d'Angleterre ; tout récemment encore, en 1202-3-4, elle s'était mise en campagne contre les villes & seigneurs voisins : Rabastens, Gaillac, Villemur, les seigneurs d'Orbessan, de l'Isle, le comte de Lomagne, &c., concluant vingt traités en quatre ans & obtenant des nobles voisins l'engagement de services militaires[1] ; veillant avec un soin jaloux sur ses remparts, elle imposait comme amende pour les délits des milliers de briques destinées à leur entretien.

Depuis Alphonse Jourdain, à qui elle avait donné une si éclatante marque de dévouement, elle avait obtenu des exemptions, des privilèges, des libertés, & Raymond VI, à son avènement, le 5 janvier 1195, les avait garantis par serment. Elle était gouvernée par ses vingt-quatre consuls assistant le viguier du comte, administrant & rendant justice : vingt-quatre, deux par *partida*, douze pour le bourg, douze pour la cité, car, suivant les mœurs du moyen âge, la division était poussée à l'extrême. Bourg & cité sont deux villes séparées par un rempart, ayant leur trésor, leur chartier distincts ; ce n'est qu'en 1263 que les deux administrations se sont fondues. Pour par-

1. *Inventaire des Archives.* AA 1.

faite égalité, chacune des villes jumelles est divisée, comme nous l'avons dit, en six *partidas*, dites plus tard capitoulats; Ce sont pour la cité : la Daurade, le Pont-Vieux, la Dalbade, Saint-Pierre & Saint-Géraud, Saint-Étienne, Saint-Romain; pour le bourg : Saint-Pierre-des-Cuisines, la porte des Crozes, la porte Arnaud-Bernard, la porte Pouzonville, la porte Matabiau, la porte Villeneuve[1].

Il semble, d'après le tracé bizarre des Capitoulats à l'époque où il nous est connu, que dans l'origine chaque *partida* ait eu une portion des remparts & une porte à garder; chacune avait ses enseignes, bannières & devises & formait ainsi une petite armée[2]. Les consuls, le commun conseil des prud'hommes, & la communauté tout entière s'assemblent dans des églises, à Saint-Quentin, à Saint-Pierre-des-Cuisines le plus souvent; mais depuis 1190 une série d'achats successifs de maisons contiguës, situées, soit dans la cité, soit dans le bourg, des deux côtés du rempart divisoire, non loin de la porte Villeneuve, ont permis l'établissement d'une Maison commune, il en sera souvent question dans la Chanson. Grâce à cette situation, bourg & cité étaient chacun chez eux dans l'édifice municipal, dont une grosse tour de l'enceinte romaine paraît avoir formé l'élément principal. Depuis lors le siège de l'administration locale n'a pas changé. La tour existait en partie il n'y a que quelques années & le trésor des souvenirs qu'elle renfermait aurait bien dû la préserver de la destruction; mais qui s'intéresse aujourd'hui à ces lointains ancêtres qui ont pâti, lutté, versé leur sang pour la conquête & la défense des libertés communales?

Divisée administrativement en *partidas*, la population était hiérarchiquement partagée en nobles, fort nombreux, fort riches, possédant dans l'enceinte, dans le bourg surtout, de vrais petits châteaux aux tours menaçantes, & de plus des redevances, cens, rentes, oblies, &c.; en bourgeois, marchands, riches changeurs, que le poète n'a garde d'oublier; force usuriers notoires, contre lesquels tonnaient les légats, & qui pos-

1. *Archives municipales. Répertoire analytique.* Bastard, 1580, f° 54.
2. Ordonnance des consuls, 1295.

sédaient, eux aussi, riches maisons à tours superbes, cens, rentes, &c.; enfin en commun peuple ou *minores*, groupés en puissantes corporations, telle que celle des *cerviniers*, *paradoux*, &c., tous ouvriers du cuir, auxquels le comte reconnaissait la jouissance de la rive de la Garonne[1].

Malheureusement de ces divisions multiples naissaient rivalités & guerres intestines où le comte même jouait son rôle; comme dans les républiques italiennes, dont j'évoquais le souvenir, des traités se passaient entre tels & tels contre tels autres, au milieu de ces luttes incessantes, donnant lieu à des pacifications, telle que celle de 1189 où le comte promet de ne plus faire d'union avec une partie de ses vassaux contre l'autre. Entre *cité* & *bourg* la lutte était toujours ouverte.

Les dissensions religieuses étaient venues encore aggraver la situation : dès 1178 Toulouse est dite la capitale de l'hérésie. Puylaurens nous donne d'étranges détails sur l'état de misère où était tombé son évêque & les guerres qu'il entretenait contre les seigneurs détenteurs de ses domaines.

A l'arrivée de l'évêque Foulques, en 1206, les choses en étaient venues à tel point qu'il n'osait pas envoyer ses bêtes à l'abreuvoir hors de l'évêché. Il forma, pour remédier au mal, une confrérie[2], dite confrérie blanche, qui se mit à rechercher les hérétiques & les usuriers, les citant devant elle &, à défaut, allant les assaillir dans leurs maisons. Elle groupa presque tous les habitants de la Cité & une partie de ceux du Bourg; les bailes étaient Aymeric de Castelnau & son frère Arnauld, chevaliers, Pierre de Saint-Romain & Arnaud Bernard dit *Endura*. Les trois premiers noms sont ceux de consuls qui figurent souvent au *Capitol* de ces années[3]; celui d'Arnaud Bernard est resté à un quartier de la ville[4]. Leurs adversaires se fortifièrent dans leurs tours & une seconde confrérie, dite confrérie noire, se forma dans le bourg. De là, luttes fréquentes, ren-

1. *Hist. gén. de Languedoc*, Ed. Privat, t. VII.

2. Puylaurens, c. XVII. *Chanson*, v. 1038 & suiv.

3. Castelnau-d'Estrètefons, *Languedoc*, t. VIII. Cartulaire de Saint-Sernin, *Inventaire* AA 1.

4. D'un A. Bernard du onzième siècle, probablement, *Arnaldus Bernardus de Capite Burgi*. Cart. Saint-Sernin.

contres, assauts, batailles avec bannières déployées & même chevauchées par les rues; on se croirait à Florence ou Sienne.

Ceci se passait en 1210. Plusieurs fois déjà excommuniés & relevés, les Toulousains & leur comte avaient fait une soumission définitive, les consuls avaient même fait le voyage de Rome pour obtenir leur absolution (9 janvier 1210). Guilhem de Tudèle[1] ajoute même que le comte livra le Château Narbonnais au légat & à l'évêque Foulques, mais D. Vaissete en doute; en tout cas il en était rentré en possession avant la fin de décembre de la même année.

III.

La tourmente approchait. En janvier 1211, le comte quitte brusquement le concile (de Montpellier ou d'Arles suivant les auteurs) & fait proclamer dans ses domaines les terribles conditions qui lui ont été dictées. A *Quasimodo* l'évêque Foulques abandonne Toulouse & va rejoindre les croisés au siège de Lavaur.

Ici se place la scène si dramatique racontée par Puylaurens : la confrérie blanche voulant aller prendre part à ce siège se réunit en armes sur la place de Montaygon[2] (Saint-Georges), Raymond s'y rend, & par prières & menaces s'efforce de la retenir; mais comme, sourds à ses paroles, les confrères se dirigeaient vers la porte Saint-Etienne, il se jette au-devant & étendant les bras en croix sur les battants & verroux de la porte, il jure qu'on les lui brisera plutôt que d'ouvrir! Pensant que pareille résistance se renouvellerait à chaque issue, les confrères se tournent subitement vers Saint-Cyprien, passent les ponts, &, revenant par le gué du Bazacle, prennent le chemin de Lavaur, ayant surpris le comte par cette manœuvre imprévue. Ils étaient de cinq à six mille au dire de divers auteurs, &, dans leur lettre au roi d'Aragon, les Toulousains

1. Auteur de la première partie de la chanson de Geste.

2. *Ubi fit forum* dit un acte de 1205 & où résidaient les Castelnau. *Inventaire*, AA, 1.

disent que parmi eux se trouvaient nombre des plus nobles de la cité[1].

Au siège de Lavaur le comte Raymond rompit définitivement avec les croisés; aussi, après la prise qui eut lieu le 3 mai 1211, fut-il décidé que ses domaines seraient attaqués. Les Toulousains se sentant menacés envoyèrent leurs consuls remontrer qu'ils étaient bons catholiques; la confrérie revenue après le siège était garant de leurs bonnes dispositions, ils étaient réconciliés tout récemment, ils brûlaient maints hérétiques. On les somma de refuser obéissance au comte excommunié & de le chasser de leurs murs, ils se retranchèrent derrière le serment féodal qu'ils avaient toujours réservé dans leurs protestations de bonne foi; alors Foulques ordonna à son clergé d'abandonner la ville, ce qu'il fit pieds nus, cierges allumés, emportant le Saint-Sacrement. Dans cette cruelle extrémité les habitants firent un acte d'union auquel, sur les supplications du comte, se joignit la Confrérie; les vieilles divisions & querelles furent abolies, une administration plus équitable fut établie & tout se prépara pour la résistance. L'excommunication solennelle fut lancée contre eux.

Il est probable qu'en plus d'une noble fidélité à leur serment, une légitime appréhension du sort qui les attendait & une juste confiance dans leur nombre & la force de leurs remparts les décida à la résistance.

Vers le milieu de juin, Montfort, qui ravageait l'Albigeois, reçut la nouvelle de l'arrivée d'un gros de pèlerins allemands menés par un comte de Bar. Ils étaient à Montgiscard; il accourut au-devant d'eux & les deux armées réunies se présentèrent devant Montaudran. Les croisés trouvèrent le pont rompu & l'armée de Toulouse sur l'autre rive; ils poussèrent plus avant, surprirent un autre pont que l'on s'occupait de détruire; passant partie sur ce pont, partie à gué ou à la nage, ils réussirent à repousser les troupes de Toulouse après un rude combat, dont le pont de *Néguo-Romieu* a conservé sans doute son nom. Dans la chasse aux fuyards ils arrivèrent

1. *Plurimi ex nobilioribus nostris.*

jusqu'auprès des remparts, & Bertrand, fils cadet du comte, fut pris auprès d'une barbacane.

Ce n'est que le lendemain cependant que le camp fut établi à une certaine distance de la ville & le siège mis devant le bourg & une partie de la cité, au dire de Puylaurens. G. de Tudèle parle de la partie la plus forte des remparts, ce qui a l'air improbable. Il semble plutôt que les assaillants venant de Montaudran aient occupé les collines qui dominent Toulouse au nord & se soient ainsi présentés devant les portes Saint-Etienne & Villeneuve. Un assaut fut aussitôt tenté : couverts par des targes de cuir bouilli (ces grands pavois derrière lesquels on s'abritait des projectiles), les chevaliers s'avancent, portant des fascines pour combler le fossé, les Toulousains font une sortie & repoussent les assaillants qui se retirent abandonnant leurs pavois.

Moins nombreux que les défenseurs de la place, les croisés ne pouvaient songer à un investissement; ils se bornèrent à faire le dégât, comme l'on disait au temps de Turenne. Les gens de la ville ne pouvaient rester paisibles spectateurs; malgré les supplications de leur comte, ils coururent défendre champs & vignes.

C'est dans leur lettre au roi d'Aragon qu'il faut lire le récit de ce court siège. « Les croisés, disent-ils, s'étaient établis assez loin de la ville en face de deux portes, nous les avons souvent repoussés laissant nos portes ouvertes jour & nuit, en perçant même quatre nouvelles dans nos remparts pour faire plus aisément des sorties[1] ».

L'avant-veille de la Saint-Pierre, profitant de l'heure de la sieste, ils forcèrent le camp, en pillèrent une partie, enlevant chevaux, armes, riches étoffes, vases d'argent & les prisonniers qu'on leur avait faits. Un convoi de vivres qui regagnait le camp fut en même temps surpris & fort maltraité. La famine était chez les assiégeants qui ne trouvaient dans les champs que les fèves & les premiers fruits; aussi le jour de Saint-Pierre

1. On pourrait peut-être reconnaître dans ces nouvelles portes d'abord celle qui est qualifiée P. Neuve & puis celles dont il n'est question que dans la Chanson comme cette P. Gaillarde dont nous avons parlé & la P. Cerdane dont il est question plus loin.

(29 juin), au petit jour, levèrent-ils le camp précipitamment, abandonnant malades & blessés.

On conçoit l'orgueil des Toulousains & l'opinion que les adversaires prirent de leur force. Nous ne suivrons pas les campagnes qu'ils firent avec leur comte. En 1212 le roi d'Aragon intervient comme arbitre & presque comme souverain, puisqu'il installe à Toulouse un viguier, Guillelm de Scala, qui logea, nous dit Puylaurens, chez les *Samaroum* auprès du Bourguet[1]. Il obtint que l'effort de la croisade serait reporté vers l'Espagne où fut gagnée la bataille de *Navas de Tolosa*.

Les Toulousains, protestant toujours de leur fidélité à l'Église & au comte, avaient passé un acte par lequel ils s'engageaient à faire tout leur possible pour amener Raymond VI & Raymond VII, qui venait de recevoir donation du Comté, à se soumettre au Pape. Mais, dans le cours de l'année 1213, le roi d'Aragon à son tour prit parti contre Montfort. Celui-ci avait mis non loin de Toulouse, au Pujol, une garnison qui gênait fort les habitants lors de la moisson. Ils allèrent, à la suite de leur comte, assiéger cette bicoque, aisément emportée; après la victoire, dans un mouvement populaire, les prisonniers faits à cette affaire furent massacrés dans leur prison & les cadavres jetés hors ville. Quelques mois plus tard, le 13 septembre 1213, les croisés vengeaient les victimes par une véritable hécatombe à la bataille de Muret. Cependant avant & après la bataille les Toulousains ne cessaient de négocier leur soumission par l'entremise du prieur de l'Hôpital de Saint-Jean, mais ils refusèrent définitivement de donner des otages.

L'impression laissée par leur défense était telle qu'on ne les attaqua point cependant. En avril 1214 Raymond VI fit sa soumission au concile de Narbonne; les Toulousains, que l'obéissance à lui jurée retenait seule, imitèrent son exemple. En janvier 1215 le concile de Montpellier envoya le légat, le cardinal de Bénévent, recevoir le Château Narbonnais qu'il confia à l'évêque Foulques; les comtes Raymond VI & Raymond VII, leurs femmes & leur famille se retirèrent chez

1. *Bourguet noou*, quartier de la Daurade.

David de Roaix. Les Toulousains livrèrent en otage douze de leurs consuls qui furent envoyés à Arles. On a conservé une délibération du commun chapitre autorisant les douze autres consuls à continuer leur gestion bien que les règlements exigeassent qu'ils fussent seize pour prendre une décision.

Cette même année le fils du roi de France vint faire une quarantaine de croisé dans le Midi, mais n'eut qu'à se promener en pays déjà conquis; il décida que les remparts de Toulouse & de Narbonne seraient détruits. Tandis qu'il s'avançait vers Toulouse avec Simon de Montfort, Gui, frère de celui-ci, les précéda, mit bonne garnison dans le Château Narbonnais & engagea les habitants à détruire leurs fortifications. Ils subirent la loi & dès ce jour, dit Pierre de Vaux Cernay, leur orgueil fut abattu. La Chanson prétend que durant son séjour l'héritier de France aurait voulu détruire la malheureuse ville, mais que Montfort l'aurait protégée, la considérant comme sienne, le concile & le pape lui en ayant confié la propriété provisoire[1].

Enfin, au mois de janvier 1216, le concile de Latran confirma à Montfort la propriété du comté. Le nouveau seigneur se rendit dans sa capitale, reçut le serment de ses nouveaux sujets, &, le 7 mars, jura d'être pour eux bon & loyal seigneur; mais dans cet acte il n'est plus question de libertés & de privilèges. Les douze otages leur furent rendus. Les remparts étaient en partie détruits, Montfort s'empressa de compléter ce que les habitants avaient fait à contre-cœur : il fit jeter bas les tours, combler les fossés, enlever les chaînes qui servaient à barrer les ruès, raser les tours qu'avaient des particuliers auprès de la ville; mais en revanche il chercha à s'assurer une forteresse inexpugnable dans le Château Narbonnais.

Du côté de la ville, où l'accès devait être aisé au temps des Comtes, il fit creuser de larges fossés, couverts en avant par de larges palissades, vers l'extérieur il fit ouvrir une porte pour avoir libre accès sans passer par la ville. Ce château, jusqu'ici la

1. C'est durant cette année que saint Dominique reçut de Pierre Sellani une maison joignant le rempart, l'Inquisition plus tard, aujourd'hui les Réparatrices. On y montre encore la cellule du saint.

plus forte défense de Toulouse, faisait en quelque sorte volte-face & se tournait contre elle. Les tours & courtines étaient, comme nous l'avons dit, terrassés jusqu'au sommet. Ce mode de construction ne ressemblait guère aux donjons à nombreux étages, au dédale d'escaliers, de couloirs, de salles, de guichets, qu'élevaient les architectes de France à cette époque. Montfort fit enlever la terre qui remplissait les bâtisses & sans doute disposer l'intérieur par des planchers & voûtes; puis, rassuré sur sa conquête, il se rendit auprès de Philippe-Auguste pour faire hommage de ces nouveaux domaines qui le rendaient un des plus puissants vassaux du royaume.

Bientôt il fut rappelé en Provence par l'arrivée de Raymond VII à qui le pape avait conservé le marquisat au delà du Rhône & devant qui les populations se soulevaient de toutes parts. C'était une nouvelle guerre qui commençait, celle de la revanche, & Toulouse allait y jouer le rôle capital.

IV.

Durant les mois de juillet & d'août 1216, Montfort épuisa toutes ses ressources & toutes ses forces à assiéger Beaucaire qui s'était livré à Raymond VII; la garnison des Français tenait encore le château, mais, étroitement bloquée, à court de vivres, elle se rendit à condition de pouvoir rejoindre l'armée assiégeante. Montfort ayant manqué son but se retira vers Nimes, &, après un court séjour, marcha rapidement sur Toulouse au début de septembre.

Les bruits les plus alarmants arrivaient du haut Languedoc: Raymond VI avait recruté des auxiliaires en Espagne, passé les Pyrénées & entretenait des intelligences dans sa capitale. Dans une hâtive chevauchée « de cinq jours en faisant trois » le nouveau comte parvint à Montgiscard où il avait mandé tous ses vassaux du pays. Ce brusque retour fit reculer Raymond.

Les événements qui vont suivre ne sont contés avec détail que par la Chanson, elle leur donne un tour favorable aux Toulousains; nous sommes forcés de suivre ce récit, nous

bornant à faire quelques réserves. Les principaux chevaliers ou bourgeois de Toulouse vont au-devant de l'ost & représentent au comte qu'il ne devrait pas entrer en armes dans sa seigneurie mais bien « en jupes d'orfrois, chantant, couronné de guirlandes »; Montfort les accable de reproches : il connaît leurs trahisons, aussi exigera-t-il des otages, eux tout d'abord, & il les fait arrêter; puis il annonce à ses chevaliers qu'il va refaire ses finances épuisées en livrant la ville rebelle au pillage.

L'évêque & l'abbé de Saint-Sernin ont piqué des deux pendant ces pourparlers, pénétré en ville, & ils engagent les habitants à aller saluer leur comte. On obéit; mais le bruit se répand que des otages vont être exigés, chacun se retire à la hâte & trouve, en rentrant, la mesnie du comte qui a pris le devant & commence à se loger dans les maisons, pillant, maltraitant, faisant entendre de farouches menaces. Des rixes s'engagent, on crie aux armes! des barricades sont élevées avec coffres, cuviers, tonneaux, bahuts, & de toutes parts l'on tombe sur les pillards. Guiot, le fils de Montfort, qui arrivait, est repoussé vivement. Quand Montfort apparaît il trouve la lutte engagée sur divers points; il ordonne de mettre le feu partout & commence l'attaque à *Jouzaïgues, au-dessus de Saint-Remézy*[1], c'est-à-dire à la place des Carmes actuelle[2], car à cette époque, le nom, restreint à une rue aujourd'hui, s'étendait à tout ce quartier, Ghetto de Toulouse; c'est le point où devait naturellement déboucher une troupe venant du Château Narbonnais.

D'autre part les Toulousains pressent les Français vers Saint-Etienne, où ils se retranchent dans l'église, le palais de l'évêque & la tour Mascaron. Les remparts étant renversés, cet ensemble de bâtiments, communiquant avec le dehors, formait une masse aisément retranchable vers la ville & la dominant du haut du clocher & de la tour Mascaron. Celle-ci a subsisté très tard; elle devait avoir été élevée par Mascaron, prévôt du

1. Les variantes que je propose à la traduction Meyer sont soulignées.
2. Voir Catel, *Mémoires du Languedoc*, p. 238.

chapitre en 1205[1]; elle s'élevait au point où fut établie la prison de l'Ecarlate[2].

Tout en combattant, les Toulousains travaillent à éteindre l'incendie & coupent les rues par des tranchées & des barricades. C'est à ce moment que la chanson nous dit : « les Français qui prirent albergue les premiers eurent grand tremblement & peur de mourir, *les Toulousains les vont enfermer dans l'hôtel du comte de Comminges*, de telle sorte qu'ils n'en puissent sortir. » Vaux Cernay nous dit que l'avant-garde de Montfort fut arrêtée & emprisonnée par les Toulousains, ce qui ébahit le comte, le mit en fureur & le décida à attaquer. Je soupçonne le poète d'avoir reculé un peu l'événement; il est probable que les citadins, apprenant que Montfort exigeait des otages, commencèrent par arrêter de leur côté l'avant-garde pour garantir la vie des leurs.

Montfort, qui semble, d'après les vers précédents, être à Jouzaïgues, crie aux siens : « Barons! allons les tâter vers Saint-Etienne! »

Je ne puis accepter la note de M. Meyer qui fait chevaucher tout le temps le comte & sa troupe dans les rues; elles devaient être trop encombrées de barricades & des débris de l'incendie, c'est par l'extérieur, les boulevards actuels, qu'il dut tourner pour venir déboucher à Saint-Jacques : « éperonnant avec telle vigueur, qu'à l'orme de Saintes-Carbes ils font la terre trembler »; la défense de la cathédrale & de ses alentours avait maintenu ce quartier libre. La place Saint-Étienne est balayée, ceux de la ville fuient si vite que pas un n'est atteint, la charge tourne alors furieuse, droit vers la *Croix-Baragnon*, d'un élan qui fait rompre & écrouler les barricades. « Là vous auriez vû une belle mêlée, dérompre tant de camails, trouer tant de hauberts, fendre tant de poitrines, fausser tant de heaumes, abattre tant de barons, tuer tant de chevaux, répandre sang & cervelles sur la place ». Enfin les croisés sont repoussés, Simon leur crie : « En vérité nous ne pouvons les forcer de ce côté, mais si vous voulez me suivre nous irons les

1. *Saint-Etienne*, par M. de Lahondès. Ed. Privat, 1890.
2. Voir le *Plan Tavernier* de 1631.

tromper ». Ils retournèrent tous & pensèrent entrer par la porte *Cerdane*. Mais ceux qui étaient là les reçurent si bien que la lutte s'engagea dans les rues; par l'effort des massues, des pierres, des épées, des haches, des *guizarmes*[1], ils leur firent vider la rue & la place. »

Où était cette porte *Cerdane* & quelle manœuvre fit Montfort? M. Meyer lisant dans le texte *cuidèron el borc ir*, pense que cette attaque fut dirigée contre le Bourg. C'est possible, mais le bourg était loin & le feu du combat bien près du Château. Ce nom de porte *Cerdane* ne se lit nulle autre part que dans ce passage; cependant, dans les *Dex* ou limites du gardiage, une fontaine *Cerdane* est marquée au point où se trouve l'Espinet Lasvigne[2]. Si du rapprochement des noms on doit conclure quelque rapport entre la porte & le quartier de la Fontaine, c'est du côté de Montoulieu ou Montgaillard qu'il faudrait la chercher. Dans ce cas, Montfort, ayant feint de battre en retraite, reviendrait pour déboucher par la rue Mage sur le derrière des défenseurs de la Croix-Baragnon & de Joux-Aïgues, ce qui semble plus logique que d'aller s'égarer vers le Bourg.

Le récit de Vaux Cernay donne pleine victoire à Montfort; d'après lui la cité en entier est prise ou brûlée, le bourg seul résiste; menacé d'être enlevé d'assaut, il se rend à merci.

Il nous faut résumer le long récit fait par le poète des négociations qui aboutirent à une capitulation. Pour lui, l'évêque Foulques est l'instrument de la plus infâme des trahisons; le rédacteur en prose a trouvé moyen de charger encore ce tableau, les écrivains de notre siècle ont ajouté quelques teintes plus sombres, telle que l'exécution des otages dont il n'est question nulle part. En somme, quand on suit l'histoire du temps & que l'on voit la façon dont étaient traités les vassaux révoltés, quand on se souvient du tableau de la destruc-

1. On voit au Musée, sur les chapiteaux romans de la Daurade, de fortes hallebardes qui doivent être ces *Guisarmes*.

2. *Coutume de Toulouse*, 1544. — Le ruisseau de Sainte-Anne jusqu'à la fontaine Cerdane, de là jusqu'aux fossés de la métairie de Hugues de Palais. Ce sont encore les limites de la commune de Toulouse.

tion de Dinan, tel que l'a tracé Michelet, on trouve que les Toulousains en furent quittes relativement à bon compte.

Puylaurens, le plus impartial, résume très judicieusement ce qui dut se passer : l'évêque & l'abbé interviennent en faveur des habitants auprès de Montfort & lui font entendre qu'il gagnera davantage à exiger une rançon des habitants; toutes les ressources ont été épuisées au siège de Beaucaire; la première pensée de la colère du comte était de donner le pillage de la ville pour solde à ses bandes; repoussé, il se laisse gagner dans les pourparlers à l'idée de se contenter d'otages & d'une rançon énorme qu'il sera libre d'employer à son gré. Puylaurens blâme ce parti; ce fut le conseil d'Achitopthel, dit-il, car pour lever cette terrible taille il fallut pressurer les gens, ce qui les aliéna définitivement.

Voici comme le poète raconte ces arrangements, &, si son récit est assez suspect comme histoire, il a du moins le mérite de nous conserver maint détail intéressant. Durant la nuit l'évêque fait circuler en ville des messagers disant qu'à l'aube il y aura des pourparlers à Villeneuve, hors ville. C'est un endroit très bien choisi pour tenir parlement sans crainte de trahison, dans cet angle rentrant de l'enceinte dont j'ai parlé plus haut. Les notables, chevaliers, bourgeois, commun peuple, se réunissent à l'hôtel de ville, tout près de Villeneuve; là viennent l'abbé de Saint-Sernin, le prieur (de la Daurade sans doute), le prévôt de Saint-Etienne, & Me Robert, un légiste de la compagnie de Montfort qui a déjà parlé en faveur des Toulousains lors de leur démarche auprès de lui; l'abbé harangue le conseil de ville & engage à se rendre à merci sous la garantie de l'Eglise; devant les hésitations Me Robert dit que Montfort n'excepte qu'un homme de l'amnistie; Aymeric comprend qu'il s'agit de lui. (Cet Aymeric n'est pas nommé autrement & revient plusieurs fois dans la Chanson; il est bien probable que c'est l'Aymeric de Castelnau que nous avons vu en tête de la confrérie, qui figure dans des actes de l'année suivante auprès du comte de Toulouse. Sa défection & sa haute situation semblent le désigner). Il déclare que lui & plusieurs notables se bornent à demander un sauf-conduit. Vous ferez bien, lui dit Robert à l'oreille.

La séance levée on se rend à Villeneuve où une délégation entre en pourparlers; les barons de Toulouse se tiennent dans la guette (*mirador*) & Foulques les harangue du dehors, avec Don Gui, frère de Montfort; il les décide à les accompagner auprès du comte. Celui-ci réclame d'abord ses prisonniers qui sont aussitôt rendus « sans qu'il leur manque une courroie », puis il envoie chercher en ville un certain nombre de notables pour compléter ses otages, il en prend autant que le château en peut tenir. Ceux qui ont demandé un sauf-conduit sortent avec Aymeric. Les otages au nombre de deux mille (?) sont menés à la ferme du comte (la Cipière) où on les laisse toute la nuit au vent & à la pluie.

Le lendemain les habitants sont convoqués à Saint-Pierre-des-Cuisines, où, de la part du comte, ils sont avertis qu'ils aient à renoncer à la garantie de l'Eglise & à se soumettre à sa merci; ceux qui refuseront auront un sauf-conduit. Un seul le demande & est aussitôt enchaîné; puis les habitants sont désarmés, une lourde taxe leur est imposée; d'une Toussaint à l'autre ils doivent payer 30 000 marcs; c'est aussi le chiffre de Puylaurens.

Expulsés & otages partent enchaînés, au milieu des insultes de la valetaille « c'était la fleur de la cité, chevaliers, bourgeois, riches changeurs ». Alors sont convoqués les ouvriers de tout le comté & une destruction complète est commencée de tout ce qui restait de remparts, de tous les logis garnis de tours. « Alors vous auriez vu abattre les terrasses, les tours, & les murs, & les salles, & les créneaux; on ruine toits, ouvroirs, galeries, chambres richement peintes, portails, voûtes, piliers audacieux ». Les vexations commencent pour la levée de la rançon; les sergents du comte passent, saisissant, tout meubles, vêtements, vivres, &c. A la Toussaint, Montfort s'éloigna laissant derrière lui l'œuvre en train & un riche trésor de haines.

(La fin prochainement.)

LE MARIAGE DE LOUIS XIV

A SAINT-JEAN-DE-LUZ.

PAR M. ALEXANDRE NICOLAÏ

I

**La maison de l'Infante. — La maison de Louis XIV.
Mariage de Louis XIV.**

La maison de l'Infante! La maison de Louis XIV!... toute l'évocation d'un beau, d'un grand siècle faite par ces pierres qui témoignent encore, au milieu des vieilles maisons du port, leurs contemporaines, d'un épisode gracieux, celui-là, riant comme les débuts pleins de promesses du règne auquel il se place : « les épousailles de très haut & très puissant seigneur Louis, quatorzième du nom, roi de France & de Navarre, & de très haute & très puissante princesse dame Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne. »

Un roi jeune & beau, le plus fier, le plus accompli cavalier comme aussi le plus galant seigneur de son royaume, celui que dans quelques années l'Europe, agenouillée devant sa gloire, n'appellera plus que le Roi-Soleil, vint là dans l'antique maison des Lohobiague, moins en roi qu'en amoureux, tout au moins en fiancé — de par les traités de paix — au lendemain d'une liaison pleine de charme & de sensibilité romanesque, qu'une éclatante rupture imposée par la reine-mère venait de faire se terminer dans les larmes : « Vous êtes roi, vous pleurez & je pars », avait dit Marie de Mancini en s'exilant.

Mais cette douleur est peut-être la seule qui saigne encore, car les premières années de son enfance errante & pauvre, les fuites précipitées dans les bras des femmes entre deux sommeils, les mutineries, les révoltes de la rue, les tocsins en branle, les criailleries de la Fronde n'apparaissent plus au roi que dans un effacement de lointain. Louis est déjà le conquérant porté sur son char de victoire; à l'envi ses généraux & ses poètes lui tressent des couronnes de laurier.

La cour s'est tout entière portée après lui dans ce petit coin de terre basque qui valait bien une « bonne ville », au dire d'un des nombreux gribouilleurs de mémoires du temps; sur les routes, les carrosses roulent depuis tantôt une semaine, conduits en poste, tandis qu'aux portières cavalcadent les gentilshommes : c'est le « dessus du gratin », ce qu'un Dangeau *interwiever* de nos jours appellerait le Tout-Paris *very select*, & certes hommes & femmes personnifient bien toutes les élégances, toutes les graces exquises, toute la recherche, tout le luxe d'une cour qui est déjà la plus spirituelle & la plus policée d'Europe. Il y a là : Monsieur, Guiches, Vardes, Lauzun, La Vallière, Valentinois, le marquis d'Humières, la grande Mademoiselle, Mlle de Valois, Mlle d'Alençon, Mme de Motteville, Mme de Noailles & tant d'autres!... La reine-mère a son entourage de dames. « Cent-cinquante gentilshommes, autant de gens de service & de suite, une garde de cent chevaux, trois cents fantassins, vingt-quatre mulets couverts de riches housses brodées de soie, sept carrosses pour sa personne & quantité de chevaux de main », tel était l'équipage *très magnifique* qui avait servi d'escorte, le 28 juillet précédent, au cardinal-ministre dont les négociations laborieuses avec don Luis de Haro venaient d'aboutir enfin à l'union tant souhaitée des deux peuples. « Presque tous les chevaux avaient des plumes, des aigrettes. Les hommes, les chapeaux, les housses, les habits étaient si couverts de broderies, de plumes & de glands, de harnais dorés que cela sentait le grand Cyrus à pleine bouche [1]. »

Personne, au reste, n'avait lésiné, & si Mme de Motteville

1. *Mémoires de Mme de Motteville.*

constata que toute la belle cour enfin était là & somptueusement vêtue, l'abbé de Montreuil put piquamment ajouter dans sa lettre à Mlle d'Hautefort : « Tel s'est montré si mauvais ménager, que de deux moulins il n'a fait qu'un habit. » Le cardinal, apprenant qu'il y avait bien pour deux millions de broderies *parmi les gens de la cour*, eut aussi son bon mot : « Ce n'est qu'un million pour les courtisans & un million pour les marchands. »

Or, on était au beau mois de mai, au mois de mai fleuri, au mois des lilas & des glycines, des pivoines & des primevères, des muguets & des premières roses, & dans ce pays basque où tout se traduit en chansons, en sourires & en danses. Et le 8, l'entrée se fit dans une explosion de vivats, au carillon des cloches, au bruit du canon; entre la double haie formée par la milice défilèrent chevau-légers, mousquetaires, officiers, écuyers, & puis, dans son carrosse éblouissant de dorures, le Roi. En dehors de la ville, le bayle & les jurats, en chaperon rouge & en toge, avaient fait à Louis XIV la harangue; mais comme une telle fête ne pouvait aller sans danses, une troupe de « crascabilaires » s'était incontinent placée au-devant des chevaux qui traînaient le carrosse royal, &, bondissante, démonstrative, prise d'une *furia* toute méridionale, avait attaqué aux sons des *chiroula*, des tambourins & des grelots, la marche nationale basque. Posté sur les degrés de l'église, le curé, entouré de ses diacres & de ses vicaires, donna, au passage, sa bénédiction à Sa Majesté.

Louis XIV était dans Saint-Jean-de-Luz.

*
* *

On y passa gaîment le temps, sans toutefois manquer ni messe, ni vêpres, ni salut, Anne d'Autriche n'entendant pas que l'on bronchât sur le chapitre de la dévotion.

Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, amenés de Paris, donnaient l'après-midi leurs représentations, alternant avec une autre troupe de comédie espagnole, &, les planches à peine vidées par les acteurs, la cour s'en emparait pour le bal; le roi, les seigneurs, les dames se répandaient sur la scène &

l'on dansait en présence de la reine-mère & d'une nombreuse galerie. Maintes fois on y vit Louis XIV en personne prendre part aux ballets avec Monsieur, Mademoiselle, M. d'Armagnac, la princesse de Bade, le duc de Créqui, la duchesse de Valentinois. Entre les jeunes seigneurs espagnols, le jeune duc de Médina, à peine âgé de vingt ans, passait en beauté les plus belles femmes de France. Si le comte de Soissons, Turenne, le duc de Bouillon, le duc de Valentinois ne dansaient pas, pour une question de préséance qui les divisait, MM. de Villequier, de Saucour, de Gonteri & nombre d'autres faisaient admirer leur bonne mine & leur élégance; la grande Mademoiselle, Mlle de la Motte enlevaient tous les suffrages.

La plage & la baie ne furent pas davantage délaissées; on y allait le matin, on y revenait dans la soirée. Sous les grands parasols du temps portés par des valets, des cercles s'improvisèrent, &, dans la causerie, que de perles durent s'égrener qui n'ont pas été recueillies! Je vois d'ici de ces groupes brillants éparpillés un peu partout, faisant sur les sables des taches voyantes & joyeuses, de la jetée de Saint-Jean-de-Luz aux premiers éboulis de rochers de Sainte-Barbe. Sur l'eau, des barques en tous sens, des pinasses, elles aussi rehaussées de housses, de tapis, de bariolages, de pavillons, &, majestueuse dans la baie, enlevée sous l'effort des rameurs, l'admirable galère du roi, parée de toutes les couleurs, les oriflammes au vent, étincelante de dorures, & d'où les fanfares envoyaient leurs accords aux échos du rivage. Des joutes nautiques s'engageaient entre les chaloupes : c'était à qui se devancerait; partout, le mot d'ordre était à la joie. Et l'on se divertissait franchement, dans le merveilleux décor de cette contrée où tout paraissait d'une étrange nouveauté à cette cour fraîche débarquée de Paris dont elle n'aimait que le ruisseau du Bac, & les mœurs, & le costume, & la langue, & les coutumes, où l'on éprouvait tous les étonnements à voir des marmots ayant encore la culotte fendue se jeter à l'eau, nus comme de petits saints Jean, pour un demi-sol, & remonter à la surface, la pièce entre les dents blanches, rivalisant dans leurs ébats avec les bandes cabriolantes de marsouins. A côté des épisodes gais il y en eut de tristes : le 28 mai, sous les yeux de la cour,

« trois fort bons nageurs s'étant fiés à la marée s'étaient noyés. Cela fit pitié aux dames qui se promenaient dans des carrosses sur les bords de la mer. »

Mais l'excursion devenue, dès le premier jour, favorite entre toutes, est celle de l'Ile des Faisans, où s'activent durant ce temps les derniers préparatifs d'une entrevue que des deux côtés des monts l'on veut grandiose. On va prendre langue auprès des courtisans espagnols eux aussi accourus d'Irun & de Fontarabie; on y recueille les échos, les nouvelles d'Espagne, les divers épisodes du voyage de l'Infante, son entrée dans Fuenterrabia, la pompe de son mariage, &, la provision faite, chacun avait hâte de revenir à Saint-Jean-de-Luz faire sa gazette de menus faits, d'anecdotes, de remarques sur la cour d'Espagne, somptueuse elle aussi, mais triste, peu nombreuse comparée à celle de France & se ressentant de la morosité de Philippe IV. « Le roi questionnait curieusement ceux qui en venaient, & les demandes de la reine ne tarissaient pas sur ce sujet. »

Le va-&-vient était continuel entre Béhobie & Saint-Jean-de-Luz, le royal fiancé ne laissant point passer de jour sans envoyer prendre des nouvelles & porter ses compliments à l'infante; personne ne voulait paraître demeurer en arrière; bientôt même, ne pouvant davantage réfréner son impatience, il allait, le 19 mai, visiter « le lieu de la conférence qui continuait toujours entre le cardinal & don Luis de Haro; il voulut aller voir lui-même où il faudrait placer ses troupes le jour de l'entrevue de la reine & de l'infante, &, quand elle serait reine, le lieu où il prétendait aussi la voir. »

En passant sous l'église d'Urrugne, après avoir dépassé le château d'Urtubie, un seul de ces jeunes seigneurs ou de ces jolies femmes pensa-t-il à méditer sur la philosophique devise mise en exergue au cadran de l'horloge : *Vulnerant omnes, ultima necat.*

Toutes les heures blessent, la dernière tue.

***

Mais voilà que les événements se précipitent. Le 3 juin, à Fontarabie, don Luis de Haro épousait l'Infante par procura-

tion du roi & en son nom; l'évêque de Fréjus était le témoin; la paix était jurée le 6 solennellement, pompeusement dans l'île de la Conférence; le 7, l'Infante faisait, à l'entrée de la nuit, son entrée dans Saint-Jean-de-Luz, étourdie par les vivats d'une foule portée au paroxysme de l'enthousiasme, éblouie du luxe de son cortège. Quelques instants après, la maison de Haranader l'abritait dans ses murs; Anne d'Autriche serrait dans ses bras celle qui l'appelait déjà sa mère, en qui déjà elle sentait une fille. Le roi, tendre, empressé, ne tardait pas à rejoindre les deux femmes, les surprenant dans le demi-deshabillé qui suit forcément les fatigues des longues cérémonies, & loin des cris de la foule, du tumulte de la rue, des obséquiosités des courtisans, des importunités des gens de la suite, venait se laisser prendre aux charmes de la plus accomplie des princesses. Mme de Motteville a conté cela de façon exquise : « La reine, qui dès ce jour là prit le nom de reine-mère, envoya la reine, sa nièce & sa fille tout ensemble, dans sa chambre pour la laisser délasser & voulut aussi se retirer dans la sienne pour en faire autant; tous les hommes furent bannis à la prière de la reine, &, toutes deux étant déshabillées, le roi alla trouver la reine pour la prier de se coucher. Il lui dit qu'on lui servirait son souper dans son lit; mais elle voulut venir souper avec lui & avec la reine sa mère. Il la lui amena donc lui seul, par la main, pour la voir. Elle la trouva quasi en chemise, & quand elle fut entrée, elle se jeta dans ses bras & l'embrassa tendrement, l'appelant tantôt sa tante, tantôt sa mère. Cette digne mère, ravie de jouir de ce bonheur, après avoir baisé avec plaisir cette jeune princesse, lui fit donner un siège pliant, le seul qui fût alors dans la chambre; elle la regarda avec des yeux pleins de joie, & louant sa beauté, la fit remarquer au roi qui par lui-même en était sans doute infiniment satisfait. La jeune reine, voyant le roi debout auprès d'elle, lui voulut faire place sur son même siège, d'une manière tendre & pourtant un peu embarrassée; mais lui, par un sentiment qui pouvait passer pour une galanterie, ne le prit pas & demeura debout auprès d'elle[1]. »

1. *Mémoires de Mme de Motteville.*

Deux jours après, la bénédiction nuptiale était donnée aux deux royaux époux par l'évêque de Bayonne, Jean d'Olce. Les mémoires du temps ne tarissent pas sur la pompe imposante & le grand air de la cérémonie.

Le soir, au balcon de la maison Joanoenia, le roi, aux côtés de la reine sa femme, distribua au peuple les largesses. Sur cette heureuse fin de jour, leurs yeux s'emplirent une dernière fois de l'admirable spectacle qu'offraient le port de la Nivelle, les vallonnements de la plaine au pied de la Rhune bleuissante & le pittoresque assemblage des maisons de Ciboure toutes pavoisées, avec de grands draps blancs, des tapis & des banderolles aux fenêtres.

Le lendemain même, le roi & la cour quittaient Saint-Jean-de-Luz.

Sur les ruines de ces souvenirs, deux maisons subsistent : la maison de l'Infante, la maison de Louis XIV ; l'une sur le port, très gaie encore, restaurée, élégante, avec ses colonnettes & ses galeries ; l'autre, sur la place — où, comme au bon vieux temps, Basques & Basquaises dansent le fandango sous les platanes, les soirs d'été — grise, carrée, sévère, avec ses deux tours ardoisées & ses encorbellements. Un refrain aussi où l'amour-propre des Bayonnais était peu ménagé fut longtemps chansonné :

San-Yan-de-Lutz, pétit Paris.
Bayoune l'escuderie,
Lou rey que s'y maride;
L'abesque que y ès mourt;
L'intenden que y ès demourat.

II

Ambassade du duc de Grammont en Espagne. — Lettre de Louis XIV à Philippe IV. Lecture du traité & signature du contrat de mariage.

Ce que cette union tant souhaitée des deux peuples avait coûté d'efforts & de diplomatie, le grand cardinal le savait seul. Alors que tout paraissait définitivement avoir été discuté, débattu, conclu, un nouvel incident surgissait, une nouvelle



demande du tenace don Luis de Haro remettait tout en question, & l'habileté de Mazarin n'aurait pas toujours réussi, sans la menace, à triompher des embûches tendues par l'astucieux ministre espagnol. Aussi la main de l'Infante n'avait-elle été officiellement demandée qu'après que le cardinal eut fait connaître que les opérations de la Conférence étaient suffisamment avancées.

L'honneur de cette mission revenait au comte de Soissons; mais à cause d'une question d'étiquette soulevée par lui à la dernière heure, il échut au duc de Grammont, maréchal des camps du roi. Le comte de Soissons prétendait en effet être traité d'« Altesse » comme l'avait été précédemment le prince Thomas de Savoie au cours d'un voyage en Espagne, & les grands se refusèrent à lui donner pareil titre. Le duc de Grammont s'entendait à faire à l'ordinaire magnifiquement les choses; le bref délai qui lui fut accordé pour faire des préparatifs le contrariant de ce côté, il décida, pour couper court à toute critique désobligeante, de faire le voyage de Madrid en poste avec tout ce qu'il pourrait emmener de gens à sa suite. Au moins pourrait-il montrer par là quelle hâte il mettait à porter les ordres de son royal maître.

Il partit donc de Saint-Jean-de-Luz le 28 septembre 1659, muni de toutes les instructions nécessaires, avec six carrosses que le cardinal avait mis à sa disposition pour le conduire jusqu'à l'île de la Conférence où il avait à conférer avec lui en dernier lieu. Cela fait, le duc de Grammont, en possession de la lettre autographe du roi, passa la Bidassoa en face d'Irun & pénétra en Espagne laissant à sa droite Fontarabie. Des honneurs quasi-royaux lui furent rendus sur tout son parcours par les Espagnols enthousiasmés; à Burgos, capitale de la Vieille Castille, notamment, les magistrats municipaux & autres se portèrent à sa rencontre à une lieue de la ville environ, & les Mémoires du temps ne tarissent pas sur la manière avec laquelle il y fut traité & régalé des divertissements chers aux Espagnols : courses de taureaux, comédie, &c..... Le duc de Grammont ne s'attarda pas au milieu de ces plaisirs multipliés, car, à la date du 16 octobre, il arrivait à Mandez, à un quart de lieue de Madrid; il y trouvait un

lieutenant général des postes, six maîtres des courriers & huit postillons avec quarante chevaux que le roi lui envoyait pour ses quarante gentilshommes[1]. Le duc de Grammont organisa alors son cortège en conséquence : « Comme il entroit sur des chevaux de poste, il crut qu'il falloit entrer en courrier & qu'il conviendroit bien à l'Envoyé d'un monarque jeune & amoureux de traverser au galop depuis la porte de Madrid jusqu'au Palais. Pour cela il fit marcher à la tête de la troupe le lieutenant des postes avec les six maîtres des courriers & les huit postillons vestus de leur casaque de satin couleur de rose bordée d'argent; derrière eux venoit le Lieutenant général des Postes. Le Duc suivait après, seul, avec l'escadre de ses gentilshommes derrière lui. » C'est ainsi qu'il entra par la porte del Prado d'où il gagna la grande rue. Sur son passage se rangeaient les carrosses, tandis qu'aux fenêtres comme sur la voie publique se pressait une affluence de peuple considérable. De tous côtés s'élevait un concert d'acclamations. Le duc entra à cheval jusque dans le vestibule du palais où l'amiral de Castille, entouré des seigneurs de la cour « de la plus haute qualité », le reçut au bas du degré. Audience fut donnée par le roi séance tenante; il se tenait dans une grande salle assis sous un riche dais. « Le duc exposa sa commission & parla assez longtemps. Sa Majesté l'écouta avec attention & avec un visage content. Son discours fini, il se retira aussitôt à la droite du roy & fit entrer tous les gentilshommes de sa suite pour faire la révérence au roi, ce qu'ils firent en bon ordre l'un après l'autre.... Le maréchal-duc, après un compliment au Roy, passa accompagné du même admiral de Castille & des autres grands à l'appartement de la Reyne qu'il trouva sous un grand dais ayant à sa gauche l'Infante & une petite sœur de l'Infante. Sitôt que l'ambassadeur parut, elles se levèrent toutes trois. Et lui, au moment qu'il s'en approcha, mit son chapeau, l'osta aussitôt après & ne se couvrit plus depuis. Il fit son compliment à la Reyne, ensuite à l'Infante, rendit les

1. Voyez *Mémoires de Mme de Motteville*, *Mémoires du Maréchal de Grammont*, *Histoire du Traité de la Paix*, *Lettres du cardinal de Mazarin* & *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*.

respects à la petite Infante, & après leur avoir présenté les gentilshommes dans le même ordre qu'au Roy il se retira & fut reconduit par l'admiral de Castille au logis qu'on lui avait préparé exprès où il fut superbement logé & traité. »

Dès le lendemain matin, les grands d'Espagne, les ambassadeurs & les ministres des princes rendirent visite au duc qui leur rendit leur politesse; l'amiral de Castille ouvrit la série des réceptions, des réjouissances & des fêtes par un dîner suivi de divertissements, auxquels assistèrent les personnes de la cour « les plus qualifiées. » Enfin le 20 octobre, le secrétaire d'Etat, don Fernand Ruiz Contera porta à notre ambassadeur les dépêches de Sa Majesté catholique, & l'assura au nom du roi que Sa Majesté consentait au mariage du Roi très chrétien & de l'Infante sa fille, ce que d'ailleurs il lui confirmerait de sa propre bouche. Le lendemain matin, en effet, Philippe IV, dans une nouvelle audience, « le fit en des termes si accomodés & choisis qu'il ne se pouvoit rien davantage ». Le maréchal de Grammont prit aussitôt congé du Roi, de la Reine & de l'Infante, mais avant son départ, le Roi « lui donna la comédie ». Dans le palais, & pour que toute la cour vît le spectacle ainsi que la suite, on plaça les particuliers & jusqu'aux pages « dans les endroits les plus commodes. » Le même soir, on remit au duc de Grammont, de la part du roi catholique, un cordon de chapeau de diamants d'un fort grand prix. Le retour s'effectua avec la même rapidité au milieu des vivats poussés par les populations accourues sur le passsage du duc. Comme à l'aller, le peuple criait : « Viva el Marescal de Agramont que es de nuestro sangre y que nos trahe la paz y las bodas de nuestra serenissima Infanta, con el Rey Christianissimo, tan bravo, tant lindo, y tan moço; Dios los bendiga a todos. »

La lettre remise par le duc au Roi d'Espagne de la part de Louis XIV était ainsi conçue : « Très-haut, très-excellent & très-puissant prince, notre très-cher & très-amé beau-frère & oncle, ayant pleu à Dieu de bénir les bonnes intentions que nous avons eues de donner le repos à la chrétienté & de rétablir par ce moyen entre nous l'amitié à laquelle nous portaient naturellement la proximité de notre sang, il ne manque à

notre dernière satisfaction de voir affermir la durée de la paix & étreindre les nœuds de notre amitié & de notre parenté par une nouvelle alliance que nous avons toujours désirée, nous entendons parler de notre mariage avec la Serenissime Infante dona Maria Thereza, fille aînée de Votre Majesté, que nous pouvons assurer Votre Majesté que nous considérons encore moins pour la grandeur de sa naissance & de sa condition que pour les singulières qualités de sa personne. Nous envoyons donc en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès de Votre Majesté notre très cher & bien amé cousin le duc de Grammont, pair & maréchal de France, souverain de Bidache, ministre de notre Etat, gouverneur & notre lieutenant général en Navarre & Béarn, gouverneur de la ville de Bayonne & pays de Labour & maître de camp du régiment de nos gardes françaises, pour prier Votre Majesté en notre nom comme nous faisons aussi par ces lignes de vouloir nous accorder pour notre épouse ladite serénissime infante dona Maria Theresa & nous remettant au surplus à ce que lui en représentera notre dit Cousin du ressentiment que nous en conservons envers Votre Majesté & envers la Serenissime Infante si elle a la bonté de se conformer aux intentions de Votre Majesté par un favorable consentement à notre désir. Nous ne ferons celle-ci plus expresse que pour prier Dieu qu'il tienne longues années Votre Majesté en sa sainte & digne garde.

« Votre bon frère & neveu,

LOUYS.

« Escrit à Bordeaux le 21 septembre 1659[1].

1. Cette lettre, comme la plupart des détails de cet article mis entre guillemets, est extraite d'un très curieux petit livre publié sans nom d'auteur au dix-septième siècle & qui a pour titre : *Histoire du Traité de la paix conclue sur la frontière d'Espagne & de France entre les deux couronnes en l'an* 1659. — où l'on voit les Conférences entre les deux premiers ministres, avec un journal de ce qui s'y est passé de plus remarquable : Aussi un recueil de diverses matières concernantes le S[r] duc de Lorraine. — Ce petit volume est peu connu ; cependant il a également servi de source à MM. Goyetche & François Abbadie (*L'Ile des Faisans & la paix des Pyrénées.* Dax, 1880). Le nom d'auteur de l'*Histoire du traité de la paix, &c.*, n'a pas été divulgué que nous sachions, mais dans un travail plus complet sur le Mariage de Louis XIV & le Traité de Paix, nous le ferons connaître.

Dans la dixième & la onzième Conférences tenues les 11 & 14 septembre dans l'Ile des Faisans, on avait réglé la forme des lettres que les deux Rois devaient écrire au Pape pour lui demander la dispense pour le mariage. Les négociations traînèrent encore jusqu'au 7 octobre, date de la vingt-quatrième & avant-dernière entrevue des deux ministres plénipotentiaires; les articles de la paix y furent signés & lecture en fut donnée aussi des articles du mariage du roi de France avec l'Infante en présence des grands seigneurs de l'un & de l'autre parti.

Une lettre de l'un des témoins, datée de Saint-Jean-de-Luz, 7 novembre 1659, nous fait connaître toutes les circonstances de la signature du contrat : « Monsieur le Cardinal s'est rendu ce matin sur les onze heures au lieu de la Conférence où dom Louis était déjà arrivé. Là ils ont consommé la journée par lire le traité de paix dont les articles avaient été de nouveau mis au net, & après l'avoir lu, ils l'ont signé double. Sur les onze heures, ils ont fait appeler tout le monde de part & d'autre. Nous les avons trouvés debout chacun de son côté. Nous nous sommes rangés en haie, & pour lors dom Pedro Coloma, secrétaire d'Etat, a lu du plus haut qu'il a été possible le contrat de mariage écrit en espagnol, & l'a remis ensuite sur la table de M. dom Louis, sur laquelle M. le Cardinal l'a signé double par la raison qu'on rend cette civilité à la mariée de signer chez elle, & c'est par la même déférence qu'on n'a point lu le contrat en françois. M. le Cardinal & dom Louis, après avoir signé, se sont embrassés. M. de Lionne & Pedro Coloma ont fait la même chose. On a dit que la paix était faite, & les Espagnols & nous avons renouvelé nos civilités. On passe dans les appartements, on s'embrasse..... Il y a onze témoins nommés dans le contrat de notre côté, savoir : M. de Guise, M. le comte d'Harcourt, M. le maréchal de Clerembault, M. de Créquy, M. le Commandeur de Souvray, M. d'Olonne, M. de Vardes, M. d'Avaux & moi. De celui des Espagnols, le marquis de Mondijar, M. le duc de Naxera, tous deux grands; Gonzalès, autrefois surintendant des finances, doyen du Conseil royal; après lui, Batteville, gouverneur de la province du Guipuzcoa; Bamos, conseiller du Conseil

royal; Ampeu, maréchal de camp général dans l'Estramadure, & quelques autres que j'ai oubliés. A notre retour, nous avons sceu que l'on avoit pris une baleine, & pour mêler le ridicule avec le sérieux d'une nouvelle aussi importante que celle dont je vous donne avis, je dois dire ici que depuis trois mois il s'était répandu un bruit d'une prédiction qui ne nous promettait la paix qu'après le retour d'une baleine; depuis quatre jours il en avait paru une, & tous les après-midi nous étions à cheval sur les hauteurs pour en voir la chasse; dans le temps que nous étions à la Conférence, ceux de Libourg[1] l'ont prise; elle est encore à la mer & demain ils doivent la faire échouer à la côte.....[2] »

Tels sont quelques-uns des faits mémorables qui se rattachent au mariage de Louis XIV durant la négociation du traité de Paix à l'île de la Conférence & le séjour de la cour à Saint-Jean-de-Luz, d'où furent datées toutes les gazettes du temps.

1. Ciboure, petit village situé en face de Saint-Jean-de-Luz auquel le relie un pont jeté sur la Nivelle.

2. *Histoire du Traité de la paix.*

CONTRIBUTION

A LA

CARTE DES PYRÉNÉES ESPAGNOLES[1]

LISTE III.

PRINCIPAUX POINTS[2] DÉTERMINÉS AU MOYEN DE VISÉES DE TOURS D'HORIZON, OU EN ALTITUDES AU MOYEN DU BAROMÈTRE ALTIMÉTRIQUE.

Remarques. — 1° Dans la liste qui suit nous avons adopté un classement géographique par bassins hydrographiques, puis dans chaque bassin par vallées subordonnées, en allant de l'ouest à l'est, du nord au sud. Dans chaque vallée de quelque importance nous donnons d'abord les points de la rive droite, puis ceux de la rive gauche. Entre deux vallées ou bassins contigus nous avons introduit les points des crêtes séparatives, présentées dans le même ordre, par rapport à l'orientation.

2° Quand nous avons emprunté une observation à un autre opérateur, le nom de la station d'origine est inscrit en toutes lettres et suivi de l'indication : St. (station) Schrader, Wallon, Huot et Chesneau (ces deux derniers, élèves et collaborateurs de M. Schrader.)

1. Suite et fin. (Voir le numéro de juin-juillet de la *Revue des Pyrénées.*)

2. Je ne donne pas tous les points déterminés (la liste complète eût dépassé six mille), mais ceux qui ont été visés le plus souvent, et en plus de certains villages, les pueblos, cols, etc., pour lesquels il y a plusieurs observations barométriques. Voir du reste ce qui a été dit auparavant dans les *Notes explicatives*.



3° Pour les observations barométriques, les observateurs auxquels nous avons emprunté des données, pour les introduire dans les calculs des moyennes, sont désignés par les initiales ci-après :

MM.	MM.	MM.
B. Belloc.	G. Gourdon.	M. Mallada.
Ca. Carez.	Ha. Harlé.	Me. Mesa.
Ch. Chesneau.	H. Huot.	P. Packe.
D. Donayre.	La. Labrouche.	S. Schrader.
Ga. Docteur Garrigou.	L. Lequeutre.	W. Wallon.

I. — BASSIN DE L'ARAGON

Haute vallée du Salazar[1].

		Altitude en mètres.
Utsoursehata.....	*Station* St Saud; voir liste II........................	1550
Abodi.....	Id. id.	1528
Mosquildas.....	Id. id.	1060
Ochagavia, pueblo.....	*Baromètre*, 8 obs. (La.)................	765
Escaroz, pont sur le Salazar.....	Id.	740
Oronz, pueblo.....	Id.	725
Esparza, puente.....	Id.	695
Güesa, pueblo.....	Id.	660
Iziz, pueblo.....	Id.	660
Gallues, puente.....	Id.	625
Lumbier (peña de).....	Ab. — Alg. — Ber. — Coll. — Mosq. — S. Ba. — Uts. — Forcala (St. Wallon)...........................	1350

Crête entre les rios Salazar et Ezca, et Vallée de l'Ezca[2].

Cañada (col de la).....	*Station* St Saud; voir liste II....................	942
Ollate (punta de).....	Ala. — Alga. — Abo. — As. — Ber. — Orb. — S. Ba. — S. S. 1. — Forcala (St. Wallon)........................	1422
Leyre, sommet principal de cette sierra.....	Ber. — Mosq...............	1371
Insole (pic de l').....	Ab. — Orb. — T. — Uts........................	2365
Santa-Bárbara.....	*Station* St Saud; voir liste II....................	1551
Las Contiendas ou pic de *Papurriaga* des *Ingénieurs géographes* dont les calculs, par M. Prudent, sont entrés en ligne de compte.....	Ab. — Alg. — S. Ba. — Uts........................	1761
N. S. de la Peña.....	Ala. — Alg. — S. S. 1........................	1263
Salvatierra, pueblo.....	*Baromètre*, 8 obs. (Ca., M., Me.).............	565

Crête entre l'Ezca et le Veral[3].

Pène Blanque ou **Peña Blanca**.....	Ab. — S. Ba. — T. — Ut. — Vg. — Larraille (St. Wallon)................................	2390

1. Planche 1, partie occidentale.
2. Planche 2, partie occidentale.
3. Planche 1, partie orientale.

	Altitude en mètres.
Trois-Rois (Table des)..... Ab. — Ala. — S. Ba. — T. — Vg. — Anie, Eraitce, Ala., Larraille, Pic du m. d'Ossau, Coll. et Viz. (St. Wallon)..	2436
Maze-Larra ou **Chamencheya**..... Ala. — Eraitce (St. Wallon)........	1950
Ezcaorri..... Ab. — Ala. — Cañ. — Orb. — Pus. — S. Ba. — Uts. — Eraitce, Forcala, Furcuello, Idoya, Isaba (St. Wallon)..........	2055
Calveira, sommet principal..... Ab. — Ala. — Alg. — Cañ. — Orb. — S. Ba. — Uts. — Furcuello (St. Wallon)...........................	1679
Uzola. M. Wallon nomme cette pointe *Achar de Uzarna*..... Ber. — Cañ. — S. Ba. — Uts. — Forcuello (St. Wallon)......................	1393
Salariña ou **Algallareta**..... *Station* S[t] Saud, à la jonction des provinces de Navarre, Huesca et Saragosse; voir liste II................	1263
Algallareta, punta *Pintano*..... Ala. — Cañ. — S. Ba. — S. S. 1........	1169

Vallée du Veral.

Crête entre les rios Veral et Aragon subordan [1].

Petragema ou **Pétregemme,** pointe sud..... Ab. — S. Ba. — T. — Vg.	2269
Tajeras (pointe au nord de)..... Ab. — Ala. — Cañ. — S. Ba. — Vg. — Viz. — Trois-Rois (St. Wallon)............................	2376
Alano occidental; l'*Achar en Zucaca* des *Ingénieurs géographes* des camps et armées..... Ala. — Alg. — Cañ. — S. Ba. — Uts. — Idoya et Forcala (St. Wallon).......................................	2120
Ezpelo (collada de) ou de *Puyeta*..... *Baromètre,* 3 obs. (Ca.).............	1115
Fagó, pueblo..... Id. 3 obs. (Ca.).............	935
Escudachero..... Ala. — Alg. — Cañ. — Orb. — Furcuello (St. Wallon).	1249
Ansó, villa..... *Baromètre,* 6 obs. (Ca., La., W.).........................	895
Santa Orosia..... Ala. — Alga. — Orb. — S. Ba. — Viz. — Furcuello (St. Wallon)..	1333
Berdun, villa..... *Baromètre*..	695

Quimboa, pointe nord..... Ab. — Ala. — S. Ba. — Viz.................	2183
Alano..... *Station* S[t] Saud; voir liste II................................	2158
Perpetua ou collada de *Terit*..... *Baromètre,* 5 obs. (Ca., La., W.).......	1100
Caroneta (col de la) ou de *los arrieros de Terit* [1]..... *Baromètre*.........	1060

Vallée de l'Aragon subordan [2].

Achert (sommet ou castillo de)..... Ab. — Ala. — Alga. — Uts. — Viz. — Estanes, Larraille, Picoya (St. Wallon)......................	2378
Agüerrin..... Alg. — Cañ. — Or. — Pus. — S. Ba. — S. S. — S. T. — Uts. — Forcala, Furcuello, Picoya (St. Wallon)...............	2447
Vizaurrin ou **Bisouri**..... *Station* S[t] Saud; voir liste II................	2669
Hecho, villa..... *Baromètre,* 3 obs. (W.)................................	860
Sierra Pietrola, tozal [3]..... Ala. — Alg. — Asl. — S. Ba. — Furcuello et Picoya (St. Wallon)..	1455
Embun, pont en bas du village..... *Baromètre,* 6 obs. (Ca., W.)..........	700
Javiérregay..... *Baromètre,* 5 obs. (D., W.)....................	710
Santa Cilia de Jaca..... Id. 2 obs. (W.).........................	655

1. Planche 1.

2. La carte donne par erreur 1030 mètres.

3. Planche 1.

4. La carte donne par erreur 1451 mètres.

Vallée du rio Aragon [1].

		Altitude en mètres.
Ibon-Viejo (grand pic del).....	Be. — Or. — Pu........................	2518
Garganta (pico de la).....	Aut. — Coll. — Enf. — Or. — Orb. — Pu. — S. Ba. — S. S. 1. — Vg. — Viz. — Forcala, Furcuello, Llena del Boso, Picoya (St. Wallon).............................	2640
Lecerin ou **Liserin** (punta de).....	Alg. — Enf. — Or. — Pu. — S. Ba. — S. S. 1. — Vg. — Viz. — Forcala et Picoya (St. Wallon)......	2565
Magdalena, col.....	*Baromètre,* 2 obs. (La.)..........................	2055
Pala de Yp.....	Alg. — Coll. — Or. — T. — Bucuesa et Forcuello (St. Wallon.)..	2782
Collarada (peña de la).....	*Station* S[t] Saud ; voir listes I et II...........	2883
Asieso.....	Id. voir liste II...........................	1214
Baraguas, pueblo.....	Asi. — S. S. 2. — Combiné avec le *baromètre*.....	825
Abay (clocher d').....	Asi. — S. S. 2..................................	790
San Juan de la Peña, le couvent supérieur.....	*Baromètre,* 5 obs. (D.).	1220
Id. Id. inférieur.....	id.	1150
San Salvador, pointe de *Cuculo*.....	Alg. — Aut. — Colla. — Esta. — Gu. Mrr. — Or. — Orb. — Pu. — S. Ba. — S. S. 1. — S. S. 2. — S. T. — Viz. — Cotefablo (St. Schrader)...................	1544
Martes, pueblo.....	*Baromètre,* 2 obs. (M.)............................	565
Mianos, pueblo.....	Le clocher 660 mèt. pour dist. de Orba 6[k] 8, d'où le sol du village à environ....................................	645
Artieda, pueblo.....	Le clocher 660 mèt. pour dist. de Orba 6[k] 8, d'où le sol à environ..	645
Berne (pointe de la sierra de).....	Asi. — Be. — Grv. — Lagé. — Orb. — S. D. — S. S. — S. T..	1239
Berne, col.....	*Station* S[t] Saud; voir liste II............................	972
Longas, pueblo.....	*Baromètre,* 2 obs. (Ca.)...........................	740

II. — BASSIN DU GÁLLEGO

Crête entre les rios Aragon et Gállego [2].

Oroel, punta oriental.....	Aut. — Ctn. — Esta. — Gu. — Larr. — Mrr. — S. T. — Bue, Grosin, Picoya (St. Vallon)....................	1695
Oroel, tozal.....	*Station* S[t] Saud; voir listes I et II......................	1760
Santa Teresia (alto à côté du couvent de S. J. de la Peña.).....	*Station* S[t] Saud; voir liste II....................................	1266
San Salvador, ermita.....	*Station* S[t] Saud; voir listes I et II............	1535
Bozoñero, sommet principal.....	Asi. — Lagé. — Orb.	1156
Santo Domingo, roca de la cueva.....	Be. — Grv. — Lagé. — Pre. — S. D.	1519
Id tozal.....	*Station* S[t] Saud; voir listes I et II............	1526
Falangra (sierra de), *El contadero*.....	Orb. — S. Ba..................	1093

Rive droite du Gállego [3].

Partacua, pic central.....	Aut. — Coll. — Enf. — Or. — Pus. — Vg. — Autoria (St. Wallon)...	2698
Puente-Fanlo, venta.....	*Baromètre,* 2 obs...........................	750
Larrein.....	*Station* S[t] Saud; voir liste II.............................	1316

1. Planche 2.
3. Planches 1 et 3.

		Altitude en mètres.
Latras, pueblo.....	Esta. — Pre..	697
Guisuala, punta.....	Ctn. — Ctr. — Esta. — Larr. — Pall. — S. 1........	1021
Latre, pueblo.....	*Baromètre*..	705
Villafranca (punta de).....	Ctr. — Esta. — Larr. — Pall................	1016
Castillon.....	*Station* St Saud; voir liste II.........................	983
Sieso (clocher de).....	Ctn. — Larr. — Pre. — Le *baromètre* donne pour le sol 775 mèt..	787
Javierrelatre (clocher de).....	Ctn. — Esta. — Pre..................	710
Barruaca (cerro de la).....	Asi. — Ctn. — Esta. — Pall. — S. 1. — S. S. 2. — S. T..	1247
Cantera-Valle.....	Lagé. — S. S. 2. — S. T................................	905
La Nevera.....	Lagé. — Larr. — S. S. 2............................	926
Ena, pueblo.....	*Baromètre*, 2 obs..................................	770
Lagé, sierra.....	*Station* St Saud; voir liste I..................	908
Santa Isabel (alto de).....	Id. Id.	1072
Triste, pueblo.....	Pour distance supposée de Layan 6 kil................	580
Agüero, pueblo.....	*Baromètre* combiné avec une visée de Grv...........	678

Rive gauche du Gállego[1].

Pic d'Enfer ou **Quijada de Bondellos**.....	*Station* St Saud; voir liste II.	3081
Algas (Las)[2].....	Coll. — T. — Viz. — Péterneille et Puerta (St. Wallon). — M. Schrader y a stationné...	3045
Bachimaña, lacs supérieurs.....	*Baromètre*, 6 obs. (La., S., W.).........	2195
Viescas, villa.....	Id. , 12 obs. (L., M., W.)........	900
Javierre del Obispo, pueblo.....	Id.	933
Puente Saviñánigo, pueblo.....	Id. , 2 obs..........................	802
Orus, pueblo.....	Id.	980
Estallo, pueblo.....	Id. , combiné avec une visée de Ctn.	695
Id. tozal.....	*Station* St Saud; voir liste II........................	740
San Salvador del Matriz (alto principal de la sierra de).....	Ctr. — Esta. — Larr. — Pre..	1124
San Salvador del Matriz, alto de **Pallaron**.....	*Station* St Saud; voir liste II; elle porte par erreur 1717 mètres......................	1117
Escuzaguat, casa isolée.....	Esta. — Mrr. — Pall. — Combiné avec le *baromètre*..	1063
Sercue (clocher de).....	Mrr. — Pall. — Pre..............................	872
Presin (punta de).....	*Station* St Saud; voir liste II........................	1486
Peiró de Bentue.....	Ag. — Alg. — Aut. — Bai. — Ctn. — Gra. — Larr. — Pre. — S. D. — Sel. — T. — Vg.........................	1581
Bentue de Rasal, pueblo.....	*Baromètre*, 2 obs.............................	945
Rasal, pueblo.....	Id. , 4 obs. (D., M.).............	735
Cabezon (el), cerro.....	Ctn. — Larr. — Pr. — S. 1....................	1139

Crête entre les rios Basa et Guarga.

Le Sarrablo. — Vallée du Guarga[3].

Las Gorgas, tozal de la sierra de Allué.....	Ag. — Alc. — Aut. — B. E. — Ball. — Cra. — Ctr. — Esta. — Fa. — Fo. — Gab. — Larr. — Mrr. — Or. — Pall. — Pr. — Srr. — T. — Vg. — Buc (St. Wallon)..	1539

1. Planches 1 et 3.
2. La première ascension de ce pic a été faite par moi, mais mon instrument s'était faussé.
3. Planche 3, partie orientale.

Altitude en mètres.

Ballaran (alto de)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.................... 1505
Picarbiello, tozal..... Aut. — Bai. — Cra. — Ctr. — Esta. — Fa. — B. E. — For. — Pall. — T. — Vg. — Sobas (St. Wallon)........... 1521
Fenez (alto de)..... Ball. — Vallerin, Burgase, Otal (St. Wallon)........... 1695

Lasieso, pueblo..... *Baromètre*.............................. 705
Jabarrella, pueblo..... Id. 725
Lleres, castillo..... Id. , 2 obs............................. 710
La Nave, pueblo..... Id. , 4 obs............................. 755
Puente-Guarga..... Id. , 4 obs............................. 730
Abenilla, pueblo..... Ag. — Ctr. — Pall. — Pr........................ 1074
La Morialla, tozal..... Larr. — Pall.............................. 1351
Sandies, pueblo..... Ag. — Ball. — For........................ 1087
Castellar..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.......................... 1035
Villolas, pueblo..... Ctr. — Pall.............................. 860
San Esteban de Guarga..... Ctn. — Ctr. — Pall........................ 866
Villacampa, le clocher..... Ctr. — Pall. — Le *baromètre* donne pour le sol 1050 mèt.............................. 1082
Gillue, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs........................ 980
Aineto, pueblo..... Ctr. — Esta. — Gab. — Gu. — Pall................ 970
Secorun, pueblo..... Ctr. — Gab.............................. 1065 [1]
Laguarta, pueblo..... Pall. — Srr.............................. 1131 [2]

Crête sous-pyrénéenne, de Santo-Domingo a Gratal.

Crête au sud du Guarga, de Gratal a Estallo [3].

Campo Fenero (alto de)..... Ber. — Orb. — S. D. — S. S.............. 1489
Puy de Moro (alto de)..... Ab. — Grv. — Larr. — Orb. — Pre. — Pu. — S. D. — S. S. — T. — Uts.............................. 1381
Salinas (alto de la s[a] de)..... Ab. — Larr. — Orb. — Pu. — S. Ba. — S. D. — S. S. 1. — T. — Uts. — Viz.............................. 1383
Salinas, sommet oriental..... Ab. — Larr. — Orb. — Pu. — S. Ba. — S. D. — S. S. 1. — T. — Uts. — Viz.............................. 1280
Mallos de Riglos, pointe nord ou *punta de las diez*..... Lagé. — Larr. — Lay. — S. I. — T.............................. 1147
Gravasal..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.......................... 1261
Usol ou **del Sol** (peña)..... Grv. — Lay. — Pus. — S. D. — S. S. 1. — Vg. 1292
Layan..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.......................... 1498
Pusilibro..... Id. voir listes I et II.............................. 1595
Malacastro..... Ctn. — Esta. — Grv. — Orb. — Pre. — Vg............ 1540
Gratal..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.......................... 1563

Sarramiana..... Ag. — Pre. — Selv. — T. — Vg.................. 1566
Monrrepos (cerro de)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.............. 1499
Id. venta..... *Baromètre,* 2 obs.............................. 1290
Hibirque, pueblo [4]..... Ag. — For.............................. 1350
Id. sommet occidental de la sierra..... Ag. — Aut. — Esta. — For. Mrr. — Pall.............................. 1462
Used (sierra de)..... Ale. — B. E. — Ctr. — Gab.............................. 1448 [5]

1. et 2. Altitudes meilleures que celles de la carte.
3. Planche 3; planche 4, partie orientale.
4. Ybirque, selon l'orthographe donnée par feu l'ingénieur Allué.
5. Altitude meilleure que celle de 1634 donnée par la carte.

		Altitude en mètres.
Lupera, sommet principal.....	Alc. — Ball. — B. E. — Cra. — Ctr. — Gab. — Mat. — Pre. — T.	1474
Cuello Sarrablo (cerro del).....	*Station* St Saud ; voir liste II	1431
Las Coleras (collada de).....	*Baromètre*	1440

III. — VERSANT MÉRIDIONAL DE LA CORDILLÈRE SOUS-PYRÉNÉENNE

ENTRE LE GÁLLEGO ET LE CINCA

Entre le Gállego et le Flumen [1].

Marcuello, ermita.....	*Baromètre* combiné avec une visée de Grv...	970
Linas de Marcuello, pueblo.....	Id. , 3 obs. (D., L.)	715
Loarre, villa.....	Id. combiné avec une visée de Layan.	822
Bolea, clocher.......	Bal. — Grv. — Lay	708
Arascues, clocher.....	Ag. — Bal	680
'Arguis, pueblo.....	*Baromètre,* 2 obs	1065
Id. pantano (réservoir).....	Id. 5 obs. (L., M.)	975
Nueno, pueblo.....	Id.	775
Folla del Puzo [2].....	Ag. — Esta. — Gu. — Mrr. — Pre. — Selv.	1604
Meson-Nuebo (auberge dite).....	*Baromètre,* 5 obs. (L.)	1274
'Aguila (tozal del).....	*Station* St Saud ; voir liste II	1636
Selveta (punta de la).....	*Station* St Saud ; voir liste II	1503
Lieto, sommet nord de la sierra de *Sta. Olarieta*.....	Bai. — Casb. — Grt. — Selv	1385
Igries (clocher d').....	Bal. — Grv. — Lay	622
Peña San Miguel au *Salto-de-Roldan*.....	Bal. — Casb. — Grt. — Li. — Mrr. — T.	1139
Apies (clocher d')		725 [3]
Lienas, pueblo.....	*Station* St Saud ; voir liste II	701
Monte-Aragon (couvent du).....	Bal. — Casb. — Grt. — Lay	634

Entre le Flumen et l'Alcanadre [4].

Lusera, pueblo.....	*Baromètre,* 3 obs. (L.)	1055
Gabardialla, sommet principal.....	Ag. — Ala. — Aut. — Bal. — B. E. — B. I. — Ctr. — Grt. — Gu. — Mat. — Mrr. — Or. — T.	1697
Used, pueblo.....	For. — Gu	1226
Nocito, pueblo.....	*Baromètre,* 2 obs. (Ca.)	955
Cuello-Bai, col.....	Id. 2 obs. (Ca.)	1325
Id. (alto del).....	*Station* St Saud ; voir liste II	1512
San Julian de Barluenga [5].....	*Baromètre,* 2 obs	715
Sta. Olária-la-Mayor, castillo.....	Casb. — M. A	887
Castilsabas.....	*Station* St Saud, au haut du village ; voir liste II	735
Sipan (molino y puente de).....	*Baromètre*	695
Guara (tozal, ou punton de).....	*Station* St Saud ; voir les listes I et II.....	2071
Fabana (collada de).....	*Baromètre*	1800

1. L'absence de crête entre les rios secondaires nous fait prendre leurs rives comme limites de nos subdivisions. Planche 3, partie orientale.

2. Le point semblerait mieux dit : *Ralla del Pozo.*

3. La carte donne par erreur 667 mèt.

4. Planche 4, partie occidentale.

5. Il s'agit du haut du village de la rive droite ; l'altitude 685 donnée par la carte se rapporte au pont qui sépare les deux quartiers.

Altitude en mètres.

Mediodia (peña del), dans la sierra de *Guara*..... Aut. — Bal. — B. E. — Creu. — Ctr. — For. — Grt. — Gu. — Lag. — Olv. — Pan. — Rbl. — S. Bo. — S. M. — Gallinero, Gabiet, Pª Montañesa, S. Victoriano (St. Schrader)........ 1943

Cosoullano, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. (M.)........ 665

Bandalies, Id. ..... Bal. — Casb........ 595

Sietamo, Id. ..... Bal. — Casb........ 575

Ibieca, Id. ..... Bal. — Casb........ 660

Labata, Id. ..... *Baromètre*........ 625

Bara, Id. ..... Id. , 2 obs. (L.)........ 975

Yaso, Id. ..... Id. 720

Yaso et **Morrano** (col entre)..... Id. 640

Morrano, pueblo..... Id. 660

Angues, pueblo..... Buil. — Sev. — Torr........ 572

Entre l'Alcanadre et la crête du rio Vero [1].

San Juan Castiello (tozal de) ou punta de **Ceballos**..... *Station* St Saud; voir liste II........ 1689

Estallo, tozal..... B. E. — B. I. — Cra. — For. — Gab. — S. M. — Srr. — S. Vicente et S. Victoriano (St. Schrader). — Vallerin (St. Wallon). 1778

San Juan Castiello, pardina..... *Baromètre,* 2 obs........ 1240

Matidero, pueblo..... Gab. — Srr........ 1192

Cucurbazo nord, ou peña *Rayo*..... Alc. — B. E. — B. I. — Cra. — For. — Gab. — Lag. — Srr........ 1409

Torrulluela-de-Lóbico [2], pueblo..... *Baromètre,* 2 obs........ 1125

Matidero (alto de)..... Ag. — Alc. — Bal. — B. E. — B. I. — Creu. — Ctr. — C. R. — For. — Gab. — S. M. — Srr........ 1404

San Póliz (clocher de)..... B. E. — B. I. — For. — Combiné avec le *baromètre*........ 1103

Letosa, pueblo..... B. E. — For........ 1087

Las Bellostas, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs........ 1129

Balluals ou **Foroñon**..... B. E. — B. I. — Cra. — For. — Gab. — Gu. — Srr........ 1399

Cajicar..... B. I. — Cra........ 1290

Bagüeste, église et ermitage..... *Stations* St Saud; voir liste II........ 1215 / 1491

Otin (clocher d')..... Alco. — For........ 1069

Las Forcas..... *Station* St Saud; voir liste II........ 1551

Alconata..... Id. Id. 1478

Nasarre (clocher de)..... Alc. — For. — Srr........ 1197

Id. , sommet de la sierra..... Aut. — B. E. — B. I. — T. — Vg..... 1474

Barcez ou **Balced,** sommet de la sierra..... Alc. — Aut. — B. E. — C. R. — For. — Gu. — Gab. — Lag. — Olv. — Vg. — Burgase (St. Wallon). — Pª Montañesa (St. Schrader)........ 1565

Mascun (fuente de)..... *Baromètre*........ 755

Rodellar, pueblo..... Id. , 2 obs. (L.)........ 785

Bierge, pueblo..... Id. , 6 obs........ 565

Vallée du rio Vero [3].

Puimorcat ou **Pueyo de Vero,** pueblo..... *Baromètre,* 4 obs. (L.)..... 1200

Coronañara, col..... Id. 1130

1. Planche 4, partie occidentale.
2. *Torroluela, Torroluala, Torruella, Torrulluala,* variantes données par les gens du pays.
3. Elle comprend presque tout le *Sobrarbe* primitif. Planche 4, partie occidentale.

Altitude en mètres.

Roca Surta, pointe sud..... Aut. — C. R. — Cra. — Gab. — Lag. — S. Bo. — S. M........ 1348
Sasa-de-Surta, pueblo..... *Baromètre*........ 895
Las Paules-de-Vero, Id. ..... Id. 860
Arcusa, pueblo..... Arcu. — Cra. — For. — S. Bo. — S. M........ 875
Asba, tozal..... Alc. — Arcu. — B. E. — Buil. — C. R. — Cra. — Creu. — For. — Gab. — Olv. — Sal. — T. — Vg. — San Victoriano (St. Schrader)........ 1438
Betorz, annexe de Bárcabo..... Arcu. — Creu. — Tor........ 1008
Eripol, pueblo..... Arcu. — Cra. — S. Bo. — S. M........ 902
Hospitalet, pueblo..... *Baromètre*........ 790
Sevil (tozal de la sierra)..... *Station* S[t] Saud; voir listes I et II........ 1377
Alberuela de la Liena, pueblo..... *Baromètre*, 2 obs........ 635
Adahuesca (clocher d')..... Creu. — Salas. — Sev. — Tor........ 671
Alquezar, castillo en haut du village..... C. L. — Sal. — Tor........ 772
Salas (sierra de)..... *Station* S[t] Saud auprès de *N. S. de la Candelaria*; voir liste II........ 754
N. S. de la Candelaria, ermita..... C. L. — Creu. — Olv. — Salas........ 669
Salas Altas, pueblo..... *Baromètre*, combiné avec deux visées de C. L. et Creu........ 545
Salas Bajas, pueblo..... *Baromètre*, 2 obs. (M.)........ 495
Montesa (clocher de)..... Creu. — C. R. — Salas. — S. M........ 422
Cregenzan..... C. L. — Salas. — Tor. — Combiné avec le *baromètre*........ 485
Pueyo (N. S. del), chapelle près de Barbastro..... Casb. — C. L. — Mon. — Moñ. — Lag. — Olv. — Sal. — Sev. — S. M. — Srr. — Tor. .. 618

Crête entre le Vero et le Cinca[1].

Arcusa (tozal de *Guarra* dans la sierra de)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II. 1039
San Benito..... *Station* S[t] Saud, à l'ermita de ce nom; voir liste II........ 1077
Campo-Royo (alto de)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ 1049
Cruzadeta de Colungo (colladeta ó)........ 955
Torreta (sierra de *Salinas*, alto de la)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II. .. 840
Brujas (tozal de las)..... C. E. — C. R. — Pan. — S. Bo. — S. M — Tor.. 849
Hoz-de-Barbastro..... Olv. — Salas. — S. Bo. — Tor........ 715

IV. — BASSIN DU RIO CINCA

Crête entre les rios Gállego et Ara.

Vallée du rio Ara[2].

Brazato, col..... *Baromètre*, 2 obs. (W.)........ 2575
Tendeñera..... *Station* S[t] Saud; voir listes I et II...... 2850
Autoria[3]..... Id. Id. 1921
Fanlillo, ou alto **del Cuezo**..... Id. voir liste II........ 1608
Cancias, sommet sud..... Alc. — B. E. — C. R. — Fa. — Gab. — Autoria (St. Wallon)........ 1926
Gabardon, ou mieux de **los Pinales** (tozal de)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ ....
Estallo, sommet nord..... B. E. — B. I. — Cra. — For. — Gab. — S. M. — Srr. — Vallerin (St. Wallon). — S. Vicente et S. Victoriano (St. Schrader)........ 1778
Ceballos..... *Station* S[t] Saud; voir ci-dessus, et la liste II........ 1689
Mallaton, alto..... B. E. — B. I. — Cra........ 1435

1. et 2. Planche 4.
3. On nomme aussi cette pointe : *pico de los puertos de Santa Orosia*, et *Hontoria*.

	Altitude en mètres.
Crapamote, ou mieux **Capramonte** (sierra de)..... *Station* St Saud au *tozal de la Cruz;* voir liste II.	1303
Buil..... *Station* St Saud sur l'emplacement de la tour maure; voir liste II..	974
Id. (pueblo de *San Martin* de)..... *Baromètre*	905
Id. (pueblo de *Santa Maria* de)..... Arcu. — Cra. — C. L. — For. — S. M.	932

Sarvise, pueblo..... *Baromètre,* 15 obs. (B., L., S., W.)	860
Bergua, id. ..... Id. 5 obs. (S., W.)....	1029
Fiscal, pont sur l'Ara..... Id. 10 obs. (W.).......	770
Ligüerre-de-Ara, pueblo..... Id. 2 obs.	765
Javierre et **Santa Olária,** pueblos..... Id. 4 obs. (W.).......	760
Lacort, pueblo..... Id. 5 obs. (S., W.)....	720
San Felices, id. ..... Id. 2 obs.	835
Lavellila, id. ..... Id. 5 obs. (S., W.)....	710
Morcate (castillo de)..... Arcu. — Buil. — Cra	1151
Boltaña, chef-lieu de *partido*..... *Baromètre,* 9 obs. (Ca., M., S., W.).....	660
Guaso, pueblo..... Arcu. — Buil. — Cra. — S. M.	800
Torrecilla, id. ..... Buil. — Cra	708
La Lecina, id. ..... *Baromètre*	795

Rive droite du Cinca [1].

Faichana, ou alto de **Pullisinoro**..... Arcu. — Buil. — Cra. — S. Bo...	945
Coscojuela-de-Sobrarbe..... Arcu. — S. Bo. — S. M.	671
Samitier (clocher de)..... Arcu. — Cra. — Rbl. — S. Bo. — Combiné avec le *baromètre*	609
Entremon ou **el Tremon** (sierra du défilé appelé); tour de *San Miterio*..... Arcu. — C. E. — Pan. — Rbl. — S. Bo.	858
Entremon ou **el Tremon,** rocher appelé *Peña del Reloj*..... Arcu. — C. E. — Pan. — Rbl. — S. Bo.	877
Ligüerre-de-Cinca, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs.	510
Id. le bac..... Id. id.	445
Javierre, aldea de Ólson..... Pan. — S. Bo. — S. M.	583
'Olson, pueblo..... *Baromètre*	705
Mondot, pueblo..... C. R. — S. Bo. — S. M	671
Virgen del Monte..... Arcu. — B. E. — For. — Pa. — Rbl. — S. Bo...	793
Abizanda [2] (sommet central de la sierra de)..... Arcu. — C. E. — Cra. — Creu. — Buil. — Olv. — Pan. — Rbl. — S. Bo. — Tor. — Tr..	1018
Abizanda, haut de la tour..... Arcu. — Pan. — S. Bo. — S. M. — Tr.....	666
Monte-Róbles..... *Station* St Saud; voir liste II	860
Mipanas, pueblo..... C. L. — Rbl. — S. M.	514
La Picarra..... C. E. — C. R. — Lag. — Pan. — Ro. — S. M. — S. Bo. — Tor. — Vg	877
Naval, villa..... Le clocher, 704 mètres avec deux visées de C. R. et de S. Bo. — 6 *observations* barométriques donnent pour la place..	653
Montearnedo, aldea de Mipanas..... C. E. — Olv. — Tor.	649
Coscojuela-de-Fantoba..... C. E. — C. L. — Creu. — Moñ. — Olv.....	685
La Sosa, aldea..... C. E. — C. L. — Lag	666
El Grado, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. (Ca.).	490

Rive gauche du Cinca [3].

Banaston, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs.	615

1. Planche 4.
2. Madoz la nomme : *Sierra de Arbe.*
3. Planche 4.

	Altitude en mètres.
Gerbe, pueblo..... Id.	575
Griebal, aldea de Gerbe..... Arcu. — Buil. — Cra. — C. R................	765
La Corona, pueblo..... *Baromètre*......................................	750
Arasanz, Id. ..... Arcu. — Cra. — S. Bo..........................	575
Muro de Roda, église..... Arcu. — Buil. — S. Bo........................	1018
Fumanal, tozal de la Sierra de *Muro*..... Arcu. — C. E. — Rbl. — S. Bo. — Tr.	1026
Ministerio (alto de)..... Arcu. — Cra. — Rbl. — Tr. — Ferrera (St. Schrader).	1002
Virgen de Bruis..... *Baromètre*......................................	685
San Pedro de Palo (tozal et ermita de)..... Arcu. — B. E. — Buil. — C. E. — C. L. — For. — Lag. — Pan. — Sa. Q. — S. Bo. — S. M. — Rbl. — Tor. — Tr. — Turbon, Ferrera, S. Vicente (St. Schrader)......................................	1176
San Márcos de Trillo (tozal de)..... Rbl. — S. M. — Tr. — Ferrera (St. Schrader)......................................	1103
Pallaruelo, pueblo..... Rbl. — S. M. — Tr.	1114
Troncedo..... *Station* St Saud près de ce village; voir liste II.	936
Salinas-de-Trillo, pueblo..... Rbl. — Tr..............................	763
Clamosa (clocher de)..... C. L. — Rbl. — S. Bo. — S. M. — Tr...........	682
Pano, pueblo..... *Baromètre* combiné avec deux visées de Lag. et S. M.	904
Pinilla, id. ..... Id.	665
Estadilla, id. ..... id. , 4 obs. (Ca., M.)........................	475

CRÊTE ENTRE L'ÉSERA ET LE CINCA [1].

Pano (sierra de), tozal de *las Coronas*..... Arcu. — B. E. — Cra. — Lag. — Mer. — Pa. — Rbl. — S. Bo. — Tr.	1095
Id. tozal de *Centenero*..... Arcu. — B. E. — Cra. — Lag. — Mer. — Pa. — Rbl. — S. Bo. — Tr.	1122
Id. tozal de *los Escuchais*..... *Station* St Saud; voir liste II.............	1097
San Martin (ermita dans la sierra de)..... C. R. — Rbl. — S. Bo. — S. M. — Vr.	1139
San Martin (peña de..... *Station* St Saud; voir liste II.................	1175
Puebla-de-Castro (clocher de)..... C. L. — Grs. — Lag. — Moñ. — S. M.	689
Olvena, pueblo..... *Baromètre,* 3 obs................................	567
Id. cimetière..... *Station* St Saud; voir liste II......................	605

VALLÉE DU RIO ÉSERA [2].

Abenozas, village du haut..... Grs. — Mer. — Pan. — S. M..............	1140
Id. village du bas..... *Baromètre,* 2 obs.........................	1085
Aguilar, pueblo..... Mer. — Pan. — S. M............................	969
Espluga de Caballera, pueblo..... *Baromètre*...........................	650
Santa Liestra (molino de)..... Id. , 3 obs.	795
Erdao, pueblo..... C. L. — Pan......................................	894
San Clemente de Perrarua, tour et église..... *Baromètre*............	775
Puebla de Fantoba (clocher de)..... C. E. — Grs. — Lag. — Pa. — Vr.	749
Panillo, pueblo..... Grs. — Lag....................................	791
San Miguel, tozal dans la sierra de *Grustan*..... C. E. — C. L. — Grs. — Pa.	954
Grustan (clocher de)..... C. E. — Grs. — Lag.........................	908
San Pedro de Graus (ermita de)..... *Station* St Saud; voir liste II......	755
Graus, villa..... Lag. — Mon.......................................	500
Aler (clocher d')..... Creu. — Lag. — Moñ............................	695
Castarleñas, pueblo..... Creu. — C. L. — Grs. — Lag. — Moñ. — Rbl. — S. M......................................	800

1. Planche 4.
2. Planche 4, partie centrale.

Altitude en mètres.

Torre del Obispo, pueblo..... Pour le clocher combiné avec le *baromètre* et visé de : Creu. — Grs. — Lag. — Moñ. — Rbl............. 586
Aguinaliu, pueblo..... *Baromètre* combiné avec une visée de Lag........ 610
Juseu (clocher de)..... Creu. — Grs. — Lag. — Moñ..................... 818
Uriac, tozal..... C. E. — Creu. — Lag. — Mon. — Salas. — S. M......... 1025
Creu (sierra de la)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II...................... 1001
Campo-Echuze..... Id. id. 940

Crête entre l'Ésera et l'Isábena [1].

Sarrate, village du haut..... *Baromètre,* 2 obs. (M.)..................... 1240
Merlí, pueblo..... Id. combiné avec une visée de Mer.. 1320
Id. sommet de la sierra..... As.—Cti.—S. M.—Vr.—Ferrera (St. Schrader). 1566
Id. pointe orientale..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.................. 1504
Id. col dit *del llano*..... *Baromètre* combiné avec une visée de S. E. M. 1120
Pilaret del Rey [2]..... Grs. — Mer. — Pa. — S. M. — Vr.............. 1474
Santa Quiteria (tozal de)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.............. 1458
Virgen (roca de la)..... Id. id. 1399
Fantoba, pueblo..... C. E. — Lag.................................... 798
Id. castillo..... Lag. — Pa. — Vr................................ 1027
Miranda (casa la)..... C. L. — C. E. — Grs. — Lag. — Moñ. 806

Vallée de l'Isábena [3].

Ballabriga, pueblo..... *Baromètre*.................................... 1165
Obarra, id. ..... Id. 1045
Calvera, id. ..... Id. , 2 obs. (M.)......................... 1250
Castrocid, id. ..... Id. 1090
Raluy (clocher de)..... S. E. M. — Siz................................ 1316
Serraduy (clocher de)..... Asp. — Creu. — Sa. Q. — Vr................. 960
Puente-Serraduy, pueblo..... Asp. — Sa. Q. — Vr...................... 810
Pobla de Roda (puente del pueblo)..... *Baromètre,* 2 obs. (Ca.)......... 725
Virgen del Tozal..... Asp. — Creu. — Mon. — Mer. — S. E. M. — Vr.. 1236
San Esteban del Mall..... *Station* S[t] Saud au village de ce nom; voir liste II.. 1045
Roda, villa (le clocher)..... Lag. — Mer. — Sa. Q. — S. E. M. — Vr....... 932
Cajicar (clocher de)..... M. A. — Mon. — Lag. — Vr.................... 1058
Lascuarre, pueblo..... Lag. — Mer. — Pa. — S. M. — Vr.............. 682
Laguarres, id. ..... Asp. — Lag. — Vr............................ 615
Castillo de Laguarres..... *Station* S[t] Saud; voir liste II. 1155
Capella, pueblo..... Grs. — Lag. — Vr.............................. 568

Cordillère du Cinca a la Noguera Ribagorzana.

Vallées secondaires au sud de cette cordillère [4].

Artigali-Lucas ou **Artigo-de-Lucas** [5]..... C. E. — C. L. — Creu. — Grs. — Lag. — Mat. — Moñ.................................. 1052
Campo-Labasa..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.................. 1104
Moñero ou **Buñero**..... Id. voir listes I et II............. 1108

1. Planche 4.
2. Ce point et les deux suivants sont dans la sierra des *Morrones de Güel*.
3. Planche 4.
4. Planche 4, partie méridionale, et planche 6.
5. Ce sommet et les cinq suivants appartiennent à la sierra de *la Carrodilla*.

		Altitude en mètres.
Bergüelli.....	Bol. — C. E. — C. R. — Creu. — Grs. — Lag. — M. A. — Mon. — Moñ. — S. M. — S. Q. — T. — T. G. — Vr..........	1089
Llabasull.....	B. E. — C. E. — C. R. — Creu. — C. L. — Grs. — Lag. — Mat. — Mon. — Moñ. — Sev. — S. Q. — T. G. — Vr........	1065
Purroy (clocher de).....	Bol. — M. A. — S. Q........................	893
Pilzan (castillo de).....	Bol. — C. E. — Lag. — M. A. — M. C. — Mon. — Ped. — S. M. — S. Q. — T. G. — T. M. — Via..............	942
Calasanz, pueblo.....	Moñ. — S. Q...................................	769
Monmegastre ou **Castillo de la Mora**.....	Bol. — Casb. — C. L. — Lag. — Mat. — Moñ. — Sev. — T. M.....................	862
San Quilez (ermita de).....	*Station* S[t] Saud; voir liste II................	1092
Estopiñan (clocher d').....	Bol. — T. G. — T. M..........................	780
Perpella ou **Penella,** sierra.....	Bol. — Lag. — S. Q...................	906
Nacha ou **Najar,** pueblo.....	Bol. — T. G............................	794
Bolterol, sierra.....	*Station* S[t] Saud; voir liste II...................	879
Camporrells, villa (clocher).....	*Baromètre,* 3 observations combinées avec deux visées de Bol., et T. M............................	665
Los Mártires[1] (ermita de).....	Bol. — C. L. — M. A. — M. C. — Mon. — Moñ. — Lag. — S. Q. — T. G. — T. M. — Vr...............	873
Salvador de Castillonroy (ermita de San).....	Bol. — C. L. — Lag. — M. A. — M. C. — Moñ. — S. Q. — T. M. — Vr..............	763

V. — BASSIN DE LA NOGUERA RIBAGORZANA

Crête entre l'Isábena et la Noguera Ribagorzana[2].

Bonansa, pueblo.....	*Baromètre,* 2 obs. (S.).........................	1260
Pega, tozal méridional.....	Aul. — Cti. — Got. — Monb. — P. B. — S. M. — S. G. — Sa. Q. — Siz. — Vr. — Espes (St. Schrader).......	1794
El Moñador.....	Got. — Monb. — Mtib. — Siz. — Vr.................	1712
Siz (col de).....	*Baromètre*.......................................	1585
Id. tozal.....	*Station* S[t] Saud; voir liste II..........................	1784
Brócolo, mallo.....	Aul. — Grs. — Mer. — Monb. — Sev. — S. M. — Vr. — Ferrera (St. Schrader)...................................	1624
Aspera, tozal.....	*Station* S[t] Saud; voir liste II.......................	1431
Tozallas de Cajicar[3].....	As. — Aul. — Cti. — Mer. — Mon. — S. M. — Vr.	1335
Castigaleu.....	Mer. — Vr..	1086
Laguarres (le plus haut sommet de la sierra del *Castillo de)*.....	Lag. — Mon. — Vr..	1170
San Salvador de Benabarre, ermita.....	C. L. — C. R. — Creu. — Grs. — Lag. — M. A. — Moñ. — Ped. — Rbl. — S. Q. — S. M. — T. G. — Viac. — Lag..................................	898

Vallée du rio Guart.

Crête entre le Guart et la Noguera[4].

Luzas, tour du village.....	C. L. — M. A. — M. C. — Mer. — Moñ. — S. Q..	807
Tolva, villa (le clocher).....	Creu. — Ped. — Viac........................	712
Benabarre, chef-lieu de *partido* (haut de la tour).....	Creu. — Lag. — Ped. — S. Q. — T. G......................................	798
Pedregues, tozal.....	*Station* S[t] Saud; voir liste II......................	809

1. Madoz le nomme : *Ermita de San Abdon de Camporrells.*
2. Planche 4, partie orientale.
3. Madoz nomme cette cime : *Los Puyasons.*
4. Planche 4, partie orientale.

Altitude en mètres.

Fals, tour..... Ped. — T. G. 781
Caladrones, pueblo..... *Baromètre* 630
Tozal-Gordo..... *Station* St Saud; voir liste II. 910
Estaña, pueblo..... *Baromètre* combiné avec une visée de S. Q. 755

Monesma (tozal de)..... *Station* St Saud, sur les ruines d'une tour près du village; voir liste II. 1233
Puyol de Monesma, pueblo..... *Baromètre* 1160
Badella ou **Bardellas,** sommet principal..... Cti. — Mon. — S. Q. — Vr. 1045
Viacamp...... *Station* St Saud à la tour de ce village; voir liste II. 971
Mases de Burg (col des)..... *Baromètre* 1085
Sabinós, sierra..... B. E. — C. E. — M. A. — Moñ 1044

Rive droite de la Noguera Ribagorzana[1].

Tozal-Gros, sierra de *las Tosas*..... Aul. — Mon. — Siz. — Got 1600
San Salvador (alto de la sierra de)..... Aul. — Cti. — Got. — Mtib. — Siz. 1513
Obiz, pueblo..... Aul. — S. G. 1246
Betesa (clocher de)..... Aul. — Siz. 1167
Santorens (clocher de)..... Aul. — Siz. 1072
Aulet (sierra de)..... *Station* St Saud; voir liste II[2] 1500
Id. pointe nommée : *El Tallon*..... Asp. — Aul. — Cti. — Got. — Lag. — M. A. — Mon. — Mtib. — S. G. — Siz. 1506
Sopeira, pueblo..... *Baromètre* 765
Puymola (clocher de)..... Aul. — Asp. -- Siz. 986
Iscles, pueblo..... Asp. — Siz. 1045
Cornudella ou **Cristada,** sierra..... Asp. — Aul. — Cti. — Mer. — Mon. — Siz. 1281
Aren (castillo de)..... Cti. — M. C. 773
Mall (sierra del) ou de *Treserra*..... Asp. — Aul. — Mon. — Siz. — Vr.... 1141
Montañana, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. (Ca.). 610
Llitera, Id. ..... Id. 750
Chiriveta, Id. ..... Id. 675
Montsech de Aragon..... *Station* St Saud; voir liste II. 1325
Fet, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. (M.). 790
Sabinós ou **Belmont,** sierra..... Bol. — Lag. — M. A. — T. G. 1004

Vallée de la Noguera de Tor ou de Bohí[3].

Coll, sierra..... Au. — Got. — Mtib. — P. B. — Suert, Espes, Malhibiern (St. Schrader). 2280
Bohí, pueblo..... *Baromètre,* 6 obs. (Ga., L., S.). 1310
Tahull, pueblo..... Id. 5 obs. (H., L., S.). 1560
Pinar del Bach..... *Station* St Saud; voir liste II. 2103
Erta (pic central du port d')..... Gi. — Monb. — Mti. — P. B. — S. G. — Siz. — Eril-Avall, Espes (St. Schrader). 2681
Erta (col entre la sierra d') et le *Corronco*..... Asp. — Aul. — Gi. — Monb. — Mti 2392
Corronco-de-Duro..... Cti. — Gi. — Asp. — Aul. — Mon. — Monb. — Mti. — Lag. — P. B. — Peso. — S. G. — Siz. — Colomes, Espes, Eril-Avall (St. Schrader). — Gi. (St. Huot). 2541
Llesp, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. (S.). 1015

1. Planche 4, partie orientale.
2. Cette liste, par erreur, dit que ce sommet se nomme *El Tallon*.
1. Planche 2, angle S.-O.; planche 4, angle N.-E.; planche 5, angle N.-O.

Altitude en mètres.

Serreres, col..... *Baromètre*........ 1365
Gotarta (alto de)..... *Station* S[t] Saud, sur le flanc de la sierra de ce village; voir liste II........ 1580

RIVE GAUCHE DE LA NOGUERA RIBAGORZANA[2].

Vilaller, pueblo..... *Baromètre*........ 990
Pont de Suert, id. ..... Id. , 4 obs. (S.)........ 870
Eril-Castell (clocher d')..... Got. — Monb. — Mtlb........ 1384
Peranera (clocher de)..... Mtlb. — Slz........ 1325
Sas (Batlliú-de-)..... *Baromètre* combiné avec une visée de Mtlb........ 1380
Montiberri (alto de)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ 1703
Viú de Llebata, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs........ 1255
Tono (alto de)..... Aul. — Monb. — Mtlb. — Slz........ 1609
Sant Roque (coll et ermita de)..... *Baromètre,* 2 obs........ 1475
Sant Gervas, signal de premier ordre à la *Bedula de Adons*..... *Station* S[t] Saud; voir listes I et II........ 1839
Sant Gervas (penya de), sommet de la sierra..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ 1881
Espluga de Sierra (clocher d')..... Aul. — S. G........ 1185
Espills, pueblo..... Cti. — S. G........ 1082
Tossal-Gros de Castisent..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ 1094
Puente-Montañana, pueblo..... *Baromètre* combiné avec deux visées de Cti. et M. A........ 560
Castellnoú de Montsech, pueblo..... Cti. — Mon........ 1063
Alsamora, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs........ 880

CRÊTE ENTRE LA NOGUERA RIBAGORZANA ET LE FLAMISELL.

CRÊTE ENTRE LES DEUX NOGUERAS[1].

Llachs (pic de) ou pic nord de **Cogomella**..... Lle. — Mor. — Pes. — Montseny (St. Schrader)........ 2876
Peso (pic del)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ 2891
Rus ou **Rusch** (coll de)..... *Baromètre,* 3 obs. (H., L.)........ 2610
Id. , sierra..... Gi. — Mor. — P. B. — Eril-Avall (St. Schrader)........ 2804
Tartarroys (puig de)..... Lle. — Gi. — Sev. — Eril-Avall et Montseny (St. Schrader)........ 2745
Birros (tossal de la coma de)..... Gi. — P. B. — Pes. — Eril-Avall (St. Schrader). 2626
Ginebrell..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ 2756
Serbi[3]..... Asp. — Aul. — Creu. — Gi. — La. — Lle. — Lla. — M. A. et C. — Ment. — Mon. — Monb. — Mtlb. — Mort. — P. B. — Ped. — Pes. — S. A. — Se. — S. G. — S. M. — Slz. — Vr. — Grs. — Gallinero, Colomes, Malhibiern, Espes, Alins, Eril (St. Schrader). — Montseny (St. Chesneau). — Ginebrell (St. Huot)........ 2756
Sant Quiri, ermita..... Monb. — Got. — Bonansa (St. Schrader)........ 1640
Montbuy..... *Station* S[t] Saud; voir liste II........ 1531
Camporal, sommet le plus élevé..... Aul. — M. A. et C. — Mon. — Monb. — Pi. — S. G. — Vr........ 1710
Lleras (sierra de); 1° sommet le plus élevé..... Aul. — Creu. — Cti. — C. A. — Lag. — Pa. — Pi. — S. A. — S. M. — S. G. — Slz. — Vr. — Asp. — M. A. et C. — Mon. — Malhibierne (St. Schrader)...... 1680

1. Planche 4, partie orientale.
2. Planche 2, angle S.-O.; planche 4, partie orientale; planche 5, partie occidentale.
3. On nomme aussi ce pic : *pica de Manyanet* et *Aygua-Blanca*

		Altitude en mètres.
Lleras, 2° turó ou tossal.....	Aul. — Creu. — Ctl. — C. A. — Lag. — Pa. — Pi. — S. A. — S. M. — S. G. — Siz. — Vr. — Asp. — M. A. et C. — Mon. — Malhibierne (St. Schrader).............	1431
Id. , 3° sommet de *Plieta-Verde*.....	Aul. — Lag. — Mer. — Sev. — S. G. — Vr........	1563
Mont-Lloba, tour sur la crête.....	B. E. — Ge. — Mon. — Vr...........	1052
Id. col.....	*Baromètre*........	955
Coll d'Ares.....	Id. , 2 obs........	1505
Montsech del Centre ou **d'Ager**.....	*Station* S[t] Saud; voir listes I et II.	1677
Montclús, sierra.....	C. L. — M. A. — M. C........	1041
Mondivi de Tragó (puig de), ou **Mont de Vi**.....	Bol. — Creu. — C. L. — Lag. — M. C. et A. — Moñ. — S. Q. — T. M..............	1033
Poú (serra de).....	Bol. — C. L. — Lag. — M. A. — S. M. — S. Q..........	1034
Ciérvoles (serra de), ermita de *Sant Salvador*.....	C. L. — Moñ. — S. Q. — T. M........	962

VI. — BASSIN DE LA NOGUERA PALLARESA

Vallée du rio Flamisell ou Framissell.

Crête entre le Flamisell et la N. Pallaresa[1].

Filia, pic.....	Aul. — Lag. — Lle. — Gl. — M. A. — Monb. — Mor. — Mtlb. Montseny (St. Schrader). — Gl. et Mor. (St. Huot).............	2769
Capdellá, pueblo.....	*Baromètre*, 6 obs. (L. S.)........	1465
Llena, pic.....	*Station* S[t] Saud; voir liste II........	2692
Castellnoú (sierra au nord de).....	Lla. — Lle. — Ment. — Monb. — Mtlb. — Mor. — Pes. — Siz. — Montseny et Serravillo (St. Schrader).	2633
Coste (tossal de la).....	Gl. — Lag. — Lla. — Lle. — Mon. — Ment. — Pe. Re. — S. G. — Siz. — Mor. — Serravillo (St. Schrader)........	2611
Manyanet, poblet.....	*Baromètre*, 3 obs........	1545
Torre-de-Buira, pueblo.....	Monb. — S. G........	1157
Abellanos, id.	Mon. — S. G........	1338
Villancos, id.	Monb. — S. G........	1343
Perbes, id.	*Baromètre*........	1225
Pinyana, id.	Id.	1160
Id. (sierra de).....	Lla. — Ment. — Mor. — S. G........	1572
Estavell, pueblo.....	B. M. — Ment. — Mor. — S. A........	1194
Bastida-de-Bellera, id.	Monb. — Mtlb. — S. A........	1243
Corroncuy, id.	*Baromètre*........	1260
Senterrada, id.	Id. , 2 obs........	755
Mentuy, ou mieux **Mencuy** (turó de).....	*Station* S[t] Saud; voir liste II..	1102

Trio ou **Triedo**, col.....	Du. — Lle. — Serravillo (St. Schrader)..........	2109
Mortes (tossal dels).....	*Station* S[t] Saud; voir liste II........	2451
Monros (cap del Serradet de).....	Du. — Ctl. — Gl. — Lle. — M. A. — Ment. — Mor. — Monb. — Siz. — Sort. — S. G. — Serravillo (St. Schrader)........	2498
Monros (puig de la coma de).....	C. P. — Ctl. — Lle. — Ment. — Monb. — Re. — S. G. — Tu........	2216
Estachs (tossal).....	Lla. — Ment	1578
Mencuy, col.....	*Baromètre*........	1120
Sant-Aventi.....	*Station* S[t] Saud, sur l'emplacement d'un ermita détruit; voir liste II........	1491

1. Planche 5, partie occidentale.

Rive droite de la Noguera Pallaresa[1].

		Altitude en mètres.
Cuestió (tossal de la).....	B. M. — Du. — Cts. — Lla. — Mor. — Sort. — Tud. — Campirme, Xoll, Serravillo (St. Schrader). — Mor (St. Huot)..	2102
Surp, poble.....	Du. — Oll. — Pl...........................	1060
Llesuy, id.	Du. — Mor. — Sort........................	1103
Olp, id.	Oll. — Sort..............................	1118
Pujal ou **Puyol,** id.	Oll. — Sort..............................	1219
Sort, chef-lieu de *partido*.....	Oll. — Sort..............................	730
Enviny, village.....	Oll. — Sort..............................	1219
Tó (tossal oriental de la coma de).....	Lla. — S. A........................	1496
Bretuy, aldea de Moncortes.....	B. M. — Lla. — S. A....................	1064
Moncortes, pueblo.....	*Baromètre*, 2 obs.............................	1045
Peramea, id.	Lla. — Oll. — S. A.........................	951
Gerri de la Sal, villa.....	*Baromètre*, 3 obs. (Ca.)......................	655
Llaras (turó de).....	*Station* St Saud; voir liste II..................	956
Peracals, poble.....	*Baromètre*..	1205
Id. sierra.....	Lla. — Lle. — M. C. — Monb. — S. A.............	1323
Pobla-de-Segur, villa.....	*Baromètre*, 2 obs. (Ca.)............	540
Gurp, poble.....	id.	935
Santa Engracia, bas du village.....	id.	1040
Costa-Ampla.....	*Station* St Saud; voir liste II.....................	1013
Talarn, pueblo.....	C. A. — M. C....................................	585
Tremp, chef-lieu de *partido*.....	B. M. — C. A. — G. E. — M. C. — Oll....	459
Sant Adriá, pueblo.....	C. A. — G. E..................................	888
Figols, id.	*Baromètre*, 2 obs. (Ca.)..........................	745
Campo del Gendo.....	*Station* St Saud; voir liste II..................	642
Palau de Noguera.....	*Baromètre*..	435
Monte Alegre, sierra de *Montroig*.....	Lag. — M. A. et C...............	928
Sant Hoisme, poblet.....	*Baromètre*..	386
Pont de Montclus.....	Id.	305
Santa Linya, poble.....	Id.	525

Rive droite de la Noguera de Vall Farrera[2].

Buixet, pic.....	C. P. — Mor. — Ro. — Sav. — Set. — Tu. — Turp. — Pl. — Serravillo et Xoll (St. Schrader). — Salorie (St. Huot). — Médacourbe..	2844
Campirme.....	Ro. — Tu. — C'est une st. de M. Schrader...............	2213
Médacourbe, pic frontière.....	Arc. — C. P. — Cti. — Esc. — Ro. — Ru. — Sav. — Salorie (St. Huot). — Embalire (St. Schrader).......	2896
La Rouge, pic frontière.....	*Station* St Saud; voir liste II................	2905
Bedet, pic dans le massif d'Estats.....	C. P. — Est. — Mor. — Ro. — Tu. — Xoll (St. Schrader). — Monteixo (St. photog. Gourdon).........	2797
Sulló, port.....	C. P. — Ro. — Monteixo (St. photog. Gourdon)...........	2890
Id. (sierra de) grand pic.....	Esc. — Est. — Ro. — Sal. — Tu. — C. P. — Certescans et Serravillo (St. Schrader). — Sal. et Monteixo (St. photog. Gourdon)......................................	2953
Baborta, pic.....	C. P. — Est. — Esc. — Ro. — Tu. — Salorie (St. Huot). — Certescans (St. Schrader). — Monteixo (St. photog. Gourdon).	2934
Hausinils (penya de).....	C. P. — Esc. — Mor. — Ro. — Sav. — Tu. — Campirme (St. Schrader). — Monteixo (St. photog. Gourdon). ..	2666

1. Planche 5, partie occidentale.
2. Planche 2.

		Altitude en mètres.
Plans (tossal dels).....	C. P. — Est. — Ro. — Set. — Campirme (St. Schrader). — Salorie (St. Huot)........	2592
Conques, col.....	Est. — Ro. — Set........	2256
Id. sommet.....	Ro. — Set. — Tu........	2340
Tudela (lo cap de).....	*Station* St Saud; voir liste II........	2318
Id. sommet sud.....	Mor. — Sav. — Set. — Tu. — Campirme (St. Schrader).	2339
Negua (tossal du plá de).....	C. P. — Du. — Mor. — Tu. — Campirme (St. Schrader). — Salorie (St. Huot)........	2094
Noarre, granges.....	*Baromètre,* 3 obs. (G.)........	1545
Cauvo, pointe sud.....	C. P. — Esc. — Est. — Ro. — Tu. — Campirme (St. Schrader)........	2572
Lleret ou **Llueba,** col supérieur.....	*Baromètre*........	2060

RIVE GAUCHE DE LA NOGUERA DE VALL FARRERA [1].

Escorbas, pic.....	*Station* St Saud; voir liste II........	2789
Noris (pic de).....	C. P. — Cti. — Esc. — Est. — Ro. — Rub. — Sav. — Set. — Monteixo (St. photogr. Gourdon........	2828
Monteixo.....	C. P. — Cos. — Cti. — Est. — Re. — Ro. — Rub. — S. A. Sav. — Set. — Tu. — M. C. — Mor. — Estats, Besero et sur le pic (St. photogr. Gourdon). — Embalire, Braibal, Portarron, Campirme, Xoll, Rosario (St. Schrader). — Salorie et C. P. (St. Huot).	2904
Tor (passage dit *portell [2] de)*.....	C. P. — Sav. — Set........	2636
Id., village.....	*Baromètre,* 5 obs. (G., H.)........	1710
Burchs (cap de).....	C. P. — Sav. — Set. — Tu. — Salorie et C. P. (St. Huot).	2719
Arreu ou **Areo,** pueblo.....	Sav. — Tu........	1279
Sabollera (portarron de).....	*Baromètre,* 3 obs. (G.)........	2430
Id., sommet.....	*Station* St Saud; voir liste II........	2576
Tirbia, pueblo.....	*Baromètre* combiné avec une visée de Ord. pour distance 4k 8........	995
Ribollera, pic nord.....	Arn. — Esc. — Mor. — Ro. — Serv. — Salorie et sierra d'Alins (St. Huot)........	2412
Ordosa, pic.....	*Station* St Saud; voir liste II........	2225

RIVE GAUCHE DE LA NOGUERA PALLARESA [3].

Castanas, pic.....	*Station* St Saud; voir liste II........	2120
Romadriu, poblet.....	*Baromètre*........	1355
Sant Joan del Erm, couvent.....	Id., 2 obs.; combiné avec une visée d'Ordosa........	1700
Duque *(bosch* del).....	*Station* St Saud; voir liste II........	2109
Solá de Sort.....	Id. Id.	2238
Orri (tossal del) ou de **Rubió**.....	Id. voir listes I et II.....	2435
Rubió, pueblo.....	Oli. — Pi........	1702
Soriguera, pont.....	*Baromètre*........	1145
Turnafort (clocher de).....	R. M. — Sort. — Combiné avec le *baromètre*..	1339
Puyol (tossal del).....	B. M. — Oli. — S. A........	1924
Oliva, turó.....	*Station* St Saud; voir liste II........	1898
Useu, pueblo.....	Lla. — S. A........	848
Roca-Santa.....	C. A. — Lla. — M. C........	1154
Ortoneda, pueblo.....	*Baromètre*........	1030
Claverols, id.	Id.	780

1. Planche 2.
2. *Portell, Portaron* sont, en catalan, des synonymes de col, port, passage.
3. Planche 5.

	Altitude en mètres.
Erbasavina, pueblo..... *Baromètre*..................................	1020
Id. sierra..... B. M. — Cti. — Cos. — G. M. — M. A. — Mon. — S. A. — S. M. — T. Pel. — Turp. — Vr.....................	1685
Personada, pueblo..... *Baromètre*.............................	935
Aramunt, bas du village..... Id.	655
Sant Corneli, ermita au sommet de la sierra..... B. M. — C. A. — Cos. — Cti. — Ge. — G. M. — Lla. — Lle. — M. C. — S. A. — S. G.	1353
Conques, pueblo..... *Baromètre*......................................	620
Abella de la Conca, pueblo..... G. M., en admettant comme distance 7k 5.	1010
Sant Salvador de Toló, sierra..... C. A. — Cti. — G. M. — M. A......	1266
Montsech de Rubies..... C. A. — C. L. — Cti. — Ge. — Lag. — Lle. — M. C. — Mon. — Moñ. — Re. — Se. — Tu. — T. M.........	1685

VII. — BASSIN DU RIO SEGRE

Crête entre la Noguera Pallaresa et le Segre[1].

Roca Entravessada, pointe sur la frontière..... Arca. — C. P. — Cti. — Esc. — Lle. — Mor. — Ro. — Braibal, Padern, Serravillo (St. Schrader). — Salorie (St. Huot). — Monteixo (St. photog. Gourdon)...	2914
Roca Entravessada, pointe espagnole..... C. P. — Esc. — Lle. — Mor. — Ro — Set. — Embalire, Serravillo (St. Schrader). — Set. (St. Huot). — Monteixo (St. photogr. Gourdon)................	2927
Vallaygua, lac..... *Baromètre*, 3 obs. (G. H.).........................	2480
Id. col..... C. P.— Esc. — Est. — Ro. — Combiné avec 3 obs. *barométriques*..	2763
Id. pic nord..... Arca. — Esc. — C. P. — Lle. — Mor. — Padern, Serravillo (St. Schrader). — Serv. (St. Huot)..................	2879
Sanfons, pic sud-ouest..... Cti. — Esc. — C. P. — Est. — Ro. — Sav. — Set. — Padern (St. Schrader). — Est. (St. photogr. Gourdon)...	2894
Port-Bell ou **Port-Vell**..... *Station* St Saud; voir liste II...............	2606
Pic du Port-Negre[2]..... Arca. — C. P. — Mor. — P. Bell. — Set. — Tu.	2584
Comella-Ampla..... Arca. — P. Bell. — Serv. — Set. — Re. — Tu. — Padern (St. Schrader). — C. P. (St. Huot)....................	2573
Ovella ou de la **Aubella** (crête de la)..... Esc. — Est. — Mor. — Rec. — Set. — Tu. — Padern, Xoll (St. Schrader). — Est. (St. photogr. Gourdon)...	2541
Cabús, port..... Rec. — Tud..	2300
Seturia (cap del Port de) ou **Sotorio**..... *Station* St Saud; voir liste II...	2523
Tossas de Cabús ou **d'Embort**, sommet principal..... Arca. — Arn. — Asc. — Esc. — Est. — Mor. — P. Bell. — Re. — Ro. — Tu. — Sav. — Salorie, Alins, Riall, C. P., Re. (St. Huot). — Campirme, Xoll (St. Schrader)...	2772
Salorie ou **Sulario**, grand sommet, ou **Pic de Alins**..... Arn. — Arca. Esti. — Lag. — Lle. — M. C. — Mon. — Mor. — M. T. — Pl. — B. M. — Est. — — Po. — Rab. — Re. — Ro. — Ru. — Sav. — Sev. — S. G. — T. Pel. — Tud. — Turp. — V. S. — Alp, Braibal, Campirme, Serravillo, Padern, Xoll (St. Schrader)......	2789
Servella ou mieux **Cerbella**..... *Station* St Saud; voir liste II.........	2381
Quell (coll de la)..... *Baromètre*.....................................	2175
Ares de Civis (col d')..... Id.	1930
Ras de Conques, sommet nord..... Asc. — Mor. — Sav. — Serv........	2145
Balseta (col de la) ou de *Sant Joan del Erm*..... *Baromètre*............	1730
Id. ..... *Station* St Saud auprès du col; voir liste II.....................	1766

1. Planches 2 et 5.
2. Ce pic entre Tor et l'Andorre se nomme aussi *Al-de-la-Capa*; le port n'a que 2519 mètres.

Altitude en mètres.

Bosch de Guils (turó del)..... Bal. — B. M. — Cts. — Pi. — Re. — S. G. — Men. — Tu. — Alins (St. Huot)........................... 2161
Cantó, col..... R. M. combiné avec 2 obs. *barométriques*................. 1715
Piches ou mieux **Piques** (roch dels)..... *Station* S[t] Saud; voir liste II.... 1985
Tahus, pueblo..... *Baromètre*.. 1510
Cuberas (bosch de)..... B. M. — Cti. — Creu. — Esti. — Lag. — Lle. — M. A. et C. — Mon. — Pi... 1941
Boú-Mort..... *Station* S[t] Saud; voir listes I et II.......................... 2082
Correu, serra..... Cosc. — Creu. — Cti. — G. M. — Est. — Lag. — T. Pel. — Turp. — Vr.. 1804
Caramanya (ermita de la Mare de Deu, ou N. D. de)..... B. M. — Cosc. — G. M. — M. A. et C. — M. T. — Mon. — T. Pel. — Turp...... 1649
Grau-de-Moles..... *Station* S[t] Saud, à l'*alto,* près du col de ce nom; voir liste II.. 1276

Val d'Andorre [2].

Arcalis, pic..... *Station* S[t] Saud; voir liste II............................ 2780
Cataverdis (pointe de)..... Arca. — C. P. — Ro. — Embalire (St. Schrader). — Monteixo (St. photogr. Gourdon)............................ 2813
Langonello, brèche frontière..... *Baromètre*............................ 2725
Las Bareytes, pic occidental..... C. P. — P. Bell. — Arca. — Ro. — Padern (St. Schrader)... 2864
Percanella (puig de la)..... Arca. — C. P. — P. Bell. — Padern (St. Schrader). 2582
Id. et le puig **del Plá** (sommet entre)..... Arca. — C. P. — Padern (St. Schrader)... 2660
Recofred, le plus haut pic; frontière..... Arca. — C. P. — Ro........... 2870
Coma Pedrosa..... *Station* S[t] Saud; voir liste II...................... 2946
Id. , tour sur un éperon sud..... Arc. — Esc. — Ro. — Sav. — Reco (St. Huot).. 2893
Andorra-la-Vella, capitale de l'Andorre..... *Baromètre,* 8 obs. (G., Ha., L., Me.)... 1085
Sant Juliá de Loria, paroisse..... *Baromètre,* 7 obs. (G., Ga., L., M.)..... 930
Estanyo, pic..... Arca. — C. P. — Est. — Lle. — M. C. — Mor. — Re. — Set, Sev, Cabanette et pic du port de Siguer (St. Huot). — Braibal, Embalire (St. Schrader)............................ 2911
Casamanya (pic de)..... Arca. — Re. — Ro. — C. P. — Embalire, Padern, Braibal (St. Schrader). — C. P. et Serv. (St. Huot)............. 2743
Las Neras (roch de)..... C. P. — Re. — Set. — Braibal, Padern) St. Schrader). 2213
Saldeu, poblet..... *Baromètre,* 6 obs. (G., Ga., S.)................. 1855
Canillo, paroisse..... Id. 4 obs. (B., G., Ga.).................. 1550
Prats, poblet..... Id. 5 obs. (B., G., S.).................. 1590
Meritxell, paroisse..... Id. 4 obs. (B., G., S.).................. 1500
Encamp, paroisse..... Id. 4 obs. (B., G.)..................... 1265
Ensagens (puig d') ou *alto del Grio*..... Arca. — C. P. — Lle. — Mor. — Pi. — Re. — Set. — Braibal, Padern. Embalire (St. Schrader). — La Cabanette, Arn, Serv., Salorie (St. Huot). — Campcardos (St. Chesneau)... 2870

Vallées d'Os et de Civis [1].

Os, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. (H.)................................ 1570
Anclar ou **Montclá,** serra..... Arca. — Ascas. — C. P. — Esc. — P. Bell. — Re. — Serv. — Braibal (St. Schrader). — Salorie et Set. (St. Huot). 2403
Civis, pueblo..... *Baromètre,* 5 obs. (G., H.)............................ 1555

1. Planche 2.
2. Planche 2, sud; planche 5, nord.

Altitude en mètres.

Arn (Bueny de la coste del) ou de **Canólic**..... *Station* St Saud; voir liste II. 2063
Argolell, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. 850
Cogoll, sommet principal de la sierra..... Arn. — Asc. — C. P. — Sav. — Serv. — Saloria (St. Huot). — Padern (St. Schrader). 1764
Anserall, pont du village..... *Baromètre,* 4 obs. (H.). 740

Rive droite du Segre en aval de la Seu[1].

Castell-Ciutat..... Qto. — Po. — Re. — Torre. (St. Chesneau). 705
Villamitjana, village..... Bals. — M. T. 988
Castellbó, église..... *Baromètre*. 815
Santa Creu, pueblo..... Id. , 2 obs. 1320
Abellanet, Id. ..... Id. 1235
Pallerols, Id. ..... Id. 1240
Roca Mora..... *Station* St Saud; voir liste II. 1854
Freixa, poblet..... *Baromètre*. 1535
Guils, Id. ..... Pl. — R. M. 1430
Sant Quirce, ermita près de *Noves*..... M. T. — R. M. 1512
Cabó, bas du village..... *Baromètre*. 730
Ares (sierra du col d'), elle se nomme aussi : *Sola* et *Barida*..... Cosc. — B. M. — M. T. — Est. — Turp. — Padern (St. Schrader). 1660
Cabó, sierra..... Cosc. — Cts. — Est. — Mor. — M. T. — Pl. — T. Pel. — Turp. — B. M. 1845
Santa Fe, sommet occidental..... B. M. — Cosc. — Cts. — G. M. — M. A. et C. — M. T. — Pl. — Re. — V. E. — Noll (St. Schrader). 1888
Coscollet..... *Station* St Saud; voir listes I et II. 1611
Sant Mamerto[2]..... Cti. — M. C. — Sev. — S. Q. 1362

Haute vallée de la baronnie de Riaup[3].

Boyxols, sierra..... Cosc. — M. C. — M. T. — T. Pel. — Turp. 1467
Mas de Joan Felipe..... *Baromètre*. 1195
Aubens ou **Anauvens** (col d'En)..... Id. 1445
Ginebrosa, pointe méridionale..... Cosc. — Cts. — B. M. — M. A. et C. — G. M. — Tossalls et Busa (St. Chesneau). 1591
Riaup, pointe de la sierra..... B. M. — Cosc. — G. M. — Turp. 1105
La Ulsina, ermita..... *Baromètre*. 770
Mas Barrat..... Id. 745
Grau de Moles..... *Station* St Saud; voir liste II. 1276
Id. , col..... *Baromètre*. 1245

Crête entre la Cerdagne espagnole et l'Andorre[4].

Arcabell, tour inférieure..... *Baromètre*. 1170
Ascas (cortal de)..... *Station* St Saud; voir liste II. 1612
La Rabassa..... Id. Id. 2207
Port-Negre (sierra de), pointe nord appelée *Costada de la Peguera* par M. Schrader; *Mangat,* par M. Gourdon; *Nagol,* par d'autres..... Est. — M. C. — M. T. — Rab. — Re. — Pl. — Po. — Turp. — Braibal et Padern (St. Schrader). — Riall (St. Chesneau). — C. P. et la Cabanette (St. Huot). 2598

1. Planche 5.
2. Ermita sur une sommité au sud de Montsech de Rubies.
3 et 4. Planche 5.

Altitude en mètres.

Port-Negre, pointe de *Capremonet*..... Est. — M. C. — M. T. — Rab. — Re. — Pi. — Po. — Turp. — Braibal et Padern (St. Schrader). — Riall (St. Chesneau). — C. P. et la Cabanette (St. Huot)..... 2614

Id. , pointe à l'ouest du col..... Est. — M. C. — M. T. — Rab. — Re. — Pi. — Po. — Turp. — Braibal et Padern (St. Schrader). — Riall (St. Chesneau). — C. P. et la Cabanette (St. Huot)..... 2671

Id. , puig de **Montorull** ou **del Recó**..... *Station* St Saud; voir liste II..... 2753

La Troida, pic..... Arca. — C. P. — Estl. — M. C. — Pi. — S. G. — Braibal et Padern (St. Schrader). — Riall (St. Chesneau). — Reco et Salorie (St. Huot)..... 2750

Sirven ou **Estanyo,** tossal..... Arca. — Arc. — C. P. — Est. — M. C. — M. T. — Re. — Qto. — Po. — T. Pel. — Tu. — Turp. — Alp, Braibal, Padern (St. Schrader). — Campcardos et Torre (St. Chesneau). — Salorie (St. Huot)..... 2826

Tossal-Bobina, ou pic de *Setut*..... Arca. — Ar. — Esti. — M. C. — Po. — Qto. — Re. — T. Pel. — Braibal (St. Schrader). — Torre (St. Chesneau)..... 2846

Tossa-Plana..... Arca. — C. P. — M. C. — Mor. — Po. — Qto. — Cosc. — Re. — Ro. — S. G. — Alp, Braibal, Embalire, Padern, La Taga (St. Schrader). — Torre et Campcardos (St. Chesneau). — La Cabanette et Salorie (St. Huot)..... 2907

CERDAGNE RIVE DROITE[1].

Lles, pueblo..... Po. — Qto. — Torre (St. Chesneau)..... 1450

Martinet, pueblo..... *Baromètre,* 4 obs. (Ch., H.)..... 950

Queralto[2], sommet..... *Station* St Saud; voir liste II..... 2155

Aristot, pueblo..... Qto. et Torre (St. Chesneau) combiné avec le *baromètre.* 1200

Ponsó..... *Station* St Saud; voir liste II..... 2524

Castellnoú-de-Carcolse, pueblo..... *Baromètre,* 3 obs. (H.)..... 1310

Bescaran, Id. ..... Id. 5 obs. (H.)..... 1350

Estimariu, Id. ..... Id. 2 obs. (H.) combiné avec deux visées de M. T. et de Po..... 1085

La Seo de Urgel (Seu d'Urgel), chef-lieu de *partido*..... M. T. — Qto. — Po. — Ru. — Torre (St. Chesneau)..... 690

CERDAGNE RIVE GAUCHE, ET CRÊTE DE LA SIERRA DE CADÍ[3].

Alp, pueblo..... *Baromètre,* 4 obs. (Ch., H.)..... 1180

Id. (puig d')..... *Station* St Saud; c'est un signal de deuxième ordre du réseau géodésique français. Le colonel Coraboeuf le nomme : *pic du col de Jau;* c'est par oubli qu'il ne figure pas dans la liste I. 2535

Balltarga, pueblo..... *Baromètre,* 3 obs. (Ch.)..... 1065

Bellver, villa; le pont..... Id. 3 obs. (Ch.)..... 1030

Montellá, pueblo..... Id. 1140

Id. (puig de)..... Pi. — Qto. — Alp (St. Schrader et Huot). — Torre (St. Chesneau)..... 2081

Pont de Bar, pueblo..... *Baromètre,* 4 obs. (Ch., H.)..... 900

Estana, Id. ..... Id. 1475

Querforadat ou *Alqué,* Id. ..... Id. 2 obs. (Ch.)..... 1375

Id. (puig de)..... B. M. — Qto. — Alp (St. Schrader). — Torre (St. Chesneau)..... 1818

Villanova, pueblo..... Po. — Qto. — Torre (St. Chesneau)..... 1219

Ortedó, Id. ..... M. T. — Re..... 1168

1. Planche 5, partie orientale.

2. M. Marius Chesneau, qui a stationné sur cette pointe, la nomme *Torre,* sans doute à cause d'une ancienne tour dont les ruines sont auprès.

3. Planche 5, partie orientale.

Altitude en mètres.

Sierra de Cadí, punta aguda..... Canall Baridana. — Esc. — Esti. — M. C. — Qto. — Sav. — T. Pel. — V. E. — V. S. — Turp. — Mare de Deu, Taga, Tossa et Alp (St. Schrader). — Campcardos, Ur, Torre, Tossalls (St. Chesneau)........................ 2585

Id. puig de la **Canall Baridana**..... *Station* à l'alidade de St Saud en 1880. — Ar. — Esc. — Est. — Lle. — M. C. — Monb. — Mor. — Pi. — Po. — Qto. — Re. — Ru. — Serv. — S. G. — T. Pel. — Turp. — V. E. — V. S. — Alp, Tossa, Turbon, Xoll (St. Schrader). — Ur, Torre, Tossalls (St. Chesneau). — Salorie (St. Huot).. 2638

Id. pointe centrale des **Tres Canaletas**..... Esc. — Re. — Serv. — T. Pel. — V. E. — Alp, Embalira, Tossa (St. Schrader). — Torre et Tossalls sud (St. Chesneau)................ 2600

Id. col de **Creus**..... Re. et T. Pel. combiné avec le *baromètre*. 1427

Id. **Montsech de Tost**..... *Station* St Saud; voir liste II.. 1701

Rive gauche du Segre en aval de la Seu[1].

Josa, pueblo..... *Baromètre,* 2 obs. (Ch.)...................... 1380

Tuxent, id. ..... Id. 4 obs........................... 1225

Fórnols, id. ..... Ar. — Esti.............................. 1288

Montargull, id. ..... *Baromètre,* 2 obs........................ 1015

La Vansa, id. ..... Id. 1055

Sisque, id. ..... Id. 1215

Coll d'Ares (alto del) ou d'*Alsina*..... *Station* St Saud; voir liste II........ 1717

Id. ..... *Baromètre*.. 1370

Vertró (serra de)..... Cosc. — Esti. — M. T. — Turp.................. 1701

Alsina, pueblo..... *Baromètre*................................... 1370

Perles, id. ..... Id. combiné avec une visée de Turp pour distance 4k 97... 785

Turp, pic..... *Station* St Saud; voir liste II.......................... 1621

Cambrills (sommet ou cap de la sierra del *Bosch de)*..... Ar. — B. M. — Cosc. — Pi. — Po. — M. T. — Turp...................... 1815

Canalda (puig de la)..... B. M. — Cosc. — M. C. — Turp. — Busa et Tossalls (St. Chesneau). — Mare de Deu (St. Schrader)........ 1916

Oliana, clocher..... Cosc. — Turp. — Combiné avec le *baromètre*......... 518

VIII. — BASSIN DU CARDONER

Crête entre les rios Segre et Cardoner[2].

Costasas (pointe de)..... B. M. — M. T. — Pi. — V. E.................. 2175

Vert, extrémité orientale, appelé aussi *Pich Nabiral*..... *Station* St Saud; voir liste II.. 2272

Id. extrémité méridionale de la sierra ou *Pich Urdet*..... *Station* St Saud; voir liste II.. 2281

Coll de Port..... D'après le *baromètre* combiné avec des visées de MM. Chesneau et de St Saud.................................. 1650

Port del Compte[3] (massif de), pointe de **Estibella**..... *Station* St Saud; voir liste II... 2344

Id. pointe de **Tossa-Pelada**..... *Station* St Saud; voir liste II... 2393

Id. cap de **Querol**..... B. M. — Cos. — Ctl. — Esti. — M. A. — M. C. — Turp. — V. S. — Re. — Serravillo (St. Schrader). — Esplugas, Tossalls et Busa (St. Chesneau)........... 2216

1. Planche 5, partie centrale.
2. Planche 5, partie orientale.
3. On orthographie aussi : *Comte*.

HAUTE VALLÉE DU CARDONER[1].

		Altitude en mètres.
Pedra-Forca[2], pic.....	B. M. — Esti. — M. A. et C. — M. T. — Pi. — Po. — Re. — S. G. — V. E. — Alp et Turbon (St. Schrader). — Cadi, Busa, Tossalls et Esplugas (St. Chesneau)...............	2493
Gósol, pueblo.....	Canall Baridana et V. E. — Cadi (St. Chesneau).	1503
Pedra y Coma, id.	Esti. — V. S.	895
Prat-Fraumi.....	V. S. — Esplugas (St. Schrader).....................	1685
Rasos de Paguera[3] (deux sommets de la sierra des).....	Esti. — Cosc. — T. Pel. — V. E. et S. — Busa, Esplugas et Tossalls (St. Chesneau). — Alp et Mare-de-Deu (St. Schrader)................	2072 2055
Empaloma (rocas d') pointe de *Portet*.....	Esti. — Pi. — M. T. — V. E. et S. — Alp, Tose, Puigredon (St. Schrader). — Busa, Espluga, Tossalls (St. Chesneau)..................................	2318
Id. , pointe de *Ferrus*.....	Pi. — Re. — V. E. — Alp, Mare de Deu (St. Schrader). — Espluga, Tossalls, Busa (St. Chesneau).......	2285

1. Planche 5, partie orientale.
2. Cette montagne a deux pointes : l'une nommée *roch del Áliga* (aigle); l'autre *la Torre* (tour). L'altitude est la même pour les deux.
3. Voir ce nom dans la liste I.

Dans la liste I : *Points géodésiques français et espagnols, etc.*, nous n'avons pas énuméré, pour ne pas l'allonger, ceux situés sur la frontière ou sur le versant français.

Cinq planches accompagnent ce texte : elles portent les titres de *Jaca, Andorra, Huesca, Benabarre, Seu d'Urgel.* Sur la planche *Andorra* se trouve reporté un fragment de carte s'adaptant à celle de *Benabarre.*

En publiant ce travail, je tiens encore à remercier mon digne ami, le lieutenant-colonel Prudent, pour la part qu'il y a prise en construisant, d'après les données que je lui ai fournies, les cartes annexées à cette étude et en calculant leurs altitudes.

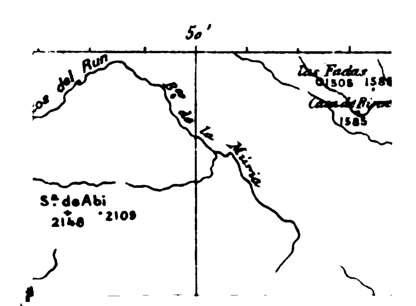
D'ARLOT COMTE DE SAINT-SAUD,

Membre de l'Association Pyrénéenne,
du Club Alpin Français, de la Société de Géographie de Paris,
du Centre excursionniste de Catalogne.

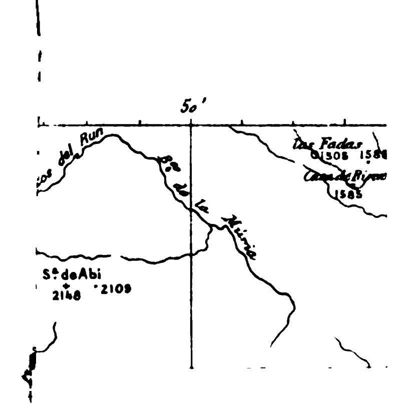
ERRATA

Pages	*lignes*	*au lieu de*	*il faut*
381	12	Estradistico	Estadistico.
Id.	37	Anzanigo	Anzánigo.
382	23	Bóumort	Boúmort.
383	15	Puygcerda	Puycerda.
Id.	22	Cadi	Cadí.
386	13	six	cinq.
Id.	19	Monturull	Montorull.
Id.	27	Sègre	Segre.
Id.	30	Cadi	Cadí.
387	10	1889	1890.
Id.	Id.	défilés de	défilé des.
389	14	montagnara	montagnard.
392	22	boussole-écran	boussole-écrou.
394	14	nivelatrice	nivélatrice.
395	20	intercallé	intercalé.
397	39	à tort	(mots à supprimer).
391 à 401, 404 à 407	diverses	Lins	Pic d'Alins.
399 et 408	Id.	Cadi	Pic de la Canall-Baridana.
400	31	Berguelli	Bergüelli.
401, 404 à 406	diverses	Monseny	Montseny.
402	37	Caramina	Caramanya.
Id.	Id.	Port del Compte	T. Pel.
403	30	Comporal	Camporal.
Id.	diverses	Serbi	Serbí.
404	19	Lumbier	Sierra de Lumbier.
Id.	27	Abizanda	Sierra de Abizanda.
Id.	52	1717	1117.
406	9	Coma	Tossal.
407	41	Id.	Id.
Id.	43	Maynlera	Mainyera.

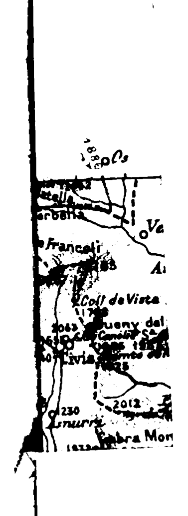



50'
del Run
Las Fadas
1505
Casa de Riu
1585
de la Muria
Sa de Abi
2148
2109





5o'
Las Fadas
1308
1585
S.ª de Abi
2148
2109


Coll de Vista

Note du Comité de Rédaction concernant les deux articles qui suivent.

La *Revue des Pyrénées* a publié dans la livraison 4e de 1891, pp. 960-995, un mémoire de M. J.-A. Brutails, intitulé : *Etude critique sur les origines de la question d'Andorre.*

L'auteur, usant d'un droit qu'on ne saurait refuser à l'historien, a cru devoir critiquer certaines théories de M. Baudon de Mony. Ce dernier nous a adressé une réponse, que nous publions en la faisant suivre de la réplique de M. Brutails. Nos lecteurs ayant maintenant sous les yeux toutes les pièces du procès, nous considérons le débat comme terminé dans notre *Revue.*

LA VALLÉE D'ANDORRE

ET

LES ÉVÊQUES D'URGEL AU MOYEN AGE

PAR CH. BAUDON DE MONY.

Dans un récent article, publié par la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale*[1], M. Brutails s'est attaqué très vivement aux conclusions d'un travail[2] de M. Trias, sur la question d'Andorre. Il a cru pouvoir étendre ses critiques aux théories que j'ai soutenues, il y a peu de temps, sur le

1. 1891, n° 3. — Je cite M. Brutails d'après le tirage à part : *Etude critique sur les origines de la question d'Andorre.*

2. *Constitucion politica y personalidad internacional del principado de Andorra*, par D. Juan de Dios Trias, catedratico de desecho internacional en la Universitad de Barcelona. Barcelona, imprenta de Subirana Hermanos, calle de la Puertaferrisa, 16, 1890. In-8°, 52 pages.

même sujet[1]. La publication très prochaine de mon étude sur les *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne* répondra complètement, je l'espère, aux objections qui me sont personnelles. Cependant les erreurs commises par M. Brutails sont assez graves pour que j'en relève quelques-unes dès aujourd'hui. Mes observations auront pour but 1° d'examiner sa méthode critique; 2° de rectifier l'interprétation qu'il donne de certains faits.

I.

M. Brutails méconnaît l'une des règles fondamentales de la critique en me prêtant des sentiments que je n'ai exprimés nulle part. Il me représente comme un détracteur systématique des comtes de Foix & un défenseur acharné des droits de la Mitre d'Urgel contre ceux de la France. Il aurait dû pourtant remarquer que je n'ai abordé, en aucune façon, la politique contemporaine, mais que je me suis borné exclusivement à l'étude des *origines historiques* de la question d'Andorre.

Je le mets au défi de trouver un débat politique quelconque dans mon article de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, dans mes positions de thèse ou dans ma thèse elle-même qu'il pourra lire bientôt. Les documents que j'ai découverts éclairent d'un jour nouveau les antécédents de la question, mais je ne prétends pas qu'ils puissent servir de fondement à des revendications de la part de l'évêché d'Urgel. L'accord, basé sur la foi des traités, existe depuis longtemps entre celui-ci & le Gouvernement français; personne ne songe à le troubler. Je pouvais donc étudier les origines de l'histoire andorrane sans avoir à craindre de blesser le sentiment français.

En déplaçant ainsi la question, M. Brutails me donne le droit de retourner contre lui ce qu'il dit[2] de M. Trias & de

1. *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 1885, pp. 95-107.
2. P. 14.

moi : « Le raisonnement de MM. T. & B. de M., pèche par la base : il porte sur une hypothèse inexacte. »

La dissertation de M. Brutails remplit trente-neuf pages in-8°, sur lesquelles quatre, à peine, sont consacrées à une réfutation directe de mes opinions. Comment se fait-il donc que dans les trente-cinq autres mon nom se trouve mêlé constamment à ses conclusions? Il faudrait cependant prouver que les théories générales de M. Trias concordent avec les miennes. M. Brutails trouve inutile de se donner cette peine; il estime plus simple de nous adresser à l'un & à l'autre le même reproche de partialité & de me condamner au même titre que l'auteur espagnol : « M. Baudon de Mony, dit-il[1], a été dominé *manifestement* par cette même conviction que les évêques d'Urgel ne pouvaient jamais encourir un blâme. »

Ce mot *manifestement* dévoile toute la force du système. M. Brutails possède, sans doute, le don de divination. Sur quoi base-t-il en effet ce jugement porté avec tant d'assurance? Il n'a vu que mes positions de thèse, c'est-à-dire des sommaires de chapitres; cela lui suffit. Sans avoir lu ces chapitres il comprend, il prévoit ce qu'ils peuvent contenir: c'est une faculté très particulière quand il s'agit de textes inédits! « Ce préjugé, dit-il[2] encore, se fait jour jusque dans les phrases télégraphiques de ses positions de thèse. Il faut lire, pour s'en convaincre, le chapitre IV de la troisième partie, consacré aux démêlés de Roger IV & de Pons de Vilamur : le contraste y est piquant, entre les qualifications blessantes qui sont prodiguées au comte & le fond du récit, qui est tout au désavantage du pontife. »

Le fond du récit? Mais remarquons-le bien, M. Brutails ne l'a pas lu; il ne peut en juger que par un sommaire. Comment peut-il donc savoir au juste ce qu'il renferme?

Puis, ce fond de récit, d'après lui, est désavantageux au pontife : comment se fait-il, dès lors, que je témoigne une coupable partialité pour Pons de Vilamur? Comprenne qui pourra!

M. B. m'accuse d'avoir usé de qualifications blessantes à

1. P. 9.
2. P. 9.

l'égard de Roger IV; mais, dans la même page[1] où il me taxe de témérité envers ce comte, ne dit-il pas lui-même « qu'il sentait quelque peu le fagot »?

Du reste, il pourra bientôt lire dans mes pièces justificatives une certaine chronique de l'époque où il surprendra ce Roger IV, à la tête d'une bande de pillards, dépouillant & sacageant les églises & les paroisses de l'évêché d'Urgel.

Si donc je trouve que le comte de Foix n'était pas un petit saint, ce n'est vraiment pas un indice de partialité en faveur de la Mitre.

Cela n'empêche pas M. Brutails de noter sa trouvaille comme un fait désormais acquis. « Je ne fais point, conclut-il[2], à MM. T. & B. de M. un procès de tendance; mais il était nécessaire, au début de cette étude, de mettre en lumière l'état d'esprit dans lequel ils ont écrit, & d'expliquer ainsi comment deux hommes de valeur ont pu commettre les graves erreurs que je vais avoir à relever. »

Nous verrons tout à l'heure, en ce qui me regarde, ce que sont ces *graves erreurs*.

En attendant, M. Brutails, toujours au milieu des sages leçons de critique qu'il donne à M. Trias, décoche à mon adresse des traits plus ou moins acérés. En voici un exemple[3]: « Je ne songe pas à nier la légitimité des pouvoirs seigneuriaux de la Mitre, ce serait une contestation singulièrement tardive; mais je tiens à démontrer que ni les prélats ni leurs avocats, quelque habiles qu'ils soient d'ailleurs, n'ont produit un titre sérieux pour expliquer ces droits. Aussi est-il touchant de voir avec quel soin pieux ils glissent sur ce point du débat. M. T. examine à la loupe l'origine des pouvoirs de la France & les circonstances qui les auraient viciés dans leur principe; mais quand il s'agit des titres de Mgr d'Urgel, après avoir dépouillé les archives & échangé sur ce sujet particulier une correspondance avec M. B. de M., il se résume en trois lignes de texte & sept lignes de note. »

1. P. 9.
2. P. 10.
3. P. 20.

Cette correspondance échangée entre M. Trias & moi est pour lui un trait de lumière. Il ne l'a pas lue, mais qu'importe! Pour sûr, c'est là que j'ai dû édifier avec M. Trias ces belles théories qu'il vient démolir si vaillamment!

Mais voici le couronnement. Au début du chapitre intitulé : *La possession des évêques jusqu'en* 1230, M. Brutails, après avoir reproché à M. Trias d'avoir commis un anachronisme, ajoute[1], en manière de conclusion : « Si la logique était bannie du reste de la terre, il ne paraît pas qu'on doive l'aller chercher sous la plume des partisans de la souveraineté épiscopale. »

Les *partisans*, c'est M. Trias & M. Baudon de Mony, car M. Brutails, au commencement de sa dissertation, nous a nommément distingués de la masse des vulgaires compilateurs comme étant seuls dignes d'entrer en lice avec lui.

M. Trias a commis un anachronisme : il est donc entendu que je suis brouillé moi-même avec la logique!

Je pourrais multiplier les citations de ce genre, mais j'en ai dit assez pour faire apprécier la méthode critique de M. Brutails. Passons à la question de fait & aux points sur lesquels il me met directement en cause.

II.

M. Brutails me fait une double objection. Il reproche d'abord à mon argumentation de ne pas résoudre la question d'Andorre : « Loin d'être *très importantes*, dit-il[2], pour le règlement de la question d'Andorre, ces considérations ne peuvent exercer sur l'affaire aucune influence, & il n'y a même pas lieu, à ce point de vue, d'en tenir compte. » Et un peu plus loin[3] : «..... La théorie de M. B. de M. est sans conséquence pratique, sans intérêt actuel dans le débat. »

Encore une fois, pourquoi M. Brutails veut-il, à toute force, me prêter une intention que je n'ai jamais eue? Qu'il me

1. P. 23.
2. P. 25.
3. P. 25.

cite le passage précis où je me serais occupé du « conflit » actuel, où j'aurais émis une opinion quelconque à ce sujet? Ce n'était nullement le but de mon étude purement historique qui s'arrête, du reste, au commencement du quatorzième siècle. Suivant les traditions de l'Ecole des Chartes, je suis demeuré dans les régions calmes & sereines de l'érudition; je n'avais, d'ailleurs, aucune raison de m'occuper du *règlement politique de la question d'Andorre*.

M. Brutails se bat donc contre des fantômes, & il confond absolument les origines historiques de la question & ce qu'il appelle *le conflit*, dont il cherche la solution.

Je signalerai, d'ailleurs, en passant, le dédain avec lequel M. Brutails apprécie le rôle de l'histoire dans ses rapports avec la diplomatie : « S'agit-il[1], en effet, pour la France & pour la Mitre d'Urgel de rechercher, pour elle-même & par curiosité d'érudit, l'origine de leurs droits respectifs? Nullement; il n'est question au fond que de la nature de ces droits & de leur étendue. »

Ainsi, les documents historiques ne servent à rien lorsqu'il s'agit d'éclaircir une question litigieuse! On est réellement surpris de trouver une pareille théorie sous la plume d'un ancien élève de l'École des Chartes.

La deuxième objection de M. Brutails est celle-ci : « Le fait[2] que veut établir M. B. de M., à savoir l'inféodation de l'Andorre par les évêques aux vicomtes de Caboet, ce fait est inexact & les documents cités par l'auteur contredisent ses conclusions. »

L'objection est nette & précise; malheureusement pour M. Brutails, elle n'est pas beaucoup plus sérieuse que la première. Il ne me sera pas difficile de le démontrer.

Remarquons tout d'abord combien il est imprudent d'affirmer d'une manière aussi catégorique lorsque l'on connaît si peu le terrain sur lequel on s'engage. En lisant M. Brutails, on croirait qu'il a fait du sujet une étude approfondie, qu'il en a minutieusement compulsé tous les documents. Illusion!

1. Même page.
2. P. 25.

il ne connaît pas la moitié des actes qui concernent la question ; il n'a même pas sérieusement pesé & comparé ceux qu'il peut connaître, & il prend un texte, à l'état isolé, sans voir la témérité qu'il y a de le détacher de la série considérable de pièces avec laquelle il fait corps.

« Si nous examinons, dit-il [1], le texte de la convention, nous voyons, dans l'exposé des motifs, que le débat auquel elle met fin roulait sur *la vallée de Caboet,* sur *la vallée de Saint-Jean ;* s'il s'était agi de l'ensemble de l'Andorre, le rédacteur de l'acte aurait écrit de même *la vallée d'Andorre,* tandis qu'il parle du *fief épiscopal de la vallée d'Andorre...* M. B. de M. a donc commis, au sujet des inféodations accordées aux vicomtes de Caboet, la même faute où est tombé M. T. dans l'interprétation des actes de 843, 988, &c. ; il a pris pour une concession *de l'Andorre* ce qui n'est qu'une concession de droits *en Andorre* [2]. »

M. Brutails a tort de conclure aussi vite. Voici, en effet, trois textes que je l'engage à méditer.

Dans le testament [3] de Raimond de Caboet, frère d'Arnaud de Caboet (18 juin 1156), je lis ceci : « Alium vero honorem qui remanet relinquo Arnalldo, fratri meo, ut habeat vallem Sancti Johannis & vallem de Caboet & *vallem Andorram* per domnum meum Bernardum, Urgellensem episcopum... »

A la date [4] du 10 avril 1201, Bernard de Vilamur, évêque d'Urgel, donne la vallée d'Andorre en fief à Arnaud de Castelbon : « ... Et ego B. de Vilamur, Urgellensis episcopus, per me & per meos successores, concedo & laudo tibi A. de Castrobono omnem honorem vallis de Caboet, vallis Sancti Johannis & *vallis Andorre*, cum omnibus suis pertinenciis, sicuti A. de Peresenz, Urgellensis episcopus quondam, dedit & concessit, salvo tamen jure Urgellensis ecclesie. »

Le 18 mars 1206, Ermengaud, comte d'Urgel, promet [5] à Arnaud de Castelbon de ménager la paix entre lui & Pierre

1. P. 26.
2. Page 27.
3. Arch. capitulaires d'Urgel, Cart., vol. I, n° 935.
4. *Id.*, *ibid.*, n° 1006.
5. Arch. d'Aragon. Coll. de chartes datées de Pierre I, n° 254.

de Puyvert, évêque d'Urgel, au sujet des vallées d'Andorre, de Saint-Jean & de Caboet *qu'il doit tenir de l'Eglise.* « ... Quod faciam composicionem inter vos & Petrum de Podioviridi, Urgellensem episcopum, si potuero ullo modo, de illo honore quem vos illi demandatis & *pro ecclesia Urgelli Sedis tenere debetis,* scilicet, *valdem* (sic) *de Andorra* & valdem Sancti Johannis & valdem de Cabood, in isto tamen modo, scilicet secundum illas conveniencias que Arnaldus de Cabood fecit cum episcopo Sanz vel secundum illas que vos Arnaldus de Castrobono fecistis cum Arnaldo de Pereixen, episcopo Urgellensi, vel secundum illas quas fecistis vos primum & gratis cum Bernardo de Vilamur, Urgellensi episcopo... »

Peut-on trouver en faveur de mon opinion un document plus concluant que ce dernier? M. Brutails fera bien d'en peser tous les termes; ils sont tous importants. Qui, en effet, proclame ici la vassalité d'Arnaud de Castelbon pour les vallées d'Andorre, de Saint-Jean & de Caboet? C'est le comte d'Urgel lui-même, sans réserver aucunement, d'ailleurs, ces *droits souverains* que M. Brutails défend avec un soin si jaloux[1].

Nous ferons remarquer que le premier des trois accords, auxquels se réfère le comte d'Urgel, est précisément le texte cité par nous & discuté par M. Brutails.

1. M. Brutails me fait un grand grief de ne pas distinguer, à propos de l'Andorre, la souveraineté & la suzeraineté.

Dans la pratique des onzième & douzième siècles, cependant, les seigneurs de la région pyrénéenne ne s'inquiétaient pas beaucoup des droits des rois de France ou d'Aragon. En ce qui concerne l'Andorre, je ne suppose pas que M. Brutails fasse dériver les droits de la France de la conquête de Charlemagne. Tout le monde sait qu'après la chute de la dynastie carolingienne les rois de France n'excercèrent plus, en fait, aucune autorité en Catalogne. En droit, saint Louis renonça d'ailleurs, par le traité de Corbeil, à toutes les prétentions de ses prédécesseurs sur la Catalogne. L'Andorre était si peu considérée au moyen âge comme une dépendance de la couronne de France qu'un arrêt du Parlement, du 9 avril 1302 (Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, vol. II, p. 20), mentionne les habitants de cette vallée comme n'étant point du royaume « illis de Andorra *qui sunt de extra regnum.* »

Quant aux droits des comtes d'Urgel, sans parler de la question de fond que j'ai touchée incidemment, je ferai remarquer à M. Brutails qu'en les soutenant il arrive à un résultat tout opposé à celui qu'il désire. Il sait, en effet, que les rois d'Aragon sont devenus les successeurs des comtes d'Urgel : qu'il en tire lui-même la conséquence.

Ici, ce n'est plus avec moi seulement, c'est avec le comte d'Urgel lui-même que M. Brutails se trouve en contradiction. « S'il s'était agi, dit-il, de l'ensemble de l'Andorre, le rédacteur de l'acte aurait écrit de même *la vallée d'Andorre.* » Le comte d'Urgel va satisfaire à toutes ses exigences. Il se sert, en effet, d'expressions identiques pour les trois vallées : « de illo honore quem vos illi demandatis & pro ecclesia Urgelli sedis tenere debetis, scilicet : *valdem de Andorra* & *valdem Sancti Joannis* & *valdem de Caboet.* »

Dans l'acte du 18 janvier 1156 & dans celui du 10 avril 1201, que nous venons de citer, les contractants se servent également des mêmes expressions pour les trois vallées. Voilà donc des interprètes contemporains, acteurs ou témoins dans la question : M. Brutails va-t-il encore les accuser de prévention pour échapper à l'évidence de leur témoignage!

J'aurais bien d'autres textes à lui fournir depuis cette époque jusqu'au pariage de 1278. Il faut se borner. M. Brutails doit s'apercevoir maintenant de la légèreté de ses interprétations. Les contemporains se sont chargés de lui apprendre que le *fief épiscopal* de la vallée d'Andorre ne signifie pas « un fief taillé » dans cette vallée mais bien la vallée d'Andorre tout entière, donnée en fief par l'évêque.

Du reste, les règles de la critique & de la philologie, à elles toutes seules, lui imposaient le devoir de s'en tenir au sens naturel des mots. Le rédacteur de l'acte de 1159 n'aurait pas employé le génitif & un terme aussi indéterminé, *feudum vallis*, s'il avait voulu désigner un fief en particulier; il se serait servi de l'ablatif & aurait spécifié de quel fiet il entendait parler : « feudum duorum mansorum *in valle Andorra* », par exemple[1].

1. M. Brutails ne semble pas, non plus, saisir pourquoi ce texte distingue la *propriété* des vallées de Saint-Jean & de Caboet & le *fief* de la vallée d'Andorre. Cette différence s'explique fort bien cependant, si l'on se reporte aux actes que j'ai cités dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, & notre document s'y réfère expressément : le testament de Guillaume Guitard de Caboet, en 1110; la donation de Raimond de Caboet, en mai 1156, & son testament, daté du 18 mai de la même année. Il ressort de ces actes que la maison de Caboet possédait les vallons de Caboet & de Saint-Jean en *toute propriété*, & qu'elle ne tenait l'Andorre qu'à titre de fief. On comprend ainsi que l'acte de 1159 ait reproduit cette distinction.

Il me serait facile de montrer encore de quelle façon M. Brutails glisse sur quelques autres documents indiqués dans mes positions de thèse. Ils le gênent visiblement, car ils prouvent précisément que les évêques exerçaient en Andorre ces pouvoirs politiques & judiciaires qu'il regrette de ne pas voir mentionnés. A propos de l'un d'eux, il avoue[1] ne pas pouvoir vérifier le fait que j'avance, & cependant il rejette mes conclusions sans connaître les documents sur lesquels je les appuie. Mais je ne veux pas insister sur cette manière de simplifier une discussion; j'arrive tout de suite à une dernière observation relativement au pariage de 1278.

M. Brutails discute longuement la portée de cet acte important, mais il n'en saisit pas la corrélation avec les documents qui le précèdent. Qu'est-il autre chose, en effet, si ce n'est la fin de la période de relations féodales, de querelles, d'accords, de ruptures, de transactions à laquelle se rapportent les actes que nous avons cités? Si ceux-ci pouvaient laisser subsister le moindre doute dans l'esprit du lecteur impartial, ils trouveraient leur commentaire irréfutable dans le pariage qui en est la suite naturelle & le couronnement. Or, il est question ici de l'Andorre dans toute son étendue territoriale, avec l'énumération des droits politiques, militaires & judiciaires qui sont désormais partagés entre les deux coseigneurs. Voilà le *fief épiscopal* tel qu'il existait dans toute sa réalité. Si le puissant vassal se dégage, en partie, de la dépendance du passé, ce fait historique, amené par les circonstances, loin de porter atteinte à l'étendue primordiale du fief épiscopal, ne fait que la constater de la manière la plus formelle.

Telle est la conclusion logique à tirer de l'étude sérieuse & comparative des textes relatifs à cette question. M. Brutails y serait arrivé forcément s'il ne s'était pas dispensé le premier d'appliquer les préceptes de la vraie critique qu'il reproche aux *partisans de la Mitre* de méconnaître. Il ne serait pas tombé lui-même dans « ces invraisemblables erreurs » qu'il relève chez ses contradicteurs avec tant d'ironie. L'esprit, certes, est fort appréciable chez un écrivain, mais à l'École des

1. Page 27, note 3.

Chartes, moins qu'ailleurs, il ne suffit pas à donner à une opinion la solidité qui lui manque. La méthode sobre & exacte de l'érudit doit faire loi dans de semblables recherches; si M. Brutails ne s'en était pas départi il aurait abordé avec plus de circonspection l'étude d'un sujet où il a encore beaucoup à apprendre.

Aussi ne puis-je mieux finir qu'en lui rappelant ce mot d'un officier français sur l'Andorre, mot que je trouve[1] dans son travail, à propos de M. Trias : « Ce pays est plein de défilés où il ne feroit pas bon de se fourrer. »

Ch. Baudon de Mony.

ÉTUDES CRITIQUES

SUR

LES ORIGINES DE LA QUESTION D'ANDORRE

Réponse à M. BAUDON DE MONY.

Lorsque j'eus entrepris d'examiner l'opuscule de M. Trias sur la question d'Andorre, je me trouvai dans l'obligation de réfuter certaines théories formulées par mon confrère M. Baudon de Mony & invoquées à diverses reprises par M. Trias. J'apportai le plus grand soin à éviter dans cette étude tous les froissements, & je crois pouvoir me rendre ce témoignage que je suis resté constamment courtois à l'égard de mes deux adversaires.

Il a paru bon à M. B. de M. de se départir de cette modération & de suppléer aux arguments par des attaques personnelles. Je regrette sincèrement de voir dégénérer ainsi une discussion purement scientifique, & j'ai à cœur de décliner à ce sujet toute responsabilité.

1. Page 7.

I.

Ma réponse aux critiques qui me sont adressées sera d'ailleurs très brève, & cela pour deux raisons : d'abord, parce qu'il ne me convient pas de laisser dévier la discussion, laquelle n'a nullement pour objet ma personne & ma méthode; ensuite, parce qu'il est inutile de s'attarder à parer des coups qui ne portent pas.

Ces critiques reposent toutes, en effet, sur des confusions. Ai-je dit que mon contradicteur a fait preuve de partialité en réservant tous ses qualificatifs sévères pour le comte de Foix, dans le récit de conflits où l'évêque d'Urgel n'a pas joué un beau personnage : on me répond que le comte avait des accointances avec les hérétiques & n'était pas un petit saint. Ai-je apprécié des *positions* de thèse, qui ont, prises en soi, une signification & une valeur propres[1] : on m'accuse d'avoir jugé le texte de la thèse sans le connaître. Ai-je raconté que MM. B. de M. & Trias ont échangé une correspondance : dans la phrase où on confirme ce fait, dont j'ai exclusivement parlé, on m'objecte que je n'ai pas lu les lettres. Ai-je enfin signalé une contradiction entre les conclusions de M. B. de M. d'une part, &, de l'autre, deux documents qu'il cite & dont l'un m'est inconnu par ailleurs : au lieu de rechercher ce qui est uniquement en question, s'il y a ou non incompatibilité entre les conclusions & les documents, on me dénie le droit de tirer argument d'un acte dont je n'ai pas la teneur.

Des quiproquos perpétuels, quelques plaisanteries plus ou moins heureuses, enfin un paragraphe où M. B. de M. met en syllogismes une inoffensive boutade pour avoir le droit de s'en indigner, il n'y a pas autre chose dans ces critiques, qui ne prouvent rien, sinon l'impossibilité où l'on s'est trouvé d'attaquer sérieusement mon argumentation.

1. Cela est particulièrement vrai des *Positions* de M. B. de M. qui dépassent de beaucoup les proportions ordinaires : elles n'ont pas moins de 28 pages, dans une brochure où dix-huit thèses sont résumées en 135 pages.

Je les néglige donc & j'aborderai sans plus tarder le fond du débat, quand j'aurai signalé comme un nouvel indice de cette impuissance à laquelle est réduit mon contradicteur, son manque de sang-froid & le ton étrange de sa prétendue réfutation. Egalement excessif dans l'attaque & dans la défense, il dépasse constamment la mesure, soit qu'il me morigène pour avoir abordé à l'étourdie un sujet *où j'ai beaucoup à apprendre*, ou pour n'avoir pas comparé les documents *que je peux connaître*, soit qu'il se représente demeurant, « suivant les traditions de l'Ecole des chartes, dans les régions calmes & sereines de l'érudition historique. »

II.

Le grand argument de M. B. de M., celui sur lequel il revient constamment, sous une forme ou sous une autre, consiste en ceci : il a deux fois plus de documents que moi. Qu'on ne dise pas que le nombre de titres ne prouve point le bien fondé d'une réclamation, qu'il vaut mieux en avoir peu, mais bons. J'avais risqué une observation de ce genre & j'avais émis l'idée que certaines chartes, même intéressantes pour l'histoire de l'Andorre, ne comportent plus de conclusions pratiques : j'y ai gagné de voir stigmatiser amèrement « le dédain avec lequel M. Brutails traite le rôle de l'histoire dans ses rapports avec la diplomatie, » & d'être rappelé, ni plus ni moins, à mes devoirs d'ancien élève de l'Ecole des chartes.

Donc, M. B. de M. pense avoir deux fois plus de documents que moi. Nous pourrions compter & mesurer nos transcriptions, dénombrer & peser nos fiches : voilà de la belle besogne! Je préfère rappeler que je n'ai pas traité la question d'Andorre; je me suis contenté de soumettre à une critique strictement négative deux travaux parus sur cette question : l'un, celui de M. Trias, vise des documents que j'ai en mains; quant à l'autre, je persiste à croire que j'étais en mesure de l'apprécier, & je vais en fournir ci-après une nouvelle preuve.

La théorie de M. B. de M. sur les origines historiques de la question d'Andorre peut se résumer en quelques mots : les

évêques d'Urgel, qui étaient très anciennement les souverains des vallées andorranes, les ont inféodées à la maison de Caboet, sans doute au commencement du onzième siècle[1], au plus tard au commencement du siècle suivant. Arnaud de Castelbon reçut cette possession de sa femme Arnalde de Caboet, & non pas de ses propres aïeux : « cette distinction est très importante[2] », paraît-il, sans que j'aie jamais pu comprendre pourquoi, car M. B. de M. ne l'explique pas. Toujours est-il que les comtes de Foix héritèrent de ce fief; cet état de choses fut reconnu par le pariage de 1278.

Mon avis est que les vicomtes de Caboet, & plus tard les vicomtes de Castelbon & les comtes de Foix, tenaient de l'évêque, non pas la vallée tout entière, mais un fief sis dans cette vallée, & dont la nature & l'importance restent à déterminer. J'ai d'ailleurs fait observer que l'évêque s'étant jeté dans les luttes dont la contrée fut le théâtre, « ses possessions furent tantôt plus étendues & tantôt plus restreintes, suivant que ses entreprises étaient plus ou moins heureuses[3]. »

Voilà la position de la question.

A l'appui de mon opinion, j'ai fait valoir : 1° que dans le texte de 1159 publié par M. B. de M. & dans d'autres chartes il n'est pas fait mention de *la vallée d'Andorre*, mais bien *du fief* ou même *du fief épiscopal de la vallée d'Andorre*, ce qui implique une restriction; 2° que l'acte de 1159 ne paraît pas se référer à des droits politiques ni à des châteaux fortifiés, & cela pour des raisons qu'il est inutile d'exposer à nouveau[4], puisque M. B. de M. ne les a pas combattues; 3° qu'à diverses reprises, entre 1100 & 1278, nous voyons les pouvoirs seigneuriaux sur l'Andorre aux mains d'autres personnages que les vicomtes de Caboet & leurs successeurs.

De ces objections, M. B. de M. ne retient que la première,

1. Je crois avoir démontré que les évêques n'avaient pas autre chose en Andorre que des propriétés privées, au commencement du onzième siècle. (*Etude critique sur les origines de la question d'Andorre*, dans la *Revue des Pyrénées*, 1891, p. 976; tirage à part, p. 21).

2. Baudon de Mony, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1885, p. 96.

3. *Loc. cit.*, p. 983; tirage à part, p. 28.

4. *Ibid.*, p. 981; tirage à part, p. 26.

il tait les autres; ce qui n'empêche pas qu'il me blâme de ne pas rapprocher les documents que *je peux connaître* & de glisser sur les pièces qui me gênent[1].

Examinons la réponse faite à ma première objection. Si le rédacteur de l'acte de 1159, qui écrit « la vallée de Saint-Jean, la vallée de Caboet, » se sert, en ce qui concerne l'Andorre, de l'expression « le fief de la vallée d'Andorre, » ce serait parce que les deux premières vallées avaient primitivement été la propriété de la maison de Caboet, tandis que cette maison n'avait jamais possédé l'Andorre qu'à titre de fief. C'est une hypothèse ingénieuse, trop ingénieuse même pour être admise sans preuve : les notaires du treizième siècle n'apportaient pas dans leurs actes tant de nuances subtiles & de réminiscences. On voudra reconnaître dès à présent que mon explication est autrement simple & autrement vraisemblable.

En second lieu, M. B. de M. dit que j'ai eu tort « de conclure aussi vite » & sur le vu d'une seule charte. En réalité, j'ai cité dans ma discussion plus de pièces que mon contradicteur ne l'aurait voulu, puisqu'il n'en a examiné qu'une faible partie; mais je n'insiste pas. Est-ce ma faute si, me fiant à lui, j'ai cru que cet acte de 1159 était « caractéristique & décisif »? Il l'était en 1885; il ne l'est plus, paraît-il, présentement. M. B. de M. m'engage donc à méditer trois nouveaux textes, & de ces textes il donne de courts extraits où les droits des vicomtes de Caboet & de Castelbon seraient énoncés non plus *le fief de la vallée d'Andorre*, mais d'une façon absolue *la vallée d'Andorre*.

J'ai médité ces textes avec toute l'attention requise, & j'avoue qu'ils ne m'ont pas convaincu. Outre que les rédacteurs ont pu, inconsciemment ou par intérêt, insérer dans ces actes des indications inexactes, j'ai pour règle de ne pas m'en rapporter, surtout en une matière délicate, aux analyses & aux extraits aussi courts. En l'espèce, j'ai payé pour avoir le droit d'être défiant. Quand on comprend si mal ma pauvre prose,

1. J'ignore d'ailleurs à quelles pièces M. B. de M. fait allusion; j'ai *glissé* sur certains actes parce qu'ils m'ont paru ne pas exiger une longue discussion, mais j'affirme qu'il n'en est pas un que j'aie négligé de parti pris.

laquelle n'est pas plus obscure qu'une charte du moyen âge, on peut très bien se méprendre sur le sens d'actes du douzième siècle. Je m'en tiens donc pour le moment à d'autres pièces qui me sont connues, celles-là, & qui sont parfaitement claires.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les nouveaux titres versés au dossier, quelle que soit l'interprétation qu'on leur donne, laissent subsister dans toute leur force les objections que M. B. de M. s'est dispensé de réfuter.

Si les vicomtes de Caboet & leurs successeurs ont possédé, depuis le onzième siècle jusqu'en 1278, « l'Andorre, dans toute son étendue territoriale, » avec la plénitude des « droits politiques, militaires & judiciaires, » comment se fait-il qu'en 1159 Pierre de Saint-Jean & Arnaud de Caboet aient pu conclure un accord aux termes duquel « les deux parties devaient jouir..., par moitié, des droits de *leurs parents* sur l'Andorre ?[1] » — Qu'en 1162, il existât des « liens de vassalité entre les vicomtes de Castelbon & l'église d'Urgel, au sujet..... de *la vallée d'Andorre?* »[2] — Qu'en 1163 & 1176, l'évêque ait traité directement avec les Andorrans & qu'il se soit assuré de leur part le service militaire & la soumission à sa justice? — Qu'en 1190, un château situé dans les vallées ait été inféodé par le comte d'Urgel ? — Qu'en 1199, on se disputât encore à qui revenait l'hommage des Andorrans? — Qu'en 1206, l'évêque possédât certains émoluments de justice en Andorre? — Qu'en 1231, il reçût l'hommage de cent quatre-vingts délégués des paroisses andorranes[3]?

M. B. de M. n'ayant pas encore démontré que les faits favorables à Mgr d'Urgel doivent seuls être retenus & que les autres sont des exceptions négligeables, il devrait bien exposer comment il concilie sa théorie avec les diverses chartes auxquelles je viens de faire allusion. Il y gagnerait quelque autorité pour

1. Baudon de Mony, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1885, pp. 102-103.

2. *Id.*, *Positions* de thèse, p. 14.

3. Voir mon *Etude critique, loc. cit.*, p. 982; tirage à part, p. 27. — Dans le même ordre d'idées, mais sans insister plus qu'il ne convient, je rappellerai le passage de l'article de M. B. de M. où nous apprenons qu'en 1156 Raimond de Caboet fit conditionnellement « à l'évêque d'Urgel la cession complète de ce qu'il tenait de lui en Andorre. » (*Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1885, p. 101).

parler de « la témérité qu'il y a de détacher » un texte « de la série de pièces avec laquelle il fait corps ».

Cette omission est d'autant plus regrettable qu'elle porte sur le côté le plus sérieux du débat. En effet, s'il est permis de discuter un lambeau de phrase, une expression, un mot, il n'en est pas moins vrai que pour les actes de cette époque, dont la langue est vague & souvent impropre, la signification qui se dégage de l'ensemble d'une pièce a une toute autre portée.

En somme, je maintiens les conclusions de mon premier article; plus que jamais j'estime qu'envisagée au point de vue purement historique la thèse soutenue par M. B. de M. est entachée de « graves erreurs ».

II.

J'avais dit que « la théorie de M. B. de M. est sans conséquence pratique, sans intérêt actuel dans ce débat. » Et mes idées n'ont pas changé, quelque virulentes que soient les apostrophes qu'elles m'attirent : je n'ai jamais considéré les points d'exclamation comme des preuves.

M. B. de M. m'adresse tout d'abord deux reproches quelque peu contradictoires : il proteste avec énergie qu'il n'a pas entendu fournir des titres qui « puissent servir de fondement à des revendications de la part de l'évêché d'Urgel » ; après quoi il proteste, toujours avec énergie, parce que je dis que ses découvertes ne comportent pas de conséquence pour le règlement de la question d'Andorre. Il faudrait choisir : M. B. de M. n'a pas la prétention d'avoir défendu les droits de la France; si donc il a voulu faire œuvre pratique & utile, ce ne peut être qu'en faveur de l'évêché d'Urgel.

En réalité, son article sur les *Origines historiques de la question d'Andorre* a, ainsi que son titre l'indique déjà, un caractère politique; c'est un plaidoyer pour les Évêques,— mais un plaidoyer malheureux & qui a manqué le but.

Aujourd'hui, M. B. de M. change le ton de ses publications, ce dont je le félicite, & il leur donne un titre plus paci-

fique. Son ancien travail n'a plus d'autre effet que d'éclairer « d'un jour nouveau les antécédents de la question; » — c'est du moins l'auteur qui le dit, car, en ce qui me concerne, ce travail ne m'a guère aidé à y voir plus clair. — Enfin, mon confrère se défend d'avoir pris parti dans le débat politique, & il affirme qu'il ne le pouvait pas, « puisque son étude s'arrête au commencement du quatorzième siècle ». Si l'on veut bien se rappeler que, d'après M. B. de M. lui-même, « la base principale du droit public en Andorre » est un acte de 1278, on conviendra que voilà un singulier argument.

A ces dénégations & à ces défis étrangement imprudents, je répondrai par des extraits de l'étude dont il s'agit. On se souvient qu'en 1883, 1884, 1885, les relations entre la France & l'évêché d'Urgel étaient assez tendues; c'est à ce moment que M. B. de M. publia son article, dont le but est nettement indiqué dans les passages suivants :

« La question d'Andorre a été le thème de diverses dissertations; elle n'en est pas moins restée obscure jusqu'ici, parce qu'on n'a pas suffisamment étudié son origine dans les sources historiques... »

« Mais *l'Andorre ne nous intéresse pas seulement à titre de curiosité archéologique. Des rapports politiques la rattachent à la France en même temps qu'à l'Espagne.* Tout récemment encore *un conflit* s'est élevé entre les deux pouvoirs qui se partagent la suzeraineté de la république andorrane.

« Les historiens, pour ne pas dire les journalistes, qui sont intervenus dans ce conflit, ont fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, selon leurs attaches espagnoles ou françaises. Chacun explique à sa façon le fameux paréage de 1278, qui est encore actuellement la base principale du droit public en Andorre. On n'oublie généralement qu'une chose, c'est que cet accord, passé entre l'évêque d'Urgel & les comtes de Foix, dont les rois de France furent les héritiers, n'est que la conclusion d'une longue période de luttes dont il est important d'étudier la cause. Les évêques d'Urgel avaient sur l'Andorre des droits de suzeraineté; les comtes de Foix essayèrent souvent de se soustraire à leur juridiction.

« Pour bien comprendre le paréage, il faut donc connaître

le rapport des deux puissances durant cette période primitive [1] ».

On ne peut que faire de sincères compliments à M. B. de M. sur la clarté de ce préambule, où il définit nettement son but : étudier l'histoire de l'Andorre antérieurement à 1278, « pour bien comprendre le paréage », « qui est encore actuellement la base principale du droit public en Andorre » ; déterminer par ce moyen la nature des relations existant entre les évêques d'une part, &, de l'autre, les comtes, puis « leurs héritiers », les rois de France, & enfin, — c'est la déduction rigoureuse de ce qui précède, — les gouvernements modernes.

Lors donc qu'aujourd'hui M. B. de M. met au défi qu'on relève une discussion politique dans son travail, il recourt encore à l'équivoque. Certainement, il n'a pas formulé ses conclusions, lesquelles n'auraient pu trouver place dans une revue d'érudition ; mais il les a préparées exposant de la façon qu'on le sait l'histoire des origines de la question, & laissant « au lecteur impartial », à M. Trias, par exemple, « le soin de tirer les conséquences qui en résultent [2] ».

Je ne puis pas allonger indéfiniment cette réplique. Aussi bien il est inutile d'insister sur ce point que les dispositions de l'accord de 1278 ne peuvent être modifiées en rien par le fait que les vicomtes de Caboet & non les vicomtes de Castelbon auraient tenu l'Andorre en fief au onzième siècle, & même avant. M. B. de M. a donc commis encore une « grave erreur » quand il a cru rapporter dans la discussion un élément *très important.*

Je termine en faisant observer combien il est illusoire de

1. *Bibliothèque de l'Ecole des chartes,* 1885, pp. 95-96.

2. L'attitude de M. B. de M. envers les deux écrivains qui se sont en dernier lieu occupés de la question d'Andorre est bien significative : l'un de ces écrivains, c'est M. Trias, poursuit l'anéantissement de l'influence française en Andorre, & il ne s'en cache pas ; l'autre, c'est moi, combat les conclusions de M. Trias, & il n'a pas commis envers M. B. de M. d'autre crime que de ne point penser comme lui à propos d'un acte du douzième siècle. Or, M. B. de M. ne trouve pas un mot de critique à l'adresse des fantaisies historiques de M. Trias ; bien au contraire, il collabore aux publications anti-françaises du professeur barcelonais. Quant à moi, il me traite, non pas même en adversaire, mais en ennemi. On voit s'il est exact que je prête à M. B. de M. des sentiments qu'il n'a pas.

chercher dans les actes du douzième siècle l'interprétation du principe de 1278 & réciproquement. Pour être en droit de faire un rapprochement pareil, il faudrait prouver que le fief épiscopal en Andorre est resté le même, sans accroissement ni diminution, à travers les guerres, les traités nombreux & tous les bouleversements de cette époque particulièrement agitée. Il faudrait le prouver, dis-je, car cette hypothèse ne se présume pas : elle est contre toute vraisemblance.

J.-A. BRUTAILS,
Archiviste de la Gironde.

ARTHUR YOUNG

(Extrait du *VOYAGE EN FRANCE*)

TOULOUSE, LUCHON, LES PYRÉNÉES EN 1787

Arthur Young, on le sait, fut un grand agronome anglais dont le voyage en France, dans les années 1787, 88, 89, 90[1], a été souvent mis à contribution par nos historiens pour faire connaître l'état économique & social de notre pays à la veille de la Révolution. « Il est particulièrement nécessaire que son état soit connu, disait-il lui-même, avant l'établissement d'un meilleur gouvernement, parce que la comparaison des effets de l'ancien & du nouveau régime ne sera pas peu curieux pour l'avenir ». C'est plutôt au point de vue pittoresque que nous reproduisons aujourd'hui les pages relatives à son voyage aux Pyrénées. Son livre, en effet, se compose, à vrai dire, de deux parties : le journal où il nous livre, avec un grand sens & un réel talent d'observateur aiguisé par l'humour, ses impressions de route, puis ses remarques & ses considérations agricoles sur la France en général & sur chaque province en particulier.

Il conclut, dans celle-ci, que l'agriculture française, celle du Midi comme celle du Nord, est fort arriérée par l'effet de la mauvaise gestion des fermiers & des propriétaires, non moins que d'une législation oppressive; que les capitaux employés pour l'amélioration du sol sont loin d'être suffisants; que les terres en friche sont lamentablement étendues; que l'élevage des bestiaux, des moutons est bien négligé; que les cours des denrées sont détestables; bref, que le cultivateur français est singulièrement inférieur au fermier anglais qu'il ne cesse

1. *Voyage en France pendant les années* 1787-88-89 & 90, par Arthur Young, écuyer, traduit de l'anglais par F.-S. — Paris, chez Buisson, libraire. (1793 vieux style), an II de la République.

de présenter, à chaque instant, comme le vrai modèle à imiter. Il constate néanmoins, non sans une certaine satisfaction, ce semble, que les paysans ont partout de petites propriétés, à un point dont on n'a pas l'idée en Angleterre; que notamment dans la Guyenne, le Quercy, tout le pays des Pyrénées, le Béarn, la Gascogne, le Languedoc, cela est extrêmement commun. — Dans un temps où les grands propriétaires, les membres de la noblesse désertent les champs & la pratique agricole, tandis qu'une « troupe de visionnaires & d'écrivains absurdes sur l'agriculture, du milieu des cités, ont, avec une impertinence inconcevable, inondé la France de leur galimatias & de leurs théories, de manière à dégoûter & à ruiner les tenanciers »; à cette heure même, il veut bien, avec une compétence & une sollicitude de grand praticien profondément passionné pour son art, lui offrir les vrais moyens de régénération : il expose les avantages du climat & du sol de la France & il prouve que son territoire est susceptible de produire le double & même le triple de ce qu'il donne, ajoutant, en forme de considération générale, que la force & la puissance d'un peuple dépend plus de l'agriculture que d'aucune autre cause. Il appartient au grand « parti de *la charrue* », comme il le dit; mais il voit à merveille que le relèvement de la terre ne se peut faire que sur la ruine non seulement de la routine qui la paralyse, mais des abus sans nombre qui l'accablent; que la réforme agricole en un mot ne peut aller sans la réforme sociale. En dépit des progrès accomplis depuis cent ans, nos préoccupations présentes ne sont point sans analogie avec celles de cette époque; &, c'est vraiment dans le *Voyage d'Arthur Young* que l'on peut voir par combien de côtés ces deux fins de siècle se ressemblent.

Mais ce n'est point là seulement un voyage d'observation & d'instruction pratique autour de la ferme française, c'est aussi, à de certaines heures, un voyage d'agrément. Longtemps avant l'invention des voyages circulaires en chemin de fer, il en imagine & il en réalise un à sa façon & non des moins piquants, à cheval. Son tour dans le Midi nous intéresse seul en ce moment. Arrivé en Quercy, il se dirige, à travers les Pyrénées, par Luchon en particulier, sur Montpellier & Nimes; de là il retourne à Bordeaux, par un autre chemin.

La première page du *Journal* est datée du 15 mai 1787. Ayant quitté pour longs jours sa ferme de Suffolk, Arthur Young débarque à Calais. Sur sa bonne jument anglaise, il traverse la région du Nord où, contrairement à toutes les coutumes d'Angleterre qui veulent que la femme reste à la maison & file la laine, comme la matrone romaine, les femmes du peuple elles-mêmes font la besogne des hommes & labourent avec deux chevaux pour semer de l'orge; il arrive à Chantilly dont il admire les magnificences; bientôt il fait, lui aussi, son entrée à Paris & à Versailles, où les mœurs de la ville & surtout de la cour lui semblent parfois singulièrement bizarres & puériles; de là, en compagnie du duc de la Rochefoucauld & d'un sien ami, Lazowsky

allant comme lui aux Pyrénées, il parcourt la Beauce « cette crème de l'agriculture française », mais mal cultivée, puis la triste Sologne, le Limousin, tout rempli encore du grand souvenir de Turgot & de sa belle intendance. Le 9 juin, il met le pied sur le domaine actuel de l'Association pyrénéenne, dans le Quercy, puis se rend à Toulouse. Ici nous nous attachons à ses pas pour cheminer en sa compagnie, l'observer & l'entendre, lui qui semble tant se plaire à tout voir & à tout écouter : la chose en vaut la peine. Au demeurant, tout alpiniste qui se respecte n'hésitera point à dire que telle est l'une des bonnes manières de faire son tour des Pyrénées.

H. L.

Le 14 juin. Nous examinons Toulouse qui est fort ancienne & fort grande, mais qui n'est pas peuplée en proportion de sa grandeur; les bâtiments sont un mélange de briques & de bois & ont conséquemment une triste apparence. Cette place s'est toujours glorifiée de son goût pour la littérature & les beaux-arts; elle a une Université depuis 1215, & elle prétend que sa fameuse Académie des Jeux Floraux remonte à l'année 1323. Elle a aussi une Académie royale des sciences & une de peinture, de sculpture & d'architecture. L'église des Cordeliers a des caves dans lesquelles nous descendîmes, qui ont la propriété de préserver les corps de la corruption; nous en vîmes plusieurs qu'ils nous dirent avoir cinq cents ans. Si j'avais une cave bien éclairée qui préservât le visage, la physionomie, ainsi que la chair & les os, j'aimerais à la voir remplie de nos ancêtres, & ce désir serait, je crois, proportionné à leur mérite ou à leur célébrité; mais la voracité d'une bière ordinaire est préférable à celle-ci, qui conserve la difformité cadavéreuse & perpétue la mort.

Toulouse n'est cependant pas sans objets plus intéressants que des églises & des Académies; il faut voir le nouveau quai, les moulins & le canal de Brienne. Le quai est fort long, & c'est, à tous égards, un noble ouvrage. Les maisons que l'on veut bâtir seront régulières comme celles qui sont déjà finies, d'un mauvais genre & sans goût. Le canal de Brienne, ainsi appelé de l'archevêque de Toulouse, depuis principal ministre & cardinal, fut projeté & exécuté pour joindre, à Toulouse, la Ga-

ronne avec le canal de Languedoc, qui se réunit à cette rivière à deux milles de la ville. La nécessité d'une pareille jonction vient de ce que la navigation de la rivière, dans la ville, est absolument empêchée par les travaux faits en faveur des moulins à blé. Il passe dans une arche sous le quai, jusqu'à la rivière, & une écluse met les eaux de niveau avec le canal de Languedoc; il est assez large pour que plusieurs barques y passent de front. Le plan de cette entreprise fut très bien fait & son exécution est réellement magnifique. Il y a cependant plus de splendeur que de commerce, car, tandis que le commerce anime le canal du Languedoc, celui de Brienne est désert.

Nous vîmes entre autres choses, à Toulouse, la maison de M. Du Barri, beau-frère de la célèbre comtesse de ce nom : par quelque négociation prêtant au scandale, qui le rendit capable de la tirer de l'obscurité & de la faire épouser à son frère, il trouva moyen de faire une fortune considérable. Au premier est un appartement complet, contenant sept ou huit chambres meublées avec tant de profusion & de dépense, que si un amant passionné, à la tête des finances du royaume, faisait faire des décorations pour sa maîtresse, il ne pourrait presque rien lui donner en grand qui ne se trouve ici en miniature. Pour ceux qui aiment l'or, il y a de quoi les satisfaire ; il y en a même tant que cela paraît trop chargé à l'œil anglais ; mais les glaces sont grandes & nombreuses; la salle de compagnie est fort élégante, la dorure exceptée. —Je remarquai ici une machine qui a un effet agréable, celui d'un miroir devant la cheminée, au lieu de ces divers écrans dont on se sert en Angleterre; elle s'avance & se recule dans le mur de la chambre. Il y a un portrait de Mme Du Barri que l'on dit être fort ressemblant; si cela est, on pardonnera volontiers à un roi quelques folies commises à l'autel de tant de beauté. — Quant au jardin, il est même au-dessous du mépris, sinon comme un objet qui peut servir à faire voir aux hommes jusqu'où la folie peut aller. Dans l'espace d'un arpent, il y a des collines de terre, des montagnes de carton, des rochers de toile; des abbés, des vaches, des moutons & bergères en plomb; des singes & des paysans, des ânes & des autels en pierre, de belles dames

& des forgerons, des perroquets & des amants en bois, des moulins & des chaumières, des boutiques & des villages; en un mot, tout s'y trouve, excepté la nature.

Le 15. — Nous rencontrâmes des montagnards qui me rappellent ceux d'Écosse; nous avions commencé à en voir à Montauban : ils ont des bonnets ronds & plats & de grandes culottes. « On trouve des flûteurs, des bonnets bleus & de la farine d'avoine », dit *sir* James Stuart, « en Catalogne, en Auvergne & en Souabe ainsi qu'à Lochabar ». Plusieurs des femmes ici n'ont pas de bas; elles viennent au marché avec leurs souliers dans leurs paniers. Les Pyrénées, actuellement à vingt lieues de distance, paraissent si distinctement qu'on dirait qu'elles ne sont qu'à cinq; on aperçoit clairement les ombres & les jours de la neige. — Dix lieues.

Le 16. — Une chaîne de montagnes de l'autre côté de la Garonne, qui avait commencé à Toulouse, devint, dans la journée d'hier, de plus en plus régulière; elle est sans doute la ramification la plus éloignée des Pyrénées, s'étendant dans cette vaste vallée jusqu'à Toulouse, mais pas plus loin. Nous approchons les montagnes; les petites sont toutes cultivées, mais les plus hautes paraissent couvertes de bois : la route est actuellement mauvaise partout. Nous rencontrons plusieurs chariots chargés chacun de deux tonneaux de vin, tout à fait sur l'arrière de la voiture; &, comme les roues de derrière sont beaucoup plus hautes que celles de devant, cela prouve que ces montagnards ont plus d'esprit que Jean Taureau[1].

Les roues de ces chariots ont toutes des cercles de bois au lieu de cercles de fer. On voit ici des rangées d'érables, avec des festons d'arbre en arbre, par le moyen des branches de ronces & de saules; elles produisent beaucoup de fruits, mais de fort mauvais vin. Nous passons Saint-Martory, & ensuite un grand village de maisons bien bâties, sans un seul carreau de vitre. — Dix lieues.

Le 17. — Saint-Gaudens est une ville florissante, avec plusieurs maisons neuves qui approchent du luxe[2]. Superbe vue

1. Mot burlesque pour signifier un Anglais.

2. Il y a certainement ici une lacune dans les notes de Young qui passe brusquement de Saint-Gaudens à Labroquère ou à Tibiran.

de Saint-Bertrand : vous jetez soudainement vos regards sur une vallée assez au-dessous du point de vue, pour commander les arbres & les haies, ainsi que cette ville, groupée autour de sa grande cathédrale, sur le penchant d'une colline. Si elle avait été bâtie dans l'intention d'ajouter un trait à une perspective singulière, il aurait été impossible de mieux la placer : les montagnes élèvent leurs têtes altières autour d'elle & montrent leur figure bizarre auprès de cette petite miniature.

Nous trouvons la Garonne sur un pont neuf d'une belle arche, bâtie de dure pierre à chaux. Des nèfles, des prunes, des cerises, des érables dans toutes les haies, & des vignes en festons. Nous nous arrêtons à Lauresse; après quoi les montagnes se rapprochent & ne laissent plus entre elles qu'une étroite vallée, dont la Garonne & la grande route occupent une partie. Il y a ici une immense quantité de volailles; les gens du pays en salent une grande partie pour les garder. Nous avons mangé de la soupe faite d'une cuisse d'oie ainsi conservée, & elle n'était pas si mauvaise que je me le serais imaginé.

Les moissons sont ici en arrière & démontrent un manque de soleil. Cela n'est pas surprenant, car il y a longtemps que nous voyageons sur les bords d'une rivière rapide, & nous devons être fort haut, quoiqu'il paraisse que nous soyons dans les vallées. Les montagnes, en les passant, deviennent plus intéressantes; leur beauté pour les peuples du nord est fort singulière; chacun connaît les perspectives noires & affreuses qu'offrent nos montagnes; mais dans ces climats, elles sont revêtues de verdure, & leurs sommets les plus élevés sont couverts de bois; il se trouve de la neige sur les endroits encore plus hauts.

Nous quittons la Garonne quelques lieues avant d'arriver à Spire, à l'endroit où la rivière Neste s'y décharge. La route de Bagnères se trouve le long de cette rivière, dans un vallon fort étroit, au bout duquel est bâtie la ville de Luchon, fin de notre voyage, qui a été pour moi un des plus agréables que j'aie jamais faits. La bonne humeur & le bon sens de mes compagnons étaient bien calqués pour voyager : l'une rend un voyage agréable, & l'autre instructif.

Maintenant que j'ai traversé le royaume & vu différentes

auberges de France, j'observerai qu'elles sont en général meilleures à deux égards, & pires pour tout le reste que celles d'Angleterre. Nous avons certainement mieux vécu que nous n'aurions fait en allant de Londres aux montagnes d'Ecosse pour le double de l'argent. Mais quand on ordonne en Angleterre tout ce qu'il y a de mieux, sans s'embarrasser de la dépense, on vit mieux pour le double d'argent que nous n'avons fait en France. La cuisine française a de grands avantages : il est vrai qu'on fait tout cuire jusqu'à ce que cela soit desséché, si on ne les en prévient pas; mais on donne un si grand nombre & une si grande variété de plats, que vous en trouverez toujours quelques-uns à votre goût. Il n'y a dans les auberges d'Angleterre rien de comparable aux desserts de celles de France, & les liqueurs ne sont pas à mépriser. Nous avons quelquefois trouvé de mauvais vin, mais en général beaucoup meilleur que le vin de *Porto* (ou d'Oporto) des auberges anglaises. Les lits sont meilleurs en France; en Angleterre ils ne sont bons que dans les bonnes auberges, & nous n'eûmes pas l'embarras, si désagréable en Angleterre, de faire mettre les draps devant le feu, car nous ne nous en inquiétâmes jamais, sans doute à cause du climat. Après ces deux objets, il n'y a plus rien : vous n'avez pas de salle à manger; on vous sert dans une chambre où il y a deux, trois ou quatre lits; des appartements mal meublés, les murs blanchis ou couverts de différentes sortes de papier dans la même chambre, ou de tapisseries si vieilles que ce ne sont que des nids à teignes ou à araignées; & les meubles sont si mauvais qu'un aubergiste anglais en ferait du feu; partout, en guise de table, on met une planche sur des barres de bois croisées, qui sont si bien arrangées qu'elles ne laissent de place pour les jambes qu'aux extrémités. — Des chaises de chêne avec des fonds de jonc & un dossier perpendiculaire qui ôte toute idée de se reposer après la fatigue. Les portes donnent de la musique en laissant entrer le vent, qui souffle par toutes les crevasses, & les gonds écorchent les oreilles. Les fenêtres admettent la pluie avec le jour; quand elles sont fermées, il n'est pas facile de les ouvrir, & quand elles sont ouvertes pas aisé de les fermer. Les balais de laine ou autres & la brosse à frotter le plancher ne sont pas

dans le catalogue des articles nécessaires à une auberge française. Des sonnettes, il n'y en a pas; il faut continuellement s'égosiller pour appeler la *fille;* &, quand elle paraît, elle n'est ni propre ni bien mise, ni jolie. La cuisine est noire de fumée; le maître est en général le cuisinier, & moins l'on voit de ses opérations, plus on est dans le cas d'avoir d'appétit pour dîner, mais cela n'est pas particulier à la France. Abondance de casseroles & de meubles de cuisine de cuivre, mais pas toujours bien étamés. La maîtresse ne classe pas la politesse & les égards pour ses convives au rang des qualités nécessaires pour son commerce. — Dix lieues.

Le 28. — Ayant maintenant été dix jours dans les logements que les amis du comte de la Rochefoucauld nous avaient procurés, il est nécessaire d'écrire quelques particularités de notre manière de vivre ici. M. Lazowski & moi avions deux bonnes chambres au rez-de-chaussée, avec des lits, & une chambre de domestique pour quatre francs par jour. Nous sommes si peu accoutumés en Angleterre à entrer dans nos chambres à coucher qu'il nous paraît d'abord singulier & mal que les Français ne soient jamais ailleurs : dans toutes les auberges où j'ai mangé, ç'a toujours été dans des chambres à coucher, & j'ai trouvé que tout homme, de quelque rang qu'il pût être, vivait dans sa chambre à coucher. Cela semble nouveau; notre manière anglaise est beaucoup plus commode, plus agréable, mais je suppose que cette solitude tient de l'économie française. — Le lendemain de notre arrivée, je fus présenté à la compagnie de M. de la Rochefoucauld, & nous vécûmes ensemble : elle était composée du duc & de la duchesse de la Rochefoucauld, fille du duc de Chabot; de son frère, le prince de Léon & sa femme, fille du duc de Montmorency; du comte de Chabot, autre frère de la duchesse de la Rochefoucauld; du marquis d'Aubourval, qui, avec mes deux compagnons de voyage & moi, formions une table de neuf couverts à dîner & à souper. Un traiteur nous donne à manger à raison de quatre livres par tête pour les deux repas, deux services, & un à souper, avec le dessert : le tout bien accommodé & les articles de saison; le vin à part à six sols la bouteille. Le palefrenier du comte eut de la peine à trouver une écurie; le foin était

très cher, l'avoine à peu près au même prix qu'en Angleterre, mais pas si bonne; la paille si rare, que souvent on n'en trouve pas pour faire de la litière.

Les Etats de Languedoc bâtissent un spacieux & superbe bain, qui aura différentes cellules & une grande chambre commune avec deux galeries pour se promener, à l'abri du soleil & de la pluie. Les bains actuels sont d'horribles trous; les patients sont jusqu'au col dans une eau chaude bitumineuse, ce qui, joint aux espèces d'étables dans lesquelles ils sont placés, doit causer autant de maladies que les bains en guérissent; on les prend pour des maladies de la peau. La vie que l'on mène ici est bien peu variée. Ceux qui se baignent ou prennent les eaux le font à cinq ou six heures du matin; mais mon ami Lazowski & moi partons de bonne heure pour les montagnes, qui sont ici prodigieuses; nous courons çà & là pour admirer les belles scènes de la nature que l'on rencontre dans toutes les directions. Toute la région des Pyrénées a un aspect si différent de ce que j'avais vu jusqu'ici que ces excursions m'amusent beaucoup.

L'agriculture est ici portée à un degré considérable de perfection dans plusieurs circonstances, principalement pour l'arrosement des prairies. Nous cherchons les paysans les plus intelligents & avons de longues conversations avec ceux qui entendent le français, car ils ne le comprennent pas tous; le langage du pays est un mélange de catalan, de provençal & de français. Cela, joint à l'examen des minéraux (objet pour lequel le duc de la Rochefoucauld aime à nous accompagner, parce qu'il connaît beaucoup cette partie de l'histoire naturelle) & aux notes que nous faisons des plantes que nous connaissons, est bien suffisant pour employer notre temps selon notre goût. L'excursion du matin finie, nous retournons à temps pour nous habiller, pour dîner à midi & demi ou à une heure; après cela nous passons dans la salle de compagnie de Mme de la Rochefoucauld, ou de la comtesse de Grandval alternativement, les seules dames qui aient des appartements assez grands pour contenir toute la compagnie. Personne n'est exclu : comme la première chose faite par ceux qui arrivent est de rendre une visite du matin à chaque compagnie qui réside dans l'endroit, ceux-ci leur rendent leur visite; & alors chacun

connaît les assemblées qui durent jusqu'à ce qu'il fasse assez frais pour aller à la promenade. On n'y fait autre chose que jouer aux cartes, au trictrac, aux échecs, & quelquefois il y a de la musique; mais on joue plus généralement aux cartes. Je n'ai pas besoin de dire que je m'absente souvent de ces parties, qui me sont d'une insipidité mortelle en Angleterre & qui ne le sont pas moins en France. Sur le soir, la compagnie se sépare en différentes parties pour la promenade, qui dure jusqu'à huit heures & demie : on sert le souper à neuf; il y a après cela une heure de conversation dans la chambre d'une de nos dames, & c'est la meilleure partie de la journée; car la conversation est libre, vive, sans affectation, & n'est pas interrompue, sinon les jours de poste, où le duc de la Rochefoucauld reçoit de si gros paquets de papiers-nouvelles & de pamphlets qu'ils nous rendent tous politiques. Tout le monde est couché à onze heures. Dans cette division du jour, il n'y a pas de circonstance aussi peu convenable que celle de dîner à une heure, en conséquence de ce qu'il n'y a pas de déjeuner; car, comme on observe la cérémonie de s'habiller, il faut être de retour de toutes les excursions du matin à midi : cette simple circonstance, si on s'y soumettait, serait seule suffisante pour nuire à toutes les recherches à moins qu'elles ne fussent bien frivoles. En divisant exactement le jour en deux, on renonce à toutes les expéditions, les recherches ou les affaires qui demandent sept ou huit heures d'application, sans l'intervention des besoins de la table & de la toilette, besoin que l'on satisfait avec plaisir après la fatigue & le travail. C'est avec beaucoup de raison que nous nous habillons en Angleterre pour dîner, parce que le reste du jour est dédié au plaisir, à la conversation & au délassement; mais en le faisant à midi on perd trop de temps. A quoi est bon un homme, après avoir mis ses bas & ses culottes de soie, lorsqu'il a son chapeau sous le bras & la tête bien poudrée? Peut-il botaniser dans une prairie pleine d'eau? — Peut-il grimper sur les rochers pour minéraliser? — Peut-il travailler avec le paysan ou le laboureur? — Il est à l'œuvre pour converser avec les dames, ce qui est certainement partout un excellent emploi, & particulièrement en France, où les dames sont très bien éduquées; mais c'est un

emploi qui ne flatte jamais tant qu'après un jour passé dans l'activité ou dans quelque poursuite animée, à l'étude de quelque chose qui a agrandi la sphère de nos conceptions ou ajouté à nos connaissances. — Ce qui m'engage à faire cette observation, c'est que les dîners de midi sont communs dans toute la France, excepté chez les personnes de la plus haute qualité à Paris; on ne saurait les traiter avec trop de ridicule ni avec trop de rigueur, car ils sont absolument contraires à toute vue de science, à tout travail suivi & à toutes les recherches utiles de la vie.

Vivre de cette manière avec plusieurs personnes du premier rang est cependant un grand avantage pour un étranger qui veut connaître les mœurs & le caractère de la nation. J'ai tout lieu d'être satisfait de l'expérience parce qu'elle me fournit une occasion constante de jouir d'une compagnie honnête & sans affectation, où brillent éminemment une douceur invariable de disposition & de caractère, & ce que nous appelons emphatiquement en Angleterre *bon naturel*, & qui paraît provenir, au moins à ce que je pense, de mille petites circonstances particulières qu'on ne saurait exprimer, qui ne sont pas entièrement le résultat du caractère personnel des individus, mais qui en apparence tiennent du caractère national.

Outre les personnes que j'ai déjà nommées, il se trouve entr'autres, à nos assemblées, le marquis & la marquise d'Hautefort, le duc & la duchesse de Ville (cette duchesse est une excellente femme), le chevalier de Peyrac, M. l'abbé Bastard, le baron de Serres, la vicomtesse Duhamel, les évêques de Coire & de Montauban, M. de la Marche, le baron de Montaigne, grand joueur d'échecs, le chevalier de Cheyron & M. de Bellecombe, qui commandait à Pondichéry & qui fut pris par les Anglais. Il y a aussi une demi-douzaine de jeunes officiers & trois ou quatre abbés.

S'il m'était permis de hasarder une remarque sur la conversation des assemblées françaises, je les louerais pour leur égalité, mais je les condamnerais pour leur insipidité : toute énergie de pensée paraît tellement exclue de l'expression que les gens habiles ou les imbéciles y vont pour ainsi dire de pair : honnête & élégante, indifférente & polie, la masse mêlée

des idées communiquées n'a ni la faculté d'offenser ni celle d'instruire; là où il se trouve beaucoup de raffinement il y a très peu d'arguments, & où il n'y a ni arguments ni discussions, qu'est-ce que la conversation?—Un bon naturel & une aisance habituelle sont les premiers ingrédients de la société privée; mais il faut que l'esprit, les connaissances ou l'originalité changent leur surface trop uniforme en quelque inégalité de sentiment, ou la conservation devient comme un voyage dans une longue étendue de plat pays.

Entr'autres beautés champêtres que nous avons à contempler, la vallée de Larboust, dans un enfoncement de laquelle se trouve la ville de Luchon, est la principale, avec l'accompagnement des montagnes qui l'environnent; la chaîne qui la borne au nord n'est pas boisée, mais elle est partout cultivée, & un grand village, perché aux trois quarts de sa hauteur, fait craindre à l'œil inaccoutumé de voir en un instant tomber dans la plaine l'église, le village & ses habitants. Il n'est pas rare de voir ainsi dans les Pyrénées des villages perchés comme des nids d'oiseaux dans les rochers, & qui paraissent très peuplés. La montagne qui forme la clôture occidentale de la vallée est d'une grandeur prodigieuse; on trouve jusqu'à plus d'un tiers de sa hauteur, des prairies arrosées & des champs cultivés. Une forêt de chênes & de hêtres lui forme ensuite une noble ceinture; après quoi vient un espace de bruyères, & le sommet se termine en neige. De quelque côté qu'on la regarde, cette montagne est merveilleuse par sa grosseur & superbe par l'abondance de son feuillage. La chaîne qui forme la vallée à l'est a des traits différents des autres; elle offre plus de variétés, plus de culture, plus de villages, de forêts, de hameaux & de cascades. La cascade de Gouzet, qui fait tourner un moulin en tombant pour ainsi dire de la montagne, est romanesque, & a tous les accessoires nécessaires pour donner un haut degré de beauté pittoresque. Il y a dans celle de Montauban des traits que Claude Lorrain n'aurait pas manqué de tracer sur le canevas; & la vue de la vallée, de la roche à chataigniers, est gaie & animée. La clôture de notre vallée, du côté du midi, est frappante; la rivière Neste verse des cascades continuelles par-dessus les rochers qui paraissent lui op-

poser une résistance éternelle. L'éminence qui se trouve au centre d'une petite vallée sur laquelle est une vieille tour, est un endroit sauvage & romanesque; le rugissement des eaux qui coulent à ses pieds se réunit, pour produire un effet, aux montagnes d'alentour, dont les forêts altières, qui se terminent en neige, donnent une noblesse majestueuse, une sombre grandeur à la scène & semblent élever entre les royaumes une barrière de séparation, même trop formidable pour des armées. Mais que sont les montagnes, les rochers & les neiges quand elles ont à lutter contre l'ambition humaine? L'ours a son repaire dans les réduits de ces forêts aériennes & l'aigle fait son nid sur les roches les plus élevées. Tout dans les environs est grand; le sublime de la nature, avec une majesté imposante, inspire un respect involontaire; l'attention se rive sur la place, & l'imagination, malgré son humeur volage, ne cherche pas à l'écarter de la scène :

> Elle double des eaux le murmure imposant,
> Et se peint les forêts sous des couleurs plus sombres.

Il faut plusieurs jours pour pouvoir examiner ces scènes avec quelque satisfaction; & tel est le climat, ou du moins tel il a été pendant mon séjour à Bagnères-de-Luchon, qu'on ne peut compter qu'un jour de beau temps sur trois; la hauteur des montagnes est si considérable que les nuages, continuellement rompus par elles, tombent en torrents. Depuis le 26 juin jusqu'au 2 juillet, nous eûmes un orage qui dura quarante-six heures sans intermission. Les montagnes, quoique si près de nous, étaient cachées jusqu'au pied ; non seulement elles arrêtent les nuages épais qui passent dans l'atmosphère, mais elles paraissent avoir un pouvoir créateur ; car on en voit d'abord de petits, comme de faibles vapeurs qui s'élèvent des marais, se formant sur les coteaux, & augmentent graduellement jusqu'à ce qu'ils soient assez pesants pour rester sur le sommet ou qui s'élèvent dans l'atmosphère & passent avec les autres.

Entre les habitants originaires de cette immense chaîne de montagnes, les premiers en dignité, par les maux innombrables qu'ils causent, sont les ours : il y en a de deux sortes, les carnassiers & les mangeurs de grains; ces derniers font plus

de mal que leurs plus féroces confrères, descendant pendant la nuit & mangeant le grain, particulièrement le blé sarrazin & le maïs; ils sont si friands qu'ils choisissent les meilleurs épis de ce dernier, & conséquemment en gâtent beaucoup plus qu'ils n'en mangent. Les ours carnassiers font la guerre aux bestiaux & aux moutons, de sorte qu'on ne peut laisser aucun troupeau, la nuit, dans les champs. Il faut que les troupeaux soient gardés par des bergers qui ont des armes à feu & qui sont assistés par de gros chiens. Les bestiaux sont enfermés toutes les nuits de l'année; quelquefois il y en a qui s'écartent par accident de celui qui les garde, & quand il couchent dehors, ils courent le risque d'être dévorés. Les ours attaquent ces animaux en leur sautant sur le dos, leur forcent la tête par terre, & leur enfoncent les pattes dans le corps en les pinçant terriblement. Il y a tous les ans plusieurs jours de chasse pour les détruire, chaque paroisse se réunissant pour cet objet. Un grand nombre d'hommes & d'enfants forment un cordon & battent le bois où on croit que sont ces ours. C'est en hiver qu'ils sont plus gras, & alors un bel ours vaut bien trois louis. Un ours n'ose pas attaquer un loup; mais plusieurs loups ensemble, quand ils sont affamés, attaquent un ours, le tuent & le mangent. On ne voit ici des loups qu'en hiver; dans l'été ils vont dans les parties les plus retirées des Pyrénées, — dans les endroits les plus éloignés des habitations des hommes; ils sont ici, comme par toute la France, terribles pour les moutons.

Une partie de notre plan originaire, en voyageant dans les Pyrénées, était une excursion en Espagne. Notre hôte à Luchon avait autrefois procuré des mules & des guides à des personnes qui avaient été pour affaires à Saragosse & à Barcelone, & à notre requête écrivit à Vielle, première ville d'Espagne sur les montagnes, pour avoir trois mules & un muletier qui parlait français, &, lorsqu'il fut arrivé, nous partîmes pour notre expédition. Il faut que je renvoie le lecteur, pour le journal de ce tour en Espagne, aux Annales d'agriculture.

Le 21 juillet, retour. — Nous quittons Jonequières, où l'air & les manières des habitants nous feraient croire que ce sont tous des contrebandiers. Nous arrivons à une belle route que

fait faire le roi d'Espagne; elle commence aux poteaux qui marquent les limites des deux royaumes & se joint à la route de France; le contraste est frappant. Quand on va de Douvres à Calais, les préparatifs & les circonstances d'un passage de mer conduisent graduellement l'esprit à l'idée d'un changement; mais ici, sans passer une ville, une barrière où même une muraille, on entre dans un nouveau monde. Des pauvres & misérables routes de la Catalogne, vous passez tout d'un coup sur une belle chaussée, faite avec toute la solidité & la magnificence qui distinguent les grands chemins de France; au lieu de ravines, il y a des ponts bien bâtis; & d'un pays sauvage, désert & pauvre, nous nous transportâmes soudainement au milieu de l'agriculture & de l'industrie. Toutes les autres circonstances parlaient le même langage & nous donnaient des preuves, à ne point nous y méprendre, qu'il y avait une grande cause efficace qui opérait un effet trop marqué pour s'y laisser tromper. Plus on voit de choses, plus, je crois, on est porté à penser qu'il n'y a qu'une seule cause toute-puissante qui influe sur le genre humain, & c'est le *gouvernement.* Les autres ont des exceptions & des ombres de différences & de distinctions, mais celle-là agit avec une force permanente & universelle. L'exemple actuel est remarquable, car dans le fait le Roussillon est une partie de l'Espagne; les habitants sont Espagnols de langage & de mœurs, mais ils vivent sous le gouvernement français.

Grande chaîne des Pyrénées dans le lointain. Nous rencontrons des bergers qui parlent catalan; les cabriolets que nous voyons sont Espagnols; les fermiers battent leur blé comme en Espagne; les auberges & les maisons sont de même. Nous arrivons à Perpignan : je quittai là M. Lazowsky; il retourna à Bagnères-de-Luchon, mais j'avais projeté un tour en Languedoc pour remplir le temps que j'avais encore à moi. — Cinq lieues.

Le 22. — Le duc de la Rochefoucauld m'avait donné une lettre pour M. Barri de Lasseuse, major du régiment de Perpignan, qui, à ce qu'il me dit, entendait l'agriculture, & serait bien aise de converser avec moi à ce sujet. Je sortis le matin pour le trouver; mais, comme c'était un dimanche, il était à

la campagne, à Pia, à environ une lieue de la ville. Je m'y rendis à pied, sur une route pierreuse & sèche, sous des vignes, & fus un peu grillé par le soleil. Monsieur, Madame, Mademoiselle de Lasseuse me reçurent avec beaucoup de politesse; je lui dis mon motif de voyager en France, qui n'était pas de parcourir follement le royaume comme des voyageurs ordinaires, mais de connaître parfaitement l'agriculture du pays, afin que si je trouvais quelque chose de bon pour l'Angleterre je pusse l'imiter. Il loua beaucoup mon entreprise, me dit que c'était voyager avec des motifs vraiment dignes d'éloges, mais il témoigna beaucoup de surprise, parce que cela lui paraissait extraordinaire, & qu'il était certain qu'il n'y avait aucun Français chargé de la même chose en Angleterre; il me pria de passer la journée avec lui. Je trouvai que les vignobles étaient la principale partie de son agriculture; mais il avait des terres labourables, arrangées à la manière singulière de cette province. Il me montra un village, qu'il me dit être Rivesaltes, qui produisait du plus fameux vin de France; je trouvai à dîner qu'il méritait sa réputation. Le soir, je retournai à Perpignan, après un jour fécond en instructions utiles. — Deux lieues & demie.

Le 23. — Je prends la route de Narbonne & passe à Rivesaltes. Sous la montagne il y a la plus grande source que j'aie jamais vue. Otters-Pool & Holywell ne sont que des niaiseries en comparaison de cela; elle s'élève au pied du rocher, & peut sur-le-champ faire aller plusieurs moulins, étant plutôt une rivière dès son origine qu'une source. Je traverse des landes non interrompues sans voir un seul arbre, maison ou village : pendant un espace considérable, le plus vilain pays que j'aie encore vu en France. Grande quantité de grains foulés aux pieds par les mules, comme en Espagne. Je dîne à Sigean, au *Soleil*, nouvelle auberge assez bonne, où je rencontrai par hasard le marquis de Tressan. Il me dit qu'il fallait que je fusse un homme bien singulier de voyager si loin, sans autre objet que celui de l'agriculture; il n'avait jamais vu ni entendu rien de semblable, mais il approuva fort le plan & désira pouvoir faire la même chose.

Les grandes routes sont ici des travaux inouïs. Je passai à

travers une montagne de roche coupée pour faciliter une descente; ce travail a coûté 90000 livres, cependant ce n'est qu'un espace de quelques cents toises. Trois lieues & demie de chemin, depuis Sigean jusqu'à Narbonne, ont coûté 1800000 livres. Ces routes sont excessivement belles. On a dépensé des sommes énormes pour mettre de niveau, même de petites collines. Les chaussées sont élevées & murées des deux côtés, formant une masse solide de chemins artificiels, traversant les vallées à la hauteur de six, sept ou huit pieds, & n'ayant jamais moins de cinquante pieds de largeur. Il y a un pont d'une seule arche & une chaussée qui y conduit vraiment magnifiques; nous n'avons pas en Angleterre d'idée d'une pareille route. Le trafic de cette province ne demande cependant pas tant d'efforts. Un tiers du chemin est battu, un tiers sans être battu, & un autre tiers couvert d'herbes. Dans l'espace de douze lieues, je rencontrai un cabriolet, une demi-douzaine de chariots & quelques vieilles femmes sur des ânes; à quoi bon cette prodigalité? — Il est vrai qu'en Languedoc ces travaux ne se font pas par corvées, mais il y a de l'injustice à lever une somme qui en approche. L'argent est levé par une espèce de taille; en faisant la répartition, les biens seigneuriaux éprouvent des exemptions, les biens roturiers sont plus chargés, de manière que cent-vingt arpens dans ce voisinage, érigés en seigneurie, paient 90 livres, tandis que quatre cents arpents possédés en roture, qui devraient, selon la proportion, payer 300 livres, sont imposés à 1400 livres. A Narbonne le canal qui se réunit à celui de Languedoc est digne d'attention; c'est un fort bel ouvrage, qui sera, dit-on, fini dans un mois. — Douze lieues.

Le 24. — Des femmes sans bas, & plusieurs sans souliers. Mais si leurs pieds sont dans un état de pauvreté, elles ont la *haute consolation* de marcher sur une chaussée magnifique; la nouvelle route a cinquante pieds de largeur, & il y a cinquante pieds de plus de creusés ou de coupés pour la faire.

La vendange même ne saurait offrir une scène aussi animée & aussi vivante que celle de fouler le blé, qui occupe maintenant toutes les villes & tous les villages du Languedoc; on amasse rudement le blé dans un endroit sec & ferme, où on

fait aller au trot nombre de chevaux & de mules, autour d'un centre; une femme tient les rênes, & une autre, ou une petite fille ou deux fouettent les animaux; les hommes fournissent & ôtent le grain; d'autres l'émondent en le jetant en l'air, pour que le vent en emporte la paille. Tout le monde est occupé, & cela avec un tel air de gaieté, que les paysans paraissent aussi contents de leurs travaux que le fermier de son grand tas de blé. La scène est singulièrement gaie & animée. Je m'arrêtais & descendais souvent de cheval pour examiner leur méthode; je fus toujours traité fort poliment, & mes souhaits pour un bon prix pour le fermier, mais pas trop haut pour le pauvre, furent bien reçus. Cette méthode, par laquelle les granges deviennent absolument inutiles, dépend entièrement du climat : depuis mon départ de Bagnères-de-Luchon jusqu'à présent, dans toute la Catalogne, le Roussillon & cette partie du Languedoc, je n'ai pas eu une goutte de pluie, mais un ciel clair & invariable & un soleil brûlant, cependant pas étouffant ni même désagréable pour moi. Je demandai s'ils n'étaient pas quelquefois pris par la pluie? On me répondit que cela venait fort rarement, mais que quand il arrivait de la pluie, ce n'était généralement qu'un orage auquel succède un soleil chaud qui sèche tout en un instant.

Le canal de Languedoc forme la principale beauté de ce pays; la montagne à travers laquelle il passe est isolée au milieu d'une large plaine, & seulement à un demi-mille du grand chemin; c'est un ouvrage noble & merveilleux, il passe à travers la montagne dans la longueur de trois lieues; il fut creusé sans appui.

Je quitte la grande route, & traversant le canal, je le suis jusqu'à Béziers; neuf écluses lâchent les eaux des montagnes pour joindre la rivière à la ville. C'est un bel ouvrage; le port est assez large pour contenir quatre gros vaisseaux de front; le plus grand porte depuis 90 à 100 tonneaux. Il y en avait plusieurs au quai, quelques-uns en mouvement & tout avait un air vivant. C'est la plus belle chose que j'aie vu en France. Ici, Louis XIV, tu es vraiment grand! — *Si sic omnia*, ton nom serait vraiment révéré. Pour effectuer ce grand ouvrage de réunir les deux mers, il fallut moins d'argent que pour

assiéger Turin ou pour s'emparer de Strasbourg comme un voleur. Un pareil emploi de revenus d'un grand empire est le seul chemin digne d'envie par lequel un monarque puisse passer à l'immortalité; toutes les autres voies ne servent qu'à faire survivre leurs noms avec ceux des incendiaires, des voleurs & des perturbateurs du genre humain.

A TRAVERS LES PYRÉNÉES

PAR

THIERS, LÉONCE DE LAVERGNE, CUVILLIER-FLEURY, DÉSIRÉ NISARD.

Après avoir décidé de publier dans la *Revue* la réimpression du récit de l'illustre voyageur anglais que l'on vient de lire, nous avons pensé qu'il y aurait également intérêt à présenter un certain nombre de textes signés des meilleurs noms d'écrivains français & concernant aussi la région des Pyrénées. Il nous semble qu'en suivant cette voie il serait facile de former pour la montagne un guide remarquable. Les chapitres choisis dans une trentaine d'auteurs devraient être méthodiquement groupés, encadrés d'ajoutés qui combleraient les vides & donneraient les détails précis nécessaires au touriste, accompagnés surtout d'excellentes gravures & phototypies. En somme, il n'existe pas un beau livre digne des Pyrénées qui puisse figurer dans toutes les bibliothèques. Nous sommes de ceux qui so n franchement agacés de voir entre les mains de tous, Pyrénéens & voyageurs, le guide banal & anonyme que Paris nous impose, et à côté de lui les livres de jour de l'an dont la reliure élégante & le nom en grosses lettres de l'auteur, inconnu d'ail-

leurs, dissimule mal un texte sans valeur, œuvre de journaliste pressé & des illustrations navrantes. Les plus grands éditeurs aiment ces ouvrages; cela se vend, hélas!

E. C.

Au pied du Canigou

Par A. Thiers[1].

L'un des plus beaux spectacles que j'aie rencontré dans les Pyrénées est celui dont je fus frappé en sortant de Perpignan pour m'enfoncer dans les montagnes. C'était le matin, vers les six heures à peu près. Le froid était rigoureux, un vent impétueux & glacé soufflait des montagnes du Capsir, couvertes de neige, & un jeune Roussillonais, à la veste courte, au bonnet flottant, au visage court & vif, conduisait au galop quatre chevaux de Cerdagne, qui nous emportaient tout autour du Canigou. Entraînés par ce mouvement rapide, nous voyions se succéder tour à tour les têtes de ce mont superbe qui, placé à l'entrée des Pyrénées, les annonce d'une manière si imposante. La plaine n'avait encore obtenu aucun rayon du soleil, lorsque tout à coup le Canigou reçut sur son front une teinte rose qui, se mariant à la blancheur des neiges, produisit une nuance d'une inexprimable douceur. Cette bande lumineuse s'agrandissant par l'élévation progressive du soleil, le pic supérieur semblait croître à mesure qu'il s'éclairait. Bientôt le mont entier fut inondé de lumière & de pourpre; alors toutes ses formes, cachées dans l'obscurité, se dessinèrent à la fois, toutes ses saillies ressortirent, toutes ses profondeurs semblèrent s'enfoncer encore, & il parut acquérir une réalité qu'il n'avait pas. Le froid, le vent, la rapidité de la course ajoutaient à l'effet de ce grand spectacle, le mouvement surtout le rendait enivrant. Mais cependant le plaisir n'était que pour les yeux; le froid extrême ramenait les sens en eux-mêmes & les empêchait de se répandre au dehors.

Après avoir circulé longtemps au pied du Canigou, les montagnes du Capsir, qui d'abord sont devant vous, se montrent bientôt à côté. On entre alors dans les gorges : la plaine a disparu pour ne reparaître

1. Nous avons extrait ces deux pages d'une brochure publiée par l'illustre historien en 1823, & véritablement introuvable aujourd'hui. La bibliothèque de Toulouse en possède un exemplaire.

qu'à cent lieues de là, c'est-à-dire à Bayonne. En s'enfonçant dans les défilés qui conduisent dans la Cerdagne, on trouve un peuple tout à fait espagnol. Les femmes, dont le visage est rond & animé, portent un mouchoir qui, étendu comme un voile sur le derrière de la tête, s'attache par les deux bouts sous le menton & pend en pointe sur les épaules. Un nœud de rubans noirs, placé à l'origine des cheveux, recouvre heureusement leurs fronts; leur ceinture est fortement serrée par un corset lacé sur le devant, & elles ont une grâce toute particulière lorsqu'elles exécutent le dimanche ces danses espagnoles, voluptueuses surtout pour les étrangers qui les voient pour la première fois.

Les hommes ouvrent ordinairement la danse par un branle qu'ils exécutent tout seuls; viennent ensuite les femmes, qui figurent seules à leur tour; enfin, les hommes se réunissent à elles, &, les soulevant sur la main comme sur un siège, leur font d'un saut décrire une courbe. Le tout s'exécute au son d'une musique assez bizarre : un violon, un clairon & une cornemuse composent un orchestre tour à tour rauque, aigu, criard, qui charme les oreilles de ces bonnes gens & les remplit de gaîté & d'ardeur.

Prades est le premier bourg un peu considérable que l'on rencontre après Perpignan, & c'est aussi le dernier. Les voitures ne peuvent aller au delà, & on ne peut voyager que sur des chevaux. En quittant Prades, on entre dans les gorges étroites & majestueuses qui vous conduisent par une route de vingt ou vingt-cinq lieues de la Cerdagne. Dès qu'on a franchi Prades, Villefranche & Olette, & qu'on a pris la route de Mont-Louis, les montagnes se resserrent & s'élèvent; on entre dans un conduit étroit & effrayant par la dimension de ses formes & par le désordre qui y règne. La route est tracée sur les flancs des rochers, au tiers de la hauteur, & peut donner place tout au plus à un mulet. Au-dessus sont des éminences inaccessibles, au-dessous des torrents, & au delà d'autres montagnes qui s'engrainent avec celles autour desquelles on circule. Le spectacle est des plus variés : tantôt on s'élève & on semble dominer l'abîme, tantôt on s'abaisse & on semble l'avoir sur la tête. Quelquefois, en suivant les sinuosités de la gorge, on arrive dans une enceinte obscure & sans issue; puis tout à coup, en doublant une pointe, on découvre une perspective inattendue & immense; on aperçoit de vastes amphithéâtres de neiges éclatantes, de noirs sapins, & des profondeurs infinies de monts qui fourmillent & s'enchâssent les uns dans les autres. Quand, au désordre de ces calcaires gisants en masses cubiques & brisées, de ces granits roulés en blocs, de ces schistes détachés en lames ou morcelés en petits feuillets, se joint le désordre des torrents coulant à grand bruit, le désordre des vents & des nuages refoulés & déchirés, on a une véritable image du chaos. Jamais la confusion des éléments ne m'a paru plus imposante, même au milieu des tempêtes de l'Océan.

Bergers et troupeaux dans l'Ariège

Par Léonce de Lavergne [1].

L'usage de presque toutes les prairies situées sur les hauts lieux est commun entre tous les habitants des vallées. Dès que la belle saison a fondu les neiges qui les couvrent, on y conduit des troupeaux nombreux de brebis & de vaches, avec quelques chevaux. Les points les moins accessibles sont peuplés comme tout le reste : j'ai vu, au port d'Orle, de longues files de brebis passer une à une sur les ponts de neige; j'ai entendu le mugissement des vaches s'y mêler au tonnerre éternel des torrents. La plupart des pelouses qui couvrent aujourd'hui les montagnes inférieures ont été des forêts autrefois, & le redeviendraient sans doute bien vite si l'on en écartait les troupeaux. Elles sont presque toutes situées dans des gorges presque plates ou du moins sur des pentes très douces; l'air pur qu'on y respire & les vastes horizons qu'on a autour de soi, vous révèlent seuls les montagnes. Là paraissent, courent, reposent, folâtrent, bondissent, mugissent & bêlent en liberté des milliers de bêtes à corne ou à laine, avec leurs clochettes pendues au cou. C'est un mouvement, un bruit, une vie qui amusent; &, en même temps, c'est une paix, un calme, une sérénité qui n'appartiennent qu'à ces hautes régions. On aimerait à passer une saison dans ces solitudes animées; les passions & les intérêts de la terre ne montent pas jusque-là, & ce serait une déliceuse retraite pour se reposer des agitations fièvreuses de notre siècle.

Ce séjour ne serait pas seulement doux à l'âme, il serait encore excellent pour les santés fatiguées. Avec quelques précautions contre le froid des nuits, on y jouirait pendant les étés d'un printemps éternel. Tout se tempère en passant sur ces hautes prairies : le vent se perd dans les forêts qui les avoisinent & n'y arrive qu'en douce brise ; le soleil s'adoucit & s'efface dans l'air raréfié pour n'y apporter qu'une chaleur vivifiante & légère. Les orages même semblent les respecter & n'éclatent ordinairement qu'au-dessous. Contre la monotonie de la solitude, on aurait ses souvenirs & ses rêveries, les accidents variés du jour & de la nuit sur les montagnes, un peu de botanique & d'histoire naturelle, & le spectacle toujours nouveau des troupeaux. Un senti-

1. Léonce Guilhaud de Lavergne, membre de l'Institut, économiste & agronome éminent, était né à Bergerac (1809) & avait été élevé à Toulouse, où, dès sa vingtième année, il fut élu maître & mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux. Il était maître des requêtes au conseil d'Etat lorsqu'il écrivit en 1842 l'article *sur les Castillonais* où nous avons choisi un intéressant passage.



ment qui n'est pas aussi artificiel qu'il paraît, & qui vous saisit réellement à ces hauteurs, c'est le dégagement des choses du monde & le retour vers une vie plus simple. J'y ai rencontré une fois une cavale qui venait de mettre bas; son poulain était couché à ses pieds; d'autres poulains à demi-sauvages venaient hennir & sauter autour de leur frère naissant; la mère, le cou tendu, la tête baissée, la ruade prête, veillait avec inquiétude sur son nourrisson. Partout ailleurs, ce tableau m'aurait probablement peu frappé; là, il m'arrêta quelque temps & me toucha, comme une scène de la nature primitive.

Ces troupeaux errants ne sont pas abandonnés à eux-mêmes, ils sont surveillés par des bergers qui habitent des cabanes fort agrestes. Ces cabanes sont toutes construites sur le même modèle; quelques pierres à hauteur d'appui constituent les murs; sur ces murs grossiers s'appuient de longues bûches de hêtre qui forment le toit en se réunissant; ce toit, dont l'arête fait un angle aigu avec le sol, est recouvert de mottes de terre & de gazon; l'ouverture est fermée par un autre mur de pierres sèches à hauteur d'homme, & par une porte à loquet de bois. L'intérieur est divisé en deux compartiments : l'un sur le devant, qui est composé d'un foyer où l'on entretient un feu permanent de bois vert, & d'une estrade couverte de feuilles de sapin qui sert de siège & de lit aux bergers; l'autre, tout à fait à la naissance de l'angle, communiquant avec le premier par une étroite ouverture, & qui sert de magasin aux fromages. Là vivent d'ordinaire quatre ou cinq bergers; ils se choisissent parmi eux un chef nommé *majouraou* qui règne en maître dans la cabane; voilà le gouvernement primitif. Le *majouraou* est ordinairement un vieillard : j'en ai vu un qui habitait la même cabane depuis cinquante-deux ans. Les anciens patriarches n'étaient pas autre chose que de semblables chefs.

Ces bergers mènent une fort bonne vie : ils n'ont d'autre occupation que de traire leurs troupeaux le matin, de les parquer le soir, & de préparer dans la journée de grossiers fromages. Des chiens énormes, appartenant à cette belle race de chiens des Pyrénées qui n'a pas assez de réputation, veillent pour eux dans le jour contre l'agression des ours & des loups; la nuit, si quelqu'un de ces redoutables ennemis passe près de la cabane, ils en sont avertis par l'agitation extraordinaire qui se manifeste dans les parcs; les chiens s'éveillent avec les maîtres, &, par des cris, des aboiements terribles, des bruits de cornes sauvages, des feux allumés, le féroce animal est mis en fuite. Tels sont à peu près tous les épisodes de cette vie paisible. Si vous entrez dans une de ces cabanes, vous trouverez partout les mêmes ustensiles suspendus aux branches du toit par des chevilles de bois; partout le chaudron de lait sur le feu, des vases de petit-lait & de crême, & des sabots à demi creusés. J'y ai vu un moule à fromage qui portait la date de 1788. Que de choses s'étaient passées là-bas, dans cette plaine qui fuyait devant nous, dans ce monde habité que nous voyions de si haut

& de si loin, depuis que cet instrument imparfait d'une industrie dans l'enfance accomplissait le même office tous les jours.

Le départ des bergers pour la montagne est tous les ans un événement. Après avoir passé ensemble les chaudes veillées de l'hiver, on se sépare avec regret, & les plus jeunes, les plus forts s'en vont pour l'exil annuel. Il est rare de rencontrer dans les vallées une jeune fille, une jeune femme, ou une vieille mère, qui n'ait pas sur la montagne son frère, son fiancé, son mari ou son fils. Mais quand vient le dimanche, tous se rassemblent de nouveau. Dès le point du jour, les pâtres descendent joyeusement de leurs sommités & viennent apporter des nouvelles de la cabane. Ce sont des questions & des entretiens sans fin qui ne s'interrompent que pour la messe, le jeu de boules & les sons criards de la cornemuse rustique. Le soir, quand l'heure du départ est venue, de nouveaux exilés prennent la place des premiers, & tout le village les accompagne encore avec de longs adieux. Je ne voudrais pas jurer que de tendres rendez-vous ne se donnent pas alors, pour les jours suivants, sur la lisière des forêts, sur le bord des lacs, au pied d'un rocher d'où sort une fontaine : les filles de la montagne ont le pied bon & l'allure aventureuse.

C'est là qu'il faudrait lire Homère & la Bible, Théocrite & Virgile. On y trouve à la fois Abraham & Eumée, Tityre & Laban, Corydon & Mélibée ; il y manque, il est vrai, Rebecca, Galatée & Amaryllis ; mais il serait facile de choisir dans la vallée voisine quelque jolie Betmalaise qui ne serait pas indigne de ces beaux noms. La vie pastorale est à l'origine de toutes les poésies ; mais voici qui prouve combien notre génie occidental est inférieur au riant génie de la Grèce & de l'Orient. Tous les accidents idéalisés par les poètes se reproduisent chez les bergers des Pyrénées ; on y reconnaît la simplicité des mœurs antiques, le gouvernement patriarcal, le loisir qui donne naissance aux arts, &, avec eux, tous les épisodes chéris de la muse bucolique : l'agneau qui s'égare, le chevreau qui vient de naître, la coupe de hêtre curieusement sculptée par un autre Alcimédon, le jeune taureau qui menace déjà de ses cornes naissantes, le lit de feuilles, le loup nocturne rôdant autour des bergeries. Et cependant aucun ange ne vient visiter la cabane solitaire, aucun poète ne célèbre les combats du chant & les gracieuses aventures du puits pastoral. Le fonds est le même, mais la broderie manque. Beaux jours de la Chaldée, de l'Arcadie & de la Sicile, êtes-vous donc passés sans retour !

BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Par CUVILLIER-FLEURY [1].

On m'avait conseillé de commencer ma course dans les Pyrénées par une promenade à Bagnères & dans la vallée de Campan, à peu près comme on fait pour les enfants auxquels on apprend à lire en leur montrant des images. On craignait de me décourager en mettant sous mes yeux du premier coup les pages les plus difficiles & les plus sublimes de ce grand livre de la nature dans lequel j'allais lire. Ce fut donc par des images que je commençai.

Bagnères-de-Bigorre est, en effet, la plus charmante vignette que l'on puisse placer au frontispice d'un voyage dans les Pyrénées. Je ne sais rien en France & en Italie qui donne une idée de ce délicieux séjour. La jolie petite ville de Suze qui vous reçoit à la descente des Alpes, du côté du Piémont, dans son enceinte si riante & si hospitalière, ne peut lui être comparée que de très loin. Vous allez en juger, monsieur. Imaginez une ville où les maisons ont partout des chambranles de marbre à leurs portes, des assises de marbre à leurs fenêtres, des terrasses suspendues & des murailles qui sont blanches comme la robe de noce d'une jeune fille; imaginez des rues, non pas tirées au cordeau, mais aérées, spacieuses & serpentant comme les allées d'un jardin autour d'un *cottage;* des rues, non pas pavées avec des cailloux pointus comme la plupart des villes du Midi, mais qui semblent avoir été battues & nivelées par Mac-Adam lui-même; & partout, le long des maisons, des ruisseaux d'eau courante & limpide qui ne se taisent pas plus que les cascades du Grand-Condé; & une promenade qui vous donne, en plein midi & au milieu d'une cité populeuse, la fraîcheur du bocage le plus retiré & le plus secret; & plus de vingt sources d'eaux minérales qui jaillissent à gros bouillons du sein de cette terre échauffée par les plus doux rayons du soleil; & des établissements thermaux dignes des Romains, si ce n'est que, dévote à ses dieux autant que nous sommes devenus matériels, Rome adorait des Naïades où nous ne voyons que des fontaines, & construisait des temples où nous bâtissons des buvettes; figurez-vous ensuite, monsieur, dans ces rues, sur ces places, dans ces promenades, une population pressée, mosaïque mouvante, bigarrure singu-

1. Ce littérateur, né en 1802, est surtout connu pour avoir été le précepteur puis le secrétaire du duc d'Aumale, & l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats*. Le récit de son séjour à Bagnères-de-Bigorre parut en 1842 dans le *Routier des provinces méridionales*, revue fondée par Louis Dupau, & qui ne vécut pas deux ans. Elle était pourtant excellente & peut se relire encore avec plaisir & profit.



lière de mœurs, de langage & de costume, où les modes de Paris luttent quelquefois sans succès avec la simple & rustique élégance du justaucorps montagnard; où l'habitué de l'Opéra coudoie le rude chasseur des plateaux de l'Aragon, à peu près comme si un des deux pôles rencontrait l'autre dans l'espace; enfin, représentez-vous cette scène dominée au nord par la flèche hardie & la gracieuse campanille d'une église gothique, tandis qu'à l'extrémité opposée s'allonge le pic du Midi, couché comme un sultan parmi les roches verticales qui se dressent tout autour de lui, trop éloigné cependant pour projeter ses grandes ombres sur la délicieuse vallée où Bagnères sourit & se joue sous l'azur de son beau ciel, n'empruntant à la montagne que sa fraîcheur & lui laissant sa majesté.

Telle est Bagnères-de-Bigorre. Oh! c'est un enchantement, monsieur, de parcourir cette ville joyeuse, de chercher l'ombre sous ses beaux tilleuls qui lient la montagne à la plaine par un chemin de verdure & de fleurs, d'ouvrir ses poumons à cet air vif & pénétrant qui vous arrive tout chargé des parfums de la vallée, de trouver au détour de chaque rue une Naïade qui vous attend au fond de sa couche de granit, où elle vous plonge mollement dans ses eaux tièdes & caressantes! C'est un rare bonheur d'habiter une ville si neuve, si brillante, si fraîche, si bien parée, construite avec un soin si minutieux, & qui semble aussi jeune qu'elle est charmante! Chose étrange! Bagnères est une des plus anciennes villes de France, non qu'elle remonte au siège de Troie, comme le prétend Xavier Salaignac, mais on sait qu'Auguste y mit garnison romaine, & l'inscription suivante, qu'on a retrouvée dans des ruines, prouve que le vainqueur de Bagnères y avait un temple :

NVMINI AVGVSTI
SACRUM
SECVNDVS SEMBEDO
—NIS FIT, NOMINE
VICANORUM AQUEN
—SIUM ET SUO POSUIT.

On sait qu'après l'invasion des Francs, la Bigorre fut érigée en comté; qu'au douzième siècle, Centulle III lui donna une charte; que Gaston de Moncade y combattit la croisade exterminatrice d'Innocent III; que le traité de Brétigny livra Bagnères aux Anglais & que l'insurrection la rendit à la France. Personne n'ignore qu'au seizième siècle les guerres de religion y éclatèrent avec fureur; qu'en 1653, une contagion effroyable ravagea la ville; qu'en 1660, un tremblement de terre faillit la renverser de fond en comble; que, quinze ans après, elle fut en proie à la famine & à la plus affreuse misère. Enfin, on sait que la renommée de ses eaux ne date pas d'hier; l'empereur Auguste, l'émir Abderam, le comte de Montfort, Henri de Transtamare, le comte

de Montgommeri, le roi de France Henri IV & sa mère Jeanne de Navarre, le philosophe Montaigne, le duc du Maine, Mme de Maintenon, & combien d'autres ont pris aussi les bains de Bagnères! Eh bien! quand on arrive dans cette ville, qu'on ne se doute pas de tout cela, Bagnères est une ville qui semble être sortie de terre tout d'un coup & toute neuve, à peu près comme ces palais brillants & ces jardins magiques qui naissent sous la baguette des fées.

Vous comprenez maintenant, monsieur, que si les voyageurs accourent à Bagnères de tous les points de la France, c'est beaucoup moins pour s'y guérir que pour s'y distraire, & qu'il arrive là bien plus de gens malades de leur opulence & de leur oisiveté que d'autre chose. Bagnères, je lui en demande pardon, n'est qu'une ville de plaisir. Il y a, on le sait, dans les Pyrénées des infirmeries véritables cachées dans la profondeur de la montagne, bien tristes, hélas! & bien solitaires, bien silencieuses, qui ne reçoivent que des malades convaincus, où l'on n'apporte que des souffrances sérieuses & une résignation imperturbable. Ce sont là des bains qui guérissent quand on n'y meurt pas d'ennui. Mais de quoi se guérirait-on à Bagnères? On y trouve tout d'abord la joie, le bruit, le mouvement, la musique, la danse, le spectacle, bonne table, bon gîte, société charmante, en un mot, tout ce qui faisait dire à Montaigne : « Qui n'y sait jouir des compagnies qui s'y trouvent & des promenades & des exercices à quoi nous convie la beauté des lieux où sont assises ses eaux, il perd la meilleure pièce & la plus assurée de leur effet. »

Je sais bien qu'on cite des cures merveilleuses. Je sais que Vauquelin a analysé, avec un soin scrupuleux, les principes contenus dans les eaux de Bagnères, & qu'il y a trouvé de l'oxyde de fer, du carbonate de potasse & du carbonate de chaux dans une quantité très respectable. J'ai lu, tout comme un autre, les vers que M. le duc de Chartres y laissa en 1774, en reconnaissance d'une guérison célèbre :

Adieu, cher bain du Pré; adieu, je me retire;
Charmé par tes bienfaits, je vais prendre ma lyre
Pour chanter tes vertus propres à tant de maux,
Pour te donner le nom de la reine des eaux!
Oui, mon aimable Pré, tu prolonges la vie!
Oui, je dois aujourd'hui, sans nulle flatterie,
Publier tes bontés, dire à tout l'univers
Que ton eau peut guérir de mille maux divers!
Il est donc très certain que du Pô jusqu'au Tage,
Toute eau, même le vin, devrait te rendre hommage.

J'ai lu ces vers sur le schiste noir où ils sont gravés, & je ne doute ni de leur sincérité ni de leur origine. Je crois aux propriétés curatives des bains de Bagnères; je prétends seulement qu'on n'y vient pas pour

être guéri; on y vient pour s'amuser comme faisait Montaigne, & je cite Montaigne afin de ne blesser personne.

« Les eaux minérales de Bagnères-Adour agissent, dit M. Alibert, en excitant dans l'économie animale des mouvements qui deviennent salutairement perturbateurs. » — Voilà la vérité sur Bagnères. On vient pour être salutairement secoué; & vous allez voir, monsieur, si la ville ment à sa renommée & si elle est d'humeur à se brouiller avec la médecine.

En arrivant à Bagnères, il ne m'avait fallu qu'un talent d'observation très médiocre pour apercevoir tout d'abord que la population de la ville, si confuse qu'elle pût paraître quand on l'étudiait au point de vue pittoresque, se partageait pourtant en deux masses bien distinctes: les étrangers & les indigènes, les gens qui boivent les eaux & ceux qui ne les boivent pas, ceux qui s'abandonnent volontiers aux *effets perturbateurs* & ceux qui s'en gardent, ceux qui s'agitent & ceux qui restent calmes, ceux qui dépensent & ceux qui reçoivent, ceux qui jouissent de la beauté du lieu & ceux qui l'exploitent. Et remarquez que je ne veux pas faire ici une sotte querelle aux habitants de Bagnères; tout au contraire, je prétends les louer. Leur conduite est conforme aux éternels décrets de la Providence. Si les gens qui habitent Bagnères toute l'année étaient de l'humeur que j'ai vue à ceux qui n'y séjournent qu'en passant, l'équilibre, qui est une des premières lois de l'ordre physique & une des garanties de la société, serait infailliblement rompu entre le mouvement & la résistance; & personne ne peut prévoir ce qui résulterait d'un pareil état de choses. Quant à moi, voyageur & Parisien, ma place était naturellement marquée parmi les plus turbulents. Je m'y résignai, j'avalai quelques verres d'eau sulfureuse, je pris un cheval à loyer, & je m'abandonnai à mon étoile...

Le Panorama des Pyrénées a Pau

Par Désiré Nisard[1].

Je ne me lassais pas de monter, chaque matin, l'allée du parc, & là, assis sur un banc de pierre, d'aspirer par tous mes sens à la fois toutes les

1. Nisard, membre de l'Académie française, dont le nom est resté attaché à la *Collection des classiques latins* (texte & traduction), fut professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'Ecole normale supérieure. Son article sur Pau — nous aurions voulu pouvoir le reproduire en entier — parut en 1838.

suaves exhalaisons, tous les bruits, toutes les harmonies de l'incomparable vallée de Pau. Imaginez-vous une large vallée ou plutôt un vaste bassin de prairies & de plaines, que traverse avec bruit un gros torrent des Pyrénées appelé le Gave de Pau, qui vient gronder à vos pieds & ronge le bas de la colline où vous êtes assis. Toute la plaine appartient à ce torrent, qui élargit & resserre son lit, & quelquefois le change de place, dans les grandes débâcles des Pyrénées. Mais à peine s'est-il retiré d'une rive pour se porter avec toute la masse de ses eaux sur la rive opposée, que des plantes fluviales, des saules, ces grandes herbes poussent spontanément sur le sol qu'il a quitté; en peu d'années ces plantes deviennent des robustes arbrisseaux; ces saules donnent de l'ombre; ces grandes herbes embarrassent le pied des troupeaux. La nature se hâte de jeter un voile de verdure sur ces terres ravinées & ces arides galets qui annoncent le passage d'un torrent; si bien que cette eau furieuse qui court de cascade en cascade du fond des Pyrénées, qui menace de tout entraîner, & qui ne souffre pas la moindre barque, ne peut jamais être qu'une rivière fraîche & bruyante qui coule au milieu d'un immense bocage. A une demi-lieue devant vous, la terre commence à monter; les collines naissent, puis les montagnes par-dessus les collines, puis par-dessus les montagnes les Pyrénées, hautes comme les nuages, dont les sommets, frappés de toutes parts par les rayons du doux soleil de mai, se dépouillent peu à peu de leurs neiges, & sont déjà sillonnées de leurs larges ravins, laissant voir à nu les roches ferrugineuses. Les Pyrénées sont à dix lieues devant vous, & cependant votre regard y atteint sans peine; l'horizon est presque sans fin, & cependant les formes sont nettes & arrêtées; il n'y a pas, comme dans les horizons de plaine, après les derniers plans, un brouillard épais qui empêche l'œil d'aller au delà; après les Pyrénées, c'est le ciel bleu d'Espagne, sur lequel ces montagnes s'élancent en jet ou montent en courbant le dos, s'aiguisent en pics ou s'étalent en plateaux. La vue suit sans effort l'ascension insensible de la terre; elle s'élève lentement des rives du Gave jusqu'au penchant des premiers coteaux, puis elle glisse sur les mille têtes des monts intermédiaires, vagues ondulantes de cet océan de montagnes, & s'arrête enfin aux Pyrénees, à cette longue barrière blanche où il semble que le ciel & la terre doivent finir. Ce soleil, que renvoient les neiges, ne fatigue point les yeux; il les excite & les rafraîchit. La lumière du Midi, cette lumière ardente qui fait tout scintiller, qui change les grains de verre en diamants, les eaux en argent, les galets en pierres précieuses, inonde de toutes parts la vallée & les monts; toutes les couleurs sont tranchées, tous les reflets sont éclatants, mais leur mélange indéfinissable fait du paysage le plus éblouissant qui se puisse voir le paysage le plus doux à l'œil & le plus reposant.

Les premiers coteaux qui bordent & terminent la vallée sont chargés de vignes qui produisent le vin de Jurançon, ce vin dont on arrosa

les lèvres de Henri IV naissant, & non pas dont on lui versa un verre, comme le croient de graves historiens, car un verre de ce vin peut déranger la raison d'un homme, & une cuillerée aurait pu détruire dans le berceau les hautes destinées de Henri IV. Aux endroits trop escarpés, on laisse venir des chênes, des châtaigniers, qui interrompent gracieusement les belles cultures. Sur les hauteurs du coteau, de jolies maisons de campagne, avec des noms espagnols, regardent d'un côté la ville de Pau & sur la belle terrasse où vous êtes, de l'autre sur les Pyrénées. D'autres, plus humbles, se sont assises sur le penchant, n'osant pas monter plus haut, & se contentant de voir la vallée & la ville. Je me résignerais à leur triste condition. Quelques-unes ont voulu voir plus que la ville, plus que la vallée, plus que les Pyrénées, & elles ont pris position sur un point d'où elles planent encore sur le désert des Landes, qui s'enfonce, à l'horizon opposé, jusqu'à des profondeurs sans fin. Toutes ces maisons sont riantes, entourées de verdure, & comme parées pour la fête éternelle du pays où elles sont bâties. Les heureux possesseurs de ces maisons peuvent tour à tour, ou bien contempler, des hauteurs de Pau, les vignes, les bosquets de châtaigniers au milieu desquels s'élève leur *villa* solitaire, ou bien du parterre fleuri, de la pelouse verte qui s'étend au-devant, & sur laquelle on a planté un banc tout exprès pour le point de vue, regarder à loisir leur maison de ville & la ville elle-même dont ils n'entendent plus les bruits ou plutôt les chuchotements, car les petites villes des provinces ne font pas de bruit, elles chuchotent.

Au milieu de la vallée, sur les bords du torrent, s'élève un château qui n'a que des tourelles en buis, lesquelles flanquent un jardin à la française, vrai morceau de prince. Ce château est le haras de Gélos ; c'est le seul palais du pays; avant de le voir, je n'aurais pas cru qu'un haras royal pût être d'un si bel effet dans un paysage.

Telle est la vallée de Pau, la plus riche & la plus riante des vallées; tels sont les enchantements qu'on a du haut de cette terrasse & de ce banc dont j'ai parlé, enchantements de sens & de la pensée qu'il est d'autant plus ridicule de vouloir décrire qu'on se fatigue beaucoup pour n'en donner qu'une très pauvre idée. L'homme qui est assez sot pour entreprendre de traduire sur le papier un tel paysage se punit cruellement du plaisir qu'il y a pris, & c'est ce qui m'arrive à moi qui fais cette sottise, dont je me confesse ingénument à mes lecteurs.

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

François Bosquet, intendant de Guyenne & de Languedoc, évêque de Lodève & de Montpellier. Etude sur une administration civile & ecclésiastique au dix-septième siècle, par l'abbé HENRY, docteur en théologie. — 1 vol. in-8°. Paris, Thorin.

Bosquet fut un personnage, car il a touché & laissé une empreinte à des fonctions bien diverses. Nous le voyons successivement conseiller d'Etat, procureur général en Normandie, intendant de Guyenne & de Languedoc, évêque de Lodève & de Montpellier, envoyé en mission à Rome... l'un des hommes les plus savants & des prélats les plus illustres.

Il était né à Narbonne le 28 mai 1605, de race de bonne bourgeoisie. Admis au collège de Foix, à Toulouse, il suivit les cours de l'Université & y obtint le grade de docteur. Sans retard on le voit prendre place parmi les savants & écrire des traités & des traductions. En 1639, un décret royal l'appelle au Conseil d'Etat, &, peu après, Bosquet devient procureur général en Normandie, alors en pleine révolte. En 1641, Bosquet accepte la charge d'intendant de Guyenne... « Nature généreuse, délicate, restée neuve, dit l'abbé Henry; c'est un serviteur incontestablement précieux... » Il réside à Montauban. Une révolte éclate; Bosquet se réfugie momentanément à Toulouse, où il trouvait de précieuses amitiés, notamment celle de l'archevêque Montchal. En 1642, Bosquet était nommé intendant de justice, police & finances en Languedoc. Il marque son rang aux Etats de Montpellier par des discours célèbres. L'intrigue s'en mêle; il est calomnié à la Cour, &, pris de découragement, il résigne ses fonctions. Il se consacre alors à la vie sacerdotale;

ordonné prêtre, il devient aussitôt évêque de Lodève. Mêlé aux luttes ardentes du jansénisme, il y joue un rôle considérable. Il fut jugé digne d'être envoyé à Rome pour défendre avec autorité la discipline gallicane. De Lodève, Bosquet est transféré à Montpellier, qui fut la dernière étape de cette existence si bien remplie. Le 4 juin 1676, Bosquet, la tête & les pieds nus, portait le Saint-Sacrement à la procession; malade, il voulait, disait-il, mourir, comme les bons capitaines, les armes à la main..., le 24 juin, il mourait subitement, à l'âge de soixante & onze ans.

Le livre de l'abbe Henry est non seulement une biographie définitive de Bosquet, mais aussi une étude historique complète des événements importants de cette époque un peu tourmentée de notre Midi. Ce livre devra figurer, en bon rang, dans la bibliothèque de tout érudit. Si quelques esprits critiques trouvent à y reprendre & insistent sur les détails, nous relèverons toujours de nombreux chapitres, excellents, instructifs & pleins de faits. E. L.

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, publiée sous la direction de MM. DE ROZIÈRE, R. DARESTE, ESMEIN, M. FOURNIER ET J. TARDIF. — Année 1891.

Les articles de la *Nouvelle Revue historique de droit* qui présentent quelque intérêt pour nos lecteurs se réfèrent, les uns à l'époque romaine, ou à l'époque barbare, les autres à l'époque féodale.

M. Lécrivain soutient, pp. 677 à 679, que « les villes... ont joui, en matière d'hérédité & de legs, de beaucoup plus de liberté que ne leur en reconnaissait la législation officielle » de l'empire romain. Incapables en droit, d'une manière générale, on les voit, en fait, recueillir des successions & des libéralités à cause de morts dans des cas assez nombreux. Il y en a des exemples pour la Gaule, quoique la remarque s'applique plutôt à « la partie orientale de l'Empire ».

Il n'y a que des renseignements d'ordre tout à fait général dans l'article de M. Chauveau sur « le droit des gens dans les rapports de Rome avec les peuples de l'antiquité ».

L'Histoire des *leges Wisigothorum* est fort obscure. On ne sait à quelle date placer la partie ancienne de ce recueil législatif. Avec M. Brunner, le regretté M. Tardif l'attribue au roi Euric, & les arguments qu'il donne à l'appui de sa manière de voir sont des plus sérieux. Les fragments découverts en Angleterre par M. Gaudenzi seraient l'œuvre d'Alaric II. Diverses *leges antiquae* émaneraient de Léovigild & de Reccared. — Il nous semble qu'avant de se prononcer d'une façon définitive sur ces questions délicates il convient d'attendre l'édition critique des *leges Wisigothorum* préparée par M. Zeumer pour les *Monumenta Germaniae historica*. Néanmoins, la dissertation de M. Tardif est un excellent morceau de critique historique. Nous regrettons de ne pas y trouver cité le *Cours d'histoire du droit français* de M. Ginoulhiac; le nom du savant professeur de la Faculté de droit de Toulouse méritait de figurer à côté de ceux des Bluhme & des Stobbe. Il nous semble aussi que M. Tardif a eu le tort de ne pas rappeler que le manuscrit de Léon III contenant la *lex Wisigothorum* avait été retrouvé dans ces dernières années.

Dans son « étude sur l'institution des consuls de la mer », M. L. de Valroger arrive aux conclusions suivantes. Cette juridiction qui a donné son nom à l'un des plus célèbres recueils de droit maritime ne remonte pas au delà du treizième siècle. Les plus anciens documents où il soit question des consuls de la mer sont de 1201 & 1212. Ils nous montrent, à Pise, ces consuls, représentants d'une corporation, *ordo maris*, à côté des consuls ou autorités de l'Etat. De l'Italie, où elle prit naissance, l'institution passa en Espagne & dans quelques villes du midi de la France, Perpignan & Montpellier. Les consuls de la mer sont surtout des juges; ils possèdent cependant d'autres attributions : ils ont « la surveillance de la navigation & des intérêts maritimes, le droit de percevoir des taxes, & en certains ports ils paraissent principalement chargés du service des douanes ». Dès la fin du quatorzième siècle, ils disparaissent ou plutôt se confondent avec les consuls des marchands.

M. Marcel Fournier poursuit avec un grand zèle ses recherches sur nos anciennes Universités. Après avoir donné, dans la

Bibliothèque de l'Ecole des chartes (1890), un article sur « les Bibliothèques de l'Université de Toulouse », il publie maintenant des documents du même genre pour Avignon.

Avec M. l'abbé Douais, nous quittons l'enseignement pour les chartes de coutumes méridionales. Les textes latins inédits qu'il nous fait connaître, sous le titre de « la Coutume de Merville », sont au nombre de six. Les deux plus longs sont les coutumes consenties par Bertrand Jourdain de l'Isle, le 26 avril 1307 (44 articles), & les 14 articles dus à Jean Jourdain de l'Isle (30 mai 1355—22 janvier 1359); les autres documents se placent entre ces deux dates. L'ensemble constitue un petit code local d'un réel intérêt pour ceux qui s'occupent du droit coutumier dans le midi de la France. Nous ne pouvons songer ni à l'analyser ni même à en donner un aperçu, mais nous nous reprocherions de ne pas constater que ces documents nous ont paru édités avec beaucoup de soin; ils sont accompagnés d'une introduction française qui en facilite l'étude.

En traitant des « communaux & communautés dans l'ancien droit français », M. Glasson a tiré profit, comme de raison, de l'important travail de M. Bauby sur les Mazades (*Recueil de l'Académie de législation de Toulouse*, 1885-86, t. XXXIV, p. 69 & suiv.). Il résume en deux pages l'histoire de ces communautés; on trouve encore dans cet article quelques autres renseignements sur l'histoire du droit méridional.

J. B.

Les Antibel, par Emile Pouvillon. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur (1 vol. in-18).

Les Antibel, que donnait naguère la *Revue des Deux-Mondes*, viennent d'être imprimés, en jolie édition, par les soins d'Alphonse Lemerre. Qu'est-ce que *les Antibel?* Un roman? Un drame? Une étude de mœurs? Une étude de caractères? C'est plutôt un drame qu'un roman, une œuvre d'art exquise qui n'a de parenté avec *Césette*, *l'Innocent*, *Jan de Jeanne*, *Chantepleure* du même auteur, que par l'infini talent de l'écrivain & la peinture des mœurs rustiques dans laquelle il excelle. La nature joue, ici comme là, une sorte de rôle pas-

sif; elle se mêle à l'action, la colore, l'anime, lui communique le relief des choses, avec la saveur du *vécu*.

M. Pouvillon a le don de l'harmonie & de la vie. Sous ce pinceau délicat, les pierres ont une physionomie; « le génevrier, aplati au ras du sol, souffleté par le vent, tondu par les troupeaux, » semble demander grâce; on voit *se pâmer les verdures* dans « l'accablement heureux qui flotte dans l'air; » on aime ces « prés minces lavés de sources, » ces « sentiers qui bondissent sur les pentes, blancs comme des ruisseaux de pierres. » On frissonne dans le causse, transformé en un « grand cimetière »..... L'auteur jette sur tout, à poignées, comme à plaisir, la chaleur, la couleur & la lumière. Il rend visible, en quelque sorte, l'âme des êtres & des choses. Ce ne sont pas des paysages de convention, produits de l'imagination, mais c'est la nature elle-même. Il est peintre à la façon de Salvator Rosa & de Verdaguer, le poète catalan. Le style a des ciselures à la Benvenuto Cellini. Les paysans de M. Pouvillon ne sont pas enrubannés comme les bergers de Watteau, ils pensent, vivent & agissent en vrais paysans que l'évolution sociale actuelle n'a pas encore transformés.

La poésie vibre d'un bout à l'autre de l'ouvrage & n'est jamais un hors-d'œuvre. Elle forme corps avec le sujet; elle en fait rayonner & saillir les parties diverses avec un rare bonheur.

Simplicité absolue de conception, observation exacte, aiguë & point pédante, en cette histoire tout unie où l'analyse psychologique remplit « simplement le rôle d'une légende explicative au bas d'un tableau, » dit excellemment un savant critique. Les faits seuls parlent ici leur terrible langage; les personnages n'habitent pas les pays bleus du rêve, maîs sont de vrais hommes, de vraies femmes, ont des cœurs qui palpitent, des passions véhémentes & douloureusement cruelles. Sentiments & caractères sont d'une vérité extrême. Ces paysans sont les bien tenants de la terre, âpres au travail & au gain, rusés & naïfs, sérieux comme la mort au milieu de leur gaietés & de leurs colères.

En ce *drame*, on ne peut plus humain, l'émotion est dans les situations & pas dans les mots.

Le riche paysan Antibel se remarie malgré son âge, malgré sa mère. Les gens du pays le chansonnent, ils le harcèlent d'un formidable charivari. Rien n'y fait; le grison prouve qu'il a langue & muscles; il terrasse un ex-cuirassier, l'un des meneurs du charivari, fait boire les autres, & met ainsi les rieurs de son côté. Ce *prologue* est brossé de main de maître.

La vieille Martril, mère d'Antibel, y exhale sa haine & son mépris pour la future, mépris & haine de femme, de mère & de ménagère pour l'intruse, pour cette « sans le sou, » cette « mendiante qui court les chemins depuis qu'elle est en âge de marcher, » & dont les beaux yeux & la peau blanche ont fait si vite oublier à Antibel *Fabiane*, sa première femme, morte il y a sept mois à peine. L'*ancienne* pleure, menace, invective. Donner cette fille pour marâtre à son Jan « qui fait son temps comme soldat de mer dans les pays étrangers, » Antibel est insensé!... Elle « a des idées de malheur. » L'ombre de la *Fabiane* la hante, hante tous les coins de cette demeure comme un muet reproche, poursuit Antibel jusque dans son sommeil. L'amour l'emporte sur la haine, la douce Jane devient madame Antibel. Sa sœur Mette, une jeunesse de seize ans, entre avec elle à la Dérocade.

Jan revient du service. La scène de l'arrivée est exquise. L'idée qu'une étrangère a remplacé sa mère dans la maison révolte le jeune homme. Poussé par sa grand'mère, par la douleur & aussi par la fièvre qui le reprend, il insulte Jane, déclare à son père qu'il ne saurait vivre sous le même toit, & tombe terrassé par le mal. Jane & Mette le soignent pendant des semaines & le sauvent. Si la convalescence est douce, les suites en sont cruelles : il aime Jane. Il se défend d'abord de cet amour comme d'un crime; il essaie de fuir, revient : « Je ne la regardais pas, « dit-il, & je la voyais; je m'en allais, & c'était comme si elle « avait été avec moi, côte à côte; sa figure, le son de sa voix, « l'odeur de sa peau, tout... »

« La nuit dernière une folie m'a pris, un besoin de la voir. « Sa porte était verrouillée. Il s'en est manqué de peu que je « n'escalade sa fenêtre... Ça finira mal, bien sûr. »

Oui, cela finira mal. L'*ancienne* a remarqué des traces de pas dans le jardin; elle éveille les soupçons d'Antibel. Elle serait

heureuse de découvrir sa belle-fille coupable. Leur bonheur la gêne. « La jeunesse appelle la jeunesse, déclare-t-elle à son « fils. — Quand une gaillarde de cette espèce n'a pas ce qu'il « lui faut chez elle, on a beau la garder, elle trouve le moyen « de se procurer ce qui lui manque. »

Antibel a beau protester, la jalousie le mord aux entrailles. Sa mère & lui se mettent à l'affût pour surprendre le larron d'honneur.

Poussé par la passion, croyant son père en route, Jan tente l'escalade. Il est surpris. Mette, attirée par le bruit, se précipite à la fenêtre. C'était donc pour elle qu'il venait! Ce qui suit se devine ; on les fiance. La jeune fille, qui aimait Jan, même avant de le connaître, accepte avec joie. Cette joie est courte : l'indifférence de Jan la torture... « La quenouille de bois sous « le bras, une mante informe, trop longue, trop large, comme « un déguisement de vieille sur les épaules, elle file... Des « grives chantent au soleil. Un vent d'automne très doux pro- « mène des feuilles mortes. Elles roulent un moment & se « reposent l'une après l'autre dans le même creux de rocher « où les pluies d'hiver les aideront à pourrir. Les brebis mar- « chent...

..... Mette chante en faisant tourner le fuseau. « C'est « son habitude de chanter au pacage, & quelquefois, ce sont « des chansons à elle, sur trois notes, comme des musiques « d'oiseau... » Lorsque Mette a fini de chanter, elle pense à Jan, soucieuse. Ce jour même elle lui demandera raison de sa froideur. Les raisons qu'il donne ne la satisfont pas. Si c'était pourtant vrai que « quelque malintentionné lui eût jeté un mauvais sort? » Elle consulte Gate, la sorcière. Peut-être aura-t-elle le pouvoir de guérir son fiancé.

Antibel, lui aussi, s'est aperçu de la froideur de Jan. Il voudrait savoir, mais ne voudrait pas trahir le doute qui l'obsède. Mette, interrogée, lui dit que « l'âme de *Fabiane* leur en veut à tous. » C'est elle qui a dérangé « les idées de son fils. » Antibel reste incrédule. C'est bien autre chose qu'il craint. Le dénouement approche. Jan a suivi Jane à la fontaine ; il lui déclare son amour, veut l'embrasser de force. « Si tu me touches, je me tue, lui crie-t-elle ; & elle montre

le précipice béant sous ses pieds. Antibel, qui les guettait, s'élance, prêt à frapper le coupable de sa faux; Jane repousse son mari tandis que le jeune homme disparaît dans l'abîme. Haletantes, Mette & Martril, qui ont suivi Antibel, avec le pressentiment d'un malheur, accourent. « Geignant, criant, « trébuchant, la vieille ménine déboule comme une folle, « décoiffée, les yeux élargis par la peur; elle apostrophe sa « bru. — Qu'as-tu fait de Jan?

« Antibel montre le précipice, &, très calme, à voix lente : « — Il est là! »

..... Et la voix de Gate retentit comme un clairon :

« La Fabiane t'en veut, Antibel; la Fabiane se venge!... »

« Tous, « réconciliés dans la peur, » tombent à genoux. « Cette voix qui descend sur eux du cimetière, ce n'est plus « la voix de la Gate, c'est la voix de *Fabiane*, c'est la morte qui parle. »

Tel est, en traits essentiels, ce drame trop pauvrement résumé. M. Pouvillon a traité le sujet avec une énergie & une vérité auxquelles on ne saurait trop applaudir. Il a adopté, pour le développer, une forme inattendue & originale qui n'est pas pour déplaire au lecteur. Les portraits sont frappés aussi curieusement que des médailles antiques. Les noms eux-mêmes des personnages ont une physionomie particulière.

L'ombre de la morte plane sur l'œuvre, menaçante & vengeresse; elle souffle dans les cœurs une terreur superstitieuse. On dirait que, armée d'une force invincible, elle conduit les événements & les précipite vers un dénouement douloureux & fatal.

Il s'exhale de ce livre un charme attirant, un don de pitié & de sympathie humaine. La vie y apparaît éloquemment avec ses misères, ses larmes & ses espérances. Ce volume nouveau peut être considéré comme un des fins joyaux de notre langue.

Maurice GAY.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. — Une Société qui a vingt-cinq ans & qui, fidèle à son programme, sans bruit, continue son œuvre. Nous l'avons fondée en 1867. Nous étions alors une trentaine groupés autour d'un excellent homme, le Dr Guitard, derrière lequel s'effaçait avec une modestie sincère celui qui eut l'honneur de provoquer à Toulouse en faveur des sciences naturelles ce mouvement qui dure encore, le créateur de notre Muséum, Edouard Filhol, directeur de l'Ecole de médecine, professeur à la Faculté des sciences, maire de Toulouse. De ces fondateurs il ne reste que trois ou quatre noms sur la liste actuelle des membres. Heureusement des recrues ont en partie comblé les vides. La Société est un terrain neutre où les naturalistes des institutions universitaires se rencontrent avec ceux du ministère de l'agriculture & avec les indépendants. Le président était-il y a trois ans un professeur de Faculté; un ingénieur en chef des ponts & chaussées lui succéda, & céda la place à un professeur de l'Ecole vétérinaire. Aujourd'hui, le directeur du Musée d'histoire naturelle est en fonction; & ainsi, tous les droits sont respectés.

Les dernières publications sont consacrées, selon la coutume, aux travaux intéressant la région, & en second rang à ceux qui n'ont pas de caractère local. Parmi les premiers, nous remarquons la notice de M. A. DE SAINT-SIMON, sur *les travaux de M. l'abbé Dupuy*, le botaniste & le malacologiste si distingué, que le Gers s'honore d'avoir eu parmi ses fils. M. de Saint-Simon a fait une notice originale en résumant d'une façon nouvelle & méthodique l'œuvre de son ami; c'est un travail personnel en même temps qu'un inventaire raisonné & historique des genres de mollusques du sud-ouest.

M. LABORIE, docteur ès sciences, ancien vétérinaire en premier de l'armée, ayant eu l'occasion de vivre plusieurs semaines, à deux reprises sur le Causse de Castres, en a profité pour herboriser avec soin, & il a pu dans ses *Contributions à la flore du département du Tarn*, augmenter sensiblement nos connaissances botaniques. Il a mis ainsi en évidence ce fait curieux que la végétation de Causse a un caractère tout spécial qui la rapproche beaucoup de celle du bas Languedoc, dont elle est pourtant séparée par la montagne Noire dont aucune gorge ne met en communication les deux versants, & qui par sa hauteur semble établir une barrière infranchissable à la dissémination des espèces qui croissent sur son flanc sud & dans la région méditerranéenne.

M. MARQUET est l'homme qui connaît le mieux l'*Entomologie du midi de la France*. Il est aussi modeste que consciencieux; ses catalogues — il vient de publier celui des Hémiptères — sont des modèles parfaits.

Le graphite & les combustibles minéraux de la région pyrénéenne, tel est le titre d'un Mémoire de M. CARALP, maître de conférences à

la Faculté. Dans le chapitre consacré à la houille, l'auteur passe en revue toutes les assertions & les travaux des géologues depuis le siècle dernier, il en fait la critique minutieusement. Peut-être ne rend-il pas une justice suffisante à M. Roussel, alors professeur à Foix, qui sut comprendre l'importance des fossiles découverts par un instituteur de ses amis, M. Rougé, de Larbon, en déduire les conséquences qu'on en tira ensuite lorsqu'il eut fait connaître sa découverte. N'aurait-il pas été bon de rappeler que M. Edouard Lartet avait signalé, dès 1863, à M. le Dr Garrigou, la présence en cet endroit d'un fruit de conifère reconnu par Brongniart comme caractéristique du terrain houiller? M. Caralp signale tous les gisements de graphite, anthracite, lignite, bitume & résine, & donne sur chacun d'eux des renseignements étendus.

Nous avons signalé dans la Revue des Livres ci-dessus (p. 154), *Le bassin houiller de Carmaux-Albi*, par J. LAROMIGUIÈRE.

E. CARTAILHAC.

La Revue de Comminges, Pyrénées centrales.

Le bulletin de la *Société des études du Comminges, du Nébouzan & des Quatres Vallées*, siégeant à Saint-Gaudens (librairie Abadie, 6 fr. par an) compte déjà six volumes. Celui de 1891 n'a pas moins de 316 pages. Voici les titres des principaux travaux sur lesquels nous reviendrons :

B. BERNARD, *Découvertes archéologiques à Saint-Bertrand de Comminges, Valcabrère & Barsous.*

BARON DE LASSUS, *Le couvent des Augustins de Montréjeau.* — *Le missel d'Alan*, exécuté pour Jean-Baptiste de Foix, évêque de Comminges, 1492. — *Monsieur de Nestier, écuyer ordinaire de la grande écurie du roi Louis XV* (1688-1754).

COMMANDANT TRESPAILLÉ, *Une prestation de serment à la constitution civile du clergé.*

FORNIER DE SAINT-LARY, *Un grand administrateur au dix-septième siècle : Louis de Froidour en Commenge.*

HENRI LABROQUÈRE, *Le Labéda ou Lavedan.* (Récits par Jean Bourdette.)

Dr CH. CHOPINET, *L'hygiène publique à Saint-Gaudens*, programme d'assainissement (avec un plan).

J. DULON, *Un fragment d'inscription romaine à Saint-Bertrand de Comminges.*

F. PÉRISSÉ, *Notice historique sur les armoiries de la ville d'Aspet.*

ABBÉ JOSEPH DULAC, *Documents sur le Nébouzan.*

L'ABBÉ COURET, *Recherches archéologiques sur la haute vallée de la Save.*

MAURICE GOURDON, *La tutte de Culège*, *près Bagnères-de-Luchon*. — *Ascension au Nethou* (pic d'Aneto, 3404^{m}).

CHAMAISON, *Découvertes préhistoriques : La Grotte de Montpezat.*

Comptes rendus de l'Académie des sciences, 1891.

N° 6 (9 février). J. SENNES, *Sur la présence du dévonien supérieur dans la vallée d'Ossau* (Gère, Belestin, Basses-Pyrénées).

N° 17 (2 avril). A. CANNIEU, *Evolution sexuelle des truites des Pyrénées.*

N° 19 (11 mai). ROUSSEL, *Sur la permanence de l'effort orogénique dans les Pyrénées pendant les périodes géologiques.*

N° 21 (25 mai). EDMOND PERRIER, *Sur les estellérides recueillies au golfe de Gascogne... pendant la campagne scientifique de l'*Hirondelle.

N° 23 (8 juin). DE LACAZE-DUTHIERS, *Note sur la présence du Kophobelemrien dans les eaux de Banyuls.*

Id. JEAN SENNES, *Sur le parallélisme des assises du crétacé supérieur des Pyrénées-Occidentales (Basses-Pyrénées, Landes).*

N° 25 (22 juin). A. LACROIX, *Sur les granits prétendus port secondaire de l'Ariège* (feuilles de Foix).

Id. JOSEPH ROUSSEL, *Sur l'âge d'un granit porphyroïde des Pyrénées-Orientales.*

N° 2 (17 juillet). WILLEN, *Sur les eaux ferrugineuses aluminiques acidées des environs de Rennes-les-Bains* (Aude).

N° 18 (2 novembre). DE LACAZE-DUTHIERS, *Sur le laboratoire Arago.*

Dans le premier trimestre de 1892 nous avons deux communications entr'autres à signaler avec détails.

Ch. DEPÉRET, *Sur la faune d'oiseaux pliocènes du* Roussillon Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris, le 21 mars 1892.

« Les oiseaux de l'époque pliocène sont jusqu'ici fort peu connus. Les paléontologistes ont décrit seulement quelques rares débris d'oiseaux de mer ou de rivage provenant des gisements d'Angleterre, de Montpellier, d'Italie & de l'Inde. Les oiseaux terrestres, plus capables que les autres d'imprimer à la faune pliocène son cachet spécial, en raison de leur aire de distribution géographique en général plus restreinte, restaient encore à peu près entièrement à découvrir.

« Grâce aux recherches patientes & dévouées que le Dr Donnezan poursuit depuis plusieurs années dans les limons pliocènes des environs de Perpignan, j'ai pu réunir une assez belle série d'ossements d'oiseaux de ces gisements qui appartiennent à l'époque du pliocène moyen (étage astien).



« Les cinq espèces qu'il a été possible de caractériser d'une manière suffisante peuvent être réparties en deux groupes, l'un de ces groupes présentant des affinités avec nos oiseaux indigènes actuels d'Europe, tandis que le second groupe montre des rapports curieux avec la faune ornithologique de la région *indo-malaise*.

« 1° *Groupe européen*. — A ce groupe appartiennent :

« Un *Corbeau*, très voisin du grand Corbeau actuel (*Corvus corax*) dont il diffère seulement par des dimensions d'un bon quart plus faibles & par quelques détails d'ostéologie, tels que : l'absence de gorge en arrière de la trochlée du doigt externe; la saillie plus grande du tubercule ligamentaire placé sur le côté du condyle interne du tibia; la forme ovalaire, au lieu d'être arrondie, de l'empreinte du muscle long extenseur de la main. Malgré ces quelques différences, il me semble que le corbeau pliocène doit être considéré comme la souche directe du corbeau actuel, d'où le nom de *Corvus præcorax*, qui consacre cette ancienne origine de notre corbeau.

« Une espèce du genre grive (*Turdus*), d'après des humérus & des cubitus de la taille de la grive de vigne actuelle (*Turdus musicus*), mais un peu plus grêles & plus allongés relativement.

« 2° *Groupe indo-malais*. — Dans ce groupe rentrent :

« Un petit Gallinacé que la présence sous la tête de l'humérus d'une fosse profonde pour l'insertion du triceps rapproche du groupe qui comprend les colins d'Amérique (*Ortyx*), les Roulouls de Malaisie (*Cryptonyx*) & le genre fossile du tertiaire d'Europe (*Palæortyx* M.-Edw.).

« L'ensemble des affinités de l'oiseau pliocène, tirées en particulier de la petitesse relative de la fosse tricipitale & des proportions robustes des os des membres, m'a paru pencher de préférence vers les *Cryptonyx*, dont il diffère cependant par l'os de la patte plus court, plus large, dépourvu de crête postéro-interne.

« L'oiseau de Perpignan mérite de constituer une coupe générique nouvelle que je désignerai sous le nom de *Palæocryptonyx*, en dédiant l'espèce à M. Donnezan sous le nom de *P. Donnezani*.

« Un autre Gallinacé du genre Coq (*Gallus*) d'après un coracoïdien de taille supérieure à celui de tous les coqs actuels, & qui d'après cela peut être rapporté provisoirement au *Gallus Bravardi* Gerv. du pliocène d'Ardé (Auvergne).

« Enfin, une oie de petite taille, d'après un tibia que ses caractères particuliers, tels que la largeur remarquable du pont sus-tendineux, la forme étroite & comprimée du condyle interne rapprochent du groupe asiatico-africain, des *Nettapus* notamment. L'espèce reçoit le nom d'*Anser anatoïdes*.

« Ces rapprochements des oiseaux pliocènes du Roussillon avec des types de la région indo-malaise confirment les affinités d'ensemble de la forme des vertébrés pliocène d'Europe avec les animaux actuels de cette contrée.

« Toutes ces formes nouvelles seront prochainement décrites & figurées dans les *Mémoires de Paléontologie* de la Société géologique de France. »

CHAMBRELENT. *La stabilité des dunes du golfe de Gascogne & le danger dont elles sont menacées.* Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris, 11 avril 1892.

« Tout le monde connaît l'histoire des dunes de Gascogne & les dangers qu'elles offraient au siècle dernier. Il suffit de dire que les sables s'étaient élevés jusqu'au clocher des églises, qu'ils avaient envahi des villages entiers & qu'ils menaçaient d'arriver aux portes de Bordeaux, pour se faire une idée de leur masse, de leur hauteur & de leur extrême mobilité.

« Ces dunes présentaient un autre danger non moins grand qui tenait en partie à ce qu'il existe, en ce point des côtes de France, une situation particulière, unique je crois, sur toute la surface du globe.

« Il existe, en effet, entre l'embouchure de la Gironde & le bassin d'Arcachon, une longueur continue de plage de 120 kilomètres, sur laquelle arrivent les eaux d'un versant de près de 100000 hectares: eh bien, cette grande masse d'eau rendue au rivage ne trouve pas une seule issue pour arriver à la mer: pas une seule goutte de ces eaux ne peut passer à travers les sables pour s'écouler dans l'Océan.

« On comprend l'accumulation qu'elles devaient produire derrière les dunes. Ces masses d'eau avaient d'autant plus d'inconvénients qu'elles s'avançaient avec les dunes, dont la marche était ainsi précédée de l'inondation des terrains; elles formaient des marais qui allaient chaque jour en s'agrandissant.

« Aussitôt que la chaîne des dunes a été entièrement fixée, en 1861, on a creusé à leur base un long & large canal latéral qui conduit la totalité de ces eaux, partie dans le bassin d'Arcachon, partie dans la Gironde, & dessèche entièrement le pays.

« Ce canal, qui n'a pas moins de 15 mètres de largeur sur le versant d'Arcachon, ne peut subsister, on le comprend, qu'à la condition que les dunes restent immobilisées; tout travail qui leur rendrait leur mobilité comblerait le grand évacuateur; l'écoulement des eaux s'arrêterait, & cette partie des Landes, assainie & mise en valeur aujourd'hui, se trouverait de nouveau compromise.

« On conçoit donc toute l'importance de maintenir la fixité de cette partie avancée de la chaîne. Nous insistons sur ce point parce que, ainsi que nous allons le voir, c'est en partie sur le flanc est de la dune la plus intérieure que l'on propose des cultures de vigne qui en détruiraient complètement la fixité.

« Du côté de la mer, il n'est pas moins nécessaire de veiller à la conservation de l'état actuel.

« Le but des premiers travaux de Brémontier a été d'arrêter le mouvement des dunes déjà créées, & c'est là, en effet, le résultat qui a été obtenu en les couvrant de forêts; mais cette fixation des dunes créées n'a pas arrêté le phénomène, qui continuait à se produire sur le bord de la mer. La marée haute a continué à porter les sables sur la plage, les vents du large les prennent toujours à la marée basse & les poussent toujours en avant; ils montaient sur les dunes plantées & avaient commencé déjà à couvrir les dunes les plus rapprochées de la mer avant qu'on eût terminé la fixation de toute la chaîne. Ces nouveaux sables auraient fini, si on ne les eût pas arrêtés, par monter sur les dunes plantées, & en auraient formé de nouvelles encore plus élevées que celles qui venaient d'être fixées.

« Pour conjurer ce danger & arrêter, au rivage même, les nouveaux sables de la mer, on a eu recours à un moyen qui a consisté, en quelque sorte, à combattre le mal par le mal.

« Avant d'être fixées, les dunes marchaient en avant en vertu du profil que les vents de mer leur donnaient; elles se formaient à partir du rivage, avec une pente douce, du côté du vent; les sables venant de la mer montaient sur cette pente douce comme sur un plan incliné; arrivés à une certaine distance & à une certaine hauteur, ils s'éboulaient sous un talus rapide; le vent, les reprenant au bas du talus, formait un nouvel amas, de profil semblable, qui s'avançait à son tour & élargissait ainsi de plus en plus la chaîne.

« Pour empêcher les nouveaux sables apportés par la mer de s'avancer ainsi vers les terres, nous avons eu l'idée de provoquer sur la plage même d'où partaient ces sables une dune de profil contraire à celle qui marchait vers les terres. Nous avons développé peu à peu, par les moyens décrits dans un précédent Mémoire, une dune dont la forme est inverse de celles que créaient les vents pour pousser les sables en avant; elle oppose son talus raide au vent & est soutenue au contraire par derrière par un profil beaucoup plus doux.

« Cette dune, d'une hauteur de 10 mètres environ, est fixée à son sommet par une palissade de planches. Les sables de la plage que les vents du large poussent contre elle ne peuvent la franchir; ils retombent à ses pieds où ils restent impuissants tant que dure le vent du large.

« Dès qu'arrivent au contraire les vents de terre, venant de l'est, ou les vents latéraux du nord-est ou du sud-ouest, le sable arrêté au pied du talus raide est rejeté à la mer. C'est ainsi une sorte de jeu de va-&-vient entre la dune & la mer, qui met la terre à l'abri de l'envahissement du sable.

« Les gens du pays ont défini cette dune d'une manière assez originale. Ils disent : pour empêcher la bête de marcher vers nous, on l'a retournée tête sur queue.

« L'effet de cette dune, que nous avons commencé à élever en 1857,

a été complet depuis; elle a entièrement arrêté la marche des nouveaux sables sur les dunes plantées, mises à l'abri de tous nouveaux envahisseurs.

« Toute cette grande chaîne de dunes, qui va de la Gironde à l'Adour, sur 200 kilomètres de longueur & qui présente une surface de 80000 kilomètres, se trouve ainsi d'une stabilité parfaite & à l'abri de toute atteinte de causes extérieures, à la condition toutefois que la main de l'homme ne vienne détruire cette stabilité.

« Or, il y a à faire, à cet égard, une remarque des plus importantes & sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention.

« Ce ne sont pas seulement les arbres qui assurent la parfaite fixité de la surface des sables, c'est aussi & c'est surtout ce qu'on appelle le *sous-bois*, ce sont les feuilles de pin, qu'on appelle des *aiguilles de pin*, dont le sol s'est tapissé peu à peu, les mousses, les végétations herbacées & arbustives qui forment sur le sol une sorte de carapace qui défend encore mieux la surface des sables contre les vents que la racine des arbres enfoncée dans l'intérieur.

« C'est ainsi que dans les dunes couvertes de forêts nous avons pu ouvrir des garde-feu de 25 à 30 mètres de largeur en abattant les arbres sur cette largeur, mais en y conservant avec le plus grand soin, en la rétablissant même quand elle est entamée, cette couche de détritus végétaux, d'herbes & d'arbustes si nécessaire à la stabilité de la surface.

« Eh bien! un professeur d'agriculture, récemment envoyé dans le pays, a proposé d'élargir ces garde-feu à 70 & 80 mètres & d'y faire la culture de pommes de terre sur une échelle assez grande pour en faire l'objet d'un produit d'exportation d'assez fort tonnage pour l'Angleterre. »

Ce même professeur propose des cultures de vignes en grand sur le versant intérieur de la dune !

M. Chambrelent établit, avec des arguments décisifs, les désastreuses conséquences de ces cultures qui détruiraient la stabilité des dunes; il s'élève avec une grande énergie contre de telles propositions, que l'on a eu le grave tort d'accueillir dans le *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, publié sur les fonds de l'enseignement agricole, & que le ministre adopte en présentant aux Chambres une loi qui autoriserait la concession temporaire, en vue de la culture de la vigne de terrains gérés par l'administration des forêts & situés dans les dunes domaniales.

M. Chambrelent établit d'ailleurs par des faits précis que tous les essais de culture de vignes dans les sables du littoral de l'Océan ont misérablement échoué.

Bulletin de la Société géologique de France, 1891. — V. RAULIN. 3ᵉ série, t. XIX, nᵒ 1. *Sur quelques faluns bleus inconnus des Landes.*

J. SENUES. Id. *Echinides crétacés des Pyrénées-Orientales.*

BEAUGEY. Id. nᵒ 2. *Observations sur la partie occidentale de la feuille de Luz.*

E. JACQUOT. *Sur les couches dites crétacé inférieur des environs de Sougraigne* (Aude).

J. ROUSSEL. Id. nᵒ 4. *Observation sur les terrains secondaires & les terrains primaires des Corbières.*

STUART MENTHEATH. Id. nᵒ 6. *Sur la constitution géologique des Pyrénées.*

D. P. AHLERT DE LICHARD. Id. nᵒ 7. *Sur les calcaires des environs des Eaux-Bonnes.*

L. CAREZ. Id. Id. *Sur l'âge des couches qui entourent la source de la Sals* (Aude). Id. nᵒ 9.

R. ZEILLER. *La géologie & la paléontologie du bassin houiller du Gard, de M. Grand Eury.*

L. CAREZ. Id. nᵒ 10. *Sur quelques points de la géologie des Corbières.*

J. ROUSSEL. Id. *Sur les terrains primaires de Mérens* (Ariège).

STUART-MENTEATH. Id. *Sur le crétacé supérieur des Pyrénées-Occidentales.*

J. ROUSSEL. Id. *Sur l'allure des couches dans les Pyrénées françaises.*

STUART-MENTEALH. Id. *Sur les restes géologiques de Mʳ Senues.*

CARALP. Id. *Sur l'attribution au carbonifère des schistes à Oldhamia du pays de Luchon.*

J. SENUES. Id. nᵒ 11. *Observation sur la note de M. Stuart-Menteath, intitulée : Crétacé supérieur des Pyrénées occidentales. Réponse à la note de M. Stuart-Mentheath intitulée : Sur les notes de M. J. Sennes.*

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Pouech, géologue Ariégeois.

M. l'abbé Pouech est mort, le 27 juillet, à Sabarat (Ariège), où il était né le 27 mars 1814.

Le savant chanoine de Pamiers était surtout un éminent géologue. Doué d'une rare sagacité d'observation, scrupuleux jusqu'à revenir plusieurs fois sur les mêmes points pour contrôler les moindres détails de ses premiers examens, il avait étudié pas à pas le sol de son département; & combien un département devient étendu lorsqu'on prend à cœur de n'en pas laisser une parcelle inexplorée, surtout lorsqu'il s'agit d'une contrée de montagnes, si justement comparée à une feuille de vigne, où les vallées se subdivisent & se ramifient comme ses nervures. Il était en état de dresser une carte géologique de l'Ariège à l'échelle du cadastre.

Après ses études ecclésiastiques, il avait suivi quelques cours de sciences naturelles à la Faculté de Toulouse, & depuis il n'avait cessé de parcourir monts & collines, gorges & grottes. Sa haute taille, son intrépidité, la singularité de ses allures, &, pour les paysans, le mystère de ses avides recherches pour un os ou pour un caillou, le signalaient dans toute la contrée. Il n'est guère de presbytère dans le vaste diocèse où, harassé par une fatigante excursion, il ne soit venu demander asile. Son

arrivée était une fête pour son hôte, le plus souvent un de ses anciens élèves. L'allure piquante de sa causerie, le pittoresque & l'imprévu de ses récits de courses, ses appréciations humoristiques & frappant juste sur les événements & les hommes, faisaient un régal de chacune de ses visites comme des rares entretiens qu'il se laissait dérober, car homme d'études & de prière il sé livrait peu & vivait retiré.

Ses travaux furent très appréciés au Congrès géologique qui fut tenu dans l'Ariège en 1885, sous la présidence de M. Hébert. Ils remplissent plusieurs volumes manuscrits de notes & d'études entremêlées de plans & coupes, que le digne prêtre n'a jamais malheureusement réunies en un travail d'ensemble, faute de fonds & aussi parce qu'il était plus apte aux observations impeccables de détails qu'aux vues synthétiques. Il se défiait des systèmes, hésitait à conclure, & il était porté à juger beaucoup trop hâtives les décisions de la science contemporaine.

Les seules études qu'il ait pu voir imprimées ont été publiées dans le *Bulletin de la Société géologique de France*. Ce sont, par ordre de date : *Mémoire sur les terrains tertiaires de l'Ariège, rapportés à une coupe transversale menée de Fossat à Aillères & passant par le Mas-d'Azil*, 1859, travail définitif & d'une haute valeur, accompagné d'une note de M. d'Archiac *sur les fossiles recueillis par M. Pouech dans le terrain tertiaire de l'Ariège*, parue dans la même année ; *Etude sur la grotte de l'Herm*, 1862 ; *Note sur le massif calcaire de Tarascon-Ussat*, 1862 ; *Coupes géologiques dans la région N.-O. du département de l'Ariège*, 1862 ; *Note sur un fragment de machoire d'un grand saurien trouvé à Bédeille*, 1881, note qui fut suivie d'une étude plus étendue, publiée dans le volume du Congrès archéologique de 1885 ; *Note sur la constitution géologique du Pech de Foix*, 1884 ; *Note sur des ossements de lophiodon trouvés aux environs de Mirepoix & sur le niveau géologique des couches qui le renferment*, 1886 ; *Réponse aux observations de MM. Viguier & de Ronville sur les poudingues de Palassou*, 1887 ; *Groupe de dolmens & demi-dolmens des environs du Mas-d'Azil* ; ce dernier mémoire a été publié dans le *Bulletin de la Société Ramond.*

M. l'abbé Pouech laisse une riche collection de roches & de fossiles conservée au grand seminaire de Pamiers, & disposée par travées correspondant à chacun des cantons de l'Ariège. Il avait été, en effet, professeur dans cet établissement pendant plus d'un quart de siècle. Son intelligence haute & pénétrante, l'originalité de ses saillies plus encore l'autorité d'un esprit ayant conscience d'avoir tout fait pour conquérir la vérité, donnaient à ses leçons un attrait très recherché & lui assuraient un grand empire sur ses élèves.

Lorsqu'il fut nommé chanoine en 1866, après trente-trois ans de professorat, l'âge de la retraite ne fut pas pour lui celui du repos. Il poursuivit ses observations aussitôt rédigées au retour, mais il garde dans la maison qu'il achète à cette époque les roches & les fossiles recueillis depuis. Tous les échantillons de ses deux collections précieuses sont étiquetés, numérotés & accompagnés de notes se rapportant à celui de ses régistres où il les a catalogués.

Mais le savant naturaliste avait creusé aussi les sciences ecclésiastiques, & depuis quelques années l'activité de son esprit étendu autant qu'élevé se portait sur les origines chrétiennes de la province, particulièrement sur les concordances historiques de la légende de saint Antonin. Cette légende s'était embellie dans le cours des temps de telles surcharges merveilleuses que la critique du dix-septième siècle l'avait absolument rejetée. Il ne serait peut-être pas impossible cependant de ressaisir les linéaments principaux, l'ossature, pour ainsi dire, de l'histoire de ce saint qui fut pendant le moyen âge un des plus populaires dans les provinces de l'Europe méridionale. Cette histoire pourrait même éclairer celle de la vallée de l'Ariège, absolument obscure & nulle jusqu'au dixième siècle.

C'est le travail que M. l'abbé Pouech avait entrepris en consultant des documents innombrables & s'éclairant de recherches poursuivies jusqu'en Italie & en Espagne.

Il est mort sur ce sujet, la plume à main. Le journal local qui annonçait sa mort publiait le dernier article écrit par lui, trois ou quatre jours auparavant, à la gloire du diocèse.

M. l'abbé Pouech était animé d'un haut esprit sacerdotal & d'une fidélité sans compromission aux doctrines qui furent l'inspiration de sa vie. Il les soutenait avec ardeur & ténacité. Il ne redoutait pas la discussion & n'y cédait jamais. Mais la dignité de son caractère & de sa tenue, l'urbanité très individuelle & partant de plus de prix de ses manières, l'avaient fait vivre entouré de la vénération universelle & assurent à sa mémoire le respect & l'hommage fier dû à l'un des hommes les plus éminents de l'Ariège contemporaine.

T. DE L.

M. Emile Taillefois, archéologue Landais.

C'est à l'autre extrémité des Pyrénées que vient de disparaître, à cinquante & un ans, un érudit fort distingué, aimable autant que modeste, M. EMILE TAILLEFOIS, président du Tribunal de commerce de Dax, inspecteur de la Société française d'archéologie, secrétaire général de la Société de Borda dont il était un des fondateurs, correspondant du ministère de l'Instruction publique. Il avait travaillé assidûment & il avait acquis l'autorité que donnent au savant une sage prudence & un esprit critique. Il affectionnait la numismatique, & ses diverses notices, disséminées surtout dans le *Bulletin de la Société de Borda*, sont des documents qu'on consultera toujours. (*Recherches sur la numismatique de la Novempopulanie*, &c.) Il avait publié des mémoires sur les inscriptions romaines des Landes, sur un autel gaulois à divinité tricéphale, sur des bijoux vandales, sur des sigles figulins des Auscii, sur des monuments Ibériens, quelques-uns sur l'ethnographie landaise, & bien d'autres. Son œuvre est véritablement estimable. Elle gardera son nom contre l'oubli. Mais c'est justement la valeur de l'homme que nous avons perdu qui augmente nos regrets!

EMILE C.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Valeur sanitaire comparée des villes et départements du Midi.

La direction de l'assistance & de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur vient de publier la statistique sanitaire des villes de France pour l'année 1890 & la période quinquennale de 1886-1890.

On trouve dans ce document que la mortalité générale dans l'année 1890 a été, à Toulouse, pour 1,000 habitants, de 28,5.

L'épidémie d'influenza a eu, comme l'a démontré le rapport que nous avons publié, une large part dans la mortalité en 1890. La statistique a calculé son importance dans les cinquante & une villes les plus peuplées de France :

Montpellier occupe le premier rang, comme ayant été la localité la plus éprouvée avec 21,4 pour 1,000 habitants. — Nice, le quatorzième rang avec 16,8. — Toulouse, le dix-neuvième avec 16,4. — Tours, le vingt-septième avec 15,2. — Bordeaux, le quarante-cinquième avec 13,2. — Pau, le quarante-huitième avec 12,8. — Angoulême, le quarante-neuvième avec 12,3. -- Bourges, le cinquantième avec 11,9 & Calais, le cinquante & unième avec 11,6 décès.

La mortalité par maladies épidémiques (diphtérie, fièvre typhoïde, variole, rougeole, scarlatine & coqueluche) a fait l'objet d'études très minutieuses portant sur toutes les villes de France ayant plus de 10,000 habitants.

Nous nous bornerons à citer celles de notre région & du Midi de la France. La proportion pour 10,000 babitants sur l'ensemble de la période quinquennale de 1886 à 1890 a été :

A Cette, 250,1. — Marseille, 243,3. — Béziers, 214,8. — Montpellier, 178. — Nice, 161,1. — Tarbes, 151. — Aix, 131,7. — Albi, 116. — Périgueux, 110. — Dax, 108,4. — Carcassonne, 106. — Toulouse, 96,9. — Nimes, 94,4. — Bordeaux, 87,8. — Bayonne, 74,3. — Montauban 69,7. — Agen, 68,3. — Pau, 55,9.

Si nous consultons la grande *démographie figurée de la France* du Dr Bertillon père nous voyons que les observations portant sur dix

années 1857 à 1866 donnent pour la mortalité générale les rangs suivants à nos divers départements :

Haute-Garonne, 2e rang avec seulement 19,8 décès par mille.
Hautes-Pyrénées... 13e rang.
Gironde............. 14e —
Gers................ 18e —
Lot-et-Garonne..... 22e —
Landes............. 30e —
Tarn................ 31e —
Basses-Pyrénées... 33e rang.
Aude............... 43e —
Tarn-et-Garonne... 44e —
Hérault, 60e avec 23,9 décès par mille.
Pyrénées-Orientales, 81e avec 26 décès 6 par mille.

Cette statistique est donc pleinement confirmée par la précédente qui porte sur une période plus récente.

La supériorité du bassin de la Garonne & du versant océanien sur le versant méditerranéen & la vallée du Rhône est considérable. Nous croyons ces faits peu connus du grand public.

Le recensement de la population du Sud-Ouest.

La population recensée en 1891 s'élève à 38,343,192, soit une augmentation de 124,289 sur le recensement de 1886. Voici l'état comparatif de la population des départements de la région en 1891 & en 1886 :

Haute-Garonne. 472,383 en 1891 contre 481,169 en 1886, dim. 8,786.
Ariège. 227,481 en 1891 contre 337,619 en 1886, diminution 10,128.
Aude. 317,372 en 1891 contre 332,080 en 1886, diminution 14,708.
Gers. 261,084 en 1891 contre 274,391 en 1886, diminution 13,307.
Hautes-Pyrénées. 225,861 contre 234,825 en 1886, diminution 8,964.
Pyr.-Orient. 210,125 en 1891 contre 211,187 en 1886, dim. 1,062.
Tarn. 346,739 en 1891 contre 358,757 en 1886, diminution 12,018.
Tarn-&-Garonne. 206,596 en 1891 contre 214,046 en 1886, dim. 7,450.
Aveyron. 400,467 en 1891 contre 415,826 en 1886, dimin. 15,359.
Dordogne. 478,471 en 1891 contre 492,205 en 1886, dimin. 13,734.
Gironde. 793,528 en 1891 contre 675,846 en 1886, augment. 17,883.
Hérault. 461,651 en 1891 contre 439,044 en 1886, augment. 22,607.
Landes. 297,842 en 1891 contre 302,266 en 1886, diminution 4,424.
Lot. 253,885 en 1801 contre 271,514 en 1886, diminution 17,629.
Lot-&-Garonne. 295,360 en 1871 contre 307,437 en 1886, dim. 12,077.
Lozère. 135,527 en 1891 contre 141,264 en 1886, diminution 5,737.
Pyr.-(Basses). 425,027 en 1891 contre 432,999 en 1886, dim. 7,972.
Ainsi la *Gironde* & l'*Hérault* sont seuls en augmentation.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 396.

UN TOULOUSAIN OUBLIÉ

LE GÉNÉRAL VERDIER

PAR M. AXEL DUBOUL

I. — LE SOLDAT DE 1785.

Le 2 mai 1767 fut un jour de joie & de fête dans le modeste ménage de Jean Verdier, tailleur de pierre, & de Marie Montaignac, établis à Toulouse, non loin de l'église paroissiale de Saint-Etienne.

Les deux époux souriaient à un enfant nouveau-né, qui doucement reposait en son humble berceau. Ils se laissaient aller aux rêves d'un avenir lointain & croyaient voir se dérouler sous leurs yeux toute une existence qui commençait à peine : leur fils grandissait auprès d'eux, devenait un vaillant ouvrier comme son père, passait maître en son art & soutenait un jour leur vieillesse de son labeur reconnaissant.

La Providence en avait autrement décidé, & si, dans la joie de leur bonheur paisible, il leur eût été donné de devancer les années & d'assister aux grands événements qui allaient bientôt bouleverser la France & l'Europe, leur cœur seul eût pu reconnaître le fils du pauvre artisan sous le brillant uniforme du général de division, comte de l'Empire, pair de France & grand croix de la Légion d'honneur.

Le lendemain de sa naissance, l'enfant fut tenu sur les fonts baptismaux de Saint-Etienne par Antoine Chastel, marchand, & Jeanne Paraire, qui lui donnèrent le nom d'Antoine. Cependant, il s'appellera & signera plus tard Jean-Antoine Verdier.

Les ressources du tailleur de pierre étaient fort modestes. Son fils ne reçut qu'une instruction assez incomplète; mais une imagination ardente & un caractère éminemment tenace l'entraînèrent bientôt vers la carrière des armes. A peine adolescent, il s'enrôla, le 18 février 1785, dans la Fère-Infanterie, commandé par le vicomte de Saint-Chamans, puis par le comte de Chabrillant.

Nous n'avons pas à suivre le jeune soldat dans les garnisons de Wissembourg, Strasbourg & Phalsbourg, où le régiment déploya successivement ses bannières à quatre quartiers : jaune, rouge, bleu & violet. Il est inutile aussi de rappeler la destitution du comte de Chabrillant & son remplacement par le comte de Boyer, qui paya 40,000 livres la charge de son prédécesseur; la réorganisation militaire de 1791, qui fit du régiment de la Fère, le 52me d'infanterie; son envoi à Belfort, puis dans le Comtat-Venaissin, où il eut à réprimer les brigandages des bandes commandées par Jourdan-Coupe Tête[1].

Au moment où le 52me d'infanterie quitta le Comtat-Venaissin, à destination de Toulon & de la Corse, Verdier obtint un congé de semestre, le 1er août 1791. Il portait, depuis quelques mois à peine, les insignes de caporal-fourrier, qui lui avaient coûté plus de six années de présence sous les drapeaux.

L'avenir était peu brillant alors pour les enrôlés. Sauf quelques rares exceptions, la plupart ne tardaient pas à reconnaître l'inutilité de leurs efforts & de leurs services pour faire oublier l'obscurité de leur naissance. L'invincible obstacle de la roture les obligeait à resteindre leur ambition dans le cadre étroit des grades inférieurs, où ils végétaient jusqu'à la fin de leur carrière. Mais les temps allaient changer & le moment approchait où l'on pourrait dire que chaque soldat français portait le bâton de maréchal dans sa giberne.

Le jeune caporal revint à Toulouse. L'ancienne capitale du Languedoc n'était plus qu'un simple chef-lieu de département; le Parlement, cette grande magistrature dont la puissance contrebalançait le pouvoir royal, avait disparu; les capi-

1. *Histoire de l'ancienne infanterie françaisee*, par le général Suzane.

touls avaient fait place aux officiers municipaux, choisis par le corps électoral ; les privilèges étaient abolis ; l'Assemblée Nationale avait proclamé l'égalité des citoyens & soumis à une loi commune tous les membres de la grande famille française.

Sur les bases puissantes établies de 1789 à 1791, l'Assemblée Législative vint continuer avec ardeur la grande œuvre de réorganisation sociale que les folies sanguinaires de ses successeurs devaient si gravement compromettre, en la souillant de honte & de sang. Déjà le canon grondait à la frontière ; les monarchies étrangères & les émigrés n'admettaient ni les restrictions apportées à l'absolutisme du pouvoir royal, ni la suppression des privilèges accordés aux hasards de la naissance ou de la fortune.

Le peuple, fier de ses libertés conquises, était prêt à combattre à outrance la révolte aussi bien que l'invasion. A l'appel de l'Assemblée Nationale, en juin & juillet 1791, les bataillons de volontaires s'étaient rapidement organisés dans les départements & la Haute-Garonne n'avait pas été la moins active à fournir un nombreux contingent.

II. — Le Volontaire dt 1792.

Verdier s'enrôla au 2me bataillon, dans le district de Rieux. Les citoyens Féraud, premier lieutenant-colonel, & Deprat, commissaire civil, nommés par le Département pour organiser le bataillon à Toulouse, lieu du rassemblement, donnent à l'ancien caporal de la Fère le titre d'adjudant-major, dès le 24 janvier 1792 [1], & ils déclarent que la nomination des officiers a été faite conformément aux dispositions du décret du 4 août précédent. Or, l'article 18 exigeait que les fonctions d'adjudant-major fussent réservées à un officier en activité ; aussi les états de service de Verdier ne lui reconnaissent que le grade d'adjudant sous-officier, nommé par le Directoire du département, le 18 février suivant. Ils n'indiquent pas d'ailleurs la date à laquelle il devint adjudant-major.

1. *Archives départementales,* série R, liasse 3.

Ce fut probablement à cette époque que Verdier rencontra pour la première fois l'adjudant général Augereau, qui faisait partie des troupes établies au camp du Mirail, aux portes de Toulouse. Notre volontaire allait débuter, ou plutôt recommencer sa carrière, sous les ordres de ce vaillant soldat & parcourir avec lui la plupart des grands champs de bataille de l'Europe, où la victoire fut si longtemps fidèle au drapeau de la France.

Peu de temps après, le 2me bataillon de la Haute-Garonne fut envoyé en garnison à Carcassonne par ordre du prince de Hesse, commandant la 10me division, puis à Joyeuse, dans l'Ardèche. Les volontaires ne demandaient qu'à partir pour la frontière & leur patriotisme suivait avec anxiété les mouvements des armées espagnoles, qui se concentraient aux deux extrémités des Pyrénées. Ils étaient prêts à marcher, lorsqu'un décret, portant à huit cents hommes l'effectif réglementaire, vint différer leur départ & celui de toutes les troupes dont les cadres étaient encore incomplets.

Le général Danselme en informa les départements en les invitant à redoubler d'efforts pour se conformer aux prescriptions de la loi; de son côté, le conseil du bataillon eut recours directement aux administrateurs de la Haute-Garonne & leur demanda, le 1er octobre 1792, de lui envoyer sans retard cent quatre-vingt-huit hommes pour compléter l'effectif d'entrée en campagne. La signature de l'adjudant-major Verdier figure au bas de cette lettre, à côté de celle du lieutenant-colonel Delpech[1].

Campagne d'Espagne (1793-1795).

Le bataillon fut enfin appelé à l'armée des Pyrénées, où il apprit la déclaration de guerre faite à l'Espagne, le 7 mars 1793. Au début, nos troupes éprouvèrent d'assez nombreux revers. Malgré les efforts du général Puget de Barbantane &

1. *Archives départementales*, série R, liasse 117.

quelques combats heureux du général Dagobert, malgré la mort glorieuse du représentant du peuple, Fabre, de l'Hérault, les forts de Bellegarde & de Saint-Elne, les villes de Collioure, Villefranche & Port-Vendres, enfin toute la ligne du Tech tombèrent au pouvoir de Ricardos & des Espagnols, qui menacèrent Perpignan. Heureusement, Dugommier fut envoyé dans le Roussillon avec les troupes victorieuses au célèbre siège de Toulon, où les Anglais avaient reculé devant les premiers éclairs du génie de Bonaparte. L'armée française, forte de quarante mille hommes, reprit énergiquement l'offensive, &, dès le 1er mai 1794, Dugommier chassa les Espagnols du camp du Boulou & mit le siège devant Bellegarde.

La patrie est déclarée en danger. Reconquérir les places fortes perdues n'est plus suffisant. Il faut à tout prix repousser l'invasion, refouler l'étranger hors du sol sacré de la patrie, aller vaincre les ennemis sur leur propre territoire & leur imposer, par la force de nos armes, l'obligation de reconnaître cette France nouvelle & régénérée qui se sent assez vaillante pour défendre, seule contre tous, son indépendance & ses libertés.

L'armée des Pyrénées-Orientales va se montrer digne de la tâche qui lui a été confiée & répondre, par une série de victoires, à l'appel & aux espérances de la nation.

Elle se porte énergiquement en avant & les différents corps qui la composent rivalisent d'ardeur. A son aile droite, Augereau, devenu général de brigade, a composé son état-major des officiers les plus résolus, parmi lesquels Verdier figure, à partir du 21 mars 1794, comme aide de camp provisoire. Cette brigade attaque les Espagnols, le 19 mai, & les bat en plusieurs rencontres, qui fournirent à Verdier l'occasion de se distinguer au point que, huit jours après la première action, il obtenait le grade de capitaine.

Collioure, Port-Vendres, Bellegarde furent successivement repris; l'armée française victorieuse franchit la frontière & envahit à son tour le territoire ennemi. Cependant le comte de la Union voulut tenter, le 13 août, un mouvement offensif contre le camp d'Augereau, établi à San Lorenzo de la Muga. Il fut repoussé après un combat meurtrier dans lequel le nou-

veau capitaine reçut sa première blessure, un coup de sabre à la main droite.

L'armée espagnole se réfugia derrière ses positions fortifiées, & Dugommier mit toutes ses troupes en mouvement pour attaquer de front cette grande ligne de défense, qui ne mesurait pas moins de neuf lieues de longueur. La bataille, dite de la Montagne-Noire, ne dura pas moins de quatre jours. Le 17 novembre, le corps d'Augereau, qui avait suivi le cours de la Muga jusqu'à Escaulas, s'empara du camp de la Madeleine; le lendemain fut encore un jour de victoire, mais il coûta la vie au brave Dugommier. Le commandement en chef échut alors au général Pérignon, qui allait se faire un nom illustre dans cette glorieuse campagne d'Espagne.

Pérignon donne l'ordre de reprendre l'attaque. Augereau abandonne les positions conquises, continue son mouvement sur le camp de Llers, &, le 20 novembre, il lance à l'assaut le capitaine Verdier auquel il confie le commandement d'un bataillon. Le camp est défendu par quatre mille hommes & soixante canons; c'est en vain que les ennemis opposent la plus vive résistance & qu'ils se font hacher dans les retranchements; rien ne peut résister au merveilleux élan du capitaine & de ses soldats; les divers ouvrages sont successivement enlevés à l'arme blanche, le général de la Union est tué & sa mort devient le signal de la déroute. Les Espagnols s'enfuient jusqu'à Figuières, qui nous ouvre ses portes, le 27 novembre.

Après le brillant combat du camp de Llers, les représentants du peuple en mission près l'armée des Pyrénées-Orientales élevèrent provisoirement au grade d'adjudant général chef de brigade, le capitaine Verdier, dont le courage communicatif avait fait l'admiration de l'armée & contribué pour une bonne part au succès de nos armes.

Le général Pérignon continua la campagne avec la vigueur & l'habileté dont il avait fait preuve dès le premier jour de son commandement, & le fameux siège de Rosas lui fournit l'occasion de déployer toutes les qualités d'un éminent homme de guerre. La prise de cette ville mit fin aux grandes opérations de l'armée des Pyrénées-Orientales. Cependant Augereau & ses troupes eurent encore à repousser les Espagnols à Besalu,

en mars 1795, à Cutella, puis à Pontos, en mai de la même année[1].

Le grade si vaillamment gagné par Verdier au camp de Llers n'avait pas encore été reconnu par le Gouvernement, lorsque la Convention confia, le 30 mai 1795, au Comité de Salut public le soin d'organiser sans délai les états-majors. Ce travail parut le 13 du mois suivant &, malgré ses brillants faits d'armes & ses actions d'éclat, le nouveau général de brigade ne fut pas compris dans cette organisation. Il avait cependant rendu trop de services & s'était fait trop estimer de ses chefs pour que le commandant de l'armée des Pyrénées ne prît pas sur lui de le maintenir dans son grade, dont il reçut la confirmation définitive, le 17 septembre suivant, avec ordre de suivre en Italie la division d'Augereau, à côté duquel il venait de faire les brillants débuts de sa véritable carrière militaire.

Campagne d'Italie (1796-1797).

L'arrivée des troupes victorieuses des Espagnols fut le signal d'une reprise des hostilités en Italie.

L'armée, commandée par Schérer, battit les Autrichiens à Loano, les 23 & 24 novembre 1795 ; mais les rigueurs de la saison vinrent interrompre ses opérations & l'obligèrent à prendre ses quartiers d'hiver. L'année suivante allait être féconde en grands événements militaires : Schérer fut nommé ministre de la guerre & son successeur, Bonaparte, prit possession, le 26 mars, du commandement de l'armée.

Le jeune général sut bientôt apprécier tout ce qu'un chef habile, courageux & hardi pouvait obtenir du dévouement & du patriotisme de ses troupes; il remarqua surtout la discipline & la bonne tenue de la division d'Augereau, composée d'hommes aguerris par une longue, pénible & glorieuse campagne; il ne sut pas moins rendre justice aux remarquables qualités de son chef &, quelques mois à peine après l'entrée en campagne, il signalait au Directoire le général Augereau comme un

1. *Traité des grandes opérations militaires.* Jomini.

homme de beaucoup de caractère, de courage, de fermeté & d'activité, ayant l'habitude de la guerre, sachant se faire aimer du soldat & généralement heureux dans ses opérations.

C'était une bonne fortune pour Verdier & pour ses compagnons que de prendre part à cette glorieuse expédition d'Italie, l'une des plus brillantes campagnes du général dont l'ambition ne rêvait alors que la gloire des combats & les lauriers de la victoire.

Les troupes de Bonaparte se mettent en mouvement. Montenotte, Millésimo & Dégo leur livrent ces plaines fertiles dont l'éloquence entraînante du général en chef avait fait une terre promise; enfin, la victoire de Mondovi amène l'armistice de Cherasco (28 avril) & assure les approvisionnements de l'armée.

Pendant que Murat va porter au Directoire les trophées conquis en quelques jours, Bonaparte, vainqueur des Piémontais, veut poursuivre la lutte contre l'Autriche & conquérir la Lombardie dont l'occupation est nécessaire au rétablissement & au maintien de la paix. Il harangue ses troupes, enflamme leur courage & fait vibrer le plus pur patriotisme au cœur de ses vaillants compagnons d'armes : « Dénués de tout, vous avez, soldats, suppléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie & souvent sans pain.....; mais vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste encore à faire ». Et ces hommes, qui auraient peut-être cédé volontiers à la glorieuse fatigue de victoires quotidiennes, se redressent plus ardents à la voix de leur chef, ils veulent combattre encore « & brûlent de porter plus loin la gloire du peuple français. »

Ils se lancent à la poursuite de Beaulieu & l'obligent à se replier. Le corps d'armée de Sebottendorf est campé sur les bords de l'Adda, mais, pour l'aborder, il faut franchir le pont de Lodi. Seize mille hommes & vingt canons en défendent les approches. Cette entreprise n'est pas au-dessus du courage des troupes, enivrées de patriotisme & de gloire; la baïonnette au fusil, elles attaquent de face une position qui semble inexpugnable. La résistance est acharnée. Impossible néanmoins

d'arrêter l'élan des soldats enthousiasmés par l'exemple de leurs chefs, qui se jettent avec eux dans la mêlée ; ils franchissent cette passe terrible & culbutent tout ce qu'ils rencontrent devant eux. Dans cette célèbre journée de Lodi (10 mai 1796), le général en chef sut provoquer & utiliser un paroxysme de courage, qui seul pouvait répondre à l'audace de ses conceptions stratégiques. Sept jours après, l'armée française faisait son entrée triomphale à Milan & reprenait bientôt sa marche victorieuse. Encore une fois vaincu à Peschiera, le 28 mai, Beaulieu dut se retirer dans le Tyrol & Bonaparte, qui venait de conquérir l'Italie en une immortelle campagne de deux mois, alla mettre le siège devant Mantoue.

Pendant qu'il parcourait en vainqueur le duché de Modène & la Toscane, & que la division Augereau occupait Bologne, Bonaparte chargea l'adjudant général Verdier, par un ordre daté de Roverbella le 5 juin 1796, de visiter les districts du duché de Mantoue, de mettre en réquisition toutes les armes des habitants, de saisir les fonds perçus par les collecteurs d'impôts & de faire prêter aux autorités civiles & ecclésiastiques le serment de fidélité à la République française[1].

L'Autriche vaincue venait d'envoyer une nouvelle armée en Italie, sous les ordres dn général Wurmser. La situation de nos troupes décimées par la victoire était des plus critiques. Bonaparte consulta ses compagnons d'armes ; tous déclarèrent que la retraite était inévitable, Augereau seul voulut combattre & menaça d'attaquer avec sa division un adversaire qui ne l'avait jamais vu reculer. Le conseil hésitait encore ; le général en chef soutint l'avis d'Augereau & l'attaque fut décidée. Fier de la confiance de ses généraux, Bonaparte put déployer les ressources de son inépuisable génie, soutenu par l'habileté de sa science militaire.

Le 3 août, il défit une partie de l'armée autrichienne à Lonato, où Verdier, à la tête de sa demi-brigade, s'empara de Castiglione & fit deux mille prisonniers.

Le 5 au matin, nos soldats attaquent les troupes de Wurmser. L'aile gauche de l'ennemi est appuyée sur la redoute

1. Correspondance de Napoléon Ier.

de Medolano; Bonaparte veut s'en emparer & il ordonne à Verdier de l'emporter d'assaut, après une vive cannonade de l'artillerie de Marmont. A la tête de trois bataillons de grenadiers appuyés par un régiment de chasseurs à cheval, notre concitoyen entraîne ses troupes dans un irrésistible élan, occupe la redoute & découvre le flanc gauche des ennemis. La bataille est gagnée; Wurmser est en fuite & l'armée française termine par le triomphe de Castiglione cette série de six journées de marches, de contremarches & de continuelles victoires.

Le lendemain, dans son rapport sur ces deux batailles, Bonaparte écrivait que « la 4[me] demi-brigade, à la tête de laquelle avait chargé l'adjudant général Verdier, s'était comblée de gloire »; il demandait en même temps au Gouvernement le grade de général de brigade pour l'officier « qui avait contribué au succès d'une manière distinguée. » La réponse ne se fit pas longtemps attendre : le 15 août, le Directoire nommait général de brigade le volontaire de 1792, qui venait de parcourir, en quatre ans, tous les grades de la hiérarchie militaire, alors qu'avant la Révolution, six années lui avaient à peine suffi pour obtenir les insignes de caporal-fourrier.

III. — Le Général de la République.

Campagne d'Italie.

L'enrôlé de 1785 n'est plus depuis longtemps : Verdier ne se souvient que du volontaire de 1792. Il combat pour la défense & pour la gloire de la patrie qui se montre reconnaissante & proportionne ses récompenses à la valeur & au mérite de chacun. Il a bien gagné ses épaulettes, mais il est à peine au début de ses campagnes : le patriotisme, le devoir & la reconnaissance l'appelleront, pendant de longues années encore, à rendre à son pays les plus brillants & les plus utiles services.

Wurmser n'avait pas renoncé à la lutte. Réfugié dans le Tyrol, il avait reformé son armée & se dirigeait vers l'Adige par la vallée de la Brenta. Bonaparte traverse les défilés, écrase

le corps d'armée de Davidovitch à Roveredo le 4 septembre, s'empare de Trente, redescend en toute hâte sur la Brenta, parvient à rejoindre Wurmser, & le bat à Bassano. Dans son rapport, il déclare que le général Verdier s'est couvert de gloire & que toute l'armée, officiers & soldats, ont fait preuve du plus grand courage. Pour n'en citer qu'un exemple, Bonaparte signale un carabinier de la 5me demi-brigade qui a traversé trois pelotons ennemis, saisi l'officier qui les commandait & mis à lui seul treize Autrichiens hors de combat.

Deux mois se sont à peine écoulés & l'on retrouve Verdier, commandant la 4me demi-brigade, grièvement blessé d'un coup de feu sur le pont d'Arcole, le 15 novembre 1796. A ses côtés sont tombés les plus vaillants de nos soldats, les plus intrépides de nos généraux : Bon, Verne, Lannes ont été blessés & Bonaparte a couru le plus grand danger. « Ce fut en vain, dit le rapport, que tous les généraux, sentant l'importance du temps, se précipitent pour obliger nos colonnes à passer le petit pont d'Arcole; trop de courage nuisit. » L'habileté stratégique, la hardiesse & la ténacité de Bonaparte triomphèrent néanmoins de tous les obstacles, & le surlendemain, après soixante-douze heures d'un combat héroïque, l'armée d'Italie, épuisée de fatigue par une lutte acharnée contre des ennemis trop nombreux, culbute enfin les Autrichiens & refoule Alvinzi, comme elle avait refoulé Beaulieu & Wurmser.

Les victoires de Rivoli & de la Favorite anéantirent le dernier effort de l'Autriche & la capitulation de Mantoue termina cette immortelle campagne pendant laquelle le drapeau aux trois couleurs, guidé par un général de génie & défendu par une armée de cinquante mille hommes, se dressa victorieux en soixante combats & douze batailles rangées & présida, dans un glorieux triomphe, à la défaite de deux cent mille Autrichiens.

Bonaparte voulait en finir avec la cour de Vienne & lui imposer la paix. Il parvint à s'assurer de la neutralité du Pape, passa le Tagliamento, franchit les Alpes & marcha sur la capitale de l'empire. La division Augereau, commandée par le général Guieux, traversa la Carinthie & défit Bayalitsch à Pufero, le 22 mars 1797, &, le lendemain, ce fut

encore Verdier qui, joint au général Bon, attaqua le fort de Chiensa di Pletz & s'en empara, après un combat opiniâtre. La marche hardie de l'armée française fit trembler l'Autriche & lui imposa, le 18 mai, les préliminaires de Léoben.

La répression du soulèvement des Vénitiens & l'occupation des îles de l'Adriatique terminèrent la conquête de l'Italie, dont les trophées furent envoyés au Directoire.

Augereau, chargé de cette mission, fut obligé de se séparer de Verdier, qui combattait à ses côtés depuis plus de quatre ans. Il rentra en France & reçut, en récompense de ses services, le commandement en chef de l'armée d'Allemagne, en remplacement du général Hoche, qui vécut assez pour sa gloire & mourut trop tôt pour celle de la France.

Pacifier l'Italie, établir & consolider la République Cisalpine n'empêchaient pas Bonaparte de songer à de nouveaux combats. Il considérait déjà l'Angleterre comme l'ennemie la plus redoutable de la France, & proposait au Directoire, en août 1797, de l'attaquer indirectement en portant la guerre en Egypte. Le gouvernement hésitait à prendre une aussi grave décision; mais la Grande-Bretagne était ouvertement accusée de subventionner les ennemis de la République. Les troupes victorieuses en Italie s'attendaient à une prochaine déclaration de guerre & se croyaient appelées à conquérir de nouveaux lauriers sur les rives de la Tamise.

Sur ces entrefaites, l'énergique habileté de Bonaparte amena les plénipotentiaires autrichiens à accepter, à Udine, les préliminaires du célèbre traité de Campo-Formio. Verdier se hâta, le 4 novembre 1797, de porter cette grande nouvelle à la connaissance de l'administration municipale de Toulouse; il annonçait, en même temps, la formation d'une armée d'Angleterre & rappelait les faits d'armes des glorieux soldats d'Italie, qui déjà faisaient entendre le cri de : Guerre aux Anglais[1].

Le Directoire approuva le traité de Campo-Formio & donna le commandement en chef de l'armée d'Angleterre au vainqueur de l'Italie. Après le Congrès de Radstadt, où il échangea les ratifications du traité avec les princes allemands, Bo-

1. Annexes, nº 1.

naparte se rendit à Paris & fut l'objet d'une fête triomphale, le 10 décembre 1797.

Le général Verdier avait été appelé, par décision du 17 novembre, à rejoindre l'armée d'Allemagne; un contre-ordre du 12 janvier suivant l'attacha à l'armée d'Angleterre; enfin, le 24 mars, il reçut l'ordre de se rendre à Toulon pour faire partie de l'expédition dont Bonaparte avait le commandement.

Campagne d'Egypte (1798-1801).

Le 19 mai 1798, une flotte de soixante-douze navires & de quatre cents transports prenait la mer & suivait le sillage de l'*Orient* que Bonaparte dirigeait vers un but inconnu, mais sûrement glorieux. Elle allait au delà de cette mer dont le général en chef rêvait de faire un lac français. Que « pouvait-elle craindre d'ailleurs sous la direction d'un grand homme, qui avait des héros pour lieutenants &, pour soldats, les vainqueurs de l'Europe? [1] ».

Grâce à des autorisations spéciales ou même à des déguisements facilement tolérés, quelques femmes d'officiers s'étaient jointes à l'expédition. Verdier était accompagné de sa jeune femme, Françoise Espert, qui l'avait déjà suivi en Italie, & qui fit avec lui cette pénible campagne d'Egypte, dans laquelle elle se fit remarquer à plusieurs reprises par un entrain & un courage dignes des soldats de la France & de Bonaparte.

Le drapeau aux trois couleurs flotta sur les plages d'Egypte, le 1er juillet 1798. Plus de cinq siècles s'étaient écoulés depuis que saint Louis, « le heaume en tête & le glaive au poing, » avait arboré son oriflamme sur la terre des Pharaons, & que les Croisés avaient poussé le cri victorieux de : Montjoie & Saint-Denis, sous les murs de Damiette.

Alexandrie, les sables brûlants du désert, les pyramides quarante fois séculaires, le Caire virent successivement l'inépuisable héroïsme & les quotidiennes victoires de cette poignée de braves qui allaient conquérir l'Egypte. La brigade Verdier

1. Lettre du général Caffarelli du 15 mai 1798.

de la division Dugua prit une large part à cette laborieuse & incessante moisson de lauriers.

Cependant les musulmans vaincus ne courbèrent pas la tête sous le joug & tentèrent plusieurs soulèvements, qui furent réprimés avec la plus grande énergie. Dans la province de Gharbyels, les Arabes de Derne avaient massacré par trahison un détachement français & Verdier fut chargé, en septembre, d'aller châtier les insurgés. Bientôt après, le Caire prit les armes à son tour & ce fut au prix des plus grands sacrifices que nos troupes triomphèrent encore; dans cette lutte du 22 octobre 1798, la France perdit « un de ses plus généreux défenseurs », un Toulousain comme Verdier, le général Dupuy, chef de cette troupe fameuse dont Bonaparte disait à Lonato : « J'étais tranquille, la 32me demi-brigade était-là ! »

Le pays conquis semblait pacifié. Pour lui donner une administration régulière, il fallut le diviser en arrondissements militaires, & Verdier fut nommé, le 17 décembre, gouverneur de la province de Mansourah. Plus soldat qu'administrateur, le général réclama sa place au premier rang du corps expéditionnaire, & Bonaparte dut lui assurer que sa nomination ne le séparerait pas de sa brigade. « Je connais trop, lui écrivait-il, le 17 décembre, ce que vous valez pour vous laisser dans une province, lorsqu'il y aura quelque chose de mieux à faire. » Le courage & l'intrépidité de notre concitoyen ne pouvaient recevoir un témoignage plus flatteur & plus mérité de la part d'un général qui, mieux que personne, savait apprécier les hommes & utiliser leurs services.

La Porte déclare la guerre à la France & se prépare à faire une descente en Egypte. Bonaparte n'attendra pas ce nouvel ennemi ; il veut le surprendre dans ses préparatifs d'armement & l'attaquer sur les points même où il organise une forte armée d'invasion. Le 6 février 1799, il se met en marche vers la Syrie.

Rappelé de son commandement de Mansourah, Verdier fit partie de l'expédition, « où il y avait mieux à faire. » Sa brigade fut placée à l'avant-garde sous les ordres de Kléber, l'un des plus brillants généraux & le plus bel homme de l'armée. Ce vaillant, destiné à mourir misérablement sous le

poignard d'un assassin, était adoré des soldats, qui croyaient voir en lui la personnification du dieu de la guerre. Sa haute stature, la fierté martiale de sa figure & un courage à toute épreuve faisaient de Kléber un admirable modèle de guerrier dont Mme Tallien disait : « Il est beau comme le dieu Mars. »

Dès la première rencontre, Verdier parvint à se distinguer à la prise du fort El Arish, le 17 février. Gaza & Jaffa conduisirent l'armée française sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, dont elle commença le siège, pendant que la division Kléber était envoyée sur le Jourdain pour arrêter l'armée turque venant de Damas, sous les ordres du pacha Abdallah. Les trois mille hommes de Kléber rencontrèrent l'ennemi au mont Thabor, le 16 avril, & pendant six heures, ils tinrent tête à une armée de quinze mille fantassins & de douze mille cavaliers, jusqu'au moment où le général en chef vint décider la victoire & disperser la terrible cavalerie des musulmans. Les états de service de notre héros mentionnent sa conduite dans ce combat, où il déploya tout l'impétueux courage dont il avait déjà donné tant de preuves sur les champs de bataille d'Espagne, d'Italie & d'Egypte.

A chaque pas sur cette terre lointaine, nos troupes retrouvaient les traces de ces enfants de Toulouse qui, sept siècles auparavant, avaient suivi le comte Raymond de Saint-Gilles à la conquête de la Palestine & étaient venus arborer l'étendard du Christ sur les murs de Jérusalem, prise d'assaut, le 15 juillet 1099. Ce n'était pas d'ailleurs sans fierté que les soldats de Bonaparte, non moins vaillants que les anciens preux, se sentaient dignes de leurs ancêtres les Croisés & de la patrie française dont ils allaient au loin porter le glorieux renom.

Le 8 mai, les troupes de Verdier, composées de la 25me & de la 75me demi-brigades, étaient appelées dans les tranchées de Saint-Jean-d'Acre, où étaient tombés déjà les plus vaillants de nos soldats, entre autres Caffarelli du Falga, le glorieux mutilé qui venait de succomber aux suites d'une nouvelle amputation. Verdier commandait les grenadiers & les éclaireurs à ce brillant & inutile assaut du 9 mai, dans lequel Rambaut fut tué & Lannes grièvement blessé. Le lendemain, à deux heures du matin, Bonaparte était dans les travaux d'approche & ordonnait une nouvelle attaque dont le résultat fut égale-

ment infructueux. Verdier s'y fit encore remarquer & vit tomber blessé mortellement à ses côtés, le général Bon, un de ses compagnons de l'armée d'Italie.

Il fallut pourtant se décider à lever le siège; mais, avant de se retirer, le général en chef fit canonner Saint-Jean-d'Acre pendant trois jours & trois nuits consécutives. Les assiégés tentèrent, le 16 mai, une sortie générale. Verdier était encore de tranchée & sa brigade eut à soutenir le choc des troupes turques récemment arrivées de Constantinople. Après trois heures de combat, pendant lequel les batteries françaises tirèrent à mitraille à moins de 150 mètres de distance, Verdier fit battre la charge, repoussa les Turcs qui laissèrent la moitié de leur effectif sur le champ de bataille, les poursuivit jusque dans l'intérieur de la ville & leur enleva dix-huit drapeaux. L'intrépidité dont il fit preuve pendant les derniers jours du siège fait l'objet d'une mention spéciale dans ses états de service.

Enfin, le 21 mai, l'armée française reprit le chemin de l'Egypte, où elle arriva, le 14 juin.

Bonaparte confie à Kléber le commandement de son armée encore une fois victorieuse dans les champs d'Aboukir, passe la Méditerranée à bord de la *Muiron* & rentre inopinément à Paris.

Le nouveau général en chef n'eut d'abord que de fâcheuses faiblesses & de regrettables hésitations. Les Anglais, qui transportaient les troupes du Grand Vizir, voulurent jeter sur la côte égyptienne un corps de débarquement. Le 1er novembre 1799, les canonnières du commodore Sidney Smith mirent à terre quatre mille janissaires au Bogaz de Damiette, sur une étroite langue de terre entre la rive droite du Nil, la mer & le lac Menzaleh. Verdier était campé entre Lesbeh & la côte avec un millier d'hommes à peine de la 2me légère, de la célèbre 32me de bataille & du 18me dragons; malgré l'infériorité numérique de ses troupes, il franchit la zone de protection du fort de Lesbeh, affronte la canonnade de l'artillerie anglaise établie dans une vieille tour & n'hésite pas à engager une lutte inégale. Trois mille janissaires sont tués ou jetés à la mer, les survivants demandent merci, & Verdier rapporte trente-deux

drapeaux & cinq canons de ce combat dans lequel il n'a perdu que vingt-deux hommes.

Le vainqueur adressa les trophées de sa victoire au général en chef, qui le félicita & lui annonça, le 9 novembre, le *prochain envoi* d'un sabre d'honneur[1], au moment même où les plus graves évènements se passaient à Paris. Dans son rapport au Directoire, Kléber rendait compte du combat du Bogaz de Damiette : « Le général Verdier, dit-il, s'y est couvert de gloire autant par son audace que par ses sages dispositions. Je lui *ai remis* un sabre au nom du Gouvernement, ainsi qu'au brave adjudant général Devaux. »

Kléber, dont le caractère indépendant avait difficilement supporté l'ascendant de Bonaparte, venait d'adresser en France un rapport plein d'accusations, tout au moins erronées, contre son ancien général. Oublieux des nombreux témoignages que son chef avait rendus à sa vaillance incontestée, il se dessaisit du sabre que Bonaparte lui avait envoyé à Toulon, au moment du départ de l'expédition d'Egypte, comme « une marque d'estime & d'amitié, » & le donna au général Verdier.

Le rapport sur l'affaire du Bogaz ne parvint à Paris qu'à la fin de nivôse (janvier 1800), & ce fut seulement trois ans après, le 4 septembre 1802, qu'un décret du Premier Consul sanctionna la décision décernant à Verdier un sabre d'honneur avec les avantages attribués à cette récompense nationale.

Le manque d'énergie dans l'administration, le découragement de cette armée qui se voyait abandonnée à l'extrémité de la Méditerranée, le danger d'une nouvelle lutte contre les forces réunies de l'Angleterre & de la Turquie amenèrent, le 28 janvier 1800, la fameuse convention d'El Arish, qui fut bientôt suivie d'un soulèvement dans la plupart des villes de l'Egypte. Le Gouvernement Britannique voulut profiter des circonstances : il refusa d'approuver le traité & envoya un ultimatum injurieux pour l'honneur de nos armes. Le général en chef fit connaître à son armée les prétentions de l'Angleterre & de l'amiral Keit ; il se borna à les faire suivre de ces mots célèbres : « A de telles insolences on ne répond que par des vic-

1. Annexes, n° 2.

toires. Soldats, préparez-vous à combattre. » Assez mauvais administrateur, Kléber fut, aux jours du péril, vaillant soldat & habile capitaine. Victorieux à Héliopolis, il parvint, en trente-cinq jours, à refaire la conquête de l'Egypte soulevée.

La reprise du Caire fut un de ses beaux faits d'armes. Au commencement de mars, deux cents hommes avaient suffi au général Verdier pour tenir tête, pendant quatre jours, à sept mille fantassins qui l'attaquaient à Boulac, bourgade dépendant du Caire. Quelques semaines après, réfugiée dans la citadelle, cette poignée d'hommes contribua largement à la reprise de la ville par les divisions Friand & Belliard.

Verdier fut, en ces circonstances difficiles, « l'un des principaux instruments d'intelligence, d'énergie & d'action dont se servit Kléber.[1] » La capitulation du Caire lui valut, le 25 avril 1800, le grade de général de division, qui lui fut confirmé, le 6 septembre suivant, par le Premier Consul.

Après avoir réprimé la révolte & imposé la pacification par la victoire, le général en chef se hâta de réorganiser tous les services administratifs. Il divisa l'Egypte en arrondissements & chargea Verdier du gouvernement des deux provinces de Gharbyels & de Menouf. Kléber s'occupait activement de s'assurer la paisible possession d'une conquête devenue presque personnelle, lorsque le poignard de l'assassin Suleiman vint mettre fin, le 14 juin, à sa brillante carrière, le jour même où son compagnon d'armes, le brave Desaix, tombait vaillamment à Marengo, à la tête de cette célèbre 9me demi-brigade qui reçut, sur le champ de bataille, le surnom de l'*incomparable*.

Sa mort jeta le désordre dans l'armée d'Egypte : le commandement des troupes & l'administration d'un pays toujours prêt à se soulever étaient une tâche difficile qu'aucun des généraux n'était peut-être à même de remplir convenablement. Par droit d'ancienneté, cette trop lourde charge revint à Menou, qui pouvait cependant avoir une certaine influence dans le pays. Il avait pris le nom d'Abdallah, en épousant une musulmane & s'était fait mahométan ; mais les généraux ses compagnons le

1. Lettre du général Roguet au maire de Toulouse, le 10 mars 1842.

considéraient comme incapable d'exercer le commandement de l'armée d'occupation.

Verdier fut au nombre des mécontents qui firent, en avril 1801, une démarche collective auprès de Menou pour lui demander de renoncer à ses fonctions. Reynier, Dumas, Lanusse, Belliard, presque tous les généraux étaient sur le point de méconnaître l'autorité de leur chef provisoire, lorsqu'un ordre du Premier Consul le maintint dans son commandement & mit fin au désordre.

A la suite de ce différend, Verdier rentra en France &, le 22 août, il fut envoyé dans la République Cisalpine, où il prit, le 7 décembre 1803, le commandement du corps d'occupation de l'Etrurie, sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr.

IV. — Le Général de l'Empire.

Séjour en Italie (1801-1804).

La gloire avait conduit Bonaparte sur le trône de France ; la puissance militaire allait faire de Napoléon l'arbitre de l'Europe.

L'année 1804 vit la proclamation de l'Empire & la formation du célèbre camp de Boulogne auquel l'Angleterre opposa une coalition avec la Russie, la Suède & l'Autriche. Avant d'engager la lutte, l'Empereur voulut punir la cour de Naples de son attitude hostile &, dès le 2 septembre 1805, il écrivit à Gouvion-Saint-Cyr, à Barletta : « Vous entrerez dans le royaume & vous prendrez la ville (Naples), quand je passerai le Rhin »[1]. A cette nouvelle, la reine Caroline se hâta de signer, le 21 septembre, un traité de neutralité, qui permit à Napoléon de rappeler ses troupes de la Pouille & de renforcer l'armée de Masséna, chargée d'arrêter le mouvement offensif des Autrichiens sur la Lombardie.

1, Correspondance de Napoléon Ier, t. II.

Campagne d'Italie & de Naples (1805-1806).

L'aile droite était commandée par le général Verdier, qu'un décret du 14 juin de l'année précédente avait élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur. Elle prit une part importante au combat de Véronnette, puis, le 30 novembre, à la bataille de Caldiero, où Masséna, le vaillant général de Rivoli, de Zurich & de Gênes, se montra digne de son glorieux passé, de ses soldats & des champs de bataille d'Italie, tant de fois illustrés déjà par les armes françaises.

Au moment où la paix de Presbourg venait couronner cette magnifique campagne de la Grande-Armée, qui inscrivit au livre de nos gloires les noms d'Ulm, de Vienne & de l'immortelle victoire d'Austerlitz, l'Empereur reçut la nouvelle du désastre de Trafalgar. Le Gouvernement napolitain crut sans doute que le pouvoir de Napoléon ne résisterait pas à la perte de sa flotte; il leva le masque, viola le traité de neutralité & reçut un corps de débarquement composé de dix-huit mille Russes & Anglais. A la trahison de la reine Caroline, l'Empereur répondit par une proclamation datée de Schœnbrunn, le 27 décembre, dans laquelle il annonçait que la dynastie de Naples avait cessé de régner; son existence était devenue incompatible avec le repos de l'Europe & l'honneur de la couronne impériale.

Masséna, placé en apparence sous les ordres de Joseph Bonaparte, reçut l'ordre de prendre quarante mille hommes de l'armée de Lombardie & d'occuper le royaume de Naples. Il se mit immédiatement en mouvement avec Gouvion-Saint-Cyr & Reynier, franchit la frontière le 8 juin 1806, &, huit jours après, fit son entrée à Naples sans avoir rencontré de résistance. Russes & Anglais s'étaient hâtés de reprendre la mer.

La colonne Reynier, dont faisait partie la division Verdier, mit le blocus devant Gaëte & se lança à la poursuite de l'armée napolitaine, réfugiée dans les Calabres. Elle l'atteignit à Campo-Trenese le 6 mars, la défit complètement & la mit en

fuite; mais elle n'arriva à Fumara di Muro & à Seilla que pour apercevoir, au large du détroit de Messine, une flotille de cinquante voiles qui emportait en Sicile les débris des troupes napolitaines. Verdier parcourut toute la Calabre & descendit jusqu'à l'extrémité de la Péninsule, à Reggio, où il rencontra, le 13 avril, Joseph Bonaparte, qui avait accepté la couronne de Naples & visitait son royaume.

Malgré la rapide conquête de l'armée française, l'Angleterre n'avait pas renoncé à prendre l'offensive dans l'Italie méridionale, & bientôt elle débarquait un corps d'armée sur la plage du golfe de Sainte-Euphémie. Envoyé à la rencontre de l'ennemi, notre général le battit à Cozenza, pendant que Reynier s'emparait d'Isola; mais les Calabres se soulevèrent, les Anglais revinrent à la charge, & il fallut le concours de Masséna & de ses troupes pour obliger les ennemis à se retirer à bord de leurs vaisseaux, le 5 septembre, & à prendre le large.

Cette campagne fournit à Verdier une nouvelle occasion de prouver ses solides qualités de général & de soldat. Nos archives militaires ont enregistré le souvenir de sa vaillance au combat de Campo-Trenese & au siège d'Omantea, petite ville de la Calabre. Pendant que ces événements se déroulaient dans le royaume de Naples, à l'autre extrémité de l'Europe la Prusse nous déclarait la guerre & l'Empereur adressait à ses soldats, le 7 octobre 1806, une proclamation indignée : « Malheur, disait-il, à ceux qui nous provoquent. « Le lendemain, il passait la frontière de Saxe &, vingt jours après, le vainqueur d'Iéna faisait son entrée à Berlin, entouré de sa garde & de ses maréchaux, parmi lesquels on remarquait le glorieux Davoust, qui avait acquis à Awerstaedt « des droits éternels à l'estime & à la reconnaissance de Napoléon. »

La défaite de la Prusse n'avait pas anéanti la coalition & la Grande-Armée avait encore à vaincre la Russie. Ce fut à ce moment que Verdier fut rappelé d'Italie & envoyé, le 26 janvier 1807, dans le corps d'armée du maréchal Lannes.

Campagne de Prusse (1807).

Dantzig venait de capituler entre les mains du brave Lefèbvre, lorsque les Russes marchèrent sur les positions occupées par l'armée française & forcèrent même le maréchal Ney à faire sa magnifique retraite d'Ankendorf à Deppen.

Le général Benningsen comprit trop tard l'imprudence de ce mouvement en avant; il redescendit l'Alle & vint s'arrêter à Heilsberg, où le prince Murat & le maréchal Soult l'attaquèrent, le 10 juin, malgré la supériorité du nombre & l'appui de positions fortement retranchées. Le combat dura toute la journée. A la nuit, le maréchal Lannes arriva sur le champ de bataille & la division Verdier parvint à maintenir d'abord, à déborder ensuite, un corps de dix-huit mille hommes qui menaçait le flanc de l'armée française en se dirigeant sur Langsberg.

Ce combat est demeuré célèbre par le courage de nos troupes & par leur incroyable témérité. Dans l'élan de l'attaque comme dans l'invincible fermeté de la résistance, elles combattirent avec un acharnement exceptionnel, & les rapports militaires citent un chef d'escadron[1] qui survécut heureusement aux cinquante-deux blessures reçues dans la mêlée.

Les Russes battirent en retraite. Quatre jours après, l'Empereur accourait, au galop de son cheval, au secours du maréchal Lannes, en disant : « C'est aujourd'hui le 14 juin, l'anniversaire de Marengo; » & le jour même, il remportait l'éclatante victoire de Friedland, l'un des plus beaux triomphes de sa carrière militaire. Les troupes de Verdier, engagées dès la pointe du jour, avaient joué un rôle important dans la défense de Sortlack, jusqu'au moment où le maréchal Ney vint exécuter point par point les ordres de Napoléon, décider le succès & justifier le mot célèbre de l'Empereur : « Cet homme est un lion. » La part brillante que Verdier prit au combat d'Heilsberg & à la bataille de Friedland est inscrite dans les bulle-

1. Le chef d'escadron Chipault.

tins de la Grande-Armée[1], ces magnifiques récits des glorieuses campagnes des soldats de la France.

L'entrevue des deux Empereurs sur le radeau du Niémen amena, le 8 juillet, le traité de Tilsitt, qui maintint l'occupation de la Prusse & de la Pologne. La division Verdier, jointe aux grenadiers d'Oudinot, forma le commandement de Dantzig jusqu'en novembre 1807, époque à laquelle elle fut dissoute.

Campagne d'Espagne (1808-1810).

Napoléon préparait déjà la malheureuse campagne d'Espagne. Le 12 janvier 1808, il donnait l'ordre au ministre de la guerre de former à Orléans une division de réserve prise dans les dépôts des régiments qui n'avaient pas encore fourni de contingents. Ce corps devait être placé sous le commandement de Verdier, qui allait recevoir de l'Empereur une nouvelle récompense de ses longs & brillants services.

Un décret du 19 mars, confirmé par lettres patentes datées de Bayonne au mois de mai suivant, appela le fils de l'ouvrier toulousain à faire partie de la noblesse militaire de l'Empire & l'éleva à la dignité de comte, avec une dotation annuelle de 50,000 francs prélevés, moitié sur le Hanôvre & moitié sur la Westphalie[2].

Le général Verdier franchit les Pyrénées occidentales pendant les entrevues de Bayonne & son corps d'armée s'établit dans les provinces basques & dans la Vieille-Castille. Il y avait quinze ans que le volontaire de 1792 était venu combattre les Espagnols en Catalogne & les circonstances allaient bientôt l'y rappeler pour diriger les opérations militaires de sa division sur les champs de bataille qui l'avaient vu conquérir ses premiers grades à la pointe de son épée. Placées sous les

1. 78e & 79e bulletins.
2. Son blason était coupé d'or & de sinople. L'or chargé, à dextre, du franc-quartier des comtes militaires : d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or; à senestre, de trois étoiles d'azur en pal. Le sinople chargé d'une pyramide d'argent maçonnée de gueules.



ordres du maréchal Bessières, ses troupes allaient se mettre en marche pour occuper Santander, lorsqu'un soulèvement général éclata dans toute l'Espagne & modifia les dispositions déjà dictées par l'Empereur.

Joseph Palafox, dont le nom va devenir illustre, fait appel à l'ardent patriotisme des Espagnols. Daoiz & Velarde donnent à Madrid le signal de la lutte pour l'indépendance nationale; d'un bout à l'autre de la Péninsule, les populations se lèvent en masse, les bandes de guérillas occupent la campagne, les habitants des villes courent aux armes, & l'insurrection gagne de proche en proche jusque dans les centres les plus voisins de nos armées.

A Logroño, sur les confins de la Vieille-Castille, les insurgés obligent l'évêque de Calahorra à se mettre à leur tête, puis ils emprisonnent les autorités & se préparent à défendre la ville. Verdier reçoit l'ordre de réprimer ce mouvement. Il prend quinze cents hommes, trois cents chevaux & quatre canons, traverse l'Ebre au bac d'El Ciego, & se présente, le 6 juin, devant Logroño, que défendaient environ deux mille Espagnols. Il emporte vivement la place à la baïonnette, met hors de combat trois cents ennemis, s'empare de sept canons & de quatre-vingt mille cartouches, punit les chefs de la sédition, rétablit les autorités, &, cédant aux instances de l'évêque de Calahorra, il défend le pillage de la ville moyennant une contribution de 30,000 francs, qui furent immédiatement distribués aux troupes.

Ce succès le désignait naturellement pour des opérations plus importantes. Il était à peine de retour à Vittoria qu'il était chargé de rejoindre la division de cavalerie de Lefebvre-Desnouettes, campée sous les murs de Saragosse insurgée. Les troupes de Verdier arrivèrent devant la place le 26 juin, & commencèrent immédiatement le siège dont les travaux techniques avaient été confiés au général du génie Lacoste, aide de camp de l'Empereur.

Tous les habitants de la ville étaient prêts à combattre & les populations des campagnes étaient venues augmenter le nombre des défenseurs de Saragosse. L'énergique impulsion du gouverneur militaire, secondée par les ardentes prédica-

tions du clergé, préparaient une formidable résistance. De son quartier général, l'Empereur ne se rendait pas compte des difficultés de cette entreprise; il croyait le succès facile, &, dans son impatience, il ordonnait de presser le siège & de réprimer l'insurrection.

Saragosse, assise sur la rive droite de l'Ebre, était défendue par le château de l'Inquisition & par les couvents fortifiés de Santa Engracia & de San Jose. L'investissement n'avait pu être complet & la ville se ravitaillait constamment par la rive gauche du fleuve que les troupes françaises n'avaient pas occupée. Napoléon envoyait à ce sujet des instructions précises au major général de l'armée & indiquait la nécessité de jeter un pont, solidement fortifié sur la rive gauche.

Verdier veut tenter une attaque les 1er & 2 juillet : il s'empare du couvent de San José & s'y maintient, sans pouvoir d'ailleurs pénétrer plus avant dans la ville assiégée; il demande des renforts, complète le blocus & pousse activement les travaux d'approche. Le général Bazancourt arrive avec deux nouveaux régiments; la brèche est ouverte & les troupes vont donner l'assaut : les assiégés jurent de s'ensevelir sous les ruines de la ville & multiplient les moyens de défense. Le patriotisme de cette vaillante population est doublé du fanatisme religieux provoqué & entretenu par les moines, qui se sont faits soldats. Quatorze couvents aux massives murailles sont devenus autant de forteresses, chaque moulon est défendu par du canon, les rues sont barricadées, & derrière ces fortifications, hommes, femmes & enfants se préparent à combattre & à mourir pour l'indépendance de la patrie.

Le 4 août, le tambour bat la charge dans les tranchées, les troupes abordent la brèche, repoussent les assiégés, pénètrent dans la ville & commencent cette épouvantable guerre des rues qui affole les hommes les plus aguerris. Le soldat avançant à découvert se sent environné d'invisibles dangers. La mort est partout autour de lui, & il ne peut combattre; au recoin d'une rue, à l'embrasure d'une fenêtre, au soupirail d'une cave comme au sommet d'une toiture, un éclair brille & il tombe sans lutte & sans gloire, victime d'un ennemi avec lequel il n'a pas pu se mesurer.

Les Saragosains opposèrent une de ces résistances héroïques dont l'histoire cite peu d'exemples. Ils se montrèrent les dignes descendants de ces vaillants Ibères qui, vingt siècles auparavant, soutinrent les fameux sièges de Sagonte & de Numance. Sur la brèche, les femmes & les enfants combattaient & tombaient à côté des soldats : la mort leur semblait douce lorsqu'ils avaient pu mettre un ennemi hors de combat & entendre le dernier encouragement des moines qui, le fusil d'une main & le crucifix de l'autre, tuaient les ennemis au nom de la patrie & bénissaient les mourants au nom du Dieu de paix & de miséricorde. Ici, le prêtre Santiago Sas faisait le coup de feu à la tête de sa compagnie; là, au plus fort du danger, cet autre, revêtu des ornements sacerdotaux, élevait l'hostie consacrée & promettait les récompenses célestes aux victimes de la lutte pour Dieu & pour la patrie; plus loin, c'était la compagnie des femmes, commandée par la jeune & belle comtesse Anna Burida, qui relevait les blessés, consolait les mourants, encourageait les combattants, quand elle ne prenait pas une part active à cette lutte désespérée. Les assiégeants parviennent néanmoins à s'emparer de Santa Engracia & prennent position dans l'intérieur même de la ville qu'ils ont à conquérir, moulon par moulon, maison par maison.

Les généraux Verdier & Bazancourt sont blessés, Lefebvre-Desnouettes prend le commandement. Il somme les assiégés de capituler; ceux-ci ne répondent que par le cri de : Guerre au couteau, guerre à mort, & le combat reprend plus terrible dans ce labyrinthe de rues étroites & tortueuses. L'armée française a perdu douze cents hommes; mais la ville est à moitié détruite, l'arsenal est tombé aux mains des assaillants, qui avancent toujours. Dès le lendemain, le général du génie Lacoste va faire jouer la mine & renverser les obstacles qui arrêtent l'élan de nos soldats. Les assiégés songent à parlementer, lorsqu'arrive de Madrid la nouvelle de la capitulation de Baylen avec l'ordre formel au général en chef de lever immédiatement le siège & de se replier sur l'armée de l'Ebre. Cet ordre malencontreux fut sévèrement blâmé par l'Empereur [1]; il devait coûter plus tard des flots de sang pour s'empa-

1. Correspondance de Napoléon Ier, tome XVII.

rer de Saragosse. La ville était à demi gagnée déjà & Verdier dut perdre le fruit d'un siège qui demeurera un éternel monument de gloire pour l'intrépidité des quinze mille assaillants & pour l'indomptable opiniâtreté des quarante mille défenseurs.

En présence des revers de son armée d'Espagne & de l'attitude hostile de l'Autriche, l'Empereur voulut s'assurer l'amitié de la Russie &, le 29 septembre 1808, un parterre de rois entourait, au théâtre d'Erfurt, les fauteuils de Napoléon & d'Alexandre. Rassuré de ce côté, l'Empereur rentrait à Saint-Cloud le 18 octobre, quittait Paris onze jours après, pour se mettre à la tête de l'armée des Pyrénées renforcée des vieilles troupes d'Allemagne & d'Italie, &, le 4 décembre, le drapeau français rentrait victorieux dans les rues de Madrid.

Verdier fit cette campagne à la tête de la division du général Mouton, qui avait repris, le 8 novembre 1808, son service auprès de l'Empereur[1], puis il revint en Catalogne pour y réprimer les insurrections, poursuivre les guérillas & faire reconnaître l'autorité du roi Joseph dans les principales villes de la province.

Girone avait refusé de se soumettre. Il fallait en faire le siège, & l'habileté stratégique qu'il avait déployée devant Saragosse désignait le comte Verdier pour diriger cette importante opération.

Le général Duhesme, commandant en chef de l'armée d'observation des Pyrénées orientales, avait déjà fait deux tentatives infructueuses pour enlever cette place. Le 20 juin 1808, il avait échoué dans un premier coup de main, & les Gironais, aussi ardents dans leur foi religieuse que dans leur patriotisme, avaient voulu s'assurer la protection divine en se plaçant sous la sauvegarde spéciale de saint Narcisse, martyr, dont ils possédaient les précieuses reliques.

Toutes les autorités civiles, militaires & ecclésiastiques réunies en junte générale avaient déclaré que, pour défendre la religion & les droits de Ferdinand VII, il était nécessaire de choisir un chef qui dirigerait les opérations militaires & qui aurait assez de pouvoir pour résister aux forces ennemies. Le

1. Correspondance de Napoléon Ier, tome XVIII.

grand saint Narcisse seul parut digne de ces hautes fonctions. N'avait-il pas protégé Girone, en 1285 & en 1653, lors des luttes de l'Espagne contre Philippe le Hardi & contre Louis XIV ? Ne l'avait-il pas sauvée tout récemment encore de l'attaque du général Duhesme ? Il fut, à l'unanimité, proclamé généralissime des armées de terre & de mer. Le dimanche suivant, 3 juillet, le clergé, les officiers supérieurs & les autorités administratives se rendirent processionnellement & en grande pompe à la chapelle consacrée au bienheureux martyr dans l'église Saint-Félix ; elles firent ouvrir solennellement son tombeau, un notaire donna lecture de l'arrêté pris par la junte, & le chanoine Perez de Tobia déposa sur les reliques du saint, une copie de sa nomination & les insignes du commandement suprême dont il venait d'être investi : le bâton, l'écharpe & l'épée[1].

La protection de saint Narcisse devait d'ailleurs sauver encore une fois son tombeau & la ville des entreprises de l'armée française. Quelques jours après la cérémonie que nous venons de décrire, le général Duhesme quittait Barcelone avec la majeure partie de la garnison & venait mettre le siège devant Girone. A la sommation qui lui fut adressée de se soumettre au roi Joseph, la junte répondit fièrement, le 12 août, qu'en embrassant la bonne cause, elle avait prévu tous les maux dont elle était menacée ; ces dangers n'étaient faits d'ailleurs ni pour l'intimider ni pour modifier sa première résolution. Des hauteurs voisines de San Miguel, Duhesme canonna la ville & battit le château de Monjuich, les troupes espagnoles de Claros cherchèrent à le déloger, & ce fut à grand'peine que les assiégeants conservèrent leurs positions, lorsqu'arriva la nouvelle du désastre de Baylen. L'insurrection se propageait de ville en ville & Barcelone se préparait à prendre les armes ; Duhesme fut obligé d'abandonner l'attaque de Girone, qu'il assiégeait depuis vingt-trois jours, & de rentrer en hâte au centre de son commandement de la Catalogne.

Les Gironais ne manquèrent pas d'attribuer exclusivement la levée du siège à la toute-puissante intervention de leur saint

1. Extrait des documents publiés à cette époque en Espagne.

protecteur. Placés sous son égide, ils se considérèrent comme invincibles & continuèrent à braver ouvertement le pouvoir que Napoléon venait de rétablir à Madrid, dans l'espace d'un mois à peine.

Une énergique répression était devenue indispensable. Aussi, dans les premiers jours de mai 1809, le comte Reille se présenta devant la ville rebelle avec une partie des troupes de Gouvion-Saint-Cyr, mais il reçut l'ordre de rejoindre l'armée d'Allemagne &, le 13, il quitta le quartier général de Mediña, après avoir remis son commandement au comte Verdier, chargé de conduire les opérations du siège.

Sous les murs de Saragosse, le nouveau commandant avait appris à connaître l'acharnement vraiment héroïque avec lequel savaient combattre, derrière des remparts, ces volontaires espagnols qui généralement tenaient à peine tête à nos troupes dans les rencontres en rase campagne. Aussi, dès son arrivée, il s'emparait des hauteurs de los Angeles, établissait des batteries & préparait le bombardement.

De leur côté, les assiégés organisaient admirablement la défense. L'effectif militaire atteignait à peine sept mille hommes; mais au régiment de Ultonia, commandé par le colonel O'Donnel, s'était joint, sous le nom de croisade gironaise, un corps important de volontaires, qui s'était formé en quelques jours, grâce à l'énergique initiative du vaillant Alvarez de Castro, maréchal de camp & gouverneur militaire de la place. Tous les hommes valides s'étaient enrôlés avec un remarquable enthousiasme. L'évêque, Mgr Ramirez de Arellano, avait fait appel au clergé & aux religieux, qui étaient venus nombreux prendre rang parmi les volontaires auxquels ils prêchaient la Guerre sainte contre les ennemis de la religion & de l'Espagne.

Le bombardement commença le 13 juin. Alvarez de Castro ne voulut accepter aucune communication avec l'ennemi, & prévint le général français que tout parlementaire serait reçu avec de la mitraille; en même temps, il fit afficher un arrêté punissant de mort tout individu qui prononcerait le mot de capitulation ou tout autre équivalent.

Les assiégeants avaient hâte de répondre par une victoire à

l'arrogance & aux rigueurs du chef espagnol. Le 8 juillet, ils tentèrent sans succès de s'emparer du fort de Monjuich & se décidèrent à commencer les travaux d'approche, en ouvrant des tranchées dans la roche vive. La semaine suivante, ils se lancèrent à l'assaut de la ville & parvinrent jusque sur les remparts. A ce moment, le tocsin sonne à toute volée dans les églises, la garnison fait des prodiges de valeur, la population tout entière se porte à la défense des murailles, les femmes & les prêtres font le coup de feu & les assaillants sont obligés de reculer.

Désireuses de suivre le glorieux exemple de la comtesse Burida & des femmes de Saragosse, les Gironaises sollicitaient depuis longtemps la faveur d'être enregimentées. Alvarez de Castro finit par céder à leurs instances, après avis favorable du marquis de Coupigny, général en chef de l'armée de Catalogne, &, le 28 juillet, il autorisa la formation d'une compagnie de femmes, « sans distinction de classes, jeunes, robustes & de caractère viril, » qui seraient employées à porter aux combattants les vivres & les munitions & à secourir les blessés. Cette compagnie prit le nom de Sainte-Barbe & réunit un effectif de cent trente & une femmes : elle fut commandée par doña Luisa Fitz-Geralt, mariée à un commandant du régiment de la Reine, Angela Bibern & Maria Custi, dont les noms sont demeurés populaires en Catalogne. Cette troupe fit preuve du plus grand courage & rendit d'importants services que le Gouvernement reconnut plus tard, en accordant des récompenses spéciales aux commandantes & à quelques-unes des volontaires, notamment à Francisca Artigas, qui s'était déjà distinguée au combat de Valls.

Le bombardement continuait sans interruption. Le fort de Monjuich, démantelé par le feu de notre artillerie & détruit en partie, fut abandonné, le 11 août, par ses défenseurs & immédiatement occupé. Il y avait déjà plus de trois mois que nos troupes étaient arrêtées sous les murs de Girone; mais que d'obstacles n'avaient-elles pas eu à surmonter! En informant le comte de Hunebourg, ministre de la guerre, de la prise de Monjuich, le général Verdier s'exprimait en ces termes : « C'est la première fois qu'une opération aussi péril-

leuse & aussi difficile aura été faite dans le cours de la guerre, depuis quinze ans; elle a présenté d'autant plus de difficultés que nous avons été forcés d'opérer sur le roc; tous nos travaux ont été artificiels & faits à la sape volante devant un ennemi des plus acharnés. » Rendant ainsi un hommage mérité à la vaillance des Espagnols, le général se trompait étrangement en ajoutant : « Huit ou dix jours au plus suffiront pour soumettre le reste de la ville. » La bravoure & l'acharnement des assiégés allaient croissant avec le danger & leur résistance devait se prolonger pendant plus de quatre mois encore.

Verdier se rapprocha de Girone, porta son quartier général à Sarria, transforma le siège en un étroit blocus & voulut réduire par la famine cette ville si courageusement défendue. Alvarez de Castro, voyant s'épuiser les vivres, ne cessait de demander des secours à la junte catalane. Le général Garcia Conde parvint, le 1er septembre, à tromper la surveillance du corps d'armée du général Lecchi & força le blocus : il fit entrer à Girone des vivres & un renfort de trois mille hommes, qui vinrent combler les vides faits dans les rangs des assiégés par le feu de l'ennemi & par les maladies épidémiques. La garnison redoubla de courage & d'énergie &, le 19, elle tenta une brillante sortie dans laquelle plusieurs frères franciscains & la compagnie des femmes de Sainte-Barbe se firent particulièrement remarquer. Ce mouvement offensif fut repoussé par les assiégeants.

Un second convoi de ravitaillement, organisé par le général Blake, fut arrêté au passage par les troupes de Gouvion-Saint-Cyr. Les Gironais comprirent alors qu'ils n'avaient plus à attendre de secours : décimés par le typhus & le scorbut, ils voulurent néanmoins lutter jusqu'à la fin contre les horreurs de la famine; mais leurs forces étaient à bout, ils allaient succomber.

Le général Verdier, qui avait conduit les opérations du siège & du blocus, ne devait pas avoir l'honneur de recevoir la capitulation de la place; il lui fut enlevé par le duc de Castiglione, son ancien chef dans les campagnes de la République aux Pyrénées & en Italie. Grièvement blessé à la ba-

taille d'Eylau, Augereau avait été longtemps sans commandement; il fut appelé à remplacer Gouvion-Saint-Cyr à la tête de l'armée de Catalogne & vint prendre la direction du siège de Girone, dans le courant d'octobre 1809. Les nécessités du service sans doute l'obligèrent à envoyer Verdier, le 4 novembre, prendre le commandement de la division du général Souham, qui était tombé gravement malade, &, le 10 décembre, Girone capitulait. L'admirable résistance de cette ville fut digne des hauts faits d'armes de la nation espagnole, au temps de sa puissance. La garnison avait perdu plus des deux tiers de son effectif; la population n'avait pas été moins éprouvée par les combats & par le typhus, Alvarez de Castro était lui-même aux prises avec la maladie depuis de longs jours, la ville n'était plus qu'un monceau de ruines. Les assiégeants & les assiégés avaient déployé toutes les qualités du patriote & du guerrier & se devaient une mutuelle estime; il est regrettable que les historiens espagnols aient cru pouvoir l'oublier, en accusant le gouvernement de l'Empereur d'avoir fait plus tard empoisonner son prisonnier de guerre, le courageux défenseur de Girone.

A la tête de sa division, Verdier avait repris la campagne contre le général Blake, qui avait offert sa tête comme gage de l'expulsion prochaine de l'armée française & de la délivrance de la Catalogne. Il aborda les Espagnols & leur livra, du 21 au 25 décembre 1809, une série de combats qui rétablirent la tranquillité dans l'Ampurdan & assurèrent les communications de nos troupes. Augereau rendit compte au duc de Feltre des excellentes manœuvres du général, « qui avait rempli ses intentions au delà de tout éloge. » Après s'être emparé de positions inexpugnables, le comte Verdier s'était établi à Besalu, Bañolas & Castellfullit, & parcourait la haute Catalogne, retrouvant à chaque pas les traces glorieuses de cette armée des Pyrénées dans laquelle il figurait, quinze ans auparavant, comme capitaine de volontaires, aide de camp du général de brigade Augereau, qui était devenu commandant en chef de l'armée de Catalogne, après avoir conquis sur les champs de bataille le bâton de maréchal & le titre de duc de Castiglione.

Les fonctions de gouverneur de Girone & de Figuières

appelèrent Verdier à réprimer les insurrections des villes voisines & à poursuivre les guérillas qui se formaient dans les montagnes. Il enleva la petite ville de Calella & lui imposa une forte contribution, le 16 février 1810. Les documents espagnols prétendent qu'il fut obligé de se retirer devant le somaten de la Junquera, après un vif combat dans lequel il courut les plus grands dangers. Le mois suivant, il alla prendre le commandement du siège d'Hostalrich, que son énergique défenseur, J. de Estrada, parvint à évacuer, dans la nuit du 12 mai, en sauvant la majeure partie de la garnison.

Campagne de Russie (1812).

Epuisé de fatigue par ses longues & continuelles campagnes, le général obtint un congé, en avril 1810, & ne reprit le service actif qu'à la fin de l'année suivante. Il fut appelé, le 25 décembre 1811, à faire partie de la Grande-Armée, dans le 2me corps placé en observation sur le cours de l'Elbe.

A cette date, l'Empereur envoyait au duc de Feltre l'ordre de former, à Münster & à Wesel, la 8me division d'infanterie composée de dix-sept bataillons : « le général Verdier en aura le commandement, ajoutait-il, & sera rendu à Münster le 1er février 1812. » De Paris, Napoléon préparait la campagne de Russie ; il mettait ses troupes en mouvement & les dirigeait vers la frontière slave : la division Verdier, forte de treize mille hommes, occupait successivement Brunswick, Magdebourg, Brandebourg & Stettin. L'Empereur, accompagné de l'Impératrice, partit pour Dresde, où les souverains, aujourd'hui ses alliés, demain ses ennemis, vinrent lui faire leur cour & l'entourer de leurs bruyantes & mensongères protestations d'amitié ; puis il franchit le Niémen & mit le pied sur cette terre de Russie, où il devait trouver encore tant de gloire avant de sentir chanceler pour la première fois sur son front cette couronne qu'il avait reçue de la victoire domptée par son génie.

Le 2me corps, commandé par Oudinot, avait passé la Wilia, lorsqu'il se trouva, le 28 juin, à Deweltowo, en présence de

vingt-huit mille Russes sous les ordres du général Wittgenstein. Bien qu'il n'eût avec lui que la moitié à peine de son effectif, Oudinot n'hésita pas à prendre l'offensive : la cavalerie légère commença l'attaque & la division Verdier, se portant énergiquement en avant, parvint à faire reculer l'ennemi, qui se replia en désordre. Après le combat de Iakoubowo, le duc de Reggio changea de tactique devant des forces trop supérieures : il fit, le 31 juillet, un mouvement de retraite pour amener les Russes sur le terrain qu'il avait choisi pour les combattre. Le 11me bulletin de la Grande-Armée, daté de Witepsk, s'exprime en ces termes : « Le 1er août, l'ennemi a fait la sottise de passer la Drissa & de se placer en bataille devant le 2me corps. Le duc de Reggio a laissé passer la rivière à la moitié du corps ennemi, & quand il a vu environ quinze mille hommes & quatorze pièces de canon engagés, il a démasqué une batterie de quarante pièces de canon, qui ont tiré pendant une demi-heure à portée de mitraille. En même temps, les divisions Legrand & Verdier ont marché au pas de charge, la baïonnette en avant, & ont jeté les quinze mille Russes dans la rivière. » La division Verdier se laissa entraîner au delà de la Drissa à la poursuite de l'ennemi ; son ardeur imprudente lui coûta quelques hommes, à la fin d'une journée glorieuse qui fit perdre à Wittgenstein trois mille cinq cents hommes hors de combat & trois mille prisonniers.

Quelques jours de repos étaient indispensables aux troupes du 2me corps, surmenées par des marches forcées & des combats continuels. Oudinot fit dans ce but un mouvement rétrograde, en se rapprochant de Polotsk. Aussitôt qu'il en fut instruit, l'Empereur invita le maréchal à reprendre sa marche, & lui reprocha d'avoir agi, après le combat de la Drissa, plutôt en vaincu qu'en vainqueur. Le même jour, 17 août, les Russes se portèrent en avant ; ils furent vivement repoussés, mais le duc de Reggio fut grièvement blessé & dut remettre le commandement au général Gouvion-Saint-Cyr.

Dès le lendemain, celui-ci marche à l'ennemi & remporte la victoire de Polotsk, après une lutte acharnée à l'arme blanche. Dans ce combat, où les divisions d'infanterie se firent remarquer par le fougueux élan de leur attaque, Verdier reçut

une blessure grave; il continua cependant à donner des ordres & ce ne fut qu'après la journée, qu'il fut remplacé par le général Maison. Les Russes, refoulés au delà de la Polota, perdirent trois mille hommes, quinze cents prisonniers & quatorze canons.

Comme à San Lorenzo de la Muga, comme à Arcole & à Saragosse, Verdier venait de verser généreusement son sang pour la gloire de la France; mais, cette fois, sa blessure ne lui permettait pas de continuer la campagne. Il fut obligé, le 30 septembre, de rentrer en France, & s'il n'eut pas la gloire de prendre part aux succès des aigles impériales dans les plaines de la Russie, il n'eut pas du moins la douleur d'assister au désastre de Moscou, puis au démembrement & à la perte de la Grande-Armée, dans cette épouvantable retraite où les rigueurs exceptionnelles de l'hiver triomphèrent des guerriers qui, ployant sous le faix de leurs lauriers, semblaient avoir jusqu'alors enchaîné la victoire à la hampe de leur drapeau.

Armée d'Italie (1813-1814).

Napoléon vint demander à la France de nouveaux soldats & commença sa grande lutte contre les nations coalisées. L'attitude hésitante de la cour d'Autriche, même après la victoire de Lutzen, décida l'Empereur à faire une diversion sur la frontière d'Italie. Il donna au prince Eugène le commandement militaire de la Lombardie, du Piémont & de la Toscane, & lui ordonna de former une armée de cent mille hommes avec les cadres du 4me corps de la Grande-Armée & les troupes italiennes. Le général Verdier, rétabli de la blessure qu'il avait reçue à Polotsk, fut mis, le 30 mai 1813, à la tête de la 47me division d'infanterie du corps d'observation de l'Adige, & chargé, le 1er septembre suivant, de la 2me lieutenance de l'armée.

L'insuffisance de son effectif & le retard apporté par le roi Murat à lui envoyer les troupes qu'il avait promis de fournir, obligèrent le prince Eugène à se mettre sur la défensive, lorsque la cour de Vienne entra dans la coalition contre la France

& envoya une armée en Italie. Après s'être replié sur l'Adige, il arrêta pendant quelque temps les mouvements des Autrichiens, notamment par deux combats heureux livrés à Peri & à Ala, au commencement de novembre 1813.

Dans la seconde journée, le général Verdier, commandant les troupes de sa lieutenance, fut blessé d'un coup de feu à la cuisse, mais il sut, comme à Polotsk, vaincre la douleur &, soutenu par son aide de camp le capitaine Le Brun de Rabot, il demeura sur le champ de bataille & dirigea jusqu'au soir les mouvements de ses soldats.

« Eh quoi ! mon cher général, c'est donc toujours votre tour, » lui dit le prince Eugène, lorsqu'il vit étendu sur une civière ce vaillant soldat qui, depuis vingt ans, ne cessait de verser son sang sur tous les champs de bataille. Rendant un hommage mérité à la brillante conduite du général, le vice-roi le porta à l'ordre du jour de l'armée d'Italie.

Malgré ses succès, le prince Eugène dut reculer encore. A la fin de janvier 1814, il vint prendre ses positions en arrière du Mincio, dont il confia la défense au général Verdier, à peine remis de sa blessure, puis il franchit la rivière & remporta à Roverbella une éclatante victoire sur l'armée du maréchal Bellegarde.

De son côté, Verdier, attaqué par les Autrichiens, ne s'était pas laissé entamer. Avec les cinq mille hommes dont il pouvait disposer, il avait tenu tête, pendant toute la journée du 2 février, à un corps de dix-huit mille Autrichiens qui avait tenté de passer le Mincio, à Mozembano. Le vainqueur de Roverbella voulut donner au général qui l'avait si énergiquement secondé, la plus haute récompense à laquelle il pût prétendre, en l'élevant au grade de grand-croix de la Légion d'honneur. Les événements ne permirent pas au vice-roi de faire approuver cette décision par l'Empereur, qui faisait alors l'immortelle & douloureuse campagne de France. Dans cette lutte héroïque contre l'invasion étrangère, Napoléon renouvela les exploits du général Bonaparte ; la gloire, les grandeurs, les années n'avaient amoindri ni l'indomptable énergie de son caractère, ni la puissance de son génie militaire ; malheureusement, il ne retrouva pas, dans les généraux & les ma-

réchaux de 1814, les vaillants & habiles compagnons des luttes d'autrefois; la plupart ne furent pas à la hauteur de la réputation que leurs anciens faits d'armes leur avaient si légitimement acquise.

Le 6 avril, Napoléon Ier signait son abdication & partait pour l'exil. Cette âme si puissamment trempée pouvait surmonter toutes les douleurs & vaincre l'adversité; mais la plus poignante de ces souffrances était « de laisser si petite, cette France qu'il avait reçue si grande. »

Dix jours après, le prince Eugène concluait un armistice avec le maréchal Bellegarde & son armée se dirigeait vers la frontière de France, sous les ordres du général Grenier.

V. — La Restauration & les Cent-Jours.

Louis XVIII n'était pas encore entré à Paris que le général Verdier était mis en disponibilité, le 1er mai 1814, & bientôt en non activité.

Cependant il fut nommé chevalier de Saint-Louis, & une ordonnance du 17 janvier 1815, confirmant la décision prise à son égard par le prince Eugène sur les bords du Mincio, lui décerna la grand-croix de la Légion d'Honneur.

L'ancien soldat de la République & de l'Empire ne voulut pas reprendre du service. Une année ne s'était pas écoulée depuis l'abdication de Fontainebleau, & l'Empereur s'évadait de l'île d'Elbe, évasion trop facile aux yeux de plusieurs des historiens qui ont sérieusement étudié la coalition des puissances européennes & la terreur que lui inspirait la présence de son redoutable adversaire dans la Méditerranée. Le 20 mars 1815, Napoléon remontait sur le trône & appelait auprès de lui les généraux & les soldats compagnons de ses gloires & de ses revers.

Verdier fut chargé, le 13 avril, du commandement de Marseille, en remplacement du général Grouchy; le 28, il fut placé à la tête de toute la 8me division, sous les ordres du maréchal Brune. Le 2 juillet, son nom figura sur la liste des membres de la Chambre des Pairs &, le 13, il s'excusa d'être

retenu loin de Paris par ses fonctions militaires, qui ne lui permettaient pas de prendre part aux travaux de ses collègues.

Ephémère organisation d'un pouvoir auquel la Providence n'avait accordé que cent jours d'existence!

Waterloo! L'Empire tombe &, sous ses ruines, la vieille garde s'ensevelit impassible. La fortune a vaincu le génie & la France succombe sous le nombre de ses ennemis.

A cette nouvelle, la population de Marseille arbore la cocarde blanche & prend une attitude menaçante; l'insurrection est imminente, un conflit semble inévitable. Verdier ordonne toutes les mesures de défense & se prépare à remplir le rigoureux devoir de faire respecter l'autorité. Mais il apprend que Toulon est menacé par l'armée austro-sarde & par la flotte de lord Exmouth. L'insurrection de Marseille n'est plus rien à ses yeux; avant toute chose, il faut sauver le grand port militaire de la Méditerranée. Qu'importe le drapeau! qu'importe la forme du gouvernement! le devoir est là où le sol de la patrie est menacé de l'invasion.

Réunir ses troupes en toute hâte, marcher sur Toulon & conserver à la France une de ses meilleures places fortes, en évitant l'effusion du sang français dans les rues de Marseille, fut le dernier acte de la carrière militaire de ce vaillant enfant de Toulouse, qui avait fait si brillamment les immortelles campagnes de la République, du Consulat & de l'Empire.

Napoléon est monté à bord du *Bellerophon* & l'histoire, dans son inexorable justice, inscrira bientôt l'éternelle honte de l'Angleterre, l'exil de Sainte-Hélène, les atroces persécutions d'Hudson Lowe, le long martyre & la mort du plus grand homme des temps modernes.

Cette fois, c'est bien fini! L'Angleterre ne lâchera pas sa proie, & la France envahie, vaincue, épuisée par sa gloire autant que par ses revers, semblera n'avoir rien appris & avoir tout oublié.

VI. — Les derniers jours.

L'ordonnance royale du 1er août 1815, qui avait annulé le décret d'organisation de la Chambre des Pairs des Cent-Jours, & un arrêté de mise à la retraite, en date du 4 septembre suivant, exclurent de la vie publique le général Verdier, à peine âgé de quarante-huit ans.

Comblé de gloire & d'honneurs, comte de l'Empire, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne de fer, le général, qui avait eu une dotation de cinquante mille francs de rente, était absolument sans fortune. Il rentra dans la vie privée, vivant modestement de sa pension de retraite, entouré de l'estime & de la sympathique considération de ses concitoyens, qui voyaient en lui l'un des plus dignes représentants de l'honneur & du courage militaires.

Pendant les premières années de la Restauration, Verdier, soupçonné de peu de sympathie pour le nouveau Gouvernement, vécut à Paris, demandant à la peinture le moyen de combattre les ennuis & la tristesse de l'inaction, véritable supplice pour les vieux soldats de la Grande-Armée. Que de fois le pinceau de l'artiste dut sembler lourd à cette main habituée à manier le sabre du guerrier! Que d'efforts chez ce soldat pour reproduire, sans grand succès d'ailleurs, les scènes les plus importantes des glorieux combats auxquels il avait pris part!

Alexandre Dumas, venant tout jeune encore chercher à Paris un modeste emploi d'expéditionnaire, trouva un accueil chaleureux & plein de cordialité dans l'atelier de l'ancien compagnon d'armes de son père. Avec sa verve charmante, il a rappelé tous les détails de cette entrevue, dans la narration de ses débuts & des difficultés qu'il eut à surmonter pour devenir « un auteur dramatique. »

Vers la même époque, le général perdit la courageuse compagne qui l'avait suivi en Italie, en Egypte & en Syrie. Aux jours de repos, entre deux combats, la générale Verdier était la femme gracieuse & spirituelle qui rappelait les charmes de

la patrie absente; aux jours difficiles des marches forcées & des batailles, elle se montrait l'épouse vaillante & forte de l'un des meilleurs compagnons de Bonaparte, soutenant par son exemple le courage des soldats & allant chercher les blessés ou les retardataires sous le feu des Arabes. Une peinture, qui laisse peut-être à désirer au point de vue artistique[1], a reproduit un de ses actes de dévouement. Pendant cette pénible traversée des sables de l'Egypte, sous les rayons ardents d'un soleil de feu, un malheureux grenadier avait perdu la vue & s'était égaré dans le désert; la générale s'aperçut de son absence, & seule, bravant les embuscades dont l'armée était sans cesse entourée, elle courut à la recherche du soldat & le ramena à ses camarades, qui acclamèrent l'intrépidité de cette femme courageuse.

Après cette douloureuse épreuve, le comte Verdier quitta définitivement Paris, en 1825, & vint s'établir à Mâcon avec sa fille unique.

Aux événements de juillet, il fut nommé commandant en chef de la Garde nationale de Lyon; mais une chute de cheval l'obligea, le 4 du mois suivant, à donner sa démission. Compris en 1831 dans le cadre d'activité de l'État-major général, il fut définitivement mis à la retraite le 13 août 1832.

Retiré auprès de sa fille qui était mariée à M. Maillet, membre du barreau de Mâcon, le comte Verdier était au déclin de la vie, à cet âge où l'homme n'a plus devant lui que l'incertain & douloureux avenir de la vieillesse & de ses infirmités. Il jette alors un regard sur le passé, & remontant le cours de son existence, il puise dans les souvenirs de sa carrière ce sentiment du devoir accompli, cette quiétude de conscience qui assureront le repos & le calme nécessaires à ses derniers jours. Le vieux général voyait se dérouler devant lui les grands événements politiques dont il avait été le témoin, ses nombreuses campagnes, ses brillants faits d'armes en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Egypte; il se rappelait les grades & les honneurs si vaillamment conquis, récompenses glorieuses qui imposent à celui qui en est digne un redouble-

1. Le tableau est dans une des salles de la Mairie de Toulouse.

ment d'abnégation & de sacrifices; mais il songeait aussi aux jours de son enfance, à la modeste demeure de son père dans cette ancienne capitale du Languedoc qu'il avait quittée depuis de si longues années.

Ses pensées se reportaient fréquemment vers Toulouse &, le 8 octobre 1835, il écrivit au Maire pour l'informer de son intention de léguer à sa ville natale, comme témoignage d'affection & d'attachement, les souvenirs de ses campagnes, ses insignes & ses brevets obtenus en combattant pour l'indépendance & pour la gloire de la France. Il voulait y joindre deux tableaux représentant : l'un, le combat du Bogaz de Damiette, qui lui avait valu un sabre d'honneur, & l'autre, la générale Verdier guidant un grenadier que le soleil d'Egypte avait subitement aveuglé.

Il mourut à Mâcon, le 29 mai 1839, à l'âge de soixante-douze ans, & ne laissa pas de testament.

VII. — SOUVENIRS MILITAIRES.

Reconnaissance de Toulouse.

Respectueuse des intentions dont le comte Verdier avait fait part au Maire de Toulouse; Mme Maillet *consentit* à se dessaisir de l'*unique* fortune que lui avait laissée son père, les précieux témoignages de sa gloire militaire, mais elle demanda que la ville de Toulouse « élevât un monument quelconque, le plus simple possible, pour éterniser la mémoire d'un de ses enfants ».

Dans la séance du 8 mars 1841, le conseil municipal, présidé par le maire de Perpessac, affirma que cette libéralité n'était pas nécessaire pour que la ville « juste appréciatrice des talents du général, de son courage & de son amour pour la patrie, eût consacré le souvenir d'une si belle vie par des moyens impérissables. » Il accepta le don de Mme Maillet & détermina la place que devait occuper chacun des souvenirs du comte Verdier : les deux tableaux, dans la grande galerie du Musée; le sabre d'honneur, les décorations & les brevets

dans les vitrines des salles du premier étage. Il décida en outre de donner le nom du général à l'une des nouvelles rues de Toulouse & de placer son buste de marbre dans la galerie des contemporains célèbres.

Après un concours entre les artistes toulousains, Griffoul-Dorval exécuta, en 1843, le buste de Verdier d'après le moulage d'une œuvre semblable faite par le célèbre Canova, pendant le long séjour que le général avait fait en Italie, à son retour d'Egypte. Ce buste est aujourd'hui dans le petit cloître du Musée.

Les murs de la salle des archives municipales, au Donjon du Capitole, sont ornés des divers brevets de notre héros.

Le nouveau musée Saint-Raymond possède les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur, les décorations de chevalier de Saint-Louis & de commandeur de l'ordre autrichien de la Couronne de fer, & le sabre d'honneur qu'il reçut de Kléber, après le combat du Bogaz de Damiette.

Cette arme a son histoire, qui la classe au nombre des souvenirs les plus glorieux des campagnes de la première République.

Dans sa lettre au Maire de Toulouse, le 8 octobre 1835, le général disait qu'après les premières campagnes d'Italie, ce sabre avait été décerné par le Directoire à Bonaparte, qui en avait fait don plus tard au général Kléber ; celui-ci, à son tour, le lui avait remis, au nom du Gouvernement, après l'affaire de Damiette.

Aucun texte officiel ne nous a permis d'établir exactement la date à laquelle le Directoire l'envoya au jeune vainqueur de l'Italie, à moins qu'il n'ait été joint à la récompense nationale accordant à Bonaparte & à Augereau les drapeaux français qu'ils avaient l'un & l'autre portés à la tête des troupes, à l'attaque du pont d'Arcole. L'affirmation du général Verdier & un examen attentif ne permettent pas de mettre en doute qu'il n'ait été donné à Bonaparte après les campagnes d'Italie & qu'il ne soit l'un des premiers, ou peut-être même le premier des sabres d'honneur décernés par le Directoire.

L'arme, d'un travail remarquable, est signée de Deheque & provient de l'ancienne manufacture de Klingenthal, en Alsace.

La garde, de bronze doré, est carrée & s'attache à un fort pommeau que termine un casque surmonté d'une tête de lion. A son point d'intersection avec la poignée, elle porte à chacune de ses faces une inscription gravée sur une plaque mobile d'acier; d'un côté, on lit : « Au nom du Directoire; » de l'autre : « Le Général en chef au général Verdier. » La lame damasquinée est ornée, à la partie inférieure, d'incrustations d'or représentant des trophées d'armes & des faisceaux.

Le fourreau, également de bronze doré, est rehaussé d'élégants rinceaux en relief. Dans le haut est gravée cette inscription : « Bataille du Monthabor, floréal an VII; » sur l'autre face : « Combat du Bogaz, 10 brumaire an VIII. » Au-dessous du bracelet inférieur des bélières, un bouclier maintenu par une écharpe recouvre en partie un trophée dans lequel figure un drapeau déployé; l'initiale B. est gravée sur le bouclier & le drapeau porte l'inscription *Bataille d'Arcole*. Enfin, sur la face opposée, une sphère & divers attributs sont surmontés d'une carte géographique indiquant le cours du Pô.

Le conquérant de l'Italie avait donc reçu cette arme après l'une de ses plus brillantes victoires de la campagne de 1796. Au moment de son départ pour l'Egypte, Bonaparte, qui tenait à s'attacher le général Kléber, lui annonça de Toulon, le 24 floréal an VI (13 mai 1798), qu'il lui envoyait un sabre « comme marque d'estime & d'amitié. J'y mets une condition, ajoutait-il, c'est que vous vous en servirez les jours d'affaire. »[1]

Kléber, devenu général en chef de l'armée d'Egypte, demanda au Directoire un sabre d'honneur pour Verdier, victorieux au combat du Bogaz. Les communications avec la France étaient difficiles; la réponse du Gouvernement pouvait se faire attendre longtemps; Kléber n'avait plus pour Bonaparte l'admiration enthousiaste qu'il lui exprimait au pied des Pyramides, après la défaite des Mamelucks; il ignorait enfin la chute du Directoire & l'établissement du Consulat. Les inscriptions commémoratives furent changées & le sabre passa aux mains du général Verdier, qui le porta avec gloire, pendant quinze ans, sur tous les champs de bataille de l'Europe.

1. Correspondance de Napoléon Ier, tome 1.

Jalouse de faire jouir la ville de Toulouse des précieux souvenirs qu'elle était à juste titre fière de posséder, Mme Maillet, née Verdier, avait été touchée des mesures adoptées par la municipalité pour immortaliser la mémoire de son père.

Avant sa mort, elle voulut compléter le don généreux qu'elle avait fait en 1841 &, par disposition testamentaire du 14 avril 1871, elle légua à la ville un camée de son père avec les bustes du général & de Mme Verdier, faits par Canova[1]. Le camée est au musée Saint-Raymond ; les bustes, qui ont une réelle valeur artistique, sont relégués dans l'une des galeries du Musée.

La carrière si glorieuse de Jean-Antoine Verdier méritait peut-être un témoignage plus éclatant du désir de perpétuer à Toulouse la mémoire de l'un des hommes illustres que les jeunes générations doivent prendre comme exemple de courage & de patriotisme.

Ses souvenirs sont épars dans plusieurs établissements publics ; quelques-uns sont presque oubliés & disparaissent sous une poussière à demi-séculaire. Il y a plus encore : les décisions adoptées par le Conseil municipal de 1841 & approuvées par le préfet Floret, ne sont pas encore entièrement exécutées. Aucune rue, aucune place ne rappelle le nom du vaillant dont nos annales militaires ont enregistré les actions d'éclat dans une série de vingt campagnes consécutives.

A l'attaque du camp de Llers comme à Lonato, dans les plaines de Castiglione & de Bassano comme sur le pont d'Arcole, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre & aux plages de Damiette comme sur les remparts de Saragosse & dans les tranchées devant Girone, à Friedland, à Polosk & sur les bords du Mincio, Verdier a inscrit son nom aux plus belles pages de notre histoire militaire.

La France ne l'a pas oublié. En acceptant les généreux sacrifices de ses soldats qui vont combattre & mourir sur les champs de bataille pour son indépendance ou pour sa gloire, la patrie prend l'engagement d'honneur d'immortaliser leur mémoire. Elle a payé sa dette en élevant un gigantesque mo-

1. Lettre de M. Maillet au Maire de Toulouse, du 22 mars 1841 (Arch. mles).

nument au courage de ses enfants &, sur l'Arc de triomphe de l'Étoile, le nom de Verdier occupe une place vaillamment conquise parmi ceux des trois cent quatre-vingt-six guerriers qui ont porté si haut le renom, la grandeur & la puissance de la France.

Toulouse s'est montrée moins reconnaissante, puisqu'elle n'a pas encore rempli l'un des engagements formels pris, il y a déjà cinquante ans, à la suite d'une libéralité qu'elle avait *sollicitée* de la famille du général Verdier. Elle est d'habitude plus empressée : en toute circonstance, elle témoigne de la légitime fierté que lui causent tous les succès de ses enfants & presque jamais elle n'a manqué l'occasion de conserver la mémoire de ces grandes personnalités qui se sont élevées par leur valeur, en illustrant leur nom, leur famille & leur ville natale.

Un concours de circonstances spéciales peut seul être cause de l'oubli sûrement involontaire d'une obligation solennellement contractée. En le réparant, la ville de Toulouse accomplira un devoir & rendra justice à la mémoire de l'un de ses plus vaillants soldats, le compagnon d'armes de Pérignon, de Dupuy, de Caffarelli & de tant d'autres généraux célèbres.

Il y a un siècle aujourd'hui, un enfant du peuple s'engageait comme volontaire dans l'un des bataillons de la Haute-Garonne; cinquante ans après, le fils du modeste artisan toulousain mourait sans fortune, après avoir atteint le faîte de la hiérarchie & des honneurs militaires. Un courage à toute épreuve, une inépuisable abnégation, le plus pur patriotisme, joint à un désintéressement absolu, résument la glorieuse carrière de notre illustre concitoyen.

En retraçant cette existence si bien remplie, nous n'avons eu d'autre but que de faire revivre un instant la mémoire trop oubliée du fils de l'ouvrier toulousain, de Jean-Antoine Verdier, le volontaire de 1792, l'un des héros de notre grande épopée militaire.

Annexes.

I.

Liberté. — Égalité.

Armée d'Italie.

Division n° 2.

Au quartier général de Vérone, le 14 brumaire an VIme de la République française, une & indivisible

Verdier, général de brigade, à l'administration municipale de la commune de Toulouse.

Citoyens,

C'est avec une vive satisfaction que je m'empresse de vous donner pour nouvelle certaine qu'enfin la maison d'Autriche a été forcée, non seulement de reconnaître la souveraineté & l'indépendance du peuple français, mais encore la République cisalpine formée d'une des meilleures provinces de ses États par les armes françaises & par l'esprit d'indépendance qui a toujours accompagné l'armée d'Italie.

L'ordre du jour de l'armée d'aujourd'hui porte la ratification du traité de paix fait à Udine par le général Bonaparte entre la République Française & l'Empereur, & une résolution qui dit qu'il y aura une armée d'Angleterre, sous les ordres du général Bonaparte. La gloire dont s'est couverte ce grand homme, dans ses campagnes d'Italie, nous est un sûr garant que bientôt ces fiers Anglais, qui ont osé prétendre à la souveraineté suprême, rabattront de leurs folles prétentions, en recevant le juste châtiment que méritent leur politique infernale & la prodigalité de leurs guinées qui, j'espère, serviront d'ici à peu de temps à un plus noble emploi.

Les soldats de l'armée d'Italie l'ont tous juré, & vous savez que leurs serments ne sont pas vains; ils veulent la République démocratique & indépendante & ils l'auront, car il n'est point un d'eux qui ne soit prêt à tout genre de nouveaux sacrifices pour faire adopter à ces insulaires des sentiments plus humains & plus pacifiques.

Lorsque les rochers escarpés des Alpes, les passages des plus grands fleuves, les montagnes arides du Tyrol, de la Carinthie & le golfe Adriatique n'ont point été des obstacles qui aient résisté à leur valeur, on ne doit point mettre en problème si le court passage de la Manche en sera un, & certes, lorsque la Grèce a vu nos armées triomphantes, la Grande-Bretagne pourra bien voir nos phalanges victorieuses. Guerre aux Anglais de tous les pays, voilà le cri général de l'armée d'Italie.

Vous avez aussi des Anglais. Unissez-vous à nous pour leur faire la guerre, mais une guerre terrible! (la guerre à mort). Ceux-là sont encore plus coupables, car bien souvent ils empruntent le masque répu-

blicain pour assassiner la République, en vivant au milieu des patriotes Démasquez-les, écrasez-les, continuez à faire respecter les lois & le Gouvernement, & vous ajouterez par là au titre honorable qu'on vous a déjà donné, celui de vétérans de la Révolution.

Votre concitoyen : Signé : J. A. VERDIER.

II.

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au quartier général du Kaire, le 18 brumaire an VIII de la République Française.

Kléber, général en chef, au général Verdier.

Je reçois votre lettre du 15, mon cher général. Quand vos Turcs vous disent qu'ils sont indépendants de l'armée du Grand Vizir, il faut les regarder comme des imbéciles & n'en rien croire. Quand ils vous disent que l'armée de Syrie n'agit point, ils n'en sont pas plus instruits. En tous cas, envoyez-nous ici tous les officiers; gardez 200 des autres à Lesbeh & envoyez le reste au général Menou pour les forts d'Alexandrie.

Les trophées de votre victoire sont arrivés hier soir à Boulac, où ils font quarantaine.

Je suis fort aise d'une manière que Morand ait été obligé de courir après Smith à Jaffa; il nous en apportera des nouvelles.

Je partage votre opinion & pense fermement que vous aurez encore une descente à repousser, mais cette fois ce sera sur le point de Thinet ou Amfarege ou Bourlos. Tâchez de vous en tirer aussi glorieusement qu'à la première & vous me déterminerez à faire ce que je n'ai pas osé encore.

Vous avez très bien fait d'envoyer café & sucre au commandant Turc. C'est toujours le cas d'être courtois & généreux, & vous ne sauriez à cet égard agir avec trop de générosité. Quant aux prisonniers, qu'il vous fasse connaître quels sont ceux qu'il a en son pouvoir & rendez-lui grade pour grade & homme pour homme, plus trois en sus pour un pareil nombre que le Grand Vizir nous a renvoyés.

Le Directoire Exécutif me charge de vous présenter un sabre; on s'en occupe. Je m'empresserai de vous l'envoyer dès qu'il sera fini & j'espère que vous le recevrez du même cœur que je vous l'offre.

Je vous salue. — Signé : KLÉBER.

J'ai prévenu vos besoins en renfort & agi en conséquence.

Archives municipales. — Affaires municipales, Reg. 7.

LA REINE JEANNE LA FOLLE

D'APRÈS L'ÉTUDE HISTORIQUE DE D. ANTONIO RODRIGUEZ VILLA.

PAR

G. DESDEVISES DU DÉZERT

Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.
docteur ès lettres & en droit.

I

M. Antonio Rodriguez Villa, membre du corps officiel des archivistes, bibliothécaires & antiquaires d'Espagne, attaché au service de la bibliothèque de l'Académie royale de l'histoire de Madrid, vient d'obtenir le titre de membre de cette compagnie pour la publication d'une belle étude sur la reine Jeanne la Folle[1]. M. Rodriguez Villa n'en est pas à son premier ouvrage. Il a su profiter des immenses ressources bibliographiques qu'il avait à sa disposition, & a publié depuis 1872 vingt & un volumes d'histoire remplis de renseignements inédits & précieux. Pour ne parler que de ceux que je connais, je citerai trois jolies études sur Patiño, Campillo[2], & la Ensenada[3], où l'auteur à fait revivre les physionomies de ces ministres laborieux & dévoués, qui représentent si noblement l'élément espagnol au milieu des étrangers dont Philippe V & Ferdinand VI aimaient à s'entourer. Nous devons à M. Rodriguez Villa la publication des lettres politico-économiques

1. La reina Dona Juana la loca, *Estudio historico*, por Antonio Rodriguez Villa, individuo de numero (electo) de la Real Academia de la Historia. — Madrid, Murillo, in-8°, 1892.
2. Madrid, 1882.
3. Madrid, 1878.

du comte de Campomanes[1], documents d'une haute valeur, dont le style alerte & hardi tranche de la façon la plus originale sur le fonds terne & médiocre de la plupart des rapports (*memoriales*, *informes*, *dictamenes*) qui émanent des autorités officielles à la même époque. La vie du colonel Francisco Verdugo (1537-1595)[2], le duc d'Alburquerque à la bataille de Rocroy[3] sont des pages curieuses des guerres de Flandre au seizième & au dix-huitième siècles; les détails de mœurs y abondent, & plus d'un point douteux y est éclairci en passant.

Si intéressants que soient ces travaux, M. Rodriguez Villa a songé de bonne heure à attacher son nom à une œuvre plus considérable.

L'histoire d'Espagne est fort dramatique; les personnages énigmatiques n'y sont pas rares, & l'on y rencontre un certain nombre de princes malheureux & persécutés, dont les destinées tragiques ont tout l'intérêt du roman. C'est Charles de Viane, le dernier représentant de la nationalité navarraise; c'est D. Carlos, fils de Philippe II; c'est Blanche de Bourbon, femme de Pierre le Cruel; c'est Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint.

En 1868, l'attention des érudits a été ramenée sur cette dernière par les travaux d'un savant allemand. Pendant six ans, M. Bergenroth avait en vain assiégé les portes de l'Archivo de Simancas; l'archiviste d'alors, usant des pouvoirs discrétionnaires dont il était armé, avait refusé de communiquer au savant étranger les documents relatifs à la reine Jeanne. Enfin, le ministre de Prusse, baron de Werthern, finit par obténir la levée de l'interdit, & M. Bergenroth put copier à son aise cent quatre pièces importantes qu'il se hâta de publier en Angleterre dans le *Tableau des lettres, dépêches & papiers d'État relatifs aux négociations entre l'Angleterre & l'Espagne*[4]. Il ajoutait une étude biographique détaillée aux documents publiés par lui.

1. Madrid, 1878.
2. Madrid, 1890.
3. Madrid, 1884.
4. Calendar of letters, despatches and state papers relating to the negociations

Je ne puis, à mon grand regret, parler *de visu* du livre de M. Bergenroth que nos bibliothèques de province ne possèdent pas; mais M. K. Hillebrand en a publié un compte rendu dans la *Revue des Deux-Mondes* (1869, t. LXXXI, pp. 663-690), & ce travail me permet de connaître au moins les conclusions auxquelles M. Bergenroth s'était arrêté.

La folie de la reine serait une invention de Philippe d'Autriche, son mari, qui était désireux de régner à sa place. Ferdinand le Catholique & Charles-Quint auraient, pour des motifs analogues, accrédité cette légende, & enfermé la reine par surcroît de précaution.

La cruauté véritable des moyens de coercition employés contre la reine s'expliquerait par un motif religieux : la reine Jeanne aurait été *hérétique*, ou du moins *très indifférente*, & aurait désapprouvé les mesures de rigueur prises par sa mère Ysabel contre les hérétiques.

Ces conclusions faisaient en somme une hérétique d'une reine de Castille, & faisaient de Ferdinand V, de Philippe Ier & de Charles-Quint les bourreaux de leur fille, de leur femme & de leur mère; elles excitèrent en Espagne un très grand étonnement & même une certaine indignation.

Dès 1869, D. Vicente de la Fuente publia à Madrid une brochure intitulée « Jeanne la Folle vengée de l'accusation d'hérésie[1]. »

En 1874, M. Rodriguez Villa recommençait l'étude de la question en publiant son essai biographique sur la reine Jeanne la Folle[2]. Pendant dix-sept ans il a patiemment recueilli tous les renseignements & tous les documents qu'il a pu se procurer;

betwen England and Spain, preserved in the Archives of Simancas, and elsewhere, edited by G. A. Bergenroth, published by the autority of the lords commissionners of H. M. Treasury, under the direction of the master of the rolls. Vol. II. London, Longenans, Green, Reades and Dyes 1868, and supplement to vols 1 and 2 (the english Catalogue, 2, II. London, 1873, in-8°).

Après la mort de M. Bergenroth, ces papiers furent confiés à D. Pascual de Gayangos qui a continué la publication des papiers d'Etat relatifs aux relations de l'Angleterre & de l'Espagne de 1525 à 1530 (vol. III & IV, London, 1873-79).

1. Juana la loca vindicada de la nota de heregia.

2. Bosquejo biografico de la reina Dona Juana, formado con los mas notables documentos historicos relativos a ella.

il a fouillé les riches collections de Simancas & la bibliothèque de l'Académie royale de l'Histoire. C'est le fruit de ces longues recherches qu'il nous présente aujourd'hui.

L'ouvrage de M. Rodriguez Villa forme un beau volume grand in-8° de 578 pages. L'auteur a adopté l'ordre chronologique le plus rigoureux, & a divisé la vie de la reine Jeanne en neuf livres. Il l'étudie successivement comme jeune fille, comme archiduchesse d'Autriche, comme reine de Castille, comme reine veuve. Dans cette dernière partie, le retour de Ferdinand le Catholique en Espagne, sa mort, la révolte des Comunidades marquent dans la vie de la malheureuse princesse autant de périodes particulières dont chacune remplit un livre. Fidèle à sa méthode ordinaire, M. Rodriguez Villa s'est effacé toutes les fois qu'il a pu produire un témoignage original & contemporain des faits qu'il raconte; il s'est contenté de ranger dans un ordre irréprochable les pièces réunies par lui, & de les rattacher les unes aux autres par un récit très simple & très discret. Cette manière est surtout sensible dans les deux derniers livres. Les copies de documents remplissent presque entièrement les pages 321 à 394, & quoique plus de deux cents pièces originales soient reproduites in-extenso dans le corps même de l'ouvrage, l'auteur a cru devoir y ajouter un appendice de soixante-huit numéros où il a relégué les détails, les extraits & les copies qui n'avaient pu trouver place dans le récit.

Cette méthode n'est pas à l'abri de toute critique. Le plan général paraît manquer d'art, les matériaux de toute provenance ne sont pas assez liés & ne forment point corps; l'ensemble est un peu froid & n'a pas ce relief saisissant qu'aurait donné à l'œuvre un procédé plus littéraire. Mais s'il est permis de regretter, si je regrette plus qu'un autre, moi qui connais l'auteur, que M. Rodriguez Villa se soit montré si modeste, il peut nous répondre qu'il a tenu surtout à offrir une collection complète de tous les documents relatifs à l'histoire de la reine Jeanne, & que les livres de ce genre sont en somme les plus vrais & les plus utiles, & il aura raison. L'Espagne a compté dans ce siècle assez d'historiens rhéteurs, & leurs livres creux & retentissants sont assez horripilants pour qu'on sache

bon gré à l'auteur consciencieux qui ne pèche que par excès de réserve & d'austérité.

Une critique rigoureuse aurait peut-être à signaler quelques lacunes & quelques erreurs de détail dans le travail de M. Rodriguez Villa. Il nous dit, par exemple, qu'il a pu étudier les archives particulières de quelques grandes familles; nous ne serions pas fâchés d'avoir quelques renseignements sur ces bibliothèques princières, sur leur contenu, sur les ressources qu'elles peuvent encore offrir. Ces détails seraient-ils indiscrets? — C'est possible. — Ils seraient à coup sûr très intéressants. Un lecteur français serait même heureux de savoir comment on dirige ses recherches à Simancas & à Madrid. M. Ranke avait bien compris l'intérêt qui s'attache à ces détails. Après un long séjour en France, il fit à Berlin une série de cours sur ce qu'il avait découvert & n'oublia pas de dire comment il l'avait découvert. Une introduction bibliographique n'eût certainement pas été déplacée en tête du livre, & la bibliographie aurait pu être plus complète & plus à jour[1].

M. Rodriguez Villa est un bon Espagnol. En cela encore il a raison, c'est même chose si douce & si naturelle d'aimer sa patrie, qu'on pardonnera plutôt en pareil cas l'exagération que la froideur. Il est cependant des limites à la complaisance patriotique, & peut-être notre auteur les a-t-il quelquefois dépassées sans le vouloir. Ferdinand le Catholique est un grand politique, mais c'est un personnage d'une rare laideur morale, & M. Rodriguez Villa nous le ferait prendre volontiers pour un saint homme. Notre « bonhomme Louis XII » est au contraire dépeint sous de bien noires couleurs. Et cette pauvre Germaine de Foix! on n'a aucune indulgence pour sa jeunesse, sa beauté, ses malheurs, & l'on rapporte un méchant bruit d'après lequel elle aurait empoisonné le connétable de Castille. N'y a-t-il pas là quelque peu de parti pris?

Les erreurs sont rares dans le livre de M. Rodriguez Villa;

1. M. Rodriguez Villa eût trouvé de très utiles indications bibliographiques dans la thèse de M. J. H. Mariéjol : *Pierre Martyr d'Anghiera, sa vie & ses œuvres.* Paris, Hachette, 1887, in-8°.

on pourrait toutefois demander quelques explications sur certains textes latins. A la page 13, Francisco de Roias est qualifié de « nuncium ovium », ce qui est évidemment une faute de lecture. On se demande aussi (p. 15) comment Philippe d'Autriche a pu naître le 2 juin 1478 & sa sœur sept mois après, le 10 janvier 1479 : il faut lire 1480 avant Pâques, mais il serait bon d'en avertir le lecteur. Les noms français ou allemands sont fort estropiés par les diplomates espagnols du seizième siècle : *Mossior de Charles* (page 42) doit se lire *Monsieur de Charolais*, & *Pundain* (p. 78) doit-être *Pont-d'Ain ;* Maximilien (p. 49) est seigneur de *Xili*. de *Cesat*, d'*Estière*, d'*Orlenburch*, *Neleburch*, *Portenan*, *Terenci*, *Estulc*, &c. On aimerait à connaître la signification de ces mots bizarres & à savoir avec quels noms véritables on peut les identifier.

Nous n'insisterons pas sur ces critiques de détail, c'est presque de la mauvaise foi de juger un livre sur des vétilles ; le livre de M. Rodriguez Villa est assez nouveau & assez intéressant pour qu'on lui passe quelques lapsus.

II.

Le meilleur moyen de donner une idée complète de ce travail est d'adopter la méthode de l'auteur & de le suivre pas à pas tout le long de son récit. C'est à ce parti que nous nous arrêtons, mais nous restreindrons scrupuleusement notre étude au personnage de Doña Juana lui-même. M. Rodriguez Villa a étendu ses recherches « à l'explication de faits d'une gravité extraordinaire qui résultèrent en Europe de l'état anormal de cette princesse[1]. » Son livre n'eût rien perdu je crois à être plus rigoureusement circonscrit.

Doña Juana d'Aragon, troisième enfant de Ferdinand d'Aragon & d'Ysabel de Castille, naquit à Tolède, dans la maison du comte de Cifuentes, le 6 novembre 1479. Sa mère avait vingt-huit ans & son père vingt-sept. Ils avaient cette année

1. Prologo, p. 15.

même assuré leur trône par la victoire d'Albuféra remportée sur les Portugais (24 février). La paix avec le Portugal avait été signée peu avant la naissance de la princesse ; la guerre avec Grenade ne devait commencer qu'à la fin de l'année 1481. Doña Juana naquit donc dans les conditions les plus favorables.

Son éducation fut soignée. La reine Ysabel voulait que ses filles apprissent à filer, à coudre & à broder. Jeanne apprit en outre à écrire ; elle sut assez de latin pour parler dans cette langue ; elle montra beaucoup de goût pour la musique.

M. Rodriguez Villa nous présente un charmant tableau de la vie que menait la famille royale. M. Bergenroth était beaucoup moins optimiste, & il eût été bon de rapporter à ce sujet le texte sur lequel s'appuyait l'érudit allemand. On lit dans une lettre du marquis de Denia à Charles-Quint (25 décembre 1522) cette phrase singulière : « En vérité V. M. contraindrait Son Altesse (la reine) en beaucoup de choses ; ce serait servir Dieu & rendre grand service à S. A..... La reine votre aïeule (Ysabel) servait Dieu ainsi & traïtait ainsi la reine notre maîtresse sa fille[1]. »

M. Bergenroth a traduit le mot *premia* par torture, il est certainement allé trop loin ; ce mot signifie contrainte. Il veut dire que si la reine ne veut pas faire une chose de bon gré on la lui fait faire de force. Et comme Jeanne a donné des signes de dérangement mental du vivant même de sa mère la reine Ysabel, la phrase du marquis de Denia s'explique aisément ; elle fait allusion à la contrainte qu'Ysabel devait exercer sur sa fille, & n'implique pas l'idée qu'Ysabel se soit montrée à son égard plus dure qu'avec ses autres enfants.

Ysabel donna à ses enfants l'éducation austère qui était alors à la mode. Jeanne d'Aragon enfant a pu recevoir des coups comme Jane Gray en a reçu, comme le Dauphin, fils de Louis XIV, en recevait deux siècles plus tard ; on ne saurait pour cela accuser Ysabel de cruauté.

1. Y en verdad que en hacerle V. M. premia, en muchas cosas serviria a Dios & a S. A. haria servicio y muy buena obra ..... Ya la reina su abuela asi le sirvio, y trato a la Reina nuestra senora su hija. — Page 380.

Dès 1492, Ferdinand le Catholique entamait des négociations avec l'Empereur pour le mariage de l'infante Jeanne avec l'archiduc Philippe d'Autriche. Retardées pendant trois ans par les affaires de France & d'Italie, ces négociations aboutirent au traité du 31 mars 1495, confirmé le 5 novembre suivant, entre l'Empereur & les Rois Catholiques : le prince D. Juan d'Aragon épousait Madame Marguerite d'Autriche, & Philippe d'Autriche épousait l'infante Jeanne d'Aragon[1].

Le 22 août 1496 Jeanne s'embarqua à Laredo & fit voile vers les Flandres avec une escadre de cent vingt vaisseaux de haut bord. Elle aborda à Rotterdam le 25 septembre, après avoir relâché quelques jours à Portland sur la côte d'Angleterre.

Jeanne plut beaucoup aux Flamands qui remarquèrent, en gens pratiques, qu'elle ferait une excellente mère de famille[2]. Mais l'archiduc ne se hâta pas d'accourir auprès de sa femme; il était au fond du Tyrol & n'arriva à Lille, où l'archiduchesse l'attendait, que le 18 octobre. S'il avait marqué peu d'empressement pour venir, il montra une fois venu une précipitation tant soit peu brutale. Arrivé de nuit à Lille, il se rendit aussitôt chez l'archiduchesse, le chapelain Mayor D. Diego Villaescusa leur donna la bénédiction nuptiale, & le mariage était consommé quand la cérémonie officielle fut célébrée le lendemain par l'évêque de Cambrai[3].

Jeanne entrait dans un monde bien différent de celui qu'elle quittait : au lieu de la lumineuse Espagne, les brumes flamandes; au lieu des aspects pittoresques & majestueux de son pays, les plaines monotones, les moëres, les polders, les marais & les landes; & sol & climat différaient moins encore que l'humeur des habitants; autant le Castillan était grave & solennel, sobre & régulier, autant le Flamand avait l'humeur

1. Le 6 juillet 1496, Philippe écrivait à sa fiancée une lettre autographe en latin & souhaitait en terminant que Dieu leur donnât de beaux enfants (Vestra dilectio ..... quam salvam conservet Christus, & nos faciat pulcra prole parentes. — P. 13.

2. Quod soboli aptissimam judicent. *Pet. Martyr.* Ep. 179.

3. Jeanne ne savait probablement ni le flamand ni le français, Philippe ne savait pas l'espagnol, les premiers entretiens des deux époux durent se faire en latin. — *Cronica de Padilla.*



joyeuse & triviale, mettant son honneur à bien boire[1], & se gaussant de la morale comme du carême, peuple sanguin, sensuel & violent, dont la pauvre jeune princesse castillane dut avoir grand'peur.

Le jour de son entrée à Bruxelles, il y eut une joute entre six chevaliers, dont trois tenaient pour l'archiduchesse & trois pour sa belle-sœur, Madame Marguerite; un des chevaliers de Madame Marguerite fut tué & la joute continua. Le soir il y eut banquet & bal à la maison de ville. M. de Ravastain qui avait tué André de Zuae prit part aux divertissements & reçut le prix du tournoi[2]. Les Espagnols qui avaient accompagné l'archiduchesse se plaignaient de la dureté des Flamands; beaucoup de mariniers castillans mouraient de faim & de froid[3]. Tandis que Mlle de Chimay & M. de Sampy, ambassadeurs de l'archiduc en Espagne, harcelaient les Rois catholiques de demandes de toute espèce, Fr. Tomas de Matienzo, envoyé des rois était obligé de leur demander de l'argent parce qu'en Flandre « on ne donne à manger à qui que ce soit[4]. »

Dans un milieu si nouveau pour elle, l'archiduchesse ne savait trop quelle conduite tenir. En vraie fille d'Ysabel, elle avait réglé sa maison sur un plan tout monastique[5], & les Flamands n'avaient pas laissé de s'en étonner. On pourrait croire qu'elle essaya de convertir son mari à l'étroite religion qui lui avait été enseignée; ce serait mal connaître la nature & la profondeur de l'amour qu'elle avait voué à Philippe; l'admiration qu'elle ressentait pour lui l'empêchait d'avoir en quoi que ce fût une idée différente de celle de son mari, elle était comme terrassée par la puissance de sa passion, & demeurait sans pensée, sans volonté, sans dignité même devant celui qu'elle aimait. Philippe l'entoura de dames flamandes, Phi-

1. Fr. Tomas de Matienzo, 15 janvier 1499.
2. Page 22.
3. Martyr, L., 174.
4. Page 31.
5 Hay tanta religion en su casa como en una estrecha observancia, y en esto tiene mucha vigilancia de que debe ser loada, aunque aqua les parece el contrario. — *Matienzo,* 15 janvier 1499.

lippe lui donna des confesseurs français, Philippe la tint à l'écart du gouvernement; elle accepta tout sans murmurer, sans se plaindre, heureuse d'obéir, croyant donner à chaque acte de soumission une nouvelle preuve de son amour.

Les Rois Catholiques, Ferdinand surtout, étaient loin d'approuver cette manière d'agir. L'archiduchesse devait tenir pour eux bureau de renseignements politiques, favoriser leur diplomatie, représenter & défendre au besoin les intérêts espagnols aux Pays-Bas. Ils envoyèrent à Bruxelles dès le milieu de l'année 1498, un moine énergique & prudent, Fr. Tomas de Matienzo chargé de stimuler le zèle de l'archiduchesse.

Jeanne avait pris goût à ses confesseurs français; elle avait en une seule fois donné 30 florins à l'un d'eux; elle eut peur de retomber sous la tutelle des moines espagnols, & accueillit Matienzo très froidement[1]. Il fallut au religieux une extrême habileté pour obtenir d'elle quelques confidences; il dut lui dire qu'il ne venait pas pour être son confesseur, ni pour faire une enquête sur sa vie, mais pour la servir & la conseiller au besoin. Il essaya du moins de noircir auprès d'elle Mme d'Aloyn, sa dame d'honneur flamande[2]. Un autre moine espagnol, Fr. Andrea, essaya de perdre les confesseurs français dans son esprit; les 30 florins qu'elle leur avait donnés devaient leur servir « à faire de bonnes tournées dans les cabarets de Paris », mieux valait un frère de l'étroite observance[3]. Matienzo revint encore à la charge, demandant pourquoi on ne payait pas les serviteurs espagnols de la princesse, engageant Doña Juana à en parler à l'archiduc, & lui recommandant de ne pas se désintéresser de ce qui se passait autour d'elle[4].

1. M. Rodriguez Villa nous pardonnera de ne pas voir les choses absolument sous le même angle que lui : Nous pensons que l'espèce d'espionnage dont Jeanne se savait l'objet de la part des religieux espagnols lui déplaisait, & il nous semble qu'elle avait raison. Nous ne pouvons admettre non plus que Fr. Andrea soit dans le vrai quand il représente les confesseurs de la reine (des docteurs en Sorbonne) comme des ivrognes. Nous voyons là une preuve de la jalousie du moine castillan, & nous nous expliquons que Jeanne ait préféré ses confesseurs français à des fanatiques de l'espèce de Fr. Andrea.

2. 16 août 1498, p. 32.

3. 1er septembre, p. 33.

4. 15 janvier 1499, p. 34.

Quand bien même l'archiduchesse eût voulu jouer un rôle politique elle ne l'eût point pu. L'archiduc n'aima jamais sa femme, médiocrement belle, sans esprit & d'humeur sombre & mélancolique. Ses conseillers flamands se réjouissaient de cette indifférence, & la malheureuse princesse vivait comme une étrangère, presque comme une recluse, négligée par son mari, moquée par les Flamands, grondée par ses parents, persécutée par Fr. Tomas & Fr. Andrea.

Le 16 novembre 1498 Doña Juana donna le jour à une fille, qui fut appelée Léonor du nom de la mère de l'Empereur. Les Etats de Flandre votèrent à l'archiduchesse un don gracieux de 60000 florins, payables en trois ans; mais tout l'argent resta aux mains des conseillers de l'archiduc, & quand la princesse demanda que l'on montât la maison de sa fille, Philippe répondit : « Puisque c'est une fille que l'archiduchesse s'en charge; quand Dieu nous donnera un fils, je m'en chargerai[1] ».

Ce fils fut Charles-Quint, né à Gand le 24 février 1500, jour de l'apôtre saint Mathias. La reine Ysabel éprouva une grande joie quand elle apprit la naissance de son petit-fils & dit au roi Ferdinand : « Tenez pour certain, seigneur, que cet enfant sera notre héritier, & que le sort veut qu'il soit roi comme il a voulu que saint Mathias fût apôtre[2]. » La mort du prince D. Juan (4 octobre 1497), de sa sœur aînée l'infante Ysabel, reine de Portugal (3 septembre 1498), de l'infant de Portugal, D. Miguel (22 juillet 1500) firent en effet du jeune archiduc l'héritier des domaines d'Autriche, de Bourgogne, d'Aragon & de Castille. Les Rois Catholiques envoyèrent en Flandre D. Juan de Fonseca, évêque de Cordoue, leur grand chapelain, pour engager l'archiduc & sa femme à venir en Espagne recevoir le serment de fidélité des Cortès comme héritiers présomptifs des couronnes de Castille & d'Aragon.

Les Espagnols désiraient beaucoup que l'archiduc vînt en Espagne & se façonnât peu à peu à leurs idées & à leurs

1. 15 janvier 1499, p. 36.
2. Page 41.

mœurs. Les Flamands, de leur côté, voulaient garder leur souverain, craignant toujours en son absence une attaque de la France ou un coup de tête de l'Empereur. Philippe voulait bien aller en Espagne, mais n'entendait point y séjourner, & ne paraissait pas se soucier beaucoup d'emmener sa femme. L'archiduchesse voulait au contraire accompagner son mari.

Au cours des négociations, l'archiduchesse mit au monde une fille qui fut nommée Ysabel, comme sa grand'mère (15 juillet 1501). Le voyage fut encore retardé. Philippe & Jeanne ne se mirent en route que le 12 octobre 1501; ils prirent la route de terre & traversèrent la France où Louis XII leur fit le meilleur accueil.

Philippe se montra courtois & respectueux comme il le devait, puisque le roi de France était son aîné, son hôte & son suzerain. L'orgueil castillan s'est offensé de cette conduite & les chroniqueurs espagnols opposent avec joie à la déférence de Philippe l'intraitable hauteur de Jeanne[1], qui refusa la monnaie d'or que le roi de France lui envoyait pour donner à l'offrande de la messe. Il n'est pas étonnant que des hommes du seizième siècle aient vu dans ce fait la preuve « d'une noble arrogance castillane » & en aient fait l'éloge; mais M. Rodriguez Villa aurait pu se séparer ici de l'opinion commune. L'action de Louis XII n'avait rien que de naturel & de gracieux; l'archiduchesse était chez lui; un hôte bien appris épargne toute dépense à ceux qu'il reçoit; le roi de France ne veut pas que l'archiduchesse prenne l'offrande qu'elle fera sur sa bourse; il lui envoie de l'or pour la faire, de l'or français bien entendu, il n'en pouvait avoir d'autre; il fallait l'orgueil farouche & sauvage de Jeanne pour voir dans cet acte de courtoisie une marque de vasselage. En refusant de se conformer en cette occasion aux usages de la cour de France, Jeanne fit preuve d'entêtement puéril bien plutôt que de grandeur d'âme[2].

L'archiduc & sa femme entrèrent en Espagne par Fontarabie le 29 janvier 1502.

1. « Nunca se pudo acabar de ella », *Estanques*, p. 62.

2. M. Siméon Luce que nous avions consulté à ce sujet, a bien voulu nous répondre « que l'action de Louis XII n'a rien à démêler avec une question de suzeraineté »



Le 8 mars parut un décret d'Ysabel convoquant les Cortès de Castille à Tolède pour le 15 avril. Le 22 avril, Ferdinand & Ysabel arrivèrent à Tolède, Philippe & Jeanne y firent leur entrée solennelle le 7 mai; le 22 mai les Cortès jurèrent fidélité à la princesse Jeanne & à son mari. Philippe, en sa qualité d'étranger, dut jurer de son côté de gouverner selon les lois & coutumes établies dans le royaume s'il venait jamais à en hériter.

De Tolède les princes se rendirent à Saragosse pour recevoir le même serment des Aragonais. La cérémonie eut lieu le 27 octobre dans la salle de la députation. Le roi & les princes passèrent aussitôt après dans l'église Saint-Sauveur & prêtèrent serment aux Fueros d'Aragon devant le maître-autel, entre les mains du grand juge D. Juan de Lanuza. Philippe ne fut reconnu roi par les Aragonais que pendant la vie de sa femme, & il fut stipulé que le serment qu'on lui prêtait à lui & à l'archiduchesse serait nul & non avenu si Ferdinand venait à avoir un fils légitime.

Sitôt qu'il se vit reconnu comme prince héritier par les Cortès d'Espagne, Philippe parla de retourner en Flandre; il s'ennuyait terriblement à la cour de son beau-père. Plusieurs de ses Flamands était morts autour de lui, il ne songeait qu'à reprendre le chemin de son joyeux pays de Flandre. Les raisons d'Etat que lui opposaient Ferdinand & Ysabel ne le touchaient pas. Doña Juana qui ne pouvait voyager parce qu'elle était sur le point d'accoucher, pleurait à chaudes larmes & suppliait son mari de l'attendre; il demeurait insensible, « plus dur que le diamant; les pieds lui démangeaient..... le sang lui bouillait », il voulait partir. Il partit en effet le 19 décembre 1502, sans même consentir à passer les fêtes de Noël avec sa femme. Il était dès ce moment brouillé avec les Rois Catholiques. M. Rodriguez Villa nous en fournit une preuve irréfutable. Ferdinand écrivait au gouverneur de Roussillon, D. Sancho de Castilla, que si le prince, son gendre, voulait visiter les forteresses de Perpignan & de Salses, les commandants devaient réunir bon nombre de gens d'armes dans le logis du gouverneur, mettre l'artillerie prête à tirer, & tenir tout le monde sous les armes comme à la vue de l'ennemi [1].

1. P. 73.

L'histoire des négociations de Philippe avec Louis XII a été faite avec beaucoup de soin par M. Rodriguez Villa; il y a là tout un sujet d'étude intéressant. Nous laisserons cependant de côté ce qui a trait à cette affaire pour concentrer toute notre attention sur l'archiduchesse. C'est, en effet, à partir du départ de Philippe pour la France que la mélancolie de la princesse a commencé à prendre un caractère inquiétant, & il serait impossible de répondre à cette question capitale : Jeanne a-t-elle été ou n'a-t-elle pas été folle? si l'on ne s'attachait pas dès le début de la maladie à grouper tous les détails caractéristiques qui peuvent permettre de résoudre cette question.

L'archiduchesse était enceinte de six mois au moment où l'archiduc la quitta. Ce brusque départ lui causa un chagrin infini; elle se laissa cependant convaincre par sa mère qu'il lui était impossible de voyager dans l'état où elle était, & elle attendit patiemment dans la retraite & la solitude le moment de sa délivrance. Le 10 mars 1503 elle donna naissance à un fils qui fut appelé Ferdinand.

Sitôt qu'elle fut rétablie elle parla d'aller rejoindre son mari; mais les Rois Catholiques étaient fort mal avec leur gendre, la France était hostile, la mer dangereuse, le voyage presque impossible. Ysabel essaya d'amuser sa fille en la promenant d'Alcala à Ségovie, & de Ségovie à Médina del Campo. On passa ainsi presque tout l'été de 1503. L'archiduchesse semblait se résigner, mais sa tristesse allait en augmentant & sa santé commençait à décliner. « Elle dormait mal, mangeait peu, quelquefois rien; elle était triste & abattue, & souvent ne voulait plus parler. » On ne savait que faire; la raison ne semblait pas avoir prise sur elle « & la contrainte la troublait à tel point, elle était tellement sensible à la plus légère violence qui lui était faite que c'était grand'pitié d'essayer de la violenter[1]. »

Vers le milieu de novembre, elle apprit qu'une trêve venait d'être signée entre l'Espagne & la France; elle voulut profiter d'une absence de sa mère & donna l'ordre du départ. L'é-

1. P. 83. 20 juin 1503, consultation des docteurs Soto & Julien, & du médecin de la reine.



vêque de Cordoue, gouverneur de sa maison, lui montra une lettre de la reine Ysabel qui lui enjoignait de rester. Elle persista à vouloir partir. L'évêque refusa de lui donner ses haquenées. Elle se contint, mais quelques jours plus tard elle sortit à pied du château; elle était sur le point de franchir la dernière enceinte quand l'évêque fit lever le pont-levis. La malheureuse refusa de rentrer dans son appartement & resta accoudée à la barrière pendant toute la journée & toute la nuit. On obtint à grand'peine les jours suivants qu'elle se retirât pour manger & pour dormir dans une cuisine voisine de la porte; elle venait sans cesse à la barrière. Mme d'Aloyn, sa dame d'honneur préférée; son oncle D. Enrique Enriquez, l'évêque de Cordoue, l'archevêque de Tolède s'épuisèrent en vain à lui faire entendre raison, Ysabel seule put la décider à rentrer dans le château[1]. Le bruit de cette aventure se répandit dans le public, & l'on commença à se demander tout bas si l'archiduchesse n'avait point perdu l'esprit.

Au mois de janvier 1504, le jeune prince Charles écrivit à son grand-père une lettre enfantine que les secrétaires officiels n'ont point trop gâtée; il lui demande « d'ordonner le retour de la princesse sa mère, parce que le prince, son seigneur, se trouve bien seul sans elle[2]. » C'est le seul mot affectueux qui soit venu de Flandre à l'adresse de l'archiduchesse, & il n'est pas de son mari.

Elle ne partit de Medina del Campo pour Laredo que le 1er mars 1504 & dut attendre encore deux mois qu'un vent favorable lui permît de prendre la mer. Pourquoi donc les Rois Catholiques s'étaient-ils opposés si longtemps à son départ? M. Rodriguez Villa ne nous le dit pas & semble même blâmer les conseillers de Philippe qui se montraient partisans du retour de la princesse. Il ne serait pas impossible que Ferdinand eût songé à la mort prochaine de la reine Ysabel (elle mourut le 26 novembre 1504), & eût calculé l'énorme avantage que lui assurerait en ce cas la présence de sa fille, *reine propriétaire de Castille*. On sait quelles difficultés il eut avec son

1. Pp. 86-87. Cf. un récit de Padilla, p. 87, note 2. Martyr. Ep. 268.
2. P. 87.

gendre; il aurait certainement eu meilleur marché de Philippe si Jeanne était restée en Espagne.

A peine de retour en Flandre (juin 1504), l'archiduchesse apprit qu'elle avait été supplantée auprès de son mari par une belle dame noble qu'on lui désigna. Elle alla droit à sa rivale « comme une lionne sauvage, » l'accabla d'injures, & lui fit couper les cheveux jusqu'à la racine. Quand l'archiduc sut ce qui s'était passé, il eut un accès de fureur qui rappelle ceux de son aïeul Le Téméraire; il rendit à Doña Juana toutes les injures dont elle avait accablé sa rivale, il alla même, dit-on, jusqu'à la frapper; elle tomba inanimée sur son lit[1].

III.

Le 26 novembre 1504, la reine Ysabel de Castille mourut instituant sa fille Jeanne pour son héritière, & donnant à son mari le gouvernement du royaume en cas d'absence de sa fille, ou dans le cas où elle ne voudrait ou ne pourrait gouverner par elle-même. La reine ne disait pas un mot de son gendre dans son testament.

Les deux années qui suivirent la mort d'Ysabel furent remplies par la lutte de Philippe d'Autriche & de son beau-père, qui se disputèrent le gouvernement de la Castille. D'abord diplomatique, cette lutte fut sur le point de tourner à la guerre ouverte, & Ferdinand finit par y être vaincu, malgré toute sa souplesse & toute son habileté, parce que son gendre pouvait parler aux Castillans au nom de leur souveraine légitime.

L'archiduchesse eut pendant cette période la situation la plus difficile. Placée entre son mari qu'elle redoutait maintenant autant qu'elle l'aimait, & son père auquel elle portait un respect profond, elle n'osait se prononcer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre, & subissait le contre-coup de leurs querelles & de leurs rancunes.

Dans les premiers mois de 1505, une pensée de vengeance

1. P. 93, d'après Estanques.



paraît avoir traversé l'esprit de la reine Jeanne. Elle écrivit à son père & déclara que sa volonté était qu'il gouvernât la Castille. Mais sa lettre fut remise à Philippe par Miguel de Ferreira, cavalier aragonais, chargé de la porter en Espagne. Philippe eut une nouvelle explosion de colère. Il fit jeter l'ambassadeur de son beau-père D. Lope de Conchillos dans une prison si horrible qu'en peu de jours le malheureux devint chauve; il séquestra la reine dans son appartement avec une garde d'archers à sa porte & lui défendit de recevoir aucun Espagnol; son chapelain venait lui dire la messe dans sa chambre, & se retirait aussitôt après sans ajouter un seul mot. Jeanne essaya un instant de tenir tête à Philippe. Elle manda le prince de Chimay, un des conseillers de son mari, & souffleta un noble flamand, M. de Frenay, qui avait accompagné Chimay auprès d'elle. Presque aussitôt son courage fondit, elle fit amende honorable & rétracta la lettre qu'elle avait précédemment écrite, dans une lettre touchante à M. de Vère, ambassadeur de Philippe en Espagne. Elle attribue à la jalousie les excès qu'elle a pu commettre; elle dit que sa mère aussi était jalouse, ce qui ne l'a pas empêchée d'être une grande reine; elle espère que le temps la guérira, & si elle se trouve jamais dans l'état où ses ennemis prétendent qu'elle est, c'est à son mari & à lui seul qu'elle confiera le gouvernement de ses royaumes[1].

Cette soumission ne désarma point Philippe. Après le mariage de son beau-père avec Germaine de Foix, il voulut faire signer à Jeanne une protestation contre cette nouvelle union. Elle refusa avec colère & jeta les lettres qu'on lui présentait, indignée de l'isolement où on la laissait & de la prison à laquelle elle était condamnée.

Le 15 septembre 1505 elle donna le jour, à Bruxelles, à une fille, la princesse Marie. Le 8 janvier 1506, elle s'embarqua en Zélande pour l'Espagne; mais on eut soin de la faire passer par des chemins déserts; on ne voulut la laisser entrer ni à Gand ni à Bruges[2].

1. P. 110. Fac simile de la lettre. (*Archivo del Excm , Sr Duque de Alburquerque.*)
2. P. 127.

La flotte de l'archiduchesse fut assaillie par d'affreuses tempêtes. On crut si bien faire naufrage qu'on munit Philippe d'une outre bien gonflée & qu'on lui mit sur les épaules un écriteau avec ces mots : « *El Rey Don Philipe* » pour le désigner aux efforts des sauveteurs[1]. Jeanne montra un courage extraordinaire. Elle disait que les rois ne se noyaient jamais, & comme on faisait une quête à bord de son navire pour offrir un cierge à N.-D. de Guadalupe, elle alla choisir un demi-ducat au fond de sa bourse, au milieu de plus de cent ducats qu'elle avait, comme une personne entièrement rassurée, & qui ne prenait part au vœu d'autrui que par condescendance. Etait-ce héroïsme ou inconscience du danger?

Il fallut relâcher en Angleterre. Henri VII profita du séjour forcé de Philippe pour lui faire signer un traité désavantageux. Catherine d'Aragon, veuve du prince de Galles Arthur, fit à sa sœur la reine Jeanne l'accueil le plus tendre. Jeanne ne répondit pas à ses caresses & demeura pendant tout le temps de son séjour en Angleterre muette & sombre, fuyant tout commerce, cherchant les ténèbres & la solitude[2].

Le 26 avril 1506, Philippe & Jeanne abordèrent à La Corogne. Un traité conclu à Salamanque entre Philippe & son beau-père, le 25 novembre 1505, avait partagé le gouvernement de la Castille entre les trois souverains. Mais les grands de Castille étaient lassés du gouvernement sévère de Ferdinand d'Aragon ; ils avaient été indignés de son mariage avec la nièce de Louis XII, Germaine de Foix[3] ; ils pensaient avoir tout à gagner en se ralliant à leur reine légitime & à un jeune roi sans expérience ; ils abandonnèrent Ferdinand & vinrent grossir la cour des nouveaux rois.

Le roi d'Aragon n'eut bientôt plus auprès de lui que le duc d'Albe & le marquis de Denia. Combien il dut regretter alors d'avoir laissé Jeanne retourner auprès de son mari ; s'il l'eût tenue dans sa main, nul doute qu'il ne fût resté régent de Castille ; mais Jeanne était au pouvoir de son mari.

1. P. 134.
2. P. 135. Mart. Epist. 300.
3. Germaine était arrivée à Duenas le 16 mars 1506, à peine un mois avant que Philippe & Jeanne vinssent débarquer à La Corogne, p. 137.

Ferdinand fondait ses dernières espérances sur l'ascendant qu'il avait conservé sur sa fille, & il est certain que la princesse, habituée à considérer son père comme le plus habile monarque de la chrétienté, eût voulu que Philippe gouvernât la Castille d'accord avec lui. Elle rêvait une entente impossible entre le beau-père & le gendre, une triarchie où elle eût rempli le rôle de médiatrice & porté à son père où à son mari les paroles de conciliation. A peine débarquée, elle manifesta imprudemment ses idées en refusant de confirmer les privilèges & les libertés de La Corogne, & en disant qu'elle ne ferait rien avant d'avoir vu son père[1].

Dès lors, Philippe ne pensa qu'à l'écarter du gouvernement & songea probablement à la faire enfermer. Elle paraît avoir encore été libre pendant le mois qu'elle séjourna à La Corogne (26 avril-28 mai); mais à partir du moment où Philippe quitta La Corogne pour s'avancer vers l'intérieur de l'Espagne, la reine fut étroitement surveillée; elle vécut renfermée, & on ne la laissa parler qu'à des personnes de la confiance de D. Philippe[2]. Jeanne eût voulu voir son père; Philippe lui refusa durement toute entrevue avec Ferdinand. Elle essaya de lui écrire, elle remit sa lettre à son grand chapelain Villaescusa, évêque de Malaga. Philippe en fut instruit, fit fouiller le chapelain & le bannit de sa cour[3]. La reine fut plus étroitement surveillée que par le passé.

Jeanne avait bien tort de mettre sa confiance en Ferdinand. On ne peut rien imaginer de plus odieux que la conduite du roi d'Aragon. La pensée d'abandonner à son gendre le gouvernement de la Castille le rend fou; il n'est chose qu'il ne se déclare prêt à faire pour garder au moins un pied en Castille; sa fille n'est pour lui qu'un jouet, il est résolu à la sacrifier dès l'instant qu'il y trouvera avantage. En haine de son gendre il songe à épouser l'ancienne rivale d'Ysabel, la fille d'Henri IV, Doña Juana la Beltranéja, qu'il avait jadis combattue. Il épouse Germaine de Foix, & ce mariage aurait pu

1. P. 146.
2. P. 154.
3. P. 405. *Bib, Acad. de la Hist.*, ms. 188.

avoir pour résultat une nouvelle séparation des couronnes d'Aragon & de Castille. Le 23 janvier 1505, il veut se faire reconnaître régent par les Cortès; il confie aux députés, sous le sceau du secret que sa fille est folle[1]. Au mois d'octobre 1505, Doña Juana est persécutée par son mari; il songe à envoyer une flotte aux Pays-Bas, à réconquérir sa fille, à la déclarer capable de gouverner & à régner sous son nom.

Cependant Philippe est en Espagne; son succès semble certain. Ferdinand lui dépêche l'archevêque de Tolède & lui offre de partager l'autorité. On publiera que Jeanne est incapable de régner, & les deux rois se prêteront un mutuel secours dans le cas où la reine voudrait toucher au gouvernement, soit qu'elle y pense d'elle-même, soit qu'elle y soit poussée par les intrigues des grands[2]. Philippe refuse le marché. Ferdinand songe alors à se rendre à Toro & à soulever la Castille tout entière au nom de sa fille. On a gardé le texte du *Llamamiento général* qu'il avait préparé pour les grands, les cités & les bourgs du royaume[3]. Forcé d'abandonner la Castille à son gendre (26 juin 1506), il reconnaît solennellement, dans le traité qu'il conclut avec Philippe, que Jeanne est incapable de régner[4]. Mais la veille, il avait eu soin de protester contre la signature qu'il allait donner; il avait rédigé sa protestation devant trois de ses conseillers intimes, Micer Tomas Malferit, président de sa chancellerie, Juan Cabrero, son chambrier, & Miguel Perez d'Almazan, son secrétaire[5]. On ne peut soutenir, après une pareille série de lâchetés & de trahisons, que l'amour paternel ait jamais eu le moindre empire sur les décisions de Ferdinand. Le « *vieux Marrane*, » comme l'appelle Michelet, n'a jamais connu d'autre amour que celui du pouvoir.

Au mois de juillet 1506 les querelles de Ferdinand & de Philippe ont pris fin; il semble que la malheureuse Jeanne va

1. P. 103.
2. P. 148.
3. P. 149.
4. P. 163.
5. C'est ce que fit plus tard François Ier avec Charles-Quint; les historiens espagnols ne doivent donc pas se montrer trop sévères pour le roi de France.

pouvoir mener une vie plus paisible. Mais Philippe, aigri par la lutte qu'il vient de soutenir, ne songe qu'à se débarrasser de sa femme dont la tristesse & la jalousie l'ennuient, & dont il a toujours à redouter l'opposition. Il fait signer aux grands une consultation qui l'autorise à enfermer sa femme. L'Almirante de Castille demande à voir la reine avant de signer. Il la trouve seule dans une chambre obscure; elle est vêtue de noir, le visage presque entièrement caché par un capuchon. Jeanne le reçoit courtoisement. Il la vient voir deux jours de suite, l'entretient pendant plus de dix heures, & ne note aucun désordre dans ses réponses[1].

Le roi voulait obtenir une réclusion immédiate, l'Almirante l'en détourne & l'engage à entrer à Valladolid en compagnie de la reine. Les peuples s'agitent, ils s'imagineraient facilement que la reine est prisonnière; au moindre mécontentement les grands pourraient se révolter sous prétexte de rendre la liberté à la reine. Comme le mal de Doña Juana vient surtout de la jalousie, une séparation, loin d'être un remède, ne fera que la désespérer encore davantage. N'ayant rien à objecter aux raisons de l'Almirante, Philippe consent à entrer à Valladolid avec la reine[2].

Une foule immense était accourue pour voir la cérémonie, la ville était en fête, des jeux, des réjouissances de toute sorte avaient été préparés; mais je ne sais quelle impression sinistre refoulait la joie populaire. La reine avait fait déchirer un des deux pennons que l'on portait en tête du cortège[3]. Elle fit son entrée sous le dais montée sur une haquenée blanche; mais la haquenée avait un harnais de velours noir, la reine était vêtue de noir, un capuchon noir lui cachait le visage; elle semblait porter le deuil de son bonheur, de sa gloire & de sa raison. Les rois étaient suivis d'une multitude de gens armés; on eût dit la prise de possession d'un conquérant, bien plutôt

1. E nunca respondio cosa que fuese desconcertada.

2. P. 172.

3. M. Rodriguez Villa n'explique pas ce fait étrange. Peut-être y avait-il un pennon aux armes d'Autriche & un pennon aux armes de Castille, & la reine ne voulut-elle tolérer que la bannière castillane?

que l'entrée pacifique de légitimes seigneurs dans la plus fameuse de leurs bonnes villes.

Le 12 juillet 1506, les Cortès reconnurent solennellement Philippe & Jeanne pour roi & reine de Castille, & le prince Charles d'Autriche, leur fils, pour héritier de la couronne après la mort de sa mère. Jeanne comprit si bien l'importance de cette cérémonie qu'elle se fit exhiber les pouvoirs des députés.

Philippe recommença immédiatement ses menées pour obtenir des Cortès l'internement de la reine. Ximenès était partisan de cette mesure de rigueur; son esprit autoritaire y voyait le seul moyen d'assurer l'ordre en Castille.

La plupart des grands y donnaient la main pour plaire au roi; les députés n'osaient trop résister aux raisons du roi, du cardinal & de la première noblesse du royaume; l'Almirante fut encore le seul à défendre la liberté de la reine. Les députés lui demandèrent s'ils seraient soutenus par lui dans le cas où ils se verraient menacés de la colère du roi, & l'Almirante jura qu'il leur prêterait appui[1].

Toutes ces intrigues ne furent pas tenues si secrètes qu'il n'en vînt quelque chose aux oreilles de la reine. Elle haïssait les conseillers flamands de son mari; elle était persuadée qu'ils ne pensaient qu'à l'enfermer dans quelque château. Ses craintes se manifestèrent de la façon la plus vive pendant un voyage à Ségovie, au mois d'août 1506. En approchant d'un petit bourg fortifié appelé Cogeces, Jeanne s'imagina qu'on allait l'y incarcérer; elle se laissa glisser de sa mule, & ni prières ni menaces ne purent obtenir d'elle qu'elle entrât dans la ville; elle passa toute la nuit dans les champs. On ne peut voir encore une preuve évidente de folie dans cette singulière conduite, car on sait que le danger était réel, & que Philippe songeait très sérieusement à faire ce que redoutait la princesse.

La mort l'empêcha de donner suite à ce projet. Il fut pris d'une fièvre ardente & mourut à Burgos, le 25 septembre 1506, après quelques jours seulement de maladie. La reine le soigna avec un dévouement admirable, mais ne versa pas une larme pendant son agonie. Quand elle le vit mort, elle se jeta sur le

1. P. 176.

cadavre, le couvrant de baisers; il fallut l'arracher de force à cet horrible embrassement; elle resta plusieurs jours sur son lit sans vouloir se déshabiller[1].

Jeanne était maîtresse d'elle-même. Il allait être aisé de juger qui avait raison de ceux qui la prétendaient folle ou de ceux qui la disaient aussi capable de gouverner qu'avait pu l'être sa mère Ysabel.

Le doute persista longtemps, car la reine mêla d'une façon étrange les actes de démence insigne aux actes de haute raison.

On la vit s'occuper de ses habits de deuil & changer de mode tous les jours[2].

Elle se fit conduire à Miraflores où le corps du roi avait été déposé; elle fit ouvrir le cercueil & baisa les pieds du mort. Il fallut la renvoyer; elle eût passé la nuit en contemplation devant le cadavre.

Au mois de décembre 1506, elle déclara que le roi devait être enterré à Grenade[3]. Elle le fit mettre sur un char funèbre, & commença à travers les Castilles un pélerinage tragique & grotesque à la fois qui est la plus grande preuve de dérangement d'esprit qu'elle ait donné. Elle alla de Burgos à Torquemada, faisant défense aux femmes de se trouver sur le passage du corps du roi, bivaquant en rase campagne plutôt que d'entrer dans un couvent de religieuses, tous les jours ouvrant le cercueil & baisant les pieds du cadavre qui commençait à entrer en décomposition[4]. Martyr prétend même qu'elle avait ajouté foi aux sots discours d'un moine qui lui avait prédit que Philippe ressusciterait.

Au milieu de toutes ces bizarreries, elle gardait une extraordinaire clairvoyance & savait se faire obéir par tous. Le dimanche qui suivit la mort du roi, les Flamands lui opposèrent le testament de son mari & lui dirent de vendre ses

1. P. 185.

2. P. 185.

3. Les moines de Miraflores ne voulaient pas céder le cercueil de Philippe; elle eut un accès de colère terrible, & l'évêque de Burgos, craignant pour la vie de l'enfant qu'elle portait dans son sein, finit par lui permettre d'enlever le corps du roi. — P. 213.

4. P. 215. Lope de Conchillos écrivait que le roi ne sentait pas le musc.

bijoux pour les payer. Elle prit le testament & leur dit de se retirer parce qu'elle priait pour l'âme du roi[1]. Elle savait que Ximenès ne lui était pas favorable; elle disait volontiers qu'elle ne l'aimait pas, & qu'il était fou[2]; un jour, elle lui ordonna même de sortir du palais[3]. Quand elle sut qu'on avait failli enlever l'infant Ferdinand du château de Simancas, elle donna ordre à Ximenès de prendre toutes les mesures convenables pour assurer la sécurité de l'infant[4]. En revenant de sa première visite à Miraflores, elle consentit à recevoir les pétitions d'un certain nombre d'habitants de Burgos. Ayant révoqué les nominations de conseillers de Castille, faites par son mari, l'un des conseillers révoqués, D. Alonzo de Castilla vint lui demander son maintien. « Où habitiez-vous avant d'être élevé à la dignité de conseiller? lui demanda-t-elle. — A Salamanque, répondit le solliciteur. — Eh bien, retournez-y & continuez vos études » : mot d'autant plus profond, que D. Alonzo n'était pas réputé pour grand clerc[5].

On ne put jamais lui faire adopter de parti hasardeux. On voulait la marier au roi d'Angleterre Henri VII; elle refusa avec indignation[6]. Ximenès voulut se faire nommer[7] régent du royaume, elle lui opposa le refus le plus formel. On parla de mander Ferdinand ou l'empereur Maximilien pour gouverner la Castille, elle répondit que l'un & l'autre lui étaient également chers, mais qu'elle préférait que la Castille fût administrée par son père qui l'avait si glorieusement gouvernée pendant trente ans. M. de Vère & André du Bourg lui demandèrent alors d'écrire au Roi Catholique pour hâter son retour en Espagne; elle refusa encore en disant qu'elle ne voulait pas l'importuner de ses plaintes, alors qu'il avait assez du souci de ses propres affaires[8]. Toutes ces réponses sont d'une personne en pleine possession de sa raison.

1. P. 197.
2. P. 198.
3. P. 205.
4. P. 195.
5. P. 224.
6. P. 206. — P. 212.
7. P. 205.
8. P. 210.

Elle avait conservé un souvenir terrible des violences que Philippe lui avait faites lorsqu'elle avait voulu écrire à son père par l'intermédiaire de Lope de Conchillos & de l'évêque de Malaga; un de ses premiers soins fut de rappeler auprès d'elle ces deux fidèles serviteurs, mais elle marqua une répugnance extraordinaire pour écrire ou pour signer; son esprit terrifié semblait redouter le retour de ses anciens malheurs. Il est probable qu'elle se serait avec le temps décidée à apposer son nom au bas des actes de son gouvernement[1]. On la voit à plusieurs reprises, dans la dernière partie de sa vie, manifester le désir d'écrire, & une des recommandations les plus expresses de Charles-Quint est de ne laisser à sa disposition ni encre ni papier. Mais dans les quelques mois qui suivirent la mort de Philippe il fut à peu près impossible de la décider à signer un acte quelconque. Elle ne laissa pas cependant de s'occuper du gouvernement, & montra beaucoup de jugement dans les quelques mesures qu'elle prit.

Son but était de rétablir toutes choses comme elles étaient au temps de la reine Ysabel. Elle ordonna à son secrétaire, D. Juan Lopez de Lezarraga, de rédiger une cédule révoquant toutes les grâces accordées par son mari depuis la mort de la reine Ysabel, & la fit signer en son nom par quatre membres du conseil de Castille[2]. Elle ordonna au même D. Juan de faire venir auprès d'elle les quatre conseillers les plus habiles & les plus fidèles qu'il pourrait trouver. D. Juan manda les quatre plus dévoués partisans de Ferdinand : Oropesa, Moxica, Polanco & Carvajal. La reine voulut entendre un exposé de la situation du royaume; elle l'écouta avec attention, confia aux quatre conseillers l'expédition des affaires, & leur recommanda d'agir comme ils le faisaient au temps de la reine Ysabel. Elle crut avoir ainsi organisé le gouvernement. Des députés des Cortès vinrent lui présenter de nouvelles requêtes; elle

1. Elle signe en novembre 1506 un ordre de paiement en faveur des chanteurs flamands de sa chapelle (Martyr, Ep. 317), — En juillet 1507, elle signa une lettre de convocation adressée à quatre conseillers de Castille qu'elle avait chargés de gouverner en son nom, & un ordre au Clavero de Calatrava & à l'Adelantade de Grenade d'avoir à lui amener à Hornillos, son fils, l'infant Ferdinand, p. 228.

2. P. 210.

les renvoya auprès du conseil qui était, disait-elle, informé de sa volonté[1].

Sa manière de vivre présentait les singularités les plus grandes, mais il est difficile de voir dans ces excentricités autre chose que les effets d'une douleur surhumaine qui tuait chez la reine toute énergie morale & toute activité[2]. Elle restait de longues heures assise la tête dans ses mains, les yeux fixes, muette & sombre, obsédée par une idée unique, le souvenir de son mari. Tout ce qui pouvait la distraire de cette pensée lui était odieux; elle allait se négligeant de plus en plus, couchant tont habillée, mangeant par terre, & une fois assise ne songeant plus à se lever[3]. Sa douleur la rendait acariâtre & hargneuse. Lope de Conchillos disait qu'il eût fallu à Son Altesse « un chat à cinq pattes[4] » tant elle était difficile à con tenter. Personne ne trouvait grâce auprès d'elle; la duchesse de Roa & la marquise de Denia n'étaient pas de son goût[5], & tout le monde avait à souffrir de sa hauteur.

Le 7 mars 1507 elle se rendit à l'église. Au moment où le prédicateur allait monter en chaire, elle le fit avertir de ne rien dire qu'elle ne fût bien aise d'entendre[6]. Elle s'emporta un jour contre le marquis de Villena qui lui avait amené des solliciteurs[7].

Serait-on parvenu, à force de précautions & de soins, à rendre le calme à cet esprit troublé? Il est permis de le croire, car la folie de la reine ne paraît pas avoir présenté à cette époque le caractère nettement défini des affections incurables. Ce qui est certain, c'est que rien ne fut tenté pour guérir la reine. L'état de la médecine au début du seizième siècle explique en partie ce fait étrange, mais on pouvait au moins adoucir le sort de la malheureuse, & personne ne semble s'en être mis en peine. Doña Juana devait être la victime de l'ambition de son père & de son fils comme elle l'avait été de l'ambition de son mari.

1. P. 211.
2. Martyr, *Epist.* 318.
3. Martyr, *Epist.* 332.
4. P. 215.
5. No son del manjar de S. A. — P. 218.
6. P. 218.
7. P. 224.

IV.

Ferdinand le Catholique était en Italie quand il apprit la mort de son gendre. Il ne se hâta pas de revenir en Espagne, sachant bien que l'anarchie lui ramènerait infailliblement les Castillans.

La turbulence des nobles & leur profonde incapacité politique lui donnèrent bien vite raison. Les Flamands qui avaient accompagné Philippe en Espagne voulaient appeler le prince Charles & l'empereur Maximilien. Ximenès songea un moment à se faire donner la régence par la reine; il ne put y réussir, & devint dès lors le partisan le plus ferme de Ferdinand. La plupart des seigneurs finirent par se ranger à ce parti; mais il y eut sur plus d'un point des séditions & des révoltes: Le comte de Lemos mit le siège devant Ponferrada, D. Diego de Guevara & Félipe de Ala essayèrent d'enlever l'infant D. Fernando. Le désordre fut si grand que tous les gens sensés commencèrent à soupirer après le retour du roi d'Aragon. « Qu'il revienne! écrivait Pierre Martyr, l'Espagne le désire comme la terre sèche désire la pluie. »

Le roi prit son temps, régla toutes ses affaires à Naples, s'arrêta au retour à Savone pour y rendre visite au roi de France, & n'aborda au Grao de Valence qne le 20 juillet 1507.

La reine fit chanter un *Te Deum* pour célébrer l'heureuse arrivée de son père & se rendit au-devant de lui jusqu'à Tortoles. Le char funèbre de Philippe précédait toujours le cortège royal. La reine ne marchait que la nuit « comme il sied aux veuves qui ont perdu le soleil conjugal! »[1].

Quand le roi d'Aragon se rencontra avec sa fille qu'il n'avait pas vue depuis cinq ans, le chagrin & la maladie l'avaient tellement changée qu'il ne put retenir ses larmes; mais il se remit presque aussitôt de cette émotion, il entra avec la reine dans la maison où elle s'était logée, & dès le lendemain, après un entretien de deux heures, il annonça à ses fidèles que

1. Martyr, *Epist.*, 359.

Jeanne lui avait remis le gouvernement; il commença à nommer aux emplois & à prendre les mesures politiques que réclamait la situation [1].

Dans sa joie de voir son autorité rétablie en Castille, Ferdinand eut quelques mouvements de magnanimité; la soumission de sa fille l'avait touché, il se montra pendant quelque temps un père vraiment tendre & plein de sa sollicitude.

Il engagea Doña Juana à s'établir dans une localité plus agréable que Tortoles; il l'installa à Santa Maria del Campo, à six lieues de Burgos; il lui permit de voyager la nuit, suivant son habitude, & de se faire accompagner par le char funèbre de Philippe. Le 28 septembre, il assista avec sa fille au service de bout de l'an qui fut célébré pour le repos de l'âme de Philippe. Ximenès venait d'être nommé cardinal; le roi se proposait de fêter avec éclat la remise du chapeau, mais la reine fit observer qu'on ne pouvait célébrer une fête là où se trouvait le corps de son mari, & Ferdinand obéit encore à ce caprice; la cour se transporta dans une « *aldea* » des environs appelée Mahamud [2].

Bientôt il se lassa des bizarreries de sa fille. Ne pouvant la décider à venir à Burgos, il l'interna à Arcos (octobre 1507 [3]). Au mois de juillet 1508, il lui enleva son fils l'infant D. Fernando & lui donna pour grand majordome, Mossen Luis Ferrer, un rude Aragonais de ses amis, homme d'une fidélité à toute épreuve, qui avait rempli les délicates fonctions d'ambassadeur d'Aragon auprès du roi Philippe pendant les derniers mois de sa vie [4].

Dans la solitude d'Arcos, la maladie de la reine fit de rapides progrès. Une lettre de l'évêque de Malaga à Ferdinand (9 octobre 1508) [5] donne sur la vie de la princesse les détails les plus tristes. Elle est restée deux mois sans changer de chemise, elle ne se lave pas la figure, elle ne prend pas soin de se coiffer, elle dort sur le sol de sa chambre, elle mange par

1. P. 232.
2. Mart, *Epist.*, 364.
3 Mart, *Epist.*, 367.
4. Pp. 235-174.
5. P. 235.

terre sans assiette, elle reste souvent plusieurs jours sans entendre la messe.

Quoique un pareil état fût lamentable, il n'en faudrait pas conclure encore à la folie incurable. Le roi Philippe V, petit-fils de Louis XIV, a présenté pendant de longs mois les mêmes symptômes d'aliénation mentale, & on l'a vu ressaisir tout à coup sa volonté & son intelligence le jour où un événement imprévu vint réveiller son attention [1].

Au lieu de tout mettre en œuvre pour distraire Jeanne de sa mélancolie, on fit sa prison plus étroite, on la mura avec sa folie dans une salle obscure du château de Tordesillas.

Arcos n'offrait pas de sécurité au Roi Catholique. Il avait ordonné à D. Juan de Rivera, capitaine général de Castille, de garnir de troupes tous les environs de la petite ville; il craignait un coup de main qui mettrait la reine au pouvoir de quelque grand seigneur mécontent [2].

Au mois de février 1509, il résolut de se garantir de toute inquiétude. Le 14 février, à trois heures du matin, il se présenta chez la reine & l'engagea à partir immédiatement pour Tordesillas. Cette heure extraordinaire devait donner à penser à la reine que le roi attachait une grande importance à son départ, & Jeanne, qui ne voyageait que de nuit, n'avait aucune excuse à faire valoir pour rester à Arcos. Ferdinand employa tour à tour les prières & les menaces [3]. Jeanne se laissa persuader; elle permit qu'on lui ôtât les misérables haillons qui la couvraient, & le jeudi 15 février 1509, à la nuit tombante, elle prit le chemin de Tordesillas, précédée comme à l'ordinaire par le char funèbre de D. Philippe.

Le château de Tordesillas était bâti sur une coi
élevée qui domine le cours du Duero. La vallé
arbres & quelque verdure, mais de chaque
tend au nord comme au sud la plaine
déboisée, d'aspect stérile & désolé.
vaste, & sans jardins, n'avait po

1. Rodriguez Villa. — *Patino y*
2. P. 238.
3. Mart., *Epist.*, 410-431.

terrasse donnant sur la rivière. Dans ce château, la reine eut une chambre si sombre qu'il y fallait allumer des bougies en plein jour. L'infante Catherine, sa plus jeune fille, occupa une chambre plus petite derrière celle de sa mère; un corridor servait de chapelle.

La simplicité de la vie espagnole est telle que la reine put se contenter d'une installation aussi peu confortable. On ne peut pas affirmer que Ferdinand ait compris combien il était indigne de lui de réduire la reine de Castille à un pareil degré de misère. On ne peut toutefois s'empêcher de trouver le choix du lieu extraordinaire. La raison d'Etat exigeait peut-être que la reine fût prisonnière; on pouvait, on devait lui donner une prison vraiment royale & non l'ensevelir vivante dans un véritable *in pace*.

On ne peut pas dire que Doña Juana n'ait pas été traitée avec le respect extérieur dû à son rang. M. Rodriguez Villa nous donne dans l'appendice de son livre les détails les plus curieux sur le mobilier de la reine & sur l'organisation de sa maison. La reine avait des bijoux d'une grande richesse, colliers de perles, croix, bagues, bracelets d'or émaillé, joyaux enrichis d'émeraudes & de rubis, garnitures de boutons en or & pierreries, pommes d'or, reliquaires d'or, bourses d'or, agrafes d'or pour manteaux & pour chemises, tout un musée d'orfèvrerie, toute une collection charmante de bibelots & d'objets de curiosité[1]. Le nombre de ses serviteurs montait à deux cent trois[2], parmi lesquels on remarque quarante-trois hallebardiers & vingt-quatre chasseurs de garde, sept dames de compagnie & qui[illegible] femmes de chambre, un officier de la coupe, des porte[illegible] litière. La majesté royale resta donc intacte aux yeux [illegible]le, & les ge[illegible]i passaient par Tordesillas pouvaient [illegible] l'import[illegible]e la garnison de l'importance de la [illegible]ère. Mai[illegible] fit tout ce qu'exigeait l'étiquette on [illegible]en de ce[illegible]scrivait l'humanité.

[illegible]509 à 1[illegible]que de sa mort, Ferdinand ne vint que [illegible]is (nov[illegible]10, janvier 1513) à Tordesillas, cha-

[illegible]513.

[illegible]endic[illegible]

que fois, pour donner des ordres plus rigoureux. L'apathie de la reine était extrême; le roi plaça auprès d'elle « douze femmes nobles qui devaient veiller sur elle & la vêtir même contre son gré[1]. » Fr. Prudencio de Sandoval ajoute que ces mesures eurent quelque effet parce que les femmes n'hésitaient pas à employer la force quand la reine ne cédait pas à leurs raisons. Mossen Luis Ferrer, gouverneur de Tordesillas, déclara plus tard que Ferdinand l'avait autorisé à donner des coups de corde (*dar cuerda*) à la reine, & qu'il n'avait pas été en son pouvoir de faire autrement[2]. Les idées médicales du seizième siècle excusent en partie cette barbarie; mais une raison plus solide que celle de Doña Juana eût succombé dans un pareil milieu.

V.

Ferdinand le Catholique mourut le 23 janvier 1516. Un des premiers soins de Ximenès fut d'enjoindre à Mossen Luis Ferrer de ne pas se mêler de la santé de la reine dont le soin était réservé au Dr Soto, son médecin. Mossen Ferrer donna sa démission, & le cardinal l'accepta. Le 3 avril 1516, D. Hernan, duc d'Estrada, fut nommé gouverneur de Tordesillas[3].

Le 30 avril, le nouveau roi qui était encore en Flandre, envoya ses premières instructions au cardinal au sujet de la reine; il voulait que sa mère fût *très bien traitée*, *mais aussi très bien gardée*, & parlait de confier sa garde à un Flamand. Ximenès eut toutes les peines du monde à le détourner de ce projet dont les Castillans eussent considéré l'exécution comme un affront intolérable.

Malgré sa triste situation, Jeanne avait encore l'esprit très lucide. Un des « *monteros* » chargés de la garder, lui dit un jour pour la faire enrager : « Madame, le roi D. Carlos, votre fils & notre seigneur, est arrivé. » Elle lui répondit fièrement : « Il n'y a qu'une reine, c'est moi; mon fils n'est que prince. »

1. P. 246.
2. Ferrer a Cisneros, 6 mars 1516. — p. 266.
3. P. 267.

D. Carlos arriva en Espagne le 19 septembre 1517. Ce fut seulement le 12 décembre qu'il se présenta à Tordesillas avec sa sœur l'infante Léonor, pour voir sa mère. L'entrevue fut vraiment touchante. Jeanne embrassa ses enfants & écouta en souriant le compliment de bienvenue que lui fit le roi, puis elle prit les mains de son fils & de sa fille, & leur dit avec une émotion profonde : « Quoi, vous êtes vraiment mes enfants... comme vous avez grandi en peu de temps! Que Dieu soit loué & béni! Combien vous avez enduré de peines & de périls en venant de si loin, mes enfants! Vous devez vous trouver fatigués; il est déjà tard; le mieux est d'aller vous reposer jusqu'à demain. » Les princes se retirèrent; mais M. de Chièvres resta seul avec la reine, & lui fit comprendre qu'il serait bon qu'elle laissât le gouvernement d'Espagne à son fils. La reine y consentit avec joie, & marqua la plus grande tendresse à ce fils « qui lui rappelait, disait-elle, son défunt mari[1]. »

Elle donna bientôt une nouvelle preuve d'intelligence & de volonté. Charles-Quint n'avait pu voir sa jeune sœur Catherine condamnée à vivre avec sa mère dans ce noir château de Tordesillas. Il avait fait enlever l'enfant par un serviteur dévoué, & grande avait été la joie de la petite fille quand elle s'était vue à la cour, & qu'on l'avait vêtue en vraie princesse. Mais lorsque la reine s'aperçut du départ de sa fille, elle déclara résolument qu'elle ne mangerait pas tant que Catherine ne lui serait pas rendue. On crut d'abord que ce serait une vaine menace; la malheureuse resta trois jours sans manger. Le roi Charles, averti, manda sa sœur auprès de lui, & lui annonça, non sans une nuance d'embarras, qu'il fallait retourner à Tordesillas. L'infante avait onze ans; elle ne versa pas une larme & répondit simplement qu'elle était prête à faire tout ce qu'il plairait au roi de lui commander. Charles accompagna sa sœur à Tordesillas & la remit à sa mère, en obtenant pour elle quelques adoucissements à sa triste réclusion[2]. Ce joli épisode fait

1. P. 271. Relation de Lorenzo Vital, qui faisait partie de la suite du roi.
2, P. 272. — M. Rodriguez Villa ne nous dit point d'où il a tiré ces curieux détails.

honneur à Charles & à l'infante; il montre aussi que la reine était moins docile avec son fils qu'avec son père & son mari, & savait encore se faire respecter & obéir.

Le 15 mars 1518, le roi nomma gouverneur de Tordesillas & de la maison de la reine D. Bernardo de Sandoval y Rojas, marquis de Denia & comte de Lerma. Le marquis garda cette charge jusqu'à sa mort (1535), & fut remplacé par son fils D. Luis, qui exerça ces mêmes fonctions jusqu'au décès de la reine (1555).

Le nouveau gouverneur ne semble pas avoir été un bourreau comme Mossen Luis Ferrer, mais ce fut certainement un homme d'un esprit fort étroit, tout rempli de son importance & très effrayé de sa responsabilité. Il s'ensuivit qu'il fit endurer à la reine quantité de vexations inutiles, qu'il oublia en fait sinon en paroles le respect qu'il lui devait, & qu'il rendit sa prison plus rigoureuse en raison même de la peur qu'il avait de la voir s'évader.

M. Rodriguez Villa nous a donné de nombreux extraits de la correspondance du marquis de Denia avec Charles-Quint. Ces lettres sont extrêmement intéressantes pour l'étude de l'état mental de la reine.

Elle paraît avoir été mieux soignée & avoir repris quelque régularité dans ses habitudes; elle mange à des heures réglées, elle se couche quelquefois. Elle a encore des accès de colère; il lui arrive de jeter des cuvettes à la tête de ses servantes[1], mais elle s'apaise facilement & se montre même affectueuse avec le marquis.

Cependant les soins qu'on lui donne sont plus minutieux qu'intelligents. On ne lui permet pas de bouger de sa chambre. Elle demande qu'on ouvre une porte sur la galerie qui longe son appartement, le marquis refuse[2]. Une épidémie éclate aux environs de Tordesillas, le marquis a peur qu'elle ne gagne la ville, il en fait boucher les portes avec de la terre; il n'en reste plus que deux & il les fait bien garder, ajoute-t-il naïvement[3]. La peste n'entre pas, & l'on peut s'en éton-

1. P. 277.
2. P. 292. — 4 juillet 1520.
3. 10 août 1518. — P. 282.

ner, mais la reine & sa fille vivent dans une telle malpropreté que l'infante attrape la gale[1].

On ne se contente pas d'exiger de la reine qu'elle prenne les soins indispensables à sa santé, on veille aussi à son salut, & quoiqu'on la dise inconsciente & folle, on la traite sur ce point comme si elle avait toute sa raison. La grande affaire du marquis est de lui faire entendre la messe; quand il a réussi à l'y décider, il en est tout fier & chante victoire[2].

Le marquis sait que bien des gens murmurent contre lui & ne laisse pas d'en être inquiet. On dit qu'il tient la reine prisonnière! Il est bien éloigné d'y penser! mais il ne permet à personne de la voir ni de lui parler[3], & Charles-Quint est d'accord avec lui sur ce point[4]. La folie de la reine est étrange; elle dit parfois des choses capables de remuer les pierres[5], il est bon que ces choses ne soient entendues que des serviteurs du roi. Quand elle déraisonne, il faut la tenir cachée par respect pour la majesté royale; quand elle est lucide, il faut la cacher encore à cause des grands inconvénients qui pourraient se produire si on lui accordait quelque liberté. C'est ainsi que pense le Roi, & Denia obéit.

La reine voudrait sortir de temps en temps pour aller en face du château, à l'église de Santa Clara[6], Denia s'y oppose obstinément, quoiqu'il avoue avoir été un jour bien tenté de lui accorder cette faveur[7]. La reine voudrait voir quelques grands, elle voudrait leur écrire, savoir un peu ce qui se passe à Valladolid, savoir ce que fait son fils[8]. Denia répond à tout par des refus & ajoute durement : « que le Roi Catholique a eu ses motifs pour mettre la reine où elle est, & que s'il avait suivi certains conseils il aurait pris un autre parti[9] ». La reine est généreuse, elle voudrait avoir quelqu'argent

1. 6 juin 1519. — P. 287.
2. P. 281 & p. 286. — 13 septembre 1518.
3. P. 292. — 21 juillet 1520.
4. P. 278. — 19 avril 1518.
5. P. 289. — octobre 1519.
6. P. 287. — 20 août 1519.
7. P. 289. — 26 septembre 1519.
8. P. 288. — 6 juillet 1519.
9. P. 290. — fin 1519.

Denia est d'avis qu'il ne faut pas lui en donner[1]. Elle octroie à son cordonnier quatre cents charges de blé, Denia refuse d'abord de rien accorder, & finit par s'arranger avec l'homme pour douze charges par an[2].

Deux personnes seulement ont pitié de la reine : Pedro de Araiz, secrétaire de Denia, conseille à Charles-Quint d'envoyer à sa mère quelque petit présent, un bijou d'or qui l'amuse un instant[3]; Fr. Juan de Avila, chapelain de la reine, rappelle au roi ses devoirs envers sa mère dans un langage qui ne manque pas d'élévation[4]. Ce sont des voix perdues qui n'arrivent pas jusqu'au cœur du roi.

Doña Juana se sent captive & semble comprendre de plus en plus clairement l'horreur de sa situation. Elle s'offense de n'avoir personne à qui parler[5]; elle ordonne au marquis d'écrire au roi pour qu'il la fasse mieux traiter & lui fournisse plus régulièrement ce dont elle a besoin[6]. Elle déclare qu'elle ne peut plus souffrir la vie qu'elle mène; elle dit que si on lui enlève l'infante comme on lui a déjà enlevé l'infant D. Fernando, elle se jettera par la fenêtre ou se tuera avec un couteau[7].

Une occasion inespérée de recouvrer sa liberté devait bientôt s'offrir à la reine. Le despotisme hautain du jeune roi Charles, les pilleries de ses Flamands avaient soulevé toute la Castille, & les principales villes s'étaient unies pour la défense des vieilles libertés de la nation. Le 29 juillet 1520, la *Santa Junta de las Comunidades* célébra sa première réunion à Avila, & les confédérés pensèrent aussitôt à s'assurer de la reine, bien persuadés qu'ils auraient cause gagnée s'ils pouvaient la décider à se joindre à eux. Adrien d'Utrecht, nommé régent d'Espagne par Charles-Quint, eut de son côté la même idée. Jeanne redevint pour un moment le personnage le plus important de l'Espagne & se vit courtisée par les deux partis.

1. P. 291. — Mai 1520.
2. P. 406. — *Bibl. Acad. Hist. ms.*, 188.
3. P. 281. — Juillet 1518.
4. P. 288. — 8 juin 1519.
5. P. 288. — 6 juillet 1519.
6. P. 289. — Octobre 1519.
7. P. 291. — Fin 1519.

Le président de Castille, Rojas, se rendit le premier à Tordesillas & demanda à la reine de signer quelques mesures contre les comuneros. Doña Juana marqua le plus vif étonnement & parla avec toute la raison qu'on pouvait attendre d'une personne qui était restée si longtemps étrangère à la vie publique de l'Espagne, & qu'on trompait jusqu'à lui faire croire que son père mort depuis quatre ans était encore en vie. « Voilà quinze ans, dit-elle, qu'on me trompe & qu'on ne me traite pas aussi bien qu'on le dit, & le marquis tout le premier m'a menti. — C'est vrai, Madame, répondit Denia tout confus, je vous ai menti, mais je l'ai fait pour vous ôter tout sujet d'inquiétude, & je vous fais présentement savoir que votre père est mort; j'ai été à son enterrement. — La reine, tout angoissée, se tourna alors vers le président Rojas & lui dit : — Croyez-moi, évêque, il me semble que tout ce que je vois & tout ce qu'on me dit est un rêve. — Le président voulut profiter de l'occasion & dit à Doña Juana : — Madame, V. A. fera en signant un plus grand miracle que n'en fît jamais saint François, car après Dieu, le salut de ces royaumes est en vos mains. — Soyez en repos pour l'instant, répondit la reine, & revenez un autre jour[2]. » Elle refusa de rien signer sans avoir réfléchi. Le lendemain elle reçut encore dans sa chambre les membres du conseil de Castille. Rojas lui fit observer qu'il n'y avait point de sièges, & que le conseil ne pouvait se tenir ainsi. Elle commanda d'en apporter; mais comme on apportait des chaises : « Non, dit-elle, pas de chaises, un banc suffit, c'est ainsi qu'on faisait du vivant de la reine ma mère; donnez une chaise pour l'évêque! » Elle avait donc gardé l'entière conscience de sa grandeur, & son orgueil ne cédait qu'à sa piété.

La reine semblait disposée à signer les décrets que lui demandaient les conseillers, mais elle les renvoya pour se consulter avec leurs collègues, & avant qu'ils fussent d'accord, Valladolid était au pouvoir des comuneros.

Le 29 août 1520, Tordésillas était occupé à son tour. D. Juan de Padilla se rendit auprès de la reine, & en obtint une audience. Il lui dit qu'il était le fils de Pedro Lopez de

1. P. 303.

Padilla, capitaine général de Castille du temps de la reine Ysabel, & qu'il venait avec les gens de Tolède se mettre aux ordres de S. A. La reine répondit comme elle l'avait fait à Rojas, qu'elle était fort étonnée de tout ce qu'elle apprenait, & que si elle avait connu la mort du roi son père, elle serait sortie de sa retraite pour remédier au mal qui se faisait. Elle nomma Padilla capitaine général dans le royaume; mais elle ne signa pas sa nomination, ce qui eût assuré la victoire des comuneros[1].

Le peuple de Tordésillas était très monté contre Denia; la plupart des serviteurs de la reine disaient que S. A. avait été retenue prisonnière par lui & le détestaient[2]. La junte des comunidades le destitua assez brutalement. On ne lui donna qu'une heure pour faire ses malles & sortir de la ville. On nomma gouvernante de la maison de la reine Doña Catalina de Figueroa, femme d'un chevalier comunero appelé Quintanilla.

La reine était libre. Il est très difficile de savoir exactement quelle a été sa conduite pendant cette période décisive de son existence. D'après les lettres du cardinal de Tortosa, la santé de la reine aurait beaucoup souffert de l'absence du marquis & de sa femme; les habitudes de régularité qu'ils avaient eu tant de peine à lui donner auraient disparu; elle n'aurait plus eu d'heures réglées, ni pour le repos ni pour le sommeil; elle serait restée jusqu'à trois jours sans manger[3]; mais on doit tenir ces détails pour suspects. Au mois de décembre 1520, D. Lope Hurtado écrivait à Charles-Quint que la reine était en très bonne santé, qu'elle appelait souvent le comte de Benavente auprès d'elle, & le gardait deux ou trois heures à chaque visite[4].

Il est impossible de ne pas reconnaître que l'intelligence de Jeanne semblait prête à se réveiller. Le 24 septembre 1520, la Junte des comunidades tint séance au palais; les députés des villes confédérées baisèrent la main de la reine. Le doc-

1. P. 308.
2. P. 321.—Le cardinal de Tortosa à Charles-Quint.—4 septembre.—14 septembre 1520.
3. Pp. 326 & 328
4. P. 345.

teur Zuñiga fit à S. A., au nom de tous ses collègues, un exposé de la situation du royaume & des demandes de la Junte. La reine voulut s'asseoir pour l'écouter plus à l'aise & répondit longuement à ce qui lui avait été dit. Rien ne marque le moindre désordre dans son discours : elle regrette la mort de son père, car elle a été bien tranquille tout le temps qu'il a vécu ; elle aime tous ses sujets & s'afflige de les savoir malheureux ; « mais comme le roi son seigneur (Ferdinand) l'a mise ici (elle ne sait si c'est à l'instigation de celle qui prit la place de la reine sa mère[1] ou pour d'autres considérations que S. A. connaissait bien), elle n'a pu mieux faire. » Si elle ne s'est mêlée de rien, c'est pour ne pas nuire à ses enfants. Elle fera désormais tout son possible pour s'occuper des affaires. Elle demande seulement encore quelques jours de répit pour se consoler de la mort du roi son père[2], & promet de gouverner aussitôt qu'elle aura repris courage[3].

Au sortir de cette séance, les députés des communes étaient pleins d'espoir ; il semblait que l'on touchât enfin au moment où Jeanne, sortant de la réserve qu'elle avait gardée jusque-là, allait faire acte de souveraine, & les ennemis des communes ne se faisaient aucune illusion sur les conséquences d'un pareil acte. Que la reine vînt à signer une seule déclaration, & toute l'Espagne se ralliait à elle[4]. La junte ordonna des prières publiques pour l'entier rétablissement de la reine (26 septembre). Les députés redoublèrent leurs instances pour obtenir la signature royale, & plusieurs fois ils se crurent sur le point de réussir ; mais la reine les remettait de jour en jour, cédant probablement à l'influence secrète des ennemis des communes. Le bons sens populaire comprenait très bien ce que cette conduite avait de politique & de prudent. « Le roi signe tout, disait-on, & la reine ne signe rien, — la reine a bien plus d'esprit que le roi[5]. »

1. La reine veut parler de Germaine de Foix.
2. Elle ne connaissait la mort de Ferdinand que depuis le 29 août précédent.
3. Procès-verbal de la séance dressé par les notaires Juan de Miruena, Antonio Rodriguez & Alonso Rodriguez de la Palma, pp. 315-318.
4. P. 328. — Cardinal de Tortosa à Charles-Quint. — 21 octobre 1520.
5. P. 351. — Cardinal de Tortosa à Charles-Quint. — 16 janvier 1521.

Pour soustraire Jeanne à toutes les influences étrangères qui contrariaient la sienne, la Junte eût voulu lui faire quitter Tordésillas & l'amener à Tolède ou à Ségovie. Elle fut longtemps à se décider, puis finit par ordonner de préparer le char funèbre de D. Philippe[1] : c'était donner le signal du départ; malheureusement pour les communes il était trop tard.

Charles-Quint avait dès le mois de septembre associé l'amiral & le connétable de Castille au cardinal de Tortosa dans la régence du royaume. Ces deux grands seigneurs avaient réuni des troupes a Briviesca & s'emparèrent de Tordésillas presque sans coup férir, le 5 décembre 1520. Étrangère aux querelles des partis, Jeanne voulait ouvrir les portes avant la bataille; le connétable & l'Almirante, les grands de Castille qui les accompagnaient, tous ces gens étaient ses amis & ne venaient que pour la servir[2]. Elle leur fit le meilleur accueil après leur victoire & n'eut pas le moindre soupçon que c'en était fait de son éphémère royauté.

Les grands venaient faire leur cour à Doña Juana & à l'infante Catalina; mais avec eux était revenu Denia « plus passionné qu'il ne fallait[3], » jaloux de se venger des affronts qu'il avait endurés au mois de septembre précédent. Avant même de connaître la prise de Tordésillas, Charles-Quint avait ordonné le rétablissement de Denia[4]. Il ne lui paraissait pas bon de changer le gardien de la reine; il savait ce que valait Denia, & ne pouvait trouver dévouement plus aveugle. Denia croyait à la folie de Jeanne & ne voulait même pas que l'on essayât de la guérir : « l'Almirante, disait-il, est très occupé à guérir notre dame la Reine, & quoique V. M. en fût bien aise, ce sont choses où l'on ne doit pas penser sans votre commandement, d'autant que ce serait une autre résurrection de Lazare[5]. »

1. P. 343.
2. P. 344. — Lope Hurtado à Charles-Quint. — 10 décembre 1520.
3. P. 349. — Le grand commandeur de Castille à Charles-Quint. — décembre 1520. — P. 352. — Le cardinal de Tortosa à Charles-Quint. — 22 janvier 1521.
4 P. 346. — Charles-Quint à l'infante Catalina. — Worms, 17 décembre 1520.
5. P. 359.

Charles-Quint était absolument de cet avis; Denia fut remis en possession de son office dès le mois de décembre 1520.

Au mois de mai 1521, la marquise rentra au château de Tordésillas; les femmes qui s'occupaient de la reine & qu'elle avait tant de peine à souffrir reprirent leur fonctions; tout rentra peu à peu dans l'ordre & le silence.

La jeune infante Catherine se résigna moins aisément que la reine à cette nouvelle réclusion. Elle avait quatorze ans, elle avait vu la porte de sa prison s'entr'ouvrir un instant; de grands seigneurs & de grandes dames, comme la comtesse de Modica, femme de l'Almirante, lui avaient parlé d'avenir, de mariage; le joug de la marquise de Denia lui parut bien dur à supporter, & elle osa en écrire à l'empereur en cachette de la duègne qui lui eût « arraché les yeux » si elle l'eût su. La marquise lit ses lettres, lui prend celles qu'elle reçoit de l'empereur, lui donne les réponses à signer tout écrites, la sépare de ses serviteurs les plus aimés & empêche qu'on vienne la voir; la marquise la traite publiquement tout comme si elle était sa propre fille. On veut aussi lui faire changer son confesseur. Sa garde-robe est en mauvais état, tout passe aux Denia. Ils ont fait demander à l'Empereur, par l'infante, la permission d'utiliser pour elle quelques étoffes d'or, quelques joyaux de la reine, & jamais elle n'en a rien vu; ils ont tout pris. Enfin, les Denia confinent la reine dans sa chambre pour avoir le reste du palais à leur disposition[1].

On ne sait quelles suites eut ce petit complot de pensionnaire écrivant en cachette à ses parents & médisant de sa maîtresse; mais le témoignage de l'infante est accablant pour les Denia. Mesquins, hautains & avides, ces geôliers méritaient réellement la haine que tout le monde leur portait. On en voudrait douter que Denia achèverait lui-même de se révéler dans ses lettres à l'Empereur. Il conseille sans cesse des mesures de rigueur; il voudrait qu'on enfermât la reine au château d'Arevalo; l'une des plus tristes villes de Castille; il pense que si l'Empereur voulait permettre d'employer la contrainte (*premia*), à l'égard de sa mère, ce serait très avantageux au service

1. P. 372.

de Dieu & même très utile à S. A.[1]. Cette pensée ne le quitte pas, car il y revient quatre ans plus tard dans une autre lettre à Charles-Quint, & l'exprime presque dans les mêmes termes[2].

Charles-Quint finit par considérer la situation de sa mère comme définitivement réglée & n'y pensa plus. Il agit comme si elle était morte. Il supprima son nom de tous les actes officiels. Pressé par les besoins d'argent il lui enleva ses bijoux & ne parut plus s'intéresser qu'à la seule affaire de son salut.

Les écrivains Espagnols ont pris grand intérêt à cette question & sont effectivement arrivés à venger Doña Juana de l'accusation d'hérésie lancée contre elle par Bergenroth; mais il importe peu à l'histoire que Jeanne ait reçu ou non les derniers sacrements; ce qu'il importe de connaître, c'est l'état intellectuel de la reine dans la dernière partie de sa vie. Il est regrettable, à ce point de vue, que M. Rodriguez Villa n'ait pas jugé à propos de résumer la correspondance des marquis de Denia avec Charles-Quint pendant cette longue période. La dernière lettre citée par lui est du 23 février 1531. Elle montre que la reine conservait encore à cette époque quelque lucidité; elle reconnaissait ses enfants & demandait tous les jours des nouvelles du prince des Asturies (Philippe II) & de sa sœur[3].

M. Rodriguez Villa passe brusquement de 1531 à 1552. Vingt & un ans de captivité & de solitude n'avaient pu améliorer la position de la reine. Cependant on dirait, à lire les lettres de 1552, que quelques mois seulement les séparent des précédentes. La reine est visitée par saint François de Borgia; elle le reconnaît, lui fait très bon accueil; il la décide à se confesser & il lui donne l'absolution[4].

Deux ans plus tard (avril 1554), le P. Borgia revint voir la reine; elle avait des hallucinations & racontait mille histoires extraordinaires sur les femmes qui la servaient, disant qu'elles se moquaient des choses saintes, crachaient sur les saintes images & faisaient des ordures dans le bénitier; elle les prend pour

1. P. 379. — 25 janvier 1522.
2. P. 332. — 23 mai 1525.
3. Pp. 384 & 385. — Denia au prince D. Philippe. — 9 mai 1552.
4. P. 386.

des sorcières[1]. Elle disait aussi qu'une civette avait mangé l'infante de Navarre & la reine Ysabel avait mordu le Roi Catholique, lui avait ramené ses femmes, & restait tout près de sa chambre pour la manger aussi[2]. Cette fois la reine délirait; mais on ne doit pas oublier qu'elle avait alors soixante-quinze ans, & que beaucoup de personnes qui ont été raisonnables toute leur vie ne montrent pas à cet âge beaucoup plus de sens que Jeanne la Folle. Le P. Borgia & le P. de la Croix reconnaissent d'ailleurs que tout en racontant ces extravagances la reine mettait beaucoup d'ordre & beaucoup de suite dans son récit. Au moment même de sa mort (avril 1555), elle recouvra presque complètement sa lucidité d'esprit. Saint François de Borgia fut sur le point de lui donner la communion, un docteur en théologie de Salamanque, le docteur Sosa, fut appelé par saint François pour juger ce cas de conscience : il décida qu'elle ne pouvait recevoir l'Eucharistie, mais qu'elle était très capable de recevoir l'Extrême-Onction. Elle semble donc s'être tenue jusqu'à sa dernière heure sur l'extrême limite de la raison & de la folie.

M. Rodriguez Villa termine son ouvrage par des conclusions très nettes, auxquelles nous acquiesçons en grande partie. Il ne reste à peu près rien du fameux système de Bergenroth. Denia a été un véritable tyran, mais la reine n'a pas été hérétique, & on ne lui a pas donné « *la cuerda* » pour ses opinions religieuses. Elle a été folle, mais sa folie n'a été ni continue, ni complète.

Sur tous ces points nous sommes d'accord avec M. Rodriguez Villa. Nous croyons cependant qu'il a fait trop bon marché de la question d'hérédité. La grand'mère maternelle de la reine Jeanne a été folle; son arrière-petit-fils, D. Carlos, a été fou; l'arrière-petit-fils de Philippe II, le triste Charles II, a été presque idiot; cela fait, si nous comptons bien, quatre cas de folie prouvée dans la même maison en deux siècles & demi. N'est-on pas en droit de conclure que le tempérament de la reine la prédisposait à la folie[3]?

1. P. 387. — P. Francisco al principe D. Felipe. — Mayo 1554.
2. P. 392. — P. Fr. Luis de la Cruz al principe D. Felipe. — 15 mai 1554.
3. L'importance capitale de l'hérédité dans les maladies du système nerveux nous

M. Rodriguez Villa voit dans la démence de Jeanne-la-Folle un effet de la jalousie & de la douleur. En perdant son mari, Jeanne perdit tout désir de vivre; avec l'amour elle sembla avoir perdu toute raison d'être. C'est vrai. Mais ne faut-il pas

a été affirmée par M. le D[r] Fayel, professeur de physiologie à l'Ecole de médecine de Caen, qui a bien voulu prendre connaissance de notre étude, & qui voit dans Doña Juana une *héréditaire caractérisée.*

M. le D[r] Déjerine, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Charité, a présenté au concours d'agrégation de 1886 une thèse sur « l'hérédité dans les maladies du système nerveux. » (Paris, Asselin & Houzeau, 1886, in-4°). On trouve à la page 92 de cet ouvrage un tableau des cas de *névropathie héréditaire* observés dans la famille royale d'Espagne depuis 1449 jusqu'en 1700. Nous en détachons ce qui concerne Doña Juana, ses ascendants & descendants les plus proches.

Juan II de Castille, prince faible, *imbécile*. Son règne ne fut qu'une minorité prolongée; ép. *Ysabel de Portugal*, folle pendant les dernières années de sa vie.

Ysabel la Catholique, vigueur physique & morale; ép. *Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon*, vigueur physique, meurt *mélancolique* en 1516. (Bird *Allgem. Zeitschrift. f. Psych.*, 1850, VII, p. 227.)

Jeanne-la-Folle, *mélancolique*, *jalouse*, considérée comme *folle* par le Gouvernement espagnol & enfermée pendant cinquante ans dans le château de Tordesillas. *Hallucinations*, *démence*, *gâteuse*; ép. *Philippe d'Autriche*, fils d'un *excentrique* & d'une *mélancolique*.

Charles-Quint, taille petite, santé faible. Parole lente & bégayante. Menton proéminent rendant la mastication difficile. *Mystique*, *mélancolique*, *épileptique*, goutteux, glouton & gourmand.

Philippe II, faible de corps, caractère obstiné, sévère, *superstitieux*.

Don Carlos, *difforme*, boiteux, bossu, menton proéminent comme Charles-Quint; n'a parlé qu'à cinq ans; articule difficilement les *r*. Infantilisme. Caractère *irritable*, inégal, turbulent, brutal, cruel, glouton, gourmand. Intelligence peu développée, inégale. Son père l'appelait *fou* & le traitait comme criminel. Chute sur la tête à seize ans, érysipèle, trépanation du crâne, délire, paralysie de la jambe droite. Mort en prison à vingt-trois ans.

Le D[r] Déjerine n'hésite pas à voir dans Doña Juana une *héréditaire*. C'est une *dégénérée supérieure*, un de ces êtres « capables d'acquérir une instruction étendue, mais présentant une désharmonie complète, un manque d'équilibre de toutes les facultés mentales. » (Déjerine. *op. cit.*, p. 59.)

A la page 91 de son traité, le D[r] Déjerine parlant de l'hérédité dans la genèse des folies dites sympathiques, décrit ainsi la marche générale de cette sorte de maladie. « Elle n'a pas de catactère particulier, elle peut se manifester à une époque quelconque du processus organique qu'elle accompagne, tantôt brusquement, le plus souvent d'une façon graduelle. C'est d'abord *une perversion des sentiments moraux & affectifs*, une tendance à l'égoïsme, *de la susceptibilité*, *de la défiance*, *des*

ajouter que la maladie mentale causée par la jalousie a été aggravée par la terreur & rendue incurable par l'abandon, la solitude, les mauvais traitements & la persécution mesquine de Denia?

Mariée à dix-sept ans au plus beau prince de la chrétienté, Jeanne se donna à lui corps & âme, & si complètement qu'il lui fut impossible de se reprendre. Joyeux, brutal & sensuel, Philippe ne tarda pas à la dédaigner, & elle souffrit toutes les tortures qu'une jalousie furieuse peut infliger au cœur d'une Espagnole. A la première révolte, Philippe la terrassa si rudement qu'elle ne put jamais se remettre du choc & que l'équilibre de son esprit en fut rompu. Après deux ans d'angoisse, la mort du tyran redouté & adoré lui porta encore un nouveau coup & lui ôta toute espérance de recouvrer le bonheur. Cependant sa raison à demi-submergée n'avait point entièrement disparu. Le temps, la paix, des soins intelligents auraient pu la sauver. Mais il se trouva que tout le monde autour d'elle avait intérêt à ce qu'elle ne régnât point, & sa maladie fut déclarée incurable parce qu'on ne voulait pas la guérir. Il est à peu près certain que l'intérêt de l'Espagne exigeait l'internement de la reine. Les rois n'ont pas trop de toute leur raison pour gouverner. Mais la même considération qui poussait le Roi Catholique à écarter sa fille du trône le poussa à la séquestrer. Charles-Quint trouva l'habitude prise, la situation acceptée; il lui parut commode de laisser les choses en l'état.

tendances hypochondriaques. Puis apparaissent *les troubles intellectuels, les idées sont généralement de nature triste, ce sont des idées noires,* allant parfois de l'idée hypochondriaque à *l'idée de persécution,* d'empoisonnement, de *suicide.* En même temps on remarque *de l'apathie, de la paresse, une torpeur générale.* »—N'est-ce pas là le cas de la reine Jeanne?

Ne dirait-on pas que le même auteur a découvert la cause occasionnelle de la folie, lorsqu'il ajoute (p. 94) : « — Parmi les folies liées aux états physiologiques, nous avons tous les désordres psychiques qui accompagnent le développement de l'individu, & qui se manifestent si souvent chez les femmes *à l'occasion des troubles de l'appareil utéro-ovarien;* les plus importants, ceux qu'on trouve *au cours d'une grossesse, ou de la puerpéralité,* ont-ils une forme spéciale? Absolument pas; & si l'on parcourt les travaux écrits à ce sujet, on voit qu'on rencontre dans ces cas des formes variables de *manie,* ou de *mélancolie dépressive, anxieuse & stupide.* » — N'est-ce point là la sorte de folie dont la reine commença à montrer les premiers ymptômes après la naissance de l'infant D. Fernando?

A force de répéter que la reine était folle tout le monde finit par le croire, & à force d'être traitée comme une folle, Jeanne finit par le devenir. On a satisfait aux exigences de la politique. L'humanité demandait mieux, & si elle n'a pas été écoutée la faute en est à Philippe, à Ferdinand & à Charles-Quint. M. Rodriguez Villa a eu le grand mérite d'éclaircir les derniers doutes qui obscurcissaient encore cette histoire ; son travail est concluant & restera définitif.

LE

SIÈGE DE TOULOUSE PAR SIMON DE MONTFORT

PAR

M. JOSEPH DE MALAFOSSE

(SUITE ET FIN.)

IV

Un an après, au mois de septembre 1217, la situation était revenue au même point. Montfort guerroyait de l'autre côté du Rhône, Raymond VI avait repassé les Pyrénées & nous le retrouvons chez Roger de Comminges, seigneur du Conserans & du Savez[1], tenant conseil avec Rogier Bernard, fils du comte de Foix, Bernard, fils du comte Comminges, Rogier de Montaut[2], Isarn son frère, dit l'abbé, G. Guiraud, Guilhem Unaut, & l'Aymeric dont nous avons déjà parlé. Les Toulousains ont fait savoir à leur ancien comte qu'ils l'attendent & que l'occasion est propice; tout d'une voix le conseil décide qu'il faut se hâter, D. Aymeric est chargé d'aller prévenir les gens de Toulouse.

Et la petite troupe se met en route par les combes & les grands bois feuillus, passe la Garonne & se dirige sur la Salvetat; au passage de la rivière l'avant-garde se heurte à Joris, partisan de Montfort, qui est battu; le comte chevauche tout

1. Ou du Paillas, voyez *Languedoc*, t. VIII.
2. Montaut (Ariège). Pour ne pas augmenter démesurément ce travail nous renvoyons une fois pour toutes à l'*Histoire de Languedoc* & à M. Meyer pour tout ce qui est biographie.

un jour, ce qui indique qu'il a passé l'eau assez loin de Toulouse; à la nuit il en est assez proche pour envoyer prévenir les habitants qu'il est là, tout prêt, avec sa troupe de faidits[1]. Mais à l'aube il a grand peur d'être découvert; par bonheur un brouillard se lève qui lui permet de gagner en sûreté un bois où il peut se cacher & recevoir Ugo Johan[2] & Ramon Bernier[3] qui viennent lui confirmer le dévouement des Toulousains.

Là dessus, il chevaucha droit sur la ville : « Quand ils aperçurent Toulouse, dit le poète, il n'y eut si vaillant que l'eau du cœur ne lui remplît les yeux, chacun dit en lui-même : Vierge Impératrice rendez-moi le lieu où je fus nourri, mieux me vaut vivre & mourir là que d'aller par le monde en péril & honni. » La petite troupe évite l'abord des ponts & va passer la Garonne au Gué du Bazacle; c'était le soir du 13 septembre. « Quand ils sortent de l'eau & viennent dans le pré, enseignes déployées & gonfanons flottants, les gens de la ville reconnaissent les enseignes, ils se précipitent vers le comte comme s'il fût ressuscité : tout le peuple, grands & petits, barons, dames, femmes s'agenouillent, lui baisent les vêtements, les pieds, les jambes, les mains & s'écrient : à présent Jésus-Christ est avec nous, l'aurore, l'étoile brille sur nous[4], voici notre seigneur que l'on disait perdu, Prix & Parage[5] qui était enseveli est vivant, remis & guéri! » Aussitôt ils s'arment & par la ville font boucherie des Français en criant : « Toulouse! voici le jour où sera chassé le faux seigneur & toute sa gent! »

Puylaurens nous fait entendre que l'enthousiasme ne fut pas aussi général que le dit le poète; la conspiration était connue de peu de monde, & une partie des habitants, effrayés des conséquences de cette rébellion, se retira au château avec les Français, d'autres se réfugièrent à Saint-Étienne dans la canongerie & le palais de l'évêque, d'autres à Saint-Sernin.

1. Chevaliers hérétiques, condamnés à ne pas résider dans les villes ou châteaux.
2. Capitoul en 1203, 1218; viguier en 1222.
3. Inconnu, mis sans doute pour R. Bérenguier, consul en 1218.
4. Le comte de Toulouse portait une étoile & un croissant sur son scel.
5. Signifie civilisation, courtoisie.

Dans le château était la comtesse de Montfort avec les femmes de Gui son frère, d'Amaury & Gui ses fils, leurs enfants & leur suite; au bruit qui s'élève la garnison sort, mais n'ose attaquer la vaillante troupe & le peuple soulevé, la comtesse sort aussi *sous la large voûte à l'entrée du riche château*, elle questionne ses chevaliers : « Quels sont ces routiers qui soulèvent la ville? Dame, répond D. Gervais, ce n'est pas douteux c'est le comte Raymond qui reprend sa ville....... La comtesse frappe des mains : Hélas, dit-elle, j'étais si heureuse hier! » & elle s'empresse d'envoyer des messagers prévenir Montfort.

« Le comte a recouvré sa ville, mais il n'y a plus ni tour, ni salle, ni chemin de ronde, ni terrasse, ni haut mur, ni bretèche, ni créneau, ni portail, ni barrière, ni guette, ni haubert, ni armure, ni équipement entier. » Les gens de la ville, la garnison renfermée dans le château, restent maîtres du terrain jusqu'au fossé, & aussitôt, dans la belle place en face du château (place du Salin), ils établissent des lices, des barrières, & un fort rempart, ils élèvent des hourdages, percent des meurtrières, des ouvertures gauchères[1], construisent des abris pour se mettre à couvert des carreaux que lancent les archers du château. Nulle part on ne vit si riches ouvriers, là travaille le comte & les chevaliers, bourgeois, bourgeoises, marchands, &c.; la nuit tous sont au guet, des flambeaux sont placés dans les rues, tambours, timbres & grailes mènent grand bruit, les femmes & les filles font des ballades & danses chantées sur airs joyeux.

C'est par Puylaurens que nous avons des indications sur le tracé de ces défenses improvisées en face du château. — *Cives cæperunt contra Castrum claudere civitatem palis, sudibus, magnis trabibus & fossatis, incipientes a pinna quae dicitur Torreti usque ad pinnam Sancti Jacobi, per transversum* — D'après Géraud du Bosquet[2], la pointe du Tourril formait le coin de l'enceinte au point où elle tournait pour faire face à la Garonne, contre l'escalier du moulin actuel, là s'élevait une tour d'angle dont on voit encore des restes; la

1. Voyez plus haut, p. 507.
2. Du Rozoy, t. I, *in fine*.

pointe Saint-Jacques doit s'entendre de l'extrémité de la rue Saint-Jacques, près la porte Montoulieu. Ceci nous prouve que le château Narbonnais s'étendait jusqu'auprès de la porte Montgaillard[1], puisque les Toulousains étaient obligés de reporter leurs défenses aussi en arrière. On peut, à première vue d'un plan de la ville, se rendre compte de la direction de l'enceinte improvisée, qui devait laisser un assez grand espace libre au devant du château. Le bois jouait un grand rôle dans ces retranchements, appuyés sans doute sur des maisons crénelées & hourdées. Sur le reste de l'enceinte les fossés furent rouverts, &, là aussi, barrières & chevaux de frise s'élèvent à la hâte.

Le comte a aussi assemblé un conseil, on a choisi un Chapitre, dont il y a grand besoin pour gouverner la ville & veiller sur ses intérêts. Un acte de janvier 1218[2] nous a conservé les noms de ces capitouls & il n'est pas sans intérêt de les rapporter, d'autant que plusieurs figurent dans les événements du siège, ils en supportèrent tout le poids puisque leur gestion ne prit fin, d'après cet acte, qu'à la Saint-Michel de septembre 1218. Ce sont : *Petrus de Castronovo*, *Oldricus de Gamavilla, Arnaldus de Villanova, filius Jordanis de V., Arnaldus Gerardus de Montelauro*, *Petrus de Roaxio*, *Ugolinus de Ponte, Ber^dus^ Raymondus Barravus*, *Arnaldus W^us^ Piletus, Pontius de Morlanis*, *Stephanus de Devesa*, *Arnaldus Guido juvenis, Magister Bernardus*, *Raymondus Aymericus de Cossano*, *B^dus^ Raymondus Astro*, *Stephanus Curtasolea, Raymondus Berengarius, Arnaldus puer, Ugo Johannes*, *Embrinus, Raymondus d'Escalquencis*, *B^dus^ Signarius*, *Raymondus Tapiereus, Petrus W^s^ de Orto.* Vingt-deux noms conservés sur vingt-quatre, on les retrouve tous ou à peu près dans les listes capitulaires des années précédentes & suivantes. Les noms des témoins sont aussi de ceux que nous retrouvons dans nos annales & les récits de cette guerre : *Aymericus de Castronovo major*, celui dont il a été déjà question. *Raymondus de Castronovo* qui était son frère, ainsi que Pierre, consul[3]. *Aymericus*

1. Voyez plus haut, p. 508.
2. *Languedoc*, t. VIII, p. 706.
3. D'après le *Cartulaire de Saint-Sernin*, ils étaient quatre frères, l'autre était Guillaume, viguier en 1184.

de Castronovo nepos souvent nommé aussi. *Bertrandus de Montibus, Arnaldus Listoricus, W. R. de Escalquencis.* (Nous aurons à reparler de cet acte fort important.) Puis ils choisirent un viguier.

L'abbé de Saint-Sernin & le prévôt de Saint-Étienne rendirent chacun leur église, dont le clocher & la façade furent mis en état de défense. Puylaurens nous dit que par menaces ou promesses, le comte ramena à lui ceux qui s'étaient réfugiés dans les deux sanctuaires.

La défense ne devait qu'être ébauchée quand Gui & Guiot de Montfort, mandés à la hâte, arrivèrent de Carcassonne[1]; ils occupèrent d'abord le château & les maisons qui l'avoisinaient vers l'extérieur, pour le préserver d'être enveloppé, & attaquèrent aussitôt. « D'écus & de heaumes couverts d'or battu, il en vint tant qu'on eût dit qu'il en pleuvait, au val de Montoulieu, là où était le mur qu'on a ruiné, Gui commande : Francs chevaliers pied à terre ! »

Ils se forment en bataille & se jettent dans les rues; c'est dans la partie qu'on commence à peine à clore qu'ils pénètrent, ils enlèvent les barricades & allument l'incendie, R. Bernard de Foix & Pierre de Durban, seigneur de Montaigut[2] accourent, mettent pied à terre, eux aussi, & la bataille se livre dans les rues étroites; du haut des toits les briques pleuvent sur les assaillants que l'on arrive à couper des entrées & passages. Presque cernés, ils finissent par reculer & se jeter dans les jardins de Saint-Jacques, où ils pénètrent par derrière, & abandonnent la lutte. « De chevaux[3] & de cadavres la terre & le marais restent sanglants ».

L'attaque est sans doute arrivée jusqu'à la place Saintes-Scarbes, mais, prise en tête & en queue, la troupe de Gui a fui en partie, & en partie s'est rejetée dans les jardins Saint-Jacques, à l'extrémité de la rue de ce nom; là, comme nous l'avons dit, se trouvait le marécage dont il est question, où chevaux &

1. Le vendredi, dit la Chanson.

2. Ariège.

3. La Chanson fait mettre pied à terre aux combattants puis parle de chevaux, il faut penser que, les barricades forcées, une partie des assaillants essaya une charge dans les rues.

cavaliers sont venus s'embourber. Pendant l'affaire, Bernard de Comminges veillait sur la ligne qui faisait face au château.

Après cet échec, Gui de Montfort envoie à la hâte Alain de Roucy demander du secours à l'archevêque d'Auch. Du côté des Toulousains, Raymond envoie prévenir de son succès son fils Raymond VII qui est en Provence. Au secours de la ville accourent, à force d'éperons, le comte de Comminges, Espar de Labarthe, Rogier de Comminges chez qui le comte de Toulouse était venu d'Espagne, Bertrand-Jordan & Ot de l'Isle[1], Guiraud de Gourdon, seigneur de Caraman, Bernard & Bertrand de Montagut frères & leur mesnie; Gaillard, Arman, Estève de Savaletta, Raiamfreds & son frère Guillem Armanieu jeune & plein d'espérances; Amalvis, Ugo de la Motte, le vaillant, Bertran de Pestillac, W. Arnaud, tous avec de braves compagnies. Toute la ville est en joie. « Cependant la comtesse de Montfort se tenait pensive & triste sur la galerie de la tour regardant les barons & les dames qui travaillent aux retranchements, elle entend les rumeurs joyeuses, chants & ballades, elle soupire & tremble! »

Montfort, enfin prévenu, dissimule la nouvelle à ses troupes, fait à la hâte sa paix avec Adémar de Poitiers & revient rapidement, en chevauchant nuit & jour; il appelle auprès de lui le légat Bertrand, cardinal au titre de Saint-Jean & Saint-Paul; l'évêque Foulque le rejoint & aussi l'archevêque d'Auch; il arrive à Baziège un dimanche[2], &, le lendemain, chevauche en belles compagnies vers Toulouse. Son frère Gui accourt au-devant de lui, ils s'embrassent, & le poète prête cette réponse à D. Gui questionné par Simon sur ce qui s'est passé : « Frère..., nous avons pénétré dans les rues & là nous avons trouvé chevaliers, bourgeois, artisans qui, avec des masses, piques, haches, vous ont par notre intermédiaire transmis vos cens & rentes, & Gui[3] votre maréchal peut vous dire quels bons marcs d'argent ils nous envoyaient du haut des *gouttières...* » Comme Montfort jure qu'il ne déchargera ses bêtes de somme

1. L'Isle Jourdain; Ot de Terride.
2. Premiers jours d'octobre, sans doute.
3. Gui de Lévis.

que dans la ville, sur la place, Alain de Roucy l'engage railleusement à ne pas proférer de ces serments, qui tiennent autant que la rosée.

La foule des barons arrive avec le cardinal, l'archevêque & l'évêque, &, après un sermon du cardinal, la noble troupe met pied à terre. Jamais plus belle armée ne fut vue, étincelant des hauberts, des heaumes, des enseignes vermeilles; les clochettes d'or qui pendent aux poitraux[1] des chevaux font retentir la campagne & le mur sarrazinois (c'est-à-dire romain). Les batailles se rangent dans les jardins (de Montolieu); dans le château, créneaux & meurtrières sont garnis d'arbalètes à tour.

Les Toulousains s'établissent dans les lices, sur les terrassements, haussant les bannières aux deux croix vermeilles, celle du comte & celle de la ville; sur les courtines, dans les hourds sont des hommes vigoureux portant des grosses pierres ou des guisarmes; en bas, dans les lices, le long des palissades, les combattant sont armés de lances & d'épieux à sangliers; aux archères, aux fenêtres, les archers qui défendent les courtines & les flanquements avec des arcs de toutes sortes & des arbalètes, auprès d'eux il y a de pleines cuves de carreaux; partout se presse la foule du peuple armé de haches, de massues, de bâtons; les femmes apportent des pierres grosses & menues dans des *gresals*.

La ville est ainsi bien défendue sur ses fronts; les barons ennemis s'avancent en bon ordre par les débouchés, portant des échelles, des torches & des faix de pierres pour combler le fossé. Gui, Amaury, Sicart, Foucaud, bien armés, sont avec leurs compagnies au bord des fossés. Les flèches volent des deux côtés, les Toulousains ont dressé un pierrier qui fait grand mal aux assaillants. Imbert de la Volp, qui le premier jette une fascine, est frappé par Armand de Montlanar. Le comte de Comminges s'avance, on lui remet une arbalète tendue, il vise & frappe Guiot de Montfort, le carreau traverse

1. Pièce de harnachement. V. Violet-le-Duc. *Mobilier*. Demay, *Le Costume d'après les sceaux*.

le haubert safré[1] & le vêtement de soie; comme un héros d'Homère le comte crie des paroles amères : « Je crois vous avoir bien piqué, mais comme vous êtes mon gendre je vous donnerai mon comté ». Les Toulousains crient : Toulouse! Foix! pour Roger Bernard, Comminges! pour le comte, &c.

Nous avons reproduit les traits principaux du poème pour montrer la couleur si intense des récits du troubadour, nous nous en tiendrons là, car forcément dans ces scènes de carnage il est obligé de se répéter.

L'affaire se prolongea en un duel d'archers, Montfort y perdant inutilement ses meilleurs barons, donna à regret le signal de la retraite, « grondant de rage sous son heaume lacé. » A l'aube, il réunit son conseil dans la tour antique du château, devant Gui, blessé. Sa perte, d'après le poète, avait été de cent soixante hommes. D. Foucaud donne le conseil d'établir une ville temporaire qui permettra de faire durer le siège; l'archevêque d'Auch propose d'occuper la rive gauche de la Garonne pour assurer les communications avec la Gascogne & les couper aux Toulousains. Il est décidé, en outre, que le cardinal & les plus savants clercs iront prêcher par toute la terre la croisade.

La construction de la nouvelle ville est aussitôt commencée; auprès du château Narbonnais, dit Pierre de V. C., c'est-à-dire dans le faubourg Saint-Michel actuel; couverte du côté de Toulouse par cette énorme forteresse, appuyée à la Garonne d'autre part, la nouvelle ville est établie comme une cité ordinaire, elle est fortifiée de fossés, pieux & terrassements; à l'intérieur sont installés des marchés où accourent négociants en toutes denrées auxquels des droits d'établissement sont accordés, les changeurs y ouvrent boutique. Le château est bien fortifié, muni d'une bonne garnison.

Alors Montfort partage ses troupes, laisse Amaury à la tête du camp & passe la Garonne avec une superbe compagnie : « de l'éclat des heaumes, de la peinture des écus, des enseignes doubles, des fourreaux niellés, des franges d'or, resplen-

1. Orné de maillons de cuivre formant décor. V. Violet-le-Duc, *Dictionnaire du Mobilier*.

dissent la rive, l'eau & le pré. » On voit quel luxe régnait dans le harnachement où les barons étalaient toute leur richesse.

Ils entrent dans Saint-Cyprien & s'y logent; un cavalier se risque sur la grève, mais il est mis en pièces par les Toulousains qui ont passé les ponts & occupé les barbacanes. Dans les deux sièges les archers ne laissent repos ni jour ni nuit.

Un soir, arrivent dans la ville le comte de Foix & Dalmats de Creixell[1] avec une troupe de Catalans & d'Aragonais; tout est illuminé; trompes & tambours retentissent. Ceux de la ville se sentant renforcés font une sortie vers Saint-Cyprien que Montfort abandonne aussitôt regagnant en toute hâte ses bateaux. Il fait retraite en bon ordre, couvrant l'arrière-garde avec ses plus braves chevaliers, mais, en arrivant aux bateaux, dans la précipitation que met chacun à y monter, le comte est heurté & tombe dans l'eau avec son cheval; pour Pierre de V. C. c'est par un miracle signalé qu'il fut sauvé, son cheval se noya, fut emporté à la dérive & son harnachement fut un trophée pour les Toulousains.

Je ne comprends pas pourquoi la Chanson fait remonter le comte jusqu'à Muret pour passer d'une rive à l'autre; je lirais plus volontiers Portet.

Le comte de Toulouse & les hauts barons qui le sont venus secourir tiennent conseil au petit Saint-Cernin (le Taur), le troubadour leur fait tenir les plus religieux propos. Raymond déclare que si l'un des siens fait tort à un couvent ou à des pèlerins il le fera brûler, pendre ou sauter d'une tour; à quoi le comte de Comminges répond pieusement : « Si la Sainte Eglise & ses prédicateurs nous font du mal gardons-nous de leur en faire. » Dalmace de Creixel promet aux Toulousains de rester avec eux tant que durera le siège. R. Bernard engage à fermer toutes les boutiques ou ateliers & à se consacrer à la défense; il faut établir des tranchées, des caponnières où les servants, archers & frondeurs se réfugieront lorsqu'ils seront trop vivement pressés. Ce sont des fortifications de campagne établies en dehors des lignes & destinées à maintenir les assié-

1. Catalan, chef de bandes, a figuré à Muret.

geants en haleine & à s'étendre dans le pays pour éviter l'investissement. Si l'on a du renfort on pourra songer à attaquer, mais pour le moment il y a trop peu d'armes. Maître Bernard que nous avons vu figurer au Chapitre[1] conseille de faire pierriers, calabres & trébuchets pour battre le mur sarrazinois (romain), du château Narbonnais; au nom du Chapitre, il déclare : « pour moi, pour eux, pour toute la population du majeur au mineur, je dis que nous risquerons tout : chair, sang, force, vigueur, avoir, pouvoir, pour le comte mon seigneur afin qu'il conserve Toulouse & sa terre. » A la Toussaint ils enverront soudoyer des chevaliers, ils savent où en trouver. Arnaud de Montagut s'offre à les escorter jusqu'à Rocamadour où Bernard de Casnac[2] les recevra, & Dieu aidant, ils reviendront à Pâques.

Aussitôt on se met à l'œuvre pour élever des fortifications sérieuses, on garnit les portes de terrassements, on élève les murs qui se couvrent de hourds doubles & de bretèches, on travaille aux fossés, aux ponts, aux lices, aux escaliers (soit pour monter sur le rempart, soit pour permettre aux piétons de descendre au fond du fossé). Les charpentiers font des trébuchets doubles, battants, merveilleux, qui ne laissent dans le château Narbonnais, salle ni tour, ni créneau entier.

Quelques mots sur ces travaux dont on se rend aisément compte : les hourds étaient ces galeries saillantes de bois qui ont précédé les machicoulis dans la construction militaire, ils étaient fréquemment à double étage; les bretèches étaient des bâtis du même genre, plus forts, plus saillants, permettant de commander les flancs des courtines[3]. Quand aux machines, c'est dans Viollet-le-Duc qu'on trouve exposé avec une clarté parfaite tout ce qui concerne les divers engins connus sous tant de noms différents & dont les représentations ou descriptions anciennes sont si confuses. Il faut résumer brièvement ces dissertations savantes & précises. Le trébuchet était un énorme engin à bascule composé d'un cadre de madriers

1. Il était consul aussi en 1199 & 1207.
2. Du Périgord.
3. *Dictionnaire d'Architecture* de Viollet-le-Duc.

supportant une verge de huit à douze mètres de long, mobile sur des tourillons placés près d'une de ses extrémités, un contrepoids fait d'une sorte de huche pleine de terre, du poids de 26,000 kilos, était fixé à cette extrémité; à l'autre était suspendue une poche de cuir, très longue, formant fronde, dans laquelle était déposé le projectile; à l'état de repos le contrepoids maintenait la tige presque verticale, on l'abaissait grâce à un système de câbles, de cabestans & de mouffles, une cheville de fer maintenait l'engin dans cette position durant le temps où l'on le chargeait; puis un coup de maillet fesait sauter la cheville, & la chute du contrepoids fesait décrire une courbe à la fronde, suspendue à l'extrémité libre de la verge, envoyant le projectile à une distance réglée par des combinaisons de la poche. La pierrière ou mangonneau était assez semblable, sauf que le contrepoids était agencé de façon à être en équilibre lorsque la verge était abaissée, à sa huche était attaché un système de cordes que des servants tiraient, d'un mouvement plus ou moins brusque suivant l'élan que l'on voulait donner à l'appareil; l'ingénieur réglait ainsi la portée du coup par l'ordre donné aux servants. Le trébuchet jouait le rôle des mortiers & la pierrière celui des canons. Quand à la calabre, il semble que ce soit l'ancienne catapulte des Romains, lançant des pierres à l'aide d'un fléau bandé par des ressorts & des cordes tordues comme la clé d'une scie. Le terme de trébuchet double indique sans doute ceux de grande dimension : on conçoit quelle force devait avoir ce grand levier de douze métres de long mû par un si lourd contrepoids, combien devait être grande aussi l'adresse de l'ingénieur qui faisait manœuvrer ce redoutable appareil, dangereux pour les servants autant que destructif pour les ennemis. Pierre de V. C. exprime la terreur des gens de Montfort exposés à la chute des énormes blocs projetés; le cardinal & son clergé tremblaient en célébrant les offices dans la chapelle du château Narbonnais, souvent prise pour cible.

Le champ de Montoulieu, continue le poète, est partagé entre les deux armées, sergents & archers s'y rencontrent chaque jour. Tout cet espace libre, où se trouvent aujourd'hui les promenades de la ville, coupé par des vergers, des haies, des

fossés, formait un terrain propice aux escarmouches; l'enceinte nouvelle s'arrêtant à peu près au coin de la rue Ninau &, d'autre part, la ville de bois des assiégeants, appuyée au château, occupant l'emplacement du faubourg Saint-Michel.

Nul, dit la Chanson, n'est pris sur promesse de vie, nul prisonnier rendu. Cette brève & sinistre mention fait frissonner, c'est une guerre sans quartier. Pierre de V. C. donne d'horribles détails : lorsque les Toulousains faisaient un prisonnier, celui à qui revenait la prise le promenait en ville, une bourse attachée au cou, les deniers des curieux tombaient dans l'escarcelle, puis, la quête finie, le malheureux était mutilé, branché en vue des assiégeants ou coupé en quartiers & les trébuchets jetaient dans le château d'affreux débris. Il se tait naturellement sur les représailles des croisés, mais ce qui s'est passé à Lavaur ou ailleurs permet de le deviner.

L'esprit se reporte aux atrocités des campagnes d'Espagne, & plus on lit le récit de cette guerre, plus les ressemblances deviennent frappantes entre ces deux invasions françaises, car en ce temps, Toulouse était plus parente de l'Espagne que des pays d'outre-Loire. Comme en 1808, rien ne résiste à la cavalerie française en rase campagne, mais, derrière les murailles, le long des chemins périlleux, ce sont les mêmes luttes sauvages, les mêmes coups de main; les renforts des croisés fondent comme ceux des régiments de Napoléon. Dans un passage de la Chanson, le poète prête à Robert de Picquigny ces paroles que l'histoire a ratifiées vingt fois : « Il est dans la nature du Français de tout gagner d'abord, il gagne tant qu'il monte plus haut qu'un épervier, & quand il est au sommet de la roue, il est si présomptueux que son orgueil éclate, brise & renverse l'échelle, il tombe à la renverse & reste à terre. »

L'hiver était venu, les assiégeants fort peu nombreux étaient dans une position critique, les assiégés reprenaient peu à peu le pays, le comte de Foix alla recouvrer sa capitale, celui de Toulouse faillit enlever à Montauban le sénéchal de Montfort, Pierre d'Andreville. Gui de Lévis, conseilla cependant une surprise matinale : « l'hiver est vif, dur, froid & noir; les hommes de la ville seront au lit avec leurs femmes, &, tandis qu'ils chercheront leurs chausses, les portes seront forcées. »

Le conseil est suivi; mais, au cri des sentinelles, les gens de la ville s'arment en telle hâte qu'ils laissent braies & chemises, s'armant à cru, & sous la conduite de Bernard de Comminges se jettent au dehors; la chevauchée menée par le comte de Montfort, son fils Amaury & les principaux chevaliers les bouscule, les fait rouler dans le fossé qui est franchi; un cri de détresse s'élève, mais Roger Bernard s'est jeté sur le pas de la porte, il recueille les fuyards &, après une rude lutte, rejette les Français par delà le fossé où leurs chevaux s'engloutissent : enseignes, couvertures, bons coursiers arabes, garniments doubles, écus fleuronnés, freins, selles, poitraux rompus, demeurent encroûtés dans la glace.

Montfort sentant qu'il ne peut en venir à bout avec ses ressources, envoie l'évêque Folquet & la comtesse sa femme, demander du renfort à la cour & aux barons de France. Avec Foucaut de Berzi & Pierre de Voisins pour escorte « ils cheminaient par les bois par crainte des faidits ». Dans la ville on devenait plus rassuré, Bernard de Comminges repartit pour mener guerre en Gascogne. Les barons de Toulouse se répandirent dans le pays pour chercher des vivres. Dom Pelfort[1], le preux, le sage, vint se joindre aux défenseurs & fut reçu avec grande acclamation.

L'année 1218 commençait; c'est le 31 du mois de janvier[2] que se place l'acte dont nous avons déja parlé. Les capitouls exposent au comte qu'ils ont des charges énormes à supporter pour la défense & l'entretien des barons qui les sont venus secourir, il importe que chacun y contribue; or, nombre d'habitants, & des plus riches, sont réfugiés dans les terres de Montfort, d'autres s'absentent sous prétexte de pèlerinage, d'autres se refusent à fournir des subsides; ils demandent à pouvoir vendre les biens de ces traîtres & avoir la garantie de leur comte & de ses alliés, ce qui leur est accordé. L'hiver s'écoula sans autre grave évènement; « mais, dit la Chanson, dans le champ de Montoulieu est un périlleux verger qui chaque jour fleurit blanc & rouge, sang & cervelle

1. De Rabastens.
2, *Languedoc*, t. VIII, 706.

sont les feuilles & fleurs douloureuses dont maints beaux yeux sont demeurés en pleurs. «

Avec Pâques[1] vient la gentille saison, les barons toulousains tiennent la campagne : Un jour Guillem & Guiraut Unaut, Ugo Bos, Amalvis, W. Arnaudon, Ugo de la Mote, Ugo de Ponton portant l'enseigne, poussent jusqu'aux portes du camp des assiégeants. Montfort sort en toute hâte suivi des plus braves & la mêlée s'engage avec ses chances diverses. Pierre de Voisins laissa son cheval aux mains des Toulousains, Montfort lui-même fut en grand danger. Cette affaire fut assez chaude pour que Pierre de V. C. parle du péril en lequel se trouvèrent les deux chevaliers. Elle se passait, comme les autres, dans le périlleux verger de Montoulieu ; engagée d'abord par la cavalerie des barons faidits, elle devint bientôt générale, car les Toulousains, voyant les leur reculer, se jetèrent hors des tranchées à leur secours. Montfort humilié en vint, d'après le poète, à demander à Dieu la mort pour le délivrer de sa lourde charge, G. de Puylaurens le peint aussi dans cet état d'esprit.

V.

Au commencement de mai, comptant sans doute sur les renforts qui vont arriver, Simon & le légat font les préparatifs du siège, ils mandent des charpentiers pour construire une *gate*, des châteaux, calabres & pierriers. La gate était la *vinea* des anciens, galerie couverte, en charpente, que l'on poussait sur des roues ou rouleaux jusqu'au bord du fossé ; les travailleurs, abrités par elle, le comblaient d'abord, puis on s'avançait jusqu'au rempart où l'on mettait la sape. Celle de Montfort paraît avoir été complétée par des étages supérieurs ; châteaux, chats châteaux ou beffroi ; tour de charpente qui mettait des archers à la hauteur du mur ; ces bâtis étaient couverts de peaux fraîches pour empêcher l'incendie.

Cependant arrivent les secours si longtemps attendus, l'évê-

1. Le 1er avril 1218.

que & la comtesse reviennent avec un ost de cent mille hommes (chiffre bien exagéré sans doute), mené par Michel des Harnes, Amaury de Craon, Gillebert de Roches, & autres braves compagnons, vétérans de Bouvines. Les gens de la ville courent s'armer, garnir les lices, les archers se répandent au dehors dans les vergers, & l'armée de secours qui défile devant eux reste frappée de leur air de résolution. Aussi, quand Montfort vient saluer les arrivants & les engage à aller camper au-dessous de la ville (devant le bourg) pour la cerner, Amaury le raille doucement & lui représente que, recrus par la longue route, ils préfèrent s'établir d'abord dans la ville de bois; le comte qui connaît Toulouse de longue date pourra de son côté attaquer quelque autre point, mais ne doit compter sur eux que pour leur quarantaine.

Les barons de Toulonse ont tenu conseil : Roger Bernard, D. de Creixell, Pelfort, ont décidé que le mieux à faire est d'augmenter encore les fortifications, & l'on s'y met aussitôt, riches & pauvres; sous la direction de R. Bernard, murs, lices, barrières sont élevés. Pendant ce travail un grand cri de joie accueille Arnaud de Villamur[1].

Montfort a, d'autre part, décidé d'utiliser les secours en établissant de nouveau un second camp à Saint-Cyprien; cette fois il va passer à Muret avec une partie de ses forces, convois, vivres & munitions, & redescend sur la rive gauche de la Garonne, en ordre superbe : cottes d'armes, hauberts, gonfanons, enseignes de soie, boucles d'argent des écus, étincellent au sosoleil.

Durant l'hiver, leurs forces ayant augmenté, les Toulousains ont occupé & mis en défense le faubourg, ils l'ont couvert d'abattis & de terrassements. Dalmatz, Pelfort, Sicart de Puylaurens restent à la garde de la ville; Roger Bernard, Rogier de Montaut, Ot de Terride, passent les ponts avec le reste des forces. Les croisés franchissent les premiers abattis, gagnent la grève & les jardins; Michel des Harnes entre des premiers, Arnaud de Villamur les reçoit vivement. Empêtrés

1. Seigneur en partie de Saverdun; il avait accompagné Raymond VI à Rome, en 1216.

dans les abattis, les jardins, les terrasses, les chevaliers français sont obligés de céder, ils se retirent le long de l'eau, poursuivis avec tant de vigueur que force y tombent, Montfort couvre l'arrière garde, se démenant comme un lion. Enfin, ils se dérobent en passant un *bras de la Garonne*[1]; probablement vers le pont d'Empalot, où le bras de gauche est aisément guéable & où le ramier est assez vaste pour servir de refuge à une forte troupe.

Ils se décidèrent à établir leur campement demi-lieue plus haut & abandonnèrent un cent de loges & de chaudières[2]. Ils avaient déjà campé sans doute à la porte du faubourg avant de l'attaquer.

Les barons de Toulouse rentrent en ville triomphants & font dire aux *ingénieurs* Bernard Parayre[3] & M^tre^ Garnier, de tendre les trébuchets. Dix mille hommes, d'après la Chanson, s'attèlent aux machines & font pleuvoir les énormes quartiers de pierre sur le château. Il est question de la tour Ferrande dont nous ne pouvons indiquer la place. Noguier ne parle que de deux grosses tours, l'une au sud, l'autre au nord, c'est celle-ci qui devait se nommer Ferrande, car la partie nord est celle qui fait face à la ville.

Tout semblait bien marcher pour la défense quand une de ces inondations dont la Garonne est coutumière vint jeter le désordre dans la ville. Après trois jours de pluie intense, le fleuve déborde, balaie le faubourg Saint-Cyprien, qu'il faut abandonner, détruit les ponts, laissant isolées les tours de défense qui couronnent les piles. Dès que l'eau a baissé, les croisés, qui voient dans cet évènement un miracle en leur faveur, occupent Saint-Cyprien; Montfort garnit de troupes l'hôpital, seule construction sérieuse sans doute de la rive gauche, il le met en état de défense, le munit de palissades, fossés, remparts, & terrasses crénelées, l'approvisionne largement, & mande à Agen pour qu'on lui envoie de fortes barques. Sur la grève, il dresse des calabres protégées par des

1. M. Meyer corrige à tort le texte.
2. Équipages de campement.
3. La rue du Vieux-Raisin a porté jusqu'au dix-huitième siècle le nom de Guillem Bernard Paraïre.

targiers[1], & bat la tour voisine isolée au milieu du plus fort courant. On voit, auprès de la Prairie des filtres, une pile en ruines qui est sans doute celle dont la tour pouvait être battue par les machines de la grève.

Dans la ville, l'émotion est au comble, les femmes vont nu-pieds, prier & porter offrandes & cierges dans les églises. Dans un conseil il est décidé que le comte de Comminges, les trois Montaut, Bernard l'abbé & Rogier, avec Don Pelfort, veilleront à la défense des fossés & tranchées, pendant que R. Bernard demandera au Chapitre de réunir charpentiers & mariniers pour secourir les tours des ponts.

On accourt à la tête du Pont-Vieux, mais là les plus hardis reculent, le pont est en débris au fond de l'eau. Alors un écuyer aragonais, Peron Domengo, passe deux fois, à la vue de cent mille spectateurs des deux partis admirant son agilité; il a fixé des cables, on y ajuste des claies & des traverses qui permettent d'aboutir à la première tour, la plus voisine de la ville; la tour vieille dit la Chanson. Mais pour parvenir à la seconde, vers Saint-Cyprien, il ne reste plus rien, le courant est fort; on établit un va-&-vient avec des cordes & l'on fait passer aux défenseurs un panier contenant des vivres & des flèches. Ugo de la Mothe, le vaillant, se risque dans une barque avec ses hommes & les capitouls, le courant les fait dévier. A l'autre pont, l'on se bat avec rage, là les capitouls, dans leurs barques, réussissent à aborder, ils ravitaillent la tour, puis *retournent à Viviers* (?)[2]. Sur ce pont de la Daurade il n'y avait sans doute qu'une tour, moins exposée que celle du Pont-Vieux.

Pierriers & calabres de Montfort font des dégats si grands que la tour isolée est démantelée, & les défenseurs, couverts de sang qui coule jusque sur leurs braies, l'abandonnent. Aussitôt, l'enseigne de Montfort y est plantée. Sur le fleuve, les barques des deux partis se livrent des combats incessants, les chevaux que l'on mène abreuver sur les rives ne sont pas à l'abri.

1. Des clayonnages abritant machines, servants & archers

2. Je propose cette traduction de *tornon à vivers*. Le quartier de Viviers était celui où aboutissait le pont de la Daurade, à côté de l'église.

Heureusement pour les Toulousains voici arriver, aux approches de la Pentecôte (20 mai) Bernard de Casnac, & onc ne vit-on si brave chevalier, si adroit si généreux, avec lui R. de Vals, son parent, & Vezian de Lomagne, ils amènent cinq cents cavaliers; les capitouls vont les recevoir avec enthousiasme. Montfort repasse l'eau sur la nouvelle de l'arrivée de ce renfort & représente à son conseil que ses soudoyers menacent, faute d'argent, de l'abandonner : « La ville me tuera ou je la détruirai ! » s'écrie-t-il.

La veille de la Pentecôte il tente pour la première fois une opération dans la campagne pour ravager les récoltes naissantes, il range ses compagnies auprès de l'orme de l'Oratoire[1]; aussitôt toutes les troupes de la ville avec les braves Brabançons à sa solde, garnissent les barrières & les lices, archers & frondeurs se répandent dans les vignes, les jardins, les chemins, les postes avancés.

Montfort a contourné la ville à distance, & c'est devant Saint-Sauveur (place Dupuy) que commence l'attaque des chevaliers de la croisade, dont la chanson nomme vingt-neuf; Roger Bernard est à la tête des Toulousains qui défendent les barrières, au-dessus ils plantent la bannière de Montaigon (place Saint-Georges) cette place était en effet voisine du point exposé[2], Alias d'Albaroque des Brabançons, Otde Terride, Guiraud de Gourdon, Amalvis, Ugo de la Mote que l'on retrouve partout, B. de Saint-Martin, R. de Roussillon, Pierre de l'Isle soutiennent le choc. Tant fut grande la noise, que force Toulousains rentrèrent en cachette, s'enfonçant dans l'eau du fossé jusqu'au menton. Dans une vigne est tué G. de Chauderon, un croisé, autour de son corps se livre un combat homérique, cependant ses soldats emportent son cadavre. Puis, soudain, une troupe de gens sauvages, sans armures, pélerins Blaventins[3] & Bretons, accourent avec des torches & des fagots, au cri de Craon ! Les gens de la ville en font un grand massacre, & sur le soir, Montfort regagne son camp.

1. L'oratoire de Montoulieu sans doute.

2. Nous avons vu qu'elle comptait les Castelnau & les Villeneuve parmi ses habitants.

3. Du pays de Furnes.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, après avoir ouï l'office, il assemble son conseil, expose qu'il est à bout de ressources grâce aux énormes dépenses du siège, les gens à sa solde refusent service & il n'a plus rien à leur donner. Mais la gate qu'il a fait construire est prète, on n'en vit pas une telle depuis Salomon, elle ne craint trébuchet ni pierrier; planchers, maîtresse poutre, ailes (?), chevrons, portes, cintres, ais, sont garnis & liés de fer, elle pourra contenir quatre cents chevaliers & cent cinquante archers : « Nous tous à pied, dit-il, nous la pousserons dans le fossé & alors nous mettrons Toulouse à feu & à sang ou j'y périrai. »

Pendant qu'ils parlent, arrive un messager qui annonce l'approche du comte de Soissons avec une nombreuse croisade. Chacun va au-devant de ce secours, Montfort reçoit gracieusement le comte de Soissons, lui déclarant qu'il a attendu sa venue pour prendre Toulouse & lui laisser l'honneur de la victoire, il lui offre le cinquième ou le quart de la ville, & partout l'on dira : Le brave comte de Soissons vient de prendre Toulouse! « Seigneur, répond ironiquement le comte de Soissons, je vous remercie de m'avoir fait riche si vite de l'avoir des Toulousains, mais si vous me croyez vous n'en ferez rien & garderez tout pour payer vos gens qui en ont grand besoin ; mais pour ne pas être en reste, si d'ici un an vous prenez Toulouse, je vous donne Montpellier[1]. Je servirai l'Église de bon cœur durant ma quarantaine, & puis m'en reviendrai par le même chemin. »

Les Toulousains, effrayés de ces renforts que reçoit sans cesse l'ennemi sont réconfortés par l'arrivée du comte Raymond VII : comme par miracle, la bannière de Montfort tombe de la tour du pont dans le fleuve pendant qu'au-devant du jeune comte, courent avec des transports de joie, barons de la ville, viguier, bourgeois, dames, le peuple entier, grands & petits. Il descend au moustier du baron Saint-Sernin ; cloches, trompes, grailes, cris de hérauts ébranlent la ville, cinq mille hommes sortent provoquer les Français : « Ça Robin ! ça Gau-

1. Au roi d'Aragon.

thier, Dieu nous a rendu notre jeune comte! nous avons doublé les points au jeu! »

Cette entrée dût avoir lieu dans les premiers jours de juin; le 8, les capitouls faisaient garantir par le comte Raymond VII l'acte du 31 janvier. Les témoins sont ces chevaliers dont les noms reviennent dans les vers du troubadour: *Dalmatius de Creixello*, *Rogerius B^dus filius D^i Raymondi Rogerii comitis Fuxii*, *B^dus de Casnaco*, *W. R. de Pavo*, *Aymericus de Castronovo major*, *Aymericus de C. nepos*, *Bertrandus de Montibus*, *Arveus*. Les consuls sont les mêmes, leur charge allant d'une Saint-Michel à l'autre.

Montfort est repassé vers l'autre rive : de l'hôpital il veut faire un château muni de remparts crénelés, de lices & palissades extérieures, un grand fossé à l'entour, sur la rivière une haute terrasse crénelée, vers la Gascogne sera l'entrée. Il tiendra ainsi la rivière.

Voici les Toulousains, bourgeois, mariniers & archers, qui débarquent sur la grève, la lutte recommence plus âpre, Montfort les repousse, se jette lui-même avec ses hommes dans des barques, enlève la seconde tour, coupe le pont[1], & plante son enseigne sur la nouvelle prise.

Avec de grands efforts, ceux de la ville dressèrent un pierrier sur la culée qui leur restait, battant si bien la tour récemment perdue, que les Français l'abandonnèrent en y mettant le feu. Aussitôt une troupe de Brabançons & Toulousains, au nombre de cent soixante, s'embarquent & se jettent sur le gravier.

Probablement un de ces bancs de gravier qui sont devenus la Prairie des filtres depuis la confection des quais, à moins qu'il ne s'agisse de l'île de Tounis fort peu importante alors, & qui peut convenir, car la deuxième tour devait être près de la ville, à portée de pierrier; le texte dit *dedins en la grave*, dans le lit du fleuve.

Des tentes du camp[2] Joris & P. de Voisins les voient débarquer, ils vont s'armer, lacent les heaumes de Pavie, & passent

1. Le pont provisoire que nous avons vu établir.
2. Du camp de Saint-Cyprien.

l'eau de leur côté. On se bat avec acharnement, les Français sont jetés à l'eau, qui sait nager, nage, qui ne le sait est mort. Après ce succès, les bateliers toulousains se répandent sur la rivière de tous côtés & vont chercher des vivres aux environs[1].

Montfort, dépité, raille ses chevaliers de s'être laissé malmener par ces piétons, puis passe sur la rive droite & assemble un conseil où figurent le cardinal & tous les hauts barons arrivés depuis peu ; la réunion a lieu dans le château Narbonnais. Montfort expose que la situation est périlleuse, mais il faut dès le lendemain se mettre à l'œuvre & pousser la gate. Amaury de Craon lui répond : « Comment prendrez-vous la ville ! les habitants ne souffrent ni faim ni soif. Vous ne sauriez les attaquer si souvent en un jour que vous ne les trouviez hors des lices, dans les champs ; vous ne pouvez les enfermer dans leur enceinte. »

La gate était le moyen suprême ; Lavaur, après une longue résistance, avait vu ses remparts crouler grâce à la formidable machine. C'est le dernier acte de cette lutte impitoyable qui va commencer.

VI.

A l'aube du lendemain, au son des cors, des trompettes, des grailes avec grands cris & sifflets, les croisés s'attèlent à la gate. Entre le mur & le château elle s'avance à petit sauts.

Ce vers rend bien le mouvement de la lourde machine, mise en branle par des cabestans manœuvrés avec des efforts rythmés par les cris & sifflets. Si nous cherchons à nous rendre compte du point vers lequel elle se dirige & d'où elle part, en nous souvenant des dispositions du siège, voici ce qui paraît le plus plausible : construite entre le Château & le camp, loin des projectiles de la ville, elle s'avance le long de l'allée Saint-Michel actuelle & débouche au coin des Hauts-Murats, elle arrive vers le Jardin royal, en vue du rempart des Toulousains.

1. Les vers 7991-94 doivent probablement être reportés après le recit de toute l'affaire.

Mais, comme l'épervier qui chasse les petits oiseaux, une pierre vient droit, lancée par le trébuchet, & la frappe d'un tel coup, au plus haut étage, qu'elle tranche & brise cuirs & courroies. — Ce sont les peaux fraîches dont on l'a revêtue pour la protéger du feu & des traits. — Montfort s'écrie : « Jésus-Christ qu'allez-vous faire ! si peu que durent encore angoisse & douleur, vous m'aurez abattu avec la Sainte Eglise & la Croix ! » Les barons lui répondent : « Seigneur calmez-vous, tournez la gate & vous la protègerez du coup. » Dans sa manœuvre pour approcher, la gate présentait sans doute le côté faible aux coups de la ville. — Comme elle tourne & fait ses petits pas, le trébuchet ajuste, lance avec force sa pierre & frappe tel coup que fer, acier, bois, clous, colle, poix, sont tranchés, brisés, & que nombre de ceux qui la mènent restent morts & froids. De tous côtés on fuit, Montfort demeuré seul, s'écrie : « Par Dieu vous resterez ici, tous vous mènerez la gate ou tous y mourrez ! »

Cependant le comte de Toulouse, ses barons & le Chapitre délibèrent : « Jésus-Christ, disent-ils, nous avons grand besoin que vous nous conseilliez ! » Le comte de Comminges les encourage : ils n'ont qu'à gagner avec cette gate, tandis que les croisés veilleront sur elle ils ne pourront s'éloigner pour faire le dégat. Roger Bernard ajoute : « Ce n'est pas une gate qui nous fera perdre la ville, s'ils l'amènent jusqu'ici vous la détruirez... il y aura tel martelage d'épée entre eux & nous que de sang & cervelles nous aurons des gantelets aux mains. » Escotz de Linars conseille de faire dans les lices un premier rempart, haut crénelé, qui batte le fond du premier fossé & les palissades extérieures. Le conseil est bon, les lices étant fort larges le rempart est éloigné de ce premier fossé où va être le feu de l'action [1].

Aussi chacun se met à l'ouvrage, les consuls, portant des bâtonnets, insigne du commandement, vont dans la foule distribuant vivres & largesses, &, pendant que les servants tendent les trébuchets, tout le peuple, nobles & bourgeois, dames, donzelles, enfants, arrivent porteurs d'outils & de ma-

1. Voir dans P. de Vaux Cernay, les détails de l'attaque de Lavaur, par la gate.

tériaux, se pressent aux portes & aux guichets; le travail commence joyeux aux chants des ballades, cependant que l'ennemi fait pleuvoir pierres & traits qui tombent dans la foule, abattant les fardeaux portés sur la tête, brisant les barrières, les échafaudages & frappant les travailleurs qui ne s'en épouvantent. Grâce au Fils de la Vierge il y en eut peu de blessés, & les abris s'élevèrent au bord des fossés.

Mais Montfort fait établir des ouvrages avancés, couverts de claies, il les garnit de ses chevaliers les plus éprouvés, derrière eux l'on pousse rapidement la gate. Les pierriers & les trébuchets de la ville se détendent sans cesse lançant des blocs de pierre qui la frappent de face & de flanc, sur les portes & les cintres qui volent en éclats; nombre de ceux qui la poussent sont tués, & du haut du rempart l'on crie : « Pardieu, dame fausse gate, jamais ne prendrez les rats! » Comme D. Foucauld dit à Montfort : « Votre gate ne vaut plus trois dés, il n'est pas sage de la pousser ainsi & vous la perdrez avant de pouvoir la ramener. — Foucauld, fait Montfort, croyez ce que je vous dis, par la Sainte Mère du Christ, ou j'aurai Toulouse avant huit jours ou je serai dans la lutte, mort martyr. »

Au conseil des Toulousains, Me Bernard, qui paraît être le harangueur du Chapitre, expose aux barons que les secours par eux amenés ont redoublé l'ardeur des croisés. « Au début, quand nous n'avions que le comte Raymond & le comte de Comminges, Montfort se tenait dans son camp bien barricadé, nous le laissions tranquille & il nous laissait en paix; depuis qu'est venu Bernard de Casnac il a fait tant de tranchées qu'il ne nous donne repos ni jour ni nuit; depuis l'arrivée du jeune comte il a fait la bastide que vous voyez & ses postes avancés, si près qu'il n'a qu'un saut à faire pour être dans le fossé; qu'il vienne un autre comte à notre secours & Montfort se logera chez nous. Par la Très Sainte Croix, que ce soit sens ou folie, nous marcherons sur la gate si vous passez devant, & si vous ne le faites bourg & cité sont décidés à y aller... Nous mourrons tous ensemble ou en aurons la gloire, mieux vaut mort honorable que vie honteuse. » — Les barons répondent d'une voix : « Nous irons tous brûler la gate, Toulouse & Parage ont toujours marché d'accord. »

Durant la nuit; c'était, nous apprend P. de V. Cernay, le soir de la Saint-Jean, Arnaud de Villamur fait avancer les meilleurs chevaliers & les soudoyers, armés d'arcs & d'arbalètes à tour, ils garnissent les remparts, les lices, les terrasses. Escotz de Linars sort vers la gauche (c'est-à-dire vers le Grand-Rond), il fait occuper les escaliers qui descendent au fond du fossé, les défilés, les passages, les sentiers environnants. Bernard de Casnac harangue les Toulousains : « Barons de Toulouse, voici vos ennemis, ceux qui vous ont tué fils & frères, causé tant de peines... je connais la coutume des Français fanfarons, ils ont le corps couvert d'un haubert double, mais sur les jambes ils n'ont que des chausses[1], visez aux jarrets, frappez dru, &, la chasse finie, il restera du carnage sur la place. » L'un à l'autre ils se disent : « Sommes-nous assez? — Ici, fait Huc de la Mote, nous sommes de reste, quand on en sera à donner & recevoir les coups on pourra faire le compte. » Ils s'élancent criant : « Toulouse! Le brasier s'allume! A mort! à mort! »

P. de Vaux Cernay, avec une indignation curieuse nous dit : Pendant qu'une partie des croisés dormaient, que les autres entendaient la messe, les Toulousains, avec leur fraude habituelle & une malice inouïe, sortant de leurs fossés par des issues cachées, dirigèrent, pour mieux nous prendre à l'improviste, deux attaques, l'une contre les gardiens des machines (assez éloignées du camp puisqu'elles touchaient le fossé), l'autre contre le camp[2].

Cette seconde attaque fut une chevauchée menée par les dehors. Autour des machines l'affaire est chaude, les épées choquent rudement les heaumes de Bavière, Arnaud de Lomagne crie : « Frappez, chère troupe, c'est le jour de la délivrance! du triomphe de Parage! » Bourgeois de la ville & capitouls combattent auprès de R. de Lasbordes, Bernard de Saint-Martin, W. P. de Montlaur, Pierre de l'Isle, Bernard de Comminges, W. de Lusenac, Gaudin, Ferrandos, Godafres,

1. Les croisés avaient abandondé en Orient les chausses de maille pour alléger leur armement. Voyez Delpech : *La tactique au treizième siècle.* Demay, *Les costumes d'après les sceaux.*

2. Il y a dans le texte de Vaux Cernay une transposition de phrase facile à corriger & qui a pourtant trompé les traducteurs.

Arbois[1], Henri Campanier, R. Yzarn; ils parviennent à *forcer l'enceinte des claies*, les Français s'y défendent avec vigueur, mais, débordés, ils abandonnent les ouvrages avancés & montent à cheval, c'est entre cavaliers que se continue la mêlée; pendant ce temps les bateliers se battent sur la Garonne; dans la plaine de Montoulieu, la chevauchée est parvenue auprès du camp & D. Bartas pénètre jusque dans les guichets. Ici se place la scène dramatique racontée par P. de Vaux Cernay & si souvent après lui : Montfort entendait matines quand on vint lui apprendre que l'on avait vu les Toulousains s'assembler; il revêt ses armes & se rend à la messe, à peine est-elle commencée qu'une grande clameur s'élève dans le camp, la double attaque est commencée & menée vivement, la petite troupe qui veillait sur les machines subit de grandes pertes, on vient l'annoncer au comte : « Laissez-moi, dit-il au messager, je ne sortirai que je n'aie vu mon Dieu ». A l'élévation il se prosterne récite le : *Nunc dimittis*, & sort. C'est à peu près, moins l'accent d'admiration, ce que raconte le troubadour : « Vous êtes trop dévot, fait-il dire au messager, vous avez déjà perdu vos meilleurs soudoyers, Pierre de Voisin, Aymon & Raynier défendent avec peine les targes... » Le comte tremble & soupire : Au sacrifice! Jésus droiturier donnez-moi aujourd'huy la mort ou la victoire! » L'ost entier s'est armé & l'attend; soixante mille, s'il faut en croire le poète, montés sur leurs beaux coursiers arabes; Sicart de Montaut portant le gonfanon, Jean de Berzi, Foucaut & Reynier, prennent la tête aux côtés de Montfort, & derrière toute la foule des pèlerins & porte-bourdons. La charge balaie tout devant elle, si bien que force Toulousains tombent dans les fossés des routes. Mais bientôt archers & frondeurs se répandent de nouveau dans les vergers; en approchant du rempart, la cavalerie est accueillie par une grêle de traits & de pierres, qui viennent serrés comme la pluie. Pour se mettre un peu à l'abri le comte se retire dans l'enceinte de claies qui couvre ses machines, battues par deux trébuchets, un magonneau (ou pierrier) & plusieurs *matafundis* (?)[2], probablement les anciennes catapultes, dites aussi

1. L'*Arveus* de l'acte du 8 juin.
2. Pierre de V. Cernay.

calabres. Voilà qu'un archer, nous dit la chanson, tirant de la courtine de gauche, frappe le cheval de D. Guy à la tête, la bête pivote & un arbalétrier dans l'instant atteint le cavalier au flanc gauche. Simon accourt auprès de son frère, descend de cheval & lui dit quelques paroles : « Pour cette blessure je me ferai hospitalier. » Pendant que Gui répond & gémit, dans la ville *une pierrière*, œuvre *d'un charpentier de Saint-Sernin*, a lancé sa pierre *du haut de la terrasse*, c'étaient des dames, des filles, des femmes qui servaient l'engin; la pierre vint droit où il fallait, frappa si juste le comte sur le heaume d'acier qu'elle lui mit en morceaux yeux, cervelle, dents, front & mâchoire, & le comte tomba à terre, mort, sanglant & noir. Gaucelin & Reynier accourent au galop, &, vite, en hommes prudents, le couvrent d'une cape bleue. L'épouvante se répand; là vous auriez entendu gémir tant de barons qui pleurent sous le heaume! »[1].

Comme l'on voit, par les récits combinés du troubadour & de Pierre Vaux de Cernay, le comte a été tué auprès de la gate, devant le mur de Montoulieu. La version qui le faisait tomber sous une pierre lancée de Saint-Sernin, est une erreur de traduction de Fauriel, répétée par tous les auteurs auxquels la topograpbie de Toulouse n'était pas familière, Viollet-le-Duc a vu la difficulté, mais il en a tiré cette conséquence que les engins avaient une portée énorme. Le sens que je propose rend la lecture de la phrase facile, il s'accorde très bien avec le sentiment d'orgueil qui devait animer les milices de quartier, P. de Vaux Cernay nous a appris qu'il n'y avait qu'un mangonneau en batterie, le doute n'était pas possible & c'était à Saint-Sernin que revenait le mérite de l'heureux coup. Il est aussi question d'un sorbier dans ces vers, M. Thomas, par une série de raisons habilement déduites met *solers* au lieu de *sorbers* & pense qu'il est question de la terrasse du haut de laquelle tirait l'engin[2].

Un soldat rentre dans Toulouse, portant la nouvelle, & les transports de joie éclatent, on porte des cierges aux moustiers,

1. Lundi, 25 juin 1218.
2. Voir *Bulletin de la Société Archéologique du Midi*, années 1891 & 1892.

on sonne les cloches; cors, trompes, tambours, grailes retentissent. L'effort des défenseurs dût se reporter aussitôt vers la rive gauche pour seconder ceux qui se battaient sur la Garonne depuis l'aube, car la chanson nous raconte immédiatement que le siège établi sur l'autre rive & la grève est levé; les croisés se retirent par tous les sentiers en telle hâte que pavillons, harnachements, argent, bêtes de somme, & de nombreux prisonniers restent entre les mains des Toulousains. Ce ne dût pas être sans lutte, car le poète déplore la mort d'Ayméric, le jeune, le courtois, le gracieux; ce fut grand perte pour ceux de la ville. On ne peut guère savoir quel est cet Aymeric, on penserait volontiers à Aymeric de Castelnau *junior* dont il est question, mais ce nom revient dans des actes postérieurs, sans l'épithète de junior, il est vrai. Une deuxième sortie fut dirigée contre la gate, & il semble bien que ce soit la même journée; les croisés l'avaient abandonnée, elle fut brûlée sans combat, & cet énorme feu de joie éclaira une nuit d'allégresse pour la ville.

Les croisés avaient tenu conseil & reconnu Amaury de Montfort comme héritier du comté; plongés dans le deuil & la consternation, ils ne bougèrent de toute la semaine, mais le dimanche 1er juillet, profitant d'un gros orage, sans doute aussi du relâchement introduit par le succès dans la place, — car déjà Raymond VII était sorti pour aller occuper l'Ile-Jourdain, — ils tentèrent une surprise : chargeant des chariots de paille & de sarments, ils les enflamment & les poussent rapidement jusqu'au fossé. Au cri de désespoir des sentinelles tout le monde accourt, Montoulieu est un brasier où l'on se heurte parmi les tourbillons de flamme & de fumée, la cavalerie du siège vient à la rescousse, elle rencontre les héros de la longue défense : Casnac, Comminges, Creixell, Villamur; on se bat avec furie, au point que faute d'armes, dit le poète, il en est qui se déchirent avec les dents. Mais le redoutable chef n'est plus là pour mener ces charges irrésistibles qui rejetaient les Toulousains derrière leurs palissades; les chevaliers de France sont repoussés de proche en proche, & quand la nuit sépare les combattants, c'est à la porte du camp que l'on échange les coups.

VII.

Ce fut le dernier effort, quelques semaines encore les croisés demeurèrent dans la ville de bois, &, le jour de Saint-Jacques[1], qui est bel & clair, ils se retirèrent, livrant aux flammes leurs constructions passagères & le château Narbonnais, dont l'incendie fut promptement éteint par les gens de la ville. C'était le onzième mois après la rentrée du comte duc & marquis dans Toulouse. Ils s'en vont laissant derrière eux maints morts & maints perdus, &, pour tout butin, emportant à Carcassonne le corps de leur comte.

En résumé, pas une des opérations du siège n'avait été heureuse pour Montfort; sans le hasard d'une inondation, ces fortifications élevées à la hâte n'auraient pu être forcées sur aucun point. L'orgueil des Toulousains, que Vaux Cernay disait abattu avec leurs murailles, avait droit de grandir encore, car ils avaient su vaincre sans elles.

Aussi quand, un an après, le fils du roi de France apparut à la tête d'une innombrable croisade, le comte de Toulouse, malgré le conseil de ses barons, refusa-t-il de se soumettre & préféra affronter un nouveau siège.

Nous n'avons que fort peu de renseignements sur le second triomphe de l'héroïque cité; Puylaurens nous dit qu'elle fut assiégée du côté du Bourg, d'une partie de la cité & vers Saint-Cyprien. Les croisés venant de Marmande s'attaquèrent à la partie de la ville qui s'offrait devant eux. Le siège fut meurtrier & court, l'héritier de France se retira quand il eut fini sa quarantaine, il mit le feu à ses machines & les prisonniers des deux côtés furent échangés. La Chanson se termine brusquement au moment où le siège va commencer; peut-être son auteur, qui a pris part bien probablement à ceux de Beaucaire & de Toulouse, a-t-il péri dans celui-ci.

Dans ces dernières strophes où il énumère les préparatifs de défense nous trouvons des détails intéressants qui complètent ceux que nous avons déjà donnés. Nous voyons les con-

1. 25 juillet.

suls prendre l'initiative, mander aux barons terriers d'accourir avec sergents, archers, chevaliers, soudoyers, *faidits* qui se cachent dans les bois, leur annonçant qu'en retour ils auront à tout jamais part aux bienfaits de la ville. Il vient mille chevaliers bien armés & cinq cents *dardiers* (ce nom rappelle un passage de Vaux Cernay où il parle d'un chevalier blessé d'un javelot que lui avait *jeté* un homme du Midi, *comme c'est la coutume chez eux*, on voit que cette arme antique s'était encore conservée dans nos régions). La défense décidée, accord est conclu entre les consuls & les barons. Tout ce qui sera nécessaire aux barons & à leurs soudoyers leur sera fourni par la ville, on les logera chez des hôtes agréables. Les écuyers prendront, sans rien payer, pain, viande, vin, avoine, orge, & même les épices, poivre & canelle. On pourra se défendre cinq ans entiers. Cette affirmation sent le voisinage de la Garonne, mais il est intéressant de constater l'opulence & l'autorité de la petite république municipale au sortir des vexations de Montfort.

Le conseil fini, les consuls font exposer les reliques de saint Exupère au milieu des cierges & candélabres dans la maîtresse voûte, au-dessous du beau clocher (à Saint-Sernin). Les meilleurs charpentiers reçoivent l'ordre de construire calabres & pierriers. — On voit par ce passage l'importance qu'on attachait à la construction d'un pierrier & comme la mention d'un charpentier de Saint-Sernin est naturelle. — Bernard Paraire & Maitre Garnier qui sont experts, vont tendre les trébuchets. — Nous avons fait remarquer aussi que ce n'était pas petite affaire, le trébuchet étant un instrument fort dangereux pour les servants.Toute la population travaille aux fortifications, nous n'avons pas besoin de suivre le poète dans l'énumération qui est une répétition des précédentes. Puis, les barons & consuls de la ville livrent aux auxiliaires les portes & les barbacanes des deux rives. C'est là que se trouve l'énumération dont nous nous sommes servis au début, inutile de la reprendre, mais il ne sera pas peut-être indifférent au lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'ici, de connaître les noms de ces chevaliers du Midi qui accouraient de tous les côtés jouer la partie définitive contre le fils du roi de France en personne. Je ne puis, comme je l'ai dit déjà, reproduire les renseignements que l'on

trouve dans Meyer & l'*Histoire de Languedoc*, il y aurait sans doute beaucoup à y ajouter, c'est une œuvre de longue haleine & qui tentera je l'espère quelque travailleur.

Voici donc cette liste avec quelques-unes de ces épithètes honorifiques qui lui donnent si fière tournure : 1re Barbacane. Dorde Barasc, qui a prix & jeunesse, Arnaut de Montagut, B. de Roquefort, Arnaut Barasc; 2e Guillem de Minerva, homme d'expérience, Guillem de Belafar, Arnauld Féda; 3e L'habile Frotard Peyre, Bernard de Penne, franc, large & dépensier, Guilhem Froters, Bertrand de Monestier; 4e Rogier Bernard en qui est sens, valeur, expérience, B. Amiel, Jordan de Cabaret, Chatbert, Aymeric de Roca Negada; 5e Arnaud de Villemur, sachant donner & promettre, Guillem Unaut son neveu, Guillem B. d'Arnave, Guillem Arnaudon; 6e Espan de Lomagne; 7e Amalvis, Ugo de la Mote frappant à outrance, Bertrand de Pestillac; 8e Pelfort, vaillant, prudent & avenant, Ratier de Caussade, Raisnier de Bosne, Jean Martin; 9e Les hommes de la ville; 10e Le comte Raymond VII en qui est toute valeur, Bertran de Toulouse (son frère bâtard), Ugo d'Alfar (qui avait épousé une fille naturelle de Raymond VI); 11e Arnaud de Comminges, B. de Comminges son cousin, Arnaud R. d'Aspet & les chevaliers de Mont Aigon; 12e Inart de Pointis, son oncle Marestanh, Rogier de Montaut, Rogier de Noé; 13e Guiraut Unaut, prudent, bon & patient, R. Unaut, habile & gracieux, Jourdan de Lanta; 14e Sicard, seigneur de Puylaurens, Ugo de Monteil, Padern; 15e B. Masder, chassant & prenant, avec sa petite troupe (un chef de routiers sans doute). C'est la barbacane Montgaillard qui, abritée par le château Narbonnais n'était pas très exposée; 16e Le vicomte Bertran & Bartas; 17e Bernard de Montaut, Guilabert de Lahas, Frezols; 18e Le seigneur de l'Isle, Bernard Jordan, Bertrand Jordan, Ot (tous de la famille de l'Isle), Guiraud de Gourdon, B. Bainac, Escotz (de Linars) qui dirige fortifications & engins. (Nous l'avons vu en effet dans ce rôle.)

Pour ceux qui sont familiers avec les noms de lieu du Midi, il est aisé de voir que de toute la région les gens de guerre étaient accourus à Toulouse comme dans la citadelle maîtresse, d'où dépendait leur existence. Leur espoir ne fut pas déçu :

après les deux sièges infructueux de sa capitale, le comté de Toulouse fut sauvé & avec lui le Midi ; quelques dures que furent plus tard les conditions imposées à Raymond VII, elles ne ressemblent guère au code féroce de Simon de Montfort ; le Languedoc conserva son existence provinciale dont la prospérité & la liberté faisaient l'envie des régions voisines, & les liens qui l'attachèrent à la France & à la maison royale furent des liens d'amour & non les chaînes de fer qu'on avait voulu lui imposer & que Toulouse avait brisées.

APPENDICE.

Cette étude ne serait pas complète si je ne disais un mot du célèbre bas-relief que l'on voit à Saint-Nazaire de Carcassonne & qui, d'après divers auteurs, représente la mort de Simon de Montfort. Je n'en connais que deux reproductions, fort mauvaises toutes deux, l'une figure dans l'*Histoire de Languedoc*, édition Dumège, IV, & dans les *Mémoires de la Société Archéologique du Midi*, II, l'autre dans la *Vie militaire au moyen âge*, de Paul Lacroix. Un petit croquis de Viollet le Duc (*Dictionnaire d'architecture*, au mot *siége*) permet de reconnaître le peu d'exactitude des deux autres reproductions.

L'interprétation que Dumège a donnée de ce morceau de sculpture est absolument inacceptable. Il est plus que probable qu'il représente le siège de Toulouse ; nous y retrouvons en effet les divers détails que nous ont fourni les textes, mais il le faut étudier comme un dessin chinois, car la perspective y est traitée de la façon la plus rudimentaire.

A gauche, l'on voit trois colonnes de chevaliers superposées ; ils marchent à pied, vêtus de cottes d'armes, certains ayant le *cisclaton* par dessus, coiffés du heaume ou du camail de mailles, armés de larges glaives, de lances, dont une à pennon, & de boucliers ovales très aigus & petits ; ils forcent des barrières de bois que défendent des combattants armés à peu près comme eux, on voit même un soldat se baisser pour passer la barrière. En arrière des assaillis, court une longue spirale qui va s'élargissant du sommet du tableau à la base. Dumège

y devine une machine destinée à verser des liquides en état d'ébullition sur les assaillants (!), il faut y reconnaître une représentation, en perspective très enfantine, d'une tranchée avec son remblai, quelque chose comme les chenilles qui figuraient naguère les chaînes de montagnes sur les atlas. Ce qui le prouve bien, c'est que nous voyons deux défenseurs de la place levant la jambe pour monter sur la crête; l'un d'eux porte un curieux vêtement de mailles ajusté sur tout le corps & un sabre recourbé. En arrière, au coin de droite, est représentée une curieuse pierrière avec ses servants; sur le dessin de Viollet-le-Duc on reconnaît très bien une femme parmi eux. Au-dessus, s'élève un rempart crénelé, garni de défenseurs, & deux tours; sur la première, un arbalétrier tirant. La partie qui a le plus intrigué Dumège est le coin supérieur du tableau : deux soldats qui ont l'air de marcher sur le rempart, traînent, à l'aide d'une corde attachée autour de son cou, un homme à qui un autre plonge une glaive dans l'aine; un ange recueille l'âme de la victime. Dumège s'est livré à de grands efforts d'imagination pour reconnaître dans ce martyr, Baudouin de Toulouse, mort pendu par son frère. Il suffit de lire Vaux Cernay pour reconnaître la scène dont les remparts de Toulouse furent souvent le théâtre : c'est le martyre de quelque prisonnier exécuté au sommet du rempart à la vue des assiégeants. Et je croirais volontiers que cet atroce morceau de sculpture n'a jamais été destiné à représenter la mort du comte Monfort, dont le fils se serait adressé à un meilleur tailleur d'images, mais qu'il est plutôt l'œuvre naïve consacrée par quelque pieux pèlerin à la mémoire d'un ami martyrisé par les Toulousains.

Quoi qu'il en soit, le bas-relief est un commentaire précieux des textes que nous avons; voilà bien les barrières, les fossés, les lices, dont il a été si souvent question, voilà la pierrière & le sculpteur n'a eu garde d'omettre les *donne* qui la servaient. Toutes les indications concordent pour nous permettre de croire que cette sculpture est contemporaine de la croisade.

J. DE MALAFOSSE.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Frontière pyrénéenne ; le tribut de Bareton. — On lit dans le *Journal des Débats* :

« Donc, le 13 juillet, à neuf heures du matin, l'alcade de Isaba, accompagné de conseillers des municipalités comprises dans la vallée espagnole del Roncal, de l'alguazil de Isaba, de gardes, de curés & de divers autres personnages, arriva au point où est établie la borne-frontière dite *Piedra de San Martin*, où les attendaient les délégués des localités de Arette, Lonna & Aramits, situées dans la vallée française de Bareton. Après les présentations & les salutations d'usage, l'alcade de Isaba se plaça devant la borne & ordonna aux Français qui se trouvaient sur le territoire espagnol de repasser la frontière. Les délégués de la vallée de Bareton se mirent également devant la borne, mais avec la figure tournée du côté de l'Espagne. A côté des autorités espagnoles se tenait un alguazil qui brandissait une lance au bout de laquelle flottaient des rubans rouges &, auprès des autorités françaises, un individu portant également une lance, avec des rubans blancs.

« L'alcade de Isaba demanda trois fois à haute voix si les Français étaient disposés à payer le tribut perpétuel convenu & à conserver la paix. Ces derniers répondirent affirmativement à haute & intelligible voix.

« Alors on plaça la lance française horizontalement sur la borne-frontière & par-dessus la lance espagnole, de manière à former une croix. Sur cette croix, un des délégués de la vallée de Bareton posa sa main sur laquelle un des représentants du Ronca mit la sienne, & ainsi successivement. Sur le haut de la pile ainsi formée, on voyait la main de l'alcade de Isaba qui tenait un bâton comme marque distinctive de ses fonctions.

« Après le cri de « paix » poussé trois fois par l'alcade & répété trois fois par les délégués français, & après une décharge faite dans la direction du territoire français par les gardes de la vallée du Roncal, les uns & les autres, Français & Espagnols, se serrèrent cordialement la main & se confondirent ensemble en proférant les mots : « Tous amis ; que la paix & « l'harmonie règnent toujours parmi nous comme entre de « bons voisins, » & d'autres du même genre, sans que les Espagnols montrassent la moindre jactance & les Français la moindre amertume. Puis on amena les trois vaches qui, suivant le pacte établi entre les deux vallées, doivent être âgées de deux ans & exemptes de taches. Elles constituent le tribut de la vallée de Bareton.

« Ces vaches ayant été reconnues par le vétérinaire de Isaba furent livrées à l'alcade de cette localité contre reçu : la première & la troisième pour être mises à la disposition des délégués de Isaba & la deuxième à celle du représentant de Urzaingui. L'alguazil de Isaba annonça ensuite à son de trompe que l'alcade de cette localité & les délégués français & esgagnols étaient prêts à entendre & à juger les réclamations que l'on présenterait au sujet des petits délits qui auraient été commis pendant l'année écoulée. Aucune n'ayant été présentée, on fit prêter le serment d'usage aux gardes qui seront chargés de surveiller jusqu'au 13 juillet de l'année 1893 les territoires de Leza & de Ernaz qui font partie du port de Arlas.

« La cérémonie terminée, les assistants se réunirent dans nn grand banquet. Au dessert, on joua de la guitare & de la mandore, puis on chanta & on dansa à la mode du Béarn & du Roncal, car personne ne se sent mortifié par cette fête qui est très populaire dans le pays. Il paraît que l'origine du tribut que paye la vallée de Bareton était déjà ancienne au quatorzième siècle. Le Gouvernement français aurait, dit-on, reconnu la légitimité de ce tribut il y a quelques années. »

En réponse à cet article M. Axel Duboul, ancien consul de France, a remis au *Messager de Toulouse* la note suivante dont l'importance n'échappera à personne :

« Dans un article intitulé « le Tribut de Bareton », le *Mes-*

sager reproduisait un récit du *Journal des Débats* rétablissant *la vérité des faits* qui se passent, tous les ans, le 13 juillet, à la pierre Saint-Martin, entre les habitants de la vallée française de Baretons (& non Bareton) & ceux de sa voisine espagnole, la vallée de Roncal.

« Votre confrère parisien a voulu répondre à plusieurs journaux qui demandent la suppression de certains détails d'une cérémonie qu'ils considèrent comme offensants pour la dignité nationale. Je ne voudrais pas mettre en doute l'exactitude des informations du *Journal des Débats*, cependant elles contiennent certaines erreurs que je crois utile de relever.

« Le 13 juillet 1882, j'étais à la pierre Saint-Martin & j'assistais au paiement du tribut des Barétonnais. La cérémonie a été décrite dans une brochure publiée, l'année suivante, sous le titre « le Béarn tributaire de la Navarre en 1882 » & pour laquelle j'ai quelques droits à revendiquer la plus scrupuleuse exactitude. Je pourrais au besoin invoquer le témoignage de M. D..., actuellement conducteur des ponts & chaussées à Toulouse & de M. A... alors procureur de la République, & depuis conseiller à la cour de Pau, qui étaient présents.

« La lance française, portant flamme blanche, est placée sur la borne-frontière, au-dessus de la ligne divisoire des deux pays, mais l'huissier espagnol ne se borne pas, comme le dit le *Journal des Débats*, à superposer la lance qu'il porte à la main. Avant de la ramener en croix sur l'arme du Barétonnais, il la plante violemment en sol *français* en simulacre d'une prise de possession. En outre, les représentants de la vallée de Roncal, *qui ont seuls le droit de porter des armes*, font seuls une décharge à poudre vers la terre de France.

« Ces détails ont sans doute passé inaperçus aux yeux du correspondant de notre confrère parisien. S'il avait interrogé les habitants des six villages de la vallée de Barétons, il se serait facilement convaincu que ce n'est pas *sans amertume* que les Béarnais, « que son su l'autre gent, coumo l'or es su l'argent », supportent ces forfanteries.

« Y a-t-il dans la cérémonie une allusion à une victoire des Roncalais, à une sorte de vassalité des Barétonnais? Certains historiens répondent affirmativement. Garibay écrivait, en

1571, dans son *Compendio historial :* « Les Roncalais lèvent « encore aujourd'hui impôt & tribut annuel sur les Français, « comme sujets d'un prince étranger » ; dans la superposition des mains pour le serment, les Roncalais mettaient leurs mains *como superiores* sur celles des Français, enfin la redevance des trois vaches ne serait pas le paiement de la paix *accordée* par les Navarrais, Garibay fait remonter l'origine de ce tribut de guerre aux victoires remportées au neuvième siècle par Sancho Farces sur les Béarnais & les Gascons. Loys de Mayenne Turquet (1608) & Don Manuel Trincado (1766) reproduisent cette version.

« Au contraire, de Marca dit que la redevance annuelle serait, suivant les Navarrais, le paiement des eaux & fontaines de leurs montagnes dont jouissaient leurs voisins de France, &, suivant les Barétonnais, une indemnité des pertes subies dans un combat par les habitants de la vallée de Roncal. Mazure & Hatoulet confirment l'avis des Béarnais, dont on retrouve la trace dans la traduction locale & le souvenir au *cementeri deus Miquelets*, tumulus commémoratif élevé au col de Suscousse.

« Les sentences arbitrales des 16 octobre 1375 & 19 juillet 1389, qui prescrivent la remise annuelle de trois génisses, ont été faites pour mettre un terme « aux guerres homicides, rixes, « excès, détentions de personnes, enlèvements de trou- « peaux, &c., &c. »; elles attribuent son origine soit aux meurtres commis par les Barétonnais, soit à l'usage commun des eaux & fontaines de la montagne.

« La redevance annuelle des Béarnais est fort ancienne, puisque la sentence arbitrale du quatorzième siècle en ordonne le paiement *dans l'usage & coutume de tout temps :* elle est juste, équitable, & personne ne songe à la contester comme l'équivalent d'un droit de compascuité, d'usage commun des '*gerbes & aigues* du territoire espagnol. A ce titre, elle a été maintenue par le traité de délimitation conclu avec l'Espagne le 2 décembre 1856, & par la convention additionnelle du 4 avril 1859, il en a été de même, d'ailleurs, pour la *facerie* existant entre les deux vallées de Cize & d'Ascoa.

« Quelle que soit donc l'origine vraie de cette contribution

annuelle, il ne s'agit en fait que du paiement d'un droit de dépaissance sur les pâturages de la Navarre.

« Est-il nécessaire, est-il utile de l'accompagner d'une cérémonie qui blesse, quoi qu'on en dise, l'amour-propre des Français de la vallée de Baretons?

« Il y a dix ans, je puis l'affirmer, les détails de cette cérémonie étaient presque absolument ignorés à Pau & fort peu connus en dehors de l'arrondissement d'Oloron. Il ne faut pas, assurément, exagérer leur importance; mais les Roncalais & les Baretonnais ont si bien disparu dans les grandes unités espagnole & française, que ce sont aujourd'hui les deux nations qui se rencontrent régulièrement chaque année, le 13 juillet, à la pierre Saint-Martin.

« Est-il admissible que la France accepte qu'à l'occasion du paiement d'une redevance légitime, ses maires aillent, sans armes & leur lance ornée de la banderolle des parlementaires, assister à d'inutiles fanfaronnades, qui ont souvent amené de sérieuses difficultés & qui peuvent prendre une réelle importance lorsqu'elles sont faites par des troupes régulières, par des carabiniers, comme cela s'est produit il y a quelques années ?

« En un mot, les Baretonnais ne demandent qu'à payer ce qu'ils doivent; mais ils ne veulent pas que la terre de France reçoive impunément des coups de lance & des décharges de mousqueterie.

« Le *Journal des Débats* ne saurait, certes, les en blâmer. »

Nouveaux travaux des Géographes français dans les Pyrénées espagnoles. — La chaîne d'Europe (Picos de Europa), dont les escarpements de près de trois mille mètres forment la conjonction de la Castille, du Léon & des Asturies sur le littoral cantabrique, vient d'être explorée par le comte Aymar de Saint-Saud & M. Paul Labrouche, membres de la section du sud-ouest du Club alpin français, accompagnés du guide François Salles, de Gavarnie & de chasseurs d'isards d'Espinama en Liebana & des Llanos en Valdeon. Deux cimes réputées inaccessibles, la tour de Cerrero (torre de Cererro), le point culminant du massif central & de toute la chaîne, & la Montagne-Sainte (Peña Santa), le

point culminant du massif occidental, ont été gravies les 1er & 4 août. La Montagne-Sainte, défendue contre les profanations par de pieuses traditions & de naïves croyances, tout autant que par l'aplomb de ses murailles, n'a pu être escaladée que pieds nus & à l'aide de cordes. C'est également à la corde qu'à été faite la première ascension, par son grand glacier & ses couloirs Est & Nord, de la tour de Lambrion, le second sommet de la chaîne.

Les pics d'Europe ont été parcourus partiellement, en 1855 & 1857, par M. de Verneuil, le géologue français, & M. Cassiano de Prado, ingénieur des mines d'Espagne, qui en a commencé la triangulation. L'une des tours du massif oriental, le pic de Cortès, est aujourd'hui une station géodésique de premier ordre du réseau espagnol. Les explorateurs français rapportent de leur campagne de 1892 & des deux qui l'ont précédée une série de documents de nature à faciliter l'établissement d'une esquisse orographique de cette région calcaire dont il n'existe pas de carte d'ensemble.

Acquisition par la ville du fort de Lourdes. — Le conseil municipal de Lourdes avait proposé d'acheter à l'État, au prix de vingt-cinq mille francs, l'ancien fort des comtes de Lavedan, qui se dresse encore, intact, au milieu de la ville comme un témoin des âges disparus. Ce fort, après avoir été une demeure féodale, a servi de caserne, puis de prison; depuis longtemps, il n'était habité que par un ou deux gardiens. L'État était décidé à s'en défaire, & la ville voulait l'acheter. Mais des offres plus avantageuses que les siennes ayant été faites, l'acquisition allait lui échapper. Le conseil municipal n'a pas voulu laisser en des mains étrangères ce fort, qui a joué un rôle marquant dans l'histoire, & il vient de décider de prendre la surenchère à 40,200 francs.

Legs de Mme de Chénier à la ville de Carcassonne. — Mme veuve de Chénier, née à Frémaux, nièce par alliance d'André & Joseph de Chénier, décédée à Paris le 2 avril dernier, a fait entr'autres les legs suivants :

Au musée de Carcassonne, les portraits de la famille de

Chénier, notamment le portrait peint à l'huile de Marie-Joseph de Chénier; le portrait aux crayons rouge & noir d'une jeune grecque, amie intime de Mme de Chénier; plusieurs autres portraits de famille; une copie, par la testatrice, du tableau de Paul Véronèse représentant les *Noces de Cana*, & différents objets précieux ayant appartenu à la famille.

A la bibliothèque municipale de Carcassonne qui avait déjà reçu en 1881 le don de la bibliothèque de M. de Chénier, mari de la donatrice, cinquante-quatre dossiers remplis de pièces manuscrites inédites, parmi lesquelles douze lettres d'André Chénier & une notice autobiographique, une description faite par lui des prisons de Saint-Lazare, un commentaire du roi Stanislas de Pologne sur son avis écrit au peuple français, des autographes de Florian, du poète polonais Niemcewicz, du physiognomoniste Lavater, dont un portrait de Mirabeau d'après un masque du tribun, des lettres de quelques conventionnels, &c.

L'histoire de la Guyenne aux Archives de Monaco. — L'organisation des archives du Palais de Monaco est toute récente; elle est l'œuvre du prince Charles III, dernièrement défunt, qui a confié cette mission a M. Gustave Saige.

Jusque-là, à part un fond très restreint de documents relatifs aux prérogatives des princes, aucun classement n'avait été fait des diverses archives disséminées dans les différentes résidences princières & qui furent réunies à la fin de 1880 dans le rez-de-chaussée de l'aile nord du palais.

Le caractère particulier de ces archives est leur extrême diversité. Elles se composent des papiers conservés presque intacts des quatre ou cinq principales familles qui se sont fondues dans celle des princes de Monaco, & l'intérêt de ces séries, qui forment chacune des archives distinctes, est d'autant plus grand pour l'histoire de France que ces familles sont de celles qui ont eu les plus hautes charges, les situations politiques les plus importantes sous l'ancien régime.

Si, en effet, le souverain actuel de Monaco porte le nom & les armes des Grimaldi, les célèbres chefs des Guelfes de la rivière de Gênes, il n'est leur descendant que par une femme;

la dernière de la branche Grimaldi, souveraine de Monaco, épousa, en 1715, Jacques de Matignon, l'héritier de l'antique maison de Goyon-Matignon, l'arrière-petit-neveu de Duguesclin, à la condition d'une substitution perpétuelle du nom & des armes des Grimaldi.

On sait que jusqu'à l'organisation des archives des administrations, provoquée par Colbert & Louvois, les titulaires des grandes charges gardaient comme propriété personnelle & transmettaient à leurs héritiers les papiers de leurs offices. Or, les Matignon ont été, depuis François Ier jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, gouverneurs de Normandie, & l'un d'eux, le célèbre maréchal Jacques de Matignon, fut, pendant la plus grande partie des guerres de religion & jusqu'en 1597, gouverneur de Guyenne. De ce fait, les correspondances politiques, lettres de rois & reines, personnages de cour, ministres, &c., constituent un fonds de plus de quinze mille pièces.

Les archives comprennent plusieurs séries aussi considérables : fonds de Longueville, des ducs d'Aumont, &c.

Aussitôt que M. Saige eut opéré le classement de ces fonds si multiples, dont personne ne soupçonnait l'importance, il fut chargé par le prince Charles III de la publication de celles de ces séries qui paraissaient avoir le plus d'intérêt. M. Saige a choisi trois séries correspondant aux trois principales archives qui composent son dépôt : d'abord les documents historiques relatifs à la principauté de Monaco & aux Grimaldi, ensuite le trésor des chartes du comte de Réthel, enfin la correspondance du maréchal Jacques de Matignon de 1559 à 1597, pendant les guerres religieuses.

Appel aux lecteurs : Une recherche bibliographique.

Dans sa *Bibliothèque française*, édition de Lyon, 1585, p. 725, Du Verdier dit : « Jean le More de Constances (*sic*), a mis en language françois & aussi en « *gascon*, les dictions & vocables latins du livre de FRANCISCUS-MARIUS GRAPAL- « DUS, *De* partibus adium. — Imp. à Montauban, in-8°, par Jean Gilbert. »

Brunet, t. II, col. 1710, donne en latin le titre de ce livre, d'après le *Quévard*, t. II, p. 273, d'après Pierquin de Gembloux

Si quelque bibliophile connaît l'existence de cette traduction par Jean Maurus, dans quelque bibliothèque publique ou particulière il est prié de la signaler à la rédaction de la *Revue des Pyrénées*.

Le Gérant : GARRIGOU.

TABLE DES MATIÈRES

1892 — TOME IV

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE ET MÉRIDIONALE

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 610.

SOMMAIRE DE CE FASCICULE

Sommaire de la prochaine livraison.

Le Roman contemporain en Espagne, par M. Mérimée, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.

Les études provençales à l'étranger, par M. Jeanroy, chargé de cours à la Faculté des lettres de Toulouse.

Géographie de la Gascogne à l'époque romaine, par M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut.

La vie publique & privée à Verdun-sur-Garonne au dix-septième siècle, par M. l'abbé F. Galabert.

Les fêtes basques à Saint-Jean-de-Luz, par M. E. Cartailhac, directeur de la Revue « l'Anthropologie ».

Bibliographie pyrénéenne & méridionale. — Nouvelles.

AVIS : *Les Académies & Sociétés savantes, les Auteurs & Éditeurs qui désirent profiter de la publicité de la* Revue *sont priés d'envoyer leurs mémoires ou leurs ouvrages directement au siège de la direction, rue Valade,* 38, *Toulouse.*

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 610.







